REVUE ORIENTALE ET ALGÉRIENNE

REVUE ORIENTALE

ET

ALGÉRIENNE.

PARIS. — IMPRIMÉ PAR E. THUNOT ET C^e, RUE RACINE, 26.

REVUE
ORIENTALE
ET
ALGÉRIENNE

RECUEIL DE DOCUMENTS

SUR

L'HISTOIRE, LA GÉOGRAPHIE, LES RELIGIONS, LES MŒURS, LES COUTUMES, LA LITTÉRATURE, LES ARTS, LES SCIENCES, L'AGRICULTURE, L'INDUSTRIE, LE COMMERCE

DES

DIVERSES CONTRÉES DE L'ORIENT

RÉDIGÉ

PAR DES ORIENTALISTES, DES CONSULS, DES VOYAGEURS ET DES PUBLICISTES.

TOME TROISIÈME.

PARIS.
GIDE ET J. BAUDRY, LIBRAIRES-ÉDITEURS,
RUE DES PETITS-AUGUSTINS, 5.

1852

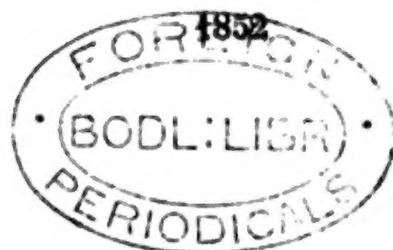

REVUE ORIENTALE.

SEPTEMBRE 1852.

CAUSES DES ERREURS

QUE L'ANTIQUITÉ NOUS A TRANSMISES

AU SUJET DE L'ORIENT.

Berceau du genre humain, source première de la civilisation, des arts qui l'ont embellie, des idées qui l'ont élevée et ennoblie, l'antique Orient n'a cessé d'être, pour les peuples de l'Occident, l'objet d'une curiosité que plus de vingt siècles d'études et de recherches n'ont encore pu satisfaire. De tout temps les hommes ont compris que là se trouvaient les mystérieuses annales de leur origine et ils se sont efforcés d'en pénétrer le secret avec une ardeur qui plus d'une fois a fait fausse route. Il semble, en effet, qu'une exploration si longue, si constante, aurait dû conduire à une pleine connaissance de la vérité : c'est cependant le contraire qui a eu lieu, la part de l'erreur n'ayant été, sur aucun sujet, faite aussi large, je dirais presque aussi monstrueuse que sur ce qui concerne l'histoire, les mœurs, les lois et, en un mot, les idées de l'Orient, avant les conquêtes d'Alexandre.

C'est là une de ces contradictions qui méritent et provoquent l'examen de la critique historique. Les erreurs partielles, locales, se rattachant à un personnage ou à un fait déterminé, peuvent s'expliquer par certaines circonstances accessoires, quelquefois fortuites; par la passion d'un moment, par les préjugés ou la légèreté d'un historien. Mais quand l'erreur paraît systématique, quand elle se produit à peu près partout, il faut bien qu'elle tienne à une cause générale, ou à un ensemble de causes agissant dans le même sens et produisant le même résultat. C'est de la recherche de ces causes que nous voulons nous occuper. A une époque où les études orientales sont poursuivies avec tant de zèle et tant de succès, où chaque jour s'ouvrent des trésors inconnus à l'érudition des siècles précédents et mis en lumière avec une sagacité pénétrante et une consciencieuse exactitude, nous avons cru qu'on pourrait encore trouver quelque intérêt dans un examen rétrospectif des anciens écrivains. Quelque fréquentée que soit une mer, il est bon de signaler les écueils qui ont causé autrefois les naufrages; nous nous sommes imposé cette tâche, dans la conviction où nous sommes que le plus dangereux de tous est l'esprit de système, et que quiconque aspire à la connaissance ou à la manifestation de la vérité, doit soigneusement s'en préserver pour soi et le mettre à nu au profit des autres.

L'esprit de système est une maladie inhérente à l'intelligence humaine; il a été la source de la plupart de ses erreurs, parce qu'il dénature les faits au gré de ses fantaisies, pour les faire entrer de force dans les combinaisons qu'il a inventées. Nous excéderions de beaucoup les bornes de notre travail, si nous voulions exposer, même très-rapidement, tous les systèmes qui ont eu cours sur l'Orient, depuis ceux des philosophes grecs jusqu'à ceux qui, presque de nos jours, produits par Dupuis et Volney, jouissaient, il n'y a pas plus de trente ans, d'une si grande autorité. Ce serait la matière d'un ouvrage de longue haleine plutôt que d'un article de revue. Nous ne nous proposons donc que d'indiquer le point de départ des routes qui ont conduit à l'erreur, que de montrer comment on n'en est plus sorti une fois qu'on y a été engagé. Peut-être que cette calme étude, sur des choses et des hommes si loin de nous, étude où aucune passion ne saurait entrer, ne sera pas sans utilité pour engager à lire avec précaution des écrits sur des temps plus rapprochés et à se défier du dangereux esprit de système dont quelques-uns des ouvrages qui ont

été les plus populaires ne portent que trop la profonde empreinte.

Jusqu'à une époque très-récente, nous ne connaissions les antiquités de l'Orient que par les écrivains grecs. Les Grecs eux-mêmes s'étaient invariablement copiés les uns les autres, ne recourant jamais aux sources originales qui leur étaient fermées par leur complète ignorance des idiomes orientaux. Il ne paraît pas que leur littérature ait jamais eu la branche des traductions, si importante et si féconde en grands résultats dans les littératures modernes. Les Grecs avaient un suprême dédain de ce qui n'était pas eux ; les *barbares* ne leur paraissaient pas dignes d'une étude approfondie. Xerxès, roi barbare, pensait tout autrement ; après la prise d'Athènes, il fit transporter dans sa royale ville de Suse la bibliothèque réunie par Pisistrate. Ce seul fait nous donne la mesure de la différence entre la culture intellectuelle des deux pays. Dans leur étrange infatuation pour leur propre civilisation, les Grecs substituaient partout des idées et des dénominations grecques équivalant, tant bien que mal, aux idées, aux dénominations étrangères. De là une confusion inextricable, des méprises et des erreurs allant croissant à mesure qu'elles subissaient de nouvelles modifications, en raison de l'éloignement du temps et des lieux.

Prenons un exemple pour bien faire comprendre notre pensée. Il suffit d'avoir étudié, même très-superficiellement, les religions de l'Orient et celles de la Grèce pour reconnaître l'énorme différence qui existait aussi bien entre leur symbolisme qu'entre leur principe. Le culte des Grecs reposait sur un panthéisme où la divinité était sans cesse mêlée à la matière ; les traditions mythologiques représentaient tous les dieux à l'état d'hommes avant d'avoir pris place dans les demeures célestes et s'unissant ensuite avec les mortels pour enfanter cette race de héros qui avait été l'intermédiaire entre les temps primitifs et les temps historiques. Il paraît que, dans les mystères, on révélait aux initiés le véritable sens caché sous ces allégories ; mais la religion du peuple ne s'élevait pas jusqu'à cette connaissance ; la divulguer eût été une coupable profanation, et nous voyons les pieux écrivains de l'ancienne école s'arrêter chaque fois qu'ils posent le pied sur le seuil du sanctuaire interdit au vulgaire.

En Égypte, en Asie, la pensée religieuse avait au contraire un caractère de spiritualisme raffiné que le génie grec ne comprit jamais, avant l'établissement de la religion chrétienne. On adorait, sous dif-

férents noms, certains attributs de l'essence divine. Guidés par de trompeuses analogies, les écrivains grecs crurent y reconnaître les types de leurs dieux et, au lieu de conserver des désignations qui auraient permis de saisir les différences, ils n'hésitèrent pas à les remplacer par les noms familiers chez eux de Zeus, d'Aphroditê, d'Hêphaistos, d'Hermès, etc. Les Romains vinrent après, qui, en vertu du même procédé, en firent à leur tour Jupiter, Vénus, Vulcain, Mercure. Il y avait tout un monde entre ce prétendu parallélisme, et on ne saurait dire de quelles difficultés le problème a été hérissé par cet emploi de noms qui, en éveillant des idées tout opposées, ont toujours tendu à égarer les esprits même les plus éclairés.

La littérature grecque n'est pas née dans la Grèce proprement dite; son berceau fut sur cette côte d'Asie qui a été la patrie d'Homère aussi bien que celle d'Hérodote. Cela est tout simple : les colonies grecques qui vinrent s'y établir y trouvèrent une vieille civilisation dont elles subirent les premières l'influence, pour la communiquer ensuite à leur mère patrie. C'est dans les villes commerçantes d'Éphèse, de Milet, d'Halicarnasse; c'est dans les îles de Cos, de Lesbos, de Rhodes, que naquirent les premiers historiens et ces anciens géographes, qui donnèrent à la fois les annales et la description des différents pays. Ils n'avaient guère à leur disposition d'autres moyens d'instruction que les récits des voyageurs, que les conversations avec les étrangers amenés chez eux par les affaires commerciales. Les notions qu'ils en recevaient étaient fort imparfaites, et ils ne se mettaient pas en peine de les soumettre à l'examen d'une critique sévère. Aussi, dans leurs récits, la fiction tenait-elle à peu près autant de place que la vérité.

Le seul de ces anciens écrivains qui nous soit parvenu tout entier est Hérodote. Il n'aurait pas mérité le titre glorieux de père de l'histoire, il ne l'aurait pas conservé jusqu'à nos jours, s'il ne se fût attaché à donner à son œuvre des fondements plus solides que n'en avaient celles de ses devanciers. Il voyagea longtemps en Égypte et en Asie, cherchant partout la lumière, exposant avec bonne foi ce qu'il avait appris, décrivant ce qu'il avait vu, et prévenant lui-même son lecteur contre ce qui lui paraissait peu digne de créance. Sans doute, l'ignorance du langage a pu souvent lui faire commettre des erreurs; ceux qui ont fait l'expérience des drogmans orientaux savent à quoi s'en tenir sur la fidélité et l'exactitude de leurs traductions, et

il en était du temps d'Hérodote comme du nôtre. Cependant son admirable sagacité lui a presque toujours fait distinguer le vrai, et il a eu le mérite, qu'on ne saurait trop admirer dans un Grec, de ne pas mêler du sien aux récits qui lui étaient faits, aux explications qui lui étaient données. Dans le siècle dernier, une école de critique historique sur laquelle l'esprit moqueur de Voltaire avait eu une trop grande influence, avait injustement rabaissé Hérodote : à partir de notre expédition d'Égypte, l'Orient a été de jour en jour mieux connu, et chaque nouvelle découverte est venue rendre son autorité à ce grand écrivain.

Comme conception littéraire, rien de plus beau que son ouvrage: c'est le génie grec dans sa forme la plus ample et la plus noble. Hérodote a conçu son histoire comme une épopée; il venait de naître quand eut lieu la grande lutte de la Grèce contre les Perses, quand se livrèrent les batailles de Salamine et de Platée : bercé au récit de ces hauts faits, il voulut en transmettre la mémoire à la postérité et, devançant les règles posées depuis par Aristote, il donna à son œuvre cette unité d'action qui augmente l'intérêt en le concentrant. Le triomphe des Grecs, tel est le sujet qu'il entreprend de raconter; pour le bien faire comprendre au lecteur, il débute par expliquer les causes premières des hostilités; puis il expose successivement l'origine et les accroissements de tous les peuples qui prirent part à la lutte. C'est en suivant ce fil conducteur qu'il nous donne rapidement l'histoire universelle de l'Orient, pour nous montrer la vaste monarchie du grand roi aux prises avec la confédération hellénique, comme si la Providence avait voulu réunir sous un même sceptre toutes les forces de l'Asie pour les faire écraser d'un seul coup par l'héroïsme des Grecs. Il est aisé de voir l'analogie qu'il y a entre ce plan et celui du discours de Bossuet sur l'histoire universelle.

Si Hérodote s'enivre de la gloire nationale; s'il raconte avec enthousiasme; s'il reproduit dans Thémistocle ce curieux type de la nature grecque qu'Homère nous avait déjà peint dans Ulysse, nature vaillante, spirituelle, fertile en expédients et parfois peu scrupuleuse, du reste, il n'a de parti pris sur rien. Il ne met pas en parallèle la monarchie et la république, la démocratie et l'aristocratie; il ne fait pas l'éloge de telle ou telle forme de gouvernement, la critique de telle ou telle autre; il se borne à tout exposer avec la même impartialité. Il écrit pour raconter et non pour démontrer, *ad nar-*

***randum*, *non ad probandum*.** C'est là un des grands mérites d'Hérodote; ce qui fait qu'après tant de siècles, son témoignage est invoqué comme une autorité. Le temps de l'histoire systématique n'était pas encore arrivé; mais, comme nous allons l'exposer, elle ne devait pas tarder à se produire.

La philosophie de la Grèce, comme sa littérature, avait été un emprunt fait à l'Asie; longtemps elle conserva le caractère de son origine. Elle s'attachait surtout à l'explication des grands phénomènes de la nature, ce quelle faisait au moyen d'hypothèses plus honorables pour la subtilité que pour le jugement de leurs inventeurs. Elle n'abordait les matières religieuses que pour prêcher le respect des dieux; pour la morale, elle avait des axiomes tout à fait dans le goût oriental, courtes sentences, qui étaient absolues, précises, sans ambages, aussi faciles à comprendre qu'à retenir. Prenez les proverbes de Salomon et les maximes attribuées aux sept sages de la Grèce, et vous serez frappé d'une ressemblance aussi bien dans la forme que dans le fond, indiquant clairement une communauté d'origine.

Les derniers maîtres de cette école milésienne, Anaxagoras et Archélaüs, commencèrent à agiter les périlleux problèmes auxquels se consacra exclusivement Socrate, disciple d'Archélaüs. Ce n'est pas ici le lieu d'examiner si Socrate a fait plus de mal que de bien à l'humanité en ébranlant les fondements de toute certitude pour ne rien mettre à la place. Ce sujet nous entraînerait beaucoup trop loin et il est étranger à celui qui nous occupe : toujours est-il qu'à partir de cette époque, les systèmes philosophiques se multiplièrent à l'infini, aucun des disciples immédiats du maître ne professant la même doctrine sur quelque point que ce soit, et chacun n'obéissant qu'aux tendances de ses instincts ou de son génie. C'est ainsi que Platon est un spiritualiste, s'élevant aux plus hautes sphères de l'abstraction; qu'Aristippe est un sensualiste, sans principes comme sans patrie, et qu'Antisthènes arrive au cynisme par une série de faux raisonnements sur l'indifférence intrinsèque des actions humaines. Ce qu'il y a de remarquable et ce qui fait peu d'honneur à l'école de Socrate, c'est l'absence assez générale du sentiment patriotique parmi ses disciples.

Un des plus illustres, celui qui a le plus près approché de la gloire de Platon, c'est Xénophon. L'antiquité grecque nous offre peu

de figures aussi curieuses que la sienne. Homme de guerre, il avait été un des chefs de cette expédition des Dix Mille, dont il nous a laissé un récit admirable de clarté et de précision, dans lequel, outre l'histoire de la fameuse retraite, nous trouvons peint au vif le caractère de cette étrange milice mercenaire qui se battait n'importe pour quelle cause, et que ses généraux étaient à tout moment obligés de consulter dans des assemblées dont les débats, comme les harangues, reproduisaient tous les incidents de la place publique d'une des petites démocraties de la Grèce. Ce métier lucratif avait donné à Xénophon plus que de la gloire : il y avait trouvé les moyens d'acheter, près de Scillunte, en Élide, un vaste domaine au bord de la mer, dans lequel il menait l'existence féodale d'un grand baron du moyen âge, ou, pour mieux dire, d'un riche lord anglais de notre temps. Il s'y livrait en grand à l'agriculture, élevait des chevaux, chassait à courre et écrivait sur ces trois sujets; il se faisait noblement l'éditeur de Thucydide, dont il possédait seul le manuscrit; enfin il philosophait tout à son aise, au milieu de ses opulents loisirs.

Une question préoccupait alors tous les esprits, c'était celle de la reconstruction de la société politique, qui s'écroulait de toutes parts, minée qu'elle était par la longue rivalité de Sparte et d'Athènes, et par les dissensions intérieures de tous les petits États où l'or des Perses, plus sûrement employé que leurs armes, avait semé la corruption, et à sa suite la discorde et l'impuissance. L'organisation du gouvernement était la thèse des discussions de tous les philosophes : c'est à cette tendance générale de l'opinion que nous devons la république de Platon. Xénophon s'appliqua aussi à ce sujet, mais avec des idées plus positives, plus pratiques : pour développer ses théories, Platon s'était placé dans un monde imaginaire; c'est peut-être pour cette raison que Xénophon s'attacha à donner aux siennes le caractère de la réalité.

Noble de naissance, il avait peu de goût pour cette turbulente démocratie athénienne qui avait amené l'asservissement de la patrie par l'étranger, et qui l'avait banni lui-même parce qu'il servait contre les Perses. Il n'aimait pas davantage l'ombrageuse et brutale aristocratie de Sparte; ses longs rapports avec le roi Agésilaüs et avec les premiers généraux spartiates d'alors, lui avaient trop bien fait connaître un régime célébré par ceux-là seulement qui n'en avaient pas subi l'intolérable joug. D'un autre côté, les traditions de sa

vie militaire lui faisaient aimer une discipline forte, une règle assurée, un pouvoir solidement constitué. Il est évident que la monarchie était l'idéal de Xénophon, non la monarchie absolue et despotique du grand roi, mais celle qui, soumise elle-même aux lois et en harmonie avec les mœurs publiques, assurerait cet accord de l'ordre et de la liberté, à la recherche duquel nos sociétés modernes courent si péniblement.

Exposer ouvertement des théories monarchiques en Grèce, quand les armes de Sparte étaient impuissantes à faire même accepter la république aristocratique, c'était aller au-devant non-seulement d'un échec, mais même de la proscription. Xénophon prit donc une voie détournée qui le mettait à l'abri du danger. Il profita de son long séjour en Perse pour produire ses idées comme si elles n'étaient que le résumé des anciennes institutions et des mœurs primitives de ce pays. Il écrivit la Cyropédie, l'éducation de Cyrus, mélange adroit de fictions et de vérités, où l'histoire et le système marchent perpétuellement à côté l'un de l'autre, et qui a depuis servi de modèle au Télémaque de Fénelon. L'ouvrage de l'archevêque de Cambrai n'a jamais fait illusion à personne; il a toujours été pris pour ce qu'il est, pour un cadre aux idées morales et politiques de l'auteur. Il n'en est pas de même de la Cyropédie : souvent on lui a attribué une autorité qu'elle pouvait bien avoir en philosophie, qu'elle ne devait pas avoir en histoire, et elle a donné le dangereux exemple, qui n'a été que trop suivi depuis, de faire de l'histoire de fantaisie, au gré d'un intérêt de doctrine et d'une passion de parti.

Les circonstances contribuèrent à répandre promptement cette pratique. Élève d'Aristote, Alexandre le Grand avait du goût pour les philosophes; il se plaisait à leurs subtilités et aimait à discuter avec eux. Il en eut donc à sa suite dans ses longues campagnes, et nous voyons même qu'il ramena à Babylone, à ce titre, le brahmine indien Calanus, qui se brûla volontairement en présence de toute l'armée, par dégoût de la vie. Ses lieutenants,

Soldats sous Alexandre et rois après sa mort,

s'attachèrent naturellement à imiter le grand homme. Non-seulement les plus lettrés, comme Séleucus et Ptolémée, mais les plus grossiers, comme Antigone et Lysimachus, eurent des philosophes auprès d'eux. C'était un agréable métier que celui de philosophe suivant la

cour : on parlait sobriété et tempérance en faisant des festins homériques ; on débitait des lieux communs sur la pauvreté et le mépris des richesses en prenant sa part des jouissances dues au pillage de l'Asie. On amusait le maître par des saillies dont était victime quelque ignorant soldat, immolé au ridicule par le beau diseur de l'école. Le soldat prenait de temps en temps sa revanche et il en coûtait cher au philosophe; quelquefois aussi le maître se fâchait et congédiait brutalement ou faisait égorger sans pitié son ancien convive, qui avait eu l'audace de diriger trop haut ses épigrammes, par ce besoin d'opposition inséparable de l'esprit grec.

Pour parer autant que possible à ce danger, les philosophes usaient d'un procédé assez ingénieux. A l'exemple de Xénophon, ils donnaient à leurs idées le passe-port d'une histoire vraie ou supposée. N'osant attaquer en face l'avarice du prince, son ambition, sa violence, sa tyrannie, ils le faisaient au moyen d'anecdotes qui s'étaient toujours passées dans les temps les plus reculés, dans les pays les plus éloignés. Parfois c'était une leçon détournée que l'on donnait, une pétition indirecte qu'on adressait, en racontant quelque magnifique trait de libéralité attribué à un ancien roi. Ces récits, tout à fait dans le goût oriental, se sont conservés. Les collecteurs d'anecdotes, Athénée, Plutarque et bien d'autres à leur suite, leur ont donné place dans leurs ouvrages, sans en discuter l'origine, sans en examiner le degré d'authenticité. Le temps leur a imprimé sa consécration, et l'histoire elle-même s'est appuyée sur ces témoignages si équivoques, suivant l'esprit dans lequel elle a été écrite, suivant l'intérêt qu'elle avait à servir.

Nous en avons un mémorable exemple au temps d'Auguste, quatre siècles après Alexandre. Rome était arrivée à la monarchie à travers les séditions de la place publique, les calamités de la guerre civile, les horreurs des proscriptions. Il y avait eu des vainqueurs et des vaincus, et si, après une lutte si acharnée, tout le monde avait dû poser les armes, les opinions n'en étaient pas moins restées en présence et elles continuaient le combat sous une autre forme. On ne pouvait pas rétablir les institutions républicaines, ni renverser le nouveau gouvernement; on exalta les unes par de magnifiques panégyriques, on attaqua l'autre par l'amère censure des rois et de la royauté. Les récits de l'histoire se prêtaient merveilleusement à ce plan de campagne, puisqu'ils permettaient de tout dire sans danger,

de tout faire comprendre par de transparentes allusions. De leur côté, les partisans de l'ordre de choses établi acceptèrent la lutte sur ce terrain, et se servirent des mêmes armes. Si Tite-Live, le *pompeïen*, suivant l'expression d'Octave, se plaçant exclusivement au point de vue du patriciat, pour écrire les Annales de Rome, élevait au sénat un splendide monument, comme pour faire regretter le temps où ce corps illustre faisait éclater tant de vertus, de patriotisme et de grandeur; un familier du mont Palatin, Salluste, trouvait dans deux épisodes de l'histoire à peu près contemporaine, la guerre de Jugurtha et la conspiration de Catilina, le texte de deux pamphlets étincelants de verve et d'éloquence contre cette noblesse vénale, corrompue et dégénérée, et il mettait contre elle, dans la bouche du plébéien Marius, un acte d'accusation en forme, violent lieu commun qui a été réimprimé au commencement de notre révolution comme un écrit de circonstance.

L'histoire nationale ne s'inspirait pas seule de ces passions de parti; elles pénétraient aussi dans l'histoire universelle, comme il nous est facile d'en juger par les écrits de Diodore de Sicile et ceux de Trogue-Pompée, qui parurent à cette époque. Le premier était partisan de la monarchie : quand on a lu les plaidoyers de Cicéron contre Verrès, celui sur les statues (*de signis*) et surtout celui sur les supplices, on conçoit qu'un Silicien devait hautement préférer le gouvernement équitable et réparateur d'Auguste à ce régime de pillages et de violences sous lequel un patricien pouvait voler et torturer une province avec la certitude de l'impunité, à moins qu'une manœuvre politique des meneurs des partis à Rome ne provoquât contre lui des poursuites dans lesquelles les intérêts de la morale et de la justice n'étaient qu'un honorable prétexte pour masquer l'action de la rivalité et de l'ambition.

Diodore est donc franchement monarchique ; il ne perd pas une occasion d'exalter le gouvernement d'un seul, de signaler les inconvénients de la démocratie; dans son propre pays, il réhabilite les hommes que la tradition grecque a flétris du nom de tyrans, il montre que Syracuse leur a dû une prospérité interrompue seulement quand le pouvoir revenait à la place publique. Il fait peu de cas des philosophes grecs, il leur préfère les sages de l'Orient, avec leurs doctrines arrêtées, transmises de père en fils. Il admire cette société orientale aux formes immuables, aux castes distinctes, dans les-

quelles l'homme, entouré de barrières infranchissables, perd cette inquiétude naturelle qui fait son tourment. Ce n'est pas lui qui aurait dit, avec Tacite : « J'aime mieux les périls de la liberté que la sécurité de la servitude. » Parle-t-il d'un roi, l'éloge domine dans ses appréciations : il ne voit dans Philippe, père d'Alexandre, que le grand guerrier, le puissant organisateur, le politique consommé ; il ne reproduit aucune des invectives de Démosthène. Il fait briller dans tout son éclat la gloire d'Alexandre ; pas une ombre au tableau, pas une de ces censures prodiguées par les écrivains de l'autre école.

C'est surtout en exposant le gouvernement de l'antique Égypte qu'il se donne libre carrière. C'est dans Diodore que Fénelon a puisé la peinture de cette royauté patriarcale qu'il a produite avec tant de charme dans le second livre de Télémaque. Les travaux de l'érudition moderne, la lecture des inscriptions hiéroglyphiques, ont prouvé que l'historien grec s'est trompé sur des points importants de ces institutions égyptiennes, notamment en y supposant l'existence de castes analogues à celles de l'Inde. Les monuments ne laissent aucun doute à ce sujet, et il est démontré par eux que, si l'organisation politique de l'Égypte reposait sur des classes investies de certains priviléges et appliquées à des fonctions distinctes, ces classes se recrutaient comme dans les États modernes, en raison des aptitudes individuelles et non en vertu d'une transmission héréditaire indispensable. Il est probable que Diodore s'était moins préoccupé de l'exactitude historique que du développement de sa thèse favorite.

Après avoir fait aussi large que possible la part de l'esprit de système dans son ouvrage, il faut se hâter de dire qu'il est, avec l'histoire d'Hérodote, ce que l'antiquité grecque nous a laissé de plus curieux et de plus instructif sur l'Orient, et qu'on ne saurait le lire et l'étudier avec trop de profit. Comme Hérodote, il a visité les pays dont il décrit le site et les mœurs, dont il raconte les annales ; plus favorisé que son prédécesseur, il a puisé à des sources plus sûres. Il nous dit lui-même qu'en Égypte, il a été admis à consulter les archives royales. Hérodote n'avait eu que les entretiens de quelques prêtres et ceux assez suspects des Grecs établis dans le pays. Au reste, les naïfs récits d'Hérodote sont empreints d'une couleur locale que nous sommes tenté de préférer à l'érudition. Il est évident qu'il a recueilli et reproduit les narrations de ces conteurs qui, cinq cents

ans avant notre ère, comme aujourd'hui, aidaient à passer les longues heures tempérées par les brises du Nil. Il y a mieux : il suffit d'un peu d'attention pour assigner à chaque récit sa véritable origine. Ainsi, par exemple, comment ne pas reconnaître le caractère goguenard et libertin du peuple égyptien dans l'histoire du Pharaon (*Phéron*, suivant Hérodote) qui, devenu aveugle, a recours, d'après l'oracle, à un si étrange collyre et qui, à l'exception d'une seule, trouve toutes les femmes infidèles, à commencer par la sienne? A l'Asie Mineure, au contraire, appartient la jolie fable milésienne de la courtisane thrace Rodope construisant, du produit de ses charmes, une pyramide qui existait bien des siècles avant elle, comme le remarque judicieusement l'auteur. Ælien a enchéri sur le récit primitif, ou, pour mieux dire, il y a rétabli ce qu'Hérodote avait dédaigné, comme par trop frivole, en y ajoutant l'histoire d'une pantoufle, mignone comme celle de Cendrillon, qu'un aigle enlève et laisse tomber sur les genoux de Psammétichus siégeant en cour de justice, ce qui fait que le roi épousa la courtisane. Enfin, on reconnaît l'origine tout arabe d'un conte que l'on croirait détaché des *Mille et une Nuits*, celui de ce hardi voleur dont les ruses et la persévérance mettent à bout le roi Rampsinit, qui lui donne sa fille pour prix de son secret.

Pour l'histoire de la haute Asie et pour l'Inde, Diodore a suivi Ktésias, que nous connaissons bien mieux par lui que par la brève et sèche analyse de Photius. Ce médecin grec était resté dix-sept ans au service d'Artaxerxe et il avait profité de cette position de confiance pour écrire l'histoire d'Orient d'après des matériaux officiels. Comme il n'est pas toujours d'accord avec la tradition accréditée chez les Grecs, ceux-ci l'ont fort déprécié; je crois que c'est à tort. Dans tous les cas, on sent en lui l'inspiration de l'Orient; ainsi, comme la Bible, il débute par la cosmogonie, par l'histoire de la création elle-même. Il nous donne des détails fort curieux touchant l'influence du harem sur le gouvernement; il nous fait connaître l'autorité que les femmes exerçaient, soit comme mères, soit comme épouses. Son témoignage, à cet égard, est pleinement confirmé par un ouvrage contemporain, le livre d'Esther. Le portrait qu'il trace de Sardanapale est frappant de vérité : c'est encore là aujourd'hui la vie d'un souverain oriental; seulement on voit que Ktésias a été l'écho lointain des révoltés, déprimant le prince pour excuser la révolte. Les livres des Juifs nous montrent que les derniers rois de

Ninive, les Teglat-phal-Asar, les Salman-Asar, les Assar-Adon, étaient loin d'être des rois fainéants; les admirables découvertes de M. Botta ont arraché aux ruines de Ninive les monuments de leur gloire. Même dans le récit de Ktésias, Sardanapale succombe noblement; il gagne deux batailles; la surprise et la trahison lui en font perdre une troisième, après laquelle, reconnaissant que les progrès de la révolte ne peuvent plus être comprimés, il accepte sa destinée et se brûle avec ses femmes et ses trésors, pour ne pas tomber vivant aux mains de ses esclaves. Il y a dans cet épicuréisme grandiose, dans la calme et hautaine résolution qui y préside, un cachet éminemment oriental qui donne à ce récit une grande valeur historique et nous fait vivement regretter de ne pas posséder l'ouvrage original de Ktésias lui-même.

Nous avons dit qu'à la même époque que l'histoire de Diodore parut celle de Trogue-Pompée. Le père de cet écrivain était de famille gauloise, originaire du pays des Vocontiens (le département actuel de la Drôme); il avait servi comme interprète et diplomate auprès de César. Je suis même porté à croire le mot celtique *trog*, radical de l'expression moderne *Drogman*, plutôt une désignation de fonctions qu'un nom de famille. Quant au surnom, il indiquait des relations de clientèle avec la famille du grand Pompée. Cette circonstance dut mettre Trogue-Pompée du côté des vaincus de Pharsale: c'est ce que nous indique du reste l'esprit dans lequel est écrite l'histoire universelle de son fils. Il lui donna l'épithète de Philippique, épithète qui a mis en défaut la sagacité des commentateurs. Nous qui avons eu le triste avantage de vivre au milieu des luttes des partis, nous n'avons pas grand mérite à pénétrer leurs ruses, à deviner leurs finesses à demi-mot. Cicéron avait emprunté à Démosthène le titre de Philippique pour intituler ses terribles pamphlets contre Antoine; Trogue-Pompée le prit à son tour, comme un mot de ralliement, comme un avertissement destiné à éveiller l'attention de l'opposition et à la prévenir de ce qu'elle devait chercher, de ce qu'elle était sûre de trouver dans son histoire.

Il est évident que cet ouvrage n'est que la reproduction, en latin, de l'ouvrage grec de Diodore. Ce n'est pas une traduction proprement dite: c'est ce que, dans les mauvais temps de notre littérature, on appelait *une imitation libre*. On y retrouve la même disposition, le même enchaînement de faits, le même plan général, presque le

même nombre de livres, quarante-trois dans l'un, quarante dans l'autre; tout, jusqu'à la part faite à l'histoire de la Sicile, ce qui s'explique chez un Sicilien et non chez un Romain, tout décèle le plagiat. A part ces similitudes, le point de vue est diamétralement opposé. Diodore est complaisant pour la monarchie, Trogue-Pompée sévère jusqu'à l'injustice. Il n'y a pas jusqu'à cette histoire de Sardanapale, dont nous venons de parler, qu'il ne trouve le moyen d'arranger à sa guise. Pour lui, Philippe de Macédoine est un monstre d'astuce et d'ambition, dont le nom ne saurait être trop exécrable parce qu'il ravit la liberté aux Grecs. Quant à Alexandre, ce n'est pas, sous sa plume, ce magnifique génie, en présence duquel la terre se tut, suivant l'expression du prophète : c'est un fou, toujours ivre d'ambition et trop souvent de vin, redoutable alors à ses plus fidèles amis. On voit facilement que c'est un parti pris de rabaisser sa gloire.

Brutus et Cassius, ces *derniers des Romains*, étaient stoïciens, comme Caton d'Utique. A leur imitation, l'opposition patricienne fit du stoïcisme, quoiqu'elle préférât de beaucoup les idées d'Épicure, auxquelles elle revint, sous les Antonins, quand les empereurs furent devenus stoïciens. Le propre de cette secte était une exagération, une enflure déclamatoire, visant toujours à l'effet et s'inquiétant peu de frapper juste, mais bien de frapper fort. C'est à son influence qu'il faut attribuer les lieux communs, les maximes boursouflées que Justin, abréviateur de Trogue-Pompée, n'a pas fait disparaître, et surtout une fiction qui s'est alors introduite dans l'histoire. Diodore avait trouvé, dans l'antique Égypte, le type idéal du gouvernement monarchique : Trogue-Pompée a aussi son tableau de fantaisie; mais c'est chez les Scythes qu'il le place. Les Scythes sont représentés comme des espèces de sages, au-dessus des passions et des faiblesses de l'humanité, se gouvernant par les mœurs et non par les lois et jouissant, dans leurs vastes solitudes, de leur fière indépendance. Leurs rois n'ont pas d'ambition; ils ne font la guerre que pour repousser d'injustes aggressions, et ils ont toujours prêtes de magnifiques harangues que ne désavoueraient pas les plus éloquents maîtres du Portique. Pour ne pas se mettre en contradiction avec elle-même, l'histoire n'aurait pas dû raconter les effroyables ravages qui ont accompagné les incursions de ces mêmes Scythes; mais le discours était allé à son adresse, le tour était joué, pour me servir d'une expression connue, et c'était ce qu'on voulait.

Quand les passions qui ont animé les historiens sont depuis longtemps éteintes, les récits qu'ils ont tracés sous l'inspiration de ces passions subsistent encore et trompent la postérité, qui n'a pas toujours des moyens sûrs pour discerner le vrai du faux. Cette fable des Scythes est une de celles qui ont eu le plus de succès, parce qu'elle flatte plus d'un mauvais sentiment, celui de l'envie entre autres et celui de la haine de la subordination. Toute l'école philosophique du premier siècle de l'ère chrétienne l'adopta avec enthousiasme, et nous la retrouvons dans les écrits de Sénèque, comme dans Quinte-Curce. Nous n'avons, au reste, pas le droit d'être très-sévères à cet égard; dans le siècle dernier, on a vu se produire un fait analogue. La Chine était devenue la terre promise du gouvernement philosophique; il n'y avait pas assez de louanges pour célébrer les institutions du céleste empire, pour exalter le prince dont les royales mains conduisaient la charrue et traçaient le premier sillon. Voltaire lui-même a adressé, en 1771, au roi de la Chine, Kien-Long, une épître dont les vers louangeurs sont autant d'épigrammes détournées contre le roi très-chrétien de Versailles. Le philosophe de Ferney n'était pas dupe des exagérations qui avaient cours; en s'y associant, pour s'amuser, il leur a donné l'autorité de son nom, et il n'a fallu rien moins que les connaissances successivement acquises sur le régime intérieur de la Chine pour déraciner le préjugé créé par les lieux communs philosophiques du XVIII^e^ siècle. Que d'erreurs sur les contrées lointaines de l'Orient il serait facile de rectifier à l'aide d'une critique éclairée et impartiale, si, chaque fois qu'on trouve dans un écrivain quelque chose de sujet à caution, on savait bien les motifs qui ont pu influencer sa pensée, conduire sa plume, et non-seulement déterminer ses jugements exprimés, mais encore contribuer à la formation de l'ensemble de ses doctrines!

Si l'esprit de système a si largement pénétré dans la partie morale de l'histoire, dans le récit des faits et leur appréciation, il n'a pas eu une action moins directe sur une partie à laquelle il semblait devoir demeurer étranger, sur la chronologie, où il a introduit volontairement une déplorable confusion. Dans l'antiquité, le droit international n'était pas le même que dans les temps modernes; il ne reposait pas sur des principes abstraits, sur les pures idées de la justice éternelle; il se sentait de l'enfance des sociétés. Chez les Grecs en particulier, originairement chasseurs et pasteurs, le sol avait appar-

tenu au premier occupant ; ils avaient donc des raisons pour attacher beaucoup plus d'importance que nous aux questions d'ancienneté relative. De même que dans nos sociétés, la généalogie est le titre de l'état civil des familles nobles, la garantie de leur position dans l'échelle hiérarchique ; de même, chez les anciens, l'état politique d'un peuple reposait également sur sa généalogie. La conservation des poëmes d'Homère est due pour beaucoup à ce qu'ils étaient, en quelque sorte, le livre d'or des nationalités grecques. Mais, comme bien d'autres choses, l'art complaisant des d'Hosier est renouvelé des Grecs, et il y a longtemps qu'il s'applique à se plier à tous les intérêts, même à ceux d'une puérile vanité !

Il n'y a pas une histoire ancienne qui ne porte la trace de ces ardentes rivalités d'antiquité de race. Elles existaient en Orient, comme nous le voyons dans Hérodote, et pour résoudre le problème, le roi d'Égypte Psammetichus était entré dans une voie excellente, celle que suit la science moderne. Il en demandait la solution à la philologie, à l'étude comparée des langues ; c'était très-bien, mais il se servit d'un étrange mode d'investigation. Les deux enfants nouveau-nés, enfermés avec une chèvre et répétant tant bien que mal le cri de leur mère-nourrice, le son *becco*, qui se trouve être un mot phrygien signifiant du pain, ne sont pas une autorité bien concluante pour assigner la priorité à la Phrygie. Au reste, j'aime tout autant cette raison, qui a le mérite d'être amusante, que la pédante dissertation des stoïciens qui voulaient que les plateaux glacés de la Scythie fussent les plus anciennement habités, parce qu'ils avaient été les premiers refroidis.

Dans leur bonne opinion d'eux-mêmes, les Grecs se croyaient supérieurs aux Barbares en tout, même en antiquité. Hérodote, qui était loin de partager le préjugé national, nous raconte à ce sujet la discussion d'Hécatée avec les prêtres égyptiens : ce Milésien faisait commencer sa famille à un dieu, dix-sept générations avant lui ; les prêtres lui objectaient trois cent quarante et une générations de prêtres et de rois, tous hommes de père en fils, *Pirômi*, sans que jamais, dans une si longue suite, ni roi ni prêtre fût né d'un dieu, chose contraire à toutes les idées, à toutes les traditions égyptiennes. Cette assertion des prêtres mérite d'être remarquée ; elle nous donne le véritable sens de la prétendue divinité d'Alexandre, objet de tant de déclamations. Ce n'était que la formule consacrée pour le procla-

mer, au nom de la religion, le roi national de l'Égypte, le légitime héritier des anciennes dynasties. A ce titre, Ammon-ra devenait son père, comme il avait été celui des Amenôph et des Ramsès; comme il fut plus tard celui des Ptolémées.

Dans les chiffres de la prodigieuse antiquité égyptienne, il en est portant le caractère évident d'un calcul systématique, se rattachant probablement à des combinaisons d'astronomie, ou pour mieux dire, d'astrologie. Hérodote parle d'une période de plus dix mille ans pendant laquelle le soleil se serait deux fois couché où il se lève, deux fois levé où il se couche, sans que ni l'ordre des saisons ni rien dans la santé publique eût été changé en Égypte. Je soupçonne qu'Hérodote aura mal saisi l'explication, très-difficile pour lui, de cette grande période égyptienne de 1,461 années de 365 jours, pendant laquelle, en effet, le soleil correspondait successivement aux termes les plus opposés, son équinoxe de printemps, par exemple, ayant lieu au bout de 730 ans, dans le mois où était celui d'automne au début de la période.

Quoi qu'il en soit, les peuples de l'Asie se vantaient d'une antiquité tout aussi reculée que celle des Égyptiens. En comparant, en analysant avec soin les deux histoires, M. de Volney était arrivé à émettre une conjecture très-ingénieuse et très-vraisemblable, celle d'un travail des chancelleries orientales qui aurait en quelque sorte dédoublé l'histoire pour l'allonger, reproduisant deux fois la même série d'événements afin d'augmenter d'autant le nombre des années. Le passage des anciens conquérants avait laissé des traces dans la mémoire des peuples; la tradition s'en occupait encore, soit sous forme de légende religieuse, soit sous celle de souvenir historique, confus, incertain, mais tenu pour vrai. Dès lors on s'attachait à bouleverser l'antiquité, afin d'avoir été le peuple vainqueur et non le peuple vaincu : tel était l'objet de cette polémique, soit qu'elle se passât dans le monde officiel des gouvernements, soit qu'elle ne sortît pas du cercle plus modeste de la littérature.

Nous avons un exemple de ces dernières discussions dans les livres si intéressants à tous égards par lesquels Flavius Josèphe répond au grammairien égyptien Apion, qui avait écrit contre les Juifs. Il établit aisément la haute antiquité de sa nation, et on le voit mettre en avant une prétention qui explique la confusion de la chronologie hébraïque pendant le gouvernement des Juges, entre Moïse

et David. Josèphe cite un long passage de Manéthon sur l'invasion des Pasteurs, et, sans le dire formellement, ce qui serait contraire au texte des écritures saintes, il laisse entendre que ce pourrait bien être la postérité de Jacob qui aurait, avec ces étrangers, tenu l'Égypte en servitude. Il n'est probablement pas l'auteur de cette supposition par suite de laquelle il fallut donner une durée exagérée aux temps qui ont précédé l'établissement de la royauté chez les Juifs.

Environ cent ans après Josèphe, à la fin du IIe siècle de notre ère, saint Clément d'Alexandrie reprit cette polémique, mais sous une forme plus générale et dans un autre but. Il combattait le paganisme et cherchait à prouver, ce qui n'était pas difficile, l'impossibilité de l'existence des dieux auxquels s'adressait le culte des Grecs. Ce n'est pas seulement le raisonnement qui est son arme, c'est la chronologie. Le travail de Josèphe lui a vraisemblablement servi de modèle; son immense érudition en a agrandi les proportions. Le témoignage des auteurs profanes, venant à l'appui des textes sacrés, lui sert à établir des synchronismes qui détruisent de fond en comble l'édifice de la religion grecque. Il prouve, clair comme le jour, que les Grecs sont venus les derniers et qu'à l'époque où ils placent tous les faits de leur mythologie, il y avait déjà chez les autres peuples une religion, une civilisation avancée et des institutions politiques, qui excluent l'idée de dieux enseignant aux hommes ce qu'ils savaient déjà depuis longtemps.

Eusèbe, à un autre siècle d'intervalle, a traité le même sujet dans sa *Préparation évangélique*, où il n'a guère fait que copier saint Clément. S'il s'était borné là, il n'y aurait pas grand mal; mais, dans sa *Chronique*, qui embrasse l'universalité de l'histoire du genre humain depuis la création du monde, cherchant à ramener le calcul des temps à celui consigné dans les livres saints, il n'a pas hésité à faire subir les mutilations les plus arbitraires aux différentes chronologies. Il a tranché, taillé à sa convenance, supprimant ici, corrigeant là, de telle sorte que l'on ne sait où est l'erreur, où est la vérité. Son principal éditeur, Scaliger, esprit non moins absolu, non moins systématique, a encore ajouté à ces éléments d'incertitude, d'autant que le fatal exemple donné par Eusèbe avait été suivi. Obéissant à un zèle peu éclairé, les chronologistes chrétiens ont fait comme lui; ils ont tout ramené à la chronologie de la Bible, qui

elle-même a plusieurs systèmes. Une fois entré dans cette voie, on n'en est plus sorti, et la destruction successive des monuments originaux a été la conséquence inévitable du parti qu'on avait pris. Il est certain qu'ils existaient lorsque Julius Africanus composait l'ouvrage qui a servi de modèle à celui d'Eusèbe ; il est possible qu'ils n'eussent pas entièrement disparu quand George le Syncelle bouleversait à son tour la chronologie ; à la fin du VIII[e] siècle, quand Photius rédigeait cette bibliothèque qui nous a du moins conservé l'analyse de quelques-uns ; mais il est malheureusement évident qu'on s'est attaché à anéantir tout ce qui pouvait entretenir la lutte sur un sujet que l'on avait, à tort, identifié avec la foi. Suivant toute probabilité, c'est une perte à peu près irréparable.

Il en est résulté que, jusqu'à une époque très-rapprochée, nous n'avons eu, sur l'ancien Orient, qu'un seul ouvrage original, la Bible. A ne la considérer exclusivement qu'au point de vue historique et littéraire, faisant abstraction de toute idée religieuse, la Bible est très-certainement ce que l'antiquité nous a légué de plus authentique et de plus instructif. Il a fallu l'aveuglement d'une fausse philosophie pour méconnaître la valeur de cet inestimable trésor ; si, sur tous les peuples anciens, sur leurs institutions religieuses et politiques, sur leur législation, leurs mœurs, leurs idées, sur les faits de leur histoire, nous avions des documents aussi suivis, aussi positifs et aussi clairs, ces peuples nous seraient aussi bien connus que les nations contemporaines et le rôle de la critique historique ne serait pas bien difficile. La physionomie de l'Orient n'est pas mobile et changeante comme la nôtre ; dans sa calme et grave majesté, il reste le même à travers les siècles. Prise sur le fait et d'après nature dans la Bible, la peinture de l'Orient est encore vraie aujourd'hui ; elle l'était donc donc à coup sûr à l'époque où elle fut tracée.

Vers le milieu du siècle dernier, en 1738, parut la première traduction latine de l'histoire d'Arménie de Moïse de Khorène. Cet ouvrage, plein d'érudition, a été composé vers l'an 470 de notre ère, c'est-à-dire à la limite de l'antiquité et du moyen âge ; l'auteur nous expose avec soin les sources où il a puisé. C'était dans la bibliothèque des rois, dans les archives dont il constate l'origine et l'authenticité. Ce fut un grand pas de fait dans l'histoire de l'Orient que la publication d'une œuvre originale, dans laquelle la pensée se produisait telle qu'elle avait été conçue et non modifiée au gré de certaines

conveuances par des écrivains étrangers, par des hommes à systèmes.

Un demi-siècle après, grâce aux conquêtes des Anglais dans l'Inde, les textes de la littérature indienne commençaient à nous arriver et faisaient pressentir quelle mine féconde on avait à exploiter. Ces textes abondent aujourd'hui : d'habiles et fidèles traductions nous en ont fait connaître une partie, et ne tarderont pas à nous initier entièrement à cette littérature grandiose, à cette philosophie subtile, à ces opinions religieuses si longtemps ignorées parmi nous. Les livres contenant les anciens dogmes, les lois primitives de la Perse sont également sortis des ténèbres où ils étaient ensevelis; on les a traduits sur l'original et, par le langage comme par les idées, ils établissent le point de contact entre deux civilisations voisines et qui évidemment avaient une origine commune.

Notre expédition d'Égypte, en 1798, a soulevé le voile qui couvrait l'antique Égypte. Un heureux hasard, l'inscription de Rosette, a éveillé le génie de Champollion et lui a donné la clef d'une énigme qui semblait à jamais impénétrable. La lecture des hiéroglyphes est sans contredit la découverte la plus grande, la plus inespérée que pouvaient faire les sciences historiques : comment donc expliquer la froideur avec laquelle elle a été traitée? Par une raison bien simple: elle a porté un coup mortel à l'esprit de système, elle a renversé tous les vains échafaudages d'une fausse érudition.

L'homme est de glace aux vérités,
Il est de feu pour le mensonge;

a dit le poëte qui a peut-être le mieux connu le cœur humain. Quand, au lieu des secrets merveilleux de la science occulte d'Hermès Trismégiste, on a vu que les inscriptions hiéroglyphiques ne contenaient que des prières aux dieux, des rituels funéraires et des faits ordinaires de la vie publique ou privée des Égyptiens; quand sa véritable date était restituée à ce fameux zodiaque de Denderah que le musée avait payé si follement cher et qui, au lieu de représenter l'état du ciel à une époque incalculable, n'était qu'un mauvais thème de nativité, une sottise d'astrologie judiciaire, postérieure à l'ère chrétienne; quand, sur des monuments auxquels on assignait l'antiquité la plus reculée, on a lu les noms et les titres non-seulement des Lagides, ces princes comparativement modernes, mais même des empereurs romains, on en a voulu à une science positive qui faisait évanouir tant de rêves, qui réduisait tant d'hypothèses à leur juste

valeur, et qui ne permettait plus de s'engager dans des routes fermées pour jamais. Sans remonter aux folies aventureuses du père Kircher, prenez le grand ouvrage sur l'Égypte; lisez certains mémoires portant la preuve de l'érudition la plus étendue et la plus laborieuse, et dites si leurs auteurs devaient être flattés de voir s'évanouir des chimères caressées avec tant d'amour et produites dans le public avec tant de confiance. Charles X, contraint par l'opinion, avait acheté le zodiaque au poids de l'or; c'est à peine si le don gratuit de la *chambre des ancêtres*, un des plus précieux monuments pour son intérêt historique, a valu un remerciment au voyageur qui l'avait rapportée de Thèbes et l'a offerte à la Bibliothèque nationale.

Malgré l'injuste froideur du public, les études hiéroglyphiques, cultivées par quelques hommes dévoués, ont fait d'immenses progrès en France et à l'étranger. Elles ont été un guide sûr pour la science, et un de leurs premiers résultats a été de rendre à Manéthon l'autorité qui lui était assez arbitrairement contestée. On a le bon esprit de procéder dans ce travail d'investigation comme dans les sciences physiques; on repousse impitoyablement l'hypothèse, l'idée *a priori*, choses dont Champollion ne se défiait peut-être pas assez, par suite des habitudes de ses études antérieures. Il en résulte qu'on a plus ajouté depuis vingt ans à la certitude historique touchant l'Égypte que, pour ainsi dire, dans les vingt siècles précédents. A mesure que la connaissance des signes s'étendra, la valeur de plusieurs étant encore indéterminée, la lecture des inscriptions et des papyrus deviendra plus facile, plus courante; ce ne sera pas un travail plus pénible que celle d'un manuscrit grec.

La France avait eu la gloire de tirer l'antique Égypte de son tombeau : c'est elle aussi qui a révélé au monde les précieux restes de la grandeur assyrienne. Notre compatriote M. Botta a le premier découvert les ruines de Ninive et recueilli les sculptures qui donnent une si haute idée de cette antique civilisation de l'Asie. Les Anglais se sont empressés de suivre ses traces; félicitons-nous-en : c'est un accroissement au fonds commun de la richesse intellectuelle, et il vaut mieux que ces trésors soient au Muséum britannique, où nous pouvons aller les admirer, que s'ils étaient enfouis sur les bords du Tigre. Autant que je puis me permettre d'en juger sur un examen incomplet et superficiel, je crois notre collection supérieure sous le rapport de l'art; celle de l'Angleterre, quand je l'ai vue en 1851,

m'a paru l'emporter sous le rapport historique, comme étant un curieux tableau de la vie publique et privée des Assyriens.

Les sculptures ont presque toutes l'inappréciable avantage d'être accompagnées de textes explicatifs : ce sont ces inscriptions en écriture cunéiforme qui ont longtemps défié la curiosité des modernes et que, sur les traces de M. de Sacy, un illustre professeur de notre école, le regrettable Eugène Burnouf, est parvenu à déchiffrer. On n'a pas encore tout lu, parce que les inscriptions n'appartiennent pas à une seule langue ; mais on y réussira bientôt. Déjà les résultats obtenus ont ajouté de nouveaux matériaux à la reconstruction de l'ancien Orient et, en montrant la haute importance de ces inscriptions, engagé à en recueillir le plus grand nombre possible. Un ingénieux procédé d'estampage assure le moyen d'une reproduction dont la rigoureuse fidélité dispense de la possession des originaux. La photographie s'est appliquée aussi à nous donner l'image des monuments tels qu'ils sont, la réalité elle-même venant se déposer sur la plaque du daguerréotype : on n'a donc pas à craindre d'être induit en erreur, comme on l'était trop souvent par ces *vues*, où la fantaisie, le goût particulier de l'artiste s'écartaient, à son insu, de l'exacte vérité.

Un nouvel horizon s'ouvre devant les études orientales, et l'activité féconde avec laquelle on s'en occupe promet une riche et abondante moisson. Savants et artistes, tous sont dans la bonne voie, celle de l'exploration consciencieuse de ce qui est et non de l'ingénieuse conjecture de ce qui peut être.

Que ces études s'appliquent à l'antiquité ou à l'état moderne de l'Orient, la même condition leur est imposée, celle de se dépouiller de l'esprit de système. Il y a donc à brûler bien des vieilles idoles, à désapprendre, en quelque sorte, pour s'instruire sur de nouveaux frais ; qu'on le fasse sans regret, on en sera dédommagé par la possession de la vérité, qui est préférable aux plus séduisantes erreurs. La France a eu l'initiative de cette glorieuse rénovation, aussi bien par ses armes que par le génie de ses enfants ; après être entrée la première dans la carrière, il est de son honneur de ne pas s'y laisser devancer : c'est au public à encourager les efforts de ceux qui la parcourent, c'est au gouvernement à leur faciliter les moyens d'atteindre le but ; espérons que l'un et l'autre comprendront ce devoir.

James GORDON.

RÉCITS ARABES.

SUITE ET FIN (1).

XII.

ORIGINES TERRESTRES DU NIL; — SES DIVISIONS, SON COURS EN GÉNÉRAL.

Le Nil portait primitivement le nom de Naoûn. D'après Horapollon, on l'appelait Νους ou Νουν, à l'époque du débordement. Selon Hérodote, Plutarque, Pline le naturaliste et Denis le Périégète, il fut nommé anciennement Σειρις. Diodore de Sicile assure que le nom primordial et par conséquent le plus ancien fut Ὠκεανὴ, ce qui pour les Égyptiens avait le même sens que Ὠκεανὸς chez les Grecs; c'est absolument le sens de la dénomination arabe actuelle baḥr, *mer.* Rossi, dans ses *Étymologies égyptiennes*, prétend que la vraie leçon est Ὠκεαμὴ, ce qui serait le vieux mot égyptien Ochmau, formé de ôch, beaucoup, grand, et de mô, eau, c'est-à-dire *abondance d'eau*, et, par suite, *fertilité*. Les Hébreux donnaient au Nil le nom de Yem, mer.—Il a son cours du Sud au Nord, ainsi que l'Âcy ou Oronte, et le Makrân ou Indus. « L'Indus a reçu l'appellation de Makrân, c'est-à-dire *rusé*, parce qu'à son origine il semble vouloir se diriger au Sud. Quant au Nil, il est le seul, disent les Arabes, qui soit appelé baḥr, mer, parce qu'il est le seul qui prenne tous les ans, par son inondation, l'aspect et la forme d'une mer. »

(1) Voir les numéros de janvier et mars, t. I.

Suivez moi bien dans les signalements géographiques arabes que je vais présenter. Prenez une carte ancienne et observez-y notre itinéraire. Toutefois, vous n'y verrez pas indiquées toutes les localités dont nous parlerons, car nous n'irons, ni plus ni moins, que jusque sur les confins du paradis, et je ne sache pas qu'aucune carte routière ait jamais porté cette route, par terre ou par mer.

Le Nil, comme nous l'avons déjà énoncé, vient en première origine du paradis. Homère lui-même l'a dit aussi, car il le surnomme Διαπετής, *ex Jove veniens*, venant du ciel, ce qui cependant serait mieux traduit par : venant des pluies du ciel.

Voyons d'abord comment se comporte notre fleuve sur la terre praticable.

« Le Nil, qui arrive de si loin, du 11° par delà l'équateur, s'échappe du côté nord des monts de Ḳoumr, par deux points, et présente bientôt dix cours d'eau qui ensuite se réunissent cinq par cinq et forment deux immenses lacs, l'un à l'Est et l'autre à l'Ouest. Le dernier a le centre de sa circonférence sur le 50° de longitude de l'île de Fer, et sur le 7° 31′ de latitude méridionale ou trans-équatoriale. Le lac qui est à l'Est a son centre sur le 57° de longitude de l'île de Fer, et sur le 7° 31′ de latitude au Sud de l'équateur. Ces deux lacs ont chacun une même étendue, chacun un diamètre de 5°. Du lac oriental part un grand et magnifique cours d'eau qui coule du côté de l'Est, vers le mont Ḳâḳoûlâ, visite plusieurs villes, et va se perdre dans la mer des Indes. »

Les cartes géographiques qui représentent le système terrestre de Ptolémée, indiquent aussi la position des sources du Nil, et par conséquent la position des monts de Ḳoumr sous le nom de monts de la Lune, par delà l'équateur, dans l'*Éthiopie intérieure.* Danville indique ces positions en deçà de l'équateur, et marque, comme origines du Nil, huit cours d'eau primitifs au lieu de dix.

« De chacun des deux lacs, continue notre récit arabe, sortent trois fleuves. De là six fleuves, qui se réunissent et forment un nouveau lac d'une étendue, en surface, de 2°, et situé dans le premier climat par le 53° 30′ de longitude de l'île de Fer et par le 2° de latitude *Nord.* Sur ce lac, appelé Boteïḥah, nom qui lui-même signifie lac, est un ḳaṣr ou palais comme une grosse montagne, et séparant la masse des eaux en deux cours.

» Un de ces cours marche à l'Ouest du lac, c'est le Nil des Noirs

ou du Soudan, et appelé fleuve des Demdem, lequel se dirige entre les deux villes de Samṛah (Sangara) et d'Ânah ou Âneh, au Sud de Samṛah et au Nord d'Âneh. Là se détache une branche qui replie son cours vers le Sud, se reporte du côté d'Âneh et va passer près de la ville de Bernéceh, au Sud de laquelle elle longe le pied d'une montagne derrière la ligne équatoriale, se rend à Rafîleh, et ensuite s'étale en un grand lac. La branche première continue à voyager vers l'Ouest, parcourt le pays des Mâlay et des Takroûr et va se verser dans l'Océan, au Nord de la ville de Ḳaltaboûrâ.

» L'autre cours tourne vers le Nord, au Sud de la ville de Ḥîmy ou plutôt Ḥîma, et fournit ensuite une branche qui marche à l'Est vers la ville de Saḥart, puis revient au Sud, puis à l'E.-S. vers la ville de Saḥartah, puis vers la ville de Merkeh, et arrive à l'équateur au point du 65° de longitude. Là, il s'épand en un grand lac et est appelé Âmoûd el-Nil, c'est-à-dire colonne du Nil, ou encore Loûdî, du nom d'une tribu de noirs anthropophages, et voisins de ce lac. Puis, ce cours passe à l'Est de la ville de Moutéchâmélâ, se dirigeant vers les confins de l'Abyssinie, ensuite au Nord vers le Soudan (oriental) (1), et de là à Donḳolah, d'où il va former les cataractes, avant d'arriver à Oswân (Assouan). — Plus bas, le Nil descend au Ṣaîd, le traverse, arrive à Fostât (ou Vieux-Kaire), continue son cours jusqu'à une distance d'un jour de marche (2), et se partage en deux branches, subdivisées ensuite; toutes vont se verser dans la mer Syrienne ou Méditerranée. Les deux branches extrêmes, la première à l'Est et la dernière à l'Ouest, ont leur embouchure l'une près de Dimiât (Damiette), l'autre près de Réchîd (Rosette). L'une est dite Branche orientale, l'autre est dite Colonne du Nil ou Branche occidentale. Du reste, la course totale du Nil est de sept mois : quatre

---

(1) Les Arabes appellent *Bélâd el-Soûdân* ou Pays du Soudan, c'est-à-dire pays des Noirs, toute la zone de contrées qui s'étend depuis Sawâken jusqu'à l'Océan Atlantique, et presque en ligne droite. Voy. notre Voyage au Dârfour.

(2) Ces mots : « un jour de marche » fournissent une indication d'une grande importance pour les appréciations des distances dans les itinéraires des Arabes, dans tous leurs voyages, dans leurs données géographiques. Les Arabes ne spécifient presque jamais les distances que par journées de marche. Or le point de bifurcation du Nil, est éloigné du Vieux-Kaire d'environ six lieues. C'est donc l'expression de ce qu'il faut entendre par un jour de marche, terme général et ordinaire.

mois dans des contrées inhabitées, deux mois dans le Soudan, un mois dans les régions musulmanes.

» Dans le Soudan, on prétend que le Nil sort de montagnes noires qu'on aperçoit au fond de l'horizon, qui paraissent comme coiffées de nuages, et qu'ensuite le fleuve se partage en deux grandes branches dont l'une va se jeter dans la mer Océanique près de la mer Australe des Ténèbres, et dont l'autre se rend en Égypte et aboutit à la mer Syrienne.

» Un autre cours d'eau, né d'une source particulière très-abondante et située sur la ligne équatoriale même, se dirige en Abyssinie. Cette source forme un grand lac de 3° de diamètre situé par le 43° de longitude de l'île de Fer; et le fleuve qui s'en détache se réunit beaucoup plus tard au Nil. »

XIII.

LE NIL AVANT LE DÉLUGE. — PREMIERS PHARAONS. — PREMIER VOYAGE AUX SOURCES DU NIL. — TRAVAUX ET MONUMENTS MERVEILLEUX.

Allons à la recherche directe du point de départ où le Nil prend naissance et est fleuve terrestre. La première découverte de cette origine n'est pas chose nouvelle, elle ne date que de quelques siècles avant le déluge, et l'honneur en revient à un Pharaon. Définitivement, il n'y a plus rien de nouveau sous le soleil.

« Or donc, sachez que jadis les villes de l'Égypte furent en nombre considérable. Les unes, après leur destruction, n'ont laissé ni nom ni vestiges; les autres n'ont plus que leurs ruines et leurs noms.

» La première ville d'Égypte dont l'histoire et le souvenir se retrouvent dans les archives du monde égyptien, est Oumsoûs, siége primordial des plus anciens Pharaons, siége originel de l'empire égyptien, et dont le déluge a effacé, délayé jusqu'à la moindre trace.

» Tout à fait *in principio*, Miśr ou l'Égypte porta aussi ce même nom d'Oumsoûs. Le premier homme qui s'y installa fut Nakrâoûch surnommé le Terrible, fils de Mesraïm l'ancien, fils de Berkâbîl, fils de Dawâbîl, fils d'Arbâb, fils d'Adam. La dénomination de Nakrâoûch signifie : roi de ses gens, roi de son peuple.

» Nakrâoûch, à la tête de soixante-dix et quelques cavaliers, tous *Terribles*, des descendants ou enfants d'Arbâb, partit à l'aventure

chercher une patrie. Ces Terribles abandonnèrent leur séjour natal pour se soustraire aux méchancetés de leurs frères et des descendants de Ḳâbîl (Caïn). Ils cheminèrent la face à l'horizon ; et ayant cheminé longtemps, ils arrivèrent au Nil. Ils virent un pays superbe, vaste, libre, luxuriant ; ils s'y arrêtèrent, s'y construisirent des demeures ; et ce premier refuge, ce premier ensemble, Naḳrâoûch l'appela Miṡr, du nom de son père Miṡraïm ou Meṡraïm. Mais ensuite il quitta ce premier pied-à-terre, et fit bâtir une ville qu'il nomma Oumsoûs.

» Naḳrâoûch et ses compagnons les Terribles, avaient acquis, comme les autres enfants de notre premier père, une grande partie de la science de Dawâbîl, petit-fils d'Adam. Et Naḳrâoûch éleva des monuments, dressa des colonnes, dirigea des cours d'eau, tira des métaux du sein de la terre, traça des figures talismaniques et mystiques, ouvrit des fleuves, bâtit des villes. Avec le temps, les sciences s'agrandirent sous la main et par le génie des Égyptiens qui les avaient reçues de Naḳrâoûch et de sa colonie. Les signes et principes de ces sciences furent, dès son époque, gravés en caractères emblématiques sur la pierre ; et Ḳalimoûn, l'hiérogrammate, le devin ou prêtre, qui plus tard fut admis par Noé dans l'arche, les expliqua aux hommes postdiluviens.

» Parmi les œuvres merveilleuses de Naḳrâoûch, était un oiseau artificiel qui, tous les jours, chantait deux fois au lever du soleil et deux fois au coucher du soleil. Et des différences de son chant, on reconnaissait quels dangers on avait à craindre, à prévoir, à combattre.

» Au centre de la ville d'Oumsoûs, Naḳrâoûch avait élevé deux statues face à face. Et si un voleur entrait dans la ville, il lui était impossible de ne pas aller passer entre les deux statues, qui alors se rapprochaient, et l'arrêtaient.

» Une statue en cuivre, placée au sommet d'une tour, avait toujours un nuage au-dessus d'elle et donnait de la pluie à qui lui en demandait et autant qu'il en voulait. Sur les frontières de son pays, Naḳrâoûch avait posté aussi, comme sentinelles, des statues en cuivre (bronze) creux, remplies de soufre ; et il les avait commises à la garde d'un génie de feu. Lorsqu'un étranger ennemi passait la frontière, les statues lui dégorgeaient et dardaient de la bouche, des torrents de feu qui le rôtissaient sur place. — Naḳrâoûch construisit sur

le mont Boiros, une haute tour d'où jaillissait une masse d'eau qui allait arroser les campagnes environnantes.

» Et toutes ces merveilles ne périrent que par les ravages du déluge.

» Ce fut Nakrâoûch qui régularisa le cours du Nil, l'encaissa dans un lit, et ouvrit des canaux qu'il dirigea sur les points habités et cultivés. Auparavant, le fleuve était épanché, jeté par divisions entre les deux chaînes de montagnes qui, à l'Est et à l'Ouest, enclosent la vallée de l'Égypte. Nakrâoûch envoya en Nubie et en Abyssinie ou Éthiopie, des ingénieurs qui creusèrent un lit au fleuve, édifièrent des villes sur ses rives, et y distribuèrent des plantations.

» Et le roi, ensuite, voulut aller voir le point d'apparition du fleuve qui arrosait son pays. Le roi partit;... il marcha;... il voyagea, et longtemps;... enfin il arriva jusque derrière l'équateur, et là il dut s'arrêter contre la mer Noire Bitumineuse. Il vit les eaux du Nil glisser en filets innombrables sur cette surface de bitume, s'avancer vers les monts de Koumr, s'insinuer sous les racines de ces monts, en sortir, au Nord, et s'en aller de là, en plusieurs branches, former d'immenses flaques.

» Nakrâoûch gouverna l'Égypte pendant cent quatre-vingts ans. Dès qu'il fut mort, on l'embauma, on le plaça dans un coffre d'or, et on le déposa, avec des trésors immenses, des Eksîr (élixirs) ou préparations aromatiques et conservatrices, et des vases d'or en nombre incroyable, dans une tombeau revêtu d'or. Des caractères mystiques furent dessinés et gravés sur ce tombeau pour en éloigner les insectes destructeurs et prévenir toute cause de dégradation et d'altération.

» Nakârech, fils de Nakrâoûch, succéda à son père, et comme lui, fut habile en science divinatoire. Ce fut Nakârech qui construisit le premier temple égyptien; et il y dressa les figures des sept planètes qu'il revêtit d'habits splendides. Il fit un voyage du côté de l'Ouest, alla jusqu'à l'Océan et éleva, sur le rivage, des colonnes sur lesquelles il plaça des idoles dont les yeux, pendant la nuit, brillaient comme des flambeaux. Il alla aussi au Soudan et fit bâtir, sur les bords du Nil, une construction en maçonnerie dans laquelle il pratiqua plusieurs portes ou écluses pour régler l'écoulement des eaux sur les campagnes adjacentes.

» Dans le Sahrâ ou Grand Désert au delà des Wâh ou Oasis de Thèbes, il fonda trois villes portées sur des colonnes et ayant des

murs ornés de merlons en pierres colorées et transparentes. Dans ces villes, il établit les dépôts écrits des sciences. Dans l'une de ces cités merveilleuses était une statue du soleil sous la figure d'un homme avec un corps d'oiseau tout en or et avec les deux yeux en topaze. Cette statue était assise sur un siége d'aimant et tenait à la main un papyrus écrit. »

Emblème pittoresque et magnifique de la science ! L'intelligence, représentée par la tête humaine, grandit l'homme, donne à son corps le prix de l'or, le fait planer comme l'oiseau au-dessus du vulgaire, l'élève du côté du ciel. Le siége sur lequel cet homme repose, est la puissance magnétique qui attire et attache autour de lui la foule attentive, curieuse, pour entendre les oracles dont sa main garde et tient le dépôt sacré, les tracés divins. Et le nom est : Le soleil vivificateur.

« Dans une autre des trois villes était une statue à tête humaine, à corps d'oiseau, ayant auprès d'elle une statue de femme en mercure solidifié, aux cheveux tombant en deux groupes de tresses. Cette femme avait sur la tête une étoile et portait dans les mains un miroir élevé à la hauteur de la figure. — Dans une de ces villes était encore une petite outre contenant sept espèces de liquides qui s'y conservaient et s'y maintenaient sans se mélanger, sans se confondre. — Dans une autre était une statue d'Hermès ou Mercure, les yeux fixés devant lui sur une table de nouchâder ou sel ammoniac, montée sur des pieds de Soufre Rouge (1), et portant, au milieu, un plat fait d'une gemme précieuse. Tout près était un vautour en émeraude avec des yeux de topaze, et devant lui était disposé un serpent bleu, en argent, dont la queue était roulée autour des pieds du vautour et dont la tête redressée et penchée en avant, semblait souffler son souffle de serpent sur le vautour. » Il y eut beaucoup d'autres merveilles encore, dont nous parlerons, s'il plaît à Dieu ! dans un autre travail, toutes merveilles qui subsistèrent jusqu'à l'époque du déluge.

» Nakârech régna 109 ans et laissà la souveraineté à son frère Mesraïm. Mesraïm eut pour successeur son intendant ou vicaire

(1) Le Soufre Rouge, selon les Arabes, est une substance perdue aujourd'hui. Du moment qu'on la retrouvera ou préparera par l'œuvre chimique, on fera de l'or à discrétion ; car le Soufre Rouge est la pierre philosophale.

royal, appelé Iikâm. Ce fut, dit-on, pendant le règne de ce prince, que le prophète Idrîs (Enoch) fut enlevé au ciel.

» Iikâm, dans la profondeur de sa science, prévit l'arrivée du déluge et pensa à se préparer un abri contre la submersion générale. Il envoya donc bâtir contre les monts de Koumr, par delà la ligne équatoriale, un palais en cuivre (bronze), et on y érigea quatre-vingts statues en cuivre, lesquelles versaient l'eau du Nil par la bouche et la rassemblaient ainsi en un cours qui venait ensuite se rendre en Égypte, à Oumsoûs. Iikâm alla visiter ce palais, le fit décorer avec la plus extraordinaire magnificence, l'enrichit de sculptures, de peintures, d'emblèmes stellaires, etc. Par une puissance magique inouïe, les flambeaux y brillaient sans cesse, sans cesse y étaient dressées des tables chargées de tous les mets les plus exquis et les plus recherchés, dans les vases de la plus étonnante beauté; et quoi que mangeassent les guerriers et toute la suite du prince, jamais ces nourritures ne diminuaient d'un fétu; on ne connaissait ni ne voyait qui préparait ces mets, qui les plaçait et renouvelait sans interruption sur les tables miraculeuses.

» Au centre de ce palais enchanté était un grand bassin dont l'eau était solidifiée à la surface; et au-dessous de cette glace on voyait les ondulations frémissantes et les légers balancements de l'eau restée liquide.

» Iikâm, satisfait de la magie de cette demeure, revint à Oumsoûs, choisit son fils Ariâk pour successeur, l'investit du souverain pouvoir, exprima ses dernières volontés, et partit pour le palais koumrique d'où il ne revint plus. C'est à cet Iikâm que les Coptes ou Égyptiens font remonter leur Djefr ou livre des annales du monde, pour le passé et aussi pour l'avenir, jusqu'à la consommation des siècles.

» A Ariâk, surnommé l'orphelin, succéda Loûdjîm, de la famille de Nakrâoûch, et surnommé le Héros, puis Kacîm, qui fit construire le premier mékiâs, puis Hoûçâl, dont le nom signifie serviteur de Vénus, puis Chamroûd, fils de Hoûçâl, puis Toûmîdoûn, fils de Bedrsân, puis Chériâk, fils de Toûmîdoûn, et dont le nom signifie aussi serviteur de Vénus. Ce fut sous le règne de Hoûçâl que Noé vint au monde. Ce prince fit creuser un passage par-dessous le lit du Nil. Chériâk saigna le fleuve par un grand canal qu'il dirigea dans les Wâh. Après ce dernier prince, régna

Chahloûk, son fils; par une canalisation régulière, il distribua dans tout le pays les eaux du Nil. Soûrîd, qui succéda à Chahloûk son père, construisit, trois cents ans avant le déluge, les deux grandes pyramides d'Égypte. Il fut déposé, après sa mort, dans l'une d'elles. Hoûdjîb, fils et successeur de Soûrîd, construisit les grandes pyramides de Dahchoûr. Après Hoûdjîb, régna son fils Menkâoûch, puis son petit-fils Afroûs, homme de débauche et de sang. Afroûs épousa trois cents femmes, mais il n'eut pas un seul enfant. Dieu qui préparait le déluge avait supprimé la fécondité des femmes, fermé leur sein à la conception. Et la mort déjà enlevait par masses les hommes et les animaux.

» Armâlinoûs succéda à Afroûs dont il était le kalife ou vicaire. Il fut empoisonné par une de ses femmes qui s'était éprise d'amour pour Farân, cousin d'Armâlînoûs et fils de Machoûr.

» Farân, homme de courage et de science gouvernementale, régna sur l'Égypte. Il n'avait pas encore vécu un grand nombre d'années, lorsque l'hiérophante Kalîmoûn vit descendre du ciel des oiseaux blancs criant à grande voix : « Que celui qui veut sauver ses jours aille trouver l'homme de l'arche. » C'était l'annonce de l'approche du déluge. Alors les Égyptiens se mirent à construire des souterrains revêtus de verre, dans lesquels ils enfermaient de l'air par des procédés particuliers.

» D'après certaines traditions, Farân, dont le nom paraît être l'origine de Firaoûn (Pharaon), fut un tyran plein d'audace et d'orgueil. Il s'appropriait injustement les biens, les femmes d'autrui... Il écrivit à El-Derchîl, fils de Lahouîl, à Babel (l'ancienne Babylonie), et conseilla à ce prince de tuer Noé. Farân méprisait les prêtres et les temples des Dieux. Sous son règne, l'Égypte tomba dans la souffrance, les productions de la terre manquèrent, la disette accabla le pays, conséquence malheureuse des travers et injustices de Farân, de ses penchants pour les jeux et les divertissements. La population toute entière se laissa séduire et entraîner par l'exemple de son souverain; le mal fut l'œuvre de tous contre tous.

» Lorsqu'approcha le déluge, lorsque les pluies inondaient, submergeaient, Farân, ivre, chancelant, sortit un jour de son souterrain de verre pour se réfugier aux pyramides. Mais le sol lui manquait, lui glissait sous le pied. Farân arrivait vers l'entrée des pyramides; le pied lui faillit; et Farân tomba, étourdi se roulant, et mourut.

» Du reste, les eaux diluviennes s'élevèrent jusqu'à la moitié de la hauteur des deux grandes pyramides.

» Tout périt. Ceux qui s'étaient réfugiés dans les souterrains ou hypogées vitrées, périrent de tristesse et de chagrin. »

XIV.

L'ÉGYPTE ET LE NIL APRÈS LE DÉLUGE. — REPEUPLEMENT DE L'ÉGYPTE. — PREMIERS PHARAONS POSTDILUVIENS. — CONSTRUCTIONS MERVEILLEUSES. — VOYAGE AUX SOURCES DU NIL.

» Après que Dieu eut submergé la terre, disent les récits arabes, le premier individu qui vint se fixer en Égypte fut Baïçar, fils de Ḥâm (Cham), fils de Noûḥ (Noé). Baïçar arriva dans la vallée du Nil avec trente hommes résolus, y compris ses fils Misr, Fâreḳ, Mâdj et Yâdj, tous les quatre ayant passé l'âge de puberté, tous mariés. Misr était l'aîné. Ce fut cette petite troupe qu'on appela la colonie des mâfeh, mot égyptien ou ḳopte qui signifie les *trente*.

» La colonie des trente, à son arrivée en Égypte, se fixa d'abord au pied du mont Moḳaṭṭam, et y creusa des cryptes pour abris. Plus tard, ils jetèrent les fondements de Menf ou Mounouf (Memphis). Ce fut la première ville bâtie dans la nouvelle Égypte, comme Oûmsoûs avait été la première bâtie dans l'Égypte antédiluvienne.

» Baïçar avait dans sa petite colonie l'hiérophante ou prêtre-devin Ḳalîmoûn, que Noé avait reçu dans l'arche. » Cette précaution des Arabes de sauver Ḳalîmôun, est prudemment imaginée. Il fallait bien garder un des Égyptiens primitifs qui fût capable de donner le mot des hiéroglyphes, des emblèmes, des écritures sculptées, des sciences mystérieuses établies avant la submersion générale.

« Ḳalîmoûn, que nous avons déjà nommé en parlant des vieux rois de la dynastie d'Oumsoûs, avait épousé une fille de Baïçar et en avait eu un fils qui fut nommé Misr ou Misraïm. Baïçar, après sa mort, fut inhumé à Deïr Abou Hermès ou Deir Hermès, à l'Ouest des pyramides.

» Misr ou Misraïm, fils de Baïçar, hérita de l'autorité souveraine, et c'est du nom de ce second prince postdiluvien que la vallée du Nil reçut une seconde fois le nom de Misr qu'elle porte encore aujourd'hui.

» Ḳalîmoûn expliqua au fils de Baïçar les telsem ou écritures et

figures talismaniques, magiques, hiéroglyphico-historiques tracées sur les monuments que les eaux n'avaient pas détruits, indiqua à ce prince les dépôts des trésors enfouis, et lui enseigna les sciences prédiluviennes de la primitive Égypte. Miśraïm bâtit des villes, distribua des canaux, planta des arbres, et fonda la ville de Dersân, aujourd'hui El-Ạrich. Il se maria à la fille d'un prêtre, et eut un fils qu'il appela Ḳiftîm ou Ḳibtîm ou Ḳibt. Plus tard, il fonda Raḳoûdeh (la Ρακοτι des Ḳoptes et des Grecs), sur l'emplacement où plus tard fut bâtie Alexandrie. Miśraïm ou Meśraïm n'adora point les idoles.

» D'après une tradition, Miśr, fils de Baïçar, était dans l'arche avec Noé, son bisaïeul. Et Noé demanda à Dieu de donner pour séjour à son petit-fils, la terre heureuse, la terre bénie, la mère des régions du monde, la rosée des hommes de foi, la terre dont le fleuve est le plus magnifique, le plus précieux, le plus beau des fleuves, de déposer pour ses petits-fils, sur cette terre fortunée, les plus riches bénédictions, de soumettre cette terre de bonheur à son cher Miśr et aux enfants de ses enfants, de la livrer à leur discrétion et de les y entourer de toute puissance. Miśr demanda au vieillard du déluge ce qu'était cette patrie où gisaient tant de prospérités, tant d'avenir; et le vieux Noé la décrivit à son petit-fils. Baïçar était déjà avancé en âge, il faiblissait déjà sous le poids des années. Miśr pressa son père et ses frères à partir pour l'Égypte; ils y arrivèrent.— C'est pour toutes ces raisons que l'Égypte reçut le nom de Miśr.

» Ḳibt ou Ḳoft, ou Ḳibtîm, qui était le plus jeune des fils de Miśr, obtint la royauté. Après que Miśr fut mort, ses quatre fils Achmoûn, Atrîb, Śâ et Ḳibt se rendirent de Memphis auprès des pyramides, et convinrent là, que celui d'entre eux qui serait vainqueur de ses frères, serait reconnu souverain. La lutte s'engagea en premier lieu entre Achmoûn et Atrîb; Achmoûn, vainqueur d'abord, fut ensuite vaincu par Śâ, et Śâ le fut ensuite par Ḳibt, qui alors fut proclamé roi et rentra en triomphe à Memphis. D'après les traditions, ce fut sous le règne de Ḳibt ou Ḳoft qu'eut lieu le belbéleh ou bâbélisme, c'est-à-dire la confusion des langues à Babel, et ce fut à Ḳibt que Dieu inspira, ou en d'autres termes, apprit par inspiration et *à priori*, la langue égyptienne ou ḳopte. »

Malgré les dénégations de plusieurs savants, Ḳibt pourrait bien avoir été l'origine de la dénomination d'où est venu notre mot *Égypte*, traduction du grec Αἴγυπτος. Au mot Ḳibt, en arabe, correspond notre

appellation Copte; et Copte ou Kopte, comme formé de Ḳibṫ, est de même source que Égypte. Cette étymologie n'est peut-être pas aussi éloignée qu'elle le paraît au premier aperçu. Les anciens Grecs qui voyagèrent en Égypte, s'entretinrent avec les prêtres ou sages miṡriens, de l'histoire, des généalogies et de la chronologie des rois de l'Égypte. Ces prêtres, en donnant aux Égyptiens le nom de Ḳibṫ, rattachaient la gloire de leur descendance à Ḳibṫ plutôt qu'à tout autre, parce que ce Ḳibṫ avait été le premier qui, depuis le déluge, avait cultivé avec enthousiasme les sciences divinatoires, les sciences magiques, avait, comme racontent les Arabes, employé les telsem ou emblèmes talismaniques, c'est-à-dire les figures et moyens mystérieux, mystiques, religieux et conservateurs, avait élevé des monuments, et s'était ainsi posé le père de l'Égypte monumentale, de l'Égypte dont les restes subsistent encore aujourd'hui et nous parlent dans leurs hiéroglyphes, leurs écritures, leurs temples, leurs tombeaux, leurs enveloppes funéraires, d'hommes et de choses qui vivaient il y a quelques trente à quarante siècles.

Du reste, le mot Ḳibṫ, passé dans l'arabe, est le même que les Grecs avaient phonétisé par leurs lettres γυπτ, qu'ils prononçaient *guibt*, et que les Latins ont écrit *Ægyptus*. Ḳibṫ, tracé en lettres arabes, et qu'en Égypte et en Syrie on prononce comme je le transcris ici en lettres françaises, se prononçait par les Arabes hédjâziens qui conquirent l'Égypte, par le son guibt, et c'est encore aujourd'hui la prononciation mekkoise, medinoise, hédjâzienne.

« Après Ḳibṫ, régnèrent Achmoûn, puis Atrib, puis Ṡâ, puis Tédârech ou Tédârès, fils de Ṡâ, puis Mâlik, fils de Tédârech, puis Ḳarbétâ, fils de Mâlik, puis Kelken, fils de Karbétâ.

» Mâlik, surnommé Boûdchîr ou Boudsîr, fit plusieurs œuvres et constructions ou figures imprégnées d'une force et puissance magique inouie. Entre autres choses ceci: les sables s'accumulaient en masses prodigieuses sur la litière occidentale des terres cultivées. Boûdchîr ordonna d'élever une statue en granit noir ou basalte, sur une base de même matière, faisant face à l'Occident ou désert lybique, et ayant sur l'épaule une couffe ou panier dans lequel était un époussetoir. On grava sur le visage, la poitrine et les bras de la statue des paroles mystérieuses. Par la vertu magique de cette combinaison, les sables disparurent, les vents les remportèrent du côté du désert, en arrière, et les laissèrent là amassés en monticules. »

Cette idée est la base de la pensée ingénieuse qu'a développée M. Fialin de Persigny, dans un travail plein d'intérêt, sous le titre de : *Destination et utilité permanente des pyramides d'Égypte et de Nubie contre les irruptions sablonneuses du désert* (Paris, 1845). Ainsi, l'idée d'opposer un barrage à l'inondation des sables, était restée vivante en Égypte parmi les Koptes dont les Musulmans la reçurent. Il n'y a nullement à soupçonner que les Arabes aient inventé cette donnée de haute science. M. Fialin de Persigny en la retrouvant *à priori*, ne s'imaginait guère qu'il ressuscitait une donnée scientifique qui existe dans les livres arabes. L'indication conservée par ces derniers est seulement une justification des raisons exposées par le livre français; et rien n'empêche que les pyramides, tout en servant de tombeaux, n'aient eu encore une autre destination. Nous ne pouvons, ici, que renvoyer au travail si curieux et si piquant de M. Fialin de Persigny.

Reprenons la suite de nos récits.

« Ce fut Boudchîr qui le premier, depuis le déluge, s'occupa de régulariser le cours du Nil, d'en réparer le lit dégradé par la submersion diluvienne, d'en encaisser les eaux en en dirigeant et tranchant nettement les rives. Il envoya Hermès, l'hiérophante, le sage, aux sources du fleuve sacré. Hermès arrivé aux monts ḳoumriques, érigea des statues de bronze sur les points d'où s'échappaient les eaux, symétrisa le grand lac Boteïḥah dans lequel ces eaux se rassemblaient d'abord, leur creusa une voie d'écoulement aux endroits où elles s'épanchaient trop largement et retardaient leur marche. Il répara l'ancien palais bâti par Îḳâm avant le déluge, et les quatre-vingts statues qui rejetaient l'eau par la bouche. Il les mit en communication par des arceaux d'aqueducs, établit un système raisonné de conduites pour l'écoulement, creusa des canaux pour le passage réglé des eaux sous les monts de Ḳoumr, et pour la distribution de ces eaux dans les différentes voies de dépenses qu'elles devaient suivre.

» Dans le trajet de ces voies, des *arrêts* ou barrages placés à distances mesurées, à espaces d'un nombre fixé de coudées, faisaient office d'écluses et ne laissaient écouler que les masses d'eau voulues. Par ses intelligentes combinaisons, par l'adresse avec laquelle il ordonna et régla le système de départ des eaux, depuis les quatre-vingts statues, Hermès soumit à une loi salutaire les dépenses de ces eaux pour l'inondation favorable et l'arrosement de l'Égypte, pour

la fertilisation des terres, et l'abondance des produits. Il systématisa ses idées de manière à avoir le plus souvent la crue la plus heureuse, c'est-à-dire 18 coudées de trente-deux doigts chacune. Le lac était aussi calculé dans la hauteur de ses bords pour obtenir ce résultat. De plus, afin de prévenir toute surabondance dangereuse, Hermès pratiqua, à droite et à gauche, des voies de décharge qui recevaient l'excédant des eaux et les conduisaient se perdre dans les sables et dans les plaines inhabitées et incultes, au sud des plaines transéquatoriales. Sans toutes ces précautions et cet agencement de circonstances, les eaux du Nil auraient par trop souvent submergé et ruiné les pays dans lesquels elles voyageaient.

» Après Boûdchîr régna Arkalîmoûn, son fils, puis, Adîm, fils de Kiftîm. Adîm fut le premier qui condamna au gibet, en Égypte. La royauté passa ensuite au fils d'Adîm, Chadât qui, peu après, bâtit les pyramides de Dahchoûr. C'est de son règne que date la fondation de la ville de Koûs. Menkâoûch ou Menkâouich succéda à Chadât, son père. Menkâoûch obligea les Égyptiens à s'occuper d'alchimie; et les travaux alchimiques ne cessaient ni jour ni nuit; aussi, il se trouva bientôt maître d'immenses richesses, de pierres précieuses de toutes espèces. Ce fut lui qui fonda Aîn Chems (Œil du Soleil) ou Héliopolis. Ensuite régnèrent Adîm fils de Menkâoûch, puis Mâoûch frère d'Adîm, puis Hermês ou Hermès fils de Mâoûch. »

Nous ne donnerons pas ici la série des rois de l'ancienne Égypte, telle que la présente Makrîzî. Nous aurons, dans un autre travail, occasion de la compléter. Nous indiquerons seulement qu'il y eut quelques reines telles que Noûbîeh, la prêtresse, Hoûrîeh, fille de Toûtîs, laquelle, pour débarrasser des cruautés de son père l'Égypte et les Égyptiens, l'empoisonna; puis régna Zâlkâ, la vierge ou la célibataire, cousine de Hoûrîeh et fille de Mâmoûm. A cette époque, il est question de rois d'origine étrangère, d'origine amalécite, dit Makrîzî. Il me paraît certain que ce titre indique les rois pasteurs; et, chose remarquable, les récits arabes racontent que « ce furent les Pharaons proprement dits, lesquels furent au nombre de sept, dont le premier est Toûtîs, le pharaon d'Abraham. Et Pharaon signifie massacreur, qui fait périr grand nombre de gens. »

« Zâlkâ ou Dâlîkah donna aux Égyptiens de belles espérances; la supériorité de son intelligence en était la garantie. Elle entoura

d'honneurs et de considération les prêtres des dieux, les sages, les gens des sciences magiques; elle répara les temples ... Ceux des Égyptiens, qui refusèrent de reconnaitre l'autorité de Zâlkâ, se retirèrent dans la ville d'Atrîb, et se donnèrent pour roi Eymen, un des descendants d'Atrîb fils de Miśr. Eymen prit les armes; il fut vaincu, s'enfuit en Syrie, et là appela à son aide un roi amalécite, Walîd fils de Doûma'. Zâlkâ se mit à la tête d'une armée, marcha à l'ennemi, le rencontra à El-Arîch, livra bataille. Le carnage fut horrible. Zâlkâ fut forcée de prendre la fuite et se retira à Memphis; elle fut poursuivie par l'ennemi, et se retira au Śaîd. Elle vint à Achmoûnein. La guerre se continua; Eymen et ses Amalécites furent forcés d'abandonner Memphis, et passèrent dans le Ḥaûf ou Delta où ils se retranchèrent. Ainsi l'Égypte fut partagée entre deux autorités rivales. Zâlkâ recommença la guerre, la conduisit avec vigueur pendant trois mois, et finit par être vaincue. Elle s'enfuit à Ḳoûś; Eymen la poursuivit; lorsqu'elle se vit sur le point de tomber au pouvoir de son ennemi, elle s'empoisonna.

» Eymen ne gouverna pas longtemps. Il se vengea ou se défit de tous ceux qui avaient combattu contre lui.... Ce fut alors que l'amalécite El-Walid, fils de Doûma', chercha à s'emparer de l'Égypte, réussit dans son entreprise et s'établit roi. Les Koptes le nomment Nahrâoûch. Après lui régna son fils Raïiân, que les Koptes appellent Tamrâoûch. D'autres le nomment Barḳaw. Raïiân fut le beau Pharaon, le Pharaon de Joseph, le troisième des pharaons proprement dits. Il laissa le souverain pouvoir à son fils Darîmous ou Dâram qui, à son tour, eût pour successeur son fils Maâdious, appelé aussi Ma'dân et Maâzabous. Puis régnèrent encore, de père en fils : Aksâmès ou Kaçâmès le sixième Pharaon, puis Lâtis. Puis vient un Pharaon intrus, fils de Ḳaûmès, Ẓalmâ, le Pharaon de Moïse; puis arriva la submersion des armées égyptiennes dans la mer Rouge, puis le règne de la vieille Dalloûkah. »

Reprenons d'un peu plus haut. Nous avons à suivre les voyages d'El-Walîd et de Raïiân son fils.

XV.

VOYAGE DU PHARAON EL-WALÎD, FILS DE DOÛMA', AUX SOURCES DU NIL. — VOYAGE DE RAÏIÂN, FILS D'EL-WALÎD.

« C'est d'El-Walîd ou Nahrâoûch que date la domination de la dynastie des premiers Pharaons amalécites.

» Quelque temps après son installation au pouvoir souverain, El-Walîd résolut d'aller visiter les sources du Nil et les populations qui habitaient les contrées du Sud. Le Pharaon se prépara à ce voyage pendant trois ans. Il confia le gouvernement de l'Égypte à Qûn, kâïd supérieur ou général en chef des milices, et partit à la tête d'une armée considérable.

» El-Walîd ruina et dépeupla les contrées qu'il trouva d'abord devant lui... Il pénétra dans le Soudan, le traversa, arriva au grand lac où se rassemblent les sources du Nil après leur sortie des monts koumriques; de là, il continua jusqu'à la statue du soleil, puis jusqu'aux Monts de Koumr; il explora les différents points par lesquels le Nil s'en dégage et forme d'abord des courants distincts pour se ramasser ensuite dans deux grands lacs.

» El-Walîd visita le palais aux quatre-vingts statues, les travaux exécutés par Hermès l'ancien, c'est-à-dire, l'Hermès de Mâlik Boûdchîr. L'Amalécite poursuivit sa route, et après un temps considérable il déboucha sur la terre d'or. Là, il trouva l'or poussant en manière de végétaux, en tiges comme des plantes. Il aborda l'extrémité des espaces au delà desquels est une vaste coupole en émeraude d'où jaillissent les Quatre Fleuves, le Sihoûn, le Djihoûn, l'Euphrate et le Nil, lesquels se ramifient, là, d'abord en soixante-douze courants, nombre des langues primitives qui furent parlées sur la terre. Et les Quatre Fleuves, avant d'arriver sur l'Océan des Ténèbres, ont leurs eaux plus douces que le miel plus parfumées et plus suaves que le camphre. »

La majorité des traditionnistes n'admet point que Nahrâoûch ou El-Walîd ait franchi l'Océan des Ténèbres ou Mer de bitume et de poix. La tradition la plus accréditée, la plus générale, rapporte que Nahrâoûch ne passa point les Monts de Koumr. Elle dit :

« El-Walîd arrivé aux montagnes koumriques, voulut en franchir

les sommets et voir ce qui se trouvait par de là cette chaîne aux gigantesques rochers, aux têtes si hautement lancées dans les plages aériennes, aux crêtes montées si loin dans les flots mouvants de l'atmosphère. Le Pharaon réussit, à force de fatigue, à force de peine, à gravir les étages, les abruptes assises des rocs. Il se hissa si haut que sa tête domina dans une des déchirures des monts. Et de là, il plongea son œil curieux dans des espaces inaperçus jusqu'alors, où nul regard encore ne s'était élancé. Et l'œil de l'Amalécite vit les immensités de l'Océan des Ténèbres, vaste et incommensurable mer toute noire, Océan de poix fétide et puante, Océan de nausées, devant lequel tout cœur bondit et a défaillance. Le roi surmonta les hauts-de-cœur; et sur cette surface sombre et demi-solide, presque immobile, il vit le Nil s'avancer et conduire ses eaux en veines ou minces ruisseaux, vers le pied des rocs ḳoumriques.

» Quand le Pharaon fut arrivé vers un des plus bas sommets des Ḳoumr, les noirs espaces poisseux lui exhalèrent de dégoûtantes et intolérables émanations, des miasmes d'une exécrable fétidité; et plusieurs de ceux qui accompagnaient le roi curieux en moururent, étouffés, suffoqués, étranglés. Le prince lui-même ne tarda pas à se sentir étourdi; de certains frissons lui traversaient le crâne, il lui semblait que des pointes d'aiguilles lui labouraient les surfaces olfactives et allaient jusqu'à titiller le cerveau. Il fallut se hâter de descendre.

» Sur les hauteurs ḳoumriques, El-Walîd et ses compagnons n'aperçurent plus ni le soleil ni la lune. Ils ne voyaient qu'une lumière rouge de crépuscule.

» El-Walîd mit quarante ans à faire son voyage.

» Sept ans après le départ de son souverain, Qûn résolut de s'établir en maître absolu. Il se proclama roi, et il inaugura en quelque sorte sa royauté par l'abus du pouvoir, prenant de gré ou de force les filles des Grands de l'Égypte, pour en faire ses femmes ou ses concubines, extorquant et confisquant les biens de quiconque lui portait ombrage, mettant à mort quiconque lui déplaisait ou l'inquiétait. Mais, d'autre part, s'appuyant sur les prêtres, il sut se les attacher par ses largesses, les séduire par sa déférence, les éblouir par ses dehors de piété, par ses libéralités pour l'entretien et l'embellissement des temples.

» Une nuit, Qûn vit en songe El-Walîd qui lui dit: « Tu t'es fait

roi, de ta propre autorité; tu n'ignores pas que pour cet acte de lèse-majesté tu mérites la mort. De plus, tu as enlevé les filles des Grands de l'État, et tu t'es acquis des richesses considérables par des voies iniques. » Puis, El-Walid demanda un vase immense, le remplit d'huile et le mit sur un grand feu. Ensuite, le Pharaon dépouilla Qûn de ses vêtements et se prépara à le jeter dans l'huile bouillante. Mais voilà que soudain arrive un aigle qui emporte Qûn, plane avec lui dans les airs, et va le poser sur la crête déchiquetée d'un roc. Qûn abandonné par les serres de l'aigle, roule du sommet du roc dans un affreux barathre et tombe dans une fange infecte. Qûn effrayé se réveille en sursaut; se lève à la hâte et s'empresse de raconter sa vision aux prêtres-devins.

« Voici le moyen, lui dirent-ils, d'échapper au danger que tu as à craindre : nous te ferons un aigle, et tu l'adoreras; l'aigle t'a sauvé dans ta vision, l'aigle te sauvera encore en réalité.

» — Je me rappelle parfaitement, reprit Qûn, que l'aigle m'a dit : « Ressouviens-toi du service que je viens de te rendre; garde-toi de l'oublier jamais. »

» Qûn fit immédiatement fabriquer un aigle d'or, lui enchâssa, en guise d'yeux, deux gemmes précieuses, et lui suspendit, en baudrier sur les côtés, deux parures de pierreries. Ensuite, on édifia un temple magnifique à l'Aigle sauveur, et on en plaça respectueusement l'image sous une brillante tenture en voiles de soie. Lorsque le nouveau Dieu fut intrônisé, on consacra sa demeure, on brûla des parfums, et on immola des victimes jusqu'à ce que cet aigle divinisé fît entendre sa voix et parlât à ses adorateurs.

» Qûn appela le peuple au culte de ce Sauveur, et la foule se pressa dans le temple.

» Après cela, Qûn rassembla ses courtisans intimes et les envoya du côté du sud-ouest à la recherche d'un territoire fertile et pittoresque, mais difficile à aborder, et protégé par des hauteurs âpres et pierreuses. Le lieu choisi était près de l'emplacement qu'occupa plus tard le Faïioûm, quand Joseph, par ses travaux gigantesques, transforma en plaines cultivées, riches, fécondes, ces plaines qui n'étaient, avant lui, qu'un déversoir naturel, une décharge pour les eaux surabondantes du Nil.

» Les envoyés avaient exploré le pays pendant un mois avant de trouver à fixer leur choix.

» Oûn fit partir de Memphis mille hommes de troupes, sept cents prêtres ou devins-magiciens, et tout ce qu'il put rassembler d'ouvriers de toutes espèces, d'ingénieurs, de maçons, de tailleurs de pierres, etc., et des chariots transportèrent les instruments de travail et les vivres. La route que suivirent ces transports se voit encore dans le désert au delà des pyramides.

» Dès que tous les matériaux de constructions furent prêts à être employés, on traça le plan d'une ville sur une enceinte de deux lieues de long sur deux lieues de large... et on bâtit...

» Au centre de la ville, qui fut nommée la ville d'Okâb, ou ville de l'Aigle; on creusa un puits au-dessus duquel on dressa une statue de porc en bronze posée sur un socle en bronze. Le grouin du dieu fut tourné du côté de l'orient, vis-à-vis le point par lequel la planète de Saturne, à son apogée, a toujours une influence favorable. L'inauguration du dieu-pourceau fut consacrée par l'immolation d'un porc. Avec une partie du sang de la victime, on frotta la face de l'idole *suine*, et on parfuma toute l'idole en brûlant une partie des soies de l'holocauste. Ensuite, avec le reste du sang et des soies, et avec une portion des os, des chairs et du fiel, on remplit le ventre de la divinité. Le reste de la bile lui fut versé dans les oreilles. Les autres reliefs de la victime furent brûlés, et les cendres en furent déposées dans une canope en cuivre qu'on plaça devant l'idole. Enfin, on grava sur le corps du dieu, les caractères talismaniques et magiques propres à attirer et conserver la faveur et la bienveillance de Saturne.

» Du fond du puits on ouvrit quatre galeries souterraines qui furent conduites jusque vers les remparts de la ville et qui se terminèrent par quatre ouvertures ou ventilateurs. Ces quatre issues aboutissaient chacune sous une haute coupole appuyée sur le rempart même. On traça les grandes rues; on les dirigea vers les portes et on divisa les quartiers. Autour de chaque coupole furent érigées des statues équestres dont les cavaliers, armés de hastes, avaient la face tournée et fixée sur les portes de la ville.

» Les grandes constructions et les remparts furent bâtis par couches alternées de pierres noires, puis de pierres rouges, puis de pierres jaunes, de pierres vertes, et enfin de pierres blanches transparentes qui couronnèrent les murs. Chaque pierre fut unie et liée aux autres pierres qui la touchaient, au moyen de plomb fondu coulé

dans leurs intervalles; à leur centre, ces pierres étaient clouées par des barres de fer qui les traversaient.

» La citadelle de la ville d'Okâb fut élevée à 60 coudées de haut sur une longueur de 20 coudées. Au-dessus de chaque porte fut placé un grand aigle creux, à ailes déployées, et en cuivre jaune mêlé d'autres métaux. Au sommet de chaque pan de muraille fut dressé une statue de cavalier armé d'une lance et la face tournée sur l'extérieur de la ville.

» Un canal amenait l'eau vers la porte de l'Est et la conduisait ensuite, vers la porte de l'Ouest, dans un réservoir d'où elle s'écoulait dans des citernes. Un second canal arrivant du côté du Midi avait la même fonction du Sud au Nord. Des ponts furent jetés sur ces canaux pour la circulation des hommes et des transports.

» Au dieu-aigle on immolait en sacrifices des aigles mâles; et pendant la cérémonie, on laissait arriver l'air dans la bouche des autres statues, qui alors poussaient des cris effrayants. Le temple du dieu était carré, et sur chaque face était figuré un des dieux infernaux. L'idole dressée sur un haut piédestal à chapiteau pivotant devait se tourner, par quatre fois dans l'année, du côté des quatre points cardinaux.

» Lorsque tout fut achevé, Qûn se transporta dans sa nouvelle ville avec toutes ses richesses et les trésors des rois, avec les statues des dieux, avec des prêtres, avec des armes, avec les poudres d'argent, les préparations médicinales, avec les hiérophantes, les grands pontifes, les devins, avec des artisans et des marchands. Il assigna et distribua les quartiers à chaque classe de citoyens; les prolétaires et les cultivateurs, il les plaça dans les faubourgs. Aux environs de la ville furent plantés des arbres de toute espèce, et plus loin furent les plaines destinées à la culture des grains.

» Toutes ces dispositions avaient pour but de présenter un point de défense, un asile, qui pût servir d'abri et de protection contre la colère et la vengeance d'El-Walid. Pour plus de sûreté, des génies, établis comme gardes, empêchaient tout étranger de pénétrer dans la ville.

» Okâb était à trois jours de Memphis. Qûn allait souvent de l'une à l'autre de ces deux villes, et y séjournait alternativement. Il avait fixé quatre fêtes qui correspondaient aux quatre époques auxquelles le dieu-aigle se tournait vers un des quatre points cardinaux.

» Qûn jouissait tranquillement de l'autorité souveraine. Mais voilà que tout à coup on lui remit un ordre de la part d'El-Walîd qui lui enjoignait de faire transporter en Éthiopie des vivres pour l'armée. Qûn obéit. Toutefois il emmena à Qkâb sa famille, toutes ses femmes, ses proches et tous les Grands qui composaient sa suite. A la nouvelle de l'approche d'El-Walîd, il s'enferma dans sa ville et se prépara à se défendre.

» El-Walîd rentra en Égypte. Indigné de la conduite de Qûn, il se disposa à envoyer une armée contre ce ministre rebelle. Mais il lui écrivit d'abord, et lui ordonna de se rendre à Memphis. Qûn répondit :

« Le roi n'a pas de crime à me reprocher. Je ne lui ai fait aucun tort; je ne me suis point élevé contre lui, je n'ai point deshonoré son nom, je reste toujours son esclave. Je me suis établi où je suis, comme une sentinelle avancée, comme un bouclier en avant contre les ennemis qui peuvent lui venir du Marreb (Magreb). Je ne suis pas allé me présenter au roi; je crains sa colère, mais je le prie de me confirmer dans ma puissance actuelle, de me considérer comme gouverneur d'une de ses provinces; je lui payerai redevance et je lui enverrai les présents dûs à sa Majesté. »

» Cette réponse fut portée et remise avec de riches cadeaux. El-Walîd se calma et laissa Qûn gouverner à Qkâb.

» El-Walîd avait été quarante ans à faire son voyage. Rentré en Égypte, il régna en despote; il traita ses sujets en esclaves et les soumit aux plus vils travaux. Il violait ou égorgeait les femmes, confisquait les biens. Il vécut ainsi pendant cent vingt ans. Un jour, à la chasse, son cheval le jeta dans un fossé, le tua, et débarrassa ainsi l'Égypte. Après El-Walîd, le souverain pouvoir passa aux mains de son fils, Raïiân, qui fut le Pharaon de Joseph.

» Raïiân était beau, bien fait, plein d'intelligence et d'énergie; il se concilia l'amour et le respect de ses sujets. A son avénement au trône il distribua aux Grands et au peuple des sommes immenses et accorda une immunité d'impôts pour trois ans.

» Il se choisit pour représentant et premier ministre, un personnage de sa famille appelé Fouîfîr (Putiphar), auquel il confia le maniement de toutes les affaires de l'État. Puis Raïiân s'enferma dans son palais, goûta de tous les plaisirs, s'enivra de toutes les délices de la vie; il ne paraissait plus aux yeux de ses sujets. Il se fit construire

trois cents soixante-cinq lieux de plaisance, et chaque jour il se transportait dans l'un d'eux. Il avait des appartements à parois de verres colorés, séjours fantastiques, entourés d'eaux courantes et fourmillantes de poissons, enfermées dans des rives de verres aux mille couleurs et étincelants comme le plus pur cristal. Lorsque le soleil y laissait tomber ses flots de rayons, ces bords cristallins reflétaient d'innombrables faisceaux d'une éblouissante lumière qui se croisaient et tremblottaient sous mille formes capricieuses, fugitives, indescriptibles.

» Les rois des contrées voisines de l'Égypte, surent bientôt que Raïiân, tout occupé de vivre une douce vie de plaisirs et de voluptés, abandonnait le soin des affaires de l'État aux mains de Fouîfir. Un roi des Amalécites, Abou Ḳâboûs Âken, fils de Ḥamoûm, arriva à la tête d'une armée sur les frontières de l'Égypte. Fouîfir fit partir à la rencontre de l'ennemi, un de ses généraux appelé Bariânis. Après trois ans de guerre, de lutte acharnée, les Égyptiens furent vaincus, mis en déroute complète, et Bariânis fut tué dans une bataille. Les Amalécites triomphants ravageaient les provinces...... Les Égyptiens allèrent supplier leur roi de les délivrer de leurs ennemis.

» Raïiân parut; il fit la revue de ses troupes et se mit en campagne avec une armée de six cent mille combattants. Il rencontra les Amalécites au delà du Ḥaûf ou Delta. Il livra bataille, vainquit les Amalécites, les poursuivit jusqu'en Syrie, et répandit de tous côtés la terreur et la désolation, le pillage et la flamme. Il porta ainsi sa course victorieuse jusqu'à Maûcil (Moussoul).

» A son retour en Égypte, il leva un nouveau corps d'armée et se remit en expédition avec sept cent mille hommes. Il tomba sur les États riverains du nord de l'Afrique, sur les contrées habitées par les Berbères, et parcourut tout le pays en vainqueur. Il équipa une flotte dont il donna le commandement à un de ses chefs militaires. La flotte partit de Raḳoûdeh (aujourd'hui Alexandrie), s'empara des îles des Béni Yâfit (ou descendants de Japhet), et les dévasta.

» Raïiân, de son côté, traversa l'ancienne Africa, le territoire où plus tard domina la puissance de Carthage, en rendit tributaires les populations, et les frappa d'impôts passagers qu'il emporta. Il poussa ses conquêtes jusqu'aux rivages devant lesquels la Mer Verte se jette dans la Méditerranée; c'est le Rivage des Statues. Raïiân en fit

ériger une sur laquelle il figura emblématiquement (c'est-à-dire hiéroglyphiquement) son nom, et l'époque de sa conquête. »

Ce singulier passage de notre raconteur fait allusion à l'ancienne contrée habitée par les Atlantides, par les Guanches, et dans laquelle on a découvert des hypogées, des momies, en un mot des restes antiques qui rappellent une civilisation sœur de la civilisation de l'Égypte pharaonienne.

« Raïiân passa sur l'autre grand continent, descendit en Espagne, en vainquit le roi après quelques jours de combats, et lui accorda ensuite la paix. Le roi espagnol dut payer une somme considérable à son vainqueur, et, de plus, s'engagea à prendre fait et cause contre tout ennemi qui des côtes du Maṛreb, s'aviserait ou tenterait de marcher contre l'Égypte.

» Le Pharaon quitta l'Espagne et repassant sur les terres africaines, se dirigea du côté du sud-est et soumit toutes les populations ou peuplades qu'il rencontra. Puis il tourna droit au sud et plongea dans le centre de l'Afrique. Il dépêcha un de ses officiers au roi d'une ville située sur le rivage de la Mer Ténébreuse et Sombre (ou Océan). Le roi vint au-devant de l'envoyé égyptien; et celui-ci vanta la puissance et les conquêtes de Raïiân. — « Je n'ai jamais entendu parler de Raïiân, » dit le roi noir.

» Ensuite l'officier demanda à sa Majesté noire si jamais personne avait navigué sur la mer qu'il avait devant la ville. » — « Jamais, dit le roi. Cette mer est impraticable. Qui s'y aventurerait, s'enfoncerait dans des espaces obscurs, ténébreux, dans une nuit sans fin et sans lueur. » Raïiân s'avança du côté de la ville, et le roi noir fit porter au Pharaon des présents, des fruits de différentes espèces, surtout des bananes, et une pierre noire qui, lorsqu'on la plongeait dans l'eau, devenait blanche.

» Raïiân continua sa route vers le Sud et pénétra dans le Soudan, jusque dans le royaume des Demdem anthropophages. Là, l'Égyptien fut arrêté par une armée d'hommes entièrement nus. Il les combattit, et les mit en déroute. De là, il passa sur la Mer des Ténèbres. Mais plongé bientôt dans d'épais et noirs brouillards, il fut forcé de rétrograder. Prenant alors sa direction du côté du N.-E., il arriva à une statue colossale en pierre rose, et dont le geste de la main lui disait: « Retourne chez toi. » Et sur la poitrine, l'idole portait tracé : « Au delà de moi, il n'y a plus âme qui vive. »

» Le Pharaon résolut ensuite d'aller à la ville de Cuivre, mais il ne put accomplir son dessein... Il prit du côté de la Vallée des Ténèbres et y pénétra. Là, les Égyptiens entendaient un bruissement de voix, un retentissement extraordinaire de paroles, des susurrations incessantes comme des bruits modérés de conversations, résonnant par milliers, des mouvements d'êtres vivants d'une vie toute remuante, des chuchotements incompréhensibles, une rumeur à vibrations indéfinies; et tout cela voltigeait et bourdonnait dans le vague de l'obscurité. Mais les gens du Pharaon ne voyaient que les ténèbres, n'entendaient que des bruits qui se mêlaient en une confusion de sons indéchiffrables, indistincts; on n'apercevait être que ce soit, tant il faisait sombre et noir.

» Ensuite Raïiân se transporta à la Vallée des Sables. Dans le sein de la vallée, il rencontra des statues sur lesquelles étaient tracés des noms de rois. Il en érigea une aussi, sur laquelle il grava son nom. Le sol de la vallée était de sable ferme. Le Pharaon franchit cet espace sablonneux et déboucha sur les déserts désolés qui aboutissent à la mer Ténébreuse. Sur la limite, il entendit des troupeaux de bêtes sauvages hurler et rugir; il jugea qu'il lui était impossible d'aller plus loin. Il repassa donc la Vallée des Sables et traversa la Vallée des Scorpions. Là il perdit nombre de ses soldats, et lui et les siens avaient assez à faire d'exorciser, de conjurer, par voie de magie, les troupes avides, menaçantes, assaillantes des scorpions.

» Enfin il se dirigea vers la cité des Sages, appelée Kind. A l'approche des Égyptiens les habitants de Kind s'enfuirent sur la montagne. Raïiân demeura quelques jours dans la ville, mais l'armée du Pharaon faillit y périr de soif.

» Un homme des plus sages d'entre les sages habitants de Kind, descendit de la montagne et vint se présenter au monarque égyptien. Le vénérable sage était tout velu; ses poils lui habillaient la peau du haut jusques en bas.

« Ou vas-tu, insensé, dont les jours sont trop longs, dont la fortune est trop grande? dit le Sage au Pharaon. Tu te fatigues et tu fatigues tes soldats. N'as-tu pas assez de tout ce que tu possèdes? Que ne t'abandonnes-tu à la bonté de ton Créateur? Que ne jouis-tu du repos, et que ne laisses-tu finir la fatigue et la peine de ces illiers d'hommes que tu traînes avec toi? »

Le roi demeura stupéfait de ces réflexions. Puis, un moment après :

« Homme, dit-il, où y a-t-il de l'eau ? »

Le Sage le lui indiqua.

« Mais, dit ensuite Raïiân à l'étranger, où donc est votre retraite ?

— » Notre retraite est en lieu où nul n'arrive, et où nul n'est arrivé avant toi.

— » Et de quoi vivez-vous ?

— » De quelques racines seulement.

— » D'où buvez-vous ?

— » Des pluies du ciel, et de l'eau des neiges.

— » Et pourquoi vous êtes-vous enfuis à notre approche ?

— » Par répugnance. Nous ne voulons pas de votre contact, de votre société. Ce n'est pas que nous vous craignions ; non, nous ne vous craignons pas ; bien loin de là ! car nous n'avons rien que nous pensions soustraire à votre convoitise, à votre cupidité.

— » Mais... Mais comment vous garantissez-vous des ardeurs du soleil ?

— » Nous avons pour abris, des cavernes sous ces montagnes que tu vois là-bas.

— » Vous plairait-il que je vous laissasse quelque richesse ?

— » Ceux qui aiment les plaisirs, les futilités, ont besoin de richesse ; nous, nous ne saurions qu'en faire. Nous n'en avons pas besoin. Ce que nous avons nous suffit... Des richesses ! Tu nous offres de tes richesses ! Mais si nous te montrions ce que nous en possédons, nous, de richesses, tu estimerais comme rien ce que tu en as.

— » Fais-moi donc voir un échantillon de vos si grands trésors.

— » Volontiers.

» Et le Sage velu emmena Raïiân avec quelques-uns de ses Égyptiens, au pied de la montagne où s'étaient retirés les Kindiens. Et voilà que cette montagne bornait une plaine où l'or en tiges végétait et poussait comme les herbes des champs. Montra encore le Sage à ses hôtes une magnifique vallée dont les bords étaient couverts d'émeraudes et de turquoises et de saphirs jetés là comme des pierres sans valeur aucune. Raïiân en fit prendre quelques-unes des plus grosses, par ceux de ses gens qui l'accompagnaient.

» Puis le Sage vit les hommes du roi adresser leurs prières à une

petite statuette qu'ils avaient avec eux. Soudain le Kindien les invita à sortir immédiatement de son pays, leur reprocha leur idolâtrie, et leur exposa les tristes conséquences de leur aveuglement.

» On se dit adieu, et la troupe égyptienne s'éloigna et retourna sur ses pas.

» Puis Raïiân partit avec son armée; et, chemin faisant, il soumit les populations, frappa des impôts, enleva des prisonniers... Arrivé en Nubie, il la subjugua. A Donkolah, il érigea une statue sur laquelle il fit tracer son nom, ses voyages, et ses conquêtes... Enfin il reprit la route de Memphis. Et de toutes parts le peuple accourait sur les pas du Pharaon; dans les villes, les bourgades, les villages on célébrait et répétait ses hauts faits, on exaltait la gloire de ses courses triomphales; on se pressait en foule au-devant de lui, on l'entourait d'ovations, on brûlait des aromates.

» Quand il approcha de Memphis, les habitants de la ville, avec l'Aziz, ou représentant de la royauté, accoururent au-devant du Pharaon vainqueur, et on parfumait sa route des parfums les plus recherchés. Ensuite on célébra des fêtes dans le palais, et la foule enthousiasmée y passa plusieurs jours en joies et en festins.

» Après cela, Raïiân fit la revue et le dénombrement de ses troupes. Il avait perdu soixante-dix mille hommes; mais il avait ramené plus de cinquante mille prisonniers. Il avait été absent pendant onze ans.

» La gloire d'une semblable expédition inspira à tous les rois des États voisins le respect et la crainte. Raïiân s'occupa dès lors, avec activité, de l'embellissement et des intérêts de son pays. Il construisit des places fortes, des palais, des digues, répara les travaux de canalisation et de distribution des eaux sur les terres. Le succès de tant de soins accrut la prospérité de l'Égypte et par suite enrichit le trésor d'un revenu de 100,000,000 de dinâr ou deniers d'or. »

XVI.

RÉFLEXIONS.

Quel immense voyage ! quel immense périple ! Nul vainqueur, nul roi au monde n'en accomplit de pareil : partir de Memphis, descendre en Barbarie, courir le nord de l'Afrique, entrer en Espagne, repasser en Afrique, traverser du nord au sud jusque par delà le

Soudan, revenir sur l'est et atteindre la Nubie pour rentrer en Égypte. Quel que puisse être le vrai ou le faux du récit, il y a là un mythe, une allégorie, un enseignement, un emblème philosophique. L'antiquité regorge de paraboles ou allusions significatives, et, comme dit l'expression arabe, pleines de moëlle. Ici, c'est une leçon où, dirait un musulman, le sens perle en perles superbes, brille en jets de lumière étoilés, coupe l'air en étoiles filantes, brille comme les pleïades dans un superbe ciel bleu.

Et remarquons d'abord quel est le prince qui fournit cette immense course. Beau, intelligent, hardi, résolu, persévérant, infatigable; il est dans les légendes arabes le héros par excellence. Et puis, après avoir abattu, chassé les ennemis de l'Égypte, ce pharaon, avec ses sept cents mille hommes, s'avance comme une mer pour inonder et ravager les populations septentrionales de l'Afrique, fait un pas sur l'extrémité du territoire de l'Europe où il s'amuse un moment à soumettre un roi, puis il part à travers les régions africaines, demande, questionne, et, brutalisant les hordes sauvages qu'il rencontre devant lui, cherchant de l'inconnu, du nouveau, jusqu'au milieu des *ténèbres*, entendant bruire dans l'obscurité des voix comme des voix d'hommes et d'un monde qu'il voudrait apercevoir et qui cependant ne lui sera pas révélé, il ne s'arrête que quelques instants, il marche, il avance, il poursuit... et il arrive à la cité des sages, la cité de la sagesse. Retraite merveilleuse, mais simple, société acculée jusqu'au delà du monde habité, sur la limite de cette *Mer des ténèbres*, sur le bord de l'espace infranchi et mystérieux qui séparait le monde d'alors du séjour de la science, du bonheur paradisien de cette vieille époque.

Image pittoresque! mythe ingénieux! La science alors, c'est-à-dire l'ange ou le souffle de Dieu, la parole envoyée du ciel et semée ici-bas, n'était pas encore entrée sur les terres habitées de notre planète. La cité de Kind avait à peine été aperçue par quelques hommes à la puissante volonté; les sages qui étaient les citoyens de cette ville dressée jusqu'au delà du monde connu, avaient une montagne, des vallées, des cavernes, où ils couraient se réfugier et se cacher quand le bruit des armes et les cris de la guerre retentissaient. Car la science aime et réclame la paix. C'est par la paix *aux hommes de bonne volonté* qu'elle voit croître l'or et lui donne l'engrais par quoi il jaillit de la terre.

Ce sage qui conseillait alors et prêchait la paix, qui demandait aussi le repos pour les soldats fatigués, qui enseignait la soumission et la foi à la Providence éternelle, le sage qui déjà alors semblait, par instinct vague, par pensée encore en germe, pressentir les mouvements des intelligences appelées nations et des intelligences appelées chefs des peuples, ce sage était encore un Esaü, un philosophe rude, un corps velu et nerveux, une figure encore en dehors du beau, un être hors limites. Toutefois il avait le calme d'une âme en paix avec elle-même, en paix avec le ciel; il réprouva la divinité étroite, la divinité de poche qu'il vit adorer. Il la congédia de la terre de la Sagesse, parce que la sagesse ne sent, ne veut que le grand Dieu de tous les hommes, la grande Providence de l'humanité.

Et le Pharaon qui avait peu goûté les maximes du Voyant des Kindiens, qui n'avait trouvé à prendre dans la vallée des sages, dans les champs de l'or, que des pierres, des choses appelées turquoises, et appelées émeraudes, s'éloigna, partit, sans profit pour son intelligence.

La Sagesse demeura reléguée et vivant anachorétiquement au delà de la terre habitée par le commun des hommes. Ce ne fut que bien tard qu'elle osa descendre le Nil et jeter quelques lueurs sur l'Égypte, qu'elle passa sur le sol de l'Hellade que lui avait préparé le frère fugitif du grand Ramsès;... Et ce n'est que bien plus tard encore qu'elle a passé résolument dans toute l'Europe, qu'elle s'y est policée, civilisée, c'est-à-dire annoncée à toutes les intelligences, appliquée à toutes les œuvres, consacrée à tous les biens, dévouée à tous les hommes.

Aujourd'hui elle a oublié son ancienne patrie qui d'ailleurs n'existe plus, car il n'y a plus d'Océan de ténèbres. Les monts de Ḳoumr n'ont plus, par delà leur dos, une puante immensité de poix, mais un océan de sables, mais un océan navigable aux caravanes, et qui se peuplera, s'il ne l'est déjà, d'îles de populations. Car le monde doit se remplir; le vide est le synonyme de néant.

Comme admirable est la puissance providentielle qui s'épanche partout! La sagesse de Kind s'est, depuis des siècles déjà, enfuie de sa vallée; elle a emporté ses rameaux d'or en d'autres parages. Mais où qu'elle soit, elle est à l'étroit, elle respire avec peine; elle veut de l'espace; et elle marche, elle s'étend, elle embrasse, elle enrichit, elle décore. Et la voilà, par notre main, par la main

de la France, qui va reprendre la route du beau Pharaon de Joseph, qui se dispose à aller sous de nouveaux drapeaux, sous de nouvelles croyances et de nouvelles inspirations, sous la trinité fraternelle et glorieuse de nos trois couleurs largement placées sur la soie dorée, recommencer la conquête qu'a faite jadis l'armée des sept cent mille soldats pharaoniens. Car l'Occident pousse sa puissance et sa sagesse sur l'Orient, pousse ses rivages sur les rivages musulmans. L'Algérie est le chemin par où la France doit aller, à travers l'Afrique, bien au delà encore des monts de Koumr, bien au delà des lieux où le Nil cache encore sa tête.

XVII.

LE PROPHÈTE HÂÏD. — SON VOYAGE A LA DÉCOUVERTE DES SOURCES DU NIL.

A nul encore il n'a été donné de découvrir l'origine du Nil, à nul encore de voir les premières eaux du fleuve sacré de l'Égypte. Ni les savants ni les voyageurs anciens de la Grèce et de Rome, ni Hérodote ni Pline, ni tant d'autres n'ont rien consigné dans leurs écrits, qui indiquât nettement, et d'après expérience, où est la bouche de ce Dieu mystérieux dont les flots abreuvent et fécondent tant de populations, tant de terres qui, sans lui, attendraient encore la vie. Le moyen âge, en Europe, en était encore pour la question du Nil, au mythe des Arabes, et il faisait descendre le Nil, le Gange, l'Euphrate et le Tigre, de sources paradisiennes.

Le bon et simple Maundeville dit même que « toutes les eaux douces qui courent sur notre globe, viennent d'un même réservoir premier; » mais il a soin, pour ne pas éveiller une pensée d'audace et d'imprudence à quelque homme trop téméraire, d'avertir que tout mortel qui, hardi fils de Japet, *audax Iapeti genus*, oserait essayer d'aborder au paradis en remontant le cours immense d'un des quatre fleuves, serait vaincu, déjoué par la violence et les difficultés des courants, serait aveuglé par des lumières intolérables, serait inévitablement bouleversé, culbuté, englouti par les masses tonnantes des flots se précipitant du front des montagnes dont la crête touche jusqu'à la lune.

Voilà bien l'histoire des Monts de la Lune; voilà bien nos monts de Koumr. C'est la barrière élevée entre ce monde et l'autre monde.

Mais cette vieille barrière, aujourd'hui abaissée, éboulée, un ancien prophète peu connu du monde européen, l'a dépassée bien avant qu'elle eût été ainsi mise à l'état des montagnes ordinaires. Ce prophète se nomme Ḥâïd.

Or, voici la tradition.

« Le prophète Ḥâïd eut le don de la sagesse et de la science. Il était fils d'Esaü frère de Jacob et fils d'Isaak. Il alla visiter les sources *premières* du Nil; car il avait demandé à Dieu la grâce de les voir, et Dieu accorda au prophète curieux la force nécessaire pour entreprendre et exécuter une aussi longue pérégrination, une excursion aussi extraordinaire.

» Ḥâïd partit, et son voyage ne dura pas moins de soixante ans : trente ans pour aller et trente ans pour revenir; trente ans dans des contrées habitées, et trente ans dans des contrées inhabitées et sans vie.

» Il dépassa, bien entendu, les monts de Ḳoumr et descendit sur la Mer des Ténèbres, sur l'Océan de Poix noire qu'il traversa sans que la matière molle asphaltique, véritable glu ayant couleur de charbon, lui collât jamais au pied. Les fétides exhalaisons ne tourmentèrent pas un moment Ḥâïd, les odeurs suffocantes ne le suffoquèrent point : il était prophète, et il avait obtenu de Dieu la faveur d'une traversée sans danger dans ces espaces noirs et impratiqués que nul humain encore n'avait essayé de pénétrer. Ce fut à cette œuvre fatigante, si triste, si merveilleuse, que Ḥâïd passa trente années, toujours allant devant lui, et trente années, revenant devant lui. Et ces trente années d'étendue ne sont rien en comparaison de l'inimaginable immensité que, pendant cette durée de temps, le prophète dut franchir.

» Au delà de l'Océan de Poix, d'asphalte el de bitume mou, Ḥâïd aborda sur une région plus éclairée de lumière, la Région-d'Or (ceci nous rappelle la Côte-d'Or), où l'or pousse comme les communs végétaux, comme les plus communes plantes; point d'herbe; toute herbe est tige d'or. Là, Ḥâïd arrivait sur la frontière du Paradis; mais il ne fut pas permis au prophète d'aller plus loin. Car s'il eût vu les élus dans leurs félicités, dans leurs délices ineffables, il n'eût plus voulu revenir sur le quart habité de notre terre; et il est de loi divine que nul être humain ne prenne son droit de séjour au Paradis, qu'après avoir subi la mort. De par Dieu, il faut mourir pour revivre là.

Nulle matière de ce monde n'est admise dans le monde des esprits.

» Ḥâïd fut donc obligé de s'arrêter. Et il vit le Nil s'avancer des régions profondes qui précédaient encore le Paradis. couler en veines nombreuses du côté de la mer sombre que le saint voyageur avait traversée à pied. Ḥâïd, à son retour, vit toutes ces veines aqueuses se rendre à la base des monts de Ḳoumr, les atteindre par le versant austral, se glisser sous les masses des rocs, et former les sources qui, sur le versant septentrional, sont les premières eaux terrestres du Nil égyptien.

» On ignore comment se nourrit le fils d'Ésaü, pendant sa traversée jusqu'à la Côte d'Or ou Région d'Or. Mais, ce qui est certain, c'est qu'avant de quitter cette contrée et de revenir en Égypte, à Memphis, Ḥâïd appela les anges du Paradis. Des anges apparurent, et causèrent avec le saint homme. Après quelques mots de conversation :

— « Où suis-je? leur demanda-t-il.

— Tu es sur la limite du Paradis.

— Et ces veines d'eau qui scintillent miroitantes à travers ces tiges d'or; que sont-elles?

— Ce sont les eaux qui vont se rassembler aux monts élevés d'où le Nil va s'épancher sur la terre habitée, couler jusqu'en Égypte et jusqu'aux mers qui baignent la terre promise à la postérité d'Abraham.

— J'ai faim, j'ai soif, reprit subitement le prophète. Donnez-moi quelque chose du Paradis, pour manger et boire. »

» Et un ange disparut un moment,... puis revint, portant à la main une superbe grappe de raisin. C'était du raisin du Paradis. Le prophète voyageur en prit un grain, le mangea; et sa faim et sa soif furent apaisées; et il sentit dans tout son être des émotions inconnues, des frémissements de joie et de bonheur, une vigueur délicieuse, une douce fièvre de félicité, quelque chose d'inénarrable que le monde ne donne jamais, ne peut jamais donner. « Louanges à Dieu, s'écria Ḥâïd; gloire, ô! gloire, reconnaissance à l'Éternel! » Et Ḥâïd repartit.

» Le grain de raisin que le prophète venait de manger fut le viatique du saint homme pour toute la durée de sa route. En réalité, il fit ses soixante ans de traversée sans avoir ni faim, ni soif, ni fatigue;... et il arriva à Memphis, frais et dispos. Prophète et protégé de Dieu, il

n'avait rien eu à souffrir des peines, gênes et lassitudes qui, quelques siècles auparavant, avaient accablé et ruiné une partie de l'expédition du pharaon amalécite, El-Walîd. »

XVIII.

Le résumé de ces antiques explorations, de ces miracles même, de tant d'efforts inspirés et soutenus par la curiosité ou par l'intérêt, est qu'aujourd'hui, tout comme il y a vingt, trente, quarante siècles, nul savant, nul livre, nul récit ne fait connaître en quel lieu le Nil repose sa tête ou cache sa chevelure. Il est dit, il est décidé que l'Afrique sera, peut-être pour longtemps encore, la grande patrie des mystères. C'est là qu'est le nouveau monde à découvrir. L'Égypte aussi et son fleuve sont encore à l'état apocalyptique. Singulière destinée! Étonnant et gigantesque défi, jeté à l'avenir par l'antiquité pharaonienne! Les sphynx sont là par centaines, assis dans des poses immobiles et commodes, êtres décidés à braver la durée des temps. Il semblent avoir dit, le jour où ils se sont ainsi accroupis, que la postérité qui devait les comprendre, les deviner, remonter ce grand fleuve qu'ils gardent et regardent, n'éclorait que dans des milliers de siècles.

Savants, voyageurs, philosophes, lettrés, découvrez, découvrez l'Afrique, ses grandes merveilles, ses grandes horreurs, l'immensité des Pharaons, l'immensité des déserts, tout ce Monde cuivré, bronzé, bistré, tout ce Monde de couleur, tout ce Monde noir surtout qui est aujourd'hui la Mer des Ténèbres, qui est encore la noire Mer Bitumineuse.

PERRON.

Emendatum : Une omission de quelques mots a eu lieu dans le paragraphe III, page 5, de ces Récits. Au lieu de « El-Moutéwakkel, fils de Hâroûn el-Réchid, et son troisième successeur, » mettez : El-Moutéwakkel, fils de Mo'taçem, fils de Hâroûn el-Réchid, et cinquième successeur de ce dernier Ḳalife.

DOCUMENTS STATISTIQUES

SUR

LES TRIBUS DE L'ALGÉRIE.

ANNÉE 1851.

On se tient généralement en défiance contre la statistique lorsqu'on la prend pour base de systèmes plus ou moins spécieux. Il est certain que, même en Europe, cette science n'est pas encore arrivée à un degré de précision suffisant pour qu'on accepte sans réserve les chiffres qu'elle recueille. En publiant aujourd'hui quelques documents statistiques sur les tribus de l'Algérie, notre intention n'est pas d'abriter des théories derrière les détails que nous allons exposer. Nous voulons seulement faire connaître ces renseignements, afin de constater les efforts de l'autorité française en ce qui concerne le gouvernement des indigènes et afin aussi de fournir pour les études futures un point de comparaison qui permette d'apprécier les progrès accomplis.

Soumission des tribus. — D'après un document émané du bureau politique arabe, institué auprès du gouverneur général à Alger, voici quelle était l'état de soumission des tribus algériennes à la fin de 1851. Les tribus sont au nombre de 1196; dont 660 pour la province de Constantine, 280 pour celle d'Oran et 256 pour la province d'Alger. Les divisions d'Oran et d'Alger ne comptaient, chacune, qu'une seule tribu insoumise; il y en avait encore 22 dans la division de Constantine. La Kabilie du Djurdjura ne paraît pas comprise dans ce relevé, non plus que les montagnes situées entre Bougie de Djidjelli. Mais les opérations militaires qui ont eu lieu

pendant ces derniers mois, doivent avoir eu pour résultat de ranger la majeure partie de ces contrées sous notre domination. Les bureaux arabes, dans les trois provinces, administrent directement 135 tribus; celles confiées au commandement des chefs indigènes, sous la surveillance des officiers chargés des affaires arabes, sont au nombre de 934; les hauts fonctionnaires indigènes commandent à 103 tribus, avec une délégation d'autorité beaucoup plus large, à cause de leur éloignement des postes occupés par des troupes françaises. Cette dernière catégorie de tribus tend à décroître, tandis que le chiffre de celles administrées directement augmente chaque année.

Il n'est pas inutile de rappeler que la superficie totale de l'Algérie est évaluée à 390,000 kilomètres carrées et sa population à 2,800,000 âmes. L'étendue de la province d'Alger est de 113,000 kilomètres carrés et sa population d'environ 900,000 individus; la province de Constantine a 175,000 kilomètres carrés et 1,300,000 habitants; celle d'Oran, la moins grande, mesure 102,000 kilomètres carrés et compte 600,000 âmes.

Instruction publique. — Les établissements pour l'instruction publique dans les tribus qui ont pu être dénombrés, se divisent en écoles de premier degré et écoles de deuxième degré. Dans les premières les élèves apprennent à lire, à écrire et à réciter le Koran; dans les secondes, on enseigne les éléments de la jurisprudence et quelque peu de grammaire. L'enseignement est partout dans une situation déplorable et réclame des réformes radicales. Les renseignements très-incomplets qui ont été recueillis signalent l'existence de 851 écoles de premier degré fréquentées par 10,925 élèves et 593 écoles de deuxième degré comptant 8,347 étudiants. Ces chiffres ne peuvent pas évidemment être admis comme représentant l'état de l'instruction publique en Algérie; ils sont très-loin de la réalité. C'est un premier essai de statistique qui se complétera. L'attention des autorités françaises est désormais éveillée sur cette partie importante des besoins moraux de la population musulmane.

Culte. — La statistique des mosquées et des établissements religieux consacrés au culte n'est pas plus complète que celle des écoles. On signale seulement : dans la province d'Alger 84 mosquées, dont 6 nouvellement construites et 157 chapelles, zaouïa, etc. La province d'Oran compte 151 mosquées, mais 3 seulement sont in-

diquées comme récemment édifiées ; les zaouïa ne sont qu'au nombre de 45. La province de Constantine, est la plus largement pourvue ; elle possède 837 mosquées anciennes et 46 élevées depuis la soumission à la France ; 57 zaouïa sont disséminées dans toute l'étendue de cette province. La récapitulation de ces chiffres, pour les trois provinces, donne : 1,063 mosquées anciennes, 55 nouvelles et 259 zaouïa. Mais nous devons répéter que ces chiffres ne sauraient être acceptés comme représentant le nombre exact des établissements religieux qui existent en Algérie.

Constructions et travaux. — Les documents qui se rapportent aux travaux exécutés par les indigènes sous l'impulsion des bureaux arabes, présentent plus d'intérêt et plus de précision. En 1848, après la chute d'Abd el-Kader, on comprit que la mission de la France, vis-à-vis des Arabes, changeait de caractère. On avait dû d'abord se préoccuper presque exclusivement des questions militaires ; il fallait vaincre la résistance, renverser le pouvoir qui aspirait à élever un drapeau en face du drapeau français ; mais cette première partie de la tâche accomplie, on dut s'appliquer à perfectionner l'administration des tribus et tenter des efforts afin de les fixer au sol et de modifier leurs habitudes sociales. C'est alors que, sur tous les points de l'Algérie, les autorités militaires poussèrent les tribus à étendre leurs cultures, à planter des arbres, à faire des travaux d'irrigation, à creuser des puits, à bâtir des fontaines, à établir des norias, à se construire des habitations. Nos officiers allaient généreusement au-devant de tous les besoins, traçaient les plans, faisaient les devis, prêtaient leur assistance pour les marchés à passer avec les entrepreneurs européens, surveillaient les travaux et prodiguaient partout leurs conseils. Pendant les premières années les résultats obtenus n'eurent pas une grande importance ; mais les chiffres suivants vont prouver que les progrès ne se firent pas attendre. Les relevés ne comprennent que les travaux exécutés dans la campagne de 1850 à 1851.

Dans la province d'Alger 71,659 hectares ont été défrichés ; 28,517 dans la province d'Oran et 11,425 dans celle de Constantine. C'est un total de 111,601 pour toute l'Algérie. Les arbres plantés se comptent au nombre de 177,608 pieds ; Alger qui a le chiffre le plus élevé pour les défrichements n'a planté que

40,000 pieds d'arbres; tandis que Constantine et Oran ont atteint chacun près de 70,000. Les travaux d'irrigation figurent pour 143,152 mètres de canaux, 432 norias, 437 puits creusés et 124 fontaines bâties. A Alger on a fait beaucoup de canaux (112,250 mètres) et une seule noria; la province de Constantine, au contraire a 414 norias et 2,502 mètres de canaux seulement. Oran a creusé 165 puits, Alger 29 et Constantine 247. Les maisons particulières construites dans la province de l'Ouest sont au nombre de 516; dans celle d'Alger le chiffre atteint 599. On manque de renseignements pour la province de Constantine; mais l'année d'avant 450 habitations avaient été bâties, et il est à présumer que ce chiffre a été dépassé en 1851. Ce serait donc environ 1,500 maisons nouvelles pour toute l'Algérie.

Travaux d'utilité publique. — Mais on ne s'est pas contenté d'encourager les constructions particulières; les bureaux arabes se sont aussi occupés, avec une ardeur plus vive encore, des travaux d'utilité publique. Ces travaux comprennent : 1° Des maisons de commandement qui sont habitées par les chefs indigènes et qui, dans un moment d'agitation, servent de refuge et de point d'appui à la population fidèle; ces bâtiments sont entourés d'une muraille percée de créneaux et constituent de véritables forts pour les Arabes. 2° Des moulins à huile ou à blé, dans les localités où manquent ces utiles établissements. Les moulins à blé contribuent à affranchir les femmes de la dure obligation de moudre les grains avec des meules à bras, et les moulins à huile ont déjà doublé la richesse des tribus qui cultivent l'olivier. 3° Des caravansérails sur les principales voies de communication. Ces établissements ont ordinairement la forme d'une grande cour carrée, dans l'intérieur de laquelle sont disposés, sur trois côtés, les logements pour les voyageurs et les écuries; les tribus fournissent une garde pour veiller à la sécurité; les murailles sont assez hautes et assez fortes pour mettre ces constructions à l'abri d'un coup de main. 4° Des barrages sur certaines rivières pour augmenter les moyens d'irrigation; les Arabes poursuivent avec ardeur ce genre de travaux dont l'utilité frappe les moins clairvoyants; 5° Des ponts sur les cours d'eau que les pluies de l'hiver rendaient souvent infranchissables, et qui interceptaient les communications pendant plusieurs semaines. Ces ponts sont placés surtout de ma-

nière à faciliter l'accès des grands marchés où les Arabes écoulent leurs produits. 6° Des routes qui profitent doublement aux relations commerciales et à nos intérêts administratifs et militaires pour le maintien de la tranquillité. 7° Enfin des bains maures ou des fondouk (sorte de bazar), dans les villes de l'intérieur de nouvelle formation où la population indigène doit se grouper pour trouver satisfaction à ses principaux besoins.

Tous ces travaux importants sont exécutés aux frais des Arabes et souvent par leurs mains. Lorsqu'une tribu désire entreprendre un de ces travaux, les notables adressent une demande en autorisation au bureau arabe et s'engagent à fournir des cotisations volontaires en argent, en matériaux et en corvées. Les plans et les devis sont établis avec le concours des officiers du génie et soumis à l'approbation ministérielle. Ce n'est qu'après cette formalité que les fonds sont réunis, sous la surveillance du bureau arabe et déposés dans la caisse du comptable du génie. Les travaux sont dirigés par des officiers; l'autorité permet, suivant les localités, l'emploi d'ouvriers militaires; mais les manœuvres sont toujours pris parmi les hommes de la tribu. Le transport des matériaux et les terrassements sont également faits par les Arabes.

Voici l'énumération de ces différents travaux exécutés par les tribus. Les maisons de commandement figurent pour 49; la province d'Alger en compte à elle seule 36. Les moulins sont au nombre de 419 dont 375 à blé et 44 à huile; la province de Constantine a construit 314 moulins à blé; la province d'Alger 28 moulins à huile. Les caravansérails se divisent de la manière suivante : 6 pour Constantine, 4 pour Alger et 3 pour Oran, en tout 13. Les bains maures ont été bâtis au nombre de 16, dont 8 pour la seule province d'Alger, 6 pour Oran et 2 pour la province de l'Est. On a édifié 8 ponts, tous dans la division de Constantine. Alger et Constantine comptent 11 routes dont la longueur n'est pas indiquée. Enfin 61 barrages ont été construits dont 48 à Alger, 12 à Oran et 1 à Constantine. Tous ces travaux représentent une dépense assez considérable; mais il faut voir leur principale importance dans le rapprochement qu'ils opèrent entre les travailleurs européens et les Arabes. Ces relations établies sur le chantier sont fécondes en bons résultats; elles sont surveillées par les bureaux arabes et jusqu'à ce jour on n'a eu aucun conflit, aucune collision à déplorer. On peut en passant, faire

l'observation que c'est par le travail et le développement des intérêts matériels qu'on combattra le plus efficacement le fanatisme musulman.

Un exemple est bon à citer à cet égard. La subdivision d'Orléansville comprend plusieurs tribus turbulentes et parmi elles les Ṡbeaḥ, connus depuis longtemps comme un ramassis de brigands et de voleurs de profession. C'est la tribu la plus indisciplinable, celle qui compte le plus d'aghas et de ḳaïds assassinés dans l'exercice de leurs fonctions. On avait remarqué que les déprédations exercées par ces malfaiteurs étaient beaucoup plus nombreuses pendant les chomâges des travaux des champs, c'est-à-dire dans la période comprise entre la fin de la moisson et le commencement des labours, et depuis la fin des semailles, jusqu'au moment où les épis formés se dorent sous l'action du soleil du mois de mai. Le commandant supérieur de cette localité. — Pourquoi ne le nommerions-nous pas ? — M. le général de Saint-Arnaud, aujourd'hui ministre de la guerre, pensa que l'oisiveté était la principale cause de la facilité avec laquelle les Arabes se laissaient aller à multiplier leurs méfaits. Il résolut d'essayer un remède tout moral à cette espèce d'épidémie de brigandage. Il fit organiser de grands ateliers pour la construction de routes, de ponts, de villages. Les Arabes furent appelés à prendre part à ces travaux : ceux-ci rassemblèrent les matériaux, ceux-là furent occupés au terrassement; la nouveauté de l'entreprise frappa les imaginations, on s'inquiéta du but nouveau proposé aux efforts. Cette activité, cette animation combattirent les effets funestes du désœuvrement, et il y eut beaucoup moins de vols et de désordres que les années précédentes. C'est ainsi qu'une administration intelligente peut exercer l'influence la plus salutaire sur les habitudes et les mœurs de la population arabe. Mais il faut ajouter que si ces travaux étaient ordonnés au moment où les Arabes ont coutume de travailler dans leurs champs, on ne manquerait pas de faire naître de l'agitation. La mesure n'est bonne que lorsqu'elle remédie à l'oisiveté des tribus pendant les mortes-saisons de l'agriculture.

Impôts. — Poursuivons l'examen des documents statistiques par ce qui est relatif aux amendes et aux impôts payés par les tribus.

Les redevances demandées aux indigènes sont de deux natures : l'ạchour (le dixième), ou impôt sur les récoltes de céréales; le

zekket (taxe d'origine religieuse), ou impôt sur les troupeaux. Dans la province de Constantine, la seconde de ces redevances est remplacée par le hokor (représentation du loyer de la terre), impôt en argent qui se perçoit d'après les mêmes bases que l'achour. Au commencement du printemps, les chefs indigènes font connaître aux bureaux arabes l'étendue des terres cultivées et le dénombrement des bestiaux. Ces états, soumis à l'approbation de la commission consultative, servent de base à la perception. L'achour est fixé d'après le nombre de zouïdja ou de djebda (7 à 10 hectares) mises en culture. Chaque zouïdja doit à l'État un sa de blé et un sa d'orge : le sa équivaut à peu près à un hectolitre. Le zekket se paye d'après les fixations suivantes : un mouton sur cent, un bœuf sur trente, un chameau sur quarante. Dans l'Est, le hokor est fixé à 25 fr. par djebda ; on perçoit en outre 5 fr. alloués au kaïd comme frais d'administration. Pour cette province, on peut évaluer à 55 fr. l'impôt payé par chaque 10 hectares. La perception se fait par les cavaliers des kaïds, sous la surveillance des bureaux arabes. Les sommes sont versées dans la caisse du receveur des contributions diverses. Les tribus les plus éloignées de nos centres d'occupation, les Kabiles, les nomades, ne payent qu'un impôt en argent appelé lezma (contribution) établi d'après les traditions particulières à chaque localité.

En 1850, l'impôt arabe avait produit 5,245,703 fr. 88 c.; en 1851 il a donné 6,197,891 fr. 08 c., avec une augmentation de près d'un million sur l'année précédente. Le chiffre de 1851 se décompose de la manière suivante pour les trois provinces : Alger 1,657,691 fr. 08 c. — Oran, 1,592,886 fr. 75 c. — Constantine, 2,947,313 fr. 25 c. Les augmentations portent sur les deux provinces d'Alger et d'Oran, qui ont gagné : l'une, environ 600,000, l'autre 400,000 fr. Constantine a perdu 40,000 fr. sur l'année 1850.

L'impôt arabe ne rend pas tout ce qu'il pourra produire par la suite. Les tribus, ruinées par une guerre prolongée, frappées sur certains points par trois sécheresses successives, sur d'autres par l'invasion des sauterelles et de terribles épizooties, ont dû être traitées avec ménagement. Il est de notre intérêt bien entendu de ne pas exiger tout ce que nous pourrions demander et de laisser aux Arabes la faculté d'utiliser une plus grande partie de leurs revenus en plantations et en travaux de constructions. A mesure que la paix aura permis aux tribus de réparer leurs pertes, on augmentera le rende-

ment de l'impôt, moins par l'accroissement des taxes que par une assiette mieux étudiée et une répartition de plus en plus équitable entre tous les individus composant la tribu.

Les amendes payées par les Arabes forment une branche de revenus tout à fait éventuels. Lorsqu'une tribu commet un méfait, l'autorité française la frappe d'une amende; si le crime est commis par un individu, c'est le chef indigène ou le commandant français qui impose l'amende. Un règlement spécial, édicté en 1844 par le maréchal Bugeaud, détermine la quotité de l'amende que chaque chef peut infliger et les principaux cas où cette punition doit être appliquée. En 1850, les amendes avaient produit 460,546 fr. 63 c.; en 1851, le chiffre a atteint 506,528 fr. 90 c. Cette augmentation ne doit pas être attribuée à une recrudescence dans les crimes commis par les tribus; mais seulement à l'extension de notre domination et au développement d'une administration plus régulière et mieux surveillée. Nous disions au commencement de cette notice que les tribus administrées directement par les bureaux arabes sont au nombre de 135; 934 sont confiées à des ḳaïds placés sous une surveillance active; en 1850, ces deux catégories de tribus étaient représentées par le chiffre 897 : c'est donc 172 tribus qui sont entrées plus étroitement dans la sphère de notre influence administrative. Les tribus sur lesquelles nous n'agissons que par délégation sont descendues de 160 à 103; le nombre des insoumises, qui était de 88, a diminué de plus des deux tiers. Ces chiffres expliquent suffisamment l'accroissement du produit des amendes administratives.

Le trésor s'est créé depuis quelques années un revenu d'une nature particulière par la réorganisation de l'administration du *Beït el-Mâl* (maison du bien, trésor public). A l'origine de l'islamisme, le Beït el-Mâl constituait le trésor de l'État, la caisse des revenus, les biens appartenant à la généralité des musulmans, à l'islam. Sous le gouvernement turc, dans la régence d'Alger, le Beït el-Mâl n'avait plus une destination aussi étendue et aussi générale. Il n'était plus qu'une sorte de caisse pour les successions, ou les parts de successions en déshérence, à laquelle incombait la charge de l'ensevelissement et de la sépulture des indigents et des aumônes à l'occasion des grandes solennités religieuses. Un agent spécial était chargé de l'administration de cette caisse, de la perception et de l'emploi des fonds.

Le partage des successions a été réglé par le Ḳoran lui-même. Les

successibles, d'après le droit musulman, se divisent en deux catégories distinctes : 1° les héritiers fard, c'est-à-dire ceux auxquels une portion déterminée est attribuée par la loi; 2° les héritiers aceb, ceux à qui la loi n'attribue pas une part fixe et déterminée sur la succession, mais qui, à raison de leur proche parenté avec le défunt, héritent de l'universalité de ses biens. Or il arrive souvent que les ayants droit à une succession sont, ou des filles qui n'héritent pas de la totalité ou des héritiers fard qui n'absorbent pas cette totalité. Quand ces cas se présentent, et qu'il n'y a pas d'héritiers aceb, le Beit el-Mâl prend le restant du bien. Les parents issus des femmes étant exclus, et les collatéraux ne pouvant hériter que jusqu'au huitième degré, en admettant l'hypothèse la plus étendue (le fils de l'oncle paternel du grand-père), les droits du Beit el-Mâl sont fort importants.

Pendant la lutte si longue et si opiniâtre que nous avons eu à soutenir, pour établir notre domination en Algérie, l'administration avait complétement négligé cette branche de revenu. Les parts, attribuées au Beit el-Mâl dans les successions étaient, ou détournées par les kadis chargés de régler le partage, ou distribuées aux parents qui achetaient la connivence du juge, ou encaissées à son profit par le chef arabe commandant politique de la contrée. Ce n'est que depuis quelques années qu'on a pu étudier cette partie de l'organisation financière du pays, et nommer des agents spéciaux pour constater les droits de l'État et en poursuivre la perception. Dans chaque subdivision, une commission a été constituée à cet effet, afin de contrôler les recettes, surveiller l'emploi des fonds consacrés à l'ensevelissement des indigents et assurer le versement au trésor de l'excédant de la recette. Les résultats obtenus en 1851 sont loin de représenter l'intégralité des sommes qu'on aurait pu percevoir. Mais chaque jour cette administration fait des progrès et régularise ses opérations. Avant d'aller plus loin, nous devons cependant consigner ici une observation qui a été faite par quelques bons esprits sur la moralité de cette institution en elle-même. Le gouvernement français, qui admet comme loi suprême des rapports sociaux entre ses nationaux, le Code Napoléon, peut-il sans une anomalie flagrante, bénéficier d'un revenu qui est le produit d'un système légal tout à fait opposé? Est-il moral que nous prenions par exemple la part de l'héritage que la loi musulmane n'accorde pas aux filles? Ne vaudrait-il pas mieux

que la caisse du Beit el-Mâl fût constituée de manière qu'on pût appliquer exclusivement à l'assistance publique des musulmans, les fonds perçus en vertu de ce droit purement musulman? Nous ne pouvons qu'indiquer ici cette délicate question et la signaler aux méditations des personnes qui s'occupent de l'administration des musulmans rangés sous l'autorité de la France.

Les recettes du Beit el-Mâl ont produit 16,257 fr., en 1851, pour toute l'Algérie. C'est dans la province d'Oran que la somme la plus forte a été recueillie : 9,585 fr. La province de Constantine, plus étendue et plus peuplée, n'a donné cependant que 5,000 fr. environ.

Service de santé. — Quoi qu'aient pu prétendre certaines personnes sur le mépris professé par les musulmans à l'égard de la médecine et des médecins, l'expérience de ce qui se passe en Algérie nous offre des témoignages tout à fait contraires. Dès les premières années de la conquête, on s'était aperçu du respect dont les Arabes entouraient les médecins et de leur empressement à les consulter. Il est vrai que cet empressement n'avait le plus souvent que des motifs peu avouables et étrangers aux affections qui nous portent à recourir aux médecins. Mais il faut constater cependant que dès que les premières relations étaient établies, l'homme de l'art arrivait facilement à obtenir la confiance des Arabes pour traiter toutes leurs maladies. Quelques praticiens se sont plaints de l'apathie des Arabes qui ne pouvaient s'astreindre à suivre un traitement minutieux et un régime sévère. Il y a là, en effet, un obstacle sérieux au succès de notre médication; mais cette difficulté n'est pas absolue, et des médecins intelligents ont su approprier leur manière de traiter les maladies, au caractère et aux mœurs de la population indigène. La chirurgie inspire généralement aux Arales moins de confiance que la médecine. Ils se décident avec la plus grande peine à subir une opération. Encore la plupart aiment-ils mieux se confier aux soins des empiriques indigènes qui ne pratiquent jamais d'amputations.

L'autorité ayant remarqué l'influence exercée sur la population indigène par les médecins et surtout par ceux attachés à l'armée, chercha le moyen d'utiliser cette action au profit de notre domination. L'humanité commandait d'ailleurs aussi impérieusement que la politique de venir au secours de tant de malheureux abandonnés

sans soins aux atteintes de la maladie, ou livrés à l'ignorance des pratiques des tebib (guérisseurs) indigènes. Les bureaux arabes étaient naturellement désignés pour devenir le centre d'un service de santé gratuit pour les tribus. Une décision ministérielle attacha d'abord auprès des trois directions divisionnaires des affaires arabes, à Blidah, à Oran et à Constantine, un médecin militaire qui dût consacrer tout son temps aux soins à accorder aux Arabes; outre les consultations qu'il donnait sur place, il devait encore se transporter dans les tribus, soit dans le cas d'une épidémie, soit pour traiter quelque personnage.

La direction des affaires de l'Algérie aurait voulu affecter ainsi un médecin spécial à chaque bureau arabe de première classe, placé dans le chef-lieu d'une subdivision. Mais le personnel restreint des médecins militaires de l'armée ne permit pas de réaliser cet utile projet. On dut se borner à instituer des consultations gratuites et quotidiennes, données par un des médecins de la garnison, dans le local de tous les bureaux arabes en Algérie. Une petite pharmacie fut mise à la disposition de chaque praticien, afin de pouvoir distribuer des médicaments. C'est donc trente-cinq bureaux de consultations ouverts sur toute la surface du territoire.

On a fait pour la première fois, en 1851, le relevé des maladies traitées dans l'année. Voici le résumé de ce document : 5,252 malades ont eu recours au service de santé des bureaux arabes dans la province d'Alger; les fiévreux figurent dans ce chiffre pour 3,023; les vénériens pour 1,295 et les blessés pour environ 900. Dans la division de Constantine, le chiffre total est de 5,185 dont 3198 fiévreux, et 897 vénériens seulement. La province d'Oran n'a eu que 3,039 malades indigènes traités, dont 1976 fiévreux, 308 vénériens et 684 blessés. Le total général pour l'Algérie est de 13,476.

Outre les soins médicaux à donner aux indigènes, les médecins militaires attachés aux bureaux arabes ont encore dans leurs attributions le service de la vaccination dans les tribus. A l'origine, les Arabes se refusaient à présenter leurs enfants parce qu'ils croyaient qu'on voulait leur faire une sorte de tatouage, afin de les reconnaître plus tard et de les emmener en France comme soldats ou comme esclaves. Le dévouement persévérant des médecins militaires a vaincu ces défiances, et le chiffre des enfants vaccinés pendant l'année 1851 a atteint une certaine importance. Il est : pour la province d'Alger,

de 1695; pour la province d'Oran de 453, et de 109 pour la division de Constantine. Ainsi, dans le cours d'une seule année, 2,257 jeunes enfants arabes ont reçu le bienfait de la vaccine. Les épidémies de petite vérole qui ont sévi dans plusieurs localités ont été une occasion de prouver l'excellence de l'inoculation comme moyen préservatif. Les répugnances et les préjugés cèdent devant des faits aussi concluants.

Quelques tribus, moins soumises à l'empire des préjugés nationaux, amènent leurs femmes aux consultations et consentent à ce qu'elles soient visitées par les médecins. C'est là certes un grand triomphe remporté par la science et par la dignité de la conduite de nos praticiens. Les malades les plus gravement atteints sont admis dans les hôpitaux militaires lorsqu'on peut surmonter leurs antipathies à cet égard. De ce côté, encore, le résultat obtenu en 1851 est appréciable. On compte dans la province d'Alger 657 admissions ayant entraîné 14,749 journées d'hôpital; à Oran le nombre des journées est de 4,083 pour 268 admissions; à Constantine il y a eu 478 malades admis et 8,568 journées. C'est, pour la totalité de l'Algérie, 1,403 admissions et 27,400 journées d'hôpital. Le nombre des bureaux arabes où se tiennent les consultations étant de 35, on trouve comme moyenne que chaque bureau arabe a reçu 385 malades à sa consultation et a pu en faire entrer 40 à l'hôpital militaire. La moyenne des journées d'hôpital pour chaque malade a été de 19 jours et une fraction. On n'a pas fait connaître la proportion des décès et des guérisons.

Conclusion. — Les divers documents que nous venons de soumettre à nos lecteurs sont, comme on le voit, encore bien incomplets; mais, tels qu'ils sont, ils témoignent hautement en faveur des efforts que fait l'autorité française pour introduire l'ordre et la régularité dans l'administration des tribus arabes. Ils font connaître surtout l'esprit bienveillant et civilisateur qui préside à nos rapports avec les indigènes. Quand on compare la situation de ces populations au moment où la France les a rangées sous sa domination à leur état actuel, on ne peut se refuser à admettre que de grands progrès ont été réalisés. Il en ressort un autre enseignement, non moins encourageant, c'est que le peuple arabe, malgré le fanatisme des marabouts, malgré les préjugés des masses ignorantes, malgré l'opposition radicale qui sépare ses mœurs et ses habitudes de notre état so-

cial, est cependant susceptible de recevoir la civilisation et de se rapprocher du but que la France poursuit en Algérie. Il est encore bien loin d'être arrivé au point où nous le désirerions pour la pacification complète du pays, pour la sécurité de nos entreprises de colonisation et pour le développement de la prospérité de cette France transméditerranéenne. Mais la voie est ouverte; les premiers obstacles ont été franchis; on a trouvé un bon système de gouvernement; il ne s'agit plus que de persévérer et d'améliorer.

La meilleure garantie que nous possédions pour ce succès futur, est dans l'excellente institution des bureaux arabes. L'intelligence, le zèle, l'activité, le dévouement des officiers auxquels est confiée la tâche difficile d'administrer les tribus, permettent les espérances les mieux fondées pour l'avenir. Ceux qui désespèrent de pouvoir modifier le caractère et la constitution sociale du peuple arabe, n'ont qu'à comparer la situation actuelle avec celle de l'année 1840. Il faudrait être injuste et aveugle pour ne pas reconnaître que la force de nos armes, secondée par un gouvernement intelligent et bienveillant, nous a déjà fait remporter des victoires importantes contre le fanatisme et l'état anarchique des musulmans. Comme conclusion, nous dirons avec confiance qu'il n'est plus nécessaire de rêver l'extermination ou toute autre mesure impitoyable, pour assurer notre domination. Les échecs partiels que nous éprouvons dans notre administration ne peuvent plus nous pousser à des actes de vengeance sommaire contre toute une population. La sévérité toujours de mieux en mieux éclairée par la justice, l'adoption de procédés administratifs toujours plus appropriés au peuple vaincu, la protection judicieuse de tous les intérêts et de tous les sentiments respectables, l'esprit de suite dans nos entreprises, la confiance enfin dans le génie civilisateur de la France, sont des moyens plus efficaces pour nous donner le succès contre l'ignorance, la misère et les passions brutales et violentes que nous avons à combattre. Grâces à Dieu! ce n'est pas en plein dix-neuvième siècle, après les grandes époques de Louis XIV et de l'empire, que la France se verra réduite à abjurer ses traditions de conciliation et d'humanité, pour demander des règles de gouvernement au sombre génie qui inspira la politique des rois d'Espagne, contre les Arabes établis dans la Péninsule!

P. DU BOULERY.

DES CHEVAUX ÉGYPTIENS

RACE ANCIENNE ET MODERNE.

DONKOLAWI.

On a beaucoup discouru sur la patrie du cheval, sans pouvoir prouver de quelle contrée ce bel animal est originaire. Quelques écrivains, influencés par la renommée de l'antique civilisation de l'Égypte, frappés des scènes militaires sculptées sur les palais de Thèbes, ont avancé que le cheval était né dans la vallée du Nil, et que les conquêtes des Pharaons l'avaient répandu dans tout l'ancien monde. Cette assertion, propagée sans examen et sans critique, mérite qu'on la réfute, parce qu'elle est contraire à tous les renseignements que fournissent les monuments égyptiens.

L'histoire de ce vieux peuple se divise en trois grandes périodes : — la première, ou la monarchie primitive, dure depuis Menès, son fondateur, jusqu'à l'extinction des rois de la douzième dynastie, époque de l'invasion des Pasteurs ou Hyksos; — la domination de ces conquérants asiatiques sur l'Égypte forme la deuxième période; — enfin, leur expulsion, qui ouvre une nouvelle ère de prospérité sous les rois de la dix-huitième dynastie, compose la troisième époque; elle offre bien des phases diverses, mais n'amène pas de

grands changements dans les destinées du pays jusqu'à l'invasion d'Alexandre.

Sur les monuments de la première période, tels que les hypogées de Memphis, de Syout, de Béni-Ḥassen, de Koûm el-Aḥmar, etc., l'armée n'est composée que de fantassins : les uns, véritables soldats de ligne, sont armés d'une cuirasse, d'un bouclier, d'une lance et d'une hache ; les autres forment des troupes légères, composées de compagnies de frondeurs, d'archers et d'autres soldats portant la *harpé* ou l'épée. Sur ces monuments, aucun bas-relief, aucune peinture ne représente des chevaux, des cavaliers ou des chars de guerre, et tout porte à croire que le cheval, ce fier et vigoureux auxiliaire de l'homme, ne fut connu des Égyptiens qu'à la fin de la douzième dynastie, par suite des campagnes des Osortasen en Asie. Mais ces aventureuses expéditions amenèrent de funestes représailles, elles enseignèrent aux hordes asiatiques le chemin de l'Égypte, et préparèrent la domination des Pasteurs. Ces hordes qui donnèrent lieu, chez les Grecs, à la fable des centaures, durent produire chez les Égyptiens une panique semblable à celle que les cavaliers espagnols causèrent, il y a trois siècles, dans le Nouveau-Monde. C'est, sans aucun doute, avec les Pasteurs que le cheval apparut et se naturalisa dans la vallée du Nil. Tous les monuments qui datent de l'expulsion des Hyksos, nous présentent des scènes militaires où les chevaux et les chars de guerre jouent le principal rôle et déterminent des changements notables dans la tactique militaire des Égyptiens.

Une minutieuse étude des monuments pharaoniques m'a permis de tracer un tableau historique des accroissements successifs de la faune et de la flore nilotiques durant toute la période des rois autocthones. On ne rencontre jamais, comme je l'ai dit, des représentations de chevaux, sur les peintures ni sur les bas-reliefs pharaoniques, avant l'invasion des Pasteurs. Cette assertion me semble incontestable et assez intéressante pour mériter quelques développements. On pourrait objecter que le cheval devait être aussi bien connu que le chameau dont on ne voit jamais l'image sur les monuments. La Bible dit positivement que parmi les présents offerts au patriarche Abraham par le Pharaon, il y avait des chameaux. Et l'on ne peut douter que les Égyptiens ne l'aient connu avant cette époque par leurs expéditions en Asie. Mais Abraham vint en Égypte à la fin du règne des

Pasteurs, et c'est d'un roi de cette race qu'il reçut des présents. Il est probable que ces animaux étaient fort rares sur les rives du Nil, que les Égyptiens n'y attachaient pas une grande importance, ou qu'ils les considéraient comme immondes. Si le chameau avait été acclimaté sous la domination des Hyksos, il se serait répandu dans l'Afrique occidentale, soit par l'expédition de Tahraka, soit par celles des Ptolémées, et les écrivains romains en auraient certainement parlé à propos de la Numidie. Tout concourt à prouver, au contraire, que le chameau se répandit fort tard en Afrique, où son acclimatement a produit une révolution sociale, en y portant de nouvelles populations à travers des déserts infranchissables.

Si le cheval eût été indigène dans la vallée du Nil, les Égyptiens, qui avaient divinisé les animaux et les plantes les plus remarquables de leur pays, n'auraient pas manqué de donner à un de leurs dieux le tête du fier et fougueux quadrupède qui partageait avec les hommes les dangers des combats. S'ils ne lui ont pas élevé des autels, c'est qu'ils avaient en horreur les peuples auxquels était due l'importation de ce bel animal; s'ils n'ont pas institué des sacrifices de chevaux comme les *assouame'dha* des Hindous (1), c'est que la chair en était prohibée sans doute par suite de la haine invétérée que les mœurs des Hyksos avaient laissée parmi les Égyptiens. Néanmoins, ils faisaient tant de cas des chevaux, qu'ils ne les employaient jamais aux travaux de l'agriculture, et, excepté dans un petit bas-relief du temple de Kons, à Karnac (2), jamais on ne voit de chevaux attelés à la charrue.

Après le départ des Pasteurs, les Égyptiens s'occupèrent beaucoup de la race chevaline. On voit parmi les tributs qu'apportent divers

(1) Le sacrifice du cheval, l'assouame'dha, est un des plus anciens dont fassent mention les livres hindous. Il était considéré comme très-efficace et avait toujours lieu en l'honneur de la trinité hindoue. L'*agin-akberi* dit que les rois de l'Inde, avant d'entrer en campagne, célébraient un assouame'dha. Il ajoute, et plusieurs passages des Pouranas le confirment, que ce sacrifice offert cent fois donne droit au trône du ciel.

Dans d'autres sacrifices connus sous le nom de *bali-dara*, les Hindous sacrifiaient également des chevaux, mais au lieu d'être brûlée sur l'autel, la chair de ces animaux était offerte crue aux dieux.

(2) Prisse d'Avennes, *Monuments égyptiens*, etc., 1 vol. in-folio. Paris, 1847. — pl. xxxv, fi . 2.

peuples conquis par Thoutmès III, de la dix-huitième dynastie, des envoyés d'une nation asiatique, probablement de la Mésopotamie (1), qui amènent des chevaux, un chariot, un éléphant, un ours, etc. On dirait que déjà les anciens Égyptiens avaient compris l'utilité du croisement des races.

Les chevaux égyptiens, à en juger par les bas-reliefs et les peintures, étaient d'une taille élevée comme les chevaux niséens des plaines de la Médie dont parle Hérodote. Ils avaient le col effilé, l'encolure rouée, le garrot élevé, les jambes longues et minces, les pieds petits, la queue longue et bien fournie. Les couleurs sous lesquelles on les représente constamment indiquent que les robes blanche, bai clair et pie étaient les plus communes. Cette race élevée et vigoureuse s'est conservée dans la haute vallée du Nil, et se rencontre encore quelquefois en Égypte, où elle est connue sous le nom de donkolawi, c'est-à-dire de la province de Donkolah, en Nubie.

Les soins que les Égyptiens apportèrent à l'élèvement du cheval le multiplièrent en peu de temps. Outre le nombre requis pour l'entretien de l'armée et l'usage des particuliers, beaucoup de chevaux étaient vendus à des marchands qui visitaient le pays pour en exporter dans les contrées environnantes, tant ils étaient estimés. Salomon en acheta au prix de 150 *shekels* d'argent chacun (2).

Avec le cheval, les Égyptiens adoptèrent les chars de guerre asiatiques : ils n'y firent aucune amélioration importante, et les modifièrent seulement suivant le goût et l'élégance qu'ils mettaient en toute chose. Chaque char à deux roues, ouvert par le fond et attelé de deux chevaux, était monté par un combattant armé d'un arc, de flèches, de javelines ou d'une hache : il avait, à sa gauche et debout comme lui, un cocher chargé de gouverner les chevaux et souvent de le protéger avec un énorme bouclier. Le timon était relié au corps du char par un fort tirant, qui le soutenait au point où il se recourbe pour passer entre les flancs des chevaux. L'essieu était placé à l'extrémité de la plate-forme, de sorte que les chevaux supportaient un

---

(1) Sur l'obélisque de Constantinople et dans une inscription du palais de Karnac, Thoutmès III se glorifie d'avoir porté ses frontières jusqu'aux extrémités du monde, et ses habitations fixes, ses établissements permanents jusqu'en Mésopotamie.

(2) Voy. 1, *Rois*, X, 28, 29. — 2, *Chroniques*, IX, 28.

poids considérable : le corps du char portait à vif sur l'essieu, ce qui rendait ce véhicule fort incommode et fatigant. C'était là cependant l'équipage de guerre des héros égyptiens comme des héros d'Homère, et l'on ne comprend pas comment ces deux peuples se sont servis si longtemps de chars au lieu de cavalerie. Il est impossible, du reste, de se faire une idée de la légèreté de ces chars, sans recourir aux images ou plutôt à l'examen du frêle véhicule. Le musée de Florence en possède un qui est parfaitement conservé.

Le mode d'attelage était bien mieux combiné. Les chars étaient tirés par des chevaux attelés de front à un joug en forme d'arc, fixé par une cheville à l'extrémité du timon. Le harnais se composait d'une sellette garnie d'un double quartier en étoffes de diverses couleurs, et qui, placée obliquement au-dessous du garrot, était maintenu dans cette position par un large poitrail, par une sous-ventrière et par une espèce de martingale qui réunissait ces deux pièces. Une courroie passée par-dessus la tête du cheval, descendait des deux côtés, et, se partageant en deux lanières, allait soutenir le mors, sans barres, auquel s'attachaient un bridon et des guides. Le bridon était arrêté au-dessus de la sellette, tantôt par une boucle, tantôt par une cheville saillante et façonnée parfois en col de cygne. Au-dessus de ce point d'attache, on voit souvent, aux chevaux des Pharaons, une boule dorée dont l'usage est assez difficile à déterminer. Quant aux guides, après avoir traversé une anse fixée au bout de la sous-ventrière, elles vont se rendre dans la main du conducteur ou s'enrouler avec le bridon autour de son corps. A ce harnachement, qui est commun à tous les chars civils ou militaires, se joignent des ornements et des caparaçons très-variés, très-riches pour les chevaux qui traînent le char royal.

Le témoignage unanime des tableaux militaires, peints ou sculptés à diverses époques sur les monuments de la vallée du Nil, prouve qu'il n'y eut point en Égypte de troupes de cavalerie proprement dite. L'usage de monter et de guider des chevaux ne pouvait être inconnu, néanmoins on ne l'adopta point. On a bien remarqué, dans deux ou trois bas-reliefs historiques, un homme à califourchon sur un cheval lancé au galop; mais dans un de ces tableaux, le cavalier monté à poil est un courrier, portant, en toute hâte, une missive qu'il tient dans sa main; dans l'autre scène, les cavaliers sont des étrangers, des ennemis : l'un est un fuyard cherchant son salut dans la vitesse

d'un cheval désharnaché, sur lequel il s'est jeté à l'imprévue; l'autre cavalier, traversé par une flèche que son bouclier n'a pu parer, essaye encore de fuir sur un cheval lancé à toutes jambes. Ainsi les bas-reliefs historiques observés jusqu'ici dans la vallée du Nil prouvent que les troupes de cavalerie furent inconnues en Égypte, et n'entrèrent pas dans la composition de l'armée durant toute la période pharaonique. Hérodote, qui voyageait dans ce pays 460 ans avant l'ère vulgaire, ne parle point de soldats à cheval. Lorque Psammétique prit à son service des troupes ioniennes et cariennes, qui couraient la mer et furent forcées par les vents d'aborder en Égypte, il est certain qu'elles n'avaient point de cavalerie. Quelques années après, lors de la révolte des soldats égyptiens (liv. II, CLXII), Hérodote nous dépeint le chef des rebelles, Amasis, recevant à cheval, et d'une façon fort incongrue, l'envoyé d'Apriès; mais, à cette époque, les usages et les mœurs des Grecs commençaient à s'introduire en Égypte. Revenons à l'antiquité pharaonique.

La Bible, cette tradition antique et révérée, semble contredire le témoignage des monuments : voyons s'il est possible de la faire concorder avec ces derniers.

Au chap. XIV de l'Exode, Moïse raconte la marche des Israélites à leur sortie d'Égypte et le passage de la mer Rouge. Aussitôt que Pharaon fut informé que les Hébreux avaient pris la fuite, il fit atteler son char de guerre, et se fit suivre de tout son peuple; il emmena six cents chariots choisis et toute la *cavalerie* de l'Égypte et les chefs sur eux tous (1). Les Égyptiens se trouvèrent bientôt près du camp d'Israël, au bord de la mer, et tous les CHEVAUX DES CHARIOTS de Pharaon et son armée s'arrêtèrent à Pi-Hahiroth. Puis, poursuivant les Israélites sur le lit de la mer, qu'ils viennent de traverser à pied sec, le Pharaon s'y engage avec tous ses chevaux, ses chariots et sa cavalerie, qui furent enveloppés par les flots et périrent tous.

Cette mention de cavalerie égyptienne, fréquemment répétée dans la Bible, n'infirme cependant pas l'autorité des monuments, et, en recourant aux textes originaux, on y trouverait plutôt indiqués les chevaux et les chariots de Pharaon que des cavaliers et de la ca-

(1) Flavius Josèphe donne aux Égyptiens poursuivant les Hébreux : 600 chars, 50,000 cavaliers et 200,000 fantassins. Il y a dans ce passage une exagération que réfute la tradition sacrée.

valerie proprement dite. Rosellini (*Monumenti civili*, tomo III) a très-bien discuté ce point de critique historique et prouvé que le mot פרש ou פרשין, employé par Moïse ou l'auteur de la narration, n'exprime nullement des *chevaux montés par des cavaliers*, mais seulement des *chevaux harnachés;* ce qui doit s'entendre des chevaux préparés pour les chars et aussi des chevaux de rechange. Avec cette modification dans la signification des mots, la tradition historique ne sera plus contredite par les monuments qui, soit antérieurs, soit postérieurs à Moïse, rendent constamment le même témoignage contre l'usage des corps de cavalerie dans l'armée égyptienne. Du reste, les textes hiéroglyphiques désignent toujours par tenthetôre, mot à mot *chevaux combattants*, les soldats montés sur des chars (1). Ainsi, dans le dénombrement de l'armée des Schéta (Scythes, Bactriens) sur une des murailles du palais de Karnac, il est dit que cette armée s'élevait à *deux mille cinq cent soixante chevaux*, évidemment pour désigner un pareil nombre d'hommes montés sur des chars de guerre, puisqu'on ne remarque aucun cavalier dans ce tableau. Le texte hébreu de la Bible et les légendes hiéroglyphiques des bas-reliefs militaires se servent, comme on le voit, des mêmes expressions. Tout concourt à prouver que dans la haute antiquité, soit chez les Égyptiens, soit chez les peuples asiatiques, la cavalerie proprement dite n'était pas en usage dans l'armée.

CHEVAUX NUBIENS OU DONKOLAWI.

Le Donkolah, province de la haute Nubie, est renommé pour sa race de chevaux, race supérieure à celle qui est employée aujourd'hui en Égypte, sinon pour la beauté, au moins pour la taille et l'ossature. Les Nubiens prétendent qu'elle est originaire du Ḥédjâz; mais cette espèce est différente de toutes celles que produisent l'Arabie et l'Afrique (2). Il est incontestable, pour quiconque a étudié les monuments pharaoniques, que c'est l'ancienne race égyptienne qui, pen-

(1) Voy. Salvolini, *Campagne de Ramsès contre les Schéta*, page 73.

(2) Le cheval abyssinien diffère aussi du donkolawi, et le nom qu'il porte dans presque tous les dialectes est *faras*, mot arabe qui indique assez son origine. Cependant, on assure qu'il existe encore au Sud une race forte et de belles propor-

dant une longue suite de générations, s'est conservée jusqu'à nos jours dans la haute vallée du Nil.

Les chevaux donkolawi ont la taille élevée (depuis 5 pieds et demi jusqu'à 6 pieds de hauteur), la robe noire, bai clair ou pie; la tête longue et busquée, type commun aux vaches et aux moutons de ce pays; la face assez belle et intelligente; l'encolure mince et rouée, rarement droite; le garrot élevé; les flancs larges; la poitrine généralement resserrée; les jambes longues et un peu grêles; enfin des balzanes haut chaussées aux quatre jambes ou à deux. Le donkolawi est froid dans ses allures, et a besoin d'être mis en train peu à peu; du reste, il a du brillant, des mouvements agiles, nerveux et élastiques; il est très-sobre, montre une grande patience à supporter la fatigue, beaucoup de docilité et d'attachement pour l'homme.

Ces chevaux sont nourris pendant dix mois de l'année avec du doura (le sorgho, *sorghum vulgare*), dont les feuilles sèches sont aussi employées en guise de paille hachée et de foin. Ils boivent assez fréquemment du lait de buffle ou de chamelle, ce qui les maintient vigoureux. Au printemps, on leur donne de jeunes pousses d'orge, ou on les met au pâturage, pendant plusieurs semaines, dans un champ d'orge verte.

Les Nubiens prennent peu de soin de leurs chevaux. Le pansage n'a lieu que quand le besoin s'en fait impérieusement sentir. Ils n'emploient point l'étrille, se contentent de bouchonner, et dans la belle saison de baigner fréquemment leurs chevaux. Avant de les faire courir, ils ne négligent jamais de leur laver les narines, les cuisses, la croupe et la queue; dans leurs longues marches, lors même que l'eau est rare, ils répètent souvent ces ablutions, qu'ils considèrent comme un des meilleurs toniques.

C'est à Berber que l'on rencontre le plus de chevaux donkolawi. Chaque famille aisée en possède un ou deux, et ils étaient beaucoup moins rares avant la conquête de Mohammed Ali. La guerre d'extermination du Defterdar-Bey a anéanti toute la cavalerie chakieh, et partant presque toute la race chevaline du pays. Les Nubiens montent

---

tions à l'état sauvage. Ce fait nous aiderait à comprendre comment un ancien roi éthiopien, Cyrtacus, a pu entrer en Égypte à la tête de 100,000 chevaux.

Un soldat de Kafa, qui avait voyagé sur la frontière de Dokko, disait à M. d'Abbadie, qu'il y avait au delà de ce pays une vaste étendue de plaines où paissaient des chevaux sauvages.

de préférence les étalons, et rarement des juments. A Donkolah, les chevaux sont très-bons, très-rapides, et les habitants s'en servent pour la chasse des esclaves comme pour la chasse des girafes et des autruches; mais aussitôt qu'ils quittent le sol natal, ces chevaux perdent, dit-on, la plupart de leurs qualités, et finissent par manquer complétement de fonds.

Les selles en usage chez les Nubiens ressemblent à celles qui sont usitées dans les environs de Bagdad et connues en Égypte sous le nom de bardâdi. Elles en diffèrent seulement en ce que le pommeau est assez long et recourbé en cou de cygne, comme les selles des dromadaires du pays. Lorsqu'ils se préparent à une expédition militaire, les Nubiens couvrent le dos, les flancs, le cou et la poitrine de leurs chevaux avec les pièces d'une étoffe de laine ouatée et matelassée, de manière à former une cuirasse impénétrable au sabre ou à la lance. Cette espèce de couverture se nomme lebs, vêtement.

Les chevaux donkolawi ne sont pas appelés hoçan, comme en Égypte, mais hafer, mot dont je crois retrouver l'étymologie dans le Copte hethor, ce qui prouverait assez l'origine de cette race chevaline.

Les étalons pur sang sont fort estimés dans le pays et se payent très-cher : ils valent depuis cinq jusqu'à dix esclaves, ou, en d'autres termes, de 15 à 40 *douros*, c'est-à-dire de 90 à 240 francs (1). Du temps des Mamelouks, les donkolawi étaient assez recherchés au Kaire, et un bon cheval de cette race valait de 3 à 4,000 piastres égyptiennes (de 750 à 1,000 fr.). — Mohammed Ali en envoya un en présent au Grand-Seigneur : il fut acheté la somme de 750 colonates (4,500 fr.). — Mais après la conquête de la Nubie par le pacha, ces chevaux devinrent assez communs au Kaire, et eurent pendant quelque temps beaucoup de vogue.

Les donkolawi ne réussissent pas, dit-on, dans les climats froids, et, même au Kaire, ils dépérissent. La vigueur remarquable dont ils font preuve dans leur pays les abandonne dès qu'ils ont séjourné quelque temps dans la basse Égypte. Cette dégénération, dont on n'a pas recherché la cause, était si évidente que le gouvernement égyptien fut obligé, peu après l'organisation de la cavalerie régu-

---

(1) Le douro ou colonate espagnol vaut 6 fr.

lière, de réformer tous les chevaux nubiens qu'il avait admis dans les régiments. On reproche aussi aux donkolawî beaucoup de faiblesse dans l'avant-bras, une poitrine étroite et un manque de substance au-dessus des flancs et des côtés. On a essayé au haras de Choubrâ, près du Kaire, de les croiser avec des juments du Nedjd; ils ont donné de très-beaux produits, mais de peu de valeur. Néanmoins cette expérience, faite sans discernement, sans soins, sans précautions hygiéniques, ne nous semble pas assez décisive pour faire rejeter l'emploi du cheval donkolawî dans nos haras. Ce n'est pas toujours à la première génération qu'on obtient des produits d'une valeur réelle, mais souvent en les croisant de nouveau, et tous les essais de ce genre exigent autant de patience que de persévérance. Si l'on voulait renouveler cette tentative, on trouverait facilement en Nubie quelques individus exempts des défauts que nous venons de signaler, bien corsés, d'une valeur et d'un mérite incontestables, et dont l'importation pourrait être avantageuse dans nos haras d'expériences.

CHEVAUX ÉGYPTIENS.

Quant à la population chevaline qu'on rencontre aujourd'hui dans la basse et la moyenne Égypte, c'est un mélange de toutes les races introduites dans ce pays depuis les conquêtes des Arabes. Ces éléments ont si profondément modifié l'ampleur et la forme de l'espèce pharaonique, qu'elle n'a plus rien du cachet primitif.

Les chevaux égyptiens, à vrai dire, ne présentent pas une race bien définie; ils ont été produits au hasard dans les plus mauvaises conditions et n'ont pas conservé des formes et des qualités particulières qui puissent se reproduire d'une manière stable. Nous allons essayer cependant d'indiquer les caractères généraux de cette race.

Le cheval égyptien est d'une taille au-dessus de la moyenne; il a des formes épaisses et arrondies. Sa tête est carrée, longue et pesante; ses oreilles sont larges et généralement mal attachées; ses yeux petits, mais expressifs; le nez est terminé en biseau et les narines aplaties; son encolure renforcée est ordinairement droite et quelquefois rouée; le poitrail est large; le garrot généralement peu prononcé; la croupe avalée; le ventre développé; le jarret et les genoux sont forts; les pieds évasés; enfin, les crins de la queue et de

la crinière gros et abondants. Il n'est pas rare que ces chevaux aient les jambes de devant trop basses, le corps trop court, la tête et la croupe du mulet, mais ces défauts rentrent dans le type syrien dont l'espèce a beaucoup contribué à former la race chevaline de l'Égypte moderne.

Les couleurs de la robe sont le bai clair, le bai brun, le gris sale; le blanc n'est pas commun et il est très-recherché, parce que c'est la couleur des princes; de toutes les robes, le noir est la plus rare.

Les Turks comme les anciens Mamelouks aiment beaucoup ces gros chevaux à l'épaisse et courte encolure, à l'abdomen volumineux, à l'allure fière et majestueuse, et prétendent que pour la guerre ils secondent mieux les charges impétueuses, qu'ils offrent plus de résistance, plus d'énergie que ceux qui viennent d'Arabie et de Syrie; enfin, qu'ils vont sans peur partout où l'on veut. « C'est avec un cheval égyptien, disent les maquignons de la place de Roûmelîeh, que Amîn Bey sauta les murs de la citadelle du Kaire. — Nous avons encore des chevaux de cette race — mais où sont les cavaliers? »

Cette hâblerie se rapporte à un fait fort connu au Kaire. En 1811, lors du massacre des mamelouks dans la citadelle, un des principaux chefs, le frère du célèbre Moḥammed Bey l'Elfy, voyant l'impossibilité d'arrêter la fusillade meurtrière des Albanais, chercha son salut dans la fuite. Il lança son cheval, franchit les parapets et tomba d'une hauteur de cinquante à soixante pieds dans la place de Roumelieh. Le cheval fut écrasé : le bey plus heureux, quoique tout meurtri, se confia à plusieurs Arabes qui le sauvèrent. Il fut le seul qui échappa. On montre encore l'endroit où ce saut extraordinaire a eu lieu.

Les chevaux égyptiens sont doux, dociles, et généralement assez vifs. Quand ils s'animent, les veines s'enflent, les narines se dilatent, les yeux brillent, leurs mouvements sont pleins de fougue et d'éclat, mais leur force est bientôt épuisée; ils manquent d'haleine, et ne peuvent fournir une longue carrière. L'empâtement des formes, le peu d'aptitude à la course, de résistance aux fatigues, sont bien moindres chez les chevaux de bédouins campés dans la vallée du Nil. Ces animaux vivent avec les nomades dans une société plus intime qui adoucit leurs mœurs, développe leur intelligence et provoque des soins assidus qui n'existent pas ailleurs.

Les Égyptiens traitent leurs chevaux avec beaucoup de douceur, mais la manière dont ils les élèvent et dont ils les nourrissent n'est pas très-propre à obtenir une race remarquable.

Quelques jours après la naissance, les poulains suivent les mères partout où les maîtres chevauchent, mais ces derniers ont toujours soin de s'arrêter fréquemment pour que le nourrisson puisse téter. Sain ou malade, le poulain est sevré à six ou sept mois. Quelque temps après, on enlève des ailes de son nez les cartilages que les Égyptiens considèrent comme un os très-nuisible. Ils excisent également le corps clignotant de l'œil, afin de leur rendre la vue plus perçante. On donne très-peu d'aliments aux poulains jusqu'à l'âge de deux ans, ce qui gêne leur croissance et les prédispose à plusieurs maladies.

Pendant sept ou huit mois de l'année, depuis la fin de mai jusqu'en janvier ou février, on donne uniquement aux chevaux de l'orge et de la paille hachée. La ration d'orge est de 10 à 11 livres par jour; la paille est renouvelée au fur et à mesure qu'elle disparaît. Lorsque l'orge manque, les Égyptiens y substituent du maïs, et quelquefois quand les chevaux sont affaiblis ou d'un tempérament lymphatique, ils leur donnent des fèves (*faba sativa*, Lin.).

Depuis le mois de janvier ou de février jusque vers la fin de mai, on nourrit les chevaux avec du trèfle blanc à l'écurie ou dans les champs. Lorsque cette plante manque, on la remplace par le fenu grec. Pendant que les chevaux sont au vert, ils restent attachés jour et nuit par les quatre pieds dans une inaction complète; le pansement même est supprimé, et ils acquièrent en peu de temps un embonpoint considérable. L'usage prolongé de cette alimentation aqueuse détériore l'organisme animal; les chevaux qui y sont soumis deviennent très-faibles; et si au retour du pâturage, on ne leur ménage aucune transition du vert au sec, si on les monte immédiatement après leur rentrée, ils suent très-vite, bronchent à chaque pas et tombent facilement. Il faut les nourrir au sec pendant plus d'un mois pour réparer l'action débilitante de ce régime. Cette précaution est indispensable; et si on la néglige, on ruine les chevaux. On comprend les fâcheuses conséquences d'une pareille coutume, mais les Égyptiens et les Turks recherchent avant tout des chevaux gras, potelés, et ne songent guère à la dégénération du cheval et aux préjudices qu'ils causent à leurs montures. L'usage du vert est préconisé par tous les cavaliers; ils

croiraient leurs chevaux perdus s'ils ne leur donnaient pas d'herbe, et assurent qu'un cheval qu'on en prive devient aveugle.

Les Égyptiens estiment trop leurs chevaux pour les employer aux travaux de l'agriculture ; ce bel animal n'est pour eux qu'un objet de luxe et d'utilité secondaire. Ils montent généralement leurs chevaux dès l'âge de deux ans ; la durée de la vie moyenne est de dix-huit ans. Les indigènes préfèrent la jument au mâle ; c'est le contraire chez les Turks. Les Égyptiens ont parfois en commun une seule jument : chacun des associés possède un tiers ou un quart de la portée du ventre de la bête ; ils en vendent les produits, partagent les bénéfices, ou à tour de rôle, ils en prennent les poulains.

Les connaissances hippiatriques des Égyptiens se bornent à fort peu de choses. Osmanlis et indigènes ignorent l'âge d'un cheval après huit ans. Ils savent distinguer par l'ensemble le beau du laid, les chevaux de race des chevaux de moulin, mais ils sont incapables de se former un jugement sain sur l'effet qui doit résulter de telle organisation ou d'une disposition particulière des membres. Des traditions reçues comme des oracles, des signes réputés heureux ou néfastes déterminent la valeur d'un cheval. C'est tout d'abord aux épis que forme le poil qu'ils regardent, puis aux taches du chanfrein, aux marques particulières et enfin aux variétés de couleur dans la robe. Les Arabes ont fait de tous ces accidents l'objet d'une étude minutieuse et de règles d'autant plus importantes, qu'ils croient y trouver le pronostic des événements que le destin réserve au cheval et à son maître. Tout connaisseur doit savoir couramment les prétendues prophéties de Mahomet concernant les chevaux (1).

Les Égyptiens comme les Turks estiment beaucoup les chevaux qui ont les trois pieds blancs. Ils disent qu'un cheval quelconque qui a une balsane blanche vaut 500 piastres (2) : deux balsanes, 1,000 p. ; trois 10,000 p. — Les quatre pieds marqués de même ne valent pas 100 piastres ; c'est un cheval qui porte le linceul de son cavalier.

La médecine vétérinaire des Égyptiens consiste dans des pratiques

---

(1) Nous avons donné, dans un des numéros de cette *Revue*, la liste et l'emplacement des épis considérés par les Orientaux comme des signes favorables ou funestes. Voy. *Revue Orientale*, tome I, p. 98 et suiv.

M. le général Daumas, dans son intéressant ouvrage sur *les chevaux de Sahara*, a aussi consacré quelques pages à ce curieux enseignement des Arabes.

(2) 125 fr. — 1 piastre vaut environ 20 c.

routinières qui ne se sont pas améliorées au contact des hommes de l'art que le pacha avait fait venir d'Europe. Les Arabes comme les Turks attribuent la plupart des maladies au mauvais œil, à des causes surnaturelles, et essayent de guérir leurs chevaux au moyen de remèdes empiriques où d'amulettes dont le nombre est infini. Pour détourner le funeste effet de l'*occhiatura*, ils suspendent au cou de leur monture une double défense de sanglier réunie en forme de croissant. Ils placent des porcs ou des sangliers dans leurs écuries pour recevoir l'impression du mauvais œil ou l'invasion du farcin.

Le saïs bachi (palefrenier en chef) de Tâher Pacha m'a assuré avoir guéri plusieurs chevaux attaqués de coliques et de dyssenterie en leur écrivant en caractères arabes ces deux mots syriaques — Lemak-Findjal — sur les quatre fers, ou à défaut sur la sole même.

On ne ferre point les chevaux dans les campagnes, et ils marchent partout sans que l'ongle éprouve d'altération. La ferrure n'est point nécessaire en Égypte, où elle n'a été mise en pratique que par les Turks, qui en ont introduit l'usage dans les villes et dans l'armée. Les chevaux non ferrés ne sont pas sujets aux maladies de pied, tandis que les autres en sont fréquemment atteints. La ferrure se met toujours à froid. Chez eux, la chaussure est faite pour le pied, et non la sole pour le fer, comme chez nous.

La manière dont les Égyptiens et les Turks dressent leurs chevaux répond aux services qu'ils en attendent. Les seules allures sont le pas et le galop. Ils ne leur apprennent aucune des évolutions du manége. Les chevaux sont dressés dans une cour, dans une place étroite où on les lance à plein galop contre les murs jusqu'à ce qu'ils puissent tourner sur eux-mêmes comme sur un pivot, ou ce qui est plus difficile, s'arrêter court sur les jambes de devant. Cette façon de les arrêter brusquement au milieu de la course la plus rapide les ruine bientôt et leur ôte tous leurs moyens. Après cet exercice, on leur enseigne à galoper en cercles resserrés, à partir du repos en plein galop, comme une gazelle qui bondit; puis, pour terminer leur éducation, on leur apprend à ne pas craindre les atteintes des djérids, ni les coups de carabine ou de pistolets tirés entre leurs oreilles ou devant leurs yeux. En peu de temps ils sont rompus et dressés à toutes sortes de manœuvres, extrêmement importantes dans les combats individuels. Les Turks et les Égyptiens pratiquent journellement ces exercices en s'amusant à lancer le djérid; il en résulte que tous leurs chevaux acquièrent

de bonne heure des qualités précieuses en cas de guerre, mais sont épuisés en peu d'années, s'ils n'appartiennent pas à un maître dont la sollicitude sache ménager à tout instant les forces de sa monture.

Tout le luxe des cavaliers consiste dans le harnachement, qui est d'une richesse, d'un goût remarquables, et ressemble beaucoup à celui usité en Europe au moyen âge. Les selles, garnies d'un pommeau et d'un troussequin élevés, donnent aux Égyptiens une grande solidité à cheval. Leur arçon est bien approprié à toutes les conformations d'hommes ou de chevaux; leurs larges étriers protégent admirablement la jambe dans les chutes et en outre, sont très-favorables à l'usage que le cavalier doit faire de ses armes. Infatué des réformes européennes, Mohammed Alî a fait échanger sans discernement les selles et le mode d'équitation des mamelouks, des Égyptiens, contre notre système français. Les mamelouks possédaient un excellent maniement du cheval et n'avaient besoin que d'un peu d'ordre pour devenir la meilleure cavalerie régulière du monde, comme ils en étaient, au dire de Napoléon, la meilleure cavalerie irrégulière.

Pour corriger certains défauts du cheval qui mord, rue, se cabre, etc., l'Égyptien emploie différents procédés, plus efficaces que la puissance de ses étriers tranchants. Quand un cheval a l'habitude de mordre, on l'excite, puis on lui présente un mauvais gigot sortant du feu : la douleur que l'animal éprouve en saisissant cette viande brûlante le dégoûte de recommencer. Pour corriger le cheval qui se cabre, on se sert d'un procédé très-simple. Un saïs ou palefrenier accompagne son maître en tenant dans chaque main une *bardaque* (alcarazaz) bouchée et pleine d'eau très-froide. Quand le cheval veut s'enlever, le cavalier saisit un de ces vases poreux et le lui brise sur le front. La douleur produite par le choc, la sensation de l'eau fraîche, l'ont bientôt amendé.

Les préjugés que les Égyptiens et les Turks apportent en toutes sortes de choses sont très-préjudiciables à l'élèvement du cheval. Les Turks assurent qu'une jument ne doit être saillie qu'à une époque déterminée de la pleine lune ou lorsque certaine étoile propice à la gent chevaline est à telle hauteur. Ils n'offrent l'étalon à la jument que tous les quarante jours et n'apportent aucun choix dans l'appareillement. Insoucieux de réformer leur race abâtardie, ils ne savent pas tirer parti des étalons anézé et nedjdî qu'ils possèdent depuis leurs conquêtes et qui passent avec raison pour les plus beaux chevaux du monde.

Toutes les pratiques égyptiennes, hygiène, nourriture, logement, appareillement tendent à la dégénération du cheval, aussi n'existe-t-il pas en Égypte deux mille chevaux capables de servir dans l'armée. Les seuls qui valent quelque chose sont entre les mains des pachas, qui les gardent. Moḥammed Alî essaya d'améliorer la race chevaline et créa à Choubrâ un haras qui renfermait quatre cent cinquante juments des plus belles races du Nedjd et de la Syrie. Dirigé par un Français, cet établissement commençait à donner des produits remarquables quand il fut confié à un directeur turk. En peu de temps il périclita comme tous les établissements européens qui eurent à lutter contre l'ignorance, les préjugés et la paresse des fonctionnaires osmanlis ou indigènes.

Le haras d'Ibrâhîm Pacha comptait aussi environ quatre cents chevaux nedjdî et ạnézé; ceux d'Ạbbâs, d'Aḥmed et de Ḳourchîd Pachas étaient également peuplés d'étalons et de juments de l'Arabie et du Haurân. Ces richesses semblaient devoir assurer à l'Égypte une race très-belle; mais dirigés sans entente, sans soins, ces haras n'ont pas su créer des produits notables, tant est profonde l'ignorance des Égyptiens et des Turks dans tout ce qui se rapporte à la conservation et à la multiplication de l'espèce chevaline.

La race égyptienne, au dire des Arabes, était autrefois très-remarquable. Aḥmed ebn-Ṭouloûn, qui avait doté l'Égypte de tant d'établissements utiles, n'avait pas négligé ceux qui devaient accroître et consolider sa puissance. Cavalier accompli, grand amateur de courses, il avait créé des haras, construit des hippodromes, des manéges, etc. Il possédait, dit-on, plus de vingt-cinq mille chevaux pur sang et d'une race tellement estimée alors, qu'il en envoyait en présent au ḳalif. Ces institutions et ces richesses disparurent avec sa dynastie. Le despotisme sous lequel ont gémi tous les habitants depuis le règne des mamelouks jusqu'aujourd'hui a découragé tous ceux qui auraient pu s'occuper de l'élèvement des chevaux; les mamelouks ne songeaient jamais au lendemain; les traditions se sont perdues, et l'Égypte, qui réunissait les meilleures conditions pour posséder la plus belle race chevaline, est devenue, sous le rapport des ressources hippiques, une des dernières contrées de l'Orient.

PRISSE D'AVENNES.

DE LA LITTÉRATURE

HINDOUI ET HINDOUSTANI.

HISTOIRE DE LA LITTÉRATURE HINDOUIE ET HINDOUSTANIE.

PAR M. GARCIN DE TASSY,

Professeur à l'École spéciale des langues orientales vivantes, membre de l'Institut, etc. (1).

S'il est au monde un pays favorable au développement du génie poétique, assurément c'est l'Inde. Les premiers voyageurs, frappés de la beauté de quelques-unes des provinces de cette vaste péninsule, prétendaient y reconnaître l'Éden de la Genèse, le séjour enchanté d'Adam, le théâtre du premier amour et du premier péché. C'est qu'en effet l'œil étonné n'y rencontrait autrefois que des vallons tapissés de roses et de tulipes ; des coteaux ombragés de manguiers et de citronniers ; des campagnes si fertiles que l'agriculteur y récolte tous les ans jusqu'à trois moissons des productions les plus diverses ; des forêts profondes de bananiers, de cocotiers, de palmiers déroulant au loin leurs arcades mobiles, leurs colonnades légères et formant d'im-

(1) Les deux premiers volumes, forts de 600 pages chacun, ont paru. L'impression du troisième et dernier volume a été retardée par des causes indépendantes de la volonté de l'auteur.

Cet ouvrage, qui a été publié en France sous les auspices du Comité des traductions orientales de la Grande-Bretagne, a été dernièrement traduit en hindoustani, et imprimé à Dehli sous le titre de : *A History of the Urdoo Poets chiefly translated from Garcin de Tassy, by F. Fallon, Esq. and Moonshee Kareem ooddeen.* Dehly, College Press, 1848, petit in-folio.

menses palais de verdure où se promène fièrement le tigre royal à l'œil de feu, à la démarche superbe; ou bien l'éléphant lourd qui abaisse en passant ou rompt avec sa trompe les faîtes des plus grands arbres. Sur les rameaux flexibles, entrelacés de lianes flottantes, des milliers de singes turbulents se balancent ou bondissent en cassant des noix de coco, et des nuées d'oiseaux amoureux du soleil y étalent avec orgueil la magnificence de leur robe d'or et de saphir. Des groupes d'îles verdoyantes où les cygnes font leur nid, émaillent le cours azuré des fleuves; des bouquets de figuiers, des banyans mariant leurs longues branches d'un bord à l'autre, étendent au-dessus des rivières des berceaux de feuillage qui protégent les bateliers contre les traits ardents du soleil. Autant le luxe inépuisable de la nature pare la surface du sol, autant les trésors de l'art et de l'industrie ornent l'intérieur des villes. Le génie inventif des architectes et des sculpteurs a forcé le bois et la pierre à reproduire, en les embellissant, les formes variées et délicates de la végétation indigène, dont ils ont décoré avec grâce les palais des princes et les temples des dieux. Les habitants de ces brillantes contrées achèvent dignement ce tableau, car leur physionomie présente tous les traits distinctifs de la race caucasique dans son type le plus pur: visage ovale, nez droit, yeux en amande, lèvres arquées, menton rond. Leur teint fortement basané les fait ressembler à des figures de métal et, quand ils se tiennent immobiles, on les prendrait facilement pour de belles statues grecques de bronze ou d'airain. La langue ou plutôt les langues qu'ils parlent (on en compte jusqu'à cent) sont douces comme le climat qu'ils habitent, riches et fécondes comme la nature qui les entoure.

L'histoire littéraire de deux de ces dialectes, écrite par M. Garcin de Tassy, contient les biographies de sept cent cinquante auteurs, accompagnées d'extraits de plus de soixante ouvrages en tout genre, rédigés en vers pour la plupart, car, comme tous les peuples possédant peu de connaissances positives, les Indiens font rarement usage du style *pédestre*, et leurs théologiens, leurs législateurs, leurs philosophes mêmes, revêtent leurs idées d'une forme métrique à l'aide de laquelle elles se gravent plus facilement dans la mémoire des doctes et des *indoctes*. Les nombreux fragments poétiques rapportés par M. de Tassy dans le beau travail que nous venons de citer, roulent sur tant de sujets divers, qu'ils constituent une espèce d'encyclopédie

indienne pleine de détails précieux pour l'étude de l'ethnographie orientale. Quant au mérite littéraire de toutes ces compositions, que le savant professeur a le premier révélées au public français, on peut dire qu'il n'est point inférieur à leur intérêt scientifique et historique. C'est une poésie quelquefois étrange, mais toujours originale et souvent profonde et touchante.

Les Indiens n'ont point d'histoire proprement dite; de presque tous leurs héros ils ont fait des dieux ou des demi-dieux, et leurs actions exagérées par l'imagination populaire ont été transformées en contes mythologiques où la vérité est comme étouffée sous les embellissements de la fable. Une pareille disposition du peuple indien ne pouvait qu'être favorable à la poésie, aussi est-ce sur les bords du Gange qu'il faut aller chercher les épopées les plus considérables et les plus merveilleuses qui soient sorties du cerveau inventeur des rapsodes. Le Ramayana et le Mahâbhârata, ont chacun à peu près deux cent mille vers; les Pouranas en ont seize cent mille. Ce sont les annales à la fois guerrières et religieuses de la nation; elle n'en a pas d'autres. L'Inde ne sortira jamais des limbes de l'époque homérique, sa civilisation paraît condamnée à une enfance éternelle. La rêverie, l'extase, la superstition, les mensonges dorés de la lyre y préoccupent encore tous les esprits comme aux premiers âges de la société naissante. Ceux qui savent lire font leur nourriture spirituelle des nombreux romans théologiques dont les dieux de l'olympe indien et surtout Krichna sont les principaux personnages. M. Garcin de Tassy a donné dans le bel ouvrage que nous avons déjà cité de longs extraits d'un de ces livres, le *Prem Sagor* ou vie du dieu Krichna, qui, au point de l'art et même de la philosophie, peut être considéré comme un des monuments les plus intéressants de la littérature orientale. La donnée n'en est pas complétement originale; la plus part des épisodes en sont tirés du dixième livre du Pourana rédigé en sanscrit, et dont M. E. Burnouf avait commencé une traduction qu'une mort cruelle est venue si fatalement interrompre.

La doctrine de Krichna est toute spirituelle, elle promet le salut à la foi qui seule peut vérifier les œuvres, mortes de leur nature. Une des apostrophes du poëte à cette divinité commence ainsi : « Vous vous êtes incarné plusieurs fois pour soulager la terre du poids du mal, pour faire périr les pécheurs et sauver le monde. Vous êtes le seigneur invisible, indivisible, infini, mais à cause de vos adorateurs

vous vous êtes rendu visible. Si votre bonté ne vous eût porté à le faire vous seriez éternellement un esprit sans corps ; dans votre manifestation extérieure le ciel est votre tête ; la terre, vos pieds ; les nuages vos cheveux, les arbres votre barbe, la lune et le soleil vos yeux, Brahma votre esprit, Siva votre majesté, le vent votre souffle, vos clignements de cils le jour et la nuit, le tonnerre votre voix... »

Les passages suivants donneront une idée de la morale contenue dans le Prem Sagor :

« Seigneur, celui qui par l'effet de votre faveur particulière acquiert la richesse, l'empire, la jeunesse, la beauté, le commandement, celui-là devient ordinairement aveugle par l'effet de l'orgueil ; il oublie la justice, ses devoirs, la pénitence, l'énergie nécessaire pour pratiquer la vertu, la générosité, l'adoration et le culte. Alors vous le rendez pauvre, parce que le pauvre se souvient toujours de vous. C'est pourquoi vous aimez le pauvre ; ainsi, celui que vous traitez avec le plus de bonté sera toujours pauvre...

» Une gopî (bergère) dit à Krichna : Seigneur, les uns font du bien à ceux qui ne leur en ont jamais fait ; les autres rendent le bien pour le bien ; il y en a qui rendent le mal pour le bien ; enfin, d'autres ne tiennent aucun compte du bien qu'on leur fait. Quelle est la meilleure et la plus mauvaise de ces quatre sortes de personnes. Veuillez me l'expliquer. Krichna répondit : La meilleure des quatre est celle qui fait du bien sans en avoir reçu préalablement ; c'est ainsi que le père aime son enfant. En effet, il n'y a pas de mérite à rendre le bien pour le bien. Telle est la vache par exemple, qui produit du lait parce qu'on lui donne de la nourriture. Si on rend le mal pour le bien on doit être considéré comme un ennemi ; mais la pire espèce de gens c'est celle qui méconnaît le bien qu'on lui fait. Je ne suis pas au nombre de ces personnes ; mais ce qu'on désire de moi, je l'accorde...

» ... Il serait très-fâcheux qu'il pût exister un homme qui pût dire je ne mourrai point. Heureusement tel est le cours du monde : tandis que l'un naît, l'autre meurt ; l'un embellit sa vie par des actions vertueuses, l'autre la salit par des actions honteuses, mais elle n'appartient ni à l'un ni à l'autre.

» ... Rien ne peut empêcher ce qui doit arriver. L'homme se meut d'après différents désirs; mais l'écrit du destin s'accomplit toujours. On croit qu'une chose aura lieu d'une manière, mais elle arrive d'une autre.

» ... L'ivresse des richesses ne s'introduit pas dans l'esprit du sage. Il considère le bonheur et le malheur avec la même indifférence. »

Voici une histoire attendrissante où l'on voit le détachement des biens du monde, ou pour mieux dire la pauvreté d'esprit, comme l'appelle éloquemment l'Évangile, recompensée et honorée.

« Dans la contrée méridionale de l'Inde, nommée Dravida, habitaient des brahmanes et des marchands qui étaient très-dévots à Hari. Ils se livraient à la méditation sur lui; ils faisaient des sacrifices, de bonnes œuvres, des aumônes, respectaient les saints et les personnes pieuses, honoraient les vaches.... Parmi eux se trouvait un brahmane nommé Sudâmâ, qui avait eu le même gurû que Krichna. Son excessive maigreur annonçait sa misère, qui était telle qu'il n'avait réellement pas de quoi se nourrir et qu'il n'avait pas le moyen de renouveler le chaume de sa maison. Un jour sa femme, que son extrême pauvreté tourmentait vivement, dit à son mari : Seigneur, la pauvreté où nous sommes plongés nous met dans une position bien pénible; mais si vous voulez en sortir, je vous en indiquerai le moyen. — Quel est-il donc? dit le brahmane. — Votre meilleur ami, lui répondit-elle, c'est le maître des trois mondes, *savoir*, Krichna. l'habitant de Dwârikâ; je suis sûre que si vous alliez le trouver, notre pauvreté cesserait; car Krichna donne à son gré la volonté, la justice, le pouvoir et le salut. — Mais, mon amie, lui répondit Sudâmâ, Krichna ne donne rien sans recevoir d'avance quelque chose : tel est l'usage qui existe dans le monde; aussi je n'ai jamais rien reçu, parce que je n'ai jamais rien donné *à cause de ma pauvreté*; toutefois, pour te faire plaisir, j'irai, et je ne reviendrai auprès de toi qu'après avoir vu Krichna. Alors la femme de Sudâmâ mit dans un vieux morceau d'étoffe blanche un peu de riz, pour que son mari pût l'offrir au maître en forme de présent; puis elle plaça devant lui un vase de terre entouré d'une corde et un bâton. Sudâmâ, après avoir invoqué Ganescha et pensé à Krichna, se mit en marche vers la ville de

Dwârikâ. Pendant toute la route il disait en lui-même : Les richesses ne me sont pas destinées; mais mon but, en allant à Dwârikâ est seulement de voir Krichna.... En arrivant à cette ville, il fut étonné de la trouver entourée de l'Océan des quatre côtés. Il y avait des bois et des bosquets remplis de fleurs et de fruits; des étangs, des réservoirs et des puits à roue, où l'on voyait les seaux monter et descendre; et on apercevait des plaines où paissaient des vaches, que gardaient en jouant de jeunes bergers. Sudâmâ, après avoir admiré la beauté des bois qui environnaient la ville, y entra, et put voir ses magnifiques palais resplendissants d'or et de pierreries. Çà et là, dans des lieux consacrés spécialement au plaisir, les fils d'Yadu avaient formé des réunions pareilles à la cour d'Indra. Dans les marchés, les chemins et les carrefours on vendait toutes sortes d'objets. Dans différentes maisons on chantait les louanges du maître, et on distribuait des aumônes; dans toutes les rues enfin il régnait une grande joie. Cependant Sudâmâ parcourait la ville, demandant le palais de Krichna. Enfin il se présenta à la porte principale et s'informa timidement où Krichna tenait sa cour. On lui répondit que Krichna était dans l'intérieur du palais, et qu'il le trouverait assis en face de lui sur son trône de pierreries.

» Sudâmâ entra en effet; mais aussitôt que Krichna l'eut aperçu, il descendit de son trône, et l'ayant pris amicalement par la main, il l'y conduisit, le fit asseoir, lui lava les pieds (1), puis il lui demanda des nouvelles de sa santé. Cependant Sudâmâ dit à Krichna : O dieu de bonté, ami du pauvre, seigneur, qui connaissez les cœurs, vous savez tout, et rien au monde ne vous est caché. Krichna sourit, comprenant tout de suite ce qu'il désirait, puis il lui dit : Pourquoi ne me remettez-vous pas le présent que votre femme m'a envoyé ? Sudâmâ confus et troublé tira alors de dessous son bras le paquet de riz. Krichna l'ouvrit, il en prit deux poignées qu'il mangea avec plaisir, et il dit à Rukminî : Celui-ci est mon grand ami, je ne saurais trop le louer. Il considère le bonheur extérieur comme l'herbe des champs. Puis Krichna offrit à Sudâmâ des mets des six saveurs, lui fit mâcher du bétel, et le fit ensuite étendre sur un lit aussi mou que l'écume. Sudâmâ, fatigué du voyage, ne tarda pas à s'endormir.

(1) Jésus lava aussi les pieds de ses disciples. (Jean, XIII, 5.)

Pendant ce temps le maître appela Wiswakarma (1), et lui dit : Allez tout de suite bâtir pour Sudâmâ un beau palais enrichi d'or et de pierreries ; vous y placerez les huit pouvoirs *de la nature* et les neuf trésors de Kuvera, pour que Sudâmâ n'ait plus rien à désirer. Ainsi fit Wiswakarma.

» Au matin Sudâmâ se leva, se baigna, fit la méditation, l'adoration et le puja, puis il alla auprès du maître pour prendre congé de lui. Le dieu ne put rien lui dire, tant il était affligé de son départ ; il le regarda seulement les yeux mouillés de larmes. Cependant Sudâmâ se mit en route, et tout en marchant il pensait en lui-même qu'il avait agi sagement en ne demandant rien à Krichna : Si je l'avais fait, disait-il, il m'aurait sans doute accordé l'objet de ma demande, mais il m'aurait trouvé avide et immodéré dans mes désirs. N'y pensons plus, je ferai bien entendre raison à ma femme. Krichna m'a fait beaucoup de politesses et d'honneurs ; et comme il a vu que je ne demandais rien, il a pensé que son bon accueil valait pour moi des lakhs de roupies. En se livrant à ces réflexions, Sudâmâ s'approchait de son village ; mais il fut très-étonné de ne plus trouver sa chaumière, ni même le lieu qu'elle occupait. A la place s'élevait un beau palais digne d'Indra. Le pauvre Sudâmâ fut fort affligé à cette vue. Qu'a-tu fait, Krichna ? s'écria-t-il : j'avais une douleur, et tu m'en as donné une nouvelle. Qu'est devenue ma chaumière ? où est ma femme ? Cependant il demanda au portier, à qui était ce beau palais. A Sudâmâ, l'ami de Krichna, répondit le portier. Sudâmâ allait répliquer, lorsqu'il aperçut dans l'intérieur sa femme couverte de beaux habits, ornée de joyaux de la tête aux pieds, parfumée et mâchant du bétel. A la vue de son époux, elle s'approcha suivie de ses compagnes, et lui dit : Pourquoi mettez-vous le pied dans ce palais en hésitant ? Sachez que Wiswakarma est venu en votre absence, et l'a bâti en un instant. Alors Sudâmâ devint fort triste. Sa femme étonnée lui fit observer que tout le monde était content d'acquérir des richesses, et que lui seul en était fâché. Mais Sudâmâ lui dit : Chère amie, oui, je suis fâché que le seigneur m'ait donné des richesses illusoires qui ne sont que tromperies. En effet, elles ont trompé, elles trompent, elles tromperont le

(1) Ce mot signifie factotum (qui fait tout). Dans le Véda, il fait aussi la foudre.

monde entier. Oui, je suis fâché que Krichna n'ait pas eu confiance en mon amour. Lui avais-je demandé ces biens, pour qu'il me les ait donnés?.... »

A côté de ces passages d'une haute portée philosophique, on trouve une multitude de morceaux d'un mérite littéraire très-remarquable, surtout dans le genre descriptif. Le poëte veut-il peindre une jeune fille?

« Lorsque Ucha eut douze ans, dit-il, l'éclat de sa beauté effaça celui de la lune, le daim et la bergeronnette furent éblouis de la grandeur et du rayonnement de ses yeux, la fleur de sésame se fana à cause de la délicatesse de son nez; la rougeur de ses lèvres fit sécher la grenade; la rose se flétrit en voyant ses joues lisses; à cause de la rondeur de son cou, la colombe tordit le sien par envie; le bouton de lotus jaloux des contours gracieux de son sein se noya dans l'étang, et le lion ayant aperçu la finesse de sa taille n'osa plus se montrer. La belle couleur jaune de sa peau faisait honte à l'or le plus fin. »

Écoutons la description de la Saison des pluies :

« Les arbres formaient des berceaux touffus où s'épanouissaient des boutons rouges qu'entouraient des essaims de taons bourdonnants; sur les branches des manguiers le *kokila* faisait entendre jour et nuit son doux ramage; les paons sautaient sous l'ombrage frais et déployaient au soleil les pierreries de leur queue magnifique.

» Le roi de la saison des pluies ayant vu les inconvénients de la chaleur, rassembla de tous côtés l'armée des nuages et les conduisant avec lui, il s'avança pour combattre la saison qu'il voulait remplacer. Il battait lui-même le tambour. A ce bruit, des nuages de toutes nuances se réunissaient comme des guerriers à l'appel du clairon. Au milieu d'eux, la lueur des éclairs représentait l'éclat des armes. Les rangées de hérons qui sillonnaient l'air paraissaient des bannières blanches. Les oiseaux chanteurs semblaient les bardes qui accompagnent les armées et célèbrent la gloire. Enfin, les grosses gouttes d'eau qui tombaient étaient pareilles à des flèches. La saison de la chaleur, voyant tout cet appareil, laissa le champ de bataille et se sauva.

Alors la pluie, comme un époux chéri, réjouit par sa venue la terre qui pendant six mois avait été privée de son bien-aimé. Les montagnes, ces mamelles de la terre, parurent se gonfler d'une séve nouvelle, et la terre parut devenir enceinte. Elle enfanta des fils de différentes espèces qui, s'étant chargés de fleurs et de fruits, en firent hommage à leur père. »

L'ÉTÉ.

« A l'approche de cette saison funeste, chacun se sent troublé et s'écrie : je suis mort ! La chaleur du soleil est si excessive que jusqu'aux nids des oiseaux, tout est brûlé. On dirait qu'il tombe du firmament une pluie de feu et que l'air est imprégné d'éticnelles. Les citernes, les ruisseaux, les torrents sont entièrement secs, etc. »

UNE BATAILLE.

« Le tambour résonne, les bardes excitent les combattants par les louanges qu'ils leur donnent. Les cavaliers heurtent les cavaliers; les piétons attaquent les piétons; les éléphants courent sur les éléphants, et les chariots sur les chariots. On voit les blessés rester debout en proie à d'horribles convulsions ; les troncs sans tête marchent encore l'épée à la main ; les morts tombent sur les morts. Le sang coulant de toutes parts forme un fleuve immense ; les corps des éléphants tués semblent des îles flottantes, leurs trompes coupées nagent çà et là comme des crocodiles. Siva, accompagné d'une troupe d'esprits, ramasse des têtes humaines dont il fait un collier qu'il suspend à son cou. Les vautours, les chacals, les chiens se disputent entre eux les cadavres et les dévorent ; les corbeaux en arrachent les yeux et les emportent au bout de leurs becs. »

L'INCENDIE.

« Une nuit, le feu vint, les mains jointes, auprès de Krichna et de Hari, et courbant la tête, il dit à Hari : Sire, voici longtemps que j'erre cherchant à assouvir ma faim, mais je n'ai rien trouvé à manger nulle part, et je viens vous prier de me permettre de dévorer les forêts et les bois. Le maître lui répondit : Bien, va les dévorer. Agni

(le feu) répliqua : Seigneur de bonté, je ne puis aller seul dans les forêts, car Indra (le dieu de la pluie) se hâterait de m'éteindre. — Va, dit alors Hari à Arjuna, et fais paitre le feu, car il meurt de faim depuis longtemps.

» En entendant ces mots, Arjuna prit son arc et ses flèches et s'en alla dans les bois avec Agni. Aussitôt tous les arbres brûlent, les bambous craquent, les animaux sauvages courent dans les sentiers pour échapper aux flammes. »

Le Bhakta-mal ou rosaire des dévots est la légende dorée des Hindous. C'est le recueil des biographies des principaux saints du paradis indien. On y trouve des traits d'une beauté charmante, des exemples de la vertu la plus parfaite. Telle est l'histoire de Jaya Déva. Ce pieux personnage rencontra un jour sur sa route des *thugs* ou voleurs de profession. Il leur livra tout l'argent qu'il avait sur lui, mais ce sacrifice ne satisfit pas les voleurs; ils craignirent que Jaya Déva ne les dénonçât au magistrat du village voisin, et l'un d'eux dit qu'il fallait le tuer. Un autre fut d'avis de lui couper les pieds et les mains, et de le jeter dans une fosse dont il ne pourrait plus sortir. Ainsi firent-ils. Mais un rajâ passa par là et ayant vu une grande lumière du côté de la fosse, il s'en approcha et aperçut Jaya Déva. Il le fit monter dans son palanquin et le conduisit à son palais où il fit panser ses blessures, puis il le pria de lui indiquer ce qu'il y avait de mieux à faire pour son salut. Jaya Déva lui répondit de suivre le culte du dieu Hari. Quelque temps après les Thugs ayant appris que le rajâ traitait favorablement les adorateurs de Hari, prirent le chapelet des *Iadhs* et vinrent auprès de ce souverain. Ils trouvèrent Jaya Déva dans une condition élevée. On se reconnut des deux côtés et les voleurs tremblèrent de crainte. L'arrivée des Thugs causa à Jaya Déva une joie égale à celle qu'on ressent à l'arrivée d'un intime ami. De même que les brigands n'avaient pas dépouillé leur méchanceté, Jaya Déva avait conservé sa sainteté. Il recommanda au rajâ de les faire traiter beaucoup mieux que ses autres hôtes. Le rajâ, en effet, les introduisit dans son palais et chargea ses gens de les oindre d'huile et de les frotter de parfums. Mais on avait beau les accabler d'attention, ils étaient en proie à la plus vive inquiétude, et ils demandèrent à Jaya Déva la permission de s'en aller. Le roi leur fit de riches présents, puis il leur donna pour les accompagner deux de

ses gardes à qui Jaya Déva enjoignit de les reconduire jusque chez eux. Les voleurs furent convaincus que le saint n'avait pas voulu les faire mourir dans le pays, mais qu'il avait donné cette commission à leurs guides... Chemin faisant, les guides dirent aux étrangers : « Pendant tout le temps qu'ont duré les distributions faites aux adorateurs de Hari, Jaya Déva n'a traité personne aussi bien que vous. Êtes-vous de ses parents ou bien de ses amis? » Les Thugs répondirent : « Nous étions avec lui au service d'un autre roi; il se conduisit mal dans une affaire, et le roi nous donna ordre de le tuer; mais nous avions de l'amitié pour lui, nous ne lui ôtâmes pas la vie, nous nous contentâmes de lui couper les pieds et les mains. » Comme les voleurs achevaient ces mots, la terre s'entr'ouvrit et les engloutit tous.

Parmi les sectes religieuses de l'Inde, une des plus singulières est celle des *Sûnyabâdi*, dont les doctrines se trouvent exposées dans un poëme, intitulé *Suniçar* ou l'Essence du vide, dont l'auteur cherche à montrer que toutes les notions sur Dieu et sur l'homme sont trompeuses et nulles. « Tout ce que je vois, dit-il, est le vide. Le théisme et l'athéisme, le visible et l'invisible, tout est faux, tout est erreur. Le globe lui-même et l'œuf de Brahma, le ciel et la terre, le soleil et la lune, Brahma, Vichnou et Siva, Curma et Sescha, l'individu et l'espèce, le temple et le dieu, l'observance des rites et des cérémonies, tout celà est le vide. Écouter, parler et discuter, tout cela n'est rien, et la substance elle-même n'existe pas. Que chacun donc médite sur soi-même et non sur aucun autre, car ce n'est que dans soi qu'on peut trouver autrui... De la même manière que je vois mon visage dans un miroir, je me vois dans les autres; mais c'est une erreur de croire que ce que je vois n'est pas ma face, mais celle d'un autre. Tout ce que vous voyez n'est que vous; votre père et votre mère même, n'ont pas d'existence réelle... Bien des êtres sont actuellement, beaucoup ont été, et un grand nombre seront encore. Le monde n'est jamais vide. Telles sont les feuilles sur les arbres, de nouvelles se montrent à mesure que les vieilles tombent. Ne fixe pas ton cœur sur une feuille flétrie, mais cherche l'ombre du vert feuillage... N'ayez aucun espoir dans l'homme qui est mort, fiez-vous seulement à celui qui est vivant. Celui qui est mort ne revivra plus. Un vêtement déchiré ne peut être tissu de nouveau; un pot cassé ne peut être

refait. Un homme vivant n'a rien à faire avec le ciel et l'enfer; quand le corps est devenu poussière quelle est la différence entre un saint et un criminel..... Les Hindous et les musulmans sont de la même nature. Ce sont deux feuilles du même arbre. Ceux-ci nomment leurs docteurs *mullahs*, ceux-là les nomment *pandits*. Ce sont deux vases de la même argile; les uns font le *namaz*, les autres le *pujâ*. Où est la différence? Je n'en vois aucune..... Je ne crains pas de déclarer la vérité... Je ne connais aucune différence entre un sujet et un roi; je n'ai besoin ni d'hommages ni de respect; je n'entretiens société qu'avec les bons. Je ne désire que ce que je puis facilement obtenir; mais un palais ou un hallier sont pour moi la même chose. J'ai renoncé à l'erreur du mien et du tien, et je ne connais ni le gain ni la perte. Si l'homme pouvait enseigner ces vérités, il détruirait les erreurs d'un million de naissances. »

La secte fondée par Gourou Kabîr, philosophe qui vivait de 1488 à 1516, professe le déisme pur. Tous les ouvrages attribués à ce réformateur et recueillis sous le titre de *Khâs grantha* ou livre par excellence, respirent une ferme croyance en l'unité de Dieu et une horreur profonde de l'idolâtrie. Ces livres s'adressent aux Hindous aussi bien qu'aux Musulmans. L'auteur y tourne en ridicule les pandits et les *sastras* (livres dogmatiques indiens) aussi bien que les mullahs et le Ḳoran. « Ici on honore Dieu sous le nom de Har, là sous celui d'Allah; examine ton cœur soigneusement tu y trouveras toute chose... Les uns étudient le Ḳoran, les autres le Schâstor. Sans l'instruction d'un maître plein de l'esprit de Dieu on détruit sciemment la vie. Réfléchis et mets de côté ce qui est inutile; tu seras alors un vrai philosophe. Quitte toute illusion et tu ne trouveras point d'obstacle... Il n'y a point de lieu où ne soit le Créateur... O insensé! brûle l'amitié du genre humain dans laquelle sont les soucis et la mauvaise volonté. Le temple est bâti sans fondement; je le dis, échappe-toi, autrement tu seras englouti. Peux-tu écouter les jongleries des Brahmanes?... »

C'est des doctrines de Kabîr que sont tirées celles de Nanak, le fondateur de la célèbre et puissante secte des Sikhs qui a opposé une si opiniâtre résistance aux envahissements des Anglais dans l'Inde. Nanak a renfermé sa doctrine dans un ouvrage intitulé *Adi Granth* (premier livre). Il y enseigne qu'il n'existe qu'un seul Dieu, qui remplit tout l'espace et pénètre toute la matière; qu'il y aura un jour de

rétribution où la vertu sera récompensée et le vice puni. Non-seulement le théosophe indien recommande la tolérance de toutes les opinions, mais il ne permet même pas à ses disciples de disputer avec les adeptes d'une autre croyance. Il défend aussi le meurtre, le vol et les autres mauvaises actions ; il prêche la pratique de toutes les vertus et principalement une philanthropie universelle et l'hospitalité envers les étrangers et les voyageurs.

M. Garcin de Tassy explique entre autres ouvrages, à son cours de cette année, le Divan de Valî, poëte musulman de la dernière moitié du XVII[e] siècle. Valî est du nombre des poëtes hindoustanis qu'on peut appeler mystiques ou spiritualistes. On ne saurait mieux le comparer qu'à Hafiz, dont il a les beautés et aussi les défauts. Sous l'apparence des passions mondaines et du libertinage, il dévoile le système des Tofis musulmans, il le reproduit sous toutes les formes afin d'être bien compris.

Le savant professeur a déjà publié dans cette *Revue*, quelques échantillons de la poésie épique des Hindous, quelques *gazals* ou gazelles, pièces de vers qui doivent leur nom à la grâce et à la légèreté du mètre dans lequel elles sont écrites. Mais comme il n'en a cité aucune de Valî, nous saisissons cette occasion de combler cette lacune.

L'ÉTERNELLE BEAUTÉ.

« De même que le cyprès, emblème de la liberté, jouit d'un éternel printemps, ainsi ta beauté divine ne disparaît pas. Ta joue vermeille, qui ne connaît pas l'automne, orne le jardin de l'existence. En voyant ta stature, le buis a été semblable, dans le jardin, à un fou aux cheveux en désordre. J'ai oublié le chemin de la rue du chagrin, depuis que ta bonté m'a réjoui. Comment le rossignol du cœur pourra-t-il se dégager des liens de l'amour, puisque ton regard bienveillant est pour lui le filet du chasseur ? O cœur sensible, sois toujours bien fidèle à l'objet de ton affection. Sans la fidélité, l'amour est faible de fondements. Walî pourra-t-il jamais blâmer l'impatience de celui qui est épris de cette fée aux ondoyantes boucles ? »

L'ÉPÉE.

« La *kibla* des braves, c'est l'épée ; le conducteur qui tranche les

difficultés, c'est l'épée. Les guerriers peuvent-ils ne pas être heureux, puisque l'épée est l'ombre réelle du *huma* (1)? Comment l'ambitieux ose-t-il l'affronter, elle, l'image de la main du destin! L'épée est bien propre à s'enfoncer dans le sein de l'ennemi, car la griffe du lion de Dieu (2) n'est autre chose que l'épée. Elle a d'abord la couleur verdâtre du basilic; mais elle prend bientôt celle de la tulipe, et ressemble à une feuille de *henna*. Les martyrs doivent vivre nécessairement dans la mémoire des hommes, en même temps qu'ils vivent auprès de Dieu, puisque l'épée est la vague de l'eau de l'immortalité. Elle montre toujours la vie future au guerrier qui chemine dans le sentier de la mort; elle est le guide de l'homme aux vues élevées, et le directeur de celui qui veut obtenir ce qu'il désire. Dans la voie de la misère, l'épée est le bâton des malheureux. Comment les ennemis peuvent-ils user de ruse et de perfidie, tandis que l'épée est là pour ôter la rouille de la fraude? Elle est la clef de la victoire; elle est, pour la porte du désir, l'ongle qui ferme les fermetures difficiles. L'épée est le diamant de la mine de l'honneur : comment n'aurait-elle pas, de la pointe à la poignée, l'éclat de l'eau? Il est naturel que le meurtre des amants ait lieu sans cesse; car l'épée est le plus gracieux ornement du jeune homme au regard agaçant. Toutefois, pour ceux qui se sont retirés dans l'angle de la liberté, le moiré de la natte remplace celui de l'épée. Walî dans la Kaaba de la victoire, c'est l'épée recourbée qui tient la place du *mihrab* de la prière. »

L'OR.

« Celui qui est dévoré par la passion de l'or a le visage jaune comme ce métal. L'homme qui est la proie de cette passion, devient furieux comme l'animal sauvage que le chasseur poursuit : ne l'imite pas; garde-toi bien de cette avidité. Pourquoi faire de l'or méprisable le but de tes recherches? la figure du lion doré qu'on voit sur les drapeaux (3) sert-elle à quelque chose? Si tu désires te conserver pur,

(1) Oiseau fabuleux, dont l'ombre est un présage de bonheur; de là le mot persan humâyân (heureux).

(2) Alî, gendre de Mahomet, ainsi surnommé.

(3) Les armes de la Perse sont un lion doré; l'auteur veut dire que l'or n'a pas plus de valeur réelle que la figure insignifiante de ce lion héraldique.

retire ta main du monde. Homme sans expérience, ne sais-tu pas que la trace de l'or n'est autre chose que la noirceur (1)? L'homme qui a reçu dans son cœur les atteintes de la flèche de l'or, n'a plus de repos nulle part; comme le soleil, il parcourt le monde. O toi qui excites la jalousie de l'astre jour, l'eau, en voyant l'éclat de ta face, a mis à ses pieds des chaînes dorées (2). L'image de ton essence est gravée dans mon cœur, est pareille à la salamandre, couleur d'or, au milieu du feu. Lorsque les astres ont entendu parler de ta beauté, émus de jalousie, ils ont quitté leur orbite, le soleil à leur tête, une épée d'or à la main. Quand la bougie brillera de son éclat dans ton assemblée, la nouvelle lune viendra lui servir de mouchettes dorées. Les gens cupides gardent toujours, comme la fidèle maîtresse, le souvenir de la couleur du visage des amants, qui est celle de l'or. La vie des beautés aux vêtements dorés a passé rapidement, malgré le plaisir et les jeux qui l'ont remplie; ainsi passe, dans le jeu de cartes du monde, la figure du lion à la crinière d'or. Les gens intelligents connaissent l'état du cœur par les soupirs de l'amant, de même que le changeur habile reconnaît au son les pièces d'or de bon aloi.

» Dans la terre de l'amour, le nom du bien-aimé est le filet où vient se jeter l'amant, de même que le nom du roi est la marque empreinte sur les pièces d'or.

» Et cette ode de Walî, qui est pleine du sentiment des doctrines spirituelles, ne mérite-t-elle pas d'être écrite en lettres d'or? »

Nous ne terminerons pas cette excursion rapide à travers les champs fleuris de la littérature hindoue, sans jeter un coup d'œil sur l'origine des langues comprises sous les noms d'hindoui et d'hindoustani.

Lorsque l'antique idiome d'où sont issues toutes les langues de l'Europe, le *sanscrit*, ou *langue parfaite*, cessa d'être parlé dans sa contrée natale, des langues nouvelles naquirent de ses débris, et on les désigna sous le nom générique de *prakrit* ou langues dérivées. La langue qui apparut au nord de la péninsule indienne fut considérée comme l'idiome national, et appelée langue des Hindous ou

(1) Ce métal noircit effectivement les objets qu'il touche; Walî applique ceci au moral.

(2) L'auteur veut parler ici des ondulations de l'eau courante, qu'il compare à des chaînes.

hindoui. Lorsque Maḥmoud le Gaznévide conquit ce pays, l'*hindoui* fut adopté comme moyen de communication entre les vainqueurs musulmans et les naturels de l'Inde. Les formes antiques s'altérèrent; des mots arabes et persans s'infiltrèrent à travers les mots indiens et sanscrits, et c'est ainsi que surgit un nouvel idiome que la victoire répandit plus tard dans tout l'Hindoustan proprement dit, et auquel on a donné le nom d'hindoustani (1).

Ce dialecte est donc un mélange de trois idiomes : de sanscrit, d'arabe et de persan. Par ses éléments sanscrits, il se rattache aux langues indo-européennes; par l'arabe, il participe des langues sémitiques. De là vient que quiconque a étudié une de ces langues se trouve en pays de connaissance dès le premier jour qu'il aborde l'hindoustani, au cours professé par M. Garcin de Tassy. L'utilité de cette langue a été démontrée par le professeur lui-même dans son dernier discours d'ouverture dont nous extrayons le passage suivant :

« La langue indienne, une des plus répandues dans le monde, puisqu'on peut évaluer à plus de 80 millions les individus qui la parlent, offre non-seulement un immense intérêt politique et commercial; mais elle a de plus un véritable intérêt littéraire, et c'est surtout sous ce point de vue que son étude est utile sur le continent de l'Europe. La branche hindoue est une sorte de sanscrit simplifié, qui est au sanscrit pur à peu près ce qu'est le grec moderne au grec ancien et l'italien au latin. La connaissance peut être ainsi fort utile à l'indianiste, qui dans les formes modernes trouve tantôt la contraction, tantôt le développement des formes antiques. La branche musulmane offre aussi un grand avantage à ceux qui s'occupent du persan. Le persan et l'hindoustani ont la même origine; mais l'hindoustani a une phraséologie plus simple. En appliquant, dans l'analyse, la construction hindoustanie aux longues périodes persanes, on en saisit plus facilement le sens. La vérité de ces assertions sera reconnue par ceux qui se sont occupés de ces belles langues : le sanscrit, origine de toutes nos langues d'Europe, et auquel on commence à rat-

(1) Voyez les *Rudiments de la langue hindoustanie*, par M. Garcin de Tassy, page 110.

tacher même les langues sémitiques, car on sait que le système arabe des racines hilitaires est factice et qu'un grand nombre de ces racines sont en réalité monosyllabiques, ce qui fait rentrer leur formation dans le système sanscrit et manifeste l'homogénéité de quelques racines arabes et sanscrites; le persan, riche en ouvrages historiques, et qui se distingue par une littérature spéciale vivifiée par le spiritualisme des théosophes musulmans.

» Les deux branches de l'hindoustani, la branche hindoue et la branche musulmane, offrent une littérature abondante et variée. Il y a de plus en hindoui des traductions ou du moins des imitations des chefs-d'œuvre de la littérature sanscrite, tandis qu'en urdû et en dakhni nous avons la reproduction des chefs-d'œuvre de la littérature persane.

» On ne peut se faire, en Europe, une idée de la quantité de volumes, de brochures et de feuilles périodiques hindouis et hindoustanis qui se publient dans l'Inde.

» Dans les provinces nord-ouest, dont le gouvernement anglais de l'Inde est sur le point de former une grande présidence avec Lahore pour capitale et dont l'hindoustani est l'unique langue, il y avait, en janvier 1850, vingt-trois imprimeries lithographiques consacrées à l'impression d'ouvrages indiens. Dans le courant de l'année passée, on en a établi une nouvelle à Lahore, ce qui porte à vingt-quatre le nombre de ces imprimeries au 1er janvier 1852, à savoir : sept à Agra, cinq à Dehli, deux à Mirat, deux à Lahore, quatre à Bénarès, une à Bareilly, une à Cawnpour, une à Simla et une à Indore. Mais cette partie de l'Inde n'est pas la seule où l'on imprime des livres et des journaux hindoustanis. Il y a des imprimeries du même genre non-seulement dans les chefs-lieux des trois présidences actuelles, mais dans plusieurs autres villes; et à Lakhnau seulement on en compte treize activement occupées.

» Dans la liste détaillée des nombreux ouvrages hindoustanis de tout genre, originaux ou traduits, qui ont vu le jour en 1850 dans les provinces nord-ouest, je vais en citer quelques-uns qui ont pour nous un intérêt philosophique ou littéraire. Ce sont entre autres, plusieurs éditions du Ḳorân en arabe et en urdû, dont une de format in-18; un martyrologe musulman; un poëme sur les miracles de Mahomet; une réfutation de la secte des Wahâbis; des traités de la secte hétérodoxe hindoue des Jaïus, rédigés en hindoui; un recueil

de poésies de Najir d'Agra, récemment décédé, et qui a acquis dans l'Inde, comme poëte, une grande réputation; une vie du célèbre spiritualiste Alî Hapis, auteur, entre autres, d'intéressants mémoires qui ont été traduits en anglais; une histoire du Penjab, par Debi-Praçad, de Bénarès; une histoire de la dynastie Sindhya, par Dharm-Narayau, d'Indore; un roman en vers intitulé *Lakht-i-Jigar* ou *L'enfant chéri*, par Bal-Mukund, de Sikaudarabâd, qui bien qu'Hindou, ainsi que son nom l'indique, a néanmoins écrit en urdû qui est l'hindoustani musulman du Nord.

» C'est surtout la poésie qui continue d'être cultivée avec le plus de succès. Le feu sacré est entretenu par des réunions littéraires spéciales nommées *maschara*. Les Indiens ont beaucoup de goût pour ces sortes de réunions académiques; aussi les amateurs de la poésie en tiennent-ils chez eux à des époques fixes, plus ou moins rapprochées, mais généralement tous les quinze jours et le soir. Celui qui tient chez lui la réunion la préside ordinairement. Il convoque les personnes de la ville connues par leur talent poétique et il les invite à préparer pour la réunion une pièce de vers, souvent sur un mètre donné.

» Parmi les poëtes vivants les plus célèbres, on compte deux souverains : le sultan de Dehli et le roi d'Aoude. Autrefois, les princes musulmans de l'Inde ne parlaient et n'écrivaient qu'en persan; ils dédaignaient la langue usuelle. Mais aujourd'hui, à l'exemple de leurs sujets, ils ont adopté l'hindoustani pour exprimer leurs pensées, soit de vive voix, soit par écrit. Des deux poëtes royaux précités, le premier, Bahadar-Châh II, est petit-fils de Châh-Alaur, qui est compté lui-même parmi les poëtes hindoustanis, et père du prince Dara qui s'occupe aussi avec succès de poésie. Il a pris dans ses vers le surnom de *Zafar* (victoire), et c'est ainsi qu'on le nomme quand il est mentionné comme poëte. Le second, Wâjid-Alî-Châh, a pour surnom poétique *Akhtar* (astre). Il est non-seulement poëte, mais musicien, et il met lui-même en musique les gazals qu'il compose. Les productions de ces deux poëtes sont fort estimées dans l'Inde, et elles sont en effet dignes de l'être, si j'en iuge par ce que j'en ai lu. On peut aussi leur appliquer, sans trop d'exagération, un proverbe arabe : « les discours des rois sont les rois des discours. »

Louis DELATRE.

MISCELLANÉES.

CHRONIQUE,

NOUVELLES DES SCIENCES, DES ARTS ET DES LETTRES.

AMÉLIORATIONS

OPÉRÉES EN MOLDAVIE PAR LE PRINCE GHYKA.

« Si l'on tient compte des circonstances exceptionnelles qui ont pesé dernièrement sur le pays, ainsi que de la pénurie de ses finances et des dépenses extraordinaires nécessitées par une occupation militaire on ne peut que savoir gré au chef éclairé qui, à l'aide de quelques surcroîts de moyens peu sensibles au contribuable, est parvenu en trois ans à combler le déficit des finances, et a fait fructifier les minimes ressources qui en sont résultées, de manière à produire une série d'améliorations qui signalent un progrès marquant.

» Parmi ces améliorations, nous en remarquons qui suffisent pour caractériser les vues du prince Ghyka et pour rattacher à son administration un souvenir impérissable de reconnaissance. Que peut-on mieux désirer, en général, si ce n'est que les ressources d'un pays soient employées à des objets d'une utilité publique propres à augmenter le bien-être des habitants ? Le prince Ghyka a fait plus : il a employé ses propres ressources à fonder des hospices et des établissements de bienfaisance, et à doter des communes nécessiteuses d'éléments dont elles sentaient le besoin.

» Il a fallu dès le principe songer à parer au déficit considérable dans les finances. Les motifs, ainsi que la mesure de ce déficit,

ont été dans le temps développés dans le *Journal de Constantinople*, ce qui me dispense de les reproduire aujourd'hui ; mais à ne considérer que l'état normal de la balance financière, on a pu s'apercevoir que les besoins avaient augmenté d'année en année, tandis que les ressources avaient éprouvé de fortes diminutions : il a fallu y suppléer. Le surcroît de 2/5 sur le droit de douanes et l'augmentation du prix du sel ont procuré à la vestiarie une ressource qui n'a pu dépasser jusqu'à l'heure qu'il est 800,000 piastres, ou la moitié environ du déchet que les recettes avaient subi depuis 1843 ; c'est à l'aide d'aussi faibles moyens qu'il a fallu pourvoir d'abord aux premiers besoins du service, et opérer ensuite les améliorations qui vont être énumérées. Comme elles sont intimement rattachées à l'état financier, il est bon de remarquer qu'elles ont été opérées au fur et à mesure des ressources, sans produire des découverts. Loin de là, le déficit ayant été comblé par une contribution additionnelle, répartie de manière à ne produire aucune charge sensible, le budget des finances, d'après les comptes présentés au divan général, doit rentrer, dès la fin de l'année courante, dans son équilibre normal. Il a pu néanmoins subvenir aux réformes ci-après, dont la plupart étaient d'une rigoureuse nécessité ainsi que vous allez en juger.

» L'institution des *slougitors*, qui faisait fonction de gendarmerie, s'était trouvée entièrement négligée; manquant de discipline et d'équipement convenables, dépourvus d'une organisation régulière et, par conséquent, de tout contrôle efficace, ils étaient devenus inaptes au service qu'on attend de la force publique. Les slougitors ont été remplacés par un corps de gendarmerie, assujetti à une organisation militaire, et qui, par sa tenue et un degré de discipline approprié à son service, peut répondre aujourd'hui aux besoins de l'ordre et de la sûreté publique dans les districts. Néanmoins le corps des slougitors n'a jamais suffi à s'acquitter de tout le service; pour y suppléer, la loi organique a imposé à la classe des contribuables, connue sous la dénomination de mazilorouptaches, l'obligation de prêter leurs services personnels aux administrateurs. La multiplicité des besoins et les abus qui en provenaient ayant fini par obérer cette classe, une disposition législative en a décidé l'exemption moyennant une redevance qui servira à organiser un corps permanent de desservants, également répartis sous les ordres des sous-administrateurs d'arrondissement.

» La surveillance sur le Danube a été aussi rendue plus efficace par la création de quatre chaloupes canonnières.

» Les revenus municipaux, qui sont restés au-dessous des besoins toujours croissants des villes, ont été augmentés, afin de faire face à ces besoins. Le corps des pompiers de la ville de Jassi, qui a si bien répondu à son organisation, a été renforcé par la création de quatre nouvelles compagnies.

» En même temps, les travaux publics ont marché de front sur plusieurs points de la principauté.

» La reconstruction du pavage de la ville de Jassi vient de commencer sur des bases larges qui embrassent toutes les rues de la capitale. Pour parvenir à ce résultat dans le courant de trois ans, une disposition législative a imposé une légère contribution proportionnelle aux propriétaires des maisons.

» Une caserne pour la garnison de Jassi est en voie de construction sur la barrière de Copau. Le jardin public a été clos par un grillage en fer sur une étendue de 340 mètres. Un grillage en fer a été de même établi sur toute la façade de l'emplacement de la métropole.

» Dans l'enceinte du tribunal criminel il a été procédé à la construction d'une prison, propre à concilier le besoin de sûreté avec les exigences de l'humanité.

» Une maison spacieuse a été acquise pour servir d'institut à l'éducation des filles.

» A Galatz, qui est par son importance la seconde ville de la principauté, plusieurs travaux se sont déjà opérés ou se trouvent en ce moment en voie d'exécution.

» Tels sont :

» La construction d'une école et d'une caserne pour les pompiers; la confection des chaussées de la ville ainsi que d'un pont en pierre; enfin la construction sur le port d'un quai en marbre, moins encore comme objet d'embellissement que pour la facilité du commerce. Des réparations fondamentales ont été faites à la quarantaine, et les piquets de garde sur le Danube ont été multipliés, et construits à neuf sur toute l'étendue de la frontière.

» Les condamnés aux travaux des salines étaient exposés à tous les effets pernicieux d'un séjour perpétuel dans les carrières. Pour obvier à cet inconvénient, on a commencé sur les lieux la construction

d'une prison où les condamnés passeront dorénavant la nuit; un hôpital sert déjà d'asile aux malades.

» Une prison conforme aux règles prescrites par l'humanité a été construite dans la ville de Faltitcheny; elle servira de modèle à la construction d'autres prisons dans tous les chefs-lieux des districts.

» Dans la ville de Houche, une maison a été acquise pour servir de séminaire.

» Tandis que ces travaux s'exécutaient moyennant les ressources offertes par les revenus publics, le prince, désireux d'imprimer aux améliorations projetées une extension plus rapide, a employé ses propres fonds à différents objets d'utilité publique.

» Ayant fondé un institut pour l'instruction des sages-femmes et l'éducation des enfants trouvés, S. A. lui a consacré un édifice spacieux, qui était sa propriété particulière, et l'ayant doté sur ses propres fonds d'un revenu annuel de 2,000 ducats, il le plaça sous le patronage de la curatelle générale des hôpitaux.

» Le prince fonda de plus à ses frais une école dans la ville d'Okna. A Botochani, S. A. acheta une maison spacieuse et en fit don à la ville, qui est le lieu de sa naissance, pour lui servir d'hôtel d'administration.

» La ville de Houche manquait d'eau potable, et l'exiguïté de ses revenus municipaux ne lui permettait pas de construire un aqueduc qui aurait pu alimenter la ville; S. A. vint au-devant de ce besoin, en fournissant, sur ses propres fonds, les frais nécessaires à cette fin.

» Dans cet intervalle, plusieurs branches du service public ont obtenu de notables améliorations.

» Le renouvellement du contrat des postes a fourni l'occasion de plusieurs réformes radicales. Un service de diligence a été établi dans le but de relier les principaux points commerciaux de la principauté. L'établissement des diligences, faisant aujourd'hui le trajet de Galatz à Yassi et jusqu'aux frontières de l'Autriche, a été accueilli avec une grande satisfaction par les commerçants.

» Des bureaux de poste pour l'expédition des lettres à l'intérieur ont été de plus organisés dans tous les chef-lieux des districts, et la direction générale en a été confiée à un fonctionnaire spécial établi à Jassi.

» Un nouveau règlement, rédigé par une commission spéciale, a introduit plusieurs réformes dans le système de l'instruction publique.

et a rétabli l'internat par suite de quoi un nombre de cent vingt élèves sont logés, nourris et élevés aux frais de la caisse des écoles. L'institut des filles compte en outre soixante-quinze internes.

» Les lacunes et les défectuosités de la législation ont fixé particulièrement l'attention de S. A. Une commission, composée de sept membres, est chargée de la réforme des codes civil, criminel et commercial, ainsi que de la procédure particulière à chacun; la première partie du code civil a déjà été achevée et adoptée par le divan général; les diverses matières de ce travail aussi laborieux qu'important, réparties entre les membres de la commission, sont élaborées simultanément, ce qui fait espérer que le pays sera bientôt doté d'une législation plus conforme à ses besoins, et au progrès qui s'est opéré depuis la mise en vigueur du règlement organique.

» Une autre commission s'occupe en même temps d'élaborer et de coordonner les nombreuses dispositions administratives qui ont été consacrées au fur et à mesure que le besoin s'en est fait sentir, mais qui, gisant éparses et sans ordre dans les archives, ne pouvaient pas servir de guide à ceux qui étaient à les exécuter; le travail de cette commission qui approche de sa fin, consiste à réunir celles de ces dispositions qui sont en vigueur pour en former un manuel d'administration qui servira à éclairer les fonctionnaires dans l'accomplissement de leurs devoirs.

» Plus le commerce a acquis de développement, plus la difficulté des transports a fait sentir le besoin de la facilité des communications. Les entraves qui en résultent pour le transport du sel des mines d'Okna à l'échelle de Galatz, menacent depuis quelque temps de compromettre une branche de revenu public des plus importantes. Afin de prévenir ce préjudice et d'opérer en même temps une amélioration qui ne manque pas de donner une nouvelle vie au commerce, le projet a été formé d'établir une communication desservie par des convois, marchant sur des rails en bois à l'aide de chevaux ou de la vapeur, voie qui, partant de Galatz, aboutirait, d'un côté, aux salines d'Okna, et de l'autre à Romano, point central du commerce de la principauté. Ce projet a été adopté par le divan général, et son exécution ne dépendra désormais que de la disponibilité des fonds nécessaires à une œuvre aussi utile. »

(*Journal de Constantinople.*)

ÉTUDES SUR LES EAUX THERMALES DE BROUSSE,

PAR M. LE DOCTEUR LA CAVA.

« Il n'y a, dans les environs de Brousse, que des sources d'eaux thermales; les eaux minérales salines froides manquent totalement. Les eaux qui alimentent les nombreux établissements de bains se réduisent aux genres suivants :

» 1° Eaux *sulfureuses alcalines.*

» Le nouveau et le vieux Kukurtlu, ainsi que le Yéni-Kaplidja et Kainardjà, sont compris dans ce premier groupe.

» Les eaux du nouveau Kukurtlu sont minéralisées principalement par les éléments suivants : sulfure de sodium, bicarbonate de soude, bicarbonate de chaux et de magnésie, acide silicique libre et combiné avec des bases alcalines, matière organique (glairine). La composition de ces eaux se rapproche beaucoup de celle des célèbres eaux thermales des Pyrénées, et comme elles, convenablement administrées, elles doivent avoir d'excellents résultats, selon les degrés et les besoins des maladies suivantes : rhumatismes chroniques et paralysies provenant de causes rhumatismales, pas pour les autres espèces de paralysies; maladies chroniques de la peau sous toutes les variétés de psora, eczema, lèpre vulgaire, prurigo, etc. Pour la cicatrisation des ulcères calleux, fistuleux et invétérés, on a constaté surtout dans l'emploi des eaux de Kukurtlu des cas de guérisons rapides et extraordinaires. Elles peuvent aussi être employées avec avantage pour fermer les plaies produites par les blessures d'armes à feu.

» Ces eaux, comme celles des Pyrénées, contenant en même temps le bicarbonate de soude et le sulfure de sodium, activent la sécrétion de la membrane muqueuse. C'est de là que résulte leur emploi avantageux dans les catarrhes chroniques des poumons et de la vessie, et même dans le principe de la formation des tubercules du poumon. L'usage de ces mêmes liquides, activant la sécrétion des urines, permet de combattre par leur moyen les coliques néphrétiques, la gravelle, etc. On a également reconnu leur supériorité pour annihiler les causes des scrofules, surtout dans les légères et premières affections scrofuleuses, et particulièrement dans les engorgements des ganglions lymphatiques et des glandes du mésentaire. Les maladies syphilitiques latentes ou mal diagnostiquées, soumises à l'action continue des bains sulfureux, se ravivent de nouveau et s'aggravent rapidement par cette action continue; généralement, toutes les fois que le

virus syphilitique forme la base des maladies énumérées ci-dessus, ou se combine avec elles, l'usage des bains sulfureux doit immanquablement nuire, loin d'être de quelque avantage; elles ne soulagent les malades de cette catégorie que dans les cas où il y a eu abus des préparations mercurielles. Il doit être également interdit aux malades qui auraient des dispositions aux congestions cérébrales, de même que dans les cas de douleurs purement nerveuses, qui se manifestent bien souvent sous l'aspect de rhumatismes. Enfin l'expérience a démontré que les eaux sulfureuses sont nuisibles pour toutes les affections hystériques et pour les névralgies, sous quelles formes qu'elles se manifestent.

» Quant aux maladies dont nous avons premièrement parlé, et pour lesquelles l'usage des eaux sulfureuses doit être recommandé, les bains ne sont pas également utiles dans toutes les périodes de ces maladies. Quelques-unes voient s'aggraver l'état du malade parce qu'on l'a soumis trop tôt à l'action des eaux thermales précitées, d'autres restent stationnaires par la seule raison qu'on a assujetti trop tard le malade au traitement indiqué. Il résulte des observations faites sur les lieux mêmes que les médecins ne sauraient agir avec trop de prudence pour indiquer la période de la maladie dans laquelle leurs malades peuvent obtenir sûrement leur guérison par l'usage des bains. Une cause non moins influente pour la rapidité plus ou moins grande de la guérison, c'est le mode employé dans l'administration des eaux. Ainsi, le degré de chaleur du bain auquel est soumis le malade, modifie grandement son action thérapeutique.

» 2° Eaux *ferrugineuses acidulées.*

» Les nombreux établissements de Tchékirié sont alimentés par une même qualité d'eaux. M. le docteur La Cava a particulièrement étudié celle qui parvient au Boï-Guzel où l'on dit qu'aux eaux de la source commune se mêlent celles d'une source particulière. Les eaux thermales de Tchékirié contiennent très-peu de substances solides qui les minéralisent. Ces substances sont connues déjà, et nous ne citerons que les principales, savoir : les bicarbonates de fer, de chaux et de magnésie, des chlorures, des sulfates alcalins et de l'acide silicique. Du reste, toutes ces combinaisons seront traitées avec détail dans le travail que publiera dans peu de temps M. le docteur La Cava, des analyses et expériences faites à Brousse avec l'assistance de M. Séput, pharmacien de Constantinople, et on ne peut qu'être reconnaissant au ministre des affaires étrangères, Ali pacha, d'avoir

encouragé l'auteur à entreprendre un travail qui doit éclairer les praticiens et être utile aux malades.

» On a relevé, de l'analyse de ces eaux, que le fer est la plus énergique substance qui les minéralise, malgré la petite quantité qu'elles en contiennent. On peut de là en déduire l'utilité reconnue dans le traitement des affections suivantes : atonie des viscères abdominaux, engorgements du foie, de la rate et des ganglions mésentériques, quoiqu'ils ne soient pas aigus ou accompagnés de réaction fébrile. Les palpitations de cœur, soutenues de désordres nerveux, les paralysies provenant de défaut de vitalité dans les globules du sang, réclament l'emploi de ces sortes d'eaux thermales. Elles sont très-utiles pour combattre les fleurs blanches, les spermatorrhées, les diarrhées chroniques, etc., etc. Elles ont en même temps la vertu de neutraliser les effets dérivant de l'abus des boissons aqueuses, ou du séjour dans les lieux bas et humides, qui auraient engendré l'anasarque atonique ou l'hydropisie. En outre, les cachexies primitives et même celles qui proviennent de l'abus du mercure, les atrophies de certains organes ont particulièrement été expérimentées et ont démontré les avantages signalés des eaux ferrugineuses. Il est cependant une observation importante à faire, c'est que, autant que l'usage de ces eaux est avantageux aux personnes d'un tempérament rachitique et de faible constitution, autant il est nuisible aux personnes robustes ou de tempérament sanguin.

» Une source thermale existant à Tchékirié, et qui a été négligée jusqu'à présent, sans avoir jamais attiré l'attention d'aucun médecin, malgré l'intérêt qu'elle offre à la pratique médicale, est Sutludjé ou Ḳaplidja. Elle est de nature sulfureuse et ferrugineuse en même temps. L'union favorable de ces deux qualités la rend précieuse pour le traitement de certains catarrhes chroniques, ainsi que M. le docteur La Cava a eu l'occasion d'en faire l'expérience sur plusieurs malades.

» 3° Eaux *thermales salines*.

» Les eaux de Ḳara-Moustafa et de Békiarlar (ancien bain tout en ruine) tiennent en solution une petite quantité de substances salines, qui ne diffèrent guère de celles qui sont contenues par les eaux potables de la localité. La principale action thérapeutique de ces bains est due presque exclusivement à la chaleur quasi-vitale de ces eaux, à leur sortie de la terre. Elles se rapprochent beaucoup des eaux de Plombières, en France. » (*Journal de Constantinople.*)

TRAVAUX DES SOCIÉTÉS SAVANTES.

Société asiatique de Paris. — La Société asiatique a tenu le mois dernier sa trentième séance annuelle, sous la présidence de M. Reinaud. Ainsi que le secrétaire adjoint, M. J. Mohl, l'a fait observer, au début de son rapport, jamais la situation de la Société n'a été plus prospère. Les premiers mois de cette année ont été signalés pour la Société, par l'achèvement de la publication la plus considérable qu'elle ait entreprise jusqu'ici : *la Chronique de Cachemire*, texte sanscrit, traduction et éclaircissements, par M. Troyer, 3 vol. in-8°. A des publications isolées, qui n'avaient pas même entre elles le lien d'un format unique, la Société asiatique a résolu de substituer une collection d'auteurs orientaux, publiés en original, traduits et accompagnés d'index détaillés. Elle a désigné pour ouvrir cette collection : 1° les Voyages d'Ibn-Batoutah, éditeurs MM. Defrémery et le docteur Sanguinetti; 2° le Moroudj El-Déheb, ou Prairies d'or, par Maçoudi, éditeur M. Dérenbourg; 3° le Siret El-Raçoul, ou Vie de Mahomet, d'Ibn Hicham, éditeur M. Kazimirski. Il est inutile d'insister sur le mérite et l'intérêt de ces trois ouvrages, tous trois entièrement inédits, dans l'original, sauf de courts fragments; et dont le premier seul est accessible, en partie, au public européen, tant par la version anglaise d'un abrégé, que par les extraits considérables (environ un sixième de l'ouvrage entier) qu'a traduits M. Defrémery, et par les morceaux moins étendus qu'ont donnés MM. de Slane, Dulaurier et Cherbonneau.

« Votre bureau, a dit le rapporteur, avait désiré comprendre dans la nouvelle collection une édition du droit public musulman, par Mawerdi : c'était un ouvrage qui nous convenait sous plusieurs rapports, et un membre du conseil avait déjà fait une grande partie du travail, lorsque nous avons appris que M. Enger, à Bonn, avait préparé une édition du même livre, d'après les manuscrits de Leyde et d'Oxford, et en avait déjà commencé l'impression. Le conseil n'a pas cru qu'il fût juste d'employer les moyens de la Société à faire concurrence aux efforts honorables d'un savant isolé, et il a abandonné la publication de Mawerdi. Je ne doute pas que cette décision n'ait votre approbation entière. »

Asiatic Society of London. — Lecture d'un mémoire du général Briggs, *sur la race aborigène de l'Inde*. Le général montre, par une

longue suite de recherches et de faits, qu'au-dessous de la race hindoue proprement dite, appartenant à la famille caucasienne et qui est représentée dans l'Inde par les castes supérieures, il y a une population, en grande partie montagnarde, et occupant partout une place sociale très inférieure, qui représente une race aborigène, autrefois subjuguée par les Hindous de langue sanscrite.

GEOGRAPHICAL SOCIETY OF LONDON. — Les communications relatives à l'Orient, faites dans les dernières séances, ont été les suivantes : Reconnaissances faites dans le Tibet occidental, par le capitaine H. Strachey. Ces reconnaissances se rattachent à la grande expédition qui a été chargée, il y a trois ans, d'étudier et de déterminer les limites de l'Inde anglaise du côté du Tibet. Le capitaine Strachey a eu cette année la médaille Victoria en récompense de son travail.

— Plan de travail pour creuser l'ancien port de Séleucie, en vue des communications à établir avec l'Orient par l'Euphrate, par le capitaine W. Allen.

SYRO-EGYPTIAN SOCIETY OF LONDON. — Lecture d'un mémoire du révérend J. Kenrick, qui a pour objet d'établir que le peuple de *Pharès*, ces mercenaires de Tyr mentionnés par Ézékhiel, n'était pas des Perses, mais bien la tribu arabe des *Pharusii* de Mauritanie.

— Un mémoire du D^r Grotefend, sur la mythologie des Assyriens, d'après les sculptures du palais de Nimroûd, mémoire traduit par M. Sauerwein et communiqué par le président de la Société.

— M. Sharpe rend compte du nouvel ouvrage de M. Harris, d'Alexandrie, sur les insignes des nomes, des toparchies et des villes égyptiennes, contenant la curieuse découverte de la liste des localités qui contribuaient à l'entretien de chaque temple. M. Harris a pu identifier quelques-uns des insignes avec les noms des villes. Elles sont toutes rangées dans un ordre géographique, depuis la Nubie jusqu'à Memphis et à Saïs dans le Delta.

— Mémoire du D^r Grotefend sur le plan et la destination des édifices de Nimroûd, d'après les indications de l'ouvrage de M. Layard. L'auteur a examiné fort en détail la destination des différents édifices de Nimroûd, et dans chaque édifice celle des divers appartements; et il a suivi le développement de la mythologie assyrienne, depuis le culte primitif des astres, avec leurs chariots d'or et leurs conducteurs, jusqu'à Baal, chef du char le plus parfait, représenté

dans les cercles bien connus qui sont diversifiés de tant de manières. M. Grotefend distingue six divinités tutélaires : le dieu de la nation, *Nit* ou *Nisrokh*; la déesse du pays, *Astarté*; la divinité protectrice du roi, *Nérig* ou *Neugal*; celle du palais, *Ani* ou *Ana-Mélekh*; le dieu de la ville, *Daïyad*, le Chasseur, l'Hercule assyrien ou *Sandok*; enfin celui des provinces, *Aïteuk*. On trouve aussi le dieu poisson, *Dagon*, ainsi que des divinités inférieures et divers emblèmes religieux. A une époque postérieure on voit s'introduire le culte du feu.

DES ÉCOLES DIRIGÉES PAR LES MÉKITARISTES,

ET EN PARTICULIER DU COLLÉGE MOORAT.

Les pères mékitaristes de Venise se sont voués à l'instruction de la jeunesse arménienne. Les élèves, formés par ces religieux, seront dans tous les temps la justification vivante de leurs œuvres, et contribueront puissamment à leur conserver les sentiments de vénération et d'estime dont ils jouissent parmi leurs compatriotes. Pour paralyser ce moyen d'influence et même pour le leur enlever, s'il était possible, les auteurs du libelle diffamatoire, sur lequel nous avons déjà publié un article dans le précédent numéro de la *Revue*, ont employé, selon leur habitude, le mensonge et la calomnie.

Pour mettre nos lecteurs à même d'apprécier les services rendus par les PP. de Saint-Lazare, à la cause de la civilisation en Orient, entrons dans quelques détails au sujet des écoles dirigées par les Mékitaristes, et en particulier sur le collége fondé à Paris.

Deux riches Arméniens, Samuel-Baptiste Moorat et Édouard Raphaël, voulant procurer à leurs conationaux le bienfait de l'instruction qu'ils avaient reçue eux-mêmes des Mékitaristes de Venise ou fait donner par eux à leurs enfants, ont fondé, chacun de leurs propres deniers, un collége dont ils ont voulu que ces pères eussent seuls l'administration et la direction. Ce témoignage éclatant d'estime et de considération honore pour le moins autant ceux qui ont mérité de le recevoir que ceux qui l'ont donné. Il dépose non-seulement en faveur de l'éducation solide et chrétienne que les Mékitaristes donnent aux enfants qui leur sont confiés, mais encore en faveur des sentiments d'affection qu'ils savent se concilier. Les auteurs du libelle

ont dû le voir tout aussi bien que nous, et cependant ils ont eu le courage d'écrire ce que nous allons rapporter et réfuter.

« Parmi les choses importantes qu'a faites cet abbé Aconz Kiouver, comme le dit M. Levaillant de Florival dans son opuscule intitulé *les Mékhitaristes*, p. 31, il faut mettre l'érection des deux écoles secondaires établies, l'une à Padoue, avec les deniers d'*un certain* Samuel-Baptiste Moorat, l'autre à Venise, avec ceux de M. Édouard Raphaël.

» Le premier, c'est-à-dire celui de Padoue, fut transféré dernièrement à Paris, *sans consulter sur cette translation la congrégation de la Propagande*, et cela à cause d'un procès entre l'exécuteur testamentaire de M. Moorat et les pères de Saint-Lazare.

» Ceux-ci, pour se débarrasser du procès que l'exécuteur testamentaire de M. Moorat leur avait intenté, à cause de la mauvaise administration des biens Moorat, se voyant serrés de près, demandèrent à Louis-Philippe, roi des Français, sans dire le motif pourquoi, la permission de transférer à Paris leur collége de Padoue, et, l'ayant obtenue, *ils se dérobèrent ainsi aux poursuites de leur adversaire.*

» L'exécuteur testamentaire ne perdit pas courage. Il se transporta lui aussi à Paris. Il entama un second procès et renouvela ses justes instances auprès du gouvernement local. Mis de nouveau en jugement, les pères directeurs se trouvèrent fort embarrassés.

» Un des supérieurs du collége Moorat, le père Jean Surguz, vêtu à la parisienne, vient d'arriver à Constantinople où il intrigue de toute façon, pour obtenir du gouvernement ottoman, un firman par lequel la cause soit retirée aux tribunaux français.

» Je ne sais pourquoi les pères de Saint-Lazare se refusent à rendre compte de l'administration de la somme *très-forte* que leur a laissée Moorat; mais ils ne le veulent absolument pas : *il doit y avoir à cela quelque grande raison.*

» Quelque jour, si comme je l'espère, je puis avoir un entretien avec l'exécuteur testamentaire, je ferai connaître les raisons qui se trouvent de part et d'autre, et peut-être arriverai-je à découvrir le mystère de la difficulté que font les Mékitaristes. » (*Il Mechitarista*, pag. 118 et 119.)

Il s'agit du collége Moorat, actuellement à Paris, rue de Monsieur, dans le faubourg Saint-Germain. Voici son acte de fondation, tel que

les Mékitaristes eux-mêmes, par un sentiment de reconnaissance et aussi pour honorer solennellement la mémoire du bienfaiteur de leur nation, l'ont inséré dans un discours prononcé en 1849, à la distribution des prix faite aux élèves de leur collége, et l'ont livré immédiatement à l'impression, afin de pouvoir le répandre.

« J'ai assigné dans mes livres de compte, une part, *pour les orphelins et les pauvres.*

» On prendra sur mes biens *cent cinquante mille huns*; on les joindra à cette part, et après que les cent cinquante mille huns auront été ajoutés, toute la somme qui résultera de cette opération, je la lègue pour servir à l'érection d'un collége destiné *aux orphelins et aux pauvres enfants de la nation arménienne*, afin qu'avec les conseils et *par l'intermédiaire des moines arméniens de Venise*, soient achetées des terres dans telle partie de l'Europe que ces moines croiront la plus convenable, et qu'avec les revenus de ces terres acquises, soient instruits gratuitement dans les sciences et dans les langues autant d'*enfants pauvres et orphelins de la nation arménienne* que les revenus des susdits biens pourront en entretenir.

» Ces enfants devront ensuite retourner dans leur patrie.

» Les enfants, admis dans le collége, ne seront pas obligés d'embrasser l'état ecclésiastique. — Néanmoins si quelqu'un d'entre eux manifestait, de sa propre volonté, la vocation du sacerdoce, son vœu pourrait être réalisé.

» Si quelque famille arménienne voulait faire élever ses enfants dans le susdit collége, elle le pourrait moyennant le payement des dépenses nécessaires, parce que le *but de cette institution est de procurer l'éducation aux pauvres*, c'est-à-dire aux enfants dont les pères sont sans fortune et privés de tout moyen de subvenir à la dépense du collége; d'où il résulte que ces pauvres enfants restent privés de toute doctrine et de toute science, et que, par suite, l'on trouve généralement ignorante notre malheureuse *nation arménienne* déchue.

» J'ai confiance en Dieu et en ce que les autres riches Arméniens suivront mon exemple, après avoir fait l'expérience des avantages qui doivent résulter de la connaissance des sciences, enseignées dans ce collége, créé par l'effet de ma volonté et avec mes ressources; j'espère qu'ils aideront à propager, par ce moyen, les lumières de la science et de la sagesse, *au sein de notre malheureuse*

nation, sinon dans tout son ensemble, au moins dans un grand nombre de ses parties et qu'elle pourra, avec l'aide du temps et par l'emploi de ces moyens, sortir de l'ignorance et de l'obscurité où elle est plongée.

» Quant au mode d'érection du collége et à l'administration des revenus annuels des biens acquis; quant au genre d'éducation que je désire faire donner aux enfants, et quant aux règles et à la mode qui doivent présider aux études suivies dans le collége, j'ai consigné mon opinion dans un écrit particulier annexé au présent testament. Je la soumets, en cas d'erreurs, à l'amendement de mes exécuteurs testamentaires et des pères mékhitaristes, *par les soins desquels je veux que le collége soit érigé* : ils corrigeront les erreurs de mon opinion et de mes dispositions, s'il y a lieu, ou ils suivront la méthode que j'ai indiquée, s'ils la trouvent juste.

» Voilà tout ce que j'ai décidé sur ce point. »

Les pères mékitaristes font remarquer, dans une note, que le *hun* ou *pagode-star* vaut neuf francs trente-deux centimes, afin que chacun sache combien a été magnifique la libéralité du bienfaiteur de leur nation. Nous ajoutons que Samuel Moorat mourut le 20 avril 1816. Ses exécuteurs testamentaires s'empressèrent de faire connaître aux Mékitaristes de Venise le legs dont ils devaient eux-mêmes régler l'emploi, les prévenant qu'ils le tenaient à leur disposition. Malheureusement les amis des auteurs du libelle eurent vent de ce qui se passait. Ils intriguèrent activement et avec tant d'habileté, que la famille Moorat, craignant que la confiance du défunt n'eût été mal placée, souleva des difficultés qui retardèrent pendant quinze ans la délivrance du legs et nécessitèrent l'intervention de la justice.

Le tribunal anglais de Madras, devant lequel l'affaire fut enfin portée, obligea les exécuteurs testamentaires de verser immédiatement le montant du legs entre les mains des Mékitaristes de Venise et, vu les circonstances de la cause, les déclara déchus du droit d'en surveiller le placement et l'administration.

C'est là l'unique raison pour laquelle les Mékitaristes ne veulent pas souffrir qu'on leur impose l'obligation de rendre compte de leur administration aux exécuteurs testamentaires de Samuel Moorat, étant d'ailleurs disposés à leur donner avec empressement et comme témoignage de leur respect et de leur haute déférence, communica-

tion de tous les actes, titres, comptes et registres qu'ils exprimeront le désir d'examiner. Ils ne l'ignorent pas. Ils n'ont pas besoin des services que leur offrent les auteurs du libelle. Mais ces auteurs ont besoin de diffamer; et ils ne craignent pas d'exposer ceux qui voudront leur répondre à renouveler le déplaisir d'une famille aussi recommandable par sa généreuse bienfaisance que par les sentiments dont elle est animée. C'est sous l'influence de leur calomnie qu'elle a molesté les pères mékitaristes. Aujourd'hui qu'elle est délivrée de leur obsession et qu'elle suit librement les impulsions de son noble et patriotique cœur, elle leur a témoigné sa satisfaction par la bouche de son digne chef, le fils de Samuel Moorat, en voyant la manière dont ils exécutent les volontés d'un père, vénèrent sa mémoire et partagent son dévouement.

Le collége Moorat est un établissement national On ne peut le fermer à aucun de ceux à qui le fondateur a voulu qu'il fût ouvert. Il y a donc nécessité d'y recevoir les enfants des Arméniens dissidents, tout aussi bien que ceux des Arméniens unis : nous l'avons montré dans une consultation à laquelle nous renvoyons.

La Propagande n'a aucune espèce de juridiction à exercer sur ce collége. Il est complétement en dehors de ses attributions : c'est un établissement purement civil. Il n'y avait donc pas lieu de la consulter, lorsqu'il a été transporté à Paris. Si les Mékitaristes avaient eu la malheureuse pensée de le mettre sous sa tutelle, ils l'auraient rendu suspect à l'immense majorité de la nation arménienne, au profit de laquelle il a été établi, et auraient pu, à sa poursuite, être à leur tour déclarés déchus de tout ou de partie de leurs droits, pour avoir, de leur propre autorité, converti en établissement ecclésiastique, destiné exclusivement aux catholiques, un établissement civil ouvert à tous les membres de la famille arménienne, sans distinction de communion ni de vocation.

Aucun tribunal français n'est en ce moment saisi d'une procédure quelconque relative au collége Moorat. Par conséquent, si le père Jean Surguz, vêtu à la parisienne, intrigue à Constantinople, ce ne peut pas être pour obtenir un firman qui retire la cause aux tribunaux français. Tout le monde sait d'ailleurs, et monseigneur Salviani, premier magistrat et juge civil des Arméniens catholiques, ne doit pas ignorer, qu'aucun souverain n'a le droit de retirer aux tribunaux d'un autre gouvernement que le sien, une cause dont ils seraient

saisis ; mais les rédacteurs du libelle ne tiennent pas à dire des choses vraies et à rapporter des faits exacts : on s'en aperçoit ; ils ne veulent qu'une seule chose, diffamer et diffamer à tout prix.

« Il y aurait trop à dire, continuent-ils, sur l'instruction morale, littéraire et scientifique que l'on donne à la jeunesse dans ces deux colléges. Il suffira de dire qu'une quantité de jeunes gens de ma connaissance, élevés *plus* que chrétiennement dans le sein de leur *très*-pieuse famille, ayant passé quelque temps dans ces colléges, outre qu'ils sont revenus tels quels, sans *rien dans la caboche* (senza niente in zucca), mènent maintenant une vie *plus* que libertine, *plus* que *philosophique* (c'est-à-dire impie) et pleins d'eux-mêmes, *crachent rond* (sputano rotondo) comme des docteurs de Sorbonne.

» Généralement parlant, une instruction ébauchée et non terminée, une instruction incomplète qui ne donne pas à la jeunesse un emploi, une honnête manière de vivre, un art, a toujours été, est et sera toujours nuisible, parce qu'elle multiplie le nombre des désœuvrés, des fainéants et par conséquent *des perturbateurs du repos public*. TELLE EST PRÉCISÉMENT CELLE QU'ON DONNE DANS LES COLLÉGES DIRIGÉS PAR LES PP. DE SAINT-LAZARE. Toutes les études (chez eux) se réduisent à la connaissance de la langue arménienne, à une *très*-légère teinture de la langue italienne et de la langue française, aux quatre règles de l'arithmétique, à une idée *très*-superficielle de géographie et à quelques traits de dessin linéaire. » (Pag. 119 et 120.)

Deux accusations graves, extrêmement graves sont formulées ici contre les Mékitaristes de Venise. Au lieu de former à la vertu les enfants qui leur sont confiés, ils les dépravent ou les laissent se dépraver à un tel point, que les ayant reçus *plus que chrétiens*, ils les rendent à leurs familles *plus que libertins*, *plus qu'impies* : ce sont les chefs de la catholicité arménienne qui le déclarent, sous le voile de l'anonyme, il est vrai, mais dans un mémoire fait pour être présenté par eux à la congrégation de la Propagande où ils ont des amis, qui ne peuvent pas prendre le change et attribuer à d'autres qu'à eux, une pareille dénonciation.

Au lieu de former des hommes instruits, actifs, laborieux, utiles, il ne sort de leurs écoles que des ignorants, des désœuvrés, des perturbateurs du repos public, en un mot, des citoyens nuisibles : c'est sous la garantie du premier magistrat de la nation arménienne catholique que ce reproche leur est adressé, reproche qui, joint à celui de

vouloir rétablir l'ancien royaume d'Arménie, a pour but évident de rendre ces religieux suspects aux souverains dans les États desquels ils se trouvent. Ceux qui le font, ou qui l'ont pris sous leur garantie connaissent la valeur des mots et la portée qu'une inculpation de cette nature peut avoir. Leur conscience, leur honneur, le respect de leur dignité, l'amour de leurs devoirs, les droits sacrés de la vérité et les préceptes de la religion dont ils sont les ministres ne leur imposaient-ils pas l'obligation de s'exprimer avec la plus rigoureuse et la plus équitable exactitude, dans le cas où il y aurait eu pour eux des motifs réels de porter cette accusation? Mais il n'y en avait pas; c'est la haine, la haine la plus injuste, la plus aveugle, qui les a fait parler ainsi.

Aucun des élèves sortis du collége Moorat et des autres écoles dirigées par les Mékitaristes n'a tenu une conduite qui puisse fournir un fondement même apparent à cette criminelle dénigration. Il y en aurait parmi eux qui seraient tels qu'on les dépeint tous que ce ne serait pas une raison pour attribuer leurs vices à l'éducation qu'ils ont reçue dans les maisons d'où ils sortent et pour en faire supporter la responsabilité à leurs maîtres.

On nous dit que l'un des élèves de ce collége n'a rapporté de Paris à Constantinople que deux ou trois grammaires arméniennes *passablement usées*, une grammaire française, un abrégé d'arithmétique en langue arménienne, trois romans français *un tant soit peu obscènes* ET LIBÉRAUX *avec les OEuvres de Voltaire;* et que questionné sur ce qu'on pensait des Arméniens hérétiques, dans la maison d'où il sortait, il répondit que nul Arménien n'y était qualifié d'hérétique ou de schismatique; qu'il s'y trouve des élèves appartenant à des familles hérétiques et qu'on les admet comme les autres à la participation des sacrements. « Voilà pourtant, ajoute-t-on, la doctrine, les opinions et la conduite des pères de Saint-Lazare. Est-il possible que l'abbé de Saint-Lazare l'ignore? Catholique comme il se vante de l'être, pourquoi ne l'empêche-t-il pas? » (p. 121 à 123.)

On a oublié d'ajouter : Voilà aussi la preuve incontestable que les Mékitaristes de Venise pervertissent la jeunesse, en font des libertins, des impies et des perturbateurs du repos public; car ce fait est le seul témoignage qui soit fourni à l'appui de la double accusation portée contre eux.

Mais ce n'est pas ainsi que raisonnent les honnêtes gens. Jamais il n'est venu, et jamais il ne viendra à l'esprit d'un homme sérieux et consciencieux de rendre une maison d'éducation responsable de toutes les fautes ou sottises que font ceux qui en sortent. Jamais un homme sérieux et consciencieux n'a conclu, et jamais il ne conclura que des maîtres ne sont propres qu'à former des libertins, des impies, des perturbateurs du repos public, parce qu'il sera arrivé qu'un de leurs élèves aura, en se retirant dans sa famille, emporté les Œuvres de Voltaire et trois romans tant soit peu obscènes et libéraux. Jamais sur de pareils indices un homme sérieux, honnête, et consciencieux ne se permettra de dénoncer à son gouvernement, comme des hommes dangereux dont il faut promptement se défaire, comme des corrupteurs de la jeunesse qu'il faut mettre au ban des nations, les maîtres dont un des élèves a eu le tort ou la sottise de faire une pareille acquisition, après être sorti de leur maison, et de la faire à leur insu, de son propre mouvement ou par le conseil d'un étranger.

« Le collége Moorat étant une sorte d'école supérieure pour les hautes études, en même temps qu'une école professionnelle, disait en 1850 le préfet des études, dans un discours qui a été imprimé et distribué, les élèves qui y sont admis doivent avoir déjà reçu une instruction préparatoire. Des écoles primaires dirigées par les Mékitaristes à Constantinople, à Trébizonde et dans d'autres villes de l'empire ottoman, fournissent annuellement un certain nombre d'élèves distingués par leur conduite et leur capacité naturelle. C'est parmi ces élèves, déjà formés en partie, que sont recrutés les jeunes sujets qui méritent les soins et les dépenses particulières qu'occasionne leur translation soit à Venise, soit à Paris...

» La philosophie, le droit et l'économie politique..., l'histoire et la géographie, la physique, la chimie et l'histoire naturelle, les mathématiques, la mécanique jointe à l'étude de ses applications industrielles, l'agriculture et le commerce, le dessin, l'architecture et la peinture; l'étude spéciale d'une profession ou d'un art, si un élève se sent appelé par une vocation particulière. Tel est le programme abrégé de l'enseignement. »

Les pères mékitaristes dirigent donc des écoles primaires et des écoles secondaires. Dans les écoles primaires ils enseignent aux enfants, la lecture, l'écriture, un peu de grammaire, un peu de géo-

graphie et les quatre règles fondamentales de l'arithmétique ; dans les écoles secondaires, ils enseignent les langues, la littérature, les arts et les sciences. Les auteurs du libelle ont affecté malicieusement d'ignorer un fait qui se passe sous leurs yeux, afin de pouvoir confondre les écoles primaires avec les écoles secondaires, et à l'aide de cette confusion audacieuse donner un prétexte spécieux à leur calomnie; c'est leur tactique ordinaire.

Ainsi ils savent fort bien que le collége de Samuel Moorat est une école laïque; qu'il n'y a pas lieu d'y traiter des questions dont bon nombre de théologiens saisissent difficilement la difficulté; que des jeunes gens qui étudient les belles-lettres et les sciences humaines ne sont pas des lutteurs qu'on puisse prudemment introduire dans l'arène des controverses religieuses; que dans une maison où les pères de famille des deux Églises ont le droit d'envoyer leurs enfants, il n'est pas permis de semer ou de laisser paraître des germes de division, de donner lieu à des motifs d'aversion, d'antipathie et de haine; et que la seule chose qu'on puisse raisonnablement faire, c'est de mettre entre les mains de tous les élèves un catéchisme orthodoxe, s'attachant à développer et établir d'une manière simple, claire, frappante et solide les points controversés. Ils savent qu'en agissant ainsi on fait ce que l'apôtre saint Paul attendait des fidèles de Corinthe qui étaient unis à des païens (1^{re} aux Cor. 7-14); qu'on suit le conseil donné par saint Augustin, lorsqu'il disait qu'il fallait se montrer patient envers les donatistes et ne pas les provoquer par des insultes à une plus grande exaspération (sermon 165, ch. 9, n° 15); qu'on imite la belle conduite qu'a tenue généralement de nos jours l'Église gallicane, tant à l'égard des jansénistes, qu'à l'égard des membres de l'Église constitutionnelle et de ceux de la petite Église; qu'on aplanit les obstacles qui s'opposent à l'union des deux Églises et qu'on prépare ainsi le triomphe de la vérité. Ils savent que les enfants nés de père et mère dissidents ne sont ni des hérésiarques, ni des fauteurs d'hérésie; qu'ils ignorent complétement en quoi leur croyance diffère de celle des autres; qu'ils n'ont nullement l'intention de professer l'erreur, et qu'à vrai dire ils ne l'ont pas encore professée; que leur désir est de servir Dieu comme il veut être servi. Ils savent qu'il n'est pas au pouvoir du révérendissime abbé des Mékitaristes de Venise de leur fermer les portes du collége Moorat; qu'il doit au contraire adorer les desseins secrets de la Pro-

vidence qui n'aura permis peut-être la fondation de ce précieux établissement, que pour ramener l'union entre les membres de la grande famille arménienne, dissiper les préventions dans lesquelles ils sont élevés, apaiser des haines religieuses qui éterniseraient le schisme, éclairer les esprits sur des points de controverse qu'ont obscurcis à dessein des hommes de mauvaise foi, montrer la vérité dans toute la simplicité et la solidité de son évidence, inspirer l'amour de la paix et le désir de ne former qu'une seule et même Église orthodoxe à des hommes qui ont tous la volonté la plus ferme de vivre en bons chrétiens et qui ne forment déjà qu'une seule et même nation. Ils savent tout cela, mais ils n'y auraient pas trouvé leur compte. Ils ont mieux aimé calomnier, et calomnier à outrance. Ils ont pensé que tous les moyens étaient bons et licites quand il s'agit d'anéantir ce qu'on déteste.

Il est possible que dans l'aveuglement de leur passion, ils aient cru honorer Dieu et servir l'Église de Jésus-Christ. Nous, au contraire, nous sommes indigné d'une pareille conduite ; et, comme Mgr. Hillereau, nous nous empressons d'en renvoyer la responsabilité à qui elle revient, de crainte que concluant du particulier au général, suivant la méthode adoptée et constamment suivie dans le libelle auquel nous répondons, on n'attribue au clergé tout entier ce qui n'est heureusement que le fait de quelques hommes haineux et vindicatifs qui ont dû oublier, non-seulement leur dignité ecclésiastique, mais même leur qualité de chrétien, lorsqu'ils ont conçu et mis à exécution un dessein aussi contraire à la charité qu'au véritable esprit du christianisme.

L'abbé J.-H.-R. Prompsault.

Société orientale pour l'union de tous les chrétiens d'Orient. — L'œuvre de cette Société, fondée à Rome en 1847, sous la présidence du cardinal Fransoni, préfet de la Propagande, fut interrompue par suite des événements de 1848 ; elle vient d'être reprise et continuée par le Comité des rites orientaux fondé à Paris le 1er juillet dernier, sous la présidence de l'Archevêque de Paris, et avec l'approbation du Patriarche chaldéen de Babylone, de l'Archevêque Primat de Hongrie et de plusieurs évêques d'Orient.

La Société orientale a pour but :

1° La conservation des anciens rites nationaux de l'Orient que

l'Église romaine considère, à juste titre, comme de précieux monuments de son apostolicité et de sa catholicité;

2° La réunion de toutes les communions chrétiennes orientales dans l'antique unité de la Foi;

3° La défense des intérêts catholiques, relatifs aux Lieux Saints;

4° La propagande de la Foi parmi les Israélites et les Infidèles.

Le bureau de la Société est établi à Paris, rue de Babylone, 69.

Éléphantiasis. — M. le docteur Guyon, qui habite l'Algérie depuis près de vingt ans, a remarqué que les Arabes sont complétement exempts de la lèpre et de l'éléphantiasis, tandis que ces maladies sont au contraire très-communes chez les Kabiles ou habitants des montagnes. Il attribue ce fait à ce que les premiers vivent sous les tentes, et sont continuellement exposés à l'action de l'air et de la lumière, tandis que les Kabyles ont des habitations fixes, plus ou moins creusées dans le sol, et que l'atmosphère qui les entoure est humide et altérée par toutes sortes d'émanations animales et végétales. Il a vu une famille arabe qui avait été, comme c'est la règle chez cette tribu, à l'abri des affections que nous venons d'indiquer, jusqu'au moment où, abandonnant la vie nomade, elle se fixa dans les habitations faites de boue, de pierres et de branchages, et présenta alors un cas d'éléphantiasis qui avait pour siége le scrotum.

Numismatique orientale. — M. de Bartholoméi, colonel russe, aide de camp du général commandant de l'armée du Caucase, profite de son séjour en Orient pour augmenter la précieuse collection de médailles antiques qu'il avait commencée à Saint-Pétersbourg. A Tiflis, il a pu réunir, malgré les travaux de la guerre, plus de six cents variétés de monnaies des rois parthes arsacides, et près de trois cents variétés de monnaies des rois sassanides. Parmi ces monnaies il en est un fort grand nombre de complétement inédites.

BIBLIOGRAPHIE.

ANALYSES CRITIQUES ET EXTRAITS D'OUVRAGES RÉCENTS.

LES TROIS ÉPOQUES DE L'HISTOIRE OTTOMANE,

Essai politique sur les réformes récentes en Turquie, considérées principalement par rapport à l'effet qu'elles doivent avoir sur la force relative des autres puissances en cas de guerre;

PAR JAMES HENRY SKENE, Esq. (*).

Voici un petit ouvrage, écrit en français par un anglais, imprimé et publié à Londres : cette singularité suffirait pour appeler sur lui l'attention; cependant, ce qui nous détermine à en entretenir nos lecteurs, c'est l'importance du sujet, surtout traité par une plume britannique. Lorsque, dans son dernier banquet avec ses nationaux, à Constantinople, l'ambassadeur sir Stratford Canning laissait de si singuliers adieux à la Turquie, il est curieux d'opposer aux amères paroles du représentant officiel de la Grande-Bretagne le langage presque enthousiaste, en sens inverse, d'un de ses concitoyens.

Tout long qu'il est, le titre ne donne pas une idée exacte de ce qu'on va lire. Il eût été plus clair et plus vrai, si on eût substitué le mot d'*armée* ottomane à celui d'*histoire*; car l'auteur s'occupe presque exclusivement de l'armée, dont il retrace rapidement les destinées, en remontant aux origines même de la puissance turque. C'est ce tableau qu'il divise en trois époques, dont l'une commence à l'apparition des Turcs, en Arménie, avec quatre cents tentes, dans

(*) Londres. — CHAPMAN et HALL, Piccadilly.

le XIII[e] siècle, et finit à la destruction des janissaires, par sultan Mahmoud. La seconde époque, qui s'écoule entre cette terrible exécution et la mort du sultan, voit former la nouvelle armée et n'est, à bien dire, qu'une période de transition entre le régime aboli et celui à créer. Avec le règne de sultan Abd ul-Medjid, commence la troisième époque, époque de régénération politique, civile et militaire, qui ouvre un nouvel avenir à l'empire ottoman.

On voit que l'auteur a fort inégalement réparti sa matière; sa première époque contient six siècles; les deux autres vingt-cinq ans seulement : ce n'est pas ainsi que procède l'histoire Pour remédier à ce défaut de proportion dans son plan, il a subdivisé sa première époque en deux périodes, celle des conquêtes et celle de la décadence. La puissance des armes ottomanes sembla longtemps irrésistible; non-seulement elles triomphèrent des successeurs dégénérés des Césars; mais encore elles soumirent les nations les plus belliqueuses; elles écrasèrent, dans de mémorables batailles, la fleur de la chevalerie européenne. Pendant trois siècles, c'est à peine si elles eurent à subir quelques échecs glorieusement réparés.

La force de ces armées résidait surtout dans les janissaires Yenitcheri, la *nouvelle milice* organisée au XIV[e] siècle par sultan Orkân, dit l'auteur qui, je crois, aurait dû attribuer cette création à Otmân. Au lieu d'énumérer toutes les conquêtes auxquelles ils prirent part, toutes les victoires dues à leur impétueux courage, M. Skene aurait peut-être mieux fait d'expliquer leurs succès par leur organisation même, qui a été une conception dont les auteurs n'avaient probablement pas soupçonné toute la portée. Cette milice, recrutée dans ce que les populations chrétiennes avaient d'enfants mieux conformés et plus beaux, qu'on leur enlevait dans des razzias, ou qu'on en recevait à titre d'impôt, karatch; cette réunion d'hommes élevés exclusivement en vue de pratiquer le métier des armes; ces soldats sans famille, sans patrie, qui ne connaissaient d'autres pénates que la marmite de la Ortâ, étaient un merveilleux instrument de guerre offensive et, tant qu'ils n'eurent pas d'autre intérêt créé que celui du sultan, tant qu'ils n'éprouvèrent d'autre sentiment que celui de leur enthousiasme guerrier, on conçoit qu'ils aient été, pour ainsi dire, invincibles. Mais on comprend aussi, comment, lorsque les conditions furent changées, lorsque le recrutement ne fut plus le même, lorsque des camps les janissaires passèrent dans les villes, lorsqu'ils

vécurent de la vie des autres sujets ottomans, cette même organisation devint une source d'abus, de désordres et finalement de calamités.

C'est ce que l'auteur aurait dû développer avec quelque détail, de préférence à un résumé historique sans objet. Il ne suffisait pas de parler de l'indiscipline proverbiale des janissaires; il fallait rechercher les causes qui avaient peu à peu détruit leurs qualités militaires et en avaient fait un danger pour l'empire, après en avoir été si longtemps la gloire et le soutien. Par cet examen, il serait entré dans le vif de la question, et surtout il aurait été amené à juger si le sultan Maḥmoud n'avait qu'un seul parti à prendre, celui auquel il s'est arrêté, l'anéantissement des janissaires; ou si une réforme de ce corps était possible et permettait de le conserver, comme un des éléments de l'armée ottomane reconstituée. C'est un problème qui valait la peine d'être discuté et que je ne prétends pas résoudre en quelques lignes.

Comme nous l'avons dit, le règne de Maḥmoud remplit la seconde époque. M. Skene s'est passionné pour ce prince et lui prête une grandeur et une supériorité qu'il n'avait pas. C'était une âme fortement trempée, capable des résolutions les plus énergiques, et marchant à son but avec une persévérance que rien ne détournait, ni ne lassait. Mais il manquait de jugement et de lumières; il se laissait aveugler par sa passion et ses emportements eussent perdu son empire, si des intérêts qui lui étaient étrangers n'eussent été pour lui une cause de salut. Ce fut, de la part de Maḥmoud, une grande imprudence que celle de hasarder des troupes nouvellement formées contre une armée aussi solide, aussi rompue au métier de la guerre que celle de la Russie. La politique lui conseillait de temporiser, de familiariser ses soldats avec leur organisation européenne, de les essayer avec des ennemis plus faibles qu'eux, les Persans, par exemple, pour leur inspirer cette confiance qui double la valeur. S'il eût attendu une circonstance favorable, en opposant la force d'inertie aux exigences de Saint-Pétersbourg, en les subissant même momentanément; il se fût trouvé une belle et nombreuse armée aux événements de 1830, au soulèvement de la Pologne. Il eût pu prendre part à la lutte, entrer en lice avec toutes les chances pour lui; son empire n'eût pas été, comme l'écrivait l'ambassadeur de France, le général Guilleminot, un cadavre que l'on cherchait inutilement à galvaniser.

La troisième époque commence avec le règne du sultan régnant, Abd ul-Medjid; c'est, suivant M. Skene, la période de régénération. Nous ne demanderions pas mieux que de nous associer à son optimisme et de voir tout en beau comme lui; mais, précisément parce que nous souhaitons sincèrement la prospérité de l'empire ottoman, nous devons combattre des illusions que nous ne partageons pas. Le Tanzimat, ce fameux Hatti-Chérif de Gulhaneh, cette charte octroyée par le sultan actuel, repose sans doute sur d'excellents principes, et c'est une notable amélioration dans l'état politique et social de la Turquie que de les voir proclamés par le pouvoir souverain. Mais il ne suffit pas de consigner des généralités dans un édit; de la théorie, il faut passer à la pratique, et c'est malheureusement là le côté faible des réformes tentées par les princes orientaux.

Cela tient à une cause générale, dont l'effet se reproduit partout, en vertu même de la nature des choses. Ces réformes sont presque toujours d'importation étrangère; ce sont des idées que l'on emprunte à une autre civilisation et que l'on adapte tant bien que mal à la sienne. On copie la surface sans trop s'inquiéter du fond qui est dessous. Ainsi, parce qu'on a serré la taille d'un homme dans une étroite tunique et emprisonné ses jambes dans des pantalons étriqués, on se figure avoir un soldat comme les nôtres. Il en est de même de bien d'autres créations, où l'apparence se substitue à la réalité. La réforme d'un pays est l'œuvre la plus laborieuse qui se puisse imaginer, parce que tout doit marcher de front, législation, administration, armée et finances. Si une seule partie est négligée, l'ancienne lèpre ne tarde pas à reparaître et à tout envahir. Quand Napoléon tira la France du chaos révolutionnaire, il travaillait dix-huit heures sur vingt-quatre, soit qu'il présidât ces séances du conseil d'État qui sont restées comme un modèle de la discussion utile et pratique; soit qu'il s'occupât avec ses ministres des détails de leurs départements respectifs; soit que, de son cabinet, il expédiât cette correspondance dont on ne sait ce qu'on doit admirer le plus, l'activité prodigieuse ou l'inconcevable universalité.

Le génie de Napoléon est un don exceptionnel de la Providence; mais à côté, ou pour mieux dire, au fond de ce génie, il y avait un bon sens qui a été la base inébranlable des conceptions de ce grand homme. C'est ce bon sens qu'il faut imiter, c'est à lui qu'il faut demander des enseignements. Il apprendra à se servir toujours des

instruments qu'on a sous la main; à prendre les choses telles qu'elles sont, en les mettant seulement à leur véritable place; à ne demander aux hommes que ce qu'ils sont capables de faire et à les utiliser suivant la mesure et la nature de leurs facultés. Un trait caractéristique du gouvernement de Napoléon, c'est la guerre impitoyable que, du premier au dernier jour, il ne cessa de faire aux fripons. Il rétablit les finances par l'ordre qu'il y mit, sans jamais s'adresser à l'emprunt : c'est là un secret que la Turquie devrait bien tâcher de lui dérober.

Nous espérons fermement que les nobles efforts du sultan Abd-ul-Medjid n'échoueront pas, que ses espérances ne seront pas déçues; mais nous le répétons, le succès n'est pas encore assez assuré pour chanter victoire avec M. Skene. Nous avons vu avec peine cet auteur décrier l'armée russe comme il le fait. Sans doute, nous croyons qu'on a de beaucoup surfait la valeur de cette armée, et qu'il y a à rabattre des rodomontades de ce qu'on appelle les gascons du Nord. Pour établir un terme de comparaison et arriver à une évaluation rationnelle, il suffit, par exemple, de mettre en regard la guerre du Caucase et nos expéditions victorieuses dans les montagnes tout aussi abruptes, tout aussi bravement défendues de la Kabylie. Mais, tout en appréciant les choses comme elles le méritent, il est douteux cependant que la jeune armée ottomane eût, comme le prétend l'auteur, une supériorité probable sur les troupes du czar. Au reste, il entre dans des détails très-circonstanciés sur l'organisation et la composition de cette armée, et ce n'est pas la partie la moins intéressante et la moins instructive de son ouvrage.

Nous supposons que M. H. Skene appartient à cette opinion anglaise qui se personnifie dans M. Urquhart et qui, aussi dévouée au sultan qu'hostile à la Russie, a si vivement combattu la politique de lord Palmerston et de ses agents à Constantinople et a tant de fois occupé de ses réclamations la presse et la tribune. Il est inutile de dire que nos sympathies sont acquises à cette opinion et aux hommes qui la défendent, alors même que sous certains points notre manière de voir est différente de la leur.

C'est probablement pour avoir plus de lecteurs sur le continent et surtout en Turquie que M. Skene a écrit en français; nous ne pouvons être que fiers et reconnaissants de cette préférence donnée à notre langue. Nous croyons le prouver, en rappelant à l'auteur, que, tout roi qu'il était, Frédéric le Grand ne publiait rien dans un idiome qui

lui était cependant bien familier, sans l'avoir soumis à Voltaire ou à d'Argens. Si M. H. Skene songeait jamais à faire imprimer quelque nouvelle production franco-anglaise, nous l'engageons vivement à en faire revoir les épreuves par un critique de notre nation : lui et ses lecteurs y gagneront.

J. GORDON.

LEXIOLOGIE INDO EUROPÉENNE,

OU

ESSAI SUR LA SCIENCE DES MOTS SANSCRITS, GRECS, LATINS, FRANÇAIS, LITHUANIENS, RUSSES, ALLEMANDS, ANGLAIS, ETC.,

Par J.-H. CHAVÉE. — Paris, chez FRANCK.

L'histoire des mots, c'est l'histoire de la pensée humaine dans son origine, dans ses développements successifs, dans son essence et dans sa force. L'étymologie, il serait facile de le démontrer, est la première des sciences ; elle embrasse et explique toutes les sciences, car elle embrasse et explique tous les termes dont ces sciences se servent pour se manifester à notre esprit. La plupart des hommes parlent sans savoir ce qu'ils disent, car ils ignorent la véritable valeur des mots qu'ils emploient ; l'étymologie la leur fait connaitre. On a rarement une idée nette des choses parce qu'on n'a presque jamais une idée nette des mots ; l'étymologie précise et détermine la signification des mots, de manière à rendre toute équivoque impossible. Mais, par étymologie, nous n'entendons par ces divagations puériles dont Ménage et Charles Nodier ont enflé leurs lourdes compilations ; l'étymologie est devenue, depuis la découverte du sanscrit et les profonds travaux de Bopp, de Wilson et de Burnouf, une science aussi certaine, aussi positive que la chimie et les mathématiques. Elle a ses lois invariables, ses règles constantes, ses principes fondamentaux. Elle procède par une méthode aussi sûre que celle de la géologie ou de la paléontologie ; elle arrive à la vérité par un chemin exactement tracé. Le verbe, dans le système indien, est le père de tous les mots ; l'adjectif et le substantif se forment des participes. Il y a des substantifs et des adjectifs présents, passés ou futurs, parce qu'il y a des participes présents, passés ou futurs. Tous les mots dérivent de racines monosyllabes. Quoique le nombre de ces racines ne

dépasse pas quinze cents, il a suffi à produire toute la lexiologie indo-européenne, comme les vingt-quatre lettres de l'alphabet suffirent à exprimer tous les sons de la voix humaine.

M. Eichhoff est le premier qui ait fait connaître en France les magnifiques résultats des travaux des philologues allemands. M. Chavée suit ses traces; sa *Lexiologie indo-européenne* est un excellent résumé de toutes les découvertes et de tous les progrès de la linguistique jusqu'à ce jour. Les principaux dérivés des racines sanscrites, dans tous les idiomes européens, y compris le français, s'y trouvent rangés avec ordre sous leurs chefs respectifs. La classification adoptée par l'auteur est celle des notions générales, contenues dans les racines. Il divise ces notions en cinq catégories : *presser*, *tendre*, *crier*, *souffler*, *détruire*. Un philologue allemand en admet six qui sont : le *liquide*, l'*audible*, le *visible*, l'*élévation*, le *mouvement*, la *préhension*. Toutes ces notions, comme on le voit, sont physiques, et cependant elles comprennent toutes les notions abstraites. C'est qu'il n'existe en réalité point d'idées abstraites; tous les mots abstraits ne sont devenus tels que par la suite des temps et par métonymie; originairement ils étaient concrets. Il suffira de citer en latin *cogito*, *meditor*, *sincerus*, *superbus* : *cogito* signifie rouler en soi-même (cum agito), *meditor* signifie mesurer (cfr. mod-us, mesure), *sincerus* signifie sans fard (sine cera), *superbus* signifie marchant par-dessus (super bio). En français, *penser* vient de *pensare*, qui signifie *peser*; penser, c'est donc peser les choses dans son esprit. Esprit lui-même ne signifie que *souffle*, *âme*; *anima* a le même sens, et est identique au grec ἄνεμος, vent. Où chercheriez-vous dans le livre de M. Chavée l'adjectif *carus*, *cher*? L'auteur l'a placé avec raison dans la catégorie *presser*, car il vient de la racine *kri*, qui signifie garder, entourer de soin. A cette même racine se rattache *cura*, soin, souci, et *se-cur-us* (sine cura), d'où est venu par contraction le français *sûr*. — Où chercheriez-vous *escarpin*? Il faut d'abord que vous sachiez que escarpin signifie un soulier pointu, *escarpé*. Or *escarpé* est un mot francique (skarp, anglais : sharp) qui signifie aigu. L'action de rendre aigu, d'amincir, appartient à la catégorie *détruire*; c'est donc dans cette catégorie que vous chercherez *escarpin*, ainsi que *escarpe*, *escarper* et *escarpé*.

Sans doute, le livre de M. Chavée n'est pas exempt d'erreurs; le savant auteur n'a pas toujours rencontré l'étymologie la plus vraie;

il n'a pas toujours consulté assez attentivement toutes les sources, mais son travail n'en est pas moins le plus propre à familiariser les Français avec l'histoire des langues étrangères.

L. Delatre.

GRAMMAIRE DE LA LANGUE PERSANE,

OU

PRINCIPES DE L'IRANIEN MODERNE.

Par M. Alexandre Chodzko. — 1 vol. in-8° avec planches. Prix : 10 fr.

Ne connaître que la littérature d'une langue ce n'est pas savoir cette langue, c'est en comprendre les livres : degré de science auquel tout le monde peut parvenir avec le secours d'un bon dictionnaire et d'une bonne grammaire. Pour bien savoir une langue, il faut la parler, et, pour la bien parler, il faut avoir vécu plusieurs années dans le pays dont elle est originaire. Il y a des professeurs qui seraient fort embarrassés de dire bon jour ou bon soir dans la langue qu'ils enseignent. Quand il s'agit d'une langue morte, le mal n'est pas grand; mais quand il s'agit d'une langue vivante, c'est un grand défaut. M. Chodzko n'est pas dans ce cas. Il sait la langue dont il vient d'écrire la grammaire aussi parfaitement que sa langue maternelle : il a été pendant dix ans consul de Russie à Recht, et la terre de Perse est devenue en quelque sorte sa seconde patrie.

Jamais personne n'a réuni à un plus haut point toutes les conditions nécessaires pour mener à bonne fin la tâche difficile que M. Chodzko vient de remplir avec un succès si complet. Une bonne grammaire persane manquait à nos bibliothèques et à nos écoles ; celle de Wilken est criblée de fautes grossières; celle de William Jones, habilement traduite et annotée par M. Garcin de Tassy, est trop abrégée et trop ancienne. D'ailleurs, toutes les deux sont l'ouvrage de savants extrêmement exercés dans la théorie, mais très-peu dans la pratique. Il en fallait une qui initiât le lecteur à toutes les finesses et à tous les caprices du langage usuel; c'est ce que vient d'exécuter M. Chodzko, dans un beau volume de 208 pages, où les difficultés de la langue sont exposées en quatre cent sept règles, et qui se termine par cinq *fac-simile* de lettres, pouvant servir tout ensemble de modèles de style et d'exemples d'écriture.

Cependant, comme toute chose dans ce monde a son côté faible, nous nous permettrons de mêler à ces éloges bien sincères de notre part et bien mérités de la part de l'auteur, quelques observations critiques. M. Chodzko admet, suivant l'ancienne coutume, des verbes défectueux en persan; c'est simplement irréguliers qu'il aurait fallu dire. Les verbes persans qu'on appelle improprement défectueux ont tous leurs temps, mais une ou deux lettres de la racine changent selon qu'elles sont suivies ou non d'une terminaison. C'est un phénomène que nous voyons dans toutes les langues, même dans le français. La terminaison dans toutes les langues fait la loi au radical, et l'oblige à se modifier quelquefois de la manière la plus étrange. En persan il y a souvent double permutation; la lettre finale de la racine s'altère en se joignant à la terminaison de l'infinitif, et la première lettre de la terminaison de l'infinitif se modifie à son tour par suite du changement de la lettre qui précède. C'est ainsi que la racine ***bâz***, mise en contact avec la terminaison ***den***, fait ***bakh-ten***; ***dâr***, ***dâch-ten***; ***bend***, ***bes-ten***, etc.

De cette façon, les anomalies les plus extraordinaires en apparence reçoivent une solution satisfaisante et naturelle. Mais ce n'est qu'en prenant pour point de départ l'ancien persan ou le sanscrit, qu'on peut trouver le mot de ces énigmes. Tout ce qui n'est pas d'origine arabe dans le persan moderne, est d'origine zende. Or la langue zende est la sœur cadette ou la fille aînée du sanscrit; il est donc possible de rendre compte, à l'aide du sanscrit, de tous les éléments zendes contenus dans le persan.

Le verbe *voir* est le plus irrégulier de la langue persane : à l'aoriste il fait ***bîn***, à l'infinitif ***diden***. Comment concilier ces formes disparates? Rien de plus facile quand on tient compte de l'étymologie. *Voir*, en sanscrit, se dit ***vid***. Le ***v*** sanscrit devient généralement un ***b*** en persan; ***vid*** a donc fait ***bid***, d'où l'aoriste ***bi-n***. L'infinitif ***diden*** est pour ***bid-i-den***; la première syllabe a disparu. L'entière oblitération de la syllabe radicale n'est pas un cas très-rare dans les langues nées des mélanges de plusieurs autres; en français, *oncle* ne représente que la terminaison de son primitif latin ***av-unculus***.

Les irrégularités du verbe *faire* sont tout aussi aisées à expliquer. En sanscrit, c'est ***kri-nô-mi***. Les Persans ont contracté les quatre premières lettres de ce mot en ***ku-n***; la suppression du ***r*** n'a rien de surprenant; quand cette liquide se trouve après une gutturale, sa dis-

parition est fréquente en persan. A l'infinitif elle reste intacte, parce qu'elle se trouve après une voyelle : *ker-den* (en sanscrit *krittum*).

Il est donc souverainement inexact de dire que ces verbes sont défectueux ; ils sont tout simplement irréguliers, et leurs irrégularités n'ont rien d'obscur pour quiconque sait un peu le grec ou le sanscrit. En français même, nous trouvons des verbes où le radical change si souvent de forme, qu'une personne peu versée dans les lois de la linguistique pourrait les croire composés de deux ou trois racines différentes; cependant il n'en est rien. Je ne citerai pour exemple que le verbe *dev*-oir, qui prend tour à tour les formes *doiv*, *doi* et *du*. Dira-t-on pour cela que le verbe *devoir* est défectueux?

Ce que nous affirmons là est tellement vrai, que même le verbe *être*, qui est défectueux dans toutes les langues dérivées du sanscrit, n'est que simplement anomal dans l'iranien moderne. Nous allons tâcher de le prouver.

L'idée d'existence s'exprime en sanscrit par la racine *bhû*, que nous retrouvons dans l'anglais *be*, dans le polonais *by-c*, dans le grec φύ-ω, dans le latin *fu-i*, dans le français *fu-s*.

La première personne du présent de l'indicatif est *bav-â-mi ;* la voyelle finale *u* se changeant en *av*, toutes les fois que la terminaison qu'on y joint commence par une voyelle. Ce changement est appelé *guna* par les grammairiens indiens. De *bhav-â-mi*, les Persans ont fait *bev-e-m*, qui représente le temps que M. Chodzko appelle aoriste, c'est-à-dire indéterminé, parce qu'il tient lieu tout à la fois de présent et de futur. Le futur du verbe sanscrit est *bhav-ich-yâ-mi ;* formation parfaitement normale, la particule *ich* étant le suffixe habituel du futur dans l'ancienne langue de l'Inde. Les Persans ont fait de *bhav-ich-yâ-mi*, leur second aoriste, *bâ-ch-e-m*, qui est un véritable futur, de même que le premier est un véritable présent. Le composé *my-bâ-ch-e-m* est un présent immédiat formé du futur proprement dit et de la particule *my* que nous expliquerons plus bas.

L'impératif persan *bâ-ch* dérive de *bhav-ich-yâ-mi*, ainsi que l'aoriste futur.

L'infinitif sanscrit se forme à l'aide de la terminaison *tum* ou *i-tum*, où l'on reconnait la désinence des supins de la langue latine. L'infinitif du verbe *bhû* est *bhav-i-tum*, que les Persans ont contracté en *boû-den*. On pourrait admettre encore qu'ils ont tiré *boû-den* d'un

infinitif sanscrit non guné, *bhu-tum*. Cette dernière hypothèse est peut-être la plus vraisemblable.

C'est de cet infinitif que provient le temps nommé prétérit, qui est plutôt, à proprement parler, un supin conjugué. Tous les prétérits persans se forment de la même manière.

Mais il nous reste encore une racine à expliquer. Les Persans ont deux présents *immédiats*, comme je les appelle ; ils ont *my-ba-ch em* que nous avons déjà analysé, et *he-ste-m*, qui appartient très-certainement à une autre racine que *bou-den*, et qui constitue en réalité un verbe à part, dont le corrélatif sanscrit est *ti-schthâ-mi*, et le corrélatif grec *hi-ste-mi* (ἵ-στη-μι). On voit que le Persan a fait subir au prototype sanscrit à peu près les mêmes altérations auxquelles il a été soumis en grec. Le *t* initial a été remplacé par une aspiration ; le *sch* radical est devenu un simple *s*, et l'*â* un *e*. *He-ste-m* signifie donc proprement je me tiens ; en latin, *sto*, *si-sto*.

Après avoir jeté un coup d'œil rapide sur la structure des verbes persans, qu'on nous permette de dire quelques mots des particules prépositionnelles dont cette langue fait un si fréquent usage, et surtout de celles qui sont inséparables et dont aucun grammairien n'a encore soupçonné l'existence, tant la science étymologique est encore peu connue de ceux-là mêmes à qui son secours serait de la plus grande utilité. Aucun de ces fameux savants ne se doute qu'il y a en persan une particule *fer*, une particule *â*, une particule *ni*, répondant aux prépositions sanscrites *pra*, *para*, *ava* et *ni*.

On trouve la particule *fer* dans *fer-zen-d*, fils, identique au sanscrit *pra-jan-ita* (*pro-gen-it-us*); dans *fer-mân*, identique à *pra-mâna*, dans *fir-ista-den*, identique à *pra-tischtâ-mi*.

La particule *â* existe dans les verbes *â-mikh-ten*, *â-moû-den*, *â-moukh-ten*, *â-soû-den*, *â-vikh-ten*, *â-vur-den*, dont les racines sont *mikh*, *moû*, *moukh*, *soû*, *vikh*, *vur*, répondant aux racines sanscrites *misj*, *mâ*, *mukh*, *sad*, *viç* et *bar*.

La particule *ni* n'est pas moins fréquente. On la remarque dans les verbes composés *ni-guer-is-ten*, *ni-ches-ten*, *ni-vakh-ten*, *ni-hâ-den*, *nu-vich-ten*, *nu-mou-den*, *nu-houf-ten*, dont les racines sont *guer*, *ches*, *vakh*, *hâ*, *vich*, *mou*, répondant à autant de racines sanscrites.

L'omission de toutes ces particules est une lacune commune à toutes les grammaires persanes, et dont aucun professeur de persan

ne s'est encore aperçu; M. Chodzko n'aurait pu les combler sans danger : il aurait ameuté contre lui la tourbe toute-puissante des buzes de la routine. Il a donc jugé plus prudent de garder le silence. Mais nous qui n'avons pas les mêmes ménagements à garder, nous reviendrons sur cette question intéressante, et nous publierons prochainement dans cette *Revue* un tableau des affinités du persan moderne avec le sanscrit, à l'usage de MM. les savants patentés de l'Académie.

Il y a en persan une particule qu'on a appelée affirmative et qui se place devant la racine verbale, pour former le présent et l'imparfait de l'indicatif. M. Chodzko dit, à la page 21, qu'il ignore l'étymologie de cette particule. Mais, à la page 27, M. Chodzko la donne à son insu. « Au lieu de la particule *my*, dit-il, on rencontre quelquefois *hemy* qui, tantôt n'exerce aucune influence sur la signification du prétérit imparfait, et tantôt lui donne un sens de continuité. » N'est-il pas évident que *my* vient de *hemy*, par aphérèse de la première syllabe? *Hemy* signifie *encore* ou *à présent*; joint au verbe, ce petit mot indique que l'action se fait encore à l'instant même ou qu'elle continue; on conçoit très-bien qu'un préfixe d'un usage aussi fréquent ait fini par s'altérer et par perdre même sa première syllabe. C'est ainsi que, en français, *ego* est devenu *je*, et *semetipsissimus*, *même*.

Il n'y a devant la logique qu'un seul verbe véritable, le verbe *être*, qu'on appelle à cause de cela verbe substantif. Ce verbe entre dans la composition de tous les autres. Les soi-disant terminaisons temporelles des verbes sanscrits, latins, grecs, slavons, ne sont autre chose que les différents temps du verbe *être*, accompagnés de leur pronom personnel et appliqués à des racines différentes, dont ils font des verbes. Le même principe a été suivi en persan, c'est-à-dire qu'on a conservé, en les modifiant, les susdites terminaisons sanscrites : sing. : 1re pers. *em*, 2e p. *iy*, 3e p. *d*, ou *t*, ou *est* : plur. 1re p. *im*, 2e p. *id*, 3e p. *end*. N'est-ce pas là le *présent* du verbe *être* grec, εἰμὶ, εἶ, ἐστὶ, ἐσμὲν, ἐστὲ, εἰσὶ ou ἐντί? En sanscrit *asmi*, *asi*, *asti*, *sma*, *stha*, *santi*, qui, employés comme terminaisons, font : — *ami*, — *asi*, — *ati*, — *amas*, — *atha*, — *anti*. Les désinences *mi*, *si*, *ti*, *mas*, *tha*, *nti* sont les pronoms personnels. Il n'y a donc pas dans le système de la conjugaison sanscrite, et conséquemment dans celui des langues dérivées du sanscrit, une seule lettre qui n'ait son importance et sa valeur. Aussi n'avons-nous pas été peu surpris

de lire dans la grammaire de M. Chodzko, après le tableau de la terminaison verbale du persan, que « ce débris, pris isolément, n'a aucune signification. » Il faut laisser dire ces choses-là à MM. Mohl et Quatremère, professeurs de persan, l'un à la bibliothèque nationale, l'autre au collége de France; mais M. Chodzko, qui est un homme d'esprit, ne doit pas ignorer l'axiome fondamental de la science philologique : que dans les langues rien n'est fortuit, rien n'est arbitraire et sans cause.

Nous reprochons donc à M. Chodzko de n'avoir pas accordé dans son beau travail assez de place à la philosophie du langage et à la philologie comparée. Mais cette lacune, qui est un défaut à notre point de vue, sera un mérite aux yeux de la plupart des lecteurs qui n'aiment pas les méthodes nouvelles et qui, accoutumés à apprendre les langues par la pratique, regarderaient comme un fou celui qui voudrait les leur inculquer par le raisonnement. C'est ce que M. Chodzko a parfaitement compris, et jamais le public dont nous parlons n'a été mieux servi, sous le rapport de l'exactitude et de l'abondance des règles, du choix des exemples, de la clarté de l'exposition, de la distribution des matières. La grammaire de M. Chodzko est un chef-d'œuvre, et toute personne douée de quelque intelligence qui suivra cette méthode, doit infailliblement parvenir en peu de temps à bien connaître, non-seulement le persan des livres, mais encore celui de la conversation, car l'auteur n'a jamais perdu de vue qu'il s'agissait d'une langue vivante, et que ses lecteurs devaient tenir autant à la parler qu'à la comprendre.

Il est à désirer que M. Chodzko ne s'arrête pas en si beau chemin, et qu'après nous avoir donné cette excellente grammaire, il publie une chrestomathie qui lui serve de complément. Ce sera un nouveau service rendu aux études orientales et un nouveau titre à la reconnaissance du public lettré.

L. Delatre.

BIBLIOGRAPHIE ORIENTALE

LIVRES PUBLIÉS RÉCEMMENT EN ALLEMAGNE.

HAMMER-PURGSTAL. — Bericht uber den zu Kairo im Jahr des H. 1251 (1535) in 6 folio Baenden erschienenen turkischen Commentar des Mesnewi Dschelaleddin Rumi's. Wien, in-8° (extrait des cahiers d'octobre à décembre 1851 du Bulletin de l'Académie des sciences, classe historique).

FIRDUSI. — Heldensagen, zum ersten Male metrisch aus dem Persischen übersetzt, nebst einer Einleitung über das Iranische Epos, von Adr. Friedr. von Schack. Leipzig, Besser, 1851, in-8°. 1 thlr. 10 sgr.

LUDWIG ROSS. — Heisen nach Kos, Halikarnassos, Rhodos und der Insel Cypern (t. IV des Voyages du Dr Ross dans les îles grecques). Halle, in-8°, fig. 1 thlr. 12 sgr.

RICHARD LEPSIUS. — Briefe aus Ægypten und Æthiopien, und der Halbinsel des Sinai, geschrieben in den Jahren 1842-1845, wahrend der aus Befehl Sr. Maj. des Kœnigs Friedrichs Wilhelm IV, von Preussen ausgeführten wissenschaftlichen Expedition. Berlin, in-8° avec deux planches et une petite carte. 2 thlr. 26 sgr.

SCHULLER (J.-K.). — Aus der Walachei. Romœnische Geditchte und Sprichwœrter, waerend des Aufonthaltes in Bucharest gesammelt und uebersetzt. Hermanstadt, in-8° de 55 pages.

STARK (Dr K.-B.) Forschungen zur Geschichte und Alterthumskunde des hellenistichen Orients. — Gaza und die philistæische Kuste. Iena, 1852, in-8° de 648 pages, avec une planche de médailles et une carte.

FERDINAND WERNE. — Reise durch Sennaar nach Mandera, Nasub, Chili, im Lande zwischen dem Blauen Nil und dem Atbara. Berlin, in-8°, carte et deux planches. 5 thlr.

ALEX. LEHMANN. — Reise nach Buchara and Samarkand, in den Jahren 1841 und 1842. Nach den hinterlassemen Schriften derselben bearbeitit und mit Anmerkungen versehen, von Gr. von Helmersen. Nebst einem zoologischen Anhange von J.-F. Brandt Saint-Petersburg, in-8°. 8 thlr.

Paris. — Imprimé par E. Thunot et Ce, rue Racine, 26.

DES CAPITULATIONS

OU

TRAITÉS ENTRE LA FRANCE ET LA PORTE OTTOMANE.

Il n'arrive presque pas de courrier de Constantinople qui ne nous apporte la nouvelle que l'ambassadeur de France, ou celui de quelque autre grande puissance, prenant fait et cause pour un intérêt privé, est engagé avec le Divan dans une négociation, sinon étrangère aux grands intérêts dont il est le représentant, du moins peu digne de leur élévation et de leur caractère politique. En tout pays, l'étranger s'adresse aux tribunaux ordinaires quand il a une contestation à débattre, soit avec les habitants du lieu où il se trouve, soit avec ses compatriotes, absents comme lui de la commune patrie ; il n'a recours à l'intervention du représentant de son souverain que quand il s'agit de certaines matières d'ordre public, que quand il a besoin d'appui et de protection auprès de l'autorité et qu'il est obligé d'invoquer l'application du droit international.

Pourquoi n'en est-il pas ainsi en pays musulman ? Pourquoi ce qui se passe à Constantinople se reproduit-il à peu près dans la

même forme partout où règne la loi de Mahomet, en Perse comme en Turquie, comme en Égypte, comme dans la régence de Tunis et au Maroc? C'est le résultat de la guerre acharnée, implacable que se sont faite, pendant plusieurs siècles, les deux croyances religieuses; de part et d'autre on était à l'état d'hostilité flagrante, de part et d'autre on ne connaissait plus que le droit de la guerre. Celui des gens et des nations, qui règle les rapports entre les peuples civilisés, n'était plus applicable; l'islamisme avait ses corsaires qui couraient sus à tous les pavillons, qui opéraient des descentes sur tous les rivages; le christianisme avait ses galères de la religion, étrange institution de piraterie, dans laquelle les plus nobles gentilshommes briguaient l'honneur d'entrer et de *faire leurs caravanes* et qui a été longtemps la glorieuse pépinière de notre marine militaire.

Il faudrait remonter aux croisades pour saisir l'origine de cet état de choses, et il serait assez difficile de dire d'une manière certaine de quel côté vinrent les torts qui amenèrent peu à peu ce retour aux pratiques de la barbarie primitive. Quoi qu'il en soit, lorsque le mauvais succès des deux expéditions de saint Louis eut fait renoncer pour jamais aux croisades et que la conquête mahométane fut désormais un fait consommé, le commerce, qui ne pouvait se passer de ses relations avec l'Orient, se hâta de les renouer, en se soumettant à la loi du vainqueur et en achetant sa tolérance au prix d'humiliations que d'énormes bénéfices rendaient moins sensibles. C'est ainsi que les républiques marchandes de l'Italie, Gênes, Pise, Florence et Venise établirent leurs comptoirs dans les échelles du Levant et obtinrent la permission d'avoir des bayles (baillis) pour juger les différends entre leurs nationaux.

La conquête définitive de l'empire grec par Mahomet II est, en Europe, le dernier exemple de l'application du vieux droit de la guerre, de la destruction absolue de la nationalité vaincue par la nationalité victorieuse. Tout ce qui était chrétien passa à l'état de raya, n'ayant plus d'autres droits que ceux qui étaient réglés par le texte même du Koran. Il ne faut cependant pas s'imaginer que cette conquête ait été accompagnée d'actes de barbarie; elle fut, à coup sûr, beaucoup plus modérée, beaucoup plus humaine que celle de l'Amérique par les Espagnols, au commencement du siècle suivant. Cela est tout simple : les compagnons de Cortez et de Pizare étaient

des aventuriers, comme ceux qui se précipitent aujourd'hui sur la Californie; tandis que les successeurs d'Osmân n'avaient cessé, depuis cent cinquante ans, d'offrir une suite de grands princes aussi appliqués au gouvernement que braves sur les champs de bataille.

Après la prise de Constantinople, en 1453, Mahomet II s'attacha à recueillir tous les fruits de cette brillante conquête, et il comprit combien il lui importait de conserver les relations avec les nations commerçantes de l'Occident, c'est-à-dire de l'Italie. Il traita favorablement leurs négociants, les laissant dans le *statu quo*, confirmant tous les priviléges, toutes les immunités dont les empereurs grecs les avaient mis en possession. Les Génois, les Vénitiens jouirent d'autant de sécurité sous la nouvelle domination que sous celle des Paléologues : c'est même l'époque la plus florissante du commerce, celle où Côme de Médicis acquit ces immenses richesses qui firent la grandeur de sa maison.

La France ne commença à avoir des intérêts directs en Orient que quand le comté de Provence eut été réuni à la couronne, en 1481. Les longues guerres d'Italie, qui éclatèrent bientôt après, furent une cause de ruine pour le commerce de ce pays et d'accroissement pour celui de Marseille, qui jusque-là paraît s'être borné au rôle modeste de simple intermédiaire. Le roi François Ier comprit donc la nécessité de mettre sous la protection d'un traité en forme les intérêts de ses sujets trafiquant en Orient. S'il faut en croire M. de Hammer, dans son *Empire ottoman*, une première convention, négociée par le capitaine Rinçon, aurait précédé de deux ans les *Capitulations* conclues en 1535 entre Laforest, le premier ambassadeur de France en Turquie, et le gouvernement de Soliman le Magnifique. Toujours est-il que c'est ce traité qui est le point de départ des relations politiques entre les deux pays et qui fait de la France le premier et plus ancien allié de la Sublime Porte. Il fut renouvelé, avec quelques additions, en 1604, entre Henri IV et le sultan Aḥmed Ier; il le fut de même, en 1673, sous le règne de Louis XIV et de Meḥemmed IV; enfin, en 1740, sous le règne du sultan Maḥmoud, le marquis de Villeneuve, ambassadeur de Louis XV, négocia avec le grand vizir El-ḥadji Méḥemmed pacha, un traité plus ample de moitié et plus complet, qui est celui aujourd'hui en vigueur, ayant été rappelé et confirmé par celui signé à Paris, en 1802, entre le premier consul et le sultan Selim III et celui

négocié à Constantinople, en 1839, par l'ambassadeur amiral baron Roussin, entre le gouvernement du roi Louis-Philippe et celui du sultan régnant, Ȧbd ul-Medjid.

Nous allons analyser rapidement ces Capitulations, dont les dispositions sont devenues communes à toutes les nations alliées de la Turquie. Nous nous servirons pour cela de la traduction si scrupuleusement exacte que M. Bianchi a jointe à la seconde édition de son *Nouveau guide de la conversation en français et en turc.* C'est un véritable service qu'il a rendu, aussi bien à la diplomatie qu'aux négociants et aux touristes, en faisant disparaître des obscurités et des incertitudes nées des interprétations défectueuses qui ont précédé la sienne.

Quand François Ier négocia avec Soliman, l'intérêt commercial n'était pas son principal mobile; le vrai but de sa politique était de susciter un ennemi redoutable à Charles-Quint. Or c'était de la part du roi très-chrétien un assez étrange procédé que celui de s'allier avec le Turc contre un souverain catholique; on dissimula donc par la forme ce que le fond pouvait avoir de scabreux, et le premier article du traité garantit la sécurité des Français allant en pèlerinage à Jérusalem, et celle des religieux qui sont dans l'église du Saint-Sépulcre. Cette protection fut étendue, par le traité de 1673, à tous les chrétiens qui n'ont pas de traités avec la Porte, munis d'un passe port de la France et voyageant sous sa bannière; les évêques, les religieux français reçurent la promesse de n'être pas troublés dans l'exercice de leurs fonctions; la possession du Saint-Sépulcre fut assurée aux religieux francs, et les contestations qui leur seraient faites purent être portées directement devant le divan impérial, c'est-à-dire là où l'intervention de l'ambassadeur peut être la plus efficace. C'est la matière des articles 32 et 33 du traité de 1740, articles sur lesquels s'appuie le point de droit de la question des Lieux Saints. L'article 82 du même traité prévoit les réparations à faire au Saint-Sépulcre; il les place sous l'intervention de l'ambassadeur de France; il s'oppose aux exactions des kâdis et autres officiers musulmans à ce sujet, et renouvelle l'autorisation aux Français de professer librement leur culte et de lire leur Évangile, soit dans leur hôpital de Galata, comme cela leur avait été accordé par l'article 36, soit dans toute autre place où serait rétabli cet hôpital qui avait été brûlé. Enfin l'article 84 abolit, d'une manière générale

et péremptoire, toute disposition antérieure ou postérieure, qui pourrait être contraire aux priviléges concédés par le présent traité.

Nous avons cru devoir exposer avec quelque étendue ce qui, dans les capitulations, se rattache à la question religieuse, parce que c'est le sujet de la négociation épineuse que l'ambassade de France poursuit à Constantinople, au milieu de toutes les difficultés que lui suscite le mauvais vouloir des puissances rivales, et qui ne viennent pas du gouvernement ottoman, parfaitement de bonne foi et au fond très-désintéressé sur ce chapitre. La lettre, comme l'esprit des capitulations, ne peut laisser aucun doute sur les droits que la France avait stipulés et dont elle était la protectrice. Aussi longtemps qu'elle a conservé sa position à Constantinople, personne n'eût songé à les contester; une circonstance fortuite, l'incendie du Saint-Sépulcre, pendant nos guerres, a créé des prétentions qui ont été exploitées avec autant d'habileté que de persévérance par la Russie, et la France a perdu peu à peu cette suprématie en matière religieuse, qui était un de ses éléments de force en Orient. Sous la restauration, comme sous la monarchie de juillet, le gouvernement avait de tels embarras intérieurs, qu'il négligea une question considérée comme secondaire; d'ailleurs les préventions étroites d'un libéralisme mal inspiré rendaient fort difficile l'accomplissement d'une tâche dont on ne comprenait ni le but ni l'importance. C'est ce que le gouvernement nous paraît avoir bien senti, si nous en jugeons par l'activité imprimée aux négociations de notre ambassadeur, et nous le félicitons d'être rentré énergiquement dans les vieilles traditions de la France à Constantinople.

La préséance était acquise à l'ambassadeur de France sur les ambassadeurs de toutes les autres puissances. Ce privilége, stipulé du temps de Henri IV, est consacré par l'article 17 de 1740; l'article 18 étend le même avantage aux consuls qui prendront le pas sur ceux d'Espagne et des autres rois. La juridiction, en cas de meurtre ou de désordre entre Français, est attribuée à l'ambassadeur et aux consuls; ils connaissent aussi des contestations en matière civile, même entre Français et autres Européens, à l'exclusion des juges et officiers du pays, à moins de consentement des parties (1). Le

(1) Ces dispositions se rapportent à un état de choses qui n'existe plus aujour-

droit de voyager et de commercer en Turquie est assuré aux Français; uniquement soumis aux droits de douane pour leurs marchandises, ils sont exempts de tout autre impôt, notamment de la capitation, karatch, qui pèse sur tous les sujets chrétiens. Ils peuvent fréquenter à leur gré les rayas sans que leurs démarches soient suspectes. Leur est-il fait une avanie, l'avaniste sera puni et en supportera les frais. Aucun procès ne peut leur être fait sans la présence du drogman; s'il excède une certaine somme, il est porté de droit devant le divan impérial; eût-il été jugé en dernier ressort par le juge du lieu, il peut être évoqué au divan. Toutes précautions sont prises contre les faux témoignages : une dette ne peut être réclamée d'un Français qu'avec un titre à l'appui. Son domicile est inviolable; les officiers de justice ne peuvent s'y introduire qu'avec le concours de l'ambassadeur ou du consul. Enfin s'il meurt sans testament, sans héritiers connus, le droit d'aubaine est aboli en sa faveur, et ses biens sont remis à l'autorité française pour parvenir à qui de droit.

On voit avec quelle sollicitude les rois avaient stipulé la garantie des intérêts de leurs sujets en général ; ceux du commerce n'avaient pas été l'objet d'une moindre prévoyance. De 5 pour 100 de la valeur qu'ils étaient autrefois, les droits de douane avaient été réduits à 3 ; ils devaient être acquittés en monnaie courante, comme elle était reçue au trésor. La douane donne-t-elle aux marchandises une évaluation trop forte, autorisation de payer en nature et faculté de redresser les tarifs pour les ramener au véritable taux de 3 p. 100. Une fois l'acquit des douanes obtenu, liberté de vendre et transporter partout la marchandise; exemption de toute autre fiscalité, dont le détail nominatif se trouve aux capitulations. Point de droits sur l'importation et l'exportation des espèces monnayées; libre exportation de la plupart des matières premières, comme le coton, la soie, etc.; faibles restrictions pour certains articles; liberté du commerce de transit par terre et par mer avec la Russie. La caution

---

d'hui. Les autres nations européennes ayant obtenu successivement de la Porte des traités semblables, la France perdit ainsi une partie de ses priviléges. Aujourd'hui les contestations entre Français et autres Européens ne sont plus jugées par les consuls français, mais par des tribunaux mixtes établis à présent dans toutes les grandes villes de l'empire.

du consul suffit à tout négociant français débiteur; mais, en cas de faillite, si cette caution n'a pas été donnée, ni le consul ni l'ambassadeur n'encourent de responsabilité et ne peuvent être mis en cause par les créanciers du failli.

Des avantages analogues sont assurés au commerce maritime et à la navigation; il est bon d'observer qu'à l'époque où ces priviléges furent concédés, ils étaient d'autant plus importants que la marine turque était maîtresse de la mer où les marines chrétiennes ne naviguaient que d'une façon périlleuse et précaire; il ne faut donc pas les juger d'après l'état présent des choses. Toute sécurité est garantie aux navires français: en cas de naufrage, ils seront secourus et leurs marchandises seront débarquées en franchise; ils pourront acheter des vivres et des agrès de rechange, en cas de besoin, sans avoir à payer de droits; les bâtiments ne pourront être retenus sous aucun prétexte, pas même pour assurer le payement du karatch (capitation) qui pourrait être dû par des passagers; si des sujets ottomans ont frété sur navire français et qu'ils ne veuillent pas aller jusqu'à la destination convenue, ils seront contraints de payer le fret entier; le pavillon français couvrira la marchandise et les sujets des puissances ennemies de la Porte; si au contraire un Français est pris à bord d'un navire ennemi, il ne pourra être fait esclave, pourvu qu'il n'ait pas participé de sa personne à un acte d'hostilité. Enfin quelque traitement que la Porte accorde par traité à une autre nation, la France sera toujours assimilée à la nation la plus favorisée.

Tel est le résumé sommaire de nos capitulations avec la Turquie; afin d'éviter de trop longs développements, nous avons dû, dans cette rapide analyse, omettre quelques dispositions qui, pour être comprises, auraient exigé des explications; mais elles sont sans importance, et nous pensons qu'on saisit bien l'esprit et la tendance de ces traités. Si l'on se rappelle que, comme nous l'avons déjà dit, toutes les grandes puissances en ont successivement négocié et obtenu de semblables et mis leurs nationaux ou leurs protégés en jouissance des mêmes priviléges, on sera frappé de ce fait que, dans les États du sultan, la condition de l'étranger est bien préférable à celle du raya, ou sujet tributaire, c'est-à-dire à celle de l'immense majorité de la nation. Cette bizarre anomalie a besoin d'être expliquée, mais c'est chose facile. Les étrangers eurent longtemps en

pays musulman une situation analogue à celle qu'ils avaient en Chine avant la dernière guerre des Anglais; elle était même plus défavorable, à cause des représailles qu'autorisait l'état de guerre. Les négociants ne s'y hasardaient qu'à leurs risques et périls, acceptant d'avance toutes les avanies, toutes les extorsions, toutes les violences même auxquelles ils savaient bien qu'ils s'exposaient.

Comme, avant la conquête de l'Amérique et l'adoption du passage autour du cap de Bonne-Espérance pour aller dans l'Inde, ce qui équivaut presque à la moitié du XVI^e siècle, le commerce d'Orient avait une immense activité et était une des plus abondantes sources du revenu des sultans, ces princes l'encouragèrent par tous les moyens en leur pouvoir. Les priviléges qu'ils accordaient aux négociants chrétiens étaient sans importance à leurs yeux, parce qu'ils ne reposaient que sur leur bon plaisir et pouvaient être révoqués à tout instant. Quant à la supériorité relative qu'ils donnaient à l'étranger sur le raya, il n'y avait pas plus lieu de s'en préoccuper que de celle qu'un blanc avait sur un nègre dans les colonies, du temps de l'esclavage. Il n'y avait, dans les États du sultan, qu'une nation qui était tout: c'étaient les Turcs; les rayas n'étaient rien, la fiction légale étant qu'ils n'existaient que par l'effet de la tolérance religieuse. Les priviléges concédés aux chrétiens du dehors ne les élevaient donc pas à la dignité de la nation dominatrice, qui conservait à leur égard sa hautaine suprématie; elle les affranchissait seulement, par pure condescendance, de l'humiliante situation des rayas: cette distinction était nécessaire à établir et à bien saisir.

Quand Soliman se lia par un traité avec François I^er, l'empire ottoman était à l'apogée de sa gloire et de sa puissance; aucune prudence humaine n'eût pu prévoir alors les conséquences qui découleraient peu à peu des engagements contractés. Il a fallu près de trois siècles pour montrer qu'on était entré dans une voie dont il est difficile de sortir et qui cependant conduit à des dangers et presque à des abîmes. Ce qui, dans l'origine, était le résultat de la force exubérante de la Porte Ottomane, est devenu pour elle un principe de faiblesse, une cause incessante d'abaissement. Les nécessités de sa politique lui ont imposé la loi de souscrire successivement avec toutes les puissances des traités semblables à celui qui existait entre elle et la France; à une concession gracieuse s'est substituée une obligation étroite; ce qui était faveur est devenu un droit et la ma-

nière dont s'exerce ce droit est, pour le gouvernement turc, un embarras de tous les jours, une difficulté sans cesse renaissante.

En effet, les traités assurant aux sujets des différentes puissances des droits égaux et semblables, il s'est élevé entre les représentants soit politiques, soit commerciaux de ces puissances une déplorable rivalité, chacun cherchant à prouver par les faits que c'est son gouvernement qui est prépondérant à la Porte. Cette disposition des agents en provoque une tout aussi fâcheuse chez leurs nationaux. Ceux-ci se croient en droit de braver l'autorité turque, d'enfreindre les règlements publics, de se comporter, en pays étranger, comme s'ils y étaient les maîtres. En bonne justice, les ambassadeurs devraient les laisser sous le poids de leurs fautes et leur apprendre à mieux respecter les droits d'une hospitalité la plus bienveillante peut-être qui soit au monde. Mais ils sont obligés, par politique, d'épouser les mauvaises querelles, de soutenir au Divan ce que, dans leur cabinet, ils ont blâmé avec le plus de sévérité. Ils craindraient d'être amoindris dans l'opinion, de paraître abaisser leur pavillon, et ils agissent en conséquence. Hâtons-nous de dire qu'en général les Français donnent peu lieu à ce genre de plaintes.

Si encore il n'y avait que les nationaux de chaque puissance, le mal ne serait pas si grand; mais il y a les protégés, et ici commence une série de questions épineuses, de droits équivoques, d'interprétations controversables : c'est, par exemple, ce qui arrive dans la question des Lieux Saints, où la France et la Russie se trouvent en présence, en vertu de textes qu'elles allèguent avec une égale chaleur et que le gouvernement turc ne sait trop comment concilier. La Russie a profité de la communauté d'opinions religieuses pour donner à son patronage une extension incompatible avec la sécurité et l'indépendance de l'empire ottoman; les sujets grecs du sultan relèvent presque autant du czar que de lui et, par l'abusive facilité qu'ils trouvent à se faire soi-disant Russes à Odessa, ils échappent à l'impôt, ils se soustraient à leurs obligations envers leur souverain naturel, et tendent doublement à affaiblir et à déconsidérer l'État par cet abandon de leur nationalité, sans quitter le pays.

Ces abus, ces inconvénients ont plus d'une fois frappé les esprits sérieux, qui s'intéressent à l'avenir de la Turquie, et croient son existence nécessaire à la conservation de l'équilibre européen. C'est ainsi que M. le duc de Valmy, que M. Noguès et plus récemment

encore M. Morpurgo, dans un remarquable article de *la Presse*, indiquent l'abolition des capitulations comme une condition indispensable de l'indépendance de la Turquie. A ne considérer que la thèse générale, au point de vue seul de la théorie, il est évident que cette opinion est fondée. Pour peser d'un poids quelconque dans la balance du pouvoir, il faut commencer par être le maître chez soi. Mais les traités existent; pour les déchirer violemment, il faudrait rompre à la fois avec tout le monde et s'engager dans une lutte tellement inégale, que le projet n'en est pas même admissible.

Reste donc la voie des négociations : c'est la seule possible; mais comment l'ouvrir? Le bon vouloir des puissances sincèrement amies de la Porte ne lui ferait pas défaut, en vue du grand résultat à obtenir; elles renonceraient aisément à leurs priviléges s'il leur était démontré que ces priviléges sont désormais sans objet et que, tout en étant un grand embarras pour la Turquie, ils ne constituent aucun avantage réel pour ses alliés. C'est donc là le but que la politique ottomane doit donner à tous ses efforts. Le jour où l'empire du droit commun sera aussi bien établi chez elle que chez toutes les nations chrétiennes, les capitulations n'auront plus de raison d'être et on pourra les abolir; mais ce jour n'est pas arrivé, et nous devons ajouter avec regret qu'il ne nous paraît pas encore prochain.

Les réformes du sultan Maḥmoud, celles plus larges, plus libérales encore du sultan Abd ul-Medjîd, sont loin d'avoir produit les résultats que ces princes en attendaient. Le hatti-chérif de Gulhané consacre des principes excellents et d'une vérité incontestable; mais il est, en grande partie, resté à l'état de déclaration théorique. Il n'est pas suffisamment passé dans le domaine de la pratique, parce que l'on n'improvise pas l'égalité devant la loi aussi aisément qu'on la décrète. En France, malgré un demi-siècle de philosophie et de libéralisme, il a fallu l'effroyable révolution de 1793 pour consacrer sans retour les principes votés d'enthousiasme dans la nuit du 4 août 1789. En Turquie, les difficultés sont plus grandes encore, à cause de la position relative des deux nationalités et de l'antagonisme inconciliable des deux croyances.

Ce serait, nous le pensons, une dangereuse chimère que de vouloir faire, arbitrairement et en vertu du pouvoir absolu, régner

l'égalité entre les chrétiens et les musulmans; mais, sans se heurter à ces impossibilités, il y a des réformes administratives essentiellement praticables et qui conduiront plus vite et plus sûrement au but que l'on veut atteindre. La première, la plus nécessaire de toutes, c'est la répartition équitable de l'impôt et sa perception honnête et régulière. Quand le contribuable sera à l'abri de toute exaction, quand il ne payera qu'au trésor impérial, l'agriculture et l'industrie ne tarderont pas à renaître, et avec elles la prospérité publique. Payant exactement et bien ses fonctionnaires, le gouvernement turc ne tolérera plus ni leur vénalité, ni leurs concussions, ni leurs abus de pouvoir. La circulation de la richesse ne sera plus entravée, et sa production doublera dans ce climat favorisé du ciel, sur ce sol qui demande si peu de travail pour étaler le luxe de son admirable fécondité.

Malheureusement nous avons tout lieu de craindre que le moment ne soit pas opportun pour la réalisation de ces espérances. Il y a, en Turquie, une sourde mais violente réaction contre les réformes. Peut-être a-t-on manqué de tact dans les hautes régions du pouvoir, peut-être n'a-t-on pas assez tenu compte du sentiment public, des préjugés nationaux les plus anciens, les plus profondément enracinés? Ainsi, pour ne citer qu'un exemple, on crut, en établissant la conscription militaire parmi les rayas, moyennant l'exemption du karatch, leur donner une preuve de confiance et d'estime propre à les rallier sincèrement à la Turquie; mais il n'en fut pas ainsi: les Grecs et les Arméniens se montrèrent fort peu touchés de l'honneur qu'on prétendait leur faire, et le firman rendu en 1850 n'a pas encore reçu son exécution. On a en même temps violemment blessé l'orgueil turc, et éveillé des scrupules religieux dont on n'a pas mesuré toute la portée. Les événements dont l'Europe occidentale a été le théâtre depuis quatre ans, l'avortement des utopies révolutionnaires, le triomphe et le rétablissement du principe d'autorité ont ranimé, en Turquie, les espérances du parti que nous nommons rétrograde et qui se croit, lui, le dépositaire des vraies et saines traditions nationales. En présence d'éventualités aussi incertaines, la précipitation serait une faute, et on ne saurait recommander trop de circonspection à ceux qui sont appelés à peser sur la solution des graves questions qui s'agitent.

Nous le répétons : l'amélioration du sort des populations chré-

tiennes dans l'empire ottoman est le plus sûr et, pour ainsi dire, le seul moyen d'échapper aux difficultés d'une situation devenue intolérable. Cette amélioration est le vœu du sultan : il l'a hautement prouvé. Ses conseillers sont animés du même esprit; il faut donc espérer que le succès couronnera leurs efforts. Par la richesse, cette grande et universelle puissance des temps modernes, les rayas s'élèveront au niveau des Turcs, comme les roturiers se sont élevés à celui des nobles, dans les sociétés féodales de l'Europe chrétienne. Une fois l'égalité établie de fait, il ne faudra ni grands efforts ni révolution politique ou sociale pour l'établir de droit. Alors la Turquie ne sera plus un pays exceptionnel; alors elle entrera pleinement dans la grande famille européenne, et son gouvernement cessera d'être obligé de subir la conséquence d'engagements qui ne sont pas plus en harmonie avec l'état actuel des choses que le dix-neuvième siècle ne ressemble au quinzième.

JAMES GORDON.

DE L'ASSISTANCE PUBLIQUE MUSULMANE

EN ALGÉRIE.

Un grand résultat est atteint en Algérie : la conquête du sol par les armées est achevée. On lit encore, il est vrai, le récit de quelques faits de guerre isolés, bulletins tout naturellement grossis par l'enthousiasme qu'excitent si justement les grandes qualités militaires déployées par nos soldats dans ces rencontres. Ces combats sont de belles pages ajoutées à l'histoire de l'armée d'Afrique; trop souvent, ils sont marqués par de douloureuses pertes. Il serait fâcheux, cependant, qu'on se trompât sur la portée de troubles partiels, toujours immédiatement réprimés avec le concours de contingents indigènes, souvent même spontanément par les tribus sur le territoire desquelles ils se sont produits. Ces agitations, insignifiantes, si on les considère au point de vue politique, ne sont que des protestations locales contre des griefs plus ou moins fondés, ou des explosions d'un fanatisme ignorant et sans ramification étendue. La grande majorité des indigènes accepte notre domination comme un décret suprême (1).

(1) « Les monuments romains, les inscriptions surtout, sont, aux yeux des » Arabes, notre titre le plus légitime à la possession de l'Algérie. Pendant mon » séjour à Zana, Si-Mohammed-Bou-Kerana, cheik du pays et marabout vénéré, vint » un jour me trouver au milieu des ruines. Je copiais une inscription : « Tu com» prends donc cette écriture, me dit-il? » Non-seulement je la comprends, lui

Lorsque de semblables idées ont cours chez un peuple qui reconnaît la légitimité de la force, les héros de la résistance deviennent des agitateurs vulgaires, et la domination politique n'est plus sérieusement menacée.

En Algérie, après l'œuvre du conquérant, une nouvelle et plus haute mission nous est dévolue : il faut civiliser. C'est un devoir pour nous de légitimer en quelque sorte, aux yeux des vaincus, notre présence par les bienfaits de notre gouvernement. La France a compris cette noble tâche; sans s'étonner des difficultés, elle est résolue à l'accomplir, et depuis quelques années, une direction éclairée est imprimée à l'administration des Arabes. Le but à atteindre se trouve nettement défini dans un document officiel : « Ce n'est pas une fusion » inintelligente et sommaire que nous poursuivons entre les Arabes » et la population européenne, c'est une association des intérêts dans » des travaux communs (1). »

Mais ici nous rencontrons des obstacles nouveaux à surmonter; à la résistance armée succède une résistance plus sérieuse, plus compacte, insaisissable, et qui se traduit le plus souvent par la force d'inertie et une défiance de parti pris. La foi religieuse vive et très-jeune encore parmi les musulmans de l'Occident, les préjugés, l'ignorance, des habitudes sociales contraires aux nôtres se dressent devant nous et opposent à nos efforts une barrière formidable. Cependant ces croyances si susceptibles, en leur accordant un inviolable respect, fournissent le moyen de se concilier la sympathie des indigènes. Il devient alors possible de favoriser chez eux le développement des idées et des intérêts qui se rapprochent le plus des tendances de notre civilisation; nous procéderons peut-être ainsi, sans transition brusque et avec le secours du temps, à une reconstitution sociale du peuple arabe.

» répondis-je, mais je l'écris ; regarde : ce sont nos lettres, c'est notre langue. — » C'est vrai, reprit-il en s'adressant aux Arabes qui l'accompagnaient; *les Roûmi* » *sont les fils des Roûmân ; lorsqu'ils ont repris ce pays-ci, ils n'ont fait que reprendre le bien de leurs pères.* » — Voyage de M. Léon Renier au pied de l'Aurès.

(1) Rapport au Président de la République, sur le gouvernement et l'administration des tribus arabes de l'Algérie. — Paris, imprimerie nationale, 1851. — Ce travail, d'un intérêt historique, est le document le plus complet qui ait été publié sur les affaires arabes.

Élever les indigènes à nous pour les faire entrer en communion d'intérêt avec la France, telle est la ligne de conduite que le gouvernement s'est tracée pour y parvenir. Les lecteurs de cette *Revue* sont déjà familiers avec la politique que nous venons d'indiquer. Ils en auront lu avec intérêt les développements théoriques dans le discours du général qui présidait la dernière réunion des chefs arabes à l'hôtel des Princes(1); nous avons voulu seulement ici appuyer cette théorie d'un exemple pratique, et nous avons pris pour sujet de cette étude l'organisation des établissements d'assistance récemment fondés pour les musulmans à Alger et à Constantine. Pour ne point dépasser les bornes d'un article, nous avons dû nous limiter : c'est dans les cités populeuses que la misère est plus intense; négligeant donc aujourd'hui ce qui se fait dans les tribus, par l'intermédiaire des bureaux arabes militaires, pour secourir les indigènes pauvres, nous ne nous occuperons que des fondations érigées dans les villes par les soins des autorités civiles.

Parmi les créations de l'administration française, il en est certainement de plus développées; aucune question, cependant, ne se prêtait mieux à nos vues que celle de l'assistance publique musulmane. Ici, un principe commun, la charité, réunit sur un même terrain les sociétés européennes et les États musulmans. Nous pourrons envisager les différentes manières d'être de la bienfaisance dans ces deux plus grandes fractions de la famille humaine, comparer ce que nous avons trouvé en Algérie et ce que nous voulons y introduire; on apercevra alors l'étendue des bienfaits que notre présence en Afrique peut réaliser.

Enfin la bienfaisance publique revêt en Algérie un caractère particulier : à l'attrait de ses œuvres, dans leur portée charitable, se joint un intérêt d'un ordre plus élevé, c'est pour le régénérer qu'elle soustrait l'homme à la misère; elle est un des moyens, le plus efficace comme le plus attrayant, de propager les idées françaises, c'est-à-dire la civilisation, au milieu des indigènes. Ainsi les institutions de bienfaisance se rattachent, en Algérie, d'une façon particulièrement heureuse à tout ce système politique qui tend par l'instruction, par une bonne distribution de la justice, par la meilleure organisation du pays, à

(1) *Revue Orientale*, tome II, p. 111. — Mai 1852.

modifier le peuple conquis à son grand profit et au grand avantage du peuple conquérant.

I.

La bienfaisance est assurément la plus noble comme la plus contagieuse des vertus. Dans les sociétés européennes, où l'essor des idées généreuses est favorisé par l'esprit libéral des constitutions politiques, la bienfaisance, exercée d'une manière collective et puissante, s'est élevée à l'état d'institution. C'est parmi les peuples les plus avancés que l'on trouve ces institutions charitables plus parfaites, et l'on pourrait mesurer le degré de civilisation et de libéralisme des sociétés au degré de perfection de leurs institutions de bienfaisance.

La charité est l'un des principes vivifiants de la foi musulmane, aussi bien que de la foi chrétienne, et, comme le sentiment religieux est plus général, plus profond aujourd'hui en Orient, le sentiment charitable est individuellement aussi plus développé parmi les musulmans; les entraînements de la bienfaisance privée y sont plus extraordinaires, plus fréquents. Mais, comme tout ce qui porte un cachet individuel, les fondations pieuses n'ont pour la plupart, dans les sociétés musulmanes, qu'un caractère éphémère.

Au Kaire on voit encore, non loin de la magnifique mosquée du sultân Ḥassan, dans le quartier Beyn el-Ḳaṣryn (entre les deux châteaux), les ruines d'un hôpital fameux : El-moristan el-Kebir, *le grand hôpital.* Autrefois, chacune des infirmités qui affligent l'humanité y trouvait un asile et des secours particuliers. De savants médecins étaient attachés au moristan; de vastes cours, quatre portiques, des eaux jaillissantes et des canaux d'eau vive, tous les luxes réunis en Orient dans la demeure des grands décoraient pour le pauvre ce palais de la charité. Le baume renommé d'Aïn el-chems (*Héliopolis*) était réservé pour le moristan, si magnifiquement doté déjà que la dépense journalière de chacun de ses hôtes était fixée à un dynar (12 à 15 fr.). Ce n'est pas tout : la recherche des soins qui leur étaient prodigués si généreusement était poussée à ce point qu'une troupe de chanteurs et de musiciens d'élite recrutée et entretenue à grands frais devait distraire de leurs maux les malades tourmentés par des souffrances aiguës; afin d'abréger la nuit pour ceux que la douleur tenait éveillés, la première prière, la prière de l'au-

rore, était annoncée par le muezzin deux heures avant le lever du soleil. Cette coutume, toujours en usage dans la mosquée du Moristan, rappelle seule aujourd'hui aux quelques malheureux recueillis dans les parties du monument que le temps et les révolutions n'ont pas détruites la munificence de son fondateur, El-Melek el-Nâcer, *le Roi victorieux*. Kalâoûn, père de ce prince et chef de cette dynastie qui détrôna les Mamlouks Baharites, avait conçu la pensée de cet hospice que son fils érigea après lui. Peu d'années avant, l'une des filles du kalife Fattimite Azîz-billah, nommée Sitt-el-Moulk, *la Dame du royaume*, avait fondé un établissement hospitalier assez considérable pour contenir 800 pauvres femmes musulmanes. Ces fondations magnifiques n'étaient pas rares dans ces jours de grandeur et de gloire pour l'Égypte; sous la domination des kalifes, dans tout l'orient on trouvait des maisons de santé, Dar el-Chafa, des maisons d'aliénés, Dar el-Koutlan. Les personnages les plus considérables de l'islamisme en recherchaient l'intendance et ceux qui avaient exercé ces fonctions honorifiques se glorfiaient du titre de moristany, que nous pouvons traduire par celui d'hospitalier. Mais tous ces établissemens charitables ont disparu avec les princes ou grands seigneurs qui les avaient fondés; il n'existe plus aujourd'hui, dans les états musulmans, que quelques rares hôpitaux européens mal organisés, mal administrés, impuissants à alléger le poids de grandes misères.

Ce n'est point assurément que le sentiment charitable se soit affaibli. En Égypte, la charité est encore une vertu portée à un tel excès que dans leur zèle, des mourants vont jusqu'à léguer des sommes considérables pour l'entretien des chiens et des chats sans gîtes, et l'étranger va voir ces singuliers festins où les convives se rendent à jour et heure fixés, avec une ponctualité curieuse. Il n'y a pas d'excentricité charitable inconnue des Égyptiens. Ils ont songé à rassasier les bêtes fauves : des dévots vont leur porter, au péril de leur vie, des viandes sur les rochers et dans les lieux déserts. Ce n'était pas assez d'étendre la charité à tout ce qui respire, tout ce qui vit devait y avoir part, d'autres enthousiastes se sont donné la mission de favoriser la fécondité des plantes en les faisant arroser à grands frais.

« La prière, disent les musulmans, ne conduit qu'à moitié chemin du ciel; mais l'aumône amène le croyant jusqu'aux portes du paradis et les lui ouvre; » aussi est-elle largement pratiquée. Non-seulement le riche donne et donne beaucoup, mais le pauvre qui reçoit

donne encore. On retrouve en Orient l'hospitalité antique avec ses franchises inviolables, sa libéralité ; elle y est exercée partout, au nom de la fraternité religieuse, avec une délicatesse inconnue parmi nous, qui même nous paraîtrait exagérée. Cependant quelque charitables que soient les musulmans, la bienfaisance n'a pas réussi à s'organiser parmi eux comme chez nous et ses efforts ne se traduisent plus guère aujourd'hui que par des secours directs et passagers.

La pensée si naturelle de s'associer pour faire le bien se révèle pourtant, mais, nous allons le voir, d'une façon très-imparfaite, dans certaines fondations pieuses que l'on rencontre en tout pays musulman. Ce sont les biens ouakf et les rizek en Orient (1), les biens habous en Algérie. Les ouakf, les rizek, les habous, sont une même chose : habous signifie *emprisonné ;* c'est le don que fait un musulman de la nue propriété d'un immeuble, réservant les fruits à lui et à sa descendance. A l'extinction des familles, les mosquées, les zaouias (chapelles), les œuvres bienfaisantes, légataires, héritent. Les revenus acquis ainsi sont consacrés à l'entretien du culte dans les mosquées ; mais, selon les dispositions de l'acte constitutif du habous, une portion doit en être distraite par leurs administrateurs, *oukils,* et distribuée en aumônes aux pauvres en général ou à une certaine classe de pauvres. Les mosquées et les pauvres des villes saintes, la Mekke et Médine, possèdent à ce titre, dans tous les centres de l'islamisme, des richesses considérables dont partie est consacrée à secourir les pèlerins mekkawi. Ainsi, le caractère de ces fondations collectives est tout religieux ; il faut encore remarquer que ce qui les a surtout multipliées, c'est qu'elles offraient aux donataires un moyen de soustraire leurs propriétés aux chances désastreuses des confiscations, en les plaçant sous la sauvegarde inviolable que la loi accordait aux biens ainsi dévoués (2). Il en est peu dont le but soit exclusivement charitable. Parmi celles-ci, nous avons trouvé seulement en Algérie, celle des Andalous ou descendants des Maures d'Espagne, celle des descendants de Mohammed. L'origine de la dotation des Andalous remonte au temps de la conquête de Grenade et de l'émigration des Maures

---

(1) Ouakf se dit pour les propriétés urbaines. — Rizek pour les terres.

(2) En Orient une loi est intervenue pour mettre un terme à ces concessions. — La possession, la jouissance même d'un immeuble étant incertaine, en peu d'années, l'empire Ottoman presque entier serait devenu propriété religieuse.

en Afrique; le grand nombre d'entre eux y arrivait dans un dénument absolu; quelques familles, assez heureuses pour avoir sauvé des révolutions les débris de leur ancienne fortune, se cotisèrent et vinrent au secours de leurs compatriotes les plus malheureux.

Tandis que la bienfaisance est restée individuelle en Orient, elle présente au contraire, dans les sociétés européennes, un spectacle de progrès incessant. La charité chrétienne, venant se substituer à l'hospitalité antique qui n'était en résumé qu'un échange de services (1), apparait aussi supérieure dans son principe que dans sa manière d'être; sous ses inspirations, les premiers asiles publics s'ouvrent au malade, au pèlerin, à l'indigent. La charité ne demeure pas longtemps parmi nous le domaine exclusif de la religion; bientôt, à côté d'elle surgit, mais sans l'absorber, un principe nouveau, le principe humanitaire; il vient étendre le cercle de la fraternité religieuse à l'*humanité*.

Cependant, remarquons-le d'abord, la charité, entre les mains du christianisme, était déjà mieux coordonnée dans ses efforts, plus efficace dans ses moyens, qu'elle ne l'a jamais été en Orient : l'Église possédait en dehors de l'État une force organisée qui, dès leur début, favorisait toutes ses œuvres; elle avait pu mettre au service de la charité ses congrégations, sa hiérarchie puissante, et les premiers

(1) Malgré ce beau vers de Térence, toujours applaudi sur le théâtre de Rome,

Homo sum, humani nihil a me alienum puto,

malgré d'éloquentes paroles de Cicéron sur la charité qu'il définit, *l'amour du genre humain*, ni les Grecs, à qui ce mot de charité était emprunté, ni les Romains ne connurent la bienfaisance gratuite. — L'hospitalité, en si grand honneur, que le Dieu du Capitole portait le surnom de *Jovem hospitalem*, n'était en vérité qu'un échange de services. Les nations, les villes étaient liées entre elles par la pratique du droit d'hospitalité qu'elles accordaient mutuellement à leurs voyageurs : *hospitium publicum*. Les familles, en vertu de traditions quelquefois séculaires, étaient liées entre elles par l'hospitalité privée : *hospitium privatum*. Ce qu'on nommait *valetudinaria* était l'infirmerie domestique où les nombreux esclaves des maisons patriciennes recevaient les mêmes soins que la famille donne à ses membres dans le grand âge ou dans la maladie : la loi, si impitoyable d'ailleurs pour contenir la servitude, était intervenue pour imposer ce devoir au maître comme une obligation rigoureuse. Telle était l'hospitalité des anciens. Avec l'émancipation des esclaves se propagèrent la misère et la mendicité.

établissements de bienfaisance qu'elle ait fondés révélaient déjà la pensée d'une institution uniforme, ils portaient les noms d'hôtels-Dieu des *pauvres matriculaires*. Ils se spécialisèrent bientôt sous les noms de *maladreries*, *léproseries*, *hôpitaux*.

Ces établissements religieux étaient déjà très-nombreux lorsque la législation de l'Europe commençant à se séculariser, ils furent remis aux communes et devinrent des établissements municipaux. Désormais, c'est au nom de la religion et de la société que la bienfaisance fut exercée. La religion resta là pour stimuler le zèle charitable, pour conserver à la charité, en répandant ses bienfaits, son caractère de haute moralité; mais la société prit place à côté d'elle pour conspirer, avec toutes ses forces, à l'œuvre commune. La société agissant directement par ses organes, la famille, la corporation, la cité, fut dès lors secourue avec plus d'intelligence de ses besoins : cette union des deux principes fut encore un grand progrès.

Il y a loin cependant de cette première application du principe humanitaire à la puissance d'organisation que la bienfaisance publique a acquise dans les sociétés européennes, en grandissant avec les institutions libérales des peuples. La bienfaisance publique est devenue parmi nous une science qui emprunte à la loi non pas seulement les moyens de secourir la misère, mais qui surtout s'attache à la prévenir. Elle étudie la misère dans ses causes pour accomplir la plus grande somme de bien avec des ressources toujours trop restreintes. Parmi les afflictions, elle en distingue de permanentes et d'accidentelles. Pour les premières, celles qui se traduisent par l'incapacité absolue de travail, elle ne craint pas de les secourir d'une manière permanente et elle a créé ses nombreux hospices, aussi spécialisés que les infirmités sont diverses. Pour les secondes, elle a ses hôpitaux, ses bureaux des indigents, ses nombreux asiles, ses crèches, ses ouvroirs, ses dépôts de mendicité, ses ateliers de charité, toutes ces fondations qu'il serait trop long d'énumérer, mais dont il faut remarquer que la fin est toujours de rendre l'homme au travail; elle agit, en face de la misère accidentelle, avec une grande réserve, car elle sait que les dangers de la bienfaisance intempestive sont plus grands que ses bienfaits. A côté d'elle, la charité privée, ne se bornant plus à alimenter généreusement les sources de la bienfaisance publique, s'est organisée en associations particulières. Plus indépendante, plus hardie de sa nature, la charité privée invente, essaye et

perfectionne sous la surveillance de l'État; à ses recherches et à ses efforts sont dus nos plus ingénieux moyens d'assistance (1).

C'est ainsi qu'en France, et en Angleterre surtout, les institutions libérales ont proclamé les obligations morales, resserré les liens qui unissent les hommes, servi enfin de toutes manières la cause de la bienfaisance. Principe de vie pour les sociétés, sources fécondes du bien-être général et du bien-être individuel, les libertés politiques sagement ordonnées, garantissent la justice, encouragent le travail, développent dans les âmes, avec le sentiment de la dignité humaine, l'énergie qui lutte contre les obstacles.

A quelles causes puissantes doit-on attribuer le peu de développement des institutions de bienfaisance en Orient; qui a pu frapper de stérilité un principe aussi fécond que la charité dans une société où ce principe est aussi vivant; qui l'a pu paralyser, si ce n'est l'infériorité politique des États musulmans? Si la misère y est grande, si les pauvres y sont nombreux, c'est que d'abord la charité exercée sans prudence a mis la mendicité en honneur. A de grands maux l'esprit d'association était seul capable d'apporter d'énergiques remèdes. Mais dans les sociétés musulmanes, cet esprit ne saurait se développer. Parmi nous, l'autorité procédant du principe démocratique, l'alliance des gouvernés et des gouvernants dans des œuvres communes est naturelle; dans les États musulmans, l'autorité procède de Dieu, c'est ce qui fait sa force et le respect des peuples; mais, dans cet ordre d'idées, le pouvoir agit seul ou n'agit point. Les musulmans ne sauraient non plus s'associer entre eux pour posséder en commun des richesses comme celles dont nos établissements hospitaliers sont

(1) Nous ne sommes point entrés les premiers dans cette voie. L'Angleterre, appelée bien avant nous à la vie politique, se passionnait déjà pour les questions d'assistance alors qu'elles étaient chez nous dans l'enfance. Les plus grands esprits les élucidaient; ce n'était pas seulement les hommes d'État, les économistes, mais les poëtes, les romanciers eux-mêmes. Shakespeare, à 17 ans, écrivait pour signaler la fausse indigence, un livre intitulé: *Examen des réclamations faites par quelques-uns de nos compatriotes* (1581). L'auteur de Robinson, Daniel de Foë, adressait, en 1704, au parlement, un long mémoire ayant pour titre *Faire l'aumône n'est pas faire la charité.* — Nous sommes venus tard; c'est cependant en France que les meilleurs résultats ont été atteints : l'Angleterre a laissé la misère se propager chez elle; nous avons su, pour nous, mieux concilier les intérêts de la société et les droits de l'humanité.

dotés en France et en Angleterre. En Orient, la propriété, plus ou moins consacrée par le fait de la possession, n'a point pour elle la sanction du droit. Le sultan peut toujours revendiquer le sol sur lequel son sujet a bâti : la terre lui appartient. En France, en Angleterre, c'est précisément l'inviolabilité de la propriété qui a permis à la charité, fécondée par l'esprit d'association, de prendre ce caractère de générosité si particulière qui lui est propre. La bienfaisance, être collectif, investi de tous les droits civils, existe comme individu, de sorte que la main qui donne n'est plus visible; le pauvre est secouru par le denier du pauvre lui-même d'une manière efficace, et la bienfaisance publique a pu justement être appelée l'assistance commune.

Au delà de la famille dans laquelle il se renferme, car là seulement sont ses franchises et sa liberté, le musulman aperçoit bien la fraternité religieuse; mais il est impuissant à la féconder en la généralisant. Pour nous, dans la sphère élargie de nos idées, au delà de la famille, nous envisageons l'humanité, au delà encore le progrès, et grâce à la liberté d'action dont nous jouissons, nous avançons constamment dans ses voies devenues pour nous des routes battues.

Mais tout annonce, tout prépare une transformation prochaine des sociétés musulmanes, et, dans l'avenir, cette fusion de l'Orient et de l'Occident d'où doit jaillir, comme au temps de Jésus et de Mahomet, un nouvel éclat de lumière.

Sous la protection même des princes musulmans, dont l'esprit est, chose bien digne de remarque, plus libéral que l'opinion des peuples qu'ils gouvernent, les idées européennes pénètrent l'Orient de toute part. D'un autre côté, c'est la France, la plus progressive des nations, dont les destinées se trouvent aujourd'hui mêlées aux races musulmanes de l'Occident moins éclairées, plus difficiles aussi dans leurs rapports avec les Européens. Nous ne pouvons croire, pour nous, que ce rapprochement n'ait été décrété par la Providence dans l'ordre le plus élevé de ses desseins sur l'avenir du monde. Et n'est-il pas permis d'apprécier déjà l'étendue du bien que la France est appelée à accomplir dans un pays où sa seule présence est venu apporter, comme une chose nouvelle, l'ordre et la sécurité, premiers bienfaits de la civilisation, premiers éléments d'un bien-être qu'elle s'attache maintenant à développer.

II.

Mais c'est une chose manifestement délicate que d'amener un peuple à modifier ses habitudes sociales. Notre mode d'assistance qu'il s'agissait d'appliquer aux Musulmans n'avait rien qui fût en désaccord avec les idées du Koran ; il avait pour objet de procurer à des malheureux un bien-être auquel tous les hommes sont infiniment sensibles. Nous allons voir cependant de quels tempéraments il a fallu user pour leur faire accepter nos bienfaits sous cette forme nouvelle. Les circonstances favorables dans lesquelles se trouvaient placées nos institutions de bienfaisance sont, du reste, très-propres à faire mieux ressortir les difficultés générales de la tâche poursuivie depuis quelques années en Afrique avec un succès constant.

Une première difficulté a longtemps arrêté l'administration. La pensée de faire participer les indigènes pauvres aux secours de bienfaisance publique était trop naturelle pour que tous les fonctionnaires qui se sont succédés au gouvernement des affaires en Algérie ne s'en fussent pas préoccupés ; mais la misère des Musulmans, dans les villes, est telle aussi qu'un service régulier d'assistance pouvait seul la secourir efficacement, et pour l'organiser, un élément indispensable, la connaissance des besoins de ces pauvres, manquait à l'administration. C'est seulement depuis 1848, depuis l'institution des bureaux arabes civils, adjoints aux préfectures pour centraliser les services indigènes dans les villes, que cette question, étudiée avec les ressources dont ces bureaux disposent, a fait de rapides progrès. Des établissements spéciaux ont été créés pour les indigènes, un service médical a été organisé ; le problème difficile de l'assistance musulmane est loin d'être résolu, mais c'est avec une grande sûreté de vues que le gouvernement marche aujourd'hui vers sa solution.

Si jusqu'alors l'administration n'avait pu atténuer sensiblement la misère des indigènes pauvres, ce n'était pas qu'elle ne se fut efforcée d'y parvenir. Nous avions trouvé le malheureux doté par la charité musulmane d'un héritage (les biens des mosquées), il n'était que juste et politique de respecter cette dette publique de l'indigence et, suivant un usage établi, les oukils ont longtemps continué à distribuer leurs aumônes aux portes des mosquées. Depuis longtemps les indigènes,

toutes les fois qu'ils le voulaient bien, étaient admis dans nos hôpitaux où ils étaient traités à côté de nos malades, ayant part aux mêmes soins. Le service médical des bureaux de charité avait, depuis longtemps aussi, ouvert aux indigènes ses consultations où les conseils et les remèdes de la science leur étaient donnés gratuitement. L'administration logeait des pauvres dans les maisons du domaine; le pèlerin, le voyageur, l'indigent, n'étaient point sans abri à Alger: ils trouvaient un refuge libre dans le marabout de Ouali Dada.

Ces moyens d'assistance étaient nombreux, pourtant leur insuffisance était grande.

L'administration distribuait des secours en argent, mais eu égard à la grande cherté des vivres, l'obole qui arrivait par elle dans la main du pauvre ne représentait pas pour lui ce qu'elle valait en réalité. Ces aumônes n'atteignaient qu'en partie leur but charitable. A Constantine où il n'existait pas de refuge, le malheureux qui leur devait un peu de pain ne savait où chercher un abri; il en résultait que l'aumône chrétienne, plus dispendieuse que l'hospitalité musulmane, lui était inférieure. A Alger dix-huit cents familles, formant un total d'environ quatre mille cinq cents individus, c'est-à-dire le tiers de la population indigène, participaient à ces secours; mais un millier de pauvres assiégeaient encore le bureau arabe sans pouvoir être inscrits à cause de l'insuffisance du crédit (1).

L'aumône ne secourt que la misère, on avait songé à la maladie, mais il y avait à l'admission des Musulmans dans les hôpitaux européens un inconvénient radical, la répugnance qu'ils manifestaient à y entrer. Dans ce milieu si nouveau pour eux tout leur était antipathique; on sait qu'ils se décident difficilement, non par haine, mais par scrupule religieux, à goûter des mets préparés de la main, des chrétiens, on juge combien le contact incessant des Européens devait leur apporter de gêne; quel trouble pour leurs pratiques religieuses? Il arrivait que les souffrances physiques, que les Arabes redoutent cependant à un haut degré, ne pouvaient les déterminer à affronter dans les hôpitaux les regards indiscrets de nos soldats.

(1) La gestion des biens des mosquées a été remise au Domaine dans les premiers temps de notre occupation. C'est une faute qu'on ne ferait point aujourd'hui. Quoi qu'il en soit, la destination de leurs revenus n'a point été détournée, ils sont rendus chaque année à la bienfaisance par un *crédit*, suivant nos formes de comptabilité.

Les consultations gratuites ne remplissaient pas mieux leur objet. Les Musulmans n'y avaient recours que lorsque, par l'abus des remèdes empiriques, la maladie s'était aggravée à un tel point que la science du médecin français restait aussi impuissante que l'avait été le charlatanisme des Tolbas qui, eux au moins, ont toujours un verset du Koran pour pallier leur ignorance, et ranimer le courage de leurs coreligionnaires. Le malade arrivait au médecin lorsque ses ressources pécuniaires et sa santé épuisées, il voyait la mort l'atteindre, à peu près comme parmi nous, quand les remèdes ordinaires sont restés sans effet, nous avons aussi recours à l'empirisme. Souvent des indigènes paraissaient une fois à la visite et ne revenaient plus. D'autres, abusant de la facilité du médecin, demandaient des remèdes et pour eux et pour leur famille : « Donne-moi ceci pour ma mère, pour mon enfant.... » Et ils allaient vendre ces remèdes. Du défaut de surveillance dans l'usage des médicaments naissaient des inconvénients bien autrement graves. Il y a deux ans, à Sebdou, un Arabe atteint à la fois de dartres sur la poitrine et d'un fort rhume, se présente à la consultation ; des remèdes lui sont remis pour l'une et l'autre de ces affections; quelques instants après le médecin trouve le malheureux mangeant la pommade soufrée et se frictionnant avec le collyre destiné au rhume. Un autre, après avoir bu une solution qui lui avait été remise pour se bassiner les yeux, succombait, accusant le Tebib français de l'avoir empoisonné. Arracher quelques dents, guérir des plaies insignifiantes, distribuer çà et là quelques grammes de pommade ou de quinine parmi ces indigènes rongés par la syphilis, la gale et les dartres, exténués par la fièvre et la dyssenterie, tels étaient les seuls résultats obtenus par les consultations au bureau de bienfaisance, par l'admission des indigènes dans nos hôpitaux.

L'ensemble de ces faits, recueillis par les bureaux arabes civils, indiquait déjà qu'il fallait demander à un mode d'assistance direct les moyens de multiplier les ressources de la bienfaisance. Une autre considération détermina l'administration à y recourir. La misère est très-grande dans les villes de l'Algérie, le prix élevé des objets de première nécessité y contribue; mais une cause la propage : c'est la maladie que, par ignorance et par incurie, les indigènes ne guérissent point.

On résolut l'essai à Alger d'une maison hospitalière spéciale pour

les indigènes et qui donnerait asile à la maladie, à la vieillesse défaillante et aux infirmités incurables. On choisit une maison domaniale rue Zama, dans la haute ville, au centre d'un quartier tranquille que les Musulmans habitent de préférence, et dans ce vaste bâtiment de construction mauresque, réunissant toutes les conditions de salubrité, désirables pour un établissement hospitalier, on installa l'asile projeté.

Presque en même temps, sans attendre le succès d'une première expérience, mais aussi sous la pression de pénibles éventualités, un second asile musulman fut fondé à Constantine. Durant l'hiver de 1847 à 1848, des afflictions jusqu'alors sans exemple dans cette ville pesaient sur la population indigène. Deux fléaux, les sauterelles pendant l'été, les pluies torrentielles pendant l'automne avaient, par une triste coïncidence, concouru à ruiner les récoltes, élevé les denrées de première nécessité à un prix qu'elles n'avaient jamais atteint. Le préfet, arrivant à Constantine pour installer les services civils et la préfecture qui venait d'être instituée, avait eu la douleur de voir figurer sur les rapports de la police cette mention : « DES INDIGÈNES ONT ÉTÉ TROUVÉS, DANS LA RUE, MORTS DE FAIM. » L'une des mosquées de Constantine, celle de Rebbet el-śouf, se trouvait libre ; la maison de charité y a été placée, on l'a revêtue ainsi d'un caractère religieux tout à fait conforme aux idées musulmanes. Attentive à tirer parti de toutes les circonstances qui servent sa politique, l'administration a fait inscrire en caractères arabes, sur le fronton de cette mosquée, à côté d'un verset du Ḳoran, rappelant sa destination nouvelle, le nom de la *République française, mère adoptive du pauvre et de l'orphelin.*

Cependant, ces créations devaient rencontrer à leur début de singulières difficultés. Non-seulement la pensée d'humanité qui y présidait n'était pas comprise ; mais l'opinion publique musulmane les désapprouvait, la classe à laquelle elles s'adressaient les repoussait surtout. L'habitude de la mendicité est toujours difficile à déraciner ; elle procure en Algérie à une foule de malheureux qui s'y livrent une existence oisive, sans déshonneur, et que l'habitude de la misère rend pour eux très-supportable. Dans les conditions où se trouve placée la mendicité, il est plus délicat de s'y attaquer en Algérie que partout ailleurs. Les indigènes ne trouvaient d'ailleurs ni dans leur souvenir, ni dans les anciennes traditions du Maḳzen (administration turque) une analogie applicable aux établissements hospitaliers que le gouvernement français voulait fonder. Une nouveauté est

toujours chose hardie en pays musulman : qu'est-ce si elle est introduite par des chrétiens? Les malheureux recueillis dans ces maisons de refuge étaient persuadés que les portes refermées sur eux ne se rouvriraient plus ; sur leur seuil, ils voyaient s'éteindre toute espérance de liberté. La malveillance ajoutait que le gouvernement ne réunissait sans doute avec tant d'empressement les pauvres dans un même lieu, que pour se débarrasser d'une classe gênante, pour l'envoyer peut-être mourir dans ses bagnes ; or l'exil en France est ce que l'Arabe redoute le plus. Le gouvernement d'Hussein, dernier dey, fit massacrer en mer, à deux lieues d'Alger, une troupe de malheureux embarqués sous le prétexte d'une expédition maritime. Ce souvenir récent n'était certes pas propre à rassurer les Arabes sur nos intentions.

Dans un pays comme l'Algérie, il faut toujours faire très-large la part des préjugés. Confiante dans son œuvre, fidèle à ses maximes politiques, l'administration ne voulut rien brusquer, elle pensait bien que les quelques pauvres qu'elle était parvenue à recruter renverseraient bientôt, après avoir été mis à même d'apprécier les douceurs du régime de ces maisons hospitalières, l'échafaudage de préventions et de mensonge élevé par l'ignorance ou la mauvaise foi.

Ses prévisions se sont réalisées. Ces asiles d'Alger et de Constantine que les indigènes redoutaient comme une prison, sont devenus trop étroits pour le grand nombre de pauvres qui demandent à y être admis. Deux cents indigents sont aujourd'hui recueillis à demeure dans la seule maison de Constantine. Les femmes, les enfants sont devenus les plus nombreux clients des infirmeries annexées à ces établissements, dès qu'il a été bien constaté que les malades étaient soustraits aux regards des Européens. Il en a été de même au village de Djali près d'Oran, à Saïda, à Sidi-bel-Abbès où des infirmeries indigènes ont été aussi établies.

Du reste, il faut le remarquer, ce n'est pas comme infirmeries spéciales que les asiles soulèvent des répugnances vives, ils ne rencontrent de graves difficultés à surmonter que comme maisons communes et hospitalières, comme refuges permanents. La bonne organisation des asiles de Constantine et d'Alger a aujourd'hui complétement triomphé de ces obstacles. Voyons quel est le régime intérieur qui attache maintenant les indigènes pauvres à ces établissements.

La maison mauresque de la rue Zama et la mosquée de Rebbet el-

Souf ont été appropriées de telle sorte, que deux services distincts y sont installés pour les hôtes des deux sexes. Une combinaison sur laquelle nous reviendrons a permis de restreindre à deux agents le personnel de ces établissements : un oukil *surveillant*, une oukila *surveillante.*

La première nécessité à laquelle il faut pourvoir à l'entrée des pensionnaires dans les asiles est celle du vêtement. L'usage général du vêtement blanc donne à l'aspect de la misère en Algérie quelque chose de hideux et de souillé qui parmi nous, heureusement, n'a pas de nom ; il faut avoir vu cela pour comprendre la satisfaction que ces malheureux témoignent de recevoir un habillement neuf et complet. Ces objets, assez uniformes pour faire reconnaître comme un hôte de l'asile celui dont on ne pouvait envisager la misère sans détourner les yeux, ne sont point cependant d'une parité telle qu'elle constitue une de ces livrées charitables que le pauvre en tout pays, ne revêt jamais sans une humiliation secrète. Mais, hors de la maison, ses hôtes sont tenus de porter une plaque destinée à signaler à la police ceux qui continueraient à se livrer à la mendicité.

Aux deux repas pris en commun, les aliments se composent d'une galette arabe, de dattes ou de leben (lait aigri), de kouscoussou ou de berkoul (blé concassé et bouilli); trois fois par mois on y ajoute une ration de viande ; l'huile, le piment, le sel assaisonnent seuls cette nourriture frugale. Ce régime alimentaire est celui du pauvre en Algérie; le régler avec plus de recherche, c'eût été élever la condition des pensionnaires du refuge au-dessus de celle du travailleur. Mais il est deux superfluités parmi nous qui sont des nécessités premières pour les indigènes ; il eût été presque barbare de refuser des rations de tabac et de café demandées avec les plus vives instances. Cette dépense qui ajoute au bien-être de la maison ne retombe d'ailleurs, nous le verrons, que très-indirectement à sa charge. Certaines exceptions au régime adopté ont été enfin établies en faveur des vieillards et des infirmes pour lesquels le grand âge ou la maladie motivent des privilèges; ils reçoivent des aliments plus délicats ; une douceur particulière, un matelas, pour le repos de la nuit leur est accordé. — Pour les autres pensionnaires, le mode de couchage, conforme, comme la nourriture, aux habitudes arabes, est ce qu'il y a de plus simple : c'est la natte étendue à terre et une bonne couverture.

Le service d'ordre et de tenue de ces maisons est tout aussi sagement réglé. Et d'abord, tout en assurant au pauvre recueilli dans les asiles la plus grande somme de bien-être raisonnable, l'administration a voulu maintenir en son entier l'obligation du travail pour tous ceux que leurs infirmités ne contraignent pas à l'inaction. Elle exige de chacun l'emploi de ses forces, et cela au profit de la maison, se réservant de distribuer à titre de récompense seulement, un minime salaire : une somme de 30 francs est mensuellement consacrée à ces primes d'encouragement qui, en définitive, économisent les frais du service. Il est entièrement assuré par les pensionnaires eux-mêmes, sous la surveillance et la direction de l'oukil et de l'oukila. Les hommes coupent le bois, apportent l'eau, nettoient les salles, ils sont chargés de tous les travaux d'intérieur qui demandent la plus grande dépense de forces ; les soins plus délicats sont le partage des femmes ; elles filent, blanchissent et préparent les aliments. La cécité est parmi les infirmités l'une des plus fréquentes en Algérie, celle que les asiles ont eu le plus souvent à recueillir. Pour la cécité « prison profonde », le travail est plus que nécessaire ; en liberté, au moins, l'aveugle entendait tous les bruits et les sens qui lui restent s'exerçaient avec activité ; dans le silence d'une maison hospitalière, le travail devient pour lui une question vitale. C'est avec quelque bonheur qu'à tous égards on l'a résolue dans les asiles musulmans ; les aveugles y sont employés à natter les objets de sparterie dont ces établissements font un grand usage.

La maison d'Alger renferme de jeunes orphelins, ils sont conduits chaque jour dans les écoles arabes françaises. Ainsi, dans les asiles, tout le monde est occupé du bien-être de la communauté. Un certain pécule est le produit de petites industries auxquelles se sont adonnés quelques-uns des pensionnaires, il est réservé en partie pour les dépenses de café et de tabac dont nous avons parlé. Mais le service assuré, la tâche de chacun remplie, il fallait bien faire une part de liberté à ces hommes dont la vie entière s'était jusqu'alors écoulée dans la paresse et le vagabondage, deux vices pour lesquels ils conservent un penchant irrésistible. Des autorisations de sortie sont accordées avec ordre à chaque pensionnaire, de deux jours l'un, pendant l'intervalle qui s'écoule entre la visite du médecin et le dîner. Ces autorisations ne peuvent être refusées arbitrairement. Cependant les pensionnaires de l'asile peuvent en être privés, et le grand effet de

cette punition, combiné avec les moyens d'émulation fournis par les récompenses pécuniaires, suffisent à y maintenir l'ordre le plus satisfaisant. On s'étonne, en entrant dans ces établissements uniquement habités par des hôtes arabes, de la parfaite propreté et de la tenue qui y règnent, on est surpris d'y rencontrer la discipline exacte de nos hôpitaux, surtout la pratique minutieuse des mêmes soins d'hygiène.

Les maisons hospitalières musulmanes, nous l'avons dit, sont en même temps des hospices et des hôpitaux. Ils donnent un asile permanent à la vieillesse caduque et aux infirmités incurables; ils sont encore le refuge de la maladie. L'asile de la rue Zama renferme même à côté de son infirmerie une salle spéciale pour les femmes en couches; enfin, un cours pratique d'accouchement suivi par quelques mauresques, et qui rend le service de détruire, peu à peu, au grand profit des musulmanes, l'usage des coutumes les plus barbares.

Ces infirmeries des asiles indigènes sont des annexes plus importants que l'établissement principal, car la population s'y renouvelle constamment, et ainsi le bienfait s'adresse à un plus grand nombre de misères. L'administration a souvent vu rassemblés dans leurs salles tous les types de la nationalité musulmane, des arabes des villes et des tribus, des kabyles, des nègres; s'écartant des règles justement posées en principe pour réserver le bénéfice de l'assistance publique à nos nationaux, elle a parfois recueilli dans l'asile d'Alger des étrangers : tunisiens ou marocains, pèlerins mekkawi de passage, surpris au milieu de leur route par une maladie grave que venait compliquer l'influence morale de l'éloignement du pays et le délaissement de leurs coreligionnaires; ces étrangers rendus à leur patrie diront combien l'hospitalité de la France est généreuse.

Une chose assurément nouvelle pour qui avait pu observer la défiance manifestée par les indigènes dans les hôpitaux militaires, est le contentement et la reconnaissance qu'ils expriment pour les soins qui leur sont donnés dans l'infirmerie musulmane. Ils aiment voir le médecin s'occuper d'eux, les interroger; nous avons été surpris de leur facilité à se laisser médicamenter; de leur docilité en tous points. C'est que les asiles musulmans, organisés comme ils le sont aujourd'hui, résolvent, à cet égard du moins, — nous verrons qu'il y a beaucoup à faire encore, — le problème de l'assistance publique indigène. Le malade replacé dans les conditions ordinaires de son exis-

tence, rassuré par la présence autour de lui de ses coreligionnaires, se trouve dégagé de toute préoccupation étrangère à la maladie. Comme dans les consultations gratuites, il n'échappe plus au médecin, désormais mis à même de suivre les effets de chaque remède; il s'habitue à un traitement méthodique dont le double résultat est le soulagement de ses maux, la confiance qu'il lui inspire pour le Tebib français. Sous l'action protectrice et bienfaisante constamment exercée par le médecin, la défiance des indigènes disparaît, ils subissent volontiers l'influence des idées françaises qui gagnent dans leur esprit tout ce que la superstition et le charlatanisme du marabout y a perdu. Si la maladie se prolonge, il s'établit, entre le médecin et le malade musulman, cette même intimité qui règne entre le chirurgien et ses malades dans l'hôpital militaire.

Ces heureux résultats sont singulièrement facilités par le choix de praticiens dès longtemps familiarisés avec la langue, les mœurs, les répugnances sociales et les préjugés religieux des Arabes, choix si important qu'une seule proposition contraire à leurs principes sociaux ou religieux suffit pour amoindrir en eux la confiance la plus profonde qui puisse pénétrer le cœur des hommes, celle qui leur est inspirée par la reconnaissance. Ces aptitudes spéciales ne sont pas les seules que demande le service des asiles indigènes. Le médecin qui les dirige doit être un homme d'études, aussi bien qu'un praticien dévoué; car ces établissements se sont trouvés être, ainsi qu'on le pouvait prévoir, d'une haute utilité pour la science elle-même, à laquelle ils fournissent de précieux moyens d'observations. Et d'abord, l'appréciation, au point de vue médical, d'un régime hygiénique tout particulier : celui que les prescriptions du Koran imposent aux musulmans. L'examen comparatif des diverses manifestations morbides et des différents résultats d'un même traitement, appliqué aux indigènes et aux européens; l'observation des circonstances qui, dans les mœurs, l'alimentation, les influences domicilières, les pratiques sociales des musulmans engendrent ou propagent les maladies. C'est auprès des indigènes seulement que l'on peut enfin constater avec certitude les effets du climat sur le développement des maladies auxquelles il est réputé, à tort ou à raison, être propice ou réfractaire : les affections de poitrine, par exemple. En ces matières délicates, l'opinion du médecin des asiles devient une autorité; il faut qu'elle soit respectable à tous égards.

Dans l'asile d'Alger, le service médical a été organisé par un chirurgien-major, M. Berthrand; depuis peu, M. Bronello, docteur de la faculté de Malte, lui a succédé. L'intelligence de ces deux praticiens, leur dévouement à une œuvre dont ils ont dès l'origine compris la double importance bienfaisante et politique, ont rendu à notre cause, à l'humanité, des services qu'on ne saurait trop hautement signaler. Nous voudrions pouvoir citer aussi le nom du médecin de la maison de Constantine, ceux des chirurgiens-majors qui, placés auprès de chaque bureau arabe, répandent les bienfaits de la science au milieu d'une population dont les cinq dixièmes sont atteints à l'état chronique de ces maux affligeants qui corrompent le principe de la vie dans sa source.

Un bon système conduit à d'excellents résultats, mais à la condition de trouver un personnel capable de l'appliquer; l'installation des asiles présentait sous ce rapport des difficultés particulières : l'administration devait, pour atteindre son but, choisir ses agents immédiats parmi les indigènes. — Les oukils (surveillants) et les oukila (surveillantes) ont pour les malades et savent aujourd'hui obtenir de leurs subordonnés cette patience, ces soins auxquels les infirmités donnent de si respectables droits; mais l'éducation de ces agents qu'il a fallu convertir à des idées nouvelles, amener à la pratique de choses dont ils ne comprenaient ni la portée ni l'utilité immédiate, a été fort laborieuse. Le mérite en revient à MM. les chefs des bureaux arabes civils d'Alger et de Constantine. Ces fonctionnaires visitent les asiles chaque jour, souvent plusieurs fois, toujours à des heures indéterminées, de sorte que leur présence, à chaque instant possible, prévienne toute négligence. Ils s'enquièrent des moindres détails, écoutent les observations des surveillants et les réclamations des pensionnaires Leur vigilance incessante a permis de remédier promptement aux abus; elle a signalé à mesure qu'ils se révélaient les besoins de ces maisons, et c'est ainsi que d'essai en essai, par une étude persévérante des améliorations réalisables, le régime admirable de nos établissements hospitaliers de France, soumis aux modifications commandées par les habitudes musulmanes, a pu être appliqué aux Arabes. Non-seulement ils s'astreignent sans contrainte aujourd'hui à la vie de la communauté, à ses exigences, à ses règles absolues, mais ils n'ont rien tant à cœur que de conserver le bien-être dont ils jouissent dans ces établissements. Si l'expérience ne

l'avait sanctionnée, le simple énoncé d'une semblable proposition n'exciterait que des doutes, doutes légitimes, car on ne pouvait s'attendre à des résultats si prompts et à la fois si décisifs.

Enfin, un des avantages principaux de ces établissements hospitaliers, est le peu de frais qu'ils nécessitent. Les relevés de leurs comptes fournissent à cet égard des chiffres qui sont des documents curieux sur la vie intime des Arabes. Ainsi les dépenses d'ameublement et de nourriture, réunies et calculées par homme et par jour, n'atteignent pas une moyenne de 20 centimes. Ces chiffres ont de quoi étonner les comptables de nos budgets. On nous a montré une note de vêtements complets pour quarante-deux individus, elle s'élevait au total à 777 fr. : soit 18 fr. 50 cent. par personne; or on connait la durée des étoffes indigènes. Il paraît que les frais de première installation de la maison de Constantine n'ont pas dépassé une somme de 3,500 francs. Nous ne voulons pas multiplier ces chiffres qui nous ont semblé pourtant de quelque intérêt.

Mentionnons cependant encore un détail d'administration; il donne la mesure de ce que l'on peut obtenir de l'intelligence et du bon vouloir des Arabes, lorsque l'on est parvenu à leur faire adopter nos idées. Les écritures comptables et administratives des asiles sont tenues en arabe par les oukils sur quatre registres, cela avec une méthode parfaite. Sur le premier de ces registres sont inscrites, accompagnées de tous les renseignements utiles, les entrées et les sorties des hôtes de la maison; le second est un inventaire permanent des objets mobiliers; les deux autres sont des comptes matières, établis avec un grand ordre, par nature et par catégorie de denrées et de fournitures. Ce mode de comptabilité est ce qu'il devait être, très-simple, il nécessite pourtant beaucoup de régularité de la part de l'oukil, car il trouve un contrôle permanent dans les écritures françaises, tenues au bureau arabe civil, et toute erreur retomberait inflexiblement sur son auteur.

Ces succès très-remarquables encouragent donc l'administration à persévérer dans la voie où elle est heureusement entrée. Elle a accompli beaucoup de bien, mais il lui en reste bien davantage à accomplir. Alger et Constantine sont les deux seules villes pourvues d'asiles musulmans; il s'agit d'en créer à Oran, à Bône, à Blidah et

dans tous les centres importants de la colonie; quelques infirmeries existent seulement, il faut les multiplier.

Il est une classe nombreuse de malheureux pour lesquels l'assistance musulmane, dans les villes, n'est encore que très-imparfaite; nous voulons parler des pauvres mariés : la maison de refuge demeure fermée aux ménages; dans les conditions actuelles d'installation, ils ne peuvent y être admis. L'administration leur donne des secours en argent; mais l'aumône, comme moyen régulier d'assistance, ne doit être que l'exception : ne pourrait-on pas la convertir en distributions en nature, telles que linge, vêtements, etc., ainsi que cela se pratique en France, selon ce principe, que plus la bienfaisance est directe, plus elle est sûre et mieux elle réussit à ménager ses ressources? Pour secourir cette catégorie de pauvres, la plus intéressante de toutes, un service médical indigène vient d'être organisé au bureau arabe même, c'est-à-dire dans un lieu familier aux musulmans, où les conduisent fréquemment leurs rapports avec l'administration; les médecins attachés à ce service sont les mêmes que ceux des asiles; ils sont connus des Arabes parmi lesquels leur réputation est bien établie. Ce service comprend des consultations gratuites, la visite des malades à domicile, la vaccination publique. Les consultations gratuites, données au bureau arabe, et par un médecin de l'asile, corroborées au besoin par les visites domicilières, échappent aux inconvénients qui, au bureau de charité français, les rendaient illusoires. Le service médical indigène rend de très-grands services. Le nombre des individus qu'il a vaccinés est considérable, et certes c'est un grand bienfait que la propagation de la vaccine, dans les cités musulmanes, périodiquement ravagées par la petite vérole. A l'origine, les indigènes se refusaient à présenter leurs enfants. Le dévouement et la persévérance des médecins du service médical indigène ont fait disparaître aujourd'hui ces défiances. Mais il y a certainement quelque chose de plus à faire pour alléger la misère des familles musulmanes. L'étude de nos moyens d'assistance en France fournira, sans aucun doute, plus d'une indication à cet égard. La manière satisfaisante dont le travail a été organisé dans les asiles, montre qu'il ne serait peut-être pas impossible de fonder, pour les indigènes, des ateliers de charité, ou tout au moins des établissements semblables dans leur but. Toujours est-il qu'avant de l'avoir tenté, on ne saurait renoncer à faire entrer l'assistance musulmane,

comme la bienfaisance publique française, sa devancière et son modèle, dans la voie des mesures préventives de la misère. Nous avons mentionné les logements gratuits, c'est là un des meilleurs modes de secours ; mais il n'a reçu jusqu'ici que très-peu d'extension, il n'a été appliqué qu'à Alger et sur une très-petite échelle.

En résumé, l'administration a fait de louables efforts, elle a été heureuse dans ses idées, intelligente dans leur application, mais il s'agit aujourd'hui de rattacher à un ensemble bien conçu, d'accord dans toutes ses parties, les institutions de bienfaisance créées ou à créer en Algérie pour les indigènes. Assurément c'est un spectacle affligeant et digne de toucher tous les cœurs, que celui de l'homme réduit à défaillir, si la charité l'abandonne un seul jour, parce que le grand âge venu, le travail ne lui est plus possible ; c'est un spectacle à la fois affligeant et honteux, pour une société bien organisée, que celui du malheureux montrant aux passants, pour l'attendrir, sa double affliction, sa misère et ses plaies. Nous l'avons fait disparaître de nos cités en France, et c'est une des choses que parmi nous l'étranger admire, nous le retrouvons en Algérie, nous devons l'en faire disparaître également. Ce ne sera pas seulement ici légitimer notre conquête par nos bienfaits, c'est un devoir d'autant plus rigoureux que les biens habous forment, au moment où nous écrivons, la partie la plus importante des recettes municipales dans certaines communes de l'Algérie telles que Bone, Blidah, Oran, etc., où il n'existe encore aucune institution d'assistance directe pour les indigènes.

A ces considérations d'humanité et de justice se joignent, pour faire désirer la solution la plus complète du problème de l'assistance musulmane, l'intérêt de notre politique. La bienfaisance est pour elle un auxiliaire puissant : elle crée entre nous et les Arabes des relations de confiance, témoigne continuellement de nos bonnes dispositions ; elle nous fournit un excellent moyen d'affaiblir l'influence des marabouts et des tolbas, vendeurs d'amulettes, charlatans toujours hostiles aux tendances françaises; les préjugés enracinés, la panacée ridicule, les coutumes barbares qu'elle détruit, elle les remplace par des idées saines qui frappent ce peuple, doué au fond d'un grand bon sens, malgré son fanatisme; ces idées sont des victoires définitives car, avec elle, entrent dans son esprit le sentiment de notre supériorité.

HENRI ANGELANI-DELORME.

VOYAGE EN ASIE MINEURE.

DE BROUSSE A NICÉE.

Environs de Brousse. — Le lac d'Apollonia. — Ascension de l'Olympe. — Départ de Brousse pour Nicée. — Les forêts. — Les cafés. — Manière de voyager des Turcs. — Village de Yeni-Cheher. — La culture et les impôts. — Paysages. — Arrivée à Nicée.

Avant de quitter Brousse, pour suivre la route de Nicée et de Nicomédie, disons un mot de l'Olympe et des vallées profondes qui l'environnent : promenades charmantes et pleines d'intérêt, pour les paysagistes, pour les amateurs de minéraux, de plantes et d'insectes.

Une des courses les plus proches de la ville et des moins fatigantes, est celle de Gueuk-Déré, la vallée céleste qui pénètre au cœur même de l'Olympe. Elle commence au pont Urgandhé et suit le bord du Gueuk-Sou, torrent considérable qui se précipite en énormes cascades, au milieu de rochers couverts d'une végétation splendide. On arrive bientôt près de moulins établis hardiment au-dessus des chutes, sur des blocs de granit taillés comme des monuments. Des aqueducs de bois conduisent l'eau d'une rive à l'autre du précipice. Rien n'est charmant comme ces troncs d'arbres creusés, soutenus en l'air par des bâtons tortueux et qui, grâce à la fécondité de cette prodigue nature, se parent d'une végétation grimpante et fleurie, qui fait de ces aqueducs un véritable jardin suspendu, sous lequel disparaît entièrement le canal en bois qui le supporte. Les plantes enveloppent jusqu'aux soutiens de l'édifice, de telle sorte qu'on ne s'explique pas tout d'abord ce pont de verdure qui garde un certain air de construc-

tion et de régularité, au milieu de son capricieux décor. Cette architecture, née des nécessités du lieu, est un modèle d'élégance pittoresque et de sérieuse étude, pour ceux qui se préoccupent des principes de l'art et de ses formules si variées. Il semble que la nature veuille ici nous donner une leçon, tant elle a disposé avec soin ce que, dans nos idées d'étroite régularité, nous appelons combinaison du hasard! Ce hasard, c'est la main de l'artiste suprême qui broie dans la lumière du soleil ses divines couleurs, et produit ses effets par des lois multiples que notre esprit, trop faible pour les comprendre, nous pousse sans cesse à restreindre et à modifier. Voyez comme ces lignes sont harmonieuses et à chaque instant rompues; comme ces ombres et ces rayons font vivre et changer la forme de l'édifice, par la continuelle mobilité des heures; tantôt, détachant, sombres sur un lointain de lumière azurée, ces colonnes agrestes, ces guirlandes de fleurs; tantôt, au contraire, les montrant brillantes sur le rideau de montagnes obscures qui leur sert de fond.

A partir de ce point, la vallée céleste se rétrécit tout à fait; mais plus les gorges sont étroites et profondes, plus elles sont mystérieuses et dès lors attrayantes; c'est là le principal charme des paysages de montagnes.

Ici, le chemin s'enfonce par les mouvements les plus hardis, le sinuosités les plus brusques, dans des bois épais, véritables abîmes de verdure où le pin, l'olivier, le cyprès, le platane oriental, le noyer, les hêtres et les chênes marient leurs feuillages si divers de forme et surtout de couleur. L'entrée de cette gorge ressemble à celle de la Grande-Chartreuse de Grenoble, auprès des moulins de Saint-Laurent. La beauté des rochers, des cascades et des échappées de vues sur la plaine, fait oublier la fatigue de l'ascension.

Au milieu de ces sauvages perspectives, de ces roches curieuses, croissent les plus belles plantes de la moyenne région alpestre. La digitale jaune d'Orient, l'iris et la jacinthe de Perse, le daphné et le rhododendron du royaume de Pont, l'anémone des sources, l'ellébore vert, l'orobe des bois, l'orchis fusca, le jasmin à feuilles de cytise, le styrax, grand arbrisseau dont les fleurs en bouquet ressemblent à celles de l'oranger, et mille autres plantes parfument ces lieux.

Comme but de promenade, on peut aller jusqu'au couvent où repose Mourâd le fou, ce derwiche du Ķorâçân, qui assista à la prise

de Brousse. On y montre une partie de son épée de bois, dont le sultan Ahmed I[er] fit couper l'autre moitié, afin de la conserver parmi les reliques, dans le trésor impérial. Près de là se trouve aussi le kiosk de Seïd-Nâcer, dans une position merveilleuse. Plus au sud, Téféritch est un lieu remarquable par ses belles sources et sa végétation. Un jour, m'étant aventuré sans guide de ce côté solitaire, je m'arrêtai après quelques heures de marche, sur une plate-forme, au-dessus d'un ravin magnifique : paysage digne des jardins de l'Éden. J'en achevais l'esquisse, lorsqu'un bruit dans le feuillage me fit tourner la tête et je vis derrière moi un grand et robuste gaillard qui me regardait sans comprendre ce que je pouvais faire en ces lieux écartés. Au premier abord, cette apparition me sembla peu rassurante; mais l'air doux et confiant de cet homme, sa jeunesse et sa belle figure me tranquillisèrent bientôt sur ses intentions, et mettant en réquisition toute ma science, je lui adressai quelques mots turcs, entremêlés de grec, qui formaient une phrase plus ou moins facile à comprendre; quelle fut donc ma surprise de l'entendre répondre en italien, aussi purement qu'un habitant de Florence! Dès lors, nous eûmes vite fait connaissance; il me raconta son histoire, celle de sa famille qui, venue de Livourne à Constantinople dans un but commercial, perdit tout son avoir par suite d'un incendie; et lui, tout jeune encore, ne trouva, pour fuir la misère, que le rude métier de gardeur de bestiaux.

« Tu as tort, me dit-il, de venir seul et sans armes dans ces solitudes, on y peut faire de mauvaises rencontres. » Il avait adopté, dans sa langue maternelle, l'usage oriental du tutoiement, ce qui donnait à sa parole un caractère affectueux et sympathique qui me frappa. C'était le chrétien qui parle à son semblable sans honte comme sans orgueil et dans toute la simplicité de son cœur.

Marco me conduisit à sa cabane; il me fit voir son troupeau, son arsenal d'armes et de munitions; car les bergers ne peuvent garder leurs moutons sans être armés jusqu'aux dents; encore ne s'éloignent-ils pas trop des centres de population, afin d'éviter les Kurdes et les Avchares, tribus adonnées au brigandage, qui ne se font aucun scrupule de tomber sur eux à l'improviste et de faire une razzia complète. Ces maraudeurs comptent sur leurs chevaux rapides, sur la faiblesse du gouvernement ou sur la difficulté d'être poursuivis: ils savent que si les pâtres sont chrétiens l'impunité leur est assurée,

car les lois turques n'acceptent pas d'autre témoignage que celui d'un musulman. On le voit, des hommes habitués à cette vie de luttes et d'efforts, ne sauraient ressembler aux bergers du Lignon, encore moins à ceux de Florian. Ce sont de véritables guerriers, toujours prêts au combat en quelque endroit qu'ils aillent planter leur tente.

Une autre excursion, facile pour les malades, puisqu'elle peut se faire en araba, est celle de la forêt de châtaigniers qui se trouve à l'est de Brousse, à une demi-lieue environ. Le chemin traverse des fermes bien entretenues, des vergers et des prairies bordées d'arbres et de plantes de toutes sortes. On passe à côté de la mosquée d'Ildirîm et bientôt on pénètre sous l'épaisse voûte de cette forêt superbe. Bordée par les hauts rochers de l'Olympe, qui s'élèvent à pic comme un mur colossal de verdure, elle est garantie du soleil sur un de ses côtés, ce qui lui conserve une fraîcheur que les plus fortes chaleurs n'altèrent jamais. La source de Âïnaça, au bord de laquelle on vient se reposer et se rafraîchir, est célèbre par son eau limpide et glacée. Âïnaça signifie : source du bâton, parce que le saint Émir-Sultan fit, comme Moïse, jaillir cette source en frappant le rocher de son bâton.

Presque dans la même direction, à l'orient de la ville, en dehors de la porte de Ḥâçân-Pacha, on trouve la charmante vallée de Ḳaranfilli, *la place riche en œillets*. La rivière d'Aḳtchaglan, ou source de Mir-Âlichir, l'arrose et de là, par un aqueduc, alimente le faubourg d'Émir-Sultan jusqu'à la mosquée de Baïâzîd. Des ombrages superbes, une abondance remarquable de fleurs de toute espèce, distinguent cette gorge étroite, où repose le corps du derwiche Ḳaranfilli-Dédé (1), le Père des œillets, ainsi nommé à cause de sa passion pour cette fleur. Il a voulu rester au milieu de ses fleurs favorites, dans ce lieu où elles croissent naturellement.

Derrière le château de Brousse, d'autres promenades délicieuses s'offrent de tous les côtés. Nous citerons : le Kiosk persan (Adjemi-Kiosk), ceux du Ḳâdi, de Seïd-Nâcer et d'Abd el-Moumin (serviteur du fidèle); puis la forêt de pistachiers (Fistikli); celle de Sobran (châtaigniers sauvages); Tchamlidja (le bois de sapins) et Kapouli-Kaya

---

(1) Dédé ou baba (père); abdal, fou, et sultan ou émir (prince), sont les diverses dénominations sous lesquelles on désigne les saints de l'Islamisme.

(le rocher ouvert), ravin profond dont les sites sauvages sont égayés par des milliers de bulbul (rossignol) qui viennent y cacher leurs amours. C'est ici, dans ces bois épais, que passait sa vie le célèbre derwiche persan Ghéïkli-Baba, le Père des cerfs, qui avait l'art d'apprivoiser ces animaux et de s'en faire suivre. Dans ses promenades il se servait d'un cerf magnifique comme d'un cheval et se présenta sur ce coursier d'un nouveau genre devant la tente du padichâh Orkân, qui l'emmena dans plusieurs expéditions.

Plus près des bains, et c'est là une vraie promenade de baigneur, ombragée, courte et facile, on voit la fontaine de Bounar-bachi (tête des sources), dont les eaux sont aussi abondantes que limpides. Cette petite rivière, dont le cours est entièrement caché sous un fouillis de verdure, alimente un grand nombre de bains et de maisons. Bounar-bachi est le lieu de prédilection des habitants de Brousse. Là, tout autour de la source, à l'ombre de platanes séculaires, au pied du rocher d'où elle sort, sont étendus, sur des tapis et des nattes, les Turcs, vrais amateurs du kief, les seuls parmi ces races diverses, grecques, arméniennes, juives ou franques, qui sachent être oisifs avec intelligence, avec tant de passion même que cette oisiveté n'a plus rien du vice que nous nommons paresse. Le kief, qui représente une chose si importante dans la vie orientale, mérite une explication, car ce mot est difficile, impossible même à traduire en français par un équivalent; et ce n'est qu'à l'aide de périphrases qu'on en peut faire comprendre le sens intime.

Le mot kief, en arabe, veut dire littéralement repos; mais il semblerait que sa racine vient du mot kopte, kif, qui est un des noms du hachich (chanvre de l'Inde). En Perse et au Maroc, on nomme spécialement kief ou kif les fleurs et les graines du chanvre, dont les propriétés sont plus enivrantes encore que celles des autres parties de la plante. Il suffit d'en fumer une pipe ordinaire pour être aussitôt dans le pays des rêves et des voluptés sans fin. On comprend donc que les Orientaux aient donné le nom d'une plante enivrante à ce repos voluptueux qu'ils recherchent par tous les moyens; à l'aide du tabac, du café, des parfums, trop souvent aussi de l'opium, ou bien de ce hachich dont l'effet, sur tout le système nerveux, n'est ni moins prompt ni moins dangereux.

Le kief des Turcs est aussi supérieur au *farniente* des Italiens que

celui-ci au passe-temps du cabaret. Le farniente n'est que le *rien faire;* s'étendre au soleil ou à l'ombre, rêver et dormir. Le kief est bien plus compliqué : on doit d'abord se placer commodément sur des sofas et des coussins; ensuite on allume le chibouk, longue pipe de cerisier ou de jasmin, dans laquelle brûle le plus suave tabac de Latakié; puis un jeune esclave, la main droite appuyée sur le cœur, en manière de salutation, vous présente un zarf, petite coupe de métal contenant la tasse de Chine, dans laquelle se boit goutte à goutte le moka brûlant, et parfois ces cherbets glacés à l'orange, à la cerise où à la violette. Les poëtes persans appellent le tabac, le café, le hachich et le vin les quatre éléments du monde de la jouissance, les quatre colonnes ou soutiens de la tente de volupté, ou les quatre ministres du diable. Mais ce n'est pas tout; pour qu'un kief soit complet, il faut encore de la musique, des chansons et souvent les contes merveilleux du Médah, qui ne manque pas de venir dans les lieux de réunion où il doit être applaudi. S'il n'y a pas de conteur attitré, c'est un des anciens qui prend la parole dans cette belle langue plus musicale, plus harmonieuse encore que la langue italienne; ou bien, lorsque la conversation ne s'engage pas, ces hommes restent alors des heures entières, rêvant avec délices, le regard fixé sur leurs vastes horizons, aussi épris de calme et de silence qu'ils étaient avides d'émotion et de paroles.

Ajoutez à cette description la beauté du site, la fraîcheur des ombrages et surtout la vue de l'eau, condition indispensable au bien-être.

Dans les pays chauds, la faim n'est rien; on trouve partout une datte, une figue sèche pour l'apaiser; mais la souffrance affreuse, c'est la soif! Aussi l'eau est-elle essentielle, non-seulement pour boire, mais encore pour le plaisir des yeux; sans l'eau, pas de contentement pour l'esprit et pour le corps; en un mot, il n'y a pas de vrai kief, si ce n'est auprès d'un bassin ou d'une fontaine. Le nârdjileh (1), cette pipe hydraulique, n'est inventée qu'à seule fin d'en-

(1) Nârdjileh, en persan, signifie littéralement : noix de coco, parce qu'en général on se sert pour ces sortes de pipes d'une noix de coco, laquelle contient l'eau que la fumée de tabac fait bouillonner en la traversant, chaque fois que le fumeur l'aspire à l'aide d'un tuyau de drap ou de marocain, long de plusieurs pieds.

tendre ce doux murmure de l'eau, si aimé dans les pays du soleil.

Le lazarone, étendu sur les dalles chaudes de la Chiaja, jouit du farniente; le kief est essentiellement aristocratique.

Les peuples d'Orient sont, en toute chose, les hommes des extrêmes, soit qu'ils s'abandonnent au repos, soit qu'ils se livrent à l'action. Aujourd'hui les Turcs se reposent en paix, confiants dans cette force qui depuis si longtemps maintient sous leur loi les populations conquises; car, une exception importante à signaler, et qui n'existe que dans l'empire ottoman, c'est le manque absolu d'homogénéité dans les diverses races dont se compose la population. Ainsi, par exemple, la Russie renferme un grand nombre de nationalités différentes; mais la race moscovite-slave y est supérieure à toutes les autres par le nombre aussi bien que par la religion et la puissance. En Turquie, la race privilégiée, les Turcs, enfin, ne comptent que pour un tiers. Il est vrai qu'un certain nombre d'Arabes, d'Albanais, de Tâtars et de Kurdes, sujets de la Porte, sont aussi mahométans; mais ils ne sauraient contre-balancer toutes ces populations chrétiennes, ennemies de la race conquérante, qui forment l'élément principal de la monarchie, non-seulement par le nombre, mais encore par la richesse, l'industrie, l'activité : tels sont les Valakes, les Moldaves et les Serviens, les Rayas (ou sujets proprement dits), composés de Grecs, d'Arméniens, de Koptes, de Maronites et de Nestoriens, dont le nombre s'élève à 15 millions environ; puis les Juifs, qui bien qu'assujettis aux mêmes contributions que le Raya, ne sont pas compris dans cette classe et portent le nom de Muçafir (les hôtes), les gens de passage, toujours errants sur la terre.

Comment donc l'empire ottoman, qui compte 36,200,000 habitants : 15,500,000 en Europe, 20,700,000 en Asie, et n'a que 12 ou 15 millions de sujets mahométans, a-t-il pu, malgré cette infériorité numérique, conserver une position sans pareille dans les deux plus belles parties du monde? C'est par son despotisme énergique, son orgueil profond, et surtout par la supériorité de son caractère, qui est incontestable, que le peuple turc a ainsi maintenu sa suprématie, tout en conservant intacte sa fière individualité, aussi bien que celle des peuples conquis. Cet orgueil, disons-le à sa gloire, fut accompagnée d'un remarquable esprit de justice et de tolérance; car, à aucune époque, et alors que son bras de fer pouvait tout, il n'a essayé d'introduire par la persécution cette homo-

géneité, cette unité religieuse qui, sans doute aujourd'hui, lui servirait de rempart contre les puissances européennes, si avides de ses dépouilles.

Une course plus fatigante, mais aussi plus pittoresque, est celle qu'on fait à la grotte de Souinn, près des villages d'Inkaya et de Tchongara. Sur la route, on trouve une tuilerie et quelques moulins; de ce point élevé on aperçoit Moalitch et le lac d'Apollonia, qui brille sous le soleil comme de l'étain fondu; puis, devant soi, la gorge encaissée d'où sort le Niloufar; enfin, plus près de la mer, le village de Missi-Keuï, attaché comme un nid aux flancs verdoyants du mont Dédégaïri.

Avant de traverser le village d'Inkaya, on arrive sur une plate-forme que recouvrent entièrement les branchages épais d'un platane centenaire; c'est à quelques pas de là que se trouve la grotte, dans laquelle on ne pénètre qu'avec des torches. Arrivé à une profondeur de 25 ou 30 pieds, on voit un petit lac qui remplit le fond de cet antre obscur et empêche d'aller jusqu'au bord du goufre, où l'eau se précipite avec fracas. Les voûtes sont garnies de stalactites trop friables pour acquérir de grandes proportions. Toute cette montagne est composée de terrains de chaux concrétionnée, pleins de pétrifications de végétaux et d'animaux terrestres.

En continuant la route jusqu'à Tchongara, on traverse des bois d'une végétation si grande, si touffue, si fraîche et si fleurie, qu'on se croirait plutôt dans une forêt du Brésil qu'en Asie Mineure.

Toute cette gorge exposée au midi, entre les monts Topou-Belen, Dédégaïri et Adrianos, qui l'abritent des vents du nord, est arrosée par le Niloufar, torrent qui devient bientôt un fleuve véritable. Le village charmant de Missi-Keuï, à l'entrée de cette vallée, est un relais tout indiqué où se trouve le comfort turc dans son plus complet développement; c'est-à-dire un *café-kiosk* au bord de l'eau, à l'ombre des platanes, abondamment fourni de toutes ces friandises qu'en Turquie les jeunes comme les vieux recherchent avidement. C'est le mahlebi, sorte de gelée de riz sucrée, qu'on parfume d'eau de rose ou de fleur d'oranger; le kaïmak, crème qui se forme sur le lait de buffle, lorsqu'on le fait bouillir, et se mange avec diverses sortes de gâteaux; puis le yoghourt, lait caillé très-estimé en Asie. Tout cela remplace dans les rues et dans les promenades nos bei-

gnets, nos gauffres et nos pains d'épice, avec cette différence que les consommateurs sont, pour ainsi dire, tous les passants.

Brousse est célèbre par la confection de ses pâtes; la plupart, sèches et minces, se font avec des farines d'orge, de seigle, de maïs et de blé ordinaire; elles s'accommodent ensuite, pour les repas, avec des jus de viande, et servent à garnir le mouton rôti ou le gibier. D'autres pâtisseries, préparées avec du lait et du sel, affectent la forme de couronnes ou de bâtons, et remplacent le pain ordinaire. Une des plus recherchées, qui se nomme ḥelvâ, est un composé de farine et de miel battus ensemble et passé au four. Mais c'est particulièrement dans la fabrication des sucreries et confitures de tout genre que les Turcs excellent; ce raoutloukoum, ces pâtes de guimauve, de coing, de jujube et de bergamotte, faites à l'instant même, et que les marchands, en parcourant les rues et les bazars, attachent à un bâton comme des rubans, pétrissent et tirent dans tous les sens pour montrer la qualité et le liant de leur préparation, sont réellement exquises et supérieures à tout ce que nous connaissons. Les femmes arméniennes ont la spécialité des gelées et marmelades de fruits; les plus estimées sont celles de fraises, de grains de raisin muscat, de peaux d'oranges, de tranches de cédrats et de dattes entières confites dans leur jus, comme nos confitures de Bar (1). En cela, comme en bien d'autres choses, les Orientaux sont nos maîtres et nos professeurs, sans que nous nous en doutions. A l'époque où Venise et Gênes étaient en si grande relation avec l'Orient, les commerçants y prirent tous ces usages, ce goût pour les sucreries et *confetti* de toute sorte; puis, aux XIVe et XVe siècles, des Italiens vinrent s'établir chez nous comme confiseurs et cuisiniers, comme possesseurs de toute cette science de la gourmandise si développée de nos jours dans les Gaules, autrefois connues par leur sobriété. C'est ainsi que pénétra dans le Nord cet art, d'origine méridionale, que nous avons transporté à notre tour dans toute la Russie et jusqu'au fond des régions polaires.

De toutes les excursions celle qui offre le plus d'intérêt et rivalise

(1) L'Européen doit se défier de quelques-unes de ces préparations et surtout d'une confiture fort recherchée des habitants du pays; composée d'ingrédients incendiaires, elle peut avoir pour la santé les plus fatales conséquences.

en cela avec l'ascension de l'Olympe est la course assez longue de Brousse au lac d'Apollonia.

Il faut, à cheval, six heures de marche environ, mais la beauté de la route fait oublier la fatigue. On suit d'abord le chemin de Tchongara. A mesure qu'on avance, on rencontre de plus beaux arbres, des champs plus soignés. Lorsqu'on a vu, aux environs de Constantinople, le sol inculte et abandonné, on est agréablement surpris de trouver ici cette variété de culture. Pour moi, en traversant ces prairies verdoyantes, ces bois parfumés, ces dômes de vignes, sous lesquels le soleil renonce à pénétrer, lorsque j'apercevais un pâtre ou un laboureur en veste de satin écarlate rayé d'or, la ceinture garnie d'armes magnifiques, il m'était difficile de croire ces gens plus malheureux que nos paysans en blouse, inondés de pluie ou grelottant sous la neige; et je n'hésitais pas dans mon opinion, à savoir : que la nature si sauvage qu'elle soit, l'est encore moins que ce qu'on appelle en Europe un pays civilisé.

Ce n'est qu'au moment d'arriver qu'on aperçoit le lac. De forme très-irrégulière et par conséquent fort pittoresque, il est entouré de la plus riche végétation. La petite ville d'Apollonia (Abolliond) groupée sur les rochers d'une langue de terre qui coupe presque en deux ce vaste bassin, se reflète gracieusement dans les eaux transparentes qui en baignent le pied. Dire la beauté des fleurs et des plantes, la quantité d'oiseaux et d'insectes qui fourmillent dans les arbres, dans les roseaux et sur les nénuphars, est chose impossible; la surface des eaux est toute diaprée par l'iris de leurs ailes. Il y a dans ce site, dans cette nature à la fois fraiche et brûlante, une vie qui déborde, un luxe d'existence qui réjouit le cœur. C'est un lieu béni, pour les amateurs d'histoire naturelle et de paysages. La plupart des habitants de cette cité pittoresque sont grecs et s'occupent de la culture des fertiles plaines qui les entourent.

Cette contrée montagneuse offre des trésors inépuisables pour l'étude de la botanique et produit en abondance ces plantes médicinales que dédaigne trop notre pharmacopée moderne, dans son adoption presque exclusive de la flore d'Amérique. La médecine est née sur les montagnes; c'est dans celles de la Thessalie que la mythologie la fait enseigner par le centaure Chiron, au dieu Esculape. Hippocrate était né dans l'île volcanique de Cos, et les côtes que nous visitons ont donné le jour à deux des plus célèbres médecins

de l'antiquité ; Gallien qui était de Pergame et Asclépiades qui était de la ville même de Brousse. Asclépiades avait d'abord été professeur de rhétorique ; il exerça la médecine sans l'avoir jamais étudiée ; ce que Pline (1) lui reproche d'une façon assez plaisante et qui a plus l'air du dépit d'un concurrent désappointé que de l'opinion d'un grave philosophe. Il fut heureux pour Asclépiades de n'avoir pas faussé son esprit et altéré son admirable instinct, dans l'étude d'une prétendue science, qui n'était de son temps que l'assemblage monstrueux de recettes et de pratiques dignes de ce livre encore consulté dans nos campagnes sous le titre du petit ou grand Albert. On ne savait ce qu'on devait admirer le plus, du charlatanisme effronté de ceux qui la professaient ou de la crédulité stupide de ceux qui en acceptaient les prescriptions. Asclépiades fit table rase, rejeta tous ces remèdes et leur substitua l'hygiène rationnelle, à laquelle il ajouta quelques pratiques inconnues avant lui ; dans ces pratiques nous retrouvons notre hydropathie actuelle et très-certainement les douches, car il est impossible d'expliquer autrement l'expression de Pline : *Usus pinsilis balnearum*. Il avait une telle confiance dans sa méthode, qu'il avait dit : Refusez-moi le titre de médecin, si je suis jamais malade. Il gagna sa gageure, étant mort d'une chute dans un escalier, à un âge avancé. Un petit événement avait mis le comble à sa gloire. Rentrant en ville, il rencontra le convoi d'un inconnu et s'étant approché pour voir le visage du défunt, il s'aperçut qu'il vivait encore, le fit rapporter chez lui, et le rendit à la vie. Dans ce fait, nous trouvons l'explication de tous les succès d'Asclépiades; il les devait à un esprit profond d'observation, à cette appréciation rapide des rapports, qui échappent aux esprits vulgaires. Son instinct s'était développé dans sa patrie, au milieu de circonstances qui nous ont vivement impressionné nous-mêmes qui n'appartenons pas non plus à la docte faculté ; c'est en contemplant les merveilles opérées par les eaux thermales si efficaces de Brousse que cette organisation prédisposée acquit d'autant plus de puissance, qu'elle ne fut pas entravée par les préjugés de l'école.

Les œuvres d'Asclépiades, qui vivait au temps de Mithridates et de Pompée, ne sont pas arrivées jusqu'à nous : c'est tout simple, le charlatanisme a eu trop d'intérêt à les détruire.

---

(1) Pline, liv. 26, ch. 3 et 38.

Maintenant que nous avons exploré les bases de l'Olympe, il est temps de gravir ses flancs escarpés. Trois routes différentes y conduisent. L'une passe par Téféritch, l'autre par Musselim-Kiosk et la troisième qui commence à la Vallée Céleste, arrive à Elmats-Choukour-Yaïla. Ces chemins se rejoignent tous à la seconde région appellée Sobra-Yaïla.

En se dirigeant vers l'Est, on trouve non loin de là le petit lac d'Aïné (Aïnégueul) enfermé dans l'épaisse verdure de la forêt comme une goutte d'eau dans une fleur. Il est célèbre par ses truites. Après une heure d'escalade au travers d'une antique forêt de platanes, de chênes, de hêtres gigantesques, d'aulnes glutineux et de saules pourprés, on arrive sur le plateau de Ḳazi-Yaïla (les Alpes du Vainqueur) : ainsi nommé parce que du haut de ce bastion naturel, Orḳân dirigea le siége de Brousse. Près de là, se voit la mosquée du Moufti Ạbd ul-Latif, où demeurait le poëte turc Mollah-Ḳosrew. C'est au milieu des forêts de l'Olympe, au bord de ses torrents qu'il écrivit ce poëme célèbre de Ḥusné Chirîn.

Depuis le pied de la montagne jusqu'à cette terrasse élevée de 2,500 pieds au-dessus de la mer, on ne trouve que du tuf calcaire coquillier ; mais là commence le gneiss protogyne et de nombreux blocs erratifs de marbre blanc, descendus des sommets. Ce lieu semble indiqué pour une halte; c'est comme le palier d'un premier étage. Bordé par la forêt, arrosé par une source limpide, on a du haut de ce balcon, une vue sans pareille ; toute la carte du pays se déroule sous le regard. En voyant tant de richesse et de beauté, on comprend le nom de *Paradize* (1) que les Arabes chassés d'Ibérie donnèrent à ces fertiles campagnes qu'ils comparaient à celles du royaume de Grenade.

En continuant l'ascension, on entre bientôt dans une épaisse forêt de sapins, qui cesse aux plateaux de la seconde région, c'est-à-dire à une hauteur de 5,500 pieds environ. Alors, les arbres deviennent rares et cherchent à ramper plutôt qu'à s'élever; mais leur verdure augmente de fraîcheur. Dans les prairies glissantes et rapides qui succèdent aux forêts, je ramassai la gentiane de neige, plusieurs sortes de saxifrages, l'anémone et la fritillaire de Perse, des primevères, des campanules à grande cloche et le lotus diospirus. Ici,

(1) *Paradis*, du mot persan qui signifie jardin, verger.

tout est baigné par les eaux ; on ne voit que ruisseaux et cascades qui bondissent de toute part, et sont les origines des rivières qui fertilisent le pays. Tels sont le Kirk-Bounar, le Saralan, le Papas-Bounar, le Détidjé et le Gumuch-Sou. Malgré la rapidité de leur course, on trouve dans ces petits torrents d'excellentes truites.

Des troupeaux de moutons, d'une race superbe, habitent ces hauts pâturages. On les dit descendant en droite ligne de ceux que possédait le fondateur de la dynastie ottomane. Protecteur éclairé de l'agriculture, il encouragea particulièrement, comme une des sources principales de la richesse du pays, l'élevage des chevaux et des bestiaux. La race bovine est petite de taille, mais alerte et productive. Les buffles y sont superbes et non-seulement servent à tous les travaux de labour et de transport, avec une force et une patience sans pareilles, mais encore leurs femelles fournissent-elles abondamment du lait, de la crème et du beurre de la plus belle qualité. Le goût en est au premier abord tant soit peu sauvage, mais on s'y habitue facilement.

Après une montée rapide au milieu de blocs de granit épars sur ces pentes, on trouve un plateau, à l'angle oriental duquel se dresse un énorme rocher que les bergers de l'Olympe nomment le Tombak-Tchoukourou, nom qui semble indiquer du métal. C'est aussi du granit à grain très-fin, mêlé de beaux parallélogrammes de feldspath. Ce colosse est imposant, malgré les grandes masses qui l'environnent. De ce point élevé, le panorama quoiqu'un peu confus est fort beau surtout au commencement du jour. On ne saurait croire combien dans les montagnes les teintes d'un lever de soleil sont plus brillantes que dans la plaine où rien n'arrête ni ne réfléchit sa lumière. Ici, au contraire, ces roches de cristal, ces aiguilles glacées, ces neiges étincelantes, se teignent de toutes les changeantes nuances de l'aurore ; on les voit passer du rose vif, à une couleur pourpre qui s'irise et se change bientôt, en or de toutes les couleurs ; enfin on voit ces sommets chatoyer sous les rayons du soleil, ou les fantaisies des nuages, comme le plumage doré des plus beaux oiseaux.

Un instant de repos au pied de ce roc qui marque la troisième région, suffit pour reprendre haleine, et nous nous élançâmes vers la cime. Il faut encore deux heures pour y arriver. Cette dernière ascension est pénible. Marchant d'abord sur le velours du Silene

caulis, ou Carnillet moussier, riante parure des cimes glacées, on trouve bientôt un sol marécageux, imprégné de neige fondue, puis la neige elle-même en arrivant à la crête. L'air était froid, mais d'une grande pureté, et les odeurs suaves exhalées par les plantes balsamiques faisaient respirer aisément. De longues écharpes de brouillard, blanches comme la neige elle-même, et souples comme une gaze, passaient autour de nous, et enveloppant la tête de l'Olympe, nous cachaient les derniers gradins à franchir. On eût dit ces voiles légers, ce yachemak que les femmes turques s'appliquent sur le visage, et qui, sans en cacher la forme, ajoute ce piquant du mystère que l'homme aime tant, parce qu'il excite l'imagination avant de satisfaire les yeux.

Le sommet de la montagne se divise en deux mamelons, dont le plus haut, qui a 7,800 pieds environ, porte le nom de Keuchich (moine); d'où l'Olympe entier a pris le nom de Mont-du-Moine (Keuchich-Daghy), sans doute, parce qu'à l'époque byzantine, il y avait dans cette région glacée, un couvent dont on voit encore les ruines, ou bien, peut-être, l'imagination du peuple a-t-elle vu dans cette montagne dont la tête est blanche, l'image d'un derwiche vénérable. Quoi qu'il en soit, Jupiter olympien est aujourd'hui remplacé par un moine; il a perdu ce trône, qu'il avait sans doute choisi, autant à cause de l'air pur qu'on y respire, que pour la vue magnifique qui s'y déploie.

Les populations primitives ont toujours identifié le sommet des montagnes avec le séjour de la Divinité; et nous voyons dans la Bible que jamais on ne put extirper entièrement le culte des hauts lieux. Homère nous représente Jupiter veillant du haut de l'Olympe, sur le monde, et particulièrement sur la grande lutte qu'il a immortalisé. Évidemment le poëte avait comme nous escaladé ce sommet du haut duquel on domine, d'un côté, le détroit des Dardanelles et la mer de Marmara, avec toutes ses belles îles, ses golfes pittoresques et ses riches promontoires; de l'autre, Stamboul avec ses dômes et ses minarets, ses kiosks, puis enfin le Bosphore jusqu'à la Mer-Noire. Plus près, les lacs d'Apollonia, de Yénichehir et de Nicée, apparaissent comme trois bassins sur une pelouse; et enfin, vers le Sud, un groupe de montagnes parmi lesquelles se distingue la cime élevée de Kutâhia. C'est sur ce sommet qu'un prêtre musulman attend chaque année l'apparition de la lune nouvelle, afin d'expédier à Constanti-

nople, par un courrier rapide, l'heure exacte à laquelle doit commencer le Ramadân, temps de jeûne rigoureusement observé par toutes les classes de la population.

Cette attente de la nouvelle lune est toute matérielle et n'est jamais suppléée par des calculs astronomiques; de sorte que si le ciel vient à être voilé, il y a incertitude et quelquefois remise à la nuit suivante.

Que de souvenirs viennent s'ajouter à l'intérêt d'un tableau si pittoresque et si varié! Depuis les temps mythologiques jusqu'à nos jours, que de peuples et d'armées ont traversé ce pays! Xercès, Darius, Alexandre avec leurs cohortes et leurs phalanges innombrables; puis les légions romaines, les bandes chrétiennes des Croisés, enfin les Arabes, les Turcs et les Tatars. Tout récemment, sur quelques points de ce territoire, les bataillons russes sont aussi venus camper! Trébizonde en frémit encore! Quel flux et reflux de peuples, de vainqueurs et de vaincus sur ce sol héroïque! Toutes ces races de grands hommes et de demi-dieux ont disparu pour faire place à des générations moins guerrières; mais qu'importe? La nature n'est-elle pas restée la même, aussi fleurie, aussi jeune à chaque printemps; et les cimes de l'Olympe ne sont-elles pas toujours aussi hautes et aussi fièrement taillées? L'histoire si variable de l'humanité doit se taire devant le charme immortel de ces lieux; d'ailleurs, on a tant à voir qu'on oublie de penser.

Je suis resté longtemps sur ce dernier plateau; je me plaisais à mesurer de l'œil la profondeur d'où j'étais parti. J'apercevais le couvent des Derwiches, qui semble réellement détaché de la terre comme le nid de l'aigle, cet oiseau du ciel qui vit isolé dans sa sphère, bien au-dessus des oiseaux d'en bas. Les murmures de la ville et ceux de la nature montaient, fondus dans un accord harmonieux.

Jamais ces chuchottements harmoniques de tout ce qui vit et respire, apportés par l'air avec les parfums, jamais cette grande voix du monde, ne m'a paru plus éloquente que ce soir en l'écoutant à la cime de l'Olympe. Il me semblait, tant j'en étais ému, que j'allais comprendre ce langage universel de la terre qui monte vers les cieux; il me semblait que je pourrais en fixer le sens exact, alors que cette pensée à peine entrevue s'était évanouie déjà! Il y a des secrets que l'homme doit toujours ignorer!

L'Olympe, malgré son rôle de montagne centrale, à laquelle se

rattache l'amas confus des chaînons environnants, malgré la largeur de ses flancs, n'est pas un pic de premier ordre, puisqu'il atteint à peine 8,000 pieds. Aussi trouve-t-on la végétation jusqu'au faîte; et si elle est clair-semée, c'est bien plus aux incendies allumés par les bergers qu'il faut en attribuer la cause, qu'au froid de ces régions. Le sommet est formé de marbre blanc; de sorte que la montagne se compose d'une charpente granitique, entourée à sa base d'une ceinture de gneiss et recouverte en partie dans les régions supérieures par le marbre blanc.

Mais voici les guides qui pressent le départ; il faut au moins quatre heures pour redescendre à Brousse, et malgré la saison, le froid du soir se fait déjà sentir dans ces hautes régions. A mesure que nous descendons, les brises chaudes nous arrivent. Au moment où nous touchions la terrasse de Sobra-Yaïla, le beau soleil d'Asie s'enveloppait pour disparaître dans son manteau de pourpre. Bientôt cette éblouissante tenture fit place à la lumière blanche et douce de la lune; alors aussi l'humidité pénétrante des nuits d'Orient nous enveloppa, et nous hâtames la marche. Enfin, après douze heures de voyage, nous rentrons à Brousse, à pied comme nous en sommes partis, et riches de dessins, de plantes et de minéraux. Le temps nous avait été favorable, condition indispensable pour une course de ce genre. Afin d'éviter les orages, la neige et les brouillards, c'est en juin, juillet et août qu'il faut faire cette ascension.

Nous avons cité la plupart des endroits à visiter autour de ce centre magnifique, de cette ville de Brousse, la plus intéressante d'Asie Mineure, par son histoire, ses monuments et ses paysages. Nous laissons cependant encore aux artistes assez bien inspirés pour venir en ces lieux, un grand nombre de sites nouveaux à retracer et à décrire, et nous leur répétons qu'il faudrait vivre toujours dans cet incomparable pays pour y rester assez.

Il est temps cependant de le quitter afin de suivre la route de Nicée, ville bien autrement déchue, mais intéressante encore par son passé, par ses ruines nombreuses, par sa position singulière, toutes choses qui méritent l'attention des voyageurs.

ROUTE DE BROUSSE A NICÉE.

La chaleur du mois de juillet était si grande pendant le jour, que nous résolûmes de voyager la nuit. La veille du départ j'avais retenu un guide et des chevaux; ce qui n'est pas aussi facile à trouver qu'on pourrait le croire, tant les relations entre les deux villes sont rares maintenant.

A onze heures du soir, à la clarté d'une lune splendide, nous sortîmes donc de Brousse par la route de Nicée. Déjà la ville entière dormait : pas une lumière derrière les fenêtres, pas une porte ouverte, pas une âme dans les rues; seuls, quelques chiens errants dérangés par notre caravane éveillaient ce silence si profond la nuit dans les cités d'Orient. Au moment où nous montions à cheval, un météore brillant partit du ciel au-dessus de nos têtes, et décrivant une parabole immense, alla tomber justement dans la direction de Nicée. A en croire notre guide africain, c'était le signe du plus heureux voyage, et nous pouvions marcher sans craindre le moindre accident.

Après une courte visite des douaniers, car ce système, maudit à si juste titre par les voyageurs, entrave aussi depuis quelque temps les relations entre les diverses provinces de cet empire, nous entrâmes dans de grands bois de chênes et de châtaigniers qui s'étendent à plusieurs lieues au delà de Brousse. Rien n'est plus fantastique que ces forêts abandonnées à elles-mêmes, sans route, sans soin d'aucun genre, sans coupe réglée et que traversent des torrents, tantôt rapides, s'ils trouvent des pentes, tantôt, au contraire, formant des bassins tranquilles dans les endroits déprimés. Ici les vignes sauvages recouvrent et enlacent les arbres de festons gracieux qui leur donnent des formes inconnues; là des roseaux, ressemblant par leur taille à de véritables bambous, encombrent une éclaircie et mêlent leurs fleurs brunes aux bouquets des lauriers roses. D'immenses clématites dont les étoiles blanches jettent par place sur cette verdure un voile doux et harmonieux, unissent de leurs mille bras parfumés les plantes aux arbres, comme si elles étaient chargées de coudre ensemble toutes les pièces de ce splendide vêtement.

Dans cette nuit transparente, on distinguait aisément jusqu'aux nuances du feuillage. Et quel charme dans cette lumière adoucie, quel repos elle donne à toute cette nature, sans rien ôter de sa grandeur!

Je voyais notre Souroudji s'arrêter de temps à autre pour regarder le ciel, pour y chercher les étoiles; puis au bout d'un instant il reprenait sa direction. En effet, dans ce pays, on ne trouve nulle part de routes véritables. Ce ne sont que des sentiers tracés par les caravanes; il faut donc, comme dans le désert, s'orienter pour ne pas se perdre. Au reste, à quoi bon ici des routes dispendieuses, puisqu'on voyage toujours à cheval, et que la beauté du climat, en laissant le terrain solide, n'oblige pas, comme sous un ciel pluvieux, à couvrir de pierres les grandes directions qui séparent les villes. Ce serait sur ce sol généralement ferme, dans ce pays où depuis le commencement du monde, les marchandises sont transportées par caravanes à l'aide de chameaux, ce serait une dépense véritablement inutile. Pour les petites distances, les buffles et les chariots suffisent, et la voie battue est excellente; et si, par une cause imprévue, un grand mouvement industriel se développait dans ces contrées, il n'y aurait alors que les voies de fer qui pourraient s'établir avec un véritable avantage. Déjà, tout le littoral, si bien disposé pour la navigation, est desservie par des bateaux à vapeur qui transportent de Trébizonde à Constantinople et à Smyrne, les marchandises qui, venant de la Perse, traversaient, il y a quelques années à peine, toute cette vaste péninsule anatolique, et au lieu de soixante-quinze heures de voyage, mettaient deux ou trois mois lorsqu'elles échappaient aux tribus turbulentes et pillardes des Kurdes et des Avchars. Les villes principales, les entrepôts réels du commerce sont presque tous sur les côtes; la navigation à vapeur remplace donc avec économie les voies intérieures de communication.

Après le hameau de Kestel, la forêt s'éclaircit: on traverse plusieurs fois la rivière d'Aksou qui va former plus loin sur la gauche, le petit lac Kouchconmas; puis de nouveau on retrouve les bois. La route alors devient montueuse et arrive sur des plateaux, au milieu de landes sauvages où règne une solitude absolue; mais cette solitude n'a rien de triste et je préfère ces landes montueuses de la vieille Asie, avec leurs troupeaux, leurs bosquets élancés et leurs plantes aromatiques, aux plus riches plaines de la Beauce. Nulle part ici le paysage n'est monotone!

A trois heures du matin, nous fîmes halte, un moment, au café de Timbos. Sur toutes les routes en Asie, les cafés servent d'auberge, et il est rare de marcher trois heures de suite sans rencontrer un de

ces abris qui remplacent les posadas espagnoles. C'est là que les voyageurs se reposent et mangent les provisions qu'ils emportent avec eux, car on n'y trouve rien autre chose que des pipes et du café. D'ailleurs les Turcs, fidèles à la pratique orientale, ne quittent jamais leur habitation sans emporter une partie du mobilier, qui consiste en coffres, tapis, coussins, matelas et ustensiles de cuisine. Tout cela se place sur des chameaux ou des chevaux, et à chaque halte, on s'établit à peu près aussi confortablement que dans la maison, qui n'est elle-même, à vrai dire, qu'une tente en bois, trop souvent dévorée par l'incendie. C'est une méthode simple et commode, mais qui ne permet pas de voyager bien lestement. Il est vrai que dans un pays sans route, sans voiture, où il faut éviter la fatigue et la chaleur, où les affaires et les spéculations n'existent pas, cette rapidité devient inutile. Si cependant un cas particulier force à aller vite, on part alors sans bagages sur ces bons chevaux qui font vingt lieues dans leur journée et recommencent sans peine les jours suivants.

Le soleil se levait au moment où nous entrâmes dans la vallée de Yénichéher. Toute cette vallée est cultivée, mais triste et d'un aspect malsain. Du lac de Yénichéher dont nous suivons la rive, s'élève un brouillard sulfureux qui voile le soleil et gêne la respiration. Enfin, à neuf heures du matin, par une chaleur étouffante, nous nous arrêtâmes dans un village considérable qui prend son nom du lac et de la plaine où il est situé. Nous devions y rester pour dormir à l'ombre, jusqu'au moment où s'affaiblit l'excessive ardeur du jour. Nous avions marché dix heures; il nous en restait cinq environ pour arriver à Nicée.

Certes, le café où notre guide nous conduisit était un pauvre café, et cependant cette masure, où dans un autre pays on ne voudrait jamais entrer, a un caractère, une originalité qui plaît et ne rebute pas. Sur ces bancs, sur ces vieilles nattes où ils sont assis, on est frappé de la belle mine de ces hommes du peuple dont les bras, les jambes et la poitrine nus, présentent tous les signes de la force et de la santé. Cette noblesse de traits et d'attitude, cette parole sobre et grave, cette politesse remarquable, cette recherche même dans le costume, les place selon moi, bien au-dessus de nos paysans d'Europe. On voit tout de suite que la souffrance physique, que les rigueurs des climats froids, que les fatigues d'une culture difficile, n'ont pas déformé ces

mains si belles, plissé ce front tranquille, éteint cet œil ardent, et qu'un travail raisonnable a cependant développé toute la vigueur du corps.

Nous les regardons comme des barbares, parce que leur vie est plus simple que la nôtre; et de ce que ces contrées qu'ils habitent sont incultes et à demi-désertes, on les croit malheureux, tandis qu'ils vivent sans inquiétude et sans gêne, libres de tous ces efforts que la concurrence, l'envie, le mauvais voisinage, imposent aux populations pressées sur un étroit espace. Si le nombre des habitants est un avantage pour la puissance d'un État, il est sans contredit un inconvénient pour l'individu.

Ayant en vain cherché le sommeil sur une natte qui n'amortissait guère la dureté des planches, au milieu de la fumée des pipes qui échauffait encore l'atmosphère, je me décidai à sortir pour trouver dehors un site plus agréable. Je me dirigeai vers l'extrémité de la plaine où passe la rivière à sa sortie du lac. Elle coule à plein bord sous une voûte de feuillage; des vignes, des pampres de toute sorte attirés par la fraîcheur, laissent traîner dans l'eau leurs sarments et leurs branches. Quel paysage, quelle étude pour un peintre!! Il y a là un îlot de gazon où je m'installai pour faire le kief le plus délicieux, bercé par le murmure des eaux, rafraîchi par les courants embaumés, par les lavandes et les chèvrefeuilles. Tout autour, les jeunes garçons du village se baignaient dans ces eaux transparentes et profondes. A l'extrémité de cet ilot, se trouve une immense roue hydraulique qui sert à élever les eaux au niveau de la plaine, autant pour les besoins de la population, que pour l'irrigation des cultures très-variées mais trop peu étendues, en raison de l'espace et de la fertilité.

On est vraiment surpris, en parcourant ces belles contrées, ces pays si pleins de ressources, de les voir presque abandonnés des hommes. A peine trouve-t-on dans un espace qu'il faut quatre heures pour traverser, une trace de culture, une habitation qui annonce la présence d'un être vivant. Et cependant, rien ne manque ici : la terre féconde, l'eau en abondance et la chaleur qui vivifie tout. Quelles sont donc les causes qui paralysent tant de forces? Il faut, pour le savoir, rechercher les lois qui régissent ces contrées; lois tellement contre nature, qu'elles semblent faites pour détruire la production bien loin de l'activer.

Un gouvernement plus habile, au lieu d'appauvrir le pays comme il le fait par des impôts ruineux, et par suite d'éloigner de plus en plus la population qui va chercher ailleurs des conditions moins dures, au lieu d'affermer au plus offrant une branche du revenu public aussi importante que celle des forêts, par exemple, exploiterait lui-même avec mesure ces bois magnifiques et en tirerait un immense produit. Bien loin d'agir ainsi, il cède à vil prix à des commerçants européens, aux consuls anglais en première ligne, les produits divers de l'intérieur; et tous ces beaux bois de la Bithynie, de la Cilicie et de la Pamphylie, les céréales des fertiles plaines de Konia, de Brousse et de Ḳaramân, les soies, l'opium et les graines de teinture sont expédiés dans les diverses échelles du littoral, d'où les agents européens les envoient sur les marchés étrangers, réalisant ainsi des bénéfices considérables que perd par son insouciance l'administration ottomane. Aussi, la plupart des habitants quittent-ils leur village, pour venir dans les grandes villes, telles que Smyrne, Constantinople, Brousse et autres, chercher des travaux. Ce n'est pas, comme chez nous, les désirs ambitieux qui font abandonner la culture, mais l'impossibilité de vivre des produits de la terre, enlevés si complétement par des impôts de tout genre, que cela devient une duperie de la cultiver. Plus tard nous aurons occasion de revenir sur cette question en racontant les exactions scandaleuses de certains pachas, gouverneurs des provinces assez éloignées de la capitale, pour abuser sans crainte de leur autorité. Ainsi donc, au lieu que ce soit le trop-plein des villes qui se répande sur ces terres fertiles et dépeuplées, les villageois viennent au contraire dans les centres de population, faire le métier de portefaix ou de batelier, dont le salaire recueilli chaque jour est insaisissable par les agents du fisc. Les rares habitants restés dans les campagnes se contentent de cultiver le peu qui est nécessaire à leur sobre existence, récolte si minime qu'elle ne vaut pas la peine d'être taxée.

Quelle vaste étendue déserte, toute voisine de l'Europe, trouveraient là ces émigrants qui vont si loin, en Amérique, chercher le pain qui manque dans leur pays surchargé! Il est vrai que la différence si grande des lois, de la religion, du langage, du climat même, pour ces populations d'Angleterre et d'Allemagne, est un obstacle considérable à un établissement prospère. Mais si la Turquie voulait, par un sage système de concessions, lever les difficultés principales, elle

retrouverait ainsi dans ces hommes laborieux une abondante source de richesses. Puissent les concessions faites à un illustre poëte être un enseignement pour le gouvernement turc, et un acheminement vers une révolution toute pacifique!

Le soleil s'abaissait déjà dans le ciel, lorsque nous quittâmes le village de Yéni-Cheher. En sortant de cette triste vallée, on retrouve les beaux sites, les arcs de verdure, et les vignes en fleur qui répandent au loin leurs parfums de réséda.

Un arbre isolé, avec tout ce qui pousse à son pied, tout ce qui cherche la fraîcheur de son ombre, compose à lui seul un bosquet; on y pourrait suivre un cours d'histoire naturelle, depuis les plus humbles végétaux jusqu'aux plantes grimpantes, depuis le moindre insecte jusqu'aux oiseaux les plus variés. C'est là, au milieu de ces superfétations de verdure parasite qui doublent l'épaisseur et l'étendue des arbres, que les bergers s'ouvrent un abri, se creusent un antre profond pour s'y reposer à l'ombre. Parfois, de ces oasis, sortent les sons plaintifs de la flûte sauvage. C'est le poëme de la vie solitaire du pasteur, qui s'échappe de ses lèvres, sans étude, sans calcul, à la manière du chant des oiseaux. Je ne saurais dire à quel point j'ai été frappé par ces mélodies naïves, dont le rhythme s'est sans doute conservé en Asie, depuis les temps antiques, et qui, si la tradition historique est vraie, attendrirent l'âme de bronze de Baïâzid, quand il marchait contre Timoûr Ḳân.

A partir du café Bardjin, la route devient montueuse et de plus en plus pittoresque. Après Derbend, à la sortie d'un petit bois, elle arrive sur un sommet au-dessous duquel, et à une grande profondeur, apparaît tout à coup le vaste lac de Nicée. A son extrémité orientale, et profitant de cette base comme d'un obstacle naturel, se dresse au-dessus des eaux l'enceinte crénelée de la ville chrétienne, fameuse par ses conciles, et qui aujourd'hui ne renferme plus que des mosquées. A voir de là haut ces doubles remparts, il semble une de ces cités comme on les trouve encore dans les vieilles gravures du XVI^e siècle.

Les derniers rayons du jour répandaient leur lumière vermeille sur ces sites d'une variété, d'une grandeur inconnues aux contrées septentrionales. Je m'arrêtai pour contempler ce paysage d'un si grand style, toutes ces lignes d'horizons divers, ces plans multipliés de la chaîne que les rayons divergents séparaient les uns des autres par de brusques op-

positions. Ce vaste et tranquille bassin, les plantes sauvages et les arbres qui le bordent, tous ces trésors d'une terre inculte, toutes ces merveilles de Dieu s'étalaient sous mon regard, avide de les contempler. Après cette brûlante journée, la fraîcheur du lac m'arrivait chargée des parfums balsamiques de l'air libre : les lavandes fleuries, les basiliques, les menthes et les lauriers roses, dont les belles touffes épanouies semblaient de loin d'immenses rosiers dans un jardin superbe.

Après une longue descente en zig-zag qui dure plus d'une heure, on entre dans le bassin marécageux dont le lac occupe la plus grande partie et la plus rapprochée des montagnes; c'est le centre d'attraction, le réservoir commun de toutes les eaux qui descendent des sommets environnants. A l'exception de la plaine où la ville est située et qui jadis dut être occupée par les eaux, le lac affecte la forme exacte des monts qui l'enferment; à chaque baie, à chaque cap, répond une gorge ou un promontoire.

Du milieu des forêts de roseaux que traverse la route s'envolaient des bandes de cigognes et de grues, des hérons et des oiseaux d'eau de toute espèce. Enfin nous arrivâmes avant la nuit au pied des murailles d'Isnik comme la nomment les Turcs.

La porte de Yéni-Chéher par laquelle on pénètre, a tout à la fois le caractère romain, arabe et byzantin. A cette heure rentraient des troupeaux de vaches, de bœufs superbes et de ces chèvres brunes, au nez busqué, aux oreilles pendantes, originaires d'Angora. La porte en était encombrée; ils s'arrêtaient pour boire dans un bassin où se réfléchissait la tour antique, dont les créneaux étaient encore éclairés; c'était un tableau disposé à la manière de Paul Potter.

Rien n'est plus mélancolique que cette ville dépeuplée. Un silence profond règne dans ses rues; il me semblait traverser les ruines de Pompeïa.

Arrivés au centre de la cité, nous fîmes halte devant une maison grecque d'assez bonne apparence, qui nous avait été recommandée par notre hôtesse de Brousse.

ADALBERT DE BEAUMONT.

LITTÉRATURE SANSCRITE.

RITHOU-SANHARA

DESCRIPTION GÉNÉRALE DES SAISONS.

LA SAISON DES PLUIES.

Ayant pour éléphant le nuage de la pluie, avec l'éclair pour étendard, et la foudre pour bruit de tambour, cette masse de nuées (1) si désirée des amants, arrive, ô chérie, comme un roi qui se fait entendre au loin.

De tous côtés le ciel est entièrement couvert par des nuages ayant le sombre éclat des pétales d'un lotus du bleu le plus foncé, là ces nuages ressemblent à des teintes de collyre (2) séparées par bandes, là ils sont éclatants de blancheur comme les seins d'une femme qui a un enfant.

Recherchés d'une foule de Tchatakas (3) que la soif préoccupe,

---

(1) La saison pluvieuse, dans les Indes, n'est en quelque sorte qu'un seul orage qui dure environ six semaines : on voit la masse des nuages arriver lentement et à grand bruit plusieurs jours avant le commencement des pluies.

(2) Cette teinte est très-noire.

(3) Les Indiens disent que l'oiseau qu'ils désignent sous ce nom ne se désaltère qu'avec les gouttes d'eau qui tombent des nuages.

ces nuages, abaissés *vers la terre* par le poids des eaux, s'avancent lentement en versant avec abondance une pluie dont le bruit résonne agréablement aux oreilles.

Ces nuages, que le fracas de la foudre rend terribles et qui possèdent l'arc d'Indra dont l'éclair est la corde et dont les flèches cruelles tombent sous la forme d'une grêle acérée, ils saisissent d'une terreur continuelle l'esprit des voyageurs.

Entièrement revêtue par les feuilles déployées du bananier et par les pousses de l'herbe qui ressemblent à des pousses de vaidouras (1), la terre, semblable à une belle femme dont le col est orné de joyaux précieux, resplendit de tous côtés par les vers luisants.

Sans cesse occupée par un désir impatient des fêtes de la volupté, la famille des paons, brillante de sa large queue déployée, et se livrant confusément aux jeux, aux caresses et aux embrassements, exécute en cette saison, avec plus d'entrain que jamais, sa danse amoureuse.

Rendues plus épaisses par la crue des herbes, par les pousses vigoureuses du komala (2) et par les nilas (3) qui blessent la bouche des *daines*, les forêts, charmantes et toutes parées des rameaux chargés de feuilles qui s'échappent des arbres, ravissent l'esprit.

Couvertes d'antilopes dont la tête est embellie par le lotus d'un œil qu'agite les craintes que leur inquiétude fait surgir de tous côtés, les places sablonneuses de la forêt causent à l'esprit *du chasseur* une excitation extrême.

Toute jaunâtre, remplie d'insectes, de poussière et d'herbes, et rampant en avant avec un mouvement de serpent dont la vue effraye les troupes de grenouilles, la nouvelle eau court vers les lieux bas.

Les rivières, dont l'impétuosité est augmentée par des eaux fangeuses, semblables à des femmes débauchées qui courent où la pas-

(1) On ignore ce que ce mot désigne ici.

(2) On ne sait pas au juste de quelle plante il s'agit.

(3) Même observation.

sion les entraîne, elles s'enfuient rapidement vers l'Océan en renversant les arbres du rivage.

Quittant les groupes de nymphea dont les pétales épanouies sont entièrement inondées, les abeilles au doux murmure, troublées par leur avidité pour les lotus bleus nouvellement éclos, se jettent sur la roue que les paons dansant forment avec leur queue.

Ayant les joues brillantes comme le lotus blanc et couvertes, tant par l'eau du suintement *de leurs tempes* que par les essaims d'abeilles (1), les éléphants sauvages, mis en fureur par le fracas des nuages pluvieux nouvellement arrivés, poussent des cris de plus en plus fréquents.

Ces montagnes, dont les nuées courbées sous le poids des eaux viennent baiser les pics, *ces montagnes* couvertes de cascades *ruisselantes* de tous côtés, et dont le calme est troublé par les paons exécutant leur sabbat, font naître dans l'esprit une vive émotion.

Profitant du bruit éclatant des nuées résonnantes, et au milieu de cette nuit toute favorable produite par l'obscurité des nuages, *nuit* dans laquelle elles n'entrevoient leur chemin qu'à la lueur des éclairs, elles vont à leur passion les femmes qui ont un rendez-vous.

L'esprit tout ému des sons graves et terribles que les nuages font entendre, les femmes sur leur lit embrassent étroitement leurs amants, même quand ils sont coupables envers elles.

Le rebord écarlate de leur lèvre inférieure arrosé par les gouttes de l'eau du noir lotus de leurs yeux et laissant là les guirlandes, les bijoux et les parfums, les femmes de ceux qui sont en voyage restent désespérées.

A nous, qui fléchissons sous le poids des eaux, que cette *montagne* soit notre refuge : ainsi disent à haute voix les nuées chargées de pluie, et par des averses *successives* elles semblent rendre le bien-être au Vindhia (2), lui, qui éprouve de tous côtés, aux rayons de la lumière la plus ardente, le tourment des feux de l'été.

La lisière de la forêt, ayant par l'aspersion de la nouvelle eau son

---

(1) Les abeilles sont extrêmement avides du suc qui découle des tempes de l'éléphant à l'époque du rut.

(2) Montagne située au centre de l'Inde.

tourment apaisé, semble témoigner sa joie par les kadambas (1) qui fleurissent de tous côtés; par les branches des arbres agités du vent, elle semble danser; elle semble rire par l'éclosion des bourgeons du kétaki (2).

Pour les femmes, ce temps de l'accumulation des nuages pluvieux est comme l'instant de l'arrivée d'un amant, une occasion d'arranger sur leur tête des guirlandes de bakoulas (3) mélangées de fleurs nouvellement écloses du malati (4) et de boutons de youtikas (5), et d'orner leurs oreilles de kadambas (6) nouvellement épanouis.

Par leurs cheveux tombants jusqu'à l'extrémité du contour des hanches, par des fleurs au parfum suave, arrangées en boucles d'oreilles, par leurs seins ornés de bijoux, par leur visage exprimant l'ivresse, les femmes font naître *le désir* de la volupté *dans le cœur* des amants.

Elles enduisent leurs membres avec une grande quantité de poudre de santal et d'aloës noir, et rendent leur épaisse chevelure odorante par des pendants d'oreille formés avec des fleurs, puis, entendant le fracas des nuages pluvieux, elles passent subitement, dès que l'obscurité commence, de la salle des parents dans la chambre à coucher.

Sombres comme les pétales du lotus bleu, courbées sous le poids des eaux et résonnant avec fracas, ces nuées pluvieuses qu'ébranle un vent léger et qui cheminent peu à peu accompagnées de l'arc d'Indra, il semble qu'elles emportent avec elle le cœur de ces femmes fidèles qui ont un amant en voyage et qui souffrent *le tourment* de l'absence.

L'air, qui après son mélange avec les gouttes de la nouvelle eau répand la fraîcheur, *l'air*, qui réjouit les arbres chargés de fleurs et se parfume de l'odeur suave que répand le pollen *des fleurs* du ké-

(1) *Nauclea orientalis.*
(2) *Pandanus odoratissimus.*
(3) *Mimusops elengi.*
(4) *Jasminum grandiflorum.*
(5) *Jasminum auriculatum.*
(6) *Nauclea orientalis.*

taki, il ramène vers *leur pays* l'imagination de ceux qui habitent *des contrées* éloignées.

Cette saison, qui ravit l'esprit des femmes par ses délices multipliées, *cette saison* où l'entrelacement des arbres, des branches et des lianes reste intact, où l'accumulation des nuages pluvieux rend la vie aux créatures qui respirent, qu'elle répande abondamment ce que tu souhaites des douceurs de la vie.

Ainsi, dans la description générale des saisons, composée par le très-excellent Kalidasa, finit la seconde section, section intitulée : Peinture de la saison des pluies.

ÉMILE WATTIER.

CHANTS POPULAIRES DE LA PERSE.

RECUEILLIS PAR M. CHODZKO.

La plus grande partie des chants suivants me vient des hôtes du harem du roi Feth̤ Ali Châh. Ils m'ont été successivement communiqués, de 1831 à 1836, par Tchalantchi K̤ân, chef d'orchestre du châh; par Molla-Kerîm, son premier chanteur, et par Redjeb Ali K̤ân, premier violon et maître de danse des bayadères de la cour; tous noms en grande réputation dans les annales du *beau monde* de Téhéran. Telle est la source d'où, comme d'un point central, ces chants, avec leur compagne obligée, la danse, se répandent, ou du moins se répandirent alors, sur toute la contrée.

Il serait trop long, et d'ailleurs inopportun, d'entrer ici dans les détails intimes de la vie privée de Feth̤ Ali Châh. Il suffira de dire qu'il était le modèle des hommes de loisir de son pays; et, sous ce rapport, son goût pour la littérature, les beaux-arts, la toilette et les plaisirs, a puissamment contribué à modifier la rudesse nationale de ses sujets. Il est arrivé ainsi à maintenir son peuple tranquille pendant un règne de trente-six ans, tâche qu'aucun autre de ceux qui ont gouverné la Perse, n'a réussi à accomplir qu'à l'aide des mesures coercitives les plus sévères. Quoi qu'il en soit, je pense que l'histoire intime de la cour d'un prince oriental que les chants suivants vont dérouler devant nous, sera lue avec quelque intérêt. — La peinture cependant n'est pas flatteuse; la plupart de ces chants contiennent des détails si contraires aux mœurs européennes, que je me suis vu souvent obligé d'en donner une paraphrase plutôt qu'une

traduction littérale. Il serait pourtant injuste de blâmer le châh d'avoir pris plaisir à de telles productions; il était trop Persan pour qu'il en pût être autrement. Un Persan ne cherche dans l'amour que la seule satisfaction des sens, et les chants qui expriment cet amour, comme la danse qui est une sorte d'*illustration* de ces chants, ne se proposant tous qu'un seul but, l'excitation des désirs sensuels, se produisent souvent sous une forme d'une obscénité révoltante. Musique, vin et débauche ont en Perse la même signification. Le Ḳoran les prohibe expressément, mais les Musulmans disent : « Si nous de- » vons souffrir, vidons la coupe du plaisir jusqu'à la lie, afin de souf- » frir pour quelque chose. » Les personnes capables de recourir au texte même de ces chants, admireraient certainement la voluptueuse élégance du style original. A cet égard, la poésie érotique de la Perse moderne n'a peut-être jamais été surpassée par la littérature d'aucun autre pays.

I.

LE TRAITRE LUTF ALI ḲAN.

L'histoire des démêlés sanglants de la dynastie kurde de Zend, et des Ḳadjars, maison actuellement régnante en Perse, est maintenant bien connue. En 1208 (1794 de notre ère), Lutf Alî Ḳân attaqua et prit la ville de Kerman; mais, l'année suivante, cette place fut reconquise par Agha Mohammed Ḳân. Les horreurs commises par l'impitoyable eunuque sont racontées dans l'*Histoire de Perse* de Malcolm, vol. II, ch. 19. — Cet historien dit : «Le nombre des individus qui » furent privés de la vue s'éleva, d'après ce qu'on rapporte, à sept » mille. Quelques-uns, qui vivent de la charité publique, parcourent » toute la Perse en faisant, à tous ceux qui veulent l'écouter, le ré- » cit des horreurs de ce jour de calamité. » Le chant suivant est précisément un de ceux que font entendre ces infortunés aveugles, dans les rues des villes de la Perse, en demandant l'aumône. De mon temps, le nombre de ces rapsodes avait déjà diminué, et il n'en existe probablement plus aujourd'hui. Il n'y a que les pâtres nomades de la tribu zende qui n'ont point oublié le nom de leur héros populaire et le chant qui en a consacré le souvenir.

« A tout moment on entend le son de la flûte, qui semble demander : « Quand viendra notre Lutf Ạlì Ḳân ? » — Lutf Ạlì, à la taille élancée, fondit, une nuit sombre (1), sur les tentes des Ḳadjars. O incomparable cavalier du cheval Kerrân ! tu semblais un lion au jour de la bataille. Après avoir fait un nœud au milieu de la queue de ton coursier, tu l'as fait boire dans la prairie de Merdecht, tu es arrivé le même jour à Kerman, et là tu lui as donné l'orge (2); tu as livré ton âme au vent. Quand tu avais mis ton cheval au grand galop, tu défiais trois cents hommes !

» O Ḥadji Ibrâhîm ! tu l'as traîtreusement livré à l'esclavage. Il était ton pupille, — tu fus son maître chéri. O Ḥadji ! il t'appela son père, et tu as livré notre roi aux mains des Ḳadjars. Tu nous as envoyé par le monde mendier notre pain; mais ton sort a été plus pénible que le nôtre, et la justice de Dieu nous vengera de toi davantage encore. O Ḥadji ! Ḥadji ! tu es semblable à un gâteau (Nâni-Sadji) à deux faces (3). O Ḥadji ! il t'a appelé père, et tu nous as envoyés mendier sur la terre étrangère et heurter à toutes les portes. Toi, tu es allé t'asseoir parmi les Ḳadjars, et notre roi, errant et mendiant, est tombé dans votre ville.

» Oh ! ne l'appelez pas Ḥadji ! Appelez-le fléau ! Appelez-le pierre d'égout ! Nommez-le le malheur de nos âmes, — l'homme sans honneur et sans foi ! — Tu m'as envoyé à Bender-Boûchir, — tu as dispersé ma famille à tous les vents. — Mon Dieu ! délivrez-nous des mains de sa scélératesse ! Que ce cri s'élève de la terre jusqu'au ciel (4) ! »

---

(1) Littéralement : « Il frappa une nuit de sang. » — Le fait auquel se rapporte ce passage arriva en 1792 au village de Mâyen, à 31 milles anglais de Persépolis. Celui qui en fut le héros et qui méritait un meilleur sort, Lutf Ạlì Ḳân, à la tête de quelques centaines d'hommes seulement, attaqua environ 30,000 hommes de troupes ḳadjares, et sa victoire eût été complète s'il n'avait pas permis à ses compagnons de piller le camp des ennemis au lieu de s'occuper d'assurer la victoire.

(2) De Merdecht à Kerman la distance est d'environ 95 milles ; on prétend que Lutf Ạlì Ḳân l'a franchie en treize heures, monté sur Kerrân, son cheval favori.

(3) Nani-Sâdji. — Sorte de gâteau cuit sur la cendre chaude, suivant la coutume des Hébreux, à laquelle il est souvent fait allusion dans la Bible. Comme les deux côtés de ces gâteaux sont tout à fait semblables, les Persans les comparent à l'homme faux et hypocrite : — « L'homme à double face. »

(4) On voit souvent dans l'histoire de la Perse que la trahison de leurs ministres a causé la chute des monarques. Ceci nous rappelle ces mots : « La malédiction de

II.

UNE SATIRE D'ISPAHAN.

Ceci est une satire contre les Mollahs. Une poule appartenant à une pauvre veuve d'Ispahan pondit un jour deux œufs à la fois. Un des Mollahs, voisin de la veuve, ayant eu connaissance du fait, rassembla quelques-uns de ses collègues; et sous le prétexte que c'était un mauvais présage, il s'introduisit violemment dans la maison de sa voisine pendant l'absence de cette dernière, puis emporta les œufs, et la poule qu'il tua et mangea. Dès le lendemain les danseurs et joueurs de luth chantaient ce qui suit dans tout Ispahan :

« Ma pauvre petite poule a fait les honneurs du festin des Mollahs. Je n'étais pas à la maison. Je la cherchais, pensant qu'un renard l'avait prise. Hélas! je n'étais pas à la maison.

» Les petits yeux de ma poule étaient si brillants, qu'ils auraient pu servir de miroir aux nouveaux mariés. Je n'étais pas à la maison, etc.

» Le corps de ma poule était un appât séduisant pour les coquins. Je n'étais pas à la maison, etc.

» La gorge de ma poule était une vraie gourde de derviche. Je n'étais pas à la maison, etc.

» Les plumes de ma poule ont bourré l'oreiller pour la tête des Mirzas. Je n'étais pas à la maison, etc.

» Les ailes de ma poule étaient des balais de Ferrach (domestiques). Je n'étais pas à la maison, etc.

» La queue de ma poule a servi de panache aux Serbases (soldats d'infanterie). Je n'étais pas à la maison, etc.

» Les jaunes d'œuf de ma poule étaient le régal des artilleurs (1). Je n'étais pas à la maison, etc.

Dieu sur celui qui ne maudit pas Ibsi-Alkami; » inscription que les habitants de Bagdad écrivirent sur tous les murs, sur les portes des caravansérais et des écoles, après la prise de cette ville par Holâkou, l'an 656 de l'hégire.

(1) En Perse, les amateurs de la boisson prohibée par la loi, lorsqu'ils veulent boire du vin, ont l'habitude, sans doute dans le dessein d'aiguiser la soif, d'avaler préalablement quelques jaunes d'œufs, comme nos buveurs de barrière se font servir du fromage fort ou quelque mets salé.

» Les pattes de ma poule serviront de cannes aux Mollahs. Je n'étais pas à la maison, etc.

» Les boyaux de ma poule pourront faire un turban de Mollah. Je n'étais pas à la maison. Je la cherchais, pensant qu'un renard l'avait prise. Hélas! je n'étais pas à la maison. »

III.

VIENS A LA NUIT.

« Viens à la nuit chez moi, ma chérie. Reste, mon âme, tout le lendemain, pour les délices de mon cœur. Je te dis : n'es-tu pas aussi belle que le paon? Tous tes charmes luttent ensemble de beauté. — Tu me sembles une canne à sucre; tu es toute douceur de la tête aux pieds. — Viens à la nuit, ma chérie, et reste tout le lendemain pour les délices de mon cœur. »

IV.

QUESTIONS D'UN AMOUREUX.

« Pour des sourcils si admirablement arqués à quoi bon le wesmé? Oh non! non! Que ferai-je donc, ô mon âme adorée?...

» Pour des yeux ainsi enivrés du nectar d'amour le surmé (1) est inutile. Ah! que ferai-je donc?

» Pour un sein délicat et poli comme le cristal, la chemise n'est pas nécessaire. — Dis-moi : que ferai-je, ma chérie? »

V.

LA BAYABÈRE SERDAR.

« Viens, Serdar, et fais-moi justice. Que je puisse retourner à mon pays. Viens, maîtresse de ma vie! Laisse libre ta brune chevelure et

(1) On sait que le *wesmé* est une couleur bleu foncé dont les femmes d'Orient, même très-jeunes, se peignent les sourcils, et que le *surmé* est une poudre dont quelques atomes introduits sous la paupière donnent à l'œil beaucoup de lustre, d'éclat et de vivacité. L'un et l'autre servent de cosmétiques aux dames persanes.

viens! Teins de wesmé tes sourcils noirs et déliés comme la queue du serpent; oh viens! nous nous assoirons côte à côte. — Nous allons causer, rire et nous rouler sur des lits de fleurs. — Je t'en saurai gré jusqu'au jour du jugement. »

VI.

UNE LEÇON DE DANSE.

« O coquette cruelle, cessez de me faire souffrir ainsi! ô vous, qui avez, sans pitié, ravi mon cœur, apaisez les tourments que vous lui faites endurer. O dansante bayadère, je suis votre victime et je suis fier d'un tel destin; — dansez, dansez encore; — balancez votre taille gracieuse aux accords du chant, et laissez-moi mourir pour vous. Venez plus près, ma chère âme; ne me fuyez pas, — ne vous montrez pas si sévère: — allons, allons, ma chère enfant! ne me lancez pas cette œillade coquette, mais laissez-moi mettre ma tête sous vos pieds, puis, dansez dessus, dansez alors, ô ravissante fille. »

VII.

L'HUMILITÉ D'UN AMANT.

« Je dormirai seulement dans le dâllan (1). O mon hôtesse, ne me mettez pas à la porte. Fatigué et accablé de chagrin, je dormirai profondément; seulement, ô mon hôtesse, ne me mettez pas à la porte.

» Quoi que je fasse, rien ne vient soulager mon cœur. — Une cigogne (2) dans les airs ne voudra pas devenir l'enfant d'un Mollah. O mon hôtesse, etc.

---

(1) Dâllan, partie extérieure des maisons persanes où l'on fait ordinairement coucher les chiens. — « Perron, dalles pavant l'entrée d'un bâtiment; du mot persan nous vient probablement le mot *dalle*.

(2) La cigogne est en grande vénération chez les Persans.—Suivant eux cet oiseau fait, chaque hiver, un pèlerinage de Perse à la Mekke. — Pour cette raison ils l'appellent hadji-lekleke (cigogne pèlerine), quelquefois encore mollah-leklèke, et ils croient que son cri constitue quelque prière mystérieuse. Le poëte veut dire que l'oiseau veut être libre comme l'air où il se plait mieux que dans l'école des mollahs supertitieux et ignares.

» Je dormirai sur les balayures de votre basse-cour.—Seulement, ô mon hôtesse, etc.

» Je dormirai la tête sur les bâts de vos mules. — Je fermerai la porte. Je chasserai les poules et ferai entrer votre chat chéri.— Mais, ô mon hôtesse, ne me mettez pas à la porte. »

VIII.

UNE FILLE ARMÉNIENNE.

Le dernier prince de Chirâz, le fameux Fermanfermâ Huçeïn Ali Mirza, mieux connu par son titre honorifique d'*autocrate*, étant devenu amoureux d'une fille arménienne, ce chant fut alors composé par les Chirâziens, et courut toute la Perse.

« Chirâz retentit de bruits joyeux. — Une fille à la bouche de sucre est arrivée ici. Eh bien! Reyhana, viens et embrasse la foi musulmane,

» — Vraiment non! Je ne veux pas adopter la croyance islamique. Je ne me ferai pas musulmane. J'aimerais mieux la mort. O Châhzadé, rends Reyhana à la liberté.

» — Je te donnerai un turban et une araktchîn (1). Je veux te donner un châle de cachemire et un pantalon de satin. Je te ferai présent d'un poignard richement orné de diamants. Je te comblerai de richesses. Viens, Reyhana, et embrasse la foi musulmane.

» — Je n'ai besoin ni de pantalon ni de châle. Je ne veux ni araktchîn ni turban. — Je vous en conjure, Châhzadé, au nom d'Allah, rendez-moi à la liberté! »

IX.

ENTHOUSIASME AMOUREUX.

« Je suis fou de ces seins d'ivoire qu'on voit poindre par ta chemise entr'ouverte. — O toi, mon parterre de fleurs, tu m'as arraché à ma

(1) Araktchîn est une espèce de calotte brodée en or, galons, perles et pierres fines qui couvre le sommet de la tête des femmes persanes.

famille et à mes amis; ma beauté, mon jardin fleuri, viens, laisse-moi te couvrir d'un essaim de baisers, ô ma consolation! Échangeons de douces caresses. Viens, ô tourment et délices de mon cœur! — Qui marche là? Est-ce toi, ou bien un cyprès élancé? — N'est-ce pas plutôt un ange à forme humaine (1)? »

X.

YELLALI.

« Une rose fleurit sur l'une de tes joues et une rose fleurit encore sur l'autre. Mon amante porte ses cheveux en tresse. *Yâr*, *Yellâlî* (2)! Autour de ses lèvres, cette coupe du plaisir, fleurit comme des hyacinthes un duvet délicat. Je deviens fou, Yellâlî. — Comme ses formes divines se prononcent gracieusement sous le châle. — O ma bien-aimée Yellâlî! ton front est semblable à la lune dans toute sa splendeur. — O Djehânguîr Ḳân, paix de mon âme, ô ma bien-aimée Yellâlî! »

XI.

LE PLUS BEAU JOUR DE LA VIE DES ÉPOUX.

Pour bien comprendre ce chant dans lequel un époux rappelle à sa femme les premiers moments de leur amour, il est utile de connaître comment les mariages se traitent ordinairement en Perse. Plusieurs descriptions en ont été données par différents voyageurs; mais la plus complète est celle de Fraser dans sa *Perse*; ce qu'il dit n'est que la traduction littérale de la description qui lui a été donnée par un des princes persans, Mélik Ḳaçim Mîrza.

Tout d'abord, la Dellâléh (3) fait de fréquentes visites aux familles

---

(1) Les dernières lignes sont de Saadi.

(2) *Yâr yéllâli*, exclamation de joie, espèce de hourrah amical.

(3) Dellâléh, espèce de chargé d'affaires des amants et des personnes qui veulent se marier. C'est ordinairement une vieille femme qui remplit cet office. C'est le pendant des entrepreneuses de mariage qui donnent leurs adresses à la dernière page des journaux de Paris.

des deux fiancés qu'elle a soin de vanter tour à tour. — Quand les familles sont respectivemeut tombées d'accord, les parents et amis apportent leurs félicitations, et, à cette occasion, on les régale de confitures, de sucreries et de mille friandises. On appelle cela le chirîni-ḳourân. Alors le futur envoie à sa fiancée des présents qui consistent en châles, bijoux et étoffes de toilette de toutes sortes. —Les domestiques portent tout cela sur leur tête, sur des plateaux en argent, à travers les rues, avec accompagnement de musique. Alors l'astrologue fixe l'heureux moment, et les amis de la fiancée se rendent à sa maison où ils taillent les vêtements de noce. Cette opération est ordinairement aussi égayée par la musique et la danse. Puis vient ensuite l'ạḳdbestene, (mot à mot : serrer le nœud) le mariage. Ni le futur ni la fiancée ne sont présents, mais ils choisissent chacun un mandataire du sexe masculin (vâkil) qui se rend chez le mollah, fait la déclāration de mariage et signe le contrat (nikâh-nâmé) A partir de ce moment le jeune couple est uni; mais ils ne peuvent encore vivre ensemble, et il ne leur est permis ni de se voir ni de se parler. Le soir, quand les parents de la jeune épouse sont sur le point de la livrer définitivement au mari, les femmes la mènent au bain, lui peignent les mains et les pieds avec du ḥenné, teignent ses sourcils, parsèment son front de poudre d'or, l'habillent et la ramènent à la maison paternelle. Les hommes remplissent un office analogue auprès de l'époux. — Ils l'assistent dans sa toilette de bain, et l'accompagnent à sa maison, où le souper est immédiatement servi. Après quoi, ils quittent le nouveau marié et vont, avec des flambeaux et des torches allumés, au logis de l'épouse. Tous les parents de celle-ci ne la livrent pas encore immédiatement, mais il s'élève une sorte de dispute qui dure assez longtemps et dégénère quelquefois en rixe sérieuse. Enfin, les amis du mari prennent par force et transportent la mariée, en triomphe, à travers les rues, jusqu'à la demeure de son mari. Les magistrats du rang le plus élevé, ainsi que la noblesse, ne refusent pas d'assister à ces processions. Quand la future est plus riche ou d'un rang plus élevé que son fiancé, celui-ci est obligé d'aller jusqu'au seuil de sa porte à la rencontre de sa femme.—Dans le cas contraire, il l'attend chez lui dans l'appartement où ils doivent passer la nuit. — Cette nuit est appelée chébi zéffâf, *nox solvendæ zonæ*, comme disaient les Romains.

«Nana, mon âme! comme mon cœur a battu cette nuit où j'ai vu qu'on avait fait venir une Déllâléh, ô toi, ma coupe pleine de plaisir! mon cœur faiblit cette nuit où j'ai vu que l'on commençait à manger les confitures des fiançailles, Nana, mon âme!

» O ma lune brillante! cette nuit où j'ai vu que l'on taillait tes habits de noces, mon cœur s'est fondu, Nana, mon âme!

» O étoile de la nuit! le soir où je vis qu'on te donnait les écharpes, mon cœur allanguit, Nana, mon âme!

» O rose de mon jardin d'amour! le soir où j'appris qu'on allait nous marier je sentis tout mon sang affluer à mon cœur. Tu m'as été si fidèle! et quand je vis qu'on te menait au bain, mon cœur déborda, Nana, mon âme!

» O *Ziré* embaumée de Kerman (1)! lorsque j'ai entendu résonner les tambourins, mon cœur s'affaissa, Nana-Djâne, toi, ma petite pomme d'Ispahan! La nuit où je vis qu'on répandait la poudre d'or sur ton front, mon cœur ne fut plus capable d'y tenir, Nana, mon âme!

» O fruit de mon verger d'amour! cette nuit où je vis se dresser le banquet nuptial, mon pauvre cœur n'en put supporter davantage, ô mon cyprès vivant! Cette nuit où ils t'amenèrent en ma demeure mon cœur se sentit égaré de transports, Nana, mon âme!

» Oui, ma lune resplendissante! mais aussi dans cette heureuse nuit de notre union, quand je te sentis à mon côté à moi pour toujours, ah! alors, enfin, mon cœur rasséréné s'apaisa, Nana, mon âme! »

XII.

UN ACCIDENT AU JARDIN.

Ce chant, qui fut en grande vogue à la cour de Téhéran durant les dernières années du règne de Feth Alî Châh, fut composé à l'occasion de quelque acte d'infidélité découvert dans le harem de son fils aîné, Alî Châh, plus connu sous le nom de Zilli-Sultan (ombre du

---

(1) Ziré, graminée aromatique croissant dans les environs de Kerman et sur la montagne d'Ahlemout. Ses graines odoriférantes servent à faire le *pillaw*. Cette plante ombellifère que je crois identique avec le *cumin* de l'Europe, est une friandise fort recherchée par les gastromanes persans.

souverain). Ce prince, en se promenant aux environs de Téhéran, aurait trouvé, dans les jardins d'un village, une de ses odalisques en grande toilette, parée et parfumée comme s'il s'agissait d'un rendez-vous donné par lui-même. La belle fut chassée du harem pour n'avoir pas voulu ou n'avoir pu motiver sa présence à la campagne, et l'aventure courut toute la ville.

«Ma petite fille bien-aimée, dis-moi la vérité, je te prodiguerai caresses et baisers ;—je te donnerai quantité de robes nouvelles. — Dis-moi : qui a peigné ta chevelure ? qui ?

» — Sur ma parole, sur l'âme d'Alî Châh ! je suis venue au jardin du Châh, et là, une personne amie a arrangé ma chevelure, une personne de mon sexe, bien entendu.

» — Ma mignonne, avoue, et je te couvrirai de caresses et de baisers : qui a peint tes yeux avec le *surmé* ? qui ? dis-moi toute la vérité, qui a parfumé ta chevelure ? Loin de moi la pensée de te persécuter, moi qui désire partager ton chagrin, seulement, dis-moi qui a fait cela ? qui ?

» — Sur ma foi ! je le jure, ô maître de mon âme ! une personne amie a peint mes sourcils et parfumé les tresses de ma chevelure. — Une personne de mon sexe, une amie a fait cela.

» — Ma fillette, mon âme ! dis-moi la vérité ? je te donnerai tout l'or que tu voudras ; je serai ton serviteur, ton esclave. Qui t'a mordillé là au visage ? qui ?

» — Sur ma parole, je ne fais pas un conte ! sur l'âme d'Alî-Châh ! c'est une personne amie qui m'a fait cette trace de morsure au visage, une amie certainement !

» — Ma chère, ma douce, ma chérie ! je ferai pleuvoir mille et mille faveurs sur toi ; mais avoue-moi qui a baisé tes lèvres ? qui ?

» — Sur ma foi ! sur l'âme de tes enfants, — c'est une personne amie qui a déposé un baiser sur mes lèvres, — une personne de mon sexe, certainement !

» — Alors, vois-tu, misérable éhontée ! je te forcerai bien à me dire la vérité ; je te ferai battre de verges, je te ferai marquer avec un fer rouge. Dis-moi, qui a déchiré ton écharpe ? qui ?

» — Sur ma parole, sur l'âme d'Alî Châh ! je suis allée au jardin du Châh pour faire un tour de promenade et respirer l'air frais de la

campagne ; — je passais près des rosiers lorsqu'une maudite épine a déchiré mon écharpe ! »

XIII.

GULAM CHAH.

« Gulam Châh ! viens, abandonnons cette contrée, — prends ma main, et je te suivrai en me tenant au pan de ta robe. O que tu es belle ! Sur ton bras d'argent brillent des bracelets d'or, ton arkalouk (1) est fait de tissu de cachemire, ton tchepken (2) est nuancé de diverses couleurs. La passion qui rayonne de toutes les parties de ton être m'a tué. — Tes yeux enivrés d'amour m'ont assassiné. Ton cou de cygne m'a enchaîné dans le cercle magique de son gracieux contour. — Ta gorge arrondie comme celle d'un épervier de chasse m'a rendu fou. Secours-moi dans ma détresse. Tue-moi ou laisse-moi te suivre. Nous irons en avant, en avant, jusqu'à ce que nous succombions tous deux, toi, de chagrin et d'ennui de ta solitude, moi, à la vue de ta souffrance. — Allons, ô Gulam Châh ! dans le parterre des fleurs de ta beauté, le perroquet est honteux de son plumage. — L'amant fait pleuvoir l'or sur ta chevelure. Je dormais sous la feuillée, une brise de montagne m'a éveillé et mon amour pour toi a envahi de nouveau ma pensée. — Mais tu es venue, — quand te reverrai-je encore, et encore ? O Gulam Châh ! je t'en supplie, aie pitié de mon pauvre cœur.

XIV.

SOUVENIR DE BIÇUTOUN.

« Je suis le bélier du sacrifice attaché à ton croc et condamné par le destin à saigner sous ton couteau. O maudite coquette, — pour l'amour de Dieu, viens, ou invite-moi à aller chez toi. L'un des deux, la tête ou l'épée (3) ; ô ma beauté, ne me traite pas durement, — l'esclave

---

(1) Sorte de vêtement de dessous.

(2) Espèce de veste, mantelet.

(3) Expression proverbiale qui rappelle le célèbre mot spartiate : avec son bouclier

ou la chaîne (1); ne me repousse pas. Souviens-toi des heures que nous avons passées ensemble sous le rocher de Biçutoûn. — Je suis troublé par le grain de beauté de la jeune fille aperçu à travers sa verte écharpe.—Tes sourcils sont comme des flèches,—ils ont transpercé mon cœur, et ils y ont fait pénétrer jusqu'aux plumes dont elles sont empennées. — Il y a des jacinthes au bâzâr, ô ma maîtresse, ne me rudoie pas. Je veux baiser tes lèvres, ne me repousse pas. »

XV.

LA FIANCÉE DU PALEFRENIER.

« Je ne serai pas la femme d'un jardinier, il me jetterait de la poussière aux yeux. Tout ce que fait un jardinier, il l'entoure et l'illumine avec des lampes. Il vient frapper à la porte, — je vais la lui ouvrir, et il m'assène un coup de bêche sur la tête.

» Je ne serai pas la femme d'un Mollah, il me jetterait de la poussière de mosquées aux yeux. Tout ce que fait un Mollah, il le fait avec ses *Surëi touhîd* (2), il ploie un homme en deux (l'assomme d'ennui). Il vient et frappe à la porte, — je me hâte de la lui ouvrir, et il me frappe sur la tête avec son turban.

» Je ne serai pas la femme d'un laitier, il me jetterait de la poussière du bercail aux yeux. Pour tout ce qu'il fait, il s'y prend à six ou sept fois, il chiffonne comme s'il s'agissait de traire une vache. Il vient frapper à la porte, — je cours la lui ouvrir, et il me jette son pot au lait à la figure.

» Je ne serai pas la femme d'un droguiste, — j'aimerais mieux me couvrir la tête de cendre. Les drogues qu'il administre vous purgent comme de la rhubarbe. Il vient et frappe à la porte, — je m'empresse de la lui ouvrir, et il me lance son mortier à la tête.

» Mais, je veux être la femme d'un palefrenier. Tout ce que fait un

---

ou dessus, et qui, ici, signifie : Cède-moi ou tue-moi, je veux être vainqueur ou mourir.

(1) Aime-moi, ou accepte mon amour.

(2) Suréi-touhid, mots tirés de la sourate du Ḳorân appelée le chapitre d'unité ; comme nous dirions : toutes ses prières, il les commence par son *pater noster*.

palefrenier, il le fait sincèrement et avec plus d'aplomb que personne.

» Voilà mon homme! »

XVI.

UN AMANT.

« Belle infidèle, je suis condamné à rester attaché pour jamais à ton grain de beauté. Dis-moi un seul mot et je me sacrifie tout entier à toi. O beauté basanée, douce petite âme, tes yeux sont humides de larmes de plaisir. Les tresses de ta chevelure sont ravissantes, tes dents blanches brillent comme des perles. Je n'aime pas aller sur la terre étrangère, et pourtant tu m'as entraîné loin de mon pays, — si je meurs ici que mon sang non vengé retombe sur ta tête. — Tu as laissé ta brune chevelure tomber sur ton visage, comme pour répandre du crépuscule sur le jour. Tes cheveux couvrent librement ton front comme un dais. Tu as uni le jour et la nuit dans un délicieux et tiède clair-obscur d'amour! »

XVII.

LES DEUX IVROGNES.

« A notre côté sont quinze livres de raisin et quinze mesures de vin, — nous sommes tous deux gris, amoureux tous deux, — tous deux enivrés de passion et de liqueur.

» A quel jardin allons-nous nous promener? A celui où le rossignol a son nid. — Oui!

» En avant avec vos piéges, maître oiseleur : allons, Mirza l'oiseleur! — mais ne tuez pas mon plaintif rossignol, — la voix du rossignol est comme celle de ma fiancée. — Oui!

» Dans quel champ irons-nous? — dans celui où la gazelle a sa retraite favorite. — Oui!

» Ne la poursuis pas, seigneur chasseur, Mirza chasseur, — ne tue pas ma rêveuse gazelle; les yeux de ma gazelle sont semblables à ceux de ma fiancée. — Oui!

» Vers quel ruisseau irons-nous? — à ce ruisseau profond où se cache le poisson, — ô Agha pêcheur, Mirza pêcheur, ne prends pas

mon mélancolique poisson, — ses oreilles sont comme celles de ma fiancée. —Oui!

» Écoutez ! quel vacarme s'élève dans cette ville ! ah oui, tous les charmes que possèdent là tant de beautés réunies, ma fiancée les tous en elle. — Oui! »

XVIII.

LE CHATIMENT DE HACHIM-KAN-LOURS.

Ce chant fut composé à l'occasion du supplice de Hâchim Ḳân, un chef puissant de la tribu des Loris, qui fut aveuglé par ordre de Feth Ali Châh. Cet infortuné était grand ami d'Emîn el-Daoulet, et possédait une grande influence à Ispahan, particulièrement parmi les Loutis de cette ville. Les ennemis d'Emîn ayant secrètement accusé celui-ci auprès du Châh, de conspirer contre son autorité souveraine avec l'intention d'usurper le trône et d'armer en secret les Loutis dans ce but, Emîn fut instruit de cette accusation, et, pris de frayeur, il imagina, pour se tirer lui-même de ce mauvais pas, de conseiller au Châh de se défaire de Hâchim Ḳân. Toute l'intrigue fut si discrètement conduite, que ce dernier n'en eut pas le moindre soupçon. Afin d'exécuter le plan concerté entre Emîn et la cour, le Châh vint en personne à Ispahan, où Hâchim Ḳân se porta à sa rencontre dans un pompeux pîchvâz (1), le Châh le combla de faveurs; comme un gage de haute estime, il lui donna un habillement d'honneur (ḳelat), et afin de mieux éloigner toute espèce de soupçon, il lui en offrit encore un autre dans la soirée. Mais, le jour suivant, ayant invité Hâchim Ḳân au selâm (audience), il ordonna qu'on lui arrachât les yeux. Le père de l'infortuné Hâchim Ḳân offrit de racheter les yeux de son fils moyennant 5,000 tomans; mais le Châh répondit qu'un homme aussi riche devait commencer par la mise à prix d'au moins 10,000 tomans, au lieu de 5,000. Alors Emîn proposa 40,000 tomans (environ 500,000 fr.) pour la rançon des yeux de Hâchim. Après

(1) Pichvâz, en persan, et istiḳbâl, en arabe, est le nom que les orientaux donnent à la cérémonie usitée lorsqu'il s'agit d'aller à la rencontre d'un personnage haut placé venant dans une ville pour s'y faire introduire avec tous les honneurs dus à son rang.

quelque hésitation, le Châh consentit au marché pour cette dernière somme. — Mais cela ne sauva pas la victime. Car, quelques jours après, Hachim Ḳân fut d'abord aveuglé, puis ensuite mis à mort par l'ordre de son inexorable maître. — Emîn n'en fut pas moins obligé de payer la somme promise, mais le rusé courtisan, aussitôt après, trouva moyen de se rembourser sur les biens laissés par Hâchim Ḳân. Les voyageurs européens qui ont fréquenté la cour de Feth̤ Ȧlî Châh, ayant souvent entretenu le public d'Emîn el-Daoulet (le père), il me paraît superflu de parler ici plus au long d'un fait indigne de cet homme, remarquable sous beaucoup d'autres rapports.

« O Hachim Ḳân qu'est devenu votre hamac d'or sur la rivière Zin-déroud? Qu'avez-vous fait de votre arsenal pourvu d'armes de toute espèce? Comment pouviez-vous désirer la guerre avec les Ḳadjars, ô tête sans cervelle? — Je vous le disais, n'allez pas à Bidâbad (1). — Vous avez jeté vos yeux aux vents. Pourquoi alliez-vous vous mêler de faire la guerre aux Ḳadjars, insensé? Où est votre chandelier d'or? où est votre lampe ornée de pierres précieuses? où sont vos fidèles amis? Pourquoi vous mêler de faire la guerre aux Ḳadjars? où est votre fameuse chemise brodée de pierres précieuses? — où sont vos somptueux habits? — Le feu a consumé votre lumban (2) d'argent pur? que sont devenues vos mouchettes incrustées de diamants? vos nombreux chevaux de réserve qui, richement caparaçonnés, vous précédaient toujours en voyage? tout est perdu, perdu pour jamais! mais aussi pourquoi vouloir lutter avec le Châh, fou que vous étiez? »

XIX.

LA FILLE DE L'AUBERGISTE.

« O fille de l'aubergiste! ô ma reine, ma sultane! laissez-moi examiner vos sourcils, et je vous dirai qui vous êtes.

» — Comment trouvez-vous mes sourcils? Vous, vous mourrez du

---

(1) Nom de cette partie d'Ispahan où était situé le palais du Ḳân. — Littéralement : une *plantation de saules*.

(2) Nom d'un autre quartier d'Ispahan où demeurait Hachim Ḳân, et habité par environ 40,000 hommes de sa tribu de Lours.

trouble qu'ils vous ont causé, n'est-ce pas? — O marchand! n'avez-vous pas vu un arc dans le bazar : mes sourcils lui ressemblent.

» — O fille de l'aubergiste, mon âme! montrez-moi vos yeux et je vous dirai ce qu'ils sont.

» — Comment trouvez-vous mes yeux? n'avez-vous pas vu une perle dans la boutique d'un joaillier : l'émail de chacune de mes dents est pareil à la perle.

» — O fille de l'aubergiste, mon âme! faites-moi voir votre nez et je vous dirai à quoi il ressemble.

» — Bien! regardez-le, qu'en dites-vous de mon nez? vous succombez au trouble que son élégant profil vous cause, n'est-ce pas, mon garçon? — n'avez-vous pas aperçu un rouleau de cannelle dans le bazar : mon nez est pareil.

» — O fille de l'aubergiste! laissez-moi contempler vos lèvres roses, et je vous dirai à quoi on les peut comparer.

» — Volontiers; que vous semble de mes lèvres, ô marchand! n'avez-vous pas aperçu un petit ruban de soie dans le bazar? Eh bien! mes lèvres sont fines et lisses comme lui. »

XX.

LA MORT DE ZOULFEḲḲAR ḲAN.

» Votre fusil, de la fabrique de Loristân, brille comme un nuage de printemps doré par les rayons du soleil. O Serdar, votre place est vide maintenant. Vous, qui étiez mon maître! votre fusil de la fabrique de Kaboûl, brillait dans vos mains comme un bouquet de roses. — Votre balle n'a jamais manqué une fleur placée dans mes cheveux au milieu de mon front (1). Qu'est devenu le Serdar maintenant? Qu'il paraissait beau quand il était monté sur son cheval gris bien sellé. Le Serdar le voulut, et Télabâd s'éleva (2). — Les jours de

(1) Ce chant fait ici allusion à l'habitude qu'avait Zoulfeḳḳar Ḳân de placer une rose dans le toupet de ses serviteurs et de l'abattre ensuite avec une balle.

(2) Télâbâd, forteresse située près de Semnan, bâtie par Zoulfeḳḳar Ḳân. Ce prince fut un des hommes les plus distingués de la cour de Téhéran.—Né à Semnan, il se fit remarquer dans plusieurs batailles contre les Ouzbeks et les Turkomans. — Le roi Feth̤ Ali Châh l'honora longtemps du titre de généralissime et de celui d'ami, et le combla de toutes sortes de faveurs. Mais, à la fin, il devint jaloux de

Serdar s'assombrirent comme une nuit d'orage. Qui l'eût pu croire? Le châh lui avait permis d'aller à son pays. — A minuit, il chargeait ses chameaux, tout prêts pour le voyage; — il tourna leurs pas vers Sebzevâr. Il leur donna pour charge les têtes des Ouzbeks. O vaillant homme du pays plat et ouvert, où est ta tente, revêtue de perles (1)? — ô Serdar, votre place est déserte maintenant; — voyez ce qu'est devenu le Serdar; — et vous étiez mon maître, vous!»

Specimens of the popular Poetry of Persia, orally collected by Chodzko, traduction de Breulier, revue par Chodzko.

---

son influence dans la contrée. Il éloigna d'abord Zoulfekkâr Kân sous prétexte d'un pèlerinage à la Mekke, puis, au retour, il le fit mettre à mort.

(1) On suppose que cette fameuse tente a été rapportée de l'Inde par Nadir Châh. Après la mort d'Agha Mohammed Kân, elle resta à son successeur Feth Ali-Châh, qui la fit dégarnir de ses perles et pierreries; puis, comme marque de haute distinction, il en fit présent à Zoulfekkar Kân.

NOUNA

HISTOIRE DE LA FAVORITE DU KALIFE MAMOUN

CONTE TRADUIT DE L'ARABE.

Voici une histoire qu'un marchand m'a rapportée. Cette histoire n'était pas la sienne; il la tenait d'un marchand de ses amis, qui la lui avait racontée en ces termes :

Un jour que j'étais assis dans ma boutique, — j'avais vingt ans alors et la bonne mine de mes vingt ans, — une femme vint vers moi..... A quoi la comparerai-je? à la lune éclatante et dorée, lorsqu'elle monte dans les cieux. Une jeune fille la suivait. Je me levai. Elle s'assit à son tour, et voulut voir des étoffes. Était-ce des étoffes? Était-ce des voiles? Je ne sais ce qu'elle demanda, ni ce que je lui montrai; ce que je sais, c'est que mes yeux ne se détachèrent pas de son visage.

Elle jeta quelques pièces d'or dans la balance, et s'arrêta un moment sur la porte avant de sortir, parce qu'il y avait des gens qui se querellaient dehors. Attirant alors sa suivante par le bord de son vêtement, je lui demandai à voix basse : — Comment se nomme ta maîtresse? — Je ne connais pas son nom, reprit la jeune fille. — La demeure, au moins? demandai-je un peu déconcerté. La jolie suivante leva les yeux aussi haut qu'elle put, et répondit avec un sourire malicieux : — Dans le ciel. » Ce sourire m'enhardit; je répartis sur le même ton: — Les anges habitent avec les anges, mais comment celui-ci est-il

descendu sur la terre? Et où pose l'échelle de Jacob, lorsque l'ange voudra remonter près de Dieu? — L'échelle est entre les deux fleuves, répondit-elle, entre l'Euphrate et le Tigre, dans le château qu'habite Mâmoûn, le kalife (vicaire) du Prophète. — Hélas! m'écriai-je, il ne me reste plus qu'à mourir! — Pourquoi mourir? Prends patience. Qui sait si ma maîtresse ne reviendra pas t'acheter un nouveau voile? — Elle ne reviendra pas. Le commandeur des croyants ne lui permettra pas de sortir. Pourquoi faut-il qu'il le lui ait permis une fois! — Il le lui permettra encore, parce qu'il l'aime éperdument et qu'il ne saurait rien lui refuser.

En ce moment la jeune dame descendit, et sa suivante se mit à marcher derrière elle. Qu'aurais-je fait? Je ne pouvais plus demeurer en place. Rien ne m'attachait où elle n'était pas, et elle emportait mon âme après elle. Je quittai ma boutique, m'en allant sur ses traces, l'admirant de loin, lui envoyant tous les vœux de mon cœur, jusqu'au moment où elle disparut et où je devins semblable au dormeur qui s'éveille douloureusement, parce qu'il a cru tomber dans un abîme. Alors n'ayant plus ce rêve de mon bonheur qui marchait devant moi, je retournai sur mes pas, prêt à pleurer comme un enfant qui s'arrête et qui tend les mains, parce que sa mère s'est cachée.

Cependant la servante avait dit vrai. A quelques jours de là, j'étais encore dans ma boutique, la jeune dame entra, choisit un voile et voulut en savoir le prix; mais n'étais-je pas assez payé par sa présence? Avais-je quelque chose à moi qui ne fût à elle? J'essayai de mettre dans mon regard toute la reconnaissance dont j'étais pénétré, comme pour lui faire entendre que j'aurais échangé tout ce que je possédais contre la faveur de sa venue, et ma bouche garda le silence. Alors elle laissa tomber quelques pièces d'or dans ma balance, mais je les versai aussitôt entre les mains de sa suivante, et la jeune dame me dit avec une voix où chaque syllabe sonnait plus doucement que le cristal: — Qu'est ceci? Ne veux-tu pas recevoir le prix du voile? Mais je ne prendrai pas non plus ton voile sans l'avoir payé. Je la suppliai alors de l'accepter comme un présent. Elle me regarda, puis elle me répondit: — J'accepte; mais celui qui donne et ne demande rien, demande souvent plus qu'il n'ose dire, et je vais te soumettre à une épreuve. Au même instant elle tira de sa manche une bourse qui contenait mille dinars, et elle ajouta: — Prends ceci.

Achète et vends, fais du trafic; perte ou profit, tu me rendras compte de tes opérations lorsque je reviendrai te voir. — Elle partit.

D'abord je ne voulais pas toucher à cette somme. Je serrai religieusement la bourse et j'allais la visiter à chaque instant du jour; cependant la dame m'avait bien dit : achète et vends. Ne devais-je pas lui obéir avant tout? Je mis la bourse à part, afin de pouvoir l'adorer comme une relique précieuse. Quant à l'argent, je le plaçai dans mon commerce; mais je ne l'employai que pour acquérir des marchandises de choix. Je me défis avantageusement de ces marchandises; au surplus, je prenais un plaisir nouveau à ma profession. Ce n'était plus pour moi que je l'exerçais, mais pour la dame inconnue, et je comprenais que l'on pût aimer à voir s'amasser les drachmes dans le tiroir d'une table; aussi, après six mois, les mille dinars en avaient-ils rapporté un pareil nombre.

Lorsque la jeune dame revint, je lui dis avec joie : — Voici ce que tu m'as confié. Avec ces mille dinars, j'en ai gagné mille autres qui sont à toi comme les premiers.—Garde le tout, répondit-elle. Prends encore cette bourse qui contient aussi mille dinars. Dès que je serai sortie, tu t'en iras hors de la ville, plus loin que les jardins, plus loin que les vergers, plus loin que les enclos de vignes; tu choisiras un terrain, tu l'achèteras et tu donneras des ordres pour qu'on y construise un pavillon élégant. Le premier jour de chaque semaine, ma suivante passera devant la boutique. Lorsque le pavillon sera terminé, il suffira d'un signe, elle entrera et tu lui parleras. Elle resta encore quelques instants assise sur mon banc, sans doute pour me récompenser de ce que j'avais fait et de ce que j'allais faire. Je ne lui parlais pas, mais je la regardais, et elle souriait de mes regards ou de notre silence; enfin, elle se leva et je courus comme un fou vers la campagne afin de m'y occuper d'elle, en réalisant un de ses désirs.

Je trouvai le terrain, j'appelai l'architecte et les maçons; je devins maçon avec eux, je ne les quittai pas, je les pressai si fort que je fermai bientôt la porte derrière les ouvriers qui venaient de disposer les meubles, et j'attendis que la suivante passât. Je n'attendis pas longtemps.

Elle vint un jour, comprit mes yeux, bien qu'elle n'entrât pas sur-le-champ; mais elle entra vers le soir et me dit : — Demain ma maîtresse sortira, tu te trouveras sur son passage à la Porte-Zouïla. Ce sera l'heure où le soleil se lève, et tu amèneras un âne avec toi.

Que devais-je penser? Je ne pouvais pas croire que la jeune dame descendît de son ciel pour moi seul. Je n'étais qu'un pauvre marchand. Elle s'était servie de moi et de mon amour; mais elle ne tenait compte de mon amour qu'autant qu'il lui était utile. Cependant, je l'avouerai, une secrète espérance reparaissait çà et là au milieu de mes doutes, comme une lumière qui se cache et qui se montre tour à tour. J'excitai ma vanité à prendre confiance. Je me rappelais ce que m'avait dit la dame inconnue. J'expliquais en ma faveur ses regards et son silence. Quoi qu'il en soit, j'aimais trop pour croire aisément à mon bonheur, et le lendemain matin je m'en allai à la Porte-Zouïla avec un âne chargé de provisions, me répétant toujours, de crainte de passer pour dupe à mes propres yeux, que j'avais reçu le loyer de mon service, le plaisir de l'obéissance. Dans ce but aussi j'avais fait la dépense du festin le plus délicat, afin que la dame ne pût pas me soupçonner d'avoir songé à moi-même.

Je me sus gré de tous ces raisonnements lorsque j'arrivai à la Porte-Zouïla. Un jeune homme m'y avait précédé. Il était venu comme moi, j'attendis comme lui. Il ne me dit rien, je ne lui adressai pas la parole; mais je ne pouvais pas douter que le rendez-vous ne nous fût commun. Quelques instants après je vis s'avancer la dame accompagnée de sa suivante. Mon cœur me portait au-devant d'elle; cependant je demeurai sans faire un pas, et je regardai le jeune homme. Je ne m'étais pas trompé. Il se leva. La dame se dirigea vers lui sans m'adresser un regard. — Tu es venu, lui dit-elle, et je te remercie. A quoi le jeune homme répondit : — Je te remercie de m'avoir montré ton visage. Ce fut alors que la dame se tourna de mon côté : — J'ai besoin de cet homme, dit-elle en me désignant du doigt; il va marcher devant nous. Le jeune homme parut contrarié, cependant il reprit : — Ce que tu désires je le désire, et je ne veux rien si tu ne le veux. — Tu ne parles pas sincèrement, lui dit-elle; puis elle ajouta : Quoiqu'il en soit, tu ne laisseras pas de me suivre, et il répondit : — Je te suivrais quand tu me l'aurais défendu.

J'écoutais, j'avais le cœur triste. Cependant, je ne sais pourquoi, ce langage ne me paraissait pas celui de deux amants, surtout de deux amants heureux. Je marchai poussant l'âne devant moi; j'atteignis bientôt les derniers jardins, et je m'arrêtai à la porte du pavillon. La dame entra, le jeune homme la suivit, et elle se mit à regarder l'ameublement avec une curiosité qui témoignait sa satisfaction. Je fus

assez fou pour me trouver heureux de ce que je l'avais servie selon son gré. Quand elle eut visité chaque chambre, ouvert et fermé chaque porte, elle détacha son voile, ce qui éclaira la salle entière, comme si son beau visage eût relui dans les peintures d'or, puis elle s'assit sur le divan, et le divan parut un trône.

Quel empire exerçait-elle sur moi? A la voir si noble et si bien faite pour le commandement, il ne me venait pas à l'esprit que j'étais homme et marchand libre. Je me sentais subjugué. La suivante sortit, je sortis avec elle; non-seulement je devins son serviteur, mais le serviteur de celui que je haïssais. C'était l'heure du déjeuner: je déchargeai l'âne de ses provisions, et j'apportai le repas. Quand vint l'acha (soir), j'apportai le dîner; quand vint la nuit, j'apportai encore le dessert, les corbeilles de fruits, les sorbets, puis du musc dans des cassolettes. Pour tout dire, je me tins debout derrière eux, sans qu'elle me regardât, sans qu'elle m'invitât à m'asseoir, et le jeune homme était assis auprès d'elle. Comme il riait et qu'il lui prenait les mains en les portant à ses lèvres: — Ne perdrons-nous pas la raison? lui dit-elle. Jusqu'à présent le vin ne nous a pas mis la folie au cerveau; et elle me présenta sa coupe vide, que je remplis dans mon obéissance. Sa bouche se posa sur la liqueur comme un insecte se pose à la surface d'un étang, presque sans y faire une ride, et elle présenta aussitôt le vase au jeune homme, qui l'épuisa d'un seul trait. Elle recommença, excitant toujours son hôte à se livrer au délire du vin, l'enivrant elle-même de son regard et de ses paroles, si bien que le jeune homme se leva enfin en chancelant et en balbutiant avec de grands éclats de rire. Alors la dame se leva à son tour, elle se suspendit au cou de son convive et l'entraîna dans un cabinet dont la porte ne se ferma pas. J'entendis encore quelques instants les éclats de rire, et puis je n'entendis plus rien..... Non, je n'entendis plus..... car ce qui vint à mon oreille, je ne crus pas l'entendre.

La dame reparut: ses prunelles étincelaient; je voyais frémir ses lèvres pâles, et le souffle de ses narines ressemblait à celui des narines de la lionne. Je l'admirais, et j'éprouvais je ne sais quel effroi. Je regardai ses mains: de la droite elle tenait un couteau, de l'autre..... Mais il se fit comme une tache sombre devant mes yeux: — Qu'est-ce que ceci? me dit-elle en levant la main gauche à la hauteur de mon visage. — Je ne sais, lui répondis-je; et je détournai la vue. — Re-

garde donc, reprit-elle. Alors je vis une tête, la tête du jeune homme. — Prends, continua-t-elle, tu la reconnais; tu la jetteras tout à l'heure dans le Tigre. J'étais tremblant; mais je reçus ce présent singulier avec une joie digne de lui. La dame frappa des mains, sa suivante se montra. Toutes deux prirent le tapis sur lequel j'avais disposé la collation, elles en enveloppèrent le cadavre, qu'elles divisèrent en trois parties; nous chargeâmes le tout sur le dos de l'âne, et quelque temps après le fleuve devenait aussi le complice de l'assassinat. Je ramenai l'âne au pavillon où j'étais attendu.

Quand je revins, la dame était couchée nonchalamment sur des coussins. Sa suivante renouait un collier de sequins qui s'était rompu dans ses cheveux. J'eus peine à me persuader que je n'avais pas fait un mauvais rêve. Je la regardais : de la scène terrible à laquelle j'avais assisté tout à l'heure, je ne retrouvais plus de traces qu'un peu d'abattement sur le visage de la dame, et les teintes de la violette au-dessous de ses yeux. La suivante ajoutait du musc dans les cassolettes, et sa maîtresse me reçut avec un gracieux sourire.

Assieds-toi, me dit-elle, afin que je te raconte mon histoire. Je ne veux pas que tu conçoives aucune crainte au sujet de ce qui s'est passé. Qui je suis, tu le sais déjà, la favorite du ḳalife. Quel est mon nom, tu ne le sais pas encore; je me nomme Nouna. Le ḳalife a bien des femmes dans son harem; aucune ne lui est plus chère que moi. Il voit le monde à ses pieds; moi, je le vois lui-même à mes genoux. La terre s'émeut à chacune de ses volontés; il s'émeut à chacun de mes caprices. J'ai eu une fantaisie. Il m'a plu d'être libre six jours par mois, et les six nuits avec les six jours. Tu as pu t'assurer que j'étais libre ainsi que je l'ai désiré. Six jours par mois, et c'est ainsi que je suis venue dans ton magasin; je sors du harem pour aller chez celle qui m'a servi de mère. J'étais enfant, et j'étais belle; on m'a remise aux mains de cette femme, afin que je fusse digne un jour de paraître devant le ḳalife. Elle m'a élevée; elle m'a appris à danser au son des instruments, à chanter en m'accompagnant de la derboukka; elle m'a appris surtout à être plus que belle, et à séduire les cœurs par l'artifice de la beauté. Elle me cachait soigneusement à tous les yeux; cependant un jeune homme m'avait aperçue. C'était le jeune homme que tu as rencontré ce matin à la porte Zouïla. La maison de son père regardait celle que j'habitais avec ma seconde mère. Il me voyait, avant le jour, prendre l'air sur la terrasse; je le

voyais alors se tenir silencieux à sa fenêtre, et peut-être par mégarde laissai-je tomber mon voile devant lui; mais il m'aimait, et je ne l'aimais pas; seulement, je me plaisais à m'étudier dans son admiration comme dans un miroir.

Or, un jour ma mère était sortie. On l'avait mandée au palais, et elle ne revenait pas. Le soleil s'abaissait au-dessous de l'horizon, je montai sur la terrasse. Les étoiles s'allumèrent par milliers dans le ciel; car la lune ne s'était pas encore levée. Je regardai l'ombre qui descendait sur toute la ville. Le mouvement s'arrêtait avec le bruit. Je me fis apporter une natte, afin de prendre un peu de sommeil, grâce à l'air moins ardent du dehors, et mes yeux se fermèrent par degrés. Tout à coup j'entendis quelque chose bondir jusqu'à moi. Je m'éveillai, j'essayai de faire un mouvement... Impossible! Le jeune homme s'était élancé de sa terrasse sur la mienne; son genou pesait sur ma poitrine. J'avais son poignard devant les yeux. Si j'eusse poussé un seul cri, le poignard entrait dans ma chair... Que te dirai-je?... Ma mère trompa le ḳalife; mais elle le trompait sans le savoir, lorsqu'elle reçut le prix de sa vigilance; et moi, le jour où je fus amenée devant lui, j'affectai la hauteur afin de dissimuler ma confusion. Avec cette hauteur, je le soumis. Ma résistance accrut ses désirs jusqu'à la passion, et ce fut là que je lui appris à être l'esclave de mes caprices.

J'aurais donc pu pardonner un outrage dont je recueillais de tels fruits; mais le jeune homme ne cessa pas de m'épier, de m'assiéger, de me poursuivre. Je voulais oublier son crime, il n'épargna rien pour me le rappeler. Chaque soir que je sortais du harem, je le trouvais debout sur mon chemin. Je m'efforçais de passer, il m'adressait publiquement la parole. Je n'osais plus descendre du palais, je craignais ses prières et ses insultes. Un jour, j'avais été obligée de fuir, parce qu'il m'entraînait dans une rue étroite. Tu dois savoir quelle est notre vie. Nous régnons, nous gouvernons des maîtres terribles; mais tôt ou tard ces maîtres nous tuent, une imprudence peut nous perdre. L'insensé gagna une de mes femmes; je reçus un billet dans lequel il me jurait par le saint nom du Prophète, que si j'évitais toujours de retomber entre ses mains, il irriterait la jalousie du ḳalife jusqu'à ce que le ḳalife nous fît mourir tous les deux. Alors je crus que la colère de Dieu voulait punir la violence, et tu as vu comme il s'est servi de mes mains.

Maintenant, je suis libre, je redeviens maîtresse de moi-même, je ne sens plus la menace de cet homme sur ma tête; et pourtant je ne retrouverai pas le repos. D'ailleurs, je ne le chercherai pas. Tu me demandes pourquoi j'ai tué cet homme? Parce que je l'ai haï comme on hait le voleur qui vous dérobe un trésor, parce que je me suis méprisée au sortir de ses bras, et que j'ai méprisé le kalife après l'avoir trompé. Ainsi je n'ai pas même aimé le kalife. Il n'y a que toi que j'ai éprouvé bon et patient. Le jour où je t'ai vu pour la première fois, j'ai trouvé un attrait sur ton visage; depuis, tu as achevé de me gagner le cœur par ton obéissance. Te souviens-tu que j'ai accepté ton voile et que j'ai voulu ton dévouement? Je te dois le prix de ce que j'ai reçu; reçois donc à ton tour et prends enfin le bonheur, si ton bonheur est en moi.

Dès lors, continua le marchand, je commençai une vie nouvelle. J'allais encore au bazar, je me tenais dans mon magasin comme j'avais coutume; mais je ne songeais plus guère à remplir les devoirs de ma profession; je n'avais qu'une idée, qu'une espérance, voir Nouna, attendre une à une les six journées qu'elle me donnait chaque mois, et où elle venait habiter le pavillon. Du reste, l'argent ne nous manquait pas. J'étais pauvre, et je restai pauvre; mais Nouna, comme une fée enchanteresse, ne descendait pas sur la terre sans apporter la richesse et la beauté; la beauté était pour moi, la richesse pour elle.

Ce fut ainsi toute une année; puis un mois se passa sans la voir : je me rendais au pavillon avant le soleil levé, je comptais les jours; elle ne vint pas. Je me désespérai d'abord; puis, je me l'avouai secrètement, j'éprouvai une sorte de calme que je préférai au bonheur même. Était-ce qu'après un an, cherchant à ranimer l'amour dans mon cœur, j'y trouvai moins de feu que de cendre? Était-ce que je n'avais pas eu un moment de plaisir sans effroi, et que ma félicité m'avait toujours fait peur entre le poignard de Nouna et le sabre du bourreau? Quoi qu'il en soit, je remerciai Dieu de n'avoir pas donné une fin terrible à cette singulière aventure. Je cessai de retourner au pavillon où je ne concevais plus que j'eusse pu regarder la porte du cabinet sans y voir Nouna debout, un couteau dans la main droite, une tête à la main gauche et du sang sur les deux bras. Je me promettais même de ne plus m'engager désormais dans une intrigue dangereuse, lorsque, vers le milieu du second mois, je reçus un message.

Un matin, au moment où le bazar était encore désert, un petit esclave noir se glissa auprès de moi sans que je l'eusse aperçu : — Écoute, me dit-il ; celle qui m'envoie et dont je ne prononcerai pas le nom, te fait savoir ceci : le commandeur des croyants l'a condamnée à mourir. Ce soir, près du couvent de l'Argile, vingt-sept femmes seront noyées dans le Tigre, parce qu'elles ne se sont pas conservées pures devant leur maître. Vois donc ce que tu peux faire. Elle n'a d'espoir qu'en toi ; elle te conjure d'imaginer un moyen pour la sauver. Vends ce que tu possèdes, s'il le faut : c'est le moment de te montrer homme de cœur. Je me sentis la chair frissonner sous les cheveux, et, redoutant un piége : je ne sais de qui tu me parles, répondis-je. Je ne connais pas cette femme ; elle se trompe, ou tu te trompes toi-même ; prends garde, maudit eunuque, de m'exposer à la colère du kalife. On ne m'a pas chargé de te répondre, ajouta-t-il tranquillement ; j'ai dit et j'ai rempli mon message. Il disparut.

Je regardai si quelqu'un nous observait ; mais cela s'était passé en un instant. Un peu rassuré de ce côté, je n'en demeurai pas moins perdu dans une terrible incertitude. Que devais-je faire ? Je sentais que ma tête tenait mal sur mes épaules ; un seul mouvement, un seul pas, et elle tombait peut être. Cependant Nouna allait mourir. Nouna m'appelait en mourant, et après avoir cessé de l'aimer, je sentais que je l'aimais encore parce qu'elle allait mourir. Je me levai. Aussi bien n'étais-je pas coupable de sa perte ? Cela pouvait être cependant. Ainsi, c'eût été pour moi qu'elle eût attiré la haine du sultan sur ses jours, et elle périrait en me cherchant des yeux, en m'accusant de sa mort, trahie par moi qu'elle avait couvert de son silence ! Je ne me sentais pas la force de soutenir cette idée. Puisque Nouna était condamnée, je l'étais aussi ; je ne devais plus mourir ou vivre qu'avec elle. C'était là le châtiment de ma faute ; et lorsque j'essayais de me dire que je ne l'aimais plus, je me répondais tout bas que ce n'eût pas été une punition de mourir pour elle au moment où je l'avais aimée.

Enfin, je pris ce que je possédais, une bourse de cinq cents dinars, je m'en allai chez un fripier où j'achetai de quoi m'habiller comme les gens qui rament sur le Tigre ; je passai aussi chez plusieurs marchands afin de me procurer du pain, des viandes froides, des fruits, tout un dîner, et je me dirigeai vers le couvent de

l'Argile. En approchant du fleuve, j'aperçus le patron d'une barque qui se reposait sous un arbre auprès de son canot amarré. Je m'assis à côté de lui. Je plaçai mes provisions devant moi, et je lui offris de partager mon repas. Il consentit de grand cœur; je mangeai peu, il mangea beaucoup en revanche; si bien que nous devînmes bons amis, et je lui demandai s'il voulait me louer sa barque. Impossible, me répondit-il, ma barque et moi nous sommes ici à notre poste. Le commandeur des croyants m'a fait donner l'ordre de demeurer en cet endroit. Je ne bougerai pas avant que la besogne soit terminée. Alors il m'apprit, ou crut m'apprendre, que vingt-sept des favorites du ḳalife avaient été convaincues d'infidélité, que leur maître les avait condamnées à mourir noyées dans le Tigre, et il ajouta que lui, pêcheur, attendait la nuit pour exécuter la sentence.

J'avais aussi une histoire à lui raconter, c'était la mienne; je lui offris vingt dinars, il écouta, puis accepta et me dit : — Frère, ne t'inquiète de rien. Va seulement chercher une courge, une belle courge sèche et vidée avec soin. Quand on nous livrera ta maîtresse, tu ne prononceras pas un seul mot, tu feras le geste d'un homme qui s'essuie le front avec le bras, je comprendrai; nous essayerons de tromper la surveillance des eunuques; nous commencerons du moins, et que le Prophète achève!

Je partis donc. Je m'en allai de jardins en jardins chez les maraîchers qui sont en dehors de la ville; je trouvai une courge telle que je la voulais, mais je ne me hâtai pas pour revenir, car j'attendais la nuit, et, aussitôt que le soleil disparut, je me remis en route pour rejoindre le pêcheur.

Quand j'arrivai, j'entendis des cris qui me firent trembler les genoux. Je n'avais plus la force de courir ni de marcher. Les gardes et les eunuques du ḳalife avaient déjà amené les femmes sur le rivage. Mon compagnon vint rapidement à moi et m'entraîna vers sa barque. C'est de là que je vis un triste spectacle : vingt-sept femmes vêtues de blanc, n'ayant au-dessus d'elles que la nuit sourde, devant elles que le fleuve inexorable, et livrées sans défense à leurs bourreaux. Elles priaient, elles sanglotaient. Les unes se tenaient par une étreinte désespérée, les autres se roulaient dans le sable et se déchiraient la figure avec les mains. Il y en avait qui étaient devenues folles et qui riaient; d'autres qui gémissaient doucement, mais de manière à fendre le cœur, comme des enfants nouveau-nés. Je crus en aper-

cevoir une seule qui demeurait immobile et qui regardait furtivement le fleuve. Je pensai que c'était Nouna. Au reste, j'étais anéanti. Je ne sais plus si je pensais. Ces horribles cris me brisaient le cœur; le vertige finissait par me gagner, ma bouche haletait. Mon compagnon me mit la main sur l'épaule, et je revins à moi.

Les bourreaux étaient à l'œuvre. On avait couché à terre une des victimes : on lui attacha les pieds avec une corde, on lui passa au cou un sac rempli de sable, et deux hommes la portèrent jusqu'au bateau. Alors celui qui conduisait les deux hommes parut mécontent de ma présence. Tu n'es pas seul? dit-il au maître de la barque. — Non, répondit celui-ci, j'ai pris un aide avec moi. — Pourquoi un aide? — Parce qu'il faut deux bras qui maintiennent le bateau contre le courant, et deux bras libres pour l'autre affaire. Alors mon compagnon reçut le triste fardeau, et le chef des eunuques cria : Jetez-les près de l'île. — Oui, répondit mon compagnon. Et comme le pauvre corps était déjà sans vie, il le déposa au fond de la barque pour venir prendre les avirons. Quand nous fûmes au milieu du fleuve, il me commanda de les tenir, et je vis la robe blanche qu'il balança un moment, puis qui disparut dans le fleuve. Ce fut un bruit sinistre. Les cris cessèrent tout à coup. Il se fit un silence de stupeur; mais un seul gémissement réveilla tous les autres, et les horribles clameurs recommencèrent. Cependant nous regagnâmes le bord, et l'on nous remit encore une des femmes. J'en comptai vingt-cinq. Quand ce fut la vingt-sixième, nous avions atteint le milieu de la nuit. Je frissonnais de fièvre, de fatigue et d'émotion. Du reste, tout se taisait; la mort et le fleuve s'étaient chargés d'étouffer les sanglots.

Les deux dernières victimes n'avaient plus la force de pousser un gémissement; peut-être ne l'osaient-elles pas, tant elles se sentaient perdues; mais une des deux devait être Nouna. Le cœur me battait avec violence : je laissais toujours mon compagnon se présenter à la tête du bateau, et je regardais par-dessus mon épaule. Je reconnus celle que j'avais tant aimée. Je saisis précipitamment le pêcheur par la veste. Il se détourna, je passai mon bras sur mon front. Alors, il étendit Nouna au fond de la barque, et lui délia les pieds du même air qu'il aurait resserré les cordes; puis il détacha le sac de sable qu'elle avait suspendu au cou, et moi, lui mettant la main sur la bouche, de peur qu'il ne lui échappât un mot de surprise ou qu'elle n'essayât de parler : Nouna, c'est moi, lui dis-je, tiens cette gourde

dans ta main, nage doucement avec les pieds et cache-toi dans les rochers de l'île. Elle leva les yeux vers mon visage : je sentis qu'elle baisait ma main avec transport, et mes larmes ruisselaient de ce que je la voyais si belle et dans un tel moment. Mon compagnon la souleva : le corps frappa l'eau et disparut. Je la crus morte ; j'éprouvai une douleur comme si je l'eusse tuée moi-même. Cependant quelque chose d'obscur glissait plus loin à la surface du fleuve. Le pêcheur manœuvra de manière que la barque cachât ce mouvement. Le point sombre échoua vers l'île, grandit, et de sombre devint blanchâtre. C'était sans doute le bord du vêtement de Nouna; nous revînmes à la rive chercher sa malheureuse compagne. Un voyage encore, et tout fut terminé. Le chef des eunuques paya le pêcheur. La troupe s'éloigna. Il ne resta plus que la nuit et nous, la nuit admirable, le ciel transparent, et la lune enfin levée qui se regardait dans le fleuve.

Nous attendîmes quelques instants, de peur que quelqu'un des soldats ne fût demeuré à épier nos démarches. Dès que nous les crûmes partis pour ne plus revenir, je poussai la barque au large, et je rejoignis bientôt Nouna que la fraîcheur de l'eau avait glacée. Elle était presque évanouie; mais ses mains s'étaient attachées à des racines, et il fallut les en séparer comme si elles fussent devenues racines elles-mêmes. Elle se ranima lentement, assise sur mes genoux; le pêcheur nous fit remonter le fleuve jusqu'à notre pavillon, et je reconnus la place, en y passant, où j'avais jeté le cadavre du jeune homme. Je payai à mon tour le pêcheur, c'est-à-dire que je lui donnai le reste de ma bourse, et je portai seul Nouna dans sa nouvelle demeure.

Mais je ne l'avais pas sauvée de la mort, je ne l'avais sauvée que du supplice... Lorsque je l'eus déposée sur son lit, elle me regarda, me serra la main et me dit : Je savais bien que tu m'aimais; puis la fièvre troubla les idées dans son cerveau. Ce ne furent plus que des paroles sans suite. Deux jours et deux nuits, je la gardai sans détourner les yeux de son visage. Elle passait incessamment de la stupeur au délire. Elle regardait sans voir, elle écoutait sans entendre, ou bien elle poussait de ces horribles cris qui avaient failli me rendre fou moi-même. Vers le milieu du second jour elle cessa de parler et de me reconnaître : à la fin de la seconde nuit elle cessa de vivre et de souffrir. J'allai chercher des femmes qui vinrent laver le corps, le

purifier et le revêtir d'habits précieux; la mort l'avait à peine défigurée. On l'ensevelit la face découverte. Je ne songeai pas même en ce moment que j'avais un secret à cacher; d'ailleurs, la vie me semblait si peu de chose que je me la serais laissé prendre sans regret.

Le lendemain, l'inspecteur des héritages se présenta pour dresser un inventaire. Les officiers visitèrent le pavillon. Je ne les suivis pas. Que pouvaient-ils trouver hormis les meubles, un peu d'or, et quelques caisses qui contenaient des vêtements? Mais ces agents de la justice ont des yeux que n'ont pas le reste des hommes. En poussant leurs perquisitions dans tous les coins, ils découvrirent une cassette dont Nouna ne m'avait jamais parlé. Aussitôt l'inspecteur de procéder à l'ouverture. La clef tenait à la cassette; on regarda, on vit des joyaux, des rubis, des colliers, des bagues, des bracelets et des pierreries. Les gens du magistrat se récrièrent. On s'empara du coffre, on s'empara de ma personne et je fus mis à la question. Pourquoi me serais-je tu? Nouna était dans un asile sûr, je n'avais plus à perdre que moi-même : je racontai toute mon aventure.

Le lendemain, je parus devant le ḳalife comme un homme qui a déjà fait le sacrifice de ses jours. Je recommençai mon récit. Le ḳalife l'écouta en silence, et je ne parlais plus qu'il restait immobile, le menton appuyé sur sa poitrine. Enfin il releva les yeux : Homme, me dit-il, quitte ce pays! Tu n'y saurais demeurer parce que tu es coupable envers moi; mais je te fais grâce à cause de ton amour et de ton courage. Tu n'es plus mon sujet; pars et sois libre; surtout garde un secret qui n'est pas seulement le tien, et que ta langue soit muette jusqu'à ce que ma mort la délie.

J'étais à genoux, poursuivit le marchand; je ne sais plus comment je me dressai sur mes pieds; mais je sortis et ne respirai que lorsque je me vis hors du royaume.

Voilà ce qui m'est arrivé; le saint nom de Dieu soit béni!

A. CHERBONNEAU.

PHILOLOGIE COMPARÉE.

LES

VERBES IRRÉGULIERS DE LA LANGUE PERSANE.

Abréviations : r., *racine;* s., *sanscrit;* lat., *latin;* fr., *français;* a. all., *ancien allemand;* ang., *anglais;* irl., *irlandais;* lith., *lithuanien*; pol., *polonais*; ru., *russe*.

Aux yeux du philologue, un mot est une idée; aux yeux du poëte, c'est une image; aux yeux du vulgaire, c'est un vain son. La plupart des grammairiens, des lexicographes et des professeurs pensent comme le vulgaire. Ils ne se donnent pas la peine de chercher si, au fond des mots, il y a une idée; ils débitent leur chapelet de règles et d'exceptions sans s'inquiéter des causes de toutes ces règles, et leur tâche est remplie. Cependant la lexicographie et la grammaire sont la plus importante des sciences, la plus intéressante des études quand on remonte à l'origine des mots, quand on recherche les analogies qu'ils peuvent avoir entre eux, quand on les dépouille de toute enveloppe parasite pour arriver à leur sens intime contenu dans la

(1) Afin de tenir nos lecteurs au courant des progrès de la linguistique, science peu connue en France, nous publions cet article qui a été annoncé à propos de la *Grammaire persane* de M. Chodzko dans le dernier numéro de la *Revue*.

racine. En appliquant cette méthode aux parties les plus rebelles du langage, on ne tarde pas à s'apercevoir qu'elles présentent, elles aussi, leurs harmonies, leurs lois générales basées sur certains principes d'euphonie communs à toutes les langues du globe.

L'axiome fondamental de la linguistique, c'est que les mots, quelque longs qu'ils soient, se peuvent toujours décomposer en autant d'éléments distincts qu'ils ont de syllabes. La mission du philologue est de rendre compte de tous ces éléments, de les coordonner, de les expliquer. Quelquefois ils sont tellement amalgamés les uns avec les autres qu'il devient presque impossible de les dégager nettement; mais la plupart du temps cette difficulté n'existe pas, et une main exercée à ce genre de travail parvient toujours, par la comparaison et l'analyse, à découvrir la solution désirée.

Dans un petit article sur la grammaire persane de M. Chodzko nous avons avancé que l'iranien moderne est un dialecte du sanscrit, et qu'on peut, à l'aide de l'idiome sacré de l'Inde, expliquer tous les mots non arabes contenus dans ce dialecte, ainsi que son système de conjugaison et ses verbes irréguliers. C'est la seconde partie de ce programme que nous allons essayer de remplir aujourd'hui, nous réservant de traiter l'autre à son tour si nos lecteurs nous y encouragent.

La conjugaison persane n'a que deux temps primitifs, l'aoriste et le prétérit; les autres sont composés de ceux-là par l'addition des préfixes ***my***, ***be***, ou par la combinaison d'un auxiliaire avec un participe. L'aoriste et le prétérit prennent tous les deux les mêmes désinences personnelles ***e-m***, ***y***, ***e-d***, ***-î-m***, ***-i-d***, ***-e-nd***, lesquelles sont issues des terminaisons du présent sanscrit, ***-âmi***, ***-â-si***, ***-â-ti***, ***-â-mas***, ***-â-tha***, ***-â-nt-i***. Cet ***â***, qui précède les pronoms personnels ***mi***, ***si***, ***ti***, ***mas***, ***tha***, ***nti***, paraît un débris de la racine ***as***, être

Le participe passé ou passif se forme au moyen de la désidence ***dè***, correspondant au ***ta*** sanscrit, au ***tus*** latin, au τός grec et au ***da*** irlandais. Le prétérit persan se forme du participe en ***de*** par l'adjonction des suffixes personnels ***-em***, ***-y***, etc. Ainsi, le participe passé de ***ze-d-èn*** étant ***ze-d-è***, le prétérit est ***ze-d-èm***.

La terminaison régulière de l'infinitif est ***ten*** (en sanscrit ***tum***); mais le ***t*** s'adoucit en ***d*** toutes les fois qu'il est précédé d'une voyelle ou d'un ***r***. Le ***t*** ne reste que lorsque la lettre qui précède est une consonne forte.

Le participe présent en ***end-è*** vient du participe sanscrit en ***ant***; cfr. lat. ***ans***, ***ant-is***, fr. ***ant***, all. ***end***.

Le participe futur en ***eny*** vient du participe sanscrit en ***na***.

Le verbe ***bou-den*** (sansc. ***bav-itum*** ou ***bu-tum?***) a deux aoristes, dont l'un vient du présent et l'autre du futur sanscrit. Nous allons les placer en regard de leurs modèles :

AORISTE PRÉSENT.

Sanscrit.	*Persan.*
bhav-â-mi.	bev-e-m.
bhav-â-si.	bev-y.
bhav-â-ti.	bev-ed.
bhav-â-mas.	bev-êm.
bhav-â-tha.	bev-id.
bhav-a-nti.	bev-e-nd.

AORISTE FUTUR.

bav-ich-y-â-mi.	bâ-ch-e-m.
bav-ich-y-â-si.	bâ-ch-y.
bav-ich-y-a-ti.	bâ-ch-e-d.
bav-ich-y-â-mas.	bâ-ch-i-m.
bav-ich-y-â-tha.	bâ-ch-i-d.
bav-ich-y-a-nti.	bâ-ch-e-nd.

L'identité des temps est flagrante. Le présent immédiat ***hestem*** suit de tout aussi près son prototype sanscrit ***tichthami*** = ἵστημι.

Sanscrit.	*Persan.*	*Grec.*
ti-chth-â-mi.	he-st-e-m.	ἵ-στ-η-μι.
ti-chthâ-si.	he-st-y.	ἵ-στ-η-ς.
ti-chth-â-ti.	he-st.	ἵ-στ-η-σι.
ti-chth-â-mas.	he-st-i-m.	ἵ-στ-α-μεν.
ti-chth-â-tha.	he-st-i-d.	ἵ-στ-α-τε.
ti-chth-a-nti.	he-st-e-nd.	ἵ-στ-α-σι

Avant de passer à l'analyse et au classement des verbes irréguliers de la langue persane, nous dirons un mot de quelques-unes des particules avec lesquelles plusieurs de ces verbes entrent en composition, particules dont la plupart des grammairiens paraissent ignorer l'existence.

La particule sanscrite ***â***, synonyme de la préposition latine ***ad***, s'est conservée telle quelle dans le persan moderne. Nous la trouvons

dans les verbes *â-vur-den*, apporter, *â-mikh-ten*, mêler, *â-ras-ten* arranger, orner, *â-sou-den* (s'asseoir), se reposer, *â-fer-i-den*, créer.

La particule *adhi* a fait en persan *az-*, ab-, ex-, que nous remarquons dans *az-mou-den*, es-sayer.

La particule persane *ef* vient de *apa* ab-, de-, et existe dans *ef-rakh-ten*, é-lever; *ef-roukh-ten*, al-lumer, *ef-zou-den*, a-jouter. Conf. l'anglais af- (ter).

Para, παρά est devenu *fir*, *fer* ou *fur*, selon la prononciation des voyelles, qui varie à l'infini. Nous trouvons ce préfixe dans les verbes *fir-if-ten*, dé-cevoir, tromper; *fir-i-sta-den*, en-voyer, *fur-oukh-ten*, vendre.

La préposition *pari*, autour (περί), subsiste dans les verbes *per-hikh-ten*, jeûner, et *per-dakh-ten*, polir, perfectionner.

Nous retrouvons *pra* dans *fir-mou-den*, ordonner, dans *fer-mâ-n*, ordre (*pra-mâ-na*) et dans *fer-zen-d*, fils (*pra-jan-it-a*), etc.

upari = *super*, est devenu *ber* en persan.

La préposition *pey* que l'on remarque dans *pey-mou-den*, mesurer. *pey-ras-ten*, orner; *pey-ves-ten*, lier, paraît représenter l'*api* sanscrit. Elle se trouve encore dans *pe-ziruf-ten*, recevoir, et dans *p-â-lou-ten*.

La préposition *ana*, dans, a fourni au persan la particule *en* que l'on voit dans les verbes *en-guikh-ten*, exciter, *en-doû-den*, enduire, *en-gâch-ten*, inférer, *en-dakh-ten*, laver, *em-bach-ten*, emplir.

Anu, après, selon, est devenu *nu* dans *nu-huf-ten*, cacher, *nu-mou-den*, montrer, *nu-vich-ten*, écrire.

La préfixe *ni*, en bas, se retrouve dans *ni-guer-is-ten*, contempler; *ni-ches-ten*, s'asseoir; *ni-gach-ten*, écrire; *ne-ha-den*, poser, déposer; *ne-vakh-ten*, caresser.

La préposition latine *cum* (ξυν=σὺν) vient du sanscrit *sam*, qui s'écrivait peut-être anciennement *kcham* et *kchum*, ce qui expliquerait toutes ces formes ainsi que la forme persane qui est *gu* (en allemand *ga*, *ge*. Conf. *ga-laup-an*, *ga-lopp-er*). Le suffixe *gu* s'observe dans une foule de mots persans, mais particulièrement dans les verbes irréguliers *gu-dakh-ten*, *gu-mach-ten*, *gu-zâch-ten*, *gu-sikh-ten*, *gu-ster-iden*, *gu-zech-ten*.

I.

Nous commencerons notre revue des verbes anomaux par la classe la plus nombreuse en exemples, c'est-à-dire par celle qui comprend les verbes dont la racine finit par un *r*. Le premier qui se présente dans cette catégorie est le verbe ***bur-den***, dont l'aoriste est ***ber-em***, identique au présent sanscrit ***bhar-â-mi***, verbe de la troisième classe, dérivé de la racine ***bhri***, porter. L'affaiblissement des ***a*** sanscrits en ***e*** n'a rien que de très-naturel dans une langue secondaire; la même altération s'observe du latin au français. Ex. : *Capra*, *chèvre*; *faba*, *fève*; *sapa*, *sève*, etc. A *bhar-a-mi* se rattachent l'irlandais ***beir-i-m***, l'allemand, ***bar-en***, l'anglais, ***bear***, le latin, *fer-o-* (*m*), et le grec φέρ-ω-(μι) avec leurs innombrables dérivés. L'allemand *bahr-e*, est devenu en français *bièr-e* (*fer-etrum*).

Les radicaux ***ber*** et ***bur***, joints à une préposition, modifient leur consonne initiale, et deviennent *ver* et *vur*. C'est sous ces formes qu'ils se présentent dans le verbe *â-vur-den*, apporter; aor. : *a-ver-em*, impératif : *a-ver* ou *â-r* par contraction.

Le verbe *ana-bhar-â-mi*, signifiant ajouter, a produit *em-bar-em*, j'emplis; infinitif, *em-bach-ten*, par une loi particulière d'harmonisation exigeant que les consonnes soient de la même force que les voyelles. L'*a* de la racine s'étant maintenu à l'aoriste, on l'a main tenu également à l'infinitif; mais on a changé le *r* de la racine en ***ch***, afin de conserver la terminaison ***ten***, qui devient ***den*** après la liquide ***r***.

La racine sanscrite ***bhri*** signifie encore nourrir. C'est avec ce sens qu'elle figure dans ***bhrâ-tr***, ***frâ-ter***, φρά-τηρ, ***brud-er***, ***bro-ther***, ***bur-â-der*** (m. à m., le nourrisseur, celui qui nourrit la famille). Combinée avec la préposition ***ut***, qui se traduit souvent en latin par ***de***, cette racine a donné le verbe ***ou-bâr-em***, infinitif, ***ou-bâch-ten*** dévorer.

La racine ***dhri***, tenir, porter, à laquelle se rattachent en latin, ***dur-us***, en grec δρ-ῦς, δόρ-υ, etc., nous fournit ***dâr-em***, infinitif : ***dâch-ten***, avoir, d'où ***pen-dâr-e-m*** (pour ***pend-dâr-em***), infinitif, ***pen-dâch-ten*** (pour ***pend-dâch-ten***), présumer, c'est-à-dire tenir son esprit fixé sur un objet (***pend***, conseil).

Je crois reconnaître encore la même racine dans ***gu-zâr-e-m***, ***gu-***

zach-ten, où le *d* primitif est remplacé par un *z*, par suite de cette loi que nous avons déjà signalée et d'après laquelle la consonne initiale d'une racine se permute en son analogue plus faible quand la racine est précédée d'une préposition. La signification de *gu-zar-em* est poser, placer, laisser (*gu* = *cum*; allemand *ga* ou *ge*).

La racine sanscrite *gur*, portare, tollere, sublevare, existe dans *ni-guer-e-m* (*ni-gôr-â-mi*), porter son attention, contempler. L'infinitif est *ni-guer-is-ten*, au lieu de *ni-guer-den* inusité.

De *gur* dérive l'adjectif sanscrit *gur-u*, pesant, vénérable, qu i s'écrit aussi *gurv-i*, d'où le latin, *grav-is*, grave.

J'écris, je dessine, se dit *ni-gâr-em*, répondant au même verbe sanscrit *ni-gôr-â-mi*, qui peut signifier encore je mets en bas, je couche sur le papier (I put down). *En-gâr-e-m*, *en-gâch-ten* signifie inférer (*ana-gôr-â-mi*, impello).

La racine sanscrite *krî*, répandre, épancher, prés. *kir-â-mi*, a fait en persan, *kâr-e-m*, infinitif, *kâch-ten*, semer.

Il est assez difficile d'expliquer *gu-zer-em*, *gu-zech-ten*, passer. La seule racine sanscrite qui présente quelque analogie de forme et d'idée avec *zer*, est *jrî* (prés. *jar-â-mi*) qui signifie être amoindri, dépérir, mais qui a pu signifier primitivement, s'en aller, partir, passer.

Khoûr-e-m, *khoûr-den*, manger, reproduit fidèlement la R. s. *khoûr*, couper, fendre.

C'est ici qu'il faut ranger le verbe *kusil* ou *gusil*, rompre, dont le *l* final tient certainement la place d'un *r*. Ce verbe vient de la racine *kchur*, dans laquelle on a glissé une voyelle euphonique, conformément au génie de la langue persane qui rejette les doubles consonnes au commencement des mots.

A l'infinitif, ces deux verbes suivent l'analogie des verbes en *r*, c'est-à-dire que leur *l* (= *r*) se change en une sifflante. De là *kusis-ten* et *gusich-ten*.

La r. s. *smri*, se souvenir, se rappeler, fait au présent *smar-â-mi*, d'où le persan *chmurem*, que l'on prononce *chumar-e-m*, en intercalant une voyelle euphonique entre les deux consonnes incompatibles *ch* et *m*. L'inf. est *chumur-den*. Ce verbe signifie compter, calculer; les corrélatifs du primitif sanscrit dans les langues indo-européennes sont pour l'allemand : *smerz*, ce qu'on ne peut oublier, douleur; pour le latin *me-mor-ia*, mémoire, *mos*, *moris*, mœurs;

pour le grec μάρ-τυς, μέρ-ιμνα, etc. En latin et en grec le *s* initial a été supprimé.

Le verbe ***gu-mar-e-m***, ***gu-mach-ten*** paraît composé de la préposition *gu* (= *sam*) et de la racine *smri* dont le *s* a disparu à cause de la présence de la particule. Il signifie nommer à un emploi, instituer.

La r. s. ***spri***, conserver, garder, protéger; prés. ***spar-â-mi***; en persan ***sipâr-em***, confier. De ***spri***, paraît venir le latin ***sper-o***, j'espère.

La r. ***mri***, fait ***mur-e-m***, je meurs; inf. ***mur-den***; conf. ***mor-i-or.***

De ***grah-â-mi*** les Persans ont fait ***guir-e-m***, à l'inf. ***guirif-ten***, par le changement du *h* sanscrit en *f*, changement que nous remarquons également dans l'a. all. ***grif-an***, d'où ***griffe***, et dans le grec γρῖφος, d'où ***logogriphe***, etc.

Le *g* se change en *z* dans les composés. De là ***pe-zir-e-m***, pour ***pe-guir-e-m***, je reçois, j'agrée, et l'inf. ***pe-zirif-ten***, pour ***pe-guirif-ten.***

La r. ***bharv***, blesser, tailler, percer, fait en s. ***bharv-â-mi***; en persan ***bur-e-m***; inf. ***bur-i-den***, trancher. Nous la retrouvons dans l'allemand ***bohr-en***, anciennement ***bur-an***, d'où ***bur-in***, ***bur-in-er***, et dans le latin ***for-o***, d'où ***for-et***, ***per-for-er***, etc.

La r. ***stri***, étendre, a donné ***gu-ster-em***, s. ***stri-nô-mi***; lat., ***con-ster-no-(-mi)***; grec, στορ-έννυ-μι; all., ***streu-en***; ang., ***strew***, pol., ***stro-ic.***

Le verbe ***per-e-m***, inf. ***per-i-den***, s'envoler, paraît venir de la préposition ***para***, au delà, au loin, et est identique au grec περ-αω, πορ-εὺω, passer.

II.

Verbes dont le radical finit, à l'aoriste, par un *z* ou un *s*, qui se change en *kh* à l'infinitif. Ce sont :

1. ***Bîz-e-m***, ***bikh-ten***, tamiser, de la r. ***vich***, séparer, trier.
2. ***A-vîz-e-m***, ***â-vikh-ten***, suspendre; composé du précédent à l'aide de la préposition *â*.
3. ***En-guiz-ê-m***, ***en-guikh-ten***, stimuler, piquer.
4. ***Per-hiz-e-m***, ***per-hikh-ten***, jeûner, faire pénitence; dérivé peut-être du précédent par le changement de *g* en *h*.

5. *A-miz-e-m*, *â-mikh-ten*, mêler, de la r. *miç*, mêler; lat., *mis-ceo*; grec, μίς-γω; all., *mis-chen*; pol., *miesz-ac*; fr., *im-mis-cer*, etc.

6. *Riz-è-m*, *rikh-ten*, épancher, verser, de la r. *vrich*, arroser, pleuvoir, d'ou le lat., *rig-o*, *ir-rig-atio*; le goth, *rig-no*, pluie (all., *reg-en*; angl., *rai-n*).

7. *Gui-riz-e-m*, *gui-rikh-ten*, fuir, r. inconnue.

8. *Bâz-ê-m*, *bakh-ten*, perdre au jeu, de la r. *vaç*, désirer, souhaiter, regretter.

9. *Ne-vâz-e-m*, *ne-vakh-ten*, caresser, composé du précédent et du préfixe *ne* = *ni*, s.

10. *Ef-râz-e-m*, *ef-râkh-ten*, élever, porter haut, de la r. *rakch*, enlever, sauver.

11. *Taz-e-m*, *takh-ten*, galopper, courir sus, chasser, de la r. *trakch*, aller, rechasser; en grec, τρέχ-ω; en goth, *thrag-ja*.

11. *Saz-em*, *sakh-ten*, faire, de la r. *çak*, pouvoir, être capable.

11. *Douz-e-m*, *doukh-ten*, coudre, de *dakch*, blesser, frapper ou de *daç*, mordre.

12. *Gu-dâz-e-m*, *gu-dâkh-ten*, liquéfier.

13. *En-dâz-e-m*, *en-dâkh-ten*, lancer, tirer.

14. *Per-dâz-e-m*, *per-dâkh-ten*, polir, vider.

Ces quatre verbes paraissent venir tous de la r. *dakch*.

15. *Touz-e-m*, *toukh-ten*, désirer ardemment, de la r. *tuch*, se réjouir.

16. *Souz-e-m*, *soukh-ten*, brûler, de la r. *çuch*, sécher, dessécher.

17. *Ef-rouz-e-m*, *efroukh-ten*, allumer, de la r. *rutch*, reluire, briller.

18. *Supouz-e-m*, *supoukh-ten*, stimuler, piquer, de la r. *spaç*, tourmenter. (L'*u* est euphonique).

19. *A-mouz-e-m*, *â-moukh-ten*, apprendre; conf. s., *mukha*, bouche.

20. *Pez-e-m*, *pekh-ten*, cuire, de la r. *patch*, cuire; en grec, πεσσω, ou πέπτω.

21. *Chinas-e-m*, *chinakh-ten*, de la r. *jnâ*, connaître, savoir (conf., lat., *co-gno-sco*; grec, γι-γνω-σκω; pol., *zna-c*). Le verbe persan parait venir comme le latin et le grec de la forme désidérative redoublée *ji-jnâ-sè* = *chi-na-s*.

22. *Nu-vis-e-m*, *nu-vich-ten*, écrire, de la r. *viç*, entrer, d'où le composé *ni-viç*, coucher (sur le papier), s'occuper, étudier.

Res-e-m, *res-i-den*, arriver; *ter-s-em*, *ters-iden*, avoir peur, conservent leur *s* intact. Je ne sais à quelle r. rattacher le premier de ces verbes; le second vient du sanscrit *tras*, trembler.

Guez-e-m, *guez-i-den*, mordre, vient de *ghas*, ronger, manger, d'où l'all. *gas-t*; l'ang., *gues-t*; le russe, *gos-t*; le lat. *hos-pes*; le français, *hô-te*, signifiant celui qui mange et celui qui donne à manger.

III.

Verbes dont le radical finit, à l'aoriste, par une labiale *b*, *p* ou *v*, laquelle se change en *f* devant la terminaison de l'infinitif.

1. *Sumb-e-m*, *suf-ten*, perforer, percer, de la racine *sib*, blesser ou *siv*, coudre, d'où l'a. all. *siw*; l'ang. *sew*; le lith. *suw-u*; le lat. *su-o*, *su-tura*, *su-tor* (v. fr. le *su-eur*, le cordonnier). L'insertion d'un *m* dans la racine est tout à fait conforme au génie des langues indo-germaniques; c'est ainsi qu'en grec nous voyons κάμπ-τω et κάπ-τω, κύβη et κύμβη, λειπ-ω et λιμπ-άνω, etc. C'est un anusvara qui s'écrit par un *m* à cause de la labiale suivante. La même figure est extrêmement fréquente en allemand.

2. *Tâb-e-m*, *taf-ten*, luire, de la r. *tap*, chauffer, brûler, d'où le lat., *tep-eo*; le grec, τέφ-ρα; l'irl., *tebhot*; le russe, *tepl*; les noms propres *tep-litz* et *tif-lis*, et le français *tiède* (de *tepidus*).

3. *Roub-è-m*, *rouf-ten*, balayer, de la r. *rab* ou *labh*, prendre, ôter.

4. *Chitâb-è-m*, *chitâf-ten*, se dépêcher, d'une r. perdue *stap*, dont on trouve de nombreux dérivés dans les autres langues indo-germaniques, tels que l'all. *stapfe*, pas, trace; l'ang. *step*; le russe *stop*, d'où *stopi-te*, marcher.

5. *Kav-è-m*, *kaf-ten*, creuser. En lat., *cav-o*, je creuse; en sansc., *kup-a*, un puits.

6. *Koub-e-m*, *kouf-ten*, battre, piler. En grec, κόπ-τω.

7. *Nu-houf-e-m*, *nu-huf-ten*, cacher, dérivé du précédent par le changement de *k* en *h*.

8. *A-choûb-e-m*, *â-chuf-ten*, troubler, de la r. *kchubh*.

9. *Yab-e-m*, *yaf-ten*, trouver, de la r. *âp*, atteindre, parvenir à,

obtenir, d'où en lat. *ap-to, ad-ip-isc-or, op-to.* Le primitif persan *yab* devient *ib* dans les composés, comme le primitif lat. *ap* devient *ip* (conf. *ad-ip-isc-or*). De là *fir-ib-e-m*, *fir-if-ten*, empêcher d'obtenir, tromper, et *z-ib-iden*, orner.

10. *Rev-e-m*, aller, *ref-ten*, de la r. *srip*, dont le *s* est tombé comme dans le lat. *rep-o*, *rep-tilis*.

11. *Kusp-e-m*, ou *khuft-e-m*; *khuf-ten*, ou *khusp-i-den*, dormir, de la r. *svap*, qui a fait en lat. *sop-io* (d'où *as-soup-ir*); en grec, ὕπ-νος; en angl., *sleep*; en russ., *spate*. Le changement de *sv* en *kh* est très-commun dans la langue persane. C'est ainsi que *svat* a fait *khoud*; *svid*, *khoï*; *svasri*, *khaer*.

12. *Gou-y-ê-m* (pour *gouf-em*), *gof-ten*, dire, parler, de la r. *kup*, parler, s'irriter. Cette seconde signification explique le verbe *chu-guft-ê-m*, *chu-guf-ten*, s'étonner.

Quatre verbes de cette classe changent leur *v* final en *ou* ou en *u* à l'infinitif; ce sont :

1. *Zinev-e-m*, *zinou-den*, hennir. Conf. angl., *snub*; allemand, *schnaub-en*.

2. *Chev-e-m*, *Choû-den*, devenir, de la r. *su* qui fait au présent *sav-*, à l'inf. *su-tum*, et au participe passé *su-ta* et *su-na*. Il signifie engendrer, produire. De là le grec, ὑιός pour συ-ιός; l'all., *soh-n*; l'angl. *so-n*.

3. *Ghunouv-em*, *ghunou-den*, dormir. Je ne connais pas de r. sanscrite qui concorde avec ce primitif, mais il appartient évidemment à la même tige que le pol. *gniw-ac*, croupir.

4. *Derev-e-m*, *derev-i-den*, impér. *derôou*, moissonner. En grec δρέπ-ω, cueillir, moissonner; δρέπ-ανον, faulx.

IV.

Verbes dont le radical finit, à l'aoriste, par l'aspirée *h*.

1. *Reh-e-m*, *re-s-ten*, s'affranchir, de la r. *rakch*, sauver.

2. *Djeh-em*, *dje-s-ten*, sauter. Conf. angl. *jest*, badiner.

3. *Kâh-e-m*, *kâ-s-ten*, diminuer, dépérir. Conf. lat. *cad-o*.

4. *Khâh-e-m*, *khâ-s-ten*, vouloir, de la r. *kânkch*, désirer.

5. *Ne-h-e-m*, *ne-hâ-den*, mettre sur, de la r. *dhâ*, poser, jointe à la particule *ni*, en bas. Nous verrons plus loin la r. *dha* dans des verbes

persans où elle est accompagnée à l'aoriste d'un *y* euphonique. Dans le verbe ***ne-h-e-m***, l'*â* et l'*y* ont disparu successivement ; on a dit d'abord ***ne-hâ-y-e-m***, puis on a supprimé l'*y* et enfin l'*â*. Les corrélatifs européens de *dha* sont en grec, τι-θη-μι (=*da-dha-mi*) ; en all., ***thu-n*** ; en angl., *do*.

6. ***Deh-e-m***, ***da-den***, donner, de la r. ***da*** qui fait au présent de l'infinitif ***da-tum***.

V.

Verbes dont le radical finit par un *y* à l'aoriste.

Les verbes qu'on appelle de la première classe en sanscrit se distinguent des autres par l'insertion d'un *â* entre la racine et les suffixes personnels *mi*, *ti*, *si*, etc. Les Persans ont rendu ces terminaisons *â-mi â-si â-ti*, etc., par *e-m*, *y*, *e-d*, etc., qu'ils ont appliquées indifféremment à tous les verbes tirés du sanscrit. Il en est résulté qu'il a fallu quelquefois introduire dans le verbe des éléments que le sanscrit n'employait pas, tels que l'*y* euphonique qu'on insère entre la racine et la désinence verbale quand la racine finit par une voyelle. C'est dans ce cas que se trouvent les verbes ***pey-mou-den***, mesurer ; ***az-mou-den***, éprouver ; ***nu-mou-den***, montrer, dérivés de la racine ***mâ*** (prés. ***mâ-mi***), lesquels font à l'aoriste : ***pey-ma-y-e-m***, ***az-ma-y-e-m***, ***nu-ma-y-e-m***. L'*y* n'est là que pour servir de lien entre la racine *ma* et la terminaison ***e-m***, et pour éviter l'hiatus que produirait la rencontre de ces deux voyelles. La r. ***mâ*** a produit en lat., ***me-tior***, ***me-ns-is***, ***me-ns-ur-a***, ***ma-n-us***, etc. ; en grec, μέ-τρ-ον, μῆ-ν ; en all., ***me-ss-en***. Aux verbes dérivés de ***mâ*** il faut ajouter ***fer-mâ-y-e-m***, ***fer-mou-den***, commander (d'où ***fer-mâ-n*** ; en sanscrit, ***pra-mâ-na***, ordre) et ***â-mâ-den***, ***â-mou-den*** ou ***â-me-den***, aller, dont l'aor. est ***â-y-e-m***, contraction d'*â-mâ-y-em*. Conf. lat. ***me-o***, d'ou ***im-per-mé-able***.

La r. ***dhâ***, mettre, placer (τι-θη-μι, θη-κη ; all., ***thun*** ; ang., ***do*** ; pers., ***dâ-n***=θη κη), suit la même loi, dans les composés ***zi-dâ-y-e-m***, inf. ***zi-dou-den*** (expulser), déterger, purger ; ***en-dâ-y-e-m***, inf. ***en-dou-den*** (mettre dans), enduire ; ***ef-zâ-y-e-m***, inf. ***ef-zou-den*** (mettre sur = ***upa-dha***), ajouter. Dans ce dernier exemple le *dh* s'est changé en *z* suivant la règle assez générale que la lettre initiale de la racine

s'altère quand elle se combine avec une préposition. A cette même r. *dhâ* appartient le verbe *ne-h-e-m*, *ne-hâ-den*, poser, placer sur, en sanscrit *ni-dhâ-mi*.

De la r. *li*, fondre, dissoudre (conf. gr. λεί-βω, lat. *li-qui-dus*, *li-bo*, *lu-o*), sont venus les verbes *â-la-y-e-m*, *â-lou-den*, souiller, polluer et *p-â-la-y-e-m*, *p-â-lou-den*, exprimer le jus d'un fruit.

Dans les verbes suivants la r. s. finit par une consonne que le Persan supprime.

La r. *sad*, signifie : pousser, frapper, périr, s'asseoir, placer, poser (conf. lat., *sideo*, *sed-es*, *sid-us*; grec, ἕζ-ω, ἕζ-ρα, καθ-έδ-ρα; all., *sitz-en*, *setz-en*, *sess-el*; pol., *sad-ic*, *siedz-ic*; irl., *suidh-im*, *saidhe*, etc).

Nous trouvons *sad* avec la signification de pousser, dans *sâ-y-e-m*, *sou-den*, frotter. Il a la signification de s'asseoir dans *â-sâ-y-e-m*, *a-sou-den*, se reposer.

La même r. a encore le sens d'aller, marcher; *sadas* signifie une réunion, *conventus*, *cœtus*, ἕδος, συν-οδος. Est-ce à cette r. qu'appartient le verbe persan *châ-y-e-m*, *châ-i-s-ten*, convenir?

La r. *khad*, manger, a fait *khâ-y-e-m*, *kha-is-ten*, mâcher.

La r. *badh*, lier, fixer, obliger, a fait *bâ-y-e-m*, *ba-is-ten*, devoir, être obligé.

La r. *stu*, louer, a produit *sitâ-y-e-m*, *sitou-den*, pour *sta-y-e-m* et *stou-den*.

La r. *râj*, briller, a produit *â-ra-y-e-m*, *â-râ-is-ten*, et *pey-ra-y-e-m*, *pey-râ-is-ten*, qui ont tous les deux la signification de rendre brillant, orner, parer.

La r. *jiv*, vivre (conf. lat. *viv-o*, russ. *jiv-oy*) a fait *zi-y-e-m*, *zi-s-ten*.

Dans ces derniers verbes, la consonne finale de la racine sanscrite *d*, *dh*, *j*, ou *v* est remplacée par un *s* à l'infinitif persan.

Dans les deux suivants la consonne finale de la r. s. disparaît sans laisser de trace : *pâ-y-em*, *pâ-i-den*, guetter, de *paç*, voir, regarder, et *za-y-e-m*, *zâ-den*, donner la vie, accoucher, de *jâ-n*, engendrer (conf. lat. *gen-us*; grec, γέν-ος, all., *be-ginn-en*).

Dans les verbes suivants, la terminaison *â-y* représente l'*â* caractéristique des verbes sanscrits de la première classe; l'*y* n'est ajouté qu'à cause du suffixe *e-m*.

1. *Bekhch-a-y-em*, *bekhch-ou-den*, pardonner, de la r. *bikch* (? mendier. Conf. angl. *beg.*)

2. *Rub-a-y-e-m*, *rub-ou-den*, ravir, enlever, de la r. *lup*, dépouiller, d'où le latin *lup-us*, l'a. all. *rûb-an*, l'ang. *rob*, le fr. *dérob-er*.

3. *Bal-a-y-e-m*, *bal-ou-den*, grandir, de *bal-a*, force, d'où *val-or*, *bal-aena*, etc.

4. *kuch-â-y-e-m*, *kuch-ou-den*, ou *kuch-â-den*, ouvrir, de la r. *kutch*, courber, fléchir.

Dans les verbes suivants on voit un *y* à l'aoriste et un *s* à l'infinitif.

1. *â-râ-y-è-m*, *â-râ-sten*; *pey-ra-y-è-m*, *pey-râ-sten*, orner, de la r. *râj*, briller.

2. *zi-y-è-m*, *zi-sten*, vivre, de la r. *jiv*, vivre, d'où le lat. *viv-o*, le r. *jiv-ite*.

3. *guiri-y-è-m*, *guir-i-sten*, pleurer, dont la r. est *rud*, que nous retrouvons dans la langue gothique sous la forme de *gret-jan*, d'où le fr. *re-grett-er* (retro flere).

4. *rou-y-è-m*, *ru-sten*, croître, de la r. *ruh*, d'où le pol. *rod-ic*.

5. *chou-y-è-m*, *chu-sten*, laver, de la r. *çudh*, nettoyer, d'où le lat. *castus*, chaste, et le r. *tchiste*, net.

6. *djou-y-è-m*, *djusten*, chercher, de la r. *juch*. désirer.

VI.

Verbes dont le radical finit, à l'aoriste par d, *dj* ou *t*.

1. *Bend-e-m*, *bes-ten*, lier, garotter; en s. *bandh*; en all. *bind-en*, *band*, *bund* (d'où le fr. *band-e*, *band-eau*, etc.) Le partic. pass. *baddha* a fait en zend *basta*, d'où l'inf. persan *bes-ten* et le subst. lat. *best-ia* qui signifie proprement un animal lié ou à lier.

Le composé *pey-vend-e-m*, *pey-ves-ten*, signifie joindre.

2. *Guerd-e-m*, *guech-ten*, tourner, devenir; *ben-guerd-e-m*, *berguech-ten*, revenir, retourner. Conf. s. *vart* lat. *verto*.

3. *Sendj-e-m*, *sekh-ten* ou *sendj-i-den*, peser, de la r. *sah*, porter, élever, qui, accompagnée d'un anusvara se prononce *sanh*.

4. *â-dj-è-m*, *à-dji-sten*, planter, de la r. *sad*, qui fait au présent *sid-â-mi*, je pose. C'est la même r. que nous retrouverons dans le

verbe *ni-chî-n-e-m*, *ni-ches-ten*, s'asseoir. Le *s* s'est changé en *ch* par l'influence des formes redoublées où le *s* radical est représenté par un *ch*. Le sanscrit nous présente en outre le partic. pass. *ni-cha-n*, signifiant apposé, appuyé, et que les Persans ont conservé dans leur *ni-châ-n*, nom d'une décoration.

5. *U-ft-e-m*, et *fit*, *u-ft-a-den*, et *fit-a-den*, tomber, de la r. *pat*, d'où le lat. *pet-o*, le gr. πι-πτ-ω, pour πι-πέτ-ω, περι-πέτ-εια; le pol. *pad-ac*, etc.

La particule *u* pourrait se rapprocher de la préposition sanscrite *ut* (ex); mais comme elle n'apparaît que dans la forme contracte *u-ft-e-m*, *u-ft a-den*, et qu'elle se supprime dans la forme pleine *fit-e-m*, *fit-a-den*, j'en conclus que c'est tout simplement une de ces voyelles euphoniques que les Persans emploient dans certains cas pour faciliter la prononciation. C'est ainsi que les Français ajoutent un *e* devant une foule de mots latins commençant par deux consonnes, tels que *spiritus*, *scala*, qui ont fait *e-sprit*, *e-scalier*, etc.

6. *I-st-e-m*, *i-sta-den*, être debout, de la r. *sta*, qui fait au prés. *ti-chtha-mi*, d'où *i-st-e-m*, par la suppression du *t* initial. De là le composé *fir-i-sta-den*, envoyer, et le subst. *fir-i-chteh*, ange.

VII.

Verbes dont le radical finit, à l'aoriste, par un *n*.

Il y en a de deux sortes: il y a ceux où le *n* est radical, et ceux où il n'est qu'un débris de la particule *na* ou *nô* servant à former bien souvent les verbes de la 7[e] classe.

Nous commencerons par ceux où le *n* est radical. Ils sont au nombre de six :

1. *Khan-e-m*, *khan-den*, appeler, lire, de la r. *svan*, résonner, d'où le lat. *son-o*, le lith. *zwan-u*, etc. Le changement de *sv* en *kh* nous est déjà connu; nous l'avons vu dans *khuf-ten* = *svap-tum*.

2. *Mân-e-m*, *man-den*, rester, de la r. *man*, d'où le lat. *man-eo*, le fr. *man-oir*, *man-ant*, le gr. μέν-ω.

3. *Ten-e-m*, *ten-iden*, filer, amincir, de la r. *tan*, en lat. *ten-uis*, en gr. ταν-υς; en all. *dünn*, en ang. *thin*.

4. *A-guen-e-m*, *â-guen-den*, emplir, de *gani*, foule, masse.

5. *Dân-e-m*, *dan-is-ten*, savoir, de la r. *jna*, au prés. *jân-â-mi*.

6. *Zen-e-m*, *ze-den*, frapper, de la r. *han*, frapper; *z* pour *h* comme dans *zima* = *hima*. Conf. *hie-ms*, χει-μων.

Dans les verbes suivants, le *n* est un signe purement grammatical.

1. *Tchi-n-e-m*, *tchi-den*, cueillir, amasser, de la r. *tchi*, cueillir, amasser, prés. *tchi-nô-mi* = *tchi-ne-m*. C'est un verbe de la cinquième classe sanscrite.

2. *Ku-n-e-m*, je fais (s. *kri-nô-mi*) *ker-den* faire (s. *kar-tum*). La voyelle sanscrite *ri* (ou *r* faible), s'est vocalisée à l'aoriste comme dans *çri-nô-mi* (pers. *su-n-e-m*). La disparition du *r* voyelle en persan, est un fait constant; c'est ainsi que le s. *tri* (trois) est devenu *si*. En revanche, le *r* de l'infinitif *kar-tum* étant en *r* consonne, le persan l'a conservé.

De la r. *kri* est venu le lat. *cre-o*, le gr. κραί-νω.

3. *Ni-chî-n-e-m*, *ni-ches-ten*, de la r. *sad*, qui fait au prés. *sid-a-mi*, peut-être autrefois *sid-nô-mi*, d'où le composé *ni-sîd-nô-mi* = *ni-chî-ne-m*.

4. Le verbe *chi-nî-den*, entendre, doit, malgré toutes ses anomalies, être placé ici. Il fait à l'aor. *chi-ne-v-e-m*, à l'imp. *chi-nô-ou* et à l'inf. *chi-nou-den* ou *chi-nuf-den* ou *chi-nî-den*. Il vient de la r. *çru*, prés. *çri-nô-mi* = *chi-nev-e-m*. Conf. lat. *clu-o*, *in-cly-tus*, grec κλύ-ω, κλυτος; sansc. *çrav-a*, dont on a fait en ru. *slav-a*, d'où le nom des nations *slaves*, qui nous a donné le subst. *esclave*.

5. *A-feri-ne-m*, *â-fer-i-den*, créer, de la r. *bhri*, prés. *bi-bhar-mi*. Mais on peut supposer un prés. *bhri-nô-mi*, dont le dérivé persan nous atteste l'existence à une époque reculée de l'histoire de la langue.

6. *Bi-ne-m*, *di-den*, voir, de la r. *vid*, prés. *ved-ni*. Le *v* s'est changé en *b*, le *d* a disparu, et *vid-ni-(-mi)* s'est transformé en *bi-ne-m*. Ainsi *di-den* a perdu sa syllabe initiale; on dit *di-den* pour *bi-di-den*.

7. *Chik-en-e-m*, *chik-es-ten*, briser (r. inconnue), paraît répondre à un verbe comme *chik-nô-mi*. L'*e* qu'on ajoute entre le *k* et le *n* est une lettre euphonique destinée à adoucir le choc des deux consonnes.

8. *Guz-in-e-m*, *guz-i-den*, choisir. De la r. s. *juch*, aimer, désirer. a. all., *kis-an*; ang. *choos-e*, fr. *chois-ir*. irl. *gus*, désir.

9. Je comprends dans ce groupe le verbe *hil-e-m*, *hich-ten*, lâcher,

laisser, aller; il vient, de la r. *hi*, envoyer, qui fait au prés. ***hi-nô-mi***, d'où ***hi-l***, par le changement de ***n*** en ***l***.; conf. ι-η-μι..

Cet aperçu, tout incomplet qu'il est, suffit pour donner une idée de l'étroite affinité qui existe entre le persan moderne et les langues indo-européennes, et pour convaincre les plus incrédules de la possibilité de faire pénétrer un peu d'ordre et de lumière dans les parties les plus confuses et les plus obscures de la conjugaison et de la dérivation. Bien plus, nous croyons avoir démontré que les verbes irréguliers eux-mêmes, malgré l'état de détérioration où ils se trouvent, offrent encore de nombreux traits de ressemblance avec leurs corrélatifs des langues européennes nées du sanscrit. Quand la méthode dont nous nous sommes servis, basée sur l'analyse et la comparaison, n'aurait d'autre avantage que de développer la faculté retentive de notre esprit et de buriner indélébilement les mots dans notre mémoire, ce serait assez pour qu'elle méritât d'être étudiée et adoptée par les professeurs de langues, et surtout par ceux des langues orientales. Mais malheureusement MM. les professeurs de langues orientales, plus fidèles au doux *far niente* qu'au *labor improbus*, restent étrangers à tous les progrès de la science étymologique qui est une science née en Allemagne, et dont les savants allemands ont jusqu'ici gardé le monopole presque exclusif.

Louis DELATRE.

MISCELLANÉES.

NOUVELLES DES SCIENCES, DES ARTS ET DES LETTRES.

CHRONIQUE.

DE LA POSSIBILITÉ ET DE L'UTILITÉ

D'INTRODUIRE EN FRANCE LES MARBRES DE LA GRÈCE

ET D'AUGMENTER AVEC CE PAYS NOS RELATIONS COMMERCIALES.

La Grèce a été regardée de tout temps comme la terre classique des beaux-arts. Ce que le temps nous a conservé de ses anciens monuments atteste que nulle part, à aucune époque, l'architecture et la statuaire ne furent poussées aussi loin : ses chefs-d'œuvre ont servi de modèle à tous les peuples ; aucune nation ne les a surpassés, ni même atteints.

La supériorité artistique de la Grèce ne doit pas être attribuée uniquement à une disposition particulière et innée et ses habitants ; elle est due aussi en partie aux richesses minérales qu'elle renferme. Il y a entre un peuple et les produits de son sol une relation intime et nécessaire. L'Angleterre doit à son terrain houiller d'être la première nation industrielle du monde. Enlevez à la Grèce ses marbres admirables de Paros, remplacez-les par la brique anglaise, l'argile plastique ou le granit de la Bretagne ; et tant de chefs-d'œuvre dont les débris excitent encore notre admiration n'ont plus de raison d'être.

Aujourd'hui, grâce au développement de la civilisation, l'échange

des produits permet à l'esprit humain de s'approprier la matière première sur laquelle il doit appliquer son travail. C'est ainsi que la France, en empruntant ses marbres à l'Italie, a pu rivaliser avec elle sous le rapport de la sculpture et de l'architecture. Cependant la matière première manque souvent à la mise en œuvre. Au prix de combien de sacrifices l'artiste peut-il se procurer le bloc de marbre qui, sous son habile main, se transformera en chef-d'œuvre de statuaire ou servira à l'ornementation et à l'embellissement de nos palais! Le prix en est tellement élevé que le gouvernement est le plus souvent obligé de fournir aux artistes la matière des groupes et des statues qu'il leur commande.

Ce fâcheux état de choses tendrait à disparaître peu à peu, si l'abaissement des tarifs de douanes permettait aux marbres de la Grèce d'entrer en France, concurremment avec les marbres de Carrare et du reste de l'Italie.

Il y a quelques années, des négociants d'Athènes expédièrent à Marseille deux navires chargés de marbre de Paros. Ce marbre, pris dans les qualités inférieures, était cependant d'une beauté telle que la douane ne voulait pas l'admettre comme le Carrare de seconde qualité, et en conséquence, prétendit lui appliquer le droit énorme de 326 fr. 20 c. par mètre cube que paye la première qualité. Les navires furent obligés de revenir avec leurs chargements.

Les frais d'extraction, de bardage hors des carrières, de transport au bord de la mer, chargement, nolis, assurance, courtage, commission, déchargement, etc., portent le prix de revient du marbre de Paros, rendu à Marseille, à 360 fr. par mètre cube. Si l'on ajoute à cette somme 40 fr. pour les bénéfices de l'expéditeur et les frais imprévus, on verra qu'on peut livrer, dans les ports français de la Méditerranée, le marbre de Paros à 400 fr. le mètre cube, non compris les droits.

Cherchons à présent quel est le *maximum* des droits que ce marbre pourrait supporter pour entrer en concurrence avec le marbre d'Italie, sans diminuer en rien les profits, insignifiants d'ailleurs, du Trésor.

D'après les documents officiels, l'importation des marbres étrangers en France, dont le courant de l'année dernière s'est élevée à 1038 mètres cubes, pesant ensemble 2,777 kilogrammes, pour lesquels la douane a perçu une somme d'environ 170,599 fr.

Tous ces marbres proviennent de l'Italie. Ils sont classés, d'après le tarif des douanes, en trois catégories, dont les quantités, ainsi que les droits d'entrée, donnent les chiffres suivants :

Qualités.	Quantités en mètres cubes.	Droits par mètre cube.	Sommes perçues par la douane.
1re. — Marbre de statuaire. . .	57.58	326 fr. 70 c.	18,811 fr.
2e. — Marbre blanc.	912.41	163 35	148,942
3e. — Nuances diverses. . . .	58.39	80 19	2,845

Constatons d'abord le revenu tout à fait insignifiant, moins de 19.000, fr. que le marbre statuaire donne à l'État. Maintenant si, au lieu de considérer les qualités secondaires du marbre de Paros comme marbres statuaires, en leur appliquant le droit excessif de 326 fr. 70 c., ce qui tend à les exclure des ports français, on se contentait d'appliquer au marbre grec le tarif de 163 fr. 35, décime compris, des marbres de seconde qualité, le prix de revient à Marseille serait encore un peu supérieur au prix des marbres d'Italie. Néanmoins, le marbre grec supporterait facilement la concurrence à cause de sa beauté supérieure.

La Grèce trouverait ainsi un débouché sur le marché français sans que le gouvernement perdît la moindre partie de son revenu. Aujourd'hui, éloignée d'une manière absolue par l'exagération des droits, elle envoie ses marbres en Russie et à Constantinople.

La suppression de tout droit lui eût ouvert de même, dès longtemps, le marché anglais si la longueur de la navigation, le passage du détroit de Gibraltar, la nécessité d'augmenter la force des navires portant des matières lourdes dans l'Océan, n'étaient des causes d'augmentation du nolis qui entravent ce genre de commerce.

Les *trois cents* navires marchands de la Grèce (1) qui font le commerce avec l'Angleterre, depuis qu'ils entrent en franchise dans ses ports, lui portent plus volontiers des céréales et des fruits, et

(1) Pour donner une idée de l'importance de la marine grecque, nous mettons sous les yeux du lecteur le relevé de son matériel et de son personnel au 1er janvier 1852, d'après l'état officiel publié par le ministère de la marine grecque :

1re classe : Navires de 30 tonneaux et au-dessous, 2,890.

2e classe : Navires au-dessous de 30 tonneaux, 1,437.

En totalité, 4,327 navires dont le tonnage est de 257,093 tonneaux. Ils sont montés par 27,566 marins.

lui empruntent des objets manufacturés, tant pour la Grèce que pour le Levant, avec lequel la marine grecque fait un commerce très-étendu.

Habituer les navires marchands des Hellènes à aborder nos ports, à y porter leurs chargements, à prendre nos objets manufacturés, qui sont l'objet d'une faveur marquée en Grèce et en Orient, et seront avec le temps plus recherchés; diriger, en un mot, une partie de ce commerce vers les ports de la Méditerranée et celui de Bordeaux par les canaux du Midi, est une mesure d'une grande importance pour notre pays.

Le sacrifice même de la totalité des droits sur les marbres ne ferait perdre à l'État que 170,000 fr. Il est impossible de fixer la somme très-considérable qui rentrerait dans ses caisses d'une manière indirecte par l'accroissement de nos relations commerciales. Les trois cents navires grecs que l'absence de droits appelle en Angleterre prendraient plus facilement et plus volontiers le chemin de nos ports sur la Méditerranée.

Sur l'Océan, Bordeaux est l'un des ports qui leur offre un débouché des plus avantageux. Il s'y fait aujourd'hui une importation de 7,508,521 pièces de bois de merrain venant de la Bosnie, de la Russie et même de l'Amérique.

La Grèce peut fournir la majeure partie de ces bois avec un grand avantage pour elle et pour la France, et les transporter à Cette, d'où ils se rendraient à Bordeaux par le canal du Languedoc et le canal latéral à la Garonne.

En résumé, nous avons fait voir que les droits excessifs perçus à l'entrée des marbres ont tellement réduit l'importation que l'Italie paye à la douane seulement 170,000 fr., et que la Grèce est exclue du marché français d'une manière absolue.

Nous avons montré qu'en appliquant aux marbres de cette contrée le droit de la deuxième qualité, ils pourraient encore arriver sur ce marché en concurrence avec les marbres d'Italie, sans aucune perte pour le trésor.

Que la suppression totale ou une grande diminution dans ces droits vraiment prohibitifs, en multipliant nos relations avec le commerce des Hellènes, appellerait en France les trois cents navires qui prennent aujourd'hui la route de l'Angleterre et augmenterait les revenus du trésor dans une notable proportion.

Enfin que ces habitudes du commerce une fois prises, on pourrait espérer de voir traverser tout le Midi de la France par les produits de la Grèce se rendant aux ports de l'Océan, et principalement à Bordeaux, en fécondant sur leur passage toute la contrée et les grandes artères de circulation.

Espérons que des résultats si importants finiront par appeler l'attention des deux gouvernements et leur inspireront les mesures propres à les réaliser.

Carvallo,
Ingénieur des ponts et chaussées.

SOCIÉTÉS SAVANTES.

TRAVAUX RELATIFS A L'ORIENT.

Académie impériale de Saint-Pétersbourg. — M. Khanikov annonce par une lettre, datée de Tiflis, qu'il a été assez heureux pour retrouver presque toute la troisième partie de l'Histoire de Rachid el-Din, perdue jusqu'à ce jour. Elle contient la généalogie des nations mongoles, l'histoire des Juifs, celle des Francs et de la Chine, enfin l'Histoire de l'Inde, avec une longue biographie du célèbre Chakiamouni, fondateur du bouddhisme. — M. Khanikov a déjà traduit en français une partie de cet ouvrage.

Le savant orientaliste est aussi parvenu à déchiffrer, sur une copie qui lui a été fournie par M. Kæstner, la longue inscription persane d'Abou-Saïd, à Ani, la seule qu'il n'avait pu lire de toutes les inscriptions musulmanes de cette ville. Maintenant, grâce à la persévérance et au zèle de M. Khanikov, on possédera tous les monuments d'Ani, si curieux pour l'histoire de cette ville sous le gouvernement des Béni-Cheddad et des Mongols.

Extrait du compte rendu des travaux de l'Académie.

« Nous avons fait mention dans notre dernier compte rendu, dit le secrétaire perpétuel, d'un ouvrage de M. Khwolsohn, jeune orientaliste russe, qui s'est posé le problème d'éclaircir, par le moyen des sources orientales, soit publiées, soit inédites, l'histoire de l'antiquité, et celle en particulier de l'antique Asie occidentale. Nous n'avons pu alors que signaler généralement cet ouvrage sur le Sa-

bisme, comme un des travaux les plus remarquables qui aient jamais été exécutés dans ce domaine spécial de la science historique. Aujourd'hui nous sommes à même d'en dire davantage, M. Kunik nous ayant livré une analyse raisonnée qui est déjà sous presse, et remplira plusieurs numéros de notre bulletin. On sait la prédilection qu'a M. Kunik pour l'ethnographie historique et comparative : il la considère comme le moyen le plus efficace pour préciser les rapports mutuels qui lient entre elles les races et les peuples, et pour créer ainsi une histoire savante et authentique de la civilisation de toutes les époques voulues. Aussi dans son analyse de l'ouvrage de M. Khwolsohn, il s'est presque borné à en exposer et discuter le côté historico-ethnographique. A l'effet de mieux mettre en évidence les idées qu'il s'est formées des progrès successifs de la civilisation de l'antiquité, M. Kunik, dans son introduction, établit en principe que, si de toutes les nations des premiers âges historiques, un petit nombre seulement ont atteint un certain développement, c'est qu'elles étaient effectivement douées de capacités plus qu'ordinaires. Par rapport aux anciennes nations sémitiques qui habitent les bords du Tigre et de l'Euphrate, notre historien admet qu'elles aient pu, plus tôt ou plus tard, être régénérées par le mélange avec des nations plus vigoureuses de la race iranienne ou persane antique. Par cette raison, il lui paraît urgent que la partie morale de l'histoire de ces peuples soit soumise à une investigation approfondie; et bien que tel n'ait pas été précisément le point de vue de la recherche de M. Khwolsohn, il faut convenir néanmoins que son essai d'éclaircir l'histoire d'un seul peuple de Mésopotamie a au plus haut degré l'intérêt de l'à-propos. Quelque nombreux que soient les écrits sur le sabisme, M. Kunik prétend que les savants, depuis 1601 jusqu'en 1850, ont plutôt embrouillé qu'éclairci cet objet, et il assure, sans crainte d'être démenti, que M. Khwolsohn a le mérite d'avoir pour toujours mis fin à cette confusion inouïe. Il est constaté à présent que les premiers peuples qui s'attribuent le nom de Sabiens n'apparaissent qu'au moyen âge; le Ḳoran fournit la première mention des véritables Sabiens et leur accorde la tolérance; leurs descendants existent encore aujourd'hui, sous le nom de Mendaïtes, dans le voisinage du golfe de Perse, parlant un langage babylonien-sémitique et formant une secte gnostique en dehors du christianisme. Or ces véritables Sabiens n'ont qu'un intérêt secondaire au point de vue de M. Khwolsohn : son ob-

jet principal, ce sont les païens de Syrie au temps du ḳalifat. Ceux-ci, comme on le sait par des témoignages irrécusables, se sont arrogé en 830 le nom des véritables Sabiens, à l'effet de participer à la tolérance qu'accordent à ceux-ci les sectateurs du Ḳoran. Aussi ces faux Sabiens, païens déguisés et acharnés, ont été la cause de ce que les Arabes, vers la dernière moitié du ḳalifat, ne faisaient presque pas de distinction entre le sabisme et le paganisme. Quant à la religion et à la nationalité des Sabiens de Harran, on ne saurait mieux les caractériser que comme étant les restes des anciens païens de Syrie, qui se considéraient eux-mêmes comme héritiers légitimes de la civilisation grecque. Il y avait toujours entre eux une élite d'hommes instruits, un corps d'aristocrates de l'esprit, bien versés dans la littérature hellénique, dont un grand nombre d'ouvrages ont été traduits par eux en syriaque et en arabe; et l'on peut dire en quelque sorte que ce sont eux qui ont initié les Arabes à la littérature grecque, et particulièrement à la philosophie d'Aristote.

» Parmi les hommes célèbres qu'a produit ce peuple, nous ne citerons que le savant Al-Batany, dont le nom brille dans l'histoire des premières origines des sciences mathématiques, et le philosophe et astronome Tabit ben-Korra, l'un des écrivains les plus féconds du moyen âge. Ce peu de détails suffira pour signaler à l'attention des savants de Russie, d'Angleterre et de France les résultats principaux de l'ouvrage de M. Khwolsohn, et le jour qu'il répand sur une région des plus obscures de l'histoire et de la mythologie de Syrie et de l'histoire de la chute du paganisme; ils feront ressortir, en outre, l'avantage qui distingue les méthodes de critique historique usitées dans la littérature allemande, et peut-être trop peu appréciées encore dans les autres pays. »

M. Fuss arrive à l'exposé des travaux de l'Académie qui ont pour objet les lettres orientales. M. Dorn a achevé et mis sous presse la traduction allemande de l'histoire du Tabaristan, par Sehir el-Dîn, dont le texte persan a paru l'année dernière; il a terminé, en outre, l'impression de son savant catalogue du riche dépôt de manuscrits et de xylographes asiatiques de la bibliothèque impériale et publique. M. Fuss fait remarquer que le domaine des langues de l'Asie centrale n'est pas absolument délaissé dans le sein de l'Académie depuis la mort de Schmidt. Un des employés scientifiques de l'Académie, M. Schiefner, conservateur de la bibliothèque, s'en occupe avec au-

tant d'ardeur que de succès, et s'applique surtout au tibétain..... Il prétend que ceux qui ont composé des grammaires de cette langue se sont trop préoccupés des vues grammaticales de l'Occident, tandis que pour bien comprendre et approfondir les particularités d'une langue, il faut l'étudier dans ses rapports avec d'autres langues de la même souche. Une suite d'articles que M. Schiefner a présentés dans son traité général d'études tibétaines (en allemand) en offrent un premier essai; ils traitent successivement des lettres muettes, du système phonétique et du prétendu article de la langue tibétaine. Or ce n'est pas seulement la grammaire qui pique la curiosité de notre orientaliste: la doctrine bouddhique, avec ses dogmes et ses croyances, ses traditions et ses mythes, l'intéresse également. C'est ainsi qu'il nous a exposé, selon le livre de discipline du clergé bouddhique faisant partie du tome cinquième du Kandjour, les idées professées par les sectateurs de cette doctrine sur les périodes de la dégradation successive du genre humain. On lui doit, en outre, un catalogue raisonné d'une collection d'ouvrages tibétains dont un des membres de la dernière mission en Chine, M. Vassilïev, a fait l'acquisition pour le compte de l'Académie, et parmi lesquels M. Schiefner signale comme particulièrement intéressante, sous le rapport historique et philologique, une histoire de l'origine du Bouddhisme parmi les Mongols. Un autre opuscule de la même collection, très-estimé comme traité sommaire de la morale bouddhique et portant le titre de Soutra des quarante-deux thèses, a été traduit du tibétain par M. Schiefner, et publié dans le bulletin.

« L'Académie impériale de Saint-Pétersbourg a décidé que la bibliothèque de M. Fraehn et les manuscrits qu'il a laissés, seraient acquis au nom de l'Académie, et incorporés dans le musée asiatique. »

Société royale de Littérature de Londres. — Communication d'un mémoire du Rév. T. R. Brown relatif à un alphabet cunéiforme qu'il soumet à l'examen de la société.

— M. Colquhoun lit un travail sur les découvertes que le docteur Mordtmann a faite du site de villes antiques de l'Asie Mineure, travail qui contient des détails particuliers sur Scepsis de Troade. M. Colquhoun expose les diverses opinions des voyageurs modernes sur

l'emplacement de cette ville, et rapporte les textes des anciens géographes, principalement ceux de Démétrius de Scepsis et de Strabon; il termine en faisant connaître l'opinion du docteur Mordtmann, qui place cette ville sur le flanc sud du mont Ida, dans un lieu nommé par les Turcs *Djeneviz Kalessi*, et où l'on remarque des ruines considérables.

— M. Birch communique d'intéressants détails sur les relations de l'Égypte avec le peuple nommé *Khita* dans les inscriptions. On avait d'abord pensé que les *Khita* étaient des habitants de la Scythie; mais les recherches de quelques égyptologues ont montré que ce peuple était plus voisin de l'Égypte, et qu'il pouvait être identifié avec les *Hittites* qui occupaient la partie septentrionale de Canaan. M. Birch fournit sur ce point de précieux éclaircissements, en s'appuyant sur plusieurs documents qu'il a traduits : 1° une inscription copiée par Rosellini, relative aux rapports diplomatiques des Égyptiens avec les nations voisines; 2° le papyrus de la collection Sallier, contenant les louanges en l'honneur de Ramsès le Grand, après sa victoire sur les *Khita*; 3° le traité de Ramsès avec le chef des *Khita*, dont le texte est publié dans les *Excerpta hieroglyphica* de Burton.

— M. Vaux fait connaître les derniers travaux du colonel Rawlinson sur les inscriptions cunéiformes, et annonce que cet officier doit continuer les fouilles de Némrôd et de Koyoundjek; il fait savoir, en outre, que M. Loftus a commencé des recherches dans le grand tumulus de Suse.

— M. Osburn, qui prépare un ouvrage sur l'Égypte, en lit un extrait relatif à l'époque des rois pasteurs, signalant la différence qui existe entre les inscriptions de la chambre royale de Karnac (aujourd'hui à la bibliothèque nationale de Paris) et le papyrus chronologique de Turin. M. Osburn déclare que, suivant son opinion, les noms fournis par ce papyrus et d'autres documents de la même espèce ne peuvent pas être acceptés avec confiance lorsqu'ils ne sont pas confirmés par des monuments. Le nom attribué aux pasteurs, *Hyc* ou *Hycksos*, se rencontre dans un des hypogées de Syout. Un autre exemple de ce nom a été découvert dans les tombeaux de Mokattam, près du Kaire. Le personnage représenté là est peut-être Assès, le dernier des rois pasteurs. Il est probable, dit M. Osburn, que ce peuple, qui a donné lieu à tant de discussions, était aussi avancé en civilisation que les Égyptiens eux-mêmes, et non pas

une bande de vagabonds sans lois, comme Manéthon l'a prétendu. Le Pharaon de Joseph régnait à On ou Héliopolis, et dans les temps primitifs, le Delta paraît n'avoir pas été totalement égyptien.

— M. Hogg présente un aperçu rapide et clair de l'état actuel de la science au sujet des inscriptions sinaïtiques, et des progrès qui ont été faits depuis la publication du premier travail de l'auteur (*Transactions of the royal Soc. liter.*, 2d series, vol. III, p. 183). Dans son premier article, M. Hogg avait mentionné les copies originales faites par M. Grey en 1820, et publiées par la société dans le second volume de ses Transactions; il avait aussi analysé le commentaire du docteur Beer, de Leipsig, imprimé en 1840, et le mémoire de M. Lepsius, de Berlin, savants qui s'accordent à reconnaître que ces inscriptions sont postérieures à l'ère chrétienne et appartiennent probablement au IVe siècle. Depuis quelques années, plusieurs personnes se sont occupées des inscriptions sinaïtiques. Le docteur Fréd. Tuch, dans le *Journal asiatique allemand*, adoptant l'alphabet du docteur Beer, considère le peuple qui a tracé les inscriptions comme étant de race arabe, et peut-être des Amalécites, qui habitaient la ville de Pharan, voisine du lieu où se trouvent ces inscriptions. M. Tuch, comme M. Beer, pense que les textes sinaïtiques sont presque entièrement composés de noms propres. Le révérend Charles Foster, dans un livre intitulé *The one primæval language*, décide, en même temps, que ces inscriptions sont des actes autographes des enfants d'Israël, tracés à l'époque de leur séjour dans le désert, et que, s'il en est ainsi, on doit trouver des rapports entre les caractères dont ils ont fait usage et ceux des Égyptiens. Or le docteur Forster a découvert qu'*une* des lettres sinaïtiques avait la forme de la croix ansée des Égyptiens (laquelle n'est pas une lettre). M. Hogg ne dit pas s'il a été convaincu par cette merveilleuse logique; mais il indique ensuite les copies qui ont été recueillies par un voyageur français, M. Lottin, qui a déposé au Louvre un certain nombre d'empreintes prises sur les roches épigraphiques du Sinaï, et qui assure avoir entre les mains la copie manuscrite de quatre cents autres inscriptions.

Société asiatique de Calcutta.— Le conseil, sur la proposition de M. Sprenger, décide que les ouvrages suivants seront imprimés dans la *Bibliotheca Indica* : 1° Hadykah, poëme persan de Sanay, édité

par Agha Moḥammed Choustry et le docteur Sprenger; 2° le Hayât el-Hayouân de Damiri, édité par Moulovie Moḥammed Ouadjh; 3° l'Itḳân de Souyoûti, édité par Moulovie Bachîrouddîn et Nâral Hakk.

— Un mémoire de M. B. H. Hogdson sur les hordes indo-chinoises et leur connexion avec les Himalayens et les Tibétains, est communiqué à la Société. Ce travail sera imprimé dans le journal asiatique de Calcutta.

— On lit une lettre du capitaine Layard, dont nous extrayons les passages suivants : « Ma courte visite à Goûr a été d'un grand intérêt pour moi, bien que l'obligation où je me suis trouvé d'abréger mes investigations, rappelé que j'étais par mes devoirs officiels, ne m'ait pas permis de compléter mes esquisses et mes études dans les faubourgs méridionaux de la ville, près de Tchandnî. J'ai pu heureusement visiter toute la partie nord des ruines jusqu'à Gangerampore sur les bords de la Kalindrî, partie que je regarde comme la plus ancienne de la ville, ou plutôt comme la *Goûr* même des Hindous antérieure à l'invasion de Moḥammed Baḳtyar, le conquérant musulman. Outre des esquisses de toutes les ruines, j'ai pris des dessins de beaucoup de restes d'architecture, colonnes, corniches, frises, etc., épars dans les djangles ou employés dans la construction des mosquées, ainsi que d'un grand nombre d'anciennes sculptures très-curieuses, que l'obligeante assistance de M. Gray, de Gôtmatti, m'a permis de réunir. Le poids des pierres m'a obligé de laisser le tout à Gôtmatti, d'où on les transportera à Berhampore pendant le temps des pluies. Si la Société ne jugeait pas devoir les accepter, mon intention est d'en faire hommage au British Museum.

Asiatic Society of London. — Le secrétaire lit une lettre du Dr Royle, relative aux indications tirées de l'Histoire naturelle que fournit le texte des Védas, pour déterminer leur localité originaire. Le docteur dit n'avoir trouvé aucune de ces indications qui ne fût pas hindoue. Le plus curieux des points qu'il a examinés se rapporte au *soma*, plante qui joue un rôle si important dans les cérémonies religieuses des Hindous, et qui ne peut se confondre avec aucune autre. C'est l'*asclepias acida* de Roxburgh. Le suc laiteux dont la tige de cette plante est remplie, a une saveur acidulée fort agréable

et peut être bue sans danger. L'auteur fait remarquer que le soma ne se trouve pas dans toutes les parties de l'Inde, mais seulement dans certaines contrées particulières, quoique étendues. La plante est inconnue dans toute la vallée du Gange ; mais on la rencontre, à des stations plus ou moins élevées, dans toute la présidence de Bombay, dans les parties centrales de la péninsule, et plus au sud, jusqu'à la côte de Coromandel. On la voit aussi dans le Pendjâb, et M. Elphinstone l'a rencontrée dans le désert qui s'étend à l'orient de l'Indus. Le Dr Royle conclut de ces données que les Hindous des temps védiques n'ont pu trouver que dans l'ouest de l'Inde, le soma en assez grande abondance pour fournir à leurs sacrifices journaliers. Il pense aussi que c'est là seulement, c'est-à-dire dans la région du Bas-Indus et du Vindhyâ occidental, que les Hindous de ces temps anciens ont pu connaître la mer, et faire les lois relatives aux assurances maritimes mentionnées dans le code de Manou.

— Mémoire du capitaine Chapman, qui a pour objet de montrer qu'Asoka, le grand monarque bouddhiste de l'Inde, est le même prince que le Sandracottus de Mégasthènes.

VINGT-DEUXIÈME RÉUNION DE L'ASSOCIATION BRITANNIQUE, POUR L'AVANCEMENT DE LA SCIENCE.

Session de septembre 1852 tenue à Belfast.

Lectures relatives à l'Orient.

Sur les roches du haut Pendjâb, par le Dr Fleming.

Sur la géologie d'une portion des monts Himalaya, par le major Vicary, de Vexford.

Sur l'ancien havre de *Seleucia Pieria*, près de l'embouchure de l'Oronte, dans le nord de la Syrie; avec quelques indications des moyens à employer pour le rendre à la marine, par le capitaine W. Allen.

Sur la portée ethnologique des découvertes récentes, dans les inscriptions assyriennes, par le Dr E. Hincks.

Sur un chemin de fer qui traverserait l'Asie Mineure, par M. Will. F. Ainsworth.

Sur l'expédition projetée pour remonter le Niger jusqu'à sa source, par le lieutenant L. Macleod.

Notes sur les possessions de l'Imâm de Maskât et sur le climat de Zanzibar, avec des observations sur l'avenir des découvertes en Afrique, par le colonel Sykes.

Documents commerciaux relatifs au promontoire oriental de l'Afrique, par le Dr Shaw.

Sur les avantages relatifs aux différentes routes proposées de l'Europe vers l'Inde, par le colonel Chesney.

Sur la connexion entre les formes indienne, européenne, sémitique et égyptienne des pronoms personnels, par le Dr Hincks.

Sur l'état actuel de la philologie médo-persique, par le professeur Mac-Donall.

Essai d'explication des nombreuses preuves d'un dessèchement violent et soudain, opéré dans la vallée de la mer Morte, par le capitaine W. Allen.

Récentes explorations dans la Syrie et la Palestine, par le ch. Van de Velde, de la marine hollandaise.

Sur la communication la plus rapide avec l'Inde, par l'Amérique anglaise, par le capitaine Synge;

Sur le Nil supérieur, par Vaudey, consul de Sardaigne à Karthoum.

MOUVEMENT WAHABITE DANS L'INDE.

Le complot de Patna, dont les journaux de l'Inde ont fait tant de bruit, est un mouvement religieux fomenté par les disciples de Seïid Ahmed, le réformateur Wahabi qui excita, il y a quelques années, une formidable insurrection contre les Sikhs dans leur territoire transindique, et fut tué dans une bataille en 1831 (1). Ses disciples, dont le nombre est restreint aujourd'hui à cinq cents environ, ne croient pas à sa mort; ils attendent en lui le chef qui doit les conduire à la victoire sur les incrédules.

Ces fanatiques sont établis dans le village de Sittana, sur la rive

---

(1) On trouve dans l'*Histoire de la Littérature Hindoui et Hindoustani* de M. Garcin de Tassy un article sur la vie et les doctrines de ce réformateur. Voy. t. I, p. 5 et suiv.—p. 437.

Le savant académicien a également publié dans le *Journal asiatique*, n° d'avril 1838, une notice sur des vêtements à inscriptions qui paraissent avoir appartenu à Seïid Ahmed, et se trouvent aujourd'hui au Musée ethnographique du Louvre.

droite de l'Indus, entre Torbela et Umb. Afin d'augmenter leur nombre et de suivre les préceptes de leur chef, concernant la guerre religieuse, ils font de fréquents appels aux fidèles. On suppose que ce sont quelques messages de ce genre qui ont été interceptés.

Nourris de la lecture d'un fameux traité de Seïid Aḥmed, intitulé Tarṛîb-i Djehâd, c'est-à-dire l'Excitation à la guerre sacrée, ces sectaires ont souvent engagé leurs coreligionnaires de l'Inde supérieure, à se joindre à eux pour commencer une guerre religieuse, mais leurs tentatives n'ont eu aucun succès. L'Achonzada de Swat les a invités à se joindre à lui, mais ils préfèrent attendre. Leurs desseins sont bien connus du gouvernement, et comme ils n'ont pu corrompre un seul Cipaie mahométan, on les laisse prier tranquillement pour la destruction des Frangui. Un correspondant de l'*Englishman* assure savoir de longue expérience qu'il existe une société secrète de musulmans, qui s'étend dans toute l'Inde anglaise. Ses membres sont étroitement unis pour se protéger mutuellement et détruire les Anglais, si ces derniers font quelque tentative contre leur religion. « J'ignore, dit-il, si le gouvernement est prévenu qu'une société secrète de mahométans, s'étendant sur toute l'Inde anglaise, existe depuis plusieurs années, et que son but est de se protéger mutuellement et détruire les Anglais, si ces derniers attaquent leur religion ou commettent quelque injustice à l'égard des enfants de la foi. La société est si nombreuse qu'elle compte cent de ses membres dans le *khausamah* du gouverneur général. Je connais depuis longtemps l'existence de cette association, et j'ai causé avec plusieurs de ses membres; surpris d'apprendre que mon maître de persan en faisait partie, je le questionnai à ce sujet et il me l'avoua en m'assurant qu'ils étaient décidés à rester tranquilles tant que le gouvernement serait juste. »

Le mouvement wahabite a agité Delhi; plusieurs maisons, entre autres celles d'un marchand du Punjab, ont été fouillés par les autorités judiciaires : les correspondances et papiers trouvés ont été mis en sûreté et tous, dit-on, examinés. Cette affaire a causé une grande émotion dans la ville, et l'*Oordoo Ukhbar* y fait allusion. Après avoir raconté les recherches, il s'adresse aux mécontents en ces termes : « Nous sommes étonnés qu'il y ait des sots qui aient pu concevoir la pensée de combattre des chefs auxquels Dieu a donné l'art de gouverner, la sagesse et la puissance. Lutter contre de tels adver-

saires, c'est défier la mort. Il n'y a pas bien longtemps, les Sikhs si puissants qui ne craignaient aucun mortel, qui étaient à la fois sages et braves, ont été tous attrapés comme des renards. Comment dès lors une poignée de faibles tisserands ont-ils pu s'imaginer qu'ils pourraient lutter contre l'invincible armée d'un pareil gouvernement, et quelle ingratitude de leur part, lorsque nos chefs déploient des talents administratifs, une justice, une bienveillance, un intérêt pour les pauvres tels que les plus vieux d'entre nous n'ont jamais entendu parler de rien de semblable. Jusqu'à ce jour nous avons vu, sous les gouvernements indigènes, le coupable et l'innocent, le sage et l'insensé, massacrés et ruinés sans pitié. Nous devrions regarder nos maîtres actuels comme une véritable bénédiction; autrement nous serions ingrats envers Dieu. Maintenant si les mahométans se plaignent qu'il y a un trop grand nombre d'infidèles sur la terre, qu'ils se rappellent que nos chefs sont du nombre de ceux qui croient au *Livre*. Que nos frères mahométans se joignent à eux et combattent les Birmans et les Chinois s'ils désirent une guerre religieuse, car ces peuples sont des infidèles. Mais le fait est qu'il ne s'agit pas ici de guerre religieuse. L'affaire est montée par des individus intéressés et adroits, par des fous dont la destruction est inévitable. »

Le passage que nous venons de citer est tiré d'un journal musulman. *Gazette de Delhi*, 1er septembre 1852.

Legs de Csoma de Körös. — Un colonel hongrois, M. Bersencrzey, est arrivé à Calcutta dans l'intention de poursuivre les recherches de Csoma de Koros, sur les rapports des langues hongroise et tibétaine. Il sollicite non-seulement le patronage de la *Société asiatique*, mais il réclame aussi son appui pécuniaire, en se fondant sur un legs laissé à cette société par feu Csoma de Koros.

La Société asiatique est disposée à faciliter de tout son pouvoir les recherches du colonel pour établir l'identité des langues hongroise et tibétaine, mais elle ne peut l'aider pécuniairement. La Société n'a jamais reçu une seule roupie des biens de feu Csoma, quoiqu'elle ait été constituée, à la vérité, son légataire unique. Une objection soulevée contre la forme et la signature du testament a empêché la Société d'être mise en possession du legs, et les fonds sont encore dans les caisses de l'administrateur général. Il y a quelques années une réclamation fut faite, au nom des parents du défunt, par l'entre-

mise de l'ambassade autrichienne à Londres, mais l'insuffisance de preuves a empêché de faire droit à la demande.

Indian Mail.

Mort de M. Rifaud. — Un homme qui s'est fait un nom parmi les explorateurs de l'Égypte et de la Nubie, M. J.-Jacques Rifaud, vient de mourir à Genève où il s'était retiré depuis quelques années.

Rifaud avait acquis au service de M. Drovetti, ancien consul général de France à Alexandrie, dont il dirigea longtemps les fouilles, une grande connaissance des ruines et des antiquités égyptiennes. Ayant réalisé quelques économies, il le quitta et se mit pour son propre compte à faire des fouilles, à acheter des antiquités et à recueillir des objets d'histoire naturelle. Après avoir consacré vingt-deux années à des recherches de tout genre, où le lucre avait plus large part que la science, il revint en France vers 1827, et publia deux ans après un *Tableau de l'Egypte et de la Nubie* ou Manuel itinéraire du voyageur en Égypte, in-8°. — *Description des fouilles et découvertes faites à Koum Medinet el-Fares*, in-8°.

Dénué d'instruction et sachant à peine dessiner, il entreprit ensuite un grand ouvrage qui n'eut aucun succès et que le manque de souscripteurs le força à abandonner. Il était intitulé : *Voyage en Égypte, en Nubie et lieux circonvoisins, depuis* 1805 *jusqu'en* 1827, 5 vol. in-8°. Atlas in-folio de 300 planches. Paris, 1830. Les quelques livraisons qui ont paru sont détestables : les monuments y sont représentés sans aucune notion de perspective, les bas-reliefs sans entente du style égyptien, enfin les hiéroglyphes sont tracés de fantaisie et sans aucune connaissance du sujet. Les costumes dessinés comme un enfant pourrait le faire, manquent de caractère et ne donnent pas une idée des indigènes. On ne s'étonne plus, après avoir vu ces planches, que l'on ait été forcé d'abandonner l'ouvrage; mais on ne peut concevoir comment MM. Jomard, Letronne et autres ont pu vanter les travaux de Rifaud.

Ce que cet explorateur avait rapporté de plus intéressant, c'est une statistique monumentale de tous les objets trouvés en Égypte pendant son long séjour. A l'aide de ces notes, on pourrait restituer à chaque localité les antiquités qui décorent aujourd'hui la plupart des musées de l'Europe.

BIBLIOGRAPHIE ORIENTALE

LIVRES PUBLIÉS RÉCEMMENT EN ANGLETERRE.

AITON (J.). — The lands of the Messiah, Mahomet and the Pope, as visited in 1851. London, in-8°. 15 sh.

HOLLINGSWORTH (The Rev. A. H. G.) — Remarks upon the present condition and future prospects of the Jews in Palestine. London, in-8° de 38 pages.

SAINT JOHN (Bayle). — Village life in Egypt; with sketches of the said. London, 2 vol., post, in-8°. 21 sh.

LEPSIUS (Richard). — Discoveries in Egypt, Ethiopia, and the Peninsula of Sinai, 1842-45, during the mission sent out by H. M. Frederick William IV of Prussia. Translated from the German; by K. Makenzie. London, in-8° de 472 pages. 12 sh.

BIRCH (Samuel). — Notes upon an Egyptian inscription in the Bibliothèque nationale of Paris. London, 1852, in-8°.

CURTIS (G.-W.). — Nile Notes of a Howadji, or the American in Egypt. London, in-12. 1 sh. 6 d.

MOHAMMED BEN KHAWENDSHAP (commonly called **MIRKHOND**). — The history of the Atabeks of Syria and Persia. Now first edited by W. H. Morley, esq., to which is added a series of fac-similes of the coins struck by the Atabeks, arranged and described by W. S. W. Vaux, esq. London, in-4°.

RAWLINSON (lieut.-col.).—Outline of the History of Assyria, as collected from the inscriptions discovered by Austen H. Layard, in the Ruins of Nineveh. London, in-8°. 1 sh.

GOSSE (Phil.-Henry). — Assyria : her Manners and Customs, Arts and Arms, restored from her monuments. London. Post-8. 8 sh.

BLACKBURN (John). — Nineveh; its Rise and Ruin; as illustrated by Ancient Scriptures and modern discoveries. London, 2e édition. Petit vol. in-8°. 2 sh.

SAINT JOHN (Horace). — History of the British conquests in India. London, 2 vol. petit in-8°. 21 sh.

CAMPBELL, (George). esq. — MODERN INDIA; a Sketch of the system of civil government. To which is prefixed some account of the natives and native institutions, 1 vol in-8°. London, 1852.

SCOTT (Mrs. W. L.). — VIEWS OF THE HIMALAYAS, in-folio. London.

THOMSON (Thomas). — WESTERN HIMALAYA AND THIBET: a Narrative of a journey through the Mountains of Northern India during the years 1847 and 1848; in-8°. 15 sh.

HAYMAN WILSON (Hor.). — NARRATIVE OF THE BURMESE WAR IN 1824-26, as originally compiled from official Documents. London, in-8°, carte. 9 sh.

DOVETON (Capt. F.-B.). — REMINISCENCES OF THE BURMESE WAR. London, in-8°.

ROSE (G.-H.). — THE AFGHANS, the Ten Tribes, and the Kings of the East, the Druises, the Moabites. London, in-8°, 2 sh. 6 d.

HONIGSBERGER (J. Martin). — THIRTY FIVE YEARS IN THE EAST. Adventures, Discoveries, Experiments, and historical Sketches relating to the Punjab and Cashmere, in connection with Medicine, Botany and Pharmacy. London, in-8°, 2 vol., 30 sh.

EGERTON (Cap. F.). — JOURNAL OF A WINTER'S TOUR IN INDIA. London, J. Murray, 1852, 2 vol. post-8°, 16 sh.

RAIKES (Ch.). — NOTES ON THE NORTH-WESTERN PROVINCES OF INDIA. London, in-8°, 6 sh.

SMITH (Capt. F.). — NARRATIVE OF FIVE YEARS' RESIDENCE IN NEPAUL. London, 1852, in-8°, 2 vol., 21 sh.

OLIPHANT (L.) —. JOURNEY TO CATMANDA, THE CAPITAL OF NEPAUL. London, 1852, in-12, 2 sh. 6 d.

JOSHUA RUSSEL. — JOURNAL OF A TOUR IN CEYLON AND INDIA, undertaken at the Request of the Baptist Missionary Society, in company with the Rev. J. Leechman. With observations and remarks. London, petit in-8°. 7 sh. 6 d.

A GRAMMAR OF THE PANJABI LANGUAGE, with Appendices. Lodiana, 1851, in-8°.

CRAWFURD (John). — GRAMMAR AND DICTIONARY OF THE MALAY LANGUAGE; with a Preliminary Dissertation. London, 2 vol. in-8°. 36 sh.

Paris. — Imprimé par E. THUNOT et Ce, rue Racine, 26.

DOCUMENTS

SUR

LE MONTÉNÉGRO.

Il y a environ deux années, vers la fin de 1850, il parut à Semlin une brochure en langue serbe, intitulée : *Histoire du Monténégro, avec le code de lois qui régit ce pays, depuis les temps les plus reculés jusqu'à nos jours.* In-8° de 250 pages. — Cette publication, dont l'auteur, Milorad Medakowitch, était connu pour un des propagateurs les plus ardents du panslavisme, offrait cette singularité qu'en établissant, à l'aide de pièces et de documents officiels, les rapports politiques du Monténégro avec le cabinet de Saint-Pétersbourg, elle faisait pour ainsi dire toucher du doigt les intrigues ourdies, depuis trois demi-siècles, par la Russie dans cette contrée, qui, de quelque manière qu'on la considère, soit comme jouissant d'une indépendance de fait, soit comme partie intégrante du territoire turc, se trouvait placée en dehors de l'action légale de la politique russe. Il est vrai que le Czar affecte, depuis de longues années, une sorte de protectorat sur toutes les populations slaves de l'Europe, de même qu'il se qualifie de chef suprême de l'Église orientale orthodoxe, bien que ce titre ait toujours appartenu au patriarche œcuménique de Constantinople. Mais si la religion grecque est la religion dominante au Monténégro, une partie seulement de cet État, celle qui y a été annexée en dernier lieu, est slave d'origine ; les Monténé-

grins proprement dits sont de la race *schypetare* ou albanaise, qui n'offre presque aucune analogie avec la première.

Bien que les documents, imprimés pour la première fois dans l'ouvrage de M. Milorad, circulassent depuis plusieurs années en Serbie, leur publication produisit néanmoins une grande sensation dans la principauté. Les chefs du parti national, à commencer par le prince Alexandre et les ministres Garaschanin, Petroniwitch et autres, en parlaient ouvertement comme d'un incident d'une haute portée politique, et très-propre à conjurer l'effet des menées austro-russes dans le Monténégro, en éclairant les cabinets de l'Occident sur la véritable situation de ce pays.

Ces espérances, comme beaucoup d'autres, ont été trompées; l'Europe occidentale, occupée d'intérêts plus pressants, a continué à tenir ses yeux fermés. Pendant ce temps-là, les choses ont marché dans le Monténégro et ont amené la crise actuelle.

Mais avant d'aller plus loin, il ne saurait être inutile d'entrer dans quelques détails sur la géographie et la statistique de cette contrée, généralement assez peu connue. Nous les empruntons en grande partie à une notice de Balbi, d'après les indications recueillies sur les lieux-mêmes par le comte Caraczay, colonel au service autrichien, insérée dans le tome 99e de la *Biblioteca italiana*, ainsi qu'à l'ouvrage de M. Vouk, *le Monténégro et les Monténégrins*, le plus exact et le plus complet qui ait été composé jusqu'à ce jour en Europe.

Le Monténégro (en langue schype, *Maïl zèze*), s'étend en forme de cœur, sur une superficie de 75 à 80 milles carrés, entre l'Herzegovine au Nord et à l'Ouest, l'Albanie turque à l'Est, et au Sud la province autrichienne de Cattaro qui le sépare de l'Adriatique. Dans la division administrative de l'empire ottoman, il forme le *liva* ou *sandjak* de *Kara dagh*, l'un des cinq de l'*eyalet* ou pachalik de Bosnie. Son nom de *Montagne Noire* (car ces mots divers Maïl zèze, Kara dagh, *Montenegro* en italien, *Czrna Gora* en slavon, ont une signification identique) lui vient de la quantité de forêts de pins qui donnent de loin à ses montagnes une teinte d'un bleu noirâtre.

L'aspect du pays est le même que celui des régions alpestres : de hauts sommets arides, sans trace non-seulement de culture, mais même de végétation, dans les interstices desquels apparaissent de riches pâturages, et des champs entiers de maïs, de froment et de pommes de terre. Il n'existe point de routes, à moins que l'on n'ap-

pelle de ce nom les deux chaussées qui vont de Cetindjè à Cattaro, et tellement resserrées en certains endroits qu'elles peuvent à peine livrer passage à un cheval. En dehors de ces chaussées, on ne rencontre que des sentiers taillés dans les rochers, où il est dangereux de se hasarder sans une connaissance parfaite des localités.

Le climat est généralement sain; la température varie suivant les lieux, assez élevée dans la partie haute, tempérée à mesure que l'on se rapproche de la mer.

Le Monténégro se compose de deux parties: le *Monténégro propre*, divisé en quatre districts (*nahia*) et les *montagnes* (*brda*), qui se sont réunies aux Monténégrins depuis 1796. Elles forment également quatre districts, occupées par des peuplades, toutes d'origine slave, parmi lesquelles on distingue les *Piperi*, les *Vassojovici*, les *Bjelopavlici*. Les Monténégrins, au contraire, sont, ainsi que nous l'avons dit, d'origine schype ou albanaise.

Chaque *nahia* comprend un certain nombre de communes ayan leurs limites fixes, et recevant ordinairement leur nom de la peuplade ou de la tribu qui habite leur territoire.

Le tableau suivant donne d'une manière assez exacte les noms des districts et des communes, dans les deux parties du Monténégro, avec le chiffre de la population :

MONTÉNÉGRO PROPRE.

DISTRICTS (*Nahia*).	COMMUNES.	FAMILLES.	HABITANTS.
KATTUNSKA		3,000	22,000
	Niegosi.		
	Cetinjè.		
	Zeklisi.		
	Bielizzè.		
	Tzutze.		
	Tsevo.		
	Komani.		
	Zagarats.		
	Piessivtzi.		
RIETSKA		2,000	16,000
	Gratsani.		
	Liubotin.		
	Tzeklin.		
	Dobersko Selo.		
	Kosieri.		
	A REPORTER. . . .	5,000	38,000

DISTRICTS (*Nahia*).	COMMUNES.	FAMILLES.	HABITANTS.
	REPORT. . . .	5,000	38,000
ZERMNITSKA.		1,800	12,000
	Uterg.		
	Bercelli.		
	Dupilo.		
	Sotonisi.		
	Bolievisi.		
	Gluido.		
	Limbiani.		
LIESSANSKA.		800	6,000
	Drarsovina.		
	Gradatz.		
	Stitari.		
		7,600	56,000

MONTAGNES (BRDA).

BJELOPAVLITSKA.		1,500	15,000
	Martinici.		
	Pavkovici.		
	Vraschegermtzi.		
	Petusinovici.		
MORATSCHKA.		1,000	10,000
	Rowtza.		
	Moratschka.		
	Uskotsi.		
	Dognia.		
	Gornia.		
PIPERSKA.		800	9,000
	Zerutzi.		
	Stiena,		
	Giurkovici.		
KUTSCHKA.		2,800	17,000
	Drekalovici.		
	Bratanovici.		
	Vassojevici.		
	Arbanasi.		
		6,100	51,000
MONTÉNÉGRO propre.		7,600	56,000
	TOTAL.	13,700	107,000

On voit, par le tableau qui précède, que le rapport moyen entre le nombre des familles et celui des individus est d'environ 1 à 8. Mais ce rapport varie essentiellement suivant les localités. Dans les districts des montagnes, où les habitations sont clair-semées, les familles se composent ordinairement de dix à quinze individus. Au contraire, dans les vallées, et à mesure que l'on descend vers la mer, elles se subdivisent et présentent une proportion moindre avec le nombre total des habitants.

Le Monténégro ne renferme ni villes ni bourgs; il n'y a pas même de villages ou de hameaux proprement dits, mais des habitations isolées, resserrées dans un rayon plus ou moins étendu. Cetindjè, considéré comme la capitale de l'État, ne diffère point, sous ce rapport, des chefs-lieux des autres districts: c'est un grand emplacement, semé de maisons de distance en distance, et au centre duquel se groupent en une seule masse le monastère qui sert de résidence au vladica, le bâtiment du sénat, l'école publique et l'unique auberge du Monténégro.

Fermé de tous côtés par des montagnes presque inaccessibles, dépourvu de routes, de commerce, d'industrie, sans communication avec le dehors si ce n'est dans la partie qui avoisine le littoral de l'Adriatique, le Monténégro n'offre presque aucune trace de la civilisation moderne. Dans les *Brda* elle disparaît complétement pour faire place à la vie presque sauvage. Les habitants trafiquent entre eux par voie d'échange; l'usage de l'argent est inconnu. Jamais un étranger ne s'est aventuré dans leurs montagnes. Lorsque le colonel russe Kovaleski visita, il y a une dizaine d'années, le Moratschka et le Kutschka, aucun Européen avant lui n'avait pénétré jusqu'à ces districts éloignés.

Le gouvernement de Monténégro n'a pas d'analogue en Europe; c'est une théocratie qui paraît s'être établie au commencement du XVI^e siècle (1516), et dont le chef prend le titre de *vladica czernagora i brda*, « évêque du Monténégro et des Montagnes. » Il réside au vieux monastère de Cetindjè, où le président du sénat et quelques ecclésiastiques forment sa cour. Une garde de trente hommes (*perianicz*) est attachée à sa personne.

Le vladica était anciennement choisi parmi les moines des couvents de Saint-Basile et de Cetindjè; mais depuis 1700 cette dignité est devenue héréditaire dans la famille Pétrowitch, de la tribu Niegosi.

dans le district de Katunska. Une autre famille, de la même tribu de Niegosi, la famille Radnojich, possédait pareillement, à titre héréditaire, la dignité de *gouverneur* ou chef civil du Monténégro. Mais en 1832 le vladica Pierre II Petrowitch, qui avait succédé deux ans auparavant à son oncle Pierre Ier, l'exila avec tous les siens, abolit la charge de gouverneur et réunit ainsi entre ses mains les deux autorités jusque-là séparées de chef séculier et d'évêque.

Le vladica, de même que tous les hauts dignitaires de l'église grecque, ne peut se marier. Il n'a point de liste civile fixe ; ses revenus consistent en champs, en pâturages, en bestiaux, ruches d'abeilles, et en pêcheries sur le lac de Scutari. De plus, plusieurs monastères situés aux environs de Budua, sur le territoire autrichien, sont tenus envers lui à certaines redevances. Enfin, et c'est là le plus clair de son revenu, il reçoit du Czar une pension annuelle de 9,000 ducats.

Un sénat de douze membres, nommés par les districts, forme le conseil du vladica ; mais l'influence de ce conseil, comme pouvoir pondérateur, est presque nulle, et ne sert qu'à revêtir d'une apparence de légalité les décisions ordinairement arbitraires de l'évêque.

Les districts sont sous l'autorité d'un capitaine (*serdar*) qui en est le chef civil et militaire. Les tribus, dont l'organisation, surtout dans les Brda, rappelle assez celle des clans de l'Écosse, ont leurs *knez*, leurs *vaiwodes* et leurs *baraïktar* (porte-drapeaux), dont les dignités, jadis électives, sont devenues héréditaires dans certaines familles, mais sans le moindre mélange d'aristocratie féodale.

A l'exception des *perianicz*, et d'un corps de 420 gendarmes répartis dans les divers districts et placés sous le commandement du serdar, le Monténégro n'entretient pas d'armée permanente, mais en temps de guerre tout le monde est soldat. A un signal donné, la tribu, commandée par son vaiwode, se rassemble autour de sa bannière, et se rend au lieu fixé pour le rassemblement. L'armement est bientôt prêt, aucun Monténégrin ne sortant jamais, même en temps ordinaire, sans une paire de pistolets à sa ceinture, son long fusil albanais sur les épaules, et son sabre, recourbé à la turque, attaché à son ceinturon. Les femmes suivent avec les provisions de campagne, et quand la lutte est engagée, on les voit, à l'exemple des femmes germaines, se mêler aux combattants, soit pour exciter leur ardeur par leurs cris, soit pour panser et recueillir les blessés.

Les Monténégrins peuvent ainsi mettre sur pied de 55 à 60,000

combattants. M. Milorad porte ce nombre au double; mais nous devons remarquer qu'il évalue la population entière du Monténégro à un chiffre beaucoup plus élevé que le nôtre, en y faisant entrer certains cantons de l'Herzegovine et de l'Albanie turque, tels que ceux de Drobniak, de Niksici, de Grahovo, etc., qui, étant soumis à la juridiction spirituelle du vladica, et presque continuellement en lutte avec les Turcs, de même que les Monténégrins, sont disposés par là à faire cause commune avec ces derniers.

L'organisation actuelle du Monténégro est en grande partie l'œuvre du dernier vladica, et date du voyage que ce prince fit en Russie en 1837, cinq ans après la suppression de la charge de gouverneur. A son retour, il réforma presque entièrement l'ancienne administration, créa la milice et la compagnie de gardes du corps dont nous avons parlé, régla les attributions des serdars, remplaça le conseil des *Anciens* par le sénat actuel dont il donna la présidence à son frère, fonda à Cetindjè, pour les jeunes gens qui se destinent aux fonctions ecclésiastiques, une école où l'enseignement se fait en langue slave. Il s'occupa ensuite d'améliorer l'état de la législation pénale, à l'exemple de son prédécesseur, qui, en 1796, avait promulgué le premier code de lois du Monténégro. Jusqu'alors la coutume avait tenu lieu de lois, et cette coutume autorisait une foule d'abus auxquels il devenait urgent de remédier. Le plus enraciné, le plus désastreux de ces abus était la *vengeance du sang*, dont la violence surpasse au Monténégro tout ce qu'on raconte des *vendette* corses et des *rhat-el-tar* des tribus arabes. Là, la solidarité du meurtre atteint non-seulement la famille, mais la tribu tout entière du meurtrier; et si elle refuse la satisfaction exigée, c'est la guerre, une guerre d'extermination. Le lecteur curieux peut consulter sur ce point l'ouvrage de M. Vouk.

Les dispositions relatives au meurtre embrassent plus des trois quarts du code de Pierre Ier. Le principe des représailles est admis, mais modifié et limité dans certains cas. Par exemple, le paragraphe 18 du second livre porte :

« Si un Monténégrin frappe son *frère* (un concitoyen) avec son pied » ou avec la canne de sa pipe, il devra payer 50 sequins à l'offensé » et autant à la caisse de l'État. Si celui-ci, en se défendant, a tué » son adversaire, la mort de ce dernier est réputée légitime, et au- » cune recherche ne doit être faite contre le meurtrier. »

Tel est, ou plutôt tel était jusqu'à ces derniers temps, l'état politique et administratif du Monténégro. Voyons maintenant, en suivant pas à pas la brochure de M. Milorad, comment l'influence russe s'y est établie, et en grandissant peu à peu, a fini par amener la crise actuelle. Nous parcourrons successivement les documents et les pièces à l'appui, fournis par l'auteur, dans l'ordre où il les a donnés, et en conservant les dates du calendrier grec.

1711. — Le premier de ces documents remonte à l'année 1711. Le czar Pierre le Grand, alors au plus fort de sa guerre avec les Turcs, envoie chez les Monténégrins le colonel Milaradowitch, natif de l'Herzégovine, dans le but de déterminer un mouvement de leur part contre les provinces voisines de la Turquie. Les Monténégrins se soulèvent et font des incursions en Herzégovine et en Albanie, ce qui contraint les contingents de ces provinces, au lieu d'agir contre la Russie, à demeurer chez eux pour la défense de leur territoire.

1716. — Manifeste adressé par Pierre le Grand aux Monténégrins pour les remercier du concours qu'ils lui ont prêté, et leur témoigner, en retour, ses dispositions amicales à leur égard. La plupart des pièces relatives à cette époque attestent le même désir de Pierre de s'attacher les Monténégrins, pour s'en faire des auxiliaires contre les Turcs. Six ans plus tard (1722) il leur envoie des ornements d'église, des livres et quelques instituteurs; en 1723, il les invite à venir se coloniser sur les frontières de la Russie. Refus des Monténégrins.

1758. — Manifeste de l'impératrice Élisabeth Petrowna adressé : « aux nobles et respectables seigneurs du pays serbe, en Macédoine, et le long du littoral, aux vaiwodes, gouverneurs, knèz et capitaines, etc. » Elle remercie les Monténégrins en particulier de leur attachement pour sa personne, et leur réitère l'assurance de son amitié. Elle leur rappelle qu'elle leur a envoyé 1,000 ducats, que leurs députés ont reçu une réponse satisfaisante à leurs demandes et ont été récompensés.

1766. — Diplôme ou manifeste de l'impératrice Catherine II. Il est est dit dans cet acte que le vladica Wasil est venu à Pétersbourg : 1° pour féliciter l'impératrice à l'occasion de son avénement, au nom des Monténégrins; 2° pour requérir d'elle l'investiture avec le don de quelques ornements d'église; 3° pour solliciter un nouveau diplôme en faveur des Monténégrins, *et pour certaines autres choses* (*sic*). — demandes que l'impératrice dit avoir accueillies avec une satisfaction

particulière. L'impératrice ajoute que le vladica Wasil étant mort à Pétersbourg, elle a ordonné que son corps fût enseveli dans l'église où sont enterrés les métropolitains de sa capitale; qu'elle a destiné la somme de 500 roubles pour le monastère de Cetindjè; que, pour témoigner avec plus d'efficacité sa bienveillance aux Monténégrins, elle leur envoie des *officiers*. La fin du *diplôme* (car c'est le nom que l'on donne au Monténégro, à ces actes émanés de la cour de Pétersbourg, soit sur la demande des Monténégrins, soit d'après sa propre initiative) exprime l'espoir que les Monténégrins continueront à témoigner le même zèle et la même fidélité à l'impératrice.

La même année vit l'apparition au Monténégro d'un personnage mystérieux qui le gouverna pendant près de quatre ans. Il se donnait pour le czar de Russie Pierre III, échappé au fer de ses assassins, quoiqu'il ne prît lui-même que le nom d'*Étienne-le-Petit* (*Stephan Mali*). Son nom véritable, ainsi que le lieu de sa naissance, est demeuré inconnu. La facilité avec laquelle il parlait le serbe, et d'autres circonstances que j'indiquerai tout à l'heure, l'ont fait supposer originaire de Serbie. Son but, ses intentions sont plus clairement indiqués : c'était de donner un gouvernement régulier au Monténégro, après avoir assuré son indépendance vis-à-vis de la Porte. Ses quatre années de règne sont employées à guerroyer contre les Turcs, à fortifier le passage des montagnes, à élever des redoutes, dont plusieurs portent encore son nom. Mais le temps manqua à l'exécution de son dessein. Après avoir perdu la vue dans l'explosion d'une mine, il fut égorgé la nuit par un de ses serviteurs, Grec de naissance, qu'avait gagné le pacha de Scutari.

La Russie joue, dans toute cette affaire, un rôle assez singulier, dont la duplicité est indiquée plutôt que saisie par l'auteur de la brochure. D'une part elle ne cesse de désavouer le faux Pierre III; de l'autre, elle aide de toutes ses forces au maintien de l'usurpateur. Ainsi le vladica Sava ayant porté plainte à Saint-Pétersbourg, l'impératrice envoie le prince Dolgorouki pour examiner l'affaire. Celui-ci, pendant toute la durée de son séjour au Monténégro, dément de la manière la plus formelle les bruits déjà accrédités au sujet du prétendu czar de Russie; puis il s'éloigne après avoir remis au nouveau chef du Monténégro, de la part de l'impératrice, une épée et un diplôme qui le confirme dans son pouvoir. Bientôt après la guerre est déclarée entre la Russie et la Porte (1769). A cette occasion la

czarine publie un manifeste, adressé cette fois, non pas exclusivement aux Monténégrins, mais à tous les Slaves et aux Grecs du rit oriental. Ce manifeste porte que la Turquie a rompu les anciens traités, parce que la czarine a contraint la république de Pologne à reconnaître aux *orthodoxes* les mêmes droits qu'aux *papistes.* « La Porte, est-il dit, qualifie cet acte de haute piété de notre part d'attentat aux droits souverains de la république » Le manifeste ajoute que les Slaves et les Grecs doivent profiter de l'occasion de cette guerre, où les armées de la Porte sont occupées contre la Russie, pour marcher sur Constantinople et chasser les Turcs de l'Europe. A cet effet l'impératrice a fait choix d'*un chef sûr, expérimenté et pieux, avec des officiers sous ses ordres,* qu'elle envoie aux Slaves pour les guider; elle leur promet de plus, à la paix, de stipuler formellement dans le traité leur indépendance politique.

Selon toute probabilité, ce chef n'était autre qu'Étienne. Il semble résulter également de ce qui précède qu'Étienne n'était pas Russe de nation, comme quelques-uns l'ont prétendu, mais un Serbe élevé à Saint-Pétersbourg, de même que l'ancien agent de Pierre le Grand dans le Monténégro, Milaradowitch. Autrement jamais Catherine n'eût souffert sa présence dans le Monténégro, à un moment où la couronne était encore si mal affermie sur sa tête, où les bruits les plus étranges et les plus contradictoires circulaient en Russie sur le défunt empereur, et tenaient la plupart des esprits dans l'attente. Qui eût su jusqu'où le succès de sa fourbe pouvait porter l'audace de cet aventurier ? La czarine, en se servant de lui comme d'un instrument, devait avoir par devers elle la garantie que son ambition ne s'étendrait pas au delà de la conquête, et qu'il ne voudrait ni ne pourrait rien entreprendre contre elle-même : or cette garantie lui échappait si le prétendu Pierre III, au lieu d'être Serbe de naissance, ce qui rendait impossible la continuation de son rôle ailleurs qu'au Monténégro, fût né véritablement en Russie. Du reste, et le mystère qui couvre une partie de sa vie paraît y avoir contribué plus que la grandeur de ses actions, le nom d'Étienne-le-Petit est resté très-populaire au Monténégro, et l'on parlait beaucoup l'an passé, dans les cercles de Belgrade, d'un poëme encore inédit dont il était le héros, composé par le défunt vladica, l'un des représentants les plus illustres de la littérature serbe contemporaine.

1782. — Pierre Ier Petrowitch, de la tribu Niegosi, le plus grand

homme de l'histoire moderne du Monténégro, est nommé vladica. La même année, il se rend en Russie, où il fait rencontre d'un lieutenant-général, Zoritch, Serbe d'origine, qui l'accueille comme un compatriote et le fête de son mieux. Mais Zoritch était ennemi du favori Potemkin, et le vladica, à peine arrivé à Pétersbourg, reçut l'ordre de la police de quitter la capitale. L'impératrice, instruite de ce fait, expédia un colonel au vladica pour l'engager à retourner sur ses pas; ce qu'il refusa.

1788. — Cependant, à son retour au Monténégro, peu d'années après, lorsque l'Autriche ouvrit la campagne de 1788 contre les Turcs, la cour de Vienne l'ayant fait solliciter d'agir de concert avec elle, il n'y consentit qu'avec l'assurance qui lui fut donnée par l'ambassadeur de la czarine à Vienne, que la Russie était unie d'intérêts avec l'Autriche dans cette guerre.

1796. — A la suite d'une victoire remportée par eux sur les Turcs, les Monténégrins font un rapport à Saint-Pétersbourg. Le chancelier de l'empire, prince Zubieff, dit, dans sa réponse, qu'il lui est agréable d'apprendre que les Monténégrins se servissent du nom de l'empereur comme cri de ralliement dans le combat. Il ajoute qu'il espère que les suites de cette victoire seront telles que les Monténégrins « ont droit d'attendre d'après toute justice. » L'écrit se termine par ces paroles, empreintes de cette mysticité particulière aux actes de la chancellerie russe : « Que le Dieu tout-puissant sème l'épouvante et la défaite parmi les infidèles *azarans* (c'est le nom que les Slaves du rit grec donnent aux Turcs), et qu'il fasse périr les impies français, renégats à la foi de leurs pères, qui font la guerre aux peuples chrétiens, etc. » (10 octobre 1796.)

1798. — L'empereur Paul envoie la croix de Saint-Alexandre Neuskoï au vladica, en récompense de son attachement signalé à la Russie.

1799. — La guerre civile désolait depuis longtemps le Monténégro; tous les efforts du vladica pour pacifier les tribus avaient été vains. Il menace alors, si les hostilités continuent, de quitter le pouvoir. Les anciens se réunissent extraordinairement, et nomment une commission mixte pour examiner les griefs de part et d'autre. Le décret de l'assemblée commence par ces mots : « Nous, peuple du Monténégro et des Brda, sous la protection de l'empereur de toutes les Russies, etc. »

Même année. — Diplôme du czar Paul I^{er} : « Au métropolitain et aux

nobles et respectables gouverneurs, vaiwodes, knez et serdars, et à toute la nation du Monténégro et des Brda: Conformément à la prière que vous nous avez adressée, le 19 mai de l'année précédente, par l'archimandrite Venkowitch, nous n'hésitons point, non-seulement à confirmer les diplômes décernés par nos ancêtres de glorieuse mémoire au peuple monténégrin, mais encore à vous renouveler l'assurance de notre haute bienveillance et protection, telle que nous vous l'avons exprimée déjà dans notre précédent diplôme. » Plus bas, l'empereur ajoute: « Nous ne souffrirons pas que vous soyez tracassés injustement, tant de la part de l'empire romain que de celle de la Porte Ottomane; nous voulons au contraire que votre droit, *dont nous sommes garant*, soit maintenu dans son entier; c'est pourquoi nous avons écrit à notre ambassadeur à Vienne, et à notre ministre à Constantinople d'agir en conséquence. Au surplus, vous ne courez aucun risque, à présent surtout que nous avons donné ordre à notre flotte de croiser dans vos parages, afin de vous protéger et de combattre en même temps un peuple qui a juré le renversement de tous les gouvernements légitimes, et, ce qui pis est, la ruine de la religion chrétienne. De plus, en témoignage des sentiments dont nous sommes animés à votre égard, nous avons ordonné qu'une somme annuelle de 1,000 ducats vous serait payée sur notre épargne. » (11 janvier 1799.)

Le langage de la Russie est plus explicite à mesure que les circonstances deviennent plus menaçantes pour elle; elle redouble ses flatteries envers les Monténégrins, se montre empressée à satisfaire à toutes leurs demandes, va même au delà, leur accorde un subside en argent; bientôt elle leur enverra des armes, de la poudre et des munitions de guerre.

1803. — Un député des Monténégrins est envoyé à Cattaro pour faire quelques communications au consul de Russie, Fontana; mais les autorités autrichiennes le forcent à quitter la ville, par la raison que l'Autriche ne reconnaît pas l'indépendance du Monténégro.

1804. — Cette année est signalée par un événement dont la révélation, dans la brochure de M. Medakowitch, a produit une vive sensation en Serbie. Une première tentative, dirigée imprudemment par le cabinet de Pétersbourg contre l'indépendance des Monténégrins, et repoussée par ceux-ci avec une constance et une vigueur inattendues, faillit enlever à la Russie le fruit de ses longs et patients

efforts. Voici à quelle occasion : Un archimandrite serbe, nommé Vantchich, jaloux du vladica, parvint à le rendre tellement suspect à la cour de Russie, que l'empereur Alexandre confia à ce même Vantchich et au lieutenant général, comte Ivelitch, la mission de se rendre au Monténégro pour enlever le vladica, le transporter à Corfou où se trouvait alors la flotte russe, et de là en Sibérie. Les deux envoyés étant arrivés à Cattaro, le comte Ivelitch se rendit à Bisno, petite ville des environs, où habitait son frère, à qui il communiqua l'objet de sa mission, l'ordre de déposition du vladica, et l'arrêté, signé de l'empereur, qui nommait pour lui succéder, lui et Vantchich, le premier comme gouverneur civil, l'autre comme évêque. Le frère, mieux instruit de l'état des esprits dans le Monténégro, et prévoyant qu'une telle entreprise, en soulevant le pays, entraînerait la perte de ses auteurs, avertit sous main le vladica de se tenir sur ses gardes. Bientôt, en effet, celui-ci reçoit d'Ivelitch l'invitation de se rendre à Cattaro, pour y prendre connaissance des manifestes de la cour protectrice dont il était porteur. Le vladica s'excuse sur ce que Cattaro est une ville autrichienne, que jusqu'à ce jour les commissaires de Sa Majesté avaient l'habitude de se rendre de leur personne dans la capitale du Monténégro, que si le commissaire ou les commissaires actuels avaient une communication à lui faire, ils pouvaient aller l'attendre dans un monastère qu'il leur désignait, aux environ de Maini. Ivalitch, irrité, écrit directement aux chefs des tribus, se disant porteur d'un manifeste de l'empereur en faveur des fidèles Monténégrins, et demandant que chaque tribu députe vers lui deux de ses membres pour en recevoir communication. Il ajoute qu'il a appris de source certaine que les pachas de Scutari et de la Bosnie faisaient des préparatifs considérables contre les Monténégrins, comme si leur salut et l'appui qu'ils étaient en droit d'attendre de la Russie dussent dépendre uniquement de la promptitude de leur obéissance aux injonctions du czar. La réponse du conseil des anciens (car les serdars et les vaiwodes, mis personnellement en cause, s'étaient empressés d'en référer à l'autorité centrale) fut à la fois prudente et ferme. Dans une première note, adressée au comte Ivelitch, le conseil commence par exprimer sa surprise de ce que Son Excellence, porteur, comme elle l'assure, d'un message du Haut Protecteur de leur nation, ne se soit pas présenté parmi eux, mais reste à Cattaro, au milieu de leurs ennemis, « car, dit la note, Votre Excellence n'ignore pas que l'Autriche est

notre ennemie, parce que nous avons toujours refusé son protectorat qu'elle nous offrait, tandis que, au contraire, nous nous sommes efforcés sans cesse de resserrer le lien qui unit le Monténégro à la Russie, depuis le temps de Pierre le Grand. Mais faut-il s'en étonner quand la Russie est notre sœur par la race et la religion, au lieu que l'Autriche nous est complétement étrangère? » Vient ensuite une biographie de Vantchich, que la note représente comme un fauteur de troubles, condamné à mort jadis par la république de Venise, et qui a surpris la bonne foi de S. M. l'empereur. La note se termine par l'annonce de la décision, prise par le conseil, d'envoyer un agent à Pétersbourg, pour évoquer l'affaire devant l'empereur en personne.

Dans une seconde note du gouvernement monténégrin, conçue à peu près dans le même sens, il est fait mention de trente tonnes de poudre que l'empereur Paul a envoyées en présent aux Monténégrins ; le gouverneur reconnait, de plus, avoir touché 3,000 ducats, comme montant du subside de trois années.

La troisième note va plus directement au but, et laisse percer l'indignation que les prétentions nouvelles de la Russie et la conduite de son agent ont soulevée dans le Monténégro. « Nous, peuples de la Monténégrie et des Brda, nous ne sommes pas sujets de l'empire de Russie, mais placés sous sa protection morale, comme lui étant unis par les liens de la religion et de la nationalité. Aussi longtemps donc que la foi orthodoxe subsistera en Russie, nous ne cesserons pas de témoigner au Czar le même attachement et la même fidélité, à la condition toutefois qu'il ne prétendra sur nous aucune autorité contraire à nos droits de nation libre et indépendante : car sachez que rien ne saurait nous faire renoncer à cette liberté que nous avons reçue de nos pères, et que nous aimons mieux mourir les armes à la main en la défendant que de vivre sous le joug de quelque puissance que ce soit. Que pouvons-nous, d'ailleurs, attendre de vos promesses, lorsque, arrivé sur notre territoire, vous voulez arrêter notre évêque pour le faire juger par le saint-synode de Russie, lui qui n'est pas sujet russe? S'il avait commis quelque acte répréhensible, nous le jugerions nous-mêmes, non pas comme évêque, mais comme un de nos citoyens, le plus éminent en dignité parmi nous. Personne n'a le droit de s'immiscer dans nos affaires ecclésiastiques. Vous nous avez demandé si nous sommes indépendants : voici ce que nous vous répondons, croyant bien comprendre votre demande. Nous, peuple

de Czernagora et de Brda, nous n'avons jamais été sujets des souverains de la Russie, nous comptions seulement sur leur protection, à titre de coréligionnaires, sans toutefois que cette protection, qui n'est écrite dans aucune charte ni traité, leur constituât une obligation ni un droit vis-à-vis de nous. De même nous avons combattu les ennemis de la Russie, parce que telle était notre volonté, mais non notre devoir. Mais si l'on s'attaquait à nous-mêmes, et qu'une troupe armée entreprît de pénétrer sur notre territoire, sachez que nous la combattrions à outrance, de quelque côté qu'elle vînt. »

Cette note, datée du 3 juillet 1804, à Cétindjè, porte la signature du gouverneur Vouko Radnojich, de tous les serdars, vaiwodes, knez, baïraktars, ainsi que des principaux ecclésiastiques et laïques du Monténégro.

La lettre à l'empereur est conçue avec la même énergie, quoique tempérée par les protestations les plus vives d'attachement à sa personne; elle se termine par la demande de l'envoi d'un autre agent dans le Monténégro, *qui fût Russe de naissance* (Vantchich et Ivelitch étaient serbes l'un et l'autre), et animé de vues plus équitables et plus conformes aux intentions présumées de S. M.

La tentative avait avorté : la Russie, suivant sa coutume, désavoua et sacrifia ses agents. Deux grands seigneurs russes, Mazourofkoï et Sawkofkoï, partirent successivement pour le Monténégro. Sur leur rapport, Vantchich fut condamné à la même peine qu'eût encourue le vladica si l'accusation portée contre lui eût été prouvée. Mais l'empereur laissait au vladica la faculté de faire grâce au coupable. Il pardonna. Quant à Ivelitch il fut emprisonné pendant quelque temps, puis exilé, mais tout cela pour la forme, car quelques années après, en 1813 et 1814, nous le trouvons à la cour de Czerni-Georges, avec ses titres de comte, de lieutenant général et d'aide de camp de l'empereur, et cherchant, par toutes sortes d'intrigues, à gagner des partisans à la Russie dans la principauté serbe.

1806. — Une partie de l'armée russe, de l'expédition de la Méditerranée, appuie les Monténégrins dans la lutte suscitée entre eux et les Français, au sujet de la possession des bouches de Cattaro, que l'Autriche avait cédées aux premiers par le traité du 14 décembre 1805. Les hostilités durent depuis le milieu de mai jusqu'au milieu de septembre, avec un acharnement incroyable de part et d'autre. Les Russes ayant résolu de s'emparer des îles du littoral dal-

mate, les Monténégrins les suivent dans cette expédition, où le frère du vladica se signale particulièrement et reçoit en récompense la croix de Saint-Georges (1er janvier 1807). L'empereur envoie en même temps au vladica une barette blanche enrichie de diamants, semblable à celle que portent les métropolitains de Russie.

1807. — Au commencement de mars, une députation des chrétiens de l'Herzegovine se rend à Cattaro, pour supplier le vladica de les soustraire à la domination des Turcs pendant que les armées de la Porte sont occupées contre la Russie. Le résident russe au Monténégro appuie la demande des députés, comme tout à fait conforme aux vues de son gouvernement relativement aux populations slaves de la Turquie. Plusieurs expéditions ont lieu; elles échouent par suite de la mésintelligence des chefs. Le 23 juillet, les Monténégrins reçoivent l'ordre de restituer les bouches de Cattaro à l'Autriche.

1808. — Le général Marmont ayant voulu avoir un consul de France à Cetindjè, le vladica refuse son autorisation; néanmoins il demande l'avis de Pétersbourg. Le ministre de Russie à Vienne lui répond (13 juillet) que le gouvernement le laisse libre de décider la question.

1813. — Convention entre les Monténégrins et les Slaves du littoral adriatique, par laquelle les deux peuples s'unissent politiquement pour ne former qu'un seul État, avec cette clause que, si les circonstances obligent l'un des deux à reconnaître l'autorité des souverains de la Russie, de l'Autriche ou de l'Angleterre, l'autre se soumettra également, à la condition toujours de conserver ses anciennes franchises.

1816. — La famine désole le Monténégro. Une partie de ses habitants émigre en Russie et s'y colonise.

1817. — Supplique adressée à l'empereur Alexandre par le vladica, pour lui demander, au nom des services rendus par son peuple, de faire reconnaître l'indépendance du Monténégro par les souverains européens, ou de le prendre publiquement sous sa protection (20 mai). Le vladica rappelle que le Monténégro n'a jamais été conquis par les Turcs, et que les agents de la Russie ont toujours traité avec lui comme avec un État libre. Cette note, ainsi qu'une autre par laquelle le vladica sollicite le payement de l'arriéré du subside de Paul Ier depuis quatorze ans, reste sans réponse.

1820-1829. — L'intervalle de 1820 à 1821 et de 1825 à 1828 est

rempli par des guerres presque incessantes contre les Turcs, causées tantôt par les efforts de la Porte pour soumettre les Monténégrins, tantôt par le refus de quelques tribus voisines de lui fournir des soldats contre les Russes. Néanmoins ceux-ci ne prennent point part à la lutte ; l'empereur Nicolas se contente de faire payer, en 1829, l'arriéré de dix sept ans.

1830. — Le vladica Pierre Ier Niegosi meurt et est mis au rang des saints par son neveu Pierre II Niegosi, qui lui succède. L'auteur de la brochure termine par un état, un peu exagéré, selon nous, de la population et des forces militaires du Monténégro. Il remarque à cette occasion que le subside annuel fourni par la Russie aux Monténégrins a été porté par le Czar actuel, en 1837, à 9,000 ducats.

Ici s'arrête le précis historique de M. Medakowitch. La suite des événements à partir de 1830 et la manière dont a eté amenée et préparée la crise actuelle, ainsi que l'exposé de la situation politique du Monténégro vis-à-vis de la Turquie, de la Russie et de l'Autriche, fourniraient amplement la matière d'un nouvel article que nous aborderons peut-être quelque jour. Aujourd'hui, nous nous contenterons de prendre la question au point où elle est arrivée, en remontant seulement de quelques mois en arrière.

Le dernier vladica, Pierre II Niegosi, venait de mourir en léguant par son testament 200,000 florins à l'État. La Russie, qui sait attendre patiemment son heure, mais qui, dès qu'elle la croit arrivée, n'attend plus, se hâta alors de presser l'exécution d'un dessein qu'elle paraissait avoir conçu depuis longtemps : c'était de faire revivre l'ancienne constitution du pays, telle qu'elle existait avant 1832, en séparant de nouveau le pouvoir politique et le pouvoir religieux que le défunt vladica avait concentrés dans ses mains. En conséquence, son neveu, Daniel, a été mandé à Pétersbourg, dans le courant de l'été dernier, pour recevoir l'investiture du Czar, et à son retour il s'est fait reconnaître publiquement comme prince de Czernagora, sous le nom de Danielo Ier. Son oncle, Pero Petrovitch Niegosi, a été mis en possession de la dignité de vladica, qui est devenue de la sorte une charge purement ecclésiastique, sans aucun mélange de pouvoir politique ou civil.

Le Czar avait chargé de la conduite de cette affaire un des ses aides de camp, le colonel Kovaleski, qui fut envoyé au Monténégro avec le titre de *commissaire provisoire*. Or, on sait ce que vaut le provisoire de la Russie. Tant que durèrent les négociations, comme

il n'y avait pas encore d'autorité constituée, le colonel, aide de camp de l'empereur, muni de ses pleins pouvoirs, fut le véritable souverain du Monténégro; maintenant que l'affaire est conclue, il continue à l'être, et le sera aussi longtemps qu'il plaira à l'empereur de le maintenir à son poste. En effet, ce partage inégal et absurde de l'autorité, d'après lequel la part la plus faible échoit précisément au plus fort (car qu'est-ce que le titre nouveau de prince auprès du titre ancien et révéré de vladica?), amènera nécessairement des conflits, suscités au besoin par l'agent russe, qui, placé entre eux comme un pouvoir pondérateur, les absorbera l'un et l'autre, et sera en réalité le maître des affaires.

Mais les vues de la Russie tendent plus loin : l'érection d'une principauté séculière au Monténégrò, par les soins et sous la protection du Czar, est un nouveau pas de panslavisme, et le signal du démembrement prochain de la Turquie, non par la perte du Monténégro en lui-même (le Monténégro n'a jamais appartenu en réalité à la Turquie), mais à cause de ses conséquences probables et de son effet sur les Slaves ottomans. En effet, le Monténégro érigé en un État libre, affranchi de la domination de la Porte, habité d'ailleurs par une population belliqueuse, dans une position topographique inexpugnable, communiquant avec la mer par Cattaro, ne saurait manquer d'acquérir, dans un temps donné, une prépondérance marquée sur le reste des populations slaves de la Turquie, et même sur les Serbes de la principauté, placés dans des conditions moins favorables. Dès lors il arrivera nécessairement ou que le Monténégro attirera à lui les Serbes de la principauté et les absorbera à la longue, ou qu'il demeurera le maitre de les écraser à son heure, s'ils faisaient obstacle à ses vues, ou à celles de la Russie (1). Deux autres circonstances qu'il est important de remarquer paraissent devoir influer sur ce résultat : la première est le mariage du prince Daniel avec une princesse serbe, à la veille, dit-on, de se conclure; le second, est l'ascendant extraordinaire exercé sur les Slaves de la Turquie par la famille Niegosi, qui depuis près de deux siècles gou-

(1) Nous apprenons en ce moment par les journaux allemands que les tribus de Banjani et de Drobnija se sont mises sous la protection du nouveau prince de Monténégro, et que celui-ci a envoyé son frère et un sénateur pour prendre possession du territoire et y introduire la même administration que dans le reste du pays. (Voy. le *Journal de Francfort* du 1er décembre de cette année.)

verne le Monténégro, et que l'on suppose descendre du fameux Iskender-Bey (Scanderbeg), tandis que les deux familles rivales de Serbie, Czerni-Georges et Milosh, tirent leur origine, la première d'un soldat autrichien ou croate, la seconde d'un pâtre turc.

Le but politique de la Russie sera encore plus aisément atteint lorsque l'indépendance du Monténégro aura été déclarée, comme tout fait supposer qu'elle le sera bientôt. Le principe de la mesure a déjà été adopté par la Russie et l'Autriche, et la plupart des journaux allemands en parlent comme d'un fait accompli. C'est la cour de Vienne qui, sur la demande des Monténégrins, appuyée par la Russie, fera la déclaration; de quel droit, à quel titre? voilà ce que les gazettes officielles de Vienne et de Pétersbourg ne nous apprennent pas. Sur le bruit des négociations entamées à ce sujet entre les deux cours, la Porte a protesté par une note dans laquelle, après avoir établi à sa manière son droit de possession sur le Monténégro, elle insinue que la Russie ne cherche à le faire déclarer indépendant que pour s'en emparer plus aisément, ainsi qu'il arriva jadis pour la Crimée. Nous n'avons point sous les yeux la note de la Porte pour nous prononcer sur la valeur de ses arguments, bien que nous ne puissions nous empêcher de partager ses appréhensions touchant les desseins ultérieurs de la Russie sur le Monténégro.

Nous nous arrêtons ici : nous avons voulu mettre sous les yeux de nos lecteurs un fragment d'histoire intéressant et peu connu qui était de notre domaine. Pour le rendre intelligible, nous avons dû le conduire jusqu'à nos jours. La spécialité de la *Revue* nous interdit d'entrer dans l'examen des questions politiques qui en découlent; elles se présentent du reste d'elles-mêmes à l'esprit et peuvent se résumer dans celle de savoir si cette décomposition de l'Orient, dont la trace est partout, doit s'accomplir sous une seule influence ou si elle doit être surveillée, dirigée et ralentie par le concours de toutes les grandes puissances européennes.

A. UBICINI.

ESQUISSE HISTORIQUE

SUR

HÉRAT ET SON TERRITOIRE.

La ville d'Hérât a eu, de tout temps, une grande importance par sa position stratégique et commerciale et par la fertilité de son sol. Elle est de nos jours l'objet de la vigilante attention des Anglais, des Russes et des Persans. Il a fallu que les avantages de sa situation fussent bien grands pour déterminer ses habitants à y rester ou à la repeupler après tant de catastrophes. Détruite plusieurs fois de fond en comble, elle s'est relevée de ses ruines à chaque désastre, et a toujours tenu le premier rang parmi les villes capitales de l'Asie centrale. Bien des faits se rapportant à elle ne sont pas arrivés jusqu'à nous, cependant en relatant très-sommairement ceux qu'a enregistrés l'histoire sur cette principauté, nous pourrons donner une idée des bouleversements qu'elle a dû subir.

Les historiens de tous les pays attribuent la fondation d'Hérât à Alexandre le Grand; cependant plusieurs auteurs orientaux la font remonter à Gustap, roi des Perses. D'après le Châh Namè (de Ferdousi) on connaissait cette ville avant le conquérant macédonien sous le nom d'*Héri*. D'autres chroniques disent que cette capitale du Koràçân existait à l'arrivée des Grecs, mais que ses fortifications fu-

rent restaurées et augmentées par *Aria* (peut-être Aræus), lieutenant d'Alexandre, dont elle prit alors le nom. Les Arabes le corrompirent plus tard et l'appelèrent Hérât. Quelle que soit l'exactitude de ces conjectures, il paraît hors de doute que cette ville attira la sérieuse attention d'Alexandre, et que de nombreuses considérations le déterminèrent à augmenter son importance; il en fit probablement un grand magasin de réserve avant de se diriger vers la Bactriane et l'Inde.

Après la mort d'Alexandre, le Hérât passa aux Sélékides, puis aux Arsakides, et nous ne savons rien sur l'histoire de cette principauté pendant la durée de ces dynasties.

C'est à peine s'il est fait mention d'Hérât sous les Sassanides dont le pouvoir commença avec Ardechir Babégân, 240 ans avant J.-C. Suivant un ou deux auteurs persans, elle ne leur obéit, le plus souvent, que nominalement, et, d'après eux, elle forma une principauté indépendante sous des gouverneurs ambitieux, comme cela arriva fréquemment par la suite. Les souverains Sassanides, trop occupés de guerre contre les Romains, tournèrent rarement leurs armes de ce côté.

Vers le milieu du cinquième siècle, sous le règne de Behram-Gour, les Tartares envahirent le Ķorâçân et le ravagèrent complétement; sa capitale Hérât, notamment, eut à souffrir de cette invasion, qui passa comme l'ouragan. Après le départ de ces hordes indisciplinées, la province rentra sous la domination persane.

En 488, les habitants du Kaboulistân et du Ķandahar ayant prêté leur concours à Kobad, pour l'aider à monter sur le trône de Perse, ce souverain rémunéra ce service en leur accordant la permission de s'établir dans le Ķorâçân; mais ces peuplades n'étaient probablement pas alors moins turbulentes qu'aujourd'hui car elles ne cessèrent d'agiter le pays; leur révolte était permanente. Le grand Nouchirvan, successeur de Kobad, fatigué de leurs prétentions exagérées, se vit obligé de les refouler au delà des monts de la Paropamisade. Leur capitale Hérât et ses dépendances rentrèrent de nouveau sous la domination des Sassanides et y restèrent jusqu'en 636 de J.-C., 15 de l'hégyre, époque de la bataille de Kadésia, où Yezdigerd, dernier prince de cette dynastie, battu par les Arabes, fut dépossédé de l'empire.

Cependant, les musulmans ne s'emparèrent d'Hérât que sous le kalifat d'Osman, et la conservèrent très-peu de temps. Reprise plus

tard par Yézid, fils de Moạviah, elle leur resta dès lors définitivement. Des Omniades elle passa aux Abbassides.

L'illustre ḳalife Hâroûn el-Réchid détacha le Ḳorâçân de son empire et en forma l'apanage de son fils El-Mâmoûn, dont la capitale était Hérât. A la mort d'Haroûn, ce prince vaillamment secondé par Taher, général de son armée, triompha de son frère Amin qui voulait usurper ses droits au ḳalifat. En allant résider à Bagdad, conquise par Taher, El-Mâmoûn récompensa les services de ce fidèle serviteur en l'investissant du gouvernement du Hérât dont il se réserva seulement la suzeraineté.

L'an 820/205, Taher se rendit indépendant du ḳalife et fonda la dynastie des Tahérides. Le Ḳorâçân fut heureux sous les princes de cette maison; mais leur puissance fut de courte durée. — Vers la fin de son règne, Taher avait dépossédé Hérât du titre de capitale pour le transférer à Merv; mais son fils et successeur Thalèhah le lui rendit et y fixa sa résidence, afin de pouvoir plus facilement, de cette position centrale, dominer ses turbulents sujets, surtout ceux du Sistân dont les révoltes étaient incessantes. Hérât continua à être la capitale du Ḳorâçân, sous Ạbd-Allah, fils de Thalèhah. Pendant son règne, le temple du feu, célèbre parmi les Guèbres pour l'élégance de son architecture, pour sa magnificence, ses dimensions colossales, et le plus estimé pour sa sainteté parmi les sectateurs de Zoroastre, fut brûlé par les musulmans à l'instigation d'un de leurs imâms qui, dans la mosquée voisine du temple, excita les vrais croyants à détruire le sanctuaire des idolâtres. L'incendie consuma entièrement cet édifice dont la sainteté attirait à Hérât un grand nombre de Guèbres qui payaient un énorme tribut aux musulmans : le feu, en se propageant, détruisit également la mosquée où le fanatisme avait provoqué ce désastre.

Après Ạbd-Allah, Moḥammed transporta le siége du gouvernement d'Hérât à Nichapoûr; mais ce prince ne sut ni s'attacher ses sujets ni se faire respecter de ses voisins. Attaqué de plusieurs côtés, il fut bientôt dépossédé de ses États, et avec lui finit la dynastie des Tahérides.

Un aventurier du Sistân, nommé Yacoub ben-Leïs, sorti des plus basses classes de la société et ayant commencé sa carrière militaire

par voler sur les grands chemins, s'empara d'Hérât l'an 868/255, et y établit la dynastie des Ṣoffarides dont il fut le fondateur. Après lui, le pouvoir passa, en 877/264, à son frère Ạmrou. Pendant les vingt-trois années de son règne, ce prince amassa d'immenses trésors à Hérât. Il tentèrent la cupidité d'Ismạël Tamani, prince turkoman, qui le dépossé.la de ses États et de ses richesses. — Pour obéir à un ordre du ḳalife de Bạgdad, dont il reconnaissait la suprématie temporelle et spirituelle, Ạmrou avait été attaquer Ismạël l'an 900/287; vaincu et fait prisonnier par ce dernier, il fut lui-même envoyé, chargé de chaînes à Bagdad, où la perfidie du ḳalife Mo'éttezed lui réservait une mort cruelle; puis changeant de système à l'égard d'Ismạël, en le voyant victorieux et possesseur du Ḳorâçân, il lui envoya l'investiture de sa conquête et s'estima heureux d'obtenir de lui, à ce prix, de simples apparences de soumission.

Cet Ismạël, fondateur de la dynastie des Samanides, résida alternativement à Boḳârah et à Hérât : il avait une prédilection particulière pour cette dernière et l'enrichit par de nombreux bienfaits; elle atteignit sous son règne à un haut degré de prospérité. Après sa mort, en l'an 907/295, il fut remplacé par son fils Aḥmed, prince cruel et dépravé dont le règne de sept ans se passa en intrigues perpétuelles avec la cour de Bagdad. Il mourut en 913/302. Son fils et successeur Nâçer, attiré par le beau climat d'Hérât et les avantages de sa position, la choisit pour capitale. — Déjà heureuse des bienfaits d'Ismạël, elle s'enrichit encore prodigieusement de ceux du vertueux Nâcer qui, pendant trente ans de règne, s'occupa constamment du bonheur de ses sujets. — L'émir Noûḥ ou Noé succéda à son père, l'émir Nâcer, en 943/332. — Son oncle Ibrâhim, uni à deux chefs turbulents et ambitieux, nommés Wechemguir ben-Zéid et Abou-Ạlî, le força à une guerre longue et désastreuse. Pour ramener la paix et la sécurité dans ses États, il érigea Hérât en fief et le donna à Abou Ạlî, le plus remuant de ses adversaires et se retira à Boḳârah où il mourut après onze ans de règne l'an 954/344. — Sous le règne de son fils, Abd-ul-Wafeḳ, Abou Ạlî étant mort, le Hérât rentra sous la domination des Samanides, et son gouvernement fut confié à un soldat de fortune, nommé Ạlî-Taghy, réputé pour son habileté, sa fermeté et sa bravoure; d'abord soumis et dévoué, il refusa ensuite l'obéissance à Mansoûr, fils d'Ạbd ul-Malek, qui arriva au pouvoir en 961/350 et se déclara indépendant. Mansoûr vint l'attaquer sous les murs d'Hérât

et fut battu à plate couture dans deux rencontres successives. Ali-Taghy, débarrassé de lui et resté paisible possesseur du Hérât, tourna ses armes contre Ghaznèh dont il fit la conquête. Mansoûr, profitant de son éloignement, s'empara du Hérât dont il abandonna bientôt après le gouvernement à Ali-Taghy pour le récompenser de plusieurs services qu'il en avait reçus. Cette principauté jouit des bienfaits de la paix jusqu'à la mort de Mansoûr arrivée en 976/366. Dès le principe de son règne, son fils Noé eut une lutte acharnée à soutenir contre les grands feudataires de son empire qui voulaient le renverser. Plusieurs d'entre eux s'étant emparés de Balk, de Nichapoûr et d'Hérât, s'en proclamèrent les chefs indépendants. Hérât échut à Aboul Hussein. — L'émîr Noé, trop faible pour s'opposer à cette spoliation, demande des secours au prince de Ghaznèh Sebek Taghy, successeur d'Ali-Taghy, mort en 976/366. Ce prince avait servi comme simple soldat dans la garde de ce dernier. S'étant fait remarquer par divers traits décélant en lui autant d'audace que de capacité, il fut promu aux plus hauts emplois et finit par devenir gendre et successeur de son souverain. Nominalement vassal de l'émîr Noé, il était cependant bien plus en position de lui imposer des conditions que d'en recevoir; néanmoins il obéit à ses ordres et vint à son secours en 994/384; il présenta la bataille aux rebelles sous les murs d'Hérât et les défit complétement. L'émîr Noé fit ce qu'avait fait son père en pareil cas; il investit Sebek Taghy du gouvernement du Korâçân, et le fils de ce dernier, Mahmoud (si célèbre depuis sous le nom de Mahmoud le Gaznèvide), resta à Hérât pour gouverner la province. Dès cette époque, la dynastie des Samanides fut à peu près dépossédée de cette ville, car Sebek Taghy fatigué de l'irrésolution, de l'ingratitude et des mauvais penchants de l'émîr Noé, adjoignit la principauté d'Hérât à ses États et s'affranchit de toute espèce de vassalité.

Sebek Taghy jeta les fondements d'un puissant empire, dont la courte durée brille du plus vif éclat dans les annales asiatiques. Il mourut l'an 997/387. Son fils Mahmoud, fit la conquête de l'Inde. Arslan, gouverneur d'Hérât en son nom, fut assiégé dans cette place par Ilek Kân, prince tartare; il résista à toutes ses tentatives, et Mahmoud le Gaznèvide eut le temps d'arriver à son secours et le délivra. Sultan Mahmoud fit un séjour prolongé à Hérât et l'enrichit par une foule de dons. A sa mort, arrivée en 1028/419, cette ville cessa d'appartenir à la dynastie des Ghaznévides.

Toghrul bey, fondateur de la dynastie des Seldjoukides, s'empara du Ḳorâçân à la mort de Maḥmoud, mais Hérât lui résista longtemps et ne tomba au pouvoir de Djạfer bey, son frère, qu'en 1037/429, après un siége très-meurtrier. Hérât resta une ville importante sous les Seldjoukides; mais elle perdit le titre de capitale, transféré à Nichapoûr. Elle dut peut-être à l'éloignement de la cour de jouir d'un long calme, dont elle profita pour développer à un haut degré la fertilité de son sol et les ressources de son commerce et de son industrie. Sous le règne du prince Seldjoukide Malek Châh, vers la fin du onzième siècle, elle fut considérablement augmentée et embellie, et devint la plus riche et la plus prospère des villes de l'Asie centrale. Malheureusement il était dans sa destinée d'exciter constamment la convoitise des peuplades avides de cette contrée, et en 1152/547, sous le règne de Sindjar, époque où la dynastie des Seldjoukides se trouvait sur son déclin, elle tomba entre les mains des Turkomans qui la pillèrent, la saccagèrent et en firent un monceau de ruines. L'histoire du Hérât n'offrant pas d'autre événement remarquable sous les princes de cette race, nous nous bornerons à relater le nom et l'époque du règne de ceux à la domination desquels elle fut soumise.

Toghrul bey.	régna	26 ans de $\frac{1037}{429}$ à $\frac{1063}{455}$. . . .	J.—H.
Alp-Arslan.	»	9 ans et six mois jusqu'en	1073—466
Malek Châh.	»	20 ans.	1092—485
Barkiarok.	»	12 ans.	1104—598
Moḥammed.	»	13 ans 6 mois.	1117—511
Sindjar.	»	40 ans 4 mois.	1157—552
Maḥmoud.	»	13 ans 2 mois.	1168—564
Rokn El-din Toghrul.	»	3 ans 2 mois.	1171—587

La domination des Seldjoukides fut à peu près nominale sur Hérât, à dater du règne de Sindjar; les sultans Maḥmoud et Rokn El-dîn ne purent jamais y faire exécuter leurs ordres. Sa possession longtemps disputée entre divers compétiteurs, advint enfin en 1171/567 à Ghyaz-El-dîn.

Ce prince, le troisième de la dynastie des Gaurides, jeta à Hérât les fondements d'une des plus magnifiques mosquées qui ait existé et dont il ne reste malheureusement plus que le souvenir; il y fut enterré en 1202/599, ainsi que son frère et successeur Chehab-El-dîn dont le règne dura trois ans. En 1206/603, sultan Maḥmoud, fils de Ghyaz-El-dîn, étant arrivé au pouvoir, acheva cette incomparable

mosquée; ce prince fut assassiné en 1212/609, et ses restes furent déposés à côté de ceux de son père et de son oncle. Djam, fils de Maḥmoud, ne sut pas conserver l'héritage paternel. Ses États lui furent disputés pendant quelque temps par son cousin Atser et par Allah El-dîn Moḥammed, prince du Ḳowarezm. Sa mort, arrivée en 1213/610, lui épargna la douleur de voir Hérât enlevée d'assaut par le prince tartare, au fils duquel elle passa et resta jusqu'au moment où Djenghiz-Ḳân promena sur l'Asie son glaive exterminateur.

Touly-Ḳân, fils de Djenghiz, s'empara du Ḳorâçân en 1220/617. Il fit un massacre effroyable de la population d'Hérât, et voici comment d'Herbelot raconte cet événement: « La ville d'Hérât était la plus considérable de ces trois capitales (les deux autres Merw et Nichapoûr) du Ḳorâçân qui furent assiégées par Touly-Ḳân; elle était défendue par Moḥammed Goungarni, gouverneur de la province qui avait une armée très-considérable pour la défendre. En effet, pendant les sept premiers jours du siége, le gouverneur fit de si fréquentes et si vigoureuses sorties, que les Moghols virent bien qu'ils ne viendraient pas si facilement à bout de cette entreprise qu'ils l'avaient fait des précédentes; mais il arriva que ce seigneur, qui était également sage et vaillant, fut malheureusement tué d'un coup de flèche dans le combat.

» Après la mort du gouverneur, les assiégés commencèrent à perdre courage, et l'on parlait déjà de se rendre, lorsque Touly-Ḳân, qui en fut averti par ses espions, s'avança avec 200 chevaux seulement vers une des portes de la ville pour attirer à une conférence ceux des bourgeois qui étaient le plus portés à la paix. Là il déclara que, s'ils se rendaient volontairement à lui, qui était en état de les forcer, ils ne recevraient aucun dommage ni en leurs personnes, ni en leurs biens, et qu'il se contenterait de recevoir d'eux la moitié seulement du tribut qu'ils payaient au sultan du Ḳowarezm.

» Après que Touly-Ḳân eut donné sa parole et confirmé par un serment solennel les conditions de la capitulation qu'il leur accordait, les bourgeois d'Hérât lui ouvrirent aussitôt leurs portes et lui firent une entrée magnifique. Touly-Ḳân observa exactement le traité qu'il avait fait avec eux et ne souffrit pas que les Moghols leur fissent aucun outrage; il se contenta seulement de l'exécution des soldats de la garnison avec lesquels ils n'avait pas capitulé; et, leur donnant

Malek-Aboubekr pour gouverneur, il vint trouver son père au siége de Thalighan.

» Mais la ruine de cette puissante ville ayant déjà été résolue par le décret divin, dit Ḳondémir, sa perte était inévitable. Il arriva en effet que le bruit s'étant répandu que les Moghols avaient été défaits par Djélal El-dîn, près de la ville de Ghaznèh, les habitants des villes du Ḳorâçân, où Touly-Ḳân avait laissé des gouverneurs, se soulevèrent tous en même temps, et égorgèrent tous les Moghols qui leur tombèrent entre les mains. Les habitants d'Hérât se jetèrent sur Malek-Aboubekr et le massacrèrent avec tous ses gens, et mirent à leur tête Moubarek El-dîn Sebzévari, pour les défendre.

» Djenghiz, ayant appris ces mauvaises nouvelles, fit une rude réprimande à Touly-Ḳân, son fils, de ce qu'ayant par une fausse clémence donné la vie à ses ennemis, il leur avait aussi laissé les moyens de lui jouer un si mauvais tour; pour réparer cette faute et se venger d'un si grand affront, il envoya Ilghendjvai Novian avec 80,000 chevaux devant Hérât. Cette ville soutint un siége de six mois entiers, pendant lequel ses habitants qui se défendaient en désespérés firent des efforts inconcevables; mais ayant été enfin forcés, ils furent tous égorgés sans miséricorde, jusqu'au nombre d'un million et six cent mille personnes. (L'enceinte d'Hérât devait être alors beaucoup plus vaste qu'aujourd'hui, car elle ne pourrait contenir à présent plus de 80 à 90,000 personnes.)

» Émir Chevoud Châh, dit que le docteur Chérif el-dîn Ḳatib, resta seul avec quinze autres personnes qui s'étaient cachées dans des grottes où les Moghols qui fouillèrent partout, ne les avaient pas trouvés, et qu'ils furent rejoints peu de temps après par vingt-quatre autres qui avaient aussi échappé à l'ennemi par une espèce de miracle. Ces quarante personnes demeurèrent quinze ans à Hérât avant qu'aucune autre se joignit à elles, pour y habiter, tant cette ville avait été détruite. Cette désolation générale arriva l'an 1222/619. »

Avant sa mort, qui eut lieu en 1226/623, Djenghiz-Ḳân partagea l'empire entre ses enfants, Hérât échut à Touly-Ḳân; mais ce prince survécut peu de temps à son père et laissa le pouvoir à son fils Mangou-Ḳân. Celui-ci céda la principauté d'Hérât et son territoire à Chems El-dîn, de Gour, fondateur de la dynastie de Malek-Kurt et s'en réserva la suzeraineté, son fils Abâḳâ-Ḳân, qui lui succéda, confirma cette session et Chems El-dîn lui garda toujours une grande

fidélité ; mais comme, pendant un règne de trente trois ans, il avait considérablement augmenté sa puissance, Abâkâ conçut des craintes à son égard, et le manda à Tauris où il tenait sa cour. Chems-El-dîn y mourut. Rokn El-dîn, fils d'Abâkâ, lui succéda dans le gouvernement du Hérât, l'an 1267/666. L'année suivante Borak-Kân, souverain de la Transoxiane, et descendant de Djenghiz, par Djagataï, envahit le Koràçàn et vint assiéger Hérât. Abâkâ se porta au secours de son fils à la tête d'une forte armée, il battit l'ennemi dans plusieurs engagements partiels, et, dans une bataille décisive et des plus sanglantes, livrée sous les murs d'Hérât, en 1281-680, il défit complétement Borak et fit sur lui un immense butin. Après la mort d'Abâkâ, Rokn El-dîn continua à gouverner Hérât. Et quand il mourut à son tour, l'an 1300-700, son père Fakr El-dîn, lui succéda et ne régna que douze ans. Après ce prince le pouvoir des Djenguizkaniens sur le Hérât devint tout à fait nominal. Ghyaz El-dîn, quatrième fils de Chems El-dîn, prince de Gour, reçut seulement pour la forme l'investiture de l'empereur Moghol Algâïtou ; il s'installa à Hérât et la gouverna d'une manière tout à fait indépendante ; son fils Chems El-dîn lui succéda, en 1328/729, et ne lui survécut que dix mois. Malek-Hafiz, son frère, sixième prince de cette dynastie, régna ensuite sur Hérât et fut assassiné dans la citadelle de cette ville, l'an 1330/731 ; il eut pour successeur Moëzz-el-dîn-Husséin, troisième fils de Ghyaz El-dîn, prince cité pour ses vertus et son courage.

Les Moghols avaient été peu à peu dépouillés de toutes les contrées conquises par Djenghiz, et à la mort d'Abou-Séïd, leur empereur, il ne leur restait presque plus rien. Moëzz el-dîn s'enrichit de leurs dépouilles, sa puissance s'étendit sur ses voisins et la plupart reconnurent sa suzeraineté. Il régnait glorieusement depuis vingt ans, quand l'émîr Kazgan, souverain de la Transoxiane, vint l'assiéger dans Hérât, en 1351/752, le battit et mit pour condition à la paix qu'il se rendrait à sa cour pour lui rendre hommage. Pendant son absence les Hérâtiens humiliés de sa défaite, le déclarèrent déchu de ses droits à la souveraineté et le remplacèrent par son frère Malek-Baghir ; mais Moëzz el-dîn, aidé par l'émîr Kasgan, attaqua son frère, le battit, le fit prisonnier et rentra en vainqueur dans Hérât où il régna paisiblement jusqu'en 1369/771. Son fils Ghyaz El-dîn fut le huitième et dernier prince de la dynastie de Malek-Kurt ; il gouvernait Hérât quand Timoûr leng (Tamerlan) passa l'Oxus et il fut le premier souverain détrôné

par ce conquérant. Ghyaz El-dîn essaya d'abord de lui résister ; mais ayant bien vite reconnu l'inutilité de ses efforts et les dangers d'une trop longue lutte, il se rendit à merci à son antagoniste. Pour le punir d'avoir un moment arrêté sa course, Timoûr fit démanteler les fortifications d'Hérât et de sa citadelle, et frappa ses habitants d'une contribution de guerre tellement forte, qu'ils furent réduits à la dernière misère. Ghyaz-El-dîn, dépouillé des immenses trésors amassés par ses aïeux, ne perdit pourtant pas courage. En 1383/785, il saisit l'occasion de la mort du gouverneur laissé par Timoûr à Hérât, pour tenter de ressaisir le pouvoir, les Hérâtiens soulevés en sa faveur, exterminèrent la garnison moghole et le replacèrent à la tête du gouvernement. Mais un des fils de Timoûr, Miran-Châh, campé à trois jours d'Hérât, sur les bords du Mourghab, accourut en toute hâte à la tête de son corps d'armée et reprit la ville dont il punit les habitants par de sanglantes exécutions. Il répandit partout la terreur et rétablit plus solidement qu'auparavant, dans la principauté, la domination du conquérant tartare.

Châh-Rokh-Mirza, l'un des fils de Timoûr, résidait à Hérât et gouvernait toute la contrée, depuis 1396/799, du vivant de son père. Il en hérita après sa mort. Hérât était de sa part l'objet d'une prédilection toute particulière, il en fit la capitale de ses États et dépensa des sommes immenses pour la relever de ses ruines. — L'an 1415/818, il reconstruisit sa citadelle et ses remparts plus forts qu'auparavant. Il employa sept mille hommes pendant près d'un an à ce prodigieux travail. Hérât atteignit sous son règne, long et paisible, l'apogée du calme et de la prospérité. Son nom est encore révéré aujourd'hui par les Hérâtiens qui l'ont exalté dans leurs chansons. Ce prince mourut en 1446/850. Un de ses petits-fils, Allah-El-daoulet, s'empara alors d'Hérât et des sommes considérables déposées dans le trésor et se fit proclamer souverain, au détriment d'Olough bey, son oncle, fils aîné de Châh Rokh et son légitime successeur, qui gouvernait la Transoxiane au moment de son usurpation. Son fils Abd ul-Latif fut arrêté à Hérât par Allah-El-daoulet et étroitement emprisonné. En apprenant ces fâcheuses nouvelles, Olough bey dissimula son ressentiment, et, pour obtenir la délivrance de son fils, il céda à son neveu la souveraineté du Hérât ; mais sitôt après l'arrivée d'Abd-ul-Latif à sa cour, il fut combattre Allah-El-daoulet et le battit complétement. Celui-ci se retira chez son père Baboûr, prince souverain du Gourgan,

qui lui fournit des soldats pour rétablir ses affaires. Olough bey prévenu de leurs dispositions n'en attendit point les effets. Il alla les attaquer avant qu'ils fussent en mesure de prendre l'offensive, les battit complétement et dépouilla Baboûr de ses États. Avant d'avoir pu affermir son pouvoir il fut rappelé en toute hâte vers Hérât. La population des faubourgs de cette ville s'était révoltée pendant son absence et assiégeait la ville sous le commandement d'un chef tartare nommé Yar-Alî. Le prince arriva quand elle était aux abois, mais pourtant, assez à temps pour la dégager, grâce à l'héroïque résistance de la garnison, qui avait eu à lutter contre des ennemis extérieurs et intérieurs. Pour punir la cité rebelle, Olough bey la priva du titre de capitale de ses États et le réserva exclusivement pour Samarkande. — A la faveur de cet événement, Mirza-Baboûr était parvenu à rentrer en possession de sa principauté de Gourgan, et dès qu'il sut son oncle à Samarkande, il s'avança rapidement vers Hérât avec une petite armée d'élite. Favorisé par la population, il surprit cette ville sans défense et l'enleva sans éprouver de résistance. Olough bey allait entrer en campagne contre Baboûr, lorsqu'il fut lui-même attaqué, battu et mis à mort par son propre fils Abd ul-Latif, l'an 1449-853. Cet enfant dénaturé ne jouit que pendant six mois du fruit de son parricide, ayant été tué à coups de flèche par ses soldats révoltés. Mirza-Baboûr, délivré de deux compétiteurs aussi dangereux, resta possesseur du Hérât. Il y commit toute sorte d'exactions et plia ses habitants sous un joug de fer. Le même Yar-Alî, qui avait été vaincu par son oncle, ayant été informé du mécontentement général, jugea le moment opportun pour reprendre l'offensive. Baboûr, surpris par son arrivée, lui abandonna la ville et la citadelle, et se retira dans le château d'Ektiar El-dîn; mais, après une semaine de résistance, se voyant sur le point d'y être forcé, il l'évacua pendant la nuit et franchit les lignes de l'armée ennemie sans avoir été découvert. Yar-Alî, enflé d'orgueil de ce prompt succès, se crut désormais invincible, il célébra sa victoire par des fêtes prolongées; il était au vingtième jour de ces plaisirs incessants sans se douter que Baboûr et ses troupes tenaient de nouveau la campagne. Ce prince surprit et massacra la garde d'une des portes d'entrée, pénétra dans la ville, s'empara de Yar-Alî et le fit décapiter. Après ce coup de main, Baboûr se rendit maître de tout le Korâçân, et donna à son frère Allah El-daoulet, qui avait possédé le premier Hérât, à la mort

de Châh Rokh, la province de Tous en dédommagement; mais El-daoulet, peu satisfait de cet arrangement, leva secrètement des troupes pour reprendre Hérât. Baboûr, averti de son projet, le fit arrêter avec son fils Ibrâhîm et les enferma tous deux dans le château d'Ektiar-El-din. Il jouit après cela, au milieu des plaisirs, d'un assez long temps de repos, dont il fut tiré par diverses guerres contre Châh Hussein, prince du Sistan, et contre l'Emir Hindogli, son vassal, qui, après s'être emparé du Gourgan, était venu l'attaquer dans le Hérât. Mais Baboûr sortit victorieusement de tous ces embarras. A la même époque, Allah El-daoulet parvint à s'échapper de sa prison et se réfugia près d'un autre de ses frères, souverain de l'Irâk, nommé Mirza Mohammed. Celui-ci attendait depuis longtemps un prétexte pour satisfaire son ambition aux dépens de Baboûr, son cadet. Allah El-daoulet, son aîné, le lui fournit. Il épousa sa querelle et envahit le Korâçân avec des forces considérables, auxquelles il était très-difficile à Baboûr de résister. Pourtant ne voulant point céder sans combat, il se porta en avant d'Hérât pour en disputer l'entrée à ses frères; mais il fut complétement défait et obligé de se renfermer dans le château d'Omad. Mirza Mohammed entra à Hérât et délivra son neveu Ibrâhîm qui y était encore prisonnier.

La guerre faisait peser toute espèce de maux sur cette malheureuse ville depuis Châh Rokh; l'an 1549/853, une terrible famine s'y fit aussi sentir, et la moitié de ses habitants mourut de faim et de misère. Peu à peu elle se releva cependant de tant de coups; mais elle ne respira un moment que pour subir de nouvelles calamités. Baboûr vaincu n'en était pas moins resté redoutable, et il savait par son génie et son infatigable activité, se créer d'inépuisables ressources. Depuis sa dernière défaite, Hérât était trop bien gardée pour pouvoir être enlevée par surprise; mais il espéra faire naître cette occasion par une diversion contre Asterabâd, où commandait, au nom de Mohammed Mirza, Hadji Ghana Chirîn. Il rencontra ce chef à moitié chemin et lui livra bataille près de la ville de Tous, le battit, le prit et le fit mettre à mort. En apprenant la levée de boucliers de son frère, Mirza Mohammed s'était empressé de voler au secours de son général, mais il arriva trop tard. Hadji Ghana Chirîn avait cessé de vivre. Néanmoins il attaqua Baboûr avec un courage héroïque. Il prit de si habiles dispositions et dissimula si bien le peu d'importance de ses forces se montant seulement à trois cents cavaliers, qu'il mit l'ennemi

en fuite et força Baboûr à se retirer de nouveau dans le château d'Omad. En revenant dans sa capitale, Mirza Moḥammed apprit qu'Allah El-daoulet, son frère, auquel il avait confié un commandement important dans le Sud, avait profité de son absence pour se porter rapidement sur Hérât et s'en était emparé. Fatigué de voir les obstacles surgir à chaque pas devant lui, irrité de l'antagonisme de ses deux frères, il renonça à la possession du Ḳorâçân et se retira dans ses États d'Irâḳ pour y rester en repos. Il était dans la destinée d'Allah El-daoulet de ne jamais jouir du fruit de ses usurpations. En apprenant la retraite de Moḥammed, Baboûr sortit de sa retraite et marcha contre Hérât. Allah El-daoulet s'enfuit à Balḳ à son approche, laissant la garde de la forteresse à un chef dévoué à ses intérêts, nommé Aḥmed Djessoul ; mais celui-ci capitula et remit la place à l'ennemi. Après en avoir pris possession, Baboûr marcha vers Balḳ, s'empara de son frère et le ramena prisonnier à Hérât. Arrivé sous ses murs, il apprit qu'Aviz beg, auquel il avait confié la ville pendant son absence, s'était enfermé dans le château d'Eḳtiar El-dîn, avec des projets de révolte; mais par une négociation habile, il l'attira dans un piége et le fit mourir.

Mirza Moḥammed se fatigua bientôt du repos dont il jouissait dans l'Irâḳ et convoita de nouveau la possession d'Hérât, et en 1451-855, il arriva de nouveau pour aller déposséder Baboûr. Celui-ci, las de la guerre, proposa la paix à son frère, et pour prouver sa sincérité, se reconnut son vassal. Cette concession rétablit momentanément le statu quo, mais l'ambition de Moḥammed l'emportant sur sa promesse, il se remit bientôt après en campagne et rencontra l'armée de Baboûr près de Koutchan, il lui livra la bataille la plus sanglante et la plus acharnée. « L'inimitié et la jalousie des deux frères allumèrent tellement le courage des soldats des deux armées, dit d'Herbelot, qu'ils combattirent avec une opiniâtreté poussée jusqu'à la fureur. Les deux sultans y firent chacun merveille de leur personne, et la victoire balança longtemps entre les deux partis; mais enfin, Maḥmoud ayant porté sa valeur trop loin, se trouva si engagé dans la mêlée, qu'il fut enveloppé et fait prisonnier. Baboûr le fit impitoyablement mourir, et ordonna d'ôter la vue à Allah El-daoulet qu'il tenait prisonnier; mais les personnes chargées de l'exécution de la sentence lui firent passer le fer chaud si adroitement sur les paupières, que les prunelles de ses yeux n'en furent point offensées. » A dater de cette

victoire, Baboûr resta paisible possesseur d'Hérât, auquel il ajouta bientôt d'importantes conquêtes. Il mourut, après un règne très-agité, en 1456/861. Il eut pour successeur son fils Maḥmoud, qui fut dépossédé quatre mois après par son cousin Ibrâhim, fils d'Allah El-daoulet. Celui-ci tombait moins d'un an après devant un nouveau compétiteur. En 1457/862, Sultan Abou Seïd, de la race de Timoûrleng, assiégea et prit Hérât; mais le château d'Ektiar El-dîn, où commandait Aḥmed Djessoul, au nom de Mirza Ibrâhîm, lui résista longtemps; ses défenseurs s'ensevelirent sous ses ruines. En 1458-864, un prince turkoman, nommé Djéhan Châh, de la dynastie du Mouton-Noir, attaqua Abou Seïd et lui enleva Hérât. Redoutant la cruauté bien connue du vainqueur, les habitants avaient fui à son approche, ceux qui restèrent furent en butte à la plus farouche tyrannie et eurent à souffrir les plus grandes misères. Djehân Châh resta six mois campé sous les murs d'Hérât, et pendant ce temps, ravagea toute sa banlieue et détruisit en partie la ville. Abou Seïd n'avait pourtant point perdu courage. Après avoir ravitaillé son armée dans la Transoxiane, il revint attaquer le Turkoman, et le battit. Ce revirement de fortune amena un traité qui le fit rentrer en possession d'Hérât. Les Turkomans avaient tellement saccagé cette malheureuse contrée, qu'elle eut encore une horrible famine à supporter pendant cette année. Ses récoltes avaient été foulées aux pieds, les arbres coupés, les maisons démolies, et tout y offrait le spectacle de la plus grande désolation. La ville et ses environs étaient tellement dépourvues, qu'Abou Seïd fut obligé d'envoyer ses soldats dans des cantonnements éloignés pour les faire subsister.

Allah El-daoulet et son fils, Mirza Ibrâhîm, déjà tant de fois chassés du Hérât, reprirent courage en voyant cette principauté dégarnie de troupes, et avec l'aide du prince tartare Sandjar, ils l'attaquèrent à l'improviste. Abou-Seïd, surpris dans les murs de sa capitale avec une poignée de soldats, donna des preuves d'une grande habileté et d'un incontestable courage. Ses ennemis furent défaits, Sandjar pris et mis à mort; mais Mirza Ibrâhîm parvint à s'échapper et à reformer une nouvelle armée. Il mourut dans la ville de Tous, au moment où il allait reprendre l'offensive, et son armée se débanda d'elle-même. Un danger bien autrement sérieux menaça Hérât l'année suivante, 1459/865. Sultan Ḥussein, prince du Mazendéran, et arrière-petit-fils de Timoûrleng, leva une formidable armée pour s'en

emparer. Après être entré en vainqueur dans Sebzévar, il se dirigeait à marches forcées vers Hérât, ruinant tout sur son passage, quand Abou Seïd se présenta inopinément devant lui, le battit avec des forces bien inférieures, et le poursuivit, au cœur même du Mazendéran, dont il le dépouilla. Ce succès faillit lui coûter cher. Pendant son absence, l'émir Ḳali Hindougué, gouverneur du Sistan, avait essayé de lui enlever Hérât. Les habitants, surpris par sa brusque attaque, lui opposèrent pourtant une vigoureuse résistance. Il se retira à l'approche d'Abou-Seïd; mais celui-ci le poursuivit dans ses États et lui imposa sa suzeraineté.

Ḳaïssar-Mirza marcha contre son oncle, à la tête d'une petite armée de Ḳorâçâniens; mais complétement battu à Chekivan, village situé à six heures à l'ouest d'Hérât, il se retira de nouveau à Ḳaff. Peu de temps après cet événement, le châh de Perse faisant valoir de vieux droits sur la principauté, ordonna à son fils Moḥammed Wali Mirza d'aller s'emparer d'Hérât. Ce prince battit d'abord Ḥadji Firoûz en rase campagne, et le tenait bloqué dans la place lorsqu'il fut lui-même attaqué par le fils de ce dernier, qui revenait victorieux d'une expédition dans le Sud, et obligé de se retirer. Toutefois il le fit en bon ordre et enleva 40,000 têtes de bétail de la province. Les Persans menacèrent plusieurs fois Hérât, depuis lors, par des démonstrations bruyantes, mais stériles; cependant ils entreprirent sérieusement de la réduire, en 1816/1232, avec une armée nombreuse, commandée par Ḥassan-Ạlî-Mirza, un des fils du châh. Depuis seize ans qu'il gouvernait Hérât, Ḥadji-Firoûz El-dîn avait repoussé toutes les prétentions de suzeraineté de ses frères, tour à tour rois des Afghans; cependant en voyant la formidable démonstration des Persans, il recourut à l'assistance de châh Maḥmoud, de Kaboûl. Celui-ci rappela son vézir Fétiḳ-Ḳân du Kachemire, où il faisait la guerre aux Siks, et l'envoya à Hérât avec son armée. Le premier acte du vézir Afghan, en arrivant dans cette ville, fut de faire arrêter Ḥadji-Firoûz, et de l'envoyer prisonnier à Kaboul, pour rendre compte au roi de sa longue insoumission et des revenus de la province. Après avoir consolidé son pouvoir à Hérât, il vint attaquer les Persans campés à la frontière, entre Kâfir-Ḳalé et Ḥassan-Abâd. La bataille commença au point du jour (1). Ḥassan-Ạlî-Mirza avait placé

(1) Il a déjà été question de cette affaire dans la *Revue*. Voy. l'article intitulé le Ḳorâçân, tom. II, page 169 et suiv.

en première ligne quatre régiments d'infanterie régulière nouvellement organisés et placés sous les ordres du serdar Zoulfékar Ḳân. Pour donner de la confiance à ses troupes, qui, n'appréciant que la cavalerie, se désolaient de n'en pas faire partie, ce général sabra un cheval arabe qu'il montait, et resta à pied pour combattre à leur tête. Malgré son dévouement magnifique, sa division, attaquée par la cavalerie de Chirdil-Ḳân, frère du vésir, fut d'abord mise dans une complète déroute; mais s'étant ralliée derrière le caravansérail de Kafir Ḳalé, elle se battit avec acharnement jusqu'à quatre heures de l'après midi. Les Persans avaient alors dix mille hommes hors de combat et commençaient à battre en retraite. Une charge de cavalerie, faite à propos par Kohendil-Ḳân, autre frère du vézir, changea cette retraite en une déroute générale. Fetiḥ-Ḳân se porta alors en avant pour juger de l'état des choses, mais il reçut une balle morte dans la bouche et tomba de cheval. On fut obligé de l'emporter dans sa tente. Le bruit de cet événement ayant circulé parmi les Afghans, ils crurent leur chef mort et les Persans vainqueurs. La panique les saisit, ils se débandèrent, et coururent se renfermer dans Hérât où ils répandirent l'effroi. Une partie de ses habitants l'évacuait déjà en toute hâte et l'autre se disposait à recevoir les Persans comme leurs nouveaux maîtres, lorsque Fetiḥ-Ḳân arriva fort à propos pour les rassurer. Sa blessure n'avait pas de gravité. Les Persans, de leur côté, s'étaient sauvés jusqu'à Meched, sans s'arrêter, et ne furent pas médiocrement étonnés d'apprendre, plusieurs jours après la bataille, que les Afghans les tenaient pour vainqueurs, malgré la perte de leurs bagages et de leur artillerie qui ne furent recueillis, il est vrai, par leurs adversaires, que dix jours après le combat.

Ce succès termina glorieusement la carrière du vézir Fetiḥ-Ḳân. D'abord aveuglé, ensuite cruellement mis à mort par ordre du châh-Maḥmoud, son horrible et injuste exécution fut le signal de la révolte qui fit descendre du trône cet indigne souverain. Poursuivi à outrance et traqué comme une bête fauve, il dut s'estimer heureux de pouvoir gagner Hérât où il s'enferma avec son fils Kamrân, monstre de férocité, pétri de vices, et digne en tout d'un semblable père. La discorde les divisa bientôt. L'un et l'autre voulaient la suprématie dans le gouvernement, et à leurs démêlés se joignirent bientôt des embarras suscités par les exigences de Feth-Ạli-Châh, roi de Perse, qui continuait à faire valoir ses prétentions sur Hérât. Ḥadji-Firoûz-El-dìn

les avait toujours repoussées; mais Maḥmoud et Kamrân n'y mirent pas tant d'amour-propre et reconnurent purement et simplement la suzeraineté du Châh, s'engageant à lui payer tribut. Ils s'estimèrent heureux de pouvoir rester, à ce prix, possesseurs du dernier refuge qu'on leur avait laissé en Afghanistân.

En 1819/1235, Kamrân, fatigué de l'insistance de son père à s'immiscer dans les affaires du gouvernement, le chassa d'Hérât. Châh Maḥmoud vint l'assiéger l'année suivante avec une petite armée de nomades; mais il fut battu et obligé de fuir chez les Hézarés-Iliâtes. Cependant il ne se découragea point et sembla avoir retrouvé un moment l'énergie et l'activité de la jeunesse pour combattre son fils. Il vint l'assiéger une seconde fois en 1821/1237, mais des chefs afghans intervinrent entre le père et le fils et les accommodèrent; Châh Maḥmoud devait conserver le titre de roi et en avoir les honneurs et son fils Kamrân la puissance. Cet accord avait amené un peu de calme dans la principauté, quand il fut troublé par la réapparition d'Ḥadji-Firoûz El-dîn. Ce prince avait été relâché par Châh-Maḥmoud, lors de la révolte de Kaboul. Il s'était retiré en Perse, à Méched, où il avait rencontré un serdar Timoûr, fameux par ses exploits, nommé Kalech Ḳân. Celui-ci réveilla son ambition et lui proposa son concours pour le replacer à la tête du gouvernement d'Hérât. Le serdar fit tous les préparatifs de l'expédition en homme habile, elle eut lieu en 1822/1238, et fut tenue si secrète que Kamrân, qui était allé chasser dans les réserves de Koussan, petite ville située à quinze heures d'Hérât, y fut surpris par l'avant-garde d'Ḥadji-Firoûz et faillit tomber entre ses mains. Le dévouement de quatre de ses serviteurs, tués à la porte de son logis, tandis qu'il gagnait la campagne par les derrières, put seul assurer sa fuite. Il courut aussitôt s'enfermer dans Hérât, et dépêcha son vézir Ata-Ḳân et plusieurs autres officiers dans toutes les directions avant l'arrivée de l'ennemi, pour rassembler les contingents des tribus et les amener à son aide. Ils arrivèrent promptement et attaquèrent l'armée d'Ḥadji-Firoûz en queue, tandis que lui-même faisait une sortie sur le pont. La bataille dura treize heures, on y brûla peu de poudre et l'on s'y battit corps à corps, à l'arme blanche. Au coucher du soleil on comptait beaucoup plus de combattants morts que debout, cependant la victoire resta longtemps incertaine. La mort de Kalech-Ḳân la fit pencher du côté de Kamrân. Ce serdar s'était acharné à la

poursuite du prince et faisait une véritable course au clocher pour l'atteindre; il avait enfin réussi et son bras était levé pour le frapper, quand son cheval harassé s'abattit dans une ravine; il se cassa la clavicule dans sa chute, et fut abandonné par ses gens. Kamrân le sabra lui-même et se montra, dans cette occasion comme dans toutes, féroce dans le combat, cruel après la victoire. Il n'aurait pas davantage épargné son oncle, Firoûz-El-dîn, fait prisonnier, si Châh-Maḥmoud n'était impérativement intervenu en sa faveur.

Kamrân sortit de cet embarras pour retomber dans un autre. Les chefs réunis du Ḳorâçân vinrent l'attaquer en 1823/1239, à l'instigation du châh de Perse, pour le forcer à payer le tribut consenti par lui et son père, et qu'il refusait sous divers prétextes. Les Ḳorâçâniens ayant vainement essayé de s'emparer de la ville, évacuèrent son territoire après l'avoir entièrement ravagé. Ces expéditions des Persans se renouvelèrent souvent jusqu'en 1837/1253. Mais Kamrân conjura le danger en faisant des concessions momentanées et en payant de faibles sommes.

Outre les complications venant de l'extérieur, ce prince eut à déjouer bien des complots contre son pouvoir dans la principauté même. En 1824/1240, les districts de Ferrah et de Lach se révoltèrent, et il fut obligé de marcher en personne pour les soumettre. Les mécontents d'Hérât, les autorités à leur tête, profitant de son absence, décrétèrent sa déchéance et proclamèrent à sa place son fils aîné Djéhangûir Mirza, qui fut lui-même déposé par le serdar Mouṣtafâ-Ḳân. Dans une période de huit mois, ce dernier, Châh-Maḥmoud et Ḥadji-Firoûz occupèrent tour à tour le pouvoir et il n'y avait que meurtre et confusion dans Hérât. Kamrân, accouru sous ses murs pour ressaisir ses droits, fut obligé de fuir à l'approche d'une armée, commandée par le serdar Chirdil-Ḳân, de Kandahar, qui avait espéré s'emparer de la place à la faveur du désordre, mais la reddition s'étant fait attendre, il battit en retraite et laissa le champ libre à Ḳamrân qui finit par triompher. Ce prince continua pendant deux autres années à mettre en pratique son système de terreur, tuant et dépouillant partout autour de lui; mais après la mort de son père Maḥmoud, arrivée en 1826/1242, il perdit toute énergie, toute activité, se plongea dans la plus crapuleuse débauche, et remit le soin du gouvernement à son vésir Ata Ḳân. Celui-ci étant mort en 1830/1246, son neveu Yar-Moḥammed Ḳân le remplaça. Ministre

habile, mais cruel et ambitieux, il n'avait pas la souplesse nécessaire pour contenter les Persans, et se brouilla avec eux.

Le prince héréditaire, Ạbbas-Mirza, marcha contre Hérât en 1832/1248 à la tête de 30,000 hommes; arrivé à Meched, il invita Yar-Moḥammed-Ḳân à se rendre dans cette ville pour prévenir, s'il était possible, par un traité, une guerre regrettable pour les deux partis, et il lui envoya un sauf-conduit pour sa securité personnelle. Rassuré par ces promesses solennelles, le vézir se rendit au camp persan; mais au lieu d'un accommodement qu'il espérait, le prince lui donna une prison et lui fit arracher plusieurs dents. On allait les lui planter dans la tête, quand la mort d'Ạbbas-Mirza, survenue en 1833/1249, peu d'heures avant le moment fixé pour le supplice, amena une confusion au milieu de laquelle Yar-Moḥammed-Ḳân put s'échapper et revenir à Hérât, dont Moḥammed-Mirza, fils aîné du prince défunt, avait déjà commencé l'investiture. Fetḥ Ạlî Châh lui-même étant mort dans ce temps, les troupes persanes battirênt en retraite; mais elles revinrent quatre ans plus tard, sous la conduite du prince Moḥammed, devenu Châh de Perse, pour assiéger Hérât. Pendant dix mois, de 1837/1253 à 1838/1254, elles se consumèrent en efforts infructueux pour enlever cette place, où les Russes avaient espéré jeter les premiers jalons de leur influence dans l'Afghanistân; mais un revirement de fortune amené par l'énergique politique des Anglais leur fit perdre la partie. La position des assiégés était des plus critiques; pourtant ils repoussèrent toutes les attaques, du reste assez mal dirigées, des Persans; mais la disette de vivres se fit bientôt sentir parmi eux. Le sel se vendait jusqu'à 25 fr. l'once. Quand on eut mangé toutes les bêtes de somme, la chair des animaux considérés comme les plus impurs par les musulmans fut vendue à des prix exorbitants. Les canaux amenant l'eau de l'extérieur dans la ville avaient été rompus par les assiégeants et leur eau détournée; les Hérâtiens avaient d'abord eu recours à celles de leurs citernes; mais ne s'alimentant que des eaux de l'extérieur, les citernes furent bientôt à sec, et il ne resta plus que l'eau très-saumâtre de quelques puits insuffisants pour les besoins généraux. L'ouverture de chacun d'eux était fermée et cadenassée par l'autorité, qui en faisait le partage entre tous chaque matin. Les bazars, les places publiques et les mosquées étaient en tout temps encombrés de malheureux attendant les chefs au passage pour implorer leur pitié et leur demander à

grands cris la subsistance dont ils manquaient; mais réduits eux-mêmes aux plus dures extrémités, les chefs ne pouvaient que les encourager à la résignation dont ils donnaient les premiers l'exemple. Bientôt la défense de la place devint encore plus difficile par le manque de poudre. Les Hérâtiens en fabriquaient, il est vrai; mais on ne put l'employer : elle brûlait dans le canon sans faire partir le boulet qui restait dans la pièce.

Moḥammed-Châh, mis en demeure par l'ultimatum du gouvernement anglais de battre en retraite ou d'avoir la guerre avec l'Angleterre, opta pour le premier parti. Ses troupes levèrent le siége après avoir complétement ruiné la province, dont elles firent un désert. Kamrân-Châh n'évita ce danger que pour tomber dans une plus grande infortune. D'abord prisonnier de son vézir Yar-Moḥammed-Ḳân, il mourut étouffé par ses ordres en 1842/1258. Depuis ce moment, ce dernier gouverna dix ans cette principauté avec un pouvoir absolu. Revenu à des sentiments plus humains, depuis qu'il était au souverain pouvoir, son administration sage, ferme et éclairée avait fait sortir cette importante ville de ses ruines; sa mort récente replace la destinée de cette capitale dans le domaine de l'inconnu; mais suivant les probabilités, l'Angleterre ne souffrira jamais qu'elle passe à une puissance pouvant s'en faire une arme contre elle; car l'abandonnant, elle remettrait elle-même entre les mains de ses adversaires les clefs de ce jardin si vaste et si productif de l'Inde.

Hérât est aujourd'hui un carré long d'une parasange de développement, plus allongé sur les faces orientales et occidentales que sur celles du Nord et du Sud. Son extension serait immense si l'on comprenait ses faubourgs, s'étendant surtout à l'Ouest de la ville, au delà de Dervazèi-Irâḳ (porte de l'Irâḳ). Ces faubourgs sont couverts de ruines et de nombreux jardins entourés de murailles. Un immense épaulement fait la défense de cette ville; il provient de terres tirées de l'intérieur et tassées sur son pourtour jusqu'à une hauteur inégale, mais dont la moyenne peut être de 25 mètres. Il est intérieurement soutenu par des contre-forts en maçonnerie coupés à pic. L'extérieur de la ville a également été creusé jusqu'à 100 mètres au delà de son fossé pour en enlever les terres et les faire servir à cet épaulement. Le terrain étant de pure argile, le tassement est devenu très-solide et présente l'aspect d'une longue colline entourant la ville, sur la crête de laquelle on a construit une espèce de muraille de 10 mètres de hauteur

flanquée de tours rondes, pleines et crénelées pour la fusillade, ainsi que les courtines. Les énormes tours massives des angles peuvent seules porter du canon. Sur un rayon de 200 mètres, à partir des bords du fossé de la ville vers la campagne, le fond du terrain est une prairie marécageuse où l'eau se trouve abondamment à 2 ou 3 mètres de profondeur, surtout vers la partie Sud de la ville, la pente générale du sol allant du Nord au Sud; cependant les nombreux cours d'eau, descendant des montagnes voisines, coulent de l'Est à l'Ouest; ils servent à arroser les jardins et les cultures, et alimentent aussi le fossé de la ville qui débouche du côté du Sud, vis-à-vis de la grande tour des cendres (Burdji-Ḳakester) formant l'angle de la place.

A une demi-portée de canon, au Sud de la place, s'étend un canal, à bords escarpés, tirant ses eaux de la rivière Hériroud, distante d'une heure de la ville. Une grande quantité de moulins ont été établis sur ce canal, guéable sur très-peu de points seulement, ce qui a nécessité la construction, de distance en distance, d'une foule de petits ponts d'une seule arche. La ville a cinq portes (dervazè). Au Nord, près de Dervazèi-Mélik, se trouvent les deux citadelles, Ark-Noou (citadelle neuve) et Ark-Kohnè (citadelle vieille). Elles sont presque attenantes l'une à l'autre, et celle-ci, qui domine la première, nous a paru être le château anciennement appelé Eḳtiar-El-dìn, la ville elle-même n'étant que la citadelle de l'ancienne Hérât si souvent ravagée et détruite.

Au Nord de la ville, parallèlement et à 1,000 mètres de ses murs, s'élève la longue colline de Tallèi-Bengui. Elle forme un rideau de ce côté. Au delà de cette colline est placée la plus belle mosquée qui ait été construite dans l'Asie centrale; elle est surmontée des neuf minarets du haut desquels on découvre tout l'intérieur de la ville, et son éloignement est égal à la plus grande portée d'une pièce de 12. Aucune des hauteurs environnant Hérât ne la domine; la plus élevée est celle de Tallèi-Bengui, servant de cimetière.

Après la retraite, des ingénieurs anglais vinrent à Hérât en 1839, et sous la direction du major d'Arcy-Todd, officier du plus grand mérite et résident britannique près de Châh-Kamrân, relevèrent une partie des fortifications de cette ville. Le fossé d'enceinte fut comblé par leur ordre et creusé plus avant dans la campagne. De cette manière, l'épaulement acquit une plus grande élévation, et le tracé fut

fait de manière à rendre la défense du fossé moins difficile, ce qui fut obtenu en y établissant des caponnières de distance en distance. Deux grosses tours des angles reconstruites sur un plan plus avancé pouvaient le battre d'enfilade, et les tours des portes ont aussi été modifiées de manière à pouvoir concourir à sa défense. Malheureusement ce travail, achevé sur deux faces, est resté incomplet sur les deux autres, qui sont encore délabrées et accessibles sur plusieurs points. Si ces travaux étaient achevés, ils ne suffiraient pourtant que pour défendre la ville contre des Asiatiques, car elle ne résisterait pas vingt jours à une armée européenne. Ce n'est, tout bien considéré, qu'une vaste redoute, ayant les inconvénients de quatre angles morts. Hérât ne sera réellement forte que lorsqu'elle sera flanquée d'ouvrages dont le plan des Anglais ne fait pas mention, et ces travaux ne seront jamais entrepris par les Persans, encore moins par les Afghans.

Il y avait 80,000 habitants dans l'enceinte d'Hérât avant le dernier siége qui eut lieu en 1838. Quand les Persans battirent en retraite, il en restait au plus de six à sept mille. L'émigration et la guerre ne furent pas seules causes de cette dépopulation; il vint s'y joindre d'autres causes non moins terribles. Les malheureux Hérâtiens, décimés par la famine, ne trouvèrent pas d'autre ressource que se vendre comme esclaves aux Turkomans pour donner du pain à leurs familles avec le prix de leur liberté. Yar-Moḥammed-Ḳân n'était pas alors moins dénué que les autres. Ce fut l'époque la plus impitoyable de sa vie. Il faisait arrêter les Parsivans (d'origine persane), habitant Hérât, pour la moindre faute et les vendait pour se procurer de l'argent. Il en troquait quatre ou cinq contre un cheval ou pour un quintal de blé. Ses agents parcouraient la ville et provoquaient eux-mêmes le désordre, afin d'avoir un plus grand nombre de coupables à échanger contre les denrées. Les habitants, s'étant aperçus du piége, ne s'y laissèrent plus prendre. Le vézir eut alors recours à un moyen plus expéditif : il fit garder l'issue des bazars par ses troupes à l'heure où il les sut remplis de monde, et s'empara indistinctement de tous ceux qui s'y trouvèrent pour alimenter son commerce. Les Anglais lui promirent des secours à condition qu'il cesserait cet inhumain trafic. Yar-Moḥammed y consentit d'autant plus volontiers qu'il y trouvait un immense avantage politique et des bénéfices plus forts et plus certains. S'étant enrichi avec l'or de la Com-

pagnie des Indes, il cessa dès 1842 ses avanies et ses cruautés, ramena la richesse et la sécurité à Hérât, la repeupla avec les nomades Hézarèhs-Téïmouris et Djemchudis, qu'il soumit à ses lois, et sa mort arriva quand il avait déjà pu voir le résultat de ses efforts couronné d'un plein succès. Hérât est actuellement dans un état des plus prospères; et si jamais elle est possédée par une nation européenne, elle reprendra bien vite cette importance et cette splendeur qu'elle n'a cessé d'avoir dans les siècles passés.

L'adjudant général FERRIER.

RECHERCHES

SUR

LES ANTIQUITÉS DE CONSTANTINE.

Les historiens ne sont pas d'accord sur le premier fondateur de Cirta. Les commencements de cette ville datent des siècles les plus reculés, comme l'attestent quelques vestiges de constructions semblables à celles que l'on voit encore à Carthage. Elle fut d'abord habitée par les Numides, et plus tard par les Romains. Dès le temps de César, elle reçut le nom de colonie des Sittiens, *Sittianorum colonia*, à l'occasion de l'établissement qu'y avaient créé les légions de P. Sittius, qui avaient aidé si puissamment César dans la guerre d'Afrique. Depuis le règne de Constantin, qui l'avait comme relevée de ses ruines, après les désastres qu'elle avait eu à supporter dans la guerre de Maxence, elle fut appelée et s'appelle encore Constantine (suivant la prononciation actuelle Ksamtina, Kosantina) (1). Les Arabes ne la conquirent que trente et quelques années après l'hégire; mais ils en furent chassés par les dynasties berbères, dont elle forma le plus bel apanage jusqu'à l'arrivée des Turcs.

Bâtie à 670 mètres au-dessus du niveau de la mer, sur un rocher

(1) D'après une légende populaire, qui ne mérite pas d'entrer dans un sujet sérieux, le véritable nom de la ville serait Ksar-Tina, le château de la reine Thina.

en forme de promontoire et d'une superficie d'environ 45 hectares, Constantine est cerclée par un ravin profond qui lui sert de fortication naturelle. Un auteur l'a comparée à un doigt entouré d'une bague. Le géographe El-Bekri l'a surnommée bled el-hawa, la cité de l'air, et mieux, la cité aérienne. Afin de la rendre accessible, on a, dit la tradition, jeté sur le précipice, à l'ouest, des arcades en pierres de taille d'un travail solide, d'une symétrie parfaite et d'une élévation effrayante. C'est sur ces voûtes que s'appuyait le terre-plein qui servait d'entrée à la ville. Il y en a même qui prétendent que Constantine est construite tout entière sur des arcades artistement maçonnées, depuis la Kaśba jusqu'à la porte Valée. Des témoins affirment avoir pénétré dans une de ces galeries, qui prend naissance sous l'esplanade de la forteresse, et après avoir suivi tantôt des couloirs, tantôt des corridors, être arrivés au bas de la porte en question par une poterne appelée Bab-el-bled (la porte de la ville). Nous-même avons vu cette poterne parfaitement dessinée en bas-relief, mais bouchée, à l'époque où le génie militaire relevait une partie des remparts. Quoi qu'il en soit, on ne saurait admettre que Constantine repose sur le vide : car lorsqu'on a voulu creuser un puits ou tracer un conduit pour l'écoulement des eaux et pour le nivellement des rues françaises, on a souvent rencontré le rocher, et ce n'est qu'à l'aide de la mine qu'il a été possible de le faire sauter. Notre opinion est qu'il se trouve dans la roche des anfractuosités et des ravins sur lesquels les Romains ont été obligés de poser des arceaux dans le but d'égaliser à peu près le sol, et de ménager dans plus d'un endroit la cavité d'une citerne. Quant au tunnel en pierres sèches, dont l'ouverture principale apparaît dans la cour de Ben-Zerbib, près du quartier des Juifs, ni les indigènes ni les voyageurs français qui l'ont visité n'en ont pu comprendre la destination. Nous y avons pénétré, l'an dernier, avec des lanternes, et nous avons remarqué, sur la gauche et sur la droite, des issues plus basses et d'une courbure régulière qui sont des embranchements de la galerie mère. Vers le fond, c'est-à-dire vers la partie que l'on a comblée avec d'énormes pierres superposées sans la moindre symétrie, un escalier en colimaçon et sans rampe descend jusqu'à un puits d'eau saumâtre. Pendant le siége de 1837, le souterrain de Ben-Zerbib servit de refuge à la population israélite. Tout le monde n'aime pas l'odeur de la poudre.

La ville de Constantine n'a pas toujours été emprisonnée dans les remparts que nous voyons aujourd'hui, et qui semblent n'être qu'une exagération de ceux qu'un cataclysme de la nature lui a donnés en l'arrachant brusquement aux montagnes voisines (1). Elle s'étendait, à l'ouest, jusqu'à Belle-Vue; au sud-ouest, jusqu'au Bardo, et embrassait le Coudiat-Ati ainsi que le bas-fond de la rive gauche du Roumel, l'Ampsagas des anciens, dans un système de murailles que le temps et la main des hommes ont dépouillées de leurs revêtements en pierre. Au rapport de saint Optat, un faubourg considérable du nom de Mugæ touchait à la métropole de la Numidie. Mais on ne sait pas positivement si l'évêque de Mila a voulu parler du petit village situé à Sidi-Mabrouk, autour de cette basilique, qui ne marque plus sur le sol que la régularité de son plan et les premières assises de l'abside et des deux chapelles latérales. Ce que nous pouvons certifier, c'est que, pendant l'occupation berbère, il existait en dehors de la ville, dans le triangle formé par Bab-el-Djabia, le marché des Kabyles et la pyramide Danrémont, un bourg si populeux qu'il comptait trois mosquées et plusieurs fondouks. Le témoignage d'Ibn-Batoutah fait foi. En 725 (de J.-C. 1325), ce voyageur célèbre campa sous les murs de Constantine; mais une pluie torrentielle étant venue troubler son sommeil, l'obligea, au milieu de la nuit, à chercher un asile dans les maisons du faubourg (1).

Encouragé par la retraite des Français, en 1836, le bey Ḥadj-Aḥmed ne s'occupa plus que des moyens de rendre une seconde attaque impossible. C'est alors qu'il fit raser tout ce quartier extérieur, sauf le minaret de Sidi Bou-Kocéïa et la Sebbala (réservoir) contre laquelle sont enterrés nos officiers. Les trois mosquées du faubourg étaient Sidi El-Hilouf, Sidi Ạlî El-Euddjal et Sidi Bou-Kocéïa; elles n'avaient point de ḳatib (prédicateur). Il y a tout au plus vingt-cinq ans que le docte cheiḳ El-Ạbbâci professait le foḳ (droit) dans la salle de Sidi El-Hilouf. Sur la partie méridionale du Coudiat-Ati qui borde la route de Sétif, on voit les débris d'un édifice kabyle, devant lequel la musique du beylik avait l'habitude de se taire lorsque les troupes

(1) Mgr. Dupuch a donné un plan de Constantine ancienne qu'il a trouvé dans un vieil exemplaire de Lactance.

(2) *Voyage du cheik Ibn-Batoutah à travers l'Afrique septentrionale, au commencement du XIVᵉ siècle*, par M. Cherbonneau, p. 7 du tirage à part.

se rendaient au champ de manœuvre. Là était un cimetière fermé (karrâba), où reposait parmi les marabouts Sidi Ali Mousekket-el-Toboul, le patron vénéré du cloître. Mousekket-el-toboul signifie littéralement *qui fait taire les tambours.*

La montagne qui se dresse à l'Ouest des remparts, et que nous appelons Coudiat-Ati, doit son nom, suivant une légende locale, à Sidi Ati, nègre d'une piété accomplie, auquel fut érigée une petite chapelle en forme de grotte, sur le versant oriental, directement au-dessus des tombeaux de la famille Sittius (1).

Autrefois, cinq ponts donnaient accès à la ville. Deux autres traversaient le Roumel : l'un en amont, à soixante pas de l'endroit où ce fleuve reçoit les eaux du Bou-Merzoug ; l'autre en aval, au bout de la prairie qu'on appelle le Ménia. Six de ces ponts sont en ruines, et les amateurs d'antiquités admirent surtout les piles encore debout de celui qui occupe à peu près le milieu du ravin, au Sud-Est. Un seul est encore utilisé de nos jours et facilite les communications avec la campagne. On sait que dans la partie orientale et pour être plus exact, à l'Est-Nord-Est, le ravin possède trois voûtes naturelles. C'est sur l'extrémité de la plus large et à l'endroit où le Roumel disparait pour la première fois dans un gouffre de 35 à 40 mètres de profondeur, que repose le pont dit El-Kantara. Ce bâtiment, tel qu'on le voit aujourd'hui, a été relevé en 1788 et 1789, sous la prin-

(1) En 1851, lorsqu'on a creusé le bas du Condiat-Ati pour faire les fondations des premières maisons du nouveau faubourg, on a découvert, sous une première couche de tombeaux arabes, cinq pierres tumulaires portant chacune une inscription latine. Les trois plus importantes appartenaient à un mausolée de forme pyramidale, au fond duquel on a ramassé un bracelet d'or, une patère en airain et un grand nombre de vases d'argile et d'urnes lacrymatoires en verre passablement conservés. Voici la lecture exacte de ces épitaphes encore inédites :

1° P. SITTIVS. P. F. DENTO. AED. IIVR. QVAEST. II. FLAM. QVINQ. V. A. LX. H. S. E.

(Publius Sittius, fils de Publius, Dento, édile, duumvir, deux fois questeur, flamine quinquennal, vécut soixante ans. Ci-gît.)

2° MEMORIAE. SITTII. TVLLIANI. CAECILIA. IANVSIA. VXOR. CARISSIMA. MARITO. SVO. AMANTISSIMO. CVM. FILIS (sic). SVIS. FECIT. V. A. LXV.

Monument élevé à la mémoire de Sittius Tullianus par sa très-chère épouse Cæcilia Janusia et par ses fils. Il fut un mari très-aimant et vécut soixante-cinq ans.)

3° SITTIA. P. F. AVGVRINA. V. A. VI. H. S. E.

(Ci-gît Sittia Augurina, fille de Publius, qui vécut six ans.)

cipauté de Salah-Bey, par un architecte génois. Il est à deux étages. L'étage inférieur compte deux arches, dont l'une, celle du côté de la ville, a été murée, on ne sait à quelle époque. Ces deux arches sont soutenues par trois piliers dont la structure est évidemment romaine, depuis la base jusqu'à la corniche. Au-dessus du pilier mitoyen, l'œil distingue deux pierres d'un travail grossier, qui représentent deux éléphants face à face, et au-dessus de leurs têtes une femme en costume si léger, que l'œil suit sans peine le modelé de ses jambes (1). Seulement, dans l'intervalle compris entre ces sculptures et le sommet du pilier, qui est lui-même écorné, se voient des replâtrages modernes, qui pourraient faire croire qu'elles ont été encastrées postérieurement. Pour relier ce pont inférieur au rocher, il existe du côté de la campagne une arche interrompue vers son milieu par les angles saillants du rocher. Du côté de la ville, une légère amorce d'arcade, qui n'est pas en harmonie avec l'ensemble de l'ouvrage, supporte la partie supérieure de l'édifice. Un peu plus haut que le pilier extérieur, on remarque un fragment de bâtisse romaine, qui se termine à une petite corniche. Nous avons compté quinze assises entre cette corniche et celle du pilier. Quant au second étage, qui est à 16 mètres de l'étage inférieur, il se compose de quatre arches. Les deux du milieu correspondent à celles du bas, mais leurs voûtes sont en ogives, tandis que les deux latérales sont à plein cintre et visiblement plus larges. L'arche dirigée dans le sens de l'ancienne route de Smendou (2), est établie sur une pile qui, elle même, adhère au roc et n'a que treize assises, y compris la moulure. Il y a encore, au-dessus, une dizaine d'assises qui vont s'encadrer assez irrégulièrement avec la maçonnerie moderne. A la partie opposée, quatre rangs de pierres romaines soutiennent la courbe de la dernière arcade.

---

(1) Il est surprenant que la coquille dessinée par le docteur Shaw, comme un éventail ouvert, au-dessus de la tête de la femme, n'existe pas dans le bas-relief que nous avons sous les yeux. La femme et les éléphants sont non-seulement d'une époque, mais encore d'une exécution différente. Elles ne se sont rencontrées sur la façade du pont que par l'effet d'un caprice de l'architecte chargé des réparations.

(2) Les chemins qui mènent au littoral, et ceux qui viennent de l'Est, aboutissent à cette porte. A côté de cette issue, le long des murs de la ville, au N.-E. est une rampe en mauvais état, conduisant au fond du ravin, sur le premier pont naturel dont nous avons parlé.

Enfin l'édifice, au temps du peuple-roi, devait avoir près de la terre ferme un arceau de plus, comme l'indiquent les restes d'une bâtisse parfaitement conservée. La hauteur totale du pont ne va pas à moins de 65 mètres : le tablier a 60 mètres de longueur (1).

La cause de la destruction des ponts du Roumel est encore mise en question : les uns l'attribuent au temps et à l'abandon dans lequel on les a laissés; d'autres la font remonter aux Berbères, sous le règne de Kahina, leur souveraine. Mais il a été prouvé par Ibn-Ḳonfoud (2), le savant historien de la dynastie Hafsîte, que ce fut Ben-el-Émîr, ḳaïd de Constantine, qui, dans l'année 704 (de J.-C. 1304) fit démolir les ponts, afin de résister plus sûrement au sultan Ḳâled, contre lequel il s'était révolté.

Il y avait jadis six portes à Constantine. Deux de ces issues, Bab-el-Rouâh et Bab-el-Henincha, ont été supprimées longtemps avant la conquête; une troisième, Bab-el-Djedid (la porte neuve), qui touche à la maison du trésor, fut condamnée peu de temps après que cette place tomba en notre pouvoir. Bab-el-Rouah, autrement dit *la porte de l'allée*, était exposée au Nord : on y montait avec une grande difficulté par les pentes naturelles du rocher (El-Medâredj), et, par intervalles, au moyen des degrés étroits taillés dans le roc même (3). Entre la porte Djabia et la pointe méridionale de la ville, nommée Sidi-Râched, existait, avant l'avénement de Ṣalaḥ-Bey, la porte du Tunnel (Henincha), dont l'utilité sera expliquée plus loin. Excepté Bab-el-Djabia, les portes qui restent ont subi de grandes modifications pour la sûreté de la place : celle d'El-Kantara, par exemple, était percée primitivement sur le pont de Ṣalaḥ-Bey; mais

(1) Le trottoir établi le long du pont, à gauche, cache les tuyaux en fonte par lesquels l'eau de Sidi-Mabrouk remonte jusqu'aux citernes de la Ḳasba.

(2) Aḥmed ben Ḥaçan ben Ạli ben el-Ḳaṭib ben Ḳonfoud naquit à Constantine et vécut à la cour du roi el-Fârès, de la dynastie hafsite. C'est en l'honneur de ce prince qu'il écrivit la *Farésiade*.

(3) En parlant des fortifications de Constantine, Si-Aḥmed el-Mobarek dit, dans la *Perle précieuse*, page 9 : « Il existait un autre rempart au-dessus des eaux chaudes connues sous le nom de Bains de Sidi-Mimoun ; on l'appelait Bab-el-Rouah, parce qu'il était situé du côté du Nord. Quelques traces de meurtrières se voient encore dans les pans de mur ; d'où l'on pourrait inférer qu'il fut bâti par les rois Hafsites, sous la dynastie desquels l'usage de la poudre fut introduit en Afrique. »

l'assaut donné par notre armée sur ce point, quoique sans résultat, fit comprendre au bey Hadj-Ahmed qu'il était plus prudent d'en masquer l'ouverture en la dirigeant vers le Sud. Au dire des historiens, Bab-el-Oued fut toujours la principale entrée. En effet, nous en trouvons déjà le témoignage dans le récit d'Ibn-el-Konfoud, dont voici un passage : « L'émir Kâled assiégea Constantine durant plusieurs mois; enfin on entama des pourparlers à Bab-el-Kantara... Ben-el-Emir, quittant Bab-el-Oued, où il surveillait la défense, se rendit au quartier d'El-Kantara, afin de voir par lui-même ce qui se passait.... Mais, pendant ce temps-là, on ouvrait la porte de la rivière, et le sultan faisait son entrée sur une grande mule et la couronne en tête, aux applaudissements de la population. Cet événement se passait en l'année 704 (de J.-C. 1304) (1). » Personne n'ignore que Bab-el-Oued occupait l'emplacement de la Brèche, et qu'elle fut démolie dès que le plan des nouvelles fortifications exigea l'érection d'une double porte à l'Ouest. Celle-ci a pris le nom de porte Valée.

Les eaux qui alimentaient le faubourg et les quartiers de la ville étaient amenées de la source du Bou-Merzoug, c'est-à-dire du Djebel-Guerioun, par un aqueduc en partie apparent et en partie souterrain. Ce canal conducteur traversait les montagnes en y formant une galerie en manière de carène, et, pour franchir la vallée où le Roumel entraîne son affluent, il passait sur une rangée d'arcades, à 22 mètres du sol. De là il arrivait à la crête du Coudiat-Ati, où des citerneaux et des citernes recevaient le liquide avant de le distribuer dans la ville par les tuyaux et par les conduits, que des fouilles récentes ont fait découvrir le long du marché aux grains et à quelques pas seulement de la meule à bois, dont l'enceinte circulaire nous semble avoir été le théâtre des jeux nautiques. Les indigènes appellent El-Maukof le tétrapyle qui enjambe le bout de la rue Cahoreau et la rue Combes, à la hauteur des selliers (soukel-sarradjin). Que ce mot signifie la *station*, le *portique debout*, ou qu'il présente une altération de el-ma-wokof, l'eau s'est arrêtée, nous n'avons là-dessus que des données incertaines. Ce que nous recherchons,

(1) Voyez mon deuxième extrait de la Farésiade, *Journ. asiatique*, p. 23 du tirage à part.

c'est l'endroit où se déversait le tribut du Bou-Merzoug; car, si nous sommes bien informé, les citernes sont plus rares dans la partie méridionale de Constantine. Or le nom de la porte pratiquée dans le rempart à peu près à mi-côte, entre la Brèche et le Gouffre (El-Radir), confirmé d'ailleurs par l'examen de l'esplanade, nous apprend que le trop-plein des réservoirs du Coudiat-Ati venait former en cet endroit une nouvelle provision d'eau, tant pour les habitants que pour les bêtes de somme. Les Arabes entendent par djabia une piscine, un abreuvoir (*adaquarium*).

Les énormes citernes de la Ḳasba tiraient leur approvisionnement du Djebel-Ouaḥache, situé à 12 ou 13 kilomètres de la ville. Ce qui prête une grande valeur à cette assertion, c'est la longue rigole (sâḳia) en pierres et en briques découverte en 1845, par le génie militaire, sur les plateaux qui s'étendent entre le Mansoura et le Mecid, ainsi que l'étroite pile en pierres de taille posée sur une des roches inférieures du ravin, et, pour ainsi dire, adossée à la ville. Ce reste important de maçonnerie rappelle, autant par sa forme que par son épaisseur, l'aqueduc dont nous avons parlé, et fait face aux citernes du cimetière français, peut-être le château d'eau du Djebel-Ouaḥache.

Plus tard, ces ouvrages d'utilité publique ayant fixé l'attention de l'ennemi pendant un siége opiniâtre, furent complétement détruits. A quelle époque? Aucun document écrit ne l'indique d'une manière positive : mais il est permis de supposer que ce fut lors de l'invasion des Vandales, puisque ce peuple barbare, dont l'histoire a flétri le nom, promena le ravage et la dévastation des bords de la Baltique jusqu'à la zone des déserts africains, ne laissant debout ni monuments ni pierres. Si l'on se refusait à adopter cette conjecture, nous alléguerions comme preuve la masse de béton entassée au pied de la pointe de Sidi-Rached, dans le but de ralentir le cours du fleuve, et d'obtenir, en toute saison, une masse d'eau plus considérable pour les besoins de la ville. Cette masse de béton, servant d'écluse, est l'œuvre des Vandales; et nous sommes d'autant plus porté à leur en attribuer la construction, qu'à peine maîtres de Constantine, ils commencèrent à souffrir eux-mêmes de la soif et durent se repentir d'avoir anéanti la plus précieuse des ressources sous un climat de feu. Le premier expédient qui s'offrit à l'imagination de ces hommes ignorants et grossiers fut sans doute de former au bas des rochers un

vaste bassin, où, suivant la méthode usitée encore chez les Arabes, on allait puiser de l'eau dans des outres portées par les bêtes de somme. Ainsi retenu, le Roumel ne pouvait s'engager dans le ravin que par une petite vanne pratiquée sous cet empierrement transversal, et faisait par conséquent remonter ses eaux jusqu'à l'abattoir et même jusqu'au palmier du Bardo. Lorsqu'il s'agit de fixer la date d'une construction qui se rattache à un grand événement, il ne faut négliger aucun détail. Or nous avons aperçu parmi les pierres enclavées dans l'informe bétonnage de l'écluse du gouffre (ṛadir) un fragment d'inscription latine provenant évidemment d'un édifice important : donc le barrage est postérieur à l'expulsion des Romains. Maintenant personne n'ignore que les Arabes ainsi que les Berbères, qui vinrent plus tard occuper la place, sont étrangers à l'usage du béton.

Ces faits étant admis, il restait encore un problème à résoudre, à savoir : combien de temps dura l'écluse du gouffre, quand et par qui elle fut détruite, quels moyens inventèrent les Constantinois pour approvisionner d'eau chaque jour un centre de plus de vingt mille âmes. Voici les renseignements que nous avons recueillis *de visu*. Il est peu probable que le Roumel ait respecté pendant une longue suite d'années l'obstacle opposé à son impétuosité. Les pluies et la fonte des neiges communiquant à ses eaux une force que centuple la pente peu ordinaire de son lit, il a dû entraîner au fond du ravin des fragments de la maçonnerie afin de se frayer un passage plus large et plus libre; ce qui le prouve, c'est que la partie ruinée ou plutôt enlevée, est précisément celle de gauche, c'est-à-dire celle qui avait à résister au premier élan des flots. Nous nous refusons toutefois à supposer que l'ennemi ait osé entreprendre la démolition de l'écluse au pied de Sidi-Rached, parce que la mort aurait été suspendue sur sa tête, et que cet angle du promontoire peut être parfaitement défendu par des enfants armés seulement de pierres. Quoi qu'il en soit, l'immense nappe d'eau disparut, le bassin resta vide, et Constantine n'avait plus d'espoir que dans l'eau des nuages, en cas d'hostilité. Est-ce à cette époque qu'il faut reporter la construction du tunnel qui descendait de Ḳarbet-el-Tina (l'écurie du figuier) au gouffre ? Une des histoires qui nous sont parvenues s'exprime ainsi : « Lorsque la conduite des eaux fut interrompue par la détérioration du canal, on bâtit un mur depuis la porte Djabia jusqu'à l'endroit où

le Roumel s'engouffre entre les deux escarpements du ravin. On forma au-dessus une voûte dont la solidité pouvait mettre les passants à l'abri des projectiles. Afin d'éviter l'encombrement, deux voies furent pratiquées dans l'intérieur : l'une donnait passage à ceux qui descendaient à la rivière, l'autre à ceux qui en remontaient. Cette espèce de tunnel fut appelé Henincha. Il fut détruit sous le règne de Śalaḥ-Bey. »

Vers l'an 584 (de J.-C. 1189), Constantine reconnut que cette dernière ressource pouvait lui être enlevée. On lit en effet dans la *Faréiade* ou *Commencement de la dynastie des Hafsides*, fol. 9, vers. l. 5 : « Cette année-là, Âlî-ben-Isḥaḳ-ben-Ṛanïa El-Miorki (1) s'étant rendu maître d'une partie de l'Ifrikia, pendant l'absence du sultan El-Manśour (2), essaya de s'emparer de Constantine en lui coupant l'eau (bi-ḳaṭa el-ma ạn-ha). Dans cette circonstance critique, les assiégés eurent recours au cheiḳ Abou'l-Ḥaçan-Âlî-ben-Maḳlouf. Touché par les prières du vénérable marabout, Dieu fit tomber du ciel une pluie torrentielle qui gonfla la rivière et renversa la digue (el-sedd) élevée par les ordres d'El-Miorki. »

Léon l'Africain passe sous silence le *henincha* : mais comme il parle aussi d'une rampe, taillée dans le roc, pour descendre dans le Roumel, Gisbert Cuper hasarde la supposition suivante, qui démontre clairement que le récit de Léon l'Africain est loin d'être précis : « Sed mirum Leonem non facere mentionem aditus in urbem veteris; nisi fortè eum intelligat per *gradus rupi incisos*, per quos ad fluvium descendebatur. *Notæ in lib. de mortibus persecut.* Cap. XLIV, p. 558. »

Parmi les sources d'eaux thermales comprises anciennement dans la seconde enceinte, est celle de Sidi-Mimoun. On y pénètre par un escalier, et on s'y baigne dans une salle souterraine de 20 pieds de long sur 15 de large, que des voûtes en pierre protégent contre les éboulements. Depuis six ans que nous habitons Constantine, aucun

---

(1) Cet Âlî-ben-Isḥaḳ fit beaucoup de mal en Afrique pendant que Iaḳoub el-Manśoûr était occupé en Andalousie. Il mourut en 633. (Voyez l'*Histoire de l'Afrique* de Moḥammed el-Ḳairouâni, trad. par MM. Pellissier et Rémusat, page 201).

(2) L'émir Iaḳoub el-Manśoûr fut le meilleur prince de la dynastie des Al-Mohades. En 585, il passa en Andalousie, prit Santarin et Chebouna, fit beaucoup de mal à l'ennemi et ramena 13,000 captifs. Il mourut dans la Ḳaśba de Merrâkech, en 595. (Voyez *Opus supr. laudat.*, p. 200 et 201.)

des vestiges de l'antiquité n'a échappé à nos investigations : nous pouvons même affirmer que nous avons visité, scruté la ville de fond en comble. Eh bien ! rien ne nous surprend plus que la description des bains de Sidi-Mimoun, faite par un écrivain que l'on cite sans cesse pour son exactitude. *Domus quædam est rupi quoque sic incisa, ut tectum, columnæ et muri unam tantùm efficiant partem,* s'applique assurément aux thermes en question ; mais de la position qu'ils occupent à *in ipso flumine,* il y a loin : car la ligne perpendiculaire qui s'élèverait du pied des cascades (el-charchar) à la hauteur de Sidi-Mimoun, n'aurait pas moins de 80 mètres. Si Léon l'Africain avait réellement vu tout ce qu'il raconte dans sa relation, il ne lui serait pas arrivé de commettre une pareille erreur.

Par suite de l'excessive dévotion des habitants de Constantine, et notamment de l'introduction des ḳouan on confréries religieuses, la ville fut tellement enrichie de maisons de prière (biout el-ṣalât), qu'on en comptait soixante-dix en 1837 ; chiffre énorme pour une population de vingt et quelques mille âmes. Les plus anciennes mosquées (djamạ) sont djamạ Raḥbet el-Sauf (la mosqué du Marché à la laine), Djamạ el-Ḳaśba (la mosquée du château ou de la citadelle) et Djamạ el-Kebir (la Grande-Mosquée). La première date du v^e^ siècle de l'hégire, s'il faut en croire les Oulémas : elle fut distraite du culte dès le commencement de l'occupation, et convertie par l'administration militaire en magasin à orge. C'est l'an dernier seulement que l'on a jeté à bas son minaret, sillonné de lézardes. Djamạ el-Ḳaśba occupe une place dans l'histoire des rois Hafsites. En 683 (de J.-C. 1284) elle avait déjà tellement souffert des injures du temps, que l'émir Abou-Zakaria, fils d'Abou-Isḥaḳ, l'agrandit et la restaura complétement (1). Trente-cinq ans plus tard, elle n'avait rien perdu de son importance, puisque nous lisons dans l'ouvrage d'Ibn-Ḳonfoud, qui est à proprement dire la monographie de Constantine : « S'il est une charité qui honore l'émir Abou-Yaḥia el-Motewakkel-ạla-'llah, c'est d'avoir consacré comme ḥabouss aux deux principales mosquées de Constantine (la Mosquée de la Ḳaśba et Djamạ-el-Kebir), le quart des dons pieux légués en faveur de la Mekke et de

(1) Voyez mon deuxième extrait de la Farésiade (*Journal asiatique*, 1849, p. 17 du tirage à part).

Médine. (1) » Aujourd'hui ce temple célèbre, où se sont prosternées tant de têtes couronnées, ce temple dont la conquête momentanée fit la gloire d'un prince mérinite (2), figure parmi les bâtiments militaires, entre la pharmacie de l'hôpital et l'arsenal, et renferme les outils du génie.

Djama-el-Kebir est sise entre la place dite el-Betha et le marché aux cuirs. L'intendance de cette mosquée a appartenu pendant plusieurs siècles aux Béni-Lefgoun, dans la famille desquels s'est maintenue, jusqu'à l'arrivée des Français, la dignité de cheik el-islam (pontife de l'islamisme).

En visitant ce vaste édifice, qui forme une presqu'île dans le quartier où il s'élève, nous avons remarqué que le sanctuaire avait dû être construit sur les ruines d'un temple païen. Notre conviction vient de ce que la toiture est soutenue par quarante colonnes, dont quelques-unes occupent leur position primitive, notamment celles qui se dressent à droite et à gauche du mihrâb (chœur). Une autre preuve, non moins concluante, pourrait être invoquée, c'est la rencontre en ce lieu de deux pierres monumentales, dont les inscriptions feraient même croire à l'existence d'un panthéon : l'une porte, CONCORDIÆ COLONIARVM CIRTENSIVM SACRVM...; l'autre ne conserve plus de bien lisibles que les premiers mots, qui sont : VENERI AVGVSTÆ SACRVM... et, en regard, deux torches ou flambeaux fort bien sculptés. Les six colonnes, disposées de chaque côté du mihrab, sont surmontées de chapitaux de l'ordre corinthien, dont le feuillage élégant a presque entièrement disparu sous une épaisse croûte de chaux. Le chapiteau de l'une d'elles ayant été fouillé et nettoyé récemment par l'ordre de l'architecte du département, nous avons pu admirer l'habileté des artistes envoyés par Constantin, pour la reconstruction de la colonne sittienne.

Quant à la date de Djama-el-Kebir, elle est postérieure au sixième siècle de l'hégire, comme l'atteste une épitaphe arabe gravée très-grossièrement, et sans points diacritiques, sur une pierre noirâtre qui fait partie des premières assises de la galerie occidentale. En

---

(1) Ce fait est cité dans mon troisième extrait de la Farésiade (*Journal asiatique*, 1851, p. 18 du tirage à part).

(2) En 758 (de J.-C. 1357), Abou-Inân le Mérinite s'empara de Constantine (Consult. la *Farésiade* d'Ibn el-Konfoud, fol. 96 rect., l. 12).

voici la traduction : « Au nom de Dieu clément et miséricordieux ! que la bénédiction et le salut de Dieu soient sur notre seigneur Mahomet! Ci-gît Mohammed Ibrâhîm El-Merrakechi (le Marocain), décédé dans le mois (*illisible*) de l'année 618 (de J.-C. 1221). » C'est en 1848 que nous eûmes le bonheur de découvrir cette inscription sous la couche de chaux qui en laissait à peine soupçonner l'existence.

Il ne faudrait pas cependant que le lecteur, plein du souvenir de l'art grec et rêvant les merveilles de l'architecture asiatique, se représentât une magnificence qui n'existe pas dans notre ville sortie tout entière de la main des maçons kabyles. Djama-el-Kebir n'a aucun rapport avec l'Alhambra (al-hamra). Il y a à Djama-el-Kebir, sur un terrain d'un hectare environ, une salle spacieuse, à peu près aussi large que longue, plafonnée d'une façon rustique, et devant la façade occidentale une grande cour dallée autour, et à l'intérieur de laquelle circule un péristyle. Le minaret, espèce de tour carrée ayant douze pieds de diamètre et bâtie presque entièrement en pierres de première grosseur, que l'on a seulement superposées, est la seule partie de l'édifice qui accuse un peu de régularité, quoiqu'on distingue çà et là des cippes, des débris de corniches, des moulures et trois inscriptions (1).

---

(1) La seule de ces inscriptions qu'il nous ait été possible de lire, occupe toute la surface d'une pierre enclavée transversalement dans le pan occidental du minaret, à 2 mètres 70 centimètres du sol. Quelques lésions semblables à des trous faits par des balles de fusil ne l'ont que légèrement endommagée. Nous croyons devoir la citer à cause de l'enseignement qu'elle offre aux dominateurs de la Numidie. Un barbare (berbère) devient questeur, édile et citoyen romain. Voici l'épigraphe en entier :

CONCORDIAE
COLONIARVM
CIRTENSIVM
SACRUM.
C. IVLIVS. C. FIL. QVIR.
BARBARVS QUAEST.
AED. STATVAM QVAM
OB HONOREM
AEDILITATIS POLLI
CITVS EST SVA PECV
NIA POSVIT.
L. D. D. D.

La seule mosquée vraiment digne des regards de l'artiste, tant pour la richesse des matériaux que pour la netteté de l'exécution, est celle que Ṣalaḥ-bey consacra au culte hanéfite, sous l'invocation du grand marabout Sidi el-Kettâni. Mais ce serait sortir des limites et de la spécialité de notre travail, que d'examiner un monument qui ne remonte qu'à la fin du dernier siècle.

Revenons aux antiquités. Avant que l'on eût entrepris le percement de la rue Cahoreau, chacun se demandait quelle pouvait être l'utilité des arcades, dont quatre formaient le tétrapyle, à quel établissement public elles correspondaient, à quelle époque il convenait de les rapporter. Le problème serait probablement resté longtemps sans solution, si la démolition d'une masure arabe n'avait tout à coup exhumé un joli temple grec, du goût le plus pur, tournant son frontispice dans la direction des deux principales arcades, et révélé l'existence d'un large parvis où les fidèles assistaient aux sacrifices et aux autres cérémonies religieuses. De nouvelles découvertes se rattachent à celle-ci et ne tardèrent pas à la suivre : une mosaïque comparable à celle dont le commandant Delamarre dota le musée algérien, fut rendue à la lumière pendant la construction des magasins de M. Carrus; non loin de là, on déterra deux lions en granit de grandeur naturelle, une inscription tumulaire et un mascaron sculpté avec une vigueur de ciseau peu ordinaire, qui représente, suivant notre opinion, la face de Jupiter-Omnipotent; mais le zèle si louable de l'administration civile n'a pu soustraire au marteau des ouvriers qu'un des deux lions, le mascaron et un fragment de la frise admirable du temple. Dispersées maintenant, ces trois pièces sont allées attendre les regards de l'antiquaire dans trois localités différentes. Le lion est accroupi dans la cour de l'administration indigène départementale; le mascaron occupe une niche dans l'une des galeries du palais, à côté d'une colonne miliaire; quant à la frise, elle a été rangée par les soins de l'architecte départemental dans la petite collection qui forme le noyau du futur musée.

A l'inspection du temple de la rue Cahoreau, on devine aisément qu'il y a parenté, peut-être même contemporanéité entre cet édifice et celui sur les ruines duquel nous avons dit que Djama-el-Kebir avait été érigé. C'est en effet la même pureté de style, la même science dans le dessin, le même fini dans les détails; de même trouvera-t-on dans les siècles à venir une analogie parfaite entre la mosquée de

Sidi el-Kettâni, le palais de Ṣalaḥ-Bey et le pont dit El-Kantara, parce que ces divers ouvrages furent exécutés sous le même règne par des ouvriers et des ingénieurs de Gênes.

D'autres monuments fort anciens existaient au delà du ravin d'El-Kantara : mais c'est tout au plus si l'on en distingue actuellement la position. Peyssonnel en dit quelques mots (tome I, p. 303) : « Vis-à-vis de ces ponts, écrivait-il à l'abbé Bignon, de l'autre côté du fossé, il y a une petite plaine au niveau du plan de la ville, où l'on trouve un arc de triomphe très-bien conservé. Trois grandes portes le forment : celle du milieu a environ 25 pieds de large ; les autres sont proportionnées, mais plus petites. On n'y trouve ni bas-reliefs ni inscriptions. Après cet arc de triomphe, on voit une grande muraille qui soutenait quelque édifice considérable ; et sur le haut de la montagne, de ce côté-là, il y a les débris d'une citadelle qui a été rasée après le siége de Mourad-Bey, pacha de Tunis. » Mais ce que Peyssonnel n'a pas su comprendre, c'est que la grande muraille parallèle au ravin, et dont une bonne partie est encore debout, soutenait les terres de l'étage supérieur (1), et formait en même temps les limites d'un champ de Mars, où s'exécutaient les jeux militaires, les luttes, les courses de chars et les courses de chevaux. L'arc de triomphe occupait l'extrémité du terrain, et c'est là probablement que se tenaient les autorités civiles ainsi que les officiers de l'armée, pour assister au spectacle. La destruction de cet édifice, connu sous le nom de Ḳaṡr el-Ḥoula (château de l'Ogresse), remonte au règne de Ṣalaḥ-Bey, qui en employa les matériaux à la restauration du pont.

Nous regretterions de n'avoir pas communiqué à nos lecteurs un passage de la chronique de Ben Ạbd-el-Ạziz (fol. 9 vers., l. 19), qui confirme l'événement indiqué par Peyssonnel à propos de la citadelle du Manṡoura, plus souvent appelée *Redoute Tunisienne* par les habitants de Constantine. Voici en quels termes s'exprimait l'historien vers la fin du XIIe siècle de l'hégire : « Repoussé dans un premier assaut, Mourad-Bey tenta vainement de faire accepter l'amân aux Constantinois. Il recommença l'attaque avec une énergie nouvelle et s'empara d'une forteresse située en dehors de la ville. Après avoir

(1) C'est à quelques mètres au-dessus de cette muraille, sur un petit plateau dépendant du Manṡoura, qu'on a eu la malencontreuse idée de tracer le cimetière français.

égorgé tous les hommes qui la défendaient, enlevé le butin et envoyé à Tunis les canons qu'elle renfermait, il la détruisit de fond en comble, ne laissant à sa place qu'un monceau de ruines (1). » La *Perle précieuse* de Si-Aḥmed el-Mobarek ajoute à cette relation les détails qui suivent (fol. 11 rect., l. 7) : « L'an 1112 (de J.-C. 1700) Mourad-Bey, Ben-Ali-Bey, régent de Tunis, entreprit une expédition contre Constantine. Il sortit de sa capitale à la tête d'une armée, traînant après lui un matériel considérable. A son approche, Ali-Ḳodja, bey de Constantine, se mit en campagne. Les deux armées se livrèrent un combat acharné. Ali-Ḳodja fut mis en déroute et son camp tomba au pouvoir des Tunisiens. Alors le vainqueur marcha sur la ville et en forma aussitôt le siége, qui dura cinq mois. Ce fut là que Ḳelil, bey de Tripoli, vint le rejoindre. Réunissant leurs forces, les deux chefs détruisirent de fond en comble la forteresse construite par les Turcs sur le plateau du Manṡoura, et envoyèrent les canons à Tunis. De là ils dominèrent mieux la ville et la cernèrent de plus près. »

C'est encore à Si-Aḥmed-el-Mobarek que nous emprunterons la remarque destinée à terminer notre essai sur les antiquités de Constantine : « On dit que d'anciens astrologues, habiles dans la science des amulettes et de l'astronomie, firent élever à Bab-el-Oued un observatoire pour prévenir les surprises de l'ennemi ; et je me rappelle avoir lu dans un certain livre que l'on avait tenté quatre-vingts fois de prendre Constantine, mais que tous les efforts étaient restés sans succès, grâce à cet observatoire, qui est peut-être le rempart voisin de Bab-el-Oued et détruit par Aḥmed-Bey, après la retraite des Français. Tous les habitants ont connu ce rempart qui existait il y a quinze ans. »

C'est ici le lieu de citer une remarque d'Ibn-Ḳonfoud, laquelle, suivant toutes les apparences, convient à l'espèce d'observatoire noté par Si-Aḥmed-el-Mobarek. En décrivant le siége de Constantine par les Abd-el-ouâdi, vers l'année 718 (de J.-C. 1318), il s'exprime ainsi : « Le siége dura six mois. Abou-Yaḥia ayant déclaré qu'il sortirait de la ville et irait chercher son salut dans une autre, ses compatriotes,

---

(1) Consult. l'Expédition de Mourad-bey contre Constantine et Alger en 1112 (de J.-C. 1700), par M. Cherbonneau (*Journal asiatique*, n° 8, 1851).

résolus à faire une résistance désespérée, le conjurèrent de rester tranquille au milieu d'eux. En effet, comme s'il eût été indifférent à la lutte, il demeura dans la plus complète inaction, ne s'occupan pas même des opérations de la défense ; il ne sortait de son palai que lorsqu'il se rendait au selâm, qui est situé à Bab-el-Oued, pou. voir le combat (1). » La position assignée aux deux bâtiments dans un même lieu, nous autorise à les considérer comme le même édifice.

L'archéologie se propose de tracer le tableau de l'état social ancien par les monuments. Tel n'a point été précisément notre but. Trop occupé, en réalité, du dénombrement, du classement et de l'explication des antiquités éparses sur le sol ou arrachées du sein de la terre, nous nous sommes essayé à les traiter chacune en particulier, selon l'ordre de priorité que l'histoire lui accorde, en produisant des textes à l'appui. Heureux, si dans un prochain mémoire nous réussissons à reconstituer, d'après ces divers éléments, les civilisations qui se sont succédées sur la cité aérienne, depuis le premier roi numide jusqu'au jour mémorable où les mouezzins consternés virent flotter le drapeau de la France sur le palais du bey Ḥadj-Aḥmed !

A. CHERBONNEAU.

Professeur d'arabe à la chaire de Constantine.

---

(1) Voyez mon troisième extrait de la Farésiade, *Journal asiatique*, p. 16 du tirage à part.

TRIBUS NOMADES DE L'ÉGYPTE.

LES ABABDEH.

La dénomination collective d'Ạbâbdeh s'applique à plusieurs petites tribus qui ont la même origine, font toujours cause commune, et se distinguent seulement par la différence de leurs noms. Les six principales branches sont : les Foukarâ, les Djawâlîeh (vulgairement Gawâlieh), les Ạchabât, les Méleïkab, les Abou Dehn et les Kérârych. Ils habitent le désert limité par les rives du Nil et le littoral de la mer Rouge, depuis la vallée de Ḳoçeîr jusqu'aux ruines de l'ancienne Bérénice, où commence le territoire des Bichârî.

Les Ạbâbdeh ont à peu près le même type et les mêmes mœurs que les Nubiens, les Sennariens et les Bichârî. Toute la population basanée de cette partie de l'Égypte et de la Nubie paraît appartenir à une seule race, divisée en peuplades sédentaires et en tribus nomades, connues sous différents noms. Les unes se livrent à l'agriculture sur les rives du Nil, les autres vivent indépendantes dans les déserts à l'est et à l'ouest du fleuve. Tout décèle une même origine pour ces divers groupes ; mais on ne sait pas encore précisément s'il faut les faire descendre des anciens Éthiopiens, des terribles Blemmyes, ou les comprendre dans la grande famille de Berbères, à laquelle appartient tant de peuplades africaines. L'histoire est muette sur ce point; il importe d'éclaircir la question et d'entrer dans quelques détails.

Incertains de leur véritable origine, les Ạbâbdeh se rattachent à celle qui leur paraît aujourd'hui la plus noble, et ils se vantent de

descendre de la tribu du Prophète arabe, de Mahomet. Voici ce que Soleïmân Abou Chentir, un des chefs les plus considérés chez les Ạbâbdeh, m'a raconté à ce sujet. — Ạbbâd ibn Zobeïr Ḳoreïchide vint du Ḥédjâz avec sa famille, s'empara de Ḳoċeïr et établit sa domination sur toute cette partie du désert. Il avait trois fils : Ạmr, Manṡoûr et Qmrân. A la mort d'Ạbbâd, Ạmr et les siens occupèrent le territoire, depuis Ḥalfa jusqu'à Fazogl (Feïż-Oglou); Manṡoûr s'empara du Dâr el-Monâċir; Qmrân s'établit dans la Thébaïde. De ces trois principales tiges sont sorties les tribus qui forment aujourd'hui la grande famille des Ạbâbdeh.

Suivant d'autres traditions, les Ạbâbdeh doivent leur origine à une branche des Bichârî, qui s'allia à une tribu d'Arabes du Ḥédjâz, fixée près des Mines d'Émeraudes, vers l'an 700 de l'hégire (1300 de J.-C.). De ces traditions et de l'examen ethnologique de ces diverses peuplades, on est fondé de conclure qu'elles sont le résultat du mélange de noirs aborigènes du pays avec des Araméens, qui les auraient conquis plusieurs fois et se sont ensuite mêlés avec les vaincus : elles descendent donc des trois races qui se sont succédé sur le sol, — les anciens Mégabares, les Blemmyes, et les Bedja ou Badjdjah, avec lesquels les Arabes se sont croisés à diverses époques sans cependant jamais faire disparaître la race autochthone.

Les Ạbâbdeh avaient dans le principe un langage particulier qui a été insensiblement remplacé par l'arabe et qui est entièrement perdu aujourd'hui. Les tribus campées près des Bichârî parlent la langue de leurs voisins, qui n'a rien de commun avec le berbère; les autres parlent arabe, mais avec un accent et des formes qui les distinguent, autant que leur apparence physionomique, des tribus qui vivent au nord et à l'ouest du territoire. En adoptant la langue des sectateurs de Mahomet, les Ạbâbdeh ont aussi adopté l'islamisme, mais ils ne sont guère musulmans que de nom. Le dogme commode de la fatalité, qui ne laisse ni regrets ni remords, est peut-être de toutes les lois du Prophète celle qui a le plus influé sur les mœurs de ces tribus.

D'une taille moyenne mais bien prise, les Ạbâbdeh ont une constitution sèche et vigoureuse. Leur teint bronzé est plus foncé que celui des Berbères. Leurs traits sont réguliers et tiennent plus de la race caucasique que de la race nègre. Ils ont le front bien modelé, les yeux expressifs, le nez bien fait, les lèvres un peu épaisses et

assez entr'ouvertes pour laisser apercevoir leurs longues dents blanches. Leurs cheveux, sans être laineux, sont crépus et très-touffus; mais leur barbe est peu fournie au menton et rare sur les joues. Enfin leur visage ovale présente une physionomie assez agréable, qui ne manque ni de fermeté ni de noblesse. Les femmes, quoique soumises à de rudes travaux, ajoutent à cette beauté du type la grâce et la délicatesse des formes; leurs mains surtout sont d'une élégance parfaite.

L'habitude de se boughouer tout le corps, afin de le rendre moins sensible aux intempéries des saisons, de modérer l'action d'un soleil brûlant et de se garantir de la vermine, est généralement répandue parmi les Abâbdeh. Jamais ils ne se couvrent la tête. Leurs cheveux, enduits de graisse de mouton ou d'huile de ricin, sont crêpés sur le sommet du crâne et tombent en tresse de chaque côté, à la manière des anciens Égyptiens. Quand le profil d'un Abâbdeh vient, par hasard, se dessiner à côté des figures sculptées sur les monuments pharaoniques, on ne peut guère se refuser à reconnaître dans les traits du vivant et des morts une similitude frappante, à leur donner la même origine, à les croire membres de la même famille. Pour ne point déranger leur coiffure ou enlever la graisse dont elle est couverte et imprégnée, hommes et femmes, à l'heure du sommeil, reposent leur tête sur de petits chevets en bois pareils à ceux qu'on trouve fréquemment près des momies, ou qui sont sculptés sur les anciens monuments de la vallée du Nil. Ces chevets, ou ouïcâdeh, se composent d'une petite base d'où s'élève une tige de quatre ou cinq pouces de hauteur, sur laquelle est fixée une pièce taillée en forme de croissant pour recevoir la tête.

Les Abâbdeh vont généralement presque nus, et n'ont pour tout vêtement qu'un morceau de toile roulé autour des hanches. Les cheik et les gens les plus aisés portent de longues chemises de toile blanche, des caleçons, des sandales à la manière des djellâb ou marchands d'esclaves, et un taûb ou grande pièce de toile dans laquelle ils se drapent avec une certaine élégance. Les chefs, qui ont de fréquentes relations avec les Arabes et les Turks d'Égypte, se rasent la tête, se coiffent d'un turban, et adoptent le costume des cheik arabes. Presque tous les Abâbdeh portent, suspendues au cou ou attachées au bras, plusieurs amulettes cousues dans de petits rouleaux ou tubes en cuir. Ces talismans sont l'objet d'un commerce assez lucratif.

Autrefois les femmes n'avaient pour tout vêtement que le pagne nubien; maintenant la plupart de celles qui sont mariées se couvrent du bourd, sorte de manteau ou de *tunico pallium* en usage chez les paysannes de la Thébaïde. Elles sont coiffées à peu près de la même façon que les hommes, mais avec plus d'art et de coquetterie; la graisse dont elles se servent pour leur chevelure est parfumée de lavande et de clous de girofle. Les jeunes filles entremêlent souvent à leurs cheveux deux flocons de laine rouge, qui s'élèvent comme deux petites cornes sur le sommet de la tête et servent à préserver du mauvais œil. Les objets de luxe, de parure, consistent en bracelets d'ivoire, en colliers de ḳaraz ou verroterie, et en pendants d'oreilles attachés ordinairement sur la chevelure. Enfin les femmes ont souvent un anneau ou ḳouzâm passé dans l'aile du nez, suivant l'usage des bédouines. Elles portent aussi autour des reins une ceinture en verroterie, semblable à celles des anciennes Égyptiennes.

Au lieu de camper sous des tentes comme les Arabes, les Ạbâbdeh vivent sous des huttes formées de nattes qu'ils fabriquent avec des feuilles de palmier ou de ḥalfé. Cette coutume paraît exister de temps immémorial parmi les habitants de ce désert. C'est ainsi qu'étaient faites, selon Diodore (I,43), les demeures de tous ceux qui soignaient des bestiaux en Égypte. Dans les petites huttes, toute la famille vit pêle-mêle; les plus grandes sont divisées en deux parties: la première est pour les hommes, la seconde est réservée aux femmes, bien qu'elles ne se cachent guère devant les étrangers. Les chefs ont une case séparée pour le harem. Partout l'ameublement est d'une simplicité extrême; ce sont des ustensiles de ménage en bois ou en cuivre, des nattes et des peaux pour s'étendre et dormir, et des petits chevets qui servent aussi d'accoudoirs ou d'appuis; on en offre toujours un aux visiteurs.

Pour vivre au milieu de leur désert, ces nomades doivent être d'une grande frugalité, habitués à toutes les privations; la force de leur tempérament et leur sobriété se font surtout remarquer en voyage: nous en avons vu passer une journée sans se désaltérer. Lorsqu'il part pour une longue expédition, l'Ạbâbdeh n'a souvent aux flancs de son chameau qu'une petite outre d'eau, une autre de farine, et un sachet de fèves pour sa monture. Le dourah (le sorgho, *sorghum vulgare*) est leur principal aliment. Les femmes le broient en farine assez grossière à l'aide d'un moulin à bras, composé de

deux disques de pierre d'un à deux pieds de diamètre. La pâte à peine pétrie est laissée souvent vingt-quatre heures à fermenter, ce qui donne au pain un goût aigre. Leur biscuit de voyage, qui se conserve longtemps, est fait de la même pâte fermentée pendant trois jours, cuite, puis sechée au soleil. La viande, rôtie ou bouillie, forme avec le lait leur principale nourriture. Les dattes sont une friandise servie seulement dans les grandes occasions : elles sont ordinairement préparées avec du pain, de la viande et du lait. Les sauterelles, qui s'abattent quelquefois sur le désert en nuages épais, servent aussi au menu des repas : on les mange simplement grillées ou accommodées en brouet avec un peu d'eau et de natron.

Les Abâbdeh s'enivrent souvent avec une espèce de bière faite de pâte de dourah, et appelée boûzâ, mirz ou oumm-bulbul, suivant le degré de fermentation. Les deux premières sont épaisses et assez dégoutantes. L'oumm-bulbul, dont le nom signifie *mère du rossignol*, parce qu'elle égaye et porte à chanter ceux qui en boivent, est claire, limpide, et ressemble un peu à du champagne aigri. Ces boissons sont servies dans des gourdes qui circulent à la ronde, et ne cessent de passer de main en main que lorsqu'il n'y a plus un seul convive capable de les porter. Peu d'Abâbdeh fument, mais ils aiment à chiquer une espèce de tabac en poudre et mêlé de natron; ce mélange provoque une abondante salivation et dépose sur les lèvres une couche rougeâtre qui ajoute encore à l'aspect sauvage de ces nomades.

Au désert, comme partout, on cherche des diversions aux heures monotones de l'existence, des récréations après les fatigues. Cependant les Abâbdeh ne connaissent point le jeu. Leurs divertissements consistent en une sorte de danse guerrière, et surtout dans la musique, qu'ils aiment avec passion. Leur danse ou pantomime est très-expressive. Armés de la lance, de l'épée et du bouclier, ils exécutent plusieurs pas avec force et légèreté, s'attaquent, ripostent en cadence et terminent en poussant leur cri de guerre : Abâbdeh! Abâbdeh! exclamation de joie, de désir ou de fureur, suivant son intonation. — Leur musique ressemble à celle des Nubiens : même instrument, même monotonie et même tristesse. Les râwi, sorte de rhapsodes tout à la fois poëtes et musiciens, récitent ou improvisent des chants de joie ou de deuil, d'amour ou de guerre, en s'accompagnant d'une espèce de lyre appelée kiçarki, vulgairement gui-

çarki ou ķiçarah. Les assistants marquent le rhythme en frappant des mains, puis ils répètent en chœur le refrain monotone de ces chants mélancoliques. Les paroles en sont généralement assez insignifiantes; elles semblent être l'expression hiéroglyphique de sentiments ineffables, le reflet de la solitude rêveuse du désert. La lyre dont ils s'accompagnent est en usage dans tout le haut Nil; bien que façonnée grossièrement avec une sébile, trois tiges de bois et une peau, elle est assez harmonieuse et d'une forme élégante. On la tient et on la pince de la main gauche : une courroie ou un cordon attaché aux deux branches de l'instrument sert à le soutenir et à appuyer le poignet tandis que les doigts agissent; la main droite est occupée à frapper les cordes avec un *plectrum* de cuir suspendu à une des branches de cette lyre.

Les Ạbâbdeh marchent toujours armés. Ils portent attaché par un bracelet de cuir, au pli du bras gauche, un petit poignard droit en usage dans toute la Nubie; on le remplace par une espèce de djenbîeh fixé à la ceinture. Ils ont constamment à la main une sorte de casse-tête appelé liçan, usité chez les anciens Égyptiens. En campagne, ils portent un sabre droit à double tranchant, nommé djellâbeh, qui ressemble par sa forme et sa longueur aux larges épées de nos anciens chevaliers; ces lames viennent pour la plupart d'Allemagne, mais elles sont montées dans le pays; les fourreaux sont en cuir et se terminent en forme de fer de lance, bien que les lames soient droites et lisses. C'est un raffinement barbare pour présenter cette arme sous un aspect plus terrible. Du reste, ils la manient avec une adresse remarquable. Les Ạbâbdeh ont presque tous une ou deux lances barbelées d'environ cinq pieds de longueur, dont ils se servent souvent en guise de javelots. Pour arme défensive, ils ont un bouclier soit rond avec l'*umbo* au centre, soit taillé en secteur et assez long pour protéger tout le corps. Ces boucliers sont en peau d'éléphant ou d'hippopotame, à l'épreuve de la lance et du sabre, et quelquefois ornés de lames de cuivre ou même d'argent. Les armes à feu, auxquelles ils attachent un grand prix, sont encore rares parmi eux. Ils n'ont que des fusils à mèche assez grossièrement montés et qui ne résistent pas longtemps aux projectiles de silex que ces nomades emploient souvent au lieu de balles. Du reste, ils préfèrent les armes blanches pour leurs expéditions nocturnes. Ils combattent à dromadaire et ne se servent jamais de chevaux; à peine les cheiḳ en pos-

sèdent-ils quelques-uns, qu'ils tirent de la province de Donkolah (Dongolah).

Armés et équipés de cette façon, les Abâbdeh sont peu redoutables, même pour les Arabes; aussi n'est-ce que par la supériorité du nombre qu'ils parviennent à résister ou à vaincre. Ils sont souvent en guerre avec les tribus arabes des Ma'zî et des Atanoûnî, campées au nord de leur territoire, et avec les Bichârî qui l'avoisinent au Sud. Les Abâbdeh, plus nombreux et plus puissants que les Ma'zî, se portent souvent avec leurs familles et leurs troupeaux au Nord de la vallée de Koceir, jusqu'à Djébel Dokkân et même jusqu'au couvent de Saint-Antoine, où, depuis la paix conclue avec les Arabes, qui leur disputaient les profits des caravanes de Kéneh et de Koceir, ils vivent tranquilles lorsqu'il n'ont pas de sang entre eux, pas de vendetta à exercer selon les lois du désert.

Des diverses tribus secondaires dont l'agglomération forme la grande famille des Abâbdeh, les unes, comme nous l'avons déjà indiqué, vivent constamment dans le désert, les autres dans la vallée du Nil, mais toujours à proximité des montagnes. Les tribus de l'intérieur ne visitent guère le Rif ou les terres cultivées, que lorsqu'elles y sont forcées pour se procurer du dourah, ou du blé. Plusieurs familles des Achabât se sont établies sur les bords du Nil, près de Morah et de Démar, sur la route de Sennâr, et y ont contracté des alliances matrimoniales parmi les habitants. D'autres sont fixées à Donkolah, où elles ont acquis des richesses et une grande influence. Les Abou Dehn, campés à une heure au nord d'Edfou, sur la rive orientale du fleuve, y cultivent quelques terres. Enfin les Kérârych font pâturer leurs troupeaux et se livrent à la culture sur les bords du Nil délaissés par les Nubiens, depuis Deïr jusqu'à Mahas, et même jusqu'à Donkolah, où, dit-on, ils sont plus nombreux qu'en Nubie.

Les Abâbdeh possèdent un grand nombre de troupeaux, et surtout de chameaux, dont ils font un commerce assez étendu, ou qui leur servent à conduire les caravanes. Ce sont là leurs principales ressources. Leurs chameaux coureurs, ou hedjîn, aussi estimés que ceux des Bichârî, sont très-recherchés dans la Haute-Égypte. Les selles en usage chez les Abâbdeh, et généralement dans tout le désert jusqu'à Sennâr, ne ressemblent point à celles des tribus arabes de l'Égypte. Le bois, arrêté avec des lanières de cuir, est creusé de façon à former une surface concave, espèce de siége recouvert d'une peau

de mouton sur lequel on est commodément assis les jambes croisées et allongées sur le cou des dromadaires.

De temps immémorial, les Abâbdeh sont les guides et les conducteurs des caravanes dans le désert de la Thébaïde. Fidèles auxiliaires de Mohammed Alî dans la conquête du Sennâr, ils se sont, depuis, exclusivement arrogé le droit de protéger les caravanes en Nubie ; ils les escortent dans la traversée du désert de Korosko, et leurs services, mis à haut prix, sont pour eux la source de revenus considérables.

Plusieurs d'entre eux spéculent sur le commerce des esclaves, et leurs chefs prélèvent un impôt sur chaque individu destiné à la vente et sur tout chameau chargé qui n'appartient pas à une de leurs tribus.

Si pauvre que soit en apparence leur territoire, les Abâbdeh en tirent de quoi suffire à leurs besoins. Ils transportent à Koçeir et sur les bords du Nil, le séné, la gomme, le nitre, l'alun, le natron et quelques autres substances minérales qu'ils récoltent dans leurs déserts, et même dans celui qui s'étend, à l'ouest, à trois jours de Wadî Halfah. Ils y portent aussi du charbon qu'ils font avec les acacias qui croissent abondamment dans quelques vallées de leurs montagnes. Ils échangent ces produits contre du dourah, des toiles et des ustensiles indispensables à leurs besoins. C'est principalement à Kénéh, Esné, Açouân et Donkolah qu'ils portent leurs marchandises et se fournissent des objets de consommation et d'industrie étrangère.

Ce commerce n'est pas régulier. La peur que les Abâbdeh ont de la petite vérole les empêche souvent de descendre dans la vallée d'Égypte, et leur premier soin est toujours de s'informer si cette épidémie règne dans le Rif, c'est-à-dire les terres cultivées. Quelques familles moins craintives se sont établies, comme nous l'avons dit, sur la limite du désert, où elles s'occupent d'agriculture ; mais cette résidence n'est pas fixe, et quoique les Abâbdeh habitent alors les villages, ils laissent une partie de leur famille au désert, où ils retournent vivre en nomades durant la morte saison, si aucune spéculation ne les retient dans la vallée du Nil. Bien que soumis au pacha d'Égypte, les Abâbdeh ne payent aucun autre impôt que le mirî, ou redevance sur les terres qu'ils cultivent, principalement au nord d'Açouân, autour des villages de Darâou, Cheik Amr et Rédézieh,

qu'ils habitent en commun avec des fellâḥ. Ces villages sont la résidence la plus ordinaire des cheiḳ, et leur servent d'entrepôt pour le commerce qu'ils font en charbon, gomme et séné, que les Nubiens exportent jusqu'au Kaire.

La difficulté de dompter la répugnance des Ạbâbdeh ou de les contraindre, l'assistance qu'ils ont donnée au pacha, soit dans ses expéditions, soit dans la conduite des caravanes, les ont constamment soustraits au service militaire : aussi beaucoup de fellâḥ d'Égypte se sont-ils réfugiés chez ces tribus pour échapper au service et aux corvées administratives et agricoles. Les Kérârich et les autres Ạbâbdeh refusent généralement de donner leurs filles en mariage aux Arabes et aux Nubiens : les fellâh n'ont réussi à contracter de semblables alliances que parmi les Abou-Dehn.

Malgré les établissements dont nous venons de parler, les Ạbabdeh ont toujours conservé leurs mœurs nomades et répugnent à tout ce qui, les attachant au sol, pourrait porter atteinte à leur sauvage liberté. A la fois pasteurs, commerçants et cultivateurs, ils forment une peuplade nombreuse, riche, puissante, quoique peu guerrière. Diverses évaluations, mais toutes assez vagues, portent à six mille le nombre d'hommes armés.

Les Ạbâbdeh ont un mauvais caractère ; tous ceux qui traitent avec eux les regardent comme des gens sans foi, cupides, rancuneux, inhospitaliers, en un mot indignes des Arabes Bédouins dont ils revendiquent la noble origine. Aucun serment ne lie un Ạbâbdeh ; cependant on dit qu'ils craignent de jurer par leur vigueur, wa ḥ i â t el - ạ fi e h. Quoi qu'il en soit, c'est, de toutes les tribus de la vallée du Nil, la seule qui ait manifesté quelque attachement pour les Français pendant l'expédition de Bonaparte. — Plus rapprochés de l'état de nature, n'éprouvant pas autant de besoins que les Arabes, ils sont plus sales, plus grossiers, plus remuants, plus querelleurs. Leur ignorance, leur simplicité, dépassent l'idée qu'on peut s'en faire d'après le tableau de leur existence monotone et purement instinctive. N'ayant que des besoins restreints, ces peuplades vivent parquées comme leurs troupeaux, sans rien savoir, sans s'inquiéter de ce qui se passe au delà du cercle étroit de leurs relations, hors des limites de leurs déserts.

PRISSE D'AVENNES.

SOUVENIRS DE GRENADE.

L'ALHAMRA.

J'ai grand'peur qu'à la vue de ce titre bien des lecteurs ne s'écrient avec impatience : « Encore l'Alhamrâ! encore Grenade! Eh! mon Dieu, il n'y a pas un touriste chevauchant à travers l'Espagne qui n'ait été toucher barre au vieux château des rois mores, et qui ne se soit cru, au retour, dans le devoir et le droit de nous donner son mot sur cette huitième merveille du monde. Nous la savons par cœur. » C'est précisément ce que je me disais en faisant, un peu tard, comme tout le monde, en allant voir l'Alhamrâ; je croyais bien que jamais il ne me prendrait fantaisie d'ajouter *mon mot* à tant de descriptions et de récits; je me faisais, par avance, défense formelle, absolue, d'étendre jusque-là le cercle déjà trop vaste des travaux dont l'Espagne m'a fourni le sujet. Cependant quand j'ai vu de mes yeux, quand j'ai foulé de mes pieds ces débris célèbres, l'hésitation, le regret, ont combattu ma résolution anticipée. Et maintenant que le souvenir, plus puissant peut-être et plus impérieux que la vue réelle, me ramène fréquemment, comme en un songe doré, à ces lieux si dignes de leur renommée, j'éprouve le besoin d'être relevé d'un vœu téméraire. Je me dis qu'en commettant la faute où tant d'autres avant moi sont tombés, j'ai du moins la même excuse, le même droit à l'indulgence, et que, sur un si grand nom-

bre, le dernier pécheur n'est guère plus coupable que l'avant-dernier; je me dis aussi qu'en fuyant toute redite, en écartant tout souvenir des pensées ou des opinions d'autrui, en restant soigneusement renfermé dans ses propres impressions, l'on peut offrir au lecteur le plus fatigué de suivre tant de pèlerins sur la même route quelque point de vue nouveau qui le console d'avoir une fois de plus recommencé le voyage, ajoutant avec le fabuliste :

Et ce champ ne se peut tellement moissonner,
Que les derniers venus n'y trouvent à glaner.

Je veux du moins promettre une si grande modération de voyageur et de conteur, que je parlerai seulement de l'objet dont le nom magique est en tête de cet écrit.....

Lorsque nous atteignons les dernières maisons de la haute ville, et que déjà, n'ayant plus d'autre horizon que l'azur foncé d'un ciel immuable, nous voyons se dresser devant nos yeux, sur nos têtes, les *Tours vermeilles* (*las Torres bermejas*), plus anciennes que la conquête arabe, et qu'élevèrent les Romains, — ou peut-être les Carthaginois,—ou peut-être les Phéniciens,—nous pouvons, en matière de préface historique, nous demander quelle est l'origine de ce château de l'Alhamrâ, comme tous les vrais châteaux, forteresse et palais, par qui et dans quelle époque il fut fondé. Il y a sur ce point incertitude et débats. Quelques-uns croient que l'Alhamrâ est un des premiers ouvrages que les Arabes vainqueurs aient élevés sur la terre d'Espagne, leur récente conquête; il serait alors contemporain de la mosquée de Cordoue, et sa fondation, par les premiers ḳalifes ommeyades, remonterait à la fin du VIIIe siecle. D'autres, au contraire, passant à la date extrême, affirment qu'il ne fut bâti que sous les derniers rois mores, au temps des Abencerrages et des Zégris, de la reine Zoraya et du roi Boabdil (Abou-Abd-Allah el-Serir, que les Espagnols appellent *el rey Chico*), vers la fin du XVe siècle. Ces deux opinions sont également fausses. L'Alhamrâ n'est pas un ouvrage des Arabes proprement dits, mais des Mores, par qui furent détruits les Arabes en Espagne, comme ils le furent par les Turcs en Syrie; et, pour l'élever, les Mores n'ont pas attendu le moment de leur chute. Je tiens pour un point d'histoire parfaitement avéré que l'Alhamrâ fut originairement construit, dans la seconde moitié du XIIIe siècle, par le premier des walis de Grenade qui put s'appeler roi, Moḥammed

Ebn-Al-Ḥamar, nommé communément Al-Ḥamar, ou *le Rouge*. Voici, en quelques mots, les preuves de cette opinion intermédiaire.

En 1245, le kalifat de Cordoue était renversé, et la domination des Berbères africains avait dès longtemps remplacé celle des Arabes de l'Yémen. Après la dynastie des Almoravides et celle des Almohades (Al-Morabeṭîn et Al-Moaḥedîn), qui avaient successivement occupé le trône depuis la destruction des Omméyades (Beni-Ommeyah), l'empire musulman s'était morcelé par un déchirement général, et chaque wali ou gouverneur de province avait pu s'ériger en maître dans son gouvernement. A la faveur de ces dissensions intestines, les chrétiens poussaient aisément le travail séculaire de la reprise de leur territoire. D'un côté, Jacques d'Aragon (Jayme el conquistador) avait enlevé aux Mores les Baléares et Valence, un instant occupée par le Cid cent cinquante ans plus tôt; de l'autre, saint Ferdinand de Castille s'était emparé de la grande Cordoue par un audacieux coup de main de ses capitaines Domingo Muñoz et Alvaro Perez; puis de Murcie et de Carthagène; puis il avait mis le siége un moment devant Grenade, et il allait porter enfin tous ses efforts contre Séville, où s'étaient réfugiées les populations musulmanes que chassaient devant eux les chrétiens. Al-Ḥamar était alors wali de Grenade et de Jaen. Enveloppé par les conquêtes du roi de Castille, qui, depuis un an, bloquait cette dernière place, il prit un parti désespéré comme sa situation. Il rendit Jaen aux Espagnols, et mit Grenade sous la suzeraineté de Ferdinand, dont il se déclara tributaire et vassal. En cette qualité, Al-Ḥamar dut amener son contingent de troupes à l'armée chrétienne, et il rendit à son suzerain de signalés services pendant le siége de Séville. Ce fut lui qui enleva le château fort d'Alcala-de-Guadaïra, qui défendait les approches de la cité; ce fut par ses conseils que l'amiral Ramon Bonifaz, après avoir forcé l'entrée du Guadalquivir avec la flotte espagnole, détruisit le pont de bateaux qui liait la ville au faubourg de Triana, en jetant sur ce pont deux gros vaisseaux lourdement chargés que poussaient le vent et la marée. Quand Séville eut capitulé (23 novembre 1248), et tandis que l'armée castillane, après son entrée triomphale dans cette cité, vide de ses habitants, prenait encore Xerez, Cadix et les Algarves, Al-Ḥamar revint à Grenade pour recevoir et distribuer, dans ce commun asile, les populations musulmanes que les chrétiens y refoulaient du reste de la Péninsule Ce fut entre l'époque du re-

nouvellement de son traité d'alliance avec Alphonse le Savant (1264), et celle de sa mort (1273), alors que de tous ces débris il formait le royaume de Grenade, dernier débris et dernière forme de l'empire arabe en Espagne, qu'il fit construire, pour sa résidence royale, le magnifique Alcazar de l'Alhamrâ. Je crois même que le nom qui fut donné à cette résidence (Al-Ḳaŝr-Al-Ḥamrâ) signifie moins le *Château rouge*, à cause de la couleur briquetée des tours et des murailles de son enceinte, que le *Château du Rouge*, en mémoire de son fondateur. Al-Ḥamrâ est, en effet, le même mot qu'Al-Ḥamar, mis au neutre. Les successeurs de ce premier roi de Grenade, qui secouèrent ensuite les liens de vassalité et défendirent deux cents ans leur petit État contre la Castille et l'Aragon, durent sans doute ajouter, changer, renouveler quelques parties de l'édifice primitif. Mais c'est bien certainement vers 1270, et par Moḥammed-ebn-Al-Ḥamar, que l'Alhamrâ fut fondé (1).

Cet Alcazar des Mores embrasse, de ses fortifications, de ses jardins et de ses palais, tout le plateau de la plus haute des trois collines appelées *Sierra del Sol*, au pied desquelles Grenade est étendue. L'un des sommets parallèles est occupé par le Généralife (Al-Djénnéh-Al-Aryf, *le Jardin agréable*), autre palais avec d'autres tours et d'autres jardins, espèce de maison de plaisance des rois mores, qui n'était séparée de leur Al-Ḥamrâ que par un vaste et profond ravin plein de verdure, d'ombre et de fraîcheur. En arrivant au haut de la rue de *Los Gomelès*, à la porte des Grenades, qui s'ouvre dans la première enceinte, le voyageur est averti, par une inscription gravée sur la pierre, qu'à cette porte commence la juridiction de *la real fortaleza de la Alhambra*. La royale forteresse a effectivement son gouverneur (je veux dire son *alcayde*) et sa garnison, composée de sept invalides, dont le plus jeune a déposé le mousquet après la fameuse guerre *des Oranges*, où le prince de la Paix gagna son nom. La porte franchie, on croit arriver aux jardins suspendus de Babylone. Sur ce sommet, à cette hauteur, où l'on ne trouve, en Espagne, que des crêtes pelées, rocailleuses et stériles, apparaît tout à coup une végétation si magnifique et si robuste que les fleurs sont des arbrisseaux et les broussailles des hautes futaies. Il y a, par exemple,

(1) Voir mon *Histoire des Arabes et des Mores d'Espagne*, tome Ier, pages 306 et suiv.

des allées de lauriers-roses et de lauriers blancs (*adelfas*), mêlant quelquefois les fleurs des deux nuances sur la même tige, où l'on peut se promener à l'ombre comme sous une haute charmille. Cette merveille des richesses végétales de la plaine transportées sur la montagne est due à une autre merveille : des eaux vives, limpides, abondantes, jaillissent et courent de toutes part. A chaque croisière se dresse une fontaine, à chaque allée coulent des ruisseaux murmurants, où, trempant leurs pieds pressés, les arbres entretiennent l'éternelle fraîcheur de leurs cimes touffues. Il ne faut pas croire que ces eaux montent péniblement dans des tuyaux de fonte, le long des flancs de la colline, poussées par l'effort artificiel de quelque machine de Marly. Leur cours est naturel, et, pour arroser les hauts jardins de l'Alhamrâ, elles tombent d'un réservoir encore plus haut placé, des sommets toujours blancs de la Sierra-Nevada. C'est enfin de la neige fondue, et les canaux d'irrigation s'alimentant comme les fleuves qu'enfantent les glaciers des Alpes, plus la chaleur est forte et le soleil ardent, plus l'eau coule abondante, plus la terre est trempée et l'air rafraîchi. De ces jardins merveilleux, promenade du matin pour les habitants de Grenade, qui font de la *Alameda* leur promenade du soir, je me borne prudemment à donner l'explication; quant à les décrire, je me récuse. Pour faire mieux que l'imagination du lecteur, pour la promener délicieusement dans cet Éden humide, verdoyant et fleuri, il faudrait la plume du grand écrivain qui sait raconter la vie mystérieuse des légumes d'un potager, qui sait entendre et répéter le concert silencieux des fleurs d'un parterre.

Les détours de longues allées tournantes conduisent par une douce montée à la seconde enceinte, au véritable Alcazar, dont les jardins sont comme l'élégante avenue. Au-dessus de la vaste fontaine élevée en l'honneur de Charles-Quint par le second marquis de Mondejar, don Luis de Mendoza, s'ouvre, à travers une grosse tour carrée, la porte appelée, depuis ses fondateurs, porte du Jugement. C'est le premier monument d'architecture moresque. Là se rencontre le cintre outre-passé de l'Orient, ou croissant renversé, la double fenêtre, haute et mince, semblable à deux meurtrières accolées, la fine colonnette, sans fût ni chapiteau. On se croirait, en montant les degrés tournants du seuil, transporté par un pouvoir magique dans le monde oriental, si, au-dessous de la *clef* et de la *main* symboliques, images du *livre qui ouvre les portes du monde*, ne se trouvait dans

sa niche une image de la Vierge, et si, plus bas encore, n'étaient rangés sur un râtelier de corps de garde les sept fusils rouillés de la garnison.

La porte du Jugement, ou plutôt le petit château fort qui protégeait l'entrée de l'Alcazar, fut construite par le septième roi de Grenade, Yoûcef-Abou'l-Ḥedjâdj, qui monta sur le trône en 1333; et je ne dis pas construite comme font les rois, par la main de leurs architectes, mais par lui-même, car Yoûcef, comme le grand Abdérame, fondateur du ḳalifat et de la mosquée de Cordoue, fut l'architecte de tous les monuments qu'il a laissés. Grand légiste aussi, occupé tout son règne à rendre un sens clair et précis aux diverses lois qu'avaient obscurcies les subtilités des imams et des ḳatîbs (prédicateurs), ce prince avait établi dans cette tour avancée, dans ce parloir de son château, la salle du jugement, où il donnait audience et rendait la justice en personne, comme saint Louis sous l'arbre de Vincennes. Pontife, roi et magistrat suprême, dans la grande UNITÉ créée par Mahomet, n'ayant que *le Livre* (Al-Ḳoran, mot à mot *la Lecture*) pour loi religieuse, politique et civile, pour évangile, pour charte et pour code, réglant les croyances, les actions, les différends de ses sujets, le ḳalife, ou tout autre chef d'un peuple chez qui le mot *juste* renfermait tous les éloges, devait personnellement maintenir l'orthodoxie des imâms, docteurs de la loi, résoudre les doutes judiciaires des ḳâdis, écouter les plaintes de tout opprimé. Donner audience, rendre la justice, était donc pour le commandeur des croyants (Emîr Al-Moûmenîn) un devoir sacré, irrémissible; c'était aussi l'un des priviléges de la souveraineté, comme la ḳotbah, ou prière spéciale pour le prince, que récitaient les ḳatîbs de toutes les mosquées, comme la zahah, ou dîme du ḳalife, comme le ṭiraz, ou droit exclusif de porter ses noms et surnoms tissés dans l'étoffe de ses vêtements. Cette tour de Youcef ajoute son témoignage encore vivant à celui des historiens passés sur cet usage constant des souverains arabes, et prouve ainsi, comme l'a dit un grand poëte, qu'un monument est une *chronique de pierre*.

La porte du Jugement donne accès sur une assez vaste cour intérieure, sur une esplanade qu'on appelle place des Citernes (*de los Algibes*). Là, l'étonnement et l'admiration qu'avait causés la vue des jardins de l'Alhamrâ, entretenus avec quelque soin, et celle de la première construction moresque, se changent en tristesse et en dégoût. On ne

peut se faire une idée de l'abandon, du désordre, de la destruction dont cette cour donne le spectacle. Un terrain inégal, labouré, encombré de débris; des pans de murailles en ruines, d'horribles masures adossées aux antiques constructions qu'elles salissent et déshonorent, voilà ce qui frappe d'abord les yeux. On rencontre ensuite des troupes d'ânes qui, de la ville, apportent les provisions, ou qui reportent à la ville de grosses jarres d'eau fraîche; là, quelque groupe d'enfants qui polissonnent à l'ombre des murs et brisent les bas-reliefs à coups de pierre; ici, quelque hideuse famille de *gitanos* (bohémiens), demi-nus, hâves, basanés, fauves de teint et de regard, accroupis et mêlés dans un coin, faisant mutuellement la chasse sur leurs têtes échevelées. Mais ânes, polissons, *gitanos*, tout cela n'est rien encore, tout cela peut se souffrir et se pardonner. Hélas! l'Alhamrâ n'est pas seulement un palais et une forteresse, c'est encore un *presidio*, un bagne, une prison de galériens. En quelque part qu'on aperçoive un groupe d'hommes travaillant, soit à la culture du jardin, soit aux réparations des bâtiments, on entend le lugubre cliquetis des chaînes qui étreignent ces malheureux de la ceinture aux pieds.

Si l'on ne rencontrait sur son passage la gracieuse *porte du Vin*, l'un des plus parfaits modèles de l'architecture arabe, il faudrait se hâter de traverser, les mains sur les yeux, cette place des Citernes, et, laissant derrière soi la tour Brisée (*Quebrada*), la tour de l'Hommage (*del Homenage*), la tour de l'Arsenal (*de la Armeria*), et quelques autres des bastions carrés qui coupaient les murs d'enceinte à intervalles égaux, marcher droit à la fameuse tour de *la Vela* (de la Veillée ou Faction de nuit), qui domine toutes les autres. On ne saurait pourtant, arrivé au pied de cette tour, refuser un coup d'œil à la charmante citerne appelée le puits de la Forteresse (*pozo de la Alcazaba*). Par une petite margelle carrée, qui n'a pas 3 pieds d'ouverture, on aperçoit, un peu au-dessous du sol, la tranquille nappe de ses eaux immobiles. Quand les poëtes parlent du miroir des fontaines, on sent la figure de rhétorique; mais ici miroir est le mot propre, et je défie qu'on trouve dans nos salons une glace plus unie, plus limpide, plus fidèle, que le carré lumineux formé sur l'eau souterraine par l'ouverture de la margelle. Un Anglais y a fait sa barbe.

La tour de *la Vela*, carrée comme toutes les tours arabes, et plantée sur le plus haut mamelon de la Sierra del Sol, forme l'angle saillant,

l'extrême limite de l'antique Alcazar. C'est à son faîte qu'est suspendue la cloche de l'arrosement (*la campana del riego*), qui se fait entendre au loin dans la plaine pour annoncer le moment et la durée des irrigations. Dans le support en maçonnerie de cette cloche, aussi connue des laboureurs de la plaine que celle du réfectoire pouvait l'être des moines, est incrustée une plaque de métal où se lit une inscription en espagnol qui rapporte la prise de possession de l'Alhamrâ par les rois catholiques, le 2 janvier 1492.

Quand on a franchi la petite porte basse de la tour, cachée par les larges feuilles d'un figuier, quand on a monté son petit escalier à quatre rampes, quand on arrive enfin sur sa terrasse de briques, on est saisi, ravi, ébloui par l'un des plus grands spectacles que puisse offrir aux yeux de l'homme son séjour terrestre. Pour moi, en me rappelant les pays de l'Europe que j'ai parcourus, je ne retrouve dans ma mémoire qu'une vue plus imposante encore et plus grandiose, celle que l'on découvre du couvent des Camaldules, près de Naples; encore celle-ci ne doit-elle l'avantage qu'à ce qu'elle embrasse dans son horizon prodigieux un vaste espace de la mer. Au pied de *la Vela*, dans un abîme qui donne le vertige aux têtes faibles, on voit toute la ville de Grenade, étendue sous l'œil comme un plan géographique, où coulent ses rivières, où serpentent ses rues, où se dressent ses édifices, ses maisons, ses jardins, tant célébrés sous le nom de *Carmenes*. En face, la longue *Vega* déroule à perte de vue ses vingt lieues de campagnes plates et riches, toutes parsemées de villages et de métairies, où des bosquets d'orangers, de citronniers, de mûriers, des plantations de cannes à sucre et des prairies humides marquent de fraîches oasis au milieu des guérets. Et pour enfermer ce merveilleux paysage dans un cadre digne de lui, à gauche la Sierra-Nevada, à droite la Sierra de Martos, élèvent leurs sombres sommets, dont la ligne fantastique se prolonge à l'infini, jusqu'à ce qu'elle se perde et s'abîme dans les vapeurs d'un horizon sans bornes.

Lorsqu'on visite Grenade au mois de juillet, ce n'est guère en plein milieu du jour, sous un soleil dévorant, qu'on va jouir, au sommet inabrité de la tour, du spectacle dont je viens d'indiquer l'étonnante décoration. Malgré le proverbe qu'aux heures de la sieste on ne voit dans les rues qu'un chien ou un Français, un Français même ne peut s'exposer longtemps à des ardeurs suffocantes, où quelquefois

un œuf cuit comme à la chaleur d'un four. C'est donc le matin ou le soir, au lever ou au coucher du soleil, qu'il fait bon s'accouder aux créneaux de la tour, et rester en extase devant la terre et le ciel. Le soir surtout, la scène est variée, changeante, et déroule lentement ses actes divers. A peine le soleil, après avoir doré de ses rayons obliques la cime des monts neigeux, et fait étinceler les vitraux des églises, disparaît derrière la noire dentelure de la Sierra de Martos, que s'allument dans la plaine de longues traînées de feux. Ce sont des amas de pailles arrachées que les laboureurs brûlent sur place après la récolte, pour préparer, par l'engrais de leurs cendres, la récolte prochaine. Ces lignes de feux, ces tourbillons de fumée, vus à longue distance, offrent l'aspect d'une bataille rangée que deux grandes armées se livreraient dans la plaine; il ne manque à l'illusion que le bruit lointain de la canonnade. Mais un autre spectacle appelle bientôt et absorbe toute l'attention. Derrière la Sierra-Nevada, un crépuscule, léger d'abord, puis grandissant d'étendue et d'éclat, une véritable aurore, enfin, précède la venue d'un nouvel astre. « On le voit s'annoncer de loin par les traits de feu qu'il » lance au-devant de lui. L'incendie augmente, l'Orient paraît tout » en flammes : à leur éclat, on attend l'astre longtemps avant qu'il se » montre; à chaque instant on croit le voir paraître : on le voit enfin. » Un point brillant part comme un éclair et remplit aussitôt tout l'es» pace; le voile des ténèbres s'efface et tombe.... » Cette description, prise à Jean Jacques, du lever du soleil, s'applique vraiment et sans grande exagération au lever de la lune dans les contrées chaudes de l'Espagne. Il n'y a que les pays méridionaux qui jouissent du clair de lune dans la plénitude de sa beauté. C'est à Naples qu'il faut voir l'antique sœur d'Apollon monter sur la masse obscure du château *del Uovo*, comme au faîte d'un belvédère, et déployer tout à coup, sur les flots doucement agités du golfe, son *éventail d'argent*; c'est à Grenade aussi qu'il faut la voir s'élancer des gorges de la Sierra-Nevada, gravir les crêtes noires en roulant comme un disque de feu, puis monter majestueusement dans l'espace pour jeter sur la terre, au sein d'une nuit fraîche et reposée, l'éclat innocent d'un jour sans ardeur.

Quand on s'arrache à la contemplation du grand spectacle qu'offre la tour de la *Vela*, placée à l'extrémité de l'antique forteresse, il faut, pour arriver aux palais, élevés derrière l'abri des tours et des

bastions, revenir sur ses pas et traverser encore la place ruinée de *los Algibes*. Les premières constructions que l'on rencontre à l'autre bout de cette place ne sont pas le palais moresque, mais le palais de Charles-Quint. Isabelle et Ferdinand, à la prise de Grenade, s'étaient contentés de l'alcazar de Boabdil. C'est de la demeure des rois mores qu'ils avaient fait leur demeure. C'est là qu'ils avaient décrété l'établissement de l'inquisition dans le royaume conquis, puis l'expulsion totale des juifs de toute la monarchie (30 mars 1492), deux mesures qui annonçaient assez les persécutions et l'expulsion finale des Morisques; c'est encore là que le Génois Christophe Colomb (30 avril 1492) reçut d'eux la permission d'aller découvrir un nouveau monde. Mais Charles-Quint se montra plus exigeant que ses aïeux. Quand il visita Grenade en 1527, tourmenté de l'esprit conquérant, de l'esprit dominateur, qui ne l'abandonna pas, même au couvent de Saint-Just, il voulut marquer son passage à l'Alhamrâ par une prise de possession réelle; il se fit élever un palais sur l'emplacement de celui des Mores. Pour satisfaire ce caprice impérial, j'allais dire infernal, pour établir ce nouveau palais justement au centre de l'enceinte, il fallut d'abord faire place nette et renverser tout ce qui gênait. On osa détruire ainsi la partie de l'antique Alcazar qui formait le palais d'hiver, et même une portion notable du palais d'été, entre autres une grande salle à droite du *Patio de los Arrayanes*, parallèle à celle *des Ambassadeurs*.

Ce vandalisme effronté, cette profanation sacrilége, que personne n'ignore et qui se montrent d'ailleurs en toute évidence, font prendre en haine l'insolent édifice du César allemand. On s'indigne contre ces lourdes murailles carrées qui ont broyé sous leur masse les légères et fragiles constructions des Arabes; on remercie le ciel d'avoir été juste en ne permettant point que l'impie monument s'achevât, en le condamnant à son tour aux mutilations; car ce palais de Charles-Quint est un édifice sans toiture, sans portes, sans fenêtres, sans usage, et, comme dirait la chanson populaire, *bon pour loger des hirondelles*. Cependant, si l'on parvient à oublier où est cet édifice, par qui et pourquoi il fut élevé, si on le considère en lui-même et indépendamment de toutes ces circonstances, il faut alors reconnaître que c'est une œuvre belle, importante, et qu'elle méritait assurément l'honneur d'être terminée. C'est un bon propos hors de propos.....

En quittant cet étrange édifice, qu'on hait et qu'on admire, dont on déplore tout à la fois la construction et l'inachèvement, et dans lequel on pourrait voir, comme en un symbole matériel, la situation actuelle de l'Espagne, qui a renversé son vieil édifice politique, et qui, sur ces décombres mal déblayés, ne peut achever d'en construire un nouveau, l'on pénètre enfin dans le palais moresque, dans le véritable Alhamrâ. Au fond d'une espèce d'impasse formée par une des murailles latérales du palais tudesque et par les appartements du gouverneur qui remise sa voiture sous les lambris d'une charmante petite mosquée, une porte fort commune s'ouvre dans un mur de clôture, semblable à ce que nous appelons une porte de derrière : c'est l'humble entrée qu'on a faite au somptueux Alcazar. Longtemps négligé, longtemps abandonné aux injures du temps et des hommes, à peine abrité de la pluie et de la neige par de lourdes toitures en tuiles rondes qui écrasent ses minces colonnettes, le palais d'Al-Ḥamar tombait en ruines. Ce sont les Français, auxquels Grenade doit aussi son théâtre et son pont sur le Genil, qui ont fait les premières et les plus indispensables réparations. Les Espagnols ont depuis continué cette tâche nationale, et maintenant, après avoir soutenu les parties chancelantes, relevé les parties abattues, on s'occupe à remplacer, par de fidèles imitations, les parties qui manquent entièrement. Ce travail, auquel on ne peut reprocher que d'être un peu lent, après avoir été si tardif, mais dont l'habileté n'est pas moins évidente que la nécessité, se montre dès l'entrée, car c'est surtout aux endroits brutalement détruits par l'invasion de Charles-Quint qu'il faut rendre quelque harmonie avec le reste et quelque apparence du passé.

Mais avant de faire franchir au lecteur cette porte d'entrée, au milieu des ouvriers du préside, qui traînent leurs chaînes sur les antiques dalles de marbre, je dois l'avertir qu'il ne saurait attendre de moi les explications complètes et minutieuses d'un *cicerone* de profession. Ce n'est pas la plume, c'est le crayon qui peut seul donner une connaissance claire, exacte, précise, d'un monument. Je sais, et par mainte expérience personnelle, que si l'on arrive à voir de ses yeux les pays, les sites, les objets desquels on a lu précédemment des descriptions écrites, ce qui frappe d'abord, c'est la différence sensible que présente la réalité des choses avec l'idée qu'on s'en était faite. Une simple image, pour peu qu'elle soit fidèle, vaut mieux que

cent pages de texte explicatif. Quand je vois un écrivain s'ingénier, s'évertuer, se mettre à la torture pour décrire des choses avec des mots, je me rappelle ce philosophe naturaliste qui s'obstinait à vouloir expliquer à un aveugle de naissance les merveilles et les bienfaits de la lumière : « J'y suis, s'écria l'aveugle, après une magnifique exposition qu'il avait silencieusement écoutée, la lumière doit être comme le sucre. » Je renvoie donc le lecteur qui veut connaître et comprendre l'architecture arabe, aux nombreuses *Vues* de l'Alhamrâ, reproduites par le pincèau, la gravure ou la lithographie. Fussent-elles prises dans un *keepsake* anglais, le plus incomplet des souvenirs et le plus traître des guides, elles lui en apprendraient plus que toutes les phrases d'un volume. Je me bornerai, comme je l'ai fait jusqu'à présent, aux explications que le crayon ne peut donner et pour lesquelles il lui faut l'assistance des paroles ou de la plume.

Cette porte grossière, au fond de cette étroite impasse, donne accès au centre même du palais more, *in medias res*. On entre tout à coup dans la plus vaste des cours de l'Alhamrâ, celle qu'on nomme *patio de la Alberca* ou du réservoir, et plus communément *patio de los Arrayanes*, parce que, sur les longs côtés de son bassin en forme de parallélogramme, croissent deux larges plates-bandes d'arbrisseaux de la famille des myrtes, touffus, pressés et taillés comme des buis. On se trouve, en entrant, sous une des légères galeries qui ornent les deux extrémités de cette cour, et qui mirent dans la pièce d'eau leurs blanches colonnes et leurs arcs délicats, entre les sombres rideaux des myrtes toujours verts. A quelques pas, sur la droite, au centre de la galerie, une porte de bois richement ciselé marque la place où fut l'entrée principale du palais d'été et la communication avec les appartements d'hiver. Sans issue maintenant, cette porte est tristement fermée contre une muraille du palais de Charles-Quint, qui élève par-dessus la galerie arabe son pignon usurpateur. A gauche est la salle des archives, où l'on garde dans un coin poudreux les restes du magnifique vase de l'Alhamrâ, si connu par la gravure et par les imitations, soit de sa forme, soit de ses ornements. En face, à l'autre extrémité de la cour, se dresse la haute tour de Comarès, qui cache dans ses flancs carrés la merveilleuse coupole de la *salle des Ambassadeurs*. C'est à cette salle que nous terminerons notre tournée. Continuons d'abord à marcher devant nous.

Une simple galerie, prise sur les habitations intérieures, sépare la cour du Réservoir de la célèbre cour des Lions (*patio de los Leones*), qui n'est placée, à l'égard de l'autre, ni parallèlement ni bout à bout, mais à angle droit (_|). L'une est tournée au Nord, l'autre à l'Est, ce qui prouve que, pour la symétrie nécessaire, il existait au Midi une autre cour (_|_), détruite par les constructions nouvelles. Cette cour des Lions est mal nommée ; elle devrait au moins s'appeler le jardin des Lions, car autour de la fontaine qui en occupe le centre aboutissent quatre parterres, où l'on pourrait, entre les rangs de myrtes, cultiver toutes les fleurs des chaudes latitudes. Dans ce *patio*, dont la forme est un carré long, mesurant environ 30 mètres sur 20, tout annonce la promenade d'été, tout révèle le besoin d'ombre et de fraîcheur. Comme un cloître de couvent, il est entouré, sur ses quatre faces, de galeries couvertes qui offrent à toute heure un abri contre le soleil, contre le vent ou la pluie d'orage, et au centre de ses deux faces extrêmes s'avancent, en retour sur le jardin, deux pavillons ou reposoirs, à jour comme le reste des galeries. Toute cette décoration intérieure repose sur de minces colonnettes en marbre blanc, que l'âge a légèrement teintées en rose. Sans base aucune, sortant du sol comme des troncs de jeunes arbres, sveltes et pliants, et s'unissant aux arceaux qu'elles soutiennent par de longs chapiteaux à trois degrés d'évasement, elles sont alternativement isolées ou doubles, et se mettent en groupes de trois ou quatre aux angles que forment, par leur rencontre, les galeries et les pavillons. Au-dessus des arcs, très-richement ouvragés, reposent de merveilleux lambris en bois, que de fines ciselures n'eussent point ornés suffisamment, car ils sont encore dorés et peints de vives couleurs. Ces lambris forment le plafond des galeries. Les pavillons, plus riches encore et plus ornés, sont couverts par de petits dômes, de petites *demi-oranges*, dont la coupole offre le plus rare et le plus étonnant travail. La voûte, partant des quatre angles, se forme par une succession de légers pendentifs, dont les compartiments, disposés comme les alvéoles d'une ruche, et coloriés de nuances éclatantes, or, bleu, rouge, blanc, vert, ressemblent à des stalactites où se réfléchirait le prisme solaire.

Sur les bords des allées du jardin, quand on fait *jouer les eaux* pour quelque solennité ou quelque visiteur de haute volée, jaillissent une infinité de petits jets d'eau, d'une telle ténuité, qu'on dirait une

pluie sortant de terre au lieu de tomber du ciel. Cette rosée factice, qui part et s'arrête à volonté, sert autant à jouer des niches innocentes qu'à rafraichir le sable et les myrtes des allées. Tous les petits conduits souterrains où elle s'alimente aboutissent à la fontaine des Lions, placée au centre du jardin. Une vasque élégante, d'où s'élance une gerbe de jets, pose sur les croupes réunies de douze lions de pierre, dont les gueules versent aussi douze sources à l'entour. Je les appelle lions pour me conformer au nom que la tradition leur a donné, car ce sont des animaux de fantaisie, des êtres qui manquent à la création, des chimères, des monstres. Personne n'ignore que, pour purger à jamais sa religion des idolâtries qu'il reprochait aux sectateurs du Christ, pour maintenir dans toute sa pureté son dogme fondamental de l'unité de Dieu, Mahomet, le plus terrible des iconoclastes, avait défendu la représentation de tout être vivant. Cette défense, qui anéantissait la peinture et la statuaire, n'a laissé qu'un art aux musulmans, l'architecture. A peine leur fut-il permis, et seulement en certaines contrées, en Afrique, de représenter dans des imitations grossières des animaux nuisibles, tels que les rats, les serpents, les scorpions, mais en manière de talismans, d'amulettes, et pour les éloigner des habitations ou des temples. Les lions de l'Alhamrâ, manifeste violation des lois du Koran, montrent en quelle enfance était resté l'art de la sculpture chez les imitateurs des idolâtries chrétiennes. Certes, si les palais d'Al-Ḥamar et de Yoûcef eussent été construits au pied de l'Atlas, on les prendrait pour des talismans.

Mais comme simples ornements d'une fontaine monumentale, ils me semblent, dans leur grossièreté bizarre, mieux entendus que des sculptures plus délicates et plus vraies. Ils sont plus d'accord avec tous les autres ornements du *patio;* car, dans cette merveilleuse cour des Lions, dans cet abrégé, cette quintessence des richesses de l'architecture arabe, ce qui frappe, ce qui séduit, ce qui transporte, c'est moins la perfection de chaque détail que l'inconceveble harmonie du tout. Aussi, loin de diminuer par l'attention et l'examen, l'enthousiasme augmente; chaque coup d'œil, en découvrant une beauté nouvelle, aperçoit son accord avec celle que faisait admirer le coup d'œil précédent, et l'analyse de ces beautés diverses que détaille le regard amène ainsi à recomposer la synthèse d'une unité plus belle encore que ses parties. Il faut, à propos de la cour des Lions, ré-

tracter ce que je disais tout à l'heure de l'utilité des images. Pour elle, l'art du dessin, sous toutes ses formes et avec toutes ses ressources, reste impuissant. Je ne connais qu'un seul moyen de comprendre et d'admirer pleinement la cour des Lions : c'est d'aller la voir.

Dans la galerie latérale, à droite, s'ouvre la salle des Abencerrages, ainsi nommée parce que la tradition y place le massacre des Abencerrages par les Zégris. On montre même, sur les dalles de marbre, la trace encore subsistante du sang des victimes, c'est-à-dire quelques taches de cette rouille rosée que le temps dépose sur le marbre blanc. Ceux qui montrent à Naples le sang de saint Janvier ne font qu'un demi-mensonge; car enfin, il est à peu près sûr que saint Janvier souffrit à Naples le martyre. Mais ici le mensonge est complet. Si la tribu des Abencerrages (Aben ou Beni-Serâdj) et celle des Zégris (Zeyrys), continuant sur une moindre échelle l'antique querelle des Arabes et des Berbères, leurs ancêtres, prirent part aux luttes intestines qu'amena le partage du trône entre Abou-Ạbdallah al-Zagal et Abou-Ạbdallah al-Ṣeṛir, il n'est pas vrai du moins que ceux-ci attirèrent ceux-là dans un guet-apens, et en firent une tuerie générale. Ce conte fut propagé par Ginès Perez de Hita dans sa prétendue *Histoire des guerres civiles de Grenade*, qui n'est qu'un roman, et non de son invention, car il s'est borné à recueillir les nombreux *romances moriscos* qui couraient de son temps.

Quoi qu'il en soit du nom qu'elle porte, la salle des Abencerrages est une des plus belles de l'Alhamrâ. Formant un carré parfait, elle élève à une grande hauteur sa coupole moitié ronde et moité conique, en forme de pomme de pin, et non moins riche d'ornements que les *demi-oranges* des pavillons de la cour. A la base de cette coupole, on voit encore les petites fenêtres garnies d'un treillis de bois par où les femmes, retirées dans les appartements supérieurs, pouvaient voir sans être vues et entendre la conversation des hommes sans s'y mêler. Les murailles de la salle sont garnies jusqu'à hauteur d'appui de ces brillantes mosaïques de porcelaine qu'on appelle encore *azulejos*, du mot arabe *azulaï*, et, de là jusqu'aux corniches, se déroulent, dans leur infinie variété, ces dessins en relief, aussi admirables par le caprice que par la symétrie, dont les Arabes tapissaient leurs habitations. Dans les bordures des compartiments s'encadrent divers versets du *Livre*, que font aisément reconnaître leurs lettres longues et droites au milieu des petits ornements roulés. Toutefois ces in-

scriptions religieuses n'ont point à l'Alhamrâ l'éclat et la pompe qui les entourent à la mosquée de Cordoue. On sait que, dans l'Alhamrâ, les ornements des murs et des dômes sont simplement en plâtre, mais si solidement cuit, si résistant, et taillé avec une précision si parfaite, qu'à moins de toucher du doigt et de gratter de l'ongle, on prend pour du marbre ou de la pierre dure la matière dont ils sont formés. D'ailleurs, par les vestiges de peinture qui subsistent encore, on voit que ce plâtre était partout colorié, ou plutôt imprégné de couleurs comme une fresque, et que, d'habitude, sur un fond uniforme, se détachaient les dessins, brillants de nuances aussi variées que leurs formes. Mais, dans la mosquée de Cordoue, dans le temple du Dieu unique, l'ornementation devait être plus simple, plus sévère et plus riche que dans l'habitation d'un homme, fût-il commandeur des croyants. Là, ceux des six mille six cent soixante-six versets du Ḳoran, qui se déroulent en longues et capricieuses arabesques, sont incrustés en lettres d'or dans le marbre blanc des murailles et revêtus d'une fine mosaïque de cristal, qui fait étinceler les saintes paroles comme autant de rayons lumineux qu'aurait tracés le doigt des anges.

En face de la salle des Abencerrages, de l'autre côté de la cour des Lions, se trouve la salle appelée *des Deux-Sœurs* (de las Dos-Hermanas), sans doute à cause des deux énormes dalles, taillées dans le même bloc de marbre, qui lui servent de pavés. Elle ne diffère de celle des Abencerrages que par la diversité des dessins de ses ornements et par la courbure de sa voûte, plus gracieuse encore et plus parfaite. Mais ce qui complète leur différence, c'est que la salle des Deux-Sœurs donne accès dans une seconde pièce appelée le cabinet des Infantes. Celle-ci, beaucoup plus petite, plus basse, presque obscure, et dont l'unique fenêtre s'ouvre sur les anciens jardins de Lindaraja, devait être le plus délicieux boudoir où se soit jamais assise la favorite d'un roi. Tout annonce que, dans cette aile des bâtiments, était l'habitation des femmes, le harem, et c'est aussi là que vint s'établir la reine Isabelle, puis l'impératrice Éléonore de Portugal, femme de Charles-Quint.

A l'extrémité de la cour des Lions, entre la salle des Abencerrages et celle des Deux-Sœurs, s'étend une longue pièce non moins importante et curieuse qu'on appelle *salle du Jugement*. C'est une galerie à trois travées, couvertes chacune par une espèce de petites

coupoles que l'on ne saurait nommer cette fois *des demi-oranges*, car elles sont, comme les travées, plus longues que larges. Là. dans la concavité des coupoles, sont les célèbres *peintures de l'Alhamrâ*, qui ont donné naissance à tant de suppositions et de commentaires. Il faut dire tout d'abord que ce ne sont ni des fresques ni des peintures sur toile ou sur panneau. Les coupoles sont formées d'une voûte en planches, disposées comme les douves d'un tonneau, auxquelles adhère un cuir bien tendu. C'est sur ce cuir que sont exécutées les peintures, ce qui les range, malgré leur dimension, dans la classe des miniatures de manuscrits sur parchemin, plutôt que dans toute autre. La peinture centrale, qui a donné le nom à la galerie, représente, sur fond d'or, une réunion de dix personnages assis. Quelques-uns ont cru voir dans ce groupe les portraits des rois de Grenade, qui sont au nombre de vingt et un, depuis Al-Ḥamar jusqu'à Boabdil. Il me semble beaucoup plus simple et plus sûr d'y reconnaître le divan (al-Dîwân), ou conseil des chefs, réunis sous la présidence du roi. Cette peinture, assez bien conservée pour que tous les détails ressortent clairement, nous donne le vrai costume des Arabes et des Mores d'Espagne, qu'on représente d'habitude comme les Turcs, avec l'épais turban, la pelisse ouverte, le pantalon large et le cimeterre courbé. Ceux-ci ont la tête couverte par une sorte de voile ou d'écharpe, attachée sous le menton, et qui tombe à plis flottants sur les épaules. Ils sont vêtus d'une longue robe persane, collant au corps et généralement mi-partie, c'est-à-dire formée de deux moitiés qui ne sont ni de la même étoffe ni de la même couleur. Enfin, à un large baudrier passé sur l'épaule, est suspendue, au lieu du sabre arrondi, l'épée droite à deux tranchants.

Les peintures des voûtes, à droite et à gauche, sont toutes deux sur fond de paysage. Dans l'une, se voit le combat singulier d'un chevalier more et d'un chevalier chrétien, où celui-ci succombe; puis un chevalier chrétien frappant de sa lance un vieillard nu, à longue barbe, qui tient une jeune fille enchaînée, comme ferait Persée au dragon d'Andromède. Je n'ai pu apprendre de personne ce que signifie ce dernier sujet, où quelque légende est sans doute mise en action. Dans l'autre, on voit différentes chasses au lion, au sanglier, au cerf, aux oiseaux, dont les acteurs sont mores et chrétiens. Dans l'une et l'autre, un pavillon s'élève au centre du paysage, et des dames sont à leur *mirador* pour regarder les combats et les chasses.

A quelle époque et par qui furent peints ces curieux tableaux? Ce sont deux questions auxquelles on a fait les réponses les plus contradictoires; mais généralement on s'accorde à penser qu'ils ont précédé la conquête de Grenade, et qu'ils sont l'œuvre d'artistes musulmans. Je crois plutôt que ces tableaux ne furent peints qu'après l'entrée d'Isabelle et de Ferdinand dans l'Alhamrâ, et par des artistes chrétiens. Les costumes seuls ne pourraient décider la question; ce sont, du moins pour les Espagnols, ceux de la seconde moité du xv[e] siècle. Les chevaliers chrétiens portent, par-dessus la cotte de mailles, la tunique courte et serrée, un large ceinturon sur les hanches, et, pour coiffure, un chaperon en forme de capuce, dont la pointe allongée leur tombe jusqu'au bas des reins, comme la queue du grand Frédéric. Ces costumes peuvent être aussi bien de 1492 que des années immédiatement antérieures. Si l'on m'objectait que, dans le combat singulier, c'est le More qui tue le chrétien, ce qui semble indiquer, comme dans la fable du *Lion abattu par l'Homme*, quel fut le peintre du tableau, je répondrais : d'abord, qu'il était plus naturel de représenter la victoire d'un More dans l'Alhamrâ moresque; — puis, que c'est, en revanche, un chevalier chrétien qui délivre la jeune fille enchaînée; — puis encore, que des dames au balcon, et sans voile sur le visage, indiquent plutôt les mœurs chrétiennes que les mœurs arabes. Ce n'est pas dans les détails, c'est au fond des choses qu'il faut chercher l'explication de ces peintures.

Il est hors de doute que, sur plusieurs points du dogme, les musulmans d'Espagne se montrèrent plus relâchés que ceux de Syrie. Ainsi, malgré la défense formelle du Prophète qui avait dit : « O » croyants! le vin, les jeux de hasard, les statues et le sort des » flèches, sont une abomination inventée par Satan; abstenez vous-» en, de peur que vous ne deveniez pervers : le démon se servirait du » vin et du jeu pour allumer parmi vous les dissensions et vous dé-» tourner du souvenir de Dieu et de la prière; » malgré cette défense, dis-je, les kalifes de Cordoue avaient autorisé, par une sorte de dispense, la culture de la vigne, alléguant que leurs sujets, toujours en guerre avec les infidèles, avaient besoin d'entretenir leurs forces par tous les moyens qu'employait l'ennemi. Ainsi, pour citer un second exemple, malgré l'anathème lancé par le Ḥadiṭ (1) contre

(1) Recueil des paroles du Prophète. C'est le second des quatre livres canoniques.

la musique en ces termes : « Entendre la musique, c'est pécher » contre la loi; faire de la musique, c'est pécher contre la religion; » y prendre plaisir, c'est pécher contre la foi et se rendre coupable » du crime d'infidélité, » il est certain que la musique fut très-cultivée par les Arabes d'Espagne, qui ont laissé plusieurs traités importants sur cet art, entre autres le livre d'Abou-al-Faradj et celui d'Al-Faraby, qui contiennent cent cinquante airs notés, les figures d'au moins trente instruments divers et les biographies d'une vingtaine de musiciens célèbres (voir la *Bibliotheca arabico-escurialensis* de Miguel Casiri). Mais la défense des images, des représentations d'êtres vivants, fut plus respectée que celle du vin ou de la musique, parce qu'elle tenait à l'essence même du dogme, l'unité de Dieu et l'horreur de toute idolâtrie. On ne saurait trouver l'apparence d'une image dans la mosquée de Cordoue, dans l'Alcazar de Séville, dans aucun monument des Arabes purs; et les seules images qu'offrent les monuments des Mores, encore plus relâchés par la succession des siècles et les communications avec les chrétiens, ce sont les lions de la fontaine, qui peuvent bien être, comme je le montrerai tout à l'heure, l'œuvre d'artistes espagnols, et les peintures de la salle du Jugement, que je crois postérieures à la prise de Grenade. Il serait bien étrange, s'il se fût trouvé parmi les Mores des artistes capables d'exécuter ces peintures dans le XV[e] siècle, qu'ils n'en eussent pas fait d'autres, ou du moins qu'on n'en eût pas recueilli et conservé une seule de plus, et qu'après la chute de Grenade, après le mélange des chrétiens et des morisques devenus chrétiens, il ne se fût pas rencontré, dans cette race adonnée aux professions manuelles, un seul homme qui portât les arts du dessin au-dessus de la simple ornementation.

L'examen des peintures ajoute une grande force à cette opinion qu'elles sont l'ouvrages d'artistes espagnols. Quoique d'un dessin naïf, incorrect, et d'une perspective digne des Chinois, il y a, dans leur composition fort compliquée, dans le mouvement des groupes, dans la couleur, très-vive encore et très-juste, tout ce qui indique une époque et une école déjà fort éloignées de celles qu'on peut nommer primitives. On voit clairement, à mon avis, dans ces tableaux de l'Alhamrâ, qu'après les essais du vieux Juan Alfon, qui florissait vers 1420, de Sanchez de Castro, qui fonda, vers 1450, l'ancienne école de Séville, la peinture était arrivée au temps et à la manière

d'Antonio del Rincon, le peintre des rois catholiques, d'Iñigo de Comontès, de Luis de Medina, de Gallegos, de Pedro Berruguete, père d'Alonzo, enfin des maîtres qui vivaient à la fin du xv^{e} siècle.

Je crois donc, par tous ces motifs, les peintures de l'Alhamrâ postérieures à la chute de Boabdill. En tous cas, s'il était vrai qu'elles furent exécutées sous les derniers rois mores, ce serait, je n'en fais aucun doute, par des artistes espagnols. Il ne faut pas croire que la haine politique et religieuse qui séparait les deux peuples fût portée au point d'empêcher entre eux toute communication. Loin de là : dans les moments de trêve, et d'alliance quelquefois, Mores et chrétiens vivaient en bonne intelligence. Nous avons déjà vu Al-Ḥamar se faire l'auxiliaire de saint Ferdinand à la prise de Séville, et, comme un des grands vassaux de sa couronne, il avait droit de siéger aux cortès. Bien avant ce temps, le fameux Cid, Ruy Diaz de Vivar, avait fait ses premières armes parmi les Arabes contre les Castillans. Plus tard, en 1294, l'infant don Juan, fils d'Alphonse X, dirigea, pour l'émir de Maroc, le siége de Tarifa, que défendait Alonzo Perez de Guzman *el Bueno*; enfin, au siége même de Grenade, les rois catholiques comptaient dans leur camp de Santa-Fé un corps d'auxiliaires musulmans que leur avait amené le neveu du Zagal. Aux fêtes de la chevalerie plus encore qu'à la guerre, les communications étaient fréquentes et amicales. Depuis le temps d'Alphonse le Justicier, il ne se donnait pas un tournoi, pas une joute, à Grenade ou à Séville, qu'il n'y eût des invitations réciproques entre les deux cours : témoin ce malheureux Abou-Saïd que Pierre le Cruel fit arrêter dans son palais, malgré les lois de l'hospitalité, et tuer à coups de lance avec ses trente-six compagnons, pour voler les chevaux, les armes, les étoffes et les pierreries qu'ils avaient apportés. On peut donc très-bien concevoir qu'en même temps que les chrétiens empruntaient aux Mores des médecins et des architectes, les Mores empruntassent aux chrétiens des sculpteurs et des peintres.

Après cette digression, trop longue peut-être, mais qui peut éclaircir une intéressante question d'histoire et d'art, reprenons notre promenade circulaire dans l'Alhamrâ. Au sortir du cabinet des Infantes, et en continuant la visite des bâtiments qu'habitèrent Ferdinand et Isabelle, puis Charles-Quint et Éléonore, on trouve d'autres cours et d'autres salles, fort dignes d'êtres vues, fort dignes même d'être dessinées, mais dont les descriptions écrites n'offriraient point

assez de nouveauté et d'intérêt pour être ajoutées à celles qui précèdent. Je me bornerai donc à mentionner succinctement la cour et les salles des Bains, — diverses chambres à coucher qui ont encore leurs alcôves exhaussées, — la salle du Secret, où l'on peut causer à voix basse d'un angle à l'autre, comme dans le vieux temple de Mercure à Baja; — enfin la cour de la mosquée et la mosquée elle-même, convertie en oratoire chrétien par la catholique Isabelle. Dans un petit pavillon qui forme l'extrémité du palais de l'Alhamrâ, à l'opposé de Grenade et en face du Généralife, on a pratiqué un riche et élégant boudoir, non plus moresque, comme le cabinet des Infantes, mais tout espagnol, et qui n'en mérite pas moins la visite du voyageur : c'est le *Cabinet de toilette de la Reine* (*el Tocador de la Reyna*). Outre l'admirable vue que présente chacune des fenêtres, et que nul tableau ne peut égaler, ce pavillon est entièrement orné de peintures à fresque, exécutées dans le temps où commençait à s'élever le palais de Charles-Quint.

Une longue galerie souterraine, pratiquée par les rois catholiques dans le mur d'enceinte de la forteresse, ramène du *Tocador de la Reyna* au *patio de los Arrayanes* et à l'entrée de la *salle des Ambassadeurs*. Occupant tout l'intérieur de la grande tour de Comarès, le plus large et le plus élevé des bastions de la forteresse, elle est aussi la plus vaste, la plus imposante, la plus somptueuse des salles du palais. C'était, comme son nom l'indique, la pièce d'honneur, de réception et de *gala*. Elle ne s'ouvre pas directement sur la cour, ainsi que la salle des Abencerrages et celle des Deux-Sœurs; elle est précédée d'une antichambre (*antesala*) ou galerie, peu large, mais fort allongée sur les côtés, à qui cette forme a fait donner le nom de *la Barca*. Sous les portes cintrées de cette galerie sont disposées les petites niches à hauteur d'appui où les visiteurs déposaient par respect leurs babouches, comme au seuil des mosquées. La salle, formant le carré parfait, a pour plafond une coupole conique, dont la clef de voûte ne s'élève pas à moins de 20 mètres du sol, toute formée de lambris en bois, dont les ciselures délicates et les riches incrustations sont revêtues de couleurs encore brillantes, où dominent l'or et le bleu. Au bas des parois règne un large pourtour d'*azulejos* en porcelaine, parsemés de petits écussons, et le reste des murailles est entièrement tapissé de ces merveilleux ornements en plâtre peint, qu'on pourrait nommer, comme les plus fines mosaïques romaines,

opus vermiculatum. Ces ornements si curieux, dont les dessins gracieux et bizarres se croisent, se mêlent, s'entrelacent, se répètent dans une foule d'ingénieuses combinaisons, un poëte arabe les comparait aux mille traces confuses qu'une troupe de pigeons laisse sur la terre molle, en s'abattant aux bords d'un fleuve. Cependant, quand on les considère avec attention, on trouve dans ces enroulements capricieux, non-seulement une symétrie parfaite, mais une précision toute mathématique.

La salle des Ambassadeurs est éclairée sur chacune des trois faces extérieures de la tour par trois hautes fenêtres à double cintre, pratiquées dans le mur, qui a près de 3 mètres d'épaisseur. Ces neuf fenêtres forment ainsi, autour de la salle, comme autant de cabinets qui ressemblent assez aux chapelles latérales d'une église. Les ornements en mosaïque se prolongent dans ces profondes embrasures, d'où l'on découvre des vues admirables, et différentes pour chacun des côtés : à droite, la montagne; à gauche, la ville; en face, la plaine immense. Du quatrième côté, ouvert sur l'*antesala*, on voit la cour des Myrtes, qui étend devant la porte sa longue et tranquille nappe d'eau, ombragée de verdure. De ce bassin, aux jours de solennité, s'élancent mille petits jets d'eau qui font luire et scintiller aux lumières des lampes leurs dessins non moins capricieux et non moins symétriques que ceux des murailles. C'est pour une de ces rares fêtes, qui ramènent un moment la foule, le bruit et la vie dans les solitudes du vieil Alcazar, pour un bal donné à l'infant don Francisco de Paula, qu'on a tout récemment placé dans les quatre coins de cette salle magnifique quatre ignobles candélabres massifs en bois badigeonné. Les avoir placés là ne serait rien encore; on les a cloués aux murailles, dont les angles sont cachés par ces lourdes charpentes; et pour cela, on a enfoncé des barres de fer dans les délicates broderies des ornements. C'est un crime flagrant contre la religion de l'art et du passé, et je ne puis sans indignation me représenter ces hideux candélabres, usurpateurs plus insolents et plus barbares que le palais de Charles-Quint, bien qu'ils aient éclairé une autre fête plus récente, dont je garderai toute ma vie le souvenir reconnaissant.

Un jour, au moment où j'achevais ma dernière promenade dans l'Alhamrâ, où je jetais à la salle des Ambassadeurs le dernier regard et le dernier adieu du voyageur que rappelle le mal du pays, j'en-

tendis venir du côté de la montagne un faible bruit de voix et d'instruments. Je me penchai sur la balustrade d'une fenêtre, et je vis au pied de la tour, dans l'ombre qu'elle projetait, un groupe de galériens étendus par terre pour faire la sieste, à laquelle tout vieux chrétien ne manque pas plus aujourd'hui, fût-il au préside, que tout bon musulman ne manquait aux cinq prières du jour. Au milieu du groupe, un seul homme était assis. Par-dessus sa chemise, qui ne couvrait ni la poitrine ni les bras, il n'avait d'autre vêtement qu'un caleçon de toile blanche, large et court, serré sur les reins par une ceinture de laine rouge, et d'où sortaient, à la hauteur du genou, ses jambes nues et fauves, chaussées des *alpargatas*, ou sandales de cordes. Sur sa tête était roulé un mouchoir de cotonnade bariolée. C'est le costume des cultivateurs de la *Vega* de Grenade, de la *Huerta* de Valence, le costume que portaient les Morisques, et qu'ils leur ont laissé avec les *norias* (naourah), ou machines à puiser l'eau, les *azéquias* (sâkiah), ou canaux d'irrigation, les *silos*, ou greniers souterrains, toutes les méthodes de culture, d'arrosement et de conservation. Les jambes croisées et pliées sous lui comme un tailleur en besogne, cet homme tenait une petite guitare, une espèce de mandoline, dont il frappait alternativement les cinq cordes, tantôt avec le pouce dans toute sa longueur, tantôt avec le revers des quatre doigts. Sa main gauche tenait un accord à peu près immuable, une sorte de pédale où l'on n'entendait qu'un seul changement, et non pour passer de la tonique à la dominante, mais pour plaquer alternativement sur cette pédale une tierce majeure et une quinte parfaite, puis une quarte juste, une sixte et une neuvième mineures. C'est du moins ce que m'expliqua un musicien en style de contre-point, et je le répète ainsi pour l'utilité de ses confrères. Sur cet accompagnement monotone, invariable, le galérien chantait d'une voix ferme et sonore, quoiqu'un peu gutturale, une de ces *carceleras*, ou chansons de prisonniers, qui forment avec les *cañas*, les *playeras*, les *rondeñas*, la musique populaire et nationale de l'Andalousie, laquelle, il faut en avertir sur-le-champ le lecteur, n'a pas la plus lointaine ressemblance avec la prétendue musique espagnole qu'on nous donne en sérénades dans les opéras-comiques.

Quelque attention que je prêtasse au chant du galérien, je ne pouvais parvenir à démêler le dessin mélodique de sa chanson, quoique j'en comprisse bien le sentiment. J'apercevais seulement qu'à des in-

tervalles à peu près égaux en durée, il faisait d'assez longs repos, pendant lesquels on n'entendait plus que le ronflement de sa pédale uniforme. Alors ses compagnons semblaient sortir de leur sommeil; ils se relevaient sur les reins ou les coudes, et jetaient avec des cris sauvages certaines exclamations, *ólé! houy! alza! ècha!* et des phrases entières, pour encourager l'improvisateur a dire un autre couplet. Celui-ci reprenait aussitôt, toujours sur son harmonie fondamentale, mais en variant sans cesse les mélodies. Tantôt il faisait de longues tenues, comme de douloureux soupirs ou comme les notes renflées du rossignol; tantôt il se jetait dans des roulades sans fin, dans une sorte de gazouillement, où le même trait, reproduit du haut en bas de la gamme et du bas en haut, allait, tournait, revenait, et semblait se rouler sur lui-même comme des volutes d'architecture. Ce chant, profondément triste, indiquait une sorte de réflexion rêveuse et contemplative. C'est le chant de la mélancolie, de la solitude, de celui qui chante pour lui-même. En voyant ce costume moresque près de la vieille tour d'Al-Ḥamar, en me rappelant le caractère et les mœurs des Arabes, leur habitude d'isolement et de contemplation, les chants de leurs poëtes, qui sont aussi des rêveries, enfin les ornements de leurs demeures, que j'avais sous les yeux, si semblables aux ornements de la chanson dont mon oreille était frappée, je me disais, avec une joie pleine d'enthousiasme, que, sans nul doute, j'entendais de la musique arabe telle qu'a pu la conserver, depuis trois siècles et demi, la tradition populaire. Et quand je quittai lentement l'Alhamrâ comme un ami qu'on ne doit plus revoir, j'emportai du moins cette persuasion consolante que j'y avais eu la révélation des deux arts cultivés par les Arabes : l'architecture et la musique.

Louis VIARDOT.

(Extrait des *Musées d'Espagne.*)

LITTÉRATURE INDIENNE.

LÉGENDE DE SAKUNTALA

D'APRÈS

LA VERSION HINDOUIE DU MAHABHARATA.

Le célèbre drame de Sakuntalâ, publié en sanscrit et habilement traduit en français, par de Chézy, sous le titre malheureusement amphibologique de *la Reconnaissance de Sakuntalâ*, a pour base une légende qui est développée dans le Mahâbhârata. Quoique la traduction anglaise de cet intéressant épisode, donnée à la fin du siècle dernier, par Ch. Wilkins, ait été reproduite en français dans le *Journal Asiatique* en 1818; nous croyons être agréable à nos lecteurs en leur faisant connaître ce même épisode d'après la version hindouie du Mahâbhârata de Gokulnâth, excellente quoiqu'un peu abrégée (1). Nous nous flattons même que notre traduction, qui est

(1) On trouvera le texte original de cet épisode dans la « *Chrestomathie hindouie et hindie, à l'usage des élèves de l'École des langues orientales vivantes*, » p. 112 et suiv.

littérale et que nous croyons fidèle, servira à éclaircir quelques passages obscurs du texte original, mal compris par les traducteurs.

Il y avait dans la race des Pauravas un grand roi, nommé Duschwanta, qui exerçait jusqu'à l'Océan sa puissance et rendait heureuse toute la terre. Il n'y avait pas de mélange entre les castes : on ne faisait aucun péché. Duschwanta gouvernait légalement ses sujets, et sa gloire excellente était dans sa plénitude. Dans son royaume, les sujets vertueux trouvaient avantage à pratiquer la vertu; on n'avait à redouter ni les voleurs ni la faim.

Les castes se livraient sans crainte à leurs devoirs respectifs : au temps favorable, le nuage versait de la pluie et il en résultait des fruits excellents et abondants. La terre était riche de pierreries et les gens de toutes les classes étaient heureux. Les Brahmanes observaient leurs devoirs et ils ne disaient pas de mensonges. Le roi, comme la foudre, jeune de corps et très-intelligent, était comme un brave qui marcherait en portant sur ses bras une montagne couverte d'arbres. Il savait combattre avec les quatre espèces de massues et avec différentes autres armes. Il était fort habile en ce genre; en un mot, il était très-vaillant. Sur les ennemis éloignés il lançait sa massue, et il s'en servait pour ceux qui étaient proches, de telle façon qu'il faisait des millions de meurtres. Lorsqu'il brandissait avec colère sa massue, des quatre côtés, au milieu de nombreux ennemis, le massacre qui en résultait pouvait s'appeler : « Une grande destruction. » Et quant au carnage qui provenait des coups mêmes de sa massue, tous les sages le nomment « la Victoire du Destin. » Enfin le roi Duschwanta était habile à monter sur les éléphants et à cheval : il était fort comme Krischna, plein de gloire comme le soleil; il ressemblait à l'Océan quand il est calme et il était patient comme la terre.

Un jour après avoir arrangé les quatre corps de son armée, le vaillant Duschwanta se dirigea vers la forêt pour y chasser, lui brave dans le combat. Le ciel et la terre furent remplis, des quatre côtés, des cris des éléphants, du bruit des chars, du hennissement terrible des chevaux et des vociférations des guerriers. Les femmes de la ville, montées sur les maisons, regardaient le roi pareil à Sakra (1), et elles répandaient joyeusement sur lui une pluie de

(1) Un des noms d'Indra.

fleurs. Elles faisaient entendre des excellents chants de réjouissance de différentes sortes. Le roi marchait à la tête des quatre castes qui s'écriaient : « Bravo, le Sage! » Arrivé aux portes de Hari (1), il dit à ceux qui le suivaient : « Retournez en paix à vos maisons respectives. »

Duschwanta semblait monté sur Suparna (2). Son char alla bientôt au delà de la plaine. Les tambours et les timbales résonnèrent, un grand bruit remplit l'air. Il aperçut alors la forêt qui était comme le paradis d'Indra et entourée de nuages. Il l'enveloppa pour y chasser. Il tua des lions, des tigres, et une grande quantité de daims. Ses braves guerriers l'aidèrent dans ce carnage. Les animaux de la forêt qui ne purent fuir furent atteints par les flèches; mais il y eut des lions, des tigres et des sangliers qui s'échappèrent franchissant les limites de la forêt. Des flèches percèrent les daims qui étaient éloignés, et quant à ceux qui s'approchaient on les terrassait et on les tuait par l'épée. On fit ainsi périr, au moyen de différentes sortes d'armes, les innombrables animaux de la forêt qu'on put atteindre. Duschwanta devint, par cette chasse, le chéri de la terre.

Ceux des animaux habitants de la forêt qui se sauvèrent, arrivèrent altérés auprès d'un étang : ils n'y trouvèrent pas d'eau et ils tombèrent évanouis, épuisés qu'ils étaient de fatigue. Tandis que des guerriers affamés mangeaient de la chair de daim, des éléphants blessés fuyaient tordant leurs trompes. Ces éléphants, devenus furieux, renversaient avec leurs trompes ceux qu'ils rencontraient et tuaient ainsi beaucoup de gens.

Le roi tout-puissant ayant donc fait périr ces animaux nuisibles, rendit cette forêt digne d'être le lieu de la retraite des Munis (3). Il prit alors le divertissement de la chasse et tua beaucoup de daims. Puis il alla à une autre forêt très-épaisse et incomparable. Ce héros, plus excellent que tous ceux qui l'accompagnaient, tourmenté par la faim et par la soif, quitta donc la forêt dont il vient d'être parlé et se dirigea vers une autre. Là, le sol couvert de gazon verdoyant resplendissait agréablement. Les arbres étaient couverts de fleurs

(1) C'est-à-dire de la ville.

(2) Oiseau merveilleux qui sert de monture à Wischnu. On le nomme plus ordinairement Garura.

(3) Nom qu'on donne aux anachorètes, voués à la contemplation.

nombreuses et des vignes s'y élevaient en grimpant. Des tourterelles perchées sur ces mêmes arbres faisaient entendre leur roucoulement, et des groupes d'abeilles bourdonnaient. Elles laissaient couler en fuyant, lorsqu'elles voyaient le bâton, un torrent de miel.

Le frais zéphyr était chargé du poids du parfum des fleurs dont on voyait briller l'épais pollen semblable au brouillard. La joie la plus pure régnait. Les grillons poussaient leurs petits cris et les perroquets leurs clameurs réjouissantes. Le roi fut plein de joie en voyant cette heureuse forêt. Il y avait quantité de fleurs propres aux bosquets et la noire abeille y bourdonnait. Le printemps y régnait brillant de beauté comme la joue. Il y avait une ombre agréable formée par les arbres touffus pleins de fleurs amoncelées où s'accouplaient des oiseaux de différentes espèces. Ces beaux arbres, sans épines, qui fleurissaient et fructifiaient, étaient chargés de fleurs de toutes couleurs qui représentaient l'étendard de l'amour. En voyant cette parure on reconnaît le printemps, roi des saisons. A mesure que le zéphyr souffle, ces arbres magnifiques font pleuvoir des fleurs.

Le roi Duschwanta, après avoir admiré cette forêt, alla au bord d'une rivière. Là, il trouva l'ermitage d'un anachorète dont l'austère pénitence avait de l'éclat : il vit luire au milieu d'arbres divers des feux allumés pour le sacrifice. L'excellent monarque se rendit auprès de cet ermitage. Dans cet asile de la pénitence on voyait des balkhilys, des yatis, des munis (1). Le feu brillait dans différentes maisons belles et agréables. Là où coule cette rivière pure nommée Malinî, on voit auprès de cet endroit les charmantes demeures des habitants de la forêt.

Le roi étant donc allé auprès de cet ermitage, qui était pareil au ciel, il gratifia son esprit du repos en voyant ce pur asile. Ce bel ermitage, délicieusement entouré par la rivière, était un asile de pureté comme l'ermitage de Badri (2) et comme le Gange. Le roi, source de bonheur, laissa les guerriers de son armée avec les chars et s'approcha de l'excellent ermitage du grand Kanwa-Kâcyapa. Il prit seulement avec lui, pour compagnon, son purohit (3), et étant descendu de son

---

(1) Différentes classes de religieux.
(2) Lieu célèbre de pèlerinage dans la province de Srinagar ou Cachemyre.
(3) Sorte de prêtre particulier à une famille : chapelain, aumônier.

char il s'avança pour voir le rischi (1), qui était resplendissant comme du feu. Le roi fut charmé quand il vit cet admirable ermitage beau comme le ciel et d'un magnifique éclat. Des brahmanes y lisaient les quatre védas avec régularité, d'autres brahmanes prédestinés faisaient des sacrifices de différentes espèces. Des sages ayant médité sur tous les schastars (2) en acquéraient la démonstration pour leur esprit. Des troupes de munis brillaient, et çà et là étaient assis des abstinents.

L'incomparable roi Duschwanta, ayant vu cette multitude de solitaires, crut avoir obtenu le ciel, et le bonheur se peignit sur sa physionomie. Il s'approcha donc de l'ermitage de Kanwa-Kâcyapa, aux quatre côtés duquel se tenaient des troupes de munis comme un chapelet de perles. Ensuite, ayant laissé son compagnon le purohit, il s'avança tout seul; mais il ne trouva pas le muni Kanwa : l'ermitage était vide. Comme le roi dit à basse et à haute voix : « Y a-t-il quelqu'un ici? » une jeune fille, dont le corps était pareil à celui de Srî (3), accourut à sa voix. Elle était blanche comme du lait : ses beaux yeux étaient purs et vifs. Sakuntalâ, *car c'était elle*, étant donc sortie de l'intérieur de l'ermitage, s'avança comme la lune, mais couverte du costume des pénitents. Elle présenta ses devoirs au roi, lui demanda des nouvelles de sa santé et elle fit gracieusement le pûjâ (4) en son honneur. Puis elle lui dit en souriant : « Pour quelle cause êtes-vous venu ici, Sire; dites-le, et je ferai tout ce qui vous sera agréable. » — « J'ai désiré visiter le grand muni, répondit le roi, et c'est pour cela que je suis venu. Dites-lui que lorsque je l'aurai vu mon esprit sera plein de joie; mais faites-moi savoir, ma belle, où est allé ce grand et excellent muni. » — « Le muni mon père, répliqua Sakuntalâ, est allé à la forêt pour prendre du fruit. »

Pendant les deux gharis (5) que l'incomparable muni mit à revenir,

---

(1) Nom qu'on donne à certains personnages distingués par leur sainteté et par leurs actions merveilleuses.

(2) Livres qui occupent le second ordre dans la littérature sacrée des Indiens.

(3) Ce nom, qui nous rappelle celui de *Cérès*, est celui de la Vénus indienne, appelée aussi Lakschmi.

(4) On nomme ainsi une espèce de sacrifice exécuté habituellement par les Indiens, non-seulement à l'égard de leurs idoles, mais des personnages vivants.

(5) On nomme ainsi l'espace de 24 minutes. C'est la subdivision du *pahar*, dont quatre forment le jour et quatre la nuit.

le roi dit à cette jeune fille, en qui brillait l'éclat de la pénitence : « Qui es-tu, de qui es-tu fille, toi dont la beauté est si parfaite? Comment se fait-il que tu habites cet ermitage au milieu de la troupe des munis? En te voyant, ô fortunée! mon esprit est dans le ravissement. Je désire savoir qui tu es; ainsi dis-moi toute ton histoire. »

Sakuntalâ, après avoir entendu de telles paroles du roi, sourit avec douceur et se mit à raconter tout au long ce qui la concernait : « Sachez, Sire, lui dit-elle, que je suis la fille de Kanwa, qui est distingué par sa science en tout genre et par la pratique de la pénitence. » — « Mais, lui dit Duschwanta, le muni passe dans le monde pour avoir toujours été chaste; comment donc peux-tu être sa fille? Dis-le moi, charmante enfant! » — « Écoutez, Sire, dit Sakuntalâ, comment a eu lieu ma naissance et comment je suis devenue la fille adoptive du grand muni. Voici, en effet, ce que le rischi Kanwa a dit à un muni intelligent qui était venu auprès de lui. Écoutez tout ce récit :

« Indra (1), ayant vu la grande pénitence du muni Viswamitra (autrement dit Kaucika), Indra, dit-il, en éprouva de la crainte dans son esprit. Il pensa que Kanwa pourrait, par ses brillantes austérités, obtenir le pouvoir de le précipiter de sa dignité. Alors il tint à Ménakâ le discours suivant : Sache que le roi des Suras est tourmenté et plein de crainte. Toi, la plus belle des apsarâs (2), chargetoi de mon affaire. La rupture éclatante de la pénitence du grand Viswamitra serait pour moi un grand avantage? Fais comme tu le pourras; pars, Ménakâ, tu me donneras le repos. »

« Lorsque Ménakâ eut entendu les paroles solennelles d'Indra, elle réfléchit et lui dit : « Ce pénitent est très-colère; il est glorieux comme une montagne. Vous craignez vous-même, ô Indra! sa pénitence entachée de colère. Comment donc oserai-je aller auprès de lui? certainement il me fera périr. C'est par l'effet de sa colère qu'il n'a pas laissé subsister un seul des fils nombreux du muni Vacischta (3). Quoique né dans la caste des kschatryas il devint brahmane et produisit ainsi en lui une nouvelle création. Par la force de ses austérités il fit couler une étonnante rivière, à savoir la Kaucikî (4), pure et

(1) Le Jupiter indien.
(2) Nymphe céleste, danseuse du ciel d'Indra.
(3) Ce saint personnage est un des sept principaux rischis.
(4) Rivière de Bihâr.

large. Viswamitra devint grand par sa pénitence. Par lui plusieurs décès eurent lieu en peu de jours. Le rischi Matanga (1) nourrissait sa famille en tuant ses bestiaux, et Viswamitra étant venu auprès de lui connut son heureux état. Quant à vous, vous fîtes un sacrifice avec Matang; vous bûtes du soma (2) par crainte. Lorsque Matang prit la fuite après avoir fait une faute contre son gurû (3), Viswamitra lui donna asile sans en être empêché. Pourquoi Indra ne réduit-il pas en cendre celui dont tels sont les grands actes? Il peut, à la vérité, détruire la nature; mais la gloire de Viswamitra est indicible. Comment donc cet ascète voudrait-il toucher une femme comme moi? Lui que tous les Suras craignaient, comment le vaincrai-je? Toutefois, je courbe ma tête sous tes ordres, ô roi des Suras (4)! J'irai certainement au pays dont tu me parles. Cependant pense à me protéger, ô roi des Suras! Pour cela je dois aller en compagnie du vent qui, excitant le plaisir et déployant l'artifice, devra faire soulever ma robe. L'amour devra aussi me seconder dans cette grande affaire, et répandre avec bienveillance le contentement autour de moi. »

» D'après l'ordre du roi des Suras le vent se mit donc à souffler de trois manières. L'Amour étant aussi venu avec le printemps, il se tint tout prêt, une flèche posée sur son arc.

» Ménakâ, l'asile de la beauté, s'en alla auprès de Viswamitra et le salua d'abord. Puis elle déploya timidement ses manières voluptueuses et agita coquettement ses mains. Le vent soulevait sa robe (5), et elle la retenait en souriant et en rougissant. Elle cueillit des fleurs en élevant le bras pour montrer sa poitrine arrondie. Elle lançait des œillades du côté du muni et tout en retenant son vêtement elle le laissait flotter. Elle regardait, en faisant rouler ses yeux, vers le lieu où était assis le grand muni qui la voyait. Cette femme admirable de forme et pleine de charmes fit ainsi divers actes gracieux. Le muni les vit et la passion s'empara de son cœur. L'amour saisissant l'occa-

---

(1) Ce personnage est aussi nommé dans le texte Triçanku.

(2) Jus de l'*asclepias acida*, dont on fait un breuvage qui joue un grand rôle, entre autres dans le *Rig-Véda*. Voyez à ce sujet la traduction de M. Langlois *passim*.

(3) Ou *directeur spirituel*.

(4) *Sura* équivaut à *Déva* ou « Dieu ».

(5) La robe dont il s'agit ici est sans doute le *sârî*, c'est-à-dire la pièce d'étoffe que les Indiennes roulent autour de leur corps.

sion décocha sa flèche. Alors le muni appela Ménakâ auprès de lui, et elle obéit avec un doux sourire. Ils se mirent à prendre ensemble les divertissements de l'amour et beaucoup de temps s'écoula dans ces plaisirs. Le muni était si satisfait de se trouver avec Ménakâ qu'il crut que ce n'était qu'un jour. Ce fut ainsi qu'il engendra une fille belle et douée des meilleures qualités et que Ménakâ mit au monde auprès de l'Himâlaya dans un pays très-pur, sur le bord gracieux de la rivière Malinî.

» Ménakâ, après avoir rempli sa commission, abandonna sa jolie fille et retourna à l'habitation d'Indra. Des oiseaux compatissants ayant vu cet enfant dans ce lieu désert l'entourèrent. Ils la sauvèrent des animaux carnassiers et empêchèrent les insectes d'en approcher

» Comme j'allais au bord de la rivière pour faire le sandhya (1), mon esprit étant sous la puissance du devoir, je trouvai cette petite fille entourée de sakuntas (2) et je la pris avec moi. Voilà comment la chose s'est passée.

» Les Schastars nomment *père* celui qui donne la naissance, celui qui donne la vie spirituelle et celui qui donne la nourriture. Il y a ainsi trois sortes de pères.

» Comme des sakuntas avaient été, dans la forêt, les gardiens de cet enfant, je lui donnai le nom de Sakuntalâ. »

» Telle est l'histoire que l'excellent muni m'a dite : c'est moi qui suis Sakuntalâ. Je reconnais Kanwa pour mon père, car j'ignore quel est mon véritable père. Je vous ai raconté, sire, le récit de ma naissance, tel que je l'ai entendu. Considérez-moi donc comme fille de Kanwa, ô roi des hommes, n'admettez pas autre chose. »

« Il est évident, dit Duschwanta, que tu es de race royale. Sois donc ma femme, toi qui es l'asile des excellentes qualités. Je te donnerai différentes pierreries, des vêtements très-beaux ; des ornements divins et des colliers dignes de Srî. Je te donnerai tout cela et, si tu le veux, tu posséderas mon royaume. Tu dois savoir que le mariage des gandharbas (3) est le meilleur, agrée donc que je le fasse avec toi. »

---

(1) C'est-à-dire la prière du soir.

(2) On a généralement traduit ce mot par *vautour*. M. Eichhoff pense qu'il vaudrait mieux le traduire par *milan*.

(3) Musiciens du paradis d'Indra.

« Mon père, dit Sakuntalâ, est allé prendre du fruit; il va venir dans un ghârî. Il consentira peut-être à notre union; ainsi patientez. Rendez-vous à mes paroles. »

« Je veux t'adorer, dit Duschwanta, ô ma bien-aimée, toi seule peux me donner le repos. Je t'ai reconnue pour ma véritable amie et ma volonté est formelle. Le don de l'âme doit répondre à celui de l'âme. Écoutes plutôt la loi de Srî. Celui qui connaît cette loi admet huit sortes de mariages, le brahmy, le daïb, l'arsch, le prajâpaty, l'âçur, le gândharb, le râkschas, et enfin le païçâch. Les quatre premiers conviennent aux brahmanes et les six premiers sont bons pour les kschatryas. Quant à l'âçur, sache qu'il est propre aux vaïcyas et aux sudras. Le rakschas et le gandharb sont les mariages des kschatryas; mais il n'est pas bon de se marier d'après les modes âçur et païçâch.

» On nomme *brahmy* (1) le don d'une vierge couverte d'ornements; *daïb* (2) celui qui se fait avec accompagnement du sacrifice nommé *yajn* et d'aumônes. Si le père donne sa fille à celui qui doit être son mari et qu'il dise à l'un et à l'autre : « Vivez ensemble en remplissant les devoirs de la loi; » c'est alors le beau *prâjâpaty* (3). Lorsque le père reçoit deux vaches en donnant sa fille, alors c'est le mode nommé *arsch* (4). Ces quatre mariages sont établis pour les brahmanes asiles des bonnes qualités.

» Quand on ne donne sa fille qu'après avoir reçu beaucoup de richesses, c'est le véritable mode *âçur* (5). Enlever une femme endormie ou qui est privée de sa raison, c'est le mariage nommé *païçâch* (6). Le mariage des râkschas (7), c'est lorsqu'on enlève une jeune fille en pleurs, après avoir tué ses parents. Ce mariage est légal pour les Kschatryas; mais ce ne sont que des insensés qui peuvent agir ainsi.

---

(1) C'est le premier mode, celui des brahmanes.

(2) Ou le second mode, celui des *dévas* ou dieux.

(3) C'est-à-dire le quatrième mode, celui des brahmâdikas ou premiers brahmanes, créés directement par Brahma.

(4) C'est le troisième mode, celui des rischis.

(5) C'est-à-dire le cinquième, celui des açurs ou mauvais génies.

(6) C'est-à-dire le huitième, celui des vampires.

(7) C'est-à-dire le septième mode, celui des *râkschas* (vulgairement *râkas*) ou des ogres.

» Lorsqu'on s'est fait aimer d'une vierge et qu'on la trouve toute seule, la loi vous autorise à lui prendre les mains et à contracter ainsi avec elle le mariage nommé *gândharb* (1), dont Dieu est le témoin suprême. Or, puisque je t'aime et que tu m'aimes, unis-toi à moi par ce genre de mariage et sois ma charmante femme. »

« Puisque mon seigneur assure, répliqua Sakuntalâ, que la loi autorise ce mariage, je lui dirai, s'il veut bien m'entendre, la condition à laquelle je lui donne ma main. Je veux, si j'ai un fils, qu'il soit votre successeur, et si vous me donnez votre parole, sire, elle devra être un véritable et légal serment. A cette condition, unissez-vous à moi; écoutez, vous êtes devenu mon maître, vous qui êtes vertueux. »

« Ainsi soit-il, » lui dit le roi, qui trouva ainsi le bonheur. Il se maria alors avec Sakuntalâ en lui prenant les mains. Puis il lui dit, pour exciter sa confiance, ces agréables paroles : « Je prends congé de toi, mais écoute, ma chérie, mon discours : je t'enverrai chercher, et mon palanquin t'indiquera qu'on vient de ma part. En attendant, charmante femme, rentre joyeusement en ta maison. » Après avoir ainsi parlé, le roi s'en alla, par la crainte du muni.

Deux gharis s'étaient passées lorsque Kanwa arriva à son ermitage. Sakuntalâ était tellement honteuse qu'elle n'alla pas au-devant de son père; mais celui-ci ayant connu par son regard divin ce qui s'était passé, lui dit : « Elle est grande cette chose que tu as faite sans mon assentiment. Le mariage que tu as contracté avec le roi n'est pas contraire à la loi. C'est celui que font solitairement deux personnes qui s'aiment. Le juste roi Duschwanta est d'une noble race, et toi, Sakuntalâ, aujourd'hui son épouse, tu trouveras en lui un mari excellent. Ton fils sera très-puissant et très-célèbre; il asservira la terre entourée par l'océan. »

Alors Sakuntalâ s'avança et lava les pieds du muni, conformément à l'usage; puis elle prit son fardeau et elle serra le fruit pur et bon qu'il avait apporté. « Oh, mon père, dit-elle ensuite, puisque j'ai reconnu le vertueux roi Duschwanta pour mon époux, déployez, ô excellent muni, une affectueuse bienveillance envers lui et envers son ministre. » — « Je suis content, dit Kanwa, en voyant ton attachement à ton mari. Reçois actuellement la grande bénédiction que

(1) C'est le sixième; il en a été question plus haut.

tu demandes. Les rois de la race des Pauravas seront vertueux et impérissables. »

Sakuntalâ obtient donc cette bénédiction qu'elle avait demandée à l'égard de l'excellent Duschwanta. Après trois ans accomplis, elle accoucha d'un enfant très-fort. Le fils de Sakuntalâ fut plein d'éclat. Le muni Kanwa fit toutes les belles cérémonies usitées à la naissance d'un enfant. Il voyait croître cet enfant asile de grande force. Ses dents étaient blanches et belles, et son corps parfait comme celui du lion. La conque, le disque et la massue de Wischnu étaient à ses mains excellentes, et ses pieds avaient l'empreinte du poisson. Il avait une grande tête : il était fort comme le fils d'un Dieu. Il demeura pendant six ans dans l'ermitage du muni Kanwa. Il prenait des lions, des tigres, des sangliers, des buffles et des éléphants, et il les attachait fortement aux arbres de l'ermitage. Comme ce héros-enfant domptait et montait ces animaux, la troupe des munis lui donna le nom de « Grand Dompteur de tout. »

L'excellent et patient muni Kanwa ayant vu le grand éclat de la conduite du fils de Sakuntalâ, et ayant reconnu qu'il était temps que ce jeune prince fût déclaré l'héritier présomptif du trône, il appela ses disciples et leur dit : « Conduisez Sakuntalâ au palais de son mari, ainsi que son brave fils. Il est très-convenable que les femmes restent avec leur famille, ainsi emmenez cet enfant avec Sakuntalâ. »

Ils allèrent donc à Hastin-nagar (1) à la porte de Duschwanta ; et les portiers lui firent savoir le moment de leur arrivée. Après avoir fait le pujâ du monarque, ils lui annoncèrent l'arrivée de Sakuntalâ et de son fils. Puis étant congédiés, ils se retirèrent et laissèrent avec le roi Sakuntalâ et son fils. Celle-ci dit alors : « Sire, proclamez votre fils, ici présent, votre héritier présomptif Il a été engendré par vous en moi ; veuillez le prendre avec vous, lui qui est comme un *sura*. Réalisez loyalement, sire, la faveur que vous m'avez accordée, car lorsque vous vous êtes uni à moi, vous m'avez fait cette promesse. Souvenez-vous des paroles que vous m'avez dites dans l'ermitage de Kanwa ; accomplissez-les à présent, écoutez-moi, sire. »

Le roi entendit et comprit dans son esprit, puis après être resté

(1) Ou Hastinapur, l'ancienne Dehli.

un moment en silence. il dit : « Que me veux-tu, malheureuse pénitente (1)? Va-t-en ou reste, si cela te convient ; mais je ne me souviens pas de l'ancienne liaison entre toi et moi dont tu parles. »

En entendant de telles paroles du roi, Sakuntalâ reste immobile ; ses lèvres sont agitées et ses yeux extraordinairement rouges. Elle regarde de travers du côté du roi, comme si elle avait voulu le réduire en cendre. Ainsi la très-belle Sakuntalâ manifeste une terrible colère. Toutefois elle modère l'ardeur du feu de son courroux, et elle dit ces mots au roi : « Vous savez bien ce qui en est, et vous parlez cependant ainsi. C'est indigne de vous, sire. Comme toute personne distingue la vérité du mensonge, ainsi celui qui ment fait un grand péché. Il demeure en nous quelque chose que vous ne connaissez pas. C'est le témoin des actions pour les créatures, dans tout ce qui est convenable et tout ce qui ne l'est pas. Écoutez, sire, il y a auprès de Dieu, comme témoins de nos actions, le soleil et la lune, le feu, l'air, la terre et le ciel ; l'eau, le jour, la nuit. La vertu, la justice et Yama (2) sont aussi ses témoins. On donne à l'homme, sire, le fruit de son action. Puisque je suis venue ici spontanément, que le roi me rende justice avec calme. O héros, ne me méprisez pas, moi qui suis digne de respect. Parmi ceux qui sont ici, tous me traitent avec honneur, même les gens les plus grossiers Laissez-vous attendrir ; écoutez mes gémissements, ô roi sage ! Si vous ne tenez pas cette parole, dont je vous demande l'accomplissement, votre tête mérite cent fois de se briser. C'est parce que le mari s'identifie avec sa femme et la considère comme un autre soi-même, que les savants, dans les védas, l'appellent *jâyâ* (produite). Elle est l'âme de son mari, et elle met au monde un fils charmant qui délivre de l'enfer tous ses pères. C'est parce qu'il délivre tous ses pères du grand enfer nommé *Pun* que les sages habiles dans les védas le nomment *putr* (fils). La même femme, qui est habile dans les affaires de la maison, met au monde des fils. Cette femme, dont le mari est l'âme, s'applique à la chasteté. Elle est la moitié du corps de son mari ; elle, son aimable compagne. Elle est le capital des trois choses les plus appréciables (le plaisir, le devoir, la richesse) ; elle donne la joie. Sans la femme le sacrifice ne peut avoir lieu, non plus que les bonnes

(1) On se souvient qu'elle avait le costume des pénitents.

(2) Le Dieu de l'enfer qui est à la fois Minos et Pluton.

œuvres ; sans elle on ne peut être chef de maison. Au contraire, considérez, sire, comme riche celui qui a une femme. La femme qui parle avec douceur est pour son mari une amie. Elle est comme un père pour l'observation des devoirs et une mère dans l'affliction. Elle rend aisées les choses difficiles. Qui est-ce qui est digne de la confiance d'un homme, si ce n'est sa femme? Lorsque son mari quitte le monde, elle est sa compagne dans le chemin des esprits ; car elle se résigne à mourir avec lui (1). D'après cela les hommes qui sont intelligents se marient ; car la femme qui a trouvé un mari le rend heureux des deux côtés (en ce monde et en l'autre).

» Comme l'homme donne sa propre forme à l'enfant qu'il engendre, la mère de son enfant est, pour ainsi dire, sire, comme sa propre mère. Lorsqu'on regarde l'enfant, mis au monde par sa femme, on est aussi content que lorsqu'on voit par hasard dans le miroir sa propre image. La femme donne le repos à celui qui est affligé par la peine ou la maladie, elle est comme l'eau rafraîchissante pour celui qui est incommodé par la chaleur. L'homme ne doit pas dans la colère mépriser sa femme, car c'est en elle qu'est souverainement la justice, l'amour et l'amitié.

» Le père, en voyant à son fils de la poussière grise (2), l'applique néanmoins contre sa poitrine et trouve en cela un indicible bonheur. Ton fils déjà grand et beau est venu de lui-même auprès de toi ; et tu le méprises : tu jettes à peine un regard sur lui. La petite fourmi, quoique ignorante de ses devoirs, dépose ses œufs et ne s'en sépare pas ; et vous, si instruit en toutes choses, pourquoi ne satisferez-vous pas votre fils? L'attouchement d'une femme, d'un vêtement et de l'eau n'est pas aussi agréable que ce qu'éprouve un père qui serre son fils contre son cœur. Lorsqu'à la première cérémonie, après la naissance, on baise le front de son enfant, le savant (brahmane) récite ce mantra qui est écrit dans le Véda :

« C'est de mon corps que tu proviens, tu es né de mon cœur ; ô mon fils, tu es un autre moi-même, puisses-tu vivre cent étés. C'est de toi que dépend mon existence, car ma race ne peut durer que par toi. Ainsi vis heureux, ô mon fils, pendant cent étés. »

» Cet homme est né de l'homme, sire, c'est un corps de votre corps. C'est ainsi que, dans une eau pure, l'image est pareille et

---

(1) En devenant *satî*, c'est-à-dire en se brûlant avec le corps de son mari.

(2) C'est-à-dire en voyant revenir de voyage son fils couvert de poussière.

identique. De même qu'on prend le feu du foyer pour le sacrifice, ainsi ce fils provient de vous, il est comme la seconde partie de votre propre forme.

» Sire, c'est lorsque vous alliez, en courant, chasser au daim, que vous m'avez trouvée, moi, jeune fille, dans l'ermitage de mon père. Ménakâ la plus belle de toutes les apsarâs, laquelle est une production de Brahma, vint sur la terre trouver Kaucika. Elle m'enfanta, sire; puis elle m'abandonna auprès du mont Himâlaya, et s'en alla comme aurait fait une femme infidèle à son mari. Il n'est pas certain cependant que j'aie commis des fautes dans les actes de ma vie antérieure. J'ai été délaissée dans mon enfance par mon père et par ma mère, et actuellement je le suis par vous, sire. Je veux bien retourner dans mon ermitage; mais n'abandonnez pas notre fils merveilleux. »

« O Sakuntalâ! dit Duschwanta, j'ignore quand est-ce que tu as eu un fils. Les femmes disent de douces paroles, mais qui est-ce qui les croit? Ménakâ est une prostituée si en effet elle t'a abandonnée auprès de la montagne après t'avoir mise au monde et que, sans pitié, elle s'en soit allée. Ton père, colère, issu de Kschatrya, a aussi été impitoyable, lui, ce Viswamitra qui voulut être un brahmane libertin. Si ton père et ta mère sont excellents tous les deux, le premier dans la pénitence, l'autre dans les qualités de la forme, est-ce d'eux que vient ce discours de courtisane que tu tiens? Tes paroles ne méritent pas d'être entendues, car la honte demeure, mauvaise pénitente, à l'égard de ce que tu me dis. Ainsi, pars de ton plein gré.

» Qu'ai-je affaire avec Kaucika, la couronne des munis, et avec Ménakâ, le trésor des qualités? Pourquoi es-tu revêtue de ces misérables vêtements de femme pénitente? Ton fils est de haute taille très-fort et terrible de corps; il est devenu tel en peu de temps. Comment peux-tu dire ce mensonge? Ta naissance a eu lieu par le moyen d'une femme vile et toi tu tiens le discours d'une prostituée; car tu avoues que Ménakâ a été, par caprice, sous la puissance de l'amour. Ce que tu dis comme étant arrivé, je l'ignore. Je ne te connais pas. Va où tu voudras. »

« Vous voyez, Sire, reprit Sakuntalâ, les fautes des autres seraient-elles aussi petites que le grain de moutarde (1), et vous n'apercevez

(1) Ou de sénevé. Conf. Math. XIII, 32.

pas les vôtres qui ont la forme du fruit de *bilwa* (1). Ménakâ fait partie de la milice céleste. Les dieux eux-mêmes ne viennent qu'après elle. Ainsi ma naissance est au-dessus de la vôtre. Vous marchez sur la terre, tandis que moi je marche dans le ciel. La différence entre nous est celle du grain de moutarde et du mont Mérou. Ce que je vous ai dit est vrai; écoutez donc patiemment l'information que je vous donne. Tant qu'un homme laid ne regarde pas son visage dans un miroir il se considère comme merveilleusement beau. Mais lorsqu'il voit son visage dans le miroir il applique son esprit et raisonne. Alors il reconnait la différence qu'il y a entre son visage et celui des autres. D'ailleurs celui qui est beau ne doit jamais mépriser les autres. Ce ne sont que les gens bas qui tiennent de mauvais discours; écoutez cela, vous qui êtes sage. L'insensé seul écoute l'avis des grands parleurs. Il prend ce qui est mauvais comme le sanglier qui recherche les ordures. Les gens de mérite écoutent les bons et les mauvais discours de ceux qui leur parlent; car l'homme vertueux fait son profit de ce qu'il entend, comme l'oie boit du lait dans l'eau. Si l'homme vertueux dit quelque chose de cruel à un autre, il en éprouve des regrets; mais si le méchant dit quelque chose de cruel, il en est joyeux. Comme le sâdh (2) trouve la joie lorsqu'il dit devant les grands de douces paroles, ainsi les méchants trouvent du repos à dire de mauvaises paroles aux sâdhs. Ceux qui ne connaissent pas les fautes des autres sont en possession d'un grand bonheur. Quant à ceux qui voient les fautes des autres, le monde lui-même les considère comme pareils aux insensés.

» Écoutez, qu'y a-t-il de plus absurde dans le monde que de voir les méchants appeler partout *méchants* les bons? L'impie craint celui qui a quitté la justice. Quelle ne doit donc pas être à ce sujet la sensation de l'homme religieux? De même, dites, qui ne craindrait pas un serpent furieux qu'il verrait? Le méchant qui abandonne l'enfant qui est sa propre image, ayant fait ainsi tort à lui-même, les dieux le font périr; et il ne voit pas le paradis.

» Les anciens disent que les fils sont les soutiens de la famille et de la race. Tous les fils sont excellents pour l'exercice du devoir, ainsi

(1) Ægle marmelos.

(2) Nom que prennent les membres d'une société particulière de Waïschnavas. J'ai déjà fait remarquer que ce mot, qui signifie *pur*, équivaut au nom de *puritain*.

il n'est pas bon de les abandonner. Outre les quatre sortes de fils, savoir : celui qui est né par vous de votre femme, celui qu'on trouve, qu'on achète ou qu'on adopte, il y en a un cinquième, c'est celui qui est né par procuration de votre femme. Sachez qu'on le considère aussi comme fils.

» Le fils, c'est la réputation et la justice. Il est agréable et excellent. Il est comme un heureux radeau pour son père qui est plongé dans l'océan de l'enfer. Ainsi n'abandonnez pas votre fils, sire ; songez à la vérité et à la justice. Chassez, ô grand roi, de votre esprit l'astuce que vous y avez injustement placée. Un grand puits à degrés vaut mieux que cent puits ordinaires ; et un sacrifice vaut mieux que cent grands puits. Un fils vaut mieux que cent sacrifices ; et la vérité vaut mieux que cent fils. Si vous mettez dans la balance la vertu avec mille *asva-médha* (1), la vérité sera plus lourde. Sachez-le bien, sire ! Toute la lecture des Védas et le bain dans tous les *tirths* (2) n'a pas la valeur de la vérité. Écoutez cela, sire ! La loi (dharma) ne vaut pas la vérité. Ainsi disent les sages. Il n'y a pas de péché plus grand que le mensonge. Ainsi dit le Véda. Sire, la forme de la vérité est Brahma (3), ne manquez donc pas à l'engagement véritable que vous avez contracté avec moi ; car la vérité est la chose la plus avantageuse.

» L'affection que vous m'avez témoignée était donc fausse ; mais si mes paroles vous déplaisent, je ne resterai pas, ô roi tout-puissant, en votre compagnie. Sachez toutefois que mon brave fils, ici présent, gouvernera après vous heureusement les quatre points cardinaux de la terre jusqu'à l'océan. »

Lorsque Sakuntalâ, après avoir ainsi parlé au roi, s'en allait en se livrant à la douleur, alors une voix agréable venant du ciel se fit entendre à Duschwanta. Le roi, son rityak (4), son purohit et son ministre entendirent ce qui fut dit, à savoir : « La grossesse d'une mère entraîne l'existence d'un père et d'un fils. Chargez-vous donc de votre fils et

(1) Ou « le sacrifice du cheval » qui est le plus excellent des sacrifices. L'abbé Dubois, célèbre missionnaire catholique dans l'Inde, a traduit un traité spécial sur cette grande cérémonie.

(2) Lieu de pèlerinage, spécialement aux rivières consacrées.

(3) C'est-à-dire Brahma est la vérité. En arabe, le mot *hacc*, qui signifie proprement la vérité, s'emploie pour signifier Dieu.

(4) Sorte de maître des cérémonies du culte, ainsi que son nom l'indique.

respectez Sakuntalâ. Le fils de l'homme, formé purement, sauve de l'enfer. Sakuntalâ dit la vérité, ô roi, et cet enfant qu'elle a porté dans son sein est digne de vous. La femme, en mettant un fils au monde, produit un second corps de père. Ainsi garde, ô roi, ce fils né de Sakuntalâ. Si tu abandonnais cet enfant courageux, ta vie serait une grande infortune. Ce vaillant enfant est le fils de Duschwanta et de Sakuntalâ. O roi, vous êtes son père, exécutez, en l'acceptant pour votre fils, l'ordre de la voix céleste. D'après cela, donnez à votre fils le beau nom de *Bharata* (1). Appelez ainsi votre fils, ô excellent monarque, parce qu'il sera élevé par vous. »

Après avoir entendu la voix céleste, le roi, rempli de joie, dit à son ministre ces douces paroles : « Vous venez d'entendre les paroles du messager des dieux. Le ciel a parlé et je suis satisfait. Je savais bien que cet enfant était mon vrai fils ; mais la crainte de mes sujets m'avait empêché de le reconnaître. Actuellement tous le considéreront comme légitime ; mais sans ce qui s'est passé on aurait éprouvé des doutes. »

Le roi ayant donc reconnu la légitimité de son fils d'après la voix du ciel, il l'embrassa. Ensuite il exécuta plein de grande joie toutes les cérémonies qu'il aurait dû faire à sa naissance. Il le baisa sur le front et les bardes chantèrent son glorieux bonheur. En touchant son fils le roi éprouva une vive satisfaction et il ressentit le bonheur en traitant avec respect Sakuntalâ à qui il dit ces douces paroles : « Mon union avec toi m'a procuré le bonheur; mais lorsque j'ai pensé à la légitimer j'ai craint le peuple. Pardonne-moi donc, toi l'asile des qualités, pour les paroles inconvenantes et fâcheuses que j'ai dites. »

Le roi ayant donc reconnu Sakuntalâ pour sa reine chérie, lui donna des ornements et des vêtements splendides. Ensuite, assisté de son ministre et en présence du peuple, il institua son fils Bharata son héritier présomptif (2).

Bharata gouverna le royaume, il remplit de joie tous ses sujets. Ce grand roi ayant vaincu tout le monde le réduisit à son pouvoir; il

(1) Ce mot, qui signifie *chéri*, dérive de la racine *bhar* (sansc. *bhri*) « nourrir, élever » laquelle est employée dans ce sens dans le second hémistiche de ce vers, et qui fournit ainsi à l'auteur l'occasion d'un jeu de mots.

(2) A la lettre « jeune Roi » (yuva-râja).

marcha étonnamment dans les préceptes de la justice. Il devint monarque universel; il fit de nombreux sacrifices et fut pareil à Indra. Il fit faire les sacrifices par Kanwa, le chef des munis, et il distribua de grandes aumônes.

Les rois de la race de Bharata furent grands comme les dieux : ils pratiquèrent les bonnes œuvres comme des brahmanes; mais il serait trop long de citer leurs noms. On a proclamé l'excellence de ceux qui devinrent célèbres parmi eux. Ils produisirent une belle race qu'on a magnifiquement louée.

GARCIN DE TASSY,

Membre de l'Institut.

MISCELLANÉES.

NOUVELLES DES SCIENCES, DES ARTS ET DES LETTRES.

CHRONIQUE.

DÉCLARATION REMISE PAR L'ÉMIR ABD EL-ḲADER

Entre les mains de S. A. I. le prince LOUIS-NAPOLÉON, le 30 octobre 1852 (*).

Louange au Dieu unique!

Que Dieu continue la victoire à notre seigneur, le seigneur des rois, Louis-Napoléon! que Dieu lui donne appui et inspire ses desseins.

Celui qui est devant vous est Abd el-Ḳâder, fils de Mahhi el-Din. Il vient se présenter à Votre Altesse auguste pour vous remercier de vos bienfaits, et il accourt auprès de vous afin de se réjouir de votre vue. Car, il en prend Dieu à témoin, vous lui êtes plus cher qu'aucun de ceux qu'il aime.

(*) La mise en liberté de l'émir Abd el-Ḳâder est un fait connu aujourd'hui de tout le monde : les journaux français et étrangers ont reproduit les nobles paroles par lesquelles le prince-président, lors de son passage à Amboise, a appris à l'émir le terme de sa captivité; nous ne les répéterons pas ici. Mais il nous a paru curieux tant sous le rapport historique que littéraire de publier la réponse d'Abd el-Ḳader à cet acte de justice et de générosité; nous le faisons d'après un document authentique, la traduction envoyée par le ministre de la guerre au ministre d'État pour être déposée dans les archives nationales. (*N. du D.*)

Vous avez fait pour lui au delà de ce qu'il méritait, et de ce qu'il espérait. Mais votre action est à la hauteur de votre magnanimité, de votre puissance et de la nature de votre origine. Vous n'êtes pas — que Dieu vous comble de ses faveurs — de ceux qu'on loue avec de vains mots ou qu'on trahit par le mensonge!

Vous avez eu confiance dans celui qui est devant vous et vous n'avez pas ajouté foi aux paroles de ceux qui doutaient de sa sincérité. Vous l'avez mis en liberté. Vous avez fait cela sans lui avoir rien promis, tandis qu'un autre avait promis et n'a pas tenu son engagement. Mais lui vous a juré par le pacte de Dieu et par le serment inviolable, au nom de tous les prophètes et de tous les envoyés, qu'il ne trompera pas votre confiance en lui, qu'il ne violera pas son serment, qu'il n'oubliera pas votre générosité et qu'il ne retournera jamais au pays d'Alger. Lorsque Dieu a voulu qu'il se levât, il s'est levé; il a fait parler la poudre tant qu'il a pu; lorsque Dieu a voulu qu'il rentrât au repos, il s'est retiré et il s'est soumis à la volonté divine.

J'ai renoncé alors à la souveraineté et je suis venu vers vous. Ma religion et mon origine me commandent de remplir mes engagements et de n'être pas parjure. Je suis chérif (descendant du Prophète), je ne veux pas que les hommes puissent m'accuser de trahison.

Comment cela serait-il? Ce que j'ai vu de votre générosité et de votre bonté, je suis impuissant à le célébrer! Les bienfaits, pour les gens de cœur, sont comme une chaîne à leur cou qui lie leur affection à celui qui leur a fait du bien.

J'ai vu l'étendue de vos États, la force de vos soldats, l'immensité de vos richesses et de vos populations, l'équité de vos gouverneurs, la droiture de vos délégués, l'ordre qui préside à toutes vos affaires. Personne — on ne saurait le nier, ni même en douter — ne peut vous vaincre ou s'opposer à votre volonté, si ce n'est le Dieu tout-puissant.

Celui qui est devant vous espère de votre générosité et de vos nobles qualités que vous le laisserez *près* dans votre cœur, lors même qu'il sera *loin*, que vous lui donnerez une place dans le collier de vos estimes. Lors même qu'il ne les égalerait pas dans les services qu'ils vous rendent, certes, il les égalera par son attachement pour vous.

Que Dieu augmente dans le cœur de ceux qui vous aiment, l'amour, et dans le cœur de vos ennemis la terreur.

Je n'ajouterai rien à cela, sinon que je me recommande à votre amitié et que je resterai fidèle à mon serment.

Au milieu de moharrem ouvrant l'année 1269 (30 octobre 1852), salut.

Pour traduction conforme,

Le sous-chef du 1er bureau de la direction des affaires de l'Algérie, préposé aux traductions arabes,

Signé Ism. URBAIN.

Mort de Scholz, orientaliste. — L'Allemagne vient de perdre un de ses plus savants théologiens et orientalistes, M. le professeur Scholz, doyen de la Faculté de théologie catholique de l'Université de Bonn.

Jean-Martin-Auguste Scholz naquit en 1794, à Kapsdorf, près de Breslau (Silésie prussienne). En 1817, il fut reçu docteur en théologie par l'Université de Freiburg, et la même année il se rendit à Paris, où il se livra, sous la direction de l'illustre Silvestre de Sacy, à l'étude du persan et de l'arabe. Il s'occupa en même temps à comparer tous les textes grecs, latins, arabes et syriaques de la Bible qui se trouvaient à la Bibliothèque royale, pour préparer l'édition critique du Nouveau Testament, des Douze petits prophètes, etc., qu'il donna plus tard. De Paris il se rendit à Londres, d'où il revint en France, pour aller par Genève en Italie. Il visita les principales bibliothèques de ce pays, dans le but de poursuivre ses recherches exégétiques. En 1820, le roi de Prusse nomma M Scholz professeur extraordinaire de théologie à Bonn; mais ce jeune savant, dévoré du besoin de s'instruire, n'accepta pas ces fonctions; il fit avec le général Minutoli un voyage archéologique en Égypte et dans la Cyrénaïque. Il partit pour Cyrène avec ses compagnons; mais cette entreprise ne réussit pas, et M. Scholz fut obligé de se borner à faire une reconnaissance exacte des contrées situées depuis Alexandrie jusqu'à El-Baratoun, entre la Maréotide libyque et Siouah. Après cette excursion, il se sépara du général, passa au Kaire, explora ensuite les environs de cette ville et le reste de l'Égypte centrale, d'où il se rendit, par l'Arabie Pétrée, en Palestine et en Syrie. Il resta dans ce dernier

pays jusqu'en 1823. De retour à Breslau, il entra dans les ordres et obtint la chaire d'exégèse biblique à l'Université de Bonn, qu'il a occupée jusqu'à la fin de ses jours.

M. Scholz est auteur de nombreux ouvrages, parmi lesquels nous nous bornerons à citer les suivants : 1° *Voyage dans les contrées situées entre Alexandrie et l'ancienne Paraetonium, dans le désert libyque, à Siouah, en Égypte, en Palestine et en Syrie,* relation qui a été traduite de l'allemand en anglais, puis en français dans la *Bibliothèque des Voyages;*—2° *Voyage critico-biblique en France, en Suisse, en Italie, en Palestine et dans l'Archipel* (aussi en allemand), qui contient les résultats des recherches exégétiques qui ont rempli la majeure partie de la vie de l'auteur.

M. Scholz avait rapporté de ses voyages beaucoup de manuscrits orientaux et une nombreuse collection d'antiquités égyptiennes, grecques et romaines, composée en grande partie de monnaies, de médailles et de pierres gravées. Il a légué cette collection, ainsi que sa riche bibliothèque, à l'Université de Bonn.

Société asiatique de Londres. — La Société a introduit dans son règlement intérieur une modification dont elle attend d'heureux résultats pour populariser le goût des études orientales, et par suite pour augmenter sa prospérité financière. Elle a décidé qu'indépendamment des réunions ordinaires de la Société, il y aurait le soir six réunions auxquelles chaque membre serait invité à amener une dame. Les lectures de la session prochaine, qui commence en janvier, seront les suivantes:

Le professeur Wilson, sur les Védas;

M. Grunough, sur la conformation physique et géologique de l'Inde;

Le docteur Latham, sur la classification et la distribution des langues de la Péninsule Transgangétique;

Le professeur Royle, sur les productions de l'Inde connues des anciens;

M. Fergusson, sur la culture et la préparation de l'indigo;

Le docteur Bird, sur l'empire des Séleucides et son influence sur les usages et les mœurs de l'Orient.

SELEUCIA PIERIA. — Les renseignements suivants sont extraits d'un mémoire du capitaine W. Allen sur l'ancien havre de *Seleucia Pieria*, près de l'embouchure de l'Oronte, dans le Nord de la Syrie. Ce mémoire, lu dans la dernière réunion de l'Association britannique pour l'avancement de la science, contient des remarques analogues à celles du colonel Romey, qui avait signalé à Moḥammed Ạlî, dès 1838, l'importance de l'ancien port de Séleucie et la possibilité de le rendre à la navigation.

Le havre de l'ancienne Séleucie de Piérie était composé d'un avant-port de petite dimension, qui communiquait, probablement au moyen d'écluses, avec un bassin intérieur. Un magnifique conduit de 1,100 mètres de longueur venait aboutir au bassin. Ce conduit, taillé dans la montagne et composé de deux tunnels de 6 mètres d'ouverture, avait sûrement pour objet d'alimenter le bassin et d'empêcher le comblement de l'avant-port. Ce port extérieur, formé au moyen de piles en pierres massives, ayant été négligé pendant plusieurs siècles, s'est ensablé et aujourd'hui il est hors d'usage. Le bassin a 610 mètres de longueur sur une largeur de 380. Il a été creusé de main d'hommes, et, sauf un des côtés, le terrain qui l'environne y descend en pente douce. A l'Ouest, il est bordé par une belle muraille, en partie ruinée; mais si on la réparait et l'élevait à la hauteur nécessaire, le bassin pourrait être de nouveau rempli, à telle profondeur que l'on voudrait, par un courant pérennial qui le traverse; il serait facile aussi de déblayer à peu de frais le canal de communication conduisant au port extérieur, et ce dernier port lui-même. Les jetées de l'avant-port devraient être refaites; mais alors on aurait un havre magnifique, capable de contenir un très-grand nombre de bâtiments. Il est à remarquer que ce port se trouve dans une des parties les plus dangereuses de la côte syrienne, dans un endroit où un pareil abri serait particulièrement nécessaire; outre qu'il est situé précisément au débouché de quelques-unes des contrées les plus fertiles de l'Orient, et sur la ligne la plus courte de communication avec l'Inde, celle de l'Euphrate, qu'a étudiée la commission dirigée par le colonel Chesney. Si le port de Séleucie était rendu au commerce, il en résulterait un immense profit non-seulement pour l'Angleterre et les autres nations européennes, mais pour la Turquie elle-même, car ces travaux ramèneraient la vie et la richesse dans quelques-unes de ses plus belles provinces.

Géologie de la Grèce. — Le journal grec *le Temps* contient des renseignements sur la découverte d'un gisement très-abondant d'ossements fossiles et celle de nombreux spécimens de végétaux pétrifiés.

« Par une lettre du Nomarque de la Phthiotide et de la Phocide M. Zygomalas, datée de Lamia, le 11 août 1852, il est donné connaissance de la découverte de deux faits importants pour la géologie. Le premier concerne des plantes pétrifiées et des ossements divers d'animaux inconnus qui se trouvent dans les pierres angulaires d'un fort appelé *Derben Phourka*, la seconde a rapport à des mastodontes, gisant dans la montagne d'*Antinitza.* L'auteur de la lettre ajoute qu'il n'avait pu découvrir encore la carrière d'où avaient été tirées les pierres fossiles, mais qu'il s'occupait de cette recherche. Quant aux mastodontes, qui font ici leur première apparition sur le sol de la Grèce, en une quantité qui surpasse, à sa connaissance, tout ce qui en existe dans aucun lieu du globe, il se livre à des observations qui semblent mériter d'être soumises à l'examen de la science. »

Société archéologique de Constantine. — Quelques personnes se sont réunies à Constantine pour y fonder une Société archéologique, qui aurait pour but de recueillir, de conserver et de décrire les monuments de l'ancienne Numidie. — Nous tiendrons nos lecteurs au courant des travaux les plus importants.

Chronologie orientale. — L'année chrétienne correspond :

avec l'année indienne du Bengale.		1259
— l'année Samvat.		1909
— l'année mahométane de l'hégire.		1269
— l'année Parsee de Yezdegerd.		1222
— l'année chinoise ou la 49e du 75e cycle.		4488
— l'année siamoise et birmane	civile.	1214
	religieuse. . .	2394

BIBLIOGRAPHIE.

ANALYSES CRITIQUES ET EXTRAITS D'OUVRAGES RÉCENTS.

BULLETIN.

LE RÂMÂYANA DE VÂLMIKI,

TRADUIT POUR LA PREMIÈRE FOIS DU SAMSKRIT EN FRANÇAIS,

AVEC DES ÉTUDES SUR LES QUESTIONS LES PLUS GRAVES RELATIVES A CE POÈME,

Par VAL. PARISOT,

Professeur de littérature étrangère à la Faculté des lettres de Grenoble.

Il y a encore des savants qui nient la langue sanscrite, comme on niait autrefois la rotation de la terre et la toute-puissance de la vapeur. Selon ces savants-là, qui sont pourtant pour la plupart des professeurs de langues, la langue sanscrite serait un jargon moderne forgé par les brahmanes dans l'ombre de leurs pagodes, pour tromper les sots et les faire croire à cette folle chimère de l'unité des langues. La langue sanscrite, aux yeux de ces illustres personnages, a le tort impardonnable de débrouiller le chaos inextricable du grec et du latin, de rendre compte de toutes leurs irrégularités, d'expliquer la formation de tous leurs mots, de fournir à l'étymologiste les véritables racines simples d'où tous ces mots sont dérivés. Elle a encore le tort grave de prouver, clair comme le jour, que le grec, le latin, l'allemand, l'anglais, le russe et tous les autres dialectes ne constituent qu'un seul et même idiome, dont les ressemblances et les dissemblances ont une clef, une raison, à l'aide de

laquelle on se les explique et on les devine. Mais les propriétés de la langue sanscrite, qui sont une cause de répugnance pour quelques-uns, sont pour d'autres, fort heureusement plus nombreux, un motif de sympathie, un stimulant de curiosité. Aussi voyons-nous tous les jours s'accroître le nombre des littérateurs qui s'adonnent à l'étude du sanscrit, soit pour en appliquer la méthode à l'enseignement des langues, soit pour nous faire connaître les trésors poétiques de l'ancienne littérature indienne. Parmi ces derniers, M. Val. Parisot a conquis du premier coup une place distinguée par sa traduction du Ramâyana, dont la première livraison vient de paraître.

« Tant qu'il y aura sur la terre des fleuves et des montagnes, le Ramâyanâ circulera dans le monde, » a dit Valmiki lui-même, et on peut ajouter que son instinct de poëte ne le trompait pas. Comme peinture fidèle de la civilisation indienne, comme tableau des passions communes à tous les peuples et à tous les âges, comme roman moral, religieux, fantastique, le Râmâyana est un monument précieux de l'esprit humain. M. Val. Parisot a très-habilement fait ressortir dans sa préface les éminentes qualités de cette épopée colossale, qui ne compte pas moins de quarante mille vers.

La livraison publiée par M. Val. Parisot contient un des plus gracieux épisodes du poëme ; c'est l'histoire de Richyaçriṇga, attiré hors de sa solitude par des êtres charmants dont, au dire du rapsode indien, la force est irrésistible (1).

---

(1) Le traducteur n'a pas manqué d'en rapprocher les *Oies du frère Philippe* qui, du Décaméron (et Boccace certes n'en était pas l'inventeur), ont passé chez la Fontaine (*Contes*, III, 1). Il y a bien là quelque ressemblance. L'ignorance profonde du jeune brahmatchâri relativement à la femme, puis, l'explication peu persuasive par laquelle son père, qui est aussi son gourou, tente de lui donner le change, sont communes au poëte de l'Inde et aux conteurs occidentaux. Mais au fond, quelle différence, même abstraction faite de l'idée sacrée ! Que d'élégance et de poésie dans tous ces détails ! dans cette vie bocagère du *Koumâra*, de l'éphèbe, qui rappelle Hippolyte et Ion ! dans ces délicieux jardins mobiles, navires qui portent, de la voluptueuse capitale de Lomapâda, aux abords de la forêt pénitentiaire, les Apsarases terrestres ! dans ces formes végétales que revêtent les chefs-d'œuvre de la confiserie, et qui permettent aux Èves de Richyaçriṇga de lui dire : « Voilà les fruits de nos arbres à nous ! » d'où tout naturellement, en lui présentant les liqueurs enivrantes : « Et voilà l'eau de nos tirthas ! » Puis, la naïveté avec laquelle l'adolescent à peau de gazelle absorbe les gaz exhilarants, sans doute en croyant s'abreuver d'eau sainte ! et ce mélange de hardiesse et de timidité des

. . . . Daçaratha dit à son ministre : « Ah! cette âme si pure, ce cœur si probe, cet observateur du chaste vœu des Brahmatchâris, ce Brahmatchâri, cet adolescent, grandi en compagnie des sauvages animaux, ce Richyaçringa, conte-moi toute cette histoire, détaille-la-moi! »

SARGA IX.

Épisode de Richyaçringa.

Sur cette requête, Soumantra se mit à conter quel expédient les conseillers avaient mis en œuvre pour attirer Richyaçringa.

« Ces conseillers dirent à Lomapâda : « O dominateur de la terre, » voici la ruse, oh! ruse bien inoffensive, que nous avons imaginée.

» Vivant au sein de la forêt, et faisant des macérations, ses uniques délices, Richyaçringa ignore et les femmes et la volupté qui » s'attache aux objets des sens.

» Hé bien, ayons recours à ces objets qui s'adressent aux sens, » flattent l'âme, qui ravissent à l'homme sa pensée, que ce soit là la » supercherie séductrice grâce à laquelle on l'attirera au plus vite » hors de la forêt.

» Qu'enfermées dans les habits d'anachorètes, de jeunes femmes, » sachant user de l'artifice, sachant saisir l'instant, et consommées » dans la pratique des courtisanes,

---

séductrices, qui craignent peu le péché, mais qui craignent l'imprécation, et cette mollesse de peinture où sans cesse la réserve côtoie l'abandon, et l'abandon la réserve! Quel charme profond dans la définition, captieuse plutôt que menteuse, donnée de la femme, « ce sont des Râkchases, » c'est-à-dire sans doute « ce sont des monstres, » mais aussi « ce sont des esprits follets, fantasques, malicieux, aux formes changeantes (*kâmaroûpi*), aux anomalies sans frein, aux astuces sataniques, » définition qui peut ne pas froisser toujours la susceptibilité féminine)! que de prosaïsme et de trivialité au contraire dans : « Ce sont des oies! [Et pourtant il est croyable (telle est la malléabilité des idées) que ce mot : « Ce sont des oies » vient aussi d'une élaboration postérieure de la légende de Richyaçringa. *Anas* et *anser* en latin, *khên* en grec (et cp. *nêtta*), *gans* en allem., *ganso* en espagnol, émanent tous du sanskrit *hansa* « cygne; » et les poëtes sanskrits comparent à tout moment la démarche de la femme à celle du cygne. Kâlidâsa (*Çroutibodha*) : *Soudjanghe,... gatyâ vilakchikritahansi kânte* (« Adorée, aux jolies jambes, cygne admirable en ta démarche »). Tchora (*Bilhanatcharitra*) *Bâlamarâlamanmathagatir* (« à la marche amoureuse comme celle du jeune cygne. »)]

» Aillent mystérieusement aborder le sublime dévot, qu'elles le » captivent adroitement par quelque moyen que faire se puisse, et » qu'elles nous l'amènent. »

L'avis entendu, « Ainsi soit fait! » répliqua le monarque en réfléchissant; puis, avec ses conseillers, il organisa tout pour atteindre ce but.

Des arbres tout chargés de fruits, des arbres avec leurs racines furent plantés sur de spacieux navires par ordre du maître de la terre; des parfums exquis y furent joints,

Et aussi des boissons à l'arome délicieux, des fruits au goût le plus suave. Et ces mêmes navires transportaient au lieu où se trouvaient le mouni, de florissantes

Courtisanes, l'élite et la fleur d'entre elles. Arrivées à la forêt solitaire, elles s'arrêtèrent à peu de distance de l'ermitage du grandiose ascète.

Désireuses en même temps d'apercevoir le sage fils du Richi, mais arrêtées par la crainte de Vibhândaka, elles se tapirent derrière les broussailles et les lianes de la forêt.

Mais quand elles virent le Richi s'éloigner de sa retraite, alors elles se montrèrent à sa vue, prenant leur revanche, et le fils du Richi les eut en face de lui.

Comme si elles eussent été en fête, elles se mirent à jouer à des jeux divers : elles se renvoyaient des balles, elles chantaient, elles s'ébattaient : c'étaient des balancements, des sauts.

Privées de force par l'exaltation de la joie, quelques-unes tombent, puis elles se relèvent.

Les mouvements de leurs yeux, de leurs sourcils, leurs mains, qui ressemblent à des fleurs de nymphéacées, élaborent ces signes, ces gestes, qui redoublent chez l'homme l'épanouissement du plaisir.

Le cliquetis des anneaux de leurs pieds, les moelleuses modulations du kokila, font de cette forêt mélodieuse l'image de la cité des Gandharwas.

De leurs habits qui ondoient à l'air, et des minces ornements de leurs bracelets, elles se portent mutuellement des coups, éblouissantes par leur mobilité même,

Belles de guirlandes odorantes et de poudre aux plus douces exhalaisons.

Puis, pour provoquer la naissance de sensations amoureuses chez

le sage fils du richi, elles se dispersent de tout côté, remuantes et badines, ces rares beautés.

A ce spectacle qu'il n'avait jamais aperçu auparavant, grand émerveillement du brahmatchâri, qui toutefois entra en défiance.

Mais lorsqu'il eut distingué la grâce de formes commune à toute leur personne, et la minceur de leur taille, il s'élança impétueusement de sa retraite, Richyaçringa, le fils du richi.

Jamais le passé, depuis sa naissance, n'avait offert à ses yeux créatures qui ressemblassent à celles-ci, ni hommes ni femmes, ni à la ville ni par le pays.

Une irritante curiosité s'éveilla chez le fils de Vibhândaka, ô *râdjâ* : il approcha du lieu qu'elles occupaient, et resta là frappé de surprise.

Témoins de son étonnement, — elles modulèrent des chants aux syllabes liées par un rhythme délicieux, ces beautés au doux parler, — elles sourirent ces beautés aux longs yeux.

Elles s'approchèrent et l'abordèrent, entraînées par l'ivresse des yeux; elles lui dirent : « Qui es-tu, quel est ton père, ô toi qui viens » ici avec tant d'empressement?

» Pourquoi est-ce que tu vis solitaire dans cette forêt inhabitée? » dis-nous-le; nous éprouvons le désir de le connaître. Dévoile-nous » le fond de cette aventure, éclatant mortel! »

A la vue de ces êtres tels qu'il n'en avait jamais vus par le passé, de ces créatures en qui se moulait l'amour, de ces femmes, en un mot, le fils du richi se mit à conter tout ce qu'il savait sur lui-même.

« Mon père, c'est Vibhândakha qu'on l'appelle, Vibhândakha le » maharchi, qui lui-même doit le jour à Kaçyapa. Je suis son fils, » mon nom est Richyaçringa.

» Mais vous-mêmes, pourquoi vos pieds agiles vous ont-ils porté » devers mon ermitage? et que puis-je faire docile à vos ordres? » Veuillez vous hâter de me le dire.

» Notre ermitage, tenez, le voici, il est là. Il est garni de douces » racines et de fruits. Je vous y ferai honorable accueil à tous.... » Rendons-nous-y »

Ces paroles prononcées par le fils du richi, grande joie naquit chez celles qui l'entendaient; et toutes ensemble se mirent en marche pour visiter l'érémitique manoir.

Toutes virent Richyaçringa, le fils du richi, leur payer le tribut

d'honneur, l'eau pour se laver les pieds, la coupe hospitalière, les siéges, les douces racines et les fruits.

Une fois reçues par tous ces témoignages de considérations, des appréhensions leur vinrent; la crainte d'une malédiction du richi les assaillit, et partir devint l'objet de leurs pensées.

Et de leur voix la plus douce, souriantes, elles lui adressèrent ces paroles :

« Et nous aussi, ô fils de richi, nous avons là des fruits délicieux, » venus en notre ermitage : goûtes-en, s'ils peuvent te plaire, ascète » sans reproches. »

Sur quoi, elles lui offrirent des confiseries, dont la forme simulait des fruits et mainte autre sorte de friandises, avec d'exquises liqueurs enivrantes.

« C'est là l'eau de nos bassins sacrés, » disaient-elles; « bois en conséquence, dévot fidèle ! » Puis c'étaient des accolades qu'elles lui donnaient en riant, sans force pour résister à leur entraînement;

Puis des gorges rebondies qui l'effleuraient de moment en moment, puis des chuchotements que lui glissaient à la base de l'oreille des bouches au parfum de miel.

Quant à l'anachorète, il se disait, car il l'imaginait : « Ce sont des fruits, » et il savourait comme tels ces confiseries savamment élaborées et toutes ces autres friandises artistement faites à l'image de fruits.

Savourer ainsi ces fruits dont jamais auparavant il n'avait goûté les pareils, boire les liqueurs enivrantes, au bouquet délicieux, tout versait en lui l'ivresse de l'enchantement.

Le contact et l'étreinte de ces formes juvéniles le mettent en délire. Il aspirait plus vivement à ces attouchements, à ces caresses.

Mais la bande féminine dit adieu au fils du mouni, et s'en alla, non toutefois sans lui désigner leur érémitique manoir à elles, manoir sis à peu de distance.

Quand elles se furent éloignées, la tristesse prit Richiaçringa. Son esprit était avec elles, n'était que là; et cette cause l'empêchait de goûter le sommeil.

Survint alors l'éminemment vénérable fils de Kaçiapa. Le voilà dans l'habitation ! Qu'est-ce qu'il aperçoit ? Richyaçringa tout pensif, tout affligé.

Le fils de Kaçyapa interroge son enfant. « Pour quelle raison est-

» ce que tu ne m'accueilles pas joyeusement? Te voilà aujourd'hui
» abîmé dans un océan de méditations!

» Tel n'est jamais, sous quelque rapport que ce soit, l'aspect que
» présente un solitaire. Hâte-toi, mon fils, de me dévoiler par quelle
» aventure s'est effectuée cette transformation. »

A ce langage du fils de Kaçyapa son père, le jeune mouni répondit en ces termes: « Seigneur, à ma vue se sont offerts des ascètes
» aux beaux yeux étincelants.

» Puis, leurs gorges juvéniles et rebondies, — oh! leurs gorges
» tiennent du merveilleux, — m'ont touché de tout côté; puis leurs
» bras m'ont étroitement serré partout.

» Leur voix module des chants d'une excessive et ravissante déli-
» catesse, les module à tour de rôle; et tout en folâtrant, elles im-
» priment à leurs prunelles, à leurs sourcils, des mouvements sur-
» naturels. »

Les paroles de Richyaçringa entendues, son éminemment vénérable père réplique en ces termes: « Ce sont des Râkchases qui em-
» pruntent ces formes, afin de mettre à néant les macérations;

» Il ne faut, mon fils, avoir aucune confiance en ces êtres-là,
» aucune. »

Tels furent les propos consolateurs que le fils de Kaçyapa tint à Richyaçringa; et là-dessus, il passa la nuit là, puis s'en retourna au milieu de la forêt.

Le jour suivant, Richyaçringa se rendit en diligence devers les lieux où s'étaient fait voir les beautés enchanteresses au corsage gracieux.

Celles-ci aperçurent de loin le fils du fils de Kaçyapa venir à elles: elles s'avancèrent au-devant de lui, et, le sourire sur les lèvres, lui adressèrent alors ces mots:

« Arrive, éclatant mortel, et viens vers notre cénobitique de-
» meure: elle est délicieuse, visite-la, laisse-nous t'y combler d'hon-
» neurs! après, tu t'en retourneras chez toi. »

Sitôt qu'il a ouï de toutes ces bouches féminines ces paroles faites pour enlever le cœur, Richyaçringa ne pense plus qu'au voyage, et les belles le conduisent.

Alors, et tandis que le fils du richi se laissait ainsi emmener, le Déva versa la pluie sur les terres qui formaient l'empire du monarque.

Quand Vibhândaka le maharchi s'en fut revenu à l'ermitage, à sa

retraite forestière, chargé de racines et de fruits, affaissé sous le fardeau et tout pensif,

Il aperçut l'habitation vide; et, plein de regrets et d'impatience de revoir son fils,

Tout harassé qu'il était, sans même prendre le temps de se laver les pieds, il se mit à crier: « Richyaçringa! Richyaçringa! » et de tout côté volaient, erraient ses regards.

Et Richyaçringa ne s'offrait point aux yeux de l'éminemment vénérable richi qu'engendra Kaçyapa. Il sortit du bois, celui qu'engendra Kaçyapa, et il aperçut un village.

Chaque villageois, chaque pâtre veillant aux vaches, fut assailli de questions: « A qui sont ces campagnes si belles? A qui ces villages? A qui ces nombreux troupeaux de vaches? »

Les paroles du richi entendues, chacun de ces hommes, auxquels les vaches fournissent la subsistance, se mettaient dans l'attitude de l'andjali, et, s'inclinant avec respect, répondait:

« Aux Angas commande un roi célèbre, et dont le nom est Lomapâda;

» Et ces villages, ainsi que tout ce qu'ils contiennent de troupeaux, de vaches, sont l'honorable dotation qu'assigne, oui, qu'assigne ce monarque à Richyaçringa le radjarchi, fils de Vibhândaka. »

Tels furent les propos tenus au richi. Usant alors de l'œil de la méditation, il vit l'avenir, il comprit, et il rebroussa chemin, la joie en l'âme.

Le fils du richi, ce Richyaçringa qui ne respire que le devoir, avait monté le navire principal,

Et, accompagné d'un immense fracas retentissant au sein de nuages qui faisaient du ciel une région pleine de ténèbres, au milieu d'averses tombant impétueusement à flots énormes, il atteignit la royale résidence.

Au tomber de la pluie, le suprême dominateur des populations devina la venue du brâhmane, et, s'avançant à sa rencontre, il lui rendit hommage en courbant sa tête jusqu'à terre.

Précédé de son pourohita, il lui offrit ensuite la coupe hospitalière, et, accompagné des habitants de la cour, il lui fit cortége avec les façons les plus gracieuses.

Les plus hautes manifestations honorifiques, les plus exquises dé-

lices auxquelles on aspire, il l'en entoura pour conquérir ses bonnes grâces; il le servit lui-même, comme pour lui dire : « N'aie pas rancune ici de l'aventure. »

Pour femme, enfin, il lui donna Çântâ sa fille, aux yeux de kamala, Çântâ, au cœur sans tache, et il fut dans l'enchantement en la donnant.

Voici comment la ville des Angas devint le séjour de l'imposant Richyaçringa, comblé d'honneurs par le monarque, et sans cesse à côté de Çântâ son épouse. »

Quand on traduit un monument littéraire d'une grande importance, il est très-difficile d'observer toujours un juste milieu entre une exactitude trop sèche et une élégance trop fidèle. M. Val. Parisot nous paraît avoir su éviter avec bonheur ces deux écueils également féconds en naufrages. Nous avons confronté la première livraison avec le texte sanscrit, publié par M. Gorresio, et presque toujours nous avons retrouvé dans cette copie une image adéquate de l'original. Nous n'y avons regretté que quelques négligences qui semblent accuser un travail un peu trop rapide, et une certaine impatience des conditions assez rudes qu'un texte oriental impose presque toujours à quiconque entreprend de le faire passer tout entier dans l'étau de la langue des Francs. M. Val. Parisot ne s'est pas toujours assez indianisé; il a parfois fait le contraire de ce qu'il devait faire; au lieu d'incruster son style d'expressions frappées au coin du sanscrit, il a souvent greffé sur les idées indiennes des tournures et des mots qui n'appartiennent qu'aux usages de l'Europe. Ainsi la dénomination de *manoir* (page 40) sent trop le moyen âge pour être appliquée convenablement à la demeure de Ramâ. L'adjectif *grandiose* est de fabrique italienne; il signifie imposant, majestueux et a passé dans le français à la même époque que *virtuose*, *opéra*, *bravo*, et autres termes de théâtre, empruntés des Italiens en même temps que leur musique. M. Val. Parisot l'emploie à tout propos et hors de tout propos. Il dit les princes au cœur *grandiose*, les singes au cœur *grandiose*. En sanscrit il y a *mahatman* qui veut dire littéralement *magn-anime*. Nous ne concevons pas par quel motif le traducteur du Ramâyanâ a pu être induit à préférer *cœur grandiose*, qui signifie *cœur imposant*, et qui ne rend pas du tout la

pensée de l'auteur indien, à la belle épithète latine qui est la reproduction exacte de l'adjectif sanscrit.

Nous pourrions multiplier les critiques de ce genre. Nous n'en ferons plus qu'une, ce sera la dernière. Nous lisons à la page 63 : « Ses ministres et aussi le pouralista, et toutes les autres *sommités versées* dans la science des formules... »

Nous comprenons très-bien la pensée de l'auteur, mais nous demanderons s'il n'aurait pas pu la rendre d'une façon moins baroque. Des *sommités versées!* Ce mot n'est pas du style sérieux, et semble tiré de quelqu'une de ces enfilades de coq-à-l'âne qu'un bateleur débite sur les boulevards pour faire rire les badauds. D'ailleurs *sommités* n'est pas consacré dans l'acception que M. Val. Parisot lui attribue, et qui lui a été imposée depuis peu d'années par les faiseurs de prospectus et de réclames. On doit, dans un travail savant, se préserver avec soin de tous ces néologismes dont foisonne l'argot des journalistes et des éditeurs, se disputant l'attention du public. Un journaliste n'est nullement tenu de savoir sa langue; mais un orientaliste doit savoir le français tout aussi bien, pour le moins, que la langue orientale qui fait l'objet de ses recherches et de ses travaux.

Malgré ces imperfections qui sont de pur détail et qui n'enlèvent à cette livraison rien de son mérite d'ensemble, nous ne saurions trop engager M. Val. Parisot à continuer courageusement sa glorieuse entreprise, et à nous donner promptement la suite de son grand poëme.

L. DELATRE.

BIBLIOGRAPHIE ORIENTALE

LIVRES PUBLIÉS RÉCEMMENT A L'ÉTRANGER.

DOSY (R. P. A.). — SCRIPTORUM ARABUM LOCI de Abbadidis nunc primum editi (vol. II). Leyde, Brill, in-4° de 288 pages. 5 fl. 50.

DOSY (R. P. A.). — NOTICES sur quelques manuscrits arabes. Leyde, Brill, in-8° de 260 pages. 3 fl. 50 c.

DOSY (R. P. A.). — IBN ADHARI (de Maroc). HISTOIRE DE L'AFRIQUE ET DE L'ESPAGNE, intitulée Al-Baya no'l Magrib, ou Fragments de la Chronique d'Arib (de Cordoue). Le tout publié et précédé d'une introduction, et accompagné de notes et d'un glossaire. Leyde, Brill, in-8°. 2 vol. 16 flor.

ENGER (Dr Max). — DE VITA ET SCRIPTIS MAVERDII COMMENTATIO. Ex. Codd. Lugd. et Oxon. scripsit et edidit Bonn, Marcus, 1851, in-8° de 37 pages. 15 sgr. (2 fr.).

BOETTICHER (Dr Paulus). EPISTOLÆ NOVI TESTAMENTI COPTICI, edidit P. Bœtticher. — Halle, in-8°. 4 th.

AMARI (M.) — SOLWAN EL MOTA, ossiano Conforti Politici di Ibn Zafer Arabo siciliano del XII° secolo. Firenze, 1852, in-12. 4 fr.

ZAMBELLI (ANDREA). — SULL' INFLUENZA POLITICA DEL SACERDOZIO INDIANO ED EGIZIO. Memorie due. Pavie, in-8°.

LASSEN (CHR.). — VENDIDADI capita quinque priora, emendavit. Bonn, 1852, in-8°.

CARMOLY (E.) — NOTICE HISTORIQUE SUR BENJAMIN DE TUDÈLE. Nouvelle édition, suivie de l'examen géographique de ses voyages, par J. Lélewel. Bruxelles, in-8° avec 2 cartes.

ALEXANDRI (B.). — POÉSIES POPULAIRES (en langue roumaine). 1re partie. Jassy, 1852, 1 vol. in-12.

Catalogue des manuscrits et xylographes orientaux de la Bibliothèque Impériale publique de Saint-Pétersbourg. Saint-Pétersbourg, in-8°, thlr.

PEROWNE (the Rev. J.-J.-S.) — Al Adjrumiieh. The Arabic Text, with the vowels, and an Engl. Translat. Cambridge, 1852, in-8°, 20 pages. 5 sh.

WESTERGAARD. — Zendavesta; or the Religious Books of the Zoroastrians. Edited by Westergaard. Vol. I. The Zend texts. Part. I. Yasna. — Copenhague, in-4°. 6 fr.

ANDREWS (J. R.). — A four month's Tour in the East. Dublin, petit-in-8°. 4 sh. 6 d.

EASTWICK (Edward B.). The Gulistan; or Rose Garden of shekh Muslihu'ddin Sadi of Shiraz. Translated for the first time into Prose and Verse; with an introductory Preface, and a Life of the author, from the Atish Kadah, in 8°. 21 sh.

KENRICK (John). Ancient Egypt under the Pharaohs. New-York, 2 vol. in-12.

GUMPRECHT (Dr T. E.). Barth und Overwegs Untersuchungs-Reise nach dem Tshad-See, und in das Innere Africa. — Berlin, grand in-8° avec 2 cartes.

WEBER (Albrecht). Akademische Vorlesungen uber indische Literaturgeschichte, gehalten im Wintersemester, 1851-52. Berlin, in-8°. 2 th. 6 sgr.

LASSEN (Christ.). Indische Alterthumskunde. 2ter Bd. 2ter Th., grand in-8°.

TOBLER (Dr Titus). — Denkblætter aus Jerusalem. St. Gallen und Konstanz. 1 vol. petit in-8° avec des vues et une carte. 3 th. 55 sgr.

Paris. — Imprimé par E. Thunot et Ce, rue Racine, 26.

GOUVERNEMENT

D'AHMED-CHAOUCHE

SURNOMMÉ LE KABYLE.

CHAPITRE D'UNE HISTOIRE INÉDITE DE CONSTANTINE.

(1223 de l'hégire, ou 1807 de J.-C.)

Ahmed-Chaouche était d'origine turque et servait dans la milice. C'était un de ces hommes dont l'énergie sauvage et l'éloquence véhémente remuent les masses en parlant aux passions. Parvenu au grade de chaouche, il épousa une fille arabe de Constantine, nommée Bent-Miassa, et commença à établir un train de maison considérable, faisant fête aux principaux officiers et s'efforçant de gagner leurs cœurs à ses desseins ambitieux.

Le bruit de ses manœuvres parvint jusqu'aux oreilles d'Ali Bey, alors gouverneur de la province. Ce prince se montra doux et patient; il se contenta d'exiler le conspirateur. Mais Ahmed-Chaouche ne vit dans cette disgrâce qu'un simple retard, peut-être même une chance de plus, puisqu'il s'éloignait des atteintes du bey sans rompre le fil de ses intrigues. Il s'enfuit dans le pays de Moulei-Chekfa, entre Collo et Djidjelli, et y séjourna environ six mois, ce qui lui valut le surnom d'El-Kobaïli, le Kabyle.

A cette époque, Ahmed, pacha d'Alger, préparait une expédition contre la régence de Tunis, qui avait donné asile à un ancien bey de Constantine dépossédé; son bâch-agha, Hassein, venait de quitter

Alger à la tête d'une armée nombreuse, emmenant avec lui de l'artillerie de siége, des pièces de campagne et des fonds pour la solde des troupes. Alî Bey était sorti de Constantine pour se porter au-devant du corps expéditionnaire, y rallier les forces dont il disposait et former ainsi une armée considérable. Après avoir opéré leur jonction, non loin de la ville, Alî Bey et Hasseîn Agha laissèrent la colonne sous les tentes et entrèrent à Constantine, précédés d'une escorte peu nombreuse, afin d'assister à l'office du vendredi dans la mosquée de Souk-el-Rezel, aujourd'hui l'église chrétienne.

Ahmed le Kabyle qui par un repentir simulé avait obtenu l'amân (pardon) du bey et du bâch-agha, revint en même temps qu'eux. Il descendit au camp de l'Oued-Rummel, dit Mahallet-el-Chita (quartier d'hiver), sur le versant Sud-Est du Coudiat-Ati. Là, il retrouva plusieurs amis dévoués avec lesquels il n'avait pas cessé d'entretenir une correspondance secrète, leur montra l'instant favorable, exalta les plus hardis, encouragea les plus timides par l'emphase de ses promesses, et jura sur le nom du Prophète qu'il donnerait, s'il réussissait à s'emparer du pouvoir, 100 mahboubs d'or, environ 600 francs de notre monnaie, à chacun de ses compagnons de fortune. Les têtes d'Alî et de Hasseîn furent mises à prix.

Vers midi, la voix dolente des mouezzins annonça la prière du haut des minarets. Le bey, accompagné du bâch-agha, sortit de Dar-el-Bey (le palais du souverain) et se dirigea vers la mosquée de Souk-el-Rezel, sans remarquer l'affluence du peuple aux abords du lieu saint. Ils entrèrent tous deux. L'imâm avait commencé, et les fidèles sans défiance se prosternaient la face contre terre. Tout à coup une troupe de soldats turcs pénétra dans l'enceinte, et la poudre parla. Aux premiers coups de fusil, il y eut un sauve-qui-peut général. Hasseîn parvint à s'échapper, à la faveur du désordre, et se précipita dans une maison voisine.

Alî Bey crut d'abord qu'il était victime d'une trahison de la part du bâch-agha. Il s'élança sur un des chaouches algériens qui se tenait à la porte d'honneur et le tua : mais ayant rencontré les soldats apostés là et prêts à faire feu, il s'enfonça, tête baissée, dans la foule, et gagna une autre issue, dite Bab-el-Douroudje, la porte des escaliers. Puis, se glissant dans la maison de Namoun, il conjura les femmes et les serviteurs de l'y cacher.

Mais Ahmed le Kabyle n'avait pas perdu un instant. Pendant que

ses complices envahissaient la mosquée, il s'était emparé facilement de Dar-el-Bey. Moustafa-Kodja, qui plus tard devint agha à Alger, s'y rendit et le trouva assis sur la doukkana, siége d'honneur qui servait de trône dans les jours de solennité. Il lui baisa les mains avec une vivacité obséquieuse, le félicita de sa nouvelle fortune, et s'empressa de lui dénoncer la retraite d'Ali Bey.

Aussitôt des mesures furent prises pour s'emparer de la personne du malheureux prince. Les Turcs se répandirent autour de la maison de Namoun et dans les rues adjacentes. En même temps Moustafa-Kodja, l'ennemi secret d'Ali Bey, vint lui conseiller de sortir de chez son beau-père. Moustafa avait épousé une des filles de Namoun.

A peine Ali Bey eut-il mis le pied sur le seuil de la skifa (vestibule), que les gens embusqués firent une décharge sur sa personne; quoique blessé, il eut le bonheur d'arriver jusqu'au four du boulanger Meçaoud. La force de son bras tint ses agresseurs à distance et lui donna le temps de s'esquiver, en reculant le long du mur, dans l'intérieur de la maison; mais déjà plusieurs hommes l'avaient escaladée et s'étaient établis sur le toit. L'un d'eux, Kabyle de la tribu des Zouaouas, nommé Ahmed-Ben-el-Atrache, qui était inscrit sur les rôles de la milice turque, écarta quelques tuiles, et ajusta presqu'à bout portant Ali Bey, blotti sous les combles. Son crime ne devait pas lui profiter. Plus tard il devint aveugle et passa le reste de ses jours à Constantine, sans autre ressource que la charité des passants.

Quant au bâch-agha, les soldats le traînèrent vivant jusqu'aux pieds d'Ahmed-Chaouche. Sa fermela (veste) et ses bedaïas (gilets) étaient tellement chamarrés, que l'or en cachait l'étoffe. De magnifiques bazouams (breloques talismaniques) en or massif étaient retenus à son cou par une chaîne de même métal. Sa ceinture de brocard était garnie de pistolets et de yatagans montés en or incrusté de pierreries. A la vue de ce riche équipement, la cupidité des satellites s'alluma si promptement que, au lieu de tuer le bach-agha, lorsque l'usurpateur prononça son arrêt de mort, accompagné du geste consacré, ils se ruèrent sur ses dépouilles avec un acharnement sans exemple, coupant, déchirant, arrachant chacun un lambeau. Puis le malheureux fut massacré à demi nu, et sa voix expira en murmurant les noms de Dieu et du Prophète.

Pendant que ces scènes de carnage jetaient l'épouvante dans la ville, le canon tonnait du haut des remparts, les tambours battaient

aux champs, et le berrah (crieur public) parcourait les rues et les carrefours en criant : « La tranquillité est rétablie, vive le seigneur Aḥmed!... »

L'usurpateur profite de la stupéfaction des habitants. Après le meurtre, le pillage; il fait main basse sur les trésors d'Ạlî Bey et envoie chercher, par une bande de Turcs, les fonds que la colonne avait apportés d'Alger. Les coffres sont brisés, les ressources de l'armée et de la province s'entassent sur le tapis devant lui. Le moment de la récompense était venu. A mesure que les soldats inscrits à l'Odjak s'avançaient dans la salle, il leur comptait lui-même 100 maḥboubs. Plusieurs chefs kabiles eurent également part à ses largesses, entre autres le cheiḳ qui lui avait naguère accordé l'hospitalité.

Chaque jour il allait visiter la colonne d'hiver campée au bord de l'Oued-Rummel, dans le but d'entretenir le zèle et le dévouement des Turcs. A sa sortie comme à son entrée, il était salué par une salve de quarante coups de canon. Sur son passage il prodiguait à la foule les maḥboubs et les dirhems.

Bientôt il fallut songer à constituer le maḳzen. Les plus fidèles serviteurs d'Ạlî Bey avaient quitté Constantine, tandis que d'autres, préférant à l'émigration les chances d'un nouvel avenir, étaient venus d'eux-mêmes s'offrir au choix de l'usurpateur. Aḥmed el-Tobal fut nommé ḳalifa à la place de Ben-Ismaïl. Le bach kateb (secrétaire d'État), Si-Hamou-Ben-Naṃoun, fut remplacé par Ạbbâs-Djelloul. La dignité de nader fut conférée à Si-Ammar-el-chérif. Les cheiḳs Tâher-el-Ourezzini et Moustafa-Ben-Bach-Terzi, auteur du Chareb el-moḳal fi Djouaz el-Intikal et de plusieurs autres ouvrages, furent nommés, le premier moufti des Malékis, le second moufti des Ḥanéfis. Les nouveaux ḳâdis furent le cheiḳ Aḥmed-el-Eụlmi pour les Malékis, et pour la secte des Ḥanéfis, le cheiḳ Fateḥ-Allah. Ce dernier ne jouit pas longtemps de son emploi. Au milieu de ses succès, le nouveau bey commença à ressentir les angoisses de la peur. Sa conscience lui fit comprendre qu'une soldatesque indisciplinée, qui s'était vouée à sa fortune par le seul appât du gain, pourrait manquer de fidélité et l'abandonner au premier instant. L'énormité de ses crimes avait revêtu la forme d'un spectre hideux qui obsédait sa pensée nuit et jour. Cependant il trouva en lui-même un reste de force et dissimula ses remords.

On lui avait appris que le cheïḳ Fateḥ-Allah jouissait d'une grande considération à la cour du pacha, et qu'à son arrivée d'Égypte à Alger, où il séjourna quelque temps, il avait eu l'honneur d'être inscrit en qualité de hanéfite sur le livre des pensions. Il le manda auprès de lui ; après mille caresses sans effet, il lui ordonna d'écrire au souverain de la régence que les vœux de l'armée et de la population de Constantine avaient porté Aḥmed-Chaouche au commandement de la province ; que, par une fatalité déplorable, la vie du bach-agha et celle d'Ạlî Bey n'avaient pu être préservées de la fureur des insurgés ; que ce qui arrive sur la terre est décrété par la volonté de Dieu ; qu'enfin il espérait que le pacha ratifierait son élection.

Le cheïḳ employa d'abord le ton de la persuasion ; il lui répondit qu'il ne pouvait pas prendre sur lui d'écrire un fait auquel les habitants de Constantine étaient restés étrangers ; puis il fit entendre des paroles sévères qu'Aḥmed-Chaouche releva en lui intimant l'ordre de partir immédiatement pour Bône. Une heure après, le ḳâdi chevauchait sur la route de Soumaạ, emportant quelques effets ramassés à la hâte. Dix cavaliers du maḳzen furent détachés à sa poursuite dans plusieurs directions, avec ordre de le tuer en quelque lieu qu'ils le rencontrassent. Trois d'entre eux l'atteignirent dans un défilé appelé Fedj-Bou-Ṛareb, au Sud-Est de l'Oum-Settas ; ils l'égorgèrent et l'enterrèrent à la hâte. Que Dieu le reçoive en sa sainte miséricorde !

Cependant le ḳalifa d'Ạlî Bey avait pris la fuite le jour de la mort de ce prince ; et, avec l'aide de Dieu, il était parvenu sain et sauf à Alger, où il informa le pacha de ce qui s'était passé, ne lui laissant pas ignorer qu'une grande partie de la milice était dévouée à Aḥmed le Kabyle. Alarmé de ces nouvelles, le pacha craignit que l'usurpateur ne marchât sur Alger. Il fit armer en toute hâte le fort de Bab-Azzoun et envoya secrètement le ḳaftân d'investiture à Aḥmed-el-Tobbal, le plus fidèle de ses serviteurs à Constantine ; il lui recommandait en même temps de ramener les Turcs à leurs devoirs.

Malgré ces mesures, il fut impossible d'empêcher le nouveau bey de songer à l'exécution de ses projets. Il osa proposer à la milice de se porter sur Alger, de tuer le pacha et de le proclamer à sa place. L'expédition se préparait. Au moment de partir, Aḥmed-Chaouche ordonna au bâch-ḥammar Ben-el-Gandouci de charger sur les mulets du convoi le reste du trésor : mais le ḳalifa El-Tobbal, déjà en possession du ḳaftân, ne pouvait pas consentir à laisser enlever les res-

sources de l'État. Il engagea le bach-ḥammar à différer tant qu'il pourrait l'exécution de cet ordre.

Ces retards exaspérèrent le bey; il fit appeler El-Gandouci à Dâr-el-Bey et le condamna à mort. Le malheureux fut décapité dans la cour entre les deux cyprès que l'on y voyait encore il y a quelques années. Quant au ḳalifa, il eut pour mission de gouverner la ville par intérim et d'expédier le trésor au camp dans le plus bref délai. Mais à peine le dernier homme de l'escorte d'Aḥmed-le-Kabyle eut-il disparu derrière le Coudiat-Ati, que les portes de la ville se refermèrent. La colonne expéditionnaire alla camper dans un lieu appelé Beïn-el-Baguirats, sur la route de Sétif, tandis qu'une partie de la réserve tenait ses quartiers d'hiver près du Rummel. Le lendemain à l'heure de la prière du matin, Aḥmed-el-Tobbal, revêtu du ḳaftân d'honneur, descendit au camp d'hiver. Quelques vieux officiers de l'Odjak, que leur expérience avait sauvés de l'entraînement et qui ne demandaient pas mieux que de se défaire d'un chef réprouvé par le pacha, vinrent au-devant de lui et baisèrent, l'un ses habits, l'autre ses étriers, en signe de soumission. Alors les canons signalèrent un nouveau règne.

La nouvelle de ce changement ne tarda pas à être annoncée à Aḥmed le Kabyle. Il en fut atterré : la fortune l'abandonnait. Soit ardeur du pillage, soit besoin de vengeance, les goums arabes, qu'un despote de la veille avait, pour ainsi dire, enchaînés à sa suite, prirent les armes d'un commun accord. Les Turcs, déjà affaiblis par une orgie qui marquait la durée de ce règne, tombèrent presque sans défense sous leurs coups. Quelques bêtes de somme disparurent de la mêlée, emportant les tapis, des tentes et ce qui avait paru le plus précieux. Restait Aḥmed-Chaouche le Kabyle, avec les gardes de sa tente. Ils soutinrent le choc des Arabes jusqu'au moment où la lutte fut rendue inutile par l'arrivée d'Aḥmed-el-Tobbal. L'usurpateur fut pris, emmené à Constantine et étranglé. Son règne avait duré quinze jours. Le peuple le désigne dans ses récits par le surnom de **bey ras-ho** (le bey de sa tête), de **bey dera-ho** (le bey de son bras) et de **bey rouḥ-ho** (le bey de sa propre volonté).

Il n'y de stable dans l'univers que la royauté de Dieu, le Très-Haut.

A. CHERBONNEAU,

Professeur d'arabe à la chaire de Constantine.

AGRICULTURE ALGÉRIENNE.

DES INDIGÈNES

EMPLOYÉS CHEZ LES CULTIVATEURS MUSULMANS

ET DE LEUR EMPLOI CHEZ LES EUROPÉENS.

Souvent on s'étonne du grand nombre de villes, de bourgs, de postes élevés en Algérie par les Romains; en voyant l'Afrique d'aujourd'hui, on a peine à croire à l'Afrique de saint Augustin. La transformation du pays sous le peuple roi a tenu à deux causes principales : — peu travailler par soi-même; — faire beaucoup travailler par les esclaves et par les indigènes.

La servitude est en dehors de nos mœurs, proscrite par notre législation, il n'y a donc plus à s'occuper du travail des esclaves; mais on doit apporter la plus sérieuse attention sur le travail des indigènes qui peut offrir tant d'avantages, surtout dans ce moment, où la misère du pays, causée par la guerre, force les Arabes à demander l'aide et le concours des Européens pour pouvoir exister.

Les indigènes sont employés par leurs coreligionnaires : 1° comme journaliers; — 2° comme domestiques; — 3° comme bergers; — 4° comme kammès ou métayers, non au cinquième du produit, ainsi qu'on le croit vulgairement, mais aux 3/11 du produit.

1° INDIGÈNES JOURNALIERS.

Comme journaliers, les indigènes sont employés au défrichement

des bois, du palmier nain, ce qu'on appelle dans le pays un *Fers*. Dans ce cas ils ne sont pas nourris et reçoivent un salaire qui varie de 50 c. à 75 c. par jour, les ḳadoum (pioche arabe ressemblant à la pioche piémontaise) sont quelquefois fournies par le cultivateur, leur entretien est toujours à sa charge. — Ces travaux de défrichement se font, au printemps, en février et mars, en automne, en septembre et octobre.

Souvent, pour les travaux de défrichement, le propriétaire indigène, ne voulant pas avoir les soins et les peines de la surveillance, donne son ouvrage à forfait ou à la tâche, c'est ce qu'on appelle un ḳetia. Ainsi, il convient pour telle somme du défrichement de telle étendue. Dans ce cas, les ḳadoum peuvent être fournies par lui ou par les travailleurs, mais leur entretien est à la charge de ces derniers.

Comme journaliers, les indigènes sont encore employés aux plantations de la vigne, des figuiers et autres arbres; ils reçoivent alors, pour ce travail qui demande du soin et une certaine aptitude, de 75 c. à 1 fr. et en plus la nourriture.

Il faut mentionner ici les indigènes des tribus ou des environs des villes, qui viennent dans les centres de population européenne travailler comme manœuvres, servants de maçons; l'appât d'un salaire assez fort (car ils reçoivent depuis un franc jusqu'à deux francs), les initie bien vite à tous les petits détails de leurs fonctions; ils deviennent pour la plupart d'excellents journaliers.

Enfin, sous le nom de Mekariin (gens qui se louent), la majeure partie des populations kabyles descendent de leurs montagnes pour fauciller les récoltes de la plaine. On les voit par bandes de 10, de 15 et au-dessus, avec le tablier de cuir traditionnel, le large chapeau de paille, une mezoued, ou petite outre remplie de provisions, la faucille en sautoir, aller offrir leurs services aux cultivateurs pressés de rentrer leurs moissons et auxquels le travail des ḳammès ne peut suffire. Ces moissonneurs ou mekariin sont nourris abondamment et payés de 50 c. à 75 c. par jour. Quelquefois on leur donne des grains, mais c'est rare; dans ce cas, ce sont les 3/44 du produit d'une charrue pour abattre les grains de cette étendue, qui sont alloués (ou le quart de la part entière des deux ḳammès, s'ils abattent tous les grains de la charrue).

Toutes ces conditions du journalier indigène employé chez son coreligionnaire sont facilement applicables chez un Européen, surtout si l'Européen est un bon maître et sait UN PEU et *à propos* augmenter les tarifs en usage. Le seul écueil à redouter est l'impatience de nos agriculteurs qui, pour avoir un travail fait dans un temps donné, souvent aussi par jalousie contre leurs voisins, les porte à hausser les prix de journée dans une proportion qui ne permet plus l'emploi avantageux des journaliers arabes.

2° INDIGÈNES DOMESTIQUES.

Un domestique indigène est un membre de la famille, de la maison : généralement né d'un kammès ou d'un domestique de son maître, il jouit dans la tente d'une certaine liberté d'action qui se rapproche plutôt des droits de l'enfant que des devoirs de la servitude. Il ne reçoit point de gages ; mais il est vêtu, nourri, suivant la condition de son maître. Veut-il se marier ? Il ne change pas pour cela de position ; le chef de tente lui donne ou lui prête les 20 ou 30 *douros* (100 ou 150 fr.) qui lui sont nécessaires pour payer la dot de sa femme ; celle-ci et les enfants qui lui naissent sont de nouveaux serviteurs pour le maître qui les nourrit et les entretient tous.

La domesticité des indigènes dans de pareilles conditions n'est pas possible avec nos mœurs, nos usages et nos habitudes. Nous pouvons avoir des domestiques arabes, mais à la condition de les nourrir, de les vêtir et de leur donner un salaire qui varie de 25 à 30 francs par mois. On doit se hâter d'ajouter qu'il y en a fort peu de bons et de dévoués à leur *maître français*.

3° INDIGÈNES EMPLOYÉS COMME BERGERS.

La condition des bergers est assez dure sous le rapport de la fatigue, de la surveillance constante à exercer ; aussi sont-ils mieux rétribués que la plupart des Arabes employés aux travaux des champs. Outre la nourriture, les vêtements, ils reçoivent, par an, par dix moutons ou chèvres, 2 francs ; par mois de printemps et d'été, 25 centimes par tête de bœuf ou vache, et pour le même soin pendant les mois d'automne et d'hiver, 15 centimes. Cette différence est basée sur ce que la garde est bien plus difficile pendant la première période ; car c'est

l'époque où l'espèce bovine devient folle (itekkou, disent les Arabes), et il faut redoubler de surveillance pour préserver les récoltes.

Moyennant ce léger salaire, les bergers sont pécuniairement responsables de la perte du bétail provenant de leur négligence, comme aussi ils doivent indemniser les propriétaires de jardins ou de champs, où leurs troupeaux auraient commis des dégâts.

Les conditions faites par l'usage aux bergers arabes sont très-applicables à nos habitudes agricoles. Cela est si vrai, que déjà tous les Européens ayant des troupeaux les font garder par des indigènes, on peut remarquer seulement qu'ils les payent *bien au-dessus* du tarif consacré par le temps.

Il y a pour les bergers, comme pour les journaliers, un écueil à éviter : l'élévation des prix hors d'une certaine proportion, si on ne veut pas faire renchérir, exclusivement pour les Européens, les salaires des travailleurs arabes.

4° INDIGÈNES EMPLOYÉS COMME KAMMÈS OU MÉTAYERS.

L'emploi des kammès est l'ancre de salut de l'agriculture algérienne. Car le colon européen ne peut, au même prix que l'indigène, produire par lui-même des céréales (ce fait important est passé aujourd'hui, par l'évidence des résultats, à l'état d'axiome). Tout cultivateur européen qui, pour rentrer dans ses avances, comptera sur ses cultures en grains sera ruiné tôt ou tard, puisque son voisin l'industriel, sans se donner les peines qu'il a essuyées, va acheter les grains sur le marché arabe, avec une grande économie sur le prix de revient. D'un autre côté, attendre le résultat des cultures industrielles, des plantations de vigne, d'arbres, seules cultures vivifiantes de ce pays, est bien long pour un propriétaire qui a mis souvent au delà de ses ressources dans la construction et l'installation d'une petite ferme. Il faut manger, il faut vivre, et comme sept à huit mois sont, au minimum, nécessaires à des céréales pour produire, voilà le malheureux colon contraint de labourer ses guérets, se doutant quelquefois instinctivement que chaque année d'un pareil travail escompte son petit avoir et le conduit à une ruine certaine. L'emploi du métayer indigène, du kammès, est la solution à ce terrible dilemme, car pendant que l'Arabe fera, à *peu de frais*, produire dans la ferme du colon européen les quantités de céréales nécessaires, le

colon consacrant son temps aux cultures industrielles, aux plantations, aux fourrages, à l'élève des bestiaux, fondera la vraie, la solide base de sa prospérité future. C'est de cette manière que seront conciliées ces deux nécessités : celle du moment, vivre, tirer parti de la terre; celle de l'avenir, asseoir les bases d'une exploitation productive, durable.

C'est en vue de l'examen de cette question capitale pour l'avenir sérieux de ce pays, qu'a été établi le résumé du petit code, consacré par les temps, et qui règle les droits réciproques du ḳammès et du fellaḥ dans la subdivision d'Orléansville et dans une partie de la province d'Alger.

Avances en argent et en grains. — Et d'abord on doit rectifier une erreur. — Le mot ḳammès veut bien dire le cinquième, ce qui semblerait impliquer que dans l'origine, le métayer ne touchait que le cinquième du produit, mais la vérité est qu'il a droit aux trois onzièmes de toutes les céréales d'une charrue, pour lui et son compagnon, toute la paille restant pour le fellaḥ. C'est-à-dire, sur onze mesures de grains, les deux métayers de la charrue prennent trois mesures et le propriétaire huit.

Une charrue arabe mesure moyennement dix hectares, elle comporte deux ḳammès. Pendant que l'un tient la charrue, l'autre, s'il n'est malade, ensemence, ôte les racines qui peuvent se trouver, casse les mottes avec sa pioche; tous les deux moissonnent et dépiquent ensemble. L'étendue de la charrue varie beaucoup : on vient de dire qu'elle comportait dix hectares pour encadrer l'idée que l'on peut s'en faire. Mais, à vrai dire, une charrue mesure l'étendue de terres que deux bœufs, labourant à la manière arabe, peuvent retourner pendant la saison propice; cette étendue, qui dépasse quelquefois 14 hectares dans les plaines, n'est souvent que de 8 et même de 6 hectares dans les montagnes, où les bœufs sont plus petits, les terres plus accidentées, plus difficiles à travailler.

Lorsqu'un ḳammès entre chez un propriétaire, deux cas se présentent : s'il sort de chez un autre fellaḥ avec dettes, ou sans dettes. Dans le premier cas, le nouveau propriétaire est tenu, d'*après la loi*, de rembourser à l'ancien toutes les avances qu'il a faites au ḳammès, soit en grains soit en argent, il inscrit ces déboursés au débet de son métayer, ainsi que les nouvelles avances de même nature qu'il pourra lui faire dans la suite.

Ces avances ne sont limitées par aucune loi, par aucun usage. Bien mieux, si le ḳammès est un bon cultivateur, l'intérêt du propriétaire est d'empêcher qu'on ne le lui enlève, et, dans ce but, c'est lui-même qui le pousse à recevoir de grosses avances en argent, en grains, afin qu'il lui soit à jamais impossible de le quitter. De cette manière, on rencontre des ḳammès qui doivent jusqu'à 350 ou 400 fr. à leurs maîtres. Une telle manière d'agir est exprimée en arabe par ce mot : imelckou el ḳammès. Ils deviennent propriétaires du ḳammès.

Il faut ajouter que cet état n'est que l'exception, et que la moyenne des avances en argent que l'on fait aux métayers, y compris le remboursement de ce qu'ils devaient à leurs anciens propriétaires, ne dépasse pas 80 francs.

Si le ḳammès n'a pas de dettes, ou s'il ne sort pas de chez un maître, ce qui est le même cas, on ne lui avance en entrant qu'une somme de 20 à 25 fr. que l'on augmente suivant ses désirs, au fur et à mesure des labours, en ayant toujours bien soin que la valeur de la somme soit au-dessous du produit présumé du travail, ainsi qu'il sera expliqué plus bas.

Quant aux avances en céréales, non-seulement le fellaḥ est tenu de rembourser à l'ancien propriétaire les grains que son ḳammès pourrait devoir encore, mais il est encore tenu de prêter à ce dernier le blé ou l'orge, surtout l'orge, qui lui est nécessaire pour la nourriture de sa famille jusqu'à la récolte. (Les prêts de grains se font principalement en orge, vu le bas prix de cette céréale.)

Époques du remboursement des avances faites par le propriétaire. — La récolte est le moment fixé pour le remboursement des avances en céréales, et souvent pour le tout ou partie des avances en argent, lorsque le propriétaire peu content de son ḳammès veut le renvoyer. Ces avances sont prélevées sur les 3/11 du produit général (*semences non déduites*), par-devant plusieurs laboureurs, ou même par-devant le kadi ; arrêté de compte est fait entre le fellaḥ et le ḳammès.

Outre cette époque bien marquée pour le remboursement des avances, il en est d'autres qui sont imprévues et qu'il est important de signaler, en donnant les moyens de résoudre les petites difficultés qui pourraient se présenter.

1° Si un ḳammès vient à mourir, le fellaḥ se fait immédiatement rembourser toutes ses avances sur le montant de la succession. Il

perd toute espèce de recours si la succession est nulle, ce qui arrive malheureusement assez souvent. La famille du défunt a droit à la part de travail qu'a effectuée son chef, si cette part de travail dépasse les diverses avances qui lui ont été faites;

2° Si un ḳammès veut quitter son maître, il le peut à n'importe quel moment; mais à la condition de lui rembourser avant son départ les diverses avances, de renoncer à la part du travail qu'il a pu faire dans l'ensemencement.

Le maître ne peut renvoyer son ḳammès dans le cours des ensemencements ou moissons que pour *vol* ou paresse bien *constatée*. Dans ce cas encore, le ḳadî donne un délai au ḳammès pour s'acquitter envers le fellaḥ; les droits du ḳammès sur la portion du travail qu'il a pu faire sont réservés.

Cette part se divise ainsi :

Pour l'ensemencement et le sarclage par les deux ḳammès, il est accordé la moitié du produit total de leur part totale, ou les 3/22 de la récolte;

Pour moissonner, transporter, dépiquer, ensiloser, également la moitié du produit total de leur part, ou les 3/22 de la récolte.

Cette deuxième partie se divise même en deux :

Pour moissonner, 3/44;

Pour transporter, dépiquer, ensiloser, 3/44, toujours pour deux ḳammès.

Si par maladie, ou par toute autre cause indépendante de sa volonté, le ḳammès, après avoir commencé les labours, ne peut les continuer, son compagnon de charrue s'arrange ordinairement pour les terminer ou les faire exécuter à sa place; dans ce cas, il prend la part revenant au partant, à l'exception de la petite indemnité revenant à ce dernier pour la part de travail qu'il a pu faire.

Le propriétaire peut aussi substituer au ḳammès empêché un nouveau ḳammès qui entre au lieu et place de l'ancien, sauf à compter avec ce dernier pour le travail qu'il a exécuté.

Objets fournis par le propriétaire; ses charges. — L'habitation n'est jamais due au ḳammès par le fellaḥ; celui-là achète sa tente ou se fait un gourbi; le maître ne lui donne pour cela aucune facilité, mais certainement, pour lui, l'habitation est bien la dernière de ses préoccupations.

Cependant si le fellaḥ a des abris tout construits, il les met ordi-

nairement à la disposition du ḳammès, mais sans que cela constitue un droit.

Outre le remboursement de la dette du ḳammès en argent et en grains envers l'ancien fellaḥ, outre les avances que le nouveau propriétaire fait également en argent et en grains, il est tenu de fournir aux deux métayers pour la culture de sa sekka ou charrue les objets suivants :

Une charrue arabe complète (goud, sekka, Medamed; prix : 8 fr. 50 c.);

Une pioche arabe (hache d'un côté, pioche de l'autre, connue dans le pays sous le nom de ḳadoum; prix : 3 fr.);

Deux faucilles (mendjel; prix de chacune : 75 c.);

Deux fourches à vanner (medari; prix de chacune : 50 c.);

Deux bœufs, ou deux chevaux, ou deux mulets; leur nourriture, leur abri pendant la saison des labours (prix de deux beaux bœufs : 200 fr.).

Dans les plaines, on laboure quelquefois avec une petite charrue attelée de deux ânes; mais cette charrue ne compte que pour un ferd, ou moitié de charrue, et il n'y a qu'un ḳammès pour en faire tous les travaux.

Nous devons encore mentionner quelques autres sujétions imposées par l'usage au propriétaire.

Il doit, à l'époque des labours, donner quelques lambeaux de peaux de bœufs à ses métayers. Ces derniers les arrangent, tant bien que mal, autour de leurs pieds pour les garantir des épines et de la boue.

Le jour où il commence les labours, il doit donner à chacune de ses charrues un double décalitre de blé pour faire de la rouïna (blé que l'on grille, puis que l'on moud); de plus, un petit morceau d'un adel (pain de figues sèches qui se vend de 6 à 7 fr. sur les marchés).

A la moisson du blé, il doit encore le déjeuner du matin pour les travailleurs, qui se compose, cette fois, de pain et de miel.

Enfin il fait aciérer le soc de la charrue et le bout des pioches chaque fois qu'il en est besoin : ordinairement une fois par saison.

Les charges du propriétaire peuvent se résumer ainsi, en adoptant une évaluation en numéraire :

1° Diverses avances aux deux ḳammès, soit en argent, soit en

grains, en moyenne 100 r. chacun. . . . . 200 fr.

2° Achat de la charrue, des bestiaux, des divers outils, etc., selon les tarifs précédents, plus 7 fr. 25 c. pour les menues dépenses non détaillées (la charrue est supposée attelée de deux bœufs). 220

Total. . . . . 420 fr.

Ainsi, en moyenne, pour 420 fr., l'on aura une charrue attelée et deux métayers pour la conduire. Cette charrue doit ensemencer en plaine 14 hect. 50 d'orge et la moitié de blé, soit 7 hect. 25.

Obligations des kammès. — En retour des charges imposées au fellaḥ, qui viennent d'être énumérées en détail, les ḳammès lui doivent les travaux suivants :

A l'époque des labours, chacun à son jour tient le manche de la charrue, iḥarets. Le second, s'il n'est malade, suit avec sa pioche, coupe les mauvaises herbes, les racines, les petites broussailles, écrase les mottes, ensemence.

Généralement, les Arabes ne donnent pas de préparation à leurs terres. Le ḳammès trace sur le sol nu un S renversé, y jette la semence et recouvre le grain avec sa charrue, à laquelle il fait suivre les diverses directions indiquées dans l'S.

Cependant lorsque des terres sont trop crues et qu'elles doivent être ensemencées de blé, il n'est pas rare de voir de bons cultivateurs indigènes leur faire donner par les ḳammès un labour préparatoire. Cette opération est désignée par le mot ikallebou. (On retourne le sol.)

Les labeurs terminés, vers la fin de l'hiver commence l'opération de sarclage ten kih; les ḳammès, leurs femmes, et souvent leurs enfants, vont avec de petites pioches arracher les mauvaises herbes qui ont poussé dans les sillons.

La moisson venue, les ḳammès *tombent* le grain, iacedou.

Mais pour cette opération, surtout si la récolte est abondante, il est d'usage, dans l'intérêt commun qui exige un prompt emmeulement des gerbes, que le fellaḥ loue un certain nombre de mekariin, moissonneurs journaliers, dont il été parlé plus haut; leur salaire est payé et par le propriétaire et par le métayer, dans les proportions suivantes :

8/11 du prix à la charge du premier,

3/11 à la charge du second.

C'est, comme on le voit, en proportion de ce qui revient à chacun des associés, et c'est justice.

Le grain *tombé*, et souvent même au fur et à mesure qu'il *tombe*, les ḳammès, et dans le second cas leurs femmes, leurs enfants transportent à l'aire, dans de grands filets à ce destinés, les gerbes de grains. Ces grands filets sont portés par les ânes ou bêtes de somme du propriétaire, mais à leur défaut sur la tête des gens. Cette opération s'appelle inek̤elou, on enlève.

Un bon fellaḥ ne laisse jamais ses ḳammès, leurs femmes, leurs enfants opérer l'enlèvement des gerbes sur leurs têtes; il a toujours un ou deux ânes, à cet effet, s'il ne possède déjà des mulets ou chevaux, et en prêtant à charge de retour à ses voisins ses bêtes de somme, il peut, pendant quelques jours donnés, augmenter le nombre de ses transports. — Les gerbes sur l'aire, commence l'opération du dépiquage.

L'orge se dépique par les bœufs, chevaux ou mulets indistinctement. Au moyen des prêts que les voisins se font entre eux, un fellaḥ peut, pendant plusieurs jours, réunir le nombre de bêtes qui lui est nécessaire.

Quant au dépiquage du blé, à moins de surmener les bœufs, il doit toujours être fait par des chevaux ou mulets; si donc le propriétaire n'en possède pas, il est obligé soit d'en demander, soit d'en louer à ses voisins. — Les bêtes réunies, un des ḳammès les attache ensemble et leur fait décrire de front le cercle de l'aire, pendant que son compagnon rejette au centre avec sa fourche, medari, les gerbes frappées par le pied des bestiaux.

Le dépiquage est désigné par le mot idersou.

Après le dépiquage, vient le vannage, iderouh. Pendant les heures de brise, et à cet effet l'emplacement de l'aire doit toujours être choisi sur un endroit battu par le vent, les ḳammès font sauter en l'air la paille battue avec leur medari pour la séparer du grain. La paille se met naturellement en tas et le grain tombe; on finit par très-bien l'approprier sans le secours de vans, en répétant plusieurs fois cette opération et avec le secours de petits balais.

Le grain propre et sur l'aire, arrive le propriétaire; il porte la mesure qui a servi à ses ensemencements, afin de pouvoir se rendre compte du résultat général de sa récolte. Ses ḳammès commencent à

mesurer ; ils prennent d'abord trois mesures pour eux, puis en mesurent huit pour le fellaḥ, et ainsi de suite jusqu'à ce que l'on arrive à une fraction que l'on résoud sans le moindre calcul. Si le propriétaire réclame des grains à ses métayers, il prend alors ce qui lui revient ; mais généralement il ne se paye pas de l'argent qui lui est dû, sur la part du ḳammès, même dût-il le renvoyer ; ce serait trop nuire à ce dernier, les grains étant de peu de valeur à la récolte. Seulement la loi et l'usage l'autorisent à garder en dépôt la part de son métayer, s'il se méfie de lui. Cependant le ḳammès, quoique ayant reçu sa part, n'a pas encore terminé ses obligations envers son maître.

Il faut qu'il transporte et qu'il ensilose ses grains, iḳzenou.

Il faut encore qu'il transporte et qu'il emmeule sa paille, inek̤el ou ibeni.

Ces derniers travaux exécutés, le ḳammès est libre de son temps, et va, selon l'usage, se reposer dans un petit coin de terre complanté de quelques figuiers et de vignes qu'il tient de ses pères, et qu'il ne vendrait pas par la plus grande famine. La saison des ensemencements approchant, il retourne alors près de son maître.

Cependant, si en dehors de ces travaux, qui *seuls* sont obligatoires pour le ḳammès, le propriétaire veut l'employer soit au transport du fumier sur ses terres (s'il ne les a fumées au moyen du pacage de ses bestiaux), soit au labour, à l'entretien de ses vergers, soit enfin à des défrichements, le ḳammès est de bonne composition : moyennant un faible salaire par journée, 50 cent. ou 75 cent., ou le don de quelques grains, on l'emploiera à ce qu'on voudra, surtout si l'on est pour lui, dans les commencements, un maître indulgent, et dans toutes les circonstances un bon maître.

Les obligations réciproques du ḳammès et du fellaḥ ont été exposées en détail, afin de faire connaître, en quelque sorte, le code édifié par l'usage, consacré par le temps, et qui régit les intérêts des deux parties. Ces usages varient peu, et il y a lieu de penser, ainsi qu'il a été dit au commencement de ce mémoire, que l'emploi du ḳammès est indispensable au développement de l'agriculture en Algérie. Cette question se lie donc étroitement avec celle d'une occupation sérieuse du pays, et mérite d'attirer l'attention du gouvernement.

Écueils à éviter dans l'emploi des travailleurs indigènes. — Quelques écueils sont à éviter dans l'emploi des indigènes au service des colons ; il est utile de les signaler, non pour atténuer le bien-

fait de leur emploi, mais pour faciliter, au contraire, leur adjonction à nos travaux.

1° Une grande réserve doit être observée vis-à-vis d'eux. On voit souvent des Arabes au service de Français, traités pendant les premiers jours comme de véritables hôtes amis, rien ne leur est refusé; l'indigène enchanté se persuade que tout cela lui est dû, que ce traitement durera. — Il est bien vite désillusionné par le changement de manières qui ne tarde pas à s'opérer, et qui, par un revirement soudain, ne reste pas quelquefois dans les bornes du juste; mécontent, il s'en va alors, pour retourner chez un maître moins empressé, faisant de moindres avantages, mais plus fixe, plus juste, plus sympathique.

2° Être très-modéré dans les prix.

On a déjà signalé, en parlant des journaliers, le danger de la tendance de certains colons à hausser les prix à de certaines époques, soit presse de travail, soit pour enlever des ouvriers à leurs voisins. Ainsi, on remarque des Arabes travaillant aux mêmes travaux, presque côte à côte, l'un est au compte d'un Français et reçoit 1 fr. 50 c.; l'autre est au compte d'un indigène et ne touche que 75 cent. Si l'on persiste dans ces errements, on fera bien vite monter les prétentions des indigènes, qui, certains qu'on a besoin d'eux, finiront par se mettre en grève vis-à-vis des Européens, et imposeront des prix de leurs journées très-élevés.

3° Se défendre de toute espèce de brutalité à leur égard.

Il faut que les indigènes soient bien courbés sous le joug de la domination française, ou qu'ayant l'espoir d'une vengeance prochaine, ils renferment toutes leurs humiliations, pour ne pas se révolter contre les injures, les coups dont ils sont l'objet de la part de certains Européens. Bien mieux : cette brutalité, incompatible avec le caractère national, semble si naturelle à certaines gens, que, si on s'étonne de leur manière d'agir, ils répondent naïvement : *c'est un Arabe.* Le maréchal Bugeaud, qui comprenait combien une semblable conduite était odieuse et impolitique, réunit un jour tous les fonctionnaires judiciaires, civils et militaires d'Alger, et plaça les indigènes sous leur protection immédiate, ordonnant d'arrêter quiconque les frapperait. Une circulaire vigoureuse appuya ces recommandations. Peut-être serait-il nécessaire aujourd'hui de remettre en vigueur cette circulaire et de renouveler ces recommandations, car le mal

fait tous les jours des progrès, et avec le caractère des Arabes, on frémit en songeant que cette colère, cette haine comprimées peuvent amener les plus graves complications.

4° Connaître parfaitement les diverses obligations consacrées par l'usage, du maître et du serviteur, du fellah et du kammès, les exécuter religieusement. Se servir le moins possible d'interprètes pour régler avec ses serviteurs; mieux vaut apprendre quelques mots arabes, parler incorrectement et traiter directement. La confiance s'établit vite ainsi. Beaucoup d'indigènes refusent avec des avantages marqués d'être bergers, journaliers ou kammès chez certains Européens, parce que ceux-ci ignorent le premier mot de la langue arabe, la moindre coutume du petit code des kammès. Ces conditions sont si faciles à remplir qu'il n'y a pas trop à s'appesantir sur elles.

5° Ne pas contrarier la manière de travailler des indigènes, mais insensiblement, lorsqu'ils ont pris confiance, les amener peu à peu à des procédés de culture meilleurs.

Ensemencer beaucoup, récolter beaucoup et à peu de frais, résume toute la manière de procéder des indigènes. Combien en voit-on demeurer stupéfaits devant nos grosses charrues attelées de huit bœufs, allant plus doucement que les charrues arabes, avec un simple araire, traîné par deux bœufs! L'Européen donne encore deux préparations à la terre, eux ensemencent de suite; l'Européen rit souvent de l'indigène, l'indigène de l'Européen; mais en définitive, l'indigène, avec quatre charrues, tandis que son voisin n'en avait qu'une, récoltait quatre et cinq fois plus. Des Arabes, amis de notre domination, disent que les Français savent tout, hormis produire du blé et de l'orge. Ils ont un peu raison; notre manière de cultiver doit ici être modifiée, et en combinant notre méthode avec celle des indigènes, on pourra obtenir de bons résultats. Sur ce point, l'expérience a été faite et elle a réussi; ainsi, avec un bon araire indigène, traîné par deux bons bœufs, deux kammès expérimentés qui, au préalable, avaient un peu fumé les terres destinées à l'orge, retourné le champ devant recevoir du blé, passé la herse sur les blés au mois de mars, on a vu des récoltes qu'aurait enviées un fermier de la Beauce.

Ainsi, en ceci, comme en bien d'autres choses, combinaison de nos manières, de nos méthodes avec celles des indigènes qui ne sont pas aussi sauvages qu'on le pense généralement.

6° Placer tous les Arabes des tribus travaillant chez les Européens

sous une autorité immédiate, protectrice, ferme, connaissant leurs antécédents, leurs usages, pouvant, au besoin, les forcer à exécuter les conditions de leur engagement.

Si du jour où un indigène de l'intérieur vient travailler chez un Européen, il tombe sous la loi civile, il est facile de comprendre et d'énumérer les nombreux et énormes inconvénients qu'une telle mesure peut entraîner. Pour n'en donner qu'une idée, on rappellera que les plus grosses affaires dans les tribus sont généralement amenées par des indigènes s'engageant spahis ou tirailleurs; et cependant indigènes, spahis ou tirailleurs sont régis par la même loi, la loi militaire, — quels seraient donc les complications, les conflits d'autorité qui seraient amenés par les Arabes de l'intérieur, si du jour où ils entrent chez un Européen l'autorité militaire n'avait plus d'action sur eux? Les voleurs, les séditieux, les brigands, les conspirateurs mêmes auraient beau jeu et riraient bien de notre imprévoyance.

D'un autre côté, il convient de soustraire ces indigènes à l'autorité de leurs agas, kaïds, etc., qui, soit par jalousie, soit par convoitise, pourraient les tourmenter de mille manières et contrarier ainsi non-seulement les intérêts des Européens cultivateurs, mais plus que cela, l'idée de l'association du travail et des intérêts des deux peuples.

Entre ces deux écueils, le point de refuge qui se présente naturellement à l'esprit est le bureau arabe, intermédiaire naturel entre les intérêts du vainqueur et du vaincu; il faudrait donc placer les indigènes des tribus travaillant chez les Européens sous l'autorité immédiate des bureaux arabes. Ils recevraient les demandes des divers Européens, ils placeraient chez eux les indigènes, ils renseigneraient sur leurs antécédents, ils les arrêteraient dans le cas de fuite, et au besoin les forceraient d'exécuter les conditions de leur engagement.

Un Européen pourrait, à la vérité, choisir lui-même ses kammès, ses bergers, mais avant de les engager définitivement, il devrait avoir l'assentiment du bureau arabe.

A chaque travailleur, il serait remis un livret par les soins du bureau arabe; ce livret, outre les indications portées sur les livrets français, devrait contenir le petit code qui régit les droits du propriétaire et du métayer, avec telles recommandations qu'il plairait à l'autorité supérieure d'y ajouter.

De cette manière, force serait à l'Européen d'apprendre les cou-

tumes qui doivent régir ses intérêts. Toutes les contestations entre le travailleur indigène et l'Européen, relativement à leurs engagements, seraient jugées par le bureau arabe, sauf appel devant le commandant supérieur militaire. Il n'y aurait pas d'inconvénient à ce qu'en territoire civil ces contestations fussent soumises aux juges de paix, qui auraient à s'instruire des droits et coutumes des travailleurs et métayers arabes.

Tels sont les divers détails et observations qu'on a cru utile de consigner dans ce mémoire; on ne peut que les recommander à l'attention des personnes compétentes, car de leur application doit sortir, comme on l'a dit plus haut, la régénération, le développement de l'agriculture en Algérie, et par suite la consolidation et l'extension sérieuse de notre domination.

FERD. LAPASSET,

Chef d'escadrons d'état-major, ancien chef du bureau arabe d'Orléansville.

VOYAGE EN ASIE MINEURE.

NICÉE (*).

Position de Nicée. — Son Origine. — Le premier Concile. — Les princes de la dynastie Seldjouk. — Les Croisés. — Siége de Nicée. — Les Turcs. — Fortifications de la ville. — Mosquées. — Églises byzantines. — Environs de Nicée. — Conversation sur les mœurs, les lois, la religion des Musulmans. — Les rives du lac Ascanius.

Malgré tout l'empressement que mit notre brave hôtesse à préparer le souper et les lits, il était fort tard lorsque nous nous couchâmes. A l'extrémité de la salle principale, qui ressemblait plus à un grenier qu'à une chambre, j'aperçus une petite lampe de cuivre dont la mèche vacillante éclairait une de ces peintures byzantines sur fond d'or représentant la Vierge sainte, la Panagia des Grecs catholiques. C'est au-dessous de cette image protectrice de la maison, et qu'on retrouve de même en Russie, dans les plus riches comme dans les plus pauvres demeures, qu'était placé le matelas sur lequel j'allais dormir; touchant et pieux raffinement de l'hospitalité chrétienne unie à l'antique hospitalité de l'Orient.

Dès le point du jour je quittai sans regret mon lit tant soit peu dur, et m'élançai dehors, empressé de respirer l'air frais du matin, de voir les monuments et les sites remarquables de la ville. Comme la veille, je fus frappé du silence profond qui règne dans tous les quartiers. Ce silence n'est pas dû seulement à la solitude et à l'a-

(*) Voy. ci-dessus, page 176 à 198.

bandon, il faut encore en rechercher la cause dans les habitudes locales. Ainsi, au lieu de voitures rapides roulant avec fracas sur le pavé, ce sont les chevaux, les chameaux et les ânes qui passent en longue file dans des rues recouvertes de terre molle sur laquelle s'amortit le bruit de leurs pas. Ajoutez à cela les manières calmes et dignes des Asiatiques, et vous aurez une idée de ce silence d'une ville de province, qui toutefois n'exclut pas le mouvement. Les Turks, aussi actifs que les Arabes, sont beaucoup plus réservés dans leurs gestes, et surtout moins bruyants.

La ville de Nicée est construite à l'extrémité du beau lac Ascanius, le plus grand de l'Asie Mineure; cette forteresse ferme comme une porte le col qui sépare le bassin du Sangarius de celui de la Propontide. Un passage si important et si facile à garder devait être le point de mire de tous les conquérants. La vallée, contenue au Nord par la chaîne de l'Argonthonios qui la sépare du golfe de Nicomédie, et au Sud par les contre-forts de l'Olympe, reçoit les terres végétales qu'entraînent les eaux; aussi, dans la partie que le lac n'envahit pas, est-elle d'une fertilité remarquable. Malheureusement l'air en est malsain, et les fièvres pernicieuses s'y développent fréquemment.

Nicée, dans le principe, se nommait *Agsori* ou *Ansora*, suivant Étienne de Byzance. Strabon la croit moins ancienne, et dit qu'elle avait pris le nom d'Antigona, du roi de Macédoine Antigone, qui la fonda. Ce prince devint maître de la plus grande partie de l'Asie Mineure après la mort d'Euménès, beau-frère d'Alexandre le Grand, qui avait été nommé capitaine général de la Cappadoce. Euménès battit plusieurs fois Antigone et résista à ses envahissements jusqu'au moment où il lui fut livré par trahison. Antigone le retint quelque temps prisonnier, puis le fit mettre à mort. La ville d'Antigona, après la défaite d'Antigone, tomba au pouvoir de Lysimaque, fils d'Agathocle, qui lui donna le nom de sa femme Nicée. Ce nom se trouvait en même temps signifier *victoire*. Nicée était fille d'Antipater, qui, disciple d'Aristote, comme Alexandre, usurpa le royaume de Macédoine qu'il avait longtemps gouverné. Telle est l'origine la plus probable de la ville antique.

Nicée avait le titre de métropole de la Bithynie, que lui disputait Nicomédie, ces deux villes étant depuis leur fondation en continuel antagonisme. Lorsque Pescennius Niger, lieutenant en Asie de l'empereur Sévère, voulut se faire reconnaître empereur, Nicomédie

resta fidèle au souverain légitime; mais Nicée, dans l'unique but de ne pas imiter sa rivale, se déclara pour Niger.

Les rois de Bithynie avaient à Nicée leur résidence, et cela seul lui donnait droit au titre de capitale. Au reste, il est évident qu'elle le portait, puisqu'on le trouve sculpté sur ses murailles dans des inscriptions grecques du Bas-Empire. Elle l'avait de même, dans le Ier siècle après Jésus-Christ, lorsqu'elle devint la résidence des proconsuls administrant la province au nom des empereurs Néron et Trajan. Plus tard, Constantin le Grand, en raison de l'importance du premier concile général qui se tint à Nicée, l'affranchit de la juridiction de Nicomédie. Mais ensuite l'empereur Valens, persécuteur des chrétiens, rendit à Nicomédie ce droit de suzeraineté, sujet de tant de querelles.

Au IIe siècle, Nicée fut rudement éprouvée par des tremblements de terre qui firent de grands ravages dans toute cette partie de l'Asie Mineure. Ses murailles écroulées d'un côté, furent rebâties par l'empereur Adrien, qui ajouta, au Nord et à l'Est, deux portes monumentales en marbre blanc (1).

En 259, les Scythes envahirent la Bithynie, et, s'étant emparés de Nicée, détruisirent par le fer et le feu, ses temples et ses palais. Ces envahisseurs furent chassés bientôt après, et les habitants employèrent tous les précieux débris des monuments à relever leurs fortifications. Ici comme aux remparts de Constantinople, on voit des fûts de colonnes, des chapiteaux, des frises et des corniches entassées dans les murs en guise de pierre de taille. Cependant, les morceaux les plus précieux furent transportés à Byzance. On reconstruisit la ville à la hâte, et c'est pour cela, qu'à l'exception des fortifications, il ne reste à peu près rien d'architecture romaine.

Mais nous sommes arrivés à l'époque la plus intéressante pour Nicée; celle du premier concile. Il y fut convoqué en 325 par Constantin, qui voulait avoir une décision de l'Église sur les doctrines alors toutes récentes d'Arius (2), doctrines qui, pendant près de trois siècles ont si profondément agité le monde chrétien, et se retrouvent encore au fond des hérésies modernes. Vêtu de pourpre, couvert des splendides ornements de sa grandeur, l'empereur fit l'ouverture du

(1) Chronique d'Eusèbe.

(2) Nous demandons la permission de profiter de cette occasion pour relever ce

concile ; mais il alla s'asseoir au milieu des trois cent dix-huit évêques réunis dans cette imposante assemblée ; il voulut que l'Évangile seul fût placé sur le trône, afin qu'il fût bien évident que ce n'était pas l'autorité impériale, mais bien les lumières des évêques qui décidaient en matière de foi. Après avoir condamné Arius, le concile rédigea ce symbole, qui, avec une légère addition introduite plus tard au concile de Constantinople, a été adopté par la Liturgie pour la prière en commun, et dont la lecture suit celle de l'Évangile dans la célébration de la messe, le symbole des apôtres continuant à faire partie de la prière individuelle des fidèles. C'est aussi, dans cette même assemblée, que le jour de Pâques et les fêtes principales furent fixées et qu'on posa les bases de la discipline ecclésiastique.

Sous le règne de Valens, de nouveaux tremblements de terre ravagèrent la contrée. Justinien répara ces malheurs, embellit la ville et fit construire des églises et des couvents avec les débris des anciens édifices. Il bâtit aussi des bains près de l'hôtellerie des courriers (1), car Nicée était le centre d'un grand nombre de routes et un lieu de repos pour les voyageurs. Ces bains ont disparu, et il n'y a plus aujourd'hui dans la ville que ceux qui furent construits par les Turcs et sont eux-mêmes à demi ruinés. Le palais des empereurs fut restauré, ainsi que l'aqueduc qui était depuis longtemps hors de service ; c'est le même qui, encore aujourd'hui, amène les eaux dans la ville par la porte de Lefké.

A cause de ses deux conciles, Nicée a toujours conservé le premier rang comme métropole ecclésiastique ; et par suite de l'importance qu'y attachaient les empereurs byzantins, elle devint le point de mire des premiers kalifes arabes. Mais leurs armes victorieuses échouèrent devant ces fortifications qui, malgré les détériorations qu'elles avaient subies, restaient encore les plus redoutables de l'Asie Mineure.

---

lapsus échappé dans un autre travail (Restauration de Sainte-Sophie, tome I, page 162, n° de février) échappé, disons-nous, non à notre pensée, mais à notre plume, par suite de la suppression de quelques lignes et du remaniement d'une phrase. Du plus ardent, du plus éloquent adversaire de l'hérésie, de saint Jean Chrysostôme, nous avons fait l'*apôtre des Ariens* : nous espérons que nos lecteurs ne s'y sont pas trompés et qu'ils auront bien vu que nous voulions dire les fidèles orthodoxes.

(1) Procope. De Ædificiis.

Au nord-est de la ville, une inscription placée sur une des tours de marbre (1), rappelle la victoire remportée sur les Arabes en 912 par les empereurs Léon et Constantin Porphyrogénète. Depuis lors, ils ne firent aucune tentative pour s'en emparer. Mais au XIe siècle, le sultan d'Iconium, Solimân le Seldjoukide y pénétra par surprise et s'y établit. L'empereur grec s'engagea par un traité à lui laisser sa conquête qu'il eût été difficile de reprendre. A la mort de Solimân, ses deux fils vinrent d'Iconium recueillir l'héritage qui leur fut remis par le gouverneur de la ville comme étant leur droit. Afin d'avoir des habitants dans cette ville abandonnée par les chrétiens, qui fuyaient la domination musulmane, les princes y firent venir les femmes et les enfants de leurs soldats. Cette méthode fut employée depuis par les sultans, à Stamboul et à Andrinople.

Nous touchons maintenant à ce temps du moyen âge, pendant lequel Nicée retrouva, sous la domination ottomane, une partie de son ancienne splendeur, ainsi que le prouvent les mosquées et les fortifications nouvelles. Comme le reste du monde, elle fut soumise à cette puissante influence de la civilisation arabe. Les princes Seldjouks, à l'imitation des kalifes de Bagdad et de Cordoue, attirèrent à leur cour les artistes et les poëtes célèbres de la Perse et de l'Arabie; architectes, peintres et sculpteurs, astronomes et géomètres donnèrent un vif élan aux sciences et aux arts, dans cette partie de l'Asie Mineure. Ce fut une véritable renaissance, une ère toute nouvelle et merveilleuse pour le progrès.

Le rôle que joue Nicée dans l'histoire des Croisades, ajoute aussi à l'intérêt des souvenirs. Ce fut en 1095 que les armées croisées débarquèrent sur les côtes de Bithynie, amenées par les vaisseaux de l'empereur de Byzance. Cette expédition, qui fut si malheureuse, était sous la direction de Pierre l'Hermite; elle se jeta d'abord sur Nicomédie; puis ayant établi son camp aux environs de Ghemlik, les bandes indisciplinées qui la composaient se dispersèrent sur les bords du lac de Nicée, guerroyant et ravageant tout ce qu'elles trouvaient, les propriétés des Chrétiens aussi bien que celles des Musulmans. En même temps, les Allemands ou Teutons, formant un corps de trois mille hommes, s'emparèrent d'un château fort aux environs de

(1) Texier. Asie Mineure.

Nicée et massacrèrent la garnison. Ce fut alors que Soliman le jeune, ayant appris ces divers succès des Chrétiens, vint, à la tête de quinze mille soldats, assiéger la forteresse pour en chasser les Teutons. La lutte fut opiniâtre, mais enfin le nombre l'emporta, et les vainqueurs de la veille furent à leur tour passés au fil de l'épée; on réserva seulement les plus jeunes, au nombre de deux cents, pour en faire des esclaves.

Lorsque l'armée croisée apprit la défaite et la mort des chrétiens allemands, elle demanda vengeance, et, sous la direction de ses deux chefs, Pierre l'Hermite et Gauthier, s'avança pour surprendre Nicée. La plupart de ces soldats improvisés étaient sans armes, sans uniforme, ignorant tout à fait les premiers éléments de l'art militaire. Le sultan, prévenu de ce mouvement, quitte sans bruit la ville de Nicée et vient se cacher avec ses troupes dans les défilés où devaient passer les bandes imprudentes et désorganisées des pélerins. Ces malheureux, avant d'atteindre la ville, furent en grande partie massacrés; le peu qui échappa revint s'abriter dans le château de Gemlik.

Deux ans après cette défaite, Godefroy de Bouillon, Tancrède et Bohémond, à la tête de sept cent mille croisés, voulurent de nouveau tenter le siége de Nicée (1). Ce siége fut aussi remarquable par les détails de l'attaque que par ceux de la défense. Solimân, sultan d'Iconium, qui résidait à Nicée, et dont l'influence en Asie Mineure était grande, fit comprendre aux princes ses voisins que dans leur intérêt aussi bien que dans ceux de la religion, ils devaient l'aider à repousser les chrétiens. Ayant obtenu des secours en hommes et en argent, il mit la ville en état de défense, fit inonder les fossés et doubla les fortifications des quatre portes principales par des ouvrages avancés; puis en habile homme de guerre, ne voulant pas s'enfermer dans une enceinte étroite où il ne serait plus libre de ses mouvements, il alla s'établir dans les défilés qui conduisent au bassin d'Isnik.

Après de nombreuses luttes, l'armée chrétienne arriva cependant sous les murs de la ville et l'investit de trois côtés, empêchant ainsi toute introduction de vivres et de munitions. Restait cependant le côté du lac, qu'on ne pouvait garder sans barques, les Turks ayant

---

(1) Guillaume de Tyr, livre 9.

eu soin de les retirer. Aussi les communications continuèrent-elles par cette voie, et souvent même, pendant les nuits obscures, Soliman venait encourager de sa présence les assiégés, rassurer sa femme et ses enfants.

Le temps se passait ainsi sans que les assiégeants fissent aucun progrès. Ils inventaient des machines pour renverser les murs, mais ne parvenaient jamais à tenter un assaut. Cependant les généraux, fatigués de ces lenteurs, se décidèrent à employer les grands moyens; une machine roulante fut construite à grands frais; elle était en bois de chêne, couverte de cuir et d'osier, et sans doute à cause de ses intentions de ruse, on lui donna le nom de *renard*. Elle devait abriter comme une cage immense, les soldats chargés d'ouvrir une brèche dans ces murs indestructibles; mais on avait si mal combiné cette construction, qu'à peine mise en mouvement, elle s'écroula sur ceux qui la conduisaient. Toutes les attaques restaient donc infructueuses, et les brèches à peine commencées se refermaient comme par enchantement. Il ne restait plus qu'une ressource, cerner le côté du lac resté libre afin d'affamer la ville par un blocus complet. On s'adressa à l'empereur de Byzance, Alexis Comnène, pour avoir des barques; dès lors les assiégés commencèrent à se démoraliser; les chrétiens, par conséquent, redoublèrent d'ardeur. Ils construisirent une tour en bois, égale en hauteur à celle des forts, puis l'ayant approchée des murailles, il purent les miner sans crainte. Des fascines placées dans les brèches firent disjoindre les pierres qui tombèrent en éclats.

L'assaut se fit du côté du palais du sultan. Sa femme et son fils essayèrent de fuir par une porte basse qui donnait sur le lac, mais elle était gardée par des soldats qui les firent prisonniers. C'est alors que Solimân, ne voulant pas demander grâce aux chefs des croisés, envoya des négociateurs à l'empereur Alexis, lui offrant de remettre la ville entre ses mains, s'il lui rendait sa famille. Les généraux chrétiens ne firent aucune attention à cet impertinent procédé; ils avaient d'ailleurs à poursuivre leurs conquêtes dans l'intérieur du pays et ne pouvaient songer à garder la ville; il leur suffisait de ne pas laisser derrière eux un ennemi, qui pût, au retour, leur fermer le passage.

Quelques années après, en 1106, Nicée fut de nouveau soumise aux princes seldjoukides, par la cession que leur en fit Alexis Com-

nène. Andronic, oubliant ce traité quatre-vingts ans plus tard, se présenta devant Isnik qui refusait de le reconnaître comme souverain légitime et la saccagea; puis, lorsque les Latins s'emparèrent de Constantinople, les Comnène, chassés d'Europe, se réfugièrent en Asie; et nous voyons que Théodore Lascaris, en 1203, y créa l'empire de Nicée, à l'instar de celui de Trébizonde que venait de fonder l'empereur Alexis Comnène.

Après la chute de la famille des Seldjoukides, les Turcs s'emparèrent de ces belles contrées. Orkân, ainsi que nous l'avons dit plus haut, fit le siége de Nicée aussitôt qu'il eût établi son empire à Brousse. C'était en 1331, alors qu'Andronic le Jeune régnait encore à Constantinople. Le sultan trouva devant lui de grandes difficultés et ce ne fut qu'au bout de deux ans, en interceptant toutes les communications, qu'il força les habitants affamés à lui demander grâce. Il permit à la garnison de se retirer à Constantinople et laissa les chrétiens libres de pratiquer leur religion.

A la manière des kalifes, ces grands civilisateurs du moyen âge, Orkân fonda des hospices, des écoles et convertit les églises en mosquées, où rien ne fut changé pour les cérémonies du nouveau culte, à l'exception du Mihrâb qui fut construit dans la direction de la Mekke. Mahomet, qui a déterminé avec tant de soin la loi religieuse dans ses plus minutieux détails, n'a rien dit de l'architecture et de la forme qu'il fallait donner aux temples mahométans. Sans doute il regardait comme tout naturellement adoptée la disposition du temple de la Mekke, imité lui-même des temples antiques de l'Égypte. Et, en effet, dans les plus anciennes mosquées du Kaire et de la Perse, nous voyons reproduite cette cour carrée entourée d'arcades, qui est encore aujourd'hui le type de l'architecture sacrée des musulmans. Il faut excepter toutefois les mosquées de Constantinople, qui subirent dans leur construction l'influence de la Sainte-Sophie byzantine; et encore y retrouve-t-on toujours la cour intérieure, formée par une galerie couverte.

Nicée resta florissante jusqu'au moment où Mahomet II lui ôta le titre de capitale du Sandjiak (province), et le rendit à Nicomédie; elle dépend aujourd'hui du pachalik de Brousse; un Mutzellim, sorte de sous-préfet, l'administre. Ce nom d'Isnik que les Turcs lui donnent est la corruption du mot grec *Eis-Neïkaian.*

Cette ancienne capitale de la Bithynie ne doit sa célébrité qu'à la

place qu'elle occupe dans les fastes du christianisme. La cité byzantine a perdu depuis longtemps son importance comme place fortifiée. Les nouveaux systèmes d'attaque auraient promptement raison de ces murailles si fortes au moyen âge, qu'elles résistèrent aux assauts multipliés des croisés, des Arabes et des Tatârs. Leur parfaite conservation, leur intelligente et pittoresque construction, est toutefois pour l'archéologue, aussi bien que pour l'artiste, une étude d'un grand intérêt. On y voit déployé tout ce système de défense imité des Assyriens et des Persans, par les Romains et les Byzantins, puis par les Arabes et au retour des croisades par les Occidentaux.

Ceux qui n'ont pas vu les admirables fortifications de Diarbékir en Perse, ou celles de Nicée, moins grandioses sans doute, pourront en prendre idée dans l'enceinte fortifiée d'Aigues-Mortes qui fut construite par les croisés sur ces beaux modèles. Jusqu'au temps de Vauban, où l'art de la guerre reçut, grâce à son génie, un élan prodigieux, la défense des places fortes était encore à peu de chose près la même qu'à cette époque reculée.

La promenade qu'on peut faire sur les remparts de Nicée est d'un véritable intérêt. Si, comme cela est certain, ces fortifications ne sont plus celles qui datent du temps de Lysimaque ou d'Adrien, toujours est-il que l'emplacement est resté le même. Il est aisé de voir, aux débris nombreux des époques romaines et byzantines, que ces murs recouvrent les fondations anciennes et sont formés des mêmes matériaux. Strabon nous dit que la ville avait 16 stades de circuit (environ 3,000 mètres) et que les remparts de l'ouest étaient baignés par le lac, comme ils le sont maintenant. Il dit aussi que du centre du gymnase, on apercevait les quatre portes qui se trouvent encore placées de même en face les unes des autres, à l'extrémité des quatre branches d'une croix. Pline, en parlant de ce même gymnase, critique fortement l'architecte sur le manque de régularité du monument. C'est, en effet, dans cette civilisation de Rome, toute imitatrice, la principale loi du beau. Si cet historien revenait au monde, il approuverait fort nos architectes modernes.

Les fortifications d'Isnik, se composent d'une première enceinte continue, flanquée de tours demi-circulaires et parfois carrées. En avant de cette enceinte ou *Mœnia*, comme disaient les Latins, se trouve, à trente pieds de distance, une seconde enceinte continue comme la première et soutenue par des tours disposées en échiquier

devant celles du rempart, afin de défendre les abords du fossé. Ce fossé, complétant le système, se remplissait au moyen d'écluses avec l'eau du lac. Les murs et les forts de cette enceinte extérieure sont naturellement plus bas que les autres, afin que les assiégés puissent tirer sur les assiégeants, au pied même du rempart.

Ce système est identique à celui des fortifications byzantines de Constantinople; cela n'indique pas s'il lui fut antérieur ou postérieur, puisqu'il a été longtemps en usage. Dans le côté Est, il est aisé de reconnaître les parties anciennes des murailles. Leur construction est faite en briques par assises réglées et se compose de deux murs séparés l'un de l'autre par une ruelle étroite, remplie de sable, de chaux et de cailloux. Dans les deux enceintes, on compte cent-huit tours à l'intérieur, et cent trente à l'extérieur; les unes rondes ou à demi engagées, les autres carrées, inégales de formes et souvent à des distances différentes. Le dessin général de la place représente un hexagone irrégulier, dont les lignes droites sont souvent brisées; son grand axe se dirige du nord au sud; le côté du midi a le lac pour défense. Dans la partie de ces remparts qui va de l'angle sud-est à la porte de Lefké, se trouve une tour dont l'intérieur est remarquable. Dans le bas on y voit une salle ronde et voûtée; puis, en montant l'escalier extérieur qui conduit sur le rempart, on entre, de plain pied avec le chemin de ronde, dans une salle de même forme que la première, et recevant le jour par deux étroites fenêtres. Dans l'épaisseur du mur, on a ménagé deux niches qui servaient sans doute de guérites aux sentinelles. Ici les murs sont décorés de peintures byzantines faites à l'encaustique sur stuc; ce sont des saints en costumes d'évêques, dont la tête se détache sur un nimbe d'or. Les noms de quelques-uns sont écrits autour en colonne verticale et la voûte est peinte en bleu étoilé d'or. M. Texier qui l'a visité huit ou dix années avant moi, parle d'une figure de saint Georges à cheval, que je n'ai pas vue. Ces peintures sont habilement faites. A cette salle aboutit un escalier pratiqué dans l'épaisseur du mur, qui conduit au sommet de la tour, sur une plate-forme, dont les créneaux servent de parapets.

A moitié de la ligne qui va de la porte de Leucæ à celle de Stamboul, se trouve une double poterne de marbre par laquelle on pénètre dans la ville. C'est le côté nord et on y voit toute une portion construite en blocs de marbre blanc, provenant sans doute de quelque

temple détruit. Une inscription grecque indique que ce sont les empereurs Léon et Constantin, *fidèles au Christ*, qui, en sept ans, ont relevé cette partie des murailles. Les remparts qui unissent la porte de Constantinople à celle du lac, sont construits à angles saillants et rentrants; ce qui double leur puissance.

Les quatre portes principales, à l'est celle de Lefké, à l'ouest celle du lac, au sud la porte de Yénisheher et celle de Stamboul au nord, sont bâties en marbre, et malgré les travaux en briques, ajoutés depuis par les Arabes et les Turcs, il est aisé d'y reconnaître le caractère romain. Elles se ressemblent à peu de chose près. Deux tours semi-circulaires resserrent le passage de la première enceinte, ensuite on pénètre dans une petite cour qui s'étend à droite et à gauche sur le prolongement du chemin couvert; vient ensuite une sorte de portique en marbre, qui s'appuie de chaque côté sur une tour et est surmonté par une arcade supérieure en briques. Ce portique sépare la cour de la porte byzantine donnant accès immédiat dans la ville et qui est aussi encadrée par deux tours massives et demi-rondes, dont les assises en pierres et briques alternées et combinées, forment des divisions d'un goût charmant. L'arcade du milieu, large de plus de quatre mètres, compose, avec le paysage, un vrai décor d'opéra. De chaque côté s'ouvrent deux petites portes à demi enfouies sous les plantes grimpantes. Sur la frise et l'architrave des traces d'inscriptions apparaissent encore et indiquent, d'après ce qu'a déchiffré M. Texier, la date de ces portes élevées sous le règne de l'empereur Adrien, c'est-à-dire l'année 120 de Jésus-Christ. Cette architecture d'ordre dorique est fort simple; plus tard des sculptures vinrent orner les façades et les niches. On y voit aussi des statues de saints, des colonnes torses, puis des cavaliers grecs couverts d'armures byzantines, le tout enveloppé de vignes, de lauriers roses, de roseaux et de figuiers qui parent ces ruines d'un indicible charme. Lorsque le travail humain, si laid qu'il puisse être, se trouve confié à la nature libre, elle a bientôt fait d'en réparer les fautes, d'en cacher la tristesse. C'est là une des causes de ces impressions mystérieuses, de ces émotions que l'homme éprouve en face de ruines qui, sans cette parure, passeraient souvent inaperçues.

Dans la porte de Yénicheher, la plus solidement fortifiée, car c'est de ce côté que l'attaque est le plus facile, on retrouve des tra-

vaux de toutes les époques et en dernier lieu, du temps des Turcomans. Une inscription expliquée par M. Letronne (1), prouve que cette porte fut construite sous le règne de Claude II, l'an 268 de Jésus-Christ. La porte du lac date aussi du règne de Claude; défendue par les eaux, elle est beaucoup plus simplement fortifiée.

Près de la porte de Brousse et de la fontaine sacrée d'Aïsma, on aperçoit au milieu des arbres un tertre où l'on distingue la courbe de quelques arcades; ce sont les restes d'un théâtre antique enfoui sous terre (2). Pline en parle pour se plaindre de ce qu'il reste inachevé; il a déjà coûté, dit-il, dix millions de sesterces qui seront perdus si on l'abandonne.

Après avoir fait le tour des murs, nous pénétrons dans la ville. Elle n'occupe que le centre de cette vaste enceinte, le reste étant abandonné à des jardins et plantations diverses. A part les murailles, on ne trouve donc plus dans la ville que des monuments de l'époque musulmane qui soient dignes d'intérêt. La plupart furent construits par ordre du sultan Orkân.

La plus belle mosquée est le Yeschil-Imâret (la fondation verte), élevée par le pacha Kaïr el-Dîn, grand vizir de Mourâd Ier, ainsi que l'indique l'inscription en relief, or sur azur, placée au-dessus de la porte : « Au nom de Dieu clément, etc., etc..., ce bel Imâret a été construit dans un esprit pieux, sous le règne du prince illustre Cheub el-Dîn Mourâd Ier, fils d'Orkân, par Kaïr el-Dîn, etc..., que Dieu fasse miséricorde à tous deux, en 780 de l'hégire. Gloire au Dieu unique! » Ce vizir s'illustra au siége de Salonique, où il fut tué l'an 1386 de notre ère.

On arrive devant la façade de cette mosquée en traversant un pittoresque jardin où jaillissent, à l'ombre d'arbres touffus, des fontaines limpides. L'édifice est carré; un porche de marbre blanc, composé de trois arcades en ogive sur la façade et de deux en retour, donne à ce monument un caractère spécial, autant à cause des belles colonnes de marbre rouge et de porphyre vert qui le soutiennent que pour le cadre magnifiquement sculpté de la porte, dont l'élargissement vers la base rappelle la solide inclinaison des monu-

(1) *Journal des savants*, 1827.

(2) Dans son ouvrage sur l'Asie Mineure, M. Texier, architecte, en donne un plan détaillé.

ments égyptiens. Son ornementation, ainsi que celle des chapiteaux de colonne, se compose d'octogones entrelacés; leur intersection produit de nouvelles combinaisons géométriques, dont il est fort difficile de trouver le principe générateur. Deux fenêtres éclairent l'intérieur du portique et sont entourées de belles inscriptions koufiques (1) entrelacées, comme dans les plus fins travaux des Persans et des Arabes. Les arcades sont fermées à hauteur d'appui par des grilles en marbre blanc sculptées à jour et formant des entrelacs du plus beau dessin. Sur la porte de cet atrio se voit, à l'intérieur et à l'extérieur, une inscription d'une seule ligne qui répète en abrégé la légende de la mosquée. L'intérieur du temple est éclairé par neuf fenêtres et divisé en deux parties par un grand arc, à l'imitation du Yessil Djâmi de Brousse. Une seule coupole le surmonte. Les murs sont de marbre blanc. Cette mosquée était, naguère encore, d'une grande richesse; partout il y avait de l'or, et des plaques d'argent recouvraient entièrement le mihrâb. Le sultan Mahmoud, dans cette rage de réformes qui lui fit abattre tant de précieux monuments, par ce seul motif qu'ils étaient anciens, s'empara de tous ces trésors, inutiles, selon lui, dans une mosquée peu fréquentée.

A côté du dôme recouvert en plomb s'élève un minaret entièrement revêtu de ces belles faïences qui, par leur arrangement à la manière des mosaïques et par la variété de leurs couleurs, produisent le plus agréable effet. Le balcon de ce minaret est à jour et composé de cercles entrelacés, bleu turquoise sur bleu lapis, tandis que le fût est rayé de zigzags rouges, bleus, noirs et verts. On arrive au balcon par un escalier pratiqué dans le mur de la mosquée.

Près du Yeschil-Imâret se trouve une autre Djâmi en ruines et abandonnée. Autant qu'on en peut juger, elle était de style arabe et d'une belle proportion.

Dans une autre direction se voit une église dont l'origine est fort ancienne. Malgré de nombreuses réparations, on peut, d'après ce qui reste, indiquer comme probable la date du VII^e^ ou du VIII^e^ siècle. La coupole byzantine était ornée de mosaïques à peu près détruites;

(1) On appelle ainsi, du nom de la ville de *Koufâh*, où elle fut employée primitivement, l'écriture arabe dont les lettres composées de lignes et d'angles droits, se prêtent admirablement à l'ornementation architecturale.

mais on les retrouve mieux conservées dans le demi-dôme du sanctuaire. Elles représentent la Vierge portant l'Enfant; des anges vêtus de splendides costumes l'entourent et tiennent un étendard sur lequel on lit, trois fois répété, αγιως (le saint!!). Sous l'Atrio, on retrouve une seconde fois la Vierge vêtue de bleu sur un fond de mosaïque d'or. Ces peintures sont évidemment de la première époque byzantine. Dans un coin de cette église on aperçoit aussi un curieux sarcophage creusé dans une pierre transparente et ornementé dans le goût byzantin. Quelques voyageurs ont cru, bien à tort, que c'était là cette église de Sainte-Sophie où s'était tenu le grand concile de Nicée. De la véritable église d'*Aghia-Sophia*, il reste fort peu de traces; on en peut cependant reconnaître l'emplacement du côté de la porte de Yénisheher. Convertie en mosquée lors de la conquête des Turks, ses peintures furent badigeonnées, et la coupole ainsi que les murs sont aujourd'hui complétement écroulés. On sait qu'à l'imitation de Sainte-Sophie, de Constantinople, elle était couverte par un dôme en pendentif sur un plan carré. Chaque ville avait alors la prétention d'avoir son temple dédié à la sagesse divine.

M. Texier, se fondant sur l'époque de construction du grand monument byzantin, en conclut que l'église de Nicée ne peut dater que du VIIIe siècle, et qu'il est impossible, par conséquent, que le grand concile de 325 s'y soit réuni. C'est une erreur de croire que l'architecture dite byzantine ne date que du temps où l'architecte Anthémius, de Trolle, construisit Sainte-Sophie. Ce qui caractérise ce style et le sépare complétement de la basilique romaine, c'est la coupole en pendentif, le plan carré, l'ornementation des mosaïques à fond d'or, le style des chapiteaux et des arabesques, toutes choses qui existaient depuis longtemps en Orient. Déjà l'empire romain, lors de ses conquêtes en Asie, avait rapporté, sans trop le comprendre, l'art oriental des voûtes et des arcs; c'est alors qu'il s'est séparé du style grec. En arrivant à Byzance, cette architecture bâtarde reprit son caractère purement oriental. Les Romains, il faut s'en souvenir, n'ont jamais été, en fait d'art, que des imitateurs. Nous voyons dans l'histoire (1) que la première église de Sainte-Sophie, bâtie par Constantin, avait aussi une coupole; ce système de

(1) Annales de Glycas.

construction religieuse existait donc alors, et partant Nicée pouvait fort bien avoir une église de Sainte-Sophie avant que celle d'Antémius fût construite; d'ailleurs il est fort probable que cette dernière ne fut que le développement, l'agrandissement du plan primitif. Au reste, pour ce qui regarde le concile, il importe peu de savoir si la Sainte-Sophie de Nicée existait en 325, puisque l'histoire (1) nous apprend que le saint Sinode se tint dans le palais impérial.

Ainsi, de tant d'édifices somptueux qui embellissaient Nicée, il ne reste plus aujourd'hui que des ruines et deux mosquées.

Après avoir dessiné sous ses aspects intérieurs et extérieurs la mosquée verte, je sortis de la ville par la porte de Stamboul, marchant à l'aventure, pour trouver quelque paysage, quelque site qui me plût. J'arrivai bientôt dans un bois de platanes, bosquet sacré au milieu duquel jaillit une source abondante et limpide. Des bancs de gazon qui l'entourent invitent au repos, et c'est là, comme bien on pense, que les effendy de Nicée viennent chaque jour causer et faire le kief.

En m'approchant du bassin j'aperçus derrière un gros arbre, un Turc âgé mais de belle mine et d'un très-grand air; c'était l'ancien gouverneur de la ville. Entouré de coussins du Maroc, en cuir brodé d'or, et couché sur un tapis de Perse, il était vêtu d'un kafetân de drap, couleur abricot, doublé de soie rose; en dessous il portait une veste et de larges pantalons en toile blanche de Brousse, retenus par une ceinture de soie bleue et or. Au bord du tapis, étaient déposées ses babouches de marocain jaune; enfin, pour compléter le costume, un turban de mousseline blanche entourait son fèz, calotte de drap garance, dont le nom lui vient de la capitale du Maroc où se fabriquent les plus estimées. Un chapelet de corail noir et de perles fines, pendait à son bras, tandis qu'il aspirait par un long tuyau la fumée d'un nârdjileh de cristal.

Je chargeai Antonio, mon jeune drogman, de le complimenter de ma part et de lui demander si je ne le dérangeais pas en venant me reposer à l'ombre et dessiner son beau lac qui miroitait comme une glace à travers les arbres.

« Bismillah! au nom de Dieu, la paix soit dans ton sentier! » me

1 Tome Ier, page 20[illegible], Histoire des Conciles.

dit-il, de la façon la plus prévenante et la plus digne, en me montrant une place à côté de lui. Puis faisant signe à ses esclaves, l'un m'offrit une pipe de jasmin et l'autre, une petite tasse de café.

« Que Dieu prolonge vos jours ! » répliquai-je en homme bien appris; et après avoir porté la main à ma bouche et à mon front, j'acceptai la pipe et le café.

Cet usage se retrouve dans toutes les classes; entrez-vous dans une maison, dans la cabane d'un paysan, dans la boutique d'un marchand, le premier soin est d'offrir le café et le tabac. Partout en Orient j'ai vu cette même politesse et véritable hospitalité. Il suffit pour cela, qu'il n'y ait pas, comme dans certains quartiers de Constantinople ou de Damas, une excitation fanatique contre les chrétiens et qu'on éprouve de la sympathie pour la personne. Comme toutes les natures fines, ils cèdent immédiatement à ce sentiment, et cela est poussé si loin, que deux individus se rencontrant pour la première fois, si leur regard est sympathique, se saluent comme de vieilles connaissances; s'abandonnant ainsi à leur instinct qui les dirige mieux que bien des recherches et des calculs. Pour eux, c'est le regard qui transmet la pensée, sans pouvoir tromper comme le fait souvent la parole; et cependant les Turcs sont habiles à se contenir, ce qui ne les empêche pas d'être passionnés et pleins d'affabilité lorsque vibre cette corde du cœur.

Mon Effendy était un ennemi des réformes nouvelles; il ne s'en cachait pas; son beau costume oriental était du reste la preuve qu'il n'avait pas voulu se soumettre à l'odieuse mode du costume franc. La *Réforme*, que de sottises se sont cachées sous ce mot, n'a pas atteint jusqu'à présent ces contrées éloignées du centre de la *civilisation*. A peine rencontre-t-on ainsi vêtus, un ou deux seigneurs de la suite du Multezim; et combien ce nouveau costume ressort mal, auprès de la majesté de l'ancien ! Quel air misérable ont ceux qui le portent, à côté des plus simples paysans! Au lieu de ces vêtements si commodes et si variés de tons, si bien adaptés au corps de l'homme, et au pays qu'il habite, on le remplace par un vêtement sans raison d'être, gênant pour toutes les coutumes de l'Orient et aussi triste de forme que de couleur. En voyant l'abaissement, l'humiliation, produits sur cette race par ce changement de mode, on comprend l'extrême importance du costume, pour l'homme, l'in-

fluence qui rejaillit de son corps sur son esprit. Non-seulement le Turc en costume moderne, semble gauche et abruti, mais on voit de suite que lui-même a perdu son assurance, son adresse, sa *désinvolture* en un mot. — Quelle inspiration fâcheuse, quelle malheureuse influence a donc pu décider le sultan Mahmoud à imposer une si inutile et si dangereuse réforme! Quel est donc ce vent d'égalité sauvage qui pousse fatalement tous les peuples à chasser la variété, comme pour faire périr le monde, à force d'uniformité et d'ennui. — Et de tout cela, de toutes ces prétendues améliorations qu'est-il résulté pour l'empire, si ce n'est une plus rapide décadence.

Réformer en Orient, cela veut dire, s'habiller à l'européenne, boire du vin et se moquer de la religion! C'est l'esprit révolutionnaire de l'Europe qui s'infiltre peu à peu, pervertit les chefs d'abord, puis bientôt après, les masses. Chose curieuse; c'est au moment même où nous changeons en Afrique notre costume européen contre le costume si national et si beau du pays ennemi, que les Turcs, d'après les conseils d'instructeurs militaires venus de Prusse ou de France, adoptent ces modes si dépourvues du sentiment de l'art et de la durée. Le sultan Mahmoud, dans son zèle de novateur, se fit un jeu de toucher à ces usages qui donnaient aux mœurs orientales, un caractère de grandeur et de dignité. Il croyait ainsi passer pour un grand homme, pour le Napoléon de son pays. Sans cela, cette réforme maladroite et vaine ne serait venue à l'idée de personne, car dans ce pays de tradition, rien ne change; pas plus le costume que les mœurs; les uns et les autres sont sous la protection de la religion et à cause de cela ils n'ont pas cette mobilité particulière aux lois politiques, dans nos climats inconstants. Rien ne semble plus futile aux Orientaux qu'un changement continuel dans la manière de porter la barbe ou les moustaches, et j'ai vu un instructeur des troupes du sultan perdre toute influence sur les soldats par sa manie de tailler ou de laisser croître sa barbe, alternativement. Aujourd'hui les Turcs *francisés* n'ont pas seulement le ridicule de notre disgracieux accoutrement, ils ont encore celui de ne pas savoir le porter. Incommode chez nous, il est impossible là-bas où l'habitude de monter sur le divan, de s'y accroupir, de faire trois ou quatre fois par jour les ablutions et les prières, le rendent impraticable; et nous applaudirions énergiquement le sultan patriote et ami

du vrai progrès, qui rétablirait le costume national pour lui comme pour l'armée.

Nous sommes donc entièrement de l'avis de l'ancien gouverneur de Nicée, nous ne croyons pas à l'efficacité de ces réformes impossibles, et tout au contraire, nous pensons qu'elles sont mortelles à l'empire turc; que bien loin de le relever elles l'affaiblissent chaque jour davantage. Lorsque l'esprit de l'Occident, si contraire à celui de l'Orient, les fit entreprendre, il était aisé de prévoir que ces innovations, en se substituant aux vieilles mœurs, détruiraient ce qui restait à ce pays d'énergie et de nationalité. D'ailleurs ceux qui poussaient le souverain n'avaient nullement en vue l'intérêt de l'Orient, mais bien l'influence plus grande qu'ils en pourraient tirer, à leur point de vue diplomatique et commercial. Le temps a déjà prouvé jusqu'à quel point ces lois nouvelles ont été applicables et appliquées. *Liberté de conscience, égalité du droit pour les Rayas, admission des chrétiens dans l'armée musulmane*, toutes ces déclarations sont faciles à faire, mais à mettre en pratique, c'est une autre question; et la régénération de l'empire ottoman par l'union fraternelle des musulmans et des chrétiens est une vaine utopie; le plus mince observateur le reconnaîtra après un séjour de quelque durée.

J'ai parlé déjà de l'absence d'homogénéité dans les diverses races; elle ressortira surtout dans l'armée; si vous les mêlez, les chrétiens seront nécessairement insultés et repoussés; si vous faites des corps séparés ce seront deux armées ennemies en présence, et à un jour donné, la lutte et la défection deviendront inévitables (1).

Dans ce Ḳatti-Chérif de Gulhané, proclamé par le jeune sultan en 1839, devant les ambassadeurs et le peuple, il est dit que la vie, l'honneur et les propriétés des sujets ottomans leur sont garantis par cette loi; que les impôts seront régulièrement perçus et justement répartis; que l'Iltizam ou concession vénale des impôts à des particuliers est aboli; que les pachas n'ont plus dans leurs attributions droit de vie et de mort; qu'enfin les levées de soldats et le temps

(1) L'insurrection d'Alep à la fin de 1850, où les pertes matérielles des chrétiens se sont élevées à 16 millions de piastres, sans parler des individus tués, blessés ou violés, fut la conséquence de ces réformes dans la conscription; et les nombreux incendies, qui cette année ont désolé Constantinople, n'ont pas d'autre cause que le fanatisme excité par les réformes nouvelles.

du service sera incessamment fixé. Cette Charte est pleine, comme on le voit, des meilleures intentions, mais quelle puissance a-t-elle à côté du Korân invariable, inflexible, respecté, qui rend illusoires ces velléités d'améliorations. Les Arméniens et les Grecs catholiques, les Juifs et autres qui ne sont pas sectateurs de Mahomet, sont, par là même, condamnés à l'incapacité politique et sociale; le Korân les prive du droit de témoignage en justice; dès lors, plus de dix millions d'hommes, sujets du sultan, sont privés de la garantie que promettent ces réformes. Ces intentions louables en théorie, sont donc en fait plus nuisibles qu'utiles; elles ont pour effet nécessaire d'augmenter la résistance, l'intolérance des musulmans contre les chrétiens vaincus et d'irriter les deux partis. On appelle cela le rajeunissement de l'Islamisme! C'est à la manière des filles de Pélias qui le coupaient en morceaux et le faisaient bouillir pour lui rendre la jeunesse.

Tel fut le sujet de notre conversation avec mon vénérable effendy. Il apostrophait de temps à autre un jeune homme qui ne semblait pas toujours de son avis. Je remarquai dans sa conversation, pleine de vivacité et d'ardeur, à quel point cette dignité du maintien chez le Turc, n'empêche pas la souplesse de l'esprit et la légèreté même. Ils aiment à traiter un peu tous les sujets, sérieux, philosophiques et religieux, aussi bien que les discussions gaies. Dans la sphère où les tient leur éducation, les Turcs sont habiles et restent toujours vrais.

Nous passons pour un peuple chevaleresque et poli; c'est là une bonne réputation que je voudrais bien ne pas entamer; mais enfin, lorsqu'on observe ici les mœurs et qu'on les compare aux nôtres, on trouve bien autrement de dignité dans les manières, de respect de soi et des autres, et aussi, bien plus de sérieux dans la vie. L'habitude de respecter ce qui a toujours été respectable, *le sentiment de la vénération*, pour me servir de ce terme phrénologique si expressif, se trouve dans toutes les classes. La religion, le pouvoir, la vieillesse et l'enfance, ont ici l'appui du grand nombre. Ces manières prises, en naissant, ploient les esprits à une discipline sociale que l'habitude de la révolte, chez nous, a trop fait disparaître.

C'est à l'éducation entièrement religieuse qu'il faut reporter l'honneur de cette dignité physique et morale de l'homme d'Orient. Sans doute, cette religion n'est pas très-progressive dans le sens révolu-

tionnaire que nous donnons à ce mot et sa philosophie n'est que relative à côté de la complète sagesse de la religion chrétienne; mais encore est-elle universellement respectée, mais encore les mahométans sont-ils profondément croyants en un Dieu unique et miséricordieux. Croire aussi solidement, renferme tous les progrès sociaux; et ce n'est pas, nous le pensons, dans les détails de cette religion, dont les dogmes sont plus ou moins vrais, qu'il faut chercher les causes de la décadence de l'Orient; une mauvaise administration politique et financière en est la raison principale. Sans doute aussi, ils s'abandonnent trop aux plaisirs des sens et avouent naïvement leurs plus grands écarts, regardant cela comme chose si naturelle, qu'on aurait tort de s'en cacher.

Les Turcs sont fanatiques, mais la croyance profonde peut-elle exister sans cela pour les masses. Lorsque le peuple est tolérant, c'est qu'il est devenu incrédule. La tolérance et la foi ne se trouvent unies que dans les intelligences hors ligne, et elles sont trop rares partout pour que cela puisse devenir une règle générale. Ce qui est remarquable dans l'Islamisme, c'est la parfaite égalité religieuse entre tous les serviteurs du prophète. A la mosquée, excepté pour le sultan et les prêtres, tout le monde est placé sans distinction de rang; les habitudes de respect et d'hiérarchie n'en sont en rien diminuées. Ce sentiment du beau, si naturel à l'Orient, leur donne le goût du cérémonial et de l'étiquette; ils aiment la phrase pompeuse et recherchée, la politesse exagérée même; toutefois bien préférable à l'excès contraire. Ce sont justement ces habitudes qui donnent aux plus basses classes un sentiment de fierté, une dignité remarquable qui frappe dès l'abord et semble émanée de la nature de ce pays magnifique.

C'est ainsi qu'on voit souvent un kaïdji du Bosphore, ou un épicier du bazar, devenir pacha avec une aisance qui ne sent aucunement *le Bourgeois gentilhomme*. — Personne n'a plus de tournure et de dignité que Mehémet-Alî Pacha, aujourd'hui beau-frère du sultan, ou Riza-Pacha, si longtemps premier ministre (1). Ils acceptent

---

(1) Sous le règne de Mahmoud, un batelier du Bosphore fut créé grand-amiral. Ce fut ce Fezzi-Pacha, qui depuis livra la flotte qu'il commandait au pacha d'Égypte. Mehemet-Ali était un jeune palefrenier du sérail, et Riza était garçon de magasin au Bazar des Épices.

leur nouveau rôle sans affectation, et surtout sans les prétentions ridicules des parvenus, mais avec une fierté qui est le fond du caractère turc, avec ce sentiment du maître qui, si pauvre qu'il soit, est habitué dès l'enfance à se poser en conquérant vis-à-vis des races soumises et vaincues. En un mot, il a cette confiance en soi, cette conviction donnée par le Ḳorân à tous les musulmans, et plus particulièrement aux Turcs, que personne sur la terre ne saurait les égaler.

Tandis que je causais de toutes ces choses avec l'ex-gouverneur de Nicée, je le vis se lever tout à coup, et, me montrant du doigt les bandes d'or et de pourpre que le soleil, prêt à disparaître derrière les montagnes, traçait dans le ciel : « C'est l'heure de la prière, me dit-il. » Et tournant son tapis dans la direction de la Mekke, il commença de suite les cérémonies en usage.

Le bon musulman doit faire chaque jour cinq prières canoniques; il commence par les ablutions, qui consistent à se laver les mains et les bras jusqu'aux coudes, puis la tête, le visage et les pieds. Alors, s'il est dehors, et qu'il n'ait pas de tapis, il prend son vêtement pour l'étendre sur le sol, car il ne doit prier que dans un lieu pur. Debout, le corps droit et les mains ouvertes de chaque côté des oreilles, il s'écrie : « Dieu est grand! Allah ou Akbar! » puis il laisse retomber ses bras et récite un chapitre du Ḳorân. Changeant ensuite de posture, il s'affaisse sur les genoux, en jetant son corps en arrière, puis se prosterne la face et les mains contre terre, se relève à demi, s'asseoit sur les talons, les mains étendues sur ses cuisses, se relève encore en continuant à réciter des versets du Ḳorân, et termine enfin sa prière en saluant ses compagnons et répétant plusieurs fois : la paix soit avec vous!

Tout cela fut fait simplement, dignement, comme la chose du monde la plus habituelle. Ainsi, chez les musulmans, la vie est entremêlée à chaque instant de cette sollicitude, de cet appui moral qui élève le caractère des masses; c'est une chose vraiment remarquable que le soin avec lequel les besoins matériels sont soumis aux soins des âmes. Aussi le mahométan, lorsqu'il a rempli les préceptes, vit tranquille; il a le repos de l'esprit, et sur cette terre féconde le bien-être matériel est facile à trouver sans de bien pénibles efforts. Il vit du matin au soir, dans l'élément religieux, sans peine, sans fatigue, passant continuellement de la prière au travail

ou au plaisir. Ces alternatives de soins et de devoirs sont une distraction ; elles tranquillisent la conscience et fortifient le corps. Dès lors, on n'a pas soif de ces fausses joies que recherche l'Européen dont l'esprit inquiet ne saurait se satisfaire, toujours mal où il est, enveloppé d'un réseau de préjugés qui l'égarent et lui font perdre l'instinct du bien-être. Mieux vaut mille fois l'absence des richesses qu'une si inquiète prospérité. Ce ne sont pas là les pures, les vraies jouissances de la vie, et ce que nous appelons la civilisation me semble moins enviable que cette existence à l'abri des ambitions et des révolutions qu'elles amènent.

Ici le Code étant à la fois religieux et politique, les lois édictées et consacrées par la religion, on leur obéit comme de droit divin. La religion se mêle donc à tout sans difficulté. Aussi les imâm viennent-ils dans les lieux publics, dans les cafés, dans les promenades. Il n'y a pas, comme chez nous, cette séparation absolue causée autant par la vie d'abstinence des prêtres que par les méfiances d'une population excitée contre eux. En Espagne ou en Italie, un prêtre mène à peu près la vie des autres hommes, se mêlant aux mêmes joies comme aux mêmes douleurs. En Orient, c'est mieux encore, puisque la religion s'accorde entièrement avec les mœurs et la vie de tous. L'imâm est un magistrat sacré qui fait la prière, instruit les hommes et les juge. Mais à peine si, en dehors de son triple ministère, il se distingue du reste de la population. Une nuance imperceptible dans la disposition du turban et dans l'ampleur de la robe peut seule le faire reconnaître.

Lorsque je pris congé de mon effendy, la lune se levait dans un ciel encore plein des reflets du soleil couché. Pour admirer ce paysage, je descendis sur la rive argentée du lac. Les bords de ce tranquille bassin sont généralement dépourvus de haute végétation ; on trouve cependant de distance en distance quelques groupes d'arbres aux formes contournées, où la vigne, courant de l'un à l'autre et tombant en guirlandes, semble ainsi disposée pour une fête ; plus d'une fois, dans la demi-teinte de la nuit, j'ai pris ces réseaux de verdure pour des filets de pêcheur séchant sur les arbres.

Malgré la fertilité de ce pays et la chaleur des étés, il faut dire que de ce côté de l'Orient on ne trouve pas le complet et brusque changement de végétation que nous offre l'Afrique. L'hiver est froid en Asie Mineure, et à l'exception de quelques plantes, de quelques

arbres particuliers au pays, tels que le térébinthe, les lauriers-roses, le figuier, le yulibrizin de Perse, ce charmant mimosa à houppes de soie rose, et les rhododendron, on ne trouve aucune de ces espèces étrangères à notre climat, ni palmiers, ni orangers, ni le cassie d'Égypte. Ces aloës aux grandes feuilles bleuâtres, ces cactus d'un vert-de-gris si harmonieux, les bananiers et tant d'autres n'y pourraient vivre. Mais en revanche, quelle opulence et quelle grandeur dans cette végétation asiatique; où trouver des platanes de cette immensité, des pins plus élégants, des cyprès plus majestueux, des oliviers et des vignes de cette étendue, des plantes de cette hauteur. Ici tout, jusqu'aux pierres, se recouvre d'une végétation épaisse et splendide dont les couleurs ajoutent à l'effet de ce beau ciel, de ces lacs transparents, de cette mer étincelante.

Quatre jours à Nicée m'avaient suffi pour les travaux et les promenades; je quittai donc cette ville avec l'intention de faire le tour du lac, puis de me rendre à Nicomédie, en traversant la chaine d'Ouzoun-Tchaïr; elle sépare ce golfe du lac de Nicée, qui lui-même touche presque à la mer.

ADALBERT DE BEAUMONT.

CHANTS POPULAIRES

DES HABITANTS

DES CÔTES MÉRIDIONALES DE LA MER CASPIENNE.

DIALECTES GHILEK, TALICHE, ET MAZENDÉRANI.

INTRODUCTION.

Les chants que nous présentons maintenant au lecteur ont été recueillis par nous chez les nations habitant les côtes sud de la mer Caspienne, entre la rivière Astara, qui sépare la Perse de la Russie, et la rivière Karassou sur la frontière de la Perse et de la Turcomanie du côté des déserts de Ḳiptchaḳ. Les différents idiomes ou patois parlés par ces tribus semblent tous d'origine zendo-persane plus ou moins mélangée de turc-oriental, ils varient quelque peu dans presque chaque village des différents districts Ghilanais et Mazendéranis. On peut cependant les classer en trois divisions principales :

1° Le dialecte *taliche* parlé depuis le désert de Moghau jusqu'à l'embouchure de la rivière *Dinatchal*, séparant le district Ghilân de *Recht* de celui de *Guésker*. Les éléments zend sont très-nombreux dans ce dialecte.

2° Le dialecte ghilek usité parmi les tribus désignées plus particulièrement sous le nom de *ghilek*, et s'étendant des rives de la Dinatchal jusqu'à l'embouchure de la rivière Piloroud.

3° Le dialecte mazendérani, parlé de la rivière Piloroud à l'embou-

chure du Ḳarassou, qui sépare la Perse du territoire des Turkomans yemouts.

Ces chants, considérés sous le rapport de leur mérite littéraire, offrent cette circonstance particulière, qu'ils renferment tous les éléments de la poésie lyrique de la Perse moderne. Ils se présentent toujours sous la forme d'un distique, dans lequel l'idée du poëte est entièrement renfermée.— C'est le distique des plus anciennes poésies asiatiques, — celui des psaumes de David; et, ce qui est encore plus singulier, le style offre beaucoup d'analogies avec celui du livre des Proverbes et plus encore celui du chant de Salomon. — En ce qui touche les poëtes persans, nous trouvons là non-seulement des idées, mais souvent des expressions mêmes, analogues à celles des compositions les plus connues de l'Irân; et l'on se demande si c'est le peuple qui emprunte aux poëtes leurs idées et leur langage, ou si les poëtes, au contraire, les prennent au peuple.— Quoi qu'il en soit, les Ghilanis donnent à leurs propres chants le nom de *Pâlevis*, et les deux princes du *Parnasse* persan appliquent la même dénomination à leurs compositions :

Bulbul ber châḳi gul beghézelhâï pehlévi
Mîḳând douch dersi mèḳâmâti meânévi.

« Hier le rossignol, perché sur la branche d'un rosier, chantait les leçons de la philosophie mystique enseignée dans les chansons pehlevies. » Hafiz. »

Tâ ḳâdjé méi ḳourèd be ghézelhâï pehlévi.

« Afin que le maître boive le vin aux doux accents des chansons pehlevies. » Saady. »

L'analyse philologique de ces dialectes est vraiment digne d'attention; ils sont si parfaitement ignorés en Europe que Hammer les appelle *terræ incognitæ* (1). Après lui, Rask, sur le même sujet, s'exprimait ainsi : Aucun langage particulier n'est assigné, dans le dictionnaire de Ferhengui Djéhânguiri, aux provinces de Chirvan, du Ghilân et de l'Aderbaïdjân, qui sont précisément les contrées où

---

(1) Von diese sprache die wie mehrere andere dialekte so ahmals in Persia gesh-

la tradition fait fleurir Zoroastre (1); et cependant l'existence du zend dans l'ancienne Perse, comme langue usuelle, fait dont le savant professeur maintient la réalité contre l'opinion d'Erskine, trouve ici, non-seulement un appui, mais, je n'hésite pas à le dire, une preuve incontestable et décisive.

Commençons par les mots purement zends ou sanskrits (2) :

Hadha, zend; *hata*, ghilek « *ici*; » *vash*, zend (ou *vas*, croître, multiplier), et *vash*, ghilek, une plante, une herbe. L'étymologie de ce mot en Persan moderne peut se retrouver dans *rivas* « rhubarbe » (plante), il peut, en effet y avoir eu transposition des deux syllabes du mot écrit séparément « rhea herba. » •

Azem, zend. et *azem*, taliche, je, moi; *us*, sanscrit, et *ez*, taliche, son; *vatch*, sanscrit, et *vaj*, taliche, *mot*, *verbe*. *Ghena*, zend, *une femme* et *kine*, taliche; *fille*, *kissorim*, sanscrit : *kija*, *kaussi* et *kor*, ghilek : *fille*.

Pereta, zend, et *purd*, ghilek, *pont*. *Maogho*, zend, et *manghe*, ghilek : *la lune*. Il est à remarquer que les Ghilanis ne se servent de ce mot que pour signifier *lune*, et quand ils veulent exprimer *le mois*, ils emploient le mot *mah* (en zend, *mahyo*), substantif usité dans la Perse moderne dans les deux sens de *mois* et de *lune*.

Ahme, zend, et *ahmain*, ghilek : *nous sommes*.

Arkh, sanscrit : *valeur*, *mérite*, et *nerkh*, ghilek, *prix*.

Das, sanscrit, *briller*, *détruire*, et *das*, grand couteau ou morceau de fer, que les paysans du Mazendérân et du Ghilân portent toujours avec eux et qui leur sert de hachette, de serpe et de dague.

Usâdârema, zend : possesseur d'intelligence, et *hushdârê*, ghilek, il a de l'esprit. Un persan moderne entend cette expression, mais il dira : *hooshyaz-est*. Celle de *houch dârem* veut dire : « j'ai de l'intelligence, je suis prudent et avisé. »

Verzou, un bœuf, et le mot zend *verez*, agir, travailler; d'où

---

prochen wurden, in Europa noch unter die terras ignotas gehort, etc. *Mines de l'Orient*, vol. III, p. 64. Vienne, 1813.

(1) *Transactions of the Royal Asiatic Society*, vol. III.

(2) Dans les citations de zend et de sanscrit nous conservons l'orthographe donnée par le savant Burnouf.

les Ghilans ont fait *verzekiar*, laboureur, et les Persans, *verzeghiar*, qui a la même signification. Ces derniers appellent aussi *verzish*, un exercice exécuté avec un gros bâton ou massue par les amateurs de la *zour-khané* (theâtre de gymnastique) désireux d'augmenter leur force musculaire.

Adi (maintenant), mazendérâni et sanscrit.

Les mots *sératchine* (paille de riz), *vergîne* (les noces) ont certainement une apparence zend.

Ouchen et *ouchanina*, zend, nom d'un esprit et de la seconde partie de la nuit, correspond au taliche *shevauheng*, nom d'une étoile qui brille à l'orient, le matin, en persan *cheb-âheng*, en ghilek *ouchim*.

La langue taliche, comme nous l'avons déjà fait remarquer, semble avoir plus d'affinité avec le zend qu'aucun des idiomes des autres peuplades habitant les bords méridionaux de la mer Caspienne. Le trait caractéristique de ce dialecte, comme le démontrerait le texte original des chants que nous avons recueillis, consiste dans l'abondance des diphthongues et triphthongues, comme aï, aü, ao, aei, aoa, etc., comme on dirait que le taliche a emprunté du zend ses quatorze diphthongues et ses trois triphthongues. Dans l'un et l'autre on remarque le même soin à éviter la rencontre de deux voyelles semblables. La lettre *l*, si antipathique à la nature du zend, se rencontre bien rarement aussi dans le taliche, et seulement dans les mots empruntés du turk ou du persan.

Au reste, la nation et la langue se trouvent toutes deux dans des circonstances analogues. Ainsi, les habitants des forêts au sud de la mer Caspienne, protégés d'un côté par une mer orageuse, des précipices et des torrents, de l'autre par la chaîne abrupte des monts Albourz, et malheureusement même par un climat que rendent malsain de nombreux marécages, se sont trouvés pendant des siècles soustraits à toute influence étrangère. Ils n'ont embrassé l'islamisme que longtemps après les autres provinces de la Perse. La répugnance avec laquelle ils ont cédé à toute sorte d'innovations a laissé des traces dans leur langage. Leurs mots n'abandonnent qu'avec peine leur apparence zende pour prendre la forme persane moderne, et ils constituent, pour ainsi dire, un anneau intermédiaire qui lie entre eux le zend et le persan. En voici quelques échantillons :

Tchechm, pers.; *tchech*, taliche, et *tchech*, zend : les yeux.

Merg, pers.; *merghé*, ghilek et *marka*, zend; la mort. *Dest*, pers.; *des*, taliche, et *des*, zend.

Nombre de mots maintenant vieillis ou hors d'usage dans la Perse moderne, comme *veshem*, pers. une caille (1) (d'où le surnom de *veshemghir*, donné par Firdoussy à Kaous, qui était fou de la chasse aux cailles). —*Enders*, pers.; et *enderz*, ghilek : un avis; — nektchîr, pers.; et *netchïâ*, taliche : chèvre sauvage, gibier; — *sitaïch*, persan, louange, du zend *staïchni*, louange, et *staômi*, je glorifie, je loue; — *khanmaun*, pers., de *umâna*, zend, la maison; — *boum*, pers.; — de *bhumi*, sanscrit, la terre; — *funâh*, persan; et *aênagh*, zend, un péché; — *endjumène*, persan, et *handjamani*, zend, conversation, banquet, partie de plaisir, etc. Tous ces mots, particulièrement ceux qui sont communs au persan moderne et au zend, sont encore conservés parmi les gens des campagnes et se prêtent difficilement à l'action des influences extérieures de l'élément soit turc soit arabe. —Mais cependant les modifications faites sur le modèle du persan moderne se faisant sentir plus fortement de jour en jour, nous pouvons déjà voir que près des trois quarts des chants suivants, bien que recueillis sur les lieux mêmes, sont écrits en cette dernière langue. — De nos jours la classe la plus élevée parmi ces peuples parle le langage de la cour mieux que l'idiome national.

Si des simples mots nous passons aux noms propres des différentes localités, nous apercevons la même origine zende en leur donnant un rapide coup d'œil, nous pourrons en même temps recueillir quelques données historiques. Anquetil du Perron trouve l'étymologie du moderne *ouroumia* dans le zend *airyaman*. Burnouf voit le Ķorâçân actuel dans le *garizan*, du zend avesta (2), etc. Suivant leur exemple, je vais essayer de présenter ici quelques unes de mes propres observations; je le ferai avec d'autant plus d'assurance que tous les lieux auxquels elles s'appliquent font partie des pro-

(1) En persan moderne cet oiseau est appelé *bildertchin*, mot turc-oriental.

(2) Je ne saurais adopter l'opinion du savant professeur sur les Βαρχανιοι. Plutôt que de trouver leur origine dans Djordjan ou Gurgan, je préférerais la voir dans Baraghan, délicieuse vallée de 33 milles de longueur, semée de nombreux villages, et dont le chef-lieu porte le même nom. Ce dernier est situé au nord du Mazendéràn, à 32 milles anglais de Téhéran. La rivière *Kurdan*, qui coule à travers cette vallée, abandonne son lit escarpé près de Keredj (grec, χαραξ), et se perd dans les canaux d'irrigation de Chehryar et Soudjbolaķ.

vinces dont nous nous occupons, ou sont situés sur leurs bords.

La ville de Ḳazbin (les indigènes prononcent Ḳazvine) peut tirer son nom de la mer Caspienne ou bien lui avoir donné le sien.

La montagne de *Sévélan*, qui domine la cité d'*Ardébil*, nous rappelle *Savel*, le nom d'un des dives mentionné dans un passage du 10e fargad du Vendidad, et la première syllabe du nom de cette ville, *ard*, signifie, en sanscrit, tuer, exterminer.

Le mot *mazénderân* n'est-il pas une altération de *maždaran* ? *Maz*, en sanscrit, signifie grand, et *daran*, en mazenderani, est le pluriel de *dar*, arbre. Cette contrée étant couverte d'immenses forêts, rien de plus naturel que de penser que les habitants ordinaires de déserts et de montagnes arides, frappés de la riche, végétation de ce lieu, l'auront nommée le pays des grands arbres.

Sari, que sir W. Ouseley retrouve judicieusement dans *zadrakarta* des géographes grecs, peut tirer son étymologie du zend *zaria*, jaune, vert, doré. En effet, en contemplant la ville du haut des remparts qui l'entourent, les toits des maisons semblent enfouis dans l'exubérant feuillage des orangers, des citronniers et autres arbres de même sorte. — Les indigènes se plaisent beaucoup dans l'effet produit par la couleur jaune des oranges sur le vert foncé des feuilles, — et, pour cette raison, ils laissent aux branches une grande partie des fruits mûrs; de manière qu'en arrivant à Sari, dans n'importe quelle saison de l'année, le voyageur est certain de trouver les orangers chargés de leurs éclatants trésors.

Astara et *astarabad* sont probablement tous deux dérivés du zend *ustro*, chameau; en persan, *ester*, *chutur*, et *ushtur*. Le nom de *contrée des chameaux* est appliqué, par contraste, à ces deux extrémités sablonneuses d'une vaste étendue, boisée et marécageuse, points opposés où finissent les fondrières et la végétation des forêts, et où commencent les plaines de sable, patrie des turkomans, pasteurs de chameaux. Les chemins marécageux de la partie centrale ne sont praticables que pour les mules et les chevaux indigènes. — Il n'est pas rare de trouver dans le pays des individus qui, malgré leur proximité des déserts, n'ont jamais vu un chameau.

La ville de Recht, capitale du Ghilân, et dont le climat est si dangereux que le proverbe dit : « Voulez-vous mourir, allez à Recht. » cette ville a tiré probablement son nom de *irista*, zend, et *richta*, sanscrit, « la mort. »

Mais je ne veux rien affirmer trop dogmatiquement, et je laisse les savants en décider. Je pense seulement qu'il n'est pas possible de considérer comme purement accidentelle la convergence de tant de preuves, venant à l'appui de cette assertion que le zend, loin de n'avoir été connu que d'une caste privilégiée, était, au contraire, parlé par l'universalité de la nation persane; autrement, comment les ignorants habitants des forêts du Ghilân et du Mazendérân l'auraient-ils ainsi conservé?

Quant aux restes des monuments antiques d'architecture, aucune terre n'est plus hostile à leur conservation que celle du Ghilân et du Mazendérân. Ici la végétation reçoit une si vigoureuse impulsion par l'effet de la chaleur et de l'humidité également excessives, qu'une maison en construction se trouve quelquefois entièrement recouverte par les plantes de toute espèce, avant même que le toit ne soit posé. Un édifice abandonné est si vite dégradé, qu'il devient aussitôt méconnaissable. — A un déluge de pluie qui, tous les ans, tombe à torrents et sans discontinuer pendant plusieurs mois, succède la chaleur dévorante du soleil des régions tropicales. — Les figuiers poussent d'eux-mêmes et enfoncent profondément leurs racines dans les murs crevassés par ces changements soudains de température. Les grenadiers, les buis et l'ilex s'unissent aussi pour donner le dernier coup de grâce à cette œuvre de destruction, et en peu de temps, le terrain où s'élevait l'édifice est entièrement recouvert d'une forêt d'arbres et de plantes de toutes sortes. C'est de cette manière que des villes entières sont tombées en ruines sans laisser aucune trace. Les historiens nationaux, dans leur ignorance des annales antéislamiques, gardent un profond silence. — Aussi, dans l'état présent de la géographie ancienne de ces contrées, nous n'avons d'autre moyen pour suivre ici les indices que nous ont laissés les anciens écrivains grecs et latins, que la ressource bien insuffisante de la similitude des noms encore existants. C'est en suivant cette route, à défaut d'une voie meilleure, que j'ai essayé d'expliquer les diverses notions fournies par Strabon sur les anciens habitants du Ghilân et du Mazendérân; chose étrange! tous les noms de ces divers peuples, à l'exception des Amardii, peuvent être retrouvés aujourd'hui dans les noms des villages et des montagnes, tels qu'ils sont connus des indigènes.

Les Γελαι du géographe grec sont évidemment les modernes

Ghilans, qui sont encore appelés *Ghils* et dont le langage se nomme *ghilek.*

La tribu des Καδουσιοι a laissé sa trace dans *Kadousèra, le palais de Kadou*, village distant d'une journée de Recht et situé dans la circonscription de Kohdem. Il existe toutefois encore dans le Ghilân deux autres villages du nom de *Kadah* et *Gauda* près la ville de Foumène.

Le nom de Οὐίτιοι existe encore dans celui du village de Vïaïa, situé sur la rive droite de la rivière Séfédroud, dans les montagnes du district de Rehmétâbâd. Dans un manuscrit persan relatif aux troubles qui eurent lieu dans le Ghilân durant le règne du roi Châh Ismaël de la dynastie séfévienne, j'ai trouvé que cette province était divisée en deux portions à peu près égales, séparées par la rivière Séfédroud. La partie sise à gauche de la rivière s'appelait *Béiapes*, elle avait pour capitale Foumène; l'autre partie, bornée par la rive droite du fleuve et dont la capitale était Lahidjân, portait le nom de *Béia-pich*. Ces deux dénominations signifient les *Béias* du côté droit ou du côté gauche de la rivière; — le troisième vestige de l'appellation en question peut être retrouvé dans le nom du village *Vié*, appartenant au district de Deyliman.

Quant aux Αναριακοι, la seule trace qui, à ma connaissance, nous reste d'eux dans le Ghilân est *Anarikull*, « le tertre d'Anari » sur la rive gauche de la Séféroud, vis-à-vis le grand caravansérail de Rustemabâd.

Les Δερβίκαι ont donné leur nom (ou l'ont pris peut-être) à l'un des pics les plus élevés des monts Arbourz dans le Ghilân, je veux parler de la montagne de *Dulfek* (les indigènes prononcent *Dervek*), située à environ 32 milles S.-S.-E. de Recht. Sur le versant occidental de cette montagne est maintenant établie la tribu kurde d'Emmarlou. Sur le versant opposé qui regarde la mer, se trouve le district de Déilimân, berceau de la dynastie des Déilémites, et, un peu plus bas, est située la ville de Lahidjân. — La position de cette peuplade est déterminée par Strabon lui-même, qui dit que les Tapyrii se trouvent entre les Hyrcaniens, d'un côté, et les Dervékiens, de l'autre. Un géographe moderne décrirait ainsi la même position: le Téberistân est placé entre la rivière Gourgân et le mont Dervek.

Enfin, les Δοκουσιοι de Strabon ont l'équivalent de leur nom dans

celui de Dakou (qui en zend veut dire «*province*»), contrée montagneuse des frontières orientales du Ghilân. Les habitants de Tunékébune, district du Mazendérân, vont passer là les jours caniculaires; c'est leur yéïlak ou campement d'été.

En outre, dans le Rudbar-zéitoun, non loin du confluent des rivières *Chahroud* et Ķizzyl-Ouzène, est un village nommé Dougâhé. Les paysans de cet endroit trouvent souvent dans les anciens cimetières des armures antiques, des médailles, des camées, etc. J'ai communiqué un de ces objets au colonel Rawlinson, qui y a déchiffré cette inscription : APUSHTAN (*impérissable*), gravée sur un anneau de cornaline, autour d'une tête coiffée à la manière de têtes rappelant tout à fait celles qu'on rencontre sur les monnaies des Arsacides.

Ces restes du langage du Zend avesta et de la nation des Chapour, oubliés à l'ombre de forêts vieilles comme le monde, pourraient devenir une découverte importante. Les travaux d'Anquetil, de Rask et de Burnouf ont déjà porté la connaissance du zend à un remarquable degré de perfection, et grâce aux efforts du colonel Rawlinson, de M. de Saulcy et autres, la possibilité de déchiffrer les inscriptions cunéiformes a fait un grand pas. Mais nous pouvons à peine espérer d'arriver à la solution définitive de tant de difficultés, sans un dictionnaire zend, dont l'absence empêche tout progrès ultérieur dans la route ouverte par ces savants, et on ne trouvera le moyen de combler cette lacune que par l'étude approfondie des dialectes des populations indigènes du Kurdistân, du Louristân, du Chirvân, du Ghilân et du Mazendérân.

La destructive influence des langues et des dogmes de l'islam n'a pas encore achevé complétement son œuvre. Nous savons que sur les bords de l'Araxe, dans le Ķaradagh, les habitants d'un grand nombre de villages parlent encore le zend. Les Gaudars (1) d'Astérabâd professent une religion et parlent un lan-

(1) La petite population des Gaudars, s'élevant à trois ou quatre mille familles environ, est établie entre Eshreff et Asterabâd; leur principale occupation consiste à tuer les sangliers qui détruisent les rizières des fermiers de l'endroit dont ils reçoivent des récompenses pour ce service. Ils ne s'unissent pas par mariage avec les musulmans, ont leur croyance secrète et particulière, mangent du porc, et parlent un langage tout à fait différent du Mazendérân.

gage qui n'ont rien de commun avec le culte ni avec la langue de leurs compatriotes musulmans. — Les Maraghis de Rudbari-Alémont cachent avec soin leurs rites mystérieux à la curiosité de ceux qui n'y sont pas initiés. — On trouve plusieurs sectes semblables parmi les Kurdes. — Des recherches sur la nature de ces rites ne seraient pas un objet indigne de l'attention des voyageurs modernes en Perse, et nous serions heureux que la présente collection de chants populaires pût donner l'éveil à ces travaux.

Une connaissance préalable du zend et de ses dialectes, peut-être même aussi du pehlvi, serait indispensable pour assurer le succès de telles investigations. Malheureusement j'étais privé de cet avantage, n'ayant jamais étudié le zend, ni même jamais vu une grammaire ou un dictionnaire de cette langue. — Le petit nombre de comparaisons philologiques que je me suis permis de présenter, a été principalement puisé dans le *Commentaire du Yaçna*, de Burnouf, et dans quelques autres fragments et dissertations. Les rapports étaient assez frappants pour devoir être saisis au premier coup d'œil.

CHANTS GHILEK.

I.

NOUROUZIHA.

Nourouziha (pluriel de *Nourouzi* « l'homme qui fête la solennité de Nourouz ») est le nom donné aujourd'hui dans le Ghilân aux enfants nomades (quelque chose comme les ramoneurs au premier jour de mai en Angleterre), qui vont chantant des compliments à l'occasion du premier jour de l'an (*Nourouz*). Des bandes de gamins de huit à douze ans parcourent les villes et les villages et font entendre devant les portes des maisons les chants que nous allons traduire. — En récompense, on leur donne différentes bagatelles, telles que fruits, œufs, menues pièces de monnaies, etc.

Parmi les joyeux chants des Nourouziha, il s'en trouve un rempli de tristesse, sur la mort d'un étranger. Sa mélodie lente et plaintive arrache irrésistiblement des larmes des yeux de l'auditeur le plus in-

différent, et l'impression en est d'autant plus touchante que tout, lorsqu'on exécute ce chant, respire ordinairement la joie autour de vous. En l'écoutant on ne peut s'empêcher de se rappeler le cercueil que les anciens Égyptiens faisaient porter autour des tables à leurs plus joyeux banquets. Leur chant *Manéros* doit avoir eu quelques rapports avec celui qui nous occupe ici (V. Herod. Euterpe, § 78).

Chœur. — Salut! salut! nous t'apportons nos salutations. — Si tu veux bien le permettre, nous entrerons chez toi. Que le mois inauguré par le Nouroûz soit béni pour toi, que la nouvelle année te soit prospère!...

Solo. — O mon Agha! je m'incline devant toi; ô mon Mirza, je te salue, je suis ton serviteur, je prie pour ton âme.

Chœur. — Nous te félicitons à l'occasion du nouvel an; — que la nouvelle année te soit prospère!

Solo. — Ohé! l'hôte devant qui nous nous arrêtons, ne nous renvoie pas sans un altin (pièce de monnaie) à nos montagnes. S'il n'y a pas là de ḥalva (1), donne-nous du dendakou (2); mets de côté ma part.

Chœur. — Nous te félicitons, etc.

Solo. — Me voilà grimpé sur le pont. J'y aperçois une jeune fille Kurde. — Ha! petite scélérate, tu m'as volé mon cœur!

Chœur. — Nous te félicitons, etc.

Solo. — Oh! fille de Molla, comment savoir ce qu'il y a à faire pour te plaire? Les rubis et les perles brillent sur ton front. Dis-moi: qui t'a donné toutes ces belles choses?

Chœur. — Nous te félicitons, etc.

Solo. — Holà nouroûz! Hurra (2)! les belles roses (*souri*) ne son pas encore en boutons, ces belles roses du Prophète (4).

---

(1) Le ḥalva ou ḥalaweli est une friandise dont raffolent les Persans. C'est une sorte de gâteau fait de fleur de riz, de miel et d'épices. — Ghesker, un des districts du Ghilân, est renommé pour ses excellents halvas.

(2) Le dendakou est une autre sorte de ḥalva.

(3) Les exclamations de joie n'ont aucune signification précise, — cependant hurra peut être un souvenir du zend *ahoura* (divin, sacré) une des épithètes de Hormuzd.

(4) Un jour le front du Prophète était en transpiration, quelques gouttes de sueur sacrée tombèrent sur le gazon et la place se couvrit à l'instant de roses. *Souri* peut être une corruption du persan souriḳ (*rouge écarlate*). M. de Bohlen nous apprend que

Chœur. — Nous te félicitons, etc.

Solo. — Nouroûz est arrivé, salut à Nouroûz! Le monde est heureux, partout le jour serein et l'azur d'un ciel sans tache! Père, faisnous ton cadeau de nouvelle année, étrenne-nous pour l'amour de Nouroûz!

Chœur. — Nous te félicitons, etc.

Solo. — Oh! quelques confitures de boutons d'oranger ou celles de Tureng (1)! Je n'en ai jamais mangé, ni même vu la couleur!... Que le diable emporte l'hôtesse, la chiche!

Chœur. — Nous te félicitons, etc.

Solo. — Regarde la lune, comme son cercle est brillant!... Tu dors, et moi je veille!

Chœur. — Nous te félicitons, etc.

Solo. — Salut, la nouvelle épousée avec ton fichu sur ta tête! Oh! de par l'amour de ta défunte mère, sois préservée de tous maux?

Chœur. — Nous te félicitons, etc.

Solo. — Voilà l'épousée qui brode. Mais ne cache donc pas tes œufs de Nouroûz dans la paille. — Apporte-nous en quelques-uns et jette-les dans mon tablier. Nous sommes tes enfants, tu es notre mère! Étrennez-nous.

---

souri, en sanscrit, est l'équivalent du mot zend *ahoura* dont nous venons précisément de parler tout à l'heure.

(1) Les conserves de fleur d'oranger sont très-recherchées dans le Ghilân : la contrée possède une grande quantité de citronniers et d'orangers d'espèces différentes distinguées par des noms particuliers, savoir : *Badreng*, le roi des citrons; sa dimension atteint quelquefois celle de nos melons du Cantal; ses fleurs ont un parfum particulier et ses conserves ont mis en grande réputation le district de *Lahidjan*. C'est la friandise favorite des harems du Châh. — *Narendj*, orange sûre. — *Limoun*, citron doux. — *Patavi*, plus gros et plus sûr que le narendj. — *Baleng*, ou citron monstre, dont la grosseur l'emporte encore sur celle du badreng. *Tureng*, distingué des autres espèces par une sorte d'excroissance qui se trouve à la partie supérieure du fruit. — *Tuisebz*, de la même grosseur que le patavi, et ainsi appelé de la couleur verte de sa pulpe. — *Tuisurkh*, semblable au précédent, mais dont la pulpe est rougeâtre. — *Panpahna*, rond et fade comme un gros navet. — *Portukâl*, espèce d'orange d'une qualité très-inférieure. — Je donne cette énumération afin de montrer combien est riche la flore du Ghilân, et pour arriver, en même temps, à faire ressortir cette circonstance réellement remarquable, à savoir : que tous ces différents fruits sont connus dans l'Inde identiquement sous les mêmes dénominations. Le nom de *Portukâl* semble prouver que ce sont les

Chœur. — Nous te félicitons, etc.

Solo. — Salut à Nouroûz! prépare la balançoire; ouvre-moi ta porte; mon habit a quatorze trous; j'ai perdu mon chapeau, donne-m'en un autre; habille-moi de cap en pied.

Chœur. — Nous te félicitons, etc.

Solo. — Voilà enfin Nouroûz! où vais-je attacher mon cheval noir? Mais, ma foi, je ne puis lui donner ni l'orge ni le froment, par Allah! avant que tu ne m'aies fait quelque cadeau pour ma peine.

Chœur. — Nous te félicitons, etc.

Solo. — Oh! mon amie, quelle fine taille vous avez! Je suis l'esclave de ce petit grain de beauté qui brille sur vos lèvres: je suis la victime de votre chevelure soyeuse.

Chœur. — Nous te félicitons, etc.

Solo. — Ma demoiselle remue dans un petit coin...; la voici qui attise son charbon et fait cuire les pruneaux pour le pillau; dépêche-toi, fais-moi ton petit présent; mes amis meurent de faim et ne sauraient attendre plus longtemps; dépêche-toi.

Chœur. — Nous te félicitons, etc.

Solo. — Ohé! heureux mari de cette femme, ton épouse se tient sur le seuil de ta maison; elle lisse sa chevelure avec son peigne; sommes-nous encore en hiver qu'il ne lui est pas permis d'aller faire un tour de promenade? Fi! la casanière!

Chœur. — Nous te félicitons, etc.

Solo. — Quelle est cette maison? C'est la maison de l'épouse de Mirza-Malik; elle range ses œufs, il lui en manque un; je l'ai escamoté pour mon cadeau de nouvel an.

Chœur. — Nous te félicitons, etc.

Solo. — Voulez-vous m'en donner un? Je le prendrai. Si vous voulez bien m'en donner deux, je les prendrai tout de même. Si vous ne voulez pas m'en offrir, je vais en mourir de chagrin, et, alors, vous serez en perte, car vous serez obligés de payer mon cercueil et les frais de mon enterrement.

Chœur. — Nous te félicitons, etc.

Portugais qui, les premiers, ont fait connaître les oranges en Perse. On sait que les Espagnols avaient des colonies sur le littoral du Golfe Persique.

Solo. — Le manche de ton daz (1) est en ivoire; ton fils est devenu kizzilbach (2) et il est notre chef à tous.

Chœur. — Nous te félicitons, etc.

Solo. — L'hôtesse a une rose sur la tête; elle habite une maison bâtie sur le sommet d'une colline. O ma félicité! ô couronne de mon front! que Dieu te donne un fils qui s'abreuve du lait de ton sein béni.

Chœur. — Nous te félicitons, etc.

Solo — O fille du fifre! tu as étalé toutes tes perles et tous tes bijoux sur ta tête; ton regard m'a assassiné!

Chœur. — Nous te félicitons, etc.

Solo. — Où me sauver? Ils m'ont conduit à la maison de l'avare; l'épine blesse mes pieds nus; le ladre seigneur crie: Tapez dessus! donnez-moi vite ma part! et que je m'en aille de ce maudit lieu!

Chœur. — Nous te félicitons à l'occasion du Nouroûz, que la nouvelle année te soit prospère.

II.

LA MORT D'UN JEUNE ÉTRANGER.

Yâ Allah! Yâ reballah (3)!

J'entrai dans une mosquée, et là j'aperçus un jeune homme; il était étendu, malade, dans un coin. Je lui demandai: «Jeune homme, d'où êtes-vous?» Il répondit: Je suis de la ville de Bulgar (4). — Jeune homme, dis-je, connaissez-vous quelqu'un ici? — Non, dit-il. Ici, je n'ai ni père ni mère pour partager mon infortune; un étranger ne sait où reposer sa tête; un orphelin ne trouve ni cœur ami, ni

(1) Le *daz* est un grand couteau fait d'une pièce de fer, qui, pour la forme, rappelle notre serpette. Les paysans Ghilanî le portent constamment à leur ceinture. C'est pour eux une arme indispensable, comme le poignard pour les habitants des autres provinces de la Perse.

(2) C'est-à-dire, serviteur du roi de Perse.

(3) Cette formule, répétée après chaque stance, signifie: ô Dieu! ô Seigneur Dieu!

(4) Les Ghilanî ont déjà oublié les liens qui, dans les anciens âges, ont dû exister entre eux et les Bulgars vivant sur les bords du Volga. Cependant ils appellent les cuirs tannés importés d'Astrakan, cuirs bulgares (bolgari). C'est le même peuple bulgare, qui, réuni aux Slaves danubiens, a fondé un puissant royaume sur la Mer Noire au IX^e siècle de notre ère.

maîtresse. Les médecins viennent-ils visiter le malade pour donner leur avis? je les entends murmurer avec indifférence à mon chevet : « Ce n'est qu'un étranger! »

Je lui demandai : « Jeune homme, que désirez-vous? — Une pomme, une moitié de grenade. — Je me rendis au bazar et j'y achetai une pomme et une demi-grenade; puis je retournai à la mosquée. Je courus au même endroit; hélas! le jeune homme avait cessé d'exister! J'emportai son corps sur le bord de la rivière Rudbar; je le lavai pieusement, et, comme un père, je l'enveloppai dans le linceul.

O fossoyeur, appelai-je, aide-moi à creuser une tombe pour le jeune homme. J'enlevai le sable de mes propres mains; je creusai jusqu'à hauteur de poitrine.....

Je revins visiter la tombe de l'étranger et j'entendis comme un soupir ou une plainte, et je m'écriai : Jeune homme, vous gémissez? Il répondit : Je n'ai pu jouir de mes jeunes années. Soufflez, soufflez, brises matinales! portez de mes nouvelles à ma vieille mère; dites-lui : O mère chérie, vous ne savez pas ce qui m'est arrivé. J'étais comme une fraîche rose dans la pelouse, et tout à coup mes feuilles et mes branches ont jonché la terre. Mère! tu as passé bien de longues nuits à me donner ton lait; viens et bénis le lait que j'ai sucé sur ton sein, bénis ton enfant.

Yâ Allah! yâ Rebballah!

III.

CHANT DES MOISSONNEUSES (1).

Vous avez chanté : Holloa, holloa, ho, Leylah! la, la, la! ô ma bien-aimée, Lâlây!

---

(1) Les vastes champs de riz qui s'étendent sur les bords occidentaux de la mer Caspienne sont surtout abandonnés aux soins des femmes. C'est un spectacle intéressant et triste à la fois que de voir ces malheureuses occupées pendant les chaleurs de l'été à sarcler et transplanter le riz. Courbées presque horizontalement sur la terre, dans l'eau jusqu'aux genoux, exposées à une chaleur de 36 degrés Réaumur, elles travaillent sans relâche depuis l'aurore jusqu'au coucher du soleil. Seulement, de temps en temps, une d'elles va puiser une cruche d'eau, et, se mettant à l'abri sous quelques arbres, elle appelle ses compagnes; alors, quand

Holloa, holloa ! le Châh est arrivé à Ḳazvin et mon maître lui a offert une selle pour son cheval.

Holloa, holloa ! le Châh est venu à pied ; vrai Dieu ! notre maître a acquis de grandes richesses.

Holloa, holloa ! je suis allé aux montagnes, et j'ai mangé là le pain des montagnards (1).

Mon seigneur est renommé dans le Ghilân ; là, dans ma maison j'ai un paquet entier de tabac à fumer pour me désennuyer ; les vaisseaux de mon maître font voile pour Bakou et il fait si beau chez nous (2) ; à Rudbar (3) seul on peut trouver sept ḳalvars (4) de roses ; plût à Dieu que l'épée de notre seigneur fût victorieuse !

La fleur du doux basilic a des semences rondes ; le salon de notre maître est comme le Divanḳané (salle des réceptions) du Châh.

Holloa, holloa ! la caille joue et folâtre ; le seigneur à la blanche poitrine joue aussi en s'escrimant avec son épée.

La maison du seigneur a un escalier de sept marches ; les femmes du seigneur l'entretiennent avec soin et l'ont orné d'arabesques et de fleurs.

---

elles se sont un peu rafraîchies, elles entonnent en chœur quelques stances, puis elles retournent se courber sur leurs pénibles travaux. L'air triste et monotone de ces chants, répété par l'écho des forêts du Ghilân, ne laisse pas que de produire une agréable impression, et s'entend de fort loin.

(1) Il paraîtra sans doute étrange au lecteur européen que les classes pauvres du Ghilân et du Mazendérân non-seulement ne mangent pas de pain, mais encore qu'elles considèrent cette nourriture comme malsaine dans le pays. — Un mari en colère qui gronde sa femme, lui dit souvent : va ! mange du pain et meurs ! — Leur principal aliment consiste en riz bouilli, accommodé avec du poisson salé. — A toute heure du jour vous êtes sûr de trouver une ample provision de ce ragoût dans le bissac du premier paysan que vous rencontrez. On retrouve quelque chose de cette antipathie dans l'ancienne histoire d'Angleterre : « Des Écossais, chasseurs des montagnes, se croyant plus nobles que les Pictes leurs voisins, les appelaient, par dérision, *mangeurs de pain de froment.* » (Thierry, *Conq. de l'Angl.* vol. II, page 70).

(2) Bakkou, ou *Badkoubé*, est un port russe de la province du Chirvan.

(3) Rudbar est le nom d'un district montagneux du Ghilân septentrional, renommé pour les plantations d'oliviers.

(4) Ḳalvar est un poids égal à environ 750 livres anglaises ou 350 kilogrammes de France.

IV.

CHANT DES MOISSONNEURS.

Yallelly, yallellah ! ô son chéri du yallellah ! ce yallelly, yallellah me plaît ; ô douce jeune fille, pourquoi voulez-vous donc toujours prodiguer vos embrassements à mon frère puîné ? Yallelly, etc.

Nous vous avons trouvé occupée à broder et assise dans le tallar (1); vous nous offrez un paquet de soie écrue, Dieu vous en récompense ! Yellally, etc.

Que je meure pour ces mignonnes blanches mains de cristal ! avec une simple aiguille vous faites mille ravissantes peintures ! Yallelly, etc.

O belle aux grands yeux, ouverts et brillants comme des calices d'une fleur ; deux jeunes citrons nichent sous votre doux sein ; pourquoi m'êtes-vous si cruelle ? De désespoir je me donnerai la mort avec mon épée ou mon daz. Yallelly, etc.

Je veux poser mes lèvres sur les tiennes ; avec mes dents je veux mordiller amoureusement ton beau visage.

O chanteur de loulou ! ô moissonnenrs ! le ḳân est venu visiter notre champ de riz ; notre jeune ḳân a la taille élancée ; je vous en donne la nouvelle : gare à vous, joyeuses jeunes filles ; j'ai dit au seigneur bien-aimé : prenez la faucille, la faucille ! parmi cent jeunes hommes tu es le plus grand de toute la tête ! Folâtres jeunes filles, laissez pour aujourd'hui les visages tristes et livrez-vous à la joie.

V.

PEHLÉVIS (2).

O fille d'une Péri ! écoute-moi, fille d'une Péri ! plût à Dieu que ma mère ne m'eût jamais enfanté !

---

(1) Talar, ou portique (salle ouverte), c'est la partie antérieure de la maison, supportée par des colonnes de bois, sous laquelle la famille dort et passe la plus grande partie du jour, pendant la saison des chaleurs.

(2) Il n'est pas indifférent de rechercher pourquoi les Ghilâni appliquent le nom de *pehlévis* aux chants composés dans leur propre idiome, tandis qu'ils don-

Le jour où elle m'a mis au monde, ma mère est morte. On me confia alors au bras d'une nourrice. Hélas! le ciel n'a pas eu pitié de moi, ma nourrice est morte! On me mit à sucer le lait d'une chèvre. Hélas! le ciel n'a pas eu pitié, ma chèvre est morte aussi!

O mère, mère, bénis-moi et pardonne les nuits sans sommeil que je te faisais passer lorsque ma bouche enfantine puisait le lait de ton sein. Plante des fleurs et des arbres sur mon tombeau; creuse ma tombe sur une colline, afin que le vent du matin chasse ma poussière vers mon pays natal.

Oh! cette condition d'étranger dans ce pays a oppressé mon cœur! le destin m'a mis une chaîne au cou. Destin! délivre-moi; la poussière d'une terre étrangère s'attache aux pans de mon vêtement.

Attachant ensemble les deux bouts de votre fichu, vous l'avez noué gracieusement sur votre front. Vous chantez joyeusement sur le champ de votre père, comme une fiancée. Votre lisse chevelure embaume l'air comme la violette. Oh que le premier, autre que moi, qui osera vous ravir un baiser sente ses lèvres se dessécher! Vous êtes douce comme le miel de Syrie, comme la pâte nouvelle et molle parfumée de l'eau de rose. Dieu sait que vous êtes le choix de mon cœur!

VI.

PALÉVI-ḲAN (1).

Demande. — Il neige, il pleut, et cependant il ne fait pas humide. Les perles, comme de la rosée, tombent dans la mer, l'or tombe sur

---

nent la dénomination de tesnif à ceux qui sont écrit en pur persan moderne. Tesnif signifie : versification régulière, composition basée sur l'observation des règles de l'art; nous avons déjà fait allusion à cette circonstance dans l'introduction. *Pehlévis* veut dire « chants en langue pehlevi », bien qu'ils soient composés en *ghilek*.

(1) Palévi-ḳân (du verbe kânden) chanteur de profession des poésies ghilanies. Un homme qui sait par cœur tout le Châhnâmé, poëme de Ferdoussy ou tout le code de Mahomet, est appelé châhnâmé-ḳân ou ḳorân-ḳân.

la terre; dites-moi ce que cela signifie, Palevi-ḳân? Je vous demande, en outre, quel est l'oiseau qui a soixante et une ailes?

Réponse. — Le soleil, quand il se lève à l'Orient, plonge ses rayons dorés dans la mer sans se mouiller. Moi, Palevi-ḳân, je te réponds encore : l'archange Gabriel a soixante et une ailes.

VII.

LE NOYÉ.

Je galopais vers ma maison sur un cheval noir. La mort me rencontra sur le bord de la rivière. O mort! ne t'empare pas de moi, car je suis jeune encore et je voudrais demeurer comme un souvenir vivant laissé dans le monde par mon père et ma mère.

VIII.

LE FUMEUR.

Le glouglou du ḳalioûn (1) châtouille délicieusement mon oreille. J'aime à fumer le ḳalioûn au travers d'un long néipitch et m'amuser à rêver à un ordre étonnant de Dieu qui fait posséder de belles femmes par de laids et méchants hommes.

IX.

LE FIANCÉ.

Gracieusement s'élance l'alcyon vers l'azur des cieux; avec grâce marche sur le gazon la belle enfant qui m'est fiancée. Dieu m'a gratifié des couleurs de l'alcyon; avec mes deux ailes émaillées, je voudrais faire un collier pour le cou de ma bien-aimée.

X.

CHANT DU LAHIDJAN.

Il existe au Ghilân des coqs d'une grosseur extraordinaire renommés

(1) Le ḳalioûn est une pipe hydraulique semblable au nadjilé usité en Turquie et au houḳa des Indes orientales. La fumée passe par un tuyau long et flexible appelé néipitch qui s'enroule en spirale autour du vase.

pour le combat. Comme les montagnards du Ghilân ont leurs combats de taureaux et de béliers, de même les habitants des plaines ont leurs combats de coqs. Dans le chant qui suit, un des amateurs adresse la parole à son coq vaincu.

« Hélas! mon coq vaincu! Pauvre coq battu! tu as fui, tu as fui jusqu'à la porte du poulailler, coq! Quand tu manges, tu sais bien choisir les meilleurs grains; tu en prends les perles; et, quand vient le moment de combattre, tu te sauves dans un trou. O le plus lâche des coqs, fi! fi! du poltron! tu t'es réfugié dans un égout, dans un nid, est-ce pour couver? Toi, vaillant coq! je te l'ai dit cent fois : chante bravement ton cocariko ou bien, vois-tu, un furet viendra juste à ton poulailler pour t'y croquer, coq!

CHANT DES MONTAGNARDS DU RUDBAR (1).

O rossignol! combien de temps encore te plaindras-tu sur les rameaux de ta rose bien-aimée? Tais-toi, car tu me rends fou en me rappelant mon amour plus chaleureux que le tien. Tu te lamentes pendant trois mois seulement et durant les neuf autres tu restes muet et oublieux, tu vas sautillant avec nonchalance. Si tu es brave, continue ta plainte pendant toute la durée de l'année et souffre toujours comme je le fais, moi.

CHANTS MAZENDÉRANIS.

Les chants suivants, écrits en patois mazendérâni, sont choisis parmi les plus populaires de la contrée et tous attribués, à leur poëte national favori, à Cheiḳi Tébéri, plus connu sous le sobriquet

---

(1) Il existe en Perse plusieurs Rudbar que l'on distingue par un nom additionnel, ainsi : Rudbari-Alenghé est un district de Thérau, Rudbari-Alémond dépend de Ḳazvin. La contrée dont il est ici question est Rudbari-Zeitoun « Rudbar à oliviers » dont nous avons déjà parlé plus haut et ainsi appelée à cause des oliviers qu'elle produit en grande abondance.

d'*Emir*. Ses compositions poétiques sont estimées non-seulement dans son propre pays, le Mazendéran, mais dans toute la Perse où il n'est pas difficile de se procurer son Diwân ou œuvres complètes.

I.

O fleur des fleurs! ô ma Gauhera aux joues de rose! votre corps est un jardin; deux jeunes boutons printaniers s'ouvrent sur votre sein. A quiconque voudra cueillir ces fleurs précieuses, dites : C'est Emir qui les a semées là pour sa Gauhera.

II.

Ne me fais pas signe de la main; je n'ai pas la force de supporte ce charmant appel qui dit viens, viens; je n'ai pas la force de résister à l'attrait des boucles de ta noire chevelure. Tes beaux cheveux auraient besoin d'eau de rose, et je n'ai pas de quoi m'en procurer une goutte. Un amant devrait avoir de l'or, et moi je ne possède pas un grain d'orge.

III.

Le chant suivant fait allusion à un passage de quelque tradition musulmane, dans lequel on fait dire à Dieu : « Je suis un trésor caché; j'aimerai le sage qui me trouvera. »

IV.

J'ai délié le nœud de l'énigme : « Je suis un trésor! » Dieu, l'éternel bien, m'a révélé tous ses noms mystiques (1). Je suis la masse de cette argile que le créateur a pétrie pendant quarante jours. Je suis une perle du plus haut prix. O ma bien-aimée, gardez-vous de me regarder comme peu de chose!

V.

UNE FILLE A SA MÈRE.

Mère, ne me gardez pas plus longtemps à la maison; non, mariez-

(1) Korân, ch. VII, vs. 10-26. « Dieu enseigna à Adam les noms de toutes choses, et alors celui-ci montra ses connaissances devant les anges, qui ne sa-

moi. Seulement, oh! pas à un natif d'Aliabâd (1). Les habitants de cette ville ont toujours une plume à la main. Mère, mon âme, ne livrez pas mes yeux pleins du doux poison d'amour à un aliabâdji; ceux-là sont tous chétifs, jaunes et pourris.

Mère, ne me gardez pas plus longtemps à la maison, mais mariez-moi; seulement, je vous en conjure, pas à un natif de Barfrouch (2). Ces gens-là portent des boucles d'oreilles; ils sont maigres, décharnés et pourris!

Mère, ne me gardez pas plus longtemps à la maison, mariez-moi; mais pas à un paysan de Pazévar (3). Tout homme, dans ce pays, est *tchalradar* (4), et, tout couvert de boue, il s'en va transportant les charbons. Mère, mon âme, mes yeux qui inspirent l'amour, ne les livre pas à de tels rustres. Un Pazévari est sale, desséché et pourri.

---

vaient encore aucun terme propre à désigner chacun des objets de la création, et furent ainsi forcés de reconnaître la supériorité de l'homme sur eux-mêmes. » (Thompson's Akhlâk-i-Jalaly, page 51).

(1) Aliabâd est un grand village proche de Sari, capitale du Mazendérân. C'est le pays natal de plusieurs ministres distingués actuellement de la cour de Téhéran, tels que Mirza-Ali, Mirza-Taghi, etc. Notre jeune fille se refuse à épouser un natif du Mazendérân, parce que, par suite de l'insalubrité du climat de ce pays, les hommes y sont ordinairement chétifs et ont le teint jaune; les femmes, cependant, y sont généralement saines, belles et d'une blancheur remarquable.

(2) Barfrouch est la principale ville commerçante du Mazendérân; la rivière Baboul qui traverse la ville, se jette dans la mer à une distance d'environ 60 milles et rend très-facile le transport des marchandises. Sa population, avant 1831, s'élevait à 15,000 âmes, mais la peste et le choléra qui y sévirent dans cette même année, enlevèrent les trois quarts des habitants. Les classes élevées sont presque sans exception, livrées aux entreprises commerciales, tandis que les gens pauvres conduisent les mules employées à transporter les marchandises sur les routes embourbées du Mazendérân, de Téhéran à Kazvin.

(3) Pazévar est le nom d'une province sur le côté du rivage de la mer où coule la rivière Baboul. Le châh et les grands de Téhéran recherchent beaucoup, pour l'ornement de leurs harems, les femmes de Pazévar, qui sont les plus belles du Mazendérân. Pazévar est le berceau du poëte populaire Amisy.

(4) Entrepreneur de transport à dos de mulet ou de chevaux qui lui appartiennent en propre.

VI.

IN CHA ALLAH (1).

Voici un sombre jour; Inchâallah! Je ne puis retrouver mon bel enfant aux joues rosées; Inchâallah! des gens cruels me l'ont ravi; Inchâallah! ils l'ont attaché à un oranger; Inchâallah! ils battent la pauvre créature avec des verges et des bâtons; Inchâallah!

Oh oranger (2)! que tes racines se dessèchent; Inchâallah! Hommes cruels! ne tuez pas mon bien-aimé aux joues roses; Inchâallah! on lui avait enjoint de payer une amende; Inchâallah! une amende de cinq châhis (3), ronds et bien monnayés. Inchâallah! hélas! il est pauvre, mais je compléterai cette somme et je la lui porterai. Inchâallah!

Les champs de riz s'étendent de tous côtés; Inchâallah! oh qu'il est doux de rencontrer sa maîtresse dans un bosquet solitaire; Inchâallah! je l'ai enchaînée dans mes bras et elle s'est évanouie sur mon sein; Inchâallah! une fois j'arrivai chez elle à l'improviste comme elle faisait bouillir des betteraves; Inchâallah! elle caressait son jeune sein de ses doigts délicats; Inchâallah! assise auprès du feu elle préparait le repas pour nous deux; Inchâallah! et le doux souvenir des caresses de son amant tirait des larmes de ses yeux; Inchâallah!

---

(1) In châ allah! « s'il plaît à Dieu! » expression arabe qui se rencontre souvent sur les lèvres des Persans. Au vers 25, chap. VIII du Korân, il est défendu aux musulmans de demander rien, sans ajouter immédiatement « s'il plaît à Dieu! »

(2) Les orangers sont très-communs au Mazendérân, particulièrement ceux qui donnent le fruit sûr (*narèng*), ces arbres sont si abondants à Sari que les toits des maisons disparaissent sous l'exubérant feuillage des bosquets d'orangers. Du haut des murs, la vue de cette ville présente une immense plantation d'orangers, dont le dôme de sombre verdure est percé çà et là par les toits en tuiles rouges des habitations. Au printemps, l'air est tellement plein du parfum qu'exhalent les fleurs de ces végétaux, que les personnes qui n'y sont pas habituées éprouvent souvent de violents maux de tête causés par ce puissant arome, tel est du moins l'effet qu'il produisit sur moi pendant mon séjour dans cette ville.

(3) Monnaies d'or et d'argent que le châh distribue dans ses largesses à l'occasion de la fête du Nouroûz.

CHANTS DES TALICHES.

Les particularités suivantes concernant l'origine des Taliches, recueillies sur les lieux, ne seront pas lues, je pense, sans intérêt, en l'absence de toute autre autorité plus certaine.

Dans le XIe siècle, l'un des descendants de Tchenguiz-Ḳân, probablement le roi de Perse, Ḳuda Bendé, sur le conseil et avec l'aide de son visir, Emir Tchopan, établit quelques centaines de tribus sur la côte orientale de la mer Caspienne, entre les provinces de Ghesker et de l'Aderbaidjân. Taliche, un des généraux mongols, fut nommé gouverneur de cette colonie. Son nom, dans la suite, fut donné, non-seulement à ces Mongols qui ont disparu comme submergés dans les flots du peuple Persan, mais encore aux habitants indigènes de la côte, qui adoptèrent le nom de leurs conquérants étrangers, fait dont plus d'un exemple existe dans l'histoire. Toutes les tribus, de Dinétchal à Lenkoran, se nomment encore Taliches; leurs begs (la noblesse) parlent le turc oriental, mais le peuple comprend à peine cette langue. Entre eux et même en conversant avec leurs maîtres, les gens du peuple font usage de leur propre patois zendo-persan; et, bien que le turc ait laissé quelques traces dans la syntaxe de l'idiome national, ainsi que le montre le texte des chants suivants, ce patois a cependant conservé toutes les formes anciennes mieux encore que le ghilek. La raison en est que les habitants du Taliche se regardent comme une nation indépendante, et qu'ils ont toujours refusé de se mêler par des mariages au reste des Ghilaniens qu'ils considèrent comme étrangers. En outre, il n'a jamais existé dans cette contrée de grandes villes comme Recht, Lahidjan, etc., où la noblesse parlant le langage de la cour peut, par son influence, altérer plus ou moins la langue des habitants des villages voisins. Le patois taliche abonde en voyelles et diphthongues sonores; et, sous le rapport de l'harmonie, on peut l'appeler l'italien des patois persans.

I.

Je suis fils d'un Léopard, le vrai descendant d'une race de Léopards sans peur. Je ne puis jamais supporter l'injustice et l'infamie.

— O Dieu! détourne de moi l'infamie. J'ai appris que ma maîtresse est de toutes couleurs (1).

II.

Il faut lâcher tantôt un épervier et tantôt un faucon. C'est pendant la chasse qu'on peut apprécier et distinguer leur mérite.—Vivez en saint, mais en même temps cherchez un maître; celui qui se fie trop à lui-même s'apprête beaucoup de déceptions.

III.

N'appelez que là seulement où il y a quelqu'un pour répondre à votre appel. Attachez une chouette apprivoisée près d'un filet et d'un piége (2). C'est pitié de cueillir une rose et de la laisser se faner sans en jouir. — Qui veut obtenir tout ce qu'il désire doit s'armer d'une grande patience.

IV.

O charmante fille, votre nom est la constellation des Pleïades! vous nouez autour de votre taille un châle aux mille couleurs. Laissez Mehdi, le maître de l'avenir, s'occuper de gouverner les affaires du monde; laissez les héros Alì et Rustem s'élancer dans les batailles. — A chacun le sien.

A. CHODZKO.

(1) Dicton populaire pour signifier qu'une femme est infidèle.

(2) Allusion à la manière dont les Persans chassent l'épervier; ils entourent d'un filet une chouette attachée à une cheville, l'épervier sauvage vient (suivant les Persans il est fasciné par les yeux de la chouette) et il est pris.

FIN DES CHANTS POPULAIRES DE LA PERSE.

DHOURTA-SAMAGAMA.

PIÈCE DU THÉATRE HINDOU.

Le théâtre hindou est si différent du nôtre que je ne m'étonnerais pas si parmi les amateurs de cette partie de la littérature, il n'y en avait qu'un petit nombre qui goûtassent la pièce que nous allons leur présenter. C'est un essai à faire. Afin de lui préparer toutes les chances de succès qui sont en notre pouvoir, et d'obtenir, s'il est possible, quelque encouragement pour entreprendre des traductions analogues, nous aurons recours à l'analyse du texte chaque fois que cela nous paraîtra dans l'intérêt du lecteur. Nous avons déjà employé la même méthode pour le poëme de Nalas, et nous ne croyons pas nous tromper en disant que c'est celle qui va le mieux aux *Revues*.

Je ne dirai rien de l'art dramatique des Hindous : l'histoire n'en est pas encore bien connue, malgré les efforts d'un critique éminent (1), et pour ce qui est de la chose même, notre maître à tous dans la science indienne, l'illustre Wilson, en a traité fort au long dans son *Theatre of the Hindus*; l'élégant traducteur du Rig-Véda, M. Langlois, a rendu en français le travail du Nestor des indianistes. Cependant lorsque quelque chose me paraîtra avoir besoin d'être expliqué, je ne manquerai pas de le faire dans une note au bas de la page.

La pièce qui va nous occuper n'a jamais été traduite, que je sache; on n'en a même connu le texte que dans ces dernières années, et, par conséquent, Wilson n'a pu la donner quand il écrivit l'ouvrage que nous venons de citer. Lassen (il suffit de le nommer pour

(1) Voy. Lassen, *Indische Alterthumskunde*, II, 502 *sqq.*

rappeler à l'esprit l'érudition philologique la plus vaste et la plus profonde) Lassen a donné le premier le texte complet de cette pièce, et c'est sur ce texte, contrôlé en quelques passages par le manuscrit bengali de la Bibliothèque impériale, que je vais faire ma traduction.

Avant de l'écrire, je dirai en peu de mots le sujet de la pièce; c'est une satire contre les Brâhmanes.

Un brâhmane voyageur, un de ces religieux mendiants qui abondent dans le Sud de l'Inde et en sont le fléau, arrive avec son disciple chez un confrère aussi saint qu'avare et qui refuse de le recevoir. Le bon homme sait parfaitement que toutes ses provisions y passeraient, et il se débarrasse de ses hôtes en leur indiquant la maison d'une courtisane. N'oublions pas que, dans l'Inde, ce titre est accepté et porté sans déshonneur; une courtisane est la desservante d'un temple quelconque, et les parents ambitionnent cet emploi pour leurs filles.

La bayadère reçoit les hôtes que son confrère lui envoie et elle entend la longue énumération des mets qu'ils se sentent disposés à engloutir. En attendant que l'aumône qu'ils ont demandée soit préparée, les saints mendiants font diversion à leur appétit par l'empressement avec lequel ils accueillent une jeune fille, courtisane aussi, que le disciple avait déjà aperçue le matin même et dont il avait vanté à son fripon de maître la beauté et les grâces. Maintenant le maître prétend que la belle est à lui parce qu'il l'a accueillie le premier, et comme le disciple s'épuise à lui prêcher la continence, il met la main sur la jeune fille comme pour en prendre possession. A cette vue la fureur de l'élève éclate, et oubliant tout respect envers celui qui a orné sa mémoire des plus belles sentences, il lui assène un coup sans crier gare. L'autre rend ce qu'il a reçu et les voilà qui s'étrillent à qui mieux mieux. La belle contemple le spectacle, puis, pour en finir, fait appel à l'arbitrage d'un tiers. Ce tiers est un brâhmane en grand renom de sainteté, et aussi fripon qu'un maître coquin. Quand il a entendu de quoi il s'agit et vu la beauté de la demoiselle, son plan est tout fait, et il tranche la difficulté en disant qu'il garde la jeune fille près de lui jusqu'au moment où les juges du roi auront fait connaître leur décision.

Sur ces entrefaites arrive le père de la belle, un barbier. C'est le *deus ex machina*. Sous prétexte de faire la toilette au détenteur de sa fille, il le masse à lui rompre les os et le laisse pour mort. Le mort revient cependant à la vie pour faire au public les souhaits d'usage.

car sans bénédiction au commencement et sans souhaits à la fin, aucun drame hindou n'est possible.

Voici maintenant la pièce; elle est intitulée :

DHOURTA-SAMAGAMA,

C'EST-A-DIRE

LA RÉUNION DES FRIPONS.

PROLOGUE (1).

Que Çiva (2) vous protége du contentement qui dérida sa figure le jour où, célébrant au milieu des dieux assemblés que présidait Brahmâ, son mariage avec la fille de Mênâ, celle-ci, devenue sa belle-mère l'ayant embrassé sur le front, et la bouche de la déesse étant venue se coller sur l'œil frontal du dieu, il vit la Lune qui regardait faire, partir d'un éclat de rire, ce qui le fit rire lui-même.

La bénédiction continue au nom de Pârvati, et quand elle est achevée paraît :

LE DIRECTEUR (3).

Mon esprit est préoccupé aujourd'hui de la poésie de l'illustre poëte Çêkhara. C'est que j'ai ordre de faire représenter devant vous un de ses ouvrages, la comédie intitulée : *la Réunion des Fripons*. Jugez si un tel commandement doit m'être agréable!... Vous connaissez

---

(1) Un prologue est de rigueur dans toutes les pièces, et il commence par une bénédiction ou par une prière que prononce le *Nanda*, et qui est appelée *nândî*, ce qui cause du plaisir.

(2) Çiva dispute à Vishnou le privilége d'être la principale divinité de l'Inde, et, par suite de cela, il a reçu une infinité de noms. Le lexique d'Hématchandra en énumère jusqu'à 77. — On représente Çiva avec trois yeux, dont un au milieu du front, que le poëte appelle plaisamment la bouche du front, maûli-vaktram. La tête du dieu est surmontée de la lune (Lunus) que quelque peccadille, familière aux dieux du paganisme, avait fait chasser de la société du ciel. Çiva, à la prière de Pârvati, son épouse, s'était chargé de l'y introduire de nouveau, et c'est pour le faire plus aisément qu'il en avait orné le sommet de sa tête.

(3) La *nândî* est prononcée par le directeur en sa qualité de brâhmane; maintenant il va parler en panégyriste de l'auteur du drame et il ne lui marchandera pas l'encens.

le divin Narasinha, ce roi toujours victorieux, dont les armées renforcées par un grand nombre d'éléphants font trembler la terre, et auxquelles rien ne saurait résister, tant leur choc est terrible ; ce roi qui est comme le boulevard des dieux et dont la couronne, celle du Karnatic, la perle des pays, domine en souveraine les diadèmes de la foule des autres rois. Eh bien ! c'est le ministre de ce roi, toujours attentif à repousser du royaume les fléaux dévastateurs qui porte sur le front l'ornement distinctif de la famille de Dhirêçvara (1), dont l'esprit, doué de toutes les qualités, pénètre la raison intime des choses et les met en lumière, et qui imprime à toutes ses actions le sceau de la sagesse ; je dis que c'est ce maître incomparable qui me commande, et je puis dire que l'honneur de porter une couronne de *mâlatis* (2) ne saurait me causer un plaisir plus vif. Il est reconnu d'ailleurs que celui qui a composé cette pièce est une des illustrations de l'art dramatique moderne, que sa plume sait célébrer tour à tour le redoutable Çiva et le pied mignon d'une maîtresse, que c'est un poëte qui, à cause de son admirable faculté de jeter de l'éclat sur tous les dialectes, est en quelque sorte la bouche de l'éloquence, et que personne n'est plus zélé que lui à goûter de ses lèvres brillantes le breuvage sacré (3), et à danser les jours de fêtes au murmure des stances de la Mîmânsâ (4). Enfin, je dis que Çêkhara, surnommé le prince de la lumière, est l'orgueil du lieu qui l'a vu naître, étant le descendant direct de Râmêçvara dont

---

(1) Ainsi que les différentes sectes, certaines familles portent sur le front un signe particulier fait avec quelque substance noire, rouge, grise ou jaune, et qui sert à annoncer leur noblesse.

(2) Jasmin à grandes fleurs.

(3) C'est-à-dire qu'il est assidu à célébrer chaque jour les sacrifices prescrits, et dans lesquels le sôma (voy. *Rev. orient.*, II, 397, not. 4), la boisson sacrée, occupe une place marquante.

(4) La mimânsâ est ce que nous appellerions la théologie métaphysique. Du reste, il y a deux Mimânsâs, et tandis que l'une, celle dont il s'agit ici, est exclusivement philosophique, l'autre, la première partie, s'occupe d'exégèse et de théologie morale. Les quatre Védas, les six Védangas (livres accessoires des Védas); la Mimânsâ, la logique, le livre de la loi et les Pourânas, constituent pour l'Inde savante la somme de toutes les sciences (voy. *Hêmatchandra*, st. 253). Celui qui voudrait connaître à fond la doctrine de la Mimânsâ, n'aura qu'à lire la savante dissertation de Windischman, intitulée : *Sancara sive de Theologumenis Vedanticorum*, Bonnae, 1833.

nous regrettons l'absence en cette solennité religieuse (1), et le fils de Dhireçvara, c'est-à-dire qu'il est issu d'une famille où la première dignité du royaume est héréditaire de père en fils (2).

Après cette longue tirade que ne désavouerait pas un thuriféraire de la plus haute Garonne, le directeur donne un coup d'encensoir à la scène et au parterre, puis il revient au poëte, qui est ministre, en ces termes :

Quels sont les dieux qui n'aient pas été célébrés par le poëte Çêkhara? Combien de princes n'a-t-il pas rendus humains? Combien de sages n'a-t-il pas honorés? Et quels sont ceux qui, lui demandant des secours, n'aient journellement trouvé par lui leurs vœux exaucés, et cela avec cette libéralité intelligente qui est une faveur de plus?

Ah! l'assemblée étant en nombre, je vais faire commencer la représentation.

(Regardant hors de la scène (3).

Allons, ma fille, dépêche-toi!

Entre L'ACTRICE.

Me voici, maitre. Que Votre Seigneurie me fasse connaître ses ordres. Quel est celui dont elle veut bien me charger?

Le Directeur lui apprend que Son Excellence le prince de la lumière, le trésor des arts, du goût et de l'élégance, etc., a composé une comédie qui va être repré-

---

(1) Le texte porte : de la solennité qui purifie *pavitra-kirtés*. La représentation dramatique dans l'Inde n'est pas un simple divertissement, mais elle se rattache toujours, ainsi que dans l'ancienne Grèce, à une fête religieuse et participe, par conséquent, des qualités de cette fête, dont la première et principale vertu est celle de purifier les individus qui y prennent part.

(2) Wilson dit (*Select specimens of the theatre of the Hindus*, II, 208) qu'il est prouvé par des inscriptions que les familles de prince et de premier ministre ont été quelquefois collatérales pendant plusieurs siècles.

(3) Le mot *népathya*, que je rends par *hors de la scène*, désignait peut-être les coulisses. On ne connait pas bien parfaitement encore l'arrangement de la scène indienne, et de nos jours, dans l'état actuel de l'Inde, il devient de plus en plus difficile d'en acquérir une connaissance *de visu*. En effet, depuis que les rois hindous s'en vont, les spectacles qui intéressent la littérature sont devenus d'une grande rareté, et là où ils ont lieu encore, les Européens ne sont guère invités à y assister. C'est que les pièces sont jouées dans l'intérieur des palais, et les princes indigènes n'aiment pas à en permettre l'accès aux étrangers. Il paraît, du reste, que les Hindous n'ont jamais eu des édifices spécialement et exclusivement affectés aux représentations dramatiques; les salles de spectacle étaient improvisées.

sentée, et il l'engage à chanter quelque chose. L'actrice accueille cet ordre avec déférence, mais elle demande qu'on lui indique le sujet du chant. Le directeur lui répond que c'est le printemps et ses plaisirs, et, entrant en verve, il débite des vers sur le mètre *mâlinî* (1).

LE DIRECTEUR.

Le printemps où l'abeille bourdonne autour de l'arbuste de la *malli* (2), fraichement épanouie, où le pollen voltige sur les bosquets de *sahakâras* (3) couverts de fleurs odorantes, où le *pika* (4) exhale son bonheur en un chant d'une grâce infinie... oh! le printemps ravit l'esprit même de l'ascète.

L'ACTRICE chante (5).

La saison du printemps où le vent du Midi berce les forêts de *tchoûtâs* (6), où l'amoureux subit le charme des sons qui échappent d'un gosier harmonieux, où l'abeille va de fleurs en fleurs s'enivrer de leur miel, où toute l'atmosphère est imprégnée de parfums, cette saison met à néant l'héroïque constance de la foule des ascètes qui avaient renoncé à tout plaisir, et soumet leur cœur au pouvoir de l'amour.

(On chante derrière la scène (7).

La main ornée du vase à aumône et du bâton (8), sur le front le signe sublime du *tilaka* (9) et vêtu de l'éclat d'une robe de feu, il hâte le pas, il approche agité de désirs violents.

---

(1) ⏑⏑⏑⏑⏑⏑−−||−⏑−−⏑−−|

(2) *Jasminum Zambae.*

(3) *Mango suaveolens.*

(4) C'est une espèce de coucou. Le chant monotone de cet oiseau a pour les Hindous des charmes infinis. Il ne faut pas s'en étonner; il n'y a rien de moins musical qu'une oreille indienne. La musique des Hindous est monotone à l'excès quand elle n'est pas criarde ou effroyable à faire tomber les murs.

(5) Les quatre premiers vers sont des anapestes: je n'entreprendrai pas de scander ou du moins de classer ceux qui terminent les strophes.

(6) *Mangifera indica.*

(7) Des vers dactyliques.

(8) Crainte de souillure, les Hindous portent partout avec eux un pot à eau qui sert aussi aux religieux mendiants pour recueillir les aumônes. Le bâton est également d'obligation et fait d'un bois spécial. Quant au vêtement, il est généralement d'un rouge foncé.

(9) C'est un de ces signes religieux dont nous parlions plus haut et sans lesquels aucun Hindou, à moins qu'il ne fût en deuil, à jeun ou dans un état de souillure, n'oserait paraître en public.

L'ACTRICE.

Votre Seigneurie pourrait-elle me dire quel est cet homme à la démarche chancelante qui paraît là-bas? Il porte une robe d'un rouge magnifique, et ses mains tiennent un bâton et un vase à eau.

LE DIRECTEUR.

Ma fille, cet homme que tu vois muni d'un bâton, d'un vase à aumône et dont le front est marqué d'une grande ligne perpendiculaire (1), c'est Viçvanagara. Je me suis laissé dire qu'il s'adonne au commerce des chevaux, que c'est un être sans foi ni loi, et qu'il se plaît avec les mauvaises filles; enfin il est connu que c'est un archifourbe. Nous allons le voir à l'œuvre, et, de loin, ce doit être chose amusante.

(Ils sortent.)

FIN DU PROLOGUE.

(Entre Viçvanagara, costumé comme il vient d'être dit, et suivi du Snâtaka (2).)

VIÇVANAGARA, avec humilité.

Je médite continuellement celui qui est assis dans le lotus du cœur (3), l'être exempt des trois qualités (4) et exempt d'erreur, le souverain maître des trois mondes, celui que cherchent les yôgis (5), qui est éternel, primordial, qui est l'objet de la seule science qui mérite d'être étudiée, le noble Vishnou.

---

(1) Ce signe, appelé *oûdhrapoundraka*, est la marque de quelque secte vishnouite, et cela explique pourquoi le seigneur directeur, qui est çivaïte, c'est-à-dire d'une secte rivale, met au plus bas les mérites du pauvre Viçvanagara.

(2) Le *snâtaka* est le disciple qui vient de terminer son noviciat par le bain prescrit, *snâna*, et qui n'a qu'à se marier pour être *grihastha*, maître de maison. Alors il est double *snâtaka* : oubhaya- snâtaka.

(3) « L'esprit incorporé, haut comme le pouce, se tient au milieu du cœur. » (Voy. *Kathaka-Oupanishat*, lect. IV, st. 12.) « Les sages qui le contemplent ainsi ont acquis la quiétude éternelle. » (*Ib.*, l. V, 13.)

(4) *Satva*, la vérité; *radjas*, la passion; *tamas*, l'obscurité ou ignorance. (Voy. *Bhag-Guitâ*, XIV; *Mânava-dharma-çâstra*, XII.)

(5) Le *Yôgî* est le brâhmane qui est censé pratiquer la doctrine du *Yôga*, nommé aussi *Pâtandjala*, doctrine qui enseigne comment on peut parvenir à l'union mystique et, par suite, à l'union réelle avec la Divinité. En fait, les yôgis sont d'effrontés mendiants qui tiennent dans le brahmanisme exactement la même place que les fakirs dans l'islamisme.

LE SNÂTAKA, après avoir jeté les yeux autour de lui, à lui-même.

Ah! la chose délectable que le printemps! Il réveille toute la nature, la liane, l'abeille, les êtres dont les yeux étaient fermés à l'amour et ceux qui connaissent déjà la saveur de ses délices. Ils boivent maintenant avec bonheur à la douce source des plaisirs, ceux qui se sont consacrés au culte d'une amante! Leurs voix, leur démarche incertaine célèbrent la gloire de Kâma (1), le vainqueur des *trois* mondes. Et quand approche le moment de la séparation de l'homme bien-aimé, oh! alors, le chant du kôkila (2) enlève aux amantes ce qui leur restait de conscience d'elles-mêmes

Voici les amis de Kandarpa, les vents qui soufflent des montagnes du Malabar. Chargés de fraîcheur et d'arome de camphre, ils enivrent de leur essence les êtres dont la beauté est comme celle d'une forêt de lotus; ils secouent dans d'intimes enlacements les rameaux des bosquets de santals, et, proclamant la noble fierté et les plaisirs du dieu qui réjouit, ils jettent l'agitation dans les trois mondes.

Ah!... comment vais-je passer ce printemps insupportable quand on est seul avec son corps?

(Il indique par des gestes combien il souffre.)

VIÇVANAGARA.

Hé! sujet! Qu'as-tu donc aujourd'hui, que tu baisses la tête comme accablé sous le poids de la méditation? Je ne te connais plus.

De gros soupirs, un corps qui montre des dispositions à maigrir, le regard voilé, la figure pâle, de l'agitation dans la démarche et un esprit sans vigueur, — toute ta manière de faire n'est pas d'un homme qui se possède... Ce qui me paraît clair à voir ainsi ta personne bouleversée, c'est que le dieu aux cinq flèches (3) s'en mêle, et que c'en est fait de la fermeté de mon ancien disciple.

LE SNÂTAKA, dans l'attitude d'un homme qui éprouve de la confusion.

Seigneur, cela me couvre d'une honte extrême. Il n'est pas convenable que je vous dise ce que j'ai.

---

(1) Le dieu de l'amour. *Kâma* de *kam*, aimer, désirer, a conservé la gutturale primitive qu'*amor* de *am*-o a perdue. Tout à l'heure le même dieu s'appellera Kandarpa.

(2) C'est le nom que le coucou indien porte habituellement.

(3) *Pantchavâna*, l'amour orné de cinq flèches. Chaque flèche est une fleur destinée à blesser un de nos cinq sens. L'amant de Sakountala s'écrie : « Amour!

VIÇVANAGARA.

Il n'y a pas de péché d'avouer l'état où l'on est. Dis-moi ce que tu as.

LE SNÂTAKA, avec respect.

Seigneur, aujourd'hui au petit jour, j'ai vu sur les bords de l'étang de la ville une courtisane (1) nommée Anangasênâ, qui rivalise pour la beauté et la grâce avec la divine Souranâgarî (2). Depuis ce moment, mon esprit ne la perd pas de vue, je la vois partout.

VIÇVANAGARA bat bruyamment des mains, avec gaieté.

Mon cher, moi aussi, aujourd'hui et au même lieu, j'ai vu une courtisane; on la nomme Souratapriyâ, et en la contemplant, il m'est arrivé ce qui est arrivé à toi : mon cœur a été perforé par une flèche de Kâma.

Le souvenir de cette rencontre agit si vivement sur l'imagination du bon maître, qu'il le fait parler en vers (3) :

L'image de cette belle jeune fille pleine de grâces est comme peinte dans l'air; dans quelque direction que je regarde, j'en vois parsemée la voûte du ciel; enchâssée pour ainsi dire dans mon esprit, chaque mouvement de ma paupière semble la refléter. Elle est au centre de mon cœur comme l'abeille au fond du calice... mon amour pour elle passe les bornes du fini. — Où est sa demeure? Qui me le dira?

(Il regarde le ciel.)

Mon fils, le Seigneur aux mille rayons est arrivé au milieu du jour. Tout l'espace est dévoré par le mirage; l'air, déchiré par les réverbérations du soleil, est rempli d'une poussière qui ressemble à des parcelles de feu. Et tandis que les voyageurs gisent immobiles

---

comment donc peux-tu nous faire des blessures aussi poignantes, toi dont les armes sont des fleurs? » (Voy. Chézy, *Sak.*, *act.* III.)

(1) La scène indienne n'est pas absolument interdite aux femmes honnêtes; cependant, depuis l'invasion des musulmans, la coutume de ceux-ci d'exclure les femmes de la société publique, a déteint sur les mœurs hindoues, et les rôles de femmes ne sont plus guère occupés que par des femmes attachées au service des pagodes. Il s'en trouve de fort instruites et parfaitement capables de disputer le rang aux Phryné, aux Aspasie, aux Ninon et à toutes les autres *hétères*.

(2) Nom d'une des nymphes qui, sous la dénomination générale d'*Apsaras*, peuplent le ciel d'Indra, le paradis hindou.

(3) Mètre çârdoûlavikrîdhita : – – – ⏑ ⏑ – ⏑ – ⏑ ⏑ ⏑ – || – – ⏑ – – ⏑ – | . (Voy. *Lassen*, *Conspectus metrorum.*)

sous l'ombre des buissons, des arbres et des lianes qui croissent dans le voisinage des étangs, les eaux de ces réservoirs sont agitées et troublées par les éléphants qui s'y plongent pour se désaltérer.

Mais voyons. Quel est le père de famille à qui nous allons demander ici l'aumône?

Cette question est suivie d'une exclamation du Snâtaka. Il a aperçu une habitation précédée d'une cour d'entrée qu'ornent plusieurs colonnes à chapiteaux de têtes de buffles, comme autant d'hommes vénérables dégarnis de cheveux. Il y a dans cette cour un va-et-vient qui lui donne de l'animation, et près de là se promènent indolemment plusieurs femmes. Cela lui fait augurer que c'est la retraite de quelque homme riche, et il se met à crier :

Holà! hé! les belles! à qui est cette maison?

Aussitôt une voix lui répond de derrière la scène sur le mètre *Vasantatilâka* (1) :

Le possesseur de cet ermitage admirable est celui qui possède pleinement l'expérience des caprices de Lakshmî (2) et qui s'en souvient dans le bonheur. C'est celui dont l'esprit, toujours éveillé, ne cesse de méditer sur l'instabilité des richesses et que le monde connaît sous un nom que la loi défend de prendre (3).

Le disciple répète son interpellation et l'acteur invisible sa réponse. Alors Viçva nagara, après avoir fait cette réflexion qu'il importe peu qu'on s'appelle Pierre ou Paul, devine que le possesseur de l'ermitage est Mritângâra, et il se dispose à aller lui demander l'hospitalité. Au même moment, entre Mritângâra sordidement vêtu.

MRITÂNGÂRA.

Celui qui est adonné à la prodigalité, fût-il Kouvêra (4) lui-même,

---

(1) – – ⏑ – ⏑ ⏑ ⏑ – ⏑ ⏑ – ⏑ – – |

(2) Déesse de la fortune.

(3) Allusion au nom du personnage qui va paraître et qui s'appelle *Mritângâra*, *mot à mot* charbon éteint. Une telle appellation est contraire à la loi de Manou, qui dit, lect. II, st. 31, 32, que le nom d'un brâhmane, par le premier des deux mots dont il se compose, exprime un objet de bon augure, et par son second mot, la félicité. Ainsi *Çoubhaçarma*, brillante félicité, *Viçvanagara*, qui possède toutes les villes, sont des noms convenables.

(4) Kouvêra est le dieu des richesses, et ce nom rentre dans la classe de ces composés singuliers, assez fréquents en sanskrit, qui doivent leur existence à une exclamation ; *kou-vêra* veut dire *quel corps!* Exclamation de surprise poussée à la vue de ce dieu à trois jambes et à huit dents.— Ces sortes de composés se trouvent également en grec, en latin et en allemand, bien qu'ils y soient plus rares. Analysez, par exemple, κόκκυξ, corvus, huhn, et vous verrez que la première partie de ces mots est un exclamatif, la seconde le radical verbal de *chanter* ou de *crier*.

tombe aisément dans l'indigence. Mais ceux qui sont riches doivent libéralement donner la nourriture à ceux qui ne courent pas après la fortune.

LE SNÂTAKA, s'étant approché de lui.

Hé ! grand brâhmane ! le vénérable Viçvanagara désire entrer dans votre maison pour y manger l'aumône (1).

MRITÂNGÂRA, à part.

Oh ! ciel ! quelle mauvaise chance ! avoir fui les gens de ville et les voir tomber chez soi comme des aérolithes (2) ! Que faire maintenant?

(Il réfléchit ; haut, d'un ton respectueux.)

La maison de celui où demandent l'aumône ceux qui sont comme vous paisibles et bienveillants, est purifiée et heureuse comme si elle servait au culte de Vishnou même. Mais la femme bien aimée du brâhmane, notre frère et voisin, est en mal d'enfant. C'est un motif pour que vous dirigiez vos pas d'un autre côté.

VIÇVANAGARA, à part.

Ah ! le misérable prétexte ! Je vais savoir ce qui en est.

(Haut.)

Puissiez-vous atteindre le terme extrême de la vie des anachorètes ! Dites-moi, comment serions-nous exposés à l'impureté dont vous nous parlez, puisque la Tradition (3) s'exprime ainsi : Ne sont souillés, ni le vent par ce qu'il touche, ni le feu par ce qu'il brûle, ni l'eau par ce qu'on y jette (4), ni le brâhmane par ce qu'il mange ?

A une objection aussi péremptoire, Mritângâra fait entendre qu'il est ruiné, parce que les récoltes ont manqué et que le commerce ne va pas. S'il lui reste

---

(1) Le texte porte : les vénérables pieds de Viçvanagara désirent manger l'aumône, etc. C'est simplement une formule de politesse à l'usage des gens d'un rang inférieur vis-à-vis des personnes de qualité. Ils les désignent par leurs pieds comme pour marquer qu'ils ne sont pas dignes de regarder leur face.

(2) Le mot propre est comète *dhoûmakétou*. Cependant le sens de ce composé (*qui a un étendard de fumée*) dit assez qu'on l'applique à tous les phénomènes qui laissent dans l'air une traînée de feu.

(3) « La coutume immémoriale est la principale loi (paramô dharmah) confirmée par l'enseignement (çrouti) et la tradition (smriti). » (*Mân.-dhar.-çâstra*, I, 108).

(4) Le texte désigne en propres termes les saletés dégoûtantes que l'eau peut rece-

quelque chose, ce n'est pas la peine d'en parler. Ce langage échauffe la bile du Snâtaka à tel point qu'il se met à parler en sanskrit (1) et en vers.

LE SNÂTAKA.

Peste soit de la sottise de la fortune, fille du mobile Océan (2)! Elle ne connait, ni la naissance, ni les qualités, ni la vérité, ni la justice, ni les gens honnêtes, ni les hommes de talent, ni la sagesse. Combler de ses dons un homme de sentiments bas, un être inhumain et dont le cœur est fermé à la vérité! Tu es un échantillon du savoir faire de Lakshmî.

O méchant et maudit brâhmane! où veux-tu que nous allions par cette intolérable chaleur demander à d'autres une aumône que nous venons te demander, à toi si puissamment riche?

MRITÂNGÂRA.

Seigneur, non loin de notre maison demeure une courtisane, nommée Souratapriyâ. Allez chez elle.

(Ayant dit ces mots, il se hâte de disparaître.)

VIÇVANAGARA.

Va! si ce que tu dis est vrai, nous touchons au terme de notre désir. Allons voir!

A peine ont-ils fait quelques pas, que le Snâtaka, toujours à l'affût et le nez au vent, flaire des parfums et aperçoit l'habitation de Souratapriyâ à moitié cachée sous une touffe de santals (3), de moustas (4) et d'autres végétaux à émanations aromatiques. Alors entre celle qu'ils cherchent.

SOURATAPRIYÂ.

La vertu n'est pas agréable; elle est la cause de beaucoup de chagrins. Merci de la délivrance finale, je n'y mets pas mon bonheur.

---

voir sans devenir immonde, et, en effet, l'Hindou boit, comme parfaitement pure, l'eau la plus infecte.

(1) La langue ordinaire des personnages inférieurs dans les drames hindous est le prakrit, idiome populaire dérivé du sanskrit, comme l'italien du latin. Le prakrit a un grand nombre de dialectes, et plus les drames sont modernes, plus ces dialectes y sont multipliés.

(2) Lakshmî, sortie de l'Océan comme Aphrodité, est tout ensemble Vénus et Fortuna.

(3) Cet arbre est indispensable à la toilette hindoue. Il y a le santal blanc et le santal rouge. De l'écorce de ce dernier on fait une poudre qui, ainsi que l'huile qu'on tire de l'un et de l'autre, sert à parfumer le corps.

(4) Une espèce de jonc, *cyperus rotundus*.

La richesse, voilà la seule chose solide. Elle met tout à notre disposition, les plaisirs des sens et ceux de l'esprit.

LE SNÂTAKA, s'étant approché d'elle.

Femme excellente, Viçvanagara vient vous demander l'hospitalité.

SOURATAPRIYÂ, s'avançant et regardant du côté d'où vient la voix.

J'y consens.

(S'approchant de Viçvanagara.)

Seigneur, je vous salue.

VIÇVANAGARA, avec joie.

Puisse-tu être le vase que je désire!

SOURATAPRIYÂ.

Seigneur, je suis toute à vous.

VIÇVANAGARA.

Ne sois pas longue, alors.

SOURATAPRIYÂ.

Que le seigneur commande ce que je dois faire et donner.

VIÇVANAGARA.

O beauté! que de choses n'avez-vous pas à nous donner! Pour le moment cependant une aumône suffit.

SOURATAPRIYÂ.

Seigneur, quelle aumône désirez-vous? Dans combien de temps vous la faut-il? Et quelle en sera la quantité?

VIÇVANAGARA, avec joie.

Écoute! (1) Il me faut de la chair (2), des fèves, des concombres.

---

(1) L'appétit l'inspire, et il va enfiler les mets sur le mètre que voici : ---∪∪-∪-∪∪∪-||--∪--∪-|

(2) Les drames d'un peuple, qui sont l'expression la plus fidèle de l'état de ses mœurs et de ses usages, nous fournissent sur ses habitudes privées des renseignement plus complets que ceux puisés à d'autres sources. Ainsi longtemps on a cru que les Hindous ne mangeaient pas de la chair parce qu'on ne les voyait pas en manger. Mais les drames sont venus nous apprendre, mieux encore que les Védas et les Lois, que les Hindous mangent non-seulement de la chair, mais aussi de la chair de bœuf (voy. acte IV du drame *Outtara Râma Tcharitra*, édit. Wilson, I, 340).

du babeurre mélangé d'eau, des pois, des faséoles, un choix de fruits, le mets nommé *sandjîvani* (1), du poisson, des aubergines, des haricots, le tout en abondance, le gateau *outkara* (2), du lait très-doux, du beurre fondu, du caillé, des bananes nouvellement cueillies et du sucre. Voilà mon affaire en peu de mots. Ne perdez pas de temps, ma belle amie, à me servir cette aumône.

Souratapriyâ ne peut faire autrement que d'accéder aux désirs d'un homme qui est brahmane. Toutefois elle ne lui dit qu'elle est à ses ordres, malgré la position particulière (3) où elle se trouve, qu'après s'être moquée de son appétit (4) dans un *aparte*. Cependant cette soumission ne satisfait pas le Snâtaka; il ne trouve pas la belle à son goût, et il exprime crûment ce qu'il en pense.

LE SNÂTAKA, avec moquerie.

Seigneur, regardez les cheveux grisonnants de cette femme, ses joues amaigries par des macérations, sa gorge aplatie ainsi que le reste (5), la disgrâce de son regard, de son rire et de ses paroles. O Çiva! Çiva! Elle essaye de jouer de l'œil! Que perdons-nous ici notre temps et nos paroles? Que nous fait cette vieille et méchante dévote?

VIÇVANAGARA.

Peste du stupide! Est-ce s'exprimer avec convenance? Mauvais garnement!

(A Souratapriyâ.)

Va, ma toute belle, dans la cuisine. Nous n'allons pas tarder à venir.

SOURATAPRIYA.

Je fais ce que le Seigneur ordonne.

Elle sort, et le Snâtaka propose d'aller, lui, à la recherche d'Anangasênâ pen-

---

(1) Je ne saurais préciser ce que c'est que ce plat. Si j'en juge par le nom, il doit être fort succulent, car *sandjîvani* signifie au propre *action de vivifier*.

(2) Il est possible que ce ne soit pas un gâteau, mais c'est toujours une espèce de friandise, de la confiture, par exemple. Du reste il est fort difficile de traduire toujours exactement des noms inconnus à la cuisine européenne.

(3) Cette position est celle d'une veuve ou une position analogue. Dans ce cas la loi ordonne à la femme la réserve la plus absolue vis-à-vis des hommes.

(4) L'appétit des brâhmanes atteint les limites du fabuleux : souvent ils mangent tant qu'ils ne peuvent plus se relever. Aussi le dicton de *bien remplir son ventre* est celui qu'ils affectionnent le plus.

(5) Il y a ici un détail par trop technique.

dant que la cuisine se fera. Elle doit demeurer, dit-il, près de la maison d'un barbier, nommé Moulanâçaka. Le maître veut être de la partie. Paraît celle dont ils parlent.

LE SNÂTAKA, apercevant Anangasênâ.

Seigneur, regarde! La voilà!... On la prendrait pour la céleste Souravilâsinî.

(Il s'élance.)

O Seigneur! vois la beauté et la grâce d'Anangasênâ! Vois son œil beau comme le lotus azuré (1), et son visage semblable au disque de la pleine lune! Quelle gorge superbe! A peine ce corps à la taille délicate peut-il en soutenir le poids: il penche comme un autel trop chargé (2). Sa démarche est grave comme celle de l'éléphant concentré dans sa passion... Elle est vraiment comme cette tige de l'Amour qui possède la vertu de la fascination; — elle est douée de l'action de vivifier telle que l'exerce le dieu aux cinq flèches (3).

VIÇVANAGARA, à part.

Sur sa figure, belle comme le lotus, est répandu un sourire qui joint le collyre (4) de ses yeux; ses gestes sont pleins d'élégance et d'enjouement, et sur sa peau court le frisson du plaisir.... Plus de doute! Elle se laisse aller ainsi parce qu'elle a remarqué les signes qui indiquent l'état de mon agitation. Cela me dit que le cœur de cette femme gracieuse est disposé à vider la coupe de l'amour.

---

(1) Rien de plus fréquent dans les comparaisons de la poésie hindoue que le *lotus* ou lis d'eau. C'est une fleur sacrée; Brahmâ y prit naissance, et on appelle ce Dieu, à cause de cela, *Ambhôdjadjanmâ*, né du lotus ou dans le lotus. On compte 9 ou 10 espèces de cette fleur aux teintes les plus belles et les plus variées. Le parum en est exquis.

(2) Dans beaucoup de contrées de l'Inde, et autrefois plus qu'aujourd'hui, les femmes, de même que les hommes, vont le haut du corps nu jusqu'à la ceinture.

(3) Le texte dit tout cela en bien moins de mots. Nous ne pouvons faire comme lui, étant assujettis à une syntaxe qui ne nous permet pas d'enfiler les adjectifs à perte de vue.

(4) Le collyre est cette poudre noire (d'antimoine) que les femmes de l'Orient posent sur le bord de leurs paupières, et un peu au delà de l'angle extérieur de l'œil, pour relever l'éclat du regard et lui donner en même temps une expression de langueur. Les Hindous l'appellent *andjana* et les persans *surmèh*. Pour les parties du corps visibles à l'œil, les femmes hindoues les teignent en jaune, couleur de pain d'épice, et le bout des doigts en rouge.

(Haut.)

Le nectar que distillent ses lèvres est comme l'eau du lieu sacré, son œil ressemble au lotus qui vient de s'épanouir, ses dents et ses ongles sont comme la rangée des grains qui servent à compter les prières (1), et ses cheveux rappellent l'herbe *doûrvâ* (2). Oui, tous ses membres, et ces seins qui s'élèvent comme une couple de fruits, et ces mains dont la forme est celle de la feuille du nénuphar, sont vraiment dignes de servir d'oblation au dieu de l'amour.

(Désignant Anangasênâ.)

Puisque c'était la dévotion qui lui inspirait ses visites de chaque jour au temple et que son esprit, pour obtenir ce qu'il désirait, servait Vishnou avec zèle dans les formes prescrites, ce grand dieu lui a accordé pour ces œuvres le fruit générateur de la suprême amabilité. Ah! qu'est-ce en comparaison que les délices dont parlent les livres sacrés? Qu'est-ce le ciel ou même la délivrance finale?

(Il indique par un jeu muet l'état dans lequel il se trouve.)

LE SNÂTAKA, avec gaieté et sans malice, à part.

Voyez-vous ce dameret! Il se glisse comme un serpent dans le trou de la souris. Allons!.... je vais le mettre dans l'embarras par quelques paroles bien placées.

(Haut.)

Seigneur, toi qui sais ce que vaut le bonheur que donnent les choses de ce monde et qui t'es uniquement dévoué à l'œuvre de la béatitude suprême, comment peux-tu te perdre pour les jouissances d'une passion qui est semblable au mirage? Allons! reviens de cette ardeur répréhensible pour une courtisane.

Le maître lui répond avec dédain qu'il n'y connait rien et qu'il n'y a pas de péril en la demeure. Là-dessus Anangasênâ lui fait sentir qu'il faudrait lui faire un cadeau avant de passer outre.

---

(1) C'est le chapelet, invention de la dévotion de l'Orient.

(2) *Panicum dactylon;* graminée sacrée et qui occupe, dit Chézy, par son élégance, un rang distingué dans cette riche et nombreuse famille dont le palmier est dit le roi. On prendrait ses fleurs, dit Jones, pour autant de petits rubis et d'émeraudes.

VIÇVANAGARA.

Comment connaitrions-nous, nous autres Sannyâsis (1), le bonheur d'être riche? Jouissons des plaisirs que nous permet notre corps.

(Avec tendresse.)

O ma fille, toi dont le bras est beau comme un sceptre orné de filaments de lotus (2), ne me dédaigne pas. Tourne vers moi ta figure de lis qui a subjugué mon âme, jette sur moi un regard, et aussitôt ce malheureux anachorète se croira plongé dans un océan d'amour.

A ces paroles, le Snâtaka répète son avertissement, et Anangasénâ ne peut s'empêcher de donner à son piteux amant une leçon de morale et de dignité.

ANANGASÊNÂ (elle parle sanskrit) (3).

Seigneur, c'est assez me rechercher. Les hommes désintéressés s'interdisent tout discours qui a un but charnel, et ne songent qu'à ce qui concerne la béatitude suprême. Que les objets qui tombent sous les sens soient calmes ou pétulants, nobles ou vils, l'égalité de leur âme n'en est point dérangée. Il n'y a que les courtisanes, les

---

(1) Il y a quatre ordres brâhmaniques. Le premier est celui de *brahmatchârî*, élève en théologie et astreint au célibat; le second est celui de *grihastha*, maître de maison et nécessairement marié; le troisième celui de *vânaprastha*, anachorète ou ermite; le quatrième celui de *sannyâsi*, ascète et vivant d'aumônes. Le brâhmane *grihastha*, peut se faire *sannyâsi* sans passer par l'état de *vânaprastha*, mais il faut qu'il ait payé les trois dettes*, c'est-à-dire il faut qu'il ait étudié les livres saints (dette envers les Maharshis ou saints), engendré un fils (dette envers les mânes) et accompli les sacrifices (dette envers les dieux). Il faut en outre qu'il accomplisse le sacrifice de Brahmâ, qui consiste à donner *tout* ce qu'il possède.

(2) Le lotus, dont les racines sont très-riches en filaments, possède une vertu rafraichissante qui fait qu'on tresse de ces filaments, d'ailleurs très-fins et très-blancs, des bracelets et d'autres parures afin d'en orner le bras en même temps que d'apaiser la chaleur du sang. Il résulte même d'un passage de *Ratnavali*, acte II, que ces ornements servent à calmer, dans l'opinion des Hindous, la fièvre de la passion.

(3) Le brahmâne Mêtrêya dit, au 3e acte du drame de *Mritchtchakati* : « Il y a deux choses que je ne puis voir sans rire, une femme qui lit le sanskrit, et un homme qui chante une chanson. » Une telle femme fait aux Hindous l'effet que fait à nous un *bas bleu*, une *blue stocking*. Ils ne permettent aux femmes de passer pour savantes et de se montrer telles que lorsqu'elles se dévouent au service des pagodes, c'est-à-dire lorsqu'elles sont courtisanes. (*Voy.* Forster, *Voyage*, I, 84.)

dieux (1) et les demandeurs d'aumône, dont l'intelligence soit toujours emportée ainsi vers les choses sensibles par les affections de l'amour, de l'aversion ou de la présomption.

Je ris, seigneur, en pensant que tu veux te plonger dans l'océan de l'amour.

VIÇVANAGARA.

O femme chérie, accepte l'expression de notre passion!

(Il la prend par la ceinture.)

LE SNÂTAKA, s'approchant tout à coup.

O douleur! ô méchant religieux, tu perds ton bonheur éternel! Sache que j'ai des droits acquis sur cette femme. Elle est l'épouse de ton fils (2). Laisse-la donc!

VIÇVANAGARA.

Que l'enfer t'engloutisse, stupide que tu es! Cette femme est notre épouse, entends-tu! l'épouse de ton précepteur spirituel. C'est quelque chose comme ta mère. Ah!... comment peux-tu oser la rechercher?

LE SNÂTAKA, avec colère.

Nom d'un chien! Hypocrite! me parler ainsi. Attends que je te casse à coups de bâton ta tête chauve, comme une noix de coco.

(Il tombe sur lui à bras raccourcis. Rixe.)

ANANGASÊNÂ, à part.

Comment suis-je tombée entre les mains de ces drôles? Je vais en finir. Holà! messeigneurs! j'en appelle à maître Asadjâti. Qu'il décide d'autorité dans ce qui fait le sujet de votre querelle.

VIÇVANAGARA.

J'y consens, ma chère.

LE SNÂTAKA.

Ma chérie, je m'oblige à te donner dix *tankâs* (3). Accepte-les et accorde tes faveurs à un homme qui est fou de toi.

(Il exhibe une bourse.)

---

(1) Il s'agit ici des dieux inférieurs, d'Indra, etc. Les voilà mis sur le même rang que les filles publiques et les mendiants, et cet excès d'honneur leur est bien dû.

(2) Le disciple est considéré comme le fils de son précepteur spirituel.

(3) Je n'ai pas pu savoir quelle est la valeur de cette monnaie. Elle est évidem-

VIÇVANAGARA.

C'est assez de faire voir ta bourse. Venez! Allons, chez Asadjâti.

(Ils sortent tous.)

Voilà le premier acte.

Entrent le sage Asadjâti et le bouffon. Ces deux personnages se comprennent et se valent. Dès les premiers mots, le premier se pose en franc épicurien et en sceptique décidé. « Un plaisir ici-bas, dit-il, vaut mieux que toutes les jouissances de l'autre monde. » Puis : « Goûtons les charmes de la vie en tenant notre âme confinée dans la contemplation. » Le bouffon, édifié par de telles maximes, pense que la seule vertu consiste à enlever aux autres leur bien et à se divertir, et, unissant la franchise à l'effronterie, il dit à son interlocuteur :

C'est dans la ville des fripons que tu es passé maître, et moi ton digne disciple.

Sur cela, on entend une voix derrière la scène :

Que le maître soit averti qu'il y a deux plaideurs devant la porte de sa maison qui demandent à entrer.

ASADJATI.

Mon fils, va introduire les deux plaideurs.

(Le bouffon sort et rentre avec Viçvanagara, le Snâtaka et Anangasênâ.)

ASADJATI, après avoir examiné Viçvanagara et le Snâtaka, à part.

Quel peut être le motif de cette misérable contestation?

(Haut.)

Seigneur, je ne vous connais pas. Ce n'est ni le lieu ni le moment pour demander l'aumône.

---

ment moderne et restreinte à une localité peu étendue. — Voici comment Manou détermine les poids qui sont aussi des monnaies : « Quand le soleil passe à travers une fenêtre, cette poussière fine que l'on aperçoit est la première quantité perceptible, et 8 grains de cette poussière doivent être considérés comme égaux en poids à une graine de pavot ; trois de ces graines sont égales à une graine de moutarde noire ; dix-huit de ces dernières à un grain d'orge de moyenne grosseur ; 15 grains d'orge à un *mâcha* (729 millig.), et 16 *mâchas* à *un souvarna*, poids d'or de 11 gr. 659 millig. » (Lois de M., VIII, 132, *sqq.*)

LE BOUFFON.

Hé! maître, vous oubliez que ce sont des plaideurs. Que Votre Seigneurie examine avec soin le sujet de leur querelle.

ASADJATI, avec une gravité affable.

Qu'on donne un siége à Sa Seigneurie et au snâtaka.

(Le bouffon exécute l'ordre et fait asseoir tout le monde.)

ASADJATI.

Qui de vous est le demandeur, et qui l'opposant?

LE SNÂTAKA.

C'est moi qui porte plainte contre le seigneur que voici; il retient l'objet en litige.

ASADJATI.

Les parties doivent commencer par déposer les frais; ensuite on plaidera.

Viçvanagara dépose alors pour tous frais la marque de sa dignité brâhmanique, son bâton, et le Snâtaka un objet fait de chanvre. Maître Asadjâti prend l'un et l'autre, et prononce une stance sur le pouvoir merveilleux du chanvre qui tour à à tour illumine l'esprit ou plonge dans la torpeur; puis:

VIÇVANAGARA.

Cette jeune femme aux beaux sourcils, digne du respect de tous les amants, m'appartient de droit. Nous l'avons abordée le premier: ainsi elle est ma maîtresse.

ASADJATI, après avoir écrit cette réclamation sur la terre, au Snâtaka.

Allons, Snâtaka, dépêche ta réponse.

LE SNÂTAKA.

Je l'ai vue le premier. Je lui ai offert dix tankas et l'ai amenée à prendre le parti que je désirais. Ainsi elle est ma maîtresse.

(Asadjati écrit la réponse.)

LE BOUFFON.

Oh! maître, regarde! Quelle beauté qu'Anangasênâ! Telle est Lakshmî. Son visage semblable à la lune en a l'éclat tremblant, et le regard timide de son œil d'azur recèle un trésor d'amour. Que sa gorge robuste s'arrondit avec grâce! Tel le disque de l'astre des nuits au moment où il commence à regarder par-dessus l'horizon.

ASADJATI, en contemplation devant Anangasênâ.

Ah! chef-d'œuvre du Créateur. Ton œil azuré brille d'une grâce enjouée comme celui du *khandjana* (1), et ta face est belle comme la pleine lune d'automne. Les trois mondes se sentent saisis de trouble à l'aspect de tes formes divines, et tu es vraiment digne de jouir ici-bas de la gloire d'un amour constant.

Holà! plaideurs. Cette jeune fille, Anangasênâ, qui fait le sujet de votre contestation, sera placée dans la maison de l'arbitre jusqu'à ce que des juges, nommés par le roi, aient, conformément à leur devoir, fixé votre victoire ou votre défaite.

(Il fait avancer Anangasênâ et asseoir à ses côtés, puis posant la main de la jeune fille sur son cœur, il dit avec entrain une stance sur le mètre *mâlini*.)

O beauté faite pour être aimée! Elle est comme celle de la fleur de lotus dont le calice vient de s'épanouir. La fraîcheur de ton aspect me persuade que tu es née comme *tchandrakânta*, cette pierre merveilleuse, des rayons de l'astre des nuits (2), et au contact de ta main d'une forme exquise, douce et parfumée comme la mousse odorante, les tourments de l'amour s'évanouissent à l'instant.

Après avoir débité cette déclaration, il se tourne vers les deux malheureux plaideurs, et après s'être moqué d'eux, il leur dit sur un nouveau mètre :

Cette belle jeune fille qui se tient auprès de moi ne sera ni à Votre Seigneurie ni à toi. Elle a fait, avant que vous ne l'ayez vue, le charme de mes rêves, et cela me paraît une raison suffisante pour qu'elle soit mon amante à moi.

LE BOUFFON, regardant Anangasênâ et lui parlant de manière à n'être entendu que d'elle.

Hé! la belle. Mon maître est un vieux grison, le seigneur brâhmane, une pauvre hère, et le snâtaka tout ce qu'il y a de plus libertin. Fuis la société de ces gens et mets-toi avec moi. C'est un parti avangeux pour une jeunesse comme toi.

(Il jette un regard complaisant sur lui-même.)

---

(1) C'est le petit oiseau nommé hoche-queue, *motacilla alba*.

(2) Outre cette pierre merveilleuse, faite de rayons de lune congelés, les Hindous connaissent encore une autre pierre non moins imaginaire : c'est la pierre solaire. Une troisième pierre, et celle-là est sacrée, c'est le *salagrama*, espèce de corne d'ammon ovoïde. On croit que c'est une métamorphose de Vishnou.

ANANGASÊNÂ, en riant.

La comédie, la Réunion des Fripons, est faite.

VIÇVANAGARA, avec résignation.

En effet, mon fils, ce n'est pas le hérisson qui se prend jamais au corps des hérissons. Cette remarque est de Moûlanâçaka. — Allons trouver Souratapriyâ.

Entre précipitamment Moûlanâçaka qui est mal avec ses créanciers, ce qui l'expose à des poursuites en justice. Comme Anangasênâ est pour beaucoup dans ces dettes, il la supplie de lui venir en aide. La courtisane lui promet de le tirer de peine aux frais d'Asadjâti. Alors :

LE BOUFFON.

Qui est cet homme à mauvais œil (1), aux allures suspectes et au langage vicieux?

ASADJATI.

Que veut ce seigneur inconnu? Il a la lèvre supérieure et le nez fendus, son cou et sa tête penchent d'un côté, il ne voit pas de l'œil gauche, il lui manque une main et son pied droit est envahi par la goutte. C'est certainement le barbier Moûlanâçaka.

Celui-ci ne fait pas difficulté à s'avouer de sa caste, et alors Asadjâti lui commande de procéder à sa toilette.

MOÛLANÂÇAKA.

Donne d'abord le prix.

ASADJATI.

Pourquoi, Moûlanaçâka?

MOÛLANÂÇAKA.

Hé! si, ayant reçu des coups, tu mourais avant de m'avoir payé, par qui me ferais-je payer?

ASADJATI.

Assez de plaisanterie. Le voici, ton salaire.

(Il tire de sa bourse une pilule de chanvre et la lui donne. Moûlanâçaka la prend

---

(1) Nescio quis teneros oculus mihi fascinat agnos.
(VIRG., Églog. III, 103.)

Nous faisons ce rapprochement pour faire voir que la superstition du *mauvais œil* fut connue de tout temps, en Europe aussi bien qu'en Asie.

gravement, la flaire avec satisfaction et en avale une partie (1). Ensuite, il lie au maitre pieds et poings, et se livre sur lui, par gestes, aux diverses fonctions de son métier) (2).

ASADJATI, avec sentiment.

Mon cœur se brise, je sens le délire approcher de mon esprit..... Tout dans mon corps éclate, les os se disjoignent dans leurs articulations... Arrête, ô Moûlanâçaka, oh! arrête-toi dans ton œuvre. O Çiva! Çiva! Çiva! la vie va me quitter à l'instant même!

(Il tombe en défaillance.)

MOÛLANÂÇAKA, n'en pouvant plus.

Comment, maître Asadjâti est mort? Vite, vite, décampons!

(Il sort.)

---

(1) Le chanvre est un puissant narcotique, et c'est à ce titre qu'il est d'un usage assez général en Orient. Dans l'Inde on le mêle volontiers au tabac avec un peu d'opium, et une pipe (un houka) suffit quelquefois à plusieurs pour se plonger dans une ivresse furieuse. On se passe le houka à la ronde; « chacun aspire une large bouffée de la fumée la plus âcre et la plus épaisse, fait une grimace épouvantable, tousse, éternue, crache, suffoque presque, et attend que son tour revienne. » (Voy. Jacq., *Journ.*, II, 113; III, 270. — Warren, l'*Inde anglaise*, I, 436.)

(2) Cela me rappelle le traitement auquel se soumit Anquetil-Duperron à Surate, étant affecté d'une chute de nombril. Un robuste Parse l'étendit sur une natte, l'oignit d'huile à la nuque, au poignet et aux chevilles des pieds qu'il lui serra avec une petite corde. Ensuite il le mit sur le ventre, lui oignit d'huile l'épine dorsale et la frotta rudement des deux mains, de haut en bas, pendant une heure. Après cela il le remit dans sa première position et lui pressa le ventre avec beaucoup de force, puis, renversant un mortier en forme de cloche, il le lui plaça sur le nombril et mit dessus un poids de 25 livres. Notez que le mortier pesait déjà vingt livres. Ce n'est pas tout, car le Parse ne discontinuait pas à peser sur le ventre du patient en poussant toujours les vaisseaux du côté du nombril... Cette opération dura deux grandes heures. L'opérateur était en nage et le patient sans connaissance. (Voy. Anquetil-Duperron, *Zend-Avesta*, I, discours préliminaire, CCCXXXIV). Mais le massage ne se borne pas, en Orient, aux opérations chirurgicales; on n'y masse pas seulement les malades, on y masse aussi, et plus encore, ceux qui se portent bien. C'est une façon de se donner de l'exercice sans bouger de sa place, et sans cela les riches orientaux qui aiment trop le *far niente* iraient promptement s'affaisser dans un état de torpeur qui serait funeste à leur vie. Aussi des hommes dont l'emploi est de frotter et de masser le corps (kneading the limbs) sont attachés, en Orient, à tous les bains publics.

LE BOUFFON, débarrassant les mains et les pieds du maître de leurs liens.

Hé! que le maître ordonne! J'ai envie de courir sus à cet amant d'une nouvelle espèce.

Asadjâti reprend peu à peu connaissance et exprime dans quelques phrases décousues son dégoût pour le monde où règne la mauvaise foi. Il regrette la jeune fille devenue le jouet des fripons, et donne au bouffon un certificat de vertu.

Le comédien passe alors la parole au Brâhmane pour adresser au public ces paroles finales :

Et maintenant je souhaite qu'au temps favorable des pluies continuelles viennent doter la terre de ses plus riches biens; que les princes aient constamment en vue l'accomplissement de leurs devoirs et la défense du pays; — que les brâhmanes s'appliquent sérieusement à l'étude des trois Védas, et que les vaches aient tous les jours les pis gonflés d'un doux lait.

Délivrés ainsi de toute calamité, puissent les hommes être bons et laborieux! puissent-ils n'aspirer qu'à obtenir le calme de l'âme et à cultiver les bonnes mœurs!

(Ils sortent tous.)

FIN DE LA COMÉDIE INTITULÉE : LA RÉUNION DES FRIPONS,

composée par l'illustre poëte Cêkhara-Atchârya, prince de la lumière.

C. SCHŒBEL.

LES HOMMES D'AUTREFOIS.

CONTE ARABE.

Or, disait l'humble serviteur de Dieu, le cheïḳ, le très-savant, le chérîf Moḥammed Ibn Ọmar El-Toûnsî : — Les grandes générosités ont disparu ; l'avare parcimonie les a remplacées ; l'amour de la charité et de la bienveillance fraternelle est éteint. Le récit suivant en est une preuve frappante.

Un homme couvert de vêtements en lambeaux venait chaque jour s'accroupir sur la voie publique, et là demandait l'aumône, il répétait : *Hommes furent, hommes moururent ; grâce de Dieu soit sur eux !* » Ceci durait depuis quelque temps, quand un certain jour un djendî (1), un des grands émîrs vint à passer, il entendit le mendiant s'écrier : « *Hommes furent, hommes moururent ; grâce de Dieu soit sur eux !* » Un mouvement généreux fit battre le cœur du djendî qui fit au mendiant l'aumône d'un dinâr (2).

Le lendemain l'émîr repassa encore devant le mendiant et celui-ci de répéter sa lamentation de la veille, — nouvelle aumône d'un dinâr. — Le surlendemain, il en fut de même, et ainsi de suite pendant sept jours. Le huitième l'émîr repassa encore devant le mendiant qui n'avait rien changé à la formule qu'il prononçait invariablement la même. L'émîr s'arrête, et :

---

(1) Homme de haute position ; officier de haut rang.

(2) Denier d'or, valant anciennement à peu près 18 francs de notre monnaie.

— Mon ami, dit-il à son homme, depuis huit jours je passe devant toi et je n'entends sortir de ta bouche que les mots : « *Hommes furent, hommes moururent*; *grâce de Dieu soit sur eux!* » chaque jour jusqu'à ce jourd'hui je t'ai donné un dinâr, sans que pour cela tu aies rien changé à tes paroles. A tes yeux ne serais-je donc pas un homme comme tu l'entends, puisque tu n'as rien changé à ta réclame ?

Notre homme en entendant ces mots, lève la tête et dit :

— Seigneur, tu te mets donc au nombre des hommes (généreux) ?

— Oui ; je crois en avoir le droit.

— Ah ! eh bien voudrais-tu me faire le plaisir de m'accompagner, de me suivre jusqu'à ma demeure ? Je te raconterai certaine histoire qui t'apprendra si tu es digne ou non d'être compté parmi les hommes, qui te prouvera que les hommes généreux sont morts, qu'il n'en reste plus que des souvenirs.

— Volontiers, répondit le djendî très-étonné de ces mots ; lève-toi et je te suis.

L'homme aux haillons se leva et l'émîr le suivit. Ils arrivèrent à une petite porte basse qui semblait être un guichet de prison. Le mendiant prit une clef, ouvrit la porte et entra ; l'émîr suivit les pas de son homme à travers un corridor obscur ; un moment après ils aboutirent à une grande porte qu'ils franchirent ; le djendî vit alors une vaste et belle maison de superbe structure, on eût dit la demeure d'un prince. — A l'aspect du nombre des manzarah (1), des makạd (2), et des pavillons, l'œil était étonné, émerveillé. — Le mendiant fit asseoir le djendi dans une salle basse magnifiquement tapissée, l'y laissa et disparut. Au bout de quelques instants il revint, mais cette fois transformé dans un costume des plus riches et des plus brillants. Il prit place à côté de l'émir, et l'émîr était stupéfait, confondu ; il se leva par honneur pour son inconnu ! Le mendiant lui dit alors avec un léger et gracieux sourire :

— Seigneur, reste assis, n'aie aucune crainte, je suis ton ami :

— Ami ! j'accepte le nom, reprit l'émir ; mais il y a en tout ceci quelque chose d'extraordinaire, d'incompréhensible ! dis-moi, voyons ; quel est ce mystère ? Conte-moi ton histoire.

---

(1) Pièces d'attentes. (2) Pièces de repos.

— Sache donc, seigneur, qu'en entrant dans la vie j'étais un pauvre d'entre les mortels. Mon père mourut et laissa une famille à ma charge; je travaillais, je m'épuisais en efforts pour la soutenir, la nourrir..... Quoique pauvre, lorsque j'achetais des fruits ou des légumes, je choisissais toujours ce qu'il y avait de mieux; et lorsque quelqu'un de ma famille ou un étranger me demandait où j'achetais ces fruits, ces légumes, je répondais : « Je les apporte du jardin; » et par là j'entendais le jardin de Dieu, mais ma famille s'imagina et crut que je possédais un jardin. Toutes les femmes qui venaient rendre visite à ma femme, lui disaient en voyant les fruits que j'apportais : « D'où avez-vous donc ces fruits et ces légumes? Ils sont magnifiques, on n'en voit pas de pareils ailleurs; et ma femme répondait : « Ils viennent du jardin. » Cette même réponse toujours donnée aux questions fit croire à nos voisins que je possédais un jardin. Et un beau jour, ils s'entendent tous ensemble et veulent aller voir le fameux jardin. Ils se présentèrent donc à moi :

— Nous voudrions bien, me dirent-ils, aller avec toi à ton jardin et y faire une partie de plaisir, y passer trois ou quatre jours; car depuis que nous te connaissons, nous avons appris que tu es propriétaire d'un jardin d'où tu tires des fruits si excellents et des légumes si succulents! et tu ne nous a pas invités à y aller une seule fois!

La honte me prit; je ne pouvais pas, ou plutôt je n'osai pas me démentir et je leur répondis :

— Je suis tout à vous, la chose est très-simple; convenez d'un jour, et nous irons tous ensemble à mon jardin, mon jardin est le vôtre; je suis tout à vos ordres.

La peur d'être mystifié me donnait de terribles battements de cœur, et intérieurement je demandais à Dieu de me tirer d'embarras. La partie était engagée, il n'y avait plus à reculer; mes voisins se retirèrent satisfaits, contents; moi je demeurai tout soucieux, obsédé, préoccupé... Je ne fermai pas l'œil de la nuit.

Le lendemain matin je me procurai deux livres de savon, un peu de hennéh, une paire de souliers, un ạsbeh (1) et une livre de café; muni de ces objets je pris la route des jardins; chemin faisant je

(1) Coiffure de femme; sorte de fichu carré en soie noire bordé de rouge et de jaune.

cherchai quel était le plus beau de ces jardins. Enfin j'en aperçus un qui me parut être le plus élégant de tous, le plus agréable, le mieux cultivé et le mieux fourni; au milieu s'élevait un magnifique pavillon. —Je frappe à la porte... Un homme d'une physionomie douce et avenante m'ouvre aussitôt. Je le salue et il me rend mon salut de la manière la plus affectueuse.

— Que désires-tu, mon ami? me dit-il.

Rassuré par son air de bienveillance : Je suis l'hôte de Dieu, répondis-je.

— Sois le bienvenu, aie joie et santé! Entre et repose-toi.

J'entrai. De ma vie je n'avais vu de jardin pareil. Tout y était à souhait. Mon homme me fit asseoir dans un endroit ravissant. Quelques moments après, il m'apporta des fruits; quels fruits! de ma vie je n'avais rien vu de plus beau, rien mangé d'aussi savoureux.

Ces généreux procédés me donnèrent confiance, et je lui contai tout ce qui m'était arrivé avec mes voisins; puis j'ajoutai :

— Voudrais-tu me rendre un service, pour l'amour du Dieu tout-puissant? Voici : je désirerais que tu me permisses de venir ici avec quelques voisins passer trois jours.

Et l'excellent homme de me dire : Certainement! j'y consens, je te le permets et avec plaisir.

— Mais ce serait à une condition : à leurs yeux, j'aurai l'air d'être le propriétaire du jardin; je te dirai : Pourquoi ne plantes-tu pas telle chose? pourquoi ne pas faire ceci et cela? etc; toi tu auras l'air de m'écouter d'un air soumis, de m'obéir. Si un de mes hôtes mange des fruits ne le gourmande pas, ne le querelle pas; après leur départ, je te payerai le prix de tout ce qu'ils auront consommé. En attendant, veuille accepter ces présents (c'est-à-dire le savon, le café, l'ạsbeh, le ḥenneh) et ces dix rîâl (réaux) d'avance.

Il accepta, me promit de se conformer à tout ce que je désirais; puis il me souhaita toute espèce de prospérités. Je pris congé de lui enchanté de cette conclusion.

Au jour désigné voici venir mes voisins, hommes, femmes, tous, ainsi que ma famille et moi, et le tout faisait nombreuse compagnie, nous enfourchâmes nos montures et nous nous dirigeâmes vers le jardin..... Je frappai à la porte..... le jardinier, le même qui m'avait si bien reçu quelques jours auparavant, m'ouvrit. Dès qu'il m'aperçut, il s'avança vers moi, me baisa la main, parut heureux

de me voir. Puis il se mit à faire des reproches, à me dire : « Comment est-il possible que depuis que tu as acheté ce jardin tu ne sois pas venu une seule fois le voir avec tes amis!..... » Et puis il fit entrer toutes les personnes qui étaient avec moi, les aida à descendre de leurs montures, leur étendit des tapis sous des arbres et leur apporta quantité de fruits. Il tua un mouton gras qu'il nous fit rôtir en Chawermeh (1). Nous vîmes s'écouler de la sorte la plus délicieuse journée qu'il soit possible de passer, et la nuit aussi agréable.

Le lendemain, quand la matinée fut assez avancée, nous aperçûmes des chevaux arriver au galop du côté du jardin. En les voyant j'appelai le jardinier et lui dis :

— Quels sont ces gens?

Et après avoir regardé, il ajouta à voix basse :

— C'est le propriétaire du jardin; mais n'aie aucune crainte; va au-devant de lui avant qu'il n'arrive, baise-lui la main, raconte-lui ce que tu m'as raconté; c'est un homme généreux et.....

A peine eus-je entendu ces mots, que je me précipitai au-devant du propriétaire, et je lui pris et baisai le pied dans l'étrier, et j'ajoutai :

— Que Dieu prolonge tes jours!..... Puis je lui contai mon aventure, et je terminai par ces mots : « Je suis venu trouver ton jardinier, je lui ai dit ce que je viens de te dire et il m'a permis de venir dans ton jardin. Te sachant homme de cœur noble et bien placé, je jugeai que ma résolution ne pourrait t'offenser ou te blesser et j'espère de ta générosité que tu ne voudras pas m'humilier devant mes voisins.

— Mon ami, me dit-il, je comprends; reste dans mon jardin tant que bon te semblera.

Puis il fit éloigner les gens de sa suite, et il ajouta :

— Je viens de te rendre un service; je désirerais maintenant que tu m'en rendisses un autre.....

— Je suis tout à toi, parle, j'obéis.

— Après que tu seras de retour chez toi, viens me trouver; j'ai quelque chose à te demander.

— Tout à tes ordres, sur ma tête et sur mes yeux!

Après ces quelques mots échangés entre nous, il s'éloigna avec sa suite, et moi je rentrai au jardin.

---

(1) Mouton rôti en entier.

Mes hôtes étaient tout inquiets de ce qu'ils avaient vu (car ils n'avaient rien entendu de ma conversation avec le propriétaire du jardin); dès que je les eus rejoints, ils me questionnèrent à l'envi. « Qu'y a-t-il? Quel est ce personnage? »

— C'est, répondis-je, Son Excellence le vizir qui venait se promener ici. « Ce jardin m'appartient, lui ai-je dit, et, depuis que je le possède, c'est la première fois que j'y viens avec ma famille. » A ces mots, il a tourné bride. Soyez donc sans inquiétude; et le calme et la joie revinrent.

Nous restâmes dans ce jardin le temps qu'il plut à Dieu de nous y faire rester. Quand mes voisins en eurent assez, ils me demandèrent à retourner chez eux; le jardinier nous prépara alors une quantité de fruits en proportion du nombre de mes hôtes; j'en donnai à chacun d'eux un panier plein. Au moment de partir, je pris le jardinier à part et je lui offris vingt riâl en compensation des fruits que nous avions mangés. Il refusa, et me jura qu'il ne voulait rien recevoir.

— J'aurais accepté ces riâl si le propriétaire avait ignoré que tu sois venu ici; maintenant qu'il le sait, je ne puis rien accepter, et d'ailleurs ce que j'ai reçu de toi en premier lieu suffit.

Je remerciai l'excellent homme et je lui fis mes adieux.

Nous partîmes gais et contents; puis chacun de nous rentra chez soi.

J'oubliai ce que m'avait recommandé le propriétaire du jardin; ce ne fut que quelques jours après que ses paroles me revinrent en mémoire, et alors: « Par Dieu! me dis-je, il faut que j'aille le trouver cet excellent homme, faire ce qu'il me demandera, à quelque prix que ce soit, dussé-je sacrifier par delà ce que mes ressources me permettent; et je partis incontinent. J'allai faire une visite au vizir. J'arrive à sa demeure, véritable demeure royale, demeure de toute magnificence. Je le trouvai, lui, au milieu d'un nombreux entourage; j'attendis que la foule diminuât. Enfin je m'approchai, je lui baisai les mains et, par respect, je me tins debout immobile devant lui.

— Qui es-tu? brave homme, me dit-il.

— Je suis ton serviteur, celui que tu as vu à ton jardin il y a quelques jours. Tu m'as dit: « Lorsque tu auras fini ta partie de plaisir, lorsque tu seras rentré chez toi, viens me trouver, j'ai à te par-

ler. » Me voici devant toi, conformément à tes désirs et tes volontés. Si tu as quelque chose à me demander, ordonne; je suis à ta discrétion. »

Il fixa un moment ses regards sur moi :

« Que tes jours soient heureux, mon ami, sois le bienvenu ; assieds-toi. »

Je m'assis. Puis il dit quelques mots à voix basse à un de ses serviteurs; celui-ci le transmit, aussi à voix basse, à un autre serviteur. Tous deux sortirent aussitôt. Quelques moments après, le premier serviteur revint accompagné de deux assesseurs du kâdi. Le vizir leur fit à eux aussi un gracieux accueil, et les fit asseoir. Moi, je n'avais pas bougé de ma place. J'étais inquiet; j'ignorais ce que ces deux assesseurs, ces deux agents de la justice venaient faire. Je cherchais vainement à m'expliquer ce que je voyais; je sondais vainement tout ce mystère, tout ce mouvement qui s'agitait en silence devant moi... Et voilà que le deuxième serviteur reparut; il était suivi de plusieurs mulets chargés d'objets de prix. Alors le vizir dit aux assesseurs :

« Soyez témoins que j'ai vendu à un tel, ici présent, tel jardin situé à tel endroit, et tout ce qui dépend de ce jardin en fait de bétail, vaches et autres bêtes de somme, à raison de tel prix; que j'ai reçu le payement intégral, et que ce payement est effectué au moyen des objets et valeurs que portent ces mulets. »

Les deux assesseurs se tournèrent de mon côté et me dirent :

Est-il vrai que tu aies acheté de Son Excellence le vizir le jardin en question, et que, pour solde de l'achat, tu livres les valeurs indiquées? »

Ces paroles m'étonnèrent; j'étais tout ému... Il me sembla que je ne devais point démentir le vizir, et je donnai une réponse affirmative.

« As-tu vu, continuèrent-ils, le jardin dont il s'agit? l'as-tu suffisamment examiné? le connais-tu bien?

— Oui, répondis-je, et j'y ai même passé plusieurs jours.

— Nous pouvons donc témoigner qu'il t'a été vendu et que tu l'as acheté?

— Certainement.

— Nous nous déclarons donc témoins de la transaction. »

Ensuite ils demandèrent au vizir le titre de propriété. Le vizir le leur remit. Les deux assesseurs voulurent l'emporter, afin de pouvoir

dresser l'acte d'acquisition en mon nom. Le vizir se refusa à tout délai.

« Vous ne partirez, dit-il, que lorsque vous aurez rédigé ce titre. »

Ce qu'ils firent sur-le-champ; ils en firent la minute et l'expédièrent au kâdî, qui y apposa son seing et le renvoya. Puis le vizir m'appela près de lui, me remit le titre et me dit :

« Va maintenant, mon ami; puisse Dieu répandre sa bénédiction sur ton jardin, sur tout ce que tu posséderas désormais en pleine et juste possession. »

Il paya les assesseurs, qui partirent satisfaits du salaire qu'ils reçurent. Alors je baisai les deux mains au vizir, adressant au ciel mes vœux les plus sincères pour sa prospérité... et je m'éloignai.

A peine avais-je fait quelques pas, qu'un de ses serviteurs accourut à moi, et me rappela. Je m'arrêtai... et tout d'abord mon esprit me dit : Il s'est peut-être repenti de sa bonne action... mais qu'importe, il n'en a pas moins agi en homme généreux envers moi. Dès que je fus devant lui, il me dit :

« Mon cher ami, tu m'as paru heureux, satisfait de recevoir le jardin et le titre qui t'en assure la propriété ; mais en toute chose, il faut considérer la fin, et c'est ce que tu n'as pas fait. Ce jardin, il faudra le monter d'animaux de travail, pour cela il faudra de l'argent; il en faudra encore, et peut-être beaucoup, pour mettre la terre en rapport. Faute de ressource, cette propriété périclitera, sera ruinée, perdue; et si je ne me trompe, tu n'as pas les avances nécessaires pour la faire fructifier; au bout d'un an, peut-être, tu serais réduit à vendre tes arbres fruitiers comme du bois de chauffage.

« Seigneur, tu as parfaitement raison; conseille-moi, tu seras obéi.

— Prends donc ces mulets, eux et leurs charges; les valeurs qu'ils portent pourront, je crois, t'aider à entretenir et faire prospérer ton jardin. »

La joie m'étourdit... et j'étendis les deux mains vers le ciel (1) pour remercier Dieu de tant de bonheur. Puis je me prosternai à terre, et je voulus embrasser les pieds de mon généreux bienfaiteur; il m'arrêta et me releva. Incontinent il ordonna à deux de ses serviteurs de conduire les deux mulets chez moi, et leur dit en me dé-

(1) Position voulue pour faire des vœux : les mains élevés horizontalement à la hauteur de la tête à peu près, la paume tournée vers le ciel.

signant : « Si j'apprends que vous ayez accepté de lui la moindre chose, la moindre gratification, c'est à moi que vous aurez affaire. » J'emmenai donc toute ma fortune... En entrant chez le vizir, j'étais du nombre des pauvres; en sortant, je comptais parmi les riches.

Quand je fus remis de mon émotion, quand je fus remis de ma surprise, je montai à cheval, et me dirigeai vers ma propriété. Je revis le jardinier qui m'avait si bien reçu; je lui contai mon histoire : il me témoigna toute sa joie et me félicita.

« Nouvelle de bonheur! dit-il; gloire à Dieu, gloire à Dieu unique! »

Je fis plusieurs cadeaux à mon jardinier, et, entre autre chose, je lui donnai un vêtement complet. Moi aussi je voulus être généreux envers un pauvre.

Je revins chez moi, et mis ordre à mes affaires et à celles de ma famille... Et j'achetai cette demeure où nous sommes. Je vécus ainsi un certain temps, goûtant paisiblement les douceurs du bien-être, nageant dans les bienfaits de Dieu. Je menais une vie pleine de calme et de sécurité;... et puis tout à coup ces jours paisibles se bouleversèrent; les pouvoirs de l'État se bouleversèrent aussi; l'injustice et la tyrannie prirent puissance; je ne retirai plus aucun avantage de mon jardin : je le vendis. Puis j'eus des craintes pour ma maison : j'achetai une masure qui était devant, et de cette masure je fis un corridor obscur auquel je fis adapter une petite porte afin de me cacher à l'avide regard des envieux. Je vécus ainsi jusqu'à présent obscur, attristé par la douleur.

Depuis quelque temps, songeant aux magnificences du passé que je n'espère guère revoir, je me répétais chaque jour : « Il n'y a plus » d'hommes généreux! Le monde et les hommes, tout est sens » dessus dessous! Trouverait-on donc encore un seul, un seul » homme aussi généreux que mon généreux vizir, ou à peu près » aussi généreux? » Et pour m'assurer de ce fait, je m'avisai de me déguiser; j'allai me placer sur la voie publique, et je me mis à dire ces simples paroles : *« Hommes furent, hommes moururent; grâce de Dieu soit sur eux! »*

Tu vins à passer devant moi; le premier jour tu me donnas un dinâr, et de même ensuite pendant sept jours : le huitième jour, tu parus mécontent, offensé, et tu m'as dit :

« Ne suis-je donc pas aussi, moi, du nombre des hommes généreux? »

Oh! par la majestueuse puissance de Dieu, dis-moi, avoue-le de ta propre bouche : celui qui m'a comblé autrefois de si grands bienfaits, ce vizir, mon bienfaiteur, celui-là, dis, était-ce un homme généreux? et toi, auprès de lui, es-tu un homme?

« Non, non, par Dieu! je ne suis rien, » dit le djendi.

— Mais tu es excusable de ne pas compter parmi les hommes généreux. Puisse le ciel nous envoyer des jours plus heureux, plus prospères que nos jours! car cejourd'hui est, selon ces deux vers d'un poëte ancien :

« Je passais un jour près de la générosité, et elle pleurait.
» Que font donc, lui dis-je, que font-ils donc les hommes d'aujourd'hui? »
» Elle me répondit : « Comment ne pleurerais-je pas? parmi les créatures de
» Dieu, tous ceux qui m'aimaient ne sont plus! »

Une larme, un soupir arrêta le récit du mendiant. Son hôte le fixait silencieusement. Puis le riche mendiant reprit :

« Oui, te dis-je, les âmes généreuses, les hommes, les hommes sont morts!! Le dernier, j'ai vu ses funérailles : il n'est plus; et le jour où sa dépouille humaine était conduite à la demeure éternelle, je disais de ma voix en pleurs, au milieu de la foule qui répétait mes paroles, je disais ces vers d'un poëte célébrant un de ces hommes dont la mort est toujours un malheur :

« Désormais les hommes sont donc au même niveau? (il n'y a plus d'hommes hors ligne).
» Oui les grands cœurs ont cessé de vivre;
» Et la voix du temps s'écrie : » Où donc sont les hommes? »
» Celui-là qu'emporte le brancard funèbre, c'est Abou-l-Ķâcem.
» Levez-vous, levez-vous! et regardez comment s'en vont les grandes cimes de
» montagnes. »

Traduit par Alfred CLERC.

MISCELLANÉES.

NOUVELLES DES SCIENCES, DES ARTS ET DES LETTRES.

CHRONIQUE.

VOYAGE DANS L'AFRIQUE CENTRALE.

NOTICE SUR LES TOUAREG.

La mission de découvertes dans l'intérieur de l'Afrique, entreprise il y a trois ans sous la direction de M. James Richardson (bien connu par ses voyages dans la partie septentrionale du grand Ṣaḥra, en 1845 et 1846), a déjà donné d'immenses résultats pour la science. Patronée par le gouvernement anglais qui avait tracé le plan du voyage, l'expédition devait débarquer à Tripoli, se rendre à travers le Ṣaḥra au Beled el-Soûdân ou Nigritie et au lac Tchâd, afin de conclure des traités de commerce avec les chefs de ces contrées. Deux savants prussiens, les docteurs Barth et Overweg, chargés de faire des observations scientifiques, le premier sur les langues et la géographie, le second sur l'histoire naturelle, accompagnaient M. Richardson. Ce dernier, après avoir exploré le lac Tchâd et les contrées environnantes, devait revenir à Tripoli par la route de Bournou, tandis que les deux voyageurs allemands commenceraient la partie la plus difficile de leur entreprise, passeraient l'équateur pour aller gagner Mombas (Mombasah) ou Zanzibar sur la côte orientale de l'Afrique du Sud. Le voyage entier en ligne droite excéderait la distance de Tripoli au cap de Bonne-Espérance.

Depuis la mort de Richardson, le gouvernement anglais a continué aux deux savants prussiens les subsides nécessaires à la poursuite de l'entreprise, en considération des résultats importants qu'ils avaient déjà obtenus. — Au mois de septembre 1851, les deux intrépides explorateurs avaient écrit de Kouka sur la rive occidentale du lac Tchâd qu'ils allaient se joindre à l'expédition d'un puissant cheik de Bournou qui se disposait à envahir le Ouadây dont le roi venait de mourir. D'après les dernières nouvelles reçues à Londres, l'armée à laquelle s'étaient joints MM. Barth et Overweg avait été attaquée en route par les Ouadâyens et mise en déroute. Les deux voyageurs ont été assez heureux pour échapper en conservant leurs instruments et leurs bagages. — De retour à Kouka au commencement de 1852, ils se sont joints à une autre expédition dirigée contre une contrée du Sud, le Mandara, où ils ont pénétré. D'autres excursions scientifiques ont suivi celle-ci, et les premières lettres qu'apporteront à Tripoli les caravanes du Soûdân, nous apprendront probablement que les voyageurs sont en route pour couper obliquement la région équatoriale jusqu'à la côte orientale.

Un grand nombre de documents confiés aux caravanes sont arrivés en Europe dans le cours des deux dernières années. Les journaux des Sociétés de géographie de Londres, de Berlin (1) et de Paris ont déjà fait connaître les principaux résultats de ce beau et périlleux voyage. Nous nous bornerons pour le moment à traduire ce qui intéresse le plus particulièrement nos possessions africaines, une notice sur les Touâreg tirée des documents envoyés de l'Afrique centrale par MM. Barth et Overweg et insérée dans le XXI^e volume du *Journal of the Geographical Society of London.*

LES TOUAREG ou TOUARIK (2).

Dans ce mémoire sur les Touâreg, je n'ai pas l'intention de remonter à des époques reculées, ni de rechercher tout ce qui concerne

---

(1) Les documens publiés par la Société de Berlin ont été tirés à part afin de leur procurer une plus grande publicité; ils forment un volume intitulé: *Barth und Overwegs Untersuchungs-Reise nach dem Tchâd see, und in das Innere Africa*, von D^r Gumprecht, in-8°, avec 2 cartes. Berlin, 1852.

(2) Touârik, Tawârik est le pluriel de Tarki (les *Tergates* de Léon l'Afri-

l'origine ou l'histoire de ce peuple : je me restreindrai dans la description des diverses grandes familles des Touâreg et leurs différentes ramifications, telles qu'elles existent actuellement. Le seul point de vue historique que je puisse me hasarder à saisir, et qui est même tout à fait indispensable pour former un jugement sur l'état réel des choses parmi les différentes tribus, ce sera de mentionner, autant que possible, les conditions sous lesquelles ces tribus se sont établies dans les diverses parties du Grand Désert ou Ṣaḥrâ.

Ce désert, connu maintenant, n'est pas, comme on l'a longtemps supposé, un océan de sable sans végétation, incompatible avec l'existence d'êtres organisés; c'est plutôt une solitude rocheuse, qui s'étend, presque sans interruption, en une surface unie, couverte de cailloux ou de gravier, et parfois souvent ondulée par des chaînes de collines et des vallées. Sans doute elle n'est pas généreusement douée par la nature; mais néanmoins elle est assez fournie de végétation pour suffire à la nourriture du chameau, cet utile animal, qui, dans l'idiome *targut* ou Temahirg, se combine avec l'homme dans une seule idée, d'une manière très-expressive : en effet, l'homme y est appelé *alis*, et le chameau *amis*. Il est vrai qu'à l'exception de quelques cantons favorisés où croît le dattier, et où l'on peut obtenir du blé ou *ghoussoub* et des légumes (telles sont certaines localités, les *Wâh* ou *Oasis*, situées au cœur même du Désert), l'homme ne trouve pas dans ces régions une nourriture suffisante pour lui-même; et les tribus sont obligées d'aller chercher leurs provisions aux marchés situés sur la lisière de leur spacieux séjour. Quant aux moyens de subvenir à ces achats, elles les obtiennent soit par le pillage, soit par le tribut que les caravanes qui ont à parcourir les routes difficiles du Désert leur payent afin de s'assurer de leur protection, soit par la location de leurs chameaux, soit par les denrées de trafic qu'elles transportent sur ces mêmes animaux, soit enfin par le sel que la nature a déposé en immenses quantités sur différents points du Désert. Les plus connues de ces salines sont Bilmah et Dirkî d'un côté, et Tendenni de l'autre.

Telle étant la physionomie du Désert, il est peu probable qu'il soit

---

cain). Cette dénomination semble s'appliquer généralement à tous les Berbères du Ṣaḥrâ. — Le Ḳaf ayant en Barbarie le son du G, on écrit souvent Touâreg, que nous avons conservé dans le cours de cette notice.

demeuré sans habitants jusqu'à l'arrivée des tribus Touâreg actuellement dominantes, fait que je suppose remonter à environ huit ou neuf siècles; et je suis fermement convaincu que la race par laquelle toute la moitié occidentale du Désert était habitée, à l'époque de l'arrivée des Touâreg, était celle des *Imrâd*, *Imrâth* ou *Merâthah*, à l'exception de la contrée d'Asben, qui paraît avoir été, vers cette période, occupée par les Nègres.

Les *Imrâd*, tribu *dispersée sur une vaste étendue de territoire*, sont de la même souche que les Touâreg, mais subjugués et dégradés par eux; ce qui explique pourquoi les deux dénominations d'*Imrâd* et de *Targut* sont généralement employées dans le sens d'une distinction respective. Les *Imrâd* ou *Merâthah* ne se rencontrent pas seulement aux environs de Ghât (Rât) et d'Agâdez (Akadez), leurs principaux quartiers; ils sont disséminés dans tout le Désert, et un grand nombre d'entre eux vivent mêlés aux Hagâr et aux Sakomâren. Bien qu'elle soit composée d'un grand nombre de fractions plus petites, la masse entière des *Imrath* semble pouvoir se répartir en *quatre grandes familles;* et tel est certainement le cas pour ceux qui vivent parmi les Askar (1). Les noms de ces quatre divisions sont les *Batânatang*, appelés par d'autres *Ibêtnatên;* les *Fârkanah*, ou *Afèrkenên;* les *Segîgatâng*, et les *W'ârwarîn*. De ces quatre classes, les deux dernières semblent habiter principalement la petite ville de *Bârakat* et ses environs, à quelques milles au Sud de Ghât, dans une belle forêt de dattiers d'une étendue considérable, et une localité nommée *Yanet* ou *Ganet*, ainsi que ses alentours. Cette localité se compose des trois villages de Selwas, d'Agâhî et d'Elmehân, situés dans une belle et fertile vallée, arrosée de courants d'eau dont le plus abondant s'appelle Efèrrî, à environ trente milles Sud-Sud-Ouest d'Égerî. Ces deux cantons favorisés du Désert semblent avoir été entièrement abandonnés à ces peuples comme à des tenanciers, sous la condition d'avoir soin des plantations et des jardins, et d'en recueillir les fruits dont ils sont obligés de donner une portion à leurs maîtres. Quelques-uns de ces derniers (notamment Sîdî Tafel Oukled Sakertâf, qui, suivant un rapport, était prêt à faire une razzia contre

(1) Le sens du nom d'*Askar*, suivant le Tenilkoum Ibrâhim, homme assez intelligent, est le même que celui du mot *taiwal* : soumis à l'autorité.

nous), paraissent avoir un grand nombre de ces gens à leur disposition. Les Batanatang, ou Ibêtnatên, résident principalement dans une wâdî nommée *Tesîlî*, tandis qu'une autre partie d'entre eux ont établi leur séjour parmi les Hagâr, dans un canton appelé *Tehellahôhet*, sur la route d'Asîn à Touât. La dernière tribu, celle des *Fârkanah* ou Afêrkenên, habite une wâdî nommée Tarat, à environ une journée Nord-Ouest de Ngakelî. Outre ces quatre grandes divisions, il y a plusieurs autres sections des *Imrâd*; en voici les noms : — Les *Dig-Soûrkî*, sur le territoire des Askar, dans un lieu du nom d'*Edehî*; les *Kêl-entounîn*, qui habitent Aderar; les *Amatrîlêlên*, qui ont le même lieu pour séjour; les *Kêl-âhenet*, qui vivent dans Hâggara; les *Akeshemâdên*, dans la wâdî nommée Atoûl; les *Ikelân*, qui ont leurs habitations à Zerzer; les *Kel-r'âfsa*, à Ifak; les *Kêl-ifîs*, à Temârraset et enfin les *Idjrân*. Il faut ajouter aux sections mentionnées plus haut, de nombreuses tribus *Imrâd* dispersées dans les vallées autour d'Agâdèz. Je suis parvenu à en découvrir les noms, sans pouvoir cependant leurs assigner aucun séjour déterminé; ce sont les *Ehêrherên*, les *Kêl-tschisem*, les *Taranaidjî*, les *Edârreban*, les *Iowoûswosan*, les *Efelên-gras*, les *Ehettên*, les *Tari-wâza*, les *Ihînghemangh*, les *Eghemmên*, les *Edêllen*, les *Kêl-tèdelé* (ces trois dernières tribus sont en rapport intime avec les Effedayèh, dont je parlerai plus tard, et participèrent à la razzia qui dépouilla notre expédition d'une grande partie de ce qu'elle possédait); enfin les *Ikôhanên*.

Les Touâreg, proprement dits, quoique distinctement séparés en plusieurs grandes familles, sont souvent opposés les uns aux autres dans les hostilités ouvertes. Néanmoins, il y a plusieurs exemples de branches d'une famille établies parmi celles d'une autre; le fait le plus frappant de cette espèce de transmigration est celui des Ifogas, qui, bien qu'appartenant aux Askar, sont disséminés maintenant parmi les *Kêlowis* et les *Hagâr*, de sorte qu'il n'en reste qu'une faible portion sur le territoire des Askar. En général, cependant, les différentes familles de Touâreg vivent séparées; et quoique, dans un pays de cette nature, leurs limites respectives semblent difficiles à déterminer, ils n'en ont pas moins une idée fort claire de leurs droits territoriaux.

Avant de passer à la description des différents groupes de Touâreg, je mentionnerai quelques noms que l'on suppose être ceux des tribus dont l'origine dérive entièrement des Arabes. Le premier de

ces noms est celui des *Touâreg el-ba'diah*, ou *Touâreg el-bea'd;* on en a formé, d'une manière ou d'une autre, le nom d'une tribu inconnue dans cette partie du monde, celle des Touâreg el-abiad, ou des Touâreg blancs, — curieuse espèce de composition. Mais ce nom de Touâreg el-abiad n'est autre qu'une dénomination générale sous laquelle les Touâtis comprennent *toutes les tribus errantes* des Touâreg, pour les distinguer des Kêl-owis, *qui vivent dans des villages.* Le second de ces noms est celui de *Harâr*, qui m'a induit moi-même en erreur, il y a quelque temps, en supposant qu'il s'appliquait à une tribu distincte, comme on me l'avait positivement assuré; mais *Harâr* n'est qu'un terme arabe pour désigner, en général, tout peuple *libre*, et le distinguer des *Imrâd.*

Les familles des Touâreg, en comptant à partir du Nord-Est jusqu'à l'Ouest, et de là jusqu'au Sud-Est, sont les suivantes : — Les Askar, les Hagâr, les Sakomarên, les Avelimmidên, les Kêl-geris et les Itesân, et enfin les Kêl-owis.

Les *Askar* ou *Azkar*, qu'on est parvenu à bien connaître durant les quelques années qui viennent de s'écouler, occupent cette grande portion du désert qui s'étend depuis Ghât, vers l'Ouest, presque jusqu'à Touwat, et vers le Sud jusqu'à Asin. A partir de ce point, la frontière qu'on leur attribue forme un angle, et va rejoindre l'extrémité la plus occidentale de la ligne du Nord que j'ai mentionnée tout à l'heure. Cette tribu paraît se partager en cinq grandes divisions, et d'après les renseignements que j'ai recueillis sur différents points, elle peut mettre sous les armes 2,500 hommes montés sur des *Méharis*, et un même nombre environ de fantassins. La section la plus puissante et la plus riche actuellement est celle des *Aouraghèn*, dont la majeure partie habite la vallée d'Arikim et ses environs, sur la route directe de Mourzoûk au Soudân, à 50 milles à peu près au Sud de Ghât.

La tribu qui, dans l'origine, possédait la plus grande autorité, et qui, pour cette raison, est encore appelée *Amanôkalen*, ou la tribu du Sultan, est celle des *Imanang*, à présent réduite à une extrême pauvreté, et qui occupe en général la wâdi de Dider. La troisième tribu, celle à qui appartient Hatitah, l'ami des Anglais, est celle des *Marâssatang*, ou *Imarâssatèn*, dont les tentes de peaux sont établies dans la vallée de Zerzoua (Tserswa), sur la route de Ghât à Toûwat, à six journées environ de Ghât.

Ces trois tribus constituent maintenant, à parler dans le sens le plus strict, la confédération des Askar, deux autres divisions, les Ifogas et les Hadânarang, ayant été séparées du corps principal. Une de ces dernières, celle des *Ifogas*, est dispersée sur tout le désert, une partie s'étant fixée parmi les Kêl-owis, dans un lieu nommé Torît, sur la route qui de là se dirige vers Damergou, tandis qu'une autre section s'est établie dans les vallées les plus fertiles vers l'Est de Mabrouk. Mais une faible portion qui a pour séjour la vallée d'Afarah, à mi-chemin environ entre Ghât et Touwât, est restée sur le territoire des Askar. La seconde des deux tribus précédentes, c'est-à-dire celle des *Hadânarang*, est établie à Ademar, non loin de la frontière méridionale du territoire des Askar, au milieu des Imrâd. Ce sont, en général du moins, des pillards émigrés; c'est à cette peuplade qu'appartenaient les maraudeurs qui dernièrement ont égorgé, sur leur route d'ici à Ghât, deux marchands tibbani, et leur ont enlevé toute leur caravane avec non moins de trente-trois esclaves.

Je n'ai pas réussi à obtenir les noms de toutes les subdivisions des familles plus considérables. Elles s'appellent *faiah* en targui; Hatitah lui-même m'a assuré qu'on n'en comptait pas moins de trente. Les quatre que j'ai pu me faire nommer sont : les *Izobân* et les *Okaerèn*, vivant toutes deux dans la wâdi d'Ir'ararên, et appartenant, selon toute probabilité, à une seule et même famille, celle des Imanang; les *Dègarrab*, qui forment probablement une section des Hadanarang et vivent à Tarât mêlés aux Imrâd; enfin les *Ihiawèn* ou *Ihèwân*, une partie desquels habite à Titarsên, tandis qu'une autre section s'est fixée près de Tasawah, dans le Fezzan, et forme le dernier anneau de la chaîne qui rattache les Imrâd aux Askar. Un autre anneau est formé par les *Makèrèsang*, qui, de même que les précédents, reconnaissent l'autorité des Naknoûkhen; viennent ensuite les *Ifélèlèn*, établis à Tasil conjointement avec les Imrâd. La moins dégradée de ces tribus proscrites est, dit-on, celle des *Matérilèlèn* qu'une parenté certaine rattache aux *Imrâd*; mais elle occupe actuellement la Wâdî Gharbi dans le Fezzan. Une autre section, ou tribu, qui compte environ quatre cents hommes, dont la moitié sont armés de fusils, exerce une grande influence sur le commerce du Désert : c'est la tribu des *Tenîlkoum*. Grâce au respect dont ils jouissent, comme étant une sorte de *Mérabetîn* (en effet, ils ont adopté les dogmes ascétiques

d'un saint homme de Médine, dont la Zâwiyah, ou cellule, est à quelques milles Ouest de Masrâta), ils sont en mesure de faire presque sans obstacles le commerce entre le Fezzan et le Soudân ou Nigritie. C'est à cette tribu qu'appartenait la peuplade avec laquelle l'expédition a voyagé de Mourzouk à Aïr. Ces indigènes, par leur caractère sociable, ont été de la plus grande utilité aux voyageurs, pour les recherches concernant le Désert et ses habitants. Ils sont fixés, partie dans la Wâdi-Gharbi, partie à Tigger-odeh, appelé par les Arabes Tigger-ourtîn. Ce village, situé à environ 20 milles Ouest de Mourzouk, et consistant en huttes de chaume nommées *tékâbber*, est leur principale résidence. C'est là qu'habite leur cheik ou sultan (*amanokal*).

Les *Hagâr* ou *Hagara*, qui paraissent être, à certains égards, plus puissants que les *Askar*, attendu que leurs forces militaires se composent de 3,000 hommes montés sur des Méharis, occupent, autant que j'ai pu l'apprendre, tout le côté occidental de cette partie du Désert. Jusqu'à présent on les avait placés trop au Nord : c'est une erreur. Ils sont bornés au Sud par les Soûrgoû ou Avelîmmidèn; au Sud-Est, par les Kel-géris Itesân et les Imrâd, et à l'Est par les Askar et les Sakomarèn : je n'ai pu m'assurer de leurs limites vers l'Ouest. Cette tribu est souvent confondue avec les Askar. Ce ne sont pas seulement les Arabes qui leur donnent occasionnellement le titre de Hagâr; eux-mêmes se désignent souvent par cette appellation. Ils se divisent en six branches : d'abord les *Kél-r'allah*, habitant la wâdi d'Erârar (dénomination générale qui indique une longue vallée); les *Bougelân*, qui vivent dans la vallée de Téfédist; les *Taitouk*, habitant la belle Wâdi Arak; les *Tégheh̃în-ousidi*, qui ont pour séjour la vallée de Ter'âzzert; les *Inembah*, qui plantent leurs tentes dans la Wâdi *Tifinâkeli*, et les *Ikdeyên*, qui habitent Anîmmegêl.

Les richesses des Hagâr, qui ne lèvent pas de tribut sur les marchands, au moins sur les Touwatis, semblent provenir en grande partie des salines de Tioudênni (et non Touden). Leur nourriture est presque entièrement animale, régime qui explique le développement de leur force physique.

LA VÉRITABLE ROSE DE JÉRICHO.

(*Saulcya hierichuntica.*)

Depuis plusieurs siècles en Europe on donne le nom de rose de Jéricho à une plante que les voyageurs apportent du midi de la Palestine, et que Linné a décrite sous le nom de *Anastatica hierichuntica*, c'est-à-dire la resuscitante de Jéricho. Les savants ont donné le nom de ressuscitantes aux plantes qui, une fois desséchées, peuvent se dilater, étendre leurs tiges, épanouir leurs sépales lorsqu'on les a plongées dans l'eau.

Les voyageurs se sont trompés en prenant l'*Anastatica* pour la rose de Jéricho, et ils ont fait commettre à Linné une erreur de géographie botanique qu'il importe de relever dans l'intérêt de la science.

Dans le voyage en Orient que j'ai fait avec M. de Saulcy, nous avons trouvé la véritable rose de Jéricho, dans la plaine de Jéricho elle-même, et en échantillons innombrables. Cette curieuse plante n'était pas connue en Europe depuis les croisades. Mais nous avons la preuve qu'elle l'était à cette époque célèbre, par les armoiries de quelques familles anciennes, dont l'écu a pour pièces la rose de Jéricho. Et alors elle est figurée non pas comme l'*Anastatica* de Linné, mais comme la *Saulcya* que je vais décrire.

A cette preuve historique, je puis ajouter la preuve de fait, c'est que l'*Anastatica* de Linné ne se trouve pas à Jéricho. Je l'y ai cherchée vainement pendant trois jours d'une longue et minutieuse herborisation, tandis que M. de Saulcy, quoique absorbé par ses travaux de géographie, l'avait fréquemment trouvée au midi de la Mer Morte, avec d'autres plantes intéressantes de cette contrée inexplorée.

On comprendrait difficilement qu'on eût donné le nom de rose de Jéricho à une plante qu'on ne trouve pas à Jéricho, et le nom de rose à une plante qui n'a aucune ressemblance, même de forme, avec une rose.

J'avais fait cette réflexion sur l'*Anastatica* en la voyant dans les cabinets des curieux où on la montre avec prédilection et sur les étagères des appartements où chaque famille dépose ces gracieux petits riens qu'on garde comme des souvenirs. M. Auguste le Prévost, membre de l'Institut, avait aussi des doutes sur cette plante,

car au moment de notre départ pour l'Orient, il me pria de vérifier si l'*Anastatica* croissait réellement à Jéricho, et de lui en apporter un échantillon si je parvenais à l'y découvrir, afin de le comparer aux échantillons déjà connus. Il y avait donc des doutes sérieux sur l'identité de la rose de Jéricho. Maintenant la question est résolue, et nous pouvons affirmer que l'*Anastatica* n'est pas la rose de Jéricho.

Par ce droit de conquête qui est le droit divin des botanistes, j'ai donné à la rose de Jéricho, que j'ai trouvée dans la plaine de Jéricho, le nom de mon ami M. de Saulcy, et je l'ai appelée *Saulcya Hierichuntica.* Si le nom du savant académicien pouvait tomber dans l'oubli après ses grands travaux et les recherches récentes qu'il a faites en Orient, la postérité retrouverait, dans le nom d'une fleur, celui d'un des esprits les plus élevés, ce qui est mieux encore, d'un des plus grands cœurs de notre époque.

Avant de décrire la *Saulcya*, je dois faire quelques remarques au sujet de la rose de Jéricho.

La plantation de roses à Jéricho dont il est fait mention dans l'Écriture, *sicut plantatio rosæ in Jericho* (*Eccli.* XXIV, 18), était une plantation de roses véritables, destinées à fournir l'essence de rose, si recherchée en Orient, et nullement la *Saulcya*, plante qui vient sans culture à Jéricho et n'appartient pas à la famille des rosacées.

Il est faux que l'*Anastatica*, connue jusqu'à ce jour comme rose de Jéricho, ait la propriété, quand on la transporte sur un sol humide, de prendre de nouveau racine, et de développer de nouvelles fleurs. Ce que le Dictionnaire pittoresque d'histoire naturelle a dit à cet égard est une erreur : sa seule propriété, comme celle de la *Saulcya*, c'est d'être ressuscitante.

L'*Anastatica* qui vient dans le désert, entre le midi de la Palestine et l'Égypte, a fourni une joli légende que M. de Saulcy a recueillie de la bouche des Arabes de la mer Morte.

Voici cette légende :

« Marie avait étendu son linge sur la terre, tapissée de cette plante, quand elle fuyait en Égypte. En voulant le ramasser, la paume de sa main toucha la fleur et Dieu dit : la fleur que Marie a touchée ne doit pas périr. » Aussi l'*Anastatica* est appelée par eux Kaf-Mariam, la paume de la main de Marie.

Il y a une foule d'autres légendes sur la rose de Jéricho. Un Arabe de Jérusalem raconta à M. le comte de l'Escalopier qu'elle avait été apportée à Marie par l'ange Gabriel (*Note sur la rose de Jéricho*, 1838). Doubdan dans son voyage de Terre-Sainte, dit qu'elle s'épanouissait spontanément la nuit de Noël, pour se refermer ensuite comme auparavant. Au temps de nos pieuses grand'mères, elle sortait en effet du coffre aux bijoux la nuit de Noël, pour rappeler l'enfantement de Marie, et chaque fois qu'un de leurs petits-enfants était sur le point de naître, elles plaçaient dans l'eau la tige de la plante miraculeuse, pensant bien que la délivrance de la mère aurait lieu au moment précis de l'épanouissement de la fleur.

Je ne fatiguerai pas le lecteur d'une longue analyse phytographique de la merveilleuse Saulcya. Cette analyse se trouvera dans mon *Voyage botanique en Syrie et en Palestine*. Je dirai seulement qu'elle appartient à la famille des radiées, dont le type vulgaire pour ceux qui n'ont pas de notions de botanique, est la marguerite ou pâquerette. De plus, parmi les radiées, elle formera un genre voisin des *Asteriscus* et des *Buphthalmum*, s'il n'est pas possible d'en faire un *Asteriscus*. Dans l'un ou l'autre cas, ce sera un genre nouveau parmi les radiées, ou une espèce nouvelle parmi les *Asteriscus*. La *Saulcya* diffère de l'*Asteriscus aquaticus* en ce que son capitule est sessile, pendant que l'*Asteriscus* a un pédoncule hors de la racine. Le *Buphthalmum* a le capitule sessile comme la *Saulcya*, mais il en diffère considérablement par l'enveloppe écailleuse.

La plante est annuelle. Je l'ai cueillie au mois de février, temps de l'année où elle n'est plus en végétation, mais à son état de recoquillement ou de résurrection, selon le temps sec ou pluvieux. Ses graines, comme toutes celles des radiées, tombent peu de temps après la floraison, surtout celles qui ont été assez fécondées pour reproduire la plante. Celles-ci se forment, sur le réceptacle, des rangées des demi-fleurons les plus rapprochées du calice. Les fleurons qui sont au centre avortent. Ils restent plus ou moins nombreux, réunis en faisceau, et sont insensibles à l'action de l'eau, pendant que les sépales du calice s'ouvrent presque instantanément.

La racine est unique, contournée, pivotante : le capitule est formé d'un réceptacle concave et d'une enveloppe écailleuse à deux rangs imbriqués. Chaque sépale ou écaille de ce calice est de forme irrégulière. Les unes sont lancéolées, les autres arrondies, les autres bifides.

Quand la plante est sous l'action de la chaleur, tous ces sépales se replient à l'intérieur et forment un bouton très-serré; sitôt que la plante touche l'eau, instantanément les sépales se relèvent et prennent la forme radiée.

La puissance hygrométrique de la *Saulcya*, comparée à celle de l'*Anastatica*, est d'un à trente. Placées l'une et l'autre dans le même vase plein d'eau, la *Saulcya* est arrivée en quatre minutes à son plein épanouissement; il a fallu cent vingt minutes à l'*Anastatica* pour être complétement étalée. La puissance hygrométrique de la *Saulcya* est telle que, si un seul des sépales est mis en contact avec l'eau, il se relève seul, et le reste de l'enveloppe écailleuse conserve sa forme crispée.

Un caractère qui peut-être la distinguera des autres radiées, c'est que, en dessous de l'enveloppe écailleuse, naît une bractée en forme de sépale plus étroit que les autres, qui se redresse comme eux à l'humidité. Cette bractée, quand la plante a plusieurs branches terminées par une fleur, se trouve l'axe de la fleur centrale.

Quelques échantillons portent encore deux ou trois écailles rudimentaires, entre la bractée dont je viens de parler et la racine elle-même.

Il y a des échantillons qui n'ont qu'une seule fleur, reposant immédiatement sur la terre. D'autres ont une, deux, trois, quatre tiges latérales qui sortent au-dessous de la fleur centrale, et portent chacune une fleur à leur extrémité. La couleur de la plante desséchée est un gris cendré qui fait que l'œil la confond avec le sol. J'ai remarqué qu'elle ne souffre aucune autre plante dans le rayon qu'elle recouvre. Quand elle a plusieurs rameaux, le diamètre de ses capitules varie sur la même plante. En général, le capitule du milieu est le plus gros; il a jusqu'à 15 millimètres de diamètre; les plus petits n'ont que 6 millimètres. Les sépales, larges et renflés à leur base de 2 millimètres, atteignent depuis 1 millimètre jusqu'à 1 centimètre de longueur.

Maintenant, quelle est la position et la forme des feuilles, quelle est la grandeur, la couleur, le port du demi-fleuron et des fleurons réunis dans l'enveloppe florale? Je l'ignore complétement. Peut-être quelques échantillons auront conservé de la graine qu'on pourra essayer de faire germer au jardin des Plantes.

Je serais heureux que Paris pût visiter la *Saulcya* à son état de

végétation dans les serres, comme il pourra la voir au muséum d'histoire naturelle, où un échantillon de la précieuse plante sera déposé. Je dois faire l'aveu d'une maladresse : je n'ai apporté qu'un très-petit nombre d'échantillons.

Tout se réunit donc pour constater l'identité de la véritable rose de Jéricho.— Elle vient à Jéricho, point déjà assez essentiel.— Elle est puissamment ressuscitante. — Elle a, par la forme radiée de ses sépales développés, et par la forme du bouton, quand elle n'est plus sous l'influence hygrométrique, une grande ressemblance avec une petite rose. — Elle se trouve avec la forme radiée de la *Saulcya*, et nullement avec celle de l'*Anastatica* sur l'écusson des familles de chevaliers, qui l'avaient prise pour emblème au temps des croisades.

J'ai lieu d'espérer que cette étude, en éclairant sur l'identité de la rose de Jéricho, fera reporter sur celle qui est la véritable une partie des honneurs qu'on rendait à la fausse. C'est une reine que je restaure sans trop de fracas sur son trône. Je pouvais étaler pour cela un grand appareil scientifique. J'ai fait grâce de cette fatigue au lecteur, convaincu qu'il s'inclinerait devant la simple exposition du vrai, et qu'il me saurait gré du triomphe que le plus mince savant remporte sur lui-même, lorsqu'il consent à n'écrire que ce que tout le monde peut comprendre.

L'abbé J.-H. Michon.

TRAVAUX DES SOCIÉTÉS SAVANTES.

Société asiatique de Bombay. — *Séance du 14 octobre.* — Le major Le Grand Jacob envoie la traduction d'un manuscrit persan intitulé : « Relation de Bokâra, » dont le texte original lui avait été remis à Londres, en 1834, à l'instigation de sir Alexandre Burnes, par le comité de traductions orientales. Cette version, interrompue par diverses circonstances, sera publiée sans doute prochainement sous les auspices de *the Oriental Translation Committee.*

— Lecture d'un mémoire intitulé : « Sur les noms et les faits historiques contenues dans l'inscription de Kenery, » par le Rév. Dr Stevenson, vice-président.

Le premier nom mentionné dans cette inscription est celui de Chairakya, célèbre ministre de Chandragupta (le Sandracottus des

Grecs), qui avait un spéos consacré à sa mémoire sous le nom de Dramila. Le Dr Stevenson s'efforce de lier le nom de ***Rohinimitra***, trouvé sur une des inscriptions, avec la famille royale fondée par Pushpamitras dont le nom du descendant, Deva Bhuti, orthographié *Bhoti*, apparaît à Carli comme celui du constructeur de l'élégant spéos excavé près de cette localité, et dont le nom d'un des fils est inscrit sur les piliers qui sont en avant : ceci nous porte à croire que le spéos a été creusé environ soixante-dix ans avant J.-C., époque à laquelle ce souverain régnait sur Magadh, qui reçut probablement alors le nom de Maharashtra, « le grand royaume. » L'auteur rapporte ensuite que les noms de deux des rois à la fin de la dynastie d'Andhra, Gautamiputra, Yaduya et Srisatkarni se trouvent ensemble à Kenery et à Nassik. C'est la dynastie que cite Pline comme très-puissante de son temps, et qui régna durant 456 ans. Le dernier des deux rois ci-dessus est mentionné dans les annales de la Chine où il envoya une ambassade l'an 428 de l'ère chrétienne; il y est appelé Yuegnai. Les grands satrapes de l'Inde occidentale, d'abord députés des souverains Gréco-Bactriens, puis monarques indépendants, sont aussi cités dans l'inscription. Le ministre d'un de ces rois construisit une citerne à Kenery, et le fils de l'un d'eux fit creuser un spéos à Nassik, vers l'an 484 de notre ère, suivant le Dr Stevenson. Bouddhaghosta, l'apôtre bouddhiste du Pégu et de la péninsule orientale, qui quitta l'Inde pour Ceylan, vers 410, est aussi cité comme ayant visité Kenery, où il consacra une image à Bouddha.

Selon les inscriptions, les spéos furent, les uns des temples bouddhistes, les autres des salles de convocation pour le sacerdoce, des hôtelleries pour les ascètes, enfin des hospices pour les pauvres. Ils furent creusés généralement par ordre des parents ou alliés des personnes sus-mentionnées, ou par de riches orfèvres de Callian et autres villes du voisinage, ou par des dévots qui ayant quitté les affaires séculières paraissent avoir disposé dans ce but de leurs propriétés. Le fait le plus curieux rapporté dans ces documents sur les caves de Kenery, c'est que dans le grand tope, ouvert il y a quelques années par le Dr Bird, était déposé, à l'origine, la relique d'une dent de Bouddha. La date, gravée en toutes lettres sur la plaque de cuivre qui l'accompagne, remonte à l'année deux cent quarante-cinq, c'est-à-dire à 189 de l'ère chrétienne. Il est aussi fait mention de cette relique dans quelques inscriptions taillées sur le roc. La grande exca-

vation est déjà mentionnée quoiqu'elle n'ait probablement pas été creusée longtemps avant cette époque.

Un autre fait curieux relatif au spéos de Carli, c'est que dans deux des inscriptions il est fait mention d'un Grec : le Dr Stevenson pense qu'il est très-probable, quoiqu'on ne le dise pas expressément, qu'il fut l'architecte et l'intendant des travaux de cette excavation, qui étant la première, servit de modèle pour les autres merveilleux monuments de cette époque.

Société asiatique de Londres. — *Séance du 4 décembre.* — Lecture de plusieurs lettres dans lesquelles le colonel Rawlinson fait connaître quelques résultats de ses récentes investigations.

Le colonel annonce avoir découvert que la série de six rois nommés dans les inscriptions de Van était contemporaine des rois de la dynastie assyrienne depuis Sardanapale jusqu'à Sennachérib. Les synchronismes se montrent à trois époques. On voit Loutapari en guerre avec Sardanapale; — son fils Sémidouri est attaqué par Déliboras; et Argisti, cinquième roi de Van, est mentionné comme ennemi de Sardanapale. Le colonel fait observer qu'outre l'intérêt historique que présente cette détermination de la date des inscriptions de Van, il en résulte une preuve satisfaisante que les dynasties assyriennes sont complètes dans nos listes. C'est aussi un fait curieux, que les inscriptions les plus anciennes de l'Arménie et de l'Assyrie appartiennent à des rois contemporains.

Le colonel Rawlinson donne la description d'un cylindre de Ḳorsabâd, sur lequel il trouve une liste des titres et des conquêtes de Sargon, avec une notice sur Ḳorsabâd tout à fait analogue à celle qui est inscrite sur les taureaux. Il a néanmoins remarqué quelques variantes importantes, telles que la mention des tribus de Tamoud, de Yanadid, d'Esiyaman et de Gasipa, transportées du voisinage de Samarie dans un autre lieu; du reste, l'extrême finesse des caractères, très-difficiles à distinguer, laisse quelques doutes sur ces noms à l'exception du premier. M. Rawlinson y lit aussi une mention de la prise de Tyr, qu'il n'a pas vue sur d'autres inscriptions de Sargon. Ce cylindre confirme l'opinion antérieure du colonel, que la prise de Samarie eut lieu dans la première année du règne de Sargon, l'an 721 avant notre ère, vingt ans au moins antérieurement aux campagnes

de Sennachérib dans la Palestine. M. Rawlinson attend des résultats plus certains d'un autre cylindre écrit en caractères plus gros et dans un meilleur état de conservation.

Le colonel exprime aussi la conviction que l'ère de Nabonassar marque l'introduction de l'écriture assyrienne en Babylonie, pays où une sorte de caractère hiéroglyphique était seul en usage auparavant. Il croyait avoir trouvé des indices certains que l'écriture hiéroglyphique fut introduite en Assyrie onze ou douze siècles avant l'ère chrétienne, qu'elle s'y modifia, y devint en partie phonétique et qu'elle fut réimportée en Babylonie sous cette nouvelle forme à l'époque ci-dessus indiquée. Le savant fait ressortir par un exemple ce changement graduel depuis la forme figurative jusqu'à la lettre, et il en suit une vingtaine de modifications successives.

Sacrifice d'une veuve indienne a Bhooj. — Un fait récent prouve que tous les efforts des Anglais n'ont pu jusqu'à ce jour abolir entièrement les *suttee*, c'est-à-dire les sacrifices barbares des veuves sur le bûcher de leur époux.

La *Gazette de Bombay* rapporte qu'un suttee a eu lieu en novembre dans le voisinage de la station de Bhooj. Quelques officiers anglais avaient réussi à arracher au bûcher la malheureuse qui ne demandait que d'être sauvée; mais les Brahmines qui assistaient à la cérémonie rejetèrent la victime en arrière, et sur une seconde tentative d'échapper au supplice, ils lui brisèrent le crâne. — Le fait qu'on nous communique est authentique, ajoute le journal, et nous ne doutons pas que le gouvernement ne fasse prompte et sévère justice.

Variole dans l'Inde. — Un correspondant du *Madras Athenæum*, qui écrit du district de Malabar, rapporte que depuis janvier dernier il n'y a pas eu moins de huit mille et quelques cas de petite vérole dans ce canton, et qu'au moins quatre mille ont eu une issue fatale. Dans un seul village (Talouk), on dit que plus de mille personnes sont tombées victimes du fléau dans l'espace de trois mois. L'épidémie continue.

BIBLIOGRAPHIE ORIENTALE.

LIVRES

PUBLIÉS EN FRANCE PENDANT LE 2^e^ SEMESTRE DE 1852.

ÉTUDES DE GÉOGRAPHIE ANCIENNE ET D'ETHNOGRAPHIE ASIATIQUE, par VIVIEN DE SAINT-MARTIN. Tome II, in-8°. 15 fr.

Ce second volume n'a été tiré, comme le premier (Paris 1850), qu'à 60 exemplaires.

ASIE MINEURE. Description physique, statistique et archéologique de cette contrée, par Pierre de TCHIHATCHEFF. — Première partie : *Géographie physique comparée.* — Gr. in-8 avec 12 planches, une carte en deux feuilles et un atlas in-4°. 100 fr.

PRÉCIS DE L'HISTOIRE DU COMMERCE DE L'AFRIQUE SEPTENTRIONALE, depuis les temps anciens jusqu'aux temps modernes; par MAUROY. 4e édition, corrigée et refondue. 1 vol. grand in-8°. 7 fr. 50 c.

VOYAGE D'ALGER AU ZIBAN (l'ancienne Zèbe) en 1847; par le Dr GUYON. 1 vol. in-8°, avec un atlas où figurent les principales oasis de cette contrée, quelques monuments du Tell, en deçà des Aurès, et un portrait du dernier bey de Constantine. Alger, 1852.

ÉTUDES ARCHÉOLOGIQUES SUR GHELMA (l'ancienne *Calama*); par Eugène GRELLOIS. Metz, in-8°, avec 11 planches.

HISTOIRE DES BÉNI-ZEIYAN, rois de Tlemcen; par l'imam CIDI-ABOU ABD'ALLAH-MOHAMMED IBN ABD'EL-DJÉLYL ET-TÉNESSY. Traduit de l'arabe par J.-J.-L. Bargès. In-12. 3 fr. 50 c.

HISTOIRE DES BERBÈRES et des dynasties musulmanes de l'Afrique septentrionale; par Ibn Khaldoun. Traduite de l'arabe par M. le baron de Slane (t. Ier). In-8°. Alger, imprimerie du gouvernement.

ARMÉE D'ALGÉRIE. — DU DROMADAIRE COMME BÊTE DE SOMME ET COMME ANIMAL DE GUERRE; par le général J.-L. Carbuccia. In-8°. 5 fr.

RECHERCHES SUR LES ROCHES, LES EAUX ET LES GITES MINÉRAUX DES PROVINCES D'ORAN ET D'ALGER; par Ville, ingénieur du corps des mines. 1 vol. in-4°, avec 4 planches.

AVERROÈS ET L'AVERROÏSME, Essai historique; par E. Renan. In-8°. 6 fr.

LE NACÉRI. La perfection des deux arts, ou Traité complet d'hippologie et d'hippiatrie arabes. Traduit d'Abou-Bekr ibn Bedr par Perron (1re partie). 1 vol. in-8°. 7 fr.

DOCUMENTS NUMISMATIQUES POUR SERVIR A L'HISTOIRE DES ARABES D'ESPAGNE. Programme in-4°, orné de 3 planches gravées; par Adrien de Longpérier.

LA CLEF DU KORAN, faisant suite aux *Soirées de Carthage*; par M. l'abbé F. Bourgade, aumônier de la Chapelle de Saint-Louis, à Carthage, missionnaire apostolique, chanoine honoraire d'Alger. 1 vol. in-8°. 4 fr.

VOYAGE A CONSTANTINOPLE ET EN ÉGYPTE; par César Vimercarti. In-8°.

JÉRUSALEM ET LA TERRE SAINTE. — Notes de voyage; par l'abbé G. D***. 1 vol. gr. in-8°, avec 24 gravures, 22 cartes.

VOYAGE AUX VILLES MAUDITES : Sodome, Gomorrhe, Seboïm, Adama, Zoar; par Édouard Delessert. 1 vol. in 12, carte. 3 fr. 50 c.

VOYAGE AUTOUR DE LA MER MORTE ET DANS LES TERRES BIBLIQUES, exécuté de décembre 1850 à avril 1851; par F. de Saulcy, ancien élève de l'École polytechnique, membre de l'Institut. 2 vol. in-8°. Atlas. Petit in-folio.

JOURNAL INÉDIT D'UN COMMIS AUX VIVRES PENDANT

L'EXPÉDITION D'ÉGYPTE. — Voyage à Malte et en Égypte. Expédition de Syrie; par Alexandre LACORRE. In-8°. Bordeaux.

INSTRUCTIONS NAUTIQUES SUR LES MERS DE L'INDE, traduites de l'anglais de J. Horsburgh, en 1837; par M. LE PRÉDOUR, 2e édition, revue sur la 6e édition anglaise de 1852; par M. B. DARONDEAU, ingénieur hydrographe. Paris, in-4° de 420 pages (t. Ier, 1re partie). 6 fr.

LE RAMAYANA DE VALMIKI, traduit pour la première fois du sanscrit en français, avec des études sur les questions les plus graves relatives à ce poëme; par VAL. PARISOT, professeur de littérature étrangère à la Faculté des lettres de Grenoble. Tome Ier : *Adikanda*, 1re livraison, in-8°. Paris, Hachette et Ce.

LE LOTUS DE LA BONNE LOI, traduit du sanscrit, accompagné d'un commentaire et de vingt et un mémoires relatifs au bouddhisme; par EUGÈNE BURNOUF. 1 vol. in-4 de 900 pages. Imprimerie impériale. 40 fr.

RÉFUTATION DES DIFFÉRENTES SECTES DES PAIENS, de la religion des Perses, de la religion des sages de la Grèce, de la secte de Marcion, par le docteur EZNIG, auteur arménien du ve siècle, traduit en français par LE VAILLANT DE FLORIVAL, professeur à l'École spéciale des langues orientales près la Bibliothèque impériale. 1 vol. in-8.

LA TOISON D'OR DE LA LANGUE PHÉNICIENNE, collection d'inscriptions puniques trouvées sur les ruines de Carthage et sur divers points de la régence de Tunis, avec la transcription en caractère hébreux et la traduction en latin et en français; par M. l'abbé BOURGADE, aumônier de la chapelle de Saint-Louis, à Carthage. 1 vol. petit in-folio. 34 fr.

GRAMMAIRE PERSANE ou principes de l'iranien moderne; par A. CHODZKO. 1 vol. in-8, planches. 10 fr.

ICONOGRAPHIE.

ALBUM D'ORIENT, costumes, paysages et monuments dessinés d'après nature; par MM. A. de Beaumont, A. Bida, Ch. de Chassiron, Decamps, Maxime Du Camp, le prince Gagarine, K. Girardet, Hédouin, Marilhat, Mérimée, Monfort, Prisse d'Avennes, le prince A. Soltikoff, Tesson, H. Vernet, etc.; lithographiés par Mouilleron et E. Leroux, 2e livraison. — Paris, chez Goupil, Gihaut, etc.

Le volume, composé de 24 planches, paraîtra en 6 livraisons : la dernière sera accompagnée du texte descriptif.

ÉGYPTE, NUBIE, PALESTINE ET SYRIE. Dessins photographiques recueillis pendant les années 1849, 1850 et 1851, et accompagnés d'un texte explicatif; par Maxime Du Camp.

L'ouvrage est divisé en 25 livraisons de 5 planches format petit in-folio qui paraissent régulièrement chaque semaine. — Prix de la livraison 20 fr.; chaque planche séparément 5 fr. — Les 10 premières livraisons sont en vente.

PLANS ET CARTES GÉOGRAPHIQUES.

CARTA TOPOGRAFICA DELL' ISOLA DI CORFU, sull' originale dell ingegnere Sr P.-A. Gironci, disegnato da Fr.-G. Rivelli, Paris, 1852.

SOMMAIRE

DU TROISIÈME VOLUME.

N° 1. — SEPTEMBRE.

N° 2. — OCTOBRE.

N° 3. — NOVEMBRE.

N° 4. — DÉCEMBRE.

INDEX.

ERRATA.

Page 23, ligne 29: — *supprimez :* donc, *répété deux fois.*
— 165, ligne 21, — le collyre, *lisez :* l'électuaire.
— 175, avant-dernière ligne, — avec elle, entrent, *lisez :* avec elles, entre.
— 252, avant-dernière ligne, — 2,777 kilogrammes, *lisez :* 2,777,532 kilos.
— 253, ligne 4 de la note, — au-dessous, *lisez :* au-dessus.
— 377, ligne 4, — de père, *lisez :* du père.
— 380, ligne 3, — la nature de votre origine, *lisez :* la noblesse de, etc.
— » , ligne 36, — vos estimes, *lisez :* vos intimes.

Paris. — Imprimé par E. THUNOT et Comp., rue Racine, 26.

REVUE ORIENTALE

ET

ALGÉRIENNE.

PARIS. — IMPRIMÉ PAR E. THUNOT ET Cᵉ, RUE RACINE, 26.

REVUE
ORIENTALE
ET
ALGÉRIENNE

RECUEIL DE DOCUMENTS

SUR

L'HISTOIRE, LA GÉOGRAPHIE, LES RELIGIONS, LES MŒURS, LES COUTUMES, LA LITTÉRATURE, LES ARTS, LES SCIENCES, L'AGRICULTURE, L'INDUSTRIE, LE COMMERCE

DES

DIVERSES CONTRÉES DE L'ORIENT

RÉDIGÉ

PAR DES ORIENTALISTES, DES CONSULS, DES VOYAGEURS
ET DES PUBLICISTES.

TOME QUATRIÈME.

PARIS.
AU BUREAU DE LA REVUE ORIENTALE,
RUE DE BABYLONE, 68.

1853

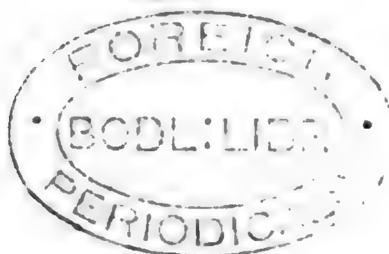

REVUE
ORIENTALE.

JANVIER 1853.

COUP D'ŒIL
RÉTROSPECTIF
SUR LES AFFAIRES D'ORIENT
ET PARTICULIÈREMENT
SUR L'ÉTAT DE LA SYRIE
EN 1840.

Il n'est personne qui n'ait présent à la mémoire le traité signé à Londres, le 15 juillet 1840, entre l'Autriche, la Grande-Bretagne, la Prusse et la Russie, traité qui fut le Waterloo de la diplomatie du feu roi Louis-Philippe et un des événements les plus funestes à sa dynastie, car c'est une des principales causes qui l'ont précipité du trône. La France se crut lésée dans ses intérêts par le fond de cet acte; elle se sentit blessée au cœur par sa forme. Quant au fond, elle avait tort : c'est sur l'initiative de notre ambassadeur à Constantinople, et comme seul moyen de prévenir l'action exclusive et prépondérante de la Russie, que l'arrangement entre le sultan et le pacha d'Égypte avait été déféré à l'arbitrage des cinq grandes puis-

sances. Du moment qu'on était entré dans une délibération en commun, on avait par cela même accepté la chance d'y être en minorité : c'était à l'habileté de nos négociations qu'il appartenait de faire prévaloir notre politique et, dans le cas contraire, d'arranger les choses de manière à nous sauver l'humiliation d'un échec.

Ni l'un ni l'autre de ces résultats ne fut obtenu : notre politique succomba et l'on chercherait peut-être vainement, dans l'histoire des rapports entre nations soi-disant amies, un second exemple d'une conduite aussi offensante que celle qui fut tenue à notre égard. Les puissances signataires du traité ont prétendu qu'en agissant ainsi elles n'ont fait que nous gagner de vitesse et devancer la conclusion d'une négociation isolée que nous conduisions à Constantinople, et par laquelle nous nous flattions de nous jouer d'elles, pendant que nous les amusions à Londres. C'est là un fait dont l'examen ne rentre pas dans notre cadre, et qui d'ailleurs ne pourra être éclairci que quand les recherches de l'histoire pénétreront librement dans les archives des chancelleries.

Quoi qu'il en soit, la fibre nationale avait été atteinte dans ce qu'elle a de plus vulnérable ; le pays tout entier poussa un cri d'indignation et l'on vit ses instincts belliqueux se réveiller avec une énergique vivacité. Le gouvernement s'associa à ce mouvement ; il fit plus : il en donna le signal. Il agrandit les cadres de l'armée ; il commença, par ordonnance, les fortifications de Paris qu'il fit plus tard sanctionner par une loi ; il se prépara à soutenir une lutte gigantesque dans les conditions d'inégalité où elle se présentait, et l'esprit public fut si profondément remué que, suivant l'expression juste et significative de l'amiral Lalande, les canons seraient partis tout seuls. Au bout de quelques semaines, cependant, cette ardeur s'était éteinte comme un feu de paille ; la France, qui avait à moitié tiré son épée, la remettait pacifiquement dans le fourreau et, de tout ce fracas, il ne restait que des charges au budget et les fortifications de Paris.

Comme aucune satisfaction ne nous avait été donnée, aucune réparation faite, le pays en éprouva un amer désappointement ; les colères populaires changèrent d'objet et se tournèrent contre le gouvernement, que les masses accusèrent de s'être fait le complice de notre humiliation et d'avoir joué une indigne comédie pour se débarrasser d'un cabinet qu'il n'aimait pas et pour obtenir, par surprise, le vote des fortifications. Le ministère qui fut chargé de la tâche

ingrate de faire accepter à la France la situation fut, dès son début, l'objet d'une impopularité qu'il ne put jamais vaincre; tout tourna contre lui; les événements les plus insignifiants prirent des proportions exorbitantes, comme, par exemple, la ridicule affaire Pritchard; on le stigmatisa du nom de ministère de l'étranger, et les mécontentements soulevés en 1840 aboutirent finalement à la révolution de 1848.

Les accusations portées contre le gouvernement étaient-elles fondées? Mon Dieu, non; c'est de très-bonne foi qu'il avait ressenti l'offense faite à la France, de très-bonne foi qu'il avait cru à une hostilité préméditée de l'étranger. Il avait été sincère dans ses démonstrations; mais il est des responsabilités qu'on n'accepte pas à la légère devant Dieu et devant les hommes. De même que, dans la vie privée, nous ne sommes plus à l'époque de ces duels frivoles où on tuait un homme parce que sa figure vous déplaisait; de même, dans la sphère politique, on n'en est plus à ensanglanter le monde pour un mauvais procédé, surtout quand il vient d'un diplomate tel que lord Palmerston. On se borne à la cessation des rapports diplomatiques; on prend une attitude froide, mécontente, presque hostile; mais tout en reste là. La conscience du gouvernement se souleva à l'idée de déchaîner les malheurs de la guerre universelle sur la France et sur l'Europe, et pourquoi? Pour une cause absurde, injustifiable, également contraire au bon sens, à la nature des choses et aux intérêts les plus élémentaires de notre politique nationale.

Il eût fallu avoir la courageuse franchise de venir dire nettement et sans détour au pays : Le gouvernement s'est trompé sur les affaires d'Orient; mal informé ou mal inspiré, il n'a cessé, depuis dix ans, d'y marcher d'erreurs en erreurs; il est urgent de changer de route. L'orgueil ministériel eût pu en souffrir : la dignité nationale eût été sauve. Les erreurs, du reste, avaient leur explication et leur excuse dans la mobilité du pouvoir, qui, dans un court intervalle, avait, en dernier lieu, changé quatre fois de mains. Absorbés par les luttes parlementaires, les ministres n'avaient eu ni le temps ni la liberté d'esprit nécessaires pour étudier les faces multiples de la question d'Orient. Ils n'en avaient vu que deux points culminants : Constantinople et les Russes, Alexandrie et et les Anglais, et ils en avaient fait l'objet d'une double action simultanée.

C'était déjà une faute de se mettre à la fois deux grandes affaires sur les bras, quand une seule était plus que suffisante; de coali-

ser contre soi deux intérêts, au lieu de profiter de leur antagonisme pour les combattre l'un par l'autre. Cette faute, on sembla prendre à tâche de l'aggraver encore; on fit ce que l'esprit sagement pratique de nos voisins a toujours évité, on fit de la politique étrangère à la tribune; une commission de crédits supplémentaires discuta sans réserve toutes les hypothèses, toutes les éventualités d'une affaire pendante; elle demanda, elle obtint du gouvernement de donner des explications intempestives, qui compromirent et engagèrent sa liberté d'action; le gouvernement lui-même se mit à la remorque des orateurs et des journalistes dont les lieux communs avaient entraîné l'opinion. Il était trop tard quand, s'apercevant qu'il avait été égaré par ces guides peu sûrs, il reconnut qu'il n'avait d'autre parti à prendre que de s'arrêter tout court, ou de se précipiter tête baissée dans l'abîme au bord duquel il s'était laissé conduire.

Le hasard a mis en notre possession des documents inédits sur les affaires d'Orient en général et sur l'état de la Syrie en particulier, à cette époque critique de 1840 : ils sont d'autant plus précieux à nos yeux, qu'ils n'ont pas été destinés à la publicité. Écrits au jour le jour, dans le pays même, sans parti pris à l'avance, sous l'influence immédiate des événements dont ils portent la vivante empreinte, ils ne sont point un de ces tableaux que l'on fait de souvenir dans le cabinet et auxquels on donne une symétrie convenue : ils sont une de ces fidèles esquisses dont l'imperfection même fait le mérite. Quand nos propres informations ne nous donneraient pas la preuve de la véracité et de l'exactitude de l'écrivain, nous la trouverions dans la naïveté avec laquelle, s'apercevant un peu tard que sa manière de voir est diamétralement opposée à celle de ses correspondants de Paris et craignant que cela ne lui nuise, il s'en excuse de son mieux sur sa bonne foi et s'empresse d'offrir le sacrifice de ses opinions, si elles sont fausses : ce n'est pas là le caractère d'un écrivain systématique. Nous avons pensé que les lecteurs de la *Revue orientale* trouveraient quelque intérêt dans une analyse succincte, mais fidèle, de ces documents, d'autant qu'il n'en est pas de l'Orient comme de notre mobile et insaisissable Occident; si la surface a changé depuis lors, le fond est resté le même : hommes et choses, intérêts et passions ont conservé leur âpreté native et leur physionomie traditionnelle; le Liban de 1853 est encore celui de 1840.

Le sultan Abd-ul-Medjîd, qui avait succédé à son père Maḥmoud

au moment où l'empire semblait toucher à sa ruine, avait alors à peine dix-sept ans; son frère, Abd-ul-Azîz, n'en avait que dix : un adolescent, un enfant, tels étaient les appuis du trône d'Oṭmân. Aussi, à notre chambre des députés, en avait-on libéralement disposé, les uns en faveur du vainqueur de Nézib, les autres au profit d'une prétendue nationalité arabe, qui était sortie de leur cerveau, comme Minerve de celui de Jupiter. A cela il n'y avait qu'une petite difficulté, c'est que ces arrangements étaient diamétralement opposés à la loi qui règle en Turquie la transmission héréditaire de la souveraineté. Voici, à ce sujet, comment s'expliquait un des principaux officiers de Méḥémet-Alî, le Pacha d'Adana.

Le trône ne peut sortir de la famille d'Oṭmân que pour échoir aux grands imâms de la religion musulmane. A défaut d'enfants mâles, la succession du sultan passerait à l'aînée de ses filles; s'il ne laissait pas de postérité, ce serait à sa mère; enfin, si le sultan se trouvait le dernier de sa famille, la puissance souveraine serait dévolue au grand imâm de Brousse, qui est aussi du sang d'Oṭmân. Celui-ci défaillant, la couronne doit revenir au grand chérif de la Mekke. Cette loi organique de l'empire a été faite par les douze grands imâms de la Mekke, appelés par le sultan Oṭmân, dans la troisième année de son règne (1301-1302). Elle est tellement inhérente aux convictions religieuses et politiques des populations ottomanes, que la supposition d'un changement violent de dynastie ne leur paraît pas même admissible : ni Méḥémet-Alî ni son fils Ibrâhim ne se firent jamais la moindre illusion à cet égard; ils voulaient bien dépouiller le plus possible le sultan; ils ne songeaient aucunement à le renverser.

La brillante campagne de 1833 avait mis aux mains de Méḥémet-Alî, outre les Pachaliks de Syrie, qui lui avaient déjà été concédés par Maḥmoud, ceux d'Adana, d'Orfa et d'Alep; s'étant fortifié dans les défilés du Taurus, il en débouchait à volonté dans l'Anatolie ou la Caramanie, dont les routes lui étaient ouvertes et dont il pouvait, en trois marches, occuper les points stratégiques les plus importants. Il était donc en réalité maître de l'Asie Mineure et c'était lui, pour ainsi dire, qui y tolérait le sultan. Telle était la position réciproque des deux rivaux, quand l'intervention des puissances européennes les obligea une première fois de poser les armes. Croire au maintien sérieux de la paix dans ces conditions était une erreur impardonnable. Ou le sultan devait à tout prix chercher à se délivrer de l'en-

nemi qui lui rongeait le flanc, ou l'ambition de Mèḥémet-Ali devait le pousser à de nouvelles conquêtes.

Si l'on eût écouté les conseils d'une politique plus sage et plus prévoyante, on eût, dès 1833, contraint Mèḥémet-Ali de se renfermer dans ses Pachaḷiks d'Égypte et de Syrie. Séparés par des frontières naturelles, le Sultan et le Pacha eussent vécu, sinon en bonne intelligence, du moins sans en venir aux mains. On n'eût pas affaibli un État qu'on avait tant d'intérêt à fortifier; on n'eût pas non plus abandonné Mèḥémet-Alî aux séductions décevantes de l'ambition. Ébloui par le succès, enivré par les éloges du journalisme européen, il se laissa aller à tous les rêves de son orgueil; toute forte qu'elle était, sa tête n'y résista pas. Homme habile, politique profond, il eût pu être en réalité le régénérateur de l'Égypte et le fondateur d'une dynastie qui eût renouvelé l'éclat et la prospérité des anciens Ḳalifes; il a épuisé ce malheureux pays par des armements au-dessus de ses forces; il l'a appauvri, dépeuplé et il ne reste déjà presque plus rien de ses créations éphémères.

Ce serait une curieuse histoire et qui jetterait le plus grand jour sur la manière dont les choses se traitent à Constantinople, que celle de toutes les ruses, de toutes les manœuvres, de toutes les intrigues de Mèḥémet-Ali, dans les six années qui s'écoulèrent entre le traité de 1833 et la reprise des hostilités en 1839. On y verrait avec quelle adresse, quel art subtil il démolissait pièce à pièce le gouvernement du sultan; comment il ressaisissait et renouait les fils qui venaient à se rompre dans sa main; comment il semait la corruption dans le Divân, la désaffection dans l'empire, le désordre et presque la trahison dans l'armée; comment il se servait des rivalités, des passions des ambassadeurs européens pour éloigner ceux des serviteurs du sultan auprès de la fidélité desquels il avait échoué. Sa lutte seule avec son ennemi de trente ans, le vieux Seraskier Kosrew-Pacha, est un des épisodes les plus instructifs de la politique orientale; mais tout intéressant qu'est ce sujet, ce n'est pas ici le lieu de l'aborder.

Maḥmoud qui, dans toutes ses difficultés, dans tous ses embarras, reconnaissait la main de son astucieux vassal, avait senti s'accroître la haine implacable qu'il lui portait, et voyant s'approcher le terme d'une vie minée par les soucis et par les excès, il ne voulut pas mourir sans s'être vengé. Un pied dans la tombe, il donna l'ordre de commencer les hostilités. C'eût été à la diplomatie européenne de les

prévenir, de les empêcher, puisqu'elle ne pouvait guère se méprendre sur leur issue probable et qu'elle avait tant fait que de se poser en arbitre suprême entre les deux parties. Cette prise d'armes eut pour résultat la bataille de Nézib, dans laquelle on ne sait ce qui doit le plus étonner, de l'incapacité présomptueuse d'Hafiz-Pacha, général en chef de l'armée turque, ou de la lâcheté de cette armée qui se débanda à la première attaque, ou, pour mieux dire, au premier signe d'attaque des Égyptiens. La victoire d'Ibrâhîm fut un jour de deuil pour les pays occupés par ses troupes; sa défaite eût été le signal d'un soulèvement général; car les populations qui n'avaient pas encore fait l'expérience de la domination égyptienne la désiraient, croyant, sur la foi des émissaires de Méḥémet-Ȧlî, être délivrées des exactions de l'administration turque. La pesanteur d'un joug de fer, l'insatiable rapacité d'un brigandage organisé ne tardaient pas à leur faire regretter le changement de maître et nulle part ce sentiment n'était éprouvé avec plus de vivacité qu'en Syrie.

Ce pays est habité par quatre nations différentes de religion et de race : la plus nombreuse, comme la plus civilisée, est celle des Maronites; ils sont catholiques et occupent toute la chaîne du Liban et de l'Anti-Liban, depuis Tortose jusqu'à Ṣaïda. Les Ansariés habitent les environs de Latakîeh jusqu'à Tripoli; les Druses, depuis le revers occidental du Liban jusqu'à Acre. Une nation musulmane, les Métoualis, se trouve répandue dans quelques villages de la plaine située entre le Liban et l'Anti-Liban; elle est peu nombreuse, vit en bonne intelligence avec les autres nations et, jusqu'en 1840, elle reconnaissait complétement l'autorité des Maronites. Une population turque et arabe se trouve dans la plaine de Damas; elle a peu de rapport avec la montagne.

Avant la domination de Méḥémet-Ȧlî, les montagnards portaient toujours des armes dans l'habitude de la vie; à partir de 1836, qu'il reçut leur soumission, il en désarma une partie. Par ses promesses, par ses menaces, il attacha à sa cause l'Émir Béchir, vieillard octogénaire qui, par lui-même et par sa nombreuse famille, régnait sur les Maronites et commandait aux cheịkṣ druses de la plaine. Obéissant à leur prince, les Maronites ont été, dans les mains de Méḥémet-Ȧlî, l'instrument qui a servi à étouffer la révolte des Druses en 1838 et celle plus sérieuse des Arabes de Ḥamâ et de Ḥomṡ, qui éclata à la fin de la même année dans le Ḥaûrân. Pour preuve de sa confiance,

le Pacha envoya seize mille fusils aux Maronites; pour récompenser leurs services, il leur avait promis une gratification de cent piastres par homme qui aurait fait la campagne; mais il ne leur donna jamais rien, ses finances obérées ne lui permettant pas des libéralités et l'obligeant au contraire d'augmenter le fardeau déjà intolérable des impôts.

C'est là qu'il faut voir à l'œuvre cette administration de Méḥémet-Ālî sur laquelle nous nous sommes fait en France de si fausses idées. Les arbres fruitiers furent imposés; les noyers furent taxés à cinquante piastres de redevance annuelle par pied d'arbre. Bientôt après le Pacha les fit couper pour l'usage de son artillerie, et les villages n'en ont pas moins continué à payer l'impôt. Les paysans étaient pris pour des corvées et ne recevaient aucun salaire. Un jour, on dut faire porter cent charges de riz à Alep et on convint du prix de cinq piastres par charge, qui devait se composer de quarante okkes. Les paysans reçurent les charges sans les vérifier; à l'arrivée à Alep, aucune ne se trouva juste et le receveur leur fit comprendre qu'ils étaient trop heureux qu'on se contentât de retenir leur salaire et qu'on ne leur fît pas payer le déficit.

Un village se trouvait-il hors d'état de payer l'impôt, on y envoyait des garnisaires, de la cavalerie surtout, qui vivaient aux dépens des paysans, les maltraitaient et ruinaient leurs jardins. A celui de Bek-Faya, un homme étant incapable d'acquitter les charges, sa maison fut saisie par le gouvernement et mise en vente au prix de huit mille piastres. Aucun acquéreur ne se présentant, ce fut le village qui reçut l'ordre d'acheter; l'affaire n'allant pas assez vite au gré du fisc, on employa les moyens militaires ordinaires et les pauvres villageois vendirent leurs bestiaux et leurs chevaux pour acquérir une maison qui ne leur était bonne à rien.

Ces vexations n'étaient rien en comparaison des tortures infligées aux malheureux qui étaient insolvables. On les faisait expirer sous le bâton; après leur mort, leurs femmes, leurs enfants étaient exposés aux mêmes traitements; il fallait payer à tout prix. Pour faire de l'argent, des paysans vendaient leurs propres enfants; on vit l'agent consulaire de France à Latakieh, M. Geoffroy, payer pour un malheureux qui avait mis sa fille en vente. Plus faciles à atteindre, en raison de la configuration du pays, les Ansariés avaient eu plus à souffrir que les Maronites; des villages entiers avaient été ruinés et

les habitants réduits à manger des herbes et des racines. A la moisson, le gouvernement taxait le prix du blé à la moitié de sa valeur et forçait les paysans à le vendre à ce prix. Étaient-ils obligés d'en racheter pour leurs semailles, on le leur vendait deux ou trois fois plus cher.

Quand on prenait des habitants pour des corvées, on leur allouait deux piastres par jour, à peu près 45 centimes; comme ce salaire était insuffisant, leur village était obligé de leur donner une paye supplémentaire de trois piastres. Les deniers de l'administration leur étaient soldés en bons sur des villes à quarante ou cinquante lieues de distance, comme Damas ou Alep, de sorte que ces malheureux, plutôt que de risquer un tel voyage, aimaient mieux céder leurs bons aux agents du fisc, à une perte presque totale. Forcer de vendre à vil prix, forcer d'acheter à un prix élevé, c'était tout le secret du système financier de Méḥémet-Alî. Et qu'on ne se figure pas qu'il ne l'appliquait qu'aux provinces conquises; il le pratiquait en Égypte, sur la plus grande échelle, s'étant réservé un monopole absolu, à l'entrée comme à la sortie. Cela donnait lieu à des incidents qui eussent été plaisants, s'il n'y eût pas eu derrière la misère effroyable de toute une population. Quelquefois les spéculations mercantiles du Pacha ne réussissaient pas : voici un fait, entre mille, pour montrer comment il s'y prenait afin d'écouler le trop-plein de ses magasins. Il était dû un arriéré de solde assez considérable à un commandant supérieur; on l'aligna en lui délivrant deux mille fez (calottes rouges) de rebut, avec pouvoir d'en assurer le placement. Il eut bientôt trouvé deux mille têtes à coiffer, bon gré mal gré, et l'on peut être sûr qu'il se prémunit à l'avance contre le retour probable de l'arriéré.

Personne ne s'entendait comme le Pacha dans l'art de pressurer le peuple : la ville de Latakîeh l'apprit à ses dépens. Les agents égyptiens étant venus pour y régler la base de l'impôt, réunirent les notables et leur demandèrent, avec intérêt, quelles étaient les vexations dont la ville avait eu à souffrir de la part du gouvernement ottoman. On en était encore alors à croire qu'une ère de réparation s'ouvrait sous les auspices de Méḥémet-Alî; convaincus qu'ils allaient être largement dégrevés, les habitants débitèrent tout au long l'interminable catalogue des taxes qui pesaient sur eux, les unes fixes, les autres flottantes. C'étaient, d'une part, trois mille bourses d'impôt

foncier ; puis, mille bourses pour la culture du tabac, cinq cents pour les autorités. — Est-ce là tout? leur demanda-t-on. — Nous payions encore pour l'entretien de la garnison, pour la maison du Pacha; en y ajoutant les cadeaux obligés au gouverneur, le tout se montait quelquefois à onze mille bourses. — Eh bien! dirent les fonctionnaires égyptiens, Méhémet-Ali ne veut pas que le caprice d'un Pacha augmente ou diminue à son gré les impôts : vous lui payerez les onze mille bourses que levaient arbitrairement les agents du sultan; vous aurez la satisfaction de les payer régulièrement. Ce qui fut dit fut fait, et Latakieh fut en outre obligée d'entretenir une garnison nombreuse, de fournir les corvées et surtout de vendre ses grains au tarif fixé par le gouvernement.

Il existait en Syrie des forêts magnifiques : le Pacha leur appliqua son système d'administration. Il les exploita au moyen de corvées à deux piastres par tête; nous avons vu plus haut combien cette mesure était ruineuse pour les populations. Dans ce cas elle devenait plus lourde encore par l'énormité des travaux imposés aux paysans, qui devaient abattre les arbres, les débiter, les traîner jusqu'à la mer, sur des routes qu'ils avaient ouvertes eux-mêmes. Les révoltes partielles que soulevait journellement cet abus d'un pouvoir tyrannique, étaient réprimées par le sabre et par le bâton. Alors les paysans exaspérés se portaient aux dernières extrémités. Ils incendièrent la forêt qui couvrait les montagnes entre Antioche et Latakieh et s'enfuirent loin de leurs villages : une magnifique contrée fut ainsi changée en un désert et, malgré le luxe de sa végétation, condamnée à la stérilité. C'est le sort qui menaçait la Syrie sous un tel gouvernement, la Syrie qui, grâce à la fertilité de son sol, à une culture intelligente et à la variété de ses produits, avait toujours joui d'une prospérité relative, malgré l'ineptie et les désordres de l'administration turque.

Ce n'était pas seulement sur les campagnes que pesaient ce joug brutal, cette avidité rapace; les grandes villes n'en souffraient pas moins. Elles étaient ruinées par les abus criants du monopole, par les mesures financières du pacha. Ainsi, pour ne citer qu'un fait, il achetait au commerce le savon 8 piastres l'okke, il le revendait 18; ses caisses publiques ne recevaient les pièces d'or du sultan que pour 17 piastres; elles les comptaient pour 20 dans les payements. A ces vexations du gouvernement se joignaient les exactions particulières des autorités locales, qui avaient quelquefois un caractère

atroce. On vit, à Beïroût, un vieillard chrétien, qui depuis plus de vingt ans remplissait les fonctions de payeur, mis à la torture avec un raffinement de cruauté, parce que ses écritures avaient révélé une friponnerie du gouverneur. Et quel était ce gouverneur? Mahmoud-Bey, un de ces jeunes Égyptiens élevés à Paris! Si malgré les leçons qu'il avait reçues chez nous, les idées qu'il avait dû puiser dans notre civilisation, un fonctionnaire commettait de tels actes dans une ville peuplée d'Européens et sous les yeux des consuls de toutes les puissances, que devait-il se passer aux lieux où les caprices d'une autorité sauvage étaient affranchis de tout contrôle?

Du reste, les Européens n'avaient pas moins perdu que les Syriens au changement du gouvernement, et, chose incroyable, la France, qui avait tant fait pour Méhémet-Alî, voyait ses nationaux et ses protégés regretter vivement le sultan Mahmoud. Sous l'autorité de ce prince, il suffisait qu'un agent consulaire portât une plainte pour qu'il y fût immédiatement fait droit. Méhémet-Alî avait adroitement tourné les idées européennes contre les Européens; avait-on éprouvé une insulte, un dommage, on était renvoyé devant un divan où il fallait plaider et produire des témoins; or on n'en trouvait jamais, et les coupables échappaient à la punition. Malgré nos traités, nos négociants étaient soumis à des droits de douane arbitraires; c'était à Alexandrie qu'ils devaient adresser leurs réclamations; pendant ce temps, la marchandise était séquestrée, courait risque de s'avarier et de manquer la vente. La chance de perte était plus considérable que le droit à payer, et quand nos consuls avaient obtenu justice, l'administration égyptienne s'en tirait avec l'éternelle excuse que c'était un malentendu, une erreur d'un employé.

Loi d'être une garantie, le titre de protégé de la France était souvent l'occasion d'une vexation de plus, les agents égyptiens affectant de ne tenir aucun compte des engagements contractés par la Porte. Produisait-on un firman à l'appui d'une réclamation, il était audacieusement lacéré, comme une paperasse sans valeur. Les religieux même de la Terre Sainte, ces pères latins du mont Liban qui avaient jusqu'alors vécu tranquilles à l'abri de notre protectorat séculaire, furent soumis comme les autres à toutes exactions de l'administration égyptienne; au mépris des traités, on leur imposa des corvées auxquelles ils ne devaient pas être astreints. Les pères du couvent près de Marhanna, ayant réclamé, n'y gagnèrent qu'une chose, c'est

que les autorités firent aller leurs bêtes de somme jusqu'à Saïda, précisément parce qu'ils avaient invoqué la protection de la France. Ces insolentes atteintes à des droits acquis et consacrés par les traités paraissent incroyables; il suffit de dire qu'elles étaient solemnellement attestées par ces bons religieux.

Ce n'est pas par un esprit de dénigrement systématique, auquel nous avons été toujours étranger, que nous reproduisons ces détails avec quelque étendue, que nous insistons sur ces traits caractéristiques de l'administration et du gouvernement de Méhémet-Ali; c'est parce que la vérité a été peu connue en France et que nous croyons qu'il eût été du devoir comme de l'intérêt de notre gouvernement de la bien faire connaître et d'éclairer l'opinion publique au lieu de la laisser s'égarer comme il a fait. Singulière contradiction! Notre libéralisme cosmopolite s'indignait contre la domination oppressive de tel ou tel gouvernement, contre les abus du système administratif ou politique de tel autre; il n'y a pas jusqu'aux extrémités de l'Atlantique à Buénos-Ayres, où il nous embarquait dans une ruineuse et interminable lutte, à cause de la tyrannie de Rosas, et il n'hésitait pas à se faire l'auxiliaire de toutes les horreurs du régime de Méhémet-Ali. Cela tenait à une foule de causes en tête desquelles il faut mettre l'engouement irréfléchi de la vanité nationale. On se figurait que la grandeur du pacha d'Égypte était une œuvre française, cela répondait à tout. Si une presse périodique mieux instruite ou plus impartiale, si une tribune moins déclamatoire, si un gouvernement plus ferme et plus résolu eussent exposé les faits dans leur hideuse nudité, la conscience du pays eût été révoltée par un odieux système, auquel d'ailleurs sa raison aurait refusé de s'associer, parce qu'elle y aurait reconnu partout les signes précurseurs d'une prompte et inévitable dissolution.

En effet, Méhémet-Ali avait tellement tendu tous les ressorts de son pouvoir, que la machine ne pouvait manquer d'éclater bientôt. En raison même des éléments hétérogènes de sa population, la Syrie a toujours été difficile à gouverner, toujours disposée à l'insubordination et à la révolte, parce que les pachas d'Acre et de Damas trouvaient leur compte à un état de choses qui les affranchissait de leurs obligations envers le sultan et qui se prêtait à leurs exactions et à leurs voleries. Quand Méhémet-Ali envahit la Syrie, elle se jeta avec confiance dans ses bras, et rien n'eût été plus facile à un bon gou-

vernement que d'y maintenir une autorité respectée parce qu'elle eût été forte, aimée parce qu'elle eût été juste et paternelle. Mais le système d'oppression pratiquée en Égypte s'appliqua à la Syrie ; dès lors il fut nécessaire d'avoir des garnisons pour contenir un pays qui s'agitait sous une domination tyrannique. C'est du reste ce qui arrivait dans tous les États soumis au pacha ; du fond du Sennâr aux extrémités de la Syrie et de l'Yemen, il lui fallait des troupes pour conserver sa puissance. C'était bien moins l'état de ses relations avec le sultan, que celui des esprits dans les populations gouvernées par lui, qui l'obligeait d'entretenir une force militaire vingt fois supérieure à ses ressources financières. A Nézib, il avait tout au plus quarante mille hommes ; le reste de sa nombreuse armée était disséminé dans l'occupation de provinces qui n'attendaient qu'une occasion de se soulever, ce qui arrivait partout au départ d'une garnison ; le dernier homme était à peine hors de vue que l'insurrection éclatait.

Pour s'assurer l'armée, le pacha fit de grands sacrifices, les officiers étaient plus payés que dans aucun État de l'Europe ; mais il ne put continuer longtemps. En 1840, la plaie de l'arriéré avait envahi toutes les branches du service ; il y avait des corps où, depuis quinze mois, ni officiers ni soldats n'avaient touché un para de solde ; on juge ce que devait être leur discipline. On s'est fait en France de grandes illusions relativement à la valeur intrinsèque de cette armée, sur la foi de témoignages intéressés ou sur le récit de voyageurs qui ne l'avaient vue que dans tout son éclat, au Kaire ou à Alexandrie. Le duc de Raguse lui-même, qui certes était un juge très-compétent, a contribué à accréditer ces erreurs dans le récit de son voyage, parce qu'il n'a pas su se défendre contre les habiles séductions de Méhémet-Ali et d'Ibrâhim. C'est dans les provinces qu'il fallait voir cette armée pour la bien juger ; les lambeaux qui en couvraient à peine la nudité témoignaient assez des vices d'une détestable administration ; la désertion sur une grande échelle, même parmi les officiers, prouvait le peu d'esprit militaire dont elle était animée. L'insubordination y était à son comble, non-seulement parce qu'elle y était endémique, à cause de l'éloignement que les Orientaux, Turcs ou Arabes, éprouvent pour le nizâm, l'exercice régulier, mais encore par les règlements qu'Ibrâhim avait été forcé d'introduire. Un officier ne pouvait plus punir un soldat qu'après l'avoir traduit devant un divan qui le jugeait ; on avait été obligé d'en venir là, parce

que des officiers abusaient de leur autorité pour forcer les jeunes soldats à satisfaire d'infâmes passions, et ceux qui résistaient recevaient la bastonnade sous les plus frivoles prétextes.

Le mode de recrutement de cette armée n'était pas fait pour lui assurer une bonne et solide composition. Dans le principe, les fellahs de l'Égypte en remplirent les cadres, ce fonds fut bientôt épuisé. On eut recours alors aux noirs du Sennâr et du Dongolah; mais ces populations n'avaient pas de goût pour un service militaire qui les éloignait de leur patrie, elles faisaient tout leur possible pour s'y soustraire. Quand l'approche des recruteurs du pacha était signalée dans un pays, les habitants se dispersaient dans toutes les directions, s'enfonçaient dans leurs vastes solitudes et ne reparaissaient qu'une fois le danger passé. Pour se procurer des soldats, on organisa la chasse aux noirs; par une marche rapide et dérobée, on surprenait un village, on en interceptait toutes les issues et on emmenait tout ce qui paraissait propre au service. Si quelques hommes parvenaient à forcer le cercle où ils étaient enfermées, on faisait feu dessus; mais, par un habile raffinement, les armes étaient chargées de manière à ne pas tuer, mais seulement à *démonter*, pour se servir d'un terme de chasse. Ces horreurs se sont longtemps pratiquées au vu et su des Européens, et en particulier des agents politiques de ces nations dont la philanthropie entretenait des escadres pour la répression de la traite, et souffrait, sans sourciller, l'enlèvement de ces malheureux dont la moitié au moins, dès la fin de la première année, étaient morts de fatigue, de misère et de nostalgie.

Au début de la conquête, on ménagea la Syrie; mais l'armée égyptienne, transportée sous un ciel si différent du sien, faisait des pertes énormes, et il fallait bien combler les vides qui s'ouvraient dans ses rangs. Force fut d'appliquer à la Syrie le système de recrutement en vigueur en Égypte et dans les autres États du pacha, c'est-à-dire la presse. Un village était taxé à un certain nombre d'hommes; tout ce qui tombait sous la main des recruteurs, célibataires ou hommes mariés, enfants ou vieillards, tout était bon pour être soldat. Quand on avait ainsi enlevé le quart de la population virile, l'impôt n'en était pas diminué en proportion. Les parents ou amis payaient pour l'homme qui était au service; or le service n'avait d'autre terme que celui de la vie.

Les Syriens n'avaient pas plus de goût pour lui que les Noirs. Ce

régime les exaspéra donc, et ils tâchèrent de secouer le joug; une prompte et sanglante répression leur prouva l'impuissance et l'inutilité de leurs efforts. Dans leur désespoir, ils eurent recours, comme les Égyptiens, aux mutilations pour s'affranchir du service : des pères coupaient les doigts à leurs enfants, leur arrachaient les dents de devant, leur crevaient un œil. Le gouvernement égyptien ne tarda pas à rendre ces douloureux sacrifices sans objet, et on n'en incorpora pas moins les mutilés; l'auteur des notes que nous consultons assure qu'il y avait un régiment d'édentés et un de doigts coupés; *il avait vu*, à Alep, un régiment de borgnes, et il y avait aussi une compagnie de borgnes à Antioche. Rien n'était plus fréquent que de rencontrer de malheureux paysans les yeux arrachés; quelquefois même ils avaient le triste courage de se les brûler à la flamme d'une chandelle. C'est cependant cette armée que les faiseurs de plans de campagne prétendaient opposer à l'armée russe.

Méhémet-Ali ne s'était pas fait illusion sur le mauvais vouloir de la conférence de Londres à son égard, et depuis le commencement de 1840, il avait renforcé toutes les garnisons du littoral; le chiffre en avait été porté à son extrême limite. A Saint-Jean-d'Acre, on avait expulsé la population civile; la ville était devenue un vaste établissement militaire, protégé par des fortifications construites sous la direction de Solimân Pacha (M. Selves). Tout cela exigeait beaucoup d'argent; par une de ces faiblesses inhérentes aux gouvernements orientaux, où le souverain étant tout, ses caprices passent avant les nécessités de la chose publique, on n'en continuait pas moins, à la cour de Méhémet-Ali et à celle d'Ibrâhîm, les folles dépenses qui eussent été à peine excusables dans un temps de prospérité. Ainsi, un de nos amis a vu des chasse-mouches destinés pour l'intérieur du harem du vieux pacha, lesquels, grâce au luxe de leur monture et aux pierreries qui les décoraient, coûtaient le prix modeste de 100,000 piastres pièce. Il fallait donc redoubler d'exactions pour faire arriver l'argent dans un trésor aux abois.

Dans le courant du mois de mai, Méhémet-Ali adressa un firman aux émirs de la montagne pour leur demander le payement anticipé de sept années d'avance de leurs impôts et exiger qu'on lui rendît les seize mille fusils qu'il avait prêtés pour la campagne du Ḥaûrân; les hommes qui en étaient armés devaient venir grossir les forces égyptiennes. Depuis longtemps, mais surtout depuis 1840, il régnait une

vive fermentation dans le Liban; les montagnards, ne pouvant plus supporter le joug de fer qui leur était imposé, avaient supplié leur prince de les en affranchir; mais le vieil émir Béchir était resté sourd à leurs réclamations, parce qu'il désirait finir en paix sa longue vie, et qu'il aimait mieux se soumettre à la tyrannie du pacha que de courir les chances d'une rupture avec lui. La demande exorbitante de Méḥémet-Ạlî alluma l'incendie qui n'attendait qu'une étincelle pour éclater.

Les émîrs y opposèrent un refus formel; ils adressèrent à Solimân-Pacha, qui en avait été l'intermédiaire, une lettre conçue en termes nobles et énergiques, par laquelle ils se plaignaient de l'ingratitude d'un gouvernement qui, pour prix des services les plus dévoués, leur demandait encore leur ruine et le plus pur de leur sang. Ils lui annoncèrent qu'oubliant leurs anciennes discordes, Maronites, Druses, Métoualis et Ansariés, allaient faire cause commune et combattre jusqu'à la mort pour la plus juste et la plus sainte des causes. Solimân-Pacha était à Saïda quand il reçut cette lettre, qui le transporta de fureur; mais il n'avait avec lui que deux mille hommes, et il ne tarda pas à se voir bloqué par les Druses. Les forces de la coalition montagnarde étaient bien supérieures; on évaluait celles des Maronites à soixante-quinze mille hommes, celles des Druses à vingt-cinq mille. Les Ansariés pouvaient mettre en ligne dix mille hommes, les Métoualis seulement deux ou trois mille. Mais ces nombres exprimaient celui des hommes en état de porter les armes : tous n'en avaient pas. et l'on n'estimait pas à plus de trente mille hommes l'armée qui pouvait immédiatement entrer en campagne pour combattre les Égyptiens. La poudre ne manquait pas, et plusieurs moulins travaillaient jour et nuit dans la montagne; il n'en était pas de même du plomb, qui était assez rare.

L'insurrection prit immédiatement les plus vastes proportions; les garnisons égyptiennes se renfermèrent dans les places, dont elles n'osaient sortir pour s'engager dans les impraticables défilés de la montagne, où elles auraient soutenu une lutte inégale. Chose étrange et lamentable! on croyait à Paris, et les journaux y répétaient sous toutes les formes que ce mouvement était l'œuvre de l'Angleterre, que les agents britanniques parcouraient la Syrie y semant l'or et y soufflant la révolte; on affirmait que l'ambassadeur, lord Ponsonby, s'en était fait gloire à Constantinople : c'est comme cela qu'on trom-

pait, qu'on égarait l'opinion, qu'on lui laissait prendre le change. Le fait est que le nom de la France était le cri de ralliement des chefs de l'insurrection. Laissons-les parler eux-mêmes à un voyageur français qui, sorti de Beiroût dans la compagnie et sous la protection d'un père de la Terre Sainte, vicaire apostolique de Syrie, était venu s'asseoir à leur grand'garde : « Les Français nous laisseront-ils anéan-» tir? lui disaient-ils : n'avons-nous aucun secours à espérer de la » France? nous sommes un peuple chrétien qui a toujours regardé » les Français comme ses frères : ils nous ont oubliés pendant bien » des années; mais le jour où nous réclamons leur appui, seront-ils » sourds à nos prières? Depuis tant de siècles la religion catholique, » qui a été apportée à ces contrées par les Français, y a subsisté dans » toute sa pureté : c'est à ce titre que nous invoquons l'appui des » nations chrétiennes. Nous sommes prêts à nous jeter dans les bras » de quiconque nous offrira des secours; mais par-dessus tout, nous » les attendons de la France.... Ce ne sont pas des armements coû-» teux, ce n'est pas une intervention que nous demandons; qu'on » nous donne seulement des armes et des munitions; qu'une croi-» sière empêche de nouveaux débarquements d'Égyptiens. Nous » sommes assez nombreux et assez forts pour chasser ou exterminer » tout ce qui n'aura pas déserté dans cette armée, qui ne se bat » qu'à regret... Nous avons un état tout constitué; nous avons tou-» jours vécu dans une sorte d'indépendance; qu'on nous la donne » complète, sous le protectorat de la France, et nous deviendrons » une sorte de colonie unie de cœur et de religion à la mère patrie. » Son commerce y gagnera; et nous, si malgré une si lourde op-» pression, notre agriculture est encore prospère, nous qui nous » sommes toujours suffi à nous-mêmes, que ne deviendrons-nous » pas sous un ciel libre, quand nous pourrons échanger nos produits, » nos soies, nos huiles, nos blés, au lieu de les livrer à vil prix à » l'administration rapace du pacha! »

Cette idée de la création d'un État indépendant dans la portion chrétienne de la Syrie n'était pas un de ces rêves impraticables, une de ces chimères décevantes qui éclosent au milieu des grandes commotions politiques. Elle avait longtemps occupé les têtes en Syrie; elle y était mûre. On en trouve les traces dans les ouvrages de Volney, au commencement de ce siècle. Dès 1830, après notre conquête d'Alger, tous les regards étaient tournés vers la mer, s'attendant à

voir poindre à l'horizon la flotte française. Il est certain qu'alors cette révolution se serait opérée par le seul fait de la présence de notre pavillon et par notre appel à la liberté. MM. Michaud et Poujoulat, qui étaient en Syrie à cette époque, ont vu les manifestations de ce sentiment national, et en ont consigné le souvenir dans leur voyage. Si on eût constitué ce nouvel État, il se serait étendu de Latakiêh à Jérusalem, ayant pour frontière orientale le Jourdain et l'Anti-Liban; sur la côte il eût possédé les ports de Saïda, d'Acre et de Jaffa. On eût rendu au sultan, comme on l'a fait après le bombardement de Beïroût, les pachaliks d'Adana, d'Orfa, d'Alep, le Ḥaûrân et Damas, dont les populations musulmanes ne se soumettraient pas aisément à un gouvernement chrétien; Méḥémet-Ālî aurait conservé l'Égypte, l'Yémen et Candie.

Cette combinaison avait le grand mérite de ne pas affaiblir l'empire ottoman et de placer entre lui et son ambitieux vassal un petit État dont la neutralité eût été stipulée comme celle de la Belgique. Les points de contact n'existant plus, les causes d'hostilités disparaissaient, et les deux États n'étaient pas obligés de s'épuiser en armements dispendieux et sans objet. La Syrie eût pu être, comme la Grèce, placée sous le protectorat commun des grandes puissances réunies en conférence à Londres pour que leurs rivalités ne fussent pas un obstacle à la déclaration de son indépendance. Une fois cette indépendance proclamée, il eût fallu bien peu d'années à la France, avec une politique même médiocrement habile, pour devenir prépondérante dans le nouvel État : c'est là une chose si évidente qu'il est inutile de la démontrer. Ce qu'on n'avait pas fait, ce qu'on eût dû faire en 1833, il était encore temps de le tenter en 1840.

Malheureusement la France n'avait pas de politique en Orient; elle y vivait au jour le jour, flottant au gré d'événements dont souvent elle n'appréciait exactement ni les véritables causes ni la portée probable. Il n'en était pas de même des puissances contre lesquelles elle cherchait à y lutter d'influence, l'Angleterre et la Russie : l'une et l'autre savaient fort bien ce qu'elles voulaient; l'une et l'autre avaient un but qu'elles poursuivaient avec une infatigable persévérance. Dans cette révolte de la Syrie, le consul d'Angleterre à Beïroût prit immédiatement position : comme elle était dirigée contre Méḥémet-Ālî, il n'hésita pas pas à s'en faire l'auxiliaire. Il annonça qu'il avait demandé des bâtiments, qu'il prenait les ordres de son gouverne-

ment pour secourir les montagnards. Il substituait ainsi l'influence britannique à celle de la France, tandis que le silence de nos agents et l'attitude passive de notre gouvernement jetaient le découragement dans l'insurrection.

Elle ne tarda pas à s'apaiser d'elle-même. Méḥémet-Ạlî, qui ne se dissimulait pas la gravité des circonstances et l'imminence de l'orage suspendu sur sa tête, avait été d'autant plus contrarié de cette révolte qu'elle avait été le résultat de l'exécution précipitée et inintelligente de ses ordres. Lors du soulèvement de 1836, sa vengeance s'était appesantie sur la famille des Sbaï, qui étaient les chefs héréditaires de Naplouse, et en particulier sur celle de Ḥassan Aḥmed, qui fut presque anéantie, et dont le seul survivant, Aḥmed Agha Nehmer, menait à Naplouse une existence obscure et à peu près inconnue. Toutefois, il avait hérité en secret de l'influence de sa famille sur les Naplousiens; le gouvernement du sultan Ạbd-ul-Medjîd en fut instruit, et le choisit pour être l'instrument de ses projets contre le pacha. On lui adressa un firman pour lui donner pouvoir de lever deux mille hommes pour attendre l'arrivée de l'armée ottomane. Méḥémet Ạlî était trop bien servi pour que cette intrigue échappât à sa vigilance. Le moudir d'Acre, Maḥmoud Ạbd-el-Ḥadjî, envoya à Naplouse des émissaires qui se saisirent de la personne d'Aḥmed agha Nehmer, le lièrent sur un cheval, et, dans une seule nuit, l'amenèrent à Acre. Il fut condamné aux travaux forcés, et il eût été difficile de reconnaitre l'héritier des princes de Naplouse traînant la brouette dans les terrassements des fortifications.

Ses papiers furent saisis, examinés; on y trouva le firman de la Porte auquel on donna plus d'importance qu'il n'en avait en réalité. Méḥémet-Ạlî crut à l'existence d'un vaste complot, d'un projet de soulèvement général de la Syrie organisé par le sultan. Dans cette hypothèse, il crut prudent de faire rentrer les armes qu'il avait confiées aux Maronites et qui pouvaient se tourner contre lui. Par une coïncidence fortuite, cet ordre, d'une exécution immédiate et urgente, se rencontra avec les instructions déjà données pour l'augmentation des impôts. Le plus simple bon sens prescrivait de procéder d'abord au désarmement, pour s'occuper ensuite des mesures financières; mais, avec les procédés violents et sommaires du gouvernement égyptien, on n'y regardait pas de si près, et Solîmân-Pacha voulut recouvrer à la fois et l'argent et les fusils. Nous avons

vu que c'est là ce qui fit éclater la révolte. Méhémet-Alî, pour en triompher, eut recours à ses artifices ordinaires : il fit force promesses à tout le monde, et ne négligea rien pour diviser les confédérés, ce qui, du reste, lui fut assez facile, parce que leur entreprise manquait du lien commun qui seul en eût fait la force, de l'autorité de l'émîr Béchîr.

Le vieux prince avait trop étroitement lié sa politique avec celle de Méhémet-Alî pour se séparer de lui dans cette circonstance. Quoiqu'un de ses fils fût à la tête de l'insurrection, non-seulement il refusa d'y prendre part, mais encore il employa son influence pour la calmer et l'empêcher de s'accroître. Il fut aisé de juger combien cette influence était grande, à la promptitude avec laquelle s'apaisa ce mouvement si menaçant à son début. La vengeance de Méhémet-Alî ne tomba que sur les cheïks des Druses ; il dissimula avec les Maronites et leurs émîrs, qu'il avait intérêt de ménager ; il entrait, d'ailleurs, dans sa politique de semer la discorde et la défiance dans la confédération de la montagne, sauf à se tourner, plus tard, contre celle des nations qu'il semblait favoriser alors.

Cette indication ne fut pas perdue pour les Anglais quand, après le bombardement de Beïroût, la convention de Londres reçut son exécution. Méhémet-Alî dut s'estimer heureux de conserver son pachâlik d'Égypte ; nous avions abandonné pour lui nos alliés naturels, nous l'abandonnâmes à son tour, et nous fîmes bien, car c'eût été une insigne folie de nous engager dans une lutte inégale, sans résultat possible ; mais alors se développèrent les conséquences de la politique à courte vue que nous avions suivie. Ces populations syriennes, ces races catholiques du Liban, auprès desquelles le nom de la France était si puissant et si respecté, expièrent cruellement les sentiments qu'elles nous avaient témoignés et que nous avions cependant si étrangement méconnus. Les Anglais comprirent qu'il y avait là un levier dont notre gouvernement, mieux inspiré, pouvait se servir avec avantage ; ils résolurent de le briser.

Le vieil émîr Béchîr fut puni de la fidélité qu'il avait gardée à Méhémet-Ali. Ce n'était là qu'un prétexte pour changer un état de choses qui ne convenait pas à la politique britannique. Malgré ses quatre-vingts ans passés, il dut abandonner le palais de ses pères et partir pour l'exil ; on lui donna Malte pour prison. La famille de Chaab fut dépossédée de la principauté de la montagne, et les Druses,

en leur qualité d'ennemis du pacha d'Égypte, furent mis sur un pied d'égalité avec les Maronites, leurs anciens maîtres; ils prétendirent plus, voulurent dominer, s'allièrent avec les populations musulmanes et tombèrent sur les chrétiens, auxquels ils firent une guerre impitoyable. Le récit de leurs atrocités arriva en Europe; notre tribune s'en émut et fit entendre ces paroles sonores et pompeuses après lesquelles on se croit quitte envers des alliés abandonnés. Notre diplomatie se mit à l'œuvre, dans des conditions détestables, avec le souvenir de ses récents échecs, pour tâcher d'atténuer le mal autant que possible. On dressa à Constantinople un ce ces firmans auxquels il ne manque rien, si ce n'est d'être exécutés; on établit sur le papier la paix entre les races ennemies; on fit des règlements pour concilier les intérêts opposés et les prétentions rivales; mais l'œuvre d'iniquité était consommée, et les vieux amis de la France, les catholiques syriens, ne se relèveront peut-être jamais du coup qui leur a été porté.

Tandis qu'une politique incertaine, sans plan fixe, sans idées arrêtées, sans objet déterminé, laissait ainsi amoindrir et à peu près annuler notre influence en Syrie, une autre puissance y voyait grandir la sienne, dans la double proportion et de nos fautes et de sa propre habileté. Nous n'avons jamais éprouvé d'admiration pour le gouvernement intérieur de la Russie, il n'en est pas de même pour la direction de sa politique extérieure; nous ne croyons pas que, depuis les Romains, aucune nation ait, sous ce rapport, fait preuve d'autant de capacité jointe à autant de suite dans les idées. Il serait à désirer que, pour l'instruction de la diplomatie européenne, on fît un ouvrage spécial duquel on exclurait sans pitié tout lieu commun, toute déclamation, et qui reproduirait fidèlement dans toutes ses phases la conduite de la Russie envers la Turquie depuis le commencement du règne de Pierre le Grand, c'est-à-dire depuis plus de cent soixante ans. On y verrait avec quelle énergie persévérante elle poursuit son but, sans se laisser décourager par les échecs, intimider par les menaces, enivrer par le succès, ou détourner par la séduction d'entreprises en apparence plus brillantes. Ce but, c'est la destruction de l'empire ottoman, c'est l'établissement de la puissance russe à Constantinople, et, pour l'atteindre, tous les moyens sont employés avec une égale habileté, les négociations comme les combats, la corruption comme la propagande.

Un des traits les plus saillants et les plus caractéristiques de la po-

litique russe, c'est l'art avec lequel elle sait ou endormir l'opinion à l'étranger, ou même s'en faire un auxiliaire. Dans le dernier siècle, les philosophes étaient les arbitres souverains des salons de Paris; on n'y pensait, on n'y parlait que d'après eux. Catherine s'assura leur concours; Diderot, d'Alembert furent ses pensionnaires; le patriarche de Ferney lui-même, fasciné par ses caresses, enivré par ses flatteries, et cédant aussi à l'empire des souvenirs classiques, n'avait pas assez d'invectives contre la politique de M. de Choiseul, qui contrariait les projets ambitieux de la czarine. Si cela eût dépendu de Voltaire, l'aigle russe eût plané sur les minarets de Constantinople, tant les intelligences les plus brillantes et les plus nettes se laissent quelquefois égarer par des chimères et se méprennent sur les réalités les plus faciles à saisir! Au commencement de ce siècle, la philosophie, en tant que pouvoir, avait fait son temps, le libéralisme politique lui avait succédé. L'empereur Alexandre le prit sous son haut patronage. Il était préparé à ce rôle par les leçons de son gouverneur, le colonel Laharpe, de Lausanne. Le libéralisme, moitié génevois, moitié anglais, tel que le comprenaient madame de Staël et Benjamin Constant, eut en lui un fervent protecteur, et grâce à cette prétendue communauté d'opinion, les libéraux de l'Europe occidentale furent les très-humbles serviteurs du czar.

On put en juger dans la grande mystification de l'indépendance grecque; s'il y eut jamais une intrigue russe palpable, évidente, ce fut celle qui amena le soulèvement des Ypsilanti, en 1820, non pas dans un pays réellement grec d'origine, mais dans les principautés danubiennes. La politique autrichienne, sur laquelle le libéralisme n'avait pas prise, ne s'y trompa pas; elle signala le danger dès le début, elle le combattit jusqu'au dernier moment; il n'en fut pas de même ailleurs, et surtout en France. On sacrifia à des idées fausses les données traditionnelles de notre politique; on s'enthousiasma pour les Grecs sans les connaître; on se passionna contre les Turcs, qui ne nous avaient donné aucun sujet de plainte; il y eut un entraînement général contre lequel aucune sagesse, aucune expérience n'auraient pu lutter. Nous en citerons un exemple fort remarquable. Le général Sébastiani avait été ambassadeur à Constantinople, et c'était même un des plus glorieux souvenirs de sa vie. Il connaissait bien les choses de l'Orient, les véritables intérêts de la France dans cette question, et la valeur morale relative des deux parties contendantes. Par toutes

ces raisons, il était *Turc* du fond de l'âme; il n'en accepta pas moins une place dans le comité *Grec*, sacrifiant ainsi ses convictions les plus intimes aux nécessités de sa position d'homme politique, qui eût été compromise s'il n'eût pas suivi le torrent.

L'empereur Nicolas ne put ni ne dut continuer le rôle de son frère : ses opinions bien connues, qu'il avait puisées dans les inspirations maternelles et la nécessité où il avait été, presqu'en montant sur le trône, de réprimer une insurrection libérale, auraient fait de cette conduite une comédie sans dignité, qui eût déconsidéré le prince sans tromper personne. Mais la Russie a plus d'une corde à son arc : le panslavisme et la propagande religieuse prirent la place du libéralisme. Si dans notre France, où l'élément slave n'existe pas et n'est représenté que par des exilés, des proscrits hostiles à la Russie, cette thèse toute russe du panslavisme a trouvé des écrivains pour la développer, des recueils périodiques en crédit pour lui prêter le secours de leur publicité, qu'on juge l'effet qu'elle a dû produire au delà du Rhin, là où des populations tout entières d'origine slave; les unes industrieuses et riches, les autres pauvres mais lettrées, toutes énergiques et belliqueuses, supportent plus ou moins impatiemment une domination qui leur est étrangère par le sang, par le langage et par les traditions nationales. N'était-il pas naturel que leurs sympathies, que leurs vœux et même, dans certaines circonstances données, leur concours fussent assurés à la puissance sur laquelle reposaient les rêves dorés du retour de la nationalité et de l'indépendance?

Mais, dans les puissantes mains de la Russie, la propagande religieuse a été un levier bien autrement énergique. Elle s'en est servie avec d'autant plus de succès que, par un de ces faits inhérents à la constitution même de l'Orient et qui ne cesse de s'y reproduire à travers les siècles, depuis les temps les plus reculés, le pouvoir politique et le pouvoir religieux sont confondus dans les mêmes mains. De même qu'autrefois les kalifes étaient en même temps les chefs de l'Islam et les souverains du Kaire ou de Bagdad; de même aujourd'hui le czar est aussi bien le chef visible de la religion grecque que l'autocrate de toutes les Russies. Quand on songe que, dans les États du sultan, les sectateurs de cette religion sont, avec les mahométans, dans la proportion de trois à un; que leur foi, si elle n'est pas persécutée, les Turcs ne persécutent personne, n'en est pas

moins tenue dans un état d'infériorité et d'humiliation relative ; que la domination russe lui rendrait immédiatement toute sa splendeur et toute sa puissance, on conçoit que tous les yeux soient tournés sur le czar, que toutes les mains se tendent vers lui pour invoquer son appui.

En Syrie, où dominait le catholicisme romain, l'influence de la Russie était nulle, il y a cinquante ans ; son nom même était à peine connu. Mais, ainsi qu'un de nos collaborateurs l'a expliqué dans son intéressant travail sur les Saints Lieux, les Syriaques, les Arabes, qui ne sont pas en communion avec l'Église de Rome, sont réputés Grecs et désignés sous ce nom. La Russie, à ce titre, les a pris sous sa protection ; quand un incendie a dévoré, en 1808, une portion de l'église du Saint-Sépulcre, elle leur a fourni les moyens de la restaurer, pour leur assurer ainsi des droits tels quels de propriété et leur donner un prétexte d'en exclure les catholiques, ou du moins de ne les y admettre que par tolérance. Au couvent de Saint-Saba, près de la mer Morte, le gouvernement russe venait, en 1840, de dépenser plus de cinquante mille talaris à y élever des constructions neuves, à l'enrichir de tableaux, de bas-reliefs d'argent.

On sait que les innombrables figures qui décorent les églises grecques sont entourées d'inscriptions, de légendes, de citations des Évangiles : tous les tableaux modernes portent des inscriptions en langue russe. La raison en est bien simple : ces tableaux sont expédiés de Saint-Pétersbourg pour remplacer les anciens, et la libéralité du czar y joint l'envoi d'ornements religieux, de vases sacrés, de secours en argent. C'est ainsi qu'il agit invariablement dans tout l'empire ottoman, c'est ainsi qu'il a fait en Syrie, tandis que nous, au contraire, nous avions la faiblesse ou la maladresse de laisser écraser nos coreligionnaires les Maronites et abaisser le drapeau que la France avait tenu si haut en Syrie pendant près de deux siècles. On sent si de telles comparaisons servent notre dignité nationale et donnent une juste idée de notre puissance.

Nous n'étions pas plus forts autrefois que nous ne le sommes aujourd'hui, mais nous étions plus habiles. Cela tenait en grande partie au personnel des représentants de la France en Orient. Alors on vieillissait dans des fonctions modestes, mais assurées ; on connaissait bien le pays où l'on résidait, ses opinions, ses tendances, ses besoins ; on n'avait pas à faire un perpétuel apprentissage, pendant

le cours duquel on est entraîné par son inexpérience, par son ignorance des hommes et des choses, à commettre soi-même des fautes et en faire commettre au gouvernement. Comment voulez-vous qu'un homme habitué, je suppose, à la vivacité et à la turbulence de l'Amérique équatoriale, puise dans ses propres antécédents des règles de conduite pour traiter avec la gravité flegmatique des Orientaux? Les exigences du système parlementaire entraient pour beaucoup dans cette incessante mobilité des agents; tantôt c'était un revirement politique qui rendait certains changements inévitables; tantôt ils étaient déterminés par des motifs moins avouables. Des places convenaient à des personnages qui n'avaient qu'une aptitude fort contestable; il fallait satisfaire leurs prétentions, et quiconque a vu fonctionner de près la machine gouvernementale, conviendra que si, en théorie, c'était blâmable, en pratique, c'était indispensable.

Indépendamment de cette cause de faiblesse, nous avons eu celle résultant des nombreuses révolutions que nous avons traversées. Quand un pays est obligé de panser ses blessures, quand il relève péniblement les ruines répandues sur son sol, il court au plus pressé et est peu en mesure de faire sentir son action au dehors. Les révolutions ont d'ailleurs un travers qui leur est commun à toutes, parce qu'il est dans leur nature : elles ont la soif ardente du nouveau, qui est un de leurs éléments; elles ont une immense confiance en elles-mêmes, première condition de leur succès. Cet esprit, elles le portent dans tout, et souvent il suffit qu'une chose ait été faite avant elles d'une manière pour qu'elles veuillent la faire d'une autre. Or la politique extérieure ne s'improvise pas; les rapports s'établissent entre les pays en raison de besoins et d'intérêts naturels que l'expérience a révélés, qu'a consacrés une longue habitude. La tradition est la base d'une bonne diplomatie, hormis dans ces circonstances exceptionnelles, heureusement fort rares, où l'on ne doit prendre conseil que de l'honneur et du salut de la nation. Si cela est vrai partout, ce l'est cent fois plus en Orient, où les choses ne changent pas comme dans l'Occident; on n'y a fait que des fautes en dédaignant les enseignements du passé et en n'y reprenant pas la marche de notre politique au point où les événements l'avaient interrompue.

Enfin ce qui, pendant longues années, a placé les agents français dans une situation très-marquée d'infériorité à l'égard de ceux des puissances rivales, c'est l'absence à peu près complète de moyens

financiers mis à leur disposition. C'était encore là un des inconvénients du système parlementaire, tel qu'il était pratiqué. On multipliait les places, pour en avoir un plus grand nombre à donner ; on diminuait les appointements, pour ne pas accroître la dépense; de sorte qu'on avait des agents trop peu rétribués, ce qui était déjà un désavantage. Il eût mieux valu faire comme autrefois : n'avoir, dans les postes secondaires, que des agents commerciaux sans traitement fixe et payés par les menus droits attachés à leurs fonctions et dans les postes vraiment importants, des hommes assez bien traités pour pouvoir représenter noblement la France et pour tenir à une situation également honorable et lucrative. L'essentiel eût été, dans un pays où la vénalité et la corruption font partie des mœurs publiques, de mettre nos agents en mesure de combattre à armes égales les influences rivales et de servir les intérêts de la France comme étaient servis ceux des autres puissances. Nous ne pouvons rien affirmer à cet égard; mais la médiocrité du chiffre des fonds secrets des affaires étrangères (650,000 fr.), et ce que nous savons de l'emploi d'une portion de cette somme, nous autorise à penser que nos agents en Orient, même dans les positions les plus élevées, n'ont jamais eu à leur disposition que ce qui leur était strictement nécessaire pour faire la charité à quelques pauvres diables de nationaux et à pourvoir à de menues dépenses qui n'avaient pas pu être prévues au budget.

Ni l'Angleterre ni la Russie n'ont imité notre mobilité et notre parcimonieuse économie. Les hommes qu'elles ont employés en Orient ne se sont pas succédé comme les personnages de la lanterne magique et jamais le nerf de la guerre ne leur a manqué. Aussi ont-ils fait prévaloir les intérêts dont ils étaient les représentants, en se plaçant au premier plan, et en nous reléguant trop aisément au second. C'est ce qu'on ne comprenait pas assez chez nous, et cela par l'exagération d'un bon et louable sentiment, par un légitime orgueil national. On se figurait avoir tout fait quand, à la tribune ou dans la presse, on avait dit, en grossissant sa voix, le nom de la France. Ce nom est très-grand et très-respectable et ce n'est pas nous qui le déprécierons, nous qui professons pour notre bien-aimée patrie un culte dans lequel l'enthousiasme s'unit à la piété filiale ; mais, pour que ce nom pèse de tout son poids, il ne faut pas le compromettre en s'engageant dans des entreprises irréfléchies, sans savoir si on voudra aller jusqu'au bout, ou si la raison obligera de s'arrêter à moitié route.

La plus grosse pièce d'artillerie qui n'est pas chargée est moins redoutable qu'un mauvais fusil : c'est là une vérité triviale qu'il faut bien se répéter et que nous avons trop souvent donné lieu d'appliquer. Ce n'était pas lâcheté de notre part, grâce à Dieu; ce n'était pas même faiblesse : c'était un retour tardif à la raison, à la saine appréciation des choses. Pourquoi notre politique a-t-elle eu ces déboires à subir? Pourquoi les politiques rivales en ont-elles été préservées? Parce que d'un côté on a dédaigné de s'instruire des faits, que de l'autre on les a toujours bien connus et que réciproquement chacun a agi en conséquence, la France en aveugle, l'Angleterre et la Russie avec une parfaite clairvoyance. Dans les différentes phases de la question d'Orient, si brutalement tranchée en 1840, il n'y avait rien de fatal, rien d'inévitable, rien qu'on ne pût prévenir avec une habileté très-ordinaire, en s'y prenant bien et à temps, en sachant vouloir des choses utiles, sensées et praticables. Les échecs auxquels la France dut alors se résigner ne sont imputables à personne en particulier; ils sont le résultat d'un manque de direction pendant plusieurs années; tandis que, parallèlement à nous, marchait d'un pas ferme et résolu une politique moins bruyante que la nôtre, qui agissait au lieu de parler et qui, lorsqu'elle a jugé le moment venu, nous plaça dans ce cruel dilemme : de faire ou une retraite nécessaire quoique peu honorable, ou une inutile et impardonnable folie.

Il en a coûté à notre patriotisme d'étaler ainsi le tableau des misères et des humiliations de notre politique en Orient. Nous n'avons pas besoin de dire qu'en le faisant nous n'avons obéi à aucune prévention, à aucun esprit de parti; nous n'avons eu qu'un but, qu'une espérance, faire quelque bien en évoquant les souvenirs du passé au profit de l'avenir. On ne guérit pas le mal en le dissimulant; on en prévient plus aisément le retour quand on en connaît bien les causes. Nous avons choisi cet épisode de l'histoire contemporaine, à cause de la spécialité de notre *Revue*; mais qu'on soit bien convaincu que nous aurions pu en prendre un autre, soit à nos portes, soit au delà de l'Atlantique, et qu'on aurait vu les mêmes conséquences découler des mêmes principes, les mêmes fautes amenées par les mêmes méprises sur les hommes et sur les choses.

Chez nous, avec notre caractère national, le public a toujours eu, aura toujours une influence marquée sur la marche du gouvernement. Cette influence était plus en vue sous la forme parlementaire; sous

quelque forme que ce soit, elle demeurera à peu près la même. Elle a forcé Louis XVI à s'unir aux Américains, Charles X à livrer la bataille de Navarin et nous pourrions aisément multiplier les exemples. Or, nous le disons à regret, l'éducation de notre public est en grande partie à faire. C'est la faute de la tribune, qui, presque muette sur les affaires sérieuses, gardait toutes ses ressources de talent et d'éloquence pour les luttes stériles des guerres de portefeuille; c'est la faute de la presse, qui, au lieu d'instruire et d'éclairer l'opinion, ne cherchait qu'à la passionner et dédaignait l'étude approfondie des questions au point de vue pratique, lui préférant les creuses abstractions de la théorie, les brillants lieux communs de la polémique déclamatoire, ou les ardents sarcasmes de la personnalité.

Le changement apporté dans nos institutions doit nécessairement en amener un dans nos mœurs politiques. La passion n'y a, pour ainsi dire, plus de place; elle peut encore exister au dedans; mais on ne voit pas trop sous quelle forme et par quels moyens elle se produirait au dehors. Loin de s'en plaindre, il faut s'en féliciter, car cela tournera au profit de la chose publique. Il est dans la nature de l'esprit humain de ne pas demeurer oisif : à une surexcitation fébrile succédera une activité féconde dans les pures sphères de l'intelligence, aussi bien que dans l'utile carrière des intérêts matériels. On se livrera à des études consciencieuses, à des recherches approfondies sur des sujets trop souvent à peine effleurés; on le fera au point de vue de l'intérêt, de la puissance, de la grandeur du pays et non à celui de l'esprit de parti; on demandera aux faits la vérité qu'ils contiennent, pour la mettre en lumière; on n'y cherchera pas une arme pour abattre un adversaire politique, un obstacle pour entraver sa marche. Formée peu à peu par ces utiles travaux, ou l'opinion devancera le pouvoir et lui indiquera la route, ou elle le suivra et sera pour lui un solide point d'appui. C'est aux jeunes écrivains à s'engager avec confiance dans cette voie, dût-elle ne pas les conduire à la gloire qui est le noble mobile de leurs travaux. Ils sont du moins sûrs de n'y pas rencontrer ces regrets et ces mécomptes qu'on éprouve trop souvent quand on a poursuivi de vaines chimères.

James GORDON.

L'EMPRUNT TURC.

L'automne dernier, quand l'emprunt turc fit simultanément son apparition à la Bourse de Paris et à celle de Londres, ce fut, pour les personnes qui ne se préoccupent que du piquant et de l'imprévu dans les événements de ce monde, quelque chose de très-amusant et de très-original que de voir la Turquie tendre à son tour la main à ces banquiers indifférents et cosmopolites qui ont de l'argent pour toutes les causes et pour toutes les croyances, de voir, bravant les antipathies politiques et religieuses, le nouveau fonds venir hardiment prendre sa place entre le quatre et demi pour cent russe et le cinq pour cent romain. Cela valait bien une prosopopée comme celle que Jean-Jacques adresse à la grande âme de Fabricius.

Les esprits sérieux virent, dans un fait si inattendu, une révolution bien autrement importante que les innovations plus ou moins judicieuses qui ont transformé tant de choses en Orient. La mesure leur parut si exorbitante, tellement en dehors des mœurs, des idées, des traditions ottomanes, que, s'ils s'expliquèrent à merveille l'accueil fait à cet emprunt à Paris, où l'on est généralement fort ignorant et fort insouciant sur tout ce qui n'est pas la France, à peu près comme cela a lieu en Chine, pour les rapports entre le Céleste Empire et les Barbares, ils ne comprirent pas qu'il en fût de même à Londres. Là, en effet, il existe une puissante société commerciale, antérieure en date à la Compagnie des Indes, qui, depuis bientôt trois siècles, se consacre exclusivement au trafic du Levant. Ces longues relations d'affaires, l'importance des intérêts engagés ont amené peu

à peu une connaissance approfondie de l'organisation politique ou sociale de la Turquie. La souscription si empressée à l'emprunt ne pouvait donc y être attribuée qu'à cette fièvre du ***stock-jobbing***, du jeu de bourse, qui a englouti tant de millions de livres sterling dans les emprunts véreux du Mexique et de l'Amérique du Sud.

Le caractère officiel des négociateurs ne laissait aucun doute sur la réalité de l'opération ; quant à sa réussite finale, c'était différent. Il suffisait d'avoir des notions même très-superficielles, sur l'esprit ottoman pour prévoir que, pour peu que l'éveil fût donné à cet esprit, la conclusion de l'emprunt rencontrerait en lui un obstacle à peu près insurmontable. On était d'autant plus autorisé à le croire qu'il était aisé de présumer, à la forme de l'emprunt, que le gouvernement turc en avait jugé de même et que, n'osant se flatter de triompher de la difficulté, il avait cherché à la tourner par un subterfuge. Ce n'était pas lui, en effet, qui empruntait, fi donc ! c'était cette compagnie de marchands rayas, Arméniens et Grecs, qui dirige la banque de Constantinople ; seulement, pour ajouter à son crédit, la Sublime Porte daignait condescendre à garantir l'exécution des engagements contractés par la banque. Le tour n'était pas mal imaginé et prouve qu'en tout pays

Il est avec le ciel des accommodements.

Mais en tout pays aussi, la sagesse des nations a consacré ce principe que *qui répond paye*, et il n'est pas de subtilité, si habilement combinée qu'elle soit, qui tienne contre la brutalité de cet axiome. C'est ce qui fut merveilleusement compris à Constantinople par l'opinion publique, qui très-probablement n'avait été ni consultée, ni même pressentie sur le projet d'emprunt. Elle s'émut vivement quand les journaux d'Europe lui apportèrent la nouvelle du traité conclu avec les financiers de l'Occident, et elle trouva dans le corps des ulemas des organes d'autant plus ardents qu'il y a, en ce moment, une réaction plus forte et plus manifeste contre les idées novatrices. Une chose assez piquante, c'est que, de même que la réforme s'est toujours appuyée sur l'exemple de l'Occident pour en copier la civilisation et en importer les imitations en Turquie, de même aussi le parti rétrograde a trouvé un supplément de force dans ce qui se passe dans l'Europe occidentale. Il exploite à son profit les évé-

nements de ces dernières années ; il montre que partout on renonce aux séductions trompeuses des nouvelles idées, qu'on revient aux *sûres* et utiles réalités des vieilles et, en présence du lamentable état de la Turquie *réformée*, opposé aux souvenirs de sa prospérité d'autrefois, il ne lui est pas difficile de prouver qu'il est urgent de changer de route.

Les adversaires de l'emprunt trouvèrent deux armes puissantes dans le scrupule religieux et dans le préjugé populaire. Quant au premier, nous croyons qu'on a donné une portée exagérée à la loi de Mahomet ; il n'est pas à notre connaissance que le Koran prohibe formellement, ainsi que beaucoup de personnes se l'imaginent, le prêt à *intérêt*. Ce serait, à coup sûr, une de ses prescriptions les plus mal observées ; car beaucoup de musulmans font des affaires d'argent. Dans l'Inde, où la pratique religieuse a un rigorisme presque fanatique, à Delhi, à Agra, ce sont eux qui ont les principales maisons de banque ; ils sont très-probes, mais ils savent faire rendre à l'argent tout ce qu'il peut loyalement produire. Le seul scrupule qu'ils éprouvent, c'est, comme les Romains, celui des jours heureux et malheureux, fastes et néfastes : il en est qui, un mercredi, ne prêteraient pas une roupie.

Dans l'Islam, ainsi que dans toutes les religions, il y a des préceptes qui sont d'observation étroite et rigoureuse, d'autres qui ne sont que de conseil. Ainsi, un fidèle musulman ne peut, dans aucun cas, se dispenser du jeûne du Ramadân, de la prière, des ablutions aux heures déterminées par la loi. On sait même que, dans le désert, où il n'y a pas d'eau pour faire ces dernières, on y supplée avec une poignée de sable fin, l'intention de purification étant réputée pour *le fait*. Mais, à côté de ces devoirs indispensables, il y a des œuvres de surérogation qui sont laissées au libre arbitre, à l'appréciation individuelle, comme l'aumône, le pardon des injures, etc. Plus on les pratique, plus on approche de la perfection ; ne pas les accomplir ne constitue cependant pas un manquement à la religion. Le prêt à intérêt rentre dans cette catégorie ; la loi de Mahomet a, sur ce point comme sur bien d'autres, reproduit les dispositions de celle de Moïse ; elle a recommandé aux fidèles la pitié envers leurs frères. L'Ancien Testament n'empêche pas les Juifs d'être des banquiers si intelligents que leur nom est devenu le synonyme de celui d'usurier. Dans notre religion même, la légalité du prêt à intérêt a fait question : il n'y a

pas trente ans que la portion rigoriste de l'Église de Lyon se prononçait hautement pour la négative, ce qui ne laissait pas que d'être d'une certaine importance dans une cité tout à la fois très-pieuse, très-industrielle et très-commerçante ; il a fallu que d'éminents docteurs prissent en main cette thèse et démontrassent que, du moment que l'argent était une chose productive de fruits, on pouvait, en toute sûreté de conscience, recevoir le prix de son louage.

Il n'est donc pas étonnant que des scrupules très-réels, très-légitimes se soient alarmés en Turquie, en voyant le gouvernement trancher une matière controversable dans un sens en faveur duquel il n'avait pas d'antécédent connu à invoquer. Toutefois, le sultan étant le chef de la religion comme de l'État, il avait à sa disposition les moyens légaux pour calmer les consciences les plus timorées ; s'il a renoncé à les employer, c'est que son gouvernement a compris qu'il ne triompherait pas aussi aisément du préjugé populaire, obstacle insurmontable devant lequel sa prudence a jugé qu'il fallait s'arrêter, plutôt que de courir des dangers hors de proportion avec le but qu'on se proposait d'atteindre en contractant l'emprunt.

Les Turcs n'ont pas la moindre idée du mécanisme de notre crédit public : c'est tout simple, puisqu'ils n'en ont jamais fait usage, et qu'il eût difficilement trouvé place dans leur organisation politique. Jugeant de l'inconnu par le connu, ils ne conçoivent l'emprunt d'un gouvernement que comme celui d'un particulier ; ils lui supposent un gage matériel quelconque sur lequel il s'appuie, et qui, en cas d'inexactitude ou de mauvaise volonté de la part du débiteur, assure le remboursement du prêteur. Si on leur contait que l'Angleterre, par exemple, a une dette dont le capital représente environ cent milliards de piastres turques, somme supérieure à tout le numéraire circulant en Europe, et par conséquent impossible à payer ; si on ajoutait que l'on ne s'y préoccupe que des moyens de servir exactement l'intérêt, que, quant au capital, personne n'y songe, personne ne s'en soucie, et que, pour peu que les circonstances l'exigent, on l'augmentera encore sans le moindre scrupule, les Turcs refuseraient d'y croire, ils penseraient qu'on se moque d'eux ; forcés de se rendre à l'évidence, ils n'hésiteraient pas à déclarer fous les Anglais, qui contractent des engagements avec la certitude de ne pouvoir les tenir, et plus fous encore ceux qui jettent leur argent dans ce gouffre sans fond de la dette publique.

Cette garantie toute morale, qui fait qu'on a confiance dans la solvabilité et dans la ponctualité d'un État, qu'on ne craint pas de lui confier sa fortune, et qu'on préfère, dans beaucoup de cas, la possession des rentes dues par lui à la propriété territoriale, cette garantie n'aura de longtemps aucune valeur aux yeux des Turcs. Comment la comprendraient-ils, eux dont le gouvernement a pu impunément, depuis quatre-vingts ans, altérer la monnaie au gré de son caprice, et faire si bien que, de cinq francs qu'elle valait autrefois, la piastre ne vaut plus que vingt-deux centimes? L'idée d'un emprunt est donc pour eux inséparable de celle d'une hypothèque, et c'est précisément cette fausse notion, c'est ce préjugé qui ont soulevé l'opinion contre l'emprunt contracté à Paris et à Londres.

On s'est imaginé qu'en s'engageant avec les étrangers, avec les *giaours*, le gouvernement leur concédait des droits éventuels sur tout ou portion de l'empire ottoman; qu'en cas de non-payement, ces infidèles viendraient, leur contrat à la main, en réclamer l'exécution et évincer les musulmans, qui, liés par leur parole, n'auraient aucune bonne raison à opposer à cette légitime demande. Tout erronée que pouvait être cette appréciation des choses, on conçoit l'effet qu'elle a dû produire dans des esprits qui, s'ils sont peu éclairés, n'en sont pas moins profondément pénétrés des vrais principes du juste et de l'injuste, et auxquels le spectacle journalier du triste abaissement de leur pays ne donne que trop lieu de redouter tout ce qui, directement ou indirectement, peut donner de nouvelles prétentions à l'étranger. Le souvenir récent de la conduite de l'Angleterre à l'égard de la Grèce, les canons de la flotte britannique, mis au service d'une réclamation pécuniaire, ne pouvaient que fortifier cette disposition des esprits.

La fermentation populaire, les réclamations des ulemas ont trouvé auprès du Divan un puissant auxiliaire dans l'ambassade russe. Si, au lieu de demander des livres sterling à Londres et des francs à Paris, on fût allé chercher des roubles à Saint-Pétersbourg, il est inutile de dire que le représentant du czar eût envisagé la question sous un tout autre point de vue. Mais, à Constantinople, les ambassades des grandes puissances agissent exactement comme faisaient les oppositions parlementaires; tout ce qui ne vient pas d'elles, elles le blâment, et *vice versâ*, de sorte que le gouvernement ottoman est sûr d'avoir sur les bras des conseillers empressés à le dissuader, avec

plus ou moins de bienveillance et de courtoisie, toutes les fois qu'il a cru devoir prendre et suivre un avis donné d'un autre côté.

Malgré le commencement d'exécution qu'avait reçu le traité de l'emprunt, malgré la difficulté de le rompre et les nouveaux embarras qui en résultaient pour les finances impériales, le Divan ne s'est pas senti la force de résister à la double pression exercée sur lui, et il a cédé. L'emprunt n'a pas été ratifié; on s'est procuré, par des efforts inouïs, l'argent nécessaire pour rembourser le terme versé par anticipation et en grande partie consommé par les commissions de banque et les frais de négociations; le personnel diplomatique, compromis dans cette affaire avortée, a été changé; des modifications profondes ont eu lieu dans le ministère ottoman, et le parti de la réforme paraît y avoir perdu un terrain considérable.

Sans le savoir, sans le vouloir, les ulemas et la diplomatie nous paraissent avoir rendu un immense service au gouvernement du sultan, en s'opposant à un emprunt qui était une véritable folie, comparable à celle de ces fils de famille qui signent des lettres de change, quand ils n'ont plus d'autre moyen de prolonger leurs désordres et leurs prodigalités. L'appel au crédit n'est pas une chose qui puisse ni qui doive se faire à la légère; il est parfaitement légitime, quand on y a recours pour faire face aux frais d'une guerre: l'honneur, l'indépendance d'une nation, l'intégrité de son territoire sont des intérêts permanents et prédominants qui passent avant toute autre considération et qui sont aussi bien l'affaire de l'avenir que celle du présent. Il est également très-légitime, très-raisonnable de recourir à l'emprunt pour les travaux publics, pour ces grandes créations que les ressources du présent seraient impuissantes à accomplir, et dont il est d'autant plus juste de faire en partie peser les charges sur l'avenir, que c'est lui surtout qui en recueillera les bénéfices.

Mais quand, par une détestable administration, par des abus de tout genre, par des fautes réitérées, on est arrivé à avoir épuisé toutes ses ressources, à ne plus savoir, comme on dit, de quel bois faire flèche, il n'est ni sage ni équitable d'emprunter. On n'a pas le droit de rejeter sur les épaules d'une autre génération le fardeau que l'on ne peut plus porter; on ne peut pas la rendre solidaire des erreurs dans lesquelles elle n'est pas tombée, des folies qu'elle n'a pas faites. Cette conduite serait d'autant plus coupable qu'elle serait sant objet. On ne peut pas suffire à ses charges avec ses ressources ac-

tuelles; on le pourra encore moins quand on aura accru les premières des intérêts et du remboursement de l'emprunt; tandis que tout ce qu'on peut désirer, c'est que les secondes restent les mêmes et ne diminuent pas en raison même de la pénurie des finances. L'emprunt n'aura donc fait qu'élargir et creuser l'abîme où se perd la fortune publique; l'existence des États mal administrés qui ont abusé de cette fatale ressource est là pour mettre cette vérité dans tout son jour. On emprunte pour se tirer des embarras du moment; on emprunte ensuite pour payer les intérêts des emprunts précédents; on tourne ainsi le plus longtemps qu'on peut dans ce cercle vicieux jusqu'à ce qu'on arrive à la banqueroute : n'est-ce pas là l'histoire des finances espagnoles? Celles de la Turquie eussent obéi à cette inévitable loi.

Il ne faut pas se le dissimuler, leurs embarras sont immenses; ils ne sont pas insurmontables. Ne devant qu'à eux-mêmes, les Turcs ont encore la libre disposition de leurs ressources, et si elles étaient bien administrées, elles seraient plus que suffisantes pour assurer le service courant et combler l'arriéré dans un court intervalle. Un des collaborateurs de la *Revue*, M. Ubicini, a publié, dans le *Moniteur*, un travail très-intéressant sur les finances de la Turquie. Pour quiconque a étudié ce document, il est évident que la gêne du trésor ottoman ne provient que de la mauvaise gestion, et que, si tout l'argent levé sur les contribuables entrait dans les caisses du sultan, peu de souverains seraient aussi riches que lui, ses revenus possibles étant bien supérieurs à ses charges réelles.

L'infidélité, le désordre dans le maniement des finances est la plaie des États aux époques calamiteuses où l'autorité est trop faible pour se faire suffisamment respecter, et au contraire l'argent devient une puissance qui peut tout braver impunément. Rétablir l'ordre n'est pas une tâche aussi difficile qu'on se le figure; il ne faut pour cela qu'une volonté énergique et persévérante. Nous en trouvons la preuve dans notre histoire à deux époques bien mémorables, parce que, à l'une et à l'autre, on sortait des plus effroyables perturbations qui aient jamais bouleversé notre pays, la première fois sous Henri IV, après la ligue; la seconde, sous le Consulat, après la Révolution.

Ni le Béarnais ni son fidèle ministre Sully n'étaient ce qu'on peut appeler de grands financiers; le roi eût été volontiers prodigue; le ministre n'entendait rien à toutes les finesses, à toutes les subtilités fort prisées alors; mais le roi faisait taire ses passions pour n'écouter

que l'intérêt de sa couronne et son amour pour son peuple; mais le ministre avait une volonté de fer et une probité à toute épreuve. C'est dans les *Économies royales* de Sully, ces précieux mémoires dictés par lui à ses secrétaires, qu'il faut voir comment il s'y prit pour réunir dans un seul canal la richesse de l'État qui s'échappait et se perdait par mille dérivations; comment il grossit le revenu, tout en diminuant l'impôt; comment il apporta la règle et la prévision dans les dépenses, la suppression des abus et la fidélité dans la perception des deniers royaux.

Quant au premier consul, on peut se faire une idée exacte de la situation des finances lorsqu'il arriva au pouvoir, par ce seul fait qu'alors on achetait 5 francs de rente sur le grand livre pour 7 fr. 50 cent. : c'était la mesure du crédit de l'État, de la confiance qu'il inspirait. Comme Sully, le premier consul laissa de côté ces remèdes empiriques qui, le plus souvent, tuent le malade au lieu de le guérir; éclairé par son merveilleux bon sens, il demanda des ressources à l'ordre, à l'économie : il ne créa pas d'impôts nouveaux; il assura la perception régulière de ceux existants, et rétablit ceux qu'on avait eu la folie d'abolir dans un entraînement aveugle et irréfléchi. Admirable de ponctualité et d'exactitude dans l'accomplissement de ses engagements, il rétablit promptement le crédit du trésor, qui fut considéré comme le meilleur et le plus sûr des débiteurs; il fit une guerre implacable aux fripons, en même temps qu'une incessante surveillance maintenait dans le devoir tous les agents des finances, et que d'honorables récompenses encourageaient le zèle et payaient les services de ceux qui avaient bien mérité de l'État. C'est par ces moyens qu'il releva la fortune publique; qu'avec les seules ressources de l'impôt, il exécuta d'immenses travaux dans lesquels les tributs de l'Europe vaincue ne sont entrés pour rien, comme on peut s'en convaincre par la lecture des comptes de finances; qu'il n'accrut pas la dette léguée par la Révolution et fixée à 63 millions de rente, et que, sans les calamités inouïes et exceptionnelles de ses deux dernières années, il eût laissé au gouvernement qui le remplaça les finances les plus prospères et les mieux ordonnées.

Ce sont là de beaux, de sûrs exemples à suivre. Nous n'avons pas, on le comprend de reste, la prétention ridicule de tracer un plan de conduite au gouvernement ottoman; mais nous croyons qu'il ne s'égarerait pas sur les traces de pareils modèles, et que, dans la situa-

tion financière où il se trouve, ce qu'il y aurait de mieux à faire pour lui, ce serait de s'inspirer, de se bien pénétrer des idées de Sully et de Napoléon sur cette importante matière. La première condition pour avoir de bonnes finances, c'est l'ordre. L'ordre consiste à savoir ce qu'on peut et ce qu'on doit dépenser. Trop souvent, et nous avons des raisons pour en parler, on n'a qu'une préoccupation, celle d'élever les recettes au niveau des dépenses ; c'est le contraire qu'il faut faire, en renfermant strictement les unes dans la limite des autres, et en sachant renoncer aux projets les plus séduisants, les plus utiles même, tant qu'on n'a pas les moyens assurés de les mettre à exécution, sans compromettre et obérer la fortune publique.

Le contrôle sévère et infatigable exercé sur tous les agents de l'administration financière par Sully et Napoléon a été un de leurs principaux moyens de succès. La création de la Cour des comptes par le génie organisateur de l'empereur est une de ses plus belles conceptions. Il a trouvé le secret de porter la lumière jusque dans les moindres détails de l'immense comptabilité de l'État; grâce à cette rigoureuse investigation, il n'est pas un centime des revenus publics dont on ne puisse suivre la marche depuis la main du contribuable qui paye jusqu'à celle du créancier qui reçoit, à un titre quelconque. Les membres de ce tribunal suprême ne sont pas des administrateurs, ne sont pas des comptables ; ils sont donc bien parfaitement désintéressés dans les questions sur lesquelles ils prononcent. Inamovibles, ils sont en possession d'une indépendance qui les place au-dessus de la crainte. Quant à la corruption, alors même que les sentiments d'honneur, que le caractère individuel de chacun ne serait pas une garantie suffisante pour empêcher d'en admettre la supposition, elle serait sans objet, sans résultat possible, puisque c'est la cour entière qu'il faudrait corrompre, les arrêts étant rendus en commun par elle et non par tel ou tel magistrat en particulier.

Cette admirable institution peut être naturalisée dans tous les pays où il existe une administration centrale, quelle que soit du reste la forme de leurs institutions politiques. Il n'en est aucun où elle serait plus utile qu'en Turquie, car nulle part le désordre financier n'est plus profondément enraciné et n'appelle des remèdes plus prompts et plus énergiques. Si elle y eût fonctionné, on n'aurait pas aujourd'hui cet affligeant procès sur l'administration des douanes qui a déjà amené de si tristes révélations et qui menace d'en amener bien

d'autres. Le mal eût été coupé dans sa racine et n'aurait pas pris les effrayantes proportions qu'il a acquises.

Quant à la perception de l'impôt, il y a d'immenses améliorations à réaliser dans l'empire ottoman, et ce qui les rend moins difficiles, c'est la qualité même des contribuables. Les rayas seuls sont soumis à l'impôt direct; ils sont habitués à obéir, à supporter les exactions dont ils sont trop souvent victimes; ils accepteraient donc comme un bienfait les mesures administratives qui détermineraient d'une manière fixe, mais équitable, les charges que les nécessités de l'État feraient peser sur eux. Il ne faudrait pas de grands efforts pour se rendre un compte exact des forces contributives et d'une province, et des différentes divisions de cette province en particulier; pour répartir l'impôt en conséquence, en en laissant la répartition individuelle à des divans élus dans chaque localité par les contribuables eux-mêmes. C'était le système adopté autrefois en France dans les pays d'élections, alors que les roturiers seuls payaient l'impôt dont le clergé et la noblesse étaient exempts. Ce n'est pas le plus parfait, sans doute; mais ce serait un grand progrès sur ce qui se passe aujourd'hui dans les États ottomans.

Rien ne serait plus aisé que de tenter l'expérience dans un ou deux pachaliks d'une médiocre étendue; au bout de très-peu de temps, de deux ou trois ans, par exemple, on aurait des termes de comparaison suffisants pour juger si la mesure serait également profitable pour le gouvernement et pour les populations. Alors, si on y était déterminé par le succès, on pourrait l'étendre à tout l'empire, avec les perfectionnements dont la pratique aurait révélé la convenance. Les Turks n'étant pas sujets à l'impôt, il n'y aurait nulle raison pour ne pas en confier exclusivement la recette à la race si capable et si intelligente des Arméniens, ce qui établirait immédiatement la séparation indispensable entre les ordonnateurs des dépenses et les détenteurs des deniers publics, séparation sans laquelle il n'y a ni ordre ni contrôle possibles dans les finances. Les Turks continueraient à être la nation prépondérante, le patriciat; ils gouverneraient, ils administreraient, ils jugeraient; les rayas tiendraient la caisse que seuls ils seraient chargés de remplir et qui désormais ne profiterait qu'au service public et non aux bénéfices illicites d'agents cupides et infidèles.

Nous ne faisons qu'indiquer rapidement des réformes financières

toutes pratiques qui, nous le croyons, auraient sur les destinées de l'empire ottoman une influence plus avantageuse et plus certaine que tant d'innovations sans objet par lesquelles on a fatigué la population turque, bien qu'il n'en soit résulté aucune amélioration réelle pour elle. Il y a une vérité dont il faut être bien convaincu : c'est que la grande famille politique qu'on nomme *État* est soumise aux mêmes conditions d'existence que la famille civile. Toutes les deux s'amoindrissent, se dissolvent et s'éteignent par la ruine. Si la ruine est l'effet d'une cause accidentelle, extérieure, passagère, on y remédie par du courage, de la bonne conduite et de la persévérance; après des jours laborieux d'épreuves et de difficultés, on voit renaître la prospérité. Si au contraire la ruine est le résultat d'un désordre traditionnel qu'on n'a ni la force ni la volonté de combattre, le mal devient irréparable et sa consommation finale n'est plus qu'une question de temps.

La Turquie a d'immenses ressources; les éléments de la richesse publique y abondent; il ne demandent qu'à être fécondés par un bon gouvernement et par une administration intègre et bienveillante. Il est donc temps encore de réparer les fautes du passé, d'améliorer le présent et d'assurer l'avenir. Mais, pour cela, il ne faut pas se croiser les bras dans l'aveugle béatitude d'un orgueil insensé; il ne faut pas parler de sa richesse quand on est aux expédients, aux anticipations, quand on ne sait où trouver de l'argent. Cet argent, il faut le chercher là où il est réellement; il faut lui ouvrir les canaux qui le feront naturellement et sans effort affluer au trésor impérial. Il faut se mettre à l'œuvre avec résolution, se dire que restaurer les finances, c'est restaurer l'empire, et que, quand cette tâche patriotique sera accomplie, l'indépendance et la dignité de la Turquie seront plus sûrement assurées que par un vain charlatanisme de prétendues réformes qui, jusqu'à ce jour, n'ont fait que détendre tous les ressorts de la puissance publique, sans pour cela améliorer réellement le sort des populations, comme c'était le vœu paternel des souverains qui les ont ordonnées.

Pour ***,

PRISSE D'AVENNES.

OBSERVATIONS

SUR

LE CLIMAT DE TLEMSÊN.

M. O. Mac Carthy, qui a déjà publié des recherches intéressantes sur l'Algérie, vient d'adresser à M. le ministre de la guerre un mémoire sur la géographie physique, économique et politique de la subdivision de Tlemsên. L'étendue de ce remarquable travail ne nous permet pas de le reproduire en entier dans cette *Revue*. Nous nous réservons d'en faire un compte rendu développé pour constater les principaux résultats des études de M. O. Mac Carthy. Cependant nous croyons devoir publier, dès aujourd'hui, comme offrant un intérêt en quelque sorte plus immédiat, la partie de ce mémoire relative au climat.

L'auteur du mémoire partage le territoire de la subdivision de Tlemsên en cinq zones parallèles, placées dans la direction du Nord au Sud, mais un peu obliquement de gauche à droite. La première de ces divisions est montagneuse, M. O. Mac Carthy l'a nommée *Massif maritime*. La seconde est une zone de plaines, élevées au-dessus du niveau de la mer, mais moins hautes que les plaines du Sud; il la désigne sous le nom de *Bas plateaux* ou *Plateaux inférieurs*. Dans la troisième zone, montagneuse comme la première, est située la ville de Tlemsên, ce qui lui a fait donner le nom de *Massif Tlemsénien*. La quatrième division est la plus large de toutes; elle consiste en vastes plaines que leur grande élévation au-dessus du ni-

veau de la mer a fait appeler les *Hauts plateaux*; on la connaît aussi sous la dénomination de *Région des Chott*, à cause des grands lacs salés qu'elle renferme. Enfin la cinquième zone est encore montagneuse; elle a été appelée *Chaîne* ou *Montagnes des* Ḳŝour (bourgs ou villages fortifiés), parce qu'on y rencontre un assez grand nombre de ces centres de populations.

Ces détails préliminaires étaient indispensables pour lire utilement les observations de M. O. Mac Carthy sur le climat de la subdivision de Tlemsên.

Climat. — J'insisterai un peu sur cette question parce qu'elle est assez ordinairement l'objet d'une certaine préoccupation de la part des nouveaux arrivants. Bien qu'ayant toujours vécu, jusqu'à mon arrivée en Algérie, à Paris ou dans les environs, je n'ai encore nullement souffert du climat de l'Afrique (il y a déjà quatre ans que j'y suis), et je crois qu'avec quelques précautions, une vie réglée, beaucoup d'activité, il peut en être de même pour tout le monde, en admettant toutefois qu'on n'ait apporté d'Europe le germe d'aucune maladie.

A l'exception de Lella Maṛnìa, où l'on est exposé chaque année à des fièvres malignes, qui encore semblent perdre de leur intensité d'année en année, il n'y a sur aucun point de la subdivision de Tlemsên de causes permanentes d'insalubrité. A Sebdou, l'influence de la prairie est aujourd'hui à peu près nulle. Nemours (Djemạ Ṛazâouât) est un lieu des plus sains, et je crois fermement qu'il en est de même de Rachgoun, car l'accident arrivé à une compagnie de chasseurs à pied, qui y resta un instant en 1850, ne peut justifier une opinion absolue. Qu'on se rappelle d'ailleurs que toute localité, sous toutes les latitudes, a, pour l'étranger, ses conditions transitoires d'acclimatation.

Le climat de la subdivision de Tlemsên, comme partout, dépend de la latitude et surtout de la configuration des lieux, configuration qu'il est indispensable d'avoir présente à l'esprit, si on veut se rendre facilement compte des phénomènes dont il va être question.

La seule partie de la subdivision de Tlemsên où l'on retrouve l'hiver avec ses neiges et ses glaces est le massif tlemsénien. Là, au moindre abaissement de température qui ait lieu en novembre, Ạïn-Ḥafir et ses sombres bois de chênes, les montagnes du Nador, Ternî

et sa grande plaine se couvrent d'une neige épaisse qui enveloppe quelquefois Tlemsên et ses oliviers aux cimes argentées. Les hauts plateaux, sur toute leur étendue, doivent à leur grande élévation d'y être aussi, souvent, exposés. Deux fois nos colonnes l'ont rudement éprouvé : celle du général Cavaignac, le 18 avril 1847, à Ạin-Fritis (le camp des Neiges), sur la limite Sud ; celle du général Pélissier, au Nord, à la sortie du bois de Sạïda, les 12, 13 et 14 mars 1849. A la Diane, les deux camps avaient disparu sous une forte couche de neige, et le pays, blanchi jusqu'aux derniers horizons, rappelait les froides régions du Nord. Ces chutes de neige sont toujours précédées de pluies fines et de brouillards qui sont amenés par les vents d'Est. Le froid qui les accompagne est du reste peu intense. Et en outre, comme les neiges de Tlemsên n'ont qu'une courte durée, qu'elles se renouvellent deux à trois fois à peine, il en résulte que les oliviers, et même d'autres arbres plus délicats, n'en souffrent nullement.

Quant aux districts qui, au Nord de Tlemsên, s'avancent dans les Bas Plateaux, ils n'ont que le spectacle lointain de ces frimas passagers, et cette eau, qu'un air plus raréfié voit se congeler, ne cristallise jamais dans les régions plus basses de l'atmosphère.

En dehors de ces quelques jours exceptionnels, l'hiver de Tlemsên, comme celui de toute la subdivision, n'est qu'un temps de pluies, mais de pluies qui, par l'humidité qu'elles occasionnent, engendrent le froid continu le plus réel et le plus désagréable. Le thermomètre se tient alors entre 8 et 10 degrés, et descend quelquefois à 6 et 5, toujours au-dessus de zéro. Toutefois, sous l'influence des chaleurs prolongées de l'été, le corps a acquis une telle sensibilité, que ces abaissements de température impressionnent singulièrement et produisent peut-être plus d'effet que les froids bien plus énergiques des régions septentrionales, où les chaleurs sont bien moins élevées et surtout beaucoup moins longues.

Les plus grands abaissements de la colonne thermométrique sont d'ailleurs dus à une autre cause, le rayonnement nocturne qui, dans les belles nuits, est quelquefois très-intense. Ainsi, le 2 juin 1850, à Titaoudjera, au milieu des bois qui couronnent les plateaux supérieurs des Beni Snouss, j'ai vu le thermomètre, à la suite d'une nuit splendide, descendre à 4 degrés au-dessous de zéro et l'eau geler dans tous les vases qui la contenaient. C'est aussi la cause des gelées blanches dont les fines aiguilles cristallines étincellent sur les arêtes

de la végétation basse des jardins de Tlemsên dans les belles matinées des mois d'hiver.

On ne passe certainement pas de l'hiver à l'été sans transition ; il y en a une, mais elle est si rapide et si courte qu'on a de la peine à la constater. Cependant on peut dire que l'été avec ses grandes chaleurs ne commence réellement qu'en mai. L'origine de cette nouvelle période est marquée par des bouleversements atmosphériques très-remarquables à cause de leur périodicité annuelle ; ils embrassent les quinze premiers jours du mois de juin. Il semble que le ciel veuille dire au cultivateur qu'à partir de ce jour il ne doit plus compter sur les pluies, et en effet elles ne recommencent guère qu'aux derniers jours d'octobre. Durant ces cinq mois, les nuages se montrent rarement à l'horizon, et on espérerait même en vain leur voir jeter quelque ondée sur la terre, parce que celle-ci, trop échauffée, les vaporise lorsqu'ils s'en approchent, et les livre ensuite, plus légers, aux vents supérieurs qui les entraînent.

Les chaleurs de l'été sont généralement fortes, mais elles ne sont véritablement accablantes que dans les vallées fermées et dans tous les lieux soustraits par leur configuration aux mouvements des grands courants atmosphériques. Partout ailleurs, sur les plateaux comme dans les grandes plaines, les vents en adoucissent singulièrement les effets. Chaque jour, à peu d'exceptions près, la brise de mer, quelquefois semblable à un vent du large, traverse le Tell entier et va faire sentir sa douce influence jusque dans les hauts plateaux. Elle commence vers neuf heures du matin et s'éteint insensiblement avant six heures. Peu de temps après, on sent venir du Sud ou de l'intérieur une autre brise, presque toujours moins forte, plus régulière, mais qui, aux derniers jours d'été, est froide comme si elle avait passé sur un glacier. C'est la brise de terre.

Ce que j'ai dit de la manière brusque dont on passe d'hiver en été s'applique également au peu d'heures qui séparent l'été de l'hiver. Le mois d'octobre est bien souvent encore un mois de fortes chaleurs. Il y a chaque jour, hiver comme été, c'est-à-dire toute l'année, deux instants de la journée particulièrement remarquables par l'impression de froid qu'ils produisent : c'est, d'une part, le moment qui précède le lever du soleil, et de l'autre, celui qui précède son coucher. On les éprouve en France, mais ils sont loin d'être aussi perçants, surtout le dernier, que l'on est plus à même de ressentir parce qu'il

arrive de jour et qu'il fait suite aux heures les plus chaudes. J'ai vu souvent, entre autre aux mois d'octobre et de novembre, le thermomètre descendre de 4 et de 5 degrés entre quatre heures et demie et six heures, c'est-à-dire en moins d'une heure et demie.

Cet instant passé, la température s'équilibre et s'empreint de cette douceur et de cette égalité qui est le caractère distinctif des soirées africaines.

Vents. — En Algérie, comme dans toutes les régions placées sur le côté occidental de l'ancien monde, ce sont les vents d'Ouest qui sont les vents dominants; et comme ces vents balayent la surface chargée de vapeurs aqueuses de l'océan Atlantique, ils y arrivent poussant devant eux des nuages amoncelés. Ainsi en est-il dans la subdivision de Tlemsên, où ils sont toujours les avant-coureurs de la pluie, les pourvoyeurs des rivières et des sources.

Les vents d'Est, et surtout ceux de N.-E., bien que traversant une zone plus australe, ont conservé ici quelque chose du caractère qu'ils ont en France, d'être par-dessus tout froids et secs. Ce sont eux qui, en hiver, couvrent de neige les parties supérieures du massif tlemsénien et les hauts plateaux. Il faut les voir condensant les brumes légères des régions basses et les chassant contre les parois des montagnes pour les épandre aussi sur les hautes plaines, d'où elles montent vers les sommets en les enveloppant de leurs masses mobiles.

Quant aux vents du Nord, qu'il ne faut pas confondre avec les brises de mer, venant dans la même direction, ils entraînent avec eux quelques nuages, et sont assez froids pour qu'on souhaite les voir plutôt en été qu'en hiver; mais le beau temps les accompagne presque toujours. Ils sont, du reste, moins fréquents que les deux précédents, et seulement un peu plus que les vents du Sud. Ceux-ci sont de deux espèces : il y a le vent du Sud même, que l'on doit appeler plus spécialement *vent du Midi*, qui ne présente rien de particulier, et le *vent du Sud*, dont les caractères sont, au contraire, énergiquement tranchés : il est très-connu sous le nom italien *Sirocco;* les Arabes l'appellent El-Guebli ou Arifi. Depuis trois ans je ne l'ai ressenti qu'un petit nombre de fois, et je dois dire qu'ayant été parfaitement à même, à plusieurs reprises, d'étudier le phénomène dans toute sa force, je ne lui ai pas reconnu les propriétés formidables qui lui ont été données par plusieurs écrivains. C'est un vent chaud, quelque

peu comparable à l'air qui sortirait de la bouche d'un four, mais d'un four déjà singulièrement refroidi. En effet, à El Arîcha, au mois de juin, les thermomètres exposés à son influenee directe ne se sont jamais élevés à plus de 36°, alors que la moyenne de la journée était de 25 à 26° (le 19); le 5 août 1851, il fit monter à 40° à l'ombre, sur les bords de la Tafna (Midi), un thermomètre qui, sans lui, n'eût marqué que 30°; mais c'était en été. Durant les mois d'hiver (car il souffle indistinctement hiver et été), je ne lui ai jamais trouvé plus de 28°; ce fut la température du 2 novembre 1849, jour où souffla le vent le plus furieux que j'aie encore éprouvé en Afrique; j'étais alors dans la vallée des Ouled-Mimoun. Lorsque la Guebli souffle, l'horizon est brumeux et rougeâtre jusqu'à une hauteur de 20 à 25°; c'est un de ses caractères distinctifs dans les hauts plateaux, et l'atmosphère est chargée d'une poussière de sable jaune, presque impalpable, qui se répand partout et qui pénètre dans les lieux les mieux fermés. On éprouve ceci aussi bien dans le Tell que dans le Sahra. Du reste, là comme ici, le vent du Sud a sur l'organisme cette influence qu'il exerce encore au cœur des contrées montagneuses de la Suisse (c'est le fœhn du canton d'Unterwald), que j'ai constatée jusqu'à Paris, à un degré moindre, il est vrai, et qui produit une énervation, un état de langueur qu'une grande énergie surmonte à peine.

En terminant ces remarques sur la nature des vents principaux, je dois faire à leur égard une observation fort importante par son application à une des parties les plus essentielles de l'agronomie, *la culture des arbres*. Les vents, de quelque direction qu'ils soufflent, ne font souvent que raser terre et laissent dans le calme les parties supérieures de l'atmosphère, ce qui permet à chacun de faire cette remarque avec la plus grande facilité, lorsque le ciel est nuageux, car alors la fixité des nuées ne saurait échapper à l'attention la moins soutenue. On peut estimer que, sur la totalité des jours de vent, les vents inférieurs ou vents rasants comptent pour les 7/10, et on conçoit dès lors comment ce phénomène a tant d'influence sur la croissance des arbres; il explique facilement pourquoi ceux qui tendent à s'élever sont presque toujours si maltraités, lorsqu'ils ne sont pas garantis par leur position, et pourquoi aussi ceux dont la taille est originairement petite ne livrent aux grands mouvements atmosphériques qu'une tête infiniment ramifiée sur une tige basse fortement cramponnée au sol par d'immenses racines. Tels sont les lentisques

et les chênes de la zone frontière du Tell. L'harmonie est l'essence même de la nature.

Brumes et Brouillards. — On a pu remarquer combien le sol de la subdivision de Tlemsên, dans son état actuel, favorisait l'évaporation des eaux tombées à sa surface, et quelle était la puissance de cette évaporation. Il ne faut donc pas s'étonner de voir les bas plateaux couverts de brouillards épais durant toute cette époque qui embrasse les derniers jours d'hiver et les premiers mois d'été. Le spectacle que présentent alors ces grandes plaines est fort curieux : on dirait d'un lac immense au-dessus duquel le sommet des collines et quelques points élevés surgissent comme des îles jetées çà et là à de grandes distances. La densité de ces vapeurs est telle sur certains points, qu'elles ressemblent à ces nuages de marbre blanc ou d'argent mat sur lesquels repose dans nos églises le groupe de la Vierge et de l'Enfant; leurs contours sont si nets, si précis, si arrêtés, qu'en y pénétrant, on disparaît, pour ainsi dire, instantanément. Il n'est personne qui n'ait, sur les lieux, été frappé de ce phénomène, à Tlemsên surtout, où on le domine; car, pareilles à des nappes éblouissantes, ces vapeurs ne montent jamais jusque-là, et n'enveloppent que cette belle campagne, qu'elles semblent vouloir cacher un instant à tous les regards. Leur durée est celle de la nuit et des dernières heures du jour. Nées avec le soleil couchant, elles disparaissent le lendemain, aussitôt que l'astre vainqueur a atteint une certaine élévation au-dessus de l'horizon. De la terre, où elles reposaient étendues, elles se répandent dans l'atmosphère entière, mais ce qu'elles gagnent en étendue, elles le perdent en volume, et ce ne sont plus alors que des brumes légères qui donnent aux lointains théâtres des teintes opalines au contact desquels les objets perdent complétement ces formes arrêtées qu'ils doivent à un air ordinairement très-pur. Rien n'en trouble, d'ailleurs, l'immobile fixité, et je les ai observées bien souvent traversées par des brises rapides sans subir le moindre mouvement, sans être aucunement agitées. Insaisissables et calmes, elles défient, par leur impassibilité, les vents les plus forts. Du reste, je ne sache pas que, dans leurs deux états, elles aient sur la santé aucune influence pernicieuse.

La puissance des rayons solaires ne se fait pas sentir sur la terre seulement; elle agit avec autant de force sur la mer. Chaque soir,

elle met au front des falaises élevées de la côte un bandeau de brumes nuageuses qui, aux derniers rayons du jour, montent vers les hautes terres, vers les sommets des montagnes, pour redescendre au rivage dans la matinée et y demeurer stables, immobiles toute la journée jusqu'au moment où elles accomplissent de nouveau leur mouvement ascensionnel de la veille. C'est un des phénomènes météorologiques les plus intéressants à étudier.

Puisque je parle des vapeurs condensées dans l'atmosphère, je dirai quelque chose de la hauteur des nuages. Il m'a semblé qu'ils sont en Afrique toujours beaucoup plus bas qu'en France. Ainsi, on les voit à chaque instant, en hiver, couvrir complétement le plateau de Ternî, dont la hauteur moyenne est de 11 à 1,200 mètres, et buter, même souvent dans leur marche, contre le bord du plateau de Lalla Setti (au-dessus de Tlemsên), qui n'a pas 1,000 mètres au-dessus des mers.

O. MAC CARTHY.

TRADITIONS ISLAMIQUES.

MOUÇA OU MOÏSE.

Louanges à Dieu créateur des mondes, unique dispensateur des biens et des maux, clément et miséricordieux. Que son nom soit exalté !

Voici ce que les Juifs racontent de leur Prophète sur qui soit la bénédiction de Dieu.

I.

Cent trente ans après l'établissement des Hébreux en Égypte, le Pharaon qui régnait sur cette terre privilégiée eut un songe. Un ange, aux ailes dorées, tenait en main une balance d'argent; dans l'un des plateaux était une foule d'enfants égyptiens, dans l'autre un enfant hébreu, de même âge, de même corpulence, mais pesant seul plus que tous les autres ensemble.

Épouvanté de cette vision, Pharaon envoya dès le matin chercher les sages, les artomîm ou devins pour interpréter son rêve. Le plus âgé d'entre eux lui dit: O fils du soleil! cet enfant juif sera un jour la cause de ta perte et de celle de tes sujets: pour sauver ton royaume, fais tuer indistinctement et sans miséricorde tous les fils des Hébreux. Pharaon suivit ce cruel conseil: il fit venir toutes les sages-femmes de la terre d'Égypte, et leur ordonna d'étrangler tous les mâles dont les Juives accoucheraient. Mais ces femmes craignant

Dieu, n'obéirent point au roi. Il les fit appeler et leur dit : Vous n'avez pas sacrifié les fils d'Abraham. — Les femmes juives, répondirent-elles, ne sont pas condamnées à enfanter avec douleur, et elles accouchent sans notre secours. Alors Pharaon ordonna derechef que tout ce qui naîtrait de sexe masculin parmi les Hébreux serait jeté à l'eau et qu'on ne fît grâce qu'à l'autre sexe. Des surveillants furent chargés de veiller à la stricte exécution de cet ordre rigoureux.

En ce temps-là, il y eut un homme de la famille de Lévi appelé Amrân, fils de Kâhat, qui avait épousé une femme nommée Jokabel (Youhanna). Cette femme lui avait déjà donné un fils et une fille lorsqu'elle accoucha d'un troisième enfant, quatorze ans après la mort de Joseph, la cent trentième année de l'arrivée de Jacob en Égypte.

Trois mois s'écoulèrent sans que la nouvelle de cette naissance parvînt à l'oreille des émissaires du monarque ; mais à la fin ils en furent instruits. Prévenue à temps pour sauver son enfant, la mère désolée prépara à la hâte un petit berceau de tiges de papyrus entrelacées qu'elle enduisit de bitume de façon à le rendre imperméable : elle y mit son fils, l'exposa sur le bord du Nil au coucher du soleil, et dit à sa fille de se cacher au milieu des roseaux pour suivre son frère des yeux, voir où le courant du fleuve le porterait et ce qu'il adviendrait de l'enfant. Le Nil le charria vers la demeure du roi à Memphis.

C'était l'heure où la fille de Pharaon, accompagnée d'un nombreux cortége de jeunes vierges, se promenait d'ordinaire sur les bords du fleuve où souvent elle venait se baigner. Elle aperçut le berceau balancé par les flots au milieu des lotus azurés : elle ordonna qu'il lui fût apporté, et, ayant découvert le coffret, elle vit un enfant qui sommeillait paisiblement. Son cœur fut touché, attendri ; car la femme est toujours une mère près du berceau d'un enfant. C'est probablement, dit-elle, un fils d'Israël : qu'il vive et qu'on aille chercher une femme pour l'allaiter. La sœur s'étant approchée fut chargée de s'enquérir d'une nourrice ; elle amena sa mère, qui reçut l'enfant des mains de la princesse dont la sollicitude l'avait déjà orné d'un collier royal. Quand il fut en âge d'être sevré, le jeune Hébreu fut rendu à sa protectrice. La fille de Pharaon l'adopta et lui donna le nom de Mouça, c'est-à-dire *sauvé des eaux* ; car disait-elle, je l'ai sauvé des flots du Nil.

II.

Trois ans après cet événement Pharaon accomplit sa soixante-dixième année. Pour célébrer l'anniversaire de sa naissance, il ordonna de préparer des festins splendides et des fêtes merveilleuses qui durèrent soixante-dix jours. Sous des tentures de soie écarlate suspendus à des colonnettes de bois de sittim, étaient rangés des lits et des siéges couverts de riches étoffes; le roi assis sur son trône d'ouvrage exquis rehaussé d'or, ayant à sa droite la reine sa femme, à sa gauche la princesse sa fille avec le jeune Mouça, présidait à l'ouverture de cette solennité au milieu de toute sa cour. L'enfant en prenant ses ébats se mit à jouer avec la couronne royale, et la plaça sur sa tête en vue de tout le peuple.

Le devin qui avait expliqué le songe de Pharaon s'écria : Voilà l'enfant qui doit vous être fatal; ce qu'il vient de faire est une preuve qu'il a déjà le dessein formel de vous détrôner. Il faut, si vous voulez que l'Égypte ne passe pas en d'autres mains, le faire mourir sur-le-champ.

Cet avis plut au Pharaon révolté de tant d'audace, et malgré les pleurs de sa fille qui intercédait pour son pupille, il ordonna de faire mourir aussitôt Mouça. Déjà on était allé chercher l'exécuteur, déjà le glaive était tiré, lorsque Dieu envoya un ange qui prit la figure d'un des conseillers de Pharaon, se mêla parmi les assistants et dit au roi :

« Seigneur des deux mondes, je ne crois pas qu'il faille immoler un enfant qui n'a pas encore l'âge de discrétion et n'a pris probablement votre couronne que parce qu'il lui faut une amusette. Éprouvez son intelligence: présentez-lui le choix d'une pierre précieuse ou d'un charbon ardent; s'il choisit le charbon, c'est une preuve qu'il est encore dépourvu de jugement et qu'il n'a pas eu mauvaise intention en prenant le diadème; mais s'il saisit la pierre, c'est un signe évident qu'il y entend finesse, et alors on pourra lui ôter la vie sans regret. »

Sur l'ordre de Pharaon, on apporta un plateau où brillaient une agate couleur de feu et un charbon ardent : on le mit devant Mouça. L'enfant allait se saisir de l'agate, mais l'ange lui arrêta subitement le bras, et lui fit prendre le charbon qu'il porta lui-même à sa bouche.

Mouça se brûla la langue si profondément qu'il en resta bègue toute sa vie.

Le Pharaon jugea que l'enfant n'était qu'un étourdi comme les bambins de son âge, et que ce n'était pas l'homme dangereux annoncé par son rêve : il révoqua sa parole et le rendit à sa fille éplorée.

Protégé par sa mère adoptive, Mouça vit ses premières années s'écouler dans le palais du roi; mais ce séjour, ni l'éclat des dignités auxquelles il pouvait prétendre, n'amollirent son âme. Il grandit avec le sentiment des maux que ses frères supportaient en Égypte. Un jour qu'il était allé en secret visiter sa mère, il vit, en rentrant à Memphis, un Hébreu maltraité par un Égyptien : il chercha à rétablir la paix par des paroles bienveillantes, et reçut en retour des injures grossières; ne pouvant contenir sa fureur, il combattit et tua l'Égyptien; puis pour cacher ce meurtre, il enterra le cadavre dans le sable. Le lendemain Mouça rencontra l'Israélite qu'il avait sauvé se querellant avec un autre Hébreu. A l'aspect de Mouça, l'homme qu'il avait délivré la veille s'écria : « Est-ce que tu veux me tuer comme tu as tué hier l'Égyptien? »

La nouvelle du meurtre se répandit ainsi dans la ville. Étant parvenue aux oreilles du roi, le Pharaon, toujours inquiet de l'avenir, ordonna qu'on se saisit du meurtrier et qu'on lui coupât la tête. Le bourreau le frappa; mais Dieu, qui réservait une grande destinée à son protégé, rendit instantanément son cou dur comme marbre et envoya un ange qui le fit échapper. En trois jours il conduisit Mouça hors de l'Égypte.

Mouça se réfugia auprès du roi d'Éthiopie, qui était en guerre contre les Arabes. Ce prince le reçut avec distinction, et, charmé de ses talents, l'admit à son conseil, puis le nomma son général d'armée. Quelque temps après, le roi étant mort sans héritier, Mouça fut proclamé roi, et forcé, suivant l'usage antique du pays, d'épouser la veuve du souverain. Honteux de s'unir intimement à la femme de son bienfaiteur, il n'osait user du droit que sa qualité de mari lui donnait sur elle, et mettait chaque soir dans sa couche une épée nue entre lui et la reine. La princesse, irritée contre un époux si respectueux, si chaste, convoqua les grands du royaume et se plaignit hautement de ce que Mouça n'usait pas envers elle des prérogatives du mariage; elle conclut à chasser l'indigne, afin de mettre sur le trône un homme

capable de continuer sa lignée. Cette conclusion, qui favorisait les vues et l'ambition des prétendants, fut adoptée à l'unanimité; et Mouça, privé de la royauté, fut conduit jusqu'aux frontières de l'Éthiopie.

III.

Le roi déchu marcha à l'aventure, franchit de vastes déserts, en butte à toutes les privations, et parvint dans la terre de Madian. Un jour, épuisé par l'ardeur du soleil et la longueur de la route, il aperçut l'onde fraîche et limpide d'une fontaine, il courut s'y désaltérer, puis alla se reposer à l'ombre d'un groupe d'arbres.

A peine était-il assis qu'il vit sept jeunes filles, belles et riantes comme les houris, s'approcher de la fontaine pour puiser de l'eau, afin d'abreuver les troupeaux de leur père. Mais dès qu'elles eurent rempli les auges, il survint des bergers qui chassèrent les jeunes filles pour désaltérer les premiers leurs troupeaux. Contraintes de céder à la violence et aux sarcasmes des pasteurs, les jeunes filles se retirèrent tristement à l'écart. Mouça fut indigné de la conduite des bergers. « Que vous êtes injustes! s'écria-t-il en se levant et saisissant son bâton de voyage, ces filles sont venues avant vous, et vous voulez qu'elles vous cèdent la place! Il n'en sera pas ainsi. » Il dit, et ayant chassé les pâtres grossiers, il finit de remplir les auges et abreuva tour à tour les troupeaux des sept jeunes filles, émerveillées de son courage.

Cela fait, il alla se rasseoir à l'ombre, tandis que les bergères retournaient gaiement à leurs demeures en le comblant de bénédictions. Dès qu'elles eurent raconté à leur père Yéthroun (Jethro), prêtre de Madian, la conduite généreuse de Mouça, il alla trouver le jeune étranger, lui offrit l'hospitalité et l'établit chez lui. D'abord il le prit en affection; mais ayant appris de sa bouche son histoire, il résolut de le livrer au roi d'Égypte dont le bras s'étendait jusqu'à Madian, et commença, pour s'assurer de l'Israélite, par le faire mettre dans le fond d'une basse fosse, où il fut réduit à la plus maigre pitance. Mouça engraissa à vue d'œil dans son cachot. Yéthroun en fut étonné. Il ne savait pas que sa fille Séfora était amoureuse du prisonnier et lui apportait en cachette le lait le plus crémeux et les mets les plus succulents. Il conclut que Dieu protégeait Mouça, il le mit en liberté et lui confia le soin et la garde de ses troupeaux.

Quelque temps après, Yéthroun voulut marier sa fille aînée. Indécis sur le choix des prétendants, il résolut d'éprouver leur vigueur et de consulter le sort en accordant Séfora à celui qui pourrait armer un arc en bois de nab', un arc antique et sacré qu'aucun mortel n'avait pu tendre depuis qu'il le possédait. En conséquence, il fit savoir dans toute la contrée qu'il donnerait sa fille à celui qui parviendrait à courber l'arc redoutable. Les amants de Séfora s'étant présentés en foule, aucun d'eux ne put seulement faire ployer le bois. Mouça seul vint à bout de le tendre, et la belle Séfora fut la récompense de sa force et de sa valeur.

Devenu gendre de Yéthroun, Mouça continua à parcourir, avec les troupeaux de son beau-père, les vallées d'Horeb et de Sinaï. Là, sans témoins, il se laissait aller à ses méditations et à ses regrets; il arrosait souvent la terre de ses larmes et poussait des sanglots en songeant à sa famille, à tous les siens retenus en Égypte sous la verge de Pharaon.

Un jour qu'il était étendu sous un large tamarisque, pendant que les troupeaux paissaient ou reposaient autour de lui, une jeune brebis s'écarta du groupe et s'éloigna beaucoup : en courant à sa poursuite, il la vit s'approcher d'une source, se désaltérer, puis attendre qu'on l'eût réjointe. « Pauvre brebis, dit Mouça, c'est à tort que je t'ai poursuivie comme une fugitive, la soif t'a forcée à t'éloigner, et maintenant, harassée de cette course, tu es trop fatiguée pour revenir. Eh bien! je te prendrai sur mes épaules. » Il dit, et rapporta la brebis au troupeau.

Alors la voix de l'Éternel retentit au désert : « Mouça, Mouça! j'ai vu ta sagesse en Éthiopie, j'ai vu ton courage avec les pasteurs, j'ai vu ta douceur avec ton troupeau, tu es digne de devenir le conducteur d'un autre troupeau, l'élu du Seigneur, le chef du peuple d'Israël. »

IV.

Après avoir reçu de Dieu cette sainte mission, le prophète se rendit dans le désert de Sin. Là, accablé de fatigue et de chaleur, il vit soudain un bel arbre dont les branches touffues, l'odeur balsamique, l'invitèrent à se reposer sous son ombrage. Arrivé au pied de l'arbre, il succomba bientôt au sommeil et dormit paisiblement jusqu'à ce ses forces fussent réparées. A son réveil, il se sentit la vigueur d'un

lion pour accomplir sa mission céleste. Mais lorsqu'il allait quitter cet arbre merveilleux, une jeune créature aérienne descendit tout à coup des nuages et se dirigea vers lui. L'étoile du matin reposait sur sa tête, ses reins étaient entourés des signes de la puissance de Dieu; la grâce et la majesté du Seigneur brillaient sur sa figure. Effrayé à l'aspect de cette apparition aussi formidable que gracieuse, Mouça tomba la face contre terre; maisl 'ange l'ayant relevé avec douceur, lui parla familièrement : «Ne crains rien, Mouça, lui dit-il, je suis l'envoyé du Très-Haut, le serviteur du Tout-Puissant; prends courage et écoute ce que ton Seigneur et ton Dieu te fait connaître par ma voix.» Mouça, rassuré par les douces paroles du chérubin, se recueillit humblement pour écouter celles qui devaient lui venir de Dieu. Alors l'ange, détachant de l'arbre une branche, la tailla en forme de houlette (1) et en toucha le front du prophète. Aussitôt deux rayons éblouissants en jaillirent comme signe de sa haute mission. Puis le messager céleste lui donna le bâton merveilleux, en lui disant : « Prends ce sceptre par lequel Dieu te consacre en qualité de pasteur de son peuple d'Israël. Accomplis la volonté du Tout-Puissant quand il te la révélera. Avec ce bâton tu châtieras les ennemis de Dieu, et tu manifesteras ta mission en Égypte par des signes puissants et des miracles. »

Alors Mouça se sentit encouragé par Dieu même, dont la voix se fit entendre au milieu des flammes qui consumaient l'arbre merveilleux. Fort de sa mission, le prophète de Dieu s'achemina vers les rives du Nil.

V.

Mouça arriva en Egypte et se rendit chez sa mère qui habitait le village de Dimouh, près de Menf ou Memphis. La pauvre femme, ne reconnaissant pas son fils, lui offrit l'hospitalité comme à un étranger. Quand il se fut nommé, quand il eut raconté ses aventures, sa mission divine, sa mère embrassa les genoux du prophète et re-

(1) Le texte porte meḥdjen, nom d'un petit bâton crochu avec lequel les Arabes du désert guident leurs chameaux et ramassent la bride sur le cou de leur monture. Ce meḥdjen ressemble au sceptre des divinités égyptiennes et paraît avoir été de temps immémorial, chez les peuples de cette partie de l'ancien monde, un symbole de puissance, une marque de commandement.

mercia Dieu d'avoir choisi son fils pour affranchir Israël de la servitude.

A peine remis de ses fatigues, Mouça partit de Dimouh avec son frère Aaron et arriva à Memphis. Il pénétra hardiment dans le palais du Pharaon, sans qu'aucun des gardes échelonnés dans les colonnades songeât à arrêter sa marche. A la porte de la salle du trône, il se fit annoncer comme l'envoyé de Dieu.

A cette qualification, les prêtres et les grands qui se tenaient près de la porte le traitèrent d'insensé, voulurent l'empêcher d'entrer. Ils allaient le maltraiter, quand le prophète étendit la main et les paralysa momentanément de toutes leurs facultés. Puis il s'avança vers le Pharaon étonné, et lui dit d'une voix vibrante qu'il était l'envoyé du Tout-Puissant, le pasteur du troupeau d'Israël, chargé d'affranchir le peuple de Dieu.

Le Pharaon, irrité de l'audace de l'étranger, ordonna à ses gardes d'égorger Mouça; mais tous étaient paralysés et immobiles dans leur étonnement. — Qui es-tu? D'où te vient cettte puissance? cria le Pharaon frappé de stupeur.

Je suis Mouça, l'enfant sauvé des eaux, élevé sous tes yeux dans ce palais, l'enfant que tu as déjà condamné trois frois, que trois fois encore tu voueras au glaive, mais que la main du Roi des Cieux préservera toujours, parce qu'il l'a choisi pour l'exécuteur de ses volontés éternelles, et a mis en lui une puissance égale à celle de tout ton peuple. Souviens-toi de l'avis que le Dieu des dieux t'a donné en songe le jour où je fus déposé dans le sein de ma mère.

Pharaon reconnut Mouça et l'enfant prédestiné annoncé par les devins. Dans sa colère, il ordonna de nouveau de le mettre à mort. Comme la foule des courtisans qui s'était amassée dans la salle du trône au bruit de cette entrevue allait se ruer sur Mouça, le prophète traça avec son bâton un cercle autour de lui, et tout ce monde s'agita en vain sans pouvoir le franchir.

Mouça renouvela avec fermeté sa profession de foi et demanda encore l'affranchissement du peuple de Dieu.

Comme l'orgueil de Pharaon restait inflexible et que le bruit et le tumulte allaient toujours croissant, Mouça étendit la main et paralysa tous les derniers venus. Il y eut un silence de mort. A ce nouveau miracle, le Pharaon, interdit, allait accorder la demande de l'envoyé de Dieu, quand le chef des devins entra et rendit au roi assez d'as-

surance pour qu'il ordonnât derechef d'égorger Mouça. Mais tous les assistants étaient immobiles comme les statues du palais de Pharaon.

Et maintenant, dit le Prophète, l'arrêt que tu prononceras contre moi deviendra le tien. Reconnais la puissance que l'Éternel a mise en moi, accorde ma demande avant que la colère de Dieu s'appesantisse sur toi et les tiens : je te donne un délai de trois jours pour refléchir.

Puis Mouça se retira, laissant sur son passage une trace lumineuse et un parfum inconnu de la terre.

VI.

A peine Mouça eut-il disparu que tous les assistants recouvrèrent la faculté de parler et de se mouvoir. Tous se récrièrent sur ce prodige; mais le chef des artomim assura que son pouvoir magique allait au delà de la puissance de Mouça, qui n'avait jamais été initié aux derniers mystères de la science.

Sur son conseil on convoqua tous les pontifes, les magiciens, les devins; il fut convenu qu'on éprouverait la science de Mouça et qu'on la réduirait à néant. Le Pharaon le fit appeler et lui promit de lui accorder la délivrance des Hébreux s'il pouvait surpasser les miracle des magiciens d'Égypte.

Le lendemain, à l'aube du jour, on se rassembla dans une vaste plaine où tout le peuple avait été convoqué pour jouir du spectacle. Mouça était seul en face de tous les magiciens dont la vaste corporation, divisée en plusieurs troupes, entourait l'estrade où siégeait Pharaon au milieu de sa cour.

Au premier signal, une troupe de magiciens disposa des bâtons en terre, et au commandement du chef ces bâtons se changèrent en serpents de toutes formes et de toutes couleurs qui se dressèrent, sifflèrent, vomirent de la fumée et des flammes en tournant autour du prophète. Mouça, sans s'émouvoir de cette horrible fantasmagorie et des cris de la foule qui le honnissait, invoqua le nom de Dieu et lança son bâton dans l'arène. Le sceptre du prophète se changea en un énorme serpent qui grossissait à mesure qu'il dévorait les serpents des magiciens de Pharaon, prenait à chaque instant des formes plus monstrueuses et finit par vomir une épaisse fumée qui couvrit de lèpre la plupart des assistants.

Le Pharaon, transi de peur, implora la miséricorde de Mouça, et tandis que la foule se dispersait, fuyant de toutes parts, le roi rentra dans son palais au milieu des magiciens consternés. Le monstrueux serpent diminua, se transforma et redevint bâton au commandement de Mouça.

Les trois jours expirés, Pharaon ne voulant point consentir au départ des Hébreux, le prophète de Dieu prononça l'anathème sur la terre d'Égypte; et dix fléaux, dix plaies formidables, frappèrent successivement les habitants de la vallée du Nil.

La peste tua les animaux utiles et épargna les bêtes féroces ainsi que les bêtes nuisibles.

Les sauterelles, les blattes et les fourmis détruisirent les plantes jusqu'aux racines.

La vermine, sous trois formes, suça le sang des Égyptiens et ne leur laissa aucun repos.

D'épaisses armées de crapauds sortirent des eaux, inondèrent les maisons et polluèrent la nourriture des Égyptiens.

Les mouches ordinaires, les mouches de chien et les moustiques remplirent l'air au point d'intercepter la lumière.

La gale, la variole et d'affreux ulcères couvrirent le corps de tous les Égyptiens.

La grêle et la foudre tombèrent du ciel : les grêlons renversaient tout ce qu'ils atteignaient; le feu détruisait les hommes, les bêtes et les végétaux épargnés par la grêle.

De noires et épaisses ténèbres se répandirent sur toute la terre d'Égypte durant trois jours.

Les eaux furent changées en sang, et les Égyptiens ne purent se désaltérer ni du fleuve, ni des puits, ni des citernes.

Les incrédules souffraient seuls de tous ces fléaux qui épargnaient les Hébreux et le bétail des enfants d'Israël. A chaque apparition d'une nouvelle calamité, les Égyptiens et le Pharaon demandaient à Mouça de les délivrer du fléau : Dieu exauçait la demande de son prophète, mais à la cessation du mal, l'orgueil de Pharaon renaissait et lui faisait nier la puissance du Dieu d'Israël. L'insensé persistait dans son obstination, et son refus de ne plus consentir au départ des Hébreux ramenait une autre plaie.

Enfin, Dieu frappa le dernier coup et envoya l'ange de la mort désoler la vallée d'Égypte. En une nuit tous les premiers-nés des

Égyptiens moururent et aussi la fille de Pharaon. Il n'y eut point de maison où la mort ne vint mettre le sceau au deuil général. A cette dernière épreuve, Pharaon, atteint dans sa chair, consentit au départ des Israélites.

VII.

Mouça réunit les Hébreux au nombre de douze cent mille dans la plaine de Aïn el-chems (Héliopolis); il partagea son troupeau en douze tribus ayant chacune un chef. Après avoir fait la pâque, les enfants d'Israël se mirent en route emportant tous les vases d'or et d'argent qu'ils avaient empruntés pour cette solennité et prirent la route de la mer Rouge.

Les Égyptiens, tout occupés d'embaumer leurs morts, ne s'inquiétèrent pas d'abord du départ des Hébreux; mais quand la nouvelle s'en répandit, Pharaon se ravisa, réunit toutes ses troupes, et se mit à la poursuite des fugitifs à la tête de quinze cent mille hommes.

Pharaon atteignit les Hébreux à l'extrémité de Wady Ṛarandel sur les bords de la mer de Ḳolzoûm. Le soleil venait de disparaître et les deux armées passèrent la nuit à s'observer. Le lendemain avant l'aube, Mouça, qui avait prié toute la nuit, frappa douze fois les flots avec son sceptre; à chaque coup les flots se divisèrent laissant le lit de la mer à sec, et de chaque côté les eaux se tenaient debout contenues par de frêles murailles de corail et de nacre. Chacune des douze tribus se précipita dans la voie que Dieu lui ouvrait et gagna la rive opposée, au moment où les premiers rayons du soleil illuminaient la voûte des cieux et resplendissaient sur les eaux.

L'armée égyptienne, qui venait de s'apercevoir de la fuite des Israélites, courut à sa poursuite et s'arrêta indécise sur les bords de la mer. Pharaon se précipita fatalement dans la route ouverte par le sceptre divin, promettant la moitié de son royaume à celui qui lui apporterait la tête du chef des Hébreux. Par cette promesse insensée il mit à son cou le collier de l'anathème, et alors s'accomplit la dernière prédiction de Mouça.

Le prophète, debout sur l'autre rive, laissa le roi et son armée s'engager dans la mer, puis élevant sa baguette au-dessus des eaux, il leur commanda de reprendre leur niveau et, en se réunissant, d'engloutir les incrédules. Pharaon et les Égyptiens apparurent un instant

ballottés sur les flots afin que tout Israël fût convaincu de la faveur de Dieu, puis disparurent dans les abîmes de la mer de Kolzoum.

Mouça entonna alors un cantique d'action de grâces auquel tous les hommes se joignirent; puis la sœur du prophète, Marie, et avec elle toutes les femmes d'Israël répétèrent le même cantique au son du tambourin et des harpes.

VIII.

Afin de glorifier le saint nom de Dieu, les Israélites se reposèrent pendant dix jours, puis ils se mirent en route sous la conduite de Mouça et guidés par une colonne de feu.

Après avoir cheminé trois jours dans le désert, les vivres vinrent à manquer : tout ce qu'ils avaient emporté d'Égypte était épuisé. Les Hébreux ayant faim murmurèrent contre Mouça et Aaron. Le prophète s'adressa à Dieu et l'Éternel pourvut aux besoins de son peuple : il envoya des nuages de cailles, il fit pleuvoir la manne qui couvrit toute la surface du désert et dont les Hébreux se nourrirent durant tout leur voyage. Plus loin, l'eau manqua au peuple de Dieu. Mouça frappa un rocher de son sceptre de prophète; douze sources en jaillirent, se répandirent en ruisseaux où les douze tribus se désaltérèrent. Et à chaque station où il y avait disette d'eau, Mouça faisait jaillir des sources pour abreuver son troupeau.

Mouça ayant satisfait aux besoins des Israélites leur enjoignit de sanctifier le septième jour de la semaine et les instruisit des devoirs préliminaires. Puis il s'adressa à Dieu et lui demanda de l'éclairer sur les devoirs et les principes de la religion. Un ange lui apparut et lui ordonna de se préparer à recevoir la loi par un jeûne de trente jours.

Le prophète ayant satisfait scrupuleusement aux prescriptions du Seigneur, prépara aussi le peuple par le jeûne et les purifications à recevoir les tables de la loi, puis, vêtu de blanc et de noir (1), il s'achemina vers le Sinaï.

Il n'était pas parvenu au sommet quand le ciel s'obscurcit, entoura le mont sacré d'épais nuages sillonnés par des éclairs éblouis-

(1) Au dire des musulmans, les couleurs les plus agréables à Dieu sont le blanc et le noir.

sants, accompagnés des éclats du tonnerre. Les soixante-dix Hébreux que Mouça avait choisis pour l'accompagner demeurèrent anéantis de cet appareil de puissance et de grandeur. Le prophète, prosterné et tremblant, attendait l'apparition de Dieu. Les anges des sept cieux annoncèrent sa venue en prononçant la profession de foi des élus: « Il n'y a de Dieu que Dieu. Il est tout puissant, il est infini, il est éternel. » Puis un être invisible remit au prophète le Décalogue gravé sur dix tables d'émeraude, et une voix ineffable adressa à Mouça des instructions morales, des préceptes de conduite, des lois civiles pour toutes les circonstances de la vie. Enfin l'Éternel apparut à son prophète, et la divine essence de la Majesté des Mondes enivra Mouça d'une béatitude céleste dont il ne sortit qu'après quarante jours de ravissement.

Lorsque le prophète descendit de la montagne sainte, la lumière divine resplendissait encore sur sa face et celle de ses soixante-dix acolytes brillait d'un éclat surhumain. Purifié de tout désir charnel par son entretien avec Dieu, le saint prophète n'approcha plus jamais d'aucune femme.

IX.

A peine Mouça avait-il dépassé les nuages qui voilaient encore la cime du Sinaï, qu'il aperçut les Israélites rassemblés autour d'un taureau d'or qu'ils adoraient comme un Dieu.

Le Prophète se voila la face avec les deux mains, en répétant la profession de foi des élus, et absorbé dans son indignation, il laissa tomber les tables de la loi qui se brisèrent.

Il accusa de cette idolâtrie la coupable condescendance d'Aaron. Celui-ci s'excusa sur l'opiniâtreté des Hébreux qui avaient persisté à se détourner de la voie droite. Enhardis par ta longue absence, dit-il, fatigués de leurs privations, la plupart des enfants d'Israël sont revenus aux erreurs des idolâtres. Ils ont réuni tout l'or que possédaient les douze tribus, ils en ont façonné un taureau semblable à celui des Égyptiens, lui ont élevé un autel, lui présentent journellement des holocaustes et des sacrifices, puis dansent autour de leur dieu.

Mouça rassembla à sa voix ceux qui étaient restés purs, détruisit l'idole, le fit réduire en poudre impalpable et jeter aux quatre vents.

Puis le prophète demanda grâce pour les prévaricateurs, mais Dieu fut inexorable et ordonna d'immoler par la main des justes tous ceux qui étaient tombés dans l'idolâtrie. Les ordres de l'Éternel furent accomplis et soixante-dix mille coupables furent égorgés.

Mouça s'empressa de réorganiser le peuple d'Israël et remonta au Sinaï chercher de nouvelles tables de la loi. A son retour il trouva les Hébreux vivant dans la crainte du Seigneur, et les ayant rassemblés en grande pompe leur communiqua les commandements de Dieu. Il réunit l'or, l'argent et l'airain, les gemmes, les bois odorants, les fils d'or et de soie, toutes les choses précieuses qui se trouvaient chez eux; il convoqua les ouvriers les plus experts, les plus habiles dans tous les arts, et construisit un pavillon portatif appelé le Tabernacle. Ce fut dans ce sanctuaire qu'il déposa les tables de la loi entourées de lampes et de parfumoirs que des prêtres étaient chargés d'entretenir constamment.

Toutes ces choses accomplies, les enfants d'Israël se remirent en marche vers la terre promise.

Quand Mouça eut terminé glorieusement l'œuvre de sa sainte mission, il déposa son sceptre comme souvenir de sa charge de pasteur du côté occidental du tabernacle; il la légua à son frère Aaron, et lui donna l'onction en qualité de prêtre du Très-Haut. Et comme plus tard il s'éleva, entre les douze tribus d'Israël, une dispute sur le sacerdoce d'Aaron, voici ce qui arriva : parmi les douze tribus, il n'y eut que le sceptre sacerdotal d'Aaron qui fleurit et produisit des amandes, preuve évidente que Dieu le confirmait dans sa dignité religieuse, et en assurait la succession à toute sa race.

Malgré tous les prodiges opérés par Mouça en faveur d'Israël, ce peuple se montra presque toujours indocile et rebelle à ses chefs. Le prophète ayant envoyé un député de chaque tribu à la découverte de la terre promise, dix de ces émissaires revinrent faire un tableau effrayant des peuples belliqueux qui habitaient ce pays. Toutes les tribus, rebutées des obstacles qu'elles auraient à vaincre, se soulevèrent et proposèrent de nommer un chef qui les reconduisît en Égypte. Elles étaient même sur le point de lapider Mouça, Aaron, Kaleb et Yoûcha (Josué), lorsque la gloire du Seigneur apparut sur le tabernacle aux yeux du peuple d'Israël. Dieu voulait le frapper de peste, l'exterminer; mais à la prière de Mouça sa clémence prévalut, et les dix envoyés seuls tombèrent morts.

X.

La quarantième année du voyage, Dieu résolut de mettre un terme à la vie d'Aaron, puis à celle de Mouça. Et Aaron expira quelques jours après sur la montagne de Hor.

Mouça resta encore près des Israélites le temps nécessaire pour leur relire les tables de la loi, et leur répéter tous les enseignements de Dieu. Sa sollicitude pour le troupeau du Seigneur ne lui laissait point de relâche et vint l'agiter alors plus vivement que jamais; car il prévoyait que sa fin était prochaine, et il craignait qu'après sa mort Israël ne retombât dans la révolte.

Tout occupé de ces pensées, il gravit la montagne de Nébo, d'où ses yeux découvrirent au delà du Jourdain la terre promise dans laquelle Dieu ne lui permettait pas d'entrer. Il se prosterna et supplia l'Éternel de lui laisser conduire son troupeau jusqu'à l'héritage de Jacob. Mais une voix céleste retentit à ses oreilles : Mouça, Mouça, ne prie point en vain; le décret du Très-Haut porte que tu n'y entreras pas, car il a fixé en ce lieu-ci ta mort ou la perte d'Israël : si tu veux vivre, Jacob périra. — Eh bien! puisqu'il en est ainsi, que le fils d'Amrâm périsse plutôt qu'un seul Hébreu ne succombe!

Il dit, et se résigna aux décrets de l'Éternel : comme signe de la fin de sa mission, il déposa à terre son bâton, emblème de la haute charge de pasteur des peuples. Puis ayant tourné ses regards vers l'Orient, il aperçut un ange éblouissant de blancheur; un diadème d'étoiles brillait sur son front et ses ailes radieuses réfléchissaient tous les feux célestes. En face était un noir démon; des étincelles jaillissaient de son œil enflammé. C'était un monstre hideux et terrible, comme Asmaïl dont la tâche aux enfers est d'épouvanter les âmes criminelles.

Mouça l'interpella. — Pourquoi, ô monstre impur, viens-tu ici? crois-tu peut-être me tenter, moi l'enfant sauvé des eaux, moi l'homme qui ai conduit le troupeau de Seigneur hors de l'esclavage, moi qui me suis entretenu avec Dieu, qui ait reçu sa loi au milieu des tonnerres et des flammes; moi son serviteur et son prophète? Va-t'en, infâme, éloigne-toi de ma présence. — Le démon, transporté de colère, lança sur lui des malédictions qui n'eurent aucun effet. Mouça se saisit du sceptre sacré et le chassa.

Alors l'ange s'approchant du prophète, lui dit : Heureux mortel, vous êtes parvenu au terme de votre sainte carrière; rendez-moi la baguette que je vous ai donnée. Mouça la lui rendit en soupirant. Hélas! dit-il, quel profit ai-je obtenu de ce sceptre merveilleux, à quoi me sert ce rameau sacré, puisqu'il ne peut me soustraire à la loi commune, à la mort des hommes? — Quel profit? mais tu t'es élevé par elle au-dessus de tous les hommes, répondit l'ange, tu t'es rendu célèbre à jamais parmi les enfants d'Adam. Tu as été et tu es l'élu du Seigneur.

Mouça se tut; il se laissa tomber à terre et dans l'attitude de la prière, les yeux levés au ciel, il rendit l'âme avec sérénité. Il était alors âgé de cent vingt ans, sa vue n'était point affaiblie, sa vigueur n'était point diminuée; il mourut plein de santé et de forces.

Aussitôt l'ange emporta son âme dans les régions célestes, puis revint ensevelir son corps dans les régions terrestres. Il avait à la main une branche dont il forma une couronne étincelante qu'il déposa sur le tombeau, avec le sceptre, et disparut.

Nul mortel ne sait où repose le saint prophète. Que la bénédiction de Dieu soit à jamais sur ses élus!

Traduit de Djemâl el-Din el-Ḥedjâzi,

Par Félix RIVIÈRE.

LITTÉRATURE SANSCRITE.

RITHOU-SANHARA

DESCRIPTION GÉNÉRALE DES SAISONS.

L'AUTOMNE.

Avec l'entrelacement des roseaux pour vêtement, la fleur riante du lotus épanoui pour visage, le cri des cygnes en émoi pour bruissement agréable de nouroupas (1), et [portant] des épis parfaitement mûrs pour bracelet à ses membres souples et charmants, l'Automne, semblable à une nouvelle épouse, nous arrive dans son gracieux costume.

La terre est blanchie par l'éclat des cannes à sucre, la nuit est argentée [par l'éclat de] l'astre aux frais rayons, les eaux des rivières [s'ornent de la blancheur] des cygnes, les étangs se parent de nénuphars blancs, les saptatchadas (2) inclinés sous le poids des fleurs

(1) Anneaux de métal que les femmes indiennes portent au-dessus de la cheville du pied et qui rendent un son léger pendant la marche.

(2) *Echites scholaris*.

[blanchissent] la lisière des forêts, et les jardins s'émaillent des fleurs du malati (1).

Ayant une ceinture retentissante de sapharis (2) qui sautent joyeusement et pour collier de perles [la rangée] des oiseaux blancs qui se tiennent sur leurs bords, les rivières, dont les berges élevées représentent le renflement d'une hanche saillante (3), cheminent lentement en cette saison, comme des femmes amoureuses songeant à leur passion.

Avec ses nuages qui ressemblent à des conques d'argent frangées d'or et qui, débarrassés du poids de leurs eaux, s'en vont çà et là, livrés par leur légèreté à l'agitation du vent, le ciel ressemble à un roi qui s'évente lui-même de tous côtés avec des centaines d'éventails.

Ce ciel dont la beauté est rehaussée par [des nuages] étendus comme des lignes de collyre, cette terre dont le sol est rougi par la poussière des fleurs du bandouka (4), ces champs dont les divisions sont couvertes de riz mûr, de qui dans le monde ne réjouissent-ils pas la jeunesse?

Quel esprit n'est pas captivé par la gracieuse étendue des branches du kovidaras (5) doucement agitées par le zéphyr, et par les rameaux dont l'extrémité donne naissance à une moisson de fleurs agréables, [fleurs] qui distillent un miel que les abeilles avides viennent pomper de tous côtés.

Ayant pour visage la lune débarrassée de [son] voile de nuages, la nuit parée des rayons de [cette même] lune comme d'un tissu de soie, et portant sur elle pour joyaux les constellations d'étoiles, elle grandit de jour en jour semblable à une jeune fille ravissante.

Avec la ligne de leurs flots brisée par la proue des karandaras (6), et les bords de leurs rivages remplis de troupes de grues et de canards, les rivières par le chant du cygne [qu'elles font entendre] de

---

(1) Jasmin à grandes feuilles.

(2) *Cyprinus chrysoparius*, espèce de carpe.

(3) Aux Indes, les dames portent serrée sur leurs hanches une ceinture garnie de grelots retentissants.

(4) *Pentapetes phœnicea.*

(5) *Bauhinia variegata*, sorte d'ébénier.

(6) Espèce de canards.

tous côtés, elles réjouissent la jeunesse, elles qui sont parées de la pourpre ravissante du lotus.

Désir des yeux, cette lune, couronnée de rayons qui ravissent le cœur et répandent la fraîche humidité d'une rosée qui donne le bien-être, elle dessèche de jour en jour le corps de [ces] femmes qui périssent lentement [frappées] de l'absence prolongée de leur mari comme d'une flèche empoisonnée.

L'arc d'Indra débandé n'apparaît plus au sein des nuages pluvieux. L'étendard des cieux, l'éclair, ne s'agite plus en ce jour; les grues n'émeuvent plus l'atmosphère par le vent de leurs ailes et les paons ne dressent plus la tête pour examiner le ciel.

Quittant les paons qui ont cessé leur danse lascive, l'Amour s'en va vers les cygnes au chant harmonieux; abandonnant les kadambas (1), les koutadjas (2), les ardjounas (3), les sardjas (4) et les nipas (5), Srî, la déesse qui fait éclore les fleurs, arrive aux saptatchadas.

Embaumés des parfums enivrants de la fleur du séphalika (6), résonnant de toutes parts du gazouillement des oiseaux perchés sur les branches, ces jardins, où apparaît le lotus de l'œil des antilopes femelles enfermées dans les enclos, ils offrent à l'imagination des hommes un attrait enchanteur.

Par le contact des nénuphars blancs, des lotus et des lis d'eau qu'il agite violemment et fréquemment, le vent rendu glacial fait penser aux absents la femme compatissante, qui le matin voit s'agiter la goutte d'eau glacée [que le froid] a fixée au bout des feuilles.

Ayant la surface du sol couverte de gerbes de riz moissonné, les campagnes, où resplendit la blancheur des troupeaux de bœufs nombreux et en bon état, où résonne de tous côtés le [chant] des cygnes et [le cri] des troupes de grues, font naître un sentiment de plaisir général.

La démarche voluptueuse des jeunes filles bien faites est vaincue

---

(1) *Nauclea kadamba.*
(2) *Tchites antidysenterica.*
(3) *Pentaptera Ardjouna.*
(4) *Shorea robusta.*
(5) *Ixora Bandhuca.*
(6) *Jasminum villosum.*

dans sa grâce par la démarche du cygne, la lune de beauté de leur visage le cède aux nymphæas épanouis; leurs yeux, même égarés par la passion, [sont moins beaux] que les lotus noirs, et l'ondulation de leurs sourcils [est moins gracieuse que] l'ondulation des flots légers des rivières.

Les syamalatas (1) avec leurs rameaux courbés sous le poids des fleurs effacent la beauté des bras de femmes chargés de leurs ornements, et la beauté d'une bouche souriante qui montre la blancheur éclatante des dents, [n'égale pas celle] des fleurs nouvelles du jasmin encadrées avec les fleurs de l'asoka (2).

En ce temps, les femmes, l'esprit disposé à la joie, parent les globes de leurs seins avec des colliers et de la poudre impalpable de santal; [elles ornent] le large développement du contour de leurs hanches avec une ceinture retentissante, et le lotus de leurs pieds avec des noupouras en or ciselé.

L'extrémité ondulée de leur chevelure, semblable à un nuage noir et épais, les femmes aimées la remplissent de fleurs nouvelles de jasmin; puis, à leurs oreilles et dans leurs boucles d'or vacillantes, elles arrangent de toutes sortes de façons des lotus bleus.

Parmi les jeunes filles, quelques-unes, au visage plus beau que la lune, ne pouvant, en proie à une ardeur irrésistible, éprouver les émotions d'une représentation théâtrale (3), abandonnent à leur amant le lotus d'une main ravissante et se glissent dans le réduit d'un bosquet de sougandi (4) couvert de fleurs.

Après l'ébat des jouissances du plaisir, rejointes par leurs meilleures amies, elles divulguent involontairement la joie d'une volupté sans égale, ces jeunes amantes, trahies en ce temps d'automne (5) et au milieu de la nuit par le coloris extraordinaire de leur visage.

Dès le matin, le lotus rouge s'entr'ouvre aux rayons du soleil, semblable alors à la bouche d'une belle jeune fille qui s'éveille, pendant que le nénuphar blanc, fidèle au disque de la lune disparu, s'en va comme le sourire des femmes quand leur amant s'éloigne.

---

(1) *Ichnocarpus frutescens*, plante grimpante; le nom sanscrit signifie liane noire.

(2) Les fleurs de l'asoka sont rouges.

(3) Dans les Indes, les représentations théâtrales ont lieu dans la campagne.

(4) *Cyperus rotundus*.

(5) Les nuits d'automne sont extrêmement claires dans les Indes.

Remarquant dans le lotus une beauté [semblable à celle] d'un œil bleu foncé, dans le chant des cygnes ivres d'amour un bruit de ceinture d'or qui résonne, et dans les fleurs du bandoudjiva (1) le doux éclat des lèvres d'une amante, l'amant qui voyage pleure alors [au souvenir que ces choses] rappellent à son esprit.

Ayant le lotus vermeil de sa bouche entr'ouvert, le lotus noir de son œil épanoui, revêtue du blanc vêtement des fleurs nouvelles de la canne à sucre, que cette saison d'automne, semblable à une femme amoureuse, énivrée, mette vos esprits au comble de la joie !

Ainsi, dans la description générale des saisons, composée par le très-excellent Kalidaza, finit la troisième section, section intitulée : *Peinture de l'automne.*

ÉMILE WATTIER.

---

(1) *Pentapetes phœnicea.*

AVENTURES ET IMPROVISATIONS

DE KOUROGLOU,

HÉROS POPULAIRE DE LA PERSE SEPTENTRIONALE.

AVANT-PROPOS.

Le héros de ce récit est Koûroglou, Turkomân de la tribu Téké, natif du Ḳorâçân septentrional, qui vivait dans la seconde moitié de notre dix-septième siècle. Il rendit son nom fameux par ses pillages de caravanes sur la grande route commerciale de Perse en Turquie, entre les villes de Ḳoï et d'Erzeroûm, et plus encore par ses improvisations poétiques. Les Iliât (tribus errantes) turques, transplantées, à différentes époques, de l'Asie centrale, en Perse, dans les steppes immenses qui s'étendent de l'Euphrate à la rivière Merve, ont conservé avec soin les chants de ce poëte et la mémoire de ses hauts faits. — C'est leur guerrier type, leur barde national par excellence. — Aujourd'hui encore, dans la délicieuse vallée de Salmas, district de la province de l'Aderbaïdjân, on montre les ruines du fort de Tchemlî-Bil (littéralement : vallon ondulé), bâti par Koûroglou ; et rarement une fête se passe sans qu'on y récite ses chants d'amour. Pendant les querelles intestines et les luttes pour l'indépendance des Iliât contre les Persans, leurs maîtres, les deux armées ennemies, sur le point d'en venir aux mains, s'excitaient réciproquement et se lançaient des sarcasmes mutuels, avant d'engager la

bataille, les Persans en chantant des passages de Châh-Nâmé, les Iliât en vociférant les chants de guerre de Koûroglou. Sous les fenêtres du palais du châh, quand, à la parade, les trompettes et les tambours de la Nekkaré-Ķané (1) saluent de leurs fanfares le coucher du soleil, les musiciens jouent ordinairement l'air guerrier de Koûroglou, c'est-à-dire le thème qui sert à chanter ces improvisations que le peuple sait par cœur.

Il est réellement surprenant que ce nom, aussi populaire qu'il en fut jamais, n'ait pas, que nous sachions, attiré l'attention des voyageurs européens. — Si la véritable popularité d'un poëte peut être calculée par le nombre des voix répétant ses poésies, Ferdoucy lui-même ne saurait l'emporter sur Koûroglou; non pas que nous veuillions donner à entendre que quelques centaines de stances échappées sans préparation des lèvres d'un nomade illettré doivent être préférées à l'épopée, habilement conçue et travaillée avec art, chef-d'œuvre du poëte persan; mais la poésie de Koûroglou réunissait toutes les conditions indispensables pour s'incorporer à la mémoire, j'ai presque dit à l'âme de ses compatriotes.

Ferdoucy choisit une ancienne tradition nationale dans les plus vieilles chroniques persanes. Il anime ce sujet du souffle de son puissant génie; il y encadre les principaux événements de l'histoire de la Perse avant l'islamisme, et les raconte, comme il était obligé de les raconter, dans un langage tel qu'il pût plaire à la cour de Ŗaznéïn où le roi, les dames, les grands et les courtisans écrivent et parlent l'arabe. Il était obligé de se plier aux exigences et aux préjugés de cette société pour laquelle la littérature et le langage du pays du Prophète étaient le modèle et la plus haute expression de l'intelligence humaine. Le savant poëte sent bien cependant qu'il ne peut achever complétement sa tâche sans nuire plus ou moins à sa popularité dans son pays natal. Cela est évident à chaque page de son Châh-Nâmé. Il secoue parfois le joug de l'influence étrangère, nationalise ses modèles et fait usage aussi rarement que possible de tout ce qui n'est pas per-

(1) Nekkaré-Ķané. C'est le nom de l'orchestre militaire que les gouverneurs de la Perse, châh et princes régnants, entretiennent depuis un temps immémorial et qu'ils ont le privilége d'avoir à leur solde. Cette troupe est, avec les fêtes du Nouroûz, un des derniers vestiges des institutions de Zoroastre qui vont chaque jour, en Perse, s'effaçant davantage.

san ; il évite avec soin tout mot arabe qui, de son temps, commençait à s'introduire dans la langue persane. A cet égard, il réussit mieux que tous les autres, et c'est là son triomphe. Roudékî, Ensari et les autres poëtes persans contemporains doivent lui céder la palme.—Son Rustem a été sacré, reconnu héros national.— Mais ce Rustem est-il le portrait fidèle du caractère, des mœurs et de la civilisation de ses contemporains, les Persans ?—Nous n'hésitons pas à dire que non.

Il en est tout autrement pour Koûroglou : ses poésies sont des improvisations spontanées, qui ont jailli, pour ainsi dire, d'elles-mêmes, sans aucune préméditation de l'auteur. Leur héros, Koûroglou lui-même, n'a rien à faire avec tout ce monde surnaturel de Dives, Sîmoûrr et démons. — Tout en lui et autour de lui est purement humain, taillé sur le patron de tous les hommes et offrant plus particulièrement la mesure des idées et des sentiments de ses compatriotes, toujours pleins d'ostentation, amoureux de pillage, de festins et des plaisirs sensuels. — Aussi l'exagération, indispensable assaisonnement de toute poésie asiatique, s'y montre aussi sobre et modérée que le comporte l'invincible amour du merveilleux chez les nations orientales. L'idéal de Rustem est l'attachement fidèle à son maître couronné, — l'idéal de Koûroglou, c'est la fidélité du guerrier à sa parole de chevalier et, par-dessus tout, une liberté sauvage et sans limites.—C'est là la seule étoile que ses yeux aperçoivent dans le ciel moral, et, suivant cette unique clarté, il se jette dans des aventures qui nous rappellent les héros de l'Arioste et de Cervantes. — Il ne comprend pas d'autres vices ni d'autres vertus, ou, du moins, il les entend de façon à les accommoder aux habitudes, aux pensées et aux impressions de sa vie nomade.

C'est dans cette manière de sentir, parfaitement en rapport avec celle de ses compatriotes, que gît le secret de cette sympathie qu'excite le nom de Koûroglou, et de cette popularité dont il jouit chez toutes les tribus turques de l'Asie septentrionale. Suivant leur opinion, rien n'est plus naturel que de voir le fort opprimer et piller le faible : « S'il en était autrement, disent-ils, le premier ne pourrait pas être puissant et le second ne saurait pas reconnaître les droits et la juste supériorité de son maître ; et comme les richesses sont les éléments du pouvoir et des jouissances, le plus fort doit convertir tout son butin en moyens d'accroître son autorité et ses plaisirs. Il doit aussi se hâter d'en jouir, parce que la fortune est inconstante et

que l'ennemi veille sans relâche. Tout est permis au potentat favorisé par le sort, pourvu qu'il ne transgresse pas certaines règles morales de chevalerie nomade. »

Koûroglou est le représentant le plus complet de cette philosophie. Il se sent le plus hardi et le plus rusé de tous les hommes à lui connus, conséquemment, il pense qu'il a sur eux le droit de commandement, et il les apprécie de même suivant la mesure respective de leur courage et de leur finesse. — Despote, emporté, débauché, pilleur de caravanes, mais fortement pénétré de la dignité humaine, à sa manière, il est l'ennemi de quiconque paraît plus puissant ou plus riche que lui. Fils d'un pauvre turkomân Teké, il choisit ses compagnons dans les classes les plus obscures de la nation. Les bandits de sa suite sont quelques domestiques, des bouchers, des forgerons ou des bergers; — il n'est aristocrate qu'en amour et prend ses maîtresses parmi les filles de princes ou de hauts personnages. — Tant qu'il possède assez d'argent pour payer les parures de ses odalisques et pour traiter ses nombreux convives et ses gens, il dépense jusqu'à la dernière obole avec une véritable extravagance, et il se plonge si franchement et si complétement dans les plaisirs, qu'il n'a pas le temps de penser au lendemain. La musique résonne, — il est le premier à entamer un chant, le meilleur poëte, le plus intrépide buveur. Les convives, entraînés par son exemple, luttent de folies et de prouesses de table. — La vie s'écoule doucement ainsi, jusqu'à ce qu'un jour, au moment où il ouvre les yeux après le repos d'une nuit d'orgie, la tête encore étourdie des vapeurs de la débauche, Koûroglou apprend qu'il ne reste plus un seul mouton en réserve, pas un seul flacon au cellier. — Que faire? — Le redoutable bandit s'élance alors de son lit de paresse; — il faut qu'il ait, et il aura tout ce dont il a besoin. — Malheur aux premiers venus, marchands ou pachas, qui doivent passer ce jour-là près de Tchemlî-Bil!

Cependant le besoin de piller n'est pas toujours le motif déterminant de ses actions. — C'est souvent un simple caprice, l'amour du danger, l'envie d'être utile à l'un de ses hôtes, ou le désir de tenir sa parole de preux chevalier. Une fois armé et à cheval, il déploie la même gaieté d'esprit que s'il était encore à s'oublier dans les plaisirs. Les chants et la guitare, (t c h u n g o û r), restent ses fidèles compagnons aussi bien au combat que dans les fêtes. Koûroglou et ses compagnons remettent en mémoire les Atamans des Cosaques de Za-

poroj ou du Don, et on peut l'appeler, avec une grande justesse, le Mazeppa des tribus turques nomades de la Perse, d'autant mieux que Mazeppa aussi était poëte.

Les caractères de femmes, dans ce poëme, ne sont pas peints de couleurs flatteuses, peut-être parce qu'ils serrent de trop près la vérité. Traversez l'Asie d'une extrémité à l'autre, et il est plus que probable que vous ne trouverez ni une Zuleika, ni une Lalla-Rook; mais dans chaque harem de Perse ou de Turquie, vous rencontrerez assez de femmes pareilles aux Nigara, Périzâdé et Doûnah-Pacha. La femme de l'Orient et la femme européenne, dans le cœur de laquelle respire l'esprit de l'Évangile et de la chevalerie du moyen âge, sont deux êtres de nature différente. La première nous rappelle plutôt les amazones de la Grèce avec un de leurs seins retranchés, c'est-à-dire (pour appliquer cette image au moral), avec la moitié seulement des sentiments que nous sommes heureux de pouvoir trouver, dans le monde chrétien, chez nos mères et chez nos sœurs. La pitié, la douceur de caractère, la patience qui pardonne l'injure, sont considérées en Perse comme autant d'imperfections de l'âme. Les femmes douées de ces qualités y sont un sujet de risée pour les autres, et leurs compatriotes les appellent : fakir est bîtchâréh, « pauvres créatures énervées. » Viragos effrontées, remplies de passions et de ruses, quand elles sont lasses de s'entretenir de caquets et d'intrigues, soit aux bains, soit pendant leurs visites réciproques, elles passent le reste de leurs journées dans leurs cuisines, ou occupées à fumer leur kâlioûn et à babiller bruyamment avec des domestiques aussi ignorantes que leurs maîtresses.

Quiconque a, par hasard, vécu dans le voisinage d'un harem, a certainement entendu le brutal langage et les étranges plaisanteries de leurs habitantes et leurs grossiers jurons mêlés à l'échange des épithètes les plus hasardées. On a pu çà et là signaler quelques nobles exceptions dans l'histoire des temps déjà loin de nous, mais nous constatons leur état actuel de dégradation morale. Obtenir de la puissance est leur but de prédilection; et elles s'efforcent d'imiter l'homme, en tout ce qui tient au pouvoir et à l'autorité. La maîtresse du harem a autant de servantes que son époux a de serviteurs; elle n'est pas moins prodigue que lui de bastonnades sur la plante des pieds vis-à-vis de ses sujets indociles, et elle ne leur distribue pas moins de récompenses. Il faut qu'elle jouisse, dans son monde

féminin, de la même importance que le mari parmi les hommes. De nos jours, les aventures arrivées dans Constantinople à Koûroglou et à Içа-Bâlî se renouvellent très-fréquemment, et presque avec les mêmes particularités. La manière par trop libre dont Koûroglou se conduit à l'égard des femmes est littéralement orientale. Il les considère comme des choses achetées (la *res* des Romains) ou comme un butin conquis, un jouet qu'il rejette avec indifférence dès qu'il en est fatigué. Il n'en savoure même la possession que lorsqu'elle est assaisonnée par la nouveauté, l'inconnu et le danger.

Le seul objet du constant et platonique amour de Koûroglou est son cheval Ḳirât. Ses chants de deuil sur la perte de son coursier favori comptent parmi les plus belles élégies dont la littérature turco-orientale puisse s'honorer. Ḳirât, comme importance, est en réalité le premier personnage après son maître. La description de ses qualités, à la première et à la cinquième séance, est considérée, par les meilleurs connaisseurs en chevaux de la Perse, comme l'autorité la plus sûre à consulter dans les questions hippiques. « Mes yeux, mon âme! » C'est en ces termes que Koûroglou s'adresse fréquemment à son Ḳirât; sans lui il n'est rien, et il meurt une heure après la perte de son coursier.

D'après l'opinion des compatriotes et des admirateurs de Koûroglou, ses chants guerriers sont estimés à l'égal des descriptions didactiques du cheval. Du reste, le langage puissant et viril, le rhythme entraînant des vers du poëte-bandit produisent une sorte de rude et sauvage harmonie qu'aucune traduction ne saurait rendre. Koûroglou ne peut jamais combattre sans improviser d'abord. Son chant est comme le grelot du serpent alligator, comme le bruit strident de la vipère; il faut qu'il siffle avant de mordre.

Sur chaque événement remarquable de sa vie il a laissé des improvisations dans la langue perso-turque, encore usitée aujourd'hui chez les musulmans transcaucasiens de Russie, aussi bien que chez ceux de l'Aderbaïdjân et parmi les Tatâres d'origine nomade du Nord de la Perse. C'est le devoir des Âchiḳ (1) (rhapsodes privilégiés

(1) Achiḳ, dans le sens littéral, veut dire : Enamouré. Dans le Nord de la Perse, ce mot désigne les conteurs de profession qui, seuls ou en compagnie de jongleurs, de danseurs de corde et quelquefois de singes, parcourent les villes, les

de Koûroglou), de compléter ses tableaux par un récit en prose où ils expliquent en quel lieu, quand et à quelle occasion il a improvisé telle et telle stance. Et comme ces aventures et ces compositions poétiques sont très-nombreuses, on les a divisées en *séances* (medjlis), c'est-à-dire en fragments que l'on récite séparément et qui durent aussi longtemps que le narrateur juge nécessaire et possible de soutenir l'attention des auditeurs.

Il n'est pas de ville ni de village persan qui n'ait plus d'un chanteur de cette espèce ; c'est sans doute un des motifs pour lesquels on n'a pas confié à l'écriture le soin de conserver ces poésies. Aussi ma tâche fut plus dificile que je ne l'avais d'abord pensé. Quelques Mirzâs parurent fort surpris et même choqués de mes investigations et de mon insistance pour leur faire écrire, sans additions de leur cru, sans les enjolivements d'aucun style littéraire, chaque ligne, mot à mot, des épisodes racontés par les Ḳâns de Koûroglou (1).

Après de longues et fatigantes recherches, je crus voir que, malgré quelques dissemblances, les récits des divers ạchiḳs et des Koûroglou ḳâns s'accordaient tous au fond, et que, spécialement, les improvisations de ce dernier restaient constamment les mêmes à la lettre près. Cette circonstance, jointe à l'opinion de quelques compatriotes de notre héros, auxquels je recourus comme aux mieux in-

---

villages et les campements des nomades, se mêlent aux fêtes, aux cérémonies nuptiales, et amusent le peuple par leurs récits en prose et en vers, leur musique, leurs lazzis, leurs chants, etc. En général les ạchiḳ réunissent toutes les bonnes et mauvaises qualités du type arabe de leurs confrères d'au delà de l'Euphrate, que Hariri a aussi admirablement résumées dans la personne de son Abou Zéid.

(1) Les rhapsodes de Koûroglou sont appelés Ḳâns de Koûrouglou, du mot ḳânden (chanter). Leurs fonctions consistent à savoir par cœur toutes les medjlis de Koûroglou, à les réciter ou à les chanter avec accompagnement de l'instrument favori du héros, le Tchungoûr ou Sitâré, c'est-à-dire la guitare à trois cordes. Ferdoucy possède également ses Châhnamé-Ḳâns et le prophète Mohammed ses Ḳoran-Ḳâns. La mémoire de ces chanteurs est vraiment merveilleuse; dès qu'on les en prie, ils récitent tout d'un trait, pendant des heures entières, sans hésitation, et en commençant leur chant à l'endroit ou au vers même indiqué par les auditeurs. Quant aux chants ou chapitres dont le poëme de Koûroglou se compose, nous leur avons conservé leur nom original medjlis, *séance*, du verbe arabe djélèssé, *il s'assit*, nom graphiquement vrai, parce que, pour écouter on s'asseoit par terre autour de l'ạchiḳ et vers la fin, ou bien aux passages qui plaisent le mieux, on donne de l'argent au conteur.

formés, m'amène à regarder le recueil qui suit, non-seulement comme suffisamment correct, mais même comme complet. Dans une seule séance, « l'Expédition de Koûroglou en Syrie, » je n'ai pu arriver à la correction des détails. Aucun des narrateurs achiks, et j'en ai vu plus d'une douzaine, ne savait bien par cœur cette partie. Cela me décida à la supprimer totalement. La meilleure autorité que le compilateur puisse invoquer sur ce sujet, Mahmoud Kân Dumbulli, après avoir entièrement lu le récit, apposa son sceau à la dernière page, avec la note dont voici la traduction : «Tout est exact, l'orthographe seule de quelques mots turcs est à corriger.» Le savant annotateur veut dire que le texte des improvisations mêmes de Koûroglou n'était pas orthographié d'après le système des Turcs de Constantinople. Quelques spécimens du texte sont donnés, avec leurs imperfections originales, à la fin du volume qui contient la version anglaise.

KOUROGLOU.

PREMIÈRE SÉANCE.

Koûroglou était un Turkomân de la tribu de Téké ; son vrai nom était Roûchèn et celui de son père Mîrzâ-Serrâf. Ce dernier était, en qualité de chef des haras, au service du sultan Mourad, gouverneur de l'une des provinces du Turkestân. Un jour que les juments du haras étaient à paître dans les prairies qui bordent le Djéîhoûn (Oxus), un étalon, sorti du fond des eaux, franchit le bord, joignit la troupe du haras et, après avoir sailli deux juments, plongea dans la rivière et disparut pour jamais. Cette étrange nouvelle ne fut pas plutôt rapportée à Mîrzâ-Serrâf qu'il se rendit sur les lieux, et après avoir marqué les deux juments en question, il enjoignit aux gardiens du haras de veiller sur elles avec une attention particulière. Quand il fut de retour au logis, il ne manqua pas de consigner sur ses livres le récit de l'apparition de l'étalon et d'en enregistrer la date précise.

C'est un fait bien connu qu'une jument met toujours bas debout. Quand le temps propice fut venu, Mîrzâ-Serrâf, qui était présent à leur naissance, reçut les poulains dans le pan de sa robe, de manière à ce qu'en arrivant ils ne se trouvassent pas blessés par le contact du sol. —Pendant les deux années suivantes il surveilla lui-même l'éducation et la croissance des jeunes poulains; malheureusement leur chétive apparence n'était pas de nature à donner beaucoup d'espérance sur leur avenir. Ils étaient d'un aspect tout à fait désagréable, et leurs crins hérissés ressemblaient plutôt à des soies de sanglier qu'au poil de la robe d'un cheval.

Un des devoirs de l'emploi de Mîrzâ-Serrâf consistait à visiter tous les haras confiés à sa garde afin d'y choisir les meilleurs élèves pour les écuries du prince. Cette fois nos deux poulains furent au nombre de ceux que Mîrzâ-Serrâf choisit pour cette destination. Quand le prince vint en personne visiter ses écuries, il examina avec soin les chevaux envoyés par Mîrzâ-Serrâf et approuva tous les choix, excepté celui des deux animaux en question; — plus il les regarda, plus ils lui semblèrent affreux. S'adressant alors au chef de ses haras, il lui dit avec emportement : « Misérable ! que veut dire cela? — me » prends-tu donc pour un homme sans instruction et sans intelli- » gence, ou es-tu devenu si vieux que tu ne sois plus capable de dis- » tinguer un bon d'un mauvais cheval. A quoi penses-tu en m'ame- » nant ici ces deux misérables haridelles?» Alors, transporté de fureur le prince ordonna de crever les yeux à Mîrzâ. — La sentence fut immédiatement exécutée. — Un fer rougi fut approché de la surface des yeux de l'infortuné Mîrzâ-Serrâf, qui se trouva ainsi privé pour jamais de la jouissance de la lumière. — Il fut reconduit chez lui aveugle et souffrant — Son fils unique, Roûchèn, jeune homme de dix-neuf ans, étudiait alors dans l'une des écoles des environs ; aussitôt qu'il apprit le supplice infligé à son père, le jeune homme fondit en larmes et accourut auprès de lui. « Ne te lamente pas, mon fils, » dit le vieillard (c'était un des plus habiles astrologues de son temps), » j'ai examiné ton horoscope, et mon infaillible science m'a fait voir » que tu deviendras un héros célèbre, — tu vengeras mes souffrances » sur la personne de l'injuste tyran qui me les a infligées. — De ce » pas, va voir le prince et adresse lui ces paroles : « Mon seigneur, » vous avez fait crever les yeux de mon père au sujet d'un poulain, — » soyez miséricordieux, et faites présent de cet animal à mon pauvre

» père, que voilà vieux et aveugle; —. il aura besoin d'un cheval » pour se rendre aux selams de votre palais. » Rouchèn fit tout ce qu'on lui avait recommandé.

Le prince, dont la colère s'était déjà refroidie, accorda au jeune fils de Mirzâ la permission d'entrer dans les écuries et d'y prendre celui des deux poulains condamnés qui lui conviendrait le mieux. Le poulain choisi par Roûchèn fut le gris, parce qu'il avait entendu dire par son père que la jument qui avait mis au monde le poulain gris était de plus noble race que l'autre. Lorsque Roûchèn fut de retour avec le présent du prince, son père lui ordonna de creuser une cave : — cela te servira d'écurie, dit-il, — fais - y quarante stalles et, entre chaque couple de stalles, tu placeras un réservoir d'eau. — Au moyen d'une certaine combinaison de conduits que je t'enseignerai, l'orge et l'avoine se présenteront aux heures convenables devant notre poulain, qui en mangera à son gré, sans l'assistance d'aucun domestique. L'eau apparaîtra de la même manière, en temps et lieu, devant l'animal. Il faut murer avec soin la porte et les fenêtres, et boucher de même toutes les fentes de l'écurie; car il est indispensable que notre poulain soit laissé seul en ce lieu durant quarante jours, et qu'il ne soit troublé dans sa solitude par aucun regard humain ni par aucun rayon de soleil.

Les instructions de son père furent exécutées par le fils avec la plus scrupuleuse exactitude. Le poulain fut immédiatement conduit et enfermé dans sa nouvelle demeure. Déjà il y était resté invisible à tous, depuis trente-huit jours, lorsque, le trente-neuvième jour, la patience faillit à Roûchèn. Il s'approcha de l'écurie et, après avoir percé une ouverture de la largeur de l'œil, il hasarda un regard dans l'intérieur. Il lui sembla que le corps tout entier du poulain resplendissait et répandait sa clarté comme une lampe. Mais, à l'instant, la lumière qui s'en échappait s'obscurcit et s'éteignit complétement sous la première atteinte du regard de Roûchèn. Tout effrayé, il referma vivement la petite ouverture et retourna près de son père, auquel il ne révéla rien de l'aventure. Le lendemain, juste à l'heure où allait expirer, pour le poulain, le quarantième jour de sa séquestration dans l'écurie, Mirzâ-Serrâf dit à son fils: « Le terme voulu est arrivé, allons chercher notre cheval et commençons à le dresser. » Tous deux se rendirent à l'écurie. Mirzâ-Serrâf (qui était aveugle) commença par tâter la peau du cheval. Il parcourait de sa main sa tête,

son cou, les jambes de devant puis celles de derrière, comme s'il eût cherché quelque chose, quand tout à coup il s'écria : « Qu'as-tu donc fait, ô malheureux enfant ? Il eût mieux valu pour moi que je t'eusse vu mourir au berceau. Pas plus tard qu'hier tu as laissé tomber sur le poulain un rayon de lumière. » — « Tu as deviné vrai, mon père; mais comment arrive-t-il que tu saches cela ? » — « Comment je le sais ?... Ce cheval portait des plumes et des ailes qui, je le sens en tâtonnant, sont tombées par suite de ton imprudence. » A ces mots le cœur de Roûchèn s'emplit d'amertume et il ressentit une profonde douleur. Alors Mìrzâ-Serrâf poursuivit, en disant : « Fais trêve à ton chagrin. Jamais cheval ne sera capable d'atteindre la poussière soulevée par le sabot de ce coursier. »

Après avoir dit ces paroles, l'aveugle ordonna à son fils de seller le poulain avec une selle de feutre, et il lui recommanda de le dresser de la manière suivante : « Pendant les quarante premières nuits tu le feras trotter sur les rochers et par les plaines caillouteuses, puis à travers les marécages et les prairies humides durant les quarante nuits qui suivront (1). » Ces ordres une fois exécutés, Mìrzâ-Serrâf fit enfin galoper son cheval, qui soutint cette allure, tant en avant qu'en arrière, de la façon la plus merveilleuse.

L'éducation du noble animal se trouvant ainsi complétée, le père s'occupa alors de celle de son fils. « Monte en selle, lui dit-il, fais-moi place derrière toi et traversons le Djeìhoûn. » Tout en se livrant ensemble à ces loisirs, le vieillard expérimenté initiait son fils à toutes les ressources de l'équitation et du métier de la guerre.

« C'est bien, dit-il un jour à Roûchèn, je suis content de toi; mais il reste encore une chose à faire. Il arrive parfois à notre souverain de chasser seul sur les bords du Djeìhoûn. Là tu iras l'attendre. Dès que tu pourras l'apercevoir sur ton chemin, tu dois revêtir toutes les pièces de ton armure et, monté sur ton cheval, aborder fièrement le tyran. Tu lui parleras alors en ces termes : — « Prince inique et cruel, regarde ce cheval, au sujet duquel tu as fait crever les yeux de mon père, considère bien quelle noble monture c'est aujourd'hui, et maintenant meurs de dépit. » Roûchèn obéit fidèlement

---

(1) C'est une allusion à la manière dont les Turkomans préparent leurs chevaux, avant d'entreprendre, en vue de butiner, une de ces expéditions qu'ils nomment *Tchâpôou*.

aux ordres de son père. Aussitôt qu'il aperçut le prince se livrant aux plaisirs de la chasse sur les bords du Djéïhoûnu, il mit son armure et galopa droit à lui. Le prince, captivé par la beauté sans pareille du cheval autant que par la noble façon du cavalier, demanda à son vizir : « Quel est ce jeune homme ? » Roûchèn, invité à s'approcher du sultan, ne manqua pas de lui répéter d'une voix ferme et menaçante l'allocution que lui avait apprise son père ; puis il ajouta : « Tyran insensé ! tu te crois un bon juge en chevaux. Écervelé que tu es ! allons, écoute-moi, et apprends à quels signes on reconnaît un cheval de noble race. » Ceci dit, il improvisa le chant suivant :

Improvisation. — « Me voici devant toi, prince ; écoute et apprends à quoi l'on reconnaît un noble cheval. Ardent et vivace, vois si ses naseaux palpitent à coups pressés, si ses membres déliés sont pareils à ceux de la gazelle qui se dispose à la course. Ses hanches doivent ressembler à celles du chamois. Sa bouche, aussi tendre que celle du jeune chameau, cède à la plus faible action de la bride. Mange-t-il, ses dents broient le grain et le font craquer comme la meule en mouvement, puis il l'avale comme une louve affamée. Son dos doit rappeler exactement celui du lièvre (1). Sa crinière est douce et soyeuse : son cou est élevé et fait à l'image de celui du paon. Le temps le plus propre à le monter est entre sa quatrième et sa cinquième année. Sa tête est élégante, sèche et petite, comme la tête du grand serpent chah-mâr ; ses yeux saillants comme deux pommes : chacune de ses dents est un diamant. Sa bouche a presque la forme de celle du chameau mâle, ses membres sont gracieusement et finement dessinés ; leurs lignes sont plutôt arrondies qu'allongées. Le fait-on sortir de l'écurie, on le voit piaffer de folle joie. Son regard est celui de l'aigle, et il avance avec l'impatience inquiète du loup qui a faim. Ses flancs et ses côtes doivent remplir exactement la sangle (2). Le jeune homme de bonne lignée prête une oreille docile aux propos de ses parents : son cheval est l'objet de ses attentions les plus vigilantes ; il sait par cœur son origine et sa généalogie ; souvent il éprouve la vigueur des articulations de ses genoux (3). En un mot il

(1) C'est-à-dire doit se continuer en ligne droite, et non pas concave ou convexe, depuis le commencement de la queue jusqu'à la crinière.

(2) C'est-à-dire avoir la forme cylindrique, comme un rouleau bien arrondi.

(3) C'est-à-dire qu'avant de monter ou d'acheter un cheval, il faut palper ses

lui faut être ce que Mîrzâ-Serrâf fut dans son jeune âge (1).

Dès que le prince eut entendu l'improvisation, il s'écria vers sa suite : « C'est le fils de ce coquin de Mîrzâ-Serrâf. Holà ! qu'on me l'arrête. » Roûchèn fut immédiatement cerné de tous côtés; mais sans paraître prendre garde à cette circonstance, il s'adressa au sultan Mourâd. « Écoutez-moi, mon prince, je viens de pêcher dans le bourbier de ma tête quelques strophes de vers assez beaux ; vous me permettrez de vous les dire ? » Le prince, très-friand de poésies, y consentit, il donna l'ordre à ses gardes de s'arrêter et de ne pas mettre la main sur Roûchèn avant qu'il n'eût fini son chant; et là-dessus ce dernier entonna la stance suivante :

Improvisation. — « Mon prince a ordonné que je fusse châtié; mais, par Allah, je sais comment me défendre et me soustraire au châtiment. En vain m'offrirais-tu trésors et faveurs, comme on présente de la nourriture à l'aigle avide et affamé, je repousserai tout. »

Ici le prince l'interrompit et lui dit : « Mets de côté ces bravades, viens et me sers fidèlement; sinon je te condamne à mourir. » Roûchèn se mit alors à chanter ce qui suit :

Improvisation. — « Je suis appelé Dieu par ceux de ma demeure; oui, je me sens un Dieu. Je ne fléchirai pas le cou devant un lâche de ta sorte. La cruche assez longtemps s'est emplie d'eau pour toi, mais, à la fin, cette cruche est brisée. »

Le prince répondit : « Ton père m'a servi cinquante ans. Dans un moment de colère je lui fis crever les yeux; mais qui donc contestera au maître le droit de punir son serviteur, afin qu'il puisse ensuite entasser sur lui ses faveurs? Suis-moi, tu apprendras à me plaire et je saurai te récompenser. »

Roûchèn répliqua : « Tu as éteint la vue de mon père et pour dédommagement tu me promets la richesse ! Si Dieu me prête vie, c'est avec ta propre personne que je me ferai payer mon droit du talion. Mais écoute :

Improvisation. — « C'est toi-même qui as préparé ta ruine, quand

---

genoux et le dessus des sabots, afin de se convaincre qu'il n'y a pas d'enflure et que toutes les articulations ont la forme et la situation convenables.

(1) Les connaisseurs en chevaux, dans la Perse, font le plus grand cas de cette description; c'est à cette autorité qu'ils recourent d'ordinaire dans les disputes qu'ils ont sur les qualités respectives de leurs montures.

tu as ouvert l'oreille à de viles calomnies. Je t'arracherai la vie, je culbuterai ton trône. »

Le prince sourit à ces mots et demanda ironiquement : « Eh bien! voyons, Roûchèn, ne te sens-tu pas assez fort pour venir à toi seul ruiner ma ville et renverser mon trône? » Roûchèn entonna alors l'improvisation qui suit :

Improvisation. — « Assez de tes fanfaronnades. Que sont à mes yeux trente, soixante ou cent de tes soldats? Que sont vos rochers, vos précipices et vos déserts sous le sabot de mon coursier? En moi tu vois le léopard des montagnes et des vallées (1). »

Le prince répondit : « Approche-toi de moi, ne t'enfuis pas. Je le jure sur la tête des quatre premiers ḳalifes, je te ferai serdâr de mes troupes (général commandant en chef). » Et en prononçant ces mots il admirait le courage du jeune homme.

Roûchèn répondit en disant : « Désormais mes chants, comme mes exploits, seront connus sous le nom de Kour-oglou (*le fils de l'aveugle* (2)), dont les yeux furent crevés par ton ordre.

Improvisation. — « Retiens les paroles de Koûroglou. La vie m'est un fardeau. Dès ce jour je livre ma tête aux chances de la fortune, comme la feuille d'automne s'abandonne au souffle fatal du vent. Avec l'aide de Dieu je me rendrai en Perse, pour y établir le culte d'Alî, dont le nom est vénéré dans cette contrée. »

A peine avait-il achevé ces mots qu'il se jeta au milieu du cortége du prince, et il y sema un si terrible carnage que le sultan fut alors convaincu que toutes les troupes du monde devaient renoncer à avoir raison de Roûchèn. Il enjoignit à son vizîr d'abandonner dorénavant la poursuite du jeune homme, la jugeant une entreprise inutile et téméraire. Roûchèn repassa le Djeîhoûn à la nage et courut en hâte vers son père. « Tu m'as vengé, mon fils, lui dit ce dernier, puisse le Seigneur t'en récompenser; maintenant quittons ce pays. Non loin d'Hérât je sais une oasis (3), c'est là que tu dois me conduire. »

Aussitôt dit, aussitôt fait. Une fois arrivés à l'oasis, Mirzâ-Serrâf

---

(1) Ce passage de Koûroglou est ordinairement chanté par les Turcs, au moment de s'élancer sur l'ennemi.

(2) Kour, *aveugle*, et Oglou ou Orlou, *fils*.

(3) Dans l'original, djéziré, une île, c'est-à-dire un endroit pourvu d'eau et couvert de végétation au milieu des déserts.

tira de dessous son bras un vieux livre d'astrologie dont il ne se séparait jamais, et il dit : « O mon fils, cherche dans ce livre, telle page, le passage qui a trait à l'apparition de deux astres, l'un au levant, l'autre au couchant. — Le voici trouvé, père.

— C'est bien. L'oasis où nous habitons contient une source. La veille du prochain vendredi, lorsque viendra le soir, tu veilleras, tenant ce livre à ta main et répétant sans relâche la prière qui se trouve à ce passage; tes yeux ne doivent pas quitter d'un instant les deux astres, jusqu'à ce qu'ils se soient rencontrés. Au moment de leur conjonction tu verras la surface de l'eau se couvrir d'une écume blanche. Prends alors ce vase que j'ai apporté dans ce dessein; tu y recueilleras soigneusement l'écume et tu me l'apporteras sans retard.

Quand le soir indiqué fut venu, Roûchèn suivit toutes les instructions de Mirzâ-Serrâf. Déjà il revenait vers celui-ci avec la mystérieuse écume. Mais cette écume était si blanche, si exquise à voir, si fraîche et appétissante, que l'imprudent jeune homme ne put résister à la tentation, — il avala l'écume. « J'ai accompli toutes tes prescriptions, » dit-il à son père; « et pourtant la mousse ne s'est pas montrée à la surface de la source. » Mirzâ-Serrâf répondit : « La mousse a bien paru sur l'eau, j'en ai la certitude; avoue toute la vérité; qu'en as-tu fait? » Roûchèn fut franc et il confessa sa faute. Le vieillard se frappa alors le genou avec ses deux mains et s'écria : « Qu'as-tu fait, misérable? malédiction sur toi et puissent les murs de ta maison s'écrouler sur ta tête! tu m'as ravi le bonheur de te revoir encore. Cette écume était le précieux collyre, l'unique remède dont la vertu pouvait guérir ma cécité. Je n'en aurais employé qu'une partie pour moi et je t'aurais abandonné le reste pour le boire, mais les arrêts du sort sont irrévocables. Il est dit que tu deviendras un guerrier invincible, car tu as bu de la bravoure, tandis que moi je dois mourir aveugle; tout est fini maintenant. » Le pauvre vieillard commença alors à exprimer ses dernières volontés. « Mes jours ont atteint leur compte. Désormais tu porteras le nom de Koûroglou, le fils de l'aveugle. Tes vers et tes hauts faits resteront à jamais attachés à ce surnom. Maintenant conduis-moi à Mechhèd, en croupe sur Ḳirât (*cheval gris*), car c'est ainsi que tu appelleras ton noble coursier. »

Koûroglou prit son vieux père derrière lui, se dirigea vers la ville sainte de Mechhèd. Ils y arrivèrent en peu de temps, grâce à la vigueur intelligente de leur monture. Ce fut dans cette cité qu'ils adop-

tèrent la foi d'Alî, et ainsi, de Sunnites impies qu'ils étaient, ils devinrent Chîahs et vrais croyants. Là aussi Mîrzâ-Serrâf mourut, et ses dernières paroles furent celles-ci : « Aussitôt que je serai mort, tu te rendras dans la province de l'Aderbaïdjân. Elle est sous la domination du châh de Perse. Celui-ci t'appellera à sa cour. Tu n'iras pas dans ce repaire de flatteurs, mon enfant; mais, d'un autre côté, tu ne dois pas te révolter contre l'autorité du châh. » C'est ainsi qu'il parla, puis il rendit le dernier soupir.

DEUXIÈME SÉANCE.

Koûroglou exécuta de tout point les dernières volontés de son père. Après l'avoir inhumé dans la terre sainte de Mechhèd, il gagna l'Aderbaïdjân et traversa Koutchân, résolu à accomplir seul ce voyage. En vain fut-il averti que les routes étaient infestées par le bandit fameux nommé Déli-Haçan (Déli, en turc *fou*) le jeune Koûroglou ne tint pas compte du danger et il continua son chemin. Au bout de quelques jours de marche, il descendit à un Menzil (*sorte de relais ou poste aux chevaux*) pour faire manger son cheval, précisément au moment où le brigand Déli-Haçan venait d'arriver là avec quelques gens de sa bande. Koûroglou voyant plusieurs cavaliers accourir vers lui, revêtit sa cotte de mailles et, ainsi armé, il remonta son Kîrât et s'élança à leur rencontre. Quand Déli-Haçan vit cette manœuvre, il éclata d'un rire bruyant : « Le monde entier retentit de ma gloire, ce pauvre diable est-il assez osé pour me barrer le chemin ? Ne sais-tu rien de mon nom, toi qui es assez téméraire pour te hasarder dans les lieux que je fréquente ? On m'appelle Haçan le Fou. »

Koûroglou répondit : « Misérable que tu es ! jusqu'ici tu n'as eu affaire qu'avec de simples agneaux, tu ne sais pas ce que c'est que de heurter le front cornu d'un bélier. » Déli-Haçan ordonna alors à ses hommes de s'emparer de Koûroglou; mais celui-ci poursuivit en disant : « Écoute-moi, insensé que tu es ! mon père, à sa dernière heure, m'a enjoint de combattre à la manière turque. — Qu'entends-tu par là ? » demanda Déli-Haçan. Koûroglou chanta alors cette stance :

Improvisation. — « Le cheval aux pieds blancs que tu montes me payera ta rançon, le combat d'aujourd'hui n'est qu'une escarmouche. »

Déli-Haçan dit alors : Ne vois-tu pas, fou téméraire, ne vois-tu pas mes quarante cavaliers? Chacun d'eux, au jour du combat, sait faire tête à l'ennemi; comment peux-tu prétendre t'attaquer seul à moi? » En disant cela il examinait le cheval de Koûroglou et il s'en était affolé. « Fais-moi présent de ton coursier et j'ordonnerai d'épargner ton sang. » La réponse qu'il reçut fut celle-ci : « Écoute bien, insensé, ce que je vais te chanter :

Improvisation. — « Quand tu aurais une vraie armée, quand elle serait divisée par bataillons, même alors, que ton orgueil ne s'exalte pas trop en raison de ce nombre. Seul que je suis, je défie quatre cents, je défie cinq cents de tes hommes de me relancer et de me joindre. Le combat d'aujourd'hui n'est qu'une escarmouche. »

Déli-Ḥaçan souriait ironiquement; Koûroglou continua :

Improvisation. — « Mes paroles te déplaisent, et tu oses t'en railler, misérable vagabond! Eh bien! écoute encore ceci :

« Trouve-moi l'homme qui pourra bander mon arc, l'homme qui, pareil à un bélier, ne craindra pas de heurter de son front mon bouclier. Pour moi, je puis broyer l'acier entre mes dents et le recracher vers le ciel. Oh! le combat d'aujourd'hui n'est qu'une escarmouche, un jeu d'enfants. »

Là-dessus, Déli-Ḥaçan s'écria : « N'est-ce pas là un présomptueux faquin? Non content de faire tête à deux ou trois de mes gens, il faut absolument qu'il les combatte tous. Méprisable fourbe et fanfaron maudit! »

Koûroglou répliqua : « Tu n'es qu'un lâche, c'est un sang dégénéré, de la boue liquide qui coule dans tes veines! » Ces mots prononcés, il se dressa sur ses étriers, et chanta :

Improvisation. — « Le poulain engendré d'une haridelle ne fera jamais un bon cheval. En vain tu prêcherais un poltron pour l'exhorter à la bravoure, tes discours ne lui profiteront pas. Que cette parole de Koûroglou se grave au plus profond de ton esprit! Tout innombrables que vous êtes, vous ne pouvez rien contre un homme de cœur de ma sorte. »

Sur un signe de Déli-Ḥaçan, toute sa bande se précipita sur Koûroglou. Ce dernier dégaîna et accepta la bataille. Alors commença le combat. Déjà ses coups multipliés venaient de dépêcher aux enfers les âmes de vingt bandits, quand les dix-neuf qui survivaient se prirent à fuir à travers le désert. Déli-Ḥaçan était demeuré seul. Quand

il vit la déroute de ses gens, il fut transporté de rage, et s'élança sur Koûroglou. Ce dernier para avec son bouclier le coup qui lui était porté, et au même moment il frappa son ennemi de son sabre à la hauteur de l'épaule. Ce coup le désarçonna et le jetta à terre. Koûroglou poussa alors un cri pareil à celui de l'aigle, et descendant de cheval, il s'agenouilla sur la poitrine de Déli-Ḥaçan. Il tirait déjà son poignard pour trancher la tête de son adversaire, quand Déli-Ḥaçan se mit à pleurer. « Indigne bâtard que tu es! » s'écria le vainqueur, « est-ce donc là la femme timide qui a usurpé le nom de brave et qui, durant sept années, fut dans ce pays le fléau des voyageurs? La poltronnerie verse des larmes pour sauver quelques cuillerées de sang. »

Déli-Ḥaçan le supplia en ces termes : « Invincible guerrier! il est vrai que, pendant sept ans, mes incursions ont ravagé ce pays; mais j'ai fait serment à Dieu et à moi-même de servir fidèlement l'homme qui me renverserait sur le dos; ainsi, dorénavant, je veux t'obéir comme un esclave acheté à prix d'or. »

A ces mots, Koûroglou se sentit ému de pitié; il écarta ses mains, se releva et se tint penché vers son ennemi abattu.

— « Quel est le nom de mon nouveau maître? »

— « Koûroglou. »

— « Koûroglou, mon maître, écoute-moi maintenant : Pendant mes sept années de pillages, j'ai amassé des richesses telles, que l'on ne peut en trouver de semblables que dans le trésor d'un roi. A partir de ce jour, ces choses sont entièrement à toi. »

— « Relève-toi, fais-moi voir tout cela; et en quel lieu est ton trésor? » Déli-Ḥaçan lui montra alors la route, et le conduisit à l'entrée d'une grotte creusée dans l'escarpement d'un rocher. Arrivés là, Koûroglou descendit de dessus Ḳirat. Déli-Ḥaçan prit humblement la bride dans sa main, et ayant conduit le cheval dans l'intérieur de la caverne, il l'attacha au lieu choisi par Koûroglou lui-même. Il servit ensuite de guide à son nouveau maître, sous les yeux duquel il fit passer tout ce qu'il possédait. Koûroglou trouva l'endroit tellement à son gré, qu'il habita la caverne pendant plusieurs mois. Il augmenta les richesses, déjà largement amoncelées, en pillant quelques caravanes en compagnie de Déli-Ḥaçan. Dans ces occasions, il acquit la preuve de la fidélité de cet homme, qui non-seulement déploya le plus grand zèle pour le servir, mais qui, en outre, enrôla

soixante-dix-sept autres bandits sous les ordres de son maître. Ensuite, sur l'ordre de Koûroglou, ayant chargé leurs dépouilles sur un nombre considérable de chameaux et de mulets, ils dirigèrent leur marche vers l'Aderbaïdjân avec une rapidité si grande, qu'ils eurent bientôt atteint ses frontières et qu'ils arrivèrent dans les montagnes de Ḳâflân-Koûh.

Dans ce lieu, Koûroglou laissa en arrière tous ses compagnons, et suivi par Déli-Ḥaçan seul, il partit à la recherche d'un emplacement qui pût devenir pour eux une retraite sûre. L'endroit qui lui agréa le mieux fut Guéktché-Pul, admirable prairie comprise dans le territoire du district de Ḳaradag. Il s'y fixa pendant assez longtemps. Le bruit de quelques hardies expéditions, qui marquèrent les premiers jours de son arrivée dans cette résidence, se répandit promptement dans le voisinage. Tous les gens de bravoure éprouvée, tous ceux qui brûlaient de faire fortune, tous ceux qui avaient du cœur et des bras accouraient se ranger sous la bannière du nouveau venu. Il les traitait tous comme un père, et les payait si libéralement, que chacun d'eux pouvait remplir le creux de son bouclier avec la solde qu'il recevait de Koûroglou. En peu de temps il en était arrivé à se voir à la tête de sept cent soixante-dix-sept hommes, lorsque le gouverneur de l'Aderbaïdjân se sentit vivement alarmé du voisinage d'un ennemi maître de forces aussi redoutables. Il envoya donc ce message à Koûroglou : « Qui es-tu, et pourquoi t'es-tu établi ici? Si tu as quelque désir de paraître en la présence du souverain de l'Irân, rends-toi vers lui, mais tu ne peux demeurer plus longtemps en ce lieu ; si tu as quelques communications à me faire, je t'entendrai et j'examinerai ce qu'elles peuvent être. »

Le message du gouverneur n'effraya pas Koûroglou ; mais il se rappela l'injonction faite par son père mourant, de ne pas se rebeller contre le châh de Perse. L'envoyé du gouverneur fut donc gracieusement reçu par Koûroglou, qui le congédia avec la promesse que, sous peu de jours, il se retirerait sur le territoire turc. A cette occasion, il réunit ses sept cent soixante-dix-sept intrépides, devant lesquels il improvisa ce chant :

Improvisation. — « L'heure du départ est arrivée. Que ceux-là qui veulent me suivre dans le Kurdistân se tiennent prêts ! que le brave dont la lèvre se désaltère à la coupe sanglante de la vaillance, que celui-là me suive ! Je ne veux pas de lâches avec moi ; maudite

soit leur vile engeance ! Que celui-là me suive, qui peut déchirer en lambeaux le linceul de la mort ! »

A ces mots, les sept cent soixante-dix-sept bandits se prosternèrent et s'écrièrent : « O Koûroglou ! nous avons bien souci de la mort ! partout où tu iras, nous voulons tous te suivre ! » Koûroglou, sur-le-champ, improvisa pour eux cette stance :

Improvisation. — « Bien, mes vaillants Aghas ! Soyons tous prêts à sacrifier sur le champ de bataille nos âmes précieuses ! Quiconque saura boire le sang comme du vin, au creux de la garde de son épée, que celui-là m'accompagne ! Rappelez-vous les paroles de Koûroglou. Le moment est venu ; l'armée de l'Islam est puissante ; mais, pour nous, la guerre n'est qu'un banquet de noces. Que ceux dont les cœurs sont fermés à la crainte, que tous ceux-là me suivent ! »

Après leur avoir fait cette réponse, Koûroglou abandonna les prairies de Guéktché-Pul, accompagné de ses sept cent soixante-dix-sept soldats. Voyageant d'une étape à l'autre, la troupe atteignit la vallée de Gazly-Gul (1), située dans le voisinage de la ville de Ḳoï. L'avant-garde fit savoir au chef qu'à peu de distance du lieu où l'on se trouvait on avait aperçu un riche marchand faisant sa sieste de l'après-midi, et escorté d'une nombreuse troupe de serviteurs. D'après le récit des vedettes, les coffres, chargés de marchandises, dont on avait débarrassé les bêtes de charge, et que l'on avait empilés, formaient ensemble une montagne vraiment énorme. Immédiatement Koûroglou donna ses instructions. « Mes braves soldats, mes amis ! je ne suis pas roi, et, par conséquent, je n'ai pas de trésors. Mais puisque je vous ai pris à mon service, je dois vous trouver de quoi manger à souhait, et il faut bien vous fournir, en outre, de quoi boire une goutte à l'occasion. » Ce disant, il donna ses ordres, et quelques instants après, toutes les richesses de la caravane du marchand étaient dans les mains des bandits.

A peu de temps de là on rapporta à Ḥuçéin-Ḳân, gouverneur d'Erivan et Ḳadjâr de naissance, qu'un aventurier, arrivé Dieu sait

(1) Gazly-Gul (ou lac des Oies) est une large vallée tout entourée de montagnes, offrant d'excellents pâturages et arrosée par un beau cours d'eau. La grande route des caravanes de Ḳoï à Erzeroûm traverse cette vallée ; ce pays appartient maintenant aux Kurdes du Nord, et même de nos jours, il est souvent infesté de brigands.

d'où, s'était posté à la limite des frontières qui séparent la Perse de la Turquie, et que là, comme indice de ce que pouvaient être ses desseins pour l'avenir, il avait pillé la caravane d'un riche marchand. Le Ḳân se rendit en toute hâte à Gazly-Gul à la tête de quinze cents chevaux. Les vedettes de Koûroglou les virent s'avancer d'assez loin, ils en observèrent le nombre et s'empressèrent de faire leur rapport au chef. « Mes enragés (1), mes cœurs fidèles! » s'écria Koûroglou, « ne craignez rien. Avec l'aide de Dieu, grâce à la médiation céleste de la pure essence de l'âme d'Ạlî, je les aurai dispersés avant une heure. » Alors sa troupe s'arma avec le plus grand soin, Koûroglou, appuyé sur sa lance, à la tête de ses intrépides compagnons, attendait tranquillement qu'Ḥuçéïn-Ạlî-Ḳân l'abordât. Ce chef fit faire halte à peu de distance, après avoir dépêché ce message à Koûroglou : « D'où viens tu, homme privé de sens? comment as-tu osé t'établir aux limites de deux royaumes pour arrêter au passage leurs sujets respectifs? »

« Je n'ai pas mis la main sur tes trésors, Serdar, » répartit Koûroglou; « je n'ai pas non plus saccagé tes villages, songes-y bien! » — « Holà, mes enfants, » s'exclama Ḥuçéïn-Ạlî-Ḳân, « saisissez-vous de lui! » — Koûroglou dit alors : « Serdar, écoute moi! J'ai pour coutume de chanter des vers dans l'ardeur du combat. Un chant me vient précisément en tête; écoute-le d'abord, nous combattrons après. »

– « Chante, si tu y es disposé, » répondit Ḥuçéïn-Ạlî-Ḳân. Alors Koûroglou brandit son arc au-dessus de sa tête, puis, le jetant sur son épaule comme un baudrier, il improvisa ce chant :

Improvisation. — « Ceci est la vérité des vérités : écoute-moi, Serdar. Je suis l'ange de la mort, — contemple-moi, je suis Ạzrâïl (2). Mes yeux sont entachés d'un réseau de veines de sang comme ceux du bourreau ou de l'assassin. Oui, je suis venu pour arracher les âmes des corps; — me voici, je suis bien Ạzrâïl. Oui, nous verrons bientôt quels sont ceux dont le tranchant de la dague

---

(1) Delilâr, les fous, les enragés, c'est le nom qu'on donnait en Perse aux soldats de Koûroglou.

(2) Ạzrâïl, l'ange de la mort. Selon les Hébreux et les sectateurs de Mahomet, il vient au chevet du lit des mourants, s'empare de leurs âmes et les porte, pour être jugées, devant le tribunal suprême.

fouillera le crâne et les entrailles. C'est aujourd'hui même que tu dois quitter ce monde. Me voici, je suis bien vraiment un autre Azrâïl, je suis venu pour séparer les âmes d'avec leurs corps. »

Le vizir d'Ali-Kân, qui écoutait attentivement ces violentes menaces, s'adressa à son maître et lui dit : « Si vous en croyez mes avis, vous ne vous mesurerez pas avec ce téméraire furieux. » Koûroglou l'entendit : sa colère s'accrut, et il poursuivit :

Improvisation. — « O mon agha, mon vizir! que t'ai-je donc fait? jusqu'ici toutes mes actions n'avaient-elles pas un but de concorde? Pour toi, je t'élèverai au grade de bourreau de ton propre maître. Contemple-moi, je suis Azrâïl venu pour arracher vos âmes de vos corps. »

Ali-Kân dit alors : « Insensé! tu dis tout ce qui te vient sur les lèvres; mais j'ai le moyen de te châtier. » Là-dessus Koûroglou chanta encore :

Improvisation. — « C'est maintenant que je vais te faire connaître la vigueur de mon bras, maintenant que je vais apprêter un sujet de rire à tes ennemis et un sujet de deuil à ceux qui t'aiment. Regarde encore, je suis Azrâïl l'arracheur d'âmes! »

Le Kân ordonna à ses hommes de s'emparer de Koûroglou, tandis que ce dernier criait à sa troupe : « Amis, enfants, c'est à présent qu'il faut frapper. » Puis il s'élança à leur tête, au plus épais de la mêlée, vers le centre de l'armée ennemie. Les sabres dégouttaient de sang, les clameurs et le hennissement des chevaux montaient jusqu'au ciel. La défaite du Serdar fut bientôt évidente. Koûroglou tua tout ce qui lui semblait mériter la mort, il pilla tout ce qui valait la peine d'être pris. Ses compagnons firent un immense butin, ceux des ennemis que le sabre épargna se dispersèrent dans toutes les directions, et quelques fuyards allèrent trouver le châh en personne.

Mais Koûroglou et sa bande ne demeurèrent pas plus longtemps à Gazly-Gul. Il abandonna ce poste et vint s'établir définitivement à Tchemli-Bil. Sa renommée ne pouvait manquer de se répandre dans les pays voisins; de toutes parts on lui envoya des présents et de l'argent.

Traduction d'Adolphe Breulier.

Revue et annotée par l'auteur A. CHODZKO.

(*A suivre*).

MISCELLANÉES.

NOUVELLES DES SCIENCES, DES ARTS ET DES LETTRES.

CHRONIQUE.

MADRAS.

RECENSEMENT DE LA POPULATION.

Les résultats du recensement de la population des territoires de Madras, dressé par ordre du gouvernement en 1850-51, viennent d'être publiés daus un immense tableau général par la *Gazette du fort Saint-Georges*. Ce tableau présente le dénombrement de la population adulte et juvénile de chaque district, hommes et femmes, classés par état et par religion.

C'est un document intéressant et important qui donne de l'accroissement de population de cette Présidence un aperçu bien plus satisfaisant que nous n'étions disposé à l'attendre. Les employés les plus capables et les mieux informés du gouvernement se demandaient depuis longtemps si la population de certaines provinces ne diminuait pas ou n'était pas tout au moins stationnaire. Mais en admettant que les rapports récents sont vrais, il est aujourd'hui certain qu'à l'exception d'un seul district, l'augmentation du nombre des habitants de la Présidence a été partout plus ou moins considérable pendant les treize dernières années. Le district qui fait exception est celui de Masulipatam.

La totalité de la population entière est évaluée à 21,308,507 âmes non compris celles de Kurnool et de Madras qui sont : la première,

de 273,190, et la seconde de 720,000. Le total général de 1850-51 est de 22,301,697, lequel n'était en 1839 que de 13,967,395, par conséquent il y a augmentation de 8,334,302; c'est là un résultat très-satisfaisant que nous publions avec plaisir, car il met à néant des craintes qui avaient pris certaine consistance.

Nous ne pouvons transcrire ici tous les chiffres contenus au tableau de recensemement. Nous en extrayons les faits ci-après :

La population hindoue, non compris celle de Kurnool est de 19,673,726 âmes, lesquelles se divisent ainsi : agriculteurs, 13,188,258, non agriculteurs, 6,485,464.

La population mahométane et autre qu'hindoue, non compris celle de Kurnool, est de 1,634,781 âmes divisée comme suit : agriculteurs, 831,017, autres professions, 803,764.

Hindous. . .	Adultes.	13,098,364
	Enfants.	6,575,362
Mahométans	Adultes	1,056,998
	Enfants	577,783

Ces chiffres ne comprennent pas la population de Madras sur laquelle, c'est étrange à dire, il n'existe pas de renseignements détaillés. La totalité de la population de Madras est présumée, mais non prouvée par un recensement. Les extraits ci-après établissent d'une manière claire et précise les points importants du tableau du gouvernement :

Hommes.	11,047,139
Femmes.	10,534,558
Adultes	14,332,259
Enfants	7,249,438
Agriculteurs.	14,192,941
Autres professions.	7,388,756
Hindous.	19,901,808
Mahométans et autres	1,679,889

Madras n'est pas compris dans ce relevé.

La superficie de la Présidence, y compris la capitale et Kurnool, est de 136,872 milles carrés. Dans chaque district-*Mofussil*, le nombre d'individus par mille est de : maximum, 450 individus, minimum, 94. Le maximum ci-dessus appartient au petit district de Tanjore ayant 3,900 milles carrés. Le minimum au grand district de Bellary qui comprend 13,056 milles carrés.

POPULATION RELATIVE DES DIFFÉRENTS DISTRICTS DE LA PRÉSIDENCE.

Districts de	Superficie en milles carrés.	Nombre d'individus par mille carré.
Ganjam.	6,400	172
Vizagapatam	7,650	251
Rajahmundry. . . .	6,050	167
Masulipatam	5,000	108
Guntoor.	4,960	120
Chingleput	2,993	177
Salem.	8,200	147
Madura.	10,703	229
Nellore.	7,930	118
North Arcot.	5,790	257
South Arcot.	7,600	219
Tanjore.	3,900	450
Trinchinopoly. . . .	3,242	145
Tinnevelly	5,700	227
Bellary	13,056	94
Cuddapah.	12,970	114
Coimbatore.	8,280	175
Canara	7,720	125
Malabar.	6,050	250
Madras	27	27,692
Kurnool.	2,643	103

Quant à l'augmentation de population de chaque district pendant les treize dernières années, le maximum, à Madura, s'élève à 1,204,314 âmes, le minimum, à Bellary, n'atteint qu'à 99,692.

Nous voudrions connaître les causes d'une différence aussi extraordinaire dans la fécondité des deux districts et jusqu'à quel point l'émigration dans l'un, l'immigration dans l'autre, peuvent y avoir contribué. En examinant leur nombre comparatif d'habitants, lors du dernier rapport, cette différence est complétement inexplicable. Madura possédait alors 552,477 âmes, Bellary 1,129,907. Et cependant l'augmentation actuelle de la population, dans le district de Madura, a dépassé celle de la population dans le district de Bellary de 1,104,622 âmes. D'autres districts que celui de Madura témoignent d'une disproportion remarquable dans le rapport de leur accroisse-

ment de population avec celui d'autres districts, outre Bellary. Les chiffres ci-après en donnent la preuve :

Districts de	Rapport du gouvernement du 28 janvier 1839.	Augmentation en 1850-51.
Gamjam.	438,174	488,756
Vizagapatam.	1,047,414	206,858
Rajahmundry	695,016	317,020
Masulipatam.	544,672	»
Guntoor.	267,426	302,657
Chingleput.	331,821	251,641
Salem.	898,238	297,144
Madura	552,477	1,204,314
Nellore.	328,726	606,964
Arcot (Nord).	523,248	962,625
Arcot (Sud).	484,800	521,205
Tanjore.	1,128,703	547,356
Trinchinopoly	485,242	223,954
Tinnevelly.	850,891	418,325
Bellary.	1,129,907	99,692
Cuddapah	1,081,261	370,660
Coimbatore.	783,392	370,470
Canara.	768,123	288,210
Malabar.	1,165,791	349,118

The Madras Spectator avoue ne pouvoir se rendre compte des bizarreries de la nature de celles indiquées au tableau ci-dessus et abandonne ici ce sujet. Un autre journal indien, *the Friend of India,* fait suivre le recensement de la population de Madras des réflexions suivantes :

Nous avons reproduit un aperçu d'un des documents officiels les plus importants qui aient paru depuis longtemps, à savoir les résultats du recensement de la population des territoires de Madras, dressé par ordre du gouvernement en 1850-51. D'après ce rapport, nous apprenons que la population évaluée en 1830 à 13,967,395 âmes, est aujourd'hui de 22,301,697. Augmentation 8,334,302.

Comme la population de ces territoires n'a pas augmenté par l'immigration, il est évident que l'augmentation est purement imaginaire. Il est impossible qu'une population puisse augmenter, par des causes

naturelles, au taux de 60 pour 100 en onze années. Un examen des détails de chaque district prouve d'ailleurs notre assertion. Par exemple, le district de Madras, nous dit-on, contenait en 1839, 550,000 âmes, il en contient en 1850-51 1,750,000, ce qui donne en onze ans une augmentation de 218 pour 100, c'est-à-dire une augmentation incroyable.

Les États-Unis, avec un courant d'immigration dont le monde n'offre aucun parallèle, doublent leur population en vingt-sept ans. Il est donc absolument impossible qu'un district comme Madura, sans immigration, ait pu tripler sa population en onze années. Nous en concluons que le recensement de 1839 était inexact et complétement indigne de confiance.

Les deux Présidences dont nous avons un recensement fidèle sont les provinces Nord-Ouest et Madras. Le recensement de 1848 nous donne pour les provinces Nord-Ouest une population de. . . . . 23,199,668 âmes.

Sur ce nombre les mahométans et les non-hindous s'élevaient à. . . . . 3,747,022 »

La population des territoires de Madras est aujourd'hui évaluée à. . . . . 22,301,697 »

Sur ce nombre les mahométans et non-hindous s'élèvent à. . . . . 1,679,889 »

Nous trouvons ainsi que dans les provinces qui ont été occupées le plus longtemps par les mahométans, la proportion des partisans de la foi musulmane aux hindous, est le double de celle des provinces du Sud, leurs dernières conquêtes.

La proportion entre la population agricole et non agricole des deux Présidences mérite qu'on s'y arrête.

Provinces Nord-Ouest	Population. . . .	23,199,000	âmes.
	Agriculteurs . . .	14,724,000	»
Territoire de Madras	Population. . . .	21,581,000	»
	Agriculteurs . . .	14,192,000	»

La proportion est autant que possible la même, c'est-à-dire que les deux tiers de la population cultivent le sol et vivent de ses produits.

C'est pour veiller sur les intérêts nombreux et divers de cette vaste population que le gouvernement anglais a créé des conseils de revenu dans chaque Présidence. Nous espérons que l'*Examinateur*, avant de se hasarder de nouveau à comparer les fonctions et les

devoirs de nos conseils de revenu à ceux des commissaires du timbre et de l'excise en Angleterre, voudra bien envisager mûrement ce fait.

Dans les districts intérieurs de Madras, le maximum d'individus par mille carré est de 450; le minimum de 94. Dans les provinces Nord-Ouest le district le plus peuplé est celui d'Azimghav, qui ne possède pas de ville populeuse. On y compte par mille carré 521 individus. Le district le moins peuplé, celui d'Hurriana, compte, par mille carré, 68 individus. La proportion générale de la population, par mille carré, est bien moindre dans le Sud que dans le Nord. En voici le tableau :

	Nombre de milles carrés.	Population.	Nombre d'individus par mille carré.
Provinces Nord-Ouest. .	71,985	23,199,000	322
Territoires de Madras. .	136,845	21,581,000	186

Nous attendons encore un recensement pareil pour les provinces inférieures du Bengale et la Présidence de Bombay. Le recensement des premières ne pourra être dressé que lorsque les inspections du revenu seront terminées, c'est-à-dire dans trois ou quatre ans. Mais nous pensons que le gouvernement de Bombay possède assez de renseignements pour dresser un tableau de recensement.

Il paraît probable que lorsque la population du Pândjâb et du Scinde sera connue et évaluée, le nombre des individus soumis au gouvernement immédiat des autorités anglaises montera à 90 millions. (*Allen's Indian Mail*, 30 décembre 1852.)

Un succédané du gutta-percha. — « Le *Bombay Times* publie une note intéressante du docteur Riddell sur les résultats d'expériences faites avec le jus de la racine mudar (*asclepias gigantea*), plante qui croît sur les routes du Bengale. Le jus de l'asclépiade géante exposé à l'évaporation solaire, dans un vase plat, se durcit et devient une substance qui paraît posséder toutes les propriétés du gutta-percha. »

Cette plante, que l'on rencontre à l'état sauvage dans les déserts de la Thébaïde et de la Nubie, où elle est connue sous le nom de Ochar, pourrait être cultivée avec avantage en Algérie. Les demandes de gutta-percha s'étendent, enEurope et en Amérique, si rapidement que sa production ne pourra longtemps y suffire. Toute gomme pouvant remplacer le gutta-percha et possédant les mêmes propriétés, deviendra donc un article avantageux d'exportation.

BIBLIOGRAPHIE.

ANALYSES CRITIQUES ET EXTRAITS D'OUVRAGES RÉCENTS.

BULLETIN.

DE L'ART ORIENTAL

A PROPOS DES

MUSÉES D'EUROPE, PAR M. L. VIARDOT.

Le sujet que traite M. Viardot semble, au premier abord, tout à fait étranger au titre de cette *Revue*; et cependant il se rattache par bien des côtés aux études dont nous nous occupons ici spécialement. — Dans chacun des quatre volumes qui composent cette collection, quelques chapitres nous touchent essentiellement : ce sont ceux qui traitent des antiquités assyriennes et égyptiennes, puis de l'art byzantin, de l'art arabe en Espagne et de l'art oriental à Moscou.

De ceux-là seulement nous avons à parler ici.

Si cet ouvrage de M. Viardot, sous le titre modeste de *Guide et Memento de l'artiste et du voyageur*, n'était pas traité de main de maître; si ce vaste travail, qui comprend en abrégé l'histoire de toutes les écoles, n'avait pas le mérite d'offrir des études écrites *dall' vero*, de présenter, au lieu d'une sèche analyse, un récit toujours soutenu, toujours intéressant, nous ne prendrions pas la peine, en vérité, d'en faire la *critique*. Ce mot, nous le prenons dans son vrai sens : κρινω, *je crible, je juge*. Nous entendons par là l'examen sérieux, l'approbation souvent, et souvent aussi la discussion, lorsque, sauf à être redressé nous-même, nous ne partageons pas l'opinion de l'auteur.

Dans son introduction : *Des origines traditionnelles de la peinture moderne en Italie*, M. Viardot commence par un abrégé historique sur la marche des arts. Nous lui reprocherons ici de s'en tenir un peu trop à cette vieille routine qui fait partir des Grecs l'art et la civilisation. Vraiment, après les travaux si nombreux sur la longue et puissante civilisation égyptienne, après les découvertes nouvelles en Perse et en Assyrie, il n'est plus permis de faire aussi large, la part des Grecs. Nous espérons prouver bientôt, dans un autre travail, combien peu ils ont été inventeurs. Qu'on ne croie pas pour cela que nous voulons nier leur sentiment élevé du beau, la perfection de leurs œuvres, le progrès qu'ils ont amené. Mais le sentiment de la grandeur et de la majesté, *le sentiment de l'invention*, n'était pas en eux ; la nature même de leurs pays s'y opposait. Les grandes lignes du désert, les vastes chaînes des montagnes d'Asie, les courants majestueux des fleuves, les larges horizons manquaient à ces imaginations resserrées dans d'étroites limites.

Nous ne saurions donc, pour l'histoire générale des arts, accepter les divisions qu'adopte M. Viardot, d'après d'Agincourt. En supposant cette division vraie jusqu'à un certain point, pour la peinture, elle serait absolument fausse, selon nous, pour l'architecture, qui est l'art principal, celui qui entraîne tous les autres dans sa sphère. D'ailleurs, si l'auteur ne se met qu'au point de vue de la peinture, ce n'est plus alors l'histoire générale des arts.

Ainsi, pour cette première division : *De l'invention de l'art à sa décadence*, nous nous refusons à reconnaître l'époque grecque comme le principe de l'invention de l'art.

Par la seconde division, intitulée : *De la décadence à son renouvellement*, M. Viardot veut spécifier l'époque comprise entre la décadence romaine et le XV[e] siècle de notre ère, dit de la renaissance.

Cette seconde époque, plus abandonnée que les deux autres, comme le dit fort bien M. Viardot, doit être étudiée tout d'abord. Elle a été aussi pour nous l'objet d'un attentif examen dans les pays mêmes où l'art a laissé ses plus fortes empreintes.

Notre sentiment archéologique sur cette époque paraîtra sans doute bien hardi à ceux, et c'est la grande majorité, nous ne l'ignorons pas, qui croient que tout est venu des Grecs et des Romains.

Depuis que les académies ont été créées, les artistes et les savants, trouvant en Italie et en Grèce une route commode à suivre pour étu-

dier les civilisations anciennes, n'ont pas pris la peine d'en chercher d'autres et de remonter plus haut. Il était trop pénible sans doute de déblayer les ruines de pays ignorés, dont les langues perdues ou tout à fait différentes exigeaient un travail sérieux, un examen difficile. On s'est donc jeté uniquement sur cette civilisation grecque; et ces études assidues et bornées à un seul pays ont été les causes de l'exagération du mérite des Grecs et de leur influence. Cela fut poussé si loin, qu'aujourd'hui encore bien des gens s'imaginent que l'architecture et la civilisation de la Grèce sont nées d'elles-mêmes, du génie propre de la nation, tandis qu'elles n'ont été jamais qu'une copie évidente des civisations égyptiennes et assyriennes qui les ont précédées: chose d'ailleurs toute rationnelle, car c'est ainsi que marche le progrès, en s'appuyant sur la science antérieure, en procédant du connu à l'inconnu.

Ainsi, établissons tout d'abord les différences : Pour nous, le xv^e siècle, dit de la renaissance, a été le principe de la décadence, tandis qu'au contraire cette époque byzantine, que M. Viardot regarde comme une époque de décadence, est, à nos yeux, celle de la renaissance véritable.

En tout cas, la division adoptée par ces écrivains, pour l'origine traditionnelle de l'art, serait-elle exacte en ce qui regarde l'Italie et l'Europe, ne pourrait en aucune façon s'appliquer à l'Orient. Or M. Viardot sait aussi bien que nous d'où est venue la civilisation du moyen âge, d'où sont sortis tous les secrets des arts et métiers. Recherchant, comme il le fait, l'origine de la peinture italienne dans la peinture byzantine, on est d'autant plus étonné qu'il oublie si souvent de consulter les dates et de remarquer à quel point la civilisation était alors merveilleuse en Orient. Nous nous inscrivons donc en faux contre le tableau qu'il présente de la décadence des arts à Byzance (pages 14 et 15).

M. Viardot nous accordera bien que l'art romain, imitateur absolu de l'art grec, n'était cependant jamais arrivé à son niveau; que c'était pour ainsi dire une décadence de l'art grec, ou tout au moins une bien pâle copie. Lorsque, par leurs conquêtes et leurs rapports avec l'Orient, avec l'Asie, les Romains imitèrent l'arc et la voûte employés depuis longtemps dans ces contrées, et l'ajoutèrent sans goût au système de la frise rectiligne des Grecs, la décadence dès lors ne fit qu'augmenter et s'étendit à tous les arts. Ce fut à cette

époque qu'on vit naître cette peinture d'ornements, ces arabesques sans suite, sans raison d'être, qu'on nommait *grotesques*, parce qu'ils ornaient les grottes et les voûtes. On voit encore à Pompeïa et à Herculanum ces peintures, imitation incomprise de cette science de l'ornementation, dans laquelle l'Asie a toujours excellé.

Lorsque enfin les Romains, fatigués de Rome, attirés par l'Orient, par la position sans pareille de Byzance, qui s'accorde d'ailleurs avec les intérêts de l'empire menacé d'une invasion, vinrent s'établir sur le Bosphore, ce mélange de styles divers fit bientôt place à un goût plus pur, et ce fut alors l'art oriental qui le remplaça. Qu'était-il cet art de l'Orient, auquel on a donné le nom de *byzantin*, parce que ce fut de Byzance, que les pèlerinages, les guerres des croisades et le commerce l'amenèrent en Europe?

On se tromperait étrangement en s'imaginant que les Romains, fondateurs de Constantinople, créèrent subitement cette architecture byzantine, si différente de l'art *gréco-romain* et dont Sainte-Sophie est le plus vrai modèle. Croit-on qu'en Asie, en Perse, depuis les conquêtes d'Alexandre et la dislocation de ce grand empire, aucune construction, aucune ville, aucune architecture ne s'y soit continuée et développée? Ce serait là une grande erreur.

A cette époque il y avait, comme il y a toujours en Asie, un art que nous nommerons *oriental par excellence*, issu des arts antiques de Ninive et de Babylone, art qui n'est arrivé à son complet développement et n'a laissé de grandes traces qu'à la suite des conquêtes des Arabes dans les trois parties du monde. En venant s'établir en Asie, les Romains y trouvèrent une civilisation, des arts préexistants, une architecture formée, où l'or, l'émail, la mosaïque, l'ivoire et les pierres précieuses ajoutaient à la beauté de la forme, l'éclat de la couleur. Alors tout était en harmonie, les riches étoffes, les vêtements brodés et les bijoux, enfin ce luxe inséparable de l'amour du beau qui a toujours existé dans les pays de la lumière.

Lors donc que, l'an 328 de notre ère, Constantin transporta l'empire à Byzance, loin de soumettre l'Orient à la civilisation romaine, ce fut la civilisation romaine qui fut soumise à celle de l'Orient. Elle lui emprunta ses modes, ses usages et son sentiment de l'art en toutes choses. Depuis longtemps déjà l'Asie envoyait à Rome ses produits magnifiques, et l'Orient, aux yeux des Romains, était le pays par excellence.

Ce qui est certain, c'est que l'art byzantin n'existait pas à Rome avant l'empire d'Orient, et que c'est là où il nous apparaît tout d'abord. Le style byzantin a, comme on sait, pour principe générateur, la coupole appuyée sur quatre grands arcs d'une ouverture égale à son diamètre et reposant sur une base carrée, formée généralement de quatre piliers ou colonnes. En outre, les angles du carré sont remplis par une suite de pendentifs triangulaires, se projetant sur le vide et venant saisir la coupole et lui donner un second appui.

D'où venait cet art nouveau? d'où venait cette influence orientale qui domina de suite et complétement la civilisation romaine?... Sans aucun doute, c'est de la Perse, de l'Assyrie, où nous en retrouvons l'ornementation principale, où l'art est toujours resté original, même dans ses transformations, n'ayant aucunement subi l'influence grecque ou romaine. De plus, nous voyons que, du temps de Constantin, le seul architecte à Byzance, dont le nom soit resté dans l'histoire, est un Persan nommé Métrodore. Justinien II employa aussi un architecte persan pour dessiner ses somptueux édifices; et toute la pompe, tout le luxe des empereurs, les étoffes, les ustensiles, les modes et coutumes, les dispositions intérieures de l'habitation, tout enfin fut soumis à la civilisation persane. C'est à ce peuple si fin, si éminemment artiste, et artiste à la fois inventeur et conservateur, véritablement *scopritore del vero* (le chercheur du vrai, celui qui fait progresser la science) que doit revenir l'honneur du passage de l'art ancien à l'art moderne, de cette renaissance, en un mot, dont le style byzantin, puis arabe, puis ogival, ont été les conséquences immédiates.

Ainsi, nous le répétons, l'art byzantin n'est à nos yeux que l'art persan transporté à Byzance, dont l'importance politique attira bientôt dans sa sphère les artistes célèbres de ces contrées industrieuses. Le style byzantin est donc d'origine orientale, et non pas, comme paraît le croire M. Viardot, une continuation de l'art grec ancien.

De ce que, dans cette belle architecture, la mosaïque fut préférée à la peinture à l'encaustique, il n'en faut pas conclure, comme le fait M. Viardot, *que le goût fut dépravé*, que ce fut la ruine de la peinture et une complète *dégénération de l'art.*

C'est là, selon nous, une erreur considérable; la mosaïque était une peinture murale, bien autrement belle et architecturale, surtout

bien autrement pleine de ce sentiment de la durée qui crée les grandes choses, que la peinture à fresque, laquelle, d'ailleurs, ne fut nullement abandonnée pour cela. L'art, *loin d'être une prodigalité confuse d'ornements capricieux*, était au contraire d'une élégance, d'une grandeur, d'une hardiesse, d'une science mathématique et statique profondes. Ses ornements n'avaient rien de capricieux, car ils provenaient des études physiques les plus consciencieuses, du calcul le plus élevé et de l'ordonnance géométrique la plus habile. Nous insistons sur ce point, que nous prouverons bientôt par d'irréfutables observations.

Ajoutons, car c'est là une cause continuelle de confusion pour beaucoup de gens, que les Grecs du Bas-Empire n'ont aucun rapport avec les Grecs de la Grèce antique. Ils n'en acceptèrent même pas le nom; ils s'appellaient fièrement partout *Romaioï*. Constantinople était pour tous les écrivains et pour la chancellerie la nouvelle Rome. L'immortelle Grèce elle-même, le pays de Périclès et de tous les héros, s'appelle encore aujourd'hui, *la Roumélie*. Qu'on ne fasse donc pas une confusion, contraire à l'histoire et à la vérité des faits.

La population agglomérée par une de ces mesures violentes de colonisation qui étaient dans les habitudes du gouvernement romain, se composait des éléments les plus hétérogènes empruntés à l'Italie, à toutes les provinces de l'empire et naturellement à celles qui étaient les plus voisines, c'est-à-dire à l'Orient. Si l'idiome grec y dominait, c'est que, par une foule de causes qu'il n'entre pas dans notre sujet de détailler, c'était la langue jouissant alors du privilége qu'a le Français aujourd'hui, et peu à peu elle déplaça le langage officiel, bien que l'immortel monument de Justinien, rédigé quatre siècles après la fondation de Constantinople, n'en soit pas moins écrit en latin.

La peinture se faisait sur bois, sur marbre et sur enduit, à la colle, à l'œuf, à l'encaustique, peut-être même à l'huile. La plupart de ces œuvres ne résistèrent pas au temps, tandis que celles faites avec des verres et sur émail eurent une plus longue durée. Les peintures sur émail étaient d'une finesse et d'une habileté qui n'a jamais été surpassée. Les verres et les poteries, les vases de métal et autres ustensiles étaient ornés d'émaux, de pierreries, d'or, de gravures et de niellures d'une délicatesse et d'un goût exquis. Les Phé-

niciens étaient depuis longtemps maîtres en l'art de la fabrication du verre. Ce fut là que Venise prit ses procédés et sa matière première, et malgré la beauté, la renommée de ses produits, elle n'est jamais arrivée à la même hauteur, à la même perfection. Il est aisé de le voir, en comparant les rares échantillons qui subsistent encore des verres et des émaux phéniciens ou byzantins.

Les pierreries et les ciselures d'or et d'argent ornaient les peintures et les sculptures ; c'était un grand luxe, mais ce n'était pas pour cela de la dépravation, car ce luxe se mariait au plus pur sentiment du beau. L'Orient n'a jamais compris, ne comprendra jamais la forme, sans la couleur, et en cela nous l'approuvons et l'admirons. La fameuse statue de Minerve, au Parthénon, avec ses yeux de rubis, ses bracelets et ses colliers de perles, passait pour un chef-d'œuvre de sculpture et de richesse en même temps. Nous avons vu des émaux persans, plus fins, plus habilement peints que ceux de Petitot, où les couronnes, les ceintures, les armes des personnages qu'ils représentent sont en diamants, si adroitement incrustés et montés, qu'on ne s'explique pas comment l'émail a pu se prêter à ce caprice.

Nous étonnerons sans doute M. Viardot en lui disant que ce fut en copiant les miniatures sur émail et celles des manuscrits de la Perse, de l'Inde et de l'Arabie, que les peintres italiens de l'école primitive commencèrent à comprendre l'art ; ce fut là une des principales sources où ils puisèrent ; et nous pourrions citer tel détail, tel tableau à fresque du Giotto ou de Cimabuë qui est l'exacte copie d'une peinture persane du VII^e^ ou VIII^e^ siècle.

Alors commença en Italie, cet élan pour la peinture qui produisit Raphaël ; alors cet art fit un progrès immense, qui est dû surtout à ce génie exceptionnel. Il n'y avait pas dans l'Italie chrétienne, comme dans l'Orient musulman, des lois religieuses qui arrêtassent l'essor des peintres et des sculpteurs, en défendant comme impie l'imitation de la nature humaine.

Pour l'architecture, au contraire, aussi bien que pour les arts et métiers, la gravure, la niellure et les émaux sur l'or, l'argent ou le cuivre, sur la faïence et le verre, pour la calligraphie, les étoffes, les broderies, les armes et ustensiles de tout genre, l'Orient resta le maître par excellence. Et tout notre moyen âge (l'époque de la renaissance comprise dans une grande partie de son ornementation) n'en fut qu'un pâle reflet, qu'une imitation inférieure.

Comment donc M. Viardot, qui a si sérieusement étudié l'histoire de l'Orient, peut-il avancer qu'après Michel Paléologue, l'empire tombant aux mains des Turcs, les arts vont chercher refuge en Italie, n'ayant plus rien à faire en ces pays ? Comment ne songe-t-il pas que les Arabes et les Persans étaient alors et depuis longtemps, en Asie et en Afrique, les propagateurs de cette renaissance merveilleuse des arts ; que jamais, en aucun temps, l'architecture, le luxe, les sciences, ne furent portés plus haut, et que toute notre civilisation, à dater du IXe siècle, en dérive par deux routes ? La première, ce fut la route du Danube et du Rhin, au temps de Charlemagne. Ce prince en faisant venir des artistes d'Asie et d'Afrique, communiqua à l'Europe un peu de la puissante civilisation byzantine ou orientale de la première époque. Les monuments les plus anciens des bords du Rhin, les trésors des églises, leurs reliques, et les manuscrits carlovingiens imités des Arabes, puis l'histoire même de Charlemagne, en sont des preuves sans réplique.

La seconde route fut celle que suivit le commerce des villes italiennes, ainsi que les croisades, dont l'influence sur l'Europe fut beaucoup plus grande qu'on ne le suppose généralement. Enfin arrivent les Arabes, qui, par leurs conquêtes, achèvent de nous instruire et répandent chez nous, encore bien barbares, les arts et les sciences et les secrets des métiers, dont la tradition, venue des colléges sacrés de l'Égypte chez les mages de l'Inde et de la Perse, n'avait jamais été interrompue un seul instant. Les Arabes, en se civilisant au contact de l'Asie, furent vraiment les commis voyageurs de cette civilisation dans le monde.

C'est encore une erreur de croire (p. 15, introduction aux *Musées d'Italie*) qu'à l'époque du partage de l'empire byzantin par les Vénitiens et les Français, commença pour les Occidentaux la connaissance de l'art grec ancien. Alors, au temps des croisades, on se préoccupait fort peu d'une civilisation morte, qui ne parlait plus, ne pouvait plus se faire comprendre, et qui d'ailleurs, n'étant pas sur la route suivie par les pèlerins, ne frappait aucunement leur imagination. Ce dont on se préoccupait exclusivement, c'était de la civilisation orientale, si brillante, si vivante, et que chacun voulut imiter. Ce ne fut que beaucoup plus tard, en Italie, lorsque le moyen âge eut développé le sentiment du beau, que quelques artistes érudits se prirent à étudier l'art grec et abandonnèrent cette

route si originale, si neuve, si illimitée, où l'imagination pouvait travailler à l'aise et toujours à nouveau.

M. Viardot s'étonne, page 17, de ce que le ministre de Théodoric, Cassiodore, cultiva la peinture, du moins celle du temps, dit-il avec dédain.

Lorsqu'on a étudié les émaux et les manuscrits byzantins, puis les miniatures et ornements des manuscrits carlovingiens, on reconnaît à quel point l'art de peindre fut alors supérieur à ce qu'il devint en Europe dans les siècles suivants, au moins jusqu'à l'époque de la civilisation italienne.

Nous engageons fort M. Viardot à examiner attentivement les manuscrits peints de cette première époque ; il y reconnaîtra l'art oriental pur, et il s'expliquera pourquoi, en ce temps où les communications de l'Europe avec l'Orient étaient continuelles, où les souverains attiraient les artistes musulmans dans leurs royaumes *quelque peu* barbares, il s'expliquera pourquoi, disons-nous, l'art était si supérieur à ce qu'il fut aux XI^e^, XII^e^ et XIII^e^ siècles. Car alors les moines chrétiens voulurent imiter, sans tradition, sans guide et sans modèle, nous dirions presque sans couleurs et sans pinceaux, ces ouvrages, résultat de l'art antique de l'Orient ; ils firent des travaux patients, naïfs, mais d'une ignorance complète. Avant ce temps les arts étaient inconnus en Europe, et au contraire dans tout leur éclat en Afrique et en Asie ; on se contentait donc d'imiter, de copier, ou de faire venir. Mais plus tard on voulut faire *dà se*, et dès lors il fallut passer par toutes les épreuves du temps et de l'expérience avant d'exécuter convenablement.

Ainsi, du VIII^e^ au X^e^ siècle, il n'y a ni lacune pour les arts, ni ténèbres épaisses, comme il le dit page 21 ; il y a des peuples barbares en Occident qui s'inspirent de l'Orient, le copient autant qu'ils le peuvent, et commencent à se former le goût. L'Orient attirait alors tous les regards par son éblouissante civilisation. Voilà ce qu'on ignore, ou ce qu'on oublie. On ne voit que les Grecs et les Romains, puis les barbares et l'ignorance, jusqu'à la renaissance de ce même art des Grecs.

Faire ainsi l'histoire de l'art, c'est borner son point de vue, c'est, en me servant de l'expression d'un poëte du dernier siècle, prendre l'horizon pour les bornes du monde.

Ainsi donc, le goût abâtardi des Romains vint se renouveler

entièrement à la source pure de l'Orient, la patrie de la forme et de la couleur; et nous n'hésitons pas à dire que c'est l'art persan qui, par une transformation lente et insensible, devint l'art byzantin auquel succéda bientôt, par d'autres modifications, l'art persan et arabe de l'époque musulmane. Lorsque le byzantin arrive en Europe, il est grossièrement imité et mêlé avec le *roman;* enfin ce mélange se modifie bientôt et, grâce aux croisades et aux secrets de la franc-maçonnerie arabe, devient l'art ogival, cet art du moyen âge que M. Viardot appelle l'époque des longues ténèbres.

Au moyen âge l'art fait un pas immense, marchant avec hardiesse dans une voie toute nouvelle d'originalité et de grandeur. Le matérialisme de l'art grec était dépassé, sinon par la pureté de la forme, au moins par le sentiment de l'expression, par l'idée surhumaine.

C'est donc là, à nos yeux, une époque de véritable renaissance; tandis que ce XV^{e} siècle, dit de la *Renaissance*, ne fut qu'une imitation mal comprise de l'art grec; imitation que M. Viardot, lui qui d'habitude n'est pas routinier, regarde comme une régénération.

Pour bâtir comme les Grecs (la sculpture à part), il n'y a pas d'art et fort peu de science; de grands blocs carrés bien ajustés, des lignes droites peu élevées, telle était leur facile théorie; ils ne tentèrent jamais de changer ce système qui rendait leurs édifices lourds et monotones, car, de la nécessité d'avoir des colonnes assez courtes, assez fortes et assez rapprochées pour supporter de grandes masses de pierre, il résultait un manque d'élévation et partant d'élégance, une multiplicité d'angles et de supports, sans proportion avec les distances et les largeurs.

Si cherchant des considérations plus hautes, on veut voir leur art dans ce qu'il a eu de plus grand et de plus poétique, on est forcément amené à en reconnaître la pauvreté. C'est un *dé* posé sur une pyramide tronquée, reproduisant l'aspect des tristes montagnes de l'Attique.

Au contraire, cette science de la coupe des pierres, ces lois si hardies de la statique, ces équilibres merveilleux, ces spirales où la géométrie et l'algèbre des Arabes épuisent leurs formules, n'était-ce pas de la poésie en pierres, n'était-ce pas la science unie à l'imagination!

A l'Orient, revient l'honneur de cette renaissance qui mérite ce nom bien autrement que le retour à l'art grec ou romain, car elle

était inspirée par un nouvel et plus savant examen des productions de la nature; cette variété d'arcs, de chapiteaux et de colonnes, cette science de l'arabesque, cette flore merveilleuse et cette série d'animaux vrais et fantastiques, produisaient par leurs infinies combinaisons une hardiesse, une élégance et une richesse incomparables.

Vasari dit qu'en 1240, lorsque Cimabuë vint au monde, toute la race des artistes était éteinte. M. Viardot le relève avec raison et rappelle qu'au temps de Cimabuë les Pisans avaient une école formée par les artistes grecs (byzantins) venus d'Orient avec l'architecte Bruschetto, lorsqu'ils élevèrent leur cathédrale en 1063. Il cite encore l'inscription de l'église d'Assise, où il est dit qu'en 1210 Giunta de Pise, instruit par les Grecs (de Byzance), fut le premier qui fonda l'art en Italie.

De tout cela, il résulte que les principes et les méthodes de l'art sont toujours sortis de l'Orient, l'art ancien comme l'art du moyen âge. Cimabuë s'éloigna peut-être de la manière byzantine plus que les autres, mais encore est-il facile de retrouver dans ses œuvres une imitation des peintures persanes, de ces chasses, combats, scènes intérieures, etc., que nous montrent les fresques, les manuscrits, les vases en cuivre gravés et les émaux.

A cette époque les grandes migrations des croisades nous initiaient à ces usages, à ces costumes, à ces chasses au faucon et au léopard, puis aux fabrications diverses, aux sciences exactes et à tant d'autres choses que notre civilisation peu avancée ignorait absolument. Bien mieux, la plupart des mots persans et arabes qui s'appliquent à ces usages, sont restés dans notre langue.

Ce que nous retrouvons encore des époques byzantines, sassanides, arabes et persanes, montre bien à quelle hauteur était parvenue cette civilisation.

« L'art au XV^e^ siècle était complet, dit M. Viardot (p. 30); on peignait les murailles des appartements, les meubles, les coffres, les boucliers de guerre et de tournoi, les selles et les harnais des chevaux. »

Ces modes n'étaient que la reproduction de modes persanes bien antérieures, ou pour mieux dire toujours existantes.

Il nous dit encore (p. 32) que la mosaïque fut cultivée par les Grecs

qui l'apprirent aux Romains. Il devait ajouter que les Grecs l'imitèrent des Égyptiens et des Assyriens.

Plus loin (p. 42), M. Viardot parle de la peinture sur manuscrit comme datant particulièrement du triomphe de la religion chrétienne sous Constantin.

La peinture sur manuscrit est tout orientale, et déjà fort ancienne en Perse et dans l'Inde à l'époque byzantine. Rien n'est merveilleux comme cet art des miniatures chez les Orientaux, et aucun peuple ne l'a poussé plus loin que les Arabes et les Persans. Ces derniers, lorsqu'ils acceptèrent la religion de Mahomet, ne se crurent pas obligés de se restreindre aux arabesques seulement et ils continuèrent à faire des figures et des animaux, en un mot la miniature proprement dite (1). Au reste, cette science des Arabes pour les arabesques purs, pour l'ornement seul, est si merveilleuse qu'elle surpasse par l'harmonie de la forme et de la couleur, par la finesse du trait, par la science calligraphique, les plus beaux manuscrits à figures de l'Occident.

Cependant nous n'hésitons pas à dire qu'au siècle de Raphaël surgit, en peinture seulement, une grande école où l'art s'élève à un degré qu'il n'avait jamais atteint en Orient, du moins autant que nous pouvons en juger. Mais l'architecture, qu'était-elle devenue? Et de ce que la musique est arrivée aujourd'hui à une hauteur immense, s'ensuit-il que notre siècle soit un siècle de renaissance pour les beaux-arts?

L'école de Raphaël n'était pas seulement inspirée du naturalisme, comme l'école grecque ancienne, elle était encore et surtout inspirée de la philosophie chrétienne et de la foi, qui ont engendré ces chefs-d'œuvres, pleins d'une divine expression, dont le scepticisme depuis trois siècles qu'il a commencé, nous a déshérités. Voilà ce que M. Viardot ne dit pas, et nous sommes étonnés de ce parti pris de se

---

(1) La racine du mot *miniature*, qui, nous le pensons, n'est pas connue, suffirait à prouver que cet art est d'origine orientale, ou pour mieux dire d'origine persane. Les étymologistes ont cru que ce mot venait de *minium* (rouge de Saturne), parce qu'on se servait de cette couleur pour peindre la miniature; c'est là une erreur que répètent tous les dictionnaires. *Miniature* vient du mot persan *minieh* ou *miniah*, qui signifie *émail*, parce que, à l'imitation des Persans, les portraits en miniature se peignirent d'abord exclusivement, uniquement sur émail.

taire sur l'influence qu'a eue dans les arts la religion chrétienne, influence si évidente particulièrement dans l'architecture et la sculpture du moyen âge. Non-seulement M. Viardot ne parle pas de cette influence, mais bien mieux, il attribue à l'absence de dogme, à l'abandon de la foi et des idées religieuses, le progrès que firent alors les arts. Il prétend qu'ils s'agrandirent du moment où les peintres abandonnèrent la croyance commune pour la création personnelle (p. 68). Comment M. Viardot ne s'aperçoit-il pas que, s'abandonnant à cette prétendue liberté, l'art marcha rapidement vers la décadence? Dans le grand art, dans l'architecture, la pente n'est-elle pas assez visible? Et c'est justement parce qu'on laissa la tradition, le dogme, le symbole qui renfermait le secret du métier, pour la création individuelle et *viagère*, si nous pouvons ainsi dire, qu'il dégénère rapidement, qu'il oublie la méthode et se perd dans son orgueil; c'est que la tradition, c'est l'expérience de tous pendant des siècles, au lieu d'être l'expérience d'un seul pendant sa vie. Aussi, dès que s'éteint la génération qui, encore imbue de la tradition, a cessé de la suivre et de l'enseigner, l'art dépérit. En effet, après les Titien, les Rubens et les Véronèse, les peintres, croyant émanciper l'art en reniant les principes, perdirent la trace et s'égarèrent. Chacun se crut capable de faire de lui-même, et la perpétuelle agitation des idées, sous le nom d'indépendance et de liberté, amena l'oubli de toute règle, de tout frein; on perdit le sentiment du beau, on tomba dans le désordre et la confusion. C'est là l'histoire de toutes les révolutions.

Ce que M. Viardot admire dans le mouvement des XIV et XV[e] siècles, c'est la naissance de l'esprit de discussion, qui met en question sur tous les points la science catholique; dès lors, dit-il, on commence à comprendre les mots de libre examen, de liberté civile, de dignité humaine; et le progrès véritable sort de l'indépendance et de la personnalité de l'artiste.

Nous voudrions bien savoir ce qu'ont éclairci l'esprit de discussion et le libre examen répandu dans les classes non-seulement ignorantes, mais encore et surtout inintelligentes comme le grand nombre. Est-ce que la discussion n'a pas toujours eu lieu entre les docteurs et les savants, et croit-on que cet esprit n'existait pas, quand, au contraire, il entraînait les Abeilard et les autres maîtres de ces temps méprisés par M. Viardot, dans des sphères si élevées, qu'il faut

toute la pénétration, toute la puissance des maîtres de nos jours pour les y suivre? Dans cet immense travail de l'esprit humain qu'on appelle la renaissance, la science des anciens fut remise au jour, d'abord par les Arabes, puis par les Byzantins, dit M. Viardot (page 67). Nous nions formellement que les Arabes aient remis au jour la science des Grecs et des Romains; les Arabes et les Persans ont créé une science véritablement nouvelle d'où est sortie, nous le répétons, cette grande école du moyen âge, à la fois si naïve et si brillante, époque par-dessus laquelle saute complétement M. Viardot. On serait tenté de croire que l'art de ce temps l'embarrasse! Il l'appelle le temps des ténèbres profondes, et tout est dit.

M. Viardot attribue l'élan que donne Giotto à l'art à ce que, né citoyen d'une république, il pouvait aller plus loin que ne l'avaient conduit les leçons de son maître Cimabuë. Il revient plusieurs fois sur cette idée. Imprimer cela en 1852 nous ferait supposer que M. Viardot n'a pas assisté aux quatre dernières expositions de peinture. Loin de servir au développement de l'art, la politique l'absorbe et le tue.

Puisque l'occasion s'en présente, examinons en peu de mots ce lieu commun reproduit par M. Viardot et tant de fois mis en avant par d'autres. Toute l'histoire est là pour lui donner un démenti formel. L'art a produit des merveilles en Égypte et en Asie sous des pouvoirs despotiques. En Grèce il ne s'est développé qu'après la perte de la liberté; car Phidias, le plus grand maître d'Athènes, était l'ami de Périclès, et l'on sait que ce chef habile avait déjà altéré à son profit les institutions de sa patrie. Au reste, puisque nous nommons Phidias, nous rappellerons que pour se soustraire aux *encouragements* démocratiques qu'il prévoyait, il dut, au risque d'altérer son chef-d'œuvre, en combiner de telle sorte les parties, qu'il pût prouver que lui, l'éternelle gloire de son pays, n'était pas un voleur.

Œlien nous dit qu'aux beaux jours de la liberté grecque la peinture était tellement dans l'enfance que les artistes prenaient l'ingénieuse et utile précaution d'écrire sur les objets qu'ils avaient représentés : *ceci est un bœuf, ceci est un cheval.*

La peinture n'acquit son développement et sa perfection que vers le temps d'Alexandre, et le grand Appelles occupa sous ce prince et sous Ptolémée le poste de premier peintre de Sa Majesté.

Chez les Romains, tant qu'ils furent en république, l'art n'eût qu'un caractère fort respectable, mais fort peu élevé, celui de l'utilité.

C'est sous les empereurs que furent créés ces grands monuments qui nous laissent une si imposante idée du peuple-roi. Pour n'en citer qu'un seul, le plus gigantesque de tous, le Colysée est du règne de Vespasien, sous lequel nous ne sachions pas que la liberté fût en progrès.

Si, comme nous n'en doutons pas, M. Viardot a étudié avec l'histoire de l'art celle des républiques italiennes du moyen âge, il doit savoir que leur discipline austère et rigide, que leurs ombrages démocratiques, que leurs lois somptuaires réglaient jusqu'aux actes qui, dans nos sociétés modernes, sont une partie intime de la liberté individuelle. Ce ne sont pas les franchises de la place publique, ce sont les colères de l'exil qui ont inspiré le Dante. Les arts proprement dits ont eu leur expansion quand une autre souveraineté que celle du peuple s'est établie, et le plus grand artiste peut-être des temps modernes, Michel-Ange, était à la solde des Médicis auxquels il a consacré ses chefs-d'œuvre. Le Titien, si énergique, si bouillant, a travaillé au sein de cette république de Venise à l'époque où sa tyrannie était exercée avec la plus sombre violence.

L'école espagnole s'est épanouie sous la double pression de l'inquisition et du despotisme royal, et cependant ces grands maîtres se distinguent par un sentiment ravissant de l'idéal et par une originalité individuelle qui montre combien le génie de chacun était indépendant. Au reste, sans aller si loin, n'avons-nous pas fait deux fois l'épreuve d'une liberté sans frein? Quel est l'héritage que l'art nous a laissé à la suite de notre première révolution? Rien, ou pour mieux dire des œuvres incolores, insignifiantes, qui semblent toutes créées, toutes sorties de la même main. Nous venons de rappeler les souvenirs encore plus récents de 1848, et nous n'y reviendrons pas.

Est-ce à dire que nous considérons la servitude comme un principe constitutif de l'art? A Dieu ne plaise; la servitude dégrade l'homme et ne peut aider à un des plus nobles développements de l'humanité; mais pour ce qui concerne l'art, la liberté n'est point dans certaines formules politiques, elle est dans l'âme de l'artiste, dans l'élévation de son caractère, dans l'indépendance de sa pensée, dans l'absence des mauvaises passions qui la troublent et l'égarent. « Le génie, a dit Buffon, est une longue patience. » Cela est encore plus vrai pour l'art que pour la littérature, car il lui faut la méditation, la persévérance et la puissance d'abstraire, toutes choses incom-

patibles avec les émeutes de la rue, avec les discussions de la place publique.

Si nous avons critiqué vivement cette partie du travail de M. Viardot, c'est que nous y voyons l'opinion politique préconçue, influençant d'une manière fâcheuse le jugement ordinairement si droit de l'auteur. Disons avec empressement qu'en dehors de cette introduction, dans l'étude de chaque musée, il y a une suite d'observations pleines de finesse et qui dénotent un vif sentiment de l'art.

Je viens de soulever là, je le sais, des questions archéologiques qu'il faudrait entourer de preuves pour les appuyer d'autant plus solidement, que je me mets tout juste en travers des opinions reçues; mais je ne puis faire un livre d'un article bibliographique; le temps et l'espace manquent donc ici; bientôt j'espère revenir sur ces questions et prouver ce que je ne fais qu'énoncer maintenant.

Revenons aux musées. Dans le chapitre intitulé *British Museum*, M. Viardot traite des antiquités assyriennes, égyptiennes et athéniennes. Dans le résumé très-clair, qu'il fait de ces restes précieux, nous avons été surpris de ne pas trouver quelques comparaisons entre ces trois civilisations qui ont tant de rapport, et qu'une quantité de ces sculptures, de ces objets divers, fait jaillir devant les yeux d'une manière éclatante. Nous connaissons tel bas-relief des palais de Ninive, qui est la copie exacte d'une sculpture de Thèbes ou d'Abousembil, telle frise des temples grecs d'Asie-Mineure ou de l'Archipel qui semble moulée sur une sculpture assyrienne.

M. Viardot remarque avec raison la finesse, la pureté, la sévérité du trait, la vérité des animaux et des chevaux; nous ne craignons pas d'ajouter qu'on reconnaît dans les beaux coursiers du Parthénon le galbe des chevaux de Ninive.

Lorsqu'il ajoute (p. 55) que les compositions diverses des palais de Nemroud, non soumises à des formes immuables et conventionnelles, offrent beaucoup plus de mouvement que la sculpture hiératique des Égyptiens, que les animaux sont fidèlement copiés, nous lui répondrons, et notre avis sera partagé par ceux qui ont étudié sur place l'art égyptien, que les sculptures assyriennes sont beaucoup moins nobles et moins proportionnées, d'un trait moins spirituel, et sont également soumises à un arrangement conventionnel; qu'enfin on y retrouve clairement l'imitation de l'art égyptien, imitation plus lourde et qui indique une civilisation bien moins

ancienne ; que rien ne saurait surpasser le naturel et la forme pure des animaux égyptiens, même dans les signes de l'écriture ; à tel point qu'un paysagiste peut les copier et s'en servir pour animer ses tableaux. Mais comme les habitudes, les costumes, les types mêmes de cette partie de l'Asie sont plus en rapport avec nos sculptures du moyen âge, tandis que les races égyptiennes en diffèrent sous tous ces points de vue, dès lors, celui qui ne connaît pas l'Égypte doit trouver les unes plus vraies, plus naturelles que les autres. Et cependant, en Égypte, les types sont si purement indiqués qu'on retrouve aujourd'hui sans hésiter, dans les races vivantes, celles qui furent reproduites il y a quatre mille ans. En pourra-t-on faire autant dans l'avenir, d'après les types que nous arrangeons à la grecque, à l'anglaise, ou à l'arabe, suivant le goût du jour et le costume à la mode ? Les Grecs n'ont-ils pas eu aussi un type du beau qui différait essentiellement du type national !

Pour l'école allemande primitive, M. Viardot reconnaît qu'elle doit, comme l'art italien, sa naissance aux Byzantins, qui, ajoute-t-il, avaient conservé, tout en l'altérant, l'art antique de la Grèce et de l'Italie. Nous ferons une dernière observation à M. Viardot sur ce sujet qui nous divise : c'est que si l'art antique de la Grèce et de l'Italie, avait été conservé dans l'art byzantin, la renaissance du xv^e siècle n'avait plus alors sa raison d'être ; et d'où viendrait donc l'art des Persans, des Arabes et de l'Europe du moyen âge ? Sans doute aussi des Grecs et des Romains ?

Terminons l'analyse des chapitres qui touchent à l'Orient, dans ces quatre volumes, par l'Alhambra de Grenade et le Kremlin de Moscou, qui nous montrent aux deux bouts de l'Europe l'influence orientale. Nous regrettons vivement que M. Viardot n'ait pas vu l'Orient véritable, il eût trouvé là les rapports primordiaux entre la Russie et la Perse, entre l'Espagne et l'Afrique ; car Grenade est à Fez ce que Moscou est à Astrakân. Ces comparaisons importantes lui ont manqué.

Quant à l'opinion de M. Viardot sur l'Alhambra de Grenade, sur l'époque de sa construction, nous la partageons complétement. Il est facile d'y reconnaître, et nous ne disons pas cela pour déprécier cette merveille architectecturale, une époque de décadence. Quiconque a étudié sur place l'art arabe, sentira l'influence européenne dans l'ornementation du palais rouge. Ce n'est plus cette pureté de

style, cette clarté de détails qui n'exclut pas la splendeur, ainsi que le prouvent les beaux monuments du Kaire, de Damas, de l'Inde et surtout de la Perse.

Dans la description de Moscou, ce qui nous a surpris, ce n'est pas le rapport que trouve M. Viardot entre Moscou et l'Espagne; en effet, la partie arabe de l'Espagne est orientale, comme la partie asiatique de la Russie, quelles que soient les très-fortes nuances qui les distinguent; mais c'est la comparaison qu'il établit entre Madrid et Moscou; c'est d'entendre dire que Madrid est la ville qui rappelle le mieux l'effet général d'une vue de Moscou, et qu'il n'y a pas à s'en étonner puisque les Arabes ont apporté l'Orient en Espagne comme les Mogols en Russie; M. Viardot sait cependant mieux que personne que Madrid n'a rien d'arabe.

L'église Saint-Bazile est la plus curieuse des églises de Moscou, comme le dit l'auteur; c'est le type de l'art tatâre-mogol, c'est un échantillon de l'architecture indienne de la décadence avec un mélange du chinois tatâre et du persan. Mais en général les églises russes sont de ce style byzantin que le catholicisme grec a adopté pour type de l'architecture religieuse; ainsi, l'intérieur de l'église de l'Assomption au Kremlin est, en miniature, l'imitation de Sainte-Sophie.

M. Viardot oublie de parler des couvents si curieux de Froïtzko-Serguïewsk, de Donskoï et autres aux environs de Moscou. Le caractère de leur architecture est entièrement mogol. Quant au Kremlin dont l'aspect est vraiment oriental, M. Viardot le compare avec raison à l'Al-Ḥamrâ. Ce sont en effet des châteaux forts, des sérai entourés de murs, contenant des églises en grand nombre, des couvents, des maisons, des arsenaux, des palais. C'est, en un mot, la forteresse qui abrite tout ce qu'il y a de plus précieux, de plus sacré pour les habitants.

Nous avons regretté la brièveté avec laquelle M. Viardot parle du palais des armures, ou trésor du Kremlin. C'est là un des musées les plus intéressants du monde, et les merveilles de l'Orient qui y sont entassées méritaient un plus sérieux examen. En entrant sous les voûtes, on peut voir des chaises à porteur et des voitures antiques, côte à côte avec des palankins de l'Inde et de la Perse, qui prouvent bien par leur forme et leur ornementation, d'où nous est venu ce moyen de transport. Puis, dans les salles supérieures, il faut admirer ces coupes,

ces émaux persans dont l'art européen le plus avancé ne saurait donner idée; assurément ces nielles et ces gravures sur métaux, ces plats et ces vases d'argent, ces bijoux, ces armures des chevaliers persans, ces harnachements garnis d'émail et de pierres précieuses, ces trônes d'or pavés de turquoises, valaient bien une description complète. C'est un musée d'un caractère tout spécial au pays.

Dans la ville, on est frappé par l'aspect oriental des maisons peintes, des dômes dorés ou émaillés de faïences, des clochers qui ressemblent aux minarets du Kaire, des bazars remplis de Persans, de Chinois, de Tatârs et autres habitants de l'Asie venus pour vendre les toiles de Perse, les cachemires de soie ou de laine, les étoffes de l'Inde et d'Astrakan, ces cuirs merveilleusement brodés d'or et d'argent comme ceux du Maroc, ces coffrets d'ivoire et de nacre faits à Constantinople ou à Dehli. Entrez-vous dans un café, aussitôt des garçons vêtus de larges kafetâns d'une blancheur éclatante vous offrent le kaviar, puis la pipe ou le chiché, à la manière des Turks ou des Arabes. Oui, Moscou est une ville d'Orient et dans son genre aussi originale que Venise, Damas, le Kaire, Stamboul ou Ispahan; on est là bien loin de ces cités d'Europe qui ne sont qu'un triste reflet les unes des autres.

Nous nous trouvons encore ici en opposition avec M. Viardot lorsqu'il dit que sa véritable splendeur date de sa ruine totale, de cet incendie de 1812, trop fameux dans les bulletins de la grande armée. Il semble ignorer que le Kremlin, la plupart des palais et des églises restèrent debout, et qu'en somme le feu ne s'attaqua qu'aux maisons de bois, dans des quartiers sans caractère, sans importance et qui furent réédifiés immédiatement. L'aspect ancien de la vraie ville ne fut donc réellement pas altéré, grâce au ciel, dirons-nous, malgré le singulier, nous devrions dire l'effrayant paradoxe de M. Viardot, qui affirme que, grâce aux incendies, la résurrection des villes est d'autant plus magnifique et rapide. Pour exemple il cite Londres après 1665, Lisbonne après son tremblement de terre et son embrasement de 1755, puis Hambourg après le grand incendie de 1842. Comment M. Viardot, avec son sentiment artistique, peut-il trouver que Londres, la capitale du spleen, avec son odieuse uniformité, soit une ville à citer pour sa beauté, pour ses monuments? Avant sa ruine, nous n'en doutons pas, elle offrait plus d'intérêt. Lisbonne a perdu aussi d'admirables édifices qu'elle n'a pas remplacés, et nous

demanderons à M. Viardot si par malheur, l'Alkazar, l'Alhambra ou les églises de Cordoue et de Séville disparaissaient dans les flammes, s'il croit que les architectes de notre temps, ceux par exemple qui ont construit le palais qui enveloppe la Sainte-Chapelle, l'Orangerie des Tuileries ou tout autre édifice, seraient aptes à remplacer ces merveilles de l'art oriental. Ce ne sont jamais (dit-il page 321), les calamités physiques, mais les fautes morales des hommes qui détruisent les cités. Est-ce que les fautes des hommes, en déchaînant les révolutions, n'amènent pas les malheurs physiques? Reportez-vous à 93, à 1830, à 1848; consultez les catalogues des églises, des tableaux, des statues, des livres et autres antiquités, recherchez tous ces monuments précieux, anéantis par la rage et la violence stupides des masses qui s'en prennent aux murailles des souffrances qu'elles éprouvent et que trop souvent elles se créent.

Mais en voici bien long déjà. Le sujet si important nous a entraîné; on a du plaisir à discuter avec cette œuvre aussi bien comprise que bien exécutée. Et puis, un autre motif nous animait : comme M. Viardot, nous avons vu tous ces musées dont il parle et d'autres encore, en Suède, en Danemark, qui, par leur caractère spécial et peu connu, méritent de trouver place dans cette suite d'études. Nous y avons fait comme peintre de longues séances; de plus, toutes les questions que traite M. Viardot, nous tâchons aussi de les résoudre, sans avoir toutefois la prétention de nous mettre à son niveau. Le seul avantage que nous avons sur lui et que nous réclamons d'autant plus qu'il est assez riche de son esprit supérieur et de sa plume habile, c'est d'avoir visité et étudié avec amour cet Orient qu'il pressent, mais qu'il n'a pas vu, cet Orient qui éclaircit tous les doutes, relève toutes les erreurs, donne la clef de tous les problèmes, en montrant la grande et unique source de l'art, le tronc d'où sont sorties toutes ces branches diverses et de qui on peut dire avec le poëte latin :

Ab Jove principium.

ADALBERT DE BEAUMONT.

VOYAGE AUX VILLES MAUDITES.

SODOME, GOMORRHE, SEBOÏM, ADAMA, ZOAR,

PAR ÉDOUARD DELESSERT.

Un vol. in-12.

M. E. Delessert, qui a accompagné un savant académicien, M. de Saulcy, dans son intéressante exploration sur les bords de la Mer Morte, vient de publier, sous un nouveau titre, une seconde édition de son livre intitulé : *Vingt et un jours à la Mer Morte.* L'auteur n'a pas voulu écrire un ouvrage scientifique, il s'est tout simplement proposé de raconter ses impressions de voyage, et c'est à une dame qu'il a adressé son livre. Son *Voyage aux villes maudites* renferme néanmoins un grand nombre de documents scientifiques de nature à intéresser les lecteurs, et nous croyons que le public nous saura gré de lui en donner une courte analyse en attendant le grand ouvrage de M. de Saulcy.

Les voyageurs partirent de Jérusalem le 5 janvier 1851, et, après avoir séjourné à Beit-Lehm (Bethléem) et au couvent de Mar-Saba, ils arrivèrent sur les bords de la Mer Morte. Que de fables n'a-t-on pas débitées depuis le moyen âge jusqu'à la fin du siècle dernier sur cette mer et sur la nature du sol qui l'environne ! la stérilité de ces plages désertes recouvertes de couches de sel et de sable, et encombrées de rochers noirâtres bizarrement entassés, l'amertume des eaux du lac, le bitume qu'on voit flotter à la surface, la fumée qui parfois s'en échappe, les sources thermales et le souffre qu'on trouve sur ses rivages, les crevasses qui s'y forment, tout contribuait à impressionner les voyageurs, dont l'imagination était déjà si exaltée par le merveilleux du récit biblique. A force d'exagérer la vérité, on avait fini par la dénaturer, et chaque pèlerin renchérissant sur celui qui avait avant lui visité ces lieux désolés, on était arrivé, par ignorance et par dévotion, à faire de la Mer Morte un tableau imaginaire empreint des plus sombres couleurs.

« La Mer Morte est un vilain marais ou gouffre d'eau croupissante et épaisse de tout le limon dont elle est mêlée, ce qui la rend si pesante, que même le plus grand vent ne la peut pas émouvoir. Elle est aussi si salée et si corrosive, qu'une seule petite goutte pique la

langue comme un feu infernal. Cette eau pue si fort, que, quand on en aurait lavé ses mains, on n'en pourrait pas faire passer la puanteur en vingt-quatre heures... qui plus est, il n'y a point d'oiseau qui, en passant dessus, ne tombe d'abord dans l'eau, étouffé par ses exhalaisons puantes qui infectent l'air de toute cette contrée, tellement que les campagnes y sont arides à un mille de chemin à la ronde. Davantage, l'on remarque que tout ce qui a de la vie ne s'enfonce pas dans le lac; au contraire, tout ce qui est sans vie s'enfonce d'abord dans ces eaux, et ne fût-ce qu'une plume légère, elle va à fond comme du plomb (1). »

Voilà un court échantillon de ce qu'on écrivait encore en 1729 sur la Mer Morte. Depuis lors, l'amour de la vérité a succédé à celui du merveilleux, et des voyageurs animés du zèle de la science ont parcouru une partie des rivages du lac Asphaltite, qu'ils nous ont fait connaître d'une manière plus satisfaisante. Mais après Hasselquist, Seetzen, Mangles et Irby, Robinson, Moore, Lynch, de Bertou, etc., il restait encore beaucoup à faire. Les fables avaient disparu; mais la science n'était pas satisfaite. Le voyage de M. de Saulcy, sans répondre à toutes ces exigences, jettera une vive lumière sur les questions les plus intéressantes qui se rattachent à la géographie historique et physique du bassin de la Mer Morte. Le livre de M. Delessert nous en fournit des preuves, en nous montrant l'esprit d'observation qui a présidé à l'exploration scientifique de M. de Saulcy. Mais revenons à son compagnon, dont l'ouvrage doit seul nous occuper en ce moment.

Les voyageurs, comme nous l'avons dit, viennent d'arriver sur les bords du lac Asphaltite, et bientôt ils dressent leurs tentes au milieu d'une forêt de roseaux de vingt-cinq pieds de hauteur, près de la source limpide d'Aïn-Roueïr, environnée de ces touffes de verdure que les eaux courantes font éclore dans les déserts les plus arides. La Mer Morte, loin de s'offrir à eux sous ces couleurs sombres dont les anciens voyageurs se plaisaient à l'envelopper, leur apparaît limpide et azurée (2); des volées de canards sauvages s'égayent sur ses eaux

(1) Le *Curieux antiquaire*, *Recueil géographique*, etc., d'après les voyages de divers hommes célèbres.

(2) Volney et les autres voyayeurs modernes parlent également des eaux limpides du lac Asphaltite. Éclat, azur, immobilité, voilà, dit Lamartine (Voyage en Orient) en trois mots, la Mer Morte; l'aspect n'en est pas triste, ajoute-t-il ailleurs.

brillantes, où ils plongent sans la moindre répugnance (1), et M. Delessert et ses amis recueillent sur la grève des coquillages vivants de différentes espèces (2). Poursuivant leur route vers le Sud, ils rencontrent une multitude de cailloux toujours plus petits à mesure qu'ils s'avancent; ils en concluent avec raison qu'ils trouveront plus loin le cratère d'un volcan éteint qui, dans une de ses éruptions, avait lancé ces cailloux, dont les plus lourds avaient naturellement atteint la distance la plus grande. Côtoyant toujours les bords du lac, nous voilà parvenus à la hauteur d'El-Kalil, l'Hébron des Juifs, la Kariath Arba des Cananéens, qui fut enlevée aux Henakim par le brave Caleb, et nous entrons dans un second bosquet de joncs gigantesques, d'où s'échappe encore une belle source d'eau douce. Cette source, c'est l'Aïn Djedy, l'ancien Engaddi dont les rochers caverneux servirent d'asile à David poursuivi par Saül. Là s'élevait autrefois une petite ville dont il ne reste plus que des ruines, des bosquets de palmiers mentionnés par Pline (3) et des vignes célébrées par l'auteur du Cantique des Cantiques. Au siècle dernier, Hasselquist y trouva encore des vignes cultivées; on n'y voit plus aujourd'hui que des solanum melongena, d'admirables mimosas dont les rameaux couvraient les tentes des voyageurs, et des asclepias procera qui produisent le fruit si célèbre sous le nom de *pommes de Sodome*. La pomme de Sodome a perdu elle-même tout son merveilleux; de cette petite calebasse verte il s'échappe, il est vrai, un peu de poussière blanche et fine quand elle est mûre; mais, au lieu de contenir de la cendre, elle ne renferme que des graines assez semblables au duvet des oiseaux. Nous sommes parvenus en face de l'extrémité de cette longue pointe appelée par les Arabes El-Liçan (la langue), qui, se détachant de la côte orientale, s'avance vers le milieu de la Mer Morte. Nous côtoyons une série de hautes collines d'argile et de craie, qui, rongées et coupées par les eaux des grandes pluies, offrent l'aspect d'une ville fantastique. M. Delessert a tracé avec habileté ce curieux panorama. Laissons-le parler lui-même: « Il y avait là des » palais, des dômes, des clochers, des minarets, un assemblage de

---

(1) Volney dit la même chose des hirondelles qui y prennent l'eau nécessaire pour bâtir leurs nids.

(2) Hasselquist, Maundrell, etc. y ont aussi trouvé des coquillages.

(3) *Hist. Nat.*, liv. v, chap. XVII.

» constructions fantasmagoriques qui faisaient une illusion complète.
» Damas, lorsqu'on arrive par la plaine, et qu'il brille au soleil avec
» ses toits éclatants de blancheur, fait assez l'effet de ce que nous
» voyions alors. C'était un à peu près de ville orientale, comme un de
» ces tableaux qui, s'ils n'ont pas le mérite de la vérité matérielle,
» ont du moins celui d'une physionomie qui rappelle l'original à s'y
» méprendre. Nous marchions d'étonnements en étonnements à la
» vue de tous ces édifices d'argile qui, lorsque nous en approchions,
» redevenaient rochers et pierres, et perdaient leur physionomie
» d'emprunt pour se transformer en un terrain volcanique et mou-
» vant. »

Si vous aimez le pittoresque, nous vous engageons à lire quelques pages plus bas la description de la *danse du sabre*, exécutée au son d'un chant de guerre, par les Arabes qui servaient de guides à la petite caravane.

Quelques heures de marche conduisent les voyageurs au pied du rocher de Sebbeh. Sur l'esplanade qui le couronne se dressait la forteresse de Massada, bâtie par Jonathan Macchabée, reconstruite et agrandie par Hérode le Grand qui s'y était fait élever un palais, mais célèbre surtout par le courage de quelques centaines de Juifs qui, animés par leur chef Éléazar, descendant de Juda le Galiléen, aimèrent mieux s'entr'égorger tous, avec leurs femmes et leurs enfants, que de se rendre à Flavius Silva, qui les assiégeait avec une division de l'armée romaine. MM. Delessert et de Saulcy gravirent cette montagne escarpée, et y reconnurent toutes les constructions décrites par l'historien Josèphe : la tour d'entrée, les mosaïques du palais d'Hérode, les aqueducs, les souterrains, les citernes. Du haut de ce nid d'aigles, ils distinguèrent même dans son ensemble le mur de circonvallation élevé par les Romains pour couper la retraite aux assiégés.

Au Sud de Massada, les voyageurs passèrent sous une coulée de lave énorme, partant d'un immense cratère qui s'ouvre au sein des montagnes voisines. Aux environs, le bitume et le soufre abondent; les bords du lac sont néanmoins parsemés de touffes de verdure qui reposent les yeux fatigués de la stérilité de cet entassement confus de montagnes qui encadre la Mer Morte à l'Ouest. Nous approchons de l'extrémité méridionale du Lac. Devant nous s'élève le Djébel Sdoum, que les Arabes appellent aussi Montagne de Sel (Djébel-el-Meleh).

Auprès s'étendent sur un espace de 3 kilomètres environ des ruines qui indiquent à M. de Saulcy l'emplacement de Sodome. La Montagne de Sel mérite bien le nom qu'on lui donne; tout est sel dans les environs, et elle est elle-même hérissée de blocs de sel de toutes les formes. M. Lynch y a vu, de ses propres yeux vu, la statue de la femme de Loth. Nous l'en félicitons bien sincèrement avec M. Delessert.

Contournons la Mer Morte. Franchissons cette plaine humide et dangereuse appelée la Sabkah (*la fangeuse*), où plus d'un voyageur a trouvé la mort, englouti dans des fosses de boues recouvertes par une croûte de sable et de sel; traversons ce délicieux bocage, plein de verdure, d'arbustes en fleurs, d'oiseaux au riche plumage et aux chants mélodieux; reposons-nous chez les Ahoueïât, passons sur la rive orientale du Lac, et venons camper avec nos voyageurs sur l'isthme d'où se détache la pointe d'El-Liçan, dont nous avons déjà parlé. La petite caravane se croyait sur le territoire ami des Béni-Sakar. Les Raouarna ne tardèrent pas à lui démontrer son erreur, et, à la nuit tombante, une alerte terrible lui fut causée par ces honnêtes Bédouins, alléchés par l'espoir du pillage. Dès le lendemain matin, M. de Saulcy se remet en route, et, se dirigeant vers l'E.-N.-E., pénètre dans les vastes plaines de Moab. A Sarefa, des ruines immenses, couvrant un espace de 12 kilomètres carrés, frappent l'attention des voyageurs. Une ville importante occupait jadis une partie de cet emplacement. Des blocs énormes de lave sont les uniques matériaux de ces débris de construction cyclopéenne. L'Écriture parle souvent des *Routes Royales* du pays de Moab. Nos voyageurs ont retrouvé ces grandes voies de communication bordées des deux côtés par des morceaux de lave enfoncés dans la terre. Ils en suivirent une pendant plus de deux heures, en quittant les ruines dont nous venons de parler, et arrivèrent à un tumulus appelé le *Tertre de l'Esclave*, où, sur un bloc de lave, ils découvrirent un curieux bas-relief représentant un guerrier levant sa lance comme pour frapper, et accompagné d'un lion debout. Est-ce le portrait d'un ancien roi moabite? Ces messieurs l'ont pensé, ou, pour parler plus exactement, conjecturé. A 3 kilomètres Sud de l'Ouad el-Moudjeb (l'ancien Arnon), ils visitèrent d'autres ruines cyclopéennes. Une allée en pierres, de 100 mètres de long, les conduisit dans un espace circulaire, où ils virent des chapiteaux renversés ornés d'oves immenses près desquels se trouvaient de très-petites volutes. Ce lieu

porte chez les Arabes le nom de Chihan. Or l'Écriture nous apprend que du temps de Moïse, les Amorites ou Amorhéens avaient enlevé aux Hammonites et aux Moabites le pays compris entre les torrents d'Yabbok et d'Arnon, et qu'ils étaient gouvernés par un roi, appelé *Sihon*, qui fut vaincu et dépossédé par les Hébreux à Jahats (*Nombres*, ch. XXI, v. 21-31). Chihan et Sihon sont des noms fort rapprochés sans doute; mais en faut-il conclure, avec nos voyageurs, que les ruines placées au sommet de la colline de Schihan, quelque cyclopéennes qu'elles puissent être, soient *très-probablement* les restes d'un temple bâti par Sihon? Nous croyons, pour notre part, qu'il est dangereux de tirer de pareilles conclusions, basées sur une simple homonymie qui, la plupart du temps, est purement fortuite. De Chihan, les voyageurs redescendirent vers l'E.-S.-E., trouvant toujours de grandes allées bordées de pierres et des ruines à perte de vue. A Tedoum et à Beit-el-Kerm, ils reconnurent à de vastes débris l'emplacement de deux villes inconnues, et rencontrèrent dans la seconde une tête de soleil sculptée, provenant d'un monument qui sans doute était un temple. De nouvelles ruines plus intéressantes se présentent bientôt à leurs yeux. Ce sont celles d'El-Rabba, l'Ar (la ville par excellence) ou Rabbath-Moab des Hébreux. On distingue encore le tracé des rues de la grande cité, dont il ne reste plus que des blocs amoncelés ou dispersés, des colonnes brisées d'un beau travail, et, comme dans toutes les villes de l'Orient, des citernes. A Rabbath-Moab, du reste, les citernes étaient plus nécessaires que partout ailleurs, si M. Delessert ne s'est pas trompé en disant qu'il n'y a aucune source ni dans la ville ni dans le voisinage. D'El-Rabba, la caravane se rend à Karak, ville d'environ 3,000 habitants, perchée au sommet d'une montagne isolée d'environ 800 pieds de hauteur. Cette position, qui fait toute son importance, lui a valu du temps des croisades l'honneur d'être érigée en seigneurie en faveur d'un gentilhomme français connu sous le nom de sire de Krak. Nous ignorons si le cheik de cette petite ville avait entendu parler du nom du hobereau chrétien qui avait jadis régné sur son rocher; tout ce que nous savons, c'est que, tenant entre ses mains nos voyageurs et leur escorte, il voulut leur faire payer cher l'hospitalité qu'il leur accordait et la permission de sortir de son repaire. Mais ils avaient appris à hurler avec les loups, comme le dit M. Delessert, et ils surent se tirer à bon marché de ce mauvais pas. Ils se dirigèrent alors vers l'Ouest.

pour regagner les bords de la Mer Morte, et trouvèrent sur leur passage, en face de la presqu'île d'El-Liçan, un ancien volcan auprès duquel s'étendent, sur un espace de 3 kilomètres, des ruines désignées par les Arabes sous le nom de Semaan ou Sebaan. Ce nom rappelle à M. de Saulcy la Tséboïm ou Séboïm détruite par la colère divine, et il n'hésite pas à prononcer l'identité de Sebaan et de la ville maudite. Il se fonde sur ce qu'aucune ville moderne ne pouvait avoir été bâtie dans une localité inhabitable pendant l'été. Ce raisonnement est péremptoire au point de vue de la construction d'une ville moderne; mais ne pouvait-il se trouver là, dès la plus haute antiquité, une ville importante, ruinée par des tremblements de terre ou des éruptions volcaniques et tout à fait indépendante de la Pentapole biblique? Les villes détruites ne s'élevaient-elles pas d'ailleurs dans la vallée de Siddim, à l'Ouest de la Mer Morte, et peut-on étendre ce nom de vallée de Siddim aux côtes orientales du lac Asphaltite, et jusqu'à la hauteur où la carte dressée par M. de Saulcy fixe l'emplacement de Tséboïm? Dans ce cas, la vallée de Siddim comprendrait la contrée entière qui s'étend entre les montagnes de l'Arabie et celles de la Judée, et par conséquent tout le bassin de la mer Morte, et les adversaires de M. de Saulcy pourraient lui rappeler ce verset de la Genèse (XIV, 3) : « Tous ceux-ci (les rois de la Pentapole) se joignirent dans la vallée de Siddim, *qui est la mer Salée.* » Mais l'auteur biblique, comme il semble résulter de la comparaison des divers passages, n'a pas voulu donner une telle extension à cette vallée, jadis si fertile. Josèphe et Philon disent positivement que les cinq villes maudites étaient situées dans les environs de Sodome, et non pas, par conséquent, à l'orient de la Mer Morte (*Guerres*, livre IV, ch. XXVIII. — *Antiq.*, liv. I, ch. IX. — Philo, *De Abrahamo*).

Après avoir quitté Sébaan, M. Delessert et ses compagnons de voyage arrivèrent à la Sabka. De grandes pluies venaient de délayer le sol mobile de cette plaine; les torrents étaient gonflés, le passage était dangereux; les voyageurs se hasardèrent pourtant à les traverser et y réussirent au milieu des effondrements du sol où leurs montures s'enfonçaient quelquefois jusqu'au poitrail. Ils repassèrent au Djébel Sdoum, et à une heure de marche vers le N.-O, ils reconnurent, comme M. de Bertou, la Zoar biblique dans les ruines qui aujourd'hui encore portent le nom de Zouera. Inclinant ensuite légèrement vers le Nord, de nouvelles ruines, situées sur un terrain brûlé, noirci et

bouleversé par les commotions volcaniques. « Là fut une ville qu'Allah détruisit dans sa colère, et dont il n'est resté que le nom, » dirent à M. de Saulcy les Arabes de son escorte. Ce lieu s'appelle El-Taemeh. C'est l'Adamah de la Pentapole, ainsi du moins l'ont pensé nos voyageurs, qui bientôt se dirigeaient vers Hébron pour rentrer le surlendemain à Jérusalem.

Tel est en substance le livre de M. Édouard Delessert.

L'auteur a décrit avec habileté cette nature sauvage et grandiose qu'il a eue sous les yeux pendant les vingt-huit jours qu'a duré la belle exploration scientifique de M. de Saulcy. Il dépeint avec une égale facilité l'aspect désolé des montagnes de la Judée, calcinées par le feu des volcans et les oasis verdoyantes où le voyageur fatigué trouve à la fois la fraicheur de l'ombrage et les bienfaits d'une eau douce et limpide; il fait poser et agir devant nous ces Bédouins laids, insolents et pillards pour lesquels l'hospitalité n'est plus qu'un mot vide de sens, et qui ne voient dans le voyageur qu'une proie offerte à leur cupidité.

Un livre ainsi écrit offre à coup sûr une lecture intéressante. Mais nous regrettons de voir l'auteur employer une foule de ces locutions banales, qui peuvent être exprimées dans une conversation familière, mais qui ne devraient pas trouver place sous la plume de l'écrivain. Nous aurions voulu aussi, voir M. Delessert citer quelquefois le nom des voyageurs qui ont parcouru antérieurement les bords de la Mer Morte, et qui avaient fait sur la nature de cette mer et de ses rivages des remarques fort justes dont M. Delessert semble quelquefois faire exclusivement honneur à l'expédition dont il faisait partie. Mais nous avons tort peut-être d'adresser à M. Delessert le reproche de n'avoir pas cité le nom de M. de Bertou et de quelques autres voyageurs. L'auteur, comme il le dit lui-même, n'a pas voulu faire un livre scientifique; il s'est proposé seulement de raconter ses impressions de voyage, et il a rempli sa tâche avec talent.

ALEXANDRE BONNEAU.

Paris. — Imprimé par E. THUNOT et Cᵉ, rue Racine, 26.

L'ILE DE RHODES.

AGRICULTURE, COMMERCE ET INDUSTRIE.

Parmi les possessions ottomanes, nulle ne jouit d'une réputation de fertilité et de beauté mieux méritée que Rhodes, île principale du groupe des Sporades.

Dès qu'on a dépassé Simi, on la voit se projetant à l'horizon comme une brune silhouette sur un ciel d'azur. En entrant dans le canal, large de 10 à 12 milles et presque toujours houleux, qui la sépare de l'Anatolie, les riants jardins de Trianda, de Cremasti, de Villa-Nova, de Tolos, de Sorani, etc., situés au N.-O. de l'île, se déroulent sur le bord du rivage comme un ruban de luxuriante verdure, semé çà et là d'habitations champêtres, de maisons de plaisance, de forteresses en ruines et de mille accidents de terrain, pittoresquement groupés, formant un tout ravissant. Des collines boisées et giboyeuses dominent ce riant tableau; en le contemplant, on éprouve un charme et un ravissement difficiles à décrire. La vue s'en détache avec regret pour se porter vers la pointe des moulins qu'il faut doubler avant d'arriver dans le port. Cette pointe, toute de sable, d'alluvion, et qu'on distingue difficilement de loin, tant elle est basse et étroite, contraste, par son arididité, avec la vigoureuse végétation dont elle est entourée; quatorze moulins à vent s'échelonnent sur toute sa longueur; ils ont été construits, dit-on, par les frères hospitaliers de Saint-Jean de Jérusalem. Cette assertion est d'autant plus admissible que l'écusson fleurdelisé sculpté au-dessus de la porte de quelques-uns d'entre-eux vient à l'appui de cette tradition. Le tombeau du célèbre Mourad réïs, très-vénéré des musulmans, vient immédiatement

après eux, en arrière de la jetée de la quarantaine. Dès qu'ils l'ont dépassé, les navires jettent l'ancre près de ces fameuses tours Saint-Elme et Saint-Nicolas, s'élevant au-dessus des flots comme les sentinelles avancées des élégantes quoique massives fortifications qui, ornées de tours, crénaux et machicoulis, se dessinent sur le second plan et bordent les quais des deux ports. Vu de la mer, ce spectacle est vraiment saisissant et majestueux.

La position centrale de Rhodes entre les îles de l'Archipel, la Syrie et l'Égypte, sa proximité de l'Anatolie, dont elle n'est séparée que par un canal étroit, de l'autre côté duquel se trouvent les excellents ports de Makry et de Mahmara, etc., font, militairement et commercialement parlant, de cette île l'un des points les plus importants de la Méditerranée. Cette importance se révèle tous les jours davantage, surtout depuis que divers services de bateaux à vapeur l'ont judicieusement choisie comme un de leurs principaux points de relâche. C'est là que sont déposés les groups, colis et voyageurs en destination pour l'Anatolie, et que ceux-ci, venant des pays suspects, purgent leur quarantaine. Son port est l'un des meilleurs mouillages pour les navires à voiles naviguant dans ces parages; ils y trouvent plus facilement qu'ailleurs à renouveler leur eau et provisions en tout genre; aussi y touchent-ils presque généralement avant d'aller prendre leur chargement sur la côte d'Asie, et cela non-seulement pour profiter de ces avantages, mais aussi pour s'entendre avec les négociants rhodiotes qui traitent presque exclusivement les transactions d'importation et d'exportation se faisant de ce côté de l'Asie Mineure. Voilà de grands avantages sans doute; pourtant ils ont été impuissants jusqu'à ce jour à amener la prospérité dans le chef-lieu de l'Archipel ottoman; nous en rechercherons les raisons tout à l'heure.

L'île de Rhodes est assez accidentée. Une chaîne de montagnes, dont le point culminant n'a pas moins de 800 mètres au-dessus du niveau de la mer, la coupe dans toute sa longueur du N.-E. au S.-O. Des chaînons multipliés se détachent des deux côtés de cette longue arête et vont en s'abaissant jusqu'à la côte, laissant entre eux des plateaux, des vallées et des ravins couverts de belles forêts, dont les arbres peuvent être avantageusement exploités pour les constructions navales; ils sont arrosés par d'abondants cours d'excellente eau, pouvant être utilisés comme force motrice ou bien encore pour l'irriga-

tion des terres assez bien cultivées de la plage existant sur le pourtour de l'île, dont la largeur varie de une à deux lieues, suivant que les chaînons s'arrêtent où se prolongent plus ou moins loin de la côte. Celle-ci est abordable sur beaucoup de points et offre d'assez bons ancrages; il faut en excepter la partie regardant l'île de Karki et le cap Bovo qui sont passablement escarpés et de dangereuse approche.

Le sol, à Rhodes, est excessivement varié dans sa composition suivant les localités. Dans les unes, comme à Trianda, à Calaverda, etc., le terrain est en grande partie formé d'alluvion mélangée d'une petite partie d'argile et propre à toute espèce de culture; dans d'autres, comme à Villa-Nova, il est au contraire presque entièrement argileux, imperméable et mêlé à une grande quantité de débris organiques. Sa fertilité est remarquable et, avec des engrais appropriés à sa nature, il pourrait produire des récoltes intertropicales; c'est sans contredit le meilleur de l'île. Le territoire de Cremasti tient le milieu entre les deux précédents, étant formé d'alluvion et de terre végétale. Ces différences dans le sol se produisent sur une plage de trois lieues au plus d'étendue, sur une largeur, et se manifestent à peu près partout, sur d'aussi petits espaces, dans les plaines de l'intérieur de l'île. Voici la nomenclature des divers terrains qui s'y trouvent.

D'*alluvion*, premier choix pour toute espèce de culture.

Siliceux, pouvant être arrosé et, comme tel, rentrant dans les premiers choix.

Argilo-siliceux, acquérant par la culture toutes les qualités de terrain de premier choix.

Argile presque pure, mauvais terrain, mais pouvant acquérir d'excellentes qualités par les engrais et le travail.

Terre friable végétale, composée en partie de débris organiques coquilliers contenant toujours quelques parties de sable, des débris rocheux et plus ou moins riches en humus.

Entièrement marneux, tous les genres de marne : verte, blanche, coquillière, se trouvent abondamment dans l'île; il est remarquable que les terrains, généralement peu estimés, produisent à Rhodes de bonnes récoltes par le seul effet de l'influence atmosphérique.

Dans la partie N.-O. de l'île, les montagnes présentent à leur surface une couche épaisse de terre végétale traversée horizontalement,

à diverses hauteurs, par des couches d'argile marneuse suivant toutes les ondulations du sol supérieur et imperméables, superposées les unes au-dessus des autres, et ayant parfois jusqu'à dix mètres d'épaisseur. Elles servent de réservoirs aux abondantes sources descendant en grand nombre des hauteurs dans les plaines, qu'elles fertilisent. Au N.-E., au contraire, les montagnes sont formées de calcaire, mêlé à beaucoup de sable et de coquilles, peu propres à la fabrication de la chaux. Dans le reste de l'île, elles sont un composé de ces deux variétés de terrain et vont en s'abaissant des extrémités au centre.

De toute antiquité, Rhodes été célèbre par la beauté de son climat, et cette réputation n'a rien d'usurpé. L'hiver n'y est pas rigoureux, quoique les pluies y soient assez abondantes. Quelques pics élevés des montagnes se couvrent de temps en temps de neige après une bourrasque; mais elle fond presque instantanément. Il se passe quelquefois des générations d'hommes sans gelée; pourtant à de longs intervalles, comme cela est arrivé en 1850, elle a fait périr les orangers, les citronniers et divers autres arbres fruitiers de Rhodes. Le printemps et l'automne sont, dans cette île, des saisons admirablement belles; le ciel y est d'une sérénité parfaite, la mer qui l'environne, d'une teinte et d'une transparence incomparables. Les chaleurs n'y sont fortes que pendant les trois mois d'été; mais elles sont toujours tempérées par des vents constants du N.-O., ayant aussi l'avantage de détruire les insupportables insectes qui désolent les habitants de la côte d'Asie. Dans l'intérieur de l'île, où les sources abritées par d'épaisses forêts coulent en abondance, la température se modifie encore davantage. On peut donc considérer le climat de Rhodes, non-seulement comme un des plus beaux, mais aussi comme un des plus sains du globe; et les vieillards les plus âgés de notre époque ne se souviennent pas d'y avoir vu le choléra. La dernière peste a eu lieu en 1836.

La population se compose d'environ 38,000 habitants dont voici la classification : 28,000 Grecs, — 6,000 Turcs, — 2,500 Juifs — et 1,500 étrangers répartis dans la ville de Rhodes, le port de Lindo et 24 villages. Les Juifs et les étrangers habitent Rhodes, dont la population se monte à 15 ou 16,000 âmes, vivant du commerce et de la mer; le reste s'occupe d'agriculture dans l'intérieur de l'île. La population est généralement d'un beau sang, d'un caractère doux,

paisible, mais avide et ignorante. Les crimes y sont fort rares; les superfluités et la gêne y sont également inconnues; le peuple vit très-sobrement et n'a que des besoins bornés; le bien-être des campagnards est généralement supérieur à celui des citadins, n'ayant pas autant souffert de la décadence de l'agriculture que ceux-ci de celle du commerce; car, depuis la promulgation du *Khatti-Chérif* de *Gul-Hané*, ils ont joui en sécurité de leurs propriétés et de leurs récoltes; les négociants, au contraire, ont vu tour à tour se tarir les sources d'où ils tiraient leurs bénéfices : nous le démontrerons plus tard.

Rhodes pourrait abondamment fournir une grande variété de produits et en exporter la plus forte partie, après avoir pourvu à tous les besoins de sa population; mais pour en arriver là, il faut encore bien des travaux et une grande sollicitude de la part du gouvernement ottoman.

Quoiqu'on en ait beaucoup détruit, l'ile est encore bien garnie de forêts de pins, de cyprès et de différentes espèces d'arbres de haute futaie, tous très-propres aux constructions navales; d'autres, également nombreux, produisent d'excellentes essences résineuses.

Partout où il n'est pas cultivé (et c'est la plus grande partie), le sol est envahi par des bruyères épineuses, la bruyère rose, et par les genêts. L'olivier, l'oranger, le citronnier, le mûrier et autres arbres fruitiers, les céréales et légumes d'Europe, y donnent de bons produits. La grande quantité d'eau pouvant être utilisée à l'irrigation du sol, y rend praticable et avantageuse toute espèce de culture. Les arbres croissent et prospèrent à Rhodes plus vite et bien mieux que partout ailleurs; malheureusement cette source naturelle de richesse est très-négligée par les paysans; ils abandonnent les plants à eux-mêmes et ne s'en occupent que pour faire la récolte. Il y aura certainement bien des difficultés à vaincre pour les faire sortir de leur apathie et renoncer à la routine traditionnelle dans laquelle ils se complaisent. Leurs besoins étant satisfaits avec peu de chose, ils ne travaillent pas au delà de ce qui est nécessaire pour se procurer leur propre alimentation, et souvent même ils sont obligés de tirer de l'extérieur des objets de première nécessité. La cause principale de cet amour pour l'oisiveté dérive du système gouvernemental autrefois en vigueur dans l'empire ottoman. Les paysans sont encore trop près de cette époque, où ils succombaient sous le poids des avanies,

pour avoir pu l'oublier complétement. C'est au gouvernement actuel, qui a déjà tant fait pour la sécurité de leurs biens, de leurs personnes et pour leur régénération, de leur faire comprendre les avantages résultant pour eux de l'abandon d'un système dont ils ne peuvent jamais espérer le bien-être; ils jouissent déjà du fruit de leur travail, et c'est beaucoup, mais pourtant, point encore assez. Leurs gouvernants devraient s'efforcer de les éclairer, de les pousser par divers encouragements à faire fructifier le sol, à lui demander les produits convenant le mieux à sa nature, à développer ces richesses naturelles qui n'attendent qu'un peu plus d'efforts et d'intelligence pour produire au centuple de ce qu'elles rendent à présent.

Les Rhodiotes se livrent de préférence à la culture des oliviers, et cependant, ces arbres sont en bien petit nombre, eu égard à l'étendue de l'île, à la vigueur qu'ils y acquièrent et à l'abondance de leurs produits. Depuis bien longtemps déjà, leur nombre va toujours en diminuant, et les plantations sont loin d'être en proportion des pertes éprouvées. Pour en donner une idée, il suffira de dire qu'au commencement de ce siècle, Rhodes exportait un bon tiers de sa récolte en huile; aujourd'hui elle se suffit à peine et en tire, pour sa consommation, de Syrie, de Candie, de Melasso et autres lieux. Après leur plantation, les oliviers sont abandonnés aux simples efforts de la nature; la culture ne vient jamais favoriser leur développement, ajouter à la force du sol et à la bonté du climat; ils ne sont ni nettoyés, ni fumés, ni rabattus; la plupart s'étiolent dans des fossés ou sur la lisière des champs, étouffés par d'abondantes broussailles, absorbant la substance nutritive de la terre au pied même de l'arbre. Ce manque de soin contribue à la propagation d'un ver particulier à la localité, dont la piqûre détermine une espèce de rugosité galleuse sur l'arbuste. Il se niche habituellement entre le bois et l'écorce, quitte cette retraite en juillet et août, se répand sur l'arbre, attaque ses fruits, dépose ses œufs dans les cavités rongées et détermine sa chute. Il serait facile de prévenir cet accident par un nettoyage fait à temps ou un lavage à la chaux; mais les paysans l'ignorent, et, s'ils le savaient, ils ne voudraient sans doute pas se donner la peine de le faire sans y être poussés et stimulés. Ils n'ont point encore essayé d'améliorer l'olivier par la greffe, seul moyen de renouveler le fruit et de relever l'espèce; ils ont laissé des plantations de ces arbres se succéder dans le même lieu, sans mé-

ange, sans soins, sans modifications, de sorte qu'ils ont toujours tendu à retourner à la nature sauvage et dégénéreront jusqu'au jour où leurs produits ne seront bons à rien. La greffe elle-même, pour être avantageuse, doit provenir de plants choisis parmi les plus belles espèces d'oliviers d'un autre pays; c'est le meilleur moyen d'obtenir de nouveaux sujets de meilleure venue, plus vigoureux, plus sains, qui eux-mêmes, après une certaine période, auront besoin d'être régénérés par les mêmes moyens. Malgré la médiocre qualité des olives récoltées à Rhodes, elles pourraient fournir l'huile passable au moyen de bons procédés d'extraction; mais les paysans les font préalablement sécher au four et en retirent ensuite une huile noire et forte, ne pouvant être consommée nulle autre part que dans la localité, où l'on est habitué à s'en servir ainsi fabriquée.

Le citronnier et l'oranger forment une culture spéciale à Rhodes, et pourtant, ils ne prospèrent pas mieux que les oliviers. Le nombre des citronniers y diminue chaque jour, et si la gelée de 1850 se reproduit, ils y seront bientôt considérés comme une rareté; les citrons qui allaient, il y a quelques années, dans toute la Turquie, et notamment à Constantinople, formaient la meilleure partie de ses exportations; aujourd'hui ils manquent six mois de l'année pour les besoins de la population de l'île, ainsi que nous venons de le dire. La gelée a été un peu cause de cette pénurie; mais les cultivateurs n'ayant pas voulu abandonner leurs vieux errements, il est à craindre que le remède qu'ils ont apporté à cette perte ne soit pas en proportion du mal. Depuis des siècles ils suivent un mode de reproduction altérant la vigueur et ôtant des chances de durée à toutes les variétés d'arbres possibles. Les orangers et citronniers se reproduisent toujours ici au moyen de boutures et de marcottes. Or un arbre ainsi reproduit sera toujours plus sujet à dépérir que celui provenant de la semence, vivant de sa propre vie et n'empruntant rien à des moyens forcés ou factices. Les propriétaires ont, en outre, le tort de perpétuer dans une localité la culture du même arbuste, sans accorder au terrain un temps de repos jugé nécessaire à sa régénération, et sans le modifier en le mêlant à des terres nouvelles ou en ouvrant des fosses travaillées et chaulées.

Les mûriers ne sont point l'objet d'une culture spéciale à Rhodes; les plus grandes propriétés n'en possèdent pas au delà de cent pieds chacune, encore sont-ils dans le plus pitoyable état. Les mêmes rai-

sons contribuant à rendre les productions dont nous venons de parler peu nombreuses et de qualité inférieure, annihilent aussi tous les avantages qu'on pourrait tirer de la culture du mûrier. La qualité de cet arbre est pourtant excellente ici; il pousse vigoureusement, promptement; pour peu qu'on le soigne, il donne une feuille abondante, large et succulente, convenant éminemment aux vers à soie dont le développement est favorisé par un climat exceptionnellement beau, exempt de ces changements brusques dans l'atmosphère qui anéantissent en quelques heures une récolte et ruinent les éleveurs. Là, enfin, existent toutes les conditions possibles de réussite; cependant les cocons de Rhodes sont bien moins estimés que ceux de Syrie ou de Brousse, et la récolte annuelle ne s'élève pas à plus de 40,000 okkes de cocons qui, filés sur le mauvais rouet employé par les paysans, ne produisent jamais au delà de 4,000 okkes de soie médiocre. Ce fait regrettable doit surtout attirer la persévérante attention de l'administration, car il suffit que son action se fasse tant soit peu sentir parmi la population agricole, pour que le mûrier, cultivé d'après une méthode rationnelle, devienne un des meilleurs et des plus riches produits de cette localité.

Les figuiers sont assez abondants ici; ne demandant pas autant de soins que les autres arbres fruitiers, ils ne se ressentent pas d'une manière aussi fâcheuse du défaut de culture. Les villages de Fando et de Malloua fournissent seuls des figues estimées; celles récoltées dans les autres parties de l'île sont de qualité inférieure, on en recueille annuellement environ 4,000 quintaux d'Orient, dont la moitié se consomme sur place ;le reste est exporté à Alexandrie et Constantinople, et de cette dernière ville, va alimenter les marchés de la Russie.

La vigne serait encore une source de richesse ici, si elle était mieux cultivée. Le vin qu'on en tire ne jouit pas d'une très-grande réputation à l'extérieur, il est pourtant d'excellente qualité et a beaucoup d'analogie avec les vins de la côte du Rhône. Ceux de Castello et d'Embona peuvent soutenir la comparaison avec les meilleurs vins des îles de l'Archipel. Il suffirait d'une simple modification dans sa confection pour le placer au premier rang. La totalité des produits vinicoles de Rhodes se consomme sur place; elle en reçoit en outre de Samos, de Sirini, de Chypre et quelque peu de France.

L'amandier est fort rare, il y prospérerait pourtant fort bien, mais

les Rhodiotes repoussent systématiquement tout progrès, toute idée agricole en dehors de leurs habitudes. Dans leur ignorance, ils supposent des vues intéressées, et même malveillantes à des Européens qui ont essayé de les éclairer, et il en sera ainsi tant que la main du gouvernement ne se fera pas sentir parmi eux.

L'abricotier est un des arbres qui réussit le mieux à Rhodes et procurerait le plus de bénéfice; cependant la culture n'en est ni mieux entendue ni plus développée que pour les autres arbres fruitiers. La récolte annuelle d'abricot ne s'élève pas au delà de 18 à 20,000 okkes; après les avoir fait sécher au soleil, on les exporte à Constantinople.

La vallonnée, provenant de plants disséminés dans l'île, est fort estimée, et elle s'emploie dans la localité. Elle fournit environ mille à mille cinq cent quintaux à sa tannerie.

Les forêts sont toutes situées dans l'intérieur et seraient d'un très-bon rapport si elles pouvaient être convenablement exploitées; mais le mauvais état des routes et l'inefficacité des moyens de transport s'opposent à ce qu'on puisse en tirer parti. On chercherait vainement aujourd'hui ce bel arbrisseau dit *bois de Rhodes*, estimé des anciens et employé pour le placage et la marquetterie; on en trouve à peine quelques souches dans l'île : ils ont été détruits par les incendies dont nous parlerons tout à l'heure.

La gomme résineuse de scammonée fournit annuellement ici une cinquantaine d'okkes exportées à Smyrne; mais c'est un produit cher, recherché et susceptible, comme tout le reste, d'un rapport bien plus considérable.

La charrue et les autres instruments aratoires sont restés, à Rhodes, à l'état primitif; quelques modifications légères pourraient l'améliorer; et il suffirait, pour abréger le travail et augmenter les produits du sol, d'amener le paysan à réformer sa méthode de culture. La plupart des propriétaires possèdent jusqu'à vingt fois plus de terrain qu'ils n'en peuvent cultiver, et ne savent pas en faire un emploi judicieux. Ils croient que plus l'espace cultivé est grand, plus il produira. Ceci serait vrai s'ils procédaient autrement; mais la persistance qu'ils mettent à ne pas fumer et à ne pas travailler convenablement leurs terres, tourne toujours à leur grand désavantage. L'étendue de terrain que cultive habituellement chez eux un seul homme nécessiterait, au contraire, le travail de plusieurs; ce travail est, par consé-

quent, mal fait et donne de minimes et chétifs produits. Le paysan, ayant beaucoup plus de terrain qu'il n'en peut utiliser, divise sa propriété en cinq ou six lots et la cultive annuellement et alternativement, de sorte qu'après s'être reposé cinq années, son terrain n'ayant été entretenu par aucune culture sarclée et intermédiaire, étant resté abandonné à lui-même, est devenu d'une grande malpropreté, et profite mal des effets réparateurs de la charrue et de la herse. Il en résulte un double et improductif travail pour la semaille et la récolte, parce qu'elles s'opèrent sur un terrain trop vaste pour le travail d'un seul homme. La double semence produit évidemment moins que si la moitié en avait été répandue sur un espace moitié moins grand, convenablement cultivé et préparé à la recevoir. Le mauvais état des routes et des moyens de locomotion provoquent, en outre, une perte d'au moins 15 pour 100 sur le grain récolté, en le transportant au lieu où il doit se dépiquer; il en résulte donc augmentation de travail, perte de semence, perte de 25 pour 100 sur la récolte et perte de temps sans aucune compensation.

Il est un autre effet déplorable de l'ignorance des paysans; on ne saurait trop le signaler à l'attention de l'autorité turque; car il se produit à peu près dans tout l'Empire et tourne au plus grand préjudice de ses finances et de sa prospérité : c'est que, pour obtenir un plus grand espace de terrain fertile en herbe et propice à l'alimentation de leurs troupeaux, les cultivateurs mettent le feu aux bruyères recouvrant le sol sur beaucoup de points, sans se préoccuper des forêts de l'État qui deviennent la proie des flammes. En 1843, trois cent mille pieds magnifiques furent ainsi détruits. Ces désastres sont d'autant plus fâcheux que les paysans sont loin d'atteindre le but qu'ils se proposent; en brûlant les bruyères, ils brûlent aussi la végétation à fleur du sol et détruisent l'herbe, sa racine et la semence que la plante a laissée tomber sur le sol; les racines des bruyères étant plus profondément enterrées ne sont jamais complétement atteintes par le feu et ressortent aux pluies, plus abondantes que jamais, laissant à nu, entre elles, de grands espaces vides, devenus stériles à la suite de cette espèce d'écobuage. N'ayant rien semé pour remplacer ce qu'ils ont détruit par l'incendie, les vents ou les oiseaux seuls y apportent de la nouvelle graine, dont la végétation regarnit le sol après de longs intervalles; mais la destruction recommençant toujours, les mêmes effets se reproduisent sans aucun avantage pour

l'agriculture et au détriment de l'État, dont le feu dévore les forêts. C'est à cela, bien plus qu'à l'exploitation, qu'il faut attribuer le déboisement des îles et des côtes d'Anatolie, et si la Porte n'avise promptemement à mettre un terme à ces déplorables habitudes des paysans, le sol sera bientôt à nu dans presque tout l'empire.

Le blé et l'orge sont surtout cultivés de préférence à toutes les autres céréales par les Rhodiotes; les causes déjà signalées les empêchent d'obtenir de beaux et nombreux produits. La récolte en blé fournit pendant huit mois de l'année à la consommation des habitants de l'île; le reste vient d'Anatolie avec un excédant de plusieurs milliers de kilos qui sont transformés en farine, dans les moulins de Rhodes, et ensuite exportés dans les îles voisines.

Malgré diverses tentatives faites pour introduire la pomme de terre, c'est à peine si elle est connue des paysans; ils ont consommé celles qu'on leur avait données pour semence, et ne s'en sont pas autrement occupés. C'est tout au plus si l'on en récolte deux à trois mille okkes dans les propriétés européennes des environs de la ville; ce qui se consomme en sus ici est apporté de Syrie ou de Chypre. En l'absence du riz qui est cher à Rhodes et vient en totalité de l'extérieur, la culture de la pomme de terre y serait un bienfait et procurerait une excellente alimentation aux familles peu aisées.

Tous les autres légumes d'Europe sont à peu près cultivés à Rhodes, mais en petite quantité; c'est à peine si elle récolte annuellement cent kilos d'Orient de sésame et dix à douxe mille okkes de coton berbère, qui est filé, tissé et confectionné sur place, en habits, pour l'usage des campagnards. La laine est de très-mauvaise qualité et insuffisante pour les besoins du pays; l'île tire celle dont elle a besoin d'Anatolie, ainsi que les graines et céréales qui lui manquent; douze mille okkes de cire viennent aussi de cette dernière contrée; joint aux trois ou quatre mille okkes que produit Rhodes, la plus grande partie est exportée à Trieste et Marseille et quelque peu à Alexandrie d'Égypte. La totalité de la viande de mouton et de bœuf vient d'Anatolie, le savon et le fromage de Candie et Mélasso.

Le commerce des éponges se faisait, il n'y a pas très-longtemps encore, en grande partie sur la place de Rhodes; mais il s'en est éloigné et s'est concentré sur les îles voisines que les franchises dont elles jouissent lui rendent les plus favorables.

Aux causes qui empêchent le développement de l'agriculture et du commerce intérieur de l'île, nous devons ajouter le mauvais état des routes, ne se distinguant du sol environnant que par une trace tortueuse et d'une teinte plus tranchée, formée par le passage continuel des bêtes de somme; elles traversent souvent des montagnes roides et escarpées, très-difficiles à franchir. Les frais de transport, sur de telles voies, sont très-grands, et il en résulte souvent pour les produits une augmentation du quart et même du tiers de leur valeur. Aussi l'ignorance de la routine, le mauvais état des routes et le manque d'encouragement annihilent à Rhodes tous les bienfaits d'une vigoureuse nature et d'un climat excellent. Un pays dont la culture et l'industrie sont nulles au point de ne suffire en rien aux besoins de sa minime population, et qui tire de l'extérieur la plus grande partie de sa consommation, ne saurait prospérer. Tel est le cas de cette île admirable, à laquelle peu de chose rendrait son ancienne prospérité. Abandonnée à elle-même, ses richesses naturelles restent inutilisées; sa population et l'État y perdent également, car 1,500 paysans, n'y trouvant pas le travail qui doit les nourrir, émigrent annuellement au moment des labours et des récoltes pour aller chercher ailleurs, en Asie, une alimentation et un gain impossibles à réaliser dans leur pays, lequel perd le bénéfice que procurerait la consommation locale de ces 1,500 individus et celui que procurerait aussi leur travail dans l'île.

Il y a chez les paysans de toutes les nations des préjugés difficiles à déraciner; ils s'obstinent à suivre les vieux errements et à rejeter les inventions avant même de les avoir examinées ou expérimentées: « Mon père faisait comme cela, » disent-ils, et c'est leur réponse à tout. Dans les pays les plus civilisés, si l'agriculture a prospéré, elle le doit non-seulement aux efforts multipliés et constants des gouvernements, mais encore à l'abnégation et aux sacrifices d'argent de personnes éclairées qui se sont dévouées pour le bien-être des masses. Dans les pays de moyenne civilisation, le progrès est plus difficile; l'exemple et les encouragements ne peuvent venir que du gouvernement; il lui faut vaincre en détail l'opiniâtreté des cultivateurs, leur démontrer les faits jusqu'à l'évidence en les leur faisant voir et toucher en même temps; car les faits seuls les frappent, le raisonnement est impuissant à les convaincre; il faut qu'ils entrevoient avant tout un bénéfice clair, certain, facile à obtenir, et sur-

tout qu'ils reçoivent la direction éclairée d'une autorité pouvant au besoin la leur imposer. La Sublime Porte doit bien se convaincre qu'en améliorant le sort de ses administrés, elle contribuera puissamment aussi à augmenter les revenus du trésor public : deux moyens lui sont offerts pour arriver a ce but. Le premier consiste à encourager les propriétaires par un allégement d'impôt et des primes délivrées à ceux d'entre eux qui obtiendront les plus beaux produits en bestiaux, en fruits et en céréales; leurs voisins les voyant ainsi avantagés et se défaire à bon prix de leur récolte, imiteront probablement leur exemple.

Si cela ne réussissait pas, il resterait encore le second moyen, consistant à établir une ferme modèle. Ce serait plus compliqué et plus dispendieux dans le principe, mais les résultats en seraient certainement plus prompts et plus efficaces. Le gouvernement conserverait, en outre, une action plus directe et plus décisive sur la régénération agricole; par la suite il retirerait des bénéfices sur les produits des terrains appartenant à la ferme modèle, qui couvriraient bien au delà les dépenses occasionnées pour son installation (1).

Si de l'agriculture nous passons au commerce, à l'industrie, etc., nous verrons que Rhodes est loin de posséder les avantages fait par le gouvernement aux îles de l'Archipel ottoman; et pourtant la fidélité qu'elle a toujours gardée au Sultan lui méritait peut-être d'être l'objet d'une faveur spéciale : elle fut à peu près la seule île des Sporades qui ne s'unit point à la révolte de cette partie de l'empire ottoman dont le résultat a été l'édification de la Grèce en puissance indépendante. Les populations de Samos, Cassos, Symi, Scarpento, Karki, Castelrizo, etc., etc., prirent part à l'insurrection, et si elles ne parvinrent pas à se soustraire à l'autorité complète du Sultan, elles obtinrent au moins la faculté de se gouverner par elles-mêmes, en payant annuellement une faible redevance à la Sublime Porte. Ce sont aujourd'hui autant de petites républiques, sous la protection

(1) L'expérience des fermes modèles en France nous fait douter de leur succès en Turquie pour triompher de l'esprit obstiné de routine; nous croyons que le pouvoir y étant investi d'une autorité absolue, s'il ne réussissait pas par la voie de la persuasion, il lui serait plus facile et plus sûr de contraindre les Rhodiotes à faire bien au lieu de faire mal. Au bout de trois ou quatre ans, les résultats obtenus dispenseraient l'administration de s'en mêler davantage.

(*Note du Rédacteur*).

du Sultan, ayant une administration et une douane tout à fait indépendantes. La plupart d'entre elles ne sont que des rochers arides et presque stériles, mais riches pourtant comparativement à la fertile Rhodes, dont la position est toujours la même, vis-à-vis de la Porte, qu'avant la révolution grecque. Nous allons essayer de démontrer combien cette exception lui a été funeste, exception dont non-seulement sa prospérité, mais encore les finances de l'État, ont ressenti le plus fâcheux contre-coup.

Lorsque toutes les îles étaient sous la loi commune, les marchandises provenant directement de Syra, de Malte, de Trieste et de Marseille, acquittaient à l'entrée, dans chacune d'elles, les droits de douane conformément aux tarifs arrêtés entre la Sublime Porte et les puissances étrangères; mais aujourd'hui il n'en est plus ainsi : les marchandises se dirigent toutes sur les îles émancipées où elles acquittent des douanes beaucoup moins élevées qu'à Rhodes et souvent même pas du tout. De là, elles peuvent facilement pénétrer en Anatolie et dans l'intérieur de l'empire, en contrebande, sans acquitter de droits. Ces îles ont tout à gagner en se prêtant à cette perfide manœuvre, parce que plus est coté bas le tarif de leurs douanes, plus les marchandises affluent chez elles, et cette seule ressource leur permet, après avoir acquitté la faible redevance due au souverain, de réaliser encore de très-beaux bénéfices; leurs populations y trouvent, en outre, l'avantage de se procurer à meilleur marché les objets nécessaires à leur consommation et à leur entretien, et une occupation très-lucrative en faisant la contrebande. Auparavant, ces populations et celles de l'Anatolie venaient s'approvisionner à Rhodes, où les marchandises d'exportation européenne n'ont jamais cessé d'être assujetties au droit de douane; mais depuis longtemps déjà son marché n'est plus fréquenté; il en résulte une perte considérable pour son commerce qui ne peut soutenir la concurrence des îles voisines, et un dommage notable pour les finances de la Porte que la contrebande prive du plus clair de ses revenus.

Ceci n'est pourtant qu'une partie de la perte causée par les îles privilégiées; il est un autre motif bien plus désastreux et portant une atteinte bien plus directe à la prospérité de Rhodes et de sa douane : c'est la construction, dans ces îles, d'un plus ou moins grand nombre de navires de commerce, avec des bois provenant des forêts de l'État et ayant été dérobés par les constructeurs, ou obtenus à vil prix

d'employés du gouvernement, peu scrupuleux sur leur devoir qui passe toujours après leur vénalité, et qui font leur profit de cette vente illicite. Les droits de douane pour les fers, cordages et voilures, sont aussi, dans ces îles, la moitié moins élevés que partout ailleurs dans l'empire ottoman ; enfin le teskéré dont elles se pourvoient, pour autoriser la construction chez elles, ne rend rien au trésor public; il ne donne jamais lieu à la perception légale du droit auquel il est assujetti et s'obtient toujours au moyen d'un accommodement à l'amiable, et dans l'intérêt du fonctionnaire chargé de le délivrer. Quand les constructeurs ne peuvent arriver à leur but par ce moyen, ils tournent la difficulté en faisant porter à leur navire le pavillon hellène ou celui de toute autre puissance européenne, et privent ainsi le gouvernement ottoman et son commerce d'une part de ses ressources dont ses antagonistes profitent actuellement pour s'enrichir pendant la paix en attendant qu'ils puissent les utiliser à lui nuire quand la guerre éclatera.

Rhodes avait naguère encore le privilége des constructions navales; elle en a été dépossédée par les îles voisines. Ce déplacement de sa principale industrie a aussi provoqué celui de ses ouvriers charpentiers et serruriers; plus de cinq cents d'entre eux émigrent du pays et restent les trois quarts de l'année dans les autres îles, où ils trouvent un gain assuré et les objets nécessaires à leur consommation et à leur entretien à bien meilleur marché qu'à Rhodes, ces ouvriers gagnant leur salaire et en dépensant une partie dans des localités où le gouvernement turc n'a qu'une action limitée. Il en résulte une perte totale et sans compensation pour lui et pour Rhodes, parce que s'ils travaillaient et consommaient chez eux, leurs dépenses et leurs travaux alimenteraient la richesse du pays qui va, au contraire, augmenter celle des îles plus privilégiées. Ils privent donc les finances de la Porte des droits que percevrait la douane sur les bois de constructions, sur les agrès et sur les objets consommés par eux, et enlèvent au commerce et à la propriété de Rhodes le roulement de capital que leurs travaux et leurs dépenses y entretiendraient.

De ce que nous venons de dire, il ressort que la décadence de Rhodes provient des causes suivantes:

1° Ignorance et persistance des agriculteurs dans les vieux errements;

2° Émigration des cultivateurs et ouvriers pour se procurer ailleurs

la vie à bon marché et un travail plus certain et plus lucratif qu'à Rhodes;

3° Franchises dont jouissent les autres îles et tarif mobile de leurs douanes;

4° Fabrication des navires de commerce dans les îles enlevée aux constructeurs rhodiotes;

5° Nous pouvons encore ajouter à ces causes l'influence du lazaret de Rhodes, et le mauvais état des ports.

Nous allons indiquer par quels moyens il serait possible d'obtenir de meilleures conditions pour Rhodes, sans heurter les susceptibilités du gouvernement ottoman, ce qui pourrait arriver si nous lui donnions le conseil, très-désintéressé du reste, d'accorder de son propre mouvement à cette île la franchise que l'intervention étrangère le porta dans le temps à octroyer à celles dont il vient d'être question.

Nous avons déjà dit que le gouvernement peut régénérer l'agriculture au moyen de l'allégement de l'impôt, des primes ou des fermes modèles. Nous insisterons de nouveau sur ce dernier moyen, réunissant tous les avantages possibles pour la progression et l'extension des cultures. Dès qu'elles offriront suffisamment du travail et des ressources au paysan rhodiote, il n'hésitera plus entre son pays, où il restera sous l'influence d'un climat tempéré et salubre, et l'Anatolie, où les fièvres pernicieuses et mille autres causes détruisent sa santé, quand ce n'est pis.

L'émigration des ouvriers peut aussi finir par les moyens suivants.

Ordonner qu'à l'avenir tout bâtiment de commerce, au-dessus de 500 kilos turcs (1) de contenance sera construit à Rhodes, à l'exclusion des autres îles, qui ne pourront en fabriquer qu'au-dessous de cette capacité et en payant un droit de construction conforme au tarif en vigueur à Rhodes, qu'on pourrait fixer, n'importe leur grandeur, à 300 piastres du G.-S. pour 1,000 kilos turcs de contenance (2).

---

(1) Un killow = 33 litres, 148.

(2) Nous différons encore ici d'opinion avec l'auteur : ce qu'il propose, c'est l'établissement d'un monopole, c'est-à-dire d'un trafic où la vénalité des uns et la cupidité des autres s'entendraient au détriment du public; nous pensons qu'il vaudrait infiniment mieux encourager les constructions navales de Rhodes par des immunités du droit de tonnage et de celui d'abatage des bois; le gouvernement

Que tout permis de coupe de bois dans les forêts de l'État, en Anatolie ou à Rhodes, *pour la construction des navires*, sera délivré à celui qui s'engagera à les employer en constructions navales dans cette dernière localité et à se conformer aux règlements institués par le gouvernement pour régulariser cette coupe et garantir ses droits;

Réduire de moitié les droits perçus par la douane, sur les fers, toiles et cordages affectés à la construction et au gréement des navires;

Enfin établir une douane pour le compte immédiat du gouvernement dans les îles privilégiées ou au moins, si cela entraînait quelque difficulté, leur imposer un règlement et tarif de douane en rapport avec celui en vigueur dans le reste de l'empire, et déléguer des agents chez chacune d'elles pour en surveiller l'exécution et réprimer la contrebande.

Si les choses se passaient ainsi, il est certain que quarante navires, au moins, de 5 à 6,000 kilos de contenance l'un, seraient annuellement construits à Rhodes, sans compter un assez bon nombre de navires d'une moindre contenance et de barques. On pourra se faire une idée de ce que sont les constructions navales de l'Archipel en apprenant que dans la seule île de Cassos, il y a presque toujours une vingtaine de navires en construction sur ses chantiers, sans compter les barques de pêcheurs d'éponges et de cabotage. Cette construction donnant aussi un chiffre assez élevé dans les autres îles, on peut en conclure celui de la fabrication annuelle.

En admettant que les constructions navales, à Rhodes, s'élèvent *seulement* au minimum à quarante navires de 5,000 kilos chacun, représentant en totalité 200,000 kilos assujettis au droit de 300 piastres du Grand-Seigneur par mille kilos, les finances de l'État s'augmenteront de suite d'un bénéfice de 60,000 piastres.

D'un autre côté, la coupe des bois étant régularisée, et payant un droit indépendant de celui de construction, par chaque pied d'arbre, le gouvernement trouve encore une autre augmentation dans ses recettes; car jusqu'ici ses bois ne lui ont rien produit et, s'ils ont été

ottoman n'y perdrait pas grand'chose, suivant les calculs de l'auteur, environ 30,000 fr., et ce léger sacrifice suffirait pour donner l'impulsion.

(*Note du Rédacteur*).

vendus, c'est au profit des dépositaires infidèles de sa confiance et de son autorité. En calculant ce droit à 500 piastres du G.-S. par chaque mille kilos de navire, c'est encore 100,000 piastres du G.-S. à ajouter aux 60,000 piastres ci-dessus, sans compter ce que produiront les constructions imprévues et celle des barques. Nous avons préféré calculer toutes choses sur le pied le plus réduit, afin de n'éprouver plus tard aucune déception.

A ces sommes, il faut ajouter celles provenant des droits de douane réduits sur les fers, cordages et voilures, droits non perçus en ce moment à Rhodes, puisqu'il ne s'y fabrique pas ou peu de navires. En limitant toujours à quarante la construction de ces navires, leur gréement nécessitera toujours, pour le moins, une dépense de 15,000 piastres du G.-S. pour chacun d'eux, soit 600,000 piastres pour la totalité qui, frappée du simple droit de 2 p. 100, donne un nouveau droit de 12,000 piastres.

Cette appréciation faite au point de vue le plus minime des intérêts de l'État, tourne aussi, comme on s'en est aperçu, au plus grand avantage de Rhodes, puisque la construction des quarante navires ne pouvant jamais coûter moins de 50,000 piastres du G.-S. chaque, c'est une dépense de 2,000,000 piastres du G.-S. annuellement pour leur fabrication qui, jetées sur la place de Rhodes, y favoriseront l'agriculture et le commerce. Celui-ci en s'emparant de cette somme la fera valoir par le crédit au double de sa valeur réelle, en la transformant en marchandises, au moins deux fois par an, ou par tout autre emploi judicieux qu'il saura en faire. Ces marchandises vendues à Rhodes, procureront encore de nouveaux bénéfices à la douane, et pour nous tenir toujours au-dessous de la réalité, nous les établirons seulement à 3 p. 100 du capital en circulation, ce qui donnerait 60,000 piastres du G.-S.

Pour compléter cet aperçu, nous terminerons en appréciant les bénéfices que les paysans rhodiotes procureront à leur pays en travaillant sur place.

L'émigration annuelle, avons-nous dit, est de 1,500 paysans. En restant à Rhodes, à 5 piastres du G.-S. par jour l'un, prix de la journée de travail du plus mauvais agriculteur, ces émigrants produiront 10,000 P. par jour, soit 2 millions de piastres en travaillant deux cents jours chacun par année; à ces 2 millions, déboursés par les propriétaires qui n'en trouvaient pas l'emploi auparavant, il

faut ajouter les bénéfices que ceux-ci doivent réaliser sur les travaux entrepris ; on peut modestement les évaluer à 20 p. 100, car l'impôt de la terre ou dîme vient en déduction et le réduit à 10 p. 100 qui doivent couvrir l'intérêt de l'argent avancé et la valeur territoriale, ce qui donne un bénéfice net de 400,000 P., venant en augmentation du capital roulant dans le commerce, et autant pour l'impôt foncier.

Nous ne rechercherons point, en détail, ce que la consommation sur place et le produit des travaux de ces 1,500 agriculteurs pourraient rendre à divers impôts et à la douane; nous le fixerons en bloc à 20 P. du G.-S. pour chacun d'eux, ce qui ferait encore 30,000 P. du G.-S. à ajouter à la somme totale.

L'émigration des paysans rhodiotes ôte donc un bénéfice net de 2,400,000 P. du G.-S. au pays et 400,000 P. à l'impôt foncier que leur déplacement fait passer en partie en Anatolie ou dans les îles privilégiées. Le gouvernement si éclairé du Sultan ne peut hésiter à apporter un prompt remède à une situation qui, en se prolongeant plus longtemps, tourne autant à son désavantage qu'à celui d'une de ses plus belles possessions dans la Méditerranée.

A ces améliorations il serait bien désirable d'en voir ajouter une autre réclamée depuis longtemps par la plus impérieuse nécessité; il s'agirait de reprendre le projet, un moment agité, d'une quarantaine centrale à Rhodes, pour les provenances des États barbaresques, d'Égypte et de Syrie, en destination pour les ports de l'empire ottoman, ceux de Chypre, Smyrne, Constantinople et de ces trois contrées entre elles exceptés, quand les navires s'y rendront directement; hors ce cas, les forcer à relâcher à Rhodes pour y purger leur quarantaine, d'où ils pourraient ensuite se rendre partout ailleurs en libre pratique. Avons-nous besoin d'ajouter que Rhodes convient beaucoup plus, pour devenir quarantaine centrale, que Castel-Rizo, qui paraît avoir attiré depuis quelque temps l'attention du conseil sanitaire? On ne trouve dans cette localité ni eau ni approvisionnements; il faut les tirer de la côte d'Anatolie; c'est enfin la plus dépourvue de tout l'Archipel, et tous les efforts humains ne parviendront jamais à pourvoir cet aride rocher des ressources qui lui manquent.

Le gouvernement retirerait un assez grand avantage de cette mesure, d'abord par la suppression des lazarets intermédiaires; un autre

service, ensuite, par le retrait des appointements d'employés devenus inutiles; d'un autre côté, sécurité pour la santé publique, parce que dans les petites îles éloignées de la sphère d'action du gouvernement, il se commet des infractions flagrantes aux règlements sanitaires, soit par esprit de camaraderie, soit par avidité.

Cette mesure ne saurait être qu'avantageuse au commerce, parce que, après avoir purgé leur quarantaine dans l'établissement central, les navires auraient la faculté de faire échelle, en libre pratique, dans toutes les îles situées sur leur route et d'y écouler leur cargaison. Les négociants, certains de trouver leurs navires à Rhodes, auront la faculté de leur transmettre leurs derniers ordres dans cette localité, où relâchent les bateaux à vapeur des diverses entreprises, chose impossible dans les autres îles.

Il ne peut y avoir d'objection rationnelle à faire à une telle combinaison; mais de toute manière, soit en devenant central, soit en demeurant purement et simplement affecté à la localité, le lazaret de Rhodes ne peut rester dans l'état où il est; son insuffisance est depuis longtemps reconnue; les navires et bateaux à vapeur venant des pays contumaces abordent dans le port, et à plusieurs époques de l'année, le nombre des pêcheurs d'éponges et des voyageurs est tellement considérable, à la quarantaine, qu'on est obligé de les faire camper sous des tentes, en dehors du lazaret, où ils compromettent, non-seulement la santé du pays, mais sont encore eux-mêmes exposés à toutes les intempéries et peuvent prendre le germe de maladies qu'ils n'ont pas, faute d'être mieux abrités. Remédier à cet état de choses est d'autant plus facile, qu'en utilisant les matériaux des vieilles masures existant en ce moment dans le lazaret, il en coûterait une très-faible somme pour le réédifier.

Le curage et la réparation des ports, des quais, sont aussi des travaux de la plus grande urgence. Le dragage des bassins est facile et la vase qui les obstrue contenant de grandes valeurs, fournirait peut-être aux frais de curage et de maçonnerie. On pourrait rendre le mouillage aussi sûr que possible en prolongeant le môle de la quarantaine à gauche, celui du fort Saint-Ange en avant, et en construisant celui qui est indiqué par les rochers du *Khattar*.

En récapitulant les bénéfices que peuvent réaliser le gouvernement ottoman, le commerce et l'agriculture de Rhodes, nous trouvons que, sans charges nouvelles et en allégeant au contraire celles qui

pèsent aujourd'hui sur les contribuables, il serait facile d'accroître le revenu du trésor, tout en ajoutant considérablement aux produits de l'île; mais nous le répétons de nouveau, les calculs ont été établis sur des chiffres bien inférieurs à ce qu'il est permis d'espérer. On procurera en outre du travail aux ouvriers et aux agriculteurs qui ne seront plus obligés d'émigrer; leur présence dans le pays favorisera le commerce, l'enrichira et augmentera notablement les revenus de la douane. Le gouvernement trouvera encore dans l'augmentation de l'impôt un bénéfice inespéré, au moyen duquel il pourra construire son lazaret, curer et réparer ses ports et ses quais, et faire face à plusieurs autres dépenses d'utilité publique. Enfin il fera l'éducation agricole de ses administrés, concentrera la police de sa marine marchande, dans l'Archipel, sur un point unique, tandis qu'étant aujourd'hui éparpillée dans les îles, il n'en retire aucun avantage et la verra un jour peut-être tourner ses forces contre lui s'il n'y prend garde dès aujourd'hui.

L'adjudant-général J.-P. FERRIER.

CULTURE DU CAFÉIER

A CEYLAN.

L'avenir colonial de la France est aujourd'hui dans nos possessions africaines, l'Algérie et le Sénégal, immenses territoires que réuniront un jour les caravanes du désert. L'Algérie, qui est pour ainsi dire à notre porte, et qui présente dans ses terrains, aussi riches que variés, des ressources incalculables, mérite surtout d'attirer notre attention. Sur cette plage conquise au prix de tant d'efforts et de sang, les agriculteurs, les industriels et les capitalistes préparent des éléments de prospérité que tous les hommes pratiques doivent contribuer à étendre et à féconder.

Parmi les denrées coloniales que l'Algérie nous semble destinée à produire, le café est un des articles qui n'ont pas encore donné lieu à des essais sérieux, sans doute faute de renseignements spéciaux sur sa culture. Le premier mémoire que nous avons publié à ce sujet (1) a soulevé quelques objections, auxquelles nous ne saurions mieux répondre que par les documents suivants qui prouvent péremptoirement que le caféier réussit très-bien dans les localités qui jouissent d'une température de 12 à 22° centigrades, et que, même *sous l'influence de la gelée*, il arrive à donner, dans l'île de Ceylan, une fève comparable, sinon supérieure, à celle de Moka.

La culture du café a pris depuis dix ans, à Ceylan, des développements incroyables. A peine connu en Europe avant 1836, et uniquement consommé dans l'Inde britannique, le café de Ceylan a paru tout à coup sur les marchés d'Angleterre, où bientôt sa réputation méritée l'a

---

(1) Voy. *Revue Orientale*, tome II, page 49.

fait rechercher à l'égal du Moka. Les prix élevés du café de Ceylan dans les ports de la métropole, et la fertilité proverbiale de l'île aux Épices, *the pendant jewel of India*, ont engagé beaucoup d'agriculteurs à se rendre à Ceylan et à entreprendre de nombreuses plantations. Maints capitalistes y ont jeté leurs fonds avec cet engouement si fréquent chez nos voisins quand il s'agit de nouvelles opérations commerciales.

Le succès n'a pas répondu d'abord à l'attente générale. Les cultivateurs étaient inexpérimentés, la main-d'œuvre fort chère, les terrains cédés en dernier lieu par le gouvernement, situés loin de toute voie de communication, difficiles à défricher et impropres à la culture du caféier. Beaucoup d'entreprises n'ont abouti qu'à ruiner les spéculateurs; néanmoins il est résulté des plantations qui ont réussi une augmentation considérable dans le produit, et partant dans l'exportation du café de Ceylan.

Le tableau comparatif ci-dessous, dressé pour les quatorze dernières années, donne une idée de l'accroissement de cette denrée. On se rappellera que la quantité exportée avant 1842 était un produit dû presque en totalité à la culture indigène.

Exportation du café de Ceylan.

Années.	Quintaux (1).
1836.	60,329
1837.	43,164
1838.	49,541
1839.	41,863
1840.	63,162
1841.	80,584
1842.	119,805
1843.	94,847
1844.	133,957
1845.	178,603
1846.	173,892
1847.	293,220
1848.	279,715
1849.	373,368
1850. . . . (Les neuf premiers mois).	235,000

(1) Le quintal, composé de 112 livres anglaises, équivaut à 50 kilogrammes.

Les renseignements que nous allons donner sur la culture et la préparation du café à Ceylan sont traduits textuellement d'un excellent mémoire de C. R. Rigg, publié dans le *Journal of the Indian Archipelago and Eastern Asia.* (Singapore, mars 1852.)

En publiant les remarques suivantes sur cette branche importante de l'agriculture tropicale, dit M. Rigg, je désire établir ce qui, après plusieurs années d'observations et d'études pratiques, me paraît le meilleur mode de culture à suivre pour les plantations de Ceylan. Il est bien entendu que je n'écris pas sur la culture générale, mais locale; néanmoins je pense qu'en grande partie, la manière d'opérer à Ceylan pourrait être introduite avec avantage dans les autres colonies.

CULTURE ET PRÉPARATION DU CAFÉ A CEYLAN.

L'introduction du caféier à Ceylan doit remonter à une antiquité très-reculée; il paraît y avoir été apporté en ligne directe des côtes de la mer Rouge, à une époque dont l'histoire n'a pas gardé le souvenir.

Ceylan, « l'île aux Épices, » est particulièrement propre aussi à la culture du café. C'est une île montagneuse ouverte de trois côtés sur une vaste étendue de mer; la sécheresse y est rare, même dans les saisons les plus chaudes; les montagnes attirent des nuages qui déversent des pluies rafraîchissantes. Les brouillards épais, les lourds nuages qui cachent parfois le soleil plusieurs jours de suite ou parcourent lentement les cimes montagneuses, sont d'un grand secours pour les planteurs. Le caféier prospère dans un climat raréfié, tempéré et humide; il se plaît sur les pentes arrosées par des pluies fréquentes, mais légères, à cause de l'écoulement naturel qu'elles y trouvent, car toute stagnation d'eau sur les racines est nuisible.

Le choix de la localité est le premier élément de réussite dans la culture du caféier. Ce point est d'une telle importance que si dans le choix du sol une erreur matérielle est commise, toute économie, tout soin, tous efforts futurs seront peines inutiles et superflues.

Les conditions premières sont l'élévation, l'abri contre le vent, la qualité du sol, et le voisinage d'une route.

Le caféier croît et se reproduit lui-même au niveau de la mer. A 2,000 pieds au-dessus, les jeunes arbres ont la plus belle apparence, portent promptement des fruits et produisent une immense quantité

par acre (1), mais le grain est léger et d'une qualité inférieure. Un peu au-dessous de cette hauteur, se trouvent de grandes étendues de terrains riches, mais sujets à de longues et fréquentes sécheresses; la récolte, en quelques saisons, ne vaut pas la peine d'être recueillie, et les plantations formées sur ces terrains périclitent bientôt. Ce fait a été démontré sur les plaines de Doombera, dont les plantations ont été ruinées en huit ou neuf ans.

Les meilleurs terrains sont situés sur les montagnes où la pluie est fréquente et la température modérée. Le sol n'est pas généralement aussi riche que dans les vallées, mais les bois sont épais, les debris des arbres qui y pourrissent peu à peu engraissent lentement, et constamment le sol, tandis que les arbres coupés dans les plantations peu élevées, transportés dans les villes pour y être vendus, ne laissent rien à la terre.

Les propriétés aromatiques du caféier (la saveur exquise par conséquent) se développent surtout entre 3,000 et 5,000 pieds au-dessus de l'Océan. Plus il est cultivé avec soin sous la gelée, meilleure sera la qualité du produit. Un climat tempéré et un air raréfié sont très-favorables au café. Ces deux conditions se trouvent par l'élévation du sol. Le climat froid des montagnes du Kandyan donne de la vigueur au planteur et à ses arbrisseaux, qui jouissent tous deux d'une température de 55 à 60 degrés F. (12 à 15° centigrades), le soir et le matin, tandis que le thermomètre s'élève rarement au-dessus de 73 degrés (22° centigrades) à midi.

Sur les élévations au-dessus de 4,000 pieds, les arbres ne donnent une première récolte que trois ans après leur plantation; à quatre ans, ils sont en plein rapport. Le bois qui a poussé lentement est dur, ferme, avant que la nature l'appelle à porter des fruits, et il est raisonnable de compter qu'il restera plus longtemps vigoureux qu'une plante forcée par la chaleur des basses localités, à croître rapidement, à produire de même, et qui applique sa nourriture, non à l'entretien de sa tige, mais à la reproduction précoce de son espèce.

Les grains recueillis sur les montagnes élevées sont longs et bleus; la suture longitudinale est courbe, les deux côtés serrés et

(1) L'acre = 0,404671 hectare.

compactes. La pesanteur spécifique est plus grande, le principe aromatique plus abondant et plus fin que dans les fèves produites sur des terrains bas, ce que j'attribue à leur croissance lente dans un climat froid. La qualité obtenue sur les hauteurs est supérieure, mais la quantité est moindre — Les terrains élevés rendent à peu près 7 quintaux de fèves par acre; les terrains bas, 10 quintaux en moyenne. On assure cependant qu'une des plantations de l'Hunesgiria a rendu 18 quintaux par acre.

Je ne crois pas que la différence des frais, rendu à Kandy, entre le café à 50 shillings et le café à 80 shillings (prix de Londres) dépasse la proportion de 2 à 3. En beaucoup de cas elle est plus petite. — Pour le café des montagnes, le poids du produit d'un acre étant moindre, les frais de transport par terre, le fret, les dépenses à Colombo et à Londres, sont moins élevés, et partant le bénéfice est plus considérable. Mais il existe d'autres et de plus puissantes raisons pour préférer les montagnes, une entre autres. Le café est un article dont les qualités inférieures peuvent être invendables en Europe, mais dont les espèces supérieures trouveront toujours des acheteurs qui les payeront à leur juste valeur, car le café est consommé par une classe qui *veut* en avoir, et qui par conséquent *doit* le payer. C'est un article de luxe. Les années 1847 et 1848 l'ont prouvé clairement. Le café Ceylan se vendait généralement de 35 à 50 sh. le quintal, mais quelques échantillons des plantations les plus élevées se sont vendus 85 et 92 sh.

Dans le choix du terrain, il vaut mieux prendre une exposition à l'Est ou au Nord que toute autre. On dit que le soleil levant en tombant sur la rosée fait du tort au caféier et que le soleil couchant améliore les fruits; mais les avantages d'un abri l'emportent sur ces considérations. — Quand un terrain situé au Sud-Ouest a besoin d'être abrité, le cultivateur fera bien de tirer parti des facilités naturelles que lui offrent les ondulations de la surface et de former des champs de manière à s'assurer la protection obtenue par l'élévation du sol à l'aide d'une ceinture d'arbres sur le sommet exposé au vent. — Ces champs devront varier en étendue de 2 à 10 acres.

La mousson Sud-Ouest souffle avec fureur dans la partie élevée de Ceylan, mais semble de plus exercer une influence stérilisante et dessécher les quelques feuilles qu'elle n'abat pas des arbres. Après un violent coup de vent, un champ de caféiers exposé à son influence di-

recte ou à un tourbillon, ce qui est peut-être encore plus funeste, se trouve en grande partie dépouillé de ses feuilles, les grains abattus et l'écorce des arbres sérieusement endommagée autour de la partie du tronc qui s'enfonce dans le sol. Le meilleur remède pour arrêter le mal consiste à enfoncer trois pieux en terre autour de la tige, l'attacher fortement pour prévenir le frottement et l'excoriation, écimer le plant à deux pieds et propager le bananier pour lui servir d'abri. De cette manière, les arbrisseaux entrelaceront bientôt leurs branches et se prêteront un mutuel appui; ils couvriront le terrain et acquerront assez de force pour résister à la violence du vent. Les bananiers pourront alors être arrachés et si la terre est compacte, adhérente, elle se sera améliorée par leur séjour.

Le meilleur sol est d'une couleur chocolat, friable et rempli de petits cailloux qui, dans les saisons pluvieuses, empêchent la pluie d'entraîner le terreau et qui, en arrêtant l'évaporation dans les temps de sécheresse, procurent de la fraîcheur et de l'humidité aux racines des caféiers. Ces terrains se trouvent habituellement au bas de l'escarpement des montagnes, ou dans les vallées élevées, mais rarement sur le penchant. — On doit éviter avec soin les terrains quartzeux qui sont nombreux dans l'île. — Les terrains argileux sont également mauvais. — J'ai vu des terrains quartzeux, ressemblant plutôt à du sucre candi qu'à autre chose, recevoir des plants et produire des arbres satisfaisants pendant un an ou deux, mais ces arbres n'ont jamais pu arriver à donner des fruits. — Il existe aussi une terre noire qui a trompé beaucoup de planteurs. Elle a l'aspect d'un beau et riche terreau de jardin, mais, en réalité, elle n'est composée que de débris de quartz, de mica, et ne possède aucune molécule de feldspath. — Enfin, il est inutile de planter dans un sol bon à la surface, mais n'ayant pas au moins deux pieds de profondeur, car le caféier a des racines longues et pivotantes.

Le premier travail à entreprendre dans une plantation est d'établir une pépinière proportionnée à l'étendue de terrain qu'on veut cultiver, et située à proximité des champs qu'on a choisis. La terre défrichée doit être bêchée à une profondeur d'un pied et nettoyée avec soin des racines et des pierres. On la divise alors en lits de six pieds de large à l'aide de tranchées qui servent à la fois de rigole pour l'eau et de sentiers pour les ouvriers. Les grains de bonne qualité sont semés à six pouces de profondeur. Si le terrain se des-

sèche, il sera bon de l'ombrager avec des branches vertes ou de l'arroser soir et matin; si des pluies abondantes suivent les semailles, la fève pourrit quelquefois dans la terre. Il faut de six semaines à trois mois, selon l'humidité et la chaleur, avant que la semence ne germe, et quatre mois après les semis sont prêts à être transplantés.

En commençant un établissement, le planteur doit rechercher le meilleur sol et défricher le terrain par lots de 30 acres de superficie au plus. Quelques plantations ont des champs de 200 ou 300 acres, et je crois qu'il y en a même de 1,000 acres; mais c'est là une entreprise hasardeuse, car sur de telles plantations, il n'est pas rare de voir plusieurs acres à la fois ruinés par le vent sans pouvoir être utilisés de nouveau, ou traînant une existence maladive et stérile au prix d'une dépense énorme et sans profit de capital. Telles sont généralement les anciennes plantations : ceux qui les ont établies ne peuvent être blâmés; ils agissaient selon leurs inspirations, mais manquaient de connaissances locales. Ceux qui se vantent aujourd'hui d'une meilleure direction n'ont fait que profiter de l'expérience achetée chèrement par les autres.

Le défrichement du terrain exige quelques précautions. Quand la forêt est abattue, les petites branches doivent être élaguées et les grandes jetées par-dessus, afin de hâter le dessèchement du bois. S'il n'y a pas de pluie, on peut y mettre le feu au bout d'un mois, mais comme les pluies sont fréquentes à Ceylan, il faut attendre ordinairement dix semaines avant que le bois soit assez sec pour brûler. Après un bon feu courant, il reste peu de débris à empiler et à consumer, ce serait une peine inutile, car brûler la terre détruit une grande partie de ses molécules végétales les plus précieuses et le bois qu'on laisse pourrir forme un excellent engrais. Je recommande de couper les petites branches non consumées et de les emporter loin des plants, mais de ne pas les brûler.

Pour ceux qui n'ont pas vu une plantation de caféiers telle qu'on les rencontre à Ceylan, je dois observer qu'elle ne ressemble en rien à nos exploitations d'Europe. Le terrain forme généralement une colline escarpée, à surface ondulée, couronnée de rocs épais et parsemée d'énormes blocs de pierre. Des troncs d'arbres noircis dont les branches s'étendent dans toutes les directions donnent au champ l'apparence d'un monceau de pierres calcinées, de chevrons charbonnés comme l'emplacement d'une vaste ferme réduite en cendres.

Une fois déblayé, on divise le terrain à l'aide d'un cordeau en carrés de six pieds. A chaque angle, on creuse un trou de dix-huit pouces cubes. On remplit ces trous de terreau pris sur la surface du sol, et quand la pluie arrive on y transporte les jeunes plants de la pépinière. Par ce moyen on devrait avoir 1,210 arbres par acre, mais par suite des roches, des ruisseaux et des sentiers, la moyenne est de 1,100 arbres par acre.—Il y a divergence d'opinion sur la distance convenable à établir entre les arbrisseaux. D'après mes observations et mes expériences, je suis d'avis que la distance de six pieds est la meilleure. Placés plus loin les uns des autres, ils ne couvrent pas le terrain, il y a de la terre perdue et les mauvaises herbes croissent plus facilement : placés plus près, les plants sont sujets à se casser et à s'endommager, car leurs branches frappent l'une contre l'autre et obstruent le passage du cultivateur.

Dès que le champ est planté, il doit être préservé des mauvaises herbes, ce qui peut se faire à peu de frais si l'on prend soin de ne pas les laisser étendre leurs racines et monter en graines. Si l'on trouve dans un champ des parties marécageuses, il faut les dessécher autant que possible et les planter d'herbe de Guinée (*Guinea-grass*, Panicum altissimum) ou de *lemon-grass* qui couvriront bientôt le terrain, empêcheront les plantes adventices de pousser, d'étendre leurs racines et amenderont la terre; en outre, elles rapporteront, car la première herbe est un excellent fourrage pour les chevaux et les bestiaux, et la seconde s'emploie pour couvrir de chaume les bâtiments; le surplus peut également servir d'engrais. Il faut se débarrasser à temps des plantes nuisibles; une fois enracinées, les frais d'arrachement sont énormes. — Le sarclage doit se faire à la main et non à la houe; les déclivités du sol facilitent trop l'enlèvement des molécules les plus riches du terrain, par les torrents de pluie, pour qu'on le remue sans nécessité. Le sarclage par la houe n'est excusable que lorsque les herbes parasites ont fleuri et qu'il y a urgence de les couper pour les empêcher de s'étendre. Mais il faut bientôt avoir recours au travail manuel, car les racines débarrassées de leurs tiges ont pris de la force, adhèrent plus fortement au sol et poussent des jets plus vigoureux.

Les planteurs sont tombés dans une grande erreur, celle de croire que le terrain était assez riche pour pouvoir maintenir les plants de café à un point uniforme de productivité pendant quinze ou vingt ans sans être fumé. Il ne faut pas de connaissances en chimie agricole,

mais seulement de la réflexion et du bon sens pour se convaincre que le sol le plus riche ne peut pas fournir récolte sur récolte pendant des années, si on ne lui rend pas proportionnellement ce qu'il a donné : soutenir le contraire serait accorder à la matière inorganique un principe propre de germination. — Quelques individus ont essayé de la pulpe gâtée du café, comme engrais, dans l'idée qu'en agissant ainsi ils plaçaient dans le terrain ce qu'ils désiraient en tirer. La pratique a trop bien renversé cette théorie pour qu'il soit nécessaire de prouver qu'elle péchait au point de vue des principes de la science. En même temps, il est également certain que la pulpe du café, combinée avec une autre matière végétale, animale ou minérale, peut devenir un excellent rénovateur du sol. L'expérience du chimiste peut avantageusement être portée sur ce sujet. Il sait qu'il faut s'occuper plutôt du fruit que de la tige qui le supporte; et il trouve que le caféier et ses fruits sont composés différemment, qu'une grande partie de la composition analytique de la fève est du nitrogène que la science lui a appris à produire par certains phosphates soumis à certaine action. La science des autres et celle qu'il a acquise, lui démontrent comment ces sels et ces gaz peuvent se produire et il opère avec certitude. Il peut en quelques jours et presque sans dépense obtenir un résultat que les ignorants n'atteindraient pas au prix d'une vie et d'une fortune entières consacrées à de stériles expériences.

Le caféier livré à lui-même atteint une hauteur de quinze pieds; mais à Ceylan, dans les plantations, on ne le laisse s'élever qu'à trois ou quatre pieds du sol. L'arbrisseau croît ainsi latéralement et produit au moins 25 pour 100 de plus qu'en le laissant arriver à sa hauteur naturelle et occuper plus de terrain. En écimant l'arbrisseau, il faut avoir soin de couper la paire de branches la plus élevée, dont le poids, lorsqu'elles sont chargées de fruits, pourrait fendre le sommet du tronc. La nature fait constamment pousser de jeunes rejetons qui tendent à s'élever, mais on doit les briser avec soin, parce qu'ils absorbent inutilement une grande partie de la sève. Il ne faut jamais *couper* un rejeton ou surgeon quand on ne veut pas qu'il en pousse un autre, mais il faut le *briser*.

De la floraison à la cueillette, il s'écoule huit ou neuf mois. Un champ en floraison est un spectacle admirable. Les grappes de fleurs blanches contrastent agréablement avec les feuilles d'un vert foncé ;

le champ entier, à distance, semble couvert de neige. Les fleurs ne durent qu'un jour. Si l'atmosphère est sèche, la fleur est souvent perdue, car elle ne se noue pas sans humidité; les brouillards et une pluie légère sont le temps le plus favorable à cette époque. Le fruit croît sur une queue d'un demi-pouce, en grappes autour des nœuds des branches latérales, et arrivé à sa grosseur, il est encore vert et ressemble à une petite olive. Un mois avant la maturité, il devient jaune et passe par différentes nuances au rouge rubis. Il est alors mûr, et sa ressemblance avec un fruit d'Europe lui a fait donner le nom de *cerise*. Pendant les derniers temps de sa croissance, il a besoin de beaucoup d'humidité; autrement le grain serait ridé, imparfaitement formé, léger et de qualité inférieure. Le climat des montagnes est surtout avantageux quand le fruit se remplit et juste avant la maturité.

J'ai dit ce qu'était la cerise; nous allons maintenant l'ouvrir et y trouver une pulpe renfermant deux grains couverts d'une substance visqueuse appelée *gomme*; un tégument dit *parchemin* à cause de sa ressemblance, quand il est sec, avec ce produit animal; une pellicule semblable à une peau de batteur d'or et qu'on nomme l'*argent* (silver); enfin, les grains de café qui sont appelés *fèves*. Quelquefois on ne trouve qu'une fève dans une cerise; elle a alors une forme ronde et s'appelle *grain de pois*. Un seul des deux embryons est venu à maturité, l'autre a avorté; mais sa forme rudimentaire reste toujours apparente.

Quand le fruit est devenu rouge sang, il est dans sa maturité et doit être cueilli. A la hauteur de 3,000 pieds, la récolte principale est mûre en octobre et novembre, et l'on peut compter sur une seconde petite récolte vers le mois de mai. En peu de jours la cerise passe du jaune au rouge, et il faut alors employer un grand nombre de travailleurs, car lorsque le fruit a atteint sa maturité, plus tôt il est cueilli et mieux cela vaut. Sur les plantations très-élevées, bien que les récoltes les plus abondantes soient en juin et en décembre, il y a des fruits qui arrivent à maturité toute l'année. On voit souvent sur le même arbre des fleurs ainsi que des baies vertes et rouges. C'est là un surcroît de peines pour le surintendant des travaux, mais un avantage pour le propriétaire qui n'est pas forcé d'engager un grand nombre de travailleurs au moment où chacun en a besoin. Quand la récolte s'étend pendant huit mois de l'année, les facilités pour la rentrer sont plus grandes et les frais de transport sont moins élevés.

Lorsque la récolte est médiocre, on sèche généralement les baies aussitôt qu'elles sont détachées de l'arbre. La saveur du grain est alors supérieure à celle du café qui a été séparé artificiellement de la pulpe. Mais quand la plantation est en plein rapport, l'étendue du terrain qu'exige le desséchement, la durée du temps et la difficulté de transporter un poids énorme ne permet pas d'user de ce mode. Il faut alors bâtir une espèce de hangar qui doit avoir un grenier pour recevoir les cerises destinées à alimenter les machines et une pièce au rez-de-chaussée où se trouvent les moulins à *pulper*.

La machine à détacher la pulpe est composée d'un cadre oblong supporté par quatre pieds, garni d'un cylindre couvert de cuivre, troué par un emporte-pièce triangulaire, du côté qui repose sur le bois et ayant trois aspérités pointues à l'extérieur comme une râpe à muscade. En face de la râpe est une barre de fer ou tranche placée à une distance calculée sur la dimension des fèves, puis une tranche inférieure touchant presque le cuivre de manière qu'une feuille de papier puisse à peine passer entre. On imprime un mouvement de rotation au cylindre, la trémie est remplie de grains de café et reçoit un courant d'eau constant, les dents de cuivre attirent les fèves contre la tranche, et comme il n'y a pas assez d'espace pour qu'ils puissent passer entre la tranche et la râpe, la pulpe se trouve enlevée, entraînée entre la tranche inférieure et le cylindre, puis poussée en arrière, tandis que les grains sont jetés en avant sur un crible placé sous la machine. Le café pulpé tombe dans un réservoir, et les cerises qui ont passé avec quelques gousses perdues sont remises dans la trémie.

Le café jeté en monceau reste dans cet état jusqu'à ce que la gomme soit assez fermentée pour être lavée, ce dont on est averti lorsqu'elle devient rude au toucher. Il s'écoule pour cela de douze à trente-six heures, suivant la quantité de café amoncelée et la température de l'air. Il faut avoir bien soin de ne pas trop l'échauffer. — Les travailleurs doivent alors fouler le café en dansant dessus pendant une demi-heure. On fait arriver ensuite un courant d'eau pure et en agitant le café avec des râteaux ou une machine, toute la gomme ou la saleté sont bientôt entraînées. Les fèves qui s'élèvent à la surface de l'eau étant incomplètes et de qualité inférieure, on doit les faire couler dans un autre réservoir et les sécher séparément. Le magasin ou entrepôt peut être bâti avec les matériaux que la localité fournit à

meilleur marché : on peut le construire en briques ou en bois, le couvrir en tuiles ou en chaume, peu importe. Dans quelques plantations, les moulins à pulper sont mus par une roue hydraulique, ce qui donne une grande économie de travail à l'époque où il en faut tant. Mais sur les montagnes élevées, les frais de transport de pièces en fer et les salaires de bons mécaniciens sont si élevés, la difficulté et le temps de réparer tout accident survenu à une machine retardent tellement la besogne, que le travail manuel y prédominera sans doute toujours.

On trouve surtout dans les vieilles plantations des plates-formes à sécher pareilles aux *barbacues* des Indes occidentales. On les construit en pierres brisées, cimentées ensemble et vernissées avec un enduit de mortier composé de sable fin, de sucre de palme et de jus d'écorce. Mais comme les frais de ces plates-formes sont élevés, un grand nombre de planteurs préfèrent donner au terrain une pente de un sur vingt, qu'on enduit d'argile et qu'on tapisse de nattes pour recevoir le café. Le meilleur mode peut être est de se servir d'auges à roues disposées l'une sous l'autre et qu'on peut faire courir sur un chemin plat, à l'intérieur ou à l'extérieur d'un hangar, selon le temps.

Après le lavage, si le café jouit de deux jours de soleil, il n'y a aucune crainte que cette denrée se gâte en restant longtemps en magasin. Dans cette période de la préparation, il est prudent de ne pas exposer le café à l'influence directe du soleil avant neuf à dix jours, car le sèchement graduel sépare d'elle-même la pellicule argentée de la fève, et alors elle pend comme un sac au grain. Le café séché lentement se séparera facilement de l'argent, et on obtiendra ainsi une montre propre comme disent les marchands. Mais si mûre qu'ait été la cerise au moment de la récolte, si la fève est durcie à la hâte, une partie de la pellicule y adhérera et donnera une montre sale d'après laquelle l'acheteur croira que le café a été cueilli à moitié mûr. Je pense aussi que la qualité du café s'améliore par le séchage lent, ou pour parler plus justement, que le café perd ainsi moins de son principe aromatique.

Pendant la pluie, très-abondante à l'époque de la fructification, le café humide doit être éparpillé à couvert et constamment agité pour l'empêcher de s'échauffer. Celui qui est presque sec doit être également remué deux fois par jour, car la moindre humidité dans un

monceau de café amène bientôt la germination et produit à l'extrémité de la fève cette teinte rouge particulière dite de *renard* sur le marché de Londres.

Le café doit être bien séché de manière que les grains résistent à l'ongle et deviennent durs comme de la corne, avant d'être expédiés à Colombo, mais ils doivent l'être dans le *parchemin*. La protection contre l'humidité que leur assure cette pellicule contre-balance et au delà les frais de transport. Aussitôt arrivé au port de mer, le café doit être immédiatement nettoyé et embarqué. Après avoir été séché au soleil, on le met dans une auge circulaire et on passe dessus une lourde roue en bois jusqu'à ce que les gousses soient brisées; on le vanne alors et on le secoue dans un cylindre troué, à travers lequel tombent les petits grains et les débris. Le café doit être emballé dans des colis bien conditionnés et embarqué immédiatement, car s'il reste exposé à l'humidité salée dont l'atmosphère d'un port de mer tropical est toujours chargée, le grain devient promptement mou et blanc. Peu de produits végétaux, à l'exception des teintures, doivent autant à leur couleur que le café.

Bien que l'auteur de ce mémoire n'ait écrit que sur la culture du caféier à Ceylan, nous croyons que cette notice circonstanciée a prévu les plus grandes difficultés qui peuvent embarrasser les planteurs désireux d'introduire le caféier en Algérie. C'est aux agriculteurs habiles à mettre en pratique ou à modifier suivant les exigences climatériques ou géologiques, ce que l'expérience des Ceylanais et des Arabes a reconnu de plus profitable pour leur pays. Les essais qui ont été faits au jardin d'acclimatation de Biskra sont un sûr garant de ce qu'il est possible d'obtenir en Afrique. Nous ne doutons pas qu'en peu d'années la culture du caféir ne soit introduite sur différents points de notre territoire et ne devienne une des plus productives de l'Algérie.

PRISSE D'AVENNES.

ADMINISTRATION DES INDIGÈNES

DE L'ALGÉRIE.

BUREAUX ARABES MILITAIRES ET DÉPARTEMENTAUX.

L'institution des bureaux arabes a été souvent l'objet d'attaques et de récriminations injustes, parce que, généralement, on ne connaît pas assez le rôle qui leur est assigné, et les résultats considérables qu'ils ont obtenus, tant pour la consolidation de notre autorité sur les indigènes que dans l'intérêt particulier de la colonisation européenne. Bien que, dans plusieurs documents officiels, le gouvernement ait déjà fourni tous les renseignements propres à éclairer l'opinion publique à cet égard, il est nécessaire de revenir encore sur cette question, afin de bien mettre en relief, pour tous les esprits de bonne foi, l'utilité et l'importance de la mission confiée aux bureaux arabes.

Le service des affaires arabes constitue, en Algérie, auprès des commandants supérieurs des divisions, des subdivisions, des cercles et des postes permanents, une sorte d'état-major chargé de tout ce qui intéresse le gouvernement et l'administration des tribus. Ce service ne forme pas une institution indépendante, possédant une action qui lui soit propre, une hiérarchie et une centralisation spéciales. Il est seulement un intermédiaire entre l'autorité militaire et les tribus,

chaque bureau arabe dépendant directement et exclusivement du commandant supérieur de la localité où il fonctionne.

L'organisation des bureaux arabes est née des circonstances, et, pour ainsi dire, de la force même des choses. L'arrêté ministériel du 1er février 1844 qui, pour la première fois, a constitué ce service d'une manière régulière, avait déterminé ses attributions dans les termes suivants : « Les directions et les bureaux arabes seront spécialement chargés des traductions et rédactions arabes, de la prépation et de l'expédition des ordres et autres travaux relatifs à la conduite des affaires arabes, de la surveillance des marchés et de l'établissement des comptes de toute nature à rendre au gouverneur général sur la situation politique et administrative du pays. »

Cette tâche, définie un peu vaguement, s'est depuis singulièrement agrandie ; elle embrasse aujourd'hui toutes les branches du gouvernement et de l'administration des populations musulmanes. Les bureaux arabes sont chargés de la direction et de la surveillance des agents indigènes investis par la France et du contrôle de tous leurs actes ; ils offrent aux administrés un moyen sûr et facile de faire parvenir leurs plaintes et leurs réclamations à l'autorité française ; ils surveillent le culte, la justice et l'instruction publique dans les tribus. C'est par leurs soins que sont réglées les opérations se rattachant à l'assiette, à la répartition et à la perception de l'impôt. Ils préparent les projets, les devis et les plans pour les travaux d'utilité publique entrepris par les tribus : ils en poursuivent l'exécution, ils dirigent les indigènes pour les plantations d'arbres et la construction des maisons ; ils réunissent et commandent les contingents de cavalerie irrégulière qui suivent nos expéditions, veillent à la police des routes et des marchés, protégent les colonies européennes contre le maraudage, encouragent les indigènes à recourir à nos médecins lorsqu'ils sont malades et favorisent la propagation de la vaccine ; ils étudient enfin tout ce qui se rapporte au commerce, à l'agriculture et à l'industrie dans les tribus.

Comme on l'a déjà indiqué, c est le développement successif de notre domination qui a amené, en même temps et d'une manière corrélative, l'extension des attributions des bureaux arabes. Ce n'est pas un système préconçu qu'on a imposé au pays, et d'après lequel on a coordonné l'organisation des tribus : non, la création et la constitution des bureaux arabes sont l'œuvre des événements, le résultat de

l'expérience; leur existence est intimement liée à l'établissement et au maintien de notre domination.

Dès les premiers mois qui suivirent la conquête d'Alger, lorsque l'armée rencontrait une hostilité acharnée à chaque pas qu'elle faisait en dehors de la banlieue de la ville, on reconnut la nécessité de régulariser les efforts pour se procurer des renseignements sur la topographie des environs, sur la constitution sociale et politique des populations, pour surveiller les tribus les plus rapprochées et nouer des relations avec elles. Ce travail fut dévolu à quelques officiers déjà familiarisés avec la langue du pays, et qui s'étaient en quelque sorte créé une spécialité pour ces affaires toutes nouvelles. Telle fut l'origine des bureaux arabes.

C'est la première phase de l'institution, qu'on pourrait appeler phase militaire; elle se prolongea, en se perfectionnant sans cesse, jusqu'à la fin de l'année 1843. Elle répond à l'époque guerrière et conquérante de notre occupation de l'Algérie, pendant que nous avions à lutter contre Ạbd-el-Ḳâder, et que les Arabes nous combattaient avec ensemble et énergie.

En 1843, la puissance militaire d'Ạbd-el-Ḳâder, représentée par ses troupes régulières, pouvait être considérée comme détruite; les tribus, qu'il ne protégeait plus contre nos coups, avaient commencé à faire acte de soumission. Tout un peuple nouveau se rangeait sous nos lois; il fallait lui donner une organisation gouvernementale, en conservant, autant que possible, les traditions locales et même les autorités auxquelles il obéissait, pour que la soumission ne fût pas le signal du désordre et de l'anarchie. Mais ce gouvernement de transition aurait constitué pour notre souveraineté le plus grave danger, si nous n'avions pas exercé une surveillance incessante sur les chefs indigènes investis par nous. Nous devions les conseiller, les contenir, les encourager et chercher à inoculer, avec prudence, à des populations depuis longtemps livrées à des habitudes de violence et d'injustice, les principes d'ordre et de régularité de notre administration.

Cette mission fut naturellement confiée aux bureaux arabes qui avaient préparé et facilité la soumission des tribus. Les connaissances acquises par les officiers employés aux affaires arabes pour les besoins des opérations militaires, fournirent les premiers éléments de cette organisation du pays et permirent aux commandants du territoire de surveiller et de conduire les chefs indigènes placés sous leurs

ordres. Cette seconde période des travaux et des services des bureaux arabes, qu'on pourrait appeler la période organisatrice et gouvernementale, s'étendit jusqu'à la fin de 1847.

Abd-el-Kâder s'étant livré entre nos mains, la résistance des Arabes perdit son impulsion et sa force d'ensemble. Les tribus, ruinées par une guerre longue et acharnée, durent se résigner à accepter notre domination. La conquête de l'Algérie était désormais complète. Mais on avait trop l'expérience du caractère arabe pour ne pas comprendre que cette paix, obtenue après tant d'habiles et d'héroïques efforts, ne serait qu'une trêve, si on ne tentait pas de modifier les habitudes sociales des Arabes, sans heurter leurs croyances ni leurs préjugés, en leur créant des besoins nouveaux, en les attachant au sol, en leur rendant nécessaire le maintien de la tranquillité : tâche immense et difficile, qui ne pouvait encore incomber qu'aux bureaux arabes. Elle marque la phase civilisatrice, si on peut s'exprimer ainsi, de leur mission. Pendant les vingt-deux années qu'a duré déjà l'occupation française en Algérie, l'expérience de chaque jour a démontré la nécessité de constituer une sorte d'administration spéciale pour les Arabes. La France s'est engagée à respecter leurs croyances et leurs mœurs. Les ranger purement et simplement sous l'autorité des agents français préposés à l'administration de la population européenne, c'eût été nous mettre dans l'impossibilité d'atteindre ce but. Nous nous serions, en outre, exposés, par le défaut de spécialité des fonctionnaires, à voir les indigènes complétement abandonnés, nous aurions même préparé ainsi, par le mécontentement qui se serait produit, des forces redoutables pour toutes les insurrections.

Les bureaux arabes parent à ces difficultés. Ils sont pour les populations indigènes la garantie qu'il ne sera pas fait violence à leurs habitudes et à leur foi. Mais, défendant également les intérêts des colons européens dans leurs rapports avec les Arabes, ils préviennent et répriment les vols, établissent la sécurité et permettent le développement régulier de la nouvelle société française au milieu de ces tribus si souvent réfractaires au frein de toute police administrative. Pour l'autorité politique, ils sont un instrument précieux. Il faut cependant se hâter d'ajouter que la mission remplie par le service des affaires arabes est transitoire; car son rôle principal consiste à amener les indigènes, par des améliorations lentes et progressives, à se ranger sous les mêmes errements administratifs que la population

européenne de l'Algérie. Si ce but peut être atteint, sans que les musulmans croient leur religion menacée, une conquête morale importante sera accomplie, et le pays devra une grande reconnaissance aux bureaux arabes.

Pour apprécier tout ce qu'on peut attendre dans l'avenir de cette utile institution, il suffit de se reporter aux premiers mois de 1848, et de comparer la situation morale et matérielle du pays de cette époque à ce qu'elle est aujourd'hui.

Sous le rapport de la domination, on comptait encore, en 1848, de très-nombreuses populations en état d'insoumission. C'était, d'abord, tout le massif montagneux qui s'étend, sur le littoral, depuis Dellys jusqu'à Philippeville. La plus grande partie des tribus qui longent la frontière orientale de la province de Constantine et celles de l'Aurès ne reconnaissaient qu'imparfaitement notre autorité. Dans le Sud, notre action ne s'étendait pas au delà du petit désert et des hauts plateaux de la province d'Oran. Aujourd'hui, les montagnes de la Kabylie ont été parcourues et soumises presque entièrement. Nous avons à Souk-Arras, à Aïn-Beida, à Tebessa, à Aïn-Kenchela, des maisons de commandement qui appuient l'autorité de nos chefs indigènes dans l'Est de la province de Constantine. L'Oued-Souf, Tougourt, sont rangés parmi les contrées qui subissent notre influence. Le cheik lui-même d'Ouargla est venu à Alger recevoir l'investiture du gouverneur général. Sur la limite du petit désert, on rencontre la maison de commandement de l'Oued-Barika dans la Houdna, le poste de Bouçaada, le petit fort indigène de Djelfa chez les Ouled-Naïl; Laghouat devient aussi un centre de commandement arabe; enfin, plus à l'Ouest, El-Biod couvre les tribus du Sud de la province d'Oran. Dans le Tell, qui mesure 137,900 kilomètres carrés, on ne compte plus qu'une vingtaine de tribus en dehors de notre domination.

Pour l'instruction publique indigène, rien n'avait été encore réglé il y a deux ans. Le décret organique porte la date du 30 septembre 1850. Depuis lors, une école supérieure a été installée dans chacune des trois provinces. Des écoles primaires arabes-françaises ont été créées dans les villes qui possèdent une population musulmane nombreuse. Plus de six cents jeunes garçons ou jeunes filles arabes reçoivent maintenant l'instruction primaire dans les deux langues : ce chiffre s'accroît à chaque trimestre. Les écoles élémentaires, soit des villes,

soit des tribus, ont été soumises à la surveillance de l'autorité. Déjà, 593 écoles de second degré ont été inspectées; on y a signalé la présence de 8,347 élèves. Les écoles primaires libres visitées sont au nombre de 851, fréquentées par 10,925 élèves. Ce résultat est certainement incomplet, mais il constitue un progrès notable et pourra avoir les conséquences les plus heureuses.

La statistique des établissements du culte musulman est aussi d'une date toute récente. Toutes les tribus ont maintenant des kadis. Les fonctionnaires de la justice, comme ceux du culte, reçoivent une rétribution plus élevée, qui leur assure une position honorable au milieu de leurs coreligionnaires.

Si on examine les travaux exécutés par les tribus depuis 1848, on trouve plus d'un million de pieds d'arbres fruitiers plantés, 200,000 mètres de canaux, 500 norias et 600 puits creusés, 200 fontaines bâties. On a compté, dans les tribus, 3,752 habitations en pierre. Outre ces constructions, les Arabes ont fait, à leurs frais, des ponts, des caravansérails, des moulins à huile et à blé, des maisons de commandement, des routes, des barrages, des bains et des fondouks. Il n'est pas une tribu qui ne soit entrée dans cette voie nouvelle pour fixer ses intérêts sur le sol, et assurer le développement de sa prospérité.

Bien d'autres progrès ont été réalisés. Ainsi les procédés pour la perception des impôts ont été améliorés; on est arrivé, pour quelques tribus, à établir des rôles nominatifs. Sur la plupart des points, il n'y a plus d'intermédiaire entre le receveur des contributions français et le contribuable arabe; partout on a substitué l'acquittement de l'impôt en argent aux perceptions en nature qui engendraient tant d'abus et rendaient impossible toute comptabilité régulière. Le produit de l'impôt augmente par suite d'une répartition plus intelligente et plus équitable, sans que les Arabes supportent des charges nouvelles. Le service de santé organisé auprès des bureaux arabes est consulté avec confiance par les indigènes. Ils amènent leurs femmes et leurs enfants à la visite de nos médecins. Un certain nombre d'entre eux consent à entrer dans nos hôpitaux pour s'y faire soigner. Après des difficultés très-grandes, la vaccination a aussi fait accepter ses bienfaits dans les tribus, et plus de 5,000 jeunes Arabes ont été vaccinés depuis 1848.

Enfin, une organisation nouvelle des haras et des dépôts d'étalons

fait concourir toutes les tribus à l'amélioration de la race chevaline, et les en fait profiter en première ligne.

Il faut reconnaître que ces progrès sont dus, en majeure partie, à l'activité, au dévouement et à l'intelligence des officiers employés dans les affaires arabes. Certes, tout n'est pas fini; le fanatisme a encore une puissance considérable sur l'esprit des Arabés; plus d'une révolte viendra protester contre notre domination; mais on ne peut contester que la rébellion est plus lente à se propager, plus facile à réprimer. La différence des situations peut se mesurer, sous ce rapport, à la distance qui sépare Abd-el-Kâder et les hommes éminents combattant sous ses ordres, des chérifs, des Moula-Saa et autres intrigants qui essayent depuis quelques années de lever l'étendard de la révolte.

Il ressort de l'exposé qui précède un fait encourageant : c'est que le peuple arabe, malgré le fanatisme de ses chefs religieux, est susceptible de recevoir la civilisation. Les populations prospères ne sont pas fanatiques. Or, les principes qui président à l'administration des tribus peuvent se résumer en quelques mots : 1° surveiller, contenir les mauvais instincts et les passions hostiles; 2° protéger et développer les intérêts matériels et les dispositions pacifiques.

Le service des bureaux arabes comprend : un bureau politique institué près du gouverneur général; trois directions divisionnaires placées auprès des généraux commandant les trois provinces; douze bureaux de première classe, auprès des commandants des subdivisions; dix-huit bureaux de seconde classe, auprès des postes permanents; enfin huit bureaux annexes établis près de ces utiles maisons de commandement où nous n'entretenons pas de forces régulières françaises, mais qui servent de points d'appui aux tribus fidèles en cas d'insurrection, et qui constituent pour nos opérations militaires des magasins et des dépôts de munitions et d'approvisionnements. C'est un total de 42 centres pour les affaires arabes, dont 15 dans la province d'Alger, 14 dans celle de Constantine et 13 dans la province de l'Ouest.

Environ cent cinquante officiers et sous-officiers de l'armée sont attachés aux bureaux arabes. Tous sont initiés aux mœurs et à la langue du pays; ils ont rendu inutile un accroissement du cadre des interprètes militaires à mesure que nous avons multiplié nos relations avec les tribus. On peut avancer hardiment que, si les bureaux arabes

cessaient d'exister, les rapports entre les indigènes et les autorités françaises se trouveraient subitement suspendus pour longtemps.

Partout, comme on l'a vu, l'action des bureaux arabes s'exerce sous la direction et la surveillance des commandants militaires; partout elle a pour but de moraliser l'administration des tribus, de maintenir la tranquillité, en faisant apprécier la justice et la bienveillance de notre gouvernement.

Du reste, la sollicitude de l'autorité française n'a pas limité ses efforts à ce qui intéresse les Arabes des tribus; les habitants musulmans des villes ont été aussi l'objet de mesures spéciales; des bureaux arabes civils, en s'occupant particulièrement de leurs affaires, les font concourir, sans confusion, aux charges et aux bénéfices de nos institutions municipales. Nous allons faire connaître l'organisation et les services rendus par ces bureaux arabes civils.

BUREAUX ARABES DÉPARTEMENTAUX.

Nous avons entretenu nos lecteurs de l'importance et de l'utilité des services rendus par les bureaux arabes militaires pour l'administration des tribus. On a vu que cette institution était une garantie de sécurité pour nos colons, un auxiliaire puissant, indispensable pour le maintien de la paix, enfin une tutelle bienveillante et éclairée pour les intérêts indigènes. Le rôle des bureaux arabes départementaux, confiés à la direction des préfets et chargés des affaires des indigènes des villes, n'est ni moins utile, ni moins efficace.

Quelques développements sur cette institution nouvelle, encore peu connue et mal appréciée, démontreront toute son importance.

Beaucoup de personnes semblent se persuader que le régime administratif de la métropole pourrait être, non-seulement sans difficulté, mais encore au grand avantage de tous, transplanté tout d'une pièce en Algérie; elles croient que les administrateurs n'ont pas besoin, dans ce pays, de connaissances spéciales pour diriger l'ensemble des services confiés à leur direction; et, comme conclusion, elles pensent que le gouvernement n'aurait qu'à consacrer le principe de l'assimilation de l'Algérie à la France pour que la prospérité de ce premier pays fût assurée.

Ces personnes oublient qu'à côté d'une population de 140.000 Européens existe une population indigène de 2,500,000 âmes, complé-

tement différente par les mœurs, la législation, le langage, la religion, et à laquelle, par conséquent, un même système législatif ne saurait être appliqué.

Le point de vue auquel s'est placé le gouvernement est tout autre; il consiste, tout en assurant la prédominance à l'élément européen, à tenir compte des deux populations, à allier leurs intérêts lorsqu'ils peuvent l'être, et, dans le cas contraire, à les empêcher de se froisser, en attendant que par une influence patiente, insensible, prudente, il les ait amenées à unir leurs intérêts plus étroitement. Le premier système conduirait à l'extermination de la race arabe; le second tend à sa modification.

Il ne sera pas sans intérêt de montrer par quels agents et par quels moyens, pour arriver à ce résultat, le gouvernement exerce son action sur la population musulmane, trop longtemps négligée.

L'Algérie, on le sait, est divisée en deux parties distinctes, bien plutôt par la différence du personnel qui les administre, que par celle de l'administration elle-même.

Le territoire militaire, c'est-à-dire la partie où l'élément européen se trouve noyé dans l'élément indigène, a pour administrateurs des officiers généraux ou supérieurs qui sont assistés de bureaux arabes dans toutes les affaires qui concernent spécialement les indigènes.

Le territoire civil, c'est-à-dire la partie où l'élément européen a pris le plus de développement, celle où il a placé ses intérêts en plus grand nombre, fondé ses principaux établissements, est confié à la direction de fonctionnaires civils qui, pour mieux exprimer la tendance du gouvernement vers une assimilation progressive, la seule qui soit possible, ont reçu la dénomination de préfets et de sous-préfets.

Dans ce système, le préfet administre l'ensemble du territoire civil; par conséquent, il a sous sa juridiction Européens et indigènes, c'est-à-dire deux ensembles de nationalités différentes par leurs lois, leurs mœurs, leur religion, et dont il s'agit cependant pour lui de concilier les intérêts divers.

Une tâche aussi lourde, aussi difficile par la complication des intérêts qui sont mis en présence, par les connaissances si variées qu'elle exige, serait évidemment au-dessus des forces d'un seul fonctionnaire, s'il n'avait sous ses ordres des agents spéciaux initiés au langage, aux mœurs, à la législation des musulmans qui, tour à tour

conseils et agents d'exécution, pussent lui rendre des services semblables à ceux que les bureaux arabes militaires rendent aux officiers généraux ou supérieurs près desquels ils sont placés.

Il faut le dire à l'honneur des bureaux arabes, ce sont leurs services, aussi incontestés qu'incontestables, qui ont fait naître l'idée d'appliquer à l'administration indigène des territoires civils une organisation analogue à celle de l'administration indigène des territoires militaires.

Malheureusement l'exécution de cette idée, si simple au premier abord, souffrit dans l'application, des difficultés nombreuses. Aussi vit-on, pendant plusieurs années, à côté d'une population européenne qui se formait, une population indigène nombreuse laissée à elle-même, sans règle, sans discipline, sans institutions, vivant, dans son isolement, en dehors de nous, cherchant en vain au milieu de notre organisation administrative un lien par lequel elle pût se rattacher à nous, un fonctionnaire pour la guider, écouter ses plaintes et ses vœux. Cette population, nous avions détruit son commerce, d'une part, par la concurrence; de l'autre, en substituant nos besoins aux siens; nous avions fait renchérir toutes les denrées, non-seulement sans augmenter ses ressources, mais en détruisant au contraire celles que lui apportait son travail; et par suite, à une aisance relative avait succédé une misère profonde, et la dépravation suite de la misère.

Telle était la situation de la population indigène de nos villes principales, lorsque le gouvernement put réaliser l'organisation des bureaux arabes départementaux. Il était temps qu'il intervînt au moyen d'une institution efficace; heureusement il n'était pas trop tard.

Dans le système administratif de l'Algérie, les bureaux arabes départementaux forment le lien qui unit l'autorité civile à la population musulmane; ils sont l'intermédiaire par lequel l'autorité agit sur cette population, celui par lequel lui parviennent ses demandes. Ces bureaux centralisent donc les attributions des préfets en matière d'administration indigène; dire ce qu'ils sont, de quels soins ils sont chargés, c'est dire par conséquent quels soins incombent aux préfets dont ils provoquent, reçoivent et exécutent les ordres.

Les bureaux arabes départementaux n'ont aucune action qui leur soit propre; ils n'agissent que par délégation et au nom du préfet.

Ce mode de délégation a un double avantage : il décharge le préfet d'une foule de détails dont la connaissance peut être sans inconvé-

nient remise à des agents moins élevés; il réserve, au contraire, à son examen les questions les plus importantes, celles, par exemple, qui pourraient engager un système, ou toucher à la politique. Il ne permet pas que ces questions lui échappent, et c'est ainsi que ce haut fonctionnaire qui centralise dans ses mains les intérêts de tous, mis à même d'en tenir compte et de les peser, peut imprimer une direction unique à l'ensemble des services dont il est chargé.

Telle est la pensée qui a présidé à l'organisation des bureaux arabes départementaux : centralisation au faîte, afin de maintenir l'unité dans le département; décentralisation dans les détails, au moyen d'une délégation partielle de ses attributions en matière d'administration indigène, faite par le préfet à un fonctionnaire inférieur revêtu de sa confiance et pourvu d'ailleurs des connaissances spéciales nécessaires.

Mais, pour bien apprécier l'utilité des bureaux arabes départementaux, il ne suffit pas de se rendre compte du principe sur lequel repose leur institution, il faut encore les voir à l'œuvre. Peut-être une excursion sur ce terrain peu connu ne sera-t-elle pas sans intérêt; dans tous les cas, elle initiera bien des lecteurs aux difficultés inhérentes à l'administration de l'Algérie.

Un mot de l'état civil musulman.

L'état civil musulman! et qu'on ne croie pas que la solution de ce problème soit une des moindres difficultés que les vieux préjugés indigènes aient suscitées aux bureaux arabes départementaux.

Et tout d'abord : constater la naissance d'un enfant, c'est violer le secret de la famille; et puis quel intérêt avons-nous à nous assurer qu'un enfant est né, sinon pour nous faciliter les moyens de le soumettre plus tard à la conscription?

Que de peines, que d'invitations il a fallu pour modifier ce préjugé et cette croyance! D'abord les sollicitations ont été vaines; ensuite quelques-uns se sont hasardés; plus tard, l'administration ayant placé sous sa surveillance les kabla (sages-femmes arabes), les a amenées à venir faire elles-mêmes la déclaration des accouchements qu'elles avaient pratiqués, une prime de 50 c. par déclaration de naissance justifiée a facilité leurs révélations, et enfin aujourd'hui, à Alger comme à Constantine, les déclarations se font par les parents eux-mêmes, avec une régularité, une ponctualité telles qu'il est presque impossible d'arriver à un résultat plus satisfaisant.

A Alger, c'est la mairie qui tient les registres de l'état civil musulman ; à Constantine, où la municipalité n'a pas encore été constituée, on a pu confier sans danger ce soin au chef du bureau arabe départemental, qui a pu organiser le service, et qui, au jour voulu, en fera la remise à l'administration municipale.

La nécessité d'un personnel spécial pour traiter les affaires indigènes a entraîné une dérogation, en apparence plus grave, aux errements administratifs de la métropole, en faisant placer dans les attributions de l'autorité préfectorale la surveillance des tribunaux musulmans.

Aux termes des premières ordonnances qui constituèrent en Algérie la justice française, la justice indigène fut confiée à la direction des chefs de parquets ; l'expérience a prouvé que le contrôle exercé par ces magistrats ne pouvait être qu'illusoire.

Les parquets constitués au point de vue d'une justice européenne étaient, en effet, dans l'impossibilité matérielle d'avoir une action quelconque sur un service dont l'étrangeté devenait une difficulté spéciale pour des magistrats versés dans la connaissance des lois françaises, et qui, ignorants des lois musulmanes, devaient naturellement tout apprécier d'après l'esprit de notre législation, et chercher à tout y ramener. Ils ne faisaient en cela que subir la force même des choses, les conséquences d'habitudes anciennes.

Quant au personnel, les moyens de le surveiller leur manquaient complétement, et ils étaient réduits à se remettre de ce soin aux interprètes de leurs parquets et un peu aussi au bruit public.

Cette situation créa des dangers sérieux : dans plusieurs circonstances, le gouverneur général dut imposer sa volonté, et peut-être, sans cette intervention, l'Algérie eût-elle vu sa tranquillité menacée par suite de mesures impolitiques dont le service judiciaire ne s'était pas rendu compte.

Le gouvernement dut aviser ; il retira aux parquets, pour la confier aux bureaux arabes départementaux, la direction de la justice musulmane.

Sans que cette observation puisse constituer un blâme pour le service judiciaire, puisqu'il ne fit que subir les conséquences d'une position fausse, il faut constater un fait : c'est que, depuis que les bureaux arabes départementaux ont pris en main la direction de ce service, l'ordre le plus parfait y a été introduit. Les actes des kâdis

étant tarifés, les exactions, qui sont la plaie de tous les pays musulmans, ne sont plus possibles; plus de pertes de pièces, car tous les jugements, rendus autrefois sur des feuilles volantes, sont aujourd'hui conservés soigneusement en minute et inscrits sur des registres; plus de détournements de dépôts, car ceux qui sont reçus par les kâdis sont versés dans les caisses de l'État; enfin surveillance tellement exacte du personnel, que depuis longtemps pas une plainte ne s'élève contre les magistrats indigènes.

Voilà des améliorations que, seuls, les bureaux arabes départementaux pouvaient réaliser. Maintenant, qu'au point de vue français il paraisse plus normal que la justice française surveille la justice musulmane, cela peut être. Mais il faut remarquer qu'au point de vue indigène, qui est le véritable pour juger une question indigène, cette anomalie n'existe pas, et existât-elle d'ailleurs, le gouvernement devrait s'applaudir bien plus encore d'avoir marché contre l'opinion, puisqu'il a de tels résultats pour prouver qu'il a eu raison contre elle.

Personne ne niera que, dans tous les pays, les rapports que l'État entretient avec le culte exigent un tact infini de la part des fonctionnaires qui le représentent; rien n'est plus facile, en effet, que de blesser, même involontairement, l'opinion religieuse; il suffit souvent pour cela d'un acte mal interprété.

Les difficultés qui naissent de ces rapports sont encore plus grandes dans les pays musulmans. Pour mieux les apprécier, il convient de faire observer que, dans les contrées européennes, le domaine de la religion est circonscrit; il ne l'est pas en quelque sorte dans les pays soumis à l'islamisme. La religion est la pierre angulaire de l'édifice social construit par Mahomet; tout y touche, tout s'y rattache.

On doit concevoir dès lors combien une connaissance approfondie des mœurs religieuses et des croyances des indigènes est nécessaire dans les rapports que l'administration entretient avec le culte musulman, et, par conséquent, combien est indispensable, en cette matière, l'entremise des bureaux arabes départementaux.

Avant la conquête, l'État (le Beylik) n'intervenait pas dans les dépenses du culte; chaque mosquée, chaque chapelle avait ses revenus propres, provenant des biens considérables que la piété des fidèles leur avait successivement légués, autant par zèle religieux que

pour les soustraire, leur vie durant, à la confiscation et à la rapacité des pachas. Ces biens, appelés habous (enchaînés), étaient administrés par les muphtis qui, délivrés par notre prise de possession du contrôle du gouvernement turc, ne tardèrent pas à distraire à leur profit une partie de leurs revenus.

Pour couper court à ces abus, un arrêté du général en chef, en date du 7 décembre 1830, réunit tous les biens *habous* au domaine.

Un motif politique bien plus grave encore dicta cette importante mesure. Nous étions au commencement d'une guerre que l'on pouvait à bon droit considérer comme religieuse. Eût-il été sans danger de laisser à la disposition des chefs du culte des sommes aussi considérables que celles provenant des habous?

Mais, en confisquant ces biens, il était naturel que l'État prît à sa charge les dépenses auxquelles ils étaient destinés à subvenir; c'est ce qui eut lieu. A mesure que l'armée prit possession d'une ville, les biens habous qu'elle renfermait furent réunis au domaine, et l'État se substitua aux dépenses du culte.

Cette substitution ne put se faire qu'avec une grande dissemblance entre chaque localité, car l'on ne put que consacrer d'abord le maintien de ce qui existait. De là une différence anormale entre des mosquées, souvent juxtaposées. L'une avait avant la conquête des dotations considérables, et partant un personnel nombreux; nous l'avions reconnu. L'autre, ne possédant que des ressources minimes, n'avait qu'un personnel insuffisant, et, dans tous les cas, mal rétribué.

Pour arriver à constituer au culte musulman une administration homogène, quatre années de soins, d'efforts, de négociations ont été nécessaires, et l'on peut dire qu'une bonne part du résultat est due aux bureaux arabes départementaux.

Aujourd'hui l'ordre le plus parfait a succédé à un désordre dont il serait difficile de se faire une juste idée.

Les mosquées de l'Algérie sont, d'après leur importance et celle de la ville où elles sont situées, divisées en cinq classes. A chaque classe est attaché un personnel fixe, recevant un traitement déterminé, et l'on ne voit plus comme autrefois dans les mosquées cette profusion d'employés inférieurs auxquels il n'était alloué qu'un traitement illusoire de 48 et même de 24 fr. par année.

Les musulmans ont été les premiers à reconnaître l'utilité et la convenance de la nouvelle organisation établie. Aussi, sanctionnant

par une démonstration publique la mesure prise par le gouvernement, les chefs de la religion sont venus en corps prier le préfet d'Alger de transmettre leurs remercîments à M. le ministre de la guerre.

Les difficultés sans nombre auxquelles a donné lieu la mise à exécution de cette importante mesure auraient-elles été ainsi résolues à la satisfaction de tous, sans l'assistance des bureaux arabes départementaux? Il est permis d'en douter; et ce qui confirme ce doute, c'est qu'après bien des tentatives restées infructueuses, c'est avec le concours des bureaux arabes départementaux que le gouvernement a pu parvenir à un résultat aussi satisfaisant.

Nous avons signalé quelques-uns des notables services que sont journellement appelés à rendre les bureaux arabes départementaux; et cependant nous n'aurions rien dit si nous ne parlions de ceux qu'ils rendent sous le rapport de la police politique indigène.

Deux classes d'individus appellent spécialement la surveillance de l'autorité, ce sont les ḳouâns et les berranis.

Eût-il été possible de confier cette surveillance à la police ordinaire? Nous répondrons hardiment: Non.

Non, car organisée en vue des Européens, elle est composée d'agents qui, pour la plupart, ont fait d'ailleurs leurs preuves dans la métropole, mais qui ne connaissent ni la langue, ni les mœurs des Arabes.

Non encore, car pendant dix-sept ans elle a été chargée de ce service, et elle a contre elle l'expérience de ces dix-sept années.

Non, enfin, car une police française n'est pas plus apte à surveiller des indigènes, qu'une police indigène ne le serait à surveiller des Européens.

Mais on jugera mieux des difficultés et de l'importance politique du service confié aux bureaux arabes départementaux et des motifs qui le lui ont fait réserver, lorsque nous aurons dit ce que sont les ḳouâns, et quel rôle jouent dans nos cités la population flottante des berranis.

Il existe en Algérie, dans nos tribus, comme dans nos villes, des sociétés, sorte de franc-maçonnerie religieuse, dont les membres se désignent sous le nom de ḳouâns (frères). Ces sociétés sont secrètes en ce sens que, si leur but avoué, qui est d'honorer Dieu à l'aide de certaines pratiques religieuses, spéciales à chacune d'elles, est

connu, il n'en est pas de même de la manière dont s'exercé leur action politique sur le pays. Cette action n'est point cependant douteuse, et elle a été surtout palpable pour nous dans la dernière guerre qui s'est terminée par la soumission d'Abd-el-Ḳâder.

Chacune de ces sociétés repose sur le mahométisme pur; elles sont donc toutes parfaitement orthodoxes, et ne se distinguent, comme nous l'avons dit, que par la diversité de leurs pratiques. Pour faire mieux comprendre notre pensée, nous les comparerons, sauf la claustration, à nos ordres monastiques, qui tous ont pour principe le christianisme, et dont la constitution diffère par certains exercices spéciaux à chacun d'eux.

Il est constant que les sociétés de ḳouâns, qui sont en Algérie au nombre de *sept*, exercent une grande influence dans le pays. Chaque fois qu'une révolte a été sur le point d'éclater, on a vu leurs émissaires parcourir les tribus, encourager les forts, raffermir les faibles, exciter au nom de leur foi menacée le zèle des tièdes.

Nous ne voulons qu'une preuve de leur influence; c'est que l'empereur de Maroc, souverain musulman, pour gagner les bonnes grâces du marabout, chef de la société des Moulei-Taïeb, l'une des plus importantes, lui envoie chaque année des présents considérables, et députe auprès de lui, pour les lui porter, l'un des personnages de sa cour.

Chaque ordre de ḳouâns est dirigé par un ḳalifah (lieutenant), assisté lui-même de mokaddem résidant dans les villes ou tribus qui présentent une certaine agglomération de sociétaires. C'est avec le mokaddem que le ḳalifah est constamment en rapport; c'est par lui qu'il fait parvenir des ordres, exécutés avec d'autant plus de ponctualité qu'ils émanent d'un chef religieux.

Une telle organisation présente un danger réel pour la tranquillité de l'Algérie, car elle met à la disposition de sept chefs dont l'un réside au Maroc, c'est-à-dire en pays ennemi, sous l'influence d'un prince étranger, une population qui s'élève sans aucun doute à plus de 100,000 individus.

La surveillance de ces sociétés ne devait donc appartenir, à raison de son importance même, qu'à un chef politique; aux chefs militaires assisté des bureaux arabes militaires; aux préfets avec l'aide des bureaux arabes départementaux.

Grâce à leurs soins, le gouvernement connaît aujourd'hui, non-

seulement les kalifah de ces ordres, mais encore leurs mokaddem et le nombre des kouâns de chaque ordre en résidence dans les principales villes de l'Algérie ; la seule ville de Constantine en compte 3,200.

Mais si, placées sous la direction de chefs hostiles, ces sociétés présentent un danger, ne serait-il pas possible d'en faire des instruments de notre politique en ayant ces mêmes chefs pour nous?

Les bureaux arabes départementaux l'ont tenté, et qui plus est, ils ont réussi.

Grâce à leurs efforts, à l'influence qu'ils ont su conquérir, ils sont parvenus, dans les principales villes de l'Algérie, là où leur action a, il est vrai, plus de puissance, à faire agréer comme mokaddem, les candidats désignés par eux. Dire qu'un tel résultat a été obtenu sans difficulté ; non ; car ils avaient affaire aux plus fanatiques d'une population fanatique elle-même ; mais peu importent les difficultés, les bureaux arabes militaires ou départementaux n'en sont plus à compter avec elles.

Une autre partie de la population indigène de nos cités appelle, nous l'avons dit plus haut, la surveillance de l'autorité ; ce sont les berranis (gens du dehors). Ces individus, composés des artisans ou commerçants venus de la Kabylie, de Biskra, de Laghouat, de l'oasis des Beni-Mzab et jusque du pays des Nègres, forment à côté des badars ou citadins une population flottante qui vit du produit de son travail. Le Kabyle s'emploie comme manœuvre ou comme ouvrier agricole ; le Mozabite, comme baigneur, boucher, épicier, marchand au détail ; le Laghouati est adonné au transport des huiles ; le Nègre blanchit les maisons. Tous, afin d'économiser plus promptement le pécule qui doit leur donner l'aisance au pays natal, vivent dans nos villes sans résidence fixe, et vont chaque soir chercher un abri pour la nuit dans les cafés, dans les bazars ou sous les arcades de nos places publiques.

Il est facile de comprendre combien il serait imprudent et dangereux de soumettre une population aussi mobile et dont les éléments sont si divers au droit commun administratif des Européens et d'en confier la surveillance aux agents de la police française. L'expérience a démontré que, pour exercer une action efficace sur ces indigènes, il fallait une autorité vigilante, profondément initiée à leurs habitudes, exclusivement préoccupée de leurs intérêts compliqués, afin

d'une part, de prévenir ou de réprimer au besoin les délits dont ils se rendent coupables, et de donner, de l'autre, à ces hommes venus des contrées les plus éloignées, une haute idée de notre justice.

Au moment de la conquête, les berrani étaient divisés en corporations composées des individus de même race ou de même origine, ayant chacune une spécialité distincte et placées sous l'autorité d'amins (syndics), soumis eux-mêmes à la surveillance du kaïd el-beled (chef de la ville).

Mais la conquête ne tarda pas à relâcher ces liens consacrés par l'usage, et l'autorité des amins ne survécut plus que comme un souvenir; dès lors, le désordre, la désobéissance et tous les délits auxquels peut se liver une population abandonnée à elle-même ne tardèrent pas à se produire.

La présence d'une agglomération aussi considérable d'individus, dont un grand nombre servait d'espions aux tribus rebelles, présentait des dangers sans nombre pour la tranquillité des villes et pour la sécurité politique de l'Algérie entière.

Le gouverneur général résolut d'y remédier, et par un arrêté du 31 janvier 1838, il donna une nouvelle organisation aux corporations, tout en conservant la plupart des usages anciens, et en donnant une nouvelle force à l'autorité traditionnelle des amins. Malheureusement l'exécution de cet arrêté, qui eut cependant pour résultat d'assurer une sorte de surveillance sur les corporations, se ressentit de l'absence d'agents français spéciaux et des premières incertitudes de notre administration vis-à-vis d'une population dont alors nous ne connaissions pas suffisamment les mœurs.

Dans l'impossibilité d'exercer une action par nous-mêmes, nous laissâmes aux amins une latitude qu'ils ne tardèrent pas à tourner au profit de leurs passions. On avait cru, en rétribuant les *amins* avec le produit des amendes, stimuler leur vigilance; il est arrivé qu'on ne fit que stimuler leur cupidité; en leur confiant la délivrance des brevets dont chaque membre des corporations doit être porteur, on avait voulu qu'ils pussent se rendre un compte exact de leur personnel; on ne fit que placer les berranis sous leur dépendance arbitraire; de là des plaintes, des réclamations qui amenèrent, après examen, la révocation en masse de tous les amins.

Le gouvernement entreprit de remédier aux vices que l'expérience avait fait reconnaître dans l'arrêté du 31 janvier 1838; cette fois il

avait sous la main les agents spéciaux qui lui manquaient la première, et dont l'absence avait été la principale cause peut-être du désordre des corporations.

Voici quels sont aujourd'hi les principes sur lesquels repose leur organisation.

Tout berrani qui arrive dans une ville avec l'intention d'y résider est tenu de se présenter dans les vingt-quatre heures à l'autorité civile représentée dans les chefs-lieux par les bureaux arabes départementaux. Son nom, celui de sa tribu, son signalement sont inscrits sur un registre, et il lui est remis un livret et une plaque portant un numéro correspondant à celui du registre. Ce livret est destiné à recevoir les certificats de tous les maîtres ou patrons qui l'auront employé ; il contiendra l'histoire du berrani pendant un séjour dans nos cités. Sur la plaque est gravé un numéro correspondant à celui du registre; en cas de réclamation, ce renseignement rend les recherches faciles.

Chaque berrani, après avoir été inscrit, comme nous venons de le dire, est rangé dans celle des corporations à laquelle le rattache son origine. Dès lors il est placé sous la surveillance de l'amin, chef de la corporation, et qui devient l'intermédiaire entre lui et l'autorité supérieure. L'amin n'a plus aujourd'hui aucun intérêt d'argent à débattre avec son subordonné; il touche un traitement fixe de l'État, qui perçoit les redevances qui constituaient autrefois sa rémunération; par conséquent, plus d'exactions possibles.

Aucun berrani ne peut quitter l'arrondissement dans lequel il a fixé sa résidence sans une autorisation du chef du bureau arabe départemental, qui se concerte préalablement avec le chef du bureau arabe militaire. Cette autorisation ne lui est délivrée que sur un certificat de l'amin et en échange de son livret, au moyen duquel il est toujours facile de retrouver sa trace.

Cette organisation est complétée par l'institution d'un tribunal spécial composé des amins des diverses corporations, sorte de conseil de prud'hommes devant lequel sont portées les contestations qui s'élèvent entre berrani. Justice prompte, sans frais, comme la comprennent seulement les indigènes, voilà ce qu'a voulu le décret du 3 septembre 1850.

Mais, non content d'assurer la surveillance sur cette population presque insaisissable, l'organisation actuelle des berrani les rend d'u-

tiles auxiliaires pour la police française, en les faisant concourir à la tranquillité des villes qu'ils troublaient fréquemment autrefois. Chaque nuit, en effet, des patrouilles de berranis, sous la direction des amins ou sous celle d'agents de police français, parcourent les rues et veillent à la tranquillité publique.

Le décret du 3 septembre 1850 a donc produit deux immenses résultats :

Il a assuré notre surveillance sur une population turbulente placée jusque-là en dehors de notre action; bien plus, il a fait changer en élément d'ordre un élément de désordre.

Il a garanti les berrani contre des exactions auxquelles ils étaient tellement habitués qu'ils avaient fini par ne plus s'en plaindre, et par là nous avons mérité leur reconnaissance.

Or ces deux résultats sont très-importants, soit qu'on les considère au point de vue du nombre des berrani qui, à Alger, par exemple, forment le *cinquième* de la population indigène, et à Constantine le *quart*; soit qu'on les envisage au point de vue de l'influence politique qu'ils nous permettent d'acquérir, en dehors de notre sphère d'action immédiate, sur la route des grandes caravanes de l'Afrique centrale où il ne nous est pas indifférent de compter des amis.

Les hommes qui viennent souvent des pays les plus reculés, si nous ne les avions pas couverts de notre protection, si nous ne les avions pas garantis contre les exactions auxquelles ils furent trop longtemps en butte, n'auraient pas manqué de remporter chez eux des impressions défavorables et de les communiquer autour d'eux. Au lieu de cela, qu'ont-ils vu? Force et justice, et ils répètent dans leurs oasis : « Nous avons vécu au milieu des Français; ils ne sont pas ce que vous vous les figurez; ils nous ont protégés, nous qui venions de loin, qui ne devions rester au milieu d'eux que quelques années; les Français sont forts et justes et ne nous ont fait que du bien. »

Dans les attributions que nous venons d'énumérer et dont nous avons surtout cherché à montrer le côté politique, il y aurait certainement de quoi occuper largement un chef de bureau arabe départemental; cependant nous serions presque tentés de dire qu'elles ne forment qu'un détail au milieu des besoins si divers auxquels il est appelé à satisfaire.

C'est en effet aux bureaux arabes départementaux que sont con-

fiées la surveillance et la direction des écoles arabes françaises dont nous avons déjà fait mention dans le précédent article sur les bureaux arabes militaires.

C'est aux bureaux arabes départementaux que sont remises, dans les territoires civils, l'administration des établissements de bienfaisance spéciaux aux musulmans, la distribution des secours à une population si pauvre que dans la seule ville d'Alger on compte 1,600 familles, formant ensemble 4,000 personnes (le quart de la population indigène), qui viennent chaque mois recevoir la faible aumône dont l'administration peut disposer en leur faveur.

C'est aux bureaux arabes départementaux qu'est confiée la surveillance des maisons d'asile indigènes, destinées à servir de refuge aux infirmités incurables. Que de tact, que de patience ont été nécessaires pour amener de pauvres aveugles, de malheureux estropiés, habitués à une vie vagabonde et à un métier que la charité publique leur rendait lucratif, à accepter l'asile que l'Etat offrait à leur misère! Les uns, ne pouvant se figurer sans doute qu'un gouvernement s'émût de leurs maux, prétendaient qu'on ne songeait à les réunir que pour les faire mourir à petit bruit; d'autres annonçaient qu'on devait bientôt les enlever du sol natal pour les transporter en France. Il n'a fallu rien moins que les soins dont les premiers qui aient osé affronter ces craintes se sont vus entourés, pour détruire de tels préjugés.

Parlerons-nous maintenant des renseignements statistiques que les bureaux arabes départementaux sont chargés de réunir? Dirons-nous quelle attention nécessite de leur part la surveillance du beït el-mal (1), de l'amin el-fodda (2), de ces semsars (courtiers) qui jouent un si grand rôle dans les relations commerciales entre les berranis et des négociants européens et indigènes? Ce serait entrer dans des développements trop étendus, et il faut s'arrêter.

Mais nous en avons assez dit pour montrer de combien de détails vient se compliquer en Algérie l'administration proprement dite; combien tout est spécial dans ce pays, lorsque l'on touche aux indigènes; combien il est impossible d'admettre que l'on puisse conduire

---

(1) Institution musulmane chargée de recueillir les successions vacantes et de faire procéder à l'enterrement des pauvres.

(2) Essayeur musulman pour l'or, l'argent, les perles et les essences.

les Arabes, leur imprimer une direction et une influence utiles, autrement que par des procédés en rapport avec leurs habitudes.

Il faut donc une administration particulière pour les indigènes; rien ne le prouve mieux que l'état dans lequel les ont pris les bureaux arabes départementaux après de longues années d'oubli, et celui dans lequel, grâce à leurs soins, ils se trouvent aujourd'hui.

Il le faut non-seulement dans l'intérêt des indigènes, mais dans le nôtre, car si nous n'avons pas la prétention de fondre le peuple arabe dans la nationalité européenne, nous pouvons, l'expérience le prouve, avoir celle de le modifier.

Nous sommes heureux de le constater : les bureaux arabes départementaux, institution nouvelle, ont marché sur les traces des bureaux arabes militaires, institution plus ancienne, dont nous avons présenté l'histoire et les services.

(*Communiqué par le ministère de la guerre.*)

PRINCIPES GÉNÉRAUX

DU CAVALIER ARABE.

Dans les derniers mois de son séjour à Amboise, l'émir Abd el-Kâder s'est fait traduire en entier, par le commandant Boissonnet, l'intéressant ouvrage du général Daumas sur *les Chevaux du Sahara*. Charmé par ce récit qui lui rappelait si vivement toutes les scènes de la vie nomade, l'émir s'est plu à parfaire l'œuvre du général en annotant et développant longuement chaque chapitre. Quand les souvenirs, évoqués par ce livre, réveillaient la muse du désert, le poëte se laissait entraîner à enchâsser ses vers dans les récits pittoresques qu'il commentait.

C'est un de ces chapitres ainsi illustrés que le général Daumas a bien voulu nous communiquer, et que nous nous empressons de livrer à nos lecteurs (1).

Le cavalier de la vérité doit peu manger, et surtout peu boire. S'il ne sait supporter la soif, il ne fera jamais un homme de guerre : ce n'est plus qu'une grenouille des marais.

(1) L'ouvrage du général Daumas a obtenu un succès si rapide que la première édition est épuisée, bien que ce livre ait été traduit en espagnol et en allemand. Une seconde édition, revue par l'auteur et considérablement augmentée par les notes

Achète un bon cheval : si tu poursuis, tu atteins; si tu es poursuivi, l'œil ne sait bientôt plus où tu as passé.

Préfère le cheval de montagne au cheval de plaine, et celui-ci au cheval de marais, qui n'est bon qu'à porter le bât.

Quand tu viens d'acheter un cheval, étudie-le avec soin; donne-lui l'orge progressivement, jusqu'à ce que tu sois arrivé à la quantité qu'exige son appétit. Un bon cavalier doit connaître la mesure d'orge qui convient à son cheval, aussi bien que la mesure de poudre qui convient à son fusil.

Ne permettez ni aux chiens ni aux ânes de se coucher sur la paille ou sur l'orge que vous devez donner à vos chevaux.

Le Prophète a dit : « Chaque grain d'orge donné à vos chevaux vous vaudra une indulgence dans l'autre monde. »

Donnez de l'orge à vos chevaux; privez-vous pour leur en donner encore, car Sidi-Aḥmed-ben-Youçeuf a ajouté : « Si je n'avais pas vu la jument faire les chevaux, je dirais que c'est l'orge. »

Il a dit encore :

Ḳer men chabir
Ḳer chaïr.

Au-dessus des éperons
Il n'est que l'orge.

Ne fais boire qu'une fois par jour, à une ou deux heures de l'après-midi, et ne donne l'orge que le soir au coucher du soleil; c'est une bonne habitude de guerre, et, en outre, c'est le moyen de rendre la chair du cheval ferme et dure.

---

et les poésies d'Abd el-Ḳâder qui ont été traduites avec soin, va bientôt paraître. C'est à cette édition qu'appartient le chapitre que nous publions.

Pour préparer un cheval trop gras aux fatigues de la guerre, fais-le maigrir par l'exercice, jamais par la privation de nourriture.

Ne laisse pas ton cheval à côté d'autres chevaux qui mangent sans qu'il mange aussi ; il serait atteint du merla.

Ne fais jamais boire après avoir donné l'orge, ce serait tuer ton cheval : Medroub bel-chaïr (frappé par l'orge).

Ne fais jamais boire un cheval après une course rapide, tu risques de le voir frappé par l'eau : Medroub bel-ma (arrêt de transpiration).

Après une course rapide, fais boire avec la bride, fais manger avec la sangle, et tu t'en trouveras toujours bien.

Soyez propres, et faites vos ablutions avant de monter sur votre cheval. Le Prophète vous aimera.

Celui qui commet une incongruité sur le dos de son cheval n'est pas digne de le posséder. Au surplus, il en sera puni, son cheval se blessera.

Quand on fait courir son cheval, il faut le ménager pour le trouver au besoin. On doit en user comme d'une peau de bouc. L'ouvrez-vous progressivement et en resserrant son embouchure, vous conserverez facilement de l'eau; mais si vous l'ouvrez brusquement, l'eau s'échappe d'un seul coup : il ne vous reste plus rien pour la soif.

Un cavalier ne doit jamais faire courir son cheval en montant ou en descendant, à moins qu'il n'y soit forcé. Il doit au contraire alors ralentir le pas.

Qu'aimes-tu mieux, demandait-on au cheval, de la montée ou de la descente? Il répondit : « Que Dieu maudisse leur point de rencontre ! »

Quand vous avez une longue course à faire, ménagez votre cheval

par des interruptions au pas qui lui permettront de reprendre haleine. Répétez ce manége jusqu à ce qu'il ait sué et séché trois fois; laissez-le uriner; ressanglez-le, et faites ensuite ce que vous voudrez, il ne vous laissera jamais dans l'embarras. Le cheval ainsi ménagé s'appelle el-ạoud chebeub.

Lorsque, en marche, vous avez un vent très-fort en tête, arrangez-vous, s'il est possible, pour l'éviter à votre cheval; vous lui épargnerez des maladies.

Si vous avez mis votre cheval au galop, et que d'autres cavaliers vous suivent, calmez-le, ne l'excitez pas : il s'animera assez de lui-même.

Si vous poursuivez un ennemi, et qu'il commette la faute de pousser son cheval, contenez le vôtre : vous êtes sûr d'atteindre le fuyard.

Quand, après avoir marché longtemps dans les montagnes et par des sentiers étroits, le cavalier vient à déboucher dans la plaine, il est bon qu'il fasse un peu courir son cheval.

Au départ, le cavalier ne doit pas craindre de jouer avec son cheval pendant quelques minutes; de la sorte, il lui déliera les jambes et il s'assurera du repos pour toute la journée. De même, après une course pénible et fatigante, au moment d'arriver à sa tente, qu'il fasse un peu la fantasia. Les femmes du douar applaudiront, diront: *Voilà un tel, fils d'un tel*, et puis il saura ce que vaut son cheval.

Le cavalier qui ne donne pas un bon pas à son cheval n'est point un cavalier : il excite la pitié.

Celui qui, le pouvant, ne s'arrête pas pour laisser uriner son cheval, commet un péché. Ses compagnons doivent s'arrêter aussi : c'est une action méritoire.

Quand à la guerre ou à la chasse vous avez mis votre cheval en nage, et que vous rencontrez un ruisseau, ne craignez pas de laisser votre cheval avaler sept à huit gorgées avec son mors. Cela ne lui fera aucun mal, et lui permettra de continuer sa course.

Après une longue course, ou bien dessellez immédiatement votre cheval et jetez-lui de l'eau froide sur le dos, en ayant soin de le faire promener en main, ou bien laissez-le sellé jusqu'à ce qu'il soit entièrement sec et qu'il ait mangé l'orge. Point de terme moyen entre ces deux partis.

Quand, après un long voyage en hiver, par la pluie et le froid, vous regagnez enfin votre tente, couvrez bien votre cheval; donnez-lui de l'orge grillée, du lait chaud, et ne le faites pas boire ce jour-là.

Ne faites pas courir vos chevaux, à moins de force majeure, dans les grandes chaleurs de l'été. Souvenez-vous de ce dicton de vos pères :

El ạoud iḳoul
Ma tedjerriniche fi seïf
Bach necelekak men el-sif.

Le cheval dit :

Ne me fais pas courir en été
Si tu veux que je te sauve un jour du sabre.

Si dans un cas de vie ou de mort vous sentez votre cheval près de manquer d'haleine (c h e b a ạ), ôtez-lui la bride, ne fût-ce qu'un instant, et donnez-lui sur sur la croupe un coup d'éperon assez fort pour amener du sang. Il urinera et pourra encore vous sauver.

Quand après une course rapide vous pouvez donner du répit à votre cheval, le moment de recommencer vous sera signalé par l'épuisement du mucus qui sort de ses naseaux.

Voulez-vous savoir, après une journée de courses et de fatigues excessives, quel fond vous pouvez faire sur votre cheval, mettez pied à terre et tirez-le fortement à vous par la queue; s'il résiste sans être ébranlé, fixé au sol, vous pouvez compter sur lui.

Dans les expéditions, quand, après de grandes fatigues, vous n'avez qu'un instant pour vous reposer, prenez pour oreiller quelques

brides de vos frères, vous ne serez jamais abandonné, oublié, quoi qu'il puisse arriver.

Un cavalier doit étudier les habitudes de son cheval, connaître à fond son caractère. Il saura alors si, ayant mis pied à terre, il peut avoir toute confiance en lui, s'il est tranquille au milieu des juments, ou s'il doit le surveiller et l'entraver. Aucun de ces détails n'est indifférent en présence de l'ennemi.

OBSERVATIONS DE L'ÉMIR ABD EL-KADER.

Les Arabes ont conservé la coutume des courses, coutume qu'ils pratiquaient déjà du temps de l'idolâtrie, avant Mohammed.

La loi nouvelle n'a pas modifié cet usage, elle en a consacré la légitimité, et en y imprimant le sceau religieux, elle y a attaché un prix nouveau.

De l'entraînement. — Pour les courses, les Arabes soumettent le cheval à un régime préalable, à l'entraînement (Tadmîr). Grâce à ce traitement, le cheval atteint un extrême degré de vitesse.

Voici en quoi consiste le Tadmîr :

On commence par augmenter la ration du cheval, de façon qu'il engraisse d'une manière sensible; puis, ce résultat obtenu, et pour le faire maigrir, on la diminue pendant quarante jours graduellement et jusqu'au minimum de nourriture nécessaire.

Pendant ces quarante jours on l'astreint à un exercice progressif.

En même temps et dès le premier jour de la réduction de nourriture, on couvre le cheval de sept djellâl (couverture), et on en enlève une au bout de chaque période de six jours. La transpiration fait tomber toute la graissse, le débarrasse d'un poids inutile, donne du ton à tous ses muscles, et ne laisse subsister que les chairs les plus fermes. Traité de la sorte, le cheval atteint, *en proportion de sa race*, le plus haut degré de vitesse.

C'est ainsi préparé, que le cheval est amené sur le terrain des courses (Djalba).

Sur le Djalba sont conduits des chevaux venant de toutes les contrées; la foule y vient aussi en grand nombre. Jamais, si ce n'est à

l'époque de la réunion des pèlerins, on ne voit un aussi grand concours d'hommes; tous les nobles et les chefs du pays y assistent.

« Nous avons assisté aux courses, et bien qu'il fût encore de bonne » heure, la foule était déjà aussi grande qu'à l'époque du pèleri» nage. »

Jamais on ne fait courir des chevaux préparés pour l'entraînement avec ceux qui ne le sont pas. On les range par catégorie, à chacune d'elles on assigne un but différent. Les chevaux entraînés ont à parcourir une carrière beaucoup plus longue.

L'hippodrome dans ce cas s'appelle El-Midmar, et le savant Boķari dit à ce sujet :

« Le Prophète a fait courir ensemble les chevaux entraînés (El-» Moudmara); il leur a fixé une distance de sept milles à parcourir, » tandis qu'il faisait pour les chevaux ordinaires une distance d'un » mille seulement. » (Le mille équivaut à un kilomètre).

On fait courir les chevaux par groupes de dix, mais avant de les laisser partir, et pour empêcher les départs précipités, voici les précautions prises :

On tend une corde qui touche la poitrine des chevaux et dont les deux bouts sont tenus par deux hommes de chaque côté de la ligne des chevaux.

Cette corde s'appelle El-Mikbad et El-Mikouas — et, à cette occasion, le Prophète a dit : « Le cheval court d'après sa race, mais » placé devant le miķouas, il court d'après la chance de son maître, » ou, en d'autres mots : dans les circonstances ordinaires, la vitesse des chevaux est relative aux qualités de race plus ou moins bonnes dont ils sont doués; mais, dans les courses, le succès dépend beaucoup de l'habileté de leurs maîtres, et très-souvent un cheval du sang le plus pur est devancé par un animal moins noble.

A chacun des dix chevaux qui ont couru, on assigne un nom particulier, d'après son rang de vitesse.

Ainsi, celui qui arrive le premier au but s'appelle Modjalla (ôtant), parce qu'il ôte les soucis du cœur de son maître.

Le deuxième se nomme El-Mouçalli, du mot çalouan, pointes des fesses, parce qu'il suit le premier de si près que le bout de son nez touche la croupe de celui-ci.

« Il faut que je sois le mouçalli (que je sois le second), si je consens à ce que tu gagnes le premier prix. »

Le troisième a pour surnom El-Mçalli (le consolant), parce qu'il console son maître, qui est content qu'il n'y ait qu'un cheval entre le sien et le premier.

Le quatrième, El-Tali, ou le suivant.

Le cinquième, El-Mourta, cinquième doigt de la main.

Le sixième, El-Aâtif.

Le septième, El-Hadi (le chanceux), parce qu'il a sa part de succès avec les premiers.

Le huitième, El-Mouammil (qui donne des espérances), parce qu'il faisait espérer à son maître de faire partie des gagnants.

Le neuvième El-Latim, ou le souffleté, parce qu'il est humilié ou repoussé de tous les côtés.

Le dixième El-Sokeït (le taciturne), parce que son maître essuie la dernière humiliation sans prononcer une parole. La honte lui ferme la bouche.

De ces dix chevaux sept gagnent un prix et les derniers n'obtiennent rien.

A l'extrémité du midmar (l'hippodrome), se trouve une grande tente où on laisse entrer, pour les abriter, les sept chevaux gagnants, mais on en repousse les trois autres ignominieusement.

« Au nom de Dieu le clément et le miséricordieux.

» Nous avons assisté aux courses de chevaux; quoiqu'il fût de grand matin, déjà la foule était compacte comme à l'époque du pèlerinage.

» De tous côtés on amène les chevaux, mais personne ne connaît mieux que nous l'art de les élever et de les dresser.

» Nous sommes arrivés à la pointe du jour, avec des chevaux aux sabots creux comme des coupes; les étoiles leur avaient annoncé le bonheur.

» On les range d'après la pureté de leur race; LE NOBLE SE TROUVE A CÔTÉ DU NOBLE.

» Dans leur nombre, il s'en trouve un noir, aux membres robustes et orné d'une marque blanche au front; quand il sent la bride dans la bouche, il s'enlève, franchissant les lignes tracées pour indiquer le but.

» L'étoile qui brille sur son front égale l'éclat de Mirzam (*étoile de la constellation d'Orion*).

» Puis un bai brun aux crins noirs, doué par la nature de qualités admirables, au poil lisse, portant aussi l'étoile au front et une marque blanche sur la lèvre supérieure.

» Ensuite un noir zain sans pelote, mais partageant leurs excellentes qualités.

» Ils ont été amenés pour faire l'admiration des spectateurs impatients de les voir paraître dans la lice.

» Des cavaliers les montent, robustes comme des barres de fer et petits de taille; leur voix ressemble au rugissement du lion.

» Assis sur leurs coursiers, ils semblent des étourneaux planant sur la plateau d'une montagne.

» Ils se mettent enfin en ligne sur leurs chevaux, au milieu de l'assemblée des spectateurs; un homme, musulman comme eux, siége en qualité de juge. Ils l'ont choisi d'un commun accord pour leur arbitre, et certes ses décisions ne seront pas entachées de partialité.

» Les chevaux lancés dans l'arène se dispersent aussitôt comme des perles qui tombent d'un collier, ou comme une bande de perdrix grises (kaṭâ), aperçue par un faucon qui fond sur elles, les attaquant avec fureur.

» Le noir, à la marque blanche au front, arrive le premier.

» Le bai, à la sombre crinière, est le second, et le noir zain est sans reproche; il arrive le troisième.

» Le Tali est le quatrième, il vient à la suite; mais que l'habitant du Téhâmah est loin de l'habitant du Nedjd!

» Le cinquième, El-Mourta n'encourra pas de blâme : il a couru tant qu'il a pu.

» El-Aatif est le sixième, il arrive tout inquiet encore, et sa crainte a failli l'arrêter en chemin.

» Le septième est le Hadi ; le distributeur des prix lui donne aussi le sien.

» Le Mouammil qui donnait tant d'espérances à son maître est arrivé enfin le huitième. Il s'est trouvé déçu, le malheureux a rencontré en chemin l'oiseau de mauvais augure.

» Il a laissé passer devant lui sept chevaux et est arrivé le huitième, mais le huitième cheval n'est pas des gagnants.

» Le neuvième arrive enfin, c'est le Latim (*le souffleté*) ; il reçoit des coups de tout le monde.

» Sur ces traces vient en trottinant le Sokeït (*le silencieux*), le trouble sur la figure et l'humiliation sur le front.

» Le cavalier qui le monte, aussi à la queue des autres, est l'objet des reproches de tous, mais plus encore son palefrenier.

» On aurait beau demander quel est son maître, on n'aurait point de réponse de ceux que la honte a rendus muets.

» Celui qui ne conduit pas aux courses les chevaux les plus nobles par la naissance doit déjà s'en repentir.

» En y assistant, nous avons éprouvé la plus grande joie, sans parler de la gloire et du gain que nous y avons recueillis.

» En échange des sept roseaux plantés au but de la course et enlevés par les sept premiers arrivants, nous avons reçu des cadeaux magnifiques, tels qu'il convient de les offrir.

» Des toiles rayées de l'Yémen, teintes de couleurs variées, et des haïk en soie et laine.

» Nous avons emporté toutes ces étoffes étalées sur nos chevaux, leurs bords étaient rouges comme du sang.

» Outre cela on nous a donné des pièces d'argent par milliers ; mais cet argent, jamais nous ne le gardons ; nous le distribuons entre les domestiques qui soignent nos chevaux, bien que nous les soignions plus qu'eux de nos propres mains.

« Ce sont des chevaux qui n'ont pour boisson que l'eau la plus pure, et pour nourriture que les aliments les plus choisis. »

La loi musulmane distingue trois manières d'engager les prix dans les courses de chevaux. La première est permise d'une manière absolue, la seconde est permise conditionnellement, la troisième est absolument défendue.

1re. Un homme étranger aux intérêts de la course offre un prix en disant : « Celui qui sera vainqueur à la course gagnera le prix. » Les rois, les chefs, les grands personnages que leur rang ou leur fortune met dans une position élevée offrent quelquefois des prix de cette façon, ce qui est permis sans condition.

2e. Un individu intéressé à la course, dit : « J'offre un prix qui sera donné au premier arrivant. » Cette manière est permise à la condition que si le donateur arrive le premier, ce prix sera donné à l'assemblée.

3e. La troisième manière est celle où chacun des individus engagés dans la course offre un prix au profit de celui par lequel il est devancé. Ce genre de course constitue un véritable pari et est, par conséquent, absolument défendu.

A plus forte raison, les paris de personnes étrangères à la course sont-ils formellement prohibés.

Le général de division, E. DAUMAS.

TRADITIONS ISLAMIQUES.

LA REINE DE SABA.

Les joailliers du bazar des traditions rapportent que Salomon avait assigné une fonction particulière à chacun des oiseaux. La huppe avait la charge de découvrir les endroits où se trouvait de l'eau. Cet oiseau apercevait les sources cachées au sein de la terre de la même façon que les fils des hommes voient les essences à travers le cristal d'un flacon.

Pendant un de ses voyages, Salomon ayant un jour besoin d'eau envoya quérir la huppe; la tente de celle-ci se trouva vide. On se mit en quête partout, mais plus on la chercha moins on la trouva; en effet elle était partie pour Sabâ. Il faut dire que Salomon, marchant à la conquête du monde, passant le pays de Yémen, était arrivé près de la ville de Sabâ. Ayant trouvé ce lieu agréable et enchanteur, il s'était arrêté dans un bosquet pour y prier et faire reposer son armée. La huppe voyant Salomon occupé, avait profité de l'occasion et s'était mis en tête de parcourir le pays. Ayant pris son vol, elle avait admiré les jardins, les canaux et les édifices du pays, puis, descendant de l'immense espace des airs, elle s'était posée sur l'étroite branche d'un dattier. Là, ayant rencontré un oiseau de son espèce, elle l'avait salué, puis lui avait demandé des informations sur la contrée. Celui-ci lui avait répondu que cette ville s'appelait Sabâ et était gouvernée

par une reine du nom de Balkîs. Cette femme avait douze généraux qui commandaient chacun à 100,000 soldats aguerris, et tous, reine, généraux, soldats et sujets, adoraient le soleil. Bref, la huppe étant au courant des choses visibles et invisibles concernant la ville de Sabâ, avait pris son vol vers le camp.

Cependant, Salomon ne pouvant trouver la huppe, avait fait venir le vautour et lui demanda ce qu'elle était devenue. — « En vérité, répondit-il, je n'en sais rien, et je ne l'ai envoyée nulle part. » — Salomon voyant que, par l'absence de la huppe, son armée allait souffrir de la soif, entra dans une violente colère et jura de la tuer si elle ne lui apportait une bonne excuse; puis il envoya l'aigle à sa recherche.

A peine l'aigle avait eu le temps d'étendre la voile de ses ailes qu'il rencontra la huppe retournant de son excursion. Ils revinrent ensemble au camp et se présentèrent devant le prophète. Celui-ci, étendant la main, saisit la tête de la huppe dans l'intention de la tuer. — « Souviens-toi, s'écria-t-elle, du jour où toi aussi tu seras appelé devant un juge équitable. » — A ces paroles, Salomon la laissa aller et lui dit : — « D'ou viens-tu ? — de Sabâ. — Qu'y as-tu vu ? — J'ai trouvé là une femme régnant sur ces contrées, c'est-à-dire Balkîs, fille de Sérâhil de la race de Yareb, fils de Kèhtân; Dieu lui a accordé une grande part des biens de ce monde. Voici en peu de mots quelle est son histoire. Sérâhil était un roi puissant; tous les princes voisins brûlaient de l'avoir pour gendre. Toujours il refusait, disant : Vous n'êtes point mes égaux, et je ne veux de la fille d'aucun de vous pour épouse. Enfin il épousa Reïhânè, fille de Sékène, roi des génies. Balkîs fut le seul fruit de ce mariage. Après la mort de Sérâhil, Balkîs réclama l'obéissance des gens du Yémen; ceux-ci se divisèrent en deux factions : les uns se soumirent à Balkîs, et les autres se donnèrent pour maître un tyran abominable. Ils en furent bientôt las et méditèrent de le chasser. Balkîs imagina un stratagème afin de les aider à y parvenir. Elle se décida à envoyer au tyran un ambassadeur avec une lettre ainsi conçue : Je crois qu'il serait mieux de rassembler nos sujets sous une seule domination et de réunir ce qui est séparé. Cela aura lieu quand tu m'auras épousée et le jour où tu étendras sur moi l'ombre de ta bonté. Le tyran, enchanté, s'empressa d'acquiescer à cette proposition. Lorsque les arrangements furent terminés, à l'heure fortunée pour Balkîs et fatale pour le roi, ils

lièrent le nœud du mariage. La nuit des noces, Balkîs fit boire une si grande quantité de vin à son mari qu'il s'enivra, et, profitant de son sommeil, elle lui sépara la tête du corps. Ayant délivré le Yémen du joug de ce tyran, elle put enfin régner en paix sur la contrée de ses ancêtres (1). Le Dieu très-haut et très-glorieux a comblé Balkis de richesses. Son trône, de trente coudées de haut sur trente de large, est d'or rouge enrichi de perles et de diamants, les pieds en sont de rubis et d'améthystes. »

Lorsque la huppe eut achevé de décrire le peu qu'elle savait sur Balkis, Salomon lui demanda : « Quel est le Dieu qu'adorent cette femme et son peuple? — Ils adorent le soleil. — Pourquoi, s'écria Salomon, ne se prosternent-ils pas devant ce Dieu qui rend apparentes les choses cachées du ciel et de la terre; car le ciel recèle la pluie et la terre les plantes, c'est-à-dire pourquoi n'adorent-ils pas ce Tout-Puissant qui ouvre les réservoirs du ciel et les entrailles de la terre? » Puis s'adressant à la huppe, il lui dit : « Je verrai si tu es sincère ou si ce que tu rapportes n'est que mensonge. » Ensuite il ordonna à Âcif, fils de Berkiâ, d'écrire à Balkîs et aux grands du pays, les invitant à se convertir à la vraie foi et à adorer le vrai Dieu. Âcif obéit et écrivit une lettre selon la parole du Très-Haut : « Venez à l'Islâm et confessez qu'il n'est point de Dieu, si ce n'est Dieu. » Salomon ayant scellé la lettre la donna à la huppe avec ordre de la porter à Balkis.

O huppe du matin, je t'envoie à Sabâ,
Remarque bien d'où et où je t'envoie.

On dit que la distance du camp de Salomon à la ville de Sabâ était de 70 *farseng* (2). Tout en faisant ses préparatifs pour s'y rendre, Salomon dit à la huppe : Prends cette lettre, jette-la au-dessus de la ville, vois ce que font les habitants, et reviens me trouver.

La huppe, arrivant à Sabâ, trouva les sept portes du kiosque de la reine fermées; passant par une petite lucarne elle entra, pénétra dans l'appartement secret où dormait Balkis et déposa la lettre sur son sein. La reine, en s'éveillant, trouva la missive, et voyant toutes les portes fermées et que personne n'était auprès d'elle, fut fort

(1) On retrouve ici l'épisode de Judith et Holopherne.

(2) Une farseng équivaut à une lieue un quart.

étonnée. — Qui peut avoir apporté cette lettre? se dit-elle en jetant à droite et à gauche des regards effrayés. Enfin elle aperçut la huppe, et comprit que cet oiseau devait être le messager. Prenant la lettre et voyant le sceau de Salomon, elle se prit à trembler de frayeur. Pourtant elle l'ouvrit, et l'ayant lue, elle appela et ordonna que l'on fît assembler le conseil.

Lorsque les grands de l'État furent réunis, elle leur donna lecture de la lettre de Salomon, et leur demanda ce qu'ils en pensaient. Ceux-ci, rendant hommage à la puissance de Balḳîs, répondirent : Les rènes du commandement et de la prohibition sont entre tes mains; ordonne, et nous ceindrons nos reins de la ceinture de l'obéissance et de la soumission.

Le nom de Salomon avait fait une grande impression sur le cœur de Balḳîs; elle reprit : « Que pensez-vous de Salomon? à votre avis quel homme est-ce? — Salomon est un roi, fils de roi, qui appelle les peuples à la loi de Moïse; les hommes, les péris, les oiseaux, les bêtes féroces et les génies (dives) lui sont soumis. — Je veux, dit Balḳîs, envoyer un présent à Salomon; s'il n'est que roi, il l'acceptera; si, au contraire, il est au nombre des prophètes, il refusera et ne demandera que notre conversion à l'Islâm. Si c'est un prophète, nous ne pourrons lui faire la guerre ni lui résister. » Cet avis prévalut dans le conseil.

Balḳîs choisit cent jeunes garçons et cent jeunes filles parmi ses esclaves. Les jeunes garçons étant imberbes et ayant de longs cheveux, on ne pouvait les reconnaître d'avec les filles; puis elle plaça un rubis non percé dans une boîte qu'elle ferma avec un cadenas d'or. Elle ajouta deux briques d'or et deux d'argent enrichies de perles et de diamants. Elle confia le tout à Mènder, fils d'Amrou, le plus distingué d'entre les courtisans par l'intelligence et la perspicacité, et le fit accompagner par un grand nombre de savants. Au moment du départ, elle lui fit les recommandations suivantes : « Lorsque tu arriveras dans cette cour image du ciel, resplendissante de l'éclat du firmament, prie Salomon de séparer les garçons esclaves d'avec les filles; s'il est réellement prophète, cette difficulté lui sera aisée; demande-lui aussi ce que renferme cette boîte, et de quelle manière on peut percer ce qui y est inclus. S'il répond justement, remets-lui ces objets; sinon, rapporte-les devant moi. Demande-lui encore quelle est cette eau qui ne descend point du ciel, qui ne sort point des en-

trailles de la terre, et qui, donnée au voyageur altéré, étanche complétement sa soif. » Balkìs ajouta : « Si Salomon te reçoit avec hauteur et dédain, sois persuadé qu'il n'est que roi et non prophète; dans ce cas, ne prends point garde à sa puissance et à sa grandeur, parle-lui courageusement et avec fierté. Si, au contraire, il te traite avec douceur, avec bonté, et qu'il te dise des paroles douces comme le miel, alors sois certain que c'est un prophète. Réfléchis bien avant de répondre, et lorsque tu le feras, que ce soit toujours avec humilité et respect. »

Lorsque la reine eut terminé ses recommandations, elle dit adieu à Mènder, et la caravane se mit en marche.

Cependant Gabriel (Djébrâïl) était descendu sur la terre, envoyé par le Seigneur des seigneurs, et avait informé Salomon, *le sanctuaire de la prophétie,* de tout ce qui venait de se passer, lui donnant le moyen de surmonter toutes les difficultés. Salomon appela les génies et leur ordonna de niveler une place immense, d'en couvrir le sol d'un tapis de briques d'or et d'argent, et de laisser vide, sur le passage des ambassadeurs de Balkìs, l'espace de quatre briques. Des myriades de créatures s'assemblèrent sur cette place. Les fils des hommes se rangèrent d'un côté; les démons, les génies et les fées étendirent leur file de l'autre, et tout autour se plaçaient les animaux et les bêtes féroces.

Le trône de Salomon s'élevait au milieu de la place. Le prophète s'étant assis, les principaux d'Israël et les grands de l'État prirent place sur des siéges d'or disposés près du trône; quatre mille à la droite et quatre mille à gauche. Les oiseaux entrelaçant leurs ailes formèrent comme une tente afin d'empêcher les rayons du soleil d'incommoder les assistants.

Enfin on introduisit les ambassadeurs de Balkìs. A l'aspect de cette magnificence, ils comprirent quelle était la grandeur de Salomon et demeurèrent étonnés et stupéfaits. Lorsqu'ils virent le nombre infini des briques d'or et d'argent dont la place était pavée, ils eurent honte du peu de valeur des quatre briques qu'ils apportaient en présent, et les placèrent dans l'espace que les génies avaient à dessein laissé libre.

Passant devant les rangs des démons, ils contemplèrent des êtres difformes, à l'aspect terrible; la crainte s'empara de leur cœur, ils se mirent à trembler et s'arrêtèrent, n'ayant pas la force d'aller plus

avant. Les démons s'écrièrent en chœur : « Soyez sans crainte, hâtez-vous d'avancer, la puissance et la justice de Salomon sont si grandes que nous ne pourrons faire de mal ni à vous ni à qui que ce soit. » Les ambassadeurs, traversant les légions des génies, les tribus des hommes, les rangs des bêtes sauvages et les files des animaux, arrivèrent enfin en présence de Salomon (que le salut soit sur lui). Sa Hautesse le prophète les reçut favorablement et les enveloppa d'un regard de bienveillance et de bonté.

S'avançant au pied du trône, Mènder remit à Salomon la lettre de Balḳîs. Cette lettre était conçue dans les termes de l'humilité et du respect. Après l'avoir lue, Salomon demanda où étaient les briques que Balḳîs lui annonçait. Mènder confessa la honte qu'il avait éprouvée à la vue de tant de richesses et avoua avoir jeté les briques dans une place vide qu'il avait trouvée sur son passage, puis il exposa les demandes de la reine, et en demanda les réponses à l'esprit droit de Salomon. Éclairé par les lumières resplendissantes du don de prophétie et fort de la puissance de l'intelligence, Salomon eut bientôt distingué les garçons esclaves d'avec les filles, puis il dit : « Dans cette boîte fermée d'une serrure d'or est un rubis non percé, et vous voulez apprendre le moyen d'y pratiquer un trou, voyez ! » Et il commanda à un génie qui perça le rubis à l'aide d'un diamant.

Salomon reprit : « Quant à cette eau qui ne descend pas du ciel, qui ne sort point du sein de la terre ; c'est la sueur du cheval ; chacun de vous sait fort bien que le voyageur altéré étanche sa soif rien qu'en léchant la poitrine de son coursier (1). »

Mènder ayant avoué que tel était en effet le sens des énigmes proposées par Balḳîs, offrit à Salomon les présents dont il était chargé. Le prophète refusa, disant : « Ne m'aidez point de vos richesses, vous avez pu vous convaincre que le Dieu très-glorieux m'en a accordé plus qu'à vous. O Mènder, retourne à Sabâ, dis aux hommes de ce pays de venir à l'Islâm ; sinon, je me mettrai en marche avec une armée si considérable qu'ils ne pourront me résister et je m'emparerai du Yémèn. »

Mènder retourna donc à Sabâ et raconta au pied du trône de Balḳîs tout ce qui s'était passé. « J'en jure par Dieu, s'écria la reine,

---

(1) C'est en effet une croyance généralement reçue parmi les Arabes, que la sueur du cheval peut suffire au voyageur dans le désert.

Salomon n'est pas seulement un souverain, c'est un prophète envoyé de Dieu (1). C'est le joyau de la prophétie enchassé dans l'or de la royauté, la page de l'envoi (comme prophète) entourée de la marge enluminée de la puissance. Je n'ai donc pas le pouvoir de lui résister, ni même de l'essayer. » Ensuite ayant fait rassembler les grands de l'État, elle leur annonça qu'elle allait envoyer de nouveau à Salomon des ambassadeurs à l'esprit orné et au langage éloquent. Elle expédia quelques-uns des gens les plus habiles de son royaume, les chargeant d'annoncer à Salomon qu'elle était prête à se rendre devant lui avec les principaux de ses sujets et à s'enchaîner des liens de l'obéissance et de la soumission à ses ordres.

Cela fait, la reine ordonna de se préparer pour le voyage. Elle fit enfermer son trône dans la septième chambre de son palais, se fit remettre les clefs des portes, et en confia la garde à des serviteurs fidèles et éprouvés. Après quoi, accompagnée d'un cortége dont l'éclat et la magnificence effaçait celle du firmament, elle s'achemina vers le camp de Salomon. Après bien des jours de marche, elle s'arrêta à une lieue du camp.

Le matin, quand Salomon eut connaissance de l'approche de la reine de Sabâ, il fit assembler les génies et leur dit : « Quel est celui d'entre vous qui pourra apporter ici le trône de Balkis avant qu'elle ne soit en ma puissance. » Un des génies répondit : « J'aurai transporté ici le trône de Balkis avant que tu ne te sois levé de ta place. » Or c'était la coutume de Salomon de siéger du matin au soir au tribunal de justice et d'égalité. « Je veux qu'il soit ici plus tôt que cela, reprit le prophète. — Tu seras obéi, car ce trône sera ici avant que tu n'aies cligné les yeux. »

Quelques écrivains prétendent, avec raison peut-être, que ce fut Âcif, fils de Berkiâ, qui transporta le trône de Balkis; car Âcif connaissait l'Ism el-âzem, le *nom très-grand* (2), et chaque fois qu'il invoquait par ce nom, le Seigneur, but des prières, il était exaucé.

---

(1) Moressel. Les musulmans classent les prophètes en deux catégories. Les premiers moressel sont considérés comme envoyés par Dieu même, au moyen de l'ange Gabriel. Les seconds sont tout simplement ceux qui sont inspirés de leur propre mouvement. Ils en comptent 124,613 appartenant à la première catégorie.

(2) Un des noms de Dieu inconnu aujourd'hui. Les musulmans croient que rien ne serait impossible à celui qui en aurait connaissance; car disent-ils, Dieu ne pourrait rien refuser à celui qui l'invoquerait par ce nom.

Bref le trône de Balkis fut apporté, et Salomon se prosternant, rendit grâces au Seigneur :

> **Rends grâces au Dieu Très-Haut,**
> **En retour il te comblera de faveurs.**

On rapporte que le jour de l'entrevue de Balkis et de Salomon, celui-ci avait fait préparer une salle de réception telle, que le vieux firmament n'en peut donner une idée. Il fit orner le trône de Balkis d'une façon différente et le fit placer près du sien.

Quand la reine de Sabâ entra, Salomon se leva et la fit asseoir sur son trône, sanctuaire de la prophétie. Balkîs ayant pris place, jetait de temps en temps des regards sur le trône où siégeait le prophète. Celui-ci ou Âcif (car les écrivains ne s'accordent pas sur lequel des deux), s'écria : « O reine, ne serait-ce point là ton trône? — Je crois que c'est le mien, » répondit-elle. Salomon lui raconta comment il se trouvait là, et s'étant entretenu longtemps avec elle, demeura enchanté de son esprit. Ensuite il lui assigna un palais et lui donna pour compagnie sa propre sœur.

Après quarante jours pendant lesquels la sœur de Salomon avait pu apprécier les nombreuses qualités de Balkîs, elle en informa son frère. Le prophète résolut de s'attacher cette perle de la couronne royale par le fil du mariage. Les femmes de Salomon, apprenant cette nouvelle, en furent désolées, et l'envie s'emparant de leur cœur, afin d'éloigner cette idée de l'esprit sublime du prophète, elles lui dirent que Balkîs avait les jambes très-velues.

Salomon voulant s'assurer du fait, ordonna aux génies de construire un bassin de cristal qui imitât l'eau à s'y méprendre. Puis il prit place dans un endroit tel que ceux qui auraient à se présenter devant lui fussent obligé de traverser ce bassin. Dans le même temps, il fit appeler la reine de Sabâ. Celle-ci obéit, et se rendant à l'ordre du prophète, arriva au bord du bassin. S'imaginant qu'il était plein d'eau, elle releva ses vêtements et découvrit ses jambes. Salomon s'écria : Ne crains rien, ceci n'est point de l'eau, mais du cristal ; pose le pied hardiment et avance-toi vers moi. Balkis rougissant de honte, s'avança timidement, présenta ses excuses et se convertit à l'islâm.

Peu de temps après, Salomon l'épousa et s'occupa de faire disparaitre le duvet des jambes de Balkis. Un génie inventa le bain et un

autre le noureh (1) ; car avant ce temps les fils d'Adam ne connaissaient ni la jouissance du bain ni la propreté du noureh.

Salomon fit aussi faire pour Balḳis un trône d'or pur, et quatre lions, produits des longues méditations des arrangeurs de talismans furent placés près des pieds du trône ; des flammes sortaient de leur bouche et sur leur dos se tenaient des vautours aux yeux de rubis, aux dents de perles les plus pures. Lorsque Salomon et Balḳis étaient assis, un aigle les aspergeait d'eau de rose. Sur les côtés du trône se tenaient deux oiseaux, qui, chaque fois que Salomon désirait être seul avec Balḳis, étendaient leurs ailes, et les dérobaient aux yeux des créatures. Au-dessous du trône étaient quatre paons qui répandaient une odeur de musc et d'ambre. On dit aussi que près du siége de Âcif était un lion ; lorsqu'un individu portait un faux témoignage, ce lion ce jetait sur lui et l'étranglait.

Le rapporteur de cette tradition ajoute que ceux qui seraient disposés à croire que les événements qu'il vient de raconter sont en dehors des décrets du destin, sont au nombre des gens qui n'ont jamais réfléchi à la puissance de Dieu.

Tu n'as pas imité Salomon dans son amour pour Dieu ;
Comment pourrais-tu connaître le langage des oiseaux.

Traduit du Raûdet ul-sefâ, *par* Amédée QUERRY.

---

(1) Poudre épilatoire employée par les Orientaux.

AVENTURES ET IMPROVISATIONS

DE KOUROGLOU,

HÉROS POPULAIRE DE LA PERSE SEPTENTRIONALE.

TROISIÈME SÉANCE.

Koûroglou trouva Tchemli-Bil à son gré et il y éleva une forteresse (1). Il n'était personne qui, au bruit de son nom, de sa libéralité et de sa valeur, ne se joignît à sa troupe. En peu de temps la forteresse devint une ville contenant huit mille familles. C'est en ce lieu que Koûroglou se lia avec le marchand Ḳodja-Yaḳoûb, qu'il adopta ensuite pour frère (2). Cet homme avait voyagé par le monde

(1) Un fort, Ḳalạ; on appelle ainsi en Perse les villages entourés de murs avec des tourelles et des meurtrières aux angles. On voit encore aujourd'hui à Tchemli-Bil les débris du Ḳala de Koûroglou.

(2) Le Ḳorân permet aux musulmans, non-seulement d'adopter pour fils qui bon leur semble, mais de se choisir pour la vie des frères et des sœurs. La cérémonie s'accomplit d'ordinaire en la présence d'un Mollah, mais le concours de celui-ci n'est pas nécessaire. Les deux parties sont tenues de dire une prière (Siga), consacrée par l'usage. Les alliances cimentées de la sorte durent toute la vie et l'amitié ainsi jurée, particulièrement entre femmes, est rarement rompue. On pourrait citer d'assez nombreux exemples de devouements héroïques entre alliés de ce genre. C'est ce qu'on appelle en Perse Sigaï Berâderi, Ḳaheri, Pesser Ferzendi, Ḳânden; « Réciter ou conclure le pacte de fraternité ou de paternité. »

entier et souvent il amusait Koûroglou avec les descriptions de ce qu'il avait vu.

Il arriva un jour que le marchand Ḳodja-Yaḳoûb traversa la ville d'Orfa et vit une foule nombreuse amassée sur la place du marché. Il s'y mêla et remarqua un beau jeune homme, comme dit le poëte :

Improvisation. — « Mon cœur désire une beauté adolescente, aux sourcils arqués. Sa taille est svelte, sa lèvre est souriante comme un bouton de rose. Jeune homme, que ton âme se sacrifie à la beauté! Tu vois en moi sa victime. Parcourez le monde, vous ne trouverez nulle part un jeune garçon de plus d'espérance. Son nom est Ayvaz-Bally. C'est le frais gazon du huitième ciel! Son père est boucher de profession; pour le fils, c'est une mine de pierres précieuses. »

Ḳodja-Yaḳoûb demanda : « De quel jardin vient cette rose? de quelle prairie cette plante? » Quelqu'un lui répondit : « Son père est le boucher du pacha de cette ville, Ayvaz-Bally est son nom. » Le marchand se dit alors en lui-même : « Koûroglou n'a pas d'enfants, pourquoi n'adopterait-il pas pour fils un jouvenceau aussi accompli qu'Ayvaz? Mais que faire en cette occurrence? Si, à mon retour à Tchemli-Bil, j'essaye de lui retracer ce que j'ai vu, il ne me croira pas. » Il s'adressa donc à un peintre d'Orfa et le paya largement pour avoir le portrait d'Ayvaz.

Après quelques jours de voyage il retourna à la forteresse de Tchemli-Bil. On avertit Koûroglou que son frère, Ḳodja-Yaḳoûb, était de retour. Koûroglou donna l'ordre à sa troupe de se réunir pour aller à sa rencontre et pour le ramener dans la ville avec les honneurs convenables. Dès qu'il fut descendu de cheval, Koûroglou l'embrassa sur la joue et le fit asseoir à son côté, tandis que Ḳodja-Yaḳoub lui baisait les deux mains comme à son supérieur. « Holà! mes enfants, du vin! s'exclama Koûroglou; buvons en l'honneur du retour de ce frère. » Ils s'assirent donc et burent jusqu'à ce que Ḳodja-Yaḳoûb commença d'éprouver les effets de l'ivresse et de se sentir le cerveau singulièrement embarrassé. Koûroglou lui demanda de quel endroit il venait; il répondit : « D'Orfa. — Par hasard, dit-il, aurais-tu vu à Orfa un cheval plus beau que mon Ḳirât? — Non, certes! — Et dis-moi, as-tu vu là quelque jeune homme plus brave et mieux venu que ceux qui m'entourent? — Non, pas! — Dis un peu, y as-tu trouvé des fêtes plus joyeuses que les miennes? — En aucune façon. — Dis encore, as-tu vu là des échansons plus beaux et plus richement vêtus

que les miens? » Ḳodja-Yaḳoûb répondit : « Frère guerrier! j'ai vu là un jouvenceau dont toute ta jeune milice n'est pas digne de laver les mains. Maintenant tu vas te faire vieux et tu n'as pas d'enfants. Pourquoi ne le prendrais-tu pas pour fils, afin d'en faire, quand le temps sera venu, un soldat digne de te servir et de te succéder après ta mort : ton soutien d'ailleurs tant que tu vivrais? »

Ici il commença à exalter la beauté d'Ayvaz et sa tournure virile, mais Koûroglou l'arrêta : « Dis-moi donc, marchand sans cervelle, ne pouvais-tu pas débourser quelques tomans (1) et payer le peintre pour m'apporter son portrait? » Le marchand tira la miniature de dessous son habit et la présenta à Koûroglou. Koûroglou la prit, mais lorsqu'il l'eut examinée il ne se posséda plus et les rênes de sa patience lui échappèrent. Il s'écria : « Ici, Déli-Ḥaçan, fais préparer une chaîne et des fers. » Le marchand s'étonna et demanda la raison d'un tel ordre. « Je te mettrai aux fers, misérable! — Pour quel motif donc et quelle est ma faute. Est-ce la récompense que tu me réserves parce que je t'ai trouvé un fils? — C'est pour le mensonge que tu as fait. Écoute-moi bien : A l'instant même je pars pour Orfa et il faut que tu m'attendes enchaîné dans un cachot. Que le jeune homme justifie seulement une partie de tes éloges, et alors, si je ne verse pas une pluie d'or sur ta tête, si je ne t'élève pas au-dessus de la voûte du ciel, je veux ne plus m'appeler Koûroglou. Mais malheur à toi si Ayvaz est indigne de tes louanges. J'irai chercher ta vie jusqu'à sa source et j'en arracherai la racine. Ton châtiment servira d'exemple à tous les impudents menteurs de ta sorte. Tu ne dois pas mentir à tes supérieurs. » Ceci dit, il ordonna que le marchand eût des chaînes passées l'une au cou, l'autre à une jambe et qu'on le jetât ensuite en prison.

« Déli-Ḥaçan! qu'on selle Ḳirât! » Déli-Ḥaçan plaça le feutre et la selle sur le dos du cheval de son maître et les attacha sept fois avec la sangle. « Il faut que je coure jusqu'à Orfa, dit-il. Qu'aucun de vous ne soit assez hardi pour boire à s'enivrer d'ici à mon retour. Malheur à celui de la demeure duquel partirait le bruit de la musique

(1) Toman, monnaie d'or qui vaut 12 francs 50 centimes de notre argent. Cette pièce représente 10 saḥib ḳorân d'argent et le saḥibḳorân vaut 2 penâhabads d'argent; un penâhabad contient 2 châhis de cuivre. Cet excellent système décimal rend très-faciles les transactions commerciales.

ou du tambourin. Retiens cet ordre ou je t'arracherai du sol et je te jetterai aux vents comme un chardon nuisible. Je vais, seul, chercher celui qui doit être mon fils, chercher Ayvaz. Ou je mourrai ou je reviendrai ici avec lui. Écoute mon chant :

Improvisation. — « J'adopterai pour mon fils le jeune Ayvaz-Bally. Nous attendrons jusqu'à mon retour pour fixer le jour de l'adoption. Jusqu'à ce que je revienne renseigne-toi sur lui et sur sa famille, soit en Turquie, soit en Syrie. L'homme vaillant monte l'Arabe gris ou bai et dévore l'espace au galop sur son coursier de bataille aux pieds agiles. Tue des moutons, tue des veaux et mange de mon bétail jusqu'à mon retour. Koûroglou le dit : Que l'ennemi soit la proie du démon; les braves font galoper les coursiers arabes; va et bois en attendant mon retour. »

Ceci dit, Koûroglou prit congé de ses enragés, sauta sur son Ḳirât et seul, le pressant nuit et jour, il se dirigea d'une étape à l'autre vers la ville d'Orfa. Quand il n'en fut plus qu'à la distance d'un fersek (1) il se sentit une grande faim et apercevant un berger qui menait son troupeau sur le versant d'une colline, il se dit en lui-même : « Le proverbe est bon : Êtes-vous affamé, allez trouver le berger; êtes-vous fatigué? le chamelier! Maintenant, songeons aux moyens de me procurer un déjeuner. » Alors il s'approcha et s'écria : « Dieu te bénisse, berger! peux-tu me donner à déjeuner? » Le berger leva les yeux et, voyant un guerrier dont l'armure pouvait payer tout son troupeau et sa personne par-dessus le marché, sa réponse fut : « Jeune homme, je n'ai pas de mets dignes de toi, mais si tu te contentes de lait de brebis, je t'en irai chercher. » Koûroglou lui dit : « Dans ce désert une goutte de lait de brebis vaut tout un monde. Procure-t'en et apporte-le-moi. » Le berger était d'une carrure vigoureuse, il portait à la main une énorme massue dont la tête était garnie de clous, de vieilles ferrailles, de fers à cheval usés et de tout ce qu'il avait pu rassembler d'objets pareils et de forme pointue, cela pesait bien un mène et demi (2), et était fixé au poignet par une lanière de cuir passée dans un trou. Le berger leva la massue qui pendait à son bras et, à ce signal, tout le troupeau vint se presser autour de lui. Il avait également un vase de bois, de ceux que les Kurdes ap-

(1) Fersek ou lieue de Perse équivaut à 4 milles anglais.
(2) Environ 11 kilos.

pellent monda et qui peuvent contenir environ trois mènes (1) de lait. L'ayant rempli de lait il le prit et le plaça devant Koûroglou. Il donna ensuite à ce dernier une large cuiller de bois pour qu'il put manger. Koûroglou n'eut pas plutôt pris quelques cuillerées de lait qu'il se sentit faible et dit : « Berger, n'avez-vous pas une tranche de pain. — J'en ai, dit le berger, mais il n'est pas de fils d'homme capable d'en manger. » Koûroglou répondit : « Il a un nom digérable, et pour peu qu'il soit plus tendre que la pierre, donne-le-moi. » Le berger fit observer que c'était du pain fait de erzène (millet) et qu'il l'avait fait cuire pour ses chiens. Koûroglou répliqua : « Ne t'inquiète pas et va vite le chercher tel qu'il est. » Le berger reprit : « Le soleil l'a rendu sec, il est devenu tout dur et tout moisi, tu t'y casseras les dents. » Koûroglou lui dit : « Ne crains rien, garçon, mais donne ici et promptement. » Un sac de cuir, rempli de ces croûtes, pendait sur le dos du berger, il s'en déchargea, l'ouvrit et le mit devant Koûroglou. La faim de celui-ci était si énorme qu'il plongea ses deux mains dans le sac et, attrapant ce qui tombait sous sa main, il réduisait tout en miettes et le jetait dans le lait. Le berger regardait faire et, s'apercevant que son hôte était encore âpre à la besogne (bien qu'ayant déjà assez préparé de nourriture pour au moins quinze personnes), qu'il continuait à émietter tout ce qu'il trouvait et à le jeter dans le lait, il se dit en lui-même : « Sûrement il est enragé de faim, car il n'y a pas de fils d'Adam qui puisse avaler tout cela; à peine en aura-t-il mangé cinq ou six cuillerées qu'il le laissera. Avec ce qu'il vient d'apprêter pour lui, je nourrirais pendant une semaine toute la meute de chiens qui gardent mon troupeau. » Cependant Koûroglou émiettait toujours, jusqu'à ce qu'il eut rempli l'écuelle. Enfin il y planta la cuiller, qui s'y tint droite et immobile. Alors il releva la tête et jetant un coup d'œil au berger, qui se tenait en contemplation devant lui, il lui dit : « Berger, assieds-toi, prenons tous deux part au régal. » Le berger répondit : « Chevalier, tu as toi-même préparé le festin, mange-le seul car je ne pourrais pas t'aider. »

Koûroglou prit alors la cuiller et se mit à l'œuvre. Ses moustaches énormes et hérissées gênaient le passage; des morceaux de pain pen-

(1) Mene, en turc, batman, est un poids très-usité en Perse. Meni rey est un peu moins que 15 kilos, il équivaut à 2 méni châhi et à 4 meni tebrizi.

daient à leurs poils, tandis que le lait lui dégouttait sur la poitrine. Cela déplaisait à Koûroglou qui rejeta la cuiller et, tordant ses moustaches, les retroussa derrière ses oreilles. Puis, il ouvrit une bouche pareille à l'entrée d'une caverne et, glissant ses mains sous le vase, il le porta à ses lèvres et koûrt, koûrt (1), il absorba tout son contenu jusqu'au fond. Le berger regardait, stupéfié, et il se dit à lui-même : « Par le nom du Seigneur, ce ne saurait être un homme, car il n'est pas d'homme qui puisse avaler de telles quantités. Encore une fois, je le répète, voyons, au nom d'Allah! si maintenant il s'éloigne et disparaît, ce n'est rien autre chose que le vampire du désert (2) ou Satan en personne. S'il demeure, il est engendré d'un homme. On a dit que la disette incarnée nous visitait parfois, c'est sûrement lui qui est la famine. Rien qu'en une heure de temps il vient de manger tout le lait de mes brebis, il va se retrouver affamé et alors il me dévorera à mon tour. » Koûroglou pensait en son âme : « Comment dois-je me rendre à Orfa, pour y voir Ayvaz? Si je parais sous ce costume et sur ce cheval, mon nom et ma gloire sont trop bien répandus par tous pays et je serai reconnu. Prenons plutôt les habits du berger, je m'en revêtirai et c'est ainsi que j'entrerai dans la ville. » Il dit enfin à ce dernier : « Viens à moi et changeons d'habits. » Le berger sourit et dit : « Méchant personnage, pourquoi railles-tu ma pauvreté? Le châle seul qui couvre ta tête ou celui qui entoure ton corps, de même que la dague qui est fixée sous ses plis suffiraient à payer tout mon sang (3) et mon troupeau avec. Pourquoi te moques-tu de moi? » Ceci dit, il cracha dans le creux de ses mains, saisit sa massue et l'agitant avec menace devant Koûroglou : « Toi, dit-il, qui te fies à la largeur de tes épaules, tu pourrais aussi prendre garde à la vigoureuse roideur de ma nuque. » Koûroglou sourit et répondit : « Berger, je jure devant Dieu que je ne me ris pas de toi; à la ville prochaine il existe un marchand qui me doit quinze cents tomans. Que je paraisse devant lui sur ce cheval et dans ce costume,

---

(1) Koûrt, koûrt, onomatopées imitant le bruit que fait un glouton en mangeant.

(2) L'*Esprit du désert*, Roûli biâbân, le vampire bien connu dans les légendes et les superstitions d'Orient.

(3) *A racheter mon sang* : Allusion au droit du talion. Suivant le Korân, le meurtrier doit à la famille du défunt, ou sa vie ou son argent comme satisfaction.

il trouvera moyen de m'échapper. Je suis venu vers cette ville pour certaine raison d'importance. Changeons donc promptement de costume; si je retourne dans ma cité, je te rendrai tes habits et reprendrai les miens; si je ne reviens pas, tu peux conduire ce cheval au bazar et l'y vendre. Il vaut deux mille tomans; dispose du prix et ne m'oublie pas dans tes prières, tu conserveras aussi le reste de ce qui m'appartient. » Le berger se dit : « Cet homme doit certainement être fou; je ne puis m'expliquer autrement ce que j'entends. Allons, cavalier, déshabille-toi. » Koûroglou détacha son ceinturon et se débarrassa de tous ses habits. Le berger fit de même et revêtit le costume de Koûroglou, auquel il donna son manteau d'un feutre grossier. Koûroglou le jeta sur ses épaules et, après avoir enfoncé sur sa tête le bonnet de feutre du berger, il lui dit : « Maintenant, donne-moi de même ton bâton. » Il jugeait en effet qu'en cas de besoin cela lui servirait aussi efficacement qu'un cimeterre. Il le prit à la main et ajouta : « Berger, ton âme et l'âme de mon cheval (1). » Celui-ci répliqua : « Je te le jure sur la foi du vrai Dieu; que ton esprit soit en repos, tu peux t'en fier à moi. » Et au fond du cœur il disait : « Dieu fasse que cet homme ne revienne jamais; alors, adieu la pauvreté! Le prix du cheval et des habits me suffira pour tout le temps que je vivrai. »

Koûroglou prit congé du berger, et continua son voyage à pied, le manteau sur l'épaule, la massue à la main. Il aperçut enfin la ville d'Orfa, et ne s'arrêta que lorsqu'il eut atteint ses portes. Alors il prononça l'invocation « bismillah! » (au nom de Dieu!), puis il entra. Il traversait une des rues quand, par aventure, il vit un Turk portant à la main une okka de viande, qu'il regardait de tous ses yeux, priant et soupirant tout à la fois. Koûroglou lui demanda en turk : « Qu'est-ce que cette viande, pour laquelle vous poussez des soupirs de convoitise? » Le Turk répondit : « Êtes-vous donc étranger, ou venez-vous de quelque province éloignée? — Oui, » dit Koûroglou, « je viens de loin. » Le Turk reprit : « N'avez-vous pas entendu dire que dans toutes les autres provinces le pain est hors de prix, tandis que chez nous c'est la viande qui est chère.

(1) *Ton âme et l'âme de mon cheval*, phrase proverbiale très en usage chez les Persans. Cela veut dire : « Prends aussi grand soin de mon cheval que tu le ferais de ta personne. »

J'ai au logis un malade, auquel le médecin a ordonné de la viande; chaque jour je vais au bazar, mais je cherche en vain, je ne découvre rien : aujourd'hui, enfin, j'ai trouvé un peu de viande dans la boutique d'Ayvaz, le fils d'Ibrâhîm le boucher; il m'a fallu payer cela deux piastres la livre, et c'est ce qui me fait soupirer. » Koûroglou demanda : « Est-il possible que la viande coûte un tel prix? — Cela est ainsi, » répondit le Turk; « deux piastres pour une okka, c'est énormément cher. » Koûroglou se dit en lui-même : « Excellentes nouvelles pour mon berger; seulement un peu de patience, mon drôle, et pas plus tard qu'aujourd'hui j'aurai vendu tout ton troupeau. » De là, Koûroglou se rendit à la boutique d'Ayvaz, devant laquelle il aperçut une foule de gens pressés l'un contre l'autre, comme les plis d'un manteau fripé. Les hommes venaient là pour acheter de la viande; les femmes pour admirer la beauté d'Ayvaz. Koûroglou, non moins désireux de le voir, regardait par-dessus l'épaule de ceux qui se tenaient devant lui. Les Turks, le jugeant sur son costume, le prirent pour un berger, et commencèrent à lui frapper familièrement sur la tête. Alors Koûroglou se baissa pour tâcher de voir entre leurs jambes; mais cela l'exposait encore à de plus nombreux désagréments : « Je ne dois pas ménager ces lourdauds de Turks, » dit-il alors; « si je le fais, comment puis-je espérer emmener Ayvaz? » Coudoyant de droite et de gauche, il cracha dans le creux de ses mains, et, au moment où la foule commençait à s'écarter devant lui, il leva sa massue, résolu à se frayer un passage, et il se fit jour, distribuant coups sur coups. Atteignait-il un individu à la tête, il lui faisait jaillir la cervelle. S'il frappait aux jambes, il les brisait; pour ceux qu'il touchait à l'épaule, il n'en était pas un qui ne tombât renversé. De cette façon, il eût bientôt dégagé le devant de la boutique d'Ayvaz, et put enfin le contempler, assis, la tête tristement appuyée sur sa main. Koûroglou se disait en son âme : « Un vrai loûti (1) a six ressources : cinq d'adresse et l'autre de force; je me

---

(1) Loûti, nom très-connu dans la Perse. Il désigne ceux qui tiennent le milieu entre le *bravo* vénitien et le *chevalier d'industrie* français. Plusieurs voyageurs ont décrit le bazar des Loûtis, de la ville de Kazvine (*bazâri elvât*). Il y a quatorze ans les prêtres persans d'Ispahan, impatients de secouer le joug du Châh, entretinrent et soudoyèrent une nombreuse bande de Loûtis. L'avant-dernier roi Mohammed Châh, fut obligé, en 1840, d'aller à Ispahan avec des troupes et de

garderai d'effrayer ce garçon. » Il s'approcha donc d'Ayvaz, porta la main à sa poche, et en tirant une piastre, il la jeta devant Ayvaz, et lui dit : « Frère, pèse-moi une okka de viande et rends-moi ma monnaie en cuivre; seulement hâte-toi : mes camarades sont partis, et je suis forcé de courir pour les rejoindre. » Ayvaz se dit à part lui : « Voici là un bon chaland; je vends l'okka de viande deux piastres, il ne m'en donne qu'une; il me demande en outre de lui rendre sa monnaie, et tout cela en grande hâte, parce que, dit-il, ses amis sont partis. » Ayvaz était fier à cause de sa beauté, et il répondit, impatienté : « Viens ici, avance, maître nigaud, que j'entende ce que tu as à me dire? » Au moment où Koûroglou s'approchait, Ayvaz, qui avait replié le pouce, le frappa sèchement au visage avec les quatre autres doigts. Koûroglou lui dit : « Imberbe adolescent, pourquoi me frappes-tu? » Mais au fond il était satisfait, et ne s'irritait pas de cette preuve de courage. Ayvaz répondit : « Malheureux, tu vas déprécier ma viande! En présence de mes chalands, tu voudrais acheter une okka de viande pour une piastre et réclamer encore la monnaie, tandis que l'okka se vend deux piastres. » Koûroglou lui dit : « Tu n'es qu'un enfant; ce n'est pas pour acheter, mais bien pour te vendre de la viande que je suis venu ici. — Que signifie cela, demanda Ayvaz. — Fou que tu es, répondit l'autre, j'ai à moi neuf cents moutons, et je suis venu m'informer du véritable prix de la viande, savoir si elle est chère ou à bon marché. » On a bien raison de dire que les bouchers perdent la tête dès qu'ils entendent le bêlement d'un troupeau. A peine fut-il question des neuf cents moutons devant Ayvaz qu'il s'écria : « Mon oncle, je n'avais pas pris garde que tu étais un pâtre : j'ai été rude en paroles, mais tu es libre de m'arracher la langue : je t'ai frappé; fais-moi couper la main, mais pardonne-moi mes torts. » Koûroglou fit alors cette improvisation :

Improvisation. — « Tu frapperas ton ennemi armé, fût-il revêtu d'un suaire, où serait inscrit le Korân (1). Mon futur fils, mes yeux!

---

l'artillerie pour châtier leur insolence. La corporation des Loûtis n'a pas cessé jusqu'à ce jour d'infester la Perse, et elle entretient une correspondance secrète avec des personnages influents de la cour. C'est peut-être un reste de la secte des assassins du *Vieux de la Montagne*.

(1) *Un suaire du* Korân. Les Persans enterrent leurs morts, enveloppés dans

je ne m'irrite pas pour une espièglerie de cette sorte. » Ayvaz répondit : « Au nom de Dieu, cher maître, que personne ne sache que tu as amené neuf cents moutons. Il y a cinquante bouchers dans notre ville; tous vont t'obséder, et tu seras bien forcé de partager entre eux ton troupeau, de sorte que, pour mon lot, je n'aurai plus que vingt moutons. Tu ferais mieux d'attendre ici; assieds-toi un instant, pendant que je vais prévenir mon père; nous achèterons seuls la totalité du troupeau, et nous t'en donnerons seuls la valeur. — Va, et je t'attendrai en ce lieu. — Demeure donc, dit Ayvaz. Tu vois là douze morceaux de viande; s'il vient par hasard quelque pratique, tu les vendras deux piastres l'okka, pour le cas où l'on ne voudrait pas attendre que je revinsse vendre moi-même. » Koûroglou répliqua : « Va, et compte sur moi; j'ai été boucher dix-sept ans, et je connais mon commerce : je ferai bien la vente à ta place. » Ayvaz laissa la boutique aux soins de Koûroglou, et il courut vers son père. Peu de temps après un Turk, qui venait à la provision, vit Koûroglou et songea : « Comment pourrai-je acheter ma viande d'un tel monstre? En vérité, j'ai peur d'en approcher. » Et, tout rêvant, il passait et repassait. Koûroglou l'aperçut, et lui dit :

« Te voilà allant et venant, comme si tu avais l'âme en peine : de quoi as-tu besoin? » Le Turk tira une piastre de sa poche et demanda une demi-okka de viande. Koûroglou l'engagea à mettre son argent sur l'établi et à entrer dans la boutique. Ayant alors choisi un gigot de la plus belle mine ; « Ici, dit-il, emporte le tout. » Le Turk, pensant qu'il y avait là-dessous quelque ruse, ou qu'on le raillait, s'excuse de la sorte : « Je n'ai droit qu'à une demi-okka de mouton, et je ne saurais en prendre davantage. » Koûroglou leva sur lui sa massue et s'écria : « Es-tu stupide ou sourd! Je te le répète, emporte tout. » Le Turk se dit en son âme : « Profitons, s'il se peut, de l'aventure. Risquons-nous et emportons; s'il ne dit rien, c'est qu'il a évidemment perdu l'esprit; s'il en est autrement, je jetterai sa viande et m'enfuirai. » Il entra dans la boutique d'un pas

---

un linceul blanc (kéfène), sur lequel on écrit plusieurs versets du Korân. Les morts des classes riches ont le Korân tout entier écrit d'un bout à l'autre sur leurs linceuls.

lent et mal assuré; il saisit la viande et la place sur son épaule, sans cesser un instant de tenir ses yeux fixés sur Koûroglou. Il sortit ensuite et se mit à se sauver : tout en courant, il regardait souvent en arrière; mais personne ne le suivait. Pourtant il avait encore des doutes, et il détalait aussi vite que la vigueur de ses jambes le lui permettait. Il n'était pas loin de sa demeure, lorsqu'il rencontra quelques amis qui lui demandèrent le motif de sa précipitation : « Oh! que la ruine n'entre jamais dans votre maison! Un fou est assis dans la boutique d'Ayvaz; pour une piastre, il m'a donné une cuisse de mouton tout entière; quelle belle affaire j'ai faite! Il reste encore là onze morceaux : hâtez-vous, et très-probablement il vous les cédera au même prix. » Pendant que Koûroglou vendait ainsi pour douze piastres toute la viande d'Ayvaz, celui-ci arriva chez son père, tout transporté de joie, et lui dit : « Il est venu chez nous un berger qui possède neuf cents moutons; je l'ai retenu, et il faut que nous achetions son troupeau. » Le père, Mir-Ibrâhim, le boucher, courut en hâte à sa boutique, et y trouvant Koûroglou, il lui jeta les bras autour du cou et le festoya de toutes sortes de caresses, l'appelant à la fois son chevalier (beg), son ami et son frère. Mais Koûroglou pensait : « Je te devine, coquin; tu voudrais bien me duper. — Beg, dit Mir-Ibrâhim, votre nom est sorti de ma mémoire; tout ce que je sais, c'est que vous aviez pour habitude de m'honorer souvent de votre présence, quand vous nous ameniez des moutons. Il s'est écoulé du temps depuis que nous ne nous sommes rencontrés; mes yeux vous ont parfois cherché. » Et Koûroglou songeait : « Drôle que tu es! tu achètes le pain du boulanger, et tu veux ensuite le lui revendre (1). » Puis il dit : « Je m'appelle Roûchèn. » Il ne mentait pas, puisque tel était son vrai nom. Là-dessus, le boucher commença ses plaintes : « Comment avez-vous pu nous oublier et rester aussi longtemps sans visiter votre ami, votre frère? » Koûroglou répondit : « Les moutons que j'amenais habituellement ici venaient tous de la Perse : maintenant Koûroglou s'est établi sur la frontière, à Tchemli-Bil. La peur de ce larron me tenait éloigné; mais Koûroglou étant mort, Dieu merci! je te fournirai désormais autant de moutons que tu pourras

(1) Expression proverbiale, pour dire : tu veux me tromper, mais tu n'y réussiras pas.

le désirer. » Mîr-Ibrâhîm, le boucher, se mit à l'interroger : « Serait-il vrai que Koûroglou soit mort? — Mort et enterré! j'ai moi-même suivi ses funérailles. — Dieu soit loué! dit le boucher, car il faut que vous sachiez que notre pacha, ayant entendu parler de ce voleur, avait défendu à mon Ayvaz de quitter la ville, de peur que Koûroglou ne me l'enlevât et n'en fît un être déshonoré, un brigand comme lui-même. Pendant les sept dernières années, Ayvaz n'est jamais sorti de la forteresse. » Koûroglou se disait en son cœur : « Voyez ce dégoûtant lourdaud; il m'a enseveli tout vif : mais je prendrai encore les devants, pour le pousser dans la fosse et pour qu'il soit un objet de risée jusqu'à la fin du monde. » Cependant Ayvaz, s'apercevant qu'il ne restait plus de viande dans la boutique, supposa d'abord qu'elle était vendue; mais quand il regarda dans la bourse, et qu'il n'y trouva que douze piastres, il dit : « Berger, puisse ta maison croûler! » et alors il se mit à pleurer. Mîr-Ibrâhîm s'enquit du motif de ses larmes, et lui répondit : « Père, j'ai confié à Roûchèn douze quartiers de viande, et il les a vendus une piastre chacun. Alors Koûroglou : « J'avais ouï dire que la corporation des bouchers était renommée pour sa crasse avarice; je vois aujourd'hui que le bruit est fondé. J'ai douze amis dans cette ville : j'ai envoyé un quartier de viande à chacun. Quoi qu'il arrive, vous n'y perdrez rien. Douze quartiers font six moutons : quand il sera question d'acheter mon petit troupeau, vous aurez le droit d'en prendre douze pour rien. » Lorsque Mîr-Ibrâhîm entendit ces mots, il souffleta Ayvaz : « Retiens ta langue, étourdi, lui dit-il, et qu'elle ne rumine pas de vilenies (1), et ne se repaisse pas d'ordures. Ton oncle (2), Roûchèn-Beg, sait ce que c'est que d'agir en gentilhomme; il nous donnera quatorze moutons. » Koûroglou s'aperçut qu'il venait de perdre une couple de moutons de plus, et il se dit à part lui : « Ta bouche est prête, ton gosier ouvert; il ne manque rien, si ce n'est

---

(1) En persan, gôou mekoùr, et en turk oriental, poky emè, littéralement « ne mange pas de la fiente » pour ne déraisonne pas, » expression triviale, mais fort commune en Perse, dans la bouche même des gens bien élevés et des dames.

(2) Amou et à volonté Ami, — « cher petit oncle, » terme d'affection usité vis-à-vis des gens âgés. »

qu'on y jette la poire : mais pour la poire, c'est autre chose ! » Mîr-Ibrâhîm continua : « Allons, Roûchèn-Beg, debout, allons au logis, nous trouverons de l'argent comptant et nous établirons nos comptes. » Ayvaz ferma aussitôt la boutique, et tous trois se rendirent à la maison. Alors Mîr-Ibrâhîm demanda à Koûroglou de rester là avec Ayvaz, pendant que lui-même allait en quête des fonds. Lorsqu'ils se trouvèrent seuls, Ayvaz s'installa à une place d'honneur, plus élevée que celle où il invita Koûroglou à s'asseoir. Puis, s'étant levé, il tira d'une cachette une bouteille et un verre qu'il plaça devant lui. Alors, retroussant ses manches jusqu'au coude, il remplit son gobelet et le vida. Koûroglou venait de passer quelque temps sans boire de vin ; son cœur battait avec violence : il regardait avidement l'heureux buveur, et il se léchait les lèvres. Ayvaz lui dit : « Roûchèn, mon oncle, pourquoi vous lécher le bord de la bouche ? » Koûroglou répondit : « Puissé-je devenir ta victime ! ô toi Phénix du Paradis ! Quel est ce liquide rouge que tu bois ? — N'en auriez-vous jamais vu jusqu'à ce jour, mon oncle ? Cela s'appelle du vin. — Mon enfant, mon petit-fils, verse-m'en rasade ; que j'en puisse boire. — Ce breuvage, mon oncle, a cette funeste vertu que, quiconque en boit, devient insensé. — Comment cela ? — Donnez-en seulement une once (1) à un daim, et de suite il aiguisera ses cornes et attaquera les loups : qu'un poisson y goûte, il se chargera d'un navire avec tous ses agrès, et il appareillera, avec la coque sur son dos, pour aller trafiquer sur la Caspienne. Si tu y touchais, tu deviendrais fou et tu courrais au bazar proclamer tout haut que tu as amené neuf cents moutons. Alors les bouchers t'accapareraient et nous les raviraient de force. » Koûroglou lui dit : « Ayvaz, je veux devenir la victime de ton regard ! J'ai l'habitude de boire à longs traits de cette liqueur ; nous en possédons en quantité. — Comment la fabrique-t-on dans votre pays ? — Dans notre pays, on cueille le raisin, et on le presse jusqu'à ce qu'on en ait exprimé le jus. On place ensuite sur le feu un pot rempli de ce jus. Cela bout, cela bout, jusqu'à évaporation des trois quarts. Alors vous jetez dans ce qui reste du pain taillé par tranches, et puis vous mangez cela en le tirant avec vos doigts. — Que la peste te crève, mon oncle. Tu me com-

(1) En Perse, les liquides se pèsent et les prix en sont fixés à tant par livre.

prends singulièrement : ce dont tu parles s'appelle le duchab (1). — Eh bien ! alors, qu'est-ce donc que tu bois, mon enfant ? — C'est du vin. — Bien, bien, j'y suis maintenant : nous en sommes abondamment pourvus au pays. — Comment l'y fabriquez-vous, mon oncle ? — Nous prenons de la crême, que nous mettons dans un sac de cuir; après quoi, nous la remuons, puis nous remuons encore jusqu'à ce que le beurre vienne à la surface. On met ce beurre dans le piloir, et ce qui reste au fond sert de boisson. — Que la peste te crève, mon oncle ! Ceci est l'abdough (le lait de beurre). — S'il en est ainsi, au nom de Dieu ! laisse-m'y goûter. — J'ai peur, mon oncle, que tu ne deviennes fou, après avoir bu. » Koûroglou continua à répéter sa demande avec tant d'instances, qu'Ayvaz, ému de pitié, lui servit un verre de vin : « O Seigneur ! s'écria-t-il, maintenant je mourrai heureux, puisqu'Ayvaz m'a offert à boire de sa propre main. » Il vida le verre, et, comme il n'avait humecté qu'une de ses moustaches, il ajouta : « Donne-moi un second verre pour l'autre moustache. » Alors il continua à boire, et il eut bientôt vidé la bouteille jusqu'au fond. Mais Ayvaz lui dit sèchement : « N'oublie pas que ce n'est pas là du lait de beurre; tu ne tarderas pas à te sentir la tête alourdie. » Koûroglou répondit : « Mon petit oiseau de Paradis ! tu ne penses qu'à toi; il faut aussi s'occuper de ma personne. » Ceci dit, et apercevant qu'il y avait encore dans un coin six bouteilles d'eau-de-vie, il les prit l'une après l'autre, et les vida chacune d'un trait. Là-dessus, Ayvaz se récria : « Rustre que tu es, ce n'est plus du vin mais de l'eau-de-vie; pourquoi ne pas te contenter d'un seul flacon. — Allons, perruche du Paradis, tout cela se mêlera fort bien dans mon estomac. » Ayvaz était mécontent et pensait : « Il est ivre; bientôt il va s'étaler et dormir : comment alors achèterons-nous ses moutons ? — Koûroglou prit un siége, et regardant Ayvaz, que le vin rendait assez bien dispos, il prit une guitare, et commençant à en jouer, il dit : « Puissé-je, Ayvaz, être ta victime ! Permets-moi d'accorder un peu ta guitare. — Que vas-tu jouer ? mon oncle. — Dans mon enfance, lorsque je n'étais qu'un pauvre petit berger, mon père me fit une guitarette d'un morceau de bois de sapin; il y tendit des cordes

(1) Duchab, pâte sucrée, préparée d'après la recette ici indiquée. On l'emploie en Orient en guise de sucre ou de confiture.

arrachées aux crins de la queue d'un bidet; j'appris quelque peu à râcler là-dessus. »

Ayvaz lui passa la guitare (1).

Koûroglou l'accorda et elle résonna sous ses doigts comme la voix du rossignol. L'adolescent ravi écoutait avec étonnement. Enfin, retrouvant son sang-froid, il demanda : « Oncle, peux-tu chanter aussi bien que tu joues? — J'essayerai et chanterai si tu me le permets. Que ferions-nous de mieux? nous sommes tous deux un peu gris : quand donc chanterais-je, si ce n'est maintenant? » Ceci dit, il chanta l'improvisation suivante :

Improvisation. — « Emplis les verres jusqu'au bord et buvons, buvons, fils du boucher! En vain tu voudrais imiter mon chant; la rosée perle sur tes joues roses (la sueur couvre ton visage). Tu as vidé la coupe, te voilà étourdi! mieux que cela, tu es pris de vin, te voilà ivre, toi qui es encore le fils du boucher, mais qui vas, avant peu, devenir le mien. »

Quand Ayvaz entendit ces mots, il s'informa : « Oncle, n'as-tu jamais vu Koûroglou? »

Koûroglou improvisa :

Improvisation. — « Toutes les roses du jardin s'épanouissent. Les rossignols amoureux disent leurs chants; les vallées de Tchemli-bil sont noires de tentes innombrables (2); c'est là qu'est ma demeure. Oh! fils du boucher..... » — Ici Koûroglou s'arrêta en songeant. « Si je terminais cette stance par le nom de Koûroglou, le pauvre enfant pourrait en mourir de frayeur, donc, demeurons berger pour quelque temps encore. » Alors il chanta ce qui suit :

Improvisation. — « Faut-il donc tout t'avouer? Non, je ne suis qu'un berger. La vie de tout être créé doit finir. Lorsqu'il m'arrive

---

(1) Les noms de quelques instruments de musique connus des Grecs, et actuellement usités en Perse, se trouvent être semblables. Le tembek est l'ancien *tympanum;* le berbet, le *barbiton*. La sitaré et la *cithara* sont une même chose, malgré leur légère différence d'orthographe. Le mot est formé de se, trois, et tar, corde. Cela désigne bien la guitare. Les Orientaux la jouent en frappant les cordes avec un morceau d'écorce (plectrum). Le latin, *citharœdus* répond au persan sitarézène.

(2) Dans le texte, tchardagh, sorte de tente avec quatre perches et une espèce de bâche en étoffe de laine noire.

de tirer de l'arc, ma flèche transperce le rocher, oh! fils du boucher. »

Sur ces mots, le père d'Ayvaz, Mîr-Ibrâhîm, le boucher, entra dans la chambre avec l'argent destiné pour l'achat des moutons, et il dit : « Debout, Roûchèn Beg, et allons à l'endroit où se trouve le troupeau, pour y conclure notre marché. » Koûroglou voyant qu'Ayvaz ne bougeait pas, dit alors : « Mîr-Ibrahîm, cet enfant ne vient-il pas avec nous? — Il doit rester au logis; le pacha lui a défendu de sortir de la ville, je te l'ai déjà dit. — N'as-tu pas de honte de t'effrayer du cadavre de Koûroglou. Tu crois bien toutes les zingariés qui te prédisent l'avenir, pourquoi ne me croirais-tu pas? Je te le répète, Koûroglou est mort depuis plus d'un mois. Maintenant, sois franc, ce n'est pas Koûroglou que tu crains, mais tu as peur que je ne t'oblige à te montrer reconnaissant et libéral, parce que je croirai devoir faire à Ayvaz le don gratuit de quelque trente moutons.

Lorsque le boucher entendit parler du présent projeté des trente moutons, sa tête s'égara. Il appliqua un vigoureux soufflet sur la joue de son fils et lui cria : « Debout, donc, écervelé, et fais ta révérence à Roûchèn Beg. Voilà un homme généreux, un grand cœur, et qui sait comme il faut parler. » Ayvaz n'était pas moins influencé par le vin que par tout ce qu'il venait de voir et d'entendre. Il sentit un frisson pénétrer tous ses membres, et il se disait en son âme. « Cet homme est Koûroglou en personne ou quelqu'un de sa bande. » Alors il prit la guitare et dit : « Père, laisse-moi chanter une chanson et je vous accompagnerai ensuite.

Improvisation. — « Père, ne fais pas dévoyer ma raison. Un homme de sa sorte ne saurait être un berger. Vous n'avez qu'un fils, songez-y; ne le forcez pas à vous suivre. Il n'est pas vraisemblable qu'un berger ait ses allures. J'ai comparé ses actions avec ses paroles : c'est le plus fantasque des fous (1). Son amitié, de même que sa haine, ne dure qu'un moment. Ce doit être Koûroglou lui-même ou Déli-Haçan; il n'est pas probable, pas du tout probable qu'un berger ait cette tournure! » Koûroglou, en entendant cela,

---

(1) L'original dit : « Il est atteint du mal du **sersam**. » C'est une sorte de vertige ou de délire pendant lequel le malade tient des discours sans suite sur les fantômes qu'il voit lui apparaître.

sourit et pensa : « La perspicacité de l'enfant est rare ! c'est bien le fils qu'il me faut. » Ayvaz continua de chanter :

Improvisation. — « Père, ses vaisseaux vont trafiquer dans les quatre parties du monde. Mille serviteurs, hommes et femmes, vivent à ses gages. Il déteste compter, mais il distribue libéralement ses présents par cinq et par quinze à la fois. Croyez-moi, un berger n'a pas de ces façons. » Mir-Ibrâhim dit : « Que convient-il de faire, mon fils, est-il possible de renoncer aux neuf cents moutons ? » Ayvaz poursuivit son chant :

Improvisation.— « Congédie-le; qu'il aille en un séjour où pas un regard ne puisse tomber sur lui. Que pas un de nos voisins, de nos hôtes, ne sache qu'il a mis le pied ici. Qu'aucun œil humain ne le contemple même pendant son sommeil. Encore une fois, crois moi, un homme de sa tournure ne saurait être un berger. Que le nom d'Ayvaz reste attaché à ce chant (1). Il me semble que le fer rougi a déjà marqué ma poitrine du signe de cet homme (2). Je sais, songes-y bien, je sais ce qui plane sur ma tête, père. Bientôt Ayvaz ne sera plus ton fils. »

Koûroglou, voyant son secret découvert par Ayvaz, se pencha négligemment vers lui et lui dit à l'oreille : « Eh bien ! tête obstinée, refuseras-tu toujours de nous suivre jusqu'au troupeau ? J'ai là, à te montrer, quatre cages superbes, accrochées au dos d'un jeune baudet. Chacune d'elles contient une multitude d'alouettes, de cailles, de perdrix aux pattes rouges, et de rossignols, ainsi que des essaims d'autres oiseaux chanteurs. Aussitôt arrivés, je compte t'offrir les quatre cages. Tu les suspendras dans ta boutique ; là tout cela chantera et gazouillera pour toi, qui n'auras qu'à ouvrir l'oreille et à te réjouir de ce ramage. » A ce moment Ayvaz versa quelques larmes et dit : « Je ne puis résister davantage ? Allons, père, il faut partir. — Oui, partons, mon enfant ! Notre ami, Roûchèn Beg, ne souf-

---

(1) Les poëtes arabes et persans, dans leurs ṛazals et leurs autres compositions érotiques, intercalent toujours vers la fin leur nom ou leur surnom : cette signature s'appelle tekḷellus, sobriquet.

(1) Mot à mot. *On m'a fait avec le feu une cicatrice en croix* (*à droite et à gauche*), cela veut dire que le renom et le génie de Koûroglou ont déjà inspiré à Ayvaz la tentation de faire partie de la troupe de ce chef. En Perse comme chez nous, les chevaux des grands seigneurs ont sur la cuisse les initiales du nom du propriétaire marquées au moyen d'un fer rougi au feu.

frira pas qu'on te retienne à la porte de la ville. Nous emmènerons aussi un domestique avec nous. »

Quand on eut pris l'argent nécessaire pour payer les moutons, Ayvaz, Koûroglou, Mir-Ibrâhîm le boucher et le serviteur se mirent en route. A un fersek de distance d'Orta ils atteignirent la montagne sur laquelle le berger gardait ses moutons. Lorsque le boucher aperçut le troupeau à distance il fut réjoui dans son âme et il demanda : «Est-ce là ton troupeau, Roûchèn Beg ? — C'est lui. — Eh bien, donc, occupons-nous de notre marché. Nous devons d'abord nous entendre sur le prix. Après quoi, parmi les moutons, nous examinerons ceux qui sont gras et bien portants et ceux qui sont maigres et estropiés. — Qu'il en soit donc ainsi ; fais à ta guise ! — Combien de moutons as-tu là ? — Je te l'ai déjà dit ce matin, j'en ai neuf cents. — Combien de gras, combien de maigres ? — Tous gras, mâles et femelles ; je ne garde jamais de bétail maigre. Tous sont replets, gras, dodus, potelés et en santé. Aucun n'a plus de deux ans et, quant aux brebis, pas une n'a encore porté (1). — C'est bien. As-tu acheté tes moutons, ou sont-ils les élèves et le croît de ton troupeau ? — Le menteur est pire qu'un chien ; or, tiens, je te dirai toute la vérité ; une moitié me provient d'achats, l'autre est le croît de la maison. — Quel est le prix d'une brebis ? — Je te les vendrai toutes en bloc. Maudit soit le menteur. Je te dirai l'exacte vérité. Je les ai achetées moi-même, cinq piastres chacune, et je te les laisserai à raison de six piastres chacune. C'est bien le moins que je gagne une piastre au marché, je n'entends pas tirer de toi plus de profit. »

Pendant ce débat, Ayvaz ne perdait pas une syllabe de leurs paroles. Il chuchota à l'oreille de son père : « Je l'ai repu de vin ; il est ivre et ne s'aperçoit pas qu'il radote. On n'achète pas maintenant un mouton pour moins de cinq tomans. Père, compte l'argent sans plus tarder et quand il l'aura reçu il n'aura plus pouvoir de se dédire, alors même qu'il retrouverait sa raison. »

Mir-Ibrâhîm ouvrit le sac aux écus, il les prit et il les versait, en comptant, dans le pan du vêtement de Koûroglou. Ce dernier, voyant

---

(1) Le langage des peuples pasteurs de l'Asie est très-riche en mots qui expriment les diverses variétés, l'âge, la nature, etc., de tout le bétail. Nous ne pouvons que paraphraser dans la traduction les termes de l'original, oghej, dizman et ozman.

que la somme était déjà plus qu'à moitié livrée et que le compte avançait rapidement, se dit en son âme : « Comment me débarrasserais-je bien de ce fripon de Turk (1)? » Il avait une vigueur de main si prodigieuse, qu'il lui était possible de presser assez fortement entre ses doigts n'importe quelle monnaie pour en aplatir l'effigie. Ayant effacé une piastre de cette manière, il la jeta avec colère devant le boucher et s'écria : « Ceci est une pièce fausse ! » Mais la ruse ne put échapper à l'œil perçant d'Ayvaz, qui dit : « Roûchèn-Beg, nous ne sommes pas riches, nous avons emprunté la moitié de cet argent; dans quel but veux-tu le dénaturer ainsi? » Koûroglou répondit : « Ayvaz, mon enfant, je n'ai avec moi ni enclume, ni marteau; les coquins d'ouvriers de la monnaie auront oublié de frapper cette pièce à l'effigie du sultan, faut-il que je sois lésé pour cela? Disant ces mots, il se redressa, jeta par terre toute la somme, et dit d'une voix irritée : « Il y a une centaine de bouchers dans Orfa; j'entends maintenant leur vendre une partie du bétail, vous aurez l'autre part. » Là-dessus il s'éloigna. Les prières du boucher n'y purent rien, et Koûroglou semblait déjà partir, lorsque Mîr-Ibrâhîm, désespéré, dit à son fils : « Que Dieu t'accorde de mourir jeune, Ayvaz (2), mais va, mon enfant, cours après lui, prie-le de revenir sur ses pas et de conclure le marché, peut-être t'écoutera-t-il. »

Ayvaz eut rejoint Koûroglou en un moment, et, lui prenant les mains, il cherchait à le gagner, en disant : « Je t'en conjure, je t'en supplie, oncle, ne t'emporte pas et reviens. » Koûroglou, calmé en apparence, retourna sur ses pas et s'assit à l'endroit où il s'était d'abord arrêté. Quand la somme eut été comptée on reconnut qu'il manquait encore trente tomans. « Roûchèn Beg, dit le boucher, dis au berger de faire avancer les moutons; il les conduira à la ville, où je te verserai le surplus de ton argent. Tu dormiras à la maison et demain tu te remettras en route. » Koûroglou répondit : « je n'irai pas à Orfa, car on m'a raconté que celui qui a de l'argent ne doit

(1) *Fripon de Turk*, dans l'original kavoukdâr, « *de cette tête enturbanée*, » terme de dédain dont les Persans font usage vis-à-vis des sujets du sultan.

(2) *Meurs dans ta jeunesse*, « djevân merg shevî » et « merghi tu, » *sur ta mort*, sont de singulières locutions de tendresse, usitées par les Persans lorsqu'ils veulent obtenir une faveur ou flatter quelqu'un. Du reste, chez les anciens Grecs, la mort précoce n'éveillait aussi que de douces idées. En France, nous nous contentons de dire : *qu'il est beau de mourir jeune*.

pas séjourner la nuit dans ce lieu, s'il ne veut être assassiné. Il faut que tout me soit payé sur place. — Je ne suis pas un bandit, Roûchèn Beg, cependant je ferai selon ta volonté. Tu resteras ici avec Ayvaz; toi, mon garçon, sache être gai, amuse notre oncle par tes causeries, moi, je cours à la ville, chercher pour notre achat le reste de la somme. » C'est ainsi que cet écervelé de boucher laissa son fils aux mains de Koûroglou, puis, montant sa haridelle efflanquée, il se dirigea vers Orfa. Koûroglou, sous le prétexte qu'il allait chercher les quatre cages promises à Ayvaz, laissa ce dernier avec le serviteur, pendant que, lui-même, allait retrouver le berger, endosser son armure et reprendre ses dix-sept cimeterres, tous différents. « Où est mon cheval, demanda-t-il au berger? — Que ta maison t'écrase! Ton cheval n'est pas moins ensorcelé que toi; je l'ai attaché par les quatre jambes dans ce ravin, là-bas, je ne saurais te dire s'il est mort ou vivant. » Koûroglou lui dit : « Misérable, je souillerai la tombe de ton père! Tu as fait souffrir mon cheval, chien que tu es! » Sans perdre un instant il courut au ravin, où il vit son kirât lié de telle façon qu'il ne pouvait faire un mouvement. Il le débarrassa de ces liens, le sella, assujettit la sangle, et, l'ayant baisé sur les deux yeux, il le monta et revint au galop vers Ayvaz. Il enleva d'abord le sac de piastres, qu'il plaça derrière la selle et qu'il fixa avec des courroies de cuir. « Allons, maintenant, mon Ayvaz, place-toi avec moi sur ce cheval et partons. — Guerrier, tu veux rire de moi, mais mon oncle Roûchèn sera ici dans un instant et il te désarçonnera d'un seul coup de massue. — Frotte-toi les yeux, Ayvaz, et regarde, ne reconnais-tu pas ton oncle? » Ayvaz l'examina attentivement; oui, c'est bien lui, c'est Roûchèn Beg en personne, son costume seul est changé. Il se prit alors à pleurer et s'écria : « Oh ma mère, oh mon père, où donc êtes-vous? » Ses larmes et ses prières lui furent d'un faible secours. Koûroglou le monta sur la selle, le plaça derrière lui, et après avoir enlacé, d'un même châle, son corps avec celui d'Ayvaz, il attacha le jeune homme à sa ceinture. Alors il excita son cheval avec un coup de son étrier et partit avec son butin. Pendant tout ce temps le niais domestique du boucher avait cru qu'il ne s'agissait que d'une plaisanterie. Il s'élança après eux et leur cria : « Trêve à tes jeux, trêve à tes folies. » Enfin, il s'emporta, et dégainant son poignard et l'agitant devant Koûroglou, il s'exclama : « Ou tu vas le laisser partir, ou je te perce de ce fer. — Voyez ce

reptile, dit Koûroglou, il faut un peu se montrer miséricordieux, en le délivrant de son existence stupide et inutile. » Là-dessus il lui lança la massue, et le crâne du serviteur s'ouvrit comme une tête de pavot.

Le berger qui vit ce meurtre devint soucieux et, tout tremblant de frayeur, il se mit à répéter les prières des mourants.

Koûroglou lui ordonna d'approcher et de tendre les coins de son manteau. Il ouvrit alors le sac aux piastres, dont il fit pleuvoir un bon nombre, et il demanda « Berger! as-tu vu un chameau? (1) » Celui-ci répondit : « Je n'ai pas même vu un mouton (Si l'on m'interroge je n'aurai rien vu). » Koûroglou ajouta : « Berger ! il faut qu'à l'instant même tu conduises ton troupeau à la ville, pendant que j'emmènerai Ayvaz. » Le berger prit la route d'Orfa; Koûroglou, celle de Tchemlî-bil. L'enfant désolé criait à faire pitié. « Hélas, malheur ! j'ai laissé là-bas ma tante, ma tante que j'aime tant, est restée seule là-bas! Malheur pour eux tous, malheur pour moi ! » Ses yeux devinrent rouges et gonflés comme des pommes. Koûroglou se mit à improviser.

Improvisation. — « Je te le dis, Ayvaz, il ne faut pas pleurer; ne plonge pas mon cœur dans le chagrin, cesse tes cris, ne te lamente plus, Ayvaz. »

Ce dernier, en réponse, improvisa ce qui suit :

Improvisation. — « Tu dis que je ne dois pas pleurer. Puis-je retenir mes larmes, ô Koûroglou? Tu me demandes de ne pas te fatiguer de mon chagrin. Puis-je me défendre d'être triste? »

Kouroglou *improvisant.* — « En traversant les plaines et le désert je demandais aux bergers s'ils ne t'avaient pas vu. Je t'ai fait quitter ton vieux père ; mais, bon courage, Ayvaz; ne pleure pas. »

Ayvaz *improvisant.* — « Tu as rempli ton sac avec notre argent; tu as brisé la tête de mon fidèle ami; tu fais plier les reins de

---

(1) N'as-tu pas vu le chameau? non! « *Chutur didi? ne!* » Le conte persan, qui a donné lieu à ce dicton, parle d'un poltron effrayé à la vue des voleurs des chameaux d'une caravane dont il faisait partie, et n'osant pas les regarder en face, alors même que ces voleurs étaient pris et amenés pour être jugés devant le kâdi. Le poltron, appelé comme témoin oculaire déclara non-seulement n'avoir pas vu les voleurs, mais il soutint encore ne pas reconnaître les chameaux mêmes de la caravane, par crainte de vengeance de la part des voleurs.

mon père sous le poids du chagrin, comment puis-je me défendre de gémir, Koûroglou? »

Koûroglou *improvisant*. — « Ne suis-je pas Beg, ne suis-je pas Ḳân; ne serai-je pas ton père, un tendre père pour toi? Cesse tes cris, ne pleure plus, Ayvaz. »

Ayvaz *improvisant*. — « Les fleurs de mon jardin, ne les ai-je pas quittées! J'ai laissé, j'ai perdu des beautés dont la taille méritait si bien d'être enlacée! J'ai tout quitté, ma famille et mon nom! Comment retenir mes pleurs, ô Koûroglou? »

Koûroglou *improvisant*. — « Cessons les larmes ou te me feras pleurer aussi comme un fou ou comme une vieille femme. Tu vas devenir un guerrier, tu seras la gloire et l'orgueil de Koûroglou, ne jette plus de cris. »

Ayvaz lui dit: « On m'a rapporté que tu étais un guerrier; donc tu me traiteras comme il convient à un guerrier digne de ce nom. Seulement je ne saurais dire encore si tu es un brave et noble chevalier ou un misérable scélérat. Il m'est difficile de ne pas me plaindre. » Koûroglou lui promit de faire de lui son fils, de le faire vivre dans l'abondance, de le dresser au métier des armes. Et cependant ils continuaient leur marche vers Tchemlî-bil.

Dans le même temps, Mîr-Ibrâhîm, le boucher, arrivait au logis pour prendre de l'argent et il dit à sa femme: « J'ai trouvé aujourd'hui un berger qui est un étrange nigaud. Il me manquait quelques tomans pour payer ses moutons et je lui ai laissé Ayvaz en otage. Sors et ramasse promptement la somme! » Sa femme courut chez des parents, chez des amis, et, ayant trouvé l'argent nécessaire, elle l'apporta au boucher. Ce dernier remonta en toute hâte sur sa rosse amaigrie, et il courut de toute sa vitesse dans la direction du troupeau; mais, à peine avait-il franchi la porte, qu'il aperçut le berger, qui gagnait les abords de la ville, avec ce même troupeau. « Berger, tu es un misérable et un voleur! qui t'a permis d'amener mes moutons à la ville? Je les ai achetés, je les ai payés. « Le berger lui dit: « Je ne te comprends pas. » — Voyons, demanda Mîr-Ibrâhîm, n'es-tu pas le berger de Roûchèn Beg? — Tu extravagues, comme si tu avais la fièvre. Je ne sais pas plus qui tu es, toi-même, que je ne connais le nom maudit de ton Roûchèn Beg. — Coquin, ne m'as pas vendu ces moutons, il n'y a qu'un instant; n'as-tu pas même pris mon argent? — Arrière avec tes mensonges! Le troupeau ap-

partient à Réïhan, l'Arabe, et je les conduis à la ville, pour faire traire le lait. Tu sais le proverbe qui dit que les brebis traites sur marché se vendent toujours un meilleur prix. »

A ces mots, le boucher sentit un frisson glacé courir sur sa peau. Il descendit de cheval pour toucher les mamelles des brebis et il s'aperçut qu'elles donnaient toutes du lait. « Ce fripon de Roûchèn Beg m'avait dit, en me vendant son bétail, qu'il ne s'y trouvait, ou que des mâles ou des sujets qui n'avaient jamais porté. Plus de doute, c'est Koûroglou, qui, après m'avoir joué, aura emmené Ayvaz avec lui. N'avez-vous pas vu deux jeunes gens sur la montagne ? — Oui, j'ai vu là deux jeunes gens, qui jouaient et luttaient l'un contre l'autre. Mir-Ibrâhim se remit précipitamment en selle et partit au galop. Il ne trouva sur la montagne que le cadavre de son serviteur. Sa langue se colla à son palais, il se mit à se frapper les tempes avec une telle violence qu'il tomba de cheval ; dans son désespoir, il se jeta violemment sur le sol et, se couvrant la tête de poussière, il s'écria : « Malheur à moi ! il a emmené mon fils. »

Mir-Ibrâhim fut trouvé par Réïhan l'Arabe, dans ce misérable état. Ce dernier était un riche seigneur, qui allait chasser de l'autre côté des monts, escorté de cent soixante de ses cavaliers. Quand il s'approcha, pour observer cette scène, il reconnut son propre beau-frère dans cet homme égaré de désespoir. « Qu'y-a-t-il donc ? Est-ce vous, Mir-Ibrâhim ? Pourquoi ces larmes, quelle est la cause de cette douleur ? » Le pauvre père, que l'excès de chagrin avait privé de la parole, ne put que prononcer ces mots : « Il a enlevé... Il l'a enlevé au loin !... » Réïhan l'Arabe lui demanda impatiemment : « Fils d'un père brûlé (1)... De quel ravisseur parles-tu ? qu'a-t-il ravi ? qui ou quoi ? » Une demi-heure s'écoula avant que Mir-Ibrahim recouvrât ses sens et put dire : « Je l'ai vendu à Koûroglou ; il l'a enlevé, il s'est enfui. » Parle clairement. Si tu lui as vendu quelque chose, il avait le droit de se saisir de son bien. Ce ne fut qu'à force de questions et de conjectures que Réïhan, l'Arabe, put enfin tout apprendre et il se dit dans son âme : « Koûroglou, tu es un scélérat ; tu as passé ta

(1) Peder soukté, « toi dont le père fut brûlé sur un bûcher, » juron qu'anciennement on adressait aux Guèbres et aux Hindous qui avaient l'habitude de brûler leurs cadavres. Aujourd'hui peder soukté, encore fort en usage dans la bouche des Persans, ne veut plus dire autre chose que « coquin. »

main souillée sur mon front (*tu m'as blessé dans mon honneur*), et tu t'es emparé du gibier de ma réserve (c'est-à-dire tu as enlevé un des membres de ma famille). Alors il appela ses cavaliers et leur dit: « Enfants, je dirigerai votre course, suivez-moi ! » et tous se mirent à galoper à la poursuite de Koûroglou, guidés par les traces des pas de son cheval. Réïhan l'Arabe montait une jument. Koûroglou continuait de chevaucher sans s'inquiéter de rien, lorsqu'il vit son ḳirât baisser les oreilles comme un baudet. C'était un signe certain qu'à un mille de distance environ, il se trouvait quelque cavale. Koûroglou se dit: « Mon ḳirat, friand du beau sexe, doit flairer la jument de Réïhan l'Arabe. Sans doute il aura tout appris et il s'est mis à ma poursuite. » Il leva les yeux vers le ciel et il vit quelques oies sauvages qui passaient au-dessus de sa tête. « Je veux, » pensa-t-il, envoyer là haut une flèche au guide de la troupe. Si l'oiseau tombe atteint, je gagnerai la partie, mais si la flèche revient seule, c'est qu'Ayvaz ne doit pas être à moi. Il tira une flèche du carquois, la plaça sur l'arc et tira. Un instant après, l'oie tournoya et vint tomber devant les jambes du cheval. Koûroglou se sentit tout joyeux; il arracha une couple des plus belles plumes de l'oie et, enlevant le bonnet d'Ayvaz, il les fixa sur le sommet, en guise de panache. Ayvaz lui dit: Tu viens, avec ces plumes, de percer mon bonnet, mais j'ai une charmante nièce qni m'en fera un nouveau. — Oh! mon fils, répartit Koûroglou, aussi longtemps que tu habiteras ma maison, tes habits ne seront faits que d'or et de soie. Entendant cela, Ayvaz pleura amèrement; Koûroglou, pour le consoler, improvisa le chant suivant:

Improvisation. — « Combien, avec cette aigrette, ta tête semble superbe; elle est semblable à la tête de la grue mâle. Oh! je saurai la préserver, je veillerai soigneusement sur toi (1). Je te cherchais au ciel et je t'ai trouvé sur la terre; ne pleure pas, ma jeune grue; c'est

---

(1) Mot à mot. « *Je tournerai autour de ta tête.* » Cette expression vient d'une coutume orientale. Quand un malheur menace quelque personne, dans le but de le prévenir, on se procure un mouton noir que l'on promène trois fois autour de celui qu'on veut sauver, l'animal est ensuite donné en présent aux pauvres, ou on le laisse errer en liberté. Lorsque le Châh de Perse visite un village, les paysans vont à sa rencontre et baisent le pan de sa robe ou son étrier. Ils lui demandent parfois, comme la faveur la plus haute, la permission de tourner autour de son cheval; de là, l'expression « dôouret-be-guerden, » c'est-à-dire, je vous supplie par tout ce qu'il y a de plus sacré.

la plume du Tout-Puissant qui a dessiné l'arc de tes sourcils. Tu as l'âge qu'il faut, tu touches à tes quinze ans, mon jouvenceau ! A toutes ces qualités il n'en faut ajouter qu'une, celle d'être un chevalier parfait. Tu seras le modèle du guerrier; je couvrirai ta tête d'une calotte d'or. Allons, ma jeune grue, ne pleure pas davantage. »

Koûroglou reprit :

Improvisation. — « Je t'ai vu et mon cœur a connu l'allégresse. Tu trouveras en moi le turcoman Tékés de pure race. Mon nom est Koûroglou, le bélier (1). Je suis connu dans toute la Turquie. Ayvaz, au panache de grue, plus de pleurs désormais. »

Revenons maintenant à Réïhan l'Arabe ; il connaissait parfaitement les routes de traverse et jusqu'aux moindres sentiers existant dans le voisinage d'Orfa. Il savait aussi que Koûroglou venait dans ces parages pour la première fois ; et, qu'en conséquence, il était étranger à la véritable configuration des lieux ; il y avait à quelque distance un étroit espace désert surplombant un précipice; pour franchir d'un bout à l'autre, on avait jeté là quelque chose d'à peu près ressemblant à un pont. Avant qu'il ne fût possible à Koûroglou d'atteindre ce passage, Réïhan l'Arabe y était arrivé par des chemins secrets et lui-même s'était placé juste à l'entrée. Koûroglou, voyant que cette route était interceptée, résolut d'escalader la montagne escarpée qui dominait le pont. Il éperonna Kîrat de l'étrier et le stimula du bout de son javelot. Kîrat se mit à gravir comme la chèvre sauvage, et ne s'arrêta qu'au sommet pour prendre haleine. Koûroglou abaissant alors son regard de tous côtés ne rencontra rien que les murs blancs et abrupts des précipices. Du reste, pas d'apparence d'une issue praticable. Seulement au pied de l'un des flancs de la montagne se trouvait un ravin large de trente-six pieds et long de trois cents environ. Koûroglou restait immobile et méditait sur ce qu'il devait faire.

Réïhan l'Arabe, s'écria alors : « Mes enfants, mes amis ! pas un mouvement de plus ! — demeurez où vous êtes. Aucun de nos gens ne pourrait gravir la cîme où Koûroglou se tient à présent; mais il lui faut ou descendre ou mourir là. » Koûroglou, sans prendre parti, resta trois jours sur le sommet de la montagne; mais ce qu'il redou-

(1) Les Persans sont passionnés pour les combats de béliers. Ils considèrent ces animaux comme des types de courage et d'énergie, c'est pour cela qu'ils comparent fréquemment leurs héros à des béliers.

tait le plus arriva, son ḳirat y tomba malade. Koûroglou tourna son visage vers la Mekke et pria : « Oh ! Seigneur, si le jour de ma mort est venu, que, du moins, je ne meure pas au milieu des sunnites mécréants. » Ceci fait, il observa ḳirat et son cœur fut rasséréné lorsqu'il vit que son cheval tondait l'herbe avec appétit, signe évident que la maladie commençait à céder, grâce à l'intercession de l'âme vénérée d'Alî. Il retourna alors étudier le ravin large de trente-six pieds et pensa : « Quelque puisse être le résultat, je tenterai cela ; si ḳirat franchit le ravin, nous sommes sauvés ; s'il ne peut le franchir, il faudra bien que nous périssions tous trois misérablement. Moi, ḳirat et Ayvaz, tous trois broyés dans le fond de l'abîme. Je ne saurais attendre plus longtemps. » Puis, sautant sur son cheval, il attacha Ayvaz à sa ceinture, au moyen d'un châle et il improvisa ce chant pour son cheval :

Improvisation. — « Oh ! mon coursier, tu as pour père un Bédôou (1), pour mère une Koḫlân. Allons, allons mon digne ḳirat, il faut me porter à Tchemlî-bil ! ne me laisse pas ici, au milieu des infidèles et des ennemis, enveloppé dans leur brume grise. Allons, ma vie, mon ḳirat, emporte-moi à Tchemlî-bil. »

Aussitôt que Rêïhan l'Arabe entendit la voix de Koûroglou, il se prit à le railler et à l'interpeller d'en bas. « Eh bien, misérable ! tu romps enfin le silence ; mais, que tu chantes ou que tu te taises, il faudra bien que tu descendes et que tu tombes dans nos mains. » Koûroglou continua à improviser pour ḳirat.

Improvisation. — « Sus, sus, mon coursier, que je n'assiste pas à ta honte ! je te ferai caparaçonner de velours ; des housses pendront de chaque côté de tes flancs. Je ferai ferrer d'or pur tes pieds de devant et ceux de derrière. Allons, courage, mon ḳirat, porte-moi à Tchemlî-bil. Ton corps est aussi rond, aussi svelte, aussi souple qu'un roseau. Fais voir ce que tu es capable de faire, ô mon cheval ! que nos ennemis t'admirent et, qu'éblouis par tes prouesses,

---

(1) Bedôou qui dérive de devîden « courir, » signifie un cheval agile. Le nom de koḫlân ou koḫêïlân, désigne une des meilleures races de chevaux arabes. En Perse les célèbres chevaux, také, proviennent du croisement de l'espèce indigène avec les Arabes. Ce sont probablement les mêmes que les anciens Grecs connaissaient sous le nom de *Nissan*, et dont les Parthes se servaient.

(2) *Brume grise* (boz dumâne), brouillard.

les yeux des misérables s'éteignent d'envie. N'es-tu pas de la race de Kohlân? N'es-tu pas l'arrière-petit-fils de Duldul (1)? O kirat, porte moi à Tchemli-bil, rends-moi à nos braves! je ferai tailler et coudre pour toi de riches couvertures de satin. Nous nous livrerons à la joie et le vin rouge coulera par torrents. O mon kirat, mon préféré entre mille chevaux, sus, sus, mon coursier, en route, porte-moi à Tchemli-bil! »

Ayant terminé ce chant, Koûroglou commença à promener kirat, en le préparant à tout ce qui pouvait l'aider à s'acquitter heureusement du saut périlleux. Réïhan l'Arabe, qui voyait cela d'en bas, comprit en effet que son ennemi s'apprêtait à faire franchir le gouffre à son cheval, et il dit à ses gens : « Voudrez-vous croire que Koûroglou est assez osé pour sauter ce ravin? son grand courage me séduit. Je vous prends à témoin que, s'il franchit l'obstacle, je m'opposerai à ce que l'on poursuive un homme aussi intrépide. Il aura son pardon et il pourra emmener Ayvaz. S'il échoue, je ferai recueillir leurs membres dispersés et ils seront ensevelis avec les honneurs convenables. » Tout en parlant ainsi il ne cessait de regarder la montagne au moyen d'un télescope. Koûroglou continuait à promener kirat, jusqu'à ce que l'écume vînt blanchir ses naseaux. Enfin il choisit un endroit qui offrait un espace suffisant pour partir, puis il fit prendre élan à son coursier, en lui faisant sentir l'étrier. Le brave kirat s'élança en avant, il s'arrêta sur l'extrême bord du précipice; ses jambes étaient rassemblées toutes quatre, serrées sabot contre sabot, comme les feuilles d'un bouton de rose; il concentra ses forces un instant, puis il bondit et atteignit en sautant l'autre côté du ravin. — Il franchit même deux toises de plus que ce qui était nécessaire.

Réïhan l'Arabe s'écria : « Bravo! Bénis soient la mère qui t'a sevré et le père qui a engendré un fils de ta sorte. » Quant à Koûroglou, la coiffure qu'il portait n'avait pas bougé sur sa tête; il ne regarda même pas en arrière, comme s'il n'eût rien fait là d'extraordinaire, et il continua paisiblement sa marche, avec Ayvaz en croupe.

Mais Réïhan, l'Arabe, dit à ses hommes : « Mes amis, mes enfants! le loup qu'on ne terrifie pas, dès sa première rapine, devient infailliblement plus audacieux, et sa gloutonnerie s'accroît. Aujourd'hui

(1) Duldul, nom du fameux cheval arabe qui appartenait à Ali, le gendre du Prophète.

Koûroglou a enlevé le fils de mon beau-frère, demain il viendra pour arracher de ma couche ma femme elle-même; il faut qu'il sache que nos doigts aussi sont assez vigoureux pour tendre l'arc. »

Là-dessus tous s'élancèrent à la poursuite du cavalier. Aussitôt que Réïhan aperçut Koûroglou, il commença à lui crier : « Écoute, Ḥaram-Zâdeh (bâtard). Fusses-tu retranché dans ton repaire de Tchemli-Bil même, je t'irai chercher jusque-là. » Koûroglou se disait : « Ce bandit ne me laissera-t-il pas en paix? » Il fit mettre pied à terre à Ayvaz, il examina la selle et les étriers, rajusta la sangle et se retourna, pour aller à la rencontre de Réïhan l'Arabe, auquel il demanda : « Que veux-tu de moi, mécréant?— Écoutez l'étrange demande. Ce que je veux? Tu as passé sur mon front ta main souillée! » Koûroglou fit cette question : « Est-ce comme un homme, ou comme une femme que tu veux combattre avec moi? — Qu'entends-tu par combattre comme un homme ou comme une femme? — Si tu ordonnes à tes cavaliers de m'attaquer, alors tu combattras en femme; si, au contraire, tu donnes le signal de la halte et si tu veux bien accepter un combat singulier entre nous, ce sera lutter en homme, et tu auras virilement agi. — Ce que tu demandes est accordé; nous ferons en hommes de cœur. »

Koûroglou remarquait cependant que les cavaliers de Réïhan attendaient, rangés tranquillement en ligne, et il se dit en son âme : « Malgré ces promesses, je ne puis compter sur la parole de ces sunnites; commençons donc par faire éloigner une partie au moins de ses compagnons. « Écoute-moi, Réïhan l'Arabe, j'ai pour habitude de chanter avant la bataille; voici ma chanson :

Improvisation. — « Guerrier Réïhan, tu es venu avec une armée contre moi, qui suis seul. Qu'est devenu ton honneur? où est ta valeur si vantée? Pourquoi conspires-tu ma perte? Guerrier Réïhan, il faut que tu sois insensé! »

Les éclats de sa voix, de même que le chant, avaient quelque chose de si terrible, que les cavaliers de Réïhan l'Arabe furent frappés d'effroi. Koûroglou continua :

Improvisation. — « Fais-moi connaître un homme qui puisse tendre mon arc; qui, pareil au bélier qui s'élance, puisse choquer du front mon bouclier. Je broie l'acier entre mes dents, et je le recrache dédaigneusement vers le ciel. Oh! ne combattrons-nous pas aujourd'hui? »

Les cavaliers de Réïhan l'Arabe, frappés d'épouvante, se dirent tout bas les uns aux autres : « Par la gloire de la race d'Osman, pas un de nous n'évitera le tranchant du sabre de Koûroglou! » Quelques-uns d'entre eux commencèrent à fuir. Koûroglou se disait en lui-même: « S'il en est ainsi, feu de nouveau! » Et il continua :

Improvisation. — « Donne l'ordre à ton armée de se diviser par pelotons. Ah! ont-ils donc tant de confiance dans leur nombre? Moi, je suis seul; fais avancer cinq ou six cents des tiens. Réïhan ose me poursuivre, il faut vraiment qu'il soit insensé. »

Ce chant mit en fuite le surplus des cavaliers de Réïhan. Ce dernier seul restait et ne bougeait pas du lieu. Koûroglou chanta :

Improvisation. — « Un guerrier ne braconne pas dans la réserve de son frère d'armes. Il brandit en l'air, en guise de menace, son cimeterre d'Égypte au tranchant affilé. Songe à toi, Réïhan, avant qu'il ne soit trop tard. As-tu perdu le sens? Tu n'as jamais éprouvé la vigueur de front du bélier Koûroglou, tu n'as pas rencontré jusqu'ici de bras aussi redoutable. Tu restes encore à ta place, Réïhan, tu es donc insensé? »

Réïhan était un seigneur de grand courage. La Turquie retentissait de sa gloire et de ses hauts faits. Koûroglou s'écria : « Retourne à ton foyer, Réïhan! vois la fuite de ces cavaliers. » Sa réponse fut : « Tous ceux-là sont des corbeaux, qui ne peuvent faire face à un hibou de ta sorte. » Ceci dit, Réïhan, pressant sa cavale arabe, s'élança à la rencontre du railleur. Koûroglou, de son côté, donna de l'étrier à kïrat. La lutte fut terrible. Dix-sept armes différentes furent employées tour à tour, et pourtant l'avantage ne penchait encore d'aucun côté. Koûroglou voyait que Réïhan était un homme d'un courage et d'une habileté supérieurs. Plusieurs fois tous deux s'étreignirent sur leurs chevaux, poitrine contre poitrine, épaule contre épaule. Tous deux se saisirent en même temps par la ceinture, Réïhan attirait Koûroglou pour le désarçonner, et s'écriait : « Je ne te laisserai pas emmener Ayvaz. » Koûroglou cherchait aussi à faire vider les étriers à son ennemi, et il s'écriait : « J'emmènerai Ayvaz. »

Tous deux tombèrent au même instant de leurs chevaux, et commencèrent à lutter à pied. Le corps s'enlaçait au corps, bras contre bras, jambe contre jambe. Vous eussiez dit le combat de deux chameaux

mâles (1). Le soleil baissait à l'horizon. Koûroglou se sentit fatigué de la puissante résistance de son adversaire, et il s'écria dans son âme : « O Seigneur, préserve-moi de ce malheur, oh Ali ! » Ceci dit, il souleva en l'air Réïhan l'Arabe et, de toute sa hauteur, il le rejeta violemment à terre ; il s'assit sur sa poitrine, puis, tirant une dague, il s'apprêtait à lui trancher la tête ; mais il se dit alors : « S'il demande grâce, je le tuerai ; sinon ce serait pitié de mettre à mort un si vaillant jeune homme. » Il examina son visage, mais il était coloré, calme et sans altération. Il détacha les courroies fixées derrière la selle et s'en servit pour lier les mains et les jambes de Réïhan. Ce dernier lui dit : « Au moment où tu as lancé ton cheval pour franchir le ravin, je te faisais présent d'Ayvaz. J'ai été infidèle à ma parole et, pour ma déloyale obstination, le malheur tombe sur ma tête coupable. Moi excepté, aucun autre homme n'osera te poursuivre. » Koûroglou répondit : « En vérité, j'éprouve pour toi de la pitié ; je n'entends pas te tuer, j'ai voulu seulement lier tes bras et tes jambes : une armée peut me poursuivre à présent : nul n'aura l'audace de m'attaquer, lorsqu'on t'aura vu captif, comme tu l'es. »

Koûroglou prit une corde et attacha Réïhan sur sa cavale, puis, monté sur kirat, il tira la jument à sa suite au moyen d'une longe. Ayvaz fut placé en croupe, et dans cet ordre ils arrivèrent devant Tchemlì-bil. Les sentinelles de Koûroglou le virent venir de loin et elles informèrent les bandits de l'arrivée de leur maître. Les sept cent soixante-dix-sept hommes vinrent à cheval à sa rencontre. Koûroglou ordonna qu'on allât chercher pour Ayvaz une magnifique robe d'honneur (kalat), et Ayvaz la revêtit. Koûroglou fit amener devant lui Kodja-Yakoub qui, pendant toute l'absence du maître, était resté enchaîné et confiné dans un cachot. Il le traita affectueusement, lui ôta ses fers et l'envoya au bain. A peine le marchand était-il de retour qu'il lui fit donner des habits splendides, puis il l'invita à s'asseoir à ses

(1) Les chameaux combattent avec plus d'acharnement que les taureaux, les béliers, les boules-dogues ou les coqs. Pour occuper leurs loisirs, les riches Persans engagent souvent des paris pour ces luttes. Du reste, il est presque impossible d'y assister sans éprouver une sorte de plaisir sauvage. Ces deux masses énormes, quand elles se sont abordées, demeurent presque sans aucun mouvement. Leurs longs cous entrelacés ne donnent plus de signes de vie que par des contorsions convulsives. Deux têtes, dont les yeux sortent presque des orbites, des gueules écumantes et d'horribles rugissements complètent le tableau.

côtés, à la place d'honneur. Les bandits s'enquirent avidement des détails de l'enlèvement d'Ayvaz, et Koûroglou leur raconta tout, du commencement jusqu'à la fin, ne tarissant pas en éloges sur le courage et la vigueur de Réïhan. Son récit était entremêlé de vers et de prose. — Fidèle à son habitude de lancer à chacun ses vérités en face, de dire au poltron qu'il n'était qu'un poltron et au brave qu'il méritait le nom d'homme. Voici une des improvisations faites par Koûroglou en l'honneur de Réïhan :

Improvisation. — « Aghas, mes frères ! l'homme qui veut être un homme doit ressembler à Réïhan. Il a tiré de mes yeux des larmes d'admiration. Son bouclier est d'argent, il sait répandre à flots le sang de l'ennemi. Il a attaché mon âme à la sienne. Il a gravé dans mon cœur à la fois respect et attachement. L'homme juste doit être pareil à Réïhan. Puisse chaque père courageux avoir cinq fils qui lui ressemblent ! Puissions-nous avoir pour compagnons des guerriers pareils à lui ! Il est digne d'être le frère de Koûroglou. L'homme juste doit être en tout semblable à Réïhan. »

Koûroglou donna l'ordre qu'un festin fût servi. Ayvaz devint le maître échanson. Le vin coula, les mets abondèrent, et personne de la troupe ne manqua à ces réjouissances.

Traduction d'Adolphe Breulier,

Revue et annotée par A. CHODZKO.

(*A suivre*).

MISCELLANÉES.

NOUVELLES DES SCIENCES, DES ARTS ET DES LETTRES.

CHRONIQUE.

LES ANGLAIS ET LES RUSSES EN ASIE.

Un de nos correspondants connu par les publications qu'il a faites sur la Perse et sur l'Asie centrale, M. l'adjudant-général Ferrier, visite en ce moment l'empire indo-britannique. Un journal de ce pays, *Le Moniteur officiel des établissements français dans l'Inde*, lui ayant ouvert ses colonnes, il y a inséré divers articles que nous reproduirons par rang de date.

« Pendant que l'attention publique est uniquement concentrée sur l'empire des Birmans où les Anglais opèrent en ce moment, avec un succès depuis longtemps prévu, la Compagnie paraît être à la veille de renouveler une guerre non moins sérieuse, conduite par elle, jusqu'à ces derniers temps, à petit bruit, et avec sa vigueur habituelle: nous voulons parler des opérations militaires dirigées, depuis quelques années déjà, dans le nord-ouest de la province de Pechawer. C'est certainement la tâche la plus ardue dont les troupes de la Compagnie indo-britannique aient eu à s'occuper depuis longtemps; il a fallu tout le talent, toute l'énergie et toute la persévérance de sir Colin Campbell, dernier commandant militaire dans cette contrée, pour

qu'elles aient pu conserver avantageusement l'offensive et arriver à traiter avec la belliqueuse tribu des Mohmends, qui habite le massif de montagnes que traverse la route conduisant à Kaboul et dans le Turkestân.

» C'est toujours dans cette contrée abrupte et sauvage que les conquérants asiatiques ont éprouvé la plus forte résistance ; les Anglais eux-mêmes ont eu à supporter d'une manière trop désastreuse les effets de la féroce énergie de ses habitants pour avoir pu l'oublier ; c'était donc là qu'il leur fallait redoubler d'efforts pour faire accepter leur domination et se créer, avec cet obstacle naturel, une tête de pont d'un accès difficile, pour arrêter un envahissement possible de la part de la Perse ou de la Russie, et peut-être de toutes les deux ensemble,

» Un récent événement a démontré que la Russie n'était pas aussi éloignée des possessions britanniques de l'Inde qu'on se l'était figuré jusqu'à ce jour. Il y a un peu plus d'un an, 5,000 soldats russes, partis du Caucase et embarqués à Bakouh, furent amenés en quelques jours sur la rive orientale de la mer Caspienne et débarqués sur le territoire persan, à peu de distance d'Asterabâd ; et, sous le prétexte de châtier les Turkomâns Yémoutes et Goklans, accusés d'avoir pillé un établissement russe ; ils s'avancèrent jusqu'à quelques marches d'Hérât, en suivant le cours des rivières Ettrak et Gourgan. Les protestations du colonel Sheil, ministre britannique à la cour de Téhéran, et la mort tragique du premier ministre du Châh, survenue dans ces entrefaites, provoquèrent un temps d'arrêt à leur marche, mais ils n'en restèrent pas moins possesseurs de plusieurs points importants, sur le territoire des Turkomans, d'où ils pourront chaque jour créer des embarras aux Anglais ou leur donner des inquiétudes en faisant des démonstrations du côté de la magnifique ligne d'opérations qui donnera tant d'avantages à celle des deux puissances qui, la première, pourra s'en emparer.

» Cette ligne, partant de Koulm, au nord, va aboutir au lac du Sistan, au sud ; Hérât en est la clef au centre ; et autour d'elles viennent converger toutes les routes, tout le commerce et toutes les ressources des contrées voisines. Si cette place tombait entre des mains hostiles aux Anglais, il pourrait en résulter de déplorbles conséquences pour leurs intérêts ; on ne doit donc point s'étonner de la persévérante ténacité qu'ils mettent à se rapprocher de cette ville.

L'activité qu'ils déploient pour réduire les Mohmends n'est qu'un acheminement vers ce but; ils veulent à tout prix mettre la passe de Ḳeïber à l'abri de leurs incursions; à défaut d'Hérât, elle couvrira leurs possessions des Indes bien mieux que l'Indus qu'on peut franchir sur vingt points différents; tandis qu'en occupant et fortifiant cette passe, ils auront, par cela seul, une action directe et dominante sur les principautés de Kaboul et de Kandahar, dont, en définitive, ils resteront facilement les maîtres quand l'envie leur prendra de s'y implanter de nouveau; aujourd'hui, en effet, leurs flancs et leurs derrières sont complétement assurés, et c'est bien plus pour avoir négligé cette mesure que pour toute autre cause qu'ils subirent un si grand désastre à Kaboul, en 1841.

» Dans notre pensée, tout ce que les Anglais ont fait, font et feront à l'avenir au delà de l'Indus, doit avoir Hérât pour but. Nous ignorons, à l'heure où nous écrivons, si cette ville a définitivement fait choix d'un maître; mais ce qui se passe en ce moment chez elle n'est que la continuation de ce qui s'y est passé en tout temps depuis qu'elle existe. Son histoire est une suite non interrompue de guerres, de siéges soutenus, de destruction et d'anarchie. Yar Méḥémed Ḳân, mort en 1851, y gouvernait de la manière la plus absolue. Son fils, le Serdar Séyid Méḥémed Ḳân, n'a ni son énergie, ni son talent administratif, mais il a hérité d'un trésor bien fourni et il en use largement pour se faire des partisans, ce qui lui permet de conserver Hérât malgré les efforts que font les autres chefs afghans pour l'en déposséder. Il a, en outre, l'avantage d'être soutenu par la Perse dont, à l'exemple de son père, il s'est reconnu le vassal; or, cette puissance est encore relativement redoutable aux antagonistes de Séyid Méḥémed Ḳân : de ceux-ci le plus important est Kouhendil Ḳân, Serdar souverain du Kandahar; ses fils et ses frères, à la tête de quelques milliers d'hommes sont allés assiéger Hérât aussitôt après la mort de Yar Moḥammed Ḳân; Dost Moḥammed Ḳân soutient ses prétentions. Ce revirement dans les opinions de l'émir du Kaboul paraît au moins extraordinaire à ceux qui savent jusqu'à quel point, depuis plus de trente ans, il a toujours été jaloux de l'extension de la puissance de son frère cadet : on est tout naturellement porté à penser que son assistance cache une arrière-pensée; dans tous les cas, il est digne de remarque que son fils, le vésir Goulam Haïdar Ḳân, est commandant supérieur des troupes du Kaboul envoyées contre Hérât.

» Ce jeune chef a épousé Bobodzân, fille aînée de Yar Méḥémed Ḳân. Cette alliance pourrait lui rattacher bien des partisans dans le Hérât et peut-être même faire passer cette principauté sous sa domination dans le cas où elle serait enlevée à son beau-frère, Séyid Méḥémed Ḳân.

» Toutes ces rivalités ont sans doute sérieusement fixé l'attention du gouvernement de Calcutta. La question d'Hérât a trop d'importance pour pouvoir se résoudre entre trois chefs afghans. C'est une occasion de plus offerte à l'habileté anglaise de trancher le nœud gordien. Les Russes, de leur côté, font preuve d'une grande vigilance pour tout ce qui concerne l'Asie Centrale ; leur devise, comme celle des Romains, est de conquérir pour ne pas rendre ; leurs mesures sont prises de telle sorte, qu'ils peuvent aujourd'hui jeter des forces assez considérables sur le grand plateau asiatique sans être arrêtées par le moindre obstacle matériel : le czar n'attend que la chute du Caucase pour planter ses jalons en Afghanistân ; les coups redoublés qu'il frappe en Circassie depuis quelques années, prouvent suffisamment son envie d'en finir une bonne fois de ce côté. La Turkmanie, qu'il a déjà enceinte d'une ligne de forteresses, ne saurait l'arrêter et il ne trouvera nul obstacle pour arriver à Hérât, la route étant plus facile. Si la ville lui résiste, son armée s'en emparera, et une fois qu'elle s'en sera emparée qui peut prédire où elle s'arrêtera ? Voilà probablement ce que se demandent aussi les Anglais : la guerre qu'ils faisaient hier encore aux Mohmends, et qu'on les dit à la veille de renouveler contre les Halxmzaï (*sic*) du Pinds Pao, n'est probablement que le préliminaire d'opérations plus sérieuses pour se couvrir à l'avenir contre toutes les éventualités d'une agression qui peut se produire contre eux d'un jour à l'autre. »

(*Journal de Constantinople*).

PROGRÈS DU CHRISTIANISME DANS L'INDE.

SOCIÉTÉ DES MISSIONS, A CALCUTTA.

L'assemblée annuelle du comité local de la Société des Missions a eu lieu à l'hôtel de ville de Calcutta. L'année écoulée a été sans pareille dans l'Inde, à l'égard des versements de fonds, et

cela sans qu'on ait eu besoin de recourir à des demandes pressantes et actives. Le montant des souscriptions, donations, quêtes, pendant l'année finissant le 30 septembre dernier, s'est élevé à 14,671 roupies de la Compagnie (1), applicables aux objets dits fonds local : tels que construction d'écoles, de prêches et entretien de pensionnats chrétiens pour les orphelins, etc. Le comité a, en outre, reçu dans la même période 14,331 roupies, destinées au fonds de la mission du Punjaub, comprenant un legs de 2,000 roupies, appliquées au même objet. Le comité a donc reçu l'année dernière une somme de 29,001 roupies (72,500 fr.), total qui dépasse de plusieurs milliers de *sicca* les recettes de la société, même celle de l'année du jubilé.

Cette somme n'est pas la totalité de l'argent affecté dans cette partie de l'Inde à l'œuvre de la Société des missions de Calcutta. Dans chaque station, on a établi des contributions locales. Dans les plus importantes, telles que Calcutta, Bénarès, Agra, Meerut, etc., il existe des succursales de l'Église des missions qui disposent de leurs propres fonds, lesquels paraissent être assez élevés. Les recettes à Agra et Bénarès ont plus d'une fois dépassé celles du comité de Calcutta, et la totalité des recettes des stations a été en moyenne, pendant les deux ou trois dernières années, de 50,000 roupies (125,000 fr.)

Le nombre des missionnaires affiliés à la mission du Nord de l'Inde est de 36. Les employés d'un degré supérieur européens et indiens sont au nombre de 22. Il y a 282 catéchistes ordinaires, lecteurs et maîtres, et 41 maîtresses chrétiennes du pays.

Cent écoles de missions de différentes espèces sont en rapport avec le comité de la présidence du Bengale. Les élèves y sont au nombre de 6,000 dont 1,250 chrétiens du pays, garçons et filles, sans compter un nombre considérable d'élèves sortis de l'école. La mission du Punjaub s'est établie l'an dernier. L'agence se complète rapidement à Umritsur, qui a été choisie comme première station. Une école y a été établie, des maisons de mission y ont été bâties, un catéchiste et un lecteur du pays ont été engagés et on prépare tout pour commencer régulièrement l'œuvre parmi les habitants. Les Révérends qui se sont chargés de la direction de l'œuvre possèdent déjà la langue du pays.

---

(1) La roupie *sicca*, ou de la Compagnie, vaut 2 fr. 50 c.

Le comité compte étendre prochainement ses travaux. Entre autres stations, son attention est dirigée sur Nuddea, foyer du brahminisme, siége de 60 colléges brahmines et résidence de 800 familles qui suivent cette doctrine religieuse.

Ce qui prouve encore les progrès accomplis par le christianisme dans l'Inde, c'est l'augmentation récente du nombre des conversions dans les classes les plus respectables et les plus éclairées de la société hindoue.

(*Allen's Indian mail.*)

PRIX DE 300 LIV. ST. (7,500 FR.)

POUR LE MEILLEUR ESSAI SUR LES SYSTÈMES DE PHILOSOPHIE HINDOUE.

Un membre de la Compagnie des Indes orientales, du Bengale, a déposé entre les mains de MM. Hoare, banquiers, au nom de l'archevêque de Cantorbéry et des évêques de Londres et d'Oxford, ses exécuteurs, une somme de 300 liv. sterl. (7,500 fr.) destinée à l'auteur du meilleur essai de réfutation des erreurs de la philosophie hindoue, d'après les systèmes Vedanta, Nyaya et Sankhya.

Les juges de ce prix sont : le Révérend W.-H. Mill, D. D. professeur d'hébreu à l'Université de Cambridge; le Rév. W. Whewell, directeur du collége de la Trinité, à Cambridge; M. Horace Hayman Wilson, professeur de sanscrit à l'Université d'Oxford.

Les candidats devront faire déposer leurs manuscrits au bureau de la Société de propagation de l'Évangile à l'étranger, à Londres, Pall Mall, n° 79, avant et jusqu'au 31 décembre 1854.

Le concours est général et n'est pas limité aux natifs de la Grande-Bretagne et d'Irlande, mais le mémoire doit être écrit en langue anglaise. Les mots sanscrits originaux représentant les idées principales de la discussion devront, dans chaque essai, être donnés en caractères romains, dans le texte ou en notes.

COMPAGNIE POUR LA CULTURE DU THÉ DE L'HIMALAYA.

Cette compagnie, provisoirement enregistrée en vertu d'un acte du Parlement et devant être incorporée par une charte limitant la responsabilité des actionnaires, possède un capital de 100,000 liv. st. (2,500,000 fr.), divisé en 10,000 actions de 10 livres chaque. Verse-

ment : 1 liv. (25 fr.) par action. 5,000 actions sont réservées pour l'Inde.

Cette compagnie est formée pour la culture du thé dans les vallées et sur les pentes des montagnes de l'Himalaya, dans les districts où ont réussi avec tant de succès la culture de la plante à thé de Chine et sa manipulation en thés d'excellentes qualités.

Plusieurs années se sont écoulées depuis que le gouvernement indien a introduit des plants de thé de la Chine et des manipulateurs de thé dans les dictricts himalayens de Kemaoon et de Gurhwall, dans la province de Delhi.

Le succès de la culture et de la fabrication a été assez grand pour engager la Compagnie des Indes orientales à envoyer M. Fortune dans les provinces nord de la Chine, afin de poursuivre les essais de culture, dans les meilleures conditions, avec les meilleures plants et les fabricants les plus habiles.

M. Fortune, après avoir visité les districts à thé les plus renommés de la Chine et les plantations expérimentales de l'Inde, a déclaré qu'au point de vue physique, géologique, climatérique et végétal, les plantations de l'Inde étaient presque entièrement identiques aux districts chinois, où sont fabriqués la plupart des thés de notre commerce.

Les localités choisies possèdent à un degré éminent cet avantage qu'elles sont situées à 20 milles d'un cours d'eau navigable, tandis que les thés de Chine sont transportés d'une distance de 400 milles à l'intérieur, jusqu'aux ports de Phanghaï et de Canton.

Les thés produits dans les plantations de la compagnie sont d'une qualité supérieure et seront vendus à Londres à des prix donnant un profit considérable.

Dépenses de culture, de 7,000 acres, fabrication et emballage du thé, impôt et transport.	— 17,500 liv. st.
Valeur de 600,000 livres de thé (le produit moyen de chaque acre cultivé dans ce district étant de 80 livres), à 1 shill.	— 28,000
Profit :	— 10,500

Soit 60 p. 100 sur la dépense.

Les directeurs ont la certitude que cette estimation des dépenses sera rarement dépassée, tandis que le prix de vente pourra s'élever

à 50 p. 100 de plus. — Les thés de première qualité se vendent aujourd'hui dans l'Inde 3 sh. la livre, soit 300 p. 100 du prix le plus élevé de production.

Les résultats des calculs sur les gains, dépenses et profits de la Compagnie, permettent aux directeurs d'affirmer que les actionnaires peuvent compter sur un dividende très-élevé.

Un rapport officiel sur les plantations de thé dans l'Hymalaya se trouve aux bureaux de la Compagnie, 102, Leadenhall street.

THÉ D'ASSAM. — La Compagnie du thé d'Assam a publié aussi son rapport annuel, d'après lequel la récolte de la dernière saison a dépassé celle de l'année dernière de 18,073 livres.

PROGRÈS DES HINDOUS.

Dans l'Inde, et particulièrement dans la présidence de Bombay, les indigènes font de louables efforts pour améliorer l'état moral de leurs compatriotes et introduire parmi eux les arts de l'Europe.

ÉCOLE. — Un Hindou nommé Juggernauth Suddasewjee, attaché à l'ingénieur de Poona, a établi une école industrielle dans cette station où il est déjà parvenu à répandre parmi les indigènes, non-seulement la pratique de la menuiserie, la serrurerie, etc., mais les derniers perfectionnements de l'industrie européenne, tels que la galvanoplastie (electro-plating). L'école a été construite à ses frais et seulement pour le bénéfice de ses compatriotes.

FONDERIE. — Quelques indigènes, qui ont étudié la mécanique dans les établissements de Bombay, viennent d'établir dans la nouvelle ville une fonderie d'où il est sorti une grande pièce de fonte pesant presque un tonneau ($1015^{kil.}$,940), destinée aux machines de la Compagnie à presser le coton, à Colaba. Ce travail fait beaucoup d'honneur, au dire des mécaniciens habiles, à MM. Sorobjee, Sapporjee et C^ie, propriétaires de la nouvelle fonderie.

On nous assure qu'avec leurs ressources actuelles MM. Sorobjee et C^ie peuvent exécuter des pièces pesant deux tonnes. Les constructeurs ne dépendront plus autant aujourd'hui des établissements du gouvernement auxquels ils étaient forcés de s'adresser lorsqu'ils avaient besoin d'une pièce de fonte d'une dimension quelconque.

Ces Hindous devraient recevoir tous les encouragements possibles, afin de désabuser leurs compatriotes du préjugé que le travail est déshonorant. S'ils poursuivent avec courage leur entreprise, ils trouveront plus d'honneur et de profit que dans celle de barbouilleurs de papier.

Bibliothèques — La *Gazette de Bombay* rapporte que, dans la capitale de cette présidence, il existe cinq bibliothèques, établies par des indigènes pour l'usage de leurs compatriotes. Une librairie hindoue vient de se former à Bombay; elle loue des livres à des prix modiques et possède déjà plus de 300 volumes.

Particularités de la loi indo-britannique. — « Lorsque j'étais secrétaire de la présidence de Madras, dit M. M'Leod devant le Comité des Affaires indiennes, je me rappelle qu'un soldat européen de nos régiments fut accusé d'avoir tué un indigène. Comme ce soldat n'était pas un sujet britannique, il s'éleva une discussion sur la manière dont cet homme devait être jugé. L'avocat général émit l'opinion qu'il ne pouvait être jugé que par la Cour *Mofussil*, parce que n'étant pas né sujet anglais, bien que soldat dans l'armée britannique, la cause ne devait pas être portée devant la Cour suprême ni devant une Cour martiale. En conséquence, le meurtrier, *Européen et chrétien*, fut jugé par la Cour Mofussil, c'est-à-dire par la loi musulmane telle qu'elle est modifiée par nos règlements; et il fut condamné à un emprisonnement perpétuel. »

Dans l'Inde anglaise, quand un criminel est condamné à la prison pour la vie, ce qui est très-rare, il est toujours transporté, à moins qu'il n'y ait quelque raison d'agir autrement. Les condamnés sont envoyés dans les provinces de Tenasserim et dans les établissements du détroit, Penang et Singapour. Ils ont des travaux gradués; d'abord ils sont gardés strictement et employés par bandes sur les routes; ils obtiennent ensuite et par degrés de grandes faveurs. La transportation à vie est considérée comme un châtiment très-sévère: les indigènes la craignent plus que la mort, qui est prononcée seulement en cas de meurtre. (*Allen's Indian Mail.*)

Abolition des suttee a Joudhpore. — La *Gazette de Calcutta* du 8 décembre contient une proclamation du rajah de Joudhpore qui in-

terdit les suttee ou sacrifices de veuves indoues dans les pays soumis à sa domination. Nous avions cru que ces coutumes barbares avaient été abolies dans tous les États tributaires aussi bien que dans l'Inde britannique et nous regrettons de voir qu'il n'en est pas ainsi. Tout prince indien, ajoute la *Gazette*, doit être informé que la perpétration d'un tel crime, dans l'étendue de sa juridiction, sera suivi immédiatement de l'annexion de ses États au territoire de la Compagnie.

Recherches sur le Choléra. — M. Balfour, chirurgien militaire au service de la Compagnie des Indes, vient d'appeler l'attention de ses collègues sur la nécessité de dresser une topographie médicale du choléra. Il y a, dit-il, des localités privilégiées qui depuis la première épidémie du choléra, en 1817, c'est-à-dire depuis trente-cinq ans, ont été constamment préservées du fléau et forment de véritables lieux de refuge. Après bien des recherches et des réflexions sur la nature et les causes de cette épidémie, il me parait d'une grande importance de dresser, à l'aide des rapports médicaux envoyés au gouvernement, une liste de toutes les localités préservées du choléra et de celles où le fléau a sévi très-légèrement; puis d'envoyer des gens compétents pour dresser une description topographique des lieux. Une fois l'attention générale éveillée, tous les faits qui se rattachent à ce sujet seront mis en lumière; les renseignements arriveront de toutes parts et nous faciliteront les moyens d'obtenir d'abord une liste complète de toutes les localités, puis des documents circonstanciés qui nous permettront de suivre la piste de ce mystérieux visiteur, dont la nature et la marche sont encore inconnues aux mortels.

Église de Ḳeroub. — Les fouilles exécutées dans le village du Ḳeroub (vallée de Bou-Merzouḳ, province de Constantine), pour la fondation d'une église, ont donné lieu à une découverte singulière. A quelques pieds sous terre, et dans l'emplacement même réservé à la chapelle, les ouvriers ont ramassé un bas-relief en marbre représentant un ange, qui tient d'une main une couronne et de l'autre une branche de laurier. Au-dessus de sa tête on lit :

A DEO DATVR VICTORIA.

Le marbre a 60 centimères de hauteur.

BIBLIOGRAPHIE.

ANALYSES CRITIQUES ET EXTRAITS D'OUVRAGES RÉCENTS.

BULLETIN.

OUVRAGES SUR L'ALGÉRIE

DE M. LE GÉNÉRAL DAUMAS.

Nous trouvons dans le rapport fait à l'Académie des sciences sur le concours pour le prix de statistique de 1852, un excellent article sur les ouvrages du général Daumas. Nous reproduisons cette appréciation qui embrasse l'ensemble des œuvres du général, que nous avons eu maintes fois occasion de citer, et auxquelles il faut toujours revenir quand il s'agit de l'Algérie.

« Pendant seize ans passés en Afrique, M. le général Daumas a rempli des missions variées en exerçant des fonctions de plus en plus importantes. L'accomplissement de ces devoirs l'a mis en rapport avec les Arabes de toutes classes, avec les chefs indigènes et les familles influentes, soit de l'ancienne régence d'Alger, soit des pays circonvoisins. Tantôt d'après ses propres observations, tantôt d'après les renseignements puisés aux sources qu'il pouvait juger les meilleures, enfin d'après les documents recueillis au ministère de la guerre, il a composé quatre ouvrages adressés au concours de statistique. En voici les titres:

» 1° Le Sahara algérien, *études géographiques, statistiques et historiques sur la région au sud des établissements français en Algérie*, 1 vol. in-8°. Paris, 1845.

» 2° La Grande Kabylie, 1 vol. in-8°. Paris, 1847.

» 3° Le Grand Désert, 1 vol. in-8°. Paris, 1849.

» 4° Les Chevaux du Sahara, 1 vol. in-8°. Paris, 1851.

» Le premier travail du général Daumas avait pour objet de faire connaître, au point de vue géographique et statistique, la région située au sud des établissements français, en Algérie. Pour atteindre ce but, l'auteur a lui-même interrogé chaque jour, pendant deux ans, des Arabes de tous les pays et de toutes les conditions, au nombre de mille au moins. A chaque fois, M. Gaboriaud, capitaine d'état-major, dessinait, séance tenante, et coordonnait ensuite le tracé de tous les lieux dont la connaissance était ainsi recueillie. Un second collaborateur, M. Ausone de Chancel, secrétaire-archiviste de la direction des affaires arabes, consignait tous les faits qui paraissaient dignes d'être notés. La carte approximative et la notice résultant de cette longue et minutieuse enquête ont été recommencées cinq fois. On comprend tout ce qu'il a fallu de peine et de travail pour donner, à l'aide de cette méthode, la position à peu près exacte de toutes les montagnes du désert, des cours d'eau, des puits, des villes et des villages; pour constater les diverses tribus, leurs territoires de station et de parcours; enfin pour acquérir quelques notions sur les races, les mœurs, le langage, l'industrie et le commerce de ces peuplades.

» Ce premier travail ayant été favorablement accueilli, le général Daumas publia, avec la collaboration du capitaine Fabar, un nouvel ouvrage intitulé : *la Grande Kabylie.* Les auteurs ont esquissé à grands traits la configuration matérielle et la physionomie de ce pays, dont la superficie approche d'un million d'hectares, et dont la population est supposée de 250,000 âmes. Il résulte de leurs recherches historiques et de leurs observations que le peuple kabyle, en partie autochthone, en partie germain d'origine, autrefois chrétien, aujourd'hui musulman, est resté distinct de l'Arabe, malgré l'affinité religieuse et les contacts les plus multipliés.

» Ce peuple se compose de tribus qui se gouvernent elles-mêmes, comme autant d'États indépendants.

» Lorsque l'armée française a pénétré dans le pays difficile, inconnu de la Grande Kabylie, qu'elle a conquis, les indications données par l'ouvrage que nous citons ont été du plus grand secours ; et l'on a, de la sorte, constaté la vérité. Un service de cet ordre avait été rendu il y a cinquante ans, par l'illustre Volney, à notre première armée d'Afrique, lorsqu'elle parcourait l'Égypte et la Syrie.

» Les recherches sur la Kabylie ont été suivies d'un nouvel ouvrage

dans lequel le général Daumas, de concert avec M. Ausone de Chancel, s'est proposé d'ajouter aux connaissances que l'on possédait déjà sur *le Grand Désert.* Cette partie de l'Afrique est fréquemment traversée par des caravanes, qui, parties des villes du Sahara, vont trafiquer dans celles du Soudan. Après avoir pris un grand nombre de renseignements, soit auprès des voyageurs des caravanes, soit auprès des nègres d'Alger, dont la plupart sont nés au Soudan, MM. Daumas et Ausone de Chancel ont fait, de cette partie du continent africain, une esquisse plus exacte et plus complète que celles qui avaient été tracées jusqu'à ce jour.

» Un dernier travail du général Daumas se recommande par un nouveau genre de mérite : ses recherches *sur les Chevaux du Sahara* ajoutent un complément important à ses travaux sur l'Algérie. Les hommes les plus éclairés dans l'étude hippique reconnaissent aujourd'hui que la propagation du sang arabe est le moyen le plus sûr d'améliorer l'espèce chevaline. On comprend dès lors tout l'intérêt que doit offrir un travail qui fait connaître le cheval arabe du Sahara et les causes de sa perfection.

» Les quatre traités publiés par le général Daumas, fruit de longues et laborieuses recherches, sont écrits dans un style plein d'intérêt : ils font penser, ils instruisent. Ils se recommandent par d'autres titres que celui d'une statistique rigoureuse et qui procède au moyen de recensements positifs et complets. Ils méritent tous nos éloges ; mais nous ne pouvons leur accorder qu'une mention honorable dans un concours de statistique où le prix est remporté par une œuvre colossale, par une œuvre possible seulement au milieu d'une société concentrée et régulièrement organisée. » Ch. Dupin.

PRÉCIS

DE L'HISTOIRE ET DU COMMERCE DE L'AFRIQUE SEPTENTRIONALE

DEPUIS LES TEMPS ANCIENS JUSQU'AUX TEMPS MODERNES,

PAR M. MAUROY.

Ce livre, publié pour la première fois en 1844, est déjà bien connu, car son succès lui vaut d'atteindre à une quatrième édition. Il se présente au public sous les auspices de M. le maréchal Bu-

geaud. L'ancien gouverneur de l'Algérie, l'homme qui avait le mieux approfondi les questions algériennes, a formulé son jugement sur l'œuvre de M. de Mauroy, avec la netteté qui lui était particulière, dans deux lettres imprimées en tête de cet ouvrage. Un pareil suffrage suffit à recommander un livre. Nous nous bornerons ici à recueillir, pour les lecteurs de cette *Revue*, les enseignements qu'il contient : « Ce sont les faits qui louent. »

L'œuvre de M. Mauroy, divisée en deux parties, contient, ainsi que l'indique déjà son titre, d'abord l'histoire proprement dite de l'Afrique septentrionale, depuis les temps carthaginois jusqu'en 1844; cette quatrième édition, tant dans sa préface que dans un long appendice, reprenant les faits de l'histoire en 1844, les conduit jusqu'à nos jours. La seconde partie est consacrée à l'histoire du commerce; l'intérêt tout actuel qui s'y attache nous arrêtera plus longtemps, mais après avoir brièvement rendu compte du précis historique.

PREMIÈRE PARTIE.

PRÉCIS HISTORIQUE.

En 1844, l'auteur avait intitulé ce précis : *Question d'Alger*. A cette époque où l'opinion sur les affaires de l'Algérie était si indécise encore, où elle s'irritait de la résistance et des obstacles de tous genres rencontrés par nos troupes, la meilleure réponse à ces découragements était bien de montrer, l'histoire en main, que notre conquête, accusée de lenteur par un parti pris de l'opinion, avait été la plus rapide de toutes celles qui ont eu ce sol pour théâtre. Dans tout le cours de son précis, M. Mauroy l'a pu démontrer sans forcer les faits; car en effet l'histoire dit cela.

La conquête romaine n'a été accomplie qu'après des siècles de luttes. En l'an de Rome 197, le premier Scipion réduit Carthage. Il ne s'empare ni des colonies puniques fondées sur la côte, ni du territoire avoisinant la métropole : ce sera la tâche de son successeur Scipion Émilien. Mais de ces temps au règne de Claude, qui réunit définitivement la province d'Afrique à l'empire, deux siècles s'écoulent, durant lesquels chaque période de cinquante années voit surgir une nouvelle guerre d'indépendance. Pour soumettre ce pays, il avait

fallu les talents militaires des deux Scipion, de Métellus, de Marius et de Sylla.

Longue et difficile avait été la conquête : la possession fut pleine de troubles; et dans ce vaste cours de six cents ans qui commence aux Césars et finit aux Sarrasins, pendant que la civilisation romaine était installée en Afrique avec toutes ses splendeurs, il ne se passe pas un siècle qui ne soit marqué par une révolte ou une guerre. Jamais les protestations des vaincus ne cessèrent de se faire entendre. Ces chaînes de montagnes, que nous possédons paisiblement aujourd'hui, recélaient un peuple toujours prêt à répondre à l'appel de quelques chefs de rébellion. Sous Tibère, c'est Tacfarinas, dont Abd-el-Ḳâder avait de nos jours retrouvé le génie et la tactique; sous Claude, c'est Œdemon; sous les Antonin, nouveaux troubles. La révolte des Quinquægentiens, sous le règne de M. Hercule, est assez considérable pour exiger la présence de l'empereur. Au temps de Maxence, un soldat pannonien règne trois ans à Carthage. Plus tard, la révolte de Firmus, soutenue par les Donatistes, chez lesquels la haine de la domination s'allie à l'ardeur du fanatisme, dure depuis le règne de Valentinien jusqu'à celui de Théodose. Nouvelles révoltes, nouveaux désastres, sous Honorius, jusqu'à ce que les Vandales, aidés puissamment par les indigènes, renversent en Afrique la puissance romaine sans cesse combattue.

Après avoir parcouru toutes les phases de la domination romaine, dit ses vicissitudes, mais aussi ses grandeurs; après avoir caractérisé l'invasion vandale et l'invasion arabe succédant à la conquête byzantine; après avoir montré l'empire des Arabes s'affaiblissant par ses divisions, ses guerres, le morcellement de son territoire, et succombant à son tour subjuguée par les Turcs, M. Mauroy arrive rapidement à la conclusion de son livre. Nous sommes en 1844, dit-il. Que possédaient les Romains au bout de quatorze ans en Afrique? — Rien encore. — Pour nous, des rivages aux dernières pentes de l'Atlas, une immense contrée nous appartient; nous somms à Bône, à Oran, à Constantine, à Tlemsen; « nous occupons les lieux in-
» termédiaires, Boghar, Thasa, Tegdemt, Saïda; toutes ces retraites
» cachées et lointaines d'un ennemi insaisissable ont été détruites;
» nos drapeaux ont vu la Msilah, Tebessa, Bouçada, villes perdues,
» en quelque sorte, sur la limite des terres cultivables, et, se pré-
» cipitant dans le désert, à la suite de nos cavaliers, ils en sont

» revenus couverts du sable de Taguin..... » Combien d'années et d'efforts il a fallu aux Romains pour atteindre à de semblables résultats !

Dans l'histoire de notre conquête, combien, au contraire, les progrès ont été rapides, les résultats inespérés. Il y a quatre ans, nous étions assiégés dans un petit nombre de points occupés ; il fallait une armée pour se rendre à Boufarik ; les maraudeurs hadjoutes, infestant la Métidja, répandaient la terreur jusqu'aux portes de la capitale. Vous trouvez aujourd'hui cette même plaine occupée par une population laborieuse défrichant et construisant des villages. « La route est couverte d'ouvriers, de colons, de laboureurs, et l'ac» tivité de l'Européen y a transporté l'omnibus..... Au delà, gravissez » l'Atlas, parcourez ces gorges où tant de sang fut versé, c'est par» tout la même activité, quelques soldats, des marchands, des » femmes se rendant à Médéah, Milianah, Boghar, à plus de quarante » lieues d'Alger..... Le voyageur bivouaque en plein air et va cher» cher l'hospitalité sous une tente naguère ennemie. » Depuis quatre ans, trois cent-cinquante lieues de route ont été ouvertes. « Ajoutez » ces marais desséchés, ces canaux creusés, ces ponts jetés sur le » Sig, sur la Mina, sur le Chélif, ces grands travaux simultanément » entrepris à Bône, à Philippeville, à Cherchell ; ce port d'Alger qui » contiendra toute une flotte, etc..... C'est-là certainement un grand » et beau spectacle..... Est-ce à dire que tout soit terminé.....? non » sans doute.....; mais ces résultats ne dépasssent-ils pas tout ce » qu'on était en droit d'espérer.....? N'avons-nous pas eu raison de » dire que la France avait marché plus vite que Rome et que si quel» que chose devait étonner dans notre entreprise, c'était sa rapi» dité ? »

Il est certain que la conquête de l'Afrique a été la plus laborieuse et la plus traversée de toutes celles que les Romains firent hors de l'Italie. Ce n'est pas sans étonnement que l'on se rappelle, en 1853, les comparaisons qui s'établissaient, il y a dix ans, entre la lutte de la France et celle de Rome ; mais peu de personnes jugeaient alors aussi sainement et il y avait mérite et courage à soutenir aussi haut et aussi fort l'évidence de ces faits à l'encontre de l'opinion publique.

M. Mauroy était aussi heureux dans ses jugements sur l'avenir que dans ses idées sur le passé. Les obstacles qui s'opposaient au complet

établissement de notre domination en Afrique ont disparu comme il le prévoyait : l'histoire qu'il interprétait bien lui a donné raison. Dans l'est, l'ancien bey de Constantine, à l'ouest Abd-el-Ḳâder, au centre, dans la Kabylie, Ben Salem, qui combattaient encore, ont cédé. Ces âpres montagnes, au delà de l'Isser, où les Turcs ne pénétrèrent jamais, théâtre des plus redoutables rébellions au temps de la possession romaine, sont aujourd'hui soumises. En ce moment, nos troupes vont installer à El-Aṛouat (Aghouat) un poste permanent chargé de surveiller ces routes commerciales du sud, sur lesquelles M. Mauroy, dans la prévision de cet avenir, s'occupait, dès 1845, de recueillir les documents que l'antiquité nous a transmis.

Allons au-devant d'une défiance qui peut s'attacher au précis de M. Mauroy. On lui a reproché d'être un livre d'histoire systématique. Mais les livres de système, quand l'idée dominante est d'une justesse qui n'oblige point à forcer la vérité, ont cet avantage que les faits de l'histoire, constamment ralliés autour de cette idée, acquièrent un intérêt plus pressant.

Le précis de M. Mauroy, pour avoir été écrit en vue d'une question du moment, n'en restera pas moins un ouvrage dont la lecture sera toujours profitable ; ces résumés historiques, faciles à consulter, sont d'un style sobre, clair et concis ; s'ils sont très-succints, ils sont aussi très-substantiels et très-judicieux.

DEUXIÈME PARTIE.

COMMERCE DE L'AFRIQUE SEPTENTRIONALE.

M. Mauroy ne paraît pas avoir visité l'Algérie. Ce n'est pas à lui qu'appartiennent les découvertes modernes sur le Saḥara, le Grand Désert et le Soudan ; mais, s'inspirant de ces travaux, il a recueilli dans son livre les documents que l'antiquité et le moyen âge nous ont légués sur le commerce de l'Afrique septentrionale. Il a pu nous donner ainsi une histoire de ce commerce, que nulle part on ne trouvera plus complète. Il est curieux d'y suivre, à travers les âges et sous les diverses dominations qui se sont succédé dans ce pays, ces routes commerciales du sud, immuables comme le désert qu'elles parcourent. Il est curieux de voir concorder, avec une étonnante précision, les renseignements fournis par Hérodote, commen-

tés par Heeren, pour la période carthaginoise; ceux donnés par Pline pour la période romaine; par Edricy, les géographes arabes et Léon l'Africain, pour le moyen âge; par M. Carette, et surtout par M. le général Daumas, pour les temps modernes.

Cette seconde partie de l'ouvrage de M. Mauroy n'est pas seulement bien écrite et intéressante, comme les livres de MM. le général Daumas et Carette; son utilité est grande, car elle réfute une opinion qui, en 1844, se produisait en ces termes à la chambre des députés par l'organe du rapporteur de la commission des crédits supplémentaires de l'Algérie: « Il résulte de nos recherches que, les circon- » stances géographiques et la nature des populations du désert étant » les causes déterminantes de la marche des caravanes qui, de Tri- » poli à l'Est, et de Mogador à l'Ouest, pénètrent dans l'intérieur » de l'Afrique, il n'y a pas lieu de compter sur le déplacement d'un » commerce qui, du reste, ne présenterait que des avantages très- » bornés. »

Ainsi, voilà deux objections assurément faites pour arrêter les négociants qui voudraient tenter des entreprises commerciales en Algérie; ce commerce ne leur offrirait d'abord que des avantages très-bornés; bien plus, c'est inutilement que l'Algérie voudrait entrer en concurrence avec les régences de Tripoli, de Maroc, exclusivement favorisées par les circonstances géographiques et la nature des populations.

Mais ces objections ne reposent heureusement que sur des erreurs manifestes, signalées par MM. le général Daumas et Carette avec l'autorité que donnent de consciencieuses et patientes études faites dans le pays même. M. Mauroy, préoccupé d'écrire une histoire générale du commerce dans le nord de l'Afrique, ne songeait point à y répondre, et cependant son livre abonde aussi en démonstrations péremptoires. Les renseignements curieux et neufs fournis par les ouvrages récents de M. le général Daumas *sur la géographie, la nature du pays, les mœurs de ses habitants* s'y trouvent confirmés par les témoignages de l'histoire dans tous les temps. Nous pensons donner à ce compte rendu une forme plus saisissante et plus utile en recueillant ici ces preuves.

Et d'abord, à diverses époques, le commerce de l'Afrique septentrionale a été considérable. Nous verrons ensuite que le pays occupé aujourd'hui par la France y prenait une large part; car, l'histoire

l'atteste, il ne s'agit point de son *déplacement*, mais de son *replacement* sur ses anciennes voies, qui comprenaient l'Algérie dans leur parcours.

Cette puissance des Carthaginois, « qui apparut et brilla seule en Occident pendant plus de six siècles, » s'éleva très-rapidement à son plus haut point de grandeur. Carthage était splendiment ornée; ses armées, toutes composées de mercenaires, étaient immenses; ses flottes les plus nombreuses et les mieux équippées. Cependant le territoire de Carthage était très-borné. L'Espagne ne lui fut soumise que six cents ans après sa fondation, lorsque déjà la Sicile et la Sardaigne lui avaient été enlevées. La Sicile était le centre d'un commerce très-productif avec la Grèce; mais elle ne possédait point de mines; les Carthaginois exploitaient des mines d'argent en Sardaigne; ils y trouvaient des pierres précieuses; mais ces richesses n'eussent point suffi à alimenter une caisse publique qu'il fallait toujours remplir. Comment, d'ailleurs, Carthage devint-elle assez puissante pour conquérir si loin? Évidemment elle avait trouvé en Afrique des ressources considérables. L'or circulait communément à Carthage; d'où venait cet or? Il en arrivait d'Asie comme objet d'échange; mais les Carthaginois en recevaient une plus grande quantité de l'intérieur de l'Afrique. Le territoire de Carthage était très-borné, avons-nous dit, il ne pénétrait que peu profondément dans les terres; mais ses comptoirs s'étendaient sur toutes les côtes, « et quels ne devaient pas être, dit » M. Mauroy, le commerce et les revenus d'un peuple qui gardait » ainsi toutes les issues de l'Afrique, qui ne laissait rien pénétrer en » Europe que par son intermédiaire! » Par le littoral, les Carthaginois tenaient toutes les routes du commerce avec l'intérieur : là est le secret de leur fortune rapide. Ils n'étaient pas seulement, avec les Phéniciens, les courtiers du commerce de l'Europe, l'Afrique leur fournissait, abondantes et variées, ses riches productions; le corail, les peaux, les cuirs, l'ivoire, l'ébène, les plumes d'autruche..., les épices vantées... des nègres recherchés comme esclaves en Grèce, en Italie et en Sicile... des pierreries et de l'or...; marchandises précieuses qu'ils exportaient et échangeaient par tout le monde. Ils décuplèrent leurs richesses par le commerce maritime; mais d'abord ils s'étaient enrichis par le commerce de terre. Les caravanes carthaginoises pénétraient à travers le désert, et arrivaient jusqu'au bord du Niger, comme le démontre un des passages les plus intéressants du

livre de M. Mauroy qu'on nous pardonnera de reproduire en entier.

« Des caravanes arrivaient à Carthage du fond de l'Arabie, en traversant l'Oasis d'Ammon et la grande Leptis. D'autres caravanes partant de l'Égypte, s'arrêtaient également à cette Oasis d'Ammon, à celles d'Augiles (Audjelah), descendaient chez les Atarantes et les Atlantes, à qui elles portaient du sel et des dattes, et revenant ensuite chez les Lotophages, c'est-à-dire chez les premières tribus nomades soumises aux Carthaginois, y ramenaient des esclaves, des pierres fines, de l'ivoire et de la poudre d'or.

» Hérodote nous a retracé la marche d'une de ces caravanes d'Égypte, et comme il parle dans le même endroit de la contrée des Lotophages, d'où il fallait trente jours pour se rendre dans le pays « où les bœufs paissent à reculons, » il n'est pas douteux que des caravanes *carthaginoises* venaient également dès cette époque, vers le Sud, et employaient ainsi trente jours pour faire le voyage. Qu'on me permette de donner un extrait de ce passage d'Hérodote, bien des fois cité et commenté.

» La caravane part de Thèbes, et se rend chez les Ammoniens où l'on trouve du sel en gros quartiers; on visite en passant le temple d'Ammon et la fontaine du Soleil, froide à midi, bouillante à minuit.

» De l'Oasis des Ammoniens, la caravane gagne en dix jours le canton d'Augiles; elle y prend du sel et des dattes. A dix jours d'Augiles, on aperçoit une autre colline de sel et une grande quantité de palmiers; on est alors chez les Garamantes, « qui font la chasse aux » Troglodytes-Éthiopiens. » Cette dernière nation parle une langue bizarre qui ressemble « au cri des chauves-souris. »

» A dix journées des Garamantes, on trouve les Atarantes, « dont » les individus n'ont point de noms qui les distinguent les uns des » autres. » A dix journées des Atarantes, la caravane rencontre les Atlantes et une autre contrée remplie de sel et d'eau. Là est le mont Atlas, « mais si haut, qu'on n'en peut voir le sommet, à cause des » nuages qui le couvrent l'été comme l'hiver. » La caravane ne va pas plus loin.

» Voilà le récit d'Hérodote, récit considéré pendant longtemps comme fabuleux, regardé maintenant comme vrai, et confirmé par toutes les découvertes modernes. Dans la première édition de son ouvrage, qui parut à la fin du siècle dernier, Heeren avoue qu'il ne

peut pas contrôler les assertions d'Hérodote, et que pourtant il y ajoute foi. Quelle a dû être la satisfaction de ce grand érudit, en voyant plus tard que l'exactitude d'Hérodote était démontrée dans l'ensemble de son récit, et que la route suivie encore aujourd'hui par les caravanes du Caire jusqu'aux frontières du Bournou, était celle-là même que l'on suivait à partir de Thèbes, du temps de l'historien grec!

» On a retrouvé, en effet, l'Oasis d'Ammon (Syouah) avec son temple de Jupiter Thébéen, ses champs de sel et sa fameuse source du Soleil. On a retrouvé le canton d'Augiles (Audjelah), avec ses jardins de palmiers; les Garamantes dans le Fezzan actuel, et Garama, leur principale station, dans Germa, aujourd'hui ruinée. On a retrouvé les Troglodytes, c'est-à-dire les nègres Tibbos, habitant des rochers stériles, et fuyant devant les Tuariks (Touâreg), comme ils fuyaient autrefois devant les Garamantes. Enfin, on a reconnu leur singulier langage, qui est pareil, suivant Hornemann, « au gazouillement des oiseaux »; on a reconnu les Atarantes dans les tribus de Tegerry, ou tout au moins dans ces tribus voisines, « qui n'ont point de noms propres »; et l'Atlas, dans la région montagneuse de Bilma, dont les pics noirâtres s'élèvent et se perdent, en quelque sorte, au milieu du ciel. Remarquons que toutes ces contrées sont couvertes de sel, que le sel est ici le principal élément du commerce avec les peuples du Sud qui n'en ont pas, et que c'est encore à Bilma que se réunissent tous les ans les caravanes de la Nigritie, pour en rapporter le sel qu'elles y ont acheté, en échange des productions de leur pays.

» On objectera peut-être que la description qui précède ne s'applique qu'à une caravane d'Égypte. Je répondrai qu'Hérodote nous fait connaître également la caravane *carthaginoise*. Il est vrai qu'à cet égard il ne dit qu'un mot, mais ce mot est digne d'attention : « Du pays des » Lotophages, on a trente journées de chemin jusqu'à celui où l'on » voit ces bœufs qui paissent à reculons, parce qu'ils ont les cornes » rabattues en devant. » Heeren ne connaît pas cette sorte de bœufs; il suppose que les cornes rabattues étaient artificielles, ainsi que chez les bœufs de la Cafrerie, avant qu'on y eût accoutumé les éléphants à la guerre. Et comme Hérodote fait observer de suite que ces animaux « ont le cuir plus épais que celui des autres bœufs, » observation confirmée pour les bœufs du Fezzan par plusieurs explorateurs

modernes, Heeren soutient avec beaucoup de raison, que le récit d'Hérodote nous conduit de la frontière carthaginoise dans le Fezzan même, et il cite à l'appui le voyage de Lyons qui employa exactement trente jours pour venir de Mourzouk à la côte de Tripoli, entre Lebida (l'ancienne grande Leptis) et Mesurata, dans le pays des Lotophages.

» La supposition d'Heeren n'a d'ailleurs rien d'arbitraire. L'ancienne Leptis conserve des restes magnifiques de sa splendeur éclipsée; on admire les ruines de ses murailles, de ses aqueducs, de son amphithéâtre. L'empereur Septime Sévère était de Leptis, et, sous les Romains, Leptis passait encore pour l'une des plus importantes cités d'Afrique. D'où venait donc une telle importance, si ce n'est des relations commerciales de Leptis, relations qui s'étendaient d'une part, on l'a vu, jusqu'en Arabie, de l'autre jusque dans l'intérieur du désert, et qui la mettaient en rapport direct avec Carthage? »

Ce n'était pas seulement avec l'intérieur de l'Afrique que les Carthaginois commerçaient; ils avaient fondé des colonies sur la côte occidentale de Gambie, dans ces mêmes contrées où la France possède des comptoirs avec lesquels il deviendra quelque jour possible de faire communiquer l'Algérie par terre (1); ils pénétrèrent au delà encore jusque sur la côte de Guinée. Nous ne pouvons qu'engager à lire les commentaires curieux de M. Mauroy sur le périple d'Hannon.

Sous la domination romaine, malgré l'état d'agitation perpétuelle des provinces d'Afrique, elles étaient devenues les plus riches de l'empire, leurs villes nombreuses, parmi lesquelles : Cirta, J. Cæsarea, Lambessa, Sitifis, s'étaient décorées à l'envi de palais, de basiliques et d'arcs de triomphe; Carthage réédifiée n'était surpassée que par Rome et Alexandrie. L'Afrique partageait avec l'Égypte l'honneur d'approvisionner Rome et l'Italie de grain; et l'on sait combien cet honneur était une lourde charge. Cependant disons encore avec M. Mauroy : « Comment donc tant de trésors auraient-ils pu être ac-» cumulés dans un seul pays? comment tant de splendeurs et de » magnificences? comment tant de routes, si le commerce intérieur » ne se fût partout accru et multiplié. » Pourquoi toutes ces lointaines et périlleuses expéditions : « Celle de Balbus qui s'avança jus-

(1) Voir *Revue Orientale*, tome I, p. 277, un article de M. Prax.

» qu'en Phazanie, le Fezzan actuel; celle de Suetonius qui atteignit, » dans l'ouest, le fleuve Ger; celle de Maternus qui se rendit de » Leptis à Garama (au Fezzan), de là vers le midi, dans la contrée » d'Agysimba, *au pays du rhinocéros;* celle enfin de S. Flacus qui » conduisit ses soldats jusqu'à trois mois au delà de Garama chez les » Troglodites-Éthiopiens, c'est-à-dire dans la contrée de Bilma et » peut-être sur les frontières du Bournou. » Pourquoi toutes ces périlleuses expéditions si ce n'eût été pour rouvrir les sources de richesses où les Carthaginois avaient si longtemps puisé. Cette seule phrase de Pline citée par M. Mauroy dissiperait tous les doutes: « Tout cela a valu le triomphe à... ; l'image des montagnes de Gyri se » voyait dans le cortége avec une inscription portant qu'on y trou- » vait des pierres précieuses. C'est, en effet, ajoute M. Mauroy, dans » la région des Garamantes que les Carthaginois allaient chercher, » avant les Romains, ces pierres qu'on appelait *Calcédoine* ou *Car-* » *chédoine* du nom grec de Carthage. La calcédoine tenait le premier » rang parmi les onyx; on l'employait pour en faire des vases et des » coupes. Heeren fait observer que toutes celles qui sont parvenues » jusqu'à nous paraissent appartenir à l'art romain, d'où il faudrait » conclure qu'elles ne sont venues en Europe qu'au temps des Ro- » mains et qu'il y avait par conséquent des relations nombreuses et » en quelque sorte journalières entre l'Afrique romaine et l'intérieur » du pays. »

Avec ses riches cargaisons de céréales, l'Afrique envoyait encore à Rome ses bêtes sauvages, son ivoire, son or, ses bois de luxe... elle disposait encore de tous ces précieux moyens d'échange qui avaient enrichi la république de Carthage.

Ainsi ce vaste courant commercial exista sous les Romains comme au temps des Carthaginois. Dans les plus mauvais jours des Barbares, la vieille industrie punique ne disparut même pas entièrement, attachée qu'elle était au sol et à ses ressources. Des caravanes apportaient encore aux Vandales, à travers l'Égypte, les parfums de l'Inde et de l'Éthiopie et les marchands indigènes pénétraient, comme les Carthaginois et les Romains, jusqu'à la contrée des noirs, en ramenaient des esclaves, de l'or et des pierres fines. « On parle de leurs armes habi- » lement travaillées, de leurs tapis de pourpre, de leurs étoffes teintes » de plusieurs couleurs, qu'ils fabriquaient non-seulement pour eux, » mais qu'ils vendaient à la Grèce et à l'Italie. »

Il n'est pas douteux que ce commerce dut continuer sous la domination byzantine.

L'invasion musulmane en Afrique date du VIIe siècle. Dès le VIIIe, les gouverneurs du Marreb (Magreb) s'étaient détachés de l'obéissance des kalifes de l'Irak et de l'Égypte; mais la rébellion fut suivie de luttes sanglantes et prolongées; son triomphe ne fut assuré que plusieurs siècles après. Enfin le calme se rétablit et l'Afrique musulmane eut sa période de prospérité, comme les contrées les plus florissantes de l'Europe au moyen âge. La puissance souveraine y maintenait l'ordre plus efficacement que dans la société féodale; les voies de communications étaient sûres, l'agriculture en honneur, l'industrie active dans les villes. La science qui florissait à Bagdad et à Cordoue pénétra à son tour dans le Marreb. L'antiquité ne nous avait transmis sur l'Afrique que des renseignements généraux; à dater de cette époque, ils apparaissent nombreux et précis dans les ouvrages des géographes musulmans. La langue arabe était alors très-répandue; l'un de ces livres, celui d'Edricy, eut le plus grand retentissement; il signala au monde les richesses de l'Afrique centrale, il fixa l'attention des nations européennes sur le Marreb, et, dès le XIIe siècle, nous trouvons les Pisans établis en corps de nation à Tunis et à Bougie. Ils y ont déjà obtenu des princes musulmans des priviléges commerciaux, dont les petits États de l'Italie centrale peuvent profiter à l'abri de leur pavillon; les Génois, les Vénitiens, les Français, les Espagnols viennent bientôt prendre part à ce commerce lucratif qui, du XIIe au XVIe siècle, se développe et s'accroît à mesure que les établissements européens se multiplient dans le pays.

Sur ce sol, dont la destinée est toujours commerciale, l'attrait du négoce devint alors bien puissant, car à ce moment où la chrétienté et l'islamisme combattaient en Orient pour leur foi, il eut le pouvoir d'adoucir les haines religieuses, de faire naître la tolérance à ce point que l'on trouve dans l'Afrique musulmane des églises chrétiennes et des couvents de frères prêcheurs. Assurément la propagande chrétienne n'était point autorisée; mais il faut bien en conclure que le nombre des chrétiens établis pour commercer dans le pays était considérable et qu'ils y jouissaient d'une entière sécurité.

Il n'entrait point dans le cadre d'une histoire générale du commerce de s'appesantir sur des détails, M. Mauroy passe rapidement sur ces faits; qu'on nous permette cependant d'insister ici et de puiser aux

sources qu'il nous indique, par présenter incidemment un tableau de cette union des chrétiens et des musulmans au moyen âge. Les témoignages authentiques de ce bon accord, dont l'histoire est consignée dans les traités de commerce du temps, nous paraissent des faits d'une importance tout actuelle en ce moment où la politique de la France en Algérie est ainsi formulée officiellement : « Poursuivre, » entre les Arabes et la population européenne, une association des » intérêts dans des travaux communs. »

Les chrétiens avaient, dans le Maṛreb, des consuls accrédités qui jouissaient du privilége d'être admis, au moins une fois par mois, à l'audience du prince pour l'entretenir directement des intérêts de leurs nationaux. Protecteurs naturels de ces intérêts, les consuls européens connaissaient seuls des contestations auxquels ils donnaient naissance. Les Européens avaient la faculté de construire, dans toutes les villes où ils transportaient leur commerce, des maisons, des magasins, des bains, des églises, des cimetières, enfin des fondouk (marchés) où nul ne pouvait entrer sans leur consentement, où le consul rendait seul la justice. A Bougie, les Pisans avaient établi une bourse qui servaient en même temps de douane; à Bougie encore, à Tlemsên et dans plusieurs autres villes du Maṛreb-el-Aousṭa (l'Algérie actuelle) il y avait, dans la douane du prince, un écrivain chrétien, chancelier du consul, chargé de veiller, de concert avec les employés indigènes, à l'acquittement des droits, de juger les conflits relatifs à leur perception.

Toujours efficacement protégés, les marchands européens parcouraient librement le pays sous la sauvegarde du souverain; ils avaient organisé, pour correspondre avec leurs entrepôts de l'intérieur, un service de messagers qui traversaient sans danger tout le Maṛreb. Les conventions commerciales leur accordaient non-seulement cette liberté entière d'aller et de venir à leur gré, mais elles stipulaient pour eux l'assistance des indigènes, en leur donnant le droit de requérir, moyennant salaire, les bateliers dans les ports, les portefaix dans les villes. Leurs achats et leurs ventes se faisaient souvent à la criée; de sages dispositions en réglaient les enchères proclamées par des interprètes autorisés et dont la rétribution était tarifée par la loi : ces interprètes et les Pisans les plus anciennement établis dans le pays, étaient les courtiers actifs et habiles de toutes les transactions entre indigènes et européens.

Du XII^e au XVI^e siècle, cette bonne entente des chrétiens et des musulmans ne fit que s'accroître et des documents historiques de la plus incontestable authenticité attestent que les Pisans, et les Vénitiens ensuite, obtinrent la faculté de s'adjoindre aux caravanes musulmanes qui se rendaient au pays des noirs ou en Égypte, enfin le droit d'en organiser eux-mêmes. Ce droit n'était d'abord qu'un usage; mais, vers le XIV^e siècle, il est inséré dans les articles des traités conclus avec les princes du Marreb-el-Aousta; on l'y trouve mentionné avec protection, car il y est dit : « Que les marchands chrétiens auront » le droit de faire pacager pendant trois jours, aux lieux de station » des caravanes, les animaux qu'ils conduisent. »

De leur côté, les Arabes s'étaient liés d'affaire avec les Européens, ils s'intéressaient, par leur argent et leurs fournitures, dans les cargaisons; enfin ils commencèrent à venir commercer eux-mêmes à Pise et dans les possessions maritimes de cette république, au XII^e siècle. Aux XIII^e, XIV^e et XV^e siècles, on les rencontre dans tous les ports de l'Italie, du midi de la France et de l'Espagne.

Telles étaient les relations privées du commerce. Dans les relations internationales des États européens avec le Marreb on trouve la même facilité, le même respect du droit des gens.

La marine des Arabes était insuffisante. Les Pisans d'abord, les Génois ensuite, étaient en possession du privilége d'approvisionner de navires et d'agrès les galères des princes; suppléant aussi au défaut de marine marchande, ils faisaient, entre les ports de la côte, pour leur compte ou celui des musulmans, le commerce du cabotage. Or dans les conditions qui règlent les ventes des navires, il est stipulé pour les Européens la faculté de vendre leurs bâtiments même aux ennemis des Sarrasins. Les émirs ont le droit de requérir dans leurs ports les bâtiments génois et pisans; mais ce droit est ainsi limité, ils ne peuvent l'exercer que pour un navire sur trois; tous ceux dont le chargement est commencé sont exceptés. Ce ne sont pas seulement des navires que les Républiques italiennes mettent au service du Marreb; il est certain que leurs hommes d'armes et leurs seigneurs étaient admis dans les milices des émirs, que plusieurs exercèrent des charges considérables dans leurs cours, qu'on en vit d'autres, investis des pleins pouvoirs des princes arabes, négocier en leur nom des traités. Les Européens prenaient part au gouvernement du pays; ils affermaient les gabelles et en tenaient

compte au souverain. L'alliance politique était la plus étroite; elle était à la fois offensive et défensive, cimentée par l'assistance mutuelle et par la plus large application du principe du droit des gens. Il consacrait l'irresponsabilité des nationaux pour crimes ou dommages commis par un étranger à l'égard d'un musulman; alors que le droit d'aubaine subsistait sur les côtes d'Europe, les émirs garantissaient sécurité et protection à tout bâtiment venant échouer sur ces plages d'Afrique devenues plus tard si inhospitalières; si la disette envahissait les États italiens, les souverains du Marreb permettaient aux Républiques, leurs alliées, l'exportation des quantités de céréales nécessaires à leur consommation. Enfin, dans un traité de 1272, le sultan de Tunis, par une disposition qui montre à quel point l'intérêt commercial avait rapproché les Arabes occidentaux et les chrétiens au moyen âge, malgré les guerres qui les divisèrent quelquefois, l'émir Abou-Abd-Allah, disons-nous, stipule non-seulement pour ses sujets, mais pour les chrétiens ses alliés ou leurs protégés qui voudront commercer avec Venise.

Ainsi donc, partout les indices les plus évidents de la confiance qui régnait au moyen âge dans les relations des chrétiens et des musulmans.

L'autorité que prête ici l'histoire à la politique de la France est grande assurément, et cet ensemble de faits témoigne d'une manière imposante combien est fondé l'espoir de surmonter avec le temps les difficultés qu'elle rencontre dans les préjugés des indigènes de l'Algérie.

Il est naturel d'en conclure aussi que le commerce de l'Afrique septentrionale avait pris au moyen âge un essor considérable; les faits particuliers ne manquent pas, du reste, pour l'attester.

Les Pisans, les Génois, les Vénitiens, jaloux des avantages qu'il procurait, se les disputèrent souvent à main armée. Il fallait bien, d'ailleurs, qu'il fût très-lucratif pour compenser ses dangers. Les princes arabes et les Républiques italiennes le protégeaient par des croisières mixtes contre la piraterie, qu'ils punissaient sévèrement, mais sans pouvoir l'empêcher. Une réclamation, enregistrée dans un acte conservé aux archives de Turin, montre, par des chiffres, de quelle importance étaient les intérêts engagés dans ce commerce : le montant de cette réclamation, motivée sur des dommages éprouvés de la part des musulmans, dans le port de Tunis, par plusieurs navires gé-

nois, ne s'élève pas à moins de 63,616 besants d'or, soit 600,000 fr. Enfin la quantité de marchandises importées de Tunis, de Bône et d'Alger à Gênes, était devenue si considérable, dès le XII[e] siècle, que la République avait dû créer un office spécial pour leur perception.

La grande industrie des Génois au moyen âge était le tissage des étoffes de laine; ils venaient s'approvisionner dans le Marreb où, disent les relations, ils trouvaient des laines moins chères et de qualité supérieure à celles que l'Espagne, la France et les États romains leur avaient jusque-là fournies. L'exportation des cuirs de Bougie était devenue pour les Pisans la source d'une industrie tout aussi profitable; de grandes usines, établies sur les bords de l'Arno, apprêtaient de toutes façons et coloraient ces cuirs dans les murs mêmes de Pise. C'était également Bougie qui leur fournissait la matière première de ces apprêts : des écorces à tan, appelées *icorza di Buggiea*; probablement l'enveloppe du *sumac Thezera*, employée dans la préparation et la teinture des cuirs marocains. L'arbuste qui la donne se trouve dans la province d'Oran, mais il paraît fort rare aujourd'hui dans l'Est de l'Algérie et l'on doit désirer qu'il y soit propagé, car ce commerce trouvera des bénéfices certains dans l'emploi ou l'exportation de ses produits.

Les recherches de la science retrouvent peu à peu la trace de ces industries du Marreb si prospères au moyen âge. Outre les mines de plomb si puissantes de la province de Constantine, M. Ville, dans son récent ouvrage sur *les roches, les eaux et les mines*, signale quelques gisements de plomb et de galène dans la province d'Alger; d'autres découvertes plus importantes seront sans doute faites, car il est constant que les Vénitiens avaient pour principale industrie au Marreb, l'extraction du plomb; ils y trouvaient le minerai en si grande abondance que sa sortie des ports était affranchie des gabelles. En échange du plomb, ils importaient en Afrique des aciers en quantité considérable, des verroteries et des étoffes légères.

Il n'est donc point douteux que le commerce de l'Afrique septentrionale ait été très-florissant au moyen âge. La vieille Europe y venait troquer encore ses produits manufacturés : — des draps, des soieries, des toiles d'Italie, de Rouen, de Reims, des objets de quincaillerie et de mercerie, etc..., — contre les productions naturelles du Marreb et les riches provenances du sud; l'or, les perles, l'indigo,

le musc, la civette, etc.; les esclaves, branche de commerce qui donnait lieu à un grand trafic dans la Méditerranée.

N'est-il point tout aussi certain que le pays que nous occupons y a pris de tout temps une part très-active? Pourquoi Carthage en aurait-elle occupé toutes les issues? Pourquoi ces immenses travaux des Romains dont les vestiges sont encore debout sur l'emplacement des anciens ports de l'Algérie? Bougie, dit Edricy, au moyen âge était la troisième ville commerçante de la Méditerranée: « Elle prend rang après Tunis et Alexandrie; » il la cite pour la variété des productions de son sol et il ajoute: « Les marchands de cette ville sont en rapport avec ceux » de l'Afrique occidentale; les caravanes y viennent du Sahara et de » l'Orient... » Edricy et, après lui, Léon l'Africain, passent en revue toutes les villes de l'Algérie actuelle; ils indiquent quelles étaient alors les spécialités de leur territoire et de leur commerce; rien n'est plus précis que leurs témoignages: « Tlemsen renfermait dans ses » murs une colonie de chrétiens et faisait un commerce fort étendu » par les ports d'Oran et de Mers-el-Kebir..., Mers-el-Kebir était l'un » des ports les plus fréquentés de la côte... »

Cette ère de prospérité pour le commerce de l'Afrique septentrional finit au XVI^e siècle. On sait quels événements vinrent alors bouleverser le Marreb et contribuèrent à la chute des dynasties arabes, quelles causes amenèrent la décadence des républiques marchandes du moyen âge.

Enfin, les Maures poursuivis au delà du détroit par Ferdinand le Catholique (1505) apportèrent en Afrique la haine du nom chrétien; les guerres cruelles des Espagnols donnèrent une excitation des plus vives au fanatisme religieux, endormi dans le cœur des musulmans par plusieurs siècles de tolérance.

Les Espagnols n'eurent que des succès promptement suivis de revers; leur politique malhabile qui voulait restituer aux puissances chrétiennes le bassin occidental de la Méditerranée n'eut d'autre résultat que d'amener les Turcs en Barbarie. Vers l'an 1515, l'émir d'Alger qui les avait appelés fut assassiné par le corsaire Barberousse. Depuis, les Turcs sans cesse occupés à maintenir leur domination par les supplices appauvrirent le pays; la piraterie devint le moyen de vivre de leur gouvernement. Elle continua à écumer la mer, éloignant le commerce des côtes de l'Afrique jusqu'à ce qu'en 1830 la France vint détruire son repaire.

Il ne faut pas croire cependant que le commerce disparut entièrement dans ce naufrage; il languit, néanmoins il survécut sous le despotisme des Turcs; car, nous le verrons tout à l'heure, le commerce est une nécessité première pour les contrées du Sahara. Des caravanes parties de plusieurs points de la côte pénétraient encore dans l'Afrique centrale; les marchands d'Alger revenaient à Constantine, à Mascara, à Médéah; le commerce de l'intérieur avait lentement repris sa marche; le commerce de l'Europe put encore végéter.

Quelque peu importante que soit son histoire durant la période turque, il n'est pas sans intérêt de remarquer pourtant que, depuis le XVIe siècle, la France en était restée presque exclusivement en possession. Au moyen âge, elle y avait aussi pris part. Marseille avait eu ses consuls à Bougie, nommés par le viguier ou la communauté marchande; son commerce avec l'Afrique s'était accru durant les XIIIe et XIVe siècles; mais les guerres du XVe siècle avec l'Angleterre dans les provinces de l'Ouest, les luttes du Midi avec les comtes de Provence avaient arrêté son essor.

Au XVIe siècle, ses alliances avec les sultans de Constantinople lui facilitent l'accès des régences, et c'est à cette époque que remontent la fondation de nos comptoirs dans la province de Constantine et le privilége exclusif, dont notre commerce a joui depuis lors, de pêcher le corail sur cette côte. Malgré les traverses continuelles que leur suscitent les deys, bien que les guerres les obligent souvent à abandonner leurs foudouks livrés aux flammes, les négociants français établis au bastion de France, à la Calle, réalisent parfois des bénéfices importants; ils parviennent enfin à étendre leurs établissements au cap Négro, au cap Rosa, à Bône, à Stora, à Collo et jusqu'à Djidjelli. Pendant toute la durée du XVIIe siècle, le pavillon français jouit seul de quelque crédit sur les côtes barbaresques et c'est seulement sous son couvert que les anciens alliés du Marreb peuvent encore traverser ces parages.

Des traités renouvelés par tous les rois de France, sans cesse enfreints par des actes de piraterie souvent châtiés, garantissent depuis lors à la nation française, dans les États des princes musulmans, une situation exceptionnelle comme à la nation la plus favorisée; le dernier de ces traités date du consulat; il y est stipulé que : « le chargé d'affaires français jouira non-seulement des anciens

» priviléges commerciaux, mais conservera la prééminence sur tous
» les agents des autres nations. »

Ainsi les relations de la France avec le Nord de l'Afrique ont été surtout bien suivies depuis la conquête des Turcs, alors que les avantages commerciaux s'étaient amoindris sur ces côtes; la France a joué dans les régences un rôle de protection plus profitable à sa dignité qu'à ses intérêts. Mais elle est aujourd'hui appelée à recueillir les fruits de cette politique généreuse qui l'a amenée à étendre sa domination sur le pays. A elle de faire revivre à son profit le commerce de l'Afrique septentrionale si florissant aux temps Carthaginois, sous la domination romaine, et enfin au moyen âge.

Nous ne sommes ni moins habiles, ni moins bien pourvus que les anciens dominateurs de ce pays, et l'histoire nous dit les résultats qu'ils avaient atteints. Ces témoignages du passé sont irrécusables, il en est cependant de plus persuasifs, ce sont les études modernes, — sur la configuration du sol de l'Algérie, la nature de ses productions, son climat, les mœurs des indigènes, — dont la conclusion plus pressante est celle-ci; le commerce est une nécessité première pour le Nord de l'Afrique, il est une condition suprême d'existence pour la population saharienne.

Les conquêtes de la science en Algérie ont été plus rapides encore que la conquête du sol. Nous possédons aujourd'hui des données très-précises sur ce pays dont l'Europe avait depuis des siècles oublié les mœurs, le langage, la géographie et l'histoire. En même temps qu'une foule d'érudits se consacraient en France à rechercher dans les annales ce qu'elles renfermaient de souvenirs sur notre nouvelle conquête, d'autres, dans le pays même, à peine distraits de l'étude par les travaux de la guerre, apprenaient la langue et la géographie; ils observaient, et comparant l'histoire du passé, chaque jour retrouvée, aux notions nouvelles fournies par l'aspect des lieux, ils nous ont restitué le Marreb tel que l'avaient vu les marchands du moyen âge. Bientôt même, les contrées du Soudan, la mystérieuse Afrique n'aura plus de secrets.

Résumons donc avec M. Mauroy, en terminant, ce que les ouvrages de M. le général Daumas et de M. le capitaine du génie Carette nous apprennent des *circonstances géographiques et de la nature des populations du pays* qui, suivant l'opinion erronée reproduite

au commencement de ce compte rendu, favoriseraient exclusivement les régences nos voisines.

L'Algérie, comme les régences de Maroc, de Tunis et de Tripoli, est divisée en deux contrées différentes et par la nature des productions du sol et par le climat. Dans le Tell, comprenant toute la région qui du littoral s'étend jusqu'aux derniers rameaux de l'Atlas, croissent les céréales, l'olivier, le mûrier; le Tell est la contrée des grandes cultures, il produit en abondance tous les objets de première nécessité. Il n'en est point ainsi du Sahara qui, commençant aux dernières pentes de l'Atlas, n'est limité au Sud que par le désert. La culture des céréales y est nulle à peu près; la récolte des dattes, l'élève des bestiaux et les industries qui en sont les corollaires, la confection des étoffes de laine, les peaux, les tissus de poils de chameaux, etc., sont les seules ressources du pays.

Ainsi dépossédé, le Saharien a dû devenir industriel et commerçant, c'était à lui, producteur des objets de luxe, à venir demander au Tell les objets de première nécessité; nous voyons en effet les tribus du Sahara soumises à un régime de pérégrination annuel qui nécessairement a dû subsister de tout temps.

Et d'abord, pour se procurer des moyens d'échange, afin d'exploiter deux industries aussi distinctes que celles de pasteur et de jardinier, il fallait une population double. L'une, agricole et industrielle, cultivant et fabricant, partant fixée au sol; c'est là le rôle des habitants des villages et des villes sahariennes. L'autre, à laquelle fût confiée la garde des troupeaux et le transport des marchandises, c'est le rôle des tribus nomades du Sahara qui remplissent ainsi les fonctions de pasteurs et de commissionnaires.

Elles séjournent l'hiver dans les landes de leur pays alors abondamment pourvues d'eau et de pâturage; mais le printemps venu, les sources tarissent, l'herbe se dessèche, il faut aller chercher dans le Nord de nouvelles terres de pacage. D'ailleurs les blés sont mûrs dans le Tell, ils encombrent les marchés, et le moment favorable est venu de s'approvisionner de céréales. Les pasteurs devenus négociants rentrent dans les villes du Sahara pour y charger leurs chameaux de leurs marchandises, puis ils s'acheminent vers le Tell pour les échanger. Ils y passent l'été pour revenir l'hiver au Sahara et recommencer l'année suivante le même voyage.

Le Sahara est donc lié au Tell par une loi naturelle. Il doit chaque

année y venir chercher la subsistance des hommes et des troupeaux. « Le Tell est notre maître, dit le Saḥarien, et les sultans du Tell » sont nos maîtres (1). » Voilà pourquoi, remarque M. Carette, nous n'avons jamais fait un pas en avant sans voir arriver à nous les populations du Sud qui nous tendaient la main; pourquoi aussi, « les ruines se montrent si nombreuses dès qu'on pénètre dans la » zone des oasis; la nature de cette contrée n'a pas changé, elle » était pour les conquérants de l'antiquité ce qu'elle est pour nous : » un tout en deux parties, un tout individuel, une tête et un corps » entre lesquels s'opère un mouvement perpétuel d'échange qui en » est la respiration et la vie. »

On le conçoit, les points où s'arrête ce reflux annuel du Saḥara vers le Tell deviennent les centres politiques et commerciaux de l'intérieur en Algérie (2) : « C'est là que comme autant de fils, les inté» rêts du Sud viennent se rattacher aux intérêts du Nord; c'est de là » que l'Algérie méridionale, dit encore M. Carette, peut être con» duite à longues guides. »

Voici donc le mouvement d'échange qui s'opère entre le Nord et le Sud de l'Algérie. Dans ces centres commerciaux du Tell viennent nécessairement encore aboutir les marchandises des régences voisines et des contrées du Soudan. Le Saḥara est pauvre de productions naturelles, avons-nous dit; la récolte des dattes peut lui manquer, l'épizootie peut détruire ses troupeaux. Sous peine de se laisser surprendre par la disette, il a fallu que le Saḥarien multipliât ses moyens d'échange; il ne pouvait négliger les ressources que lui offraient les contrées limitrophes.

Nous trouvons en effet une seconde route commerciale sur la limite extrême du Saḥara au désert. Ce véritable chemin de ronde de l'Algérie est desservi par des caravanes régulières allant et venant sans cesse, de l'Est à l'Ouest, de l'Ouest à l'Est du Saḥara algérien aux oasis de Tunis et de Maroc.

Par une troisième route, le Saḥara algérien communique enfin au Sud avec le Soudan (3). La tribu algérienne des Chambạ se rend jour-

---

(1) Le *Sahara Algérien*, par M. le général Daumas.

(2) Ces centres sont bien connus. Voir leur nomenclature dans les ouvrages de M. le général Daumas.

(3) Voir le livre intéressant et neuf de M. le général Daumas intitulé *Grand-Désert*.

nellement de Melili, dans le Saḥara, aux oasis d'El Golea et du Touat qui placées, ainsi que Ṛedamès (Ghedamès) et le Fezzan, au milieu du grand désert, comme points de station et de relâche, en facilitent le transit. Au Touat, les Chambạ échangent leurs marchandises contre celles du pays des noirs, apportées sur le marché de Timimoun par les Touareḳ et les Ḳenafsa, car ce grand voyage ne s'effectue pas d'une seule traite.

Tel est l'ensemble des relations commerciales du Saḥara algérien, rayonnant à l'Est, à l'Ouest et au Sud pour aboutir au Nord. Le commerce est, on le voit, une nécessité première pour le Saḥarien. Jamais il n'a cessé d'exister, car le Saḥarien ne saurait vivre sans commercer; mais les circonstances ont pu l'amoindrir.

La route d'Alger à Metlili et de Metlili au Soudan est la plus courte de toutes celles qui, des autres régences, se rendent au pays des noirs. Cependant les marchandises de fabrication européenne pénètrent de préférence dans le Soudan par Ṛedamès (Ghedamès) et le Fezzan, et enfin par Tafilalet et le Touat. Bien plus, la plupart des marchandises européennes qui pénètrent dans le Saḥara algérien et du Saḥara dans le Tell, lui arrivent également de Tunis et du Maroc, versées par l'Angleterre à Gibraltar, et dans la régence tunisienne, par l'Italie, la France et Malte.

Assurément, c'est ici le lieu de dire, avec M. Carette, n'est-il pas étrange que la fabrication européenne pénètre en Algérie par des voies latérales, tandis qu'une voie directe lui est ouverte dans nos ports d'Oran, d'Alger, de Bougie et de Bône?

N'est-il pas étrange que le café qu'on boit à El-Aṛouat (El-Aghouat), celui que les Français ont acheté à Biskra et à Sidi-Ọḳba vienne de Tunis où il a été importé par des navires anglais?

N'est-il pas très-regrettable de remarquer, avec M. Mauroy, dans les nombreuses listes, fournies par M. le général Daumas, des objets d'échange qui ont cours sur les marchés du Soudan, qu'une foule de produits français, des rouenneries, des draps, des soieries de Lyon, du coton filé en France, les denrées de nos colonies... vont débarquer de Marseille à Tunis pour aboutir au Saḥara algérien et au Soudan.

En présence de ces faits, on conçoit l'erreur qui attribuait à des causes inhérentes à la nature du pays les obstacles que rencontre notre commerce, tandis que les circonstances politiques, sous la do-

mination Turque et de nos jours, ont seules créé cette situation anormale.

Durant toute la période turque, la contrée que nous occupons était devenue, de toutes les régences barbaresques, la plus inhospitalière et les voyageurs européens, les caravanes qui revenaient du Soudan, trouvant devant eux diverses routes pour gagner la côte, à l'Est par les États de Tunis et Tripoli, à l'Ouest par le Maroc, enfin au nord par Alger, n'osaient s'aventurer sur celle-ci, bien qu'elle fût la plus directe, car elle était aussi la plus périlleuse. De là le silence des voyageurs européens qui, durant le dernier siècle, ont pénétré dans l'Afrique centrale, sur les relations qui existaient cependant, à cette époque comme aujourd'hui, entre les indigènes de l'Algérie et le Touat. Ces voyageurs n'étaient pas en position convenable pour apprécier leur importance relative. Or, ainsi que le remarquait M. Carette, dans sa réponse à M. de Lasteyrie et à la commission des crédits de 1844, c'est aux récits de ces voyageurs, c'est précisément à cette source que M. de Lasteyrie et cette commission avaient puisé leurs renseignements; de là l'erreur accréditée, erreur que M. Carette avoue lui-même avoir partagée, mais que ses *Recherches sur la géographie et le commerce de l'Afrique septentrionale*, ainsi que les ouvrages de M. le général Daumas, ont détruite depuis.

Appauvrie par une servitude de trois siècles et livrée à des luttes intestines que ses gouvernants entretenaient et exploitaient, l'Algérie a vu s'affaiblir encore de nos jours, dans les angoisses d'une guerre ruineuse, le développement agricole déjà si imparfait que le régime turc lui avait laissé prendre. C'est ainsi qu'elle a vu s'amoindrir ses anciennes relations commerciales; c'est ainsi que son commerce, borné aux objets de première nécessité, ne se présente plus à ces anciens débouchés pour affluer vers l'Europe.

Mais cette situation, il faut l'espérer, touche à son terme. L'insécurité des routes, la misère des populations ont détourné ou amoindri les sources de ce large fleuve qui, selon l'expression de M. Mauroy, va se perdre aujourd'hui dans les sables; mais la sécurité et avec elle les produits du sol, s'accroissent chaque jour en Algérie. Le moment est donc venu de s'occuper des intérêts commerciaux.

En 1845, MM. Daumas, Carette et Mauroy, comme il arrive aux esprits d'élite, devançaient l'avenir, quoique la guerre dont ils prévoyaient la fin durât encore. Aujourd'hui que l'application de leurs idées

est devenue possible, c'est aux administrateurs, aux colons, aux négociants d'étudier leurs ouvrages et d'en tirer parti. Dans le livre dont nous venons de rendre compte ils ne trouveront pas seulement l'histoire politique et commerciale du pays, M. Mauroy a réuni dans ses appendices une collection de renseignements qui forme une véritable encyclopédie algérienne, dont les éléments, pour la plupart puisés aux sources officielles, lui ont été fournis aussi en grande partie par les ouvrages de M. le général Daumas.

Ils y verront en résumé que le commerce avec le Soudan présente des caractères différents dans l'Est et dans l'Ouest : la régence de Tunis importe les marchandises de luxe, mais c'est l'empire de Maroc qui fournit les denrées de première nécessité. Placée au centre, l'Algérie participe à la fois de ces deux spécialités; loin de redouter la concurrence, pour l'une comme pour l'autre, elle peut rivaliser avec les États voisins. Il est surtout un produit précieux formant la première spécialité de son territoire et pour laquelle elle est sans concurrent : c'est l'huile d'olive qui, parvenue aux contrées du Sud, atteint un prix si élevé qu'elle n'est plus employée qu'à la toilette des femmes et au pansage des plaies.

M. Carette indiquait, dès 1844, plusieurs moyens d'activer les relations commerciales de l'Algérie avec le Soudan.

Pour assurer une entière protection à ce commerce dans l'intérieur de l'Algérie, il demandait l'occupation permanente des centres commerciaux placés sur la ligne de mitoyenneté du Tell et du Sahara.

Il demandait que, par l'intermédiaire des Chamba, ces intelligents commissionnaires de l'Algérie, établis, partie à Metlili, partie à El-Golea, le gouvernement se procurât des échantillons : « 1° de tous les » produits que l'Afrique centrale exporte au Nord; 2° de tous les pro» duits européens qu'elle admet en échange; » qu'enfin, le gouvernement, après s'être éclairé par l'envoi de messagers indigènes sur les besoins et les ressources de l'Afrique centrale, essayât de transformer ces messagers en négociants et d'échanger les denrées que ces contrées produisent contre une quantité équivalente des denrées qu'elles consomment. »

Nous ne pensons pas, disait-il, qu'il serait facile d'attirer dès maintenant à Alger, ni même à El-Arouat (Aghouat), des caravanes venant directement de Tombouctou; car la caravane n'est point une

diligence; mais un *omnibus* qui, en arrivant au terme de sa route, ne contient souvent aucun des voyageurs qu'elle a pris au début. C'est donc aux individualités qu'il faut s'adresser. Il est bien rare qu'on ne trouve pas à Alger dix, vingt chamba qui, travaillant comme journaliers, amassent bientôt de quoi acheter une petite quantité de marchandises qu'ils vont ensuite échanger, à El-Golea ou à Timimoun, contre une pacotille de denrées nigritiennes. Nous en connaissons beaucoup que l'on rendrait bien heureux en les chargeant avec profit de missions commerciales.

Nous demanderons à notre tour s'il ne serait pas praticable et simple même d'encourager le commerce du Sud par un système de primes accordées à tout marchand indigène, revenu du Touat dans le Tell avec une pacotille. Le système d'encouragement par des primes est celui qui réussit le mieux pour la colonisation; car il offre cet avantage de ne jamais compromettre les subsides de l'État dans des mains inhabiles à les faire fructifier.

Nous demanderons encore si les négociants français, venus à Alger et dans les villes du littoral pour vendre aux indigènes les étoffes de laine avec lesquelles se fabriquent déjà beaucoup de burnous dans le Tell, ne pourraient pas tenter de se créer des relations dans le Sud par le moyen de ces mêmes chamba.

Quoi qu'il en soit, il était certainement plus difficile pour l'Angleterre de s'emparer du commerce du Sud qu'il ne l'est aujourd'hui pour nous de le faire rentrer dans ses anciennes voies; mais l'Angleterre s'y est appliquée avec une grande persévérance; elle envoie constamment des agents dans le Sud sous le prétexte de missions scientifiques (1). Assurément nous devons tenter quelque chose : la France ne peut demeurer spectatrice inerte d'une activité qui s'exerce si évidemment au préjudice de ses intérêts et l'on pourrait presque dire de ses droits.

ANGELANI-DELORME.

---

(1) Voir *Revue Orientale*.

Paris. — Imprimé par E. Thunot et Cᵉ, rue Racine, 26.

ARMÉE D'ALGÉRIE.

CONSIDÉRATIONS SUR LES SPAHIS.

Le mémoire que nous publions sur l'organisation et l'utilité de la cavalerie indigène, connue en Algérie, sous le nom de spahis, a été rédigé, en 1850, par le général Bouscaren, alors colonel du 3e régiment des spahis à Constantine. On se rappelle l'unanimité des regrets qu'inspira à l'armée d'Algérie la perte de ce brillant officier général, blessé grièvement sous les murs de Laghouat, et mort le 19 décembre dernier des suites de l'amputation qu'il avait dû subir.

Élève de l'École polytechnique, le général Bouscaren avait débuté dans le corps du génie; il faisait partie, en qualité de lieutenant, de l'armée expéditionnaire qui conquit Alger en 1830. Rentré en France pour peu de temps, on le revit bientôt sur la terre d'Afrique; en 1836, il fut nommé capitaine de spahis. Dès lors, il consacra toute son énergie et son intelligence aux intérêts spéciaux de notre nouvelle conquête. Il servit successivement dans les trois provinces et prit part à toutes les opérations de guerre les plus importantes. Tous ses grades furent conquis sur le champ de bataille. Sa bravoure chevaleresque, sa générosité, son talent militaire, son instruction étendue, la noblesse de ses sentiments, l'affabilité de son caractère lui avaient acquis l'estime de ses chefs et l'affection de ses subordonnés.

Mieux que personne il avait compris tout ce qu'on pouvait obtenir de la population indigène par des procédés bienveillants, par une bonté patiente, par une sollicitude constante pour ses intérêts. Contrairement à l'opinion de tant d'esprits superficiels qui croient qu'on ne peut commander aux Arabes que par la terreur, il était parvenu à organiser un excellent régiment de cavalerie indigène sans avoir jamais eu recours aux châtiments corporels, ni à la violence. Le général Bouscaren était adoré de tous les Arabes qui avaient servi sous ses ordres.

Qu'on nous pardonne de n'avoir pas su résister au besoin de donner ici ce témoignage de regret, d'admiration et d'affection à ce valeureux soldat, frappé à mort devant la brèche de Laghouat et dont l'intelligence élevée, l'expérience éprouvée promettaient des services et des travaux importants pour le gouvernement et l'administration des Arabes.

Nous indiquerons à la suite de ce mémoire les améliorations considérables introduites dans l'organisation des spahis depuis 1852.

Après la conquête d'Alger et l'occupation successive des trois provinces, on eut la pensée de former des corps de cavalerie indigène. Sans entrer dans aucun développement sur les différentes phases subies par cette institution, je me bornerai à dire que l'expérience n'a pas tardé à prouver à ceux qui avaient fait ou qui avaient étudié les guerres de partisans, et les guerres d'invasion dans les pays difficiles et privés de ressources, tout ce que valaient des cavaliers qui, parfaitement maîtres de leurs chevaux, étaient toujours prêts, dans toutes les saisons, à une heure quelconque du jour ou de la nuit, à monter à cheval pour parcourir 40, 60, 80 kilomètres sans se plaindre et sans s'inquiéter de leurs moyens de subsistance. Pour de pareils hommes, en effet, il n'est pas besoin de réveiller les comptables pour faire des distributions extraordinaires; un poignée d'orge et une galette, prises au premier douar, suffisent avec l'eau du torrent à leurs besoins et à ceux de leurs chevaux, qui ne sont pas peut-être, nous devons le dire, moins remarquables qu'eux.

D'un autre côté, les officiers, qui ont fait partie de ces différents corps, qui ont été témoins des vicissitudes qu'ils ont éprouvées et

qui ont cru qu'il y avait quelque mérite à contribuer à leur amélioration, ont eu bientôt compris que, soit parce qu'on n'appréciait pas tous les services qu'on pouvait tirer des spahis, soit parce que dans l'évaluation de la dépense qu'ils occasionnaient, on ne tenait pas compte de toutes les particularités de leur organisation, il était nécessaire, pour que ces corps de cavalerie eussent une existence assurée, qu'ils fussent d'une utilité incontestable et incessante.

La meilleure manière d'obtenir ces résultats était de faire concourir les spahis aux affaires du pays, et d'en former un corps à la fois politique et militaire.

Politique, en tant que chargés de missions, de correspondances, d'arrestations ou de prélèvements d'amendes dans les tribus les plus turbulentes, soumises à notre domination, d'escorter les kaïd ou de soutenir leur autorité, de faire la police ou de rétablir l'ordre dans les marchés, de servir de garnisaires, etc., etc...; en un mot, d'être les auxiliaires des bureaux arabes, par la seule influence de leur burnous et sans demander aux tribus, comme l'ancien makzen, le prix du travail, hak el-kedma, afin d'avoir leur juste part d'action morale dans l'œuvre immense que nous venons entreprendre en ce pays.

Militaire, en tant que chargés du service régulier de la poste, de la transmission des dépêches des généraux, des commandants de cercle, des escortes, patrouilles, etc., etc..., de fournir leur contingent à toutes les expéditions et de prendre part, souvent isolément, à une foule de coups de main, enfin par la régularité apportée à leur tenue, à leur paquetage sous les armes, par leur exactitude dans le service, la déférence qu'ils s'empressent de montrer à tous ceux de leurs supérieurs qu'ils rencontrent, et la manière satisfaisante dont ils exécutent, quand ils peuvent être réunis en assez grand nombre, toutes les évolutions de régiment, même aux allures vives, ce qui leur a fait obtenir chaque année les éloges de MM. les inspecteurs généraux.

Pour parvenir à ce but, deux écueils doivent être évités dans l'organisation des spahis :

1° Si on les rend trop réguliers, si on veut les astreindre à toutes les exigences d'un service intérieur pénible qui ne convient point à leurs mœurs, ne leur laisse pas le temps de s'occuper de leurs intérêts particuliers et qui n'est pas même nécessaire pour les services spéciaux qu'ils rendent habituellement; si, en un mot, on veut faire

de ces corps des corps purement militaires, on fera partir de leurs rangs tous les gens distingués ; on ne se recrutera plus qu'en Ḳammès et en Fellaḥ (paysans et ouvriers agricoles), et ces corps ne seront plus aptes à rendre des services politiques, attendu que les cavaliers ne conserveront plus d'influence sur leurs coreligionnaires, parce qu'ils auront bientôt perdu leur caractère musulman et ne se feront remarquer que par des habitudes d'ivrognerie et d'irréligion. On entrerait ainsi dans les vues de certains esprits forts qui croient que c'est en faisant des indigènes des ivrognes et des athées qu'on les disposera plus facilement à accepter nos idées de progrès.

2° Si, au contraire, on les rend trop irréguliers, on détruit leur esprit de corps; la discipline leur devient moins supportable et ils se rapprochent à vue d'œil des Goums (contingents de cavalerie irrégulière des tribus), qui ne peuvent être utiles que comme hommes de localité, qui n'ont pas l'initiative des spaḥis actuels, ne peuvent agir dans tous les points de la province, sont accessibles à ces petites rivalités qui rendent quelquefois les missions si difficiles, et ne sauraient être employés comme corps combattant, témoin la fuite de deux mille Ḥarrar aux sources du Chelif en 1842, abandonnant l'avant-garde française; la terreur panique des Douairs et Zmelas aux Flittas en 1843, au moment de la mort du vieux général Mustapha; le sauve qui peut des cavaliers du ḳalifa Ålî et du ḳaïd Ben-Oueny aux Ouled-Sultan en 1844, quand ces deux chefs restaient seuls de leur personne au feu, etc., etc.

Le premier système est vicieux, peu logique en ce pays et surtout onéreux pour l'État; on ferait mieux, à ce point de vue, de remplacer les spaḥis par des régiments de chasseurs d'Afrique, qui sont incontestablement la meilleure cavalerie de l'Europe.

Le second système prive les indigènes des avantages que leur offre une institution sage qui, tout en leur laissant conserver leur caractère musulman, leur fait acquérir progressivement, et sans les froisser, les qualités qui leur manquent pour avoir une part efficace aux affaires nationales.

La province de Constantine est très-favorisée quant aux ressources du recrutement. Le grand nombre de cavaliers de ses nombreuses tribus suffirait pour assurer l'effectif d'un nombre d'escadrons double de celui qui existe. La difficulté n'était donc pas de trouver des cavaliers : il s'agissait seulement de les choisir.

Voici les idées générales qui ont servi de guide dans la composition du personnel et les moyens qui ont paru propres à améliorer de jour en jour les résultats obtenus :

Les idées démocratiques n'ayant point encore pénétré en Afrique, les opinions des Arabes n'ayant point encore été modifiées, leurs préjugés subsistant toujours, on a pensé qu'il fallait attirer dans nos rangs les Arabes de bonne tente, les gens influents des tribus et ceux renommés par leur bravoure ou pour leur habileté comme cavaliers. Un pareil recrutement était à la fois un avantage pour le corps et une œuvre utile pour la politique générale. N'était-ce pas en effet légitimer, en quelque sorte, le pouvoir nouveau que de lui donner pour soutien et pour auxiliaire les cavaliers les plus influents du pays, ceux auxquels les indigènes étaient habitués à obéir, qu'ils respectaient et consultaient dans toutes les grandes occasions? N'était-ce pas encore une garantie pour l'ordre et la paix, puisqu'ils représentent la propriété, et enfin n'était-ce pas mettre pour nous des gens qu'il eût pu être dangereux d'avoir contre nous? Pour attirer à nous de pareils auxiliaires, on est parti de ce principe si vrai et si souvent méconnu, que l'intérêt personnel est la plus sûre garantie de la fidélité politique : on a donc pensé qu'il fallait accorder aux spaḥis des avantages et même des priviléges : qu'il fallait exempter leur tente des réquisitions, les favoriser dans la location des Ạzzel et des immeubles domaniaux ; qu'il fallait récompenser largement les familles de ceux qui mouraient dans nos rangs, soit par des concessions de terrains, soit en engageant comme spaḥis les proches parents ou comme enfants de troupe les orphelins; qu'il fallait exclure de leur service habituel ces minuties de détail, ces corvées d'intérieur qui leur répugnent tant; permettre à nos cavaliers de se faire aider par leurs domestiques pour certains travaux, leur accorder souvent des permissions pour surveiller leurs intérêts de Douar et de famille, ne pas les astreindre au casernement pour eux ni pour leurs chevaux et n'exiger une tenue régulière que sous les armes, en un mot, admettre un certain temps encore que les habitudes féodales d'une autre époque vinssent se mêler aux idées nouvelles du XIX[e] siècle, de manière à pouvoir considérer nos cavaliers comme des hommes de lance, venant s'enrôler sous notre bannière, montés, équipés et suivis de leurs valets.

Il a paru très-avantageux aussi de donner aux spaḥis l'espoir que,

d'ici à quelques années, l'enrôlement dans les corps indigènes serait une condition de rigueur pour parvenir aux fonctions publiques d'agha, kaïd, cheïk, etc., etc..... Cette dernière considération nous paraît en effet d'une importance aussi haute pour le bien général du pays que pour la composition des spahis en particulier : car, quelque influent et dévoué que puisse être l'indigène qu'on tire d'une tribu pour l'investir d'un emploi quelconque, il est probable qu'il y apportera toujours ses préjugés et ses idées particulières qui n'auront pu être modifiées par notre contact, tandis que la puissance d'une organisation à la fois ferme et paternelle, les idées d'ordre et de justice que les indigènes qui s'enrôlent dans nos rangs entendent développer et qu'ils voient mettre en pratique dans leurs rapports fréquents avec nous, leur donnent cette confiance, cet aplomb, cette appréciation de nos sentiments de moralité à l'aide desquels ils peuvent prévoir parfaitement d'eux-mêmes la marche qu'ils doivent suivre pour nous représenter dans des missions importantes, dangereuses, délicates même, à l'accomplissement desquelles ils seraient dans bien des cas inhabiles, s'ils étaient assimilés aux goums et éloignés des Français.

Nous émettons ici l'opinion formelle que les escadrons de spahis ne doivent pas être composés de gens pris dans la même tribu.

1° Parce que tous les cavaliers sont disposés à se soutenir entre eux, à se rendre solidaires des fautes les uns des autres et à profiter de leur réunion dans les courses que font les cavaliers de leur escadron dans le pays, pour satisfaire sur les tentes et les tribus rivales des leurs, des ressentiments particuliers, sans avoir à craindre d'être contrôlés par leurs camarades, ni même par leurs sous-officiers et brigadiers qui ont les mêmes intérêts qu'eux, et qui, si on ne porte une grande attention à leur choix, peuvent être sans influence sur eux;

2° Parce que cent cinquante ou deux cents cavaliers d'une seule tribu ne peuvent pas tous être de choix;

3° Parce qu'un pareil nombre d'hommes valides absents d'une tribu y laissent en souffrance des intérêts matériels considérables qui ne peuvent pas leur permettre de se résigner facilement à en être longtemps éloignés pour le service;

4° Parce que, si nous rappelons qu'on nous recommande quelquefois de ne désigner, pour quelques missions particulières, que des

cavaliers de certaines localités de préférence à telles autres, on comprendra que les missions les plus simples pourraient ne pas être remplies convenablement par des escadrons de cette nature détachés seuls dans une localité;

5° Parce qu'il nous paraît évident qu'il s'établirait entre les escadrons représentant les tribus, non plus une émulation salutaire, mais bien une rivalité haineuse et funeste (conséquence immédiate du système de division adopté avant nous par les Turks);

6° Enfin parce que, dans l'éventualité possible, quoique peu probable d'une insurrection générale du pays, il serait plus facile de faire trahir un escadron tout entier, composé de la sorte, qu'une réunion quelconque de spahis appartenant à différentes localités, ayant des intérêts divers et ne se fiant pas les uns aux autres.

Pour relever le burnous rouge, nous avons tenu avec instance à ce qu'on rayât du corps, comme indignes de le porter, tous ceux qui avaient pu en abuser dans leurs missions, et l'autorité supérieure s'est toujours empressée d'infliger des châtiments aux tribus qui ne respectaient pas l'uniforme des spahis.

D'autre part, des mesures particulières étaient à prendre dans l'intérieur du corps pour les relations des indigènes avec leurs chefs. Aucune troupe, à cause de son caractère particulier et de la différence de langage, n'a plus besoin que la nôtre de trouver dans ses supérieurs cette protection, cette sollicitude de tous les instants, cette patience à écouter les réclamations, cette impartialité, cette absence de toute brusquerie et de tout propos offensant, même en réprimant des fautes graves, en un mot ces vertus militaires que les articles 330 et suivants du Règlement recommandent avec tant de soin. Aussi les rapports journaliers durent-ils souvent très-longtemps, et la salle du rapport ressemble-t-elle quelquefois à un prétoire de justice de paix.

Le choix des officiers français est encore un moyen d'action puissant sur l'espèce d'hommes que nous commandons; on devrait éviter d'envoyer dans nos régiments des officiers tout à fait étrangers à l'Afrique et à notre arme; il suffit d'énoncer, pour qu'on la comprenne, l'importance qu'il y aurait à ce que ces officiers connussent les habitudes des Arabes, parlassent leur langue et eussent un caractère particulier qui les disposât à s'attacher au corps et à s'attirer la confiance des indigènes.

Quant aux officiers indigènes, leur composition exige encore plus de

soin par l'influence directe qu'elle a sur les enrôlements. Combien de fois, dans le commandement que j'ai exercé des spaḥis des trois provinces, n'ai-je pas entendu des cavaliers distingués me dire : « J'aime » mieux obéir à un brigadier français qui se conduit bien, et que tu es» times, qu'à un officier indigène qui se grise et que tu méprises » comme moi. »

J'estime qu'il ne faudraït pas s'astreindre à avoir les cadres des officiers indigènes au complet. On ferait une nomination quand on trouverait un spaḥis bien digne, par ses services, sa conduite, son instruction, ses efforts pour apprendre notre langue et se rapprocher de nos idées, sans avoir égard à son ancienneté, ni même dans quelques cas à son grade. Personne n'aurait à s'en plaindre, ni les officiers français qui ne peuvent que gagner à se trouver en contact avec des gens plus distingués, ni les indigènes qui étaient habitués avant nous à voir un soldat heureux, un simple janissaire, devenir, en un seul jour, de soldat pacha, etc., etc.

Tel est l'ordre d'idées que nous avons suivi. Voici les principaux résultats obtenus, pour les spaḥis de Constantine, sans système de terreur, sans de honteux châtiments corporels, mais uniquement en élevant les cavaliers dans leur propre estime, en faisant accorder de la considération à leurs burnous et en les habituant à regarder leur service comme un service d'honneur et de confiance :

Le corps est toujours au complet et bien monté. Il n'y a jamais que très-peu de chevaux blessés;

Dans chaque localité, cinquante cavaliers se présentent pour remplacer chaque spaḥis rayé des contrôles;

Il n'y a jamais de déserteurs au 3e spaḥis;

Les spaḥis à libérer se réengagent en général tous sans quitter le corps, et économisent ainsi à l'État les 200 fr. de première mise qu'on donnerait à chacun de ceux qui s'enrôleraient à leur place;

Lorsqu'un cavalier utile à sa famille veut se faire remplacer, *c'est le remplaçant qui paye le remplacé.*

Un grand nombre de ḳaïd et de cheïḳ appartiennent au corps ou sont sortis de nos rangs. Voici des noms qui parlent assez haut : Ạlî ben Moḥamed, Karésy, ben Zekry, Mouṣṭafâ Englich bey, Ḥassen Bakir-Ḳodja, Sạoudi ben Enel, Bourouby ben El-Charguy, etc., kaïd actuels sortant des spaḥis ou appartenant au corps;

Ben Oueny (tué à l'ennemi), Aḥmed Ḳodja Elanebi (tué en ar-

rêtant des malfaiteurs), Abdallah Lacal (assassiné dans sa tente), Maḥmoud Mously (tué à l'ennemi), Taïeb ben Féraḥt, Brâhîm ben Abdallah (mort), Maḥmoud ben Ḥassen (assassiné avec le capitaine Saget, etc.), anciens kaïd sortant des spaḥis, sans compter une foule de cheik.

Les plus grandes familles du pays ont ou ont eu des réprésentants dans nos rangs. Voici encore des noms :

Les ben si Ouâly, les ben Tabet, les ben Lachtar, les ben Tchakar, les ben Abdallah-Kodja, Manšour Blily, Brâhîm ben Agha, ben Henny, ben Mbaoudj, ben Menasser, ben Yakoub, ben Bacha, ben Merad, ben Talahi, les Madacy, ben Amor, ben Ḥassein, ben Mously, ben Yllès, ben Mékida, ben Bordj, les Djaballa, Boumetir, ben Meddeb, ben si Alî, ben Feraḥt, ben Bitiḥ, ben Mézian, etc., etc..., sans conter une foule de familles de l'ancien Makzen et un certain nombre de fils de beys : Braham-Bey, Chakar-Bey, Naman-Bey, Moušṭafâ-Bey, Englich-Bey, etc...

Un tel prestige a été attaché au burnous rouge que :

Quelques spaḥis seulement peuvent être envoyés au milieu de tribus turbulentes pour y faire des arrestations ou prélever des amendes;

Qu'un simple peloton de spaḥis suffit aux kaïd des tribus les plus éloignées pour y aller asseoir ou recueillir l'impôt ou soutenir leur autorité;

Que quelques burnous rouges suffisent pour faire la police et rétablir l'ordre dans des marchés où se réunissent plusieurs milliers d'Arabes.

Je ne parlerai pas des résultats purement militaires. Les ordres de MM. les inspecteurs généraux témoignent des progrès satisfaisants que font chaque année la tenue et l'instruction sur le terrain de nos escadrons, malgré la difficulté de réunir souvent nos cavaliers, et le degré de régularité auquel on est parvenu. Je me bornerai à dire qu'en garnison on peut remarquer leur bonne discipline et leur déférence pour leurs chefs, et qu'en expédition, toujours placés aux avant-gardes et en flanqueurs, ou chargés souvent de coups de main isolés, il n'est pas de champ de bataille en Algérie, quelque modeste qu'il soit, qui n'ait été teint de leur sang; — que nos spaḥis ont obtenu non-seulement de nombreuses citations à l'ordre de l'armée, mais encore plusieurs décorations de la Légion d'honneur pour des actions d'éclat spécifiées, et ont prouvé qu'avec une supé-

riorité incontestable comme cavaliers et comme aptes à la guerre de privations du pays, ils pouvaient rivaliser de bravoure avec les troupes nationales.

Le colonel du 3e spahis,

Bouscaren.

Les régiments de spahis, organisés d'abord uniquement en vue de la guerre, ont répondu à ce qu'on attendait d'eux. Ils ont fourni les premiers renseignements sur le pays; ils ont constitué d'excellentes avant-gardes pour fouiller les contrées les plus difficiles, découvrir les dépôts des tribus rebelles, épier leurs mouvements. Leur formation première ayant eu lieu dans cette période de guerre, on se préoccupa surtout de leur donner une organisation militaire puissante, se rapprochant, autant que possible, de celle de la cavalerie française.

Mais, sans perdre ce caractère de troupe destinée à la guerre, les spahis en ont emprunté un nouveau aux circonstances dans lesquelles l'Algérie s'est trouvée dès que l'ascendant de nos armes a été reconnu. A mesure que les tribus ont fait leur soumission et que les autorités militaires ont été chargées du gouvernement des Arabes, les spahis sont devenus un des principaux moyens d'action pour cette administration, et ont constitué à proprement parler la gendarmerie du pays arabe.

Afin de faciliter le développement de leur action dans cette mission de surveillance et de répression, quelques modifications ont été apportées dans leur organisation par un décret présidentiel en date du 13 février 1852 et par diverses décisions ministérielles.

Nous allons les exposer succinctement.

1° Le ministre de la guerre a décidé que les escadrons de spahis doivent être détachés à poste fixe dans les localités où ils pourront rendre le plus de services, et qu'ils doivent s'administrer isolément, sans que cette séparation des escadrons porte atteinte à la constitution unitaire par régiment; car dans une circonstance donnée, les spahis doivent pouvoir être réunis en corps et rendre les mêmes services que pendant la période de conquête.

2° En fixant chaque escadron dans une localité, un certain nombre d'officiers deviennent disponibles dans chaque régiment. Le ministre

a prescrit que tous ceux qui pourraient être détachés des escadrons, sans nuire à la marche du service, fussent employés soit au commandement des subdivisions, des cercles, des postes, soit dans les bureaux arabes, soit dans les haras, les dépôts d'étalons, les colonies ou autres établissements confiés à la direction et à la surveillance de l'armée. Le colonel ou le lieutenant-colonel, deux chefs d'escadrons sur trois, un adjudant-major, les capitaines en second, peuvent recevoir cette destination; on conserve seulement dans l'état-major le colonel ou le lieutenant-colonel, le major, un chef d'escadrons et deux adjudants-majors. Les officiers doivent visiter souvent les escadrons détachés et veiller à ce que l'instruction et la discipline du corps n'aient pas à souffrir de l'isolement des escadrons.

3° Chaque escadron doit se recruter dans une circonscription déterminée, voisine du lieu de son cantonnement en ayant soin de ne pas tirer un trop grand nombre de cavaliers de la même tribu, afin de ne pas créer des coteries dangereuses lorsque les spahis sont envoyés dans les tribus pour y remplir des missions administratives.

4° A proximité des établissements militaires où ils sont fixés, les escadrons doivent former des zmalas pour se livrer aux travaux agricoles. Ces zmalas constituent en quelque sorte des douars militaires où sont établies les familles des spahis et augmentent la sécurité du pays. Avec le produit des cultures, les cavaliers améliorent leur existence, ils donnent à leurs chevaux une nourriture plus abondante et plus saine; ils élèvent des poulains qui concourent à la remonte de notre cavalerie; mais le plus précieux avantage de ces zmalas est d'entretenir l'esprit de famille et d'empêcher les spahis de se laisser entraîner à des habitudes de dissipation et de débauche qui les rendent de très-mauvais soldats. Il n'est pas inutile de faire remarquer que les cultures n'ont pas lieu collectivement et au profit de tout l'escadron. Chaque famille laboure pour son propre compte, à ses risques et périls, sans que les chefs militaires aient à intervenir dans l'administration de ces travaux; cependant les spahis trouvent toujours des conseils intelligents pour l'amélioration des procédés agricoles et pour les pousser à essayer des plantations et des cultures nouvelles.

5° L'effectif des escadrons de spahis, dans chaque régiment, a été élevé : à 200 cavaliers pour la province de Constantine, à 180 pour la province d'Alger et à 175 pour la province d'Oran. Cette augmen-

tation d'effectif était urgente; car, d'après un travail établi par le colonel du 3e régiment (le général Bouscaren), la moyenne des journées de service à cheval, de détachements, d'expéditions ou de missions de dix cavaliers, pris par série de dix dans un des escadrons de Constantine et par série de quinze dans l'autre escadron, a été, dans une année, de 237 pour l'un et de 242 pour l'autre. Le général inspecteur affirmait, dans son rapport de 1851, que dans aucun des escadrons les cavaliers n'avaient un jour de repos sur trois. Enfin, disait le colonel du 3e régiment, en tenant compte seulement des courses exigées périodiquement par la poste et par le service régulier des correspondances avec sacoches, le burnous rouge des spahis parcourait un minimum de 9,900 lieues par mois, environ une fois le tour du monde. L'effectif des escadrons a été augmenté d'une manière inégale pour les trois régiments, parce qu'il fallait tenir compte de l'étendue des territoires à surveiller et du nombre des détachements à fournir.

6° Un décret en date du 12 février 1852 a rendu applicables aux officiers indigènes des régiments de spahis les dispositions du décret du 23 décembre 1851, relatif à la remonte des officiers des corps de troupe à cheval. L'État leur fournit un cheval au moment de leur nomination et pourvoit à son remplacement sous certaines conditions. Ce décret a apporté une amélioration longtemps désirée à la position des indigènes nommés officiers.

7° Des mesures ont été prises pour faciliter, dans les régiments de spahis, l'enseignement de la langue française aux Arabes et l'enseignement de l'arabe aux Français.

D'autres améliorations restent encore à réaliser; mais on peut constater dès à présent que la situation, telle que le mémoire du général Bouscaren l'expose en 1850, a été profondément modifiée. Des instructions ministérielles plus détaillées ont encore complété les progrès accomplis. C'est ainsi que des ordres ont été donnés pour que les chefs indigènes appelés à commander les tribus fussent choisis de préférence parmi les officiers et les sous-officiers de spahis. Les autorités françaises ont été invitées à s'occuper partout des intérêts civils et de famille de nos cavaliers indigènes avec une sollicitude particulière. Enfin les spahis ont toujours eu une part honorable dans la distribution des récompenses : croix de la Légion d'honneur, médaille militaire, avancement de grade.

Le mémoire du général Bouscaren et les notes dont nous l'avons fait suivre donnent un exposé complet de l'organisation spéciale des spahis et des importants services qu'ils sont appelés à rendre pour la pacification de l'Algérie.

I. U.

NOUVELLES FOIRES COMMERCIALES

DANS L'INDE.

« Le gouvernement anglo-indien a ordonné que deux grandes foires auraient lieu chaque année dans le Scinde : l'une à Korratchi, l'Alexandrie de la *Jeune Égypte*, ainsi que quelques-uns ont affecté d'appeler le Delta et la vallée inférieure de l'Indus; et l'autre à Sakkar, quelques degrés plus au Nord, où les routes de Malwa et Delhi au Belouchistân et à Kandahar traversent l'Indus. L'idée est bonne. Les commerçants indigènes de ces contrées sont accoutumés à de fréquents marchés. Les mauvaises routes et l'état d'anarchie de la société dans les provinces environnantes font de ce mode de commerce une nécessité, et les foires sont de plus associées dans les esprits des habitants de la vallée de l'Indus et des territoires environnants à des migrations religieuses périodiques.

» La foire de Sakkar paraît plus sûre d'un succès immédiat que celle de Korratchi. Sakkar est dans le voisinage de Chikarpour qui est déjà un centre d'opérations commerciales indigènes : les lettres de change des banquiers de Chikarpour valent de l'argent jusqu'à Hérât ou Calcutta. Le courant commercial qui monte et descend l'Indus, croise à Sakkar celui qui va et vient de l'Inde anglaise dans le Belouchistân, l'Afghanistân et la Perse. La nature et les relations sociales ont déjà fait du district un rendez-vous permanent de marchands. L'ouvrage est à moitié fait pour le gouvernement anglo-indien. A Korratchi, le commerce actuel est d'hier et accidentel. Il

a suivi notre armée et peut la suivre en d'autres campements. Il semble toutefois qu'un commerce indépendant de cabotage avec cette localité se développe, et l'expérience consistant à faire de Korratchi un centre permanent d'affaires mérite d'être tentée.

» Il sera digne du gouvernement anglo-indien de vouloir organiser dans ses domaines pour les voyageurs qui visiteront ces nouvelles foires, un système de convois, et de stimuler par des négociations les peuples et les gouvernements voisins à suivre son exemple. Le Scinde et le Pendjâb ne sont pas en ce qui concerne les premiers, au nombre des pays les mieux ordonnés. Par de tels moyens les éléments d'une police et d'un gouvernement administratif plus efficace, seront introduits dans ces régions, de même qu'ils l'ont été en Europe aux temps grossiers de la féodalité. Les personnes et les propriétés seront mises peu à peu dans une sécurité plus grande, et le développement de la civilisation et de la richesse matérielle sera accéléré. »

L'article qui précède, traduit des principaux journaux de l'Inde qui parlent des foires récemment instituées dans les admirables centres commerciaux de Sakkar et de Korratchi, nous a rappelé les efforts si souvent renouvelés et toujours couronnés de succès, tentés par la Compagnie indo-britannique pour étendre son négociantisme dans les contrées les plus reculées et les moins accessibles de l'Asie. Quand l'habileté de sa diplomatie s'est trouvée en défaut, son armée lui a ouvert des marchés qu'alimentaient presque exclusivement, avant elle, et à son préjudice, d'autres puissances européennes rivales. La vigilance et l'esprit d'entreprise si largement dédéveloppés parmi les manufacturiers de Manchester et de Liverpool sont venus à son aide, et chaque jour les produits britanniques tendent de plus en plus à se substituer à ceux des autres nations. Un travail n'est plus à faire pour rechercher les causes qui portent les Anglais à accaparer ce monopole universel, car le regrettable sir Robert Peel a depuis longtemps déjà résumé la question en quelques paroles prononcées à la tribune : « *C'est*, a-t-il dit, *une question d'existence pour l'Angleterre.* » S'il y a de l'égoïsme dans cette déclaration, elle a au moins le mérite d'être d'une franchise et d'une netteté qui ne laissent aucune arrière-pensée. Au lieu de nous en plaindre, félicitons-nous qu'elle ait été si loyalement et si publiquement produite; elle pourra au moins servir de stimulant au commerce

des autres pays et le porter à redoubler de zèle et d'efforts pour soutenir dignement une concurrence qui menace de l'écraser avant peu, s'il n'y prend garde. Nous rechercherons peut-être plus tard, dans un nouvel article, le meilleur système à suivre pour faire face à ce danger; mais nous nous bornerons aujourd'hui aux réflexions que nous suggère l'établissement des foires dont nous venons de parler. Selon nous, la question du commerce extérieur prime ici toutes les autres.

Sakkar est une forteresse située au milieu de l'Indus; là viennent se relier des routes très importantes, surtout celles qui conduisent dans les Kanats afghâns et tartares : ce sont les contrées asiatiques où le commerce anglais s'est le plus tardivement implanté, tandis que celui des Russes y a trouvé un débouché avantageux. Burnes, qui les traversa en 1832, signala ce fait à ses compatriotes comme un symptôme alarmant pour la richesse britannique. Les commerçants de l'Inde s'émurent de cette révélation et ne négligèrent rien pour se substituer à leurs antagonistes du Nord; mais le succès se dessina lentement au gré de leur impatience et, en 1838, leurs efforts réunis ne furent point étrangers à la résolution prise par lord Auckland d'envahir l'Afghanistân. Cette conquête devait effectivement faire triompher momentanément leurs intérêts. Dès 1839, le Kandahar, le Hérât et le Kaboul furent inondés des produits anglais. Des marchands usbeks de Kiva, de Bokâra et même de Kokan, vinrent en si grand nombre s'approvisionner sur ces nouveaux marchés, que la douane russe d'Orenbourg constata une notable diminution dans ses revenus de 1839 à 1841, c'est-à-dire pendant tout le temps que les Anglais tinrent le Kaboul dans leur dépendance. Ce furent les événements de 1842 qui forcèrent ces derniers à s'éloigner de cette contrée et qui eurent une action si désastreuse sur leurs opérations commerciales de ce côté. Les Russes ressaisirent alors l'initiative; ils l'ont conservée depuis et leurs progrès ont toujours été en augmentant. C'est sans doute pour chercher à les arrêter que la foire de Sakkar vient d'être établie : elle se tiendra à l'époque où les maquignons afghans et usbeks amènent des chevaux au dépôt de remonte de la cavalerie anglaise, à Chikarpour; ce sera aussi le temps du voyage de la Mekke. Les pèlerins musulmans portent toujours avec eux d'assez fortes sommes dans la prévision des transactions commerciales qu'ils peuvent opérer sur leur route avec avantage; il est probable que se trouvant en pays

bien fourni de marchandises, ils aimeront mieux s'approvisionner dans un marché où les produits seront nombreux et variés, et dont ils pourront débattre les prix eux-mêmes, que de les recevoir du Nord, par l'entremise d'un commissionnaire russe dont les choix peuvent être mal faits et ne leur donner que de médiocres bénéfices.

La foire de Korratchi, outre l'avantage qu'elle offrira à plusieurs populations, est encore une conséquence forcée de celle de Sakkar, qu'elle sera tenue d'alimenter. L'admirable position de ce port aux bouches de l'Indus, le met aussi en relation fréquente avec les Arabes et les Persans établis sur les bords de la mer d'Qmân et du golfe Persique; ils pourront venir s'y approvisionner à l'avenir bien plus facilement et à meilleur marché qu'ils ne le font à Bassora et à Bagdad. Les commerçants de ces dernières villes n'ignoraient point la possibilité de recevoir les marchandises d'Europe, à frais réduits, par la mer des Indes et le Chaî el-Arab; mais comme la piraterie s'y exerçait sur une grande échelle, ils préféraient les faire diriger sur un port de la Syrie ou de la mer Noire d'où on les acheminait à destination par les caravanes, à travers des déserts infestés de pillards qui s'emparaient, terme moyen, d'un convoi sur trois. Il fallait donc que les marchandises préservées réalisassent des bénéfices suffisants, d'abord pour couvrir la perte des marchandises volées, ensuite pour laisser un gain raisonnable. Les Anglais sachant très-bien que Bagdad tirait la plus grande partie de ses produits du continent européen, comprirent de suite que, s'ils pouvaient assurer la sécurité de la navigation du golfe Persique, le commerce de la Turquie méridionale s'éloignerait peu à peu d'Europe et se porterait vers leurs possessions des Indes, où il trouverait un grand avantage sur les prix d'achat, et une sécurité pour les biens et les personnes, qu'on rencontre rarement sur les bords du Tigre et de l'Euphrate. Ils se mirent donc à l'œuvre, et, depuis plus de quinze ans, il font une guerre très-active à tous les écumeurs de cette mer, autrefois si fréquentée par les navires de commerce européens de toutes les nations, et où leur pavillon ne paraît plus à présent qu'à de rares intervalles. Cette opération conduite avec énergie et prudence a complétement réussi : les pirateries des Wahhâbî et des Persans ont à peu près cessé, et, en servant leurs propres intérêts, les Anglais se sont fait des partisans de tous ceux qui habitent les villes commerçantes du golfe. Le moment était donc des plus opportuns pour créer une foire à Korratchi, sur-

tout si, pour la rendre plus prospère, les Anglais y transportent la commission de remonte de leur cavalerie qui siége maintenant à Bombay. Les maquignons arabes et persans se rendront plus volontiers et à moins de frais dans une localité plus rapprochée d'eux : en outre, comme ils ne rapportent jamais en numéraire, dans leur pays, les sommes provenant de la vente de leurs chevaux et qu'ils en opèrent le retour en les transformant en marchandises d'Europe, la foire de Korratchi sera une bonne fortune pour eux et une excellente affaire pour l'Angleterre qui améliorera, de cette façon, le commerce de l'Inde.

Nous ajouterons, pour clore ces réflexions, que le gouvernement anglais ayant, depuis longtemps déjà, affranchi de tout droit la navigation des pavillons étrangers sur l'Indus, c'est une occasion nouvelle donnée aux États européens de stimuler le zèle de leurs manufacturiers et de leurs industriels pour apporter leur contingent de produits dans les deux nouveaux débouchés qui leur sont ouverts.

L'adjudant général J.-P. FERRIER.

(Extrait du *Moniteur des Établissements français dans l'Inde.*

SOUVENIRS DE VOYAGE EN MÉSOPOTAMIE ET EN PERSE.

BAGDAD.

Avant de décrire la ville moderne, il ne sera peut-être pas inutile de jeter un coup d'œil rapide sur la ville d'autrefois et de nous reporter un instant à l'époque où, étant la résidence des princes de l'Islâm, Barḍâd (Bagdad), brillait de tout l'éclat d'une capitale de l'Asie. Cette légère esquisse fera mieux sentir le contraste entre la cité des Ḳalifes et la ville Osmanli.

RÉCIT DE LA FONDATION DU DÂR EL-SÉLAM,
(Le boulevard du salut)
ET DE SON ACHÈVEMENT AVEC L'AGRÉMENT DU CRÉATEUR DES SERVITEURS.

Au sujet du nom donné à cette ville on rapporte qu'aux anciens jours, dans le même lieu était un jardin appelé Bâṛ-i-Dâd. D'autres disent que Bâṛ était le nom d'une idole qu'adoraient des gens de ce pays, Dâd signifie *qui donne*; dans ce cas le mot Barḍâd voudrait dire l'idole généreuse. Au reste, Dieu en sait davantage.

On raconte que près de Koûfeh, Abou el-ạbbâs séfaḥ avait, pendant le temps de son ḳalifeh, fondé une ville sous le nom de Hâchèmièh. Or, comme la tribu des Revendièh que les Arabes appellent encore Béravendièh s'était, dans cette même ville, soulevée contre Manṡoûr, celui-ci dégoûté ne voulut plus en faire sa résidence. Il fit

chercher un lieu convenable pour y élever une cité, et ordonna aux architectes de se tenir prêts.

Après bien des recherches et des enquêtes, on prévînt Manśoûr que tel endroit situé sur le passage des caravanes et où abondaient les fruits de la saison d'été et ceux de la saison d'hiver, était le plus convenable pour l'édification d'une cité. Manśoûr, transporté de joie, s'achemina vers ce lieu.

Alî ben Iaḳtin s'exprime ainsi :

« Dans ce voyage, j'étais un des serviteurs de l'étrier de l'émîr Manśoûr; après nous être arrêtés en maintes stations, après avoir parcouru bien du chemin nous arrivâmes à l'emplacement de Baṛdâd. A plusieurs reprises, l'émîr allait d'un côté à l'autre examinant tout avec une profonde attention. Près de là vivait un ermite; Manśoûr m'ayant envoyé à son monastère, il me dit : Pourquoi l'émîr prend-il tant de précautions ? — Il veut, répondis-je bâtir une ville en ce lieu. — Quel est son nom ? — Ạbdallah. — Son surnom ? — El-Manśoûr billah ; puis il s'enquit de son prénom, Abou-Djạfer, lui dis-je. Oh ! reprit l'ermite, il ne pourra bâtir cette ville. — Pourquoi ? — Dans un livre bien ancien, nous avons lu qu'en effet, en ce lieu doit s'élever une ville, mais que celui qui la bâtira aura pour nom Moḳlâd.

» Je m'en retournai et rapportai à Manśoûr les paroles de l'ermite. »

Il en parut tout joyeux, et mettant pied à terre, il fit les prosternations de remercîments. Ensuite, fortifié dans son dessein de bâtir la cité, il donna ordre de faire venir des géomètres et des architectes. Je m'approchai et lui dis : O émîr ! j'ignore la cause qui t'a fait te prosterner, peut-être penses-tu que le moine a menti ? La ouallah (non, par Dieu), bien au contraire, je n'en ressens que plus de désir de persister dans mon projet. Aux jours de mon enfance on m'appelait Moḳlâd et je crois que personne n'est instruit de ce fait. Voici ce qui arriva : Aux jours du pouvoir des Béni-Ammieh (1), nous étions, comme tu le sais, fort pauvres et misérables. En ce temps, chacun des enfants qui étaient mes parents préparait le repas à son tour. Quand ce fut le mien, je n'avais rien à donner; je dérobai à ma nourrice une corde, je la vendis, et avec l'argent, j'achetai de quoi

(1) Les Ommiades.

faire le dîner. La nourrice me demanda : où as-tu pris ces provisions ? — Je lui répondis : j'ai emprunté de telle personne. — La nourrice eut besoin de sa corde, et ne la trouvant pas, elle comprit le vrai de l'affaire. De mon côté, prenant en main le fil de l'histoire, je le dévidai avec sincérité. Or, en ce temps-là, était une personne du nom de Moklâd, renommée pour ses vols. La nourrice raconta la chose en présence de mon père et de mes oncles. Ceux-ci me firent beaucoup de caresses, me comparèrent à Moklâd, et pendant quelque temps ne m'appelèrent que par ce nom.

Enfin, ayant fait préparer tout ce qui était nécessaire à la construction d'une cité, Mansoûr ordonna à Nô-Bakt l'astronome de choisir l'heure propice à la fondation de Bardâd. Nô-Bakt, en compagnie de Bermek et de Hodjâdj fils de Heriât, deux savants éminents en astronomie, tira l'horoscope de la fondation. Le choix du sort tomba sur le signe du sagittaire. Nô-Bakt l'annonça à Mansoûr disant : Ce signe annonce que cette ville comptera de nombreux édifices, qu'elle sera de longue durée, qu'elle renfermera une multitude immense, et que les habitants y seront à l'abri de la ruine et de la guerre ; de plus, la mort d'aucun kalife n'aura lieu dans ses murs. Mansoûr sourit disant : El-hamdou-lillah ! Grâces soient rendues à Dieu s'il en est ainsi. Et il en fut ainsi que Nô-Bakt l'annonçait. Car pendant près de cinq cents ans, Bardâd fut le rendez-vous de toutes les créatures des horizons, et aucun kalife n'y mourut. Mansoûr trouva la mort pendant qu'il accomplissait le pèlerinage de la Mekke, Mèhdî mourut ailleurs, Hâdî à Issâ-âbâd, Rachîd à Toûs, Amîn ayant été fait prisonnier par l'armée de Tâher, Zouleimînîn fut tué à l'est de Bardâd. Mamoûn perdit la vie près de Tarioûs, et Moteçem et Vâtik et Montaçer quittèrent à Samareh l'habitation peu solide (ce monde), pour se rendre au tabernacle éternel (l'autre monde).

Mansoûr prenant une brique la mit en place, s'écriant : Bismillah ou El-hamdou-lillah (au nom de Dieu et grâces à Dieu).

Les fondements de la cité furent jetés l'an cent quarante-cinq. Pendant quelque temps, les travaux furent interrompus par les attaques réitérées de Mohammed fils de Abdallah el-Hassani et de son frère Ibrâhîm. Mansoûr s'étant débarrassé de ses ennemis fit reprendre les travaux, et l'an cent quarante-neuf la ville était achevée.

On raconte que des milliers de dinârs furent dépensés pour la

construction de Bardâd. D'abord Manṣoûr voulait détruire l'Eivân Kesrâ (1) à Modâîn et se servir des briques pour bâtir sa nouvelle ville. A ce sujet, il consulta Ḳâled Bermèkî ; Ḳâled l'avisa de n'en rien faire, disant : Ce monument est un signe de la puissance des rois perses, et de là on peut juger de la grandeur et de la force de la foi de Moḥammed, puisque ceux qui suivent cette loi ont pu soumettre les possesseurs d'édifices tels que celui-là. En outre l'émîr el-Moumenîn (2) Alî a prié en ce lieu.

Or Ḳâled Barmèkî descendait d'une famille perse ; Manṡoûr lui dit : Tu prends le parti des rois du Fars et tu ne veux pas que les édifices élevés par eux soient anéantis. Alors le ḳalife ordonna la démolition de l'Eïvân i Kesrâ. Il s'aperçut bientôt que le salaire des ouvriers employés à la destruction de l'édifice et le prix du transport des briques jusqu'à Bardâd dépassait le coût de briques neuves. Il abandonna ce projet et dit à Ḳâled : Je me désiste et me rends à tes avis. O émir, répondit Ḳâled, maintenant ne place pas dans les archives de l'oubli le projet que tu as conçu et ne fais pas arrêter ce que tu as fait commencer, car dans la suite on dira que Manṡoûr, n'a pu réussir à détruire ce que d'autres avaient élevé. Manṡoûr touché de la droiture de Ḳâled, ne suivit pas ses conseils, et le monument de Ṭâḳi-Kesrâ resta intact.

D'après une autre tradition, Bardâd tire son nom de l'emplacement même qu'elle occupe, où dans des temps bien antérieurs à sa fondation vivait un ermite du nom de Dâd. Bâgi Dâd en persan, signifie jardin de Dâd. Il n'est donc pas impossible que ce saint personnage ait donné son nom à la cité. Telle est la tradition, passons maintenant à l'histoire.

Le ḳalife Abdallah el-Manṡoûr billah abou Djafer de la famille des Abbâcides, jeta en l'an 145 de l'hégire les fondements de cette ville célèbre, environ un siècle après la mort du Prophète. Sous la domination de cette famille, Bardâd demeura pendant près de cinq cents ans la reine d'un immense empire. Les Arabes n'avaient plus de guerres à soutenir, l'islamisme était établi en Asie, en Afrique et

(1) Ou Ṭâḳi Kesrâ, l'arc de Kesrâ aux ruines de Ctésiphon.

(2) Le prince des croyants.

jusqu'en Espagne. Alors les ḳalifes s'adonnaient à faire fleurir les arts de la paix. Aussi est-ce cette époque qu'il faut considérer comme la plus belle période de l'histoire arabe. Il est curieux de constater que bien avant le règne du ḳalife Ḥaroûn el-Réchid, pendant que la moitié de l'Europe était plongée dans la barbarie, les arts et les sciences étaient cultivés, non-seulement à Baṛdâd, mais encore dans toutes les contrées où était professé l'islam. Les mosquées du Kaire, de Cordoue et de Jérusalem témoignent encore de la grandeur de cet âge et nous forcent à admirer ceux que l'on a si souvent traités de barbares. La période arabe est le trait d'union qui lie l'ancienne civilisation à la nouvelle.

L'an 630 de l'hégire, Mosteạssem Billah, trente-septième ḳalife, monta sur le trône. Son règne fut signalé par de grandes calamités. Le Tigre et l'Euphrate sortirent de leur lit, Baṛdâd fut plus qu'à moitié détruite; à Médine, il ne resta que trois mosquées où les croyants pussent s'assembler pour prier. L'an 651, Houlâkou-ḳân à la tête de ses hordes de Tartares ravagea l'Orient; en 654, il assiégea Baṛdâd dont il ne tarda pas à s'emparer et Mosteạssem avec ses fils et quelques milliers de ses parents furent mis à mort. Ainsi s'éteignit dans la personne de son trente-cinquième descendant la maison des Ạbbâcides.

Depuis cette époque, l'histoire de Baṛdâd n'est plus qu'une suite de siéges et de guerres. Tour à tour possédée par les Persans et les Turks, cette cité finit par demeurer entre les mains de ces derniers, dont le despotisme l'écrasant de tout son poids, la mit dans l'impossibilité de se relever jamais. Les palais, les mosquées, les colléges tombèrent en ruines, et le voyageur cherche en vain la trace de ces édifices que remplissait une foule savante et policée.

Malgré son état d'abaissement, Baṛdâd est encore vénérée par les musulmans qui, à cause du grand nombre de saints qui y sont enterrés, l'ont surnommée le *boulevard du salut* (Dâr el-sélaïm). Parmi ces bienheureux, celui qui jouit de la plus grande réputation est le cheiḳ Ạbd el-Ḳâder Djilâni. On voit son tombeau près de la porte de l'ouest, et c'est ce saint que les mahométans invoquent le plus volontiers dans leur détresse. C'est encore lui qui apparut à Ạbd el-Ḳâder, notre adversaire africain, lors d'un voyage qu'il fit à Baṛdâd et qui lui prédit sa grandeur future. Non loin de la tombe du Cheiḳ, se voyait aussi celle de Ḥanéfi, chef d'une des quatre sectes orthodoxes

du rite sunni; mais lorsque les Persans occupèrent Bardâd, ils cachèrent ou détruisirent ce tombeau.

Vers 1820, Bardâd sembla sortir de ses ruines. Dâoud-Pacha, qui d'abord avait été mollah de la mosquée d'Abd el-Kâder, était parvenu au poste de gouverneur. Il parut vouloir secouer le joug de la Porte, et serait parvenu à s'en affranchir si la mort n'eût mis un terme à ses projets. Il employa son autorité pour le bien de la province, soumit la plus grande partie des tribus arabes, fit creuser des canaux dont on peut encore suivre les lits, et parvint à mettre sur pied une armée de près de cent mille hommes, disciplinés par quelques officiers européens qu'il eut le bon esprit d'employer. Malheureusement son successeur ne partagea pas ses plans, et la ville retomba dans l'état misérable dont il avait voulu la tirer.

Tel est en peu de mots l'historique de cette cité. Quant à la ville moderne, la description en sera courte et triste.

Bardâd est bâtie dans une plaine basse; le Tigre la divise en deux parties, dont la plus considérable s'étend sur la rive orientale. La communication s'établit entre les deux portions de la cité au moyen d'un pont de bateaux jeté sur le fleuve pendant l'été. Mais au printemps, alors que le Tigre, grossi par la fonte des neiges, roule avec une rapidité à laquelle rien ne peut résister, on est obligé de se servir de bateaux ronds appelés en arabe koufeh. Ces bateaux, ou plutôt ces corbeilles, de 5 à 6 pieds de diamètre, et souvent plus, sont faites de branches de dattiers et sont à l'extérieur enduites d'une couche de bitume que les sources de Hit produisent en abondance. La charge que ces bateaux peuvent supporter est vraiment étonnante; on y entasse pêle-mêle chevaux, chameaux et conducteurs; on les dirige avec une palette faite de morceaux de dattiers liés à un bâton. La plupart des Arabes traversent le fleuve d'une façon beaucoup plus simple. Presque tous portent une outre dégonflée à la ceinture. S'agit-il de passer le Tigre, ils se dépouillent de leurs vêtements, les placent dans l'outre qu'ils gonflent, puis la mettent à l'eau; ils s'y couchent à plat ventre et s'abandonnent au courant, se contentant de s'aider des pieds.

Bardâd occupe un espace d'environ deux lieues et demie de circonférence. Ses fortifications ne la mettraient pas à l'abri d'un siége en règle, mais elles sont cependant suffisantes pour arrêter les Arabes qui n'ont point d'artillerie. Ces fortifications consistent en une

épaisse muraille de briques flanquée à des distances inégales de tours énormes. Quelques-unes de ces tours sont garnies de canons hors d'état de servir. Un fossé assez profond entoure la ville. Les portes n'ont rien de remarquable dans leur architecture, et sont au nombre de trois : celle du nord, celle du sud et celle de l'ouest. L'entrée est sous une voûte ogivale, sans aucune décoration. Ces portes sont gardées par quelques soldats qui remplissent aussi l'office de commis d'octroi, c'est-à-dire qu'ils rançonnent à outrance les pauvres paysans qui apportent leurs denrées au marché. Depuis longtemps ces murs n'ont subi aucune réparation, et les larges brèches qu'on y remarque çà et là font présager leur prochaine destruction.

Parmi les édifices restés debout, il en est peu de remarquables. Des palais, des colléges élevés par les ḳalifes, il ne reste qu'un pan de mur enclavé dans les bâtiments de la douane et portant une inscription où se lit le nom du ḳalife Mostanser. Du nombre des mosquées, que l'on dit être de plus de cent, deux seulement méritent l'attention. C'est d'abord le Djâmị Souḳ el-Ŗazâl (la mosquée du marché aux gazelles). Le monument est, je crois, le plus ancien existant actuellement à Bardâd; pourtant la construction ne remonte pas au delà du XIVᵉ siècle. C'est un édifice d'architecture persane. Sa coupole ovoïdale et ses murs sont recouverts de tuiles émaillées qui lui donnent un aspect original, et comme étranger au reste de la ville. La mosquée située sur le Méidân, ou place publique, est un édifice du même genre. Le tombeau du cheïḳ Ạbd el-Ḳâder mérite aussi l'attention du voyageur. Les cours de ces mosquées sont remplies de derviches venus de tous les coins de l'Asie, et offrent un tableau aussi pittoresque que peu rassurant. Dans un coin, un faḳir indien, les cheveux épars, nu jusqu'à la ceinture, ayant à la main une hache aussi brillante que l'argent, l'écume sur les lèvres, déclame des vers du poëte Djâmi à la louange d'Alî. Un autre, les yeux hagards, se fait avec un poignard à large lame des entailles sur le front, en répétant les noms sacrés de Ḥassan et Ḥosséin, et demande l'aumône avec une insolence sans pareille. La crainte qu'ils inspirent entre pour beaucoup dans le respect et la vénération dont les entourent les musulmans de la secte Chịa. C'est à la fête du Baïrâm qu'il faut les voir surtout pour juger jusqu'où va leur exaltation religieuse.

Le palais du pacha n'est qu'une grande maison bâtie sans goût et sans préméditation architecturale.

Après les deux mosquées dont je viens de parler, les bazars sont ce qu'il y a de plus intéressant à Bardâd. De longues rues étroites courent sous des voûtes soit de briques cuites, soit simplement de briques de boue séchées au soleil. Quelquefois même des nattes faites de feuilles de dattiers, et jetées sur des troncs du même arbre, forment le seul abri contre l'ardeur du soleil. Pendant la grande chaleur, lorsque le simoum dessèche les poitrines, le peuple se rassemble dans les bazars pour y chercher un peu d'ombre. C'est là qu'il faut se rendre pour juger de l'ensemble de la population. Des deux côtés ces rues sont garnies de boutiques de huit à dix pieds carrés, et élevées d'à peu près trois pieds au-dessus du sol. Là, les affaires ne se traitent ni aussi vivement ni aussi bruyamment que chez nous. On y voit le vendeur et l'acheteur assis sur leurs talons, fumant la pipe ou prenant le café, et discutant leurs intérêts tout en roulant entre leurs doigts les grains de leur rosaire. La bonne foi si vantée des musulmans a, grâce au contact des Européens, disparu des bazars de l'Orient, et l'on peut hardiment offrir la moitié du prix demandé.

Ainsi qu'à Constantinople, chaque profession a son bazar particulier, ce qui, pour l'acheteur, est d'une grande commodité, d'autant plus que les artisans de chaque métier étant réunis en corporation, le voisin du marchand auquel vous avez affaire ne vous rompt pas les oreilles par l'offre d'un prix plus modique.

A l'exception des joailliers, qui sont tous Juifs ou Arméniens, les marchands et artisans appartiennent aux différentes religions qui composent la population de Bardâd. On voit le turban majestueux du Damascène à côté du kalpak pointu du Persan, le bonnet de feutre du Kurde en face du fès de l'Osmanli. A l'heure de la prière, le musulman secoue son sedjâdeh, petit tapis, l'étend, s'y agenouille, et, sans ostentation comme sans honte, prie dévotement.

Les bains de Bardâd sont, je crois, les plus mal soignés de l'Orient. Au lieu d'être revêtus de marbre comme ceux de Constantinople, les dalles en sont enduites de bitume. Il est juste de dire qu'il faut tirer le marbre de Mossoul, et que les frais de transport en font un objet de luxe très-coûteux. Quelque mauvais que soient les bains et quoique l'eau en soit bourbeuse, les femmes ne laissent pas que de s'y rendre souvent; en cette occasion, on suspend un manteau devant la porte pour indiquer que ce jour-là l'entrée en est interdite aux hommes.

Du côté de la rue, les maisons ne présentent qu'un mur de briques percé d'une porte basse et étroite. Les fenêtres ouvrent toutes sur des cours intérieures pavées de marbre et ornées parfois de palmiers et de jets d'eau. Les maisons n'ont qu'un seul étage, à la hauteur duquel règne une galerie couverte s'étendant sur tout le pourtour du quadrangle, et sur laquelle s'ouvrent les portes des différents appartements. Comme dans toutes les cités musulmanes, l'habitation est divisée en deux parties : le ḥarem et le sélamliḳ. Les maisons des chrétiens sont arrangées de même, et il est rare que les femmes y paraissent devant les visiteurs. Le caractère particulier de ces habitations est le serdâb, ou appartement souterrain. Les habitants s'y retirent pendant la chaleur du jour pour y trouver un peu de fraîcheur. Un *pânkâ*, immense éventail, est suspendu à la voûte, et est agité au moyen d'une corde qu'un homme accroupi au dehors met en mouvement. Malgré cela, la température n'y est jamais au-dessous de 30 degrés Réaumur. Dans ces serdâb, l'air est renouvelé par des conduits semblables aux tuyaux de nos cheminées. Les toits des maisons sont en terrasse divisée en plusieurs compartiments; on y dort pendant six à sept mois de l'année.

Toute la ville est bâtie en briques provenant de l'ancienne cité, mais surtout des ruines de Modâïn (1) situées à quelques lieues au Sud de Baġdâd. Ce genre de construction, joint au manque de fenêtres, rend les rues, déjà fort étroites, tristes et sombres; elles sont presque toujours désertes, et, hors du bazar, la rencontre d'un individu est presque un accident. Un mollah suivi de ses serviteurs et se rendant à la mosquée, une femme allant consulter l'imâm du quartier, sont les seuls personnages dont l'apparition révèle un peu de vie. Dans la ville, point de fontaines pour y rafraîchir l'air et entretenir la propreté; l'eau est apportée du Tigre à dos d'homme, de chevaux ou d'ânes. Ces derniers sont magnifiques; les blancs surtout sont fort estimés, et leur robe est parsemée d'arabesques rouges faites au moyen du ḥenneh.

Il ne faudrait pas juger des habitations de Baġdâd d'après leur extérieur. Sous un gouvernement despotique, les habitants cachent

(1) Plus connues sous le nom de Tâḳi-Kesrâ, l'arc de César, ou bien de ruines de Ctésiphon sur la rive orientale du Tigre, presqu'en face des restes de Séleucie.

leurs richesses sous les dehors de la pauvreté. En revanche, ils décorent l'intérieur de leurs maisons avec un luxe dont nous n'approchons pas. Les plafonds et les murailles sont ornés de miroirs et décorés d'arabesques d'un goût admirable; de riches tapis de Perse recouvrent les planches, et les sofas, ces meubles indispensables de l'Orient, sont garnis des plus belles étoffes.

Les Bardâdis sont sobres; leur manière de vivre est fort simple : un peu de riz et quelques morceaux de mouton rôti composent tout leur repas. Leur principal passe-temps consiste à fumer la pipe, prendre le café et jouer au trictrac ou aux échecs. Ils excellent à ce dernier jeu. Le costume pour la classe aisée se compose de larges pantalons sur lesquels est jetée une robe flottante de soie de couleur vive, retenue aux reins par un châle de cachemire ou par une ceinture à agrafe d'argent ou d'or ciselé. Un turban de mousseline couvre la tête, et des pantoufles jaunes protégent les orteils. Les Kaldéens portent des turbans gigantesques dont quelques-uns sont aussi grands qu'une meule de moulin. Les hommes de la basse classe sont vêtus d'une simple tunique de coton bleu.

Les femmes sont si complétement enveloppées dans une pièce d'étoffe de soie jaune ou rouge rayée de noir, qu'il est impossible d'apercevoir le bout de leurs babouches; en outre, un morceau d'étoffe de crin noir leur couvre le visage. J'en ai vu quelques-unes débarrassées de cet attirail; le costume est, à l'exception de la coiffure, à peu près le même que celui des hommes et leur sied à ravir. Elles portent un fez auquel sont attachées des médailles d'or dont l'éclat relève singulièrement leur beauté; et puis toujours ce long regard asiatique que je ne puis définir et que je cherche en vain dans nos contrées. Les femmes de la classe pauvre ont pour tout vêtement une chemise de coton rouge ou bleu qui laisse à découvert des jambes de statue.

La population de Bardâd est évaluée à soixante-dix mille âmes environ : cinquante mille musulmans, douze mille juifs, et le reste chrétiens de différentes sectes. Les musulmans sont presque tous sunnites, mais le voisinage du tombeau de Ali et de la ville de Kerbélâ où reposent Hassan et Hosséin attire un grand nombre de Chïa dont le rêve est d'être enterrés près de la tombe de ces saints pour qu'ils leur facilitent l'entrée du paradis.

A Bardâd, les juifs ne sont pas maltraités comme dans les autres

cités de l'Orient. Les plus riches d'entre eux exercent la profession de sarrâf (banquier) et jouissent d'une grande considération. Leur extérieur s'en ressent, car au lieu des haillons sous lesquels ils essayent, à Constantinople de cacher leur nudité, leur costume ici ne diffère que par le turban de celui des autres habitants. Je puis affirmer que pendant le séjour de huit mois que j'ai fait à Bardad, je n'ai pas vu un seul juif mendier.

Les Arméniens forment la plus grande partie de la population chrétienne; ils ont un évêque et plusieurs églises. Le reste se compose de Nestoriens, de Jacobites et de Kaldéens catholiques, gouvernés par un évêque français.

Les sectateurs des diverses religions habitent des quartiers séparés. Ainsi, les musulmans occupent la partie nord de la ville et les chrétiens se partagent celle du sud.

Le quartier situé sur la rive occidentale du Tigre n'a rien de remarquable. Çà et là on retrouve un pan de muraille décoré d'arabesques tel que la porte de l'ancien couvent des Kâlender. On y voit aussi le tombeau de Zobeïdeh, épouse de Hâroûn el-Rachîd. Bardâd n'a pas de négoce qui lui soit propre, mais cette ville est encore l'entrepôt du commerce de l'Inde avec la Turquie. La route plus directe d'Erzeroûm lui a enlevé celui qu'elle faisait avec la Perse. Les navires qui servent au transport des marchandises de l'Inde sont d'une construction grossière, faite à l'aide de quelques planches mal jointes et enduites de bitume. Cependant quelques-uns de ces bâtiments construits à Baśrah (Bassora) sont d'une forme très-élégante. J'aimais à les voir descendre le Tigre, leur poupe élevée et leur immense voile leur donnait l'aspect d'oiseaux voyageurs.

J'ai dit plus haut que la ville avait à peu près deux lieues et demie de tour. Tout restreint que soit cet espace, il n'est pas entièrement habité. Des quartiers entiers ne sont que décombres et des plantations de palmiers occupent la plus grande partie du terrain. La dépopulation de la ville a pour cause la peste d'abord, puis les inondations dont j'ai pu voir les tristes effets dans le printemps de 1849. En 1831, ces deux calamités réunies enlevèrent en peu de temps plus de vingt mille personnes; le débordement du fleuve causa dans une seule nuit la ruine de plus de deux cents maisons. Sur la rive, on voit encore une partie d'une mosquée dont la moitié a été emportée par les eaux. Les digues qui s'opposaient à l'envahissement du Tigre

se rompirent. Depuis cette époque, le gouvernement ne s'occupa que peu ou point de les réparer, et chaque année, le fleuve inondant une partie de la ville, y laisse, en se retirant, des flaques d'eau qui ne tardant pas à se corrompre, engendrent ces fièvres pernicieuses dont nous eûmes tous à souffrir, et qui causèrent cette année la mort de treize mille personnes en trois mois. Le climat tant vanté de Bardâd a perdu sa réputation et est devenu aussi insalubre que celui des contrées basses du Tigre.

Il y règne aussi une autre maladie à laquelle sont sujets les indigènes aussi bien que les étrangers : je veux parler du bouton de Ḥaleb (Alep). La cause productive de ce bouton est aussi inconnue que le remède ou le moyen de s'en préserver.

Quatre mois après mon arrivée à Bardâd, j'assistai aux cérémonies du Baïrâm, ce grand jour que les croyants voient venir avec d'autant plus de plaisir que durant toute une lune, la lune de Ramadân, ils ont jeuné ; et quel jeûne ! Ne rien prendre absolument depuis l'aube jusqu'au soir, depuis l'instant, suivant les termes du livre sacré, où l'on peut discerner un fil blanc d'un fil noir jusqu'au moment où cette distinction n'est plus possible, c'est-à-dire ne boire, ne manger, ni même fumer pendant tout un jour, et un jour, à Bardâd, dure quinze ou seize heures. Baïrâm Mobareki ! Mobareki Baïrâm ! (Baïram béni) telles sont les paroles que s'adressent, en se rencontrant, tous les bons musulmans.

Aussitôt que la lune de Baïrâm a fait son apparition, toute la ville est en fête ; les musulmans quittent l'air renfrogné qu'ils ont eu pendant le Ramadân, et se préparent à aller rendre grâces à Dieu des bienfaits qu'ils ont su s'attirer par une pénitence aussi longue et aussi austère. Dès la veille, le canon a annoncé aux enfants d'Ismâïl que le temps de la mortification est passé, et que l'heure des réjouissances a sonné. Déjà un grand nombre d'Arabes se sont rendus sous les murs de la ville, où sous la tente ils vivent comme au désert. On les distingue des Turks non-seulement à leur costume, mais encore à la fierté avec laquelle ils passent devant ces derniers, leurs maîtres de nom seulement.

Abdi-Pacha, gouverneur de Bardâd, nous avait adressé une invitation pour assister au passage du cortége avec lequel il devait se rendre à la mosquée. Ayant, à Constantinople, assisté à cette cérémonie, nous ne nous souciions guère d'y aller ; mais les moustiques

nous tourmentaient tellement que, ne pouvant dormir, nous nous décidâmes à aller au rendez-vous assigné. On nous plaça dans un corps de garde, près de la mosquée où devait se rendre le pacha; devant nous s'étendait une longue rue bordée de deux haies de soldats entre lesquelles défila le cortége. Cette cérémonie ne fut qu'un reflet de celle qui avait eu lieu à Constantinople. Un seul individu contrastait avec les Turks engoncés dans leurs vêtements européens déparés de larges et lourdes broderies d'or. C'était un vieil émir armé et costumé comme aux beaux jours de l'islâm, et portant une bannière sous laquelle avaient combattu les propres soldats de Moḥammed. Sa longue barbe blanche lui donnait un air vénérable; son visage respirait le fanatisme qui fait les saints et les héros, et son regard brillant annonçait qu'il eût pu devenir un Ḳâled au temps où la foi avait encore besoin du glaive.

Après la cérémonie, le pacha nous fit prier d'assister à une course de djérîd pour le lendemain.

Le jour suivant, après que la grande chaleur fut passée, nous nous rendîmes à l'invitation du pacha. Le djérîd avait lieu sur une grande place dans l'intérieur de la ville. Une immense tente y avait été dressée; nous y trouvâmes le pacha qui nous y attendait. Ayant pris le café, fumé la pipe, reçu et rendu les compliments d'usage, nous donnâmes toute notre attention à la scène qui se passait devant nos yeux.

Le jeu du djérîd rappelle en quelque sorte notre jeu de barres. A chaque extrémité de la place était un camp composé de près de deux cents cavaliers. De l'un des camps s'élance à fond de train un individu armé d'un bâton de deux pieds et demi de longueur et d'une grosseur maniable (le bâton appelé djérîd a donné son nom à ce jeu). Arrivé à une certaine distance du camp opposé, il lance avec force son bâton sur un des cavaliers ennemis, et tourne bride aussitôt. Ce dernier sort à son tour, et répète la même manœuvre; peu à peu le nombre des cavaliers s'accroît; bientôt la mêlée s'engage, et cette guerre simulée dégénère souvent en un combat réel. L'adresse du djéridjî consiste à bien lancer son bâton, à éviter celui de son adversaire et à ramasser le sien au galop, en se penchant sur la selle sans mettre pied à terre.

Tel est le djérîd; mais ce qui ne peut se décrire, c'est l'effet produit par la réunion de tant de costumes divers. Rien n'était beau comme le

brillant Aïta, chef de soldats irréguliers revêtu d'un dolman écarlate rehaussé de broderies d'or, dont les manches fendues sous l'aisselle laissent passer celles de sa veste et de sa chemise de soie, qui flottent derrière lui, s'avançant pour défier un Arabe. Le costume de celui-ci, quoique moins brillant est presque aussi pittoresque et rachète par sa légèreté ce que celui-là a de plus éclatant. Une simple chemise de toile que recouvre un aba (manteau à larges raies brunes et blanches fait de poil de chameau) protége son corps contre les ardeurs du soleil; sur sa tête pend le kéfièh, mouchoir de soie fait à Damas, et dont les franges retombent sur ses épaules; le kéfièh est assujetti par une corde de poil de chameau qui s'enroule sur le front. Le plus souvent l'Arabe dédaigne la selle, et ses jambes nerveuses étreignent les flancs de son cheval qu'il gouverne avec une dextérité étonnante. Et tout cela éclairé par un soleil qui semble prendre plaisir à faire briller la moindre paillette, à faire étinceler le moindre reste de damasquinure oublié par le temps sur le fer d'une lance ou d'un étrier, tout cela se détache sur le fond vert des palmiers. Il faut entendre les cris de ces hommes, entonnant leur chanson de guerre comme au jour du combat, il faut les voir s'avancer, reculer, s'incliner, jusqu'à terre sans ralentir le galop de leurs chevaux, et brandir leurs longues lances garnies de plumes d'autruche.

La nuit vint, à mon grand regret, mettre un terme à cet exercice; nous prîmes congé du pacha et rentrâmes sous nos tentes. Le lendemain était le dernier jour de fête; je retournai à la ville pour assister à la présentation des cheiks arabes. Cette cérémonie avait lieu sur le même emplacement que la veille et pendant les exercices d'un nouveau djérid. Je vis là les cheiks des Béni-Lâm, ceux des Montéfik, des Zobeied, des Chammâr et de diverses autres tribus.

Je ne pouvais me lasser d'admirer le cheik des Béni-Lâm. C'était un homme âgé de trente-cinq ans environ, son visage avait tout à la fois une expression de douceur et de fierté. Il portait un turban de kachemir, et pardessus son vêtement arabe la pelisse d'investiture. En s'approchant il salua le pacha avec dignité, sans hauteur, mais aussi sans servilité, puis il s'accroupit sur un tapis à côté des autres cheiks, demanda sa pipe, qu'il fuma avec la même aisance qu'il eût eue au désert. Il était déjà tard, je rentrai au camp pendant que des coups de canon annonçaient que les fêtes du Baïrâm étaient terminées et que tout allait rentrer dans l'ordre habituel.

Nous étions au milieu du mois d'août; la chaleur était excessive; depuis une dizaine de jours le vent du Sud soufflait avec violence, et nous arrivant tout imprégné de l'humidité des marais, ne nous laissait respirer qu'avec peine. Depuis quatre mois l'aspect du pays avait aussi changé. Les palmiers qui, lors de mon arrivée à Bardâd, ne portaient que de simples bourgeons, étaient maintenant couverts de dattes dont les bouquets, s'échappant par les interstices que laissent les branches entre elles, ressemblaient à des grappes de fruits d'or dans une corbeille d'émeraudes. Le Tigre était rentré dans son lit, et nous n'avions même pas le plaisir de nous y baigner à cause des requins, qui, dans cette saison de l'année, remontent le fleuve jusqu'à Samareh; nous prîmes quatre de ces monstres, et rien que leur vue eût suffi pour calmer l'ardeur des baigneurs les plus intrépides; pourtant les Arabes, ces enfants insouciants, continuaient à se rendre en koufeh jusqu'au milieu du fleuve pour, de là, s'y élancer à la nage. Le spectacle des souffrances de quelques-uns d'entre eux estropiés, à demi dévorés par les requins, ne les corrige pas, et l'instant d'après ils se jettent dans le fleuve tout aussi gais, tout aussi joyeux. Dieu a marqué notre heure, disent-ils; pouvons-nous nous faire un bouclier contre ses arrêts?

J'ai séjourné près d'une année à Bardâd; pendant le répit que me donnait la chaleur, j'ai parcouru la ville dans tous les sens, j'ai erré dans tous les coins. Je n'ai pu qu'être saisi de tristesse à l'aspect de cette cité si fameuse, si riche autrefois, et si misérable et ruinée aujourd'hui. Le ciel y est toujours aussi pur qu'au temps de sa grandeur, le sol tout aussi fertile. La cause de son abaissement n'est que l'incurie des divers gouvernements qui se sont succédé depuis l'invasion de Houlâkou Kân. Ce chef tartare en arracha la première pierre, et tous à l'envi imitèrent son exemple. Chaque jour ajoute une ruine à une autre ruine, et dans un temps qui n'est pas éloigné, on ne reconnaîtra Bardâd qu'à un monticule de briques semblables à ceux que l'on rencontre au lieu où furent Séleucie et Ctésiphon.

AMÉDÉE QUERRY.

DU PARADIS TERRESTRE

CHEZ LES DIFFÉRENTS PEUPLES DE L'ORIENT

ET

EN PARTICULIER CHEZ LES HÉBREUX.

« L'Éternel Dieu avait créé l'homme de la poudre de la terre. Il avait planté un jardin en Éden, du côté de l'Orient, et y avait mis l'homme... pour le cultiver et le garder. »

Le récit biblique ouvrait une vaste carrière à l'imagination des poëtes et des rêveurs. Éden peut être interprété par *délices*. L'Éden fut donc considéré comme le séjour du bonheur, comme un paradis terrestre, où l'homme avait été placé par Dieu même pour y couler une délicieuse et éternelle existence. Le génie de Milton a enveloppé du plus suave éclat de la poésie chrétienne ce mythe de l'antique Orient. Mais le mythe appartient à la science aussi bien qu'à la poésie, et celui de l'Éden a été, en particulier, l'objet d'un grand nombre de commentaires et de recherches géographiques. Nous allons à notre tour essayer d'en éclaircir l'origine, en laissant de côté les interprétations anciennes.

Il nous suffira d'une simple observation pour prouver, en commençant, que nous sommes autorisé par l'Écriture même à qualifier de mythe la tradition du Paradis Terrestre. Moïse, en effet, nous dit que l'Éden était arrosé par un fleuve qui se divisait en quatre

têtes ou bras. Or l'Euphrate est un de ces bras, et si le récit n'était pas mythique, ce fleuve, dont on connaît la source, devrait nous conduire au point de départ des trois autres embranchements. Mais ni le Frat, qui sort des monts Tcheldir, ni le Morad, qui sort des monts Arghy-Dagh, et se réunit au premier pour former l'Euphrate, ne s'échappent d'une source commune à d'autres grands courants. Ce fait est concluant ; on va voir abonder en faveur de notre assertion des preuves d'un autre genre.

La conception du Paradis Terrestre, loin d'être particulière aux Hébreux, se retrouve chez beaucoup d'autres peuples. Elle appartenait à un système unique formulé à une époque bien antérieure à Moïse et modifié dans ses détails par les écrivains sacrés des différentes nations, au profit des idées que chacun d'eux avait intérêt à faire prévaloir.

Ouvrons les livres sacrés de l'Inde. Le Mérou, la montagne universelle, est divisé en sept zônes ou Douipas (îles). L'une de ces zônes, comprenant la terre sacrée de Bharata (l'Inde), porte le nom de Djambou, parceque c'est là que s'élève le magnifique *Arbre de Vie*, dont les racines donnent naissance aux quatre grands fleuves de l'Inde. Dans la cosmogonie des Bouddhistes (*Alphabetum Tnibetanum*, page 186), on retrouve également le *Grand Arbre*, couvrant de ses rameaux quatre rochers, d'où s'échappent quatre fleuves sacrés, coulant vers les quatre points de l'horizon. Ne reconnait-on pas dans ces mythes l'idée fondamentale de l'Éden génésiaque? Une autre tradition hindoue, relative à la production des grands fleuves de l'Asie centrale et méridionale, nous offre un nouveau terme de comparaison. On nous y montre, à un point de vue purement allégorique, le Gange divinisé, donnant naissance à six grands fleuves (1), depuis l'Amou-Daria ou Djihoun, affluent de la mer d'Aral, à l'ouest, jusqu'au Jang-Tsé-Kiang tributaire de la Mer-Bleue, à l'est, ou plutôt, tous ces fleuves et le Gange lui-même, prennent leur source dans le lac à la fois réel et imaginaire de Vindhou, sur les cimes de l'Himalaya, montagne sainte qui, chez les Indiens, est l'em-

(1) Le Vichnou Pourana traduit par Wilson (Londres 1840) nous représente le Gange tombant du ciel sur le Mérou et s'y divisant en quatre grands fleuves coulant dans différentes directions. Le mythe de Ganga, tombant du ciel à la prière d'un saint vénéré, est l'une des fables les plus célèbres de la mythologie hindoue.

blème du ciel, comme l'Olympe l'était chez les Grecs. Or, le Vindhou, avec les fleuves qui s'en échappent, ne nous donne-t-il pas la clef du mythe hébreu ? Le Vindhou n'est-il pas ce fleuve (*bahr*, mot qui signifie tout amas d'eau, un lac, une mer) d'où s'échappent les autres fleuves qui en sont considérés comme autant de bras ? L'identité n'acquiert-elle pas même un plus haut degré d'évidence, lorsqu'on entend dire à Moïse, qu'il ne pleuvait point alors sur la terre, mais qu'*une source abondante s'élevait de la terre et en arrosait toute la surface ?* Or, que pouvait être cette source, sinon un Vindhou mystique, un nombril des eaux (1) ?

Ce mythe primitif, dont les variantes dans l'Inde même peuvent s'expliquer par les doctrines religieuses qui ont dominé tour à tour dans ce pays, se trouve répandu jusques sur les points les plus reculés du globe. Mais avant de porter plus loin nos investigations, voyons si nous ne le découvrirons pas dans la Perse. Ormouzd, dit le Zend-Avesta, mit le germe de tous les arbres dans le Zaré Ferakh-Kand et près de ce Zaré ou mer, et même dans le Zaré il plaça l'arbre Gogard ou Hom. Plante ou arbre, il importe peu ; Hom, d'ailleurs, peut être l'un et l'autre comme représentant en quelque sorte la nature végétale ; il est Ized ; il est roi sur l'Albordi ou mont Tireh (*nombril d'où sortent les eaux*), et dans la source Ardouisour d'où découlent toutes les eaux de la terre ; Hom est l'arbre de vie ; il procure l'immortalité ; quiconque boira de son jus ne mourra pas ; il rendra la vie aux morts lors de la résurrection ; il a écrasé le serpent à deux pieds, et il accordera aux désirs du monde le *Roi qui brisera le mal.* C'est Hom qui a tracé le chemin aux nuées, qui a aidé à répandre l'eau sur la terre ; il les y distribue journellement ; il est le gardien des eaux qu'il bénit et Ormouzd lui a associé l'arbre Barsoum sur lequel veille le soleil lui-même et qui prie sur les sources qui coulent en abondance.

Ici le mythe s'écarte de celui de l'Inde ; mais au fond il n'en diffère nullement. C'est toujours la même association de l'arbre représentant le règne végétal et de la source d'où sortent toutes les eaux courantes. Le recit des livres zend offre surtout des rapports frappants avec celui

(1) Nous établissons dans un autre chapitre de notre *Histoire des Hébreux* les rapports qui existaient entre ce peuple et les Indiens.

de la Bible, et si dans la Genèse le serpent est en rapport avec l'un des arbres merveilleux de l'Éden, il est remplacé dans le livre parsi, par le crapaud, animal impur, chargé par Ahriman de détruire l'Arbre de Vie, qui est réellement détruit dans la Genèse par le serpent tentateur, cause de la désobéissance du premier couple humain. Ajoutons que le mot d'Eren-Vedjo, nom du paradis chez les Parses, ne diffère de l'Éden juif que par la substitution du daleth au resch, altération orthographique provoquée peut-être par le désir de donner au Paradis un nom qui offrît un sens satisfaisant dans la langue hébraïque. Nous lisons même dans Lilio Giraldi (*Pythagor. Synt.*, page 92), que le Paradis des Perses était arrosé par quatre fleuves comme celui de la Genèse.

Franchissons l'Euphrate et entrons dans la péninsule Arabique. Suivons Mahomet dans son fantastique voyage à travers les cieux. Nous y admirons avec lui le Sidrat-el-Mountéha, arbre immense (1) dont les feuilles sont larges comme des oreilles d'éléphant et du pied duquel s'échappent quatre fleuves dont deux arrosent le Paradis et deux coulent sur la terre où ils sont connus sous les noms de Nil et d'Euphrate. Ailleurs, le prophète nous représente le Sihoun, le Djihoun, le Tigre, l'Euphrate et le Nil jaillissant d'une des sources qui sortent des degrés inférieurs du Paradis. Mahomet ajoute que l'ange Gabriel, prenant ces cinq fleuves sur ses ailes, les porta sur la terre et les déposa dans les montagnes d'où s'écoulent leurs eaux fertilisantes. On n'accusera pas ici Mahomet d'avoir copié la Bible, puisque son récit se rattache plus directement au mythe oriental qu'à celui des Hébreux.

Transportons-nous sous le ciel rigoureux de la Scandinavie, et, guidés par l'Edda, montons dans le Gimle ou demeure céleste. Nous y trouvons le grand frêne ou chêne Ygdracil dont les rameaux immenses ombragent l'univers, dont les racines enveloppent le ciel, la terre et les enfers, et dont les plus petites branches sont si grosses

---

(1) L'Arbre de Vie, suivant les rabbins, était d'une grandeur prodigieuse ; toutes les eaux de la terre sortaient de dessous, et on aurait pu marcher pendant cinq cents ans sans en faire le tour. Mais quel était cet arbre ? les rabbins hésitent à répondre, l'un opine pour la vigne, celui-ci pour le figuier, celui-là pour un brin de blé gigantesque (Basnage, liv. IV, ch. 12, édition de Rotterdam, 1707).

Voy. aussi *Revue Orientale*, tome I, page 2 et suiv.

que quatre cerfs peuvent y courir de front. Le jour où Ygdracil périra, le ciel, la terre et les enfers, se détachant soudain de ses énormes racines, se heurteront et se briseront dans l'espace. Cette catastrophe suprême est le but que se propose le génie du mal, et pour hâter ce terrible événement le gigantesque serpent Iormoungandour ronge sans cesse celle des racines de l'arbre divin qui soutient les enfers. Mais dans ce mythe si curieux, la tradition orientale a subi une modification remarquable. Ce n'est pas la partie du chêne Ygdracil qui se trouve dans le ciel qui produit tous les fleuves; c'est de la racine profonde qu'il projette autour du Niflheim ou enfer, que s'échappe la fontaine Houergelmer, source commune de toutes les eaux courantes. A cette différence près, la conception est absolument identique, et les deux variantes trouvent leur explication dans la nature même. Au point de vue oriental, les eaux terrestres ont leurs sources dans les régions atmosphériques; dans la mythologie scandinave au contraire, on les considère comme jaillissant des entrailles de notre globe.

Il suffit de ce rapide exposé pour montrer que les traditions hindoue, persane, juive, arabe et scandinave, ne sont, comme nous le disions en commençant, que des variantes d'un système primitif unique, et il en résulte que dans le livre sacré des Hébreux, comme dans le Korân, dans les Védas, dans le Zend-Avesta et dans l'Edda, le fait de la production des eaux courantes et fertilisantes est essentiellement lié à l'Arbre de Vie, et l'Arbre de Vie à la source primitive des eaux, le Vindhou qui dans l'Inde se confond avec la déesse Ganga elle-même, la grande Bhavani, symbole de l'élément humide et du haut rôle cosmogonique qui lui était assigné dans l'antiquité. Les quatre fleuves issus de la source divine et coulant aux quatre points cardinaux représentent les quatre visages de Bhavani, répandant la fertilité sur tous les points du globe, et voilà pourquoi, sans doute, la Bible donne le nom de *têtes* aux quatre fleuves qui sortent de la source paradisienne (1).

---

(1) Cette source, d'où tout découle, n'est pas restée confinée dans les cosmogonies. C'est elle qui figure dans les cérémonies religieuses et dans les mystères sous la forme de la coupe mystique où l'on faisait boire les initiés. Cette coupe était célèbre dans les initiations bardiques sous le nom de *Graal*. On peut également la reconnaître dans la chaudière mystérieuse de Médée et des autres magi-

Le rôle de l'arbre n'est pas moins facile à déterminer. Il représente le règne végétal tout entier, le règne végétal qui nourrit tous les êtres de la création, sans en excepter même les animaux carnassiers qui font leur proie des herbivores. Tous les peuples l'avaient compris. C'est pour cette raison que la cosmogonie persane fait naître Meschia et Meschiane, le premier homme et la première femme, d'un Reivas, qui au lieu de fruits portait à ses branches dix couples humains représentant les différentes races humaines. Le même système se trouve reproduit dans l'Edda où le premier homme est appelé Aske, c'est-à-dire le *frêne*, et la première femme Embla, c'est-à-dire l'*aulne*. Aske et Embla ayant été tués par les trois fils de Bore, ceux-ci trouvèrent en se promenant deux morceaux de bois et en firent un nouveau couple. Les Grecs eux-mêmes regardaient les arbres comme les ancêtres de l'humanité et une tradition représente Jupiter, après le déluge, faisant sortir de nouveaux hommes d'un tronc de chêne. Un peuple entier portait chez les Grecs le nom de Dryopes ou *hommes à figure de chêne* (1). Le respect des Druides pour cet arbre nous porte à croire que les mêmes idées avaient cours chez nos aïeux. Le mot armoricain *kenderv*, cousin, semble même prouver cette assertion, car il signifie littéralement *même chêne* ou *né du même chêne*.

Nous croyons en avoir dit assez pour faire saisir les rapports du récit génésiaque avec les traditions des autres peuples. Mais dans ce jardin si bien arrosé, où croissait l'Arbre de Vie, Moïse en place un autre, celui de la Science du bien et du mal. Ici commence le développement d'un autre système, également commun aux anciens cosmogonistes. C'est la question de l'origine du bien et du mal, et du progrès dans l'humanité, que l'auteur de la Genèse va maintenant

---

ciennes de l'antiquité et du moyen âge et dans les rites secrets des Templiers. La fontaine de Jouvence elle-même n'est qu'une des formes nombreuses sous lesquelles le mythe primitif s'est perpétué jusque dans les temps modernes, et cette fontaine rajeunissante était si étroitement unie à l'idée de la source paradisienne, que Christophe Colomb, ainsi qu'on le voit dans ses lettres, croyait pouvoir la trouver, ainsi que le Paradis, sur les bords de l'Orénoque.

(1) Dans l'Odyssée (Chant 19, vers 163), Pénélope dit à Ulysse déguisé en mendiant : « Tu n'es pas né sans doute du Chêne antique? » On retrouve la même idée dans la Théogonie d'Hésiode et dans l'Énéide. Martial l'exprime lui-même dans ces deux vers :

Quippe aliter tunc orbe novo cœloque recenti
Vivebant homines qui rupto robore nati.....

nous exposer. Avant d'aborder ce sujet délicat, nous avons à apprécier les notions géographiques consignées par Moïse dans son mythe du Paradis Terrestre.

Moïse, et la partie la plus considérable de son peuple, appartenaient, comme nous le prouverons ailleurs, à la souche Japétique ou Indo-Germaine. La Genèse ayant pour but de retracer les premières évolutions de l'humanité, elle doit nécessairement nous reporter au berceau de la race à laquelle se rattachaient les Hébreux. Ce berceau ne saurait être désigné que par la vaste étendue de pays qui s'étend entre les fleuves les plus orientaux du Pandjab et les rivages sud-est de la Caspienne et de la mer d'Aral, autrefois réunies. Les Japétides s'étant répandus de bonne heure jusqu'aux montagnes de l'Arménie, et jusques vers la mer Noire, on doit même étendre jusques-là le foyer primitif de cette race.

Nous avons vu les Indiens placer dans leur pays même les fleuves qui découlent de l'Arbre de vie, ou, d'après une autre légende, faire sortir du Vindhou de grands courants dont le plus oriental arrose la Chine et dont le plus occidental est le Djihoun, affluent de la mer d'Aral, de sorte que l'Inde occupe le centre de ce système hydrographique. Les Arabes, adoptant un système analogue, représentent le Djihoun et l'Indus comme les plus orientaux des fleuves qui sortent du Paradis, et le Nil comme le plus occidental. Les Hébreux qui, avant de se fixer dans la basse Asie, habitaient vers la mer Caspienne, devaient adopter un système intermédiaire entre celui de Mahomet et celui des Indiens. C'est, en effet, ce qui nous semble résulter du chapitre II de la Genèse.

« Et un fleuve, dit Moïse, sortait d'Éden pour arroser le *gan* (jardin), et, de là, il se divisait en quatre têtes. — Le nom du premier fleuve est Phison ; c'est le fleuve qui coule en tournoyant par tout le pays de Havila où il se trouve de l'or ; c'est là aussi que se trouve le bédolach (bdellion) et la pierre de schoham (onyx) ; — et le nom du second fleuve est Guihon ; c'est celui qui coule en tournoyant par tout le pays de Cus ; — et le nom du troisième fleuve est Hidekel, qui coule vers l'Assyrie. — Le quatrième fleuve est Frat (l'Euphrate) (1) ».

(1) On nous saura gré peut-être de citer comme variété curieuse la traduction mystique du même passage, par Fabre d'Olivet.

« Et un fleuve (ou émanation) coulait de ce lieu temporel (Eden) pour abreuver

Tel est le récit biblique qui a fourni matière à tant d'opinions contradictoires. Il nous semble d'abord qu'à part le nom, rien n'autorisait à prendre le premier fleuve de l'Éden pour le Phase de la Colchide ou Rioni. Comme nous l'avons démontré, en effet, Moïse n'a fait que reproduire le mythe oriental relatif à la création des eaux fluviatiles. Or dans un tel système il ne pouvait pas plus introduire le modeste Rioni que Mahomet n'y pouvait placer un des petits courants de l'Arabie. Il faut appeler, en outre, l'attention du lecteur sur un fait très-important pour le sujet qui nous occupe. C'est que les anciens écrivains, dans leurs énumérations de géographie systématique, procédaient presque toujours de l'orient à l'occident. Moïse ne pouvait, par conséquent, commencer sa description par le Phase de la Colchide. Sans nous écarter de l'homonymie, nous croyons donc pouvoir chercher le Phison dans l'Hyphasis du Pandjab, qui probablement donna son nom au fleuve de la Colchide (1). C'est un magnifique cours d'eau qui, après avoir pris ses sources dans les lacs de Raouan et de Mana-Sarovara, situés à d'énormes hauteurs, va se perdre dans le Sind, après un cours de plus de 1200 kilomètres. Moïse, en le désignant sous le nom de Phison, aurait donc compris dans son Éden cette admirable contrée du Lahore et du Pandjab, qui occupe une place si brillante dans l'histoire de la civilisation primitive.

Comme détails topographiques relatifs au Phison, la Genèse nous apprend qu'il tournoyait par le pays de Havila où l'on trouve de l'or excellent, le bdellion et la pierre d'onyx. Or, on connait les richesses minérales de cette partie de l'Inde. Quant au pays de Havila, il nous est totalement inconnu ; nous rappellerons seulement que les anciens commentateurs l'ont souvent placé dans l'Inde. Dans notre hypothèse il désignerait le Pandjab même, cette contrée si admirablement arro-

---

cette sphère organique (Gan, le jardin), et de là, il se divisait pour être à l'avenir selon la puissance quaternaire multiplicatrice des principes. Le nom du premier de ces principes émanés était Phishon (c'est-à-dire la réalité physique, l'être apparent), qui circonscrit toute la terre de Havilah (l'énergie naturelle), laquelle est le lieu propre de l'or (ou de la réflexion lumineuse). — Et le nom du fleuve (ou émanation) deuxième était Gihon (le mouvement déterminatif), qui entoure toute la terre de Kousch (le principe igné.) — Et le nom du fleuve (ou émanation) troisième était Hiddekel (le rapide et léger propagateur, le fluide électrique, magnétique). — Et le quatrième fleuve est Frat (le fécondateur). »

(1) Voy. liv. I, chap. 9.

sée, et il est à remarquer que *av*, la partie fondamentale du mot Havila, signifie *eau* ou *rivière*.

Le second fleuve est le Gihon, qui coule en tournoyant par le pays de Cus ou Cousch. En nous dirigeant du Pandjab vers la mer d'Aral, le plus grand fleuve que nous trouvions est précisément un Gihon ou Djihoun, l'ancien Oxus, qui va tomber dans l'Aral, après avoir couru d'orient en occident pendant environ 1,600 kilomètres, ce qui nous rappelle l'étymologie *venant de l'orient* que Josèphe retrouve dans le nom biblique de ce fleuve. Il est vrai qu'au premier abord l'assimilation du Gihon et du Djihoun semble être en contradiction avec la description que Moïse fait de son cours à travers le pays de Cus qu'on prend ordinairement pour l'Éthiopie. Mais les peuples Kouschites possédèrent l'Inde dans les temps primitifs, et poussèrent des rameaux jusque dans les provinces septentrionales de cette contrée. Il ne serait donc pas impossible qu'une de leurs colonies se fût fixée sur les bords du Djihoun, et à l'appui de cette opinion on peut citer un passage d'Hérodote qui mentionne des Éthiopiens dans la Bactriane, province arrosée par le Djihoun lui-même. Rien ne nous oblige, d'ailleurs, à croire que, par le pays de Cus, il faille entendre ici un pays habité par des populations noires ou mulâtres. Quelques savants ont pensé que Moïse avait voulu parler des Scythes sous le nom de Cus, et c'est en particulier l'opinion de dom Calmet. Les noms sous lesquels les Scythes ont été désignés dans l'antiquité présentent, en effet, les plus grands rapports avec le mot *Cus*, *Chus*, *Kousch*, que les Chaldéens écrivent *Chut* ou *Khut*, et qui nous donne au pluriel *Kutim*, *Koutim*, *Khutim*. Il suffit de comparer ces mots avec les *Scythæ* ou *Skuthæ* des Grecs et des Romains, les *Cheto*, *Sketo* ou *Khita* des inscriptions égyptiennes, pour en saisir le rapport. Cette opinion devient même très-vraisemblable lorsqu'on voit le nom de *Cuthiens* donné aux populations transportées dans la Palestine, par Assarhâdon, et probablement originaires des contrês baignées par la Caspienne, où dominait la race scythique. Tacite, en outre, ne place-t-il pas un fleuve de Cus dans la Transylvanie? Ptolémée ne donne-t-il pas le nom de *Chetæ* à un peuple scythe? Nest-ce pas le même nom que nous trouvons dans la Bible sous la forme *Ketim* pour désigner les contrées et les iles habitées par les descendants de Javân, fils de Japhet? Et pour en finir avec ces comparaisons que nous pourrions prolonger indéfiniment, ne trouvons-nous pas dans la Colchide une ville

appelée par les uns *Cythæa*, par d'autres *Scythica* et même *Kuta?* *Kuthéens*, *Scythéens* et *Scythes* peuvent donc être considérés comme les formes diverses d'un même mot, et nous sommes en conséquence parfaitement autorisés à regarder le pays de Cus de l'Éden comme une contrée scythique et à voir le Gihon dans le Djihoun.

Hiddekel est le troisième fleuve de l'Éden. Moïse nous dit qu'il coulait vers l'Assyrie, et tous les commentateurs, après les Septante, s'accordent à le prendre pour le Tigre, appelé Deklath par les Syriens. Le quatrième fleuve est le Frat, ou Euphrate, que Moïse nomme et devait nommer en dernier lieu comme le plus occidental. Son nom, d'ailleurs, signifie *division*, et dans les temps primitifs il pouvait être considéré comme la limite entre les peuples Kouschites et Japétiques.

L'Éden génésiaque aurait donc compris précisément les régions subcaucasiennes où la race scythique paraît avoir pris naissance et où elle acquit ses premiers développements. L'Hyphase le délimitait du côté de l'Inde et le haut Euphrate vers l'Occident.

Les conjectures que nous avons émises sur la question du Paradis Terrestre ne seront pas sanctionnées sans doute par cette partie du public qui fait dériver de la Bible, à titre d'altérations, toutes les traditions analogues des autres peuples. Mais les Hébreux, il ne faut pas l'oublier, ne datent que de Moïse, et à l'époque de ce grand législateur, l'Égypte avait atteint son plus haut degré de prospérité, l'Asie était couverte d'empires florissants et l'Inde avait ses Védas. Pourquoi donc s'obstiner à tout rapporter à un peuple dont l'importance était si médiocre et l'origine relativement si récente? L'identité du mythe, chez les nations dont nous avons parlé, est d'ailleurs facile à comprendre. Les traditions des peuples ne sont pas plus isolées que leurs intérêts. Les croyances religieuses ont rayonné en tous sens avec les grandes migrations des temps primitifs; elles ont suivi ensuite la route que leur ont ouverte tour à tour l'épée des guerriers et les caravanes des marchands. L'Inde n'a-t-elle pas été en rapport avec l'Asie occidentale dès la plus haute antiquité? Les premières lueurs de l'histoire ne nous représentent-elles pas, ainsi que les écrivains postérieurs, la Colchide comme l'entrepôt du commerce de l'Asie centrale avec l'Europe et les contrées situées au sud-ouest de la Caspienne? La Bactriane, si voisine de l'Inde supérieure, ne fut-elle pas le premier centre de la religion Zoroastrienne? Si Sésostris alla guer-

royer contre les Scythes jusque dans la Bactriane, n'est-il pas permis de penser qu'il y était conduit par de graves intérêts, et qu'il avait pour but de préserver à l'avenir le royaume des Pharaons des invasions des Hyksos? Un passage de Manéthon (1) ne nous laisse aucun doute sur la patrie de ces conquérants de l'Égypte. Ils étaient Scythes ou Saces (2). Or l'histoire nous apprend, d'un côté les terribles invasions des Saces dans l'Asie occidentale, et de l'autre elle nous représente leur pays comme le foyer d'où s'écoula la civilisation indienne. Les Hyksos, beaucoup moins barbares qu'on a coutume de les dépeindre, durent donc apporter les croyances antiques de leur pays dans l'Arménie, foyer de la race hébraïque, dans la Syrie et dans la Palestine, contrées où ils laissèrent, selon toute apparence, des colonies nombreuses, comme nous le verrons ailleurs. Manéthon nous apprend, en outre, que les Hébreux vécurent pendant des siècles confondus avec les Hyksos, dans les plaines marécageuses du Delta. Tous ces faits, et tant d'autres que nous ne pouvons reproduire ici, ne nous montrent-ils pas, longtemps avant la naissance d'Abraham, un courant d'idées établi entre l'Asie centrale et les rivages orientaux de la Méditerranée, et n'étions-nous pas autorisés dès lors, à voir un mythe unique dans les traditions hindoues, persanes et hébraïques relatives au Paradis Terrestre?

ALEXANDRE BONNEAU.

---

(1) Manéthon dans Josèphe, *Contre Appion*, liv. I. Il résulte de ce passage que les Hyksos chassés de l'Égypte, au nombre de 240,000, se dirigèrent vers le haut Euphrate, probablement pour regagner leur patrie; mais que n'osant en venir aux mains avec les Assyriens, ils revinrent sur leur pas et s'établirent dans la Palestine. Ce passage est du plus haut intérêt, et nous avons cru pouvoir en tirer cette conclusion importante, qu'à l'époque où eut lieu l'invasion de ces Hyksos, l'empire d'Assyrie n'était pas encore formé.

(2) Saces était le nom donné aux Scythes par les Perses.

HARIRI

SA VIE ET SES ÉCRITS

LES SÉANCES DE HARIRI

AVEC UN COMMENTAIRE CHOISI PAR M. SILVESTRE DE SACY,

Deuxième édition, revue sur les manuscrits et augmentée d'un choix de notes historiques et explicatives en français, par MM. Reinaud et Derenbourg. Paris, chez Hachette et C , éditeurs, libraires de l'Université impériale de France, 1847-1853; deux volumes in-4° (1).

(premier article).

Les Maures du xe siècle et du xie damasquinaient leurs palais comme leurs cimeterres et leurs dagues. Voyez l'Alhambra de Grenade. Il n'y a pas là un pouce de mur où le ciseau n'ait buriné un emblème, découpé une guipure, évidé une acanthe, guilloché quelque tresse ou quelque palme. Les lambris ruissellent de perles et d'astragales; les arcs en plein cintre regorgent de guirlandes; les frises pullulent d'entrelacs et d'inscriptions; les pavés de mosaïque miroitent comme de l'émail. Ce ne sont pas des hommes, mais des *djinns* qui ont donné l'être à ces fantastiques demeures. Ils ont filé la pierre comme on file la soie; ils l'ont tissée au métier comme on tisse une étoffe; ils l'ont brodée à l'aiguille comme un brocard; ils l'ont garnie de franges et de dentelles que le temps ne peut user. Cependant, cette exubérance

(1) La *Revue Orientale* a publié dans sa livraison de mai 1852 une remarquable traduction de cinq Mékâmat de Ḥariri, par M. Garcin de Tassy.

de richesses ornementales ne nuit en rien à l'effet et à la beauté de l'ensemble. Telle est la gentillesse des arabesques sculptées par la main des génies, que loin d'alourdir l'édifice, elles lui donnent une légèreté aérienne, si bien qu'il semble à peine toucher la terre de la pointe de ses frêles colonnettes; et que quand le vent se joue sous les portiques, on croit voir frissonner à son souffle les rinceaux des corniches et les festons des piliers.

Il est des livres qui rappellent l'Alhambra par le soin que le poëte a mis à en polir les moindres détails, à en parer de fleurs les moindres parties. Ces livres-là sont de vrais édifices par la forme et par la durée, et leurs auteurs de véritables architectes qui peuvent s'écrier avec le lyrique latin :

Exegi monumentum ære perennius.

On l'a dit souvent : les ouvrages d'imagination ne se sauvent que par la forme; c'est la forme qui les fait surnager sur les flots dévorants du fleuve d'oubli. Combien n'avons-nous pas vu de romans à grand spectacle, en cinq ou six volumes, s'engloutir misérablement dans le torrent, après avoir quelque temps amusé les badauds par le jeu compliqué de leur machine à haute pression, et par l'engrenage multiple de leurs rouages? En revanche, de courts récits, avec peu d'invention, mais beaucoup de style, ont traversé les siècles pour venir jusqu'à nous et passeront de même à la postérité la plus reculée. Qu'y a-t-il de plus simple que les Contes de Boccace et les Fables de la Fontaine? Le fond en est tiré d'autres auteurs plus anciens; Boccace a copié les Trouvères; la Fontaine a imité Ésope. Cependant ces copies, ces imitations ne cesseront jamais d'être admirées, car la forme dont elles sont revêtues leur donne une valeur artistique qui ne pourra qu'augmenter avec les années. Le même éloge s'applique avec non moins de justesse aux petits poëmes de Ḥarîrî ; le sujet en est souvent futile ; la donnée n'en était pas neuve quand ils furent composés, mais la forme en est irréprochable ; l'exécution des détails est d'une perfection sans pareille ; de là vient que le livre de Ḥarîrî vivra autant que la langue dans laquelle il est écrit.

C'est à bon droit que les Arabes sont fiers de leur langue, de cette langue qui est aujourd'hui telle qu'elle était du temps de Ḥarîrî ; qui était du temps de Ḥarîrî, telle qu'elle était du temps de Mahomet, et

qui du temps de Mahomet était probablement telle que du temps de Moïse et d'Abraham. Une langue devant qui tout change et qui ne change pas! une langue dont les mots sont plus solides que le bronze et le marbre, et sur lesquels ni les hommes ni les âges ne peuvent rien! Une langue qui a vu, sans sourciller, périr les nations, s'écrouler les empires, passer les civilisations, les cultes, les lois; qui a assisté, tranquille spectatrice, à la chute de Babylone, de Memphis, de Carthage et de Rome, et qui est encore debout! Elle verra tomber Paris, Londres et toutes nos capitales modernes et elle ne tombera pas! Le temps a pu broyer à belles dents Thèbes et Ninive, mais il n'a pu altérer l'idiome de l'Yémen; il n'en a pas éraillé un vocable, pas écorné un élif. Tandis que nos langues européennes, filles décrépites du sanscrit, toussent à chaque syllabe, bronchent à chaque virgule, et ne peuvent marcher qu'appuyées sur le grec et le latin leurs éternelles béquilles; tandis qu'elles se transforment tous les trois cents ans, au point de devenir méconnaissables et inintelligibles pour ceuxmêmes qui les parlent, la langue arabe, doucement assise sur ses racines trilittères, comme sur des trépieds d'or, brille d'une jeunesse immortelle, d'une beauté inflétrissable, pareille à l'odalisque d'Ingres sur son divan de velours; toujours fraîche, toujours vive et radieuse, sans une ride au front, sans une peine au cœur! Elle brave les caprices de la mode et nargue Saturne et sa faux.

Aussi les Arabes, à l'époque de leur puissance, faisaient-ils de leur langue une étude spéciale, assidue, approfondie; ils la considéraient comme la connaissance la plus essentielle, comme la plus utile et la plus féconde des sciences. Ils avaient des académies où l'on passait au creuset de l'analyse toutes les richesses du dictionnaire, où l'on parfilait et laminait l'or des locutions, où l'on alambiquait la signification des mots de manière à en extraire la quintessence. Les recherches étymologiques et grammaticales furent poussées aussi loin qu'elles pouvaient l'être par ces infatigables pionniers de la philologie; ils firent pénétrer l'air et la lumière dans les recoins les plus obscurs du dédale du langage, et leurs travaux, vrais modèles de critique et de sagacité philosophique, n'ont été surpassés que de nos jours par les Allemands, par les Grimm, les Bopp, les Pott, et autres immortels fondateurs de la PHILOLOGIE COMPARÉE qui est la *scienza nuova* de notre époque.

On qualifie ordinairement Ḥarîrî de romancier ou de poëte; son véritable caractère est celui de profond philologue et d'ouvrier éminent dans l'art d'écrire; c'est un linguiste comme le fut Rabelais chez nous; les Mêḳâmat sont un trésor de beau langage, absolument comme les écrits du joyeux curé de Meudon. Les Mêḳâmat doivent faire la lecture habituelle de quiconque veut s'initier à tous les secrets de la langue arabe, comme Pantagruel et Gargantua doivent être sans cesse médités par qui veut s'approprier toutes les ressources, s'assimiler toutes les magnificences, toutes les finesses du parler français. Ḥarîrî a incrusté dans ses séances, comme des pierreries dans un diadème, tous les idiotismes, tous les proverbes, tous les tours heureux épars dans les ouvrages de ses devanciers. Son livre tient lieu aux Arabes de Dictionnaire des synonymes, de Traité de rhétorique et d'éloquence; c'est leur Encyclopédie. On l'explique dans les écoles, on le lit dans les assemblées, on le cite à tout propos; c'est, après le Ḳorân, le livre qui a été le plus commenté et le plus étudié par les sectateurs de l'islâm.

La partie narrative des *Séances* est écrite en prose rimée (kelâm mesdjạ), genre de style qui est commun à la plupart des nations de l'Orient. On en trouve les premières traces dans les livres sacrés des Hébreux, surtout dans les prophéties d'Isaïe et de Jérémie, où les assonances et les jeux de mots abondent. Nous ne possédons pas l'original syriaque de l'Évangile de saint Mathieu; mais à en juger par la traduction grecque que nous en avons, il devait foisonner de paréchèses que le traducteur grec s'est efforcé de reproduire autant que possible dans sa version. Ainsi, pour n'en citer qu'un exemple, la plupart des sentences du sermon du chap. XXIII sont rimées :

1° Ὅστις δὲ ὑψώσει ἑαυτὸν, ταπεινωθήσεται,
καὶ ὅστις ταπεινώσει ἑαυτὸν ὑψωθήσεται.

2° (Οἱ Φαρισαῖοι) φιλοῦσι τὰς πρωτοκαθεδρίας ἐν ταῖς συναγωγαῖς
καὶ τοὺς ἀσπασμούς ἐν ταῖς ἀγοραῖς.

3° Ὁ ὀμόσας ἐν τῷ ουρανῷ ὀμνύει ἐν τῷ θρόνῳ τοῦ Θεοῦ,
καί ἐν τῷ καθημένῳ ἐπάνω αὐτοῦ.

4° Εἰ ἤμεθα ἐν ταῖς ἡμέραις τῶν πατέρων ἡμῶν
οὐκ ἄν ἤμεθα κοινωνοὶ αὐτῶν
ἐν τῷ αἵματι τῶν προφητῶν, etc., etc.

Le peuple aime la rime; presque tous les proverbes, qui sont les apophthegmes du peuple, se composent de deux propositions consonnantes. Les romanciers qui mettent des proverbes dans la bouche de leurs personnages les font parler en prose rimée. Les conseils de Sancho Pança à son maître Don Quichotte sont formulés en ce que les Arabes appellent kelâm mesdja. L'honnête Franklin a mis du mesdja dans son conte du Bonhomme Richard; on y trouve plus d'un passage comme celui-ci : ***Early to bed and early to rise,—makes a man healthy wealthy and wise.—There are no gains — without pains;— Then help hands—for I have no lands.—Plough deep—while sluggards sleep—and you shall have corn to sell and to keep...*** — Etc.

Voilà sous quelle forme se produit ordinairement la sagesse des nations. La rime est comme une vis qui rive indissolublement dans notre esprit les idées exprimées par la parole. Elle sied merveilleusement bien aux dictons populaires, aux maximes morales; de là vient que les Arabes dont le ton, dans leurs livres, est constamment didactique et sentencieux, font de la rime un usage si fréquent. La rime c'est l'éperon qui tient sans cesse en éveil le coursier de la pensée; c'est l'agrafe d'or qui fixe sur notre poitrine les conseils des sages et des poëtes.

« La rime, a dit un de nos grands écrivains (1), marque les temps de la pensée... Elle a surtout cela d'admirable qu'elle complète et qu'elle entraîne; des échos involontaires s'éveillent dans vos phrases; l'identité des sons accuse la parenté des idées. Des idées sœurs appellent forcément des ressemblances d'expressions : la fraternité des expressions est marquée par la fraternité des consonnances. Au lieu d'être une gêne, la rime devient un auxiliaire... On l'accuse d'établir dans les idées un parallélisme ridicule, une symétrie contre nature... Que ceux qui sont capables de réfléchir veuillent bien se livrer un instant à cet exercice! ils avoueront bientôt qu'il n'y a rien de plus naturel que ce qui semble si peu l'être. Cette symétrie, vous êtes obligé de l'observer en tout, dans l'alignement de vos maisons, dans arrangement de vos statues, de vos tableaux, de vos meubles; dans les plantations de vos parterres, dans le tracé de vos sillons. Pour quoi ne l'observeriez-vous pas dans vos discours? »

La magnifique édition des Mékâmat, que l'éditeur Hachette vient de

---

(1) M. Le Fèvre Deumier, *les Vespres de l'abbaye du Val*, Prose, pages 531-33.

publier par les soins de MM. Reinaud et Derenbourg, est une véritable bonne fortune pour les amateurs de littérature arabe. La première édition française donnée par l'illustre Sylvestre de Sacy étant épuisée, il fallait en faire une nouvelle supérieure, s'il se pouvait, à son aînée. Hâtons-nous de dire que ce programme a été rempli à bien des égards : le Ḥarîrî de M. Hachette est d'un format commode et élégant; l'impression est d'une netteté parfaite; le papier est solide et corsé. Les séances de Ḥarîrî, sous la forme attrayante dont M. Hachette les a revêtues, constituent un véritable livre de luxe digne d'être offert aux souverains de l'Orient comme présent diplomatique. Nous sommes persuadé que rien ne serait plus propre à donner aux princes musulmans une haute idée de notre savoir et de notre industrie que cette belle reproduction typographique d'un des chefs-d'œuvre de leur littérature. — Passons maintenant du contenant au contenu.

Les trois premières livraisons renferment le texte des Mékâmat, accompagné du commentaire choisi par M. Silvestre de Sacy ; la quatrième est consacrée aux notes françaises, et à une notice très-développée sur la vie et les écrits du poëte arabe. Cette notice, rédigée par MM. Reinaud et Derenbourg, sur les sources originales et en grande partie d'après des documents inédits existants à la bibliothèque impériale des manuscrits, est certainement le travail le plus complet qui ait encore paru sur Ḥarîrî et sur son temps. L'analyse succincte que nous allons essayer d'en donner suffira, malgré sa brièveté, pour faire juger de l'importance de ce travail. C'est Ḥarîrî raconté par ses contemporains et surtout par lui-même, car ses écrits abondent en traits relatifs aux différentes phases de sa carrière et en peintures fidèles des usages de son siècle.

Ḥarîrî naquit à Bassora, l'an 446 de l'hégire (1054 ou 1055 de notre ère). Le nom qu'il reçut à sa naissance ou au moment de la circoncision était Cassem. Le mot Ḥarîrî signifie *ouvrier en soie (soyer)*, ou *marchand de soie*. Il paraît que le père de notre poëte avait exercé l'une ou l'autre de ces deux professions. Les habitants de Bassora désignèrent le fils par le métier du père, et le nom de Ḥarîrî lui resta. Les Italiens ont procédé de même à l'égard de quelques-uns de leurs peintres les plus distingués, qui s'appellent encore *le fils du teinturier* (Tintoretto); *le fils du tailleur* (Andrea del Sarto); *le fils du faiseur de guirlandes* (Guirlandajo).

Ḥarîrî reçut une éducation libérale; il apprit tout ce qu'on enseignait dans les écoles arabes (1). Quant aux études proprement dites, elles avaient lieu à la grande mosquée; les élèves se rendaient sous un des portiques, et le professeur enseignait, adossé contre une colonne ou contre un mur. C'est ainsi qu'en Grèce, Socrate entretenait ses élèves dans les bosquets de l'Ilissus, Platon à l'Académie ou au cap Sunium, et Zénon sous la stoa d'Athènes. Heureux pays, heureux climats, où l'on n'était pas obligé d'aller chercher les lumières dans une salle ténébreuse et infecte, qui ressemble plus à une caverne qu'à une école!

A l'époque où Ḥarîrî fit ses études, la ville de Bassora conservait encore quelques restes de son ancienne splendeur. Il a tracé dans sa dernière Mékâma un aperçu de l'aspect que présentait alors cette ville célèbre, exclusivement occupée de commerce et d'études littéraires.

(2) « Ses lumières jamais n'étaient d'ombre offusquées.
Les flambeaux de l'esprit brillaient dans ses mosquées;
Ses fontaines étaient des sources de savoir;
Et comme les troupeaux courent à l'abreuvoir,
Des gens de tous pays et de toutes naissances
Y venaient étancher leur soif de connaissances.
Les voûtes résonnaient du doux bruit des Sélams;
Les parchemins criaient sous le bec des calams!
Tous ceux qui de talent pouvaient donner un gage,
Cueillaient dans ses jardins les fleurs du beau langage;
Moissonnaient dans ses champs des gerbes d'heureux tours,
Et pêchaient dans ses eaux les perles du discours.

« Jamais le culte impur du feu — n'y vint arborer ses symboles.
» — Les habitants de ce beau lieu, — ennemis jurés des idoles, —
» n'adoraient d'autre dieu que Dieu. — Bassora fourmillait d'écoles, —
» de palmiers aux verts éventails, — de vastes caravansérails, — de

(1) Voy. l'*Introduction*, de MM. Reinaud et Derenbourg, page 4.

(2) Ḥariri est un auteur intraduisible en prose comme en vers; mais de ces deux formes la prose courante était peut-être encore la plus perfide. Nous nous sommes permis de le translater en vers ou en prose rimée. Une imitation infidèle est souvent plus propre qu'une copie fidèle à refléter la manière d'un écrivain chez qui la forme est tout et la pensée presque rien.

» glorieuses métropoles. — On y rencontrait par milliers — les cha-
» meaux et les chameliers, — les chevaux et les cavaliers, — les ba-
» teaux et les bateliers, — les bergers avec leur houlette, — les
» archers avec l'arbalète, — les seigneurs avec leurs valets, — les
» pêcheurs avec leurs filets, — les marchands avec leurs balances —
» et les lanciers avec leurs lances. — Le Tigre y monte avec le flux
» — et s'abaisse avec le reflux. »

On manque de renseignements sur la personne de Ḥarîrî pendant les trente premières années de sa vie; mais on peut suppléer à ce défaut en consultant l'histoire politique de cette époque; l'histoire politique d'un pays est nécessairement toujours celle des habitants.

Bassora appartenait alors aux Turks, qui en avaient fait une principauté; malheureusement pour cette ville, le soldat de fortune à qui elle était échue en partage n'y résidait pas et s'y faisait remplacer par un lieutenant obscur, circonstance qui devint pour la contrée une source de calamités.

Ḥarîrî fut investi de bonne heure de fonctions publiques. Un biographe arabe, le secrétaire du grand Saladin, Emad El-din, à qui on doit un recueil des lettres de Ḥarîrî, nous apprend que le titre officiel de notre poëte était Saheb-al-Ḳabar, ou homme aux nouvelles, ce qui ferait croire qu'il était chargé d'instruire l'autorité centrale de tout ce qui survenait d'important dans sa circonscription. Les auteurs de la notice pensent qu'il conserva cette charge même après que Bassora eut passé au pouvoir du sultan.

Au mois de djoumada premier de l'année 483 (juillet 1090 de notre ère) un différend s'étant élevé entre les indigènes et les Turks, en l'absence de la garnison, les Arabes nomades du voisinage profitèrent de cette occasion pour pénétrer dans Bassora, la mirent au pillage et détruisirent deux de ses principales bibliothèques. Ils se retirèrent à l'approche des secours envoyés de Bagdad; mais le mal qu'ils avaient fait était irréparable. Vers l'an 491 (1098), un nommé Ismaël, qui n'était que le lieutenant du prince de Bassora, parvint à se rendre indépendant et essaya même d'étendre sa domination jusqu'à Bagdad. Il échoua pitoyablement, et, ayant renoncé à ses folles prétentions, il obtint la paix; mais pendant quatre ans, la ville de Bassora et son territoire avaient été en proie à tous les maux que la guerre entraîne à sa suite.

Les armées des croisés venaient de franchir le Bosphore et l'Asie-

Mineure; elles se répandaient en Mésopotamie et en Syrie. L'annaliste Ibn-el-Acir s'exprime comme suit, sous la date de 494 (1101) : « Cette année (un chef turk appelé) Sokman rassembla dans une ville voisine, nommée Seroudj, une troupe considérable de Turkomans, et se disposa à marcher contre les Franks. Ceux-ci s'étant avancés à sa rencontre, on en vint aux mains. L'armée de Sokman fut mise en déroute, et les Franks, se portant vers Seroudj, en entreprirent le siége. La ville fut prise et les habitants passés au fil de l'épée; il ne se sauva que les personnes qui s'étaient dérobées au danger par la fuite. »

C'est à cet événement que MM. Reinaud et Derenbourg rattachent la composition des Mékâmat, dont l'idée fut fournie à Ḥarîrî par un des habitants de Seroudj, nommé Abou-Zeïd, qui s'était réfugié à Bassora après le sac de sa ville natale. Au rapport du biographe Ibn-Ḳallikan, un des fils de Ḥarîrî faisait plus tard le récit suivant : « Mon père étant un jour assis dans la mosquée des Benou-Haram, il survint un vieillard vêtu de deux habits usés (le caleçon et le vêtement qui couvre les épaules). Son équipage était celui d'un voyageur, et il avait l'extérieur très-misérable; mais il s'exprimait avec beaucoup de facilité et d'élégance. L'Assemblée lui demanda d'où il était; il répondit qu'il était de Seroudj. Interrogé sur son nom, il dit qu'il s'appelait Abou-Zéïd. A cette occasion, mon père composa la séance intitulée *Haramya*, qui est maintenant la quarante-huitième du recueil, et la mit sous le nom d'Abou-Zeïd. »

Voici comment Ḥarîrî fait parler Abou-Zeïd dans cette Mékâma : « Saroudj est le berceau des miens. — Je suis une triste victime — de » l'invasion des chrétiens; — ils m'ont privé de tous mes biens; — » j'étais riche, entouré d'estime... — mais Dieu, parfois, en un » clin d'œil, — nous jette du trône au cercueil. — Le fer, le vol et » l'incendie — ont dévasté nos bords riants; — seul, en proie à la » maladie, — je suis à bout d'expédients; — je suis sans pain, et je » mendie, — moi, le patron des mendiants! — Ma fille, ma fille » que j'aime — plus que mes yeux, plus que mon cœur, — ma fille, » cette autre moi-même, — est captive aux mains du vainqueur! — » Donnez pour cette infortunée — un épi de votre moisson; — dans » votre ville fortunée, — je m'en vais glaner sa rançon. »

Un des commentateurs de Ḥarîrî cite quelqu'un qui avait entendu de la bouche du poëte le récit suivant : « L'homme de Saroudj est

un cheik éloquent et un esprit plein de ressources. Étant venu à Bassora, il entra dans la mosquée des Benou-Haram, et se mit à adresser la parole à chacun, demandant des secours. Un des magistrats de la ville était présent, et la mosquée renfermait beaucoup de personnes de mérite. L'élégance qu'Abou-Zeïd mettait dans son élocution, la facilité qu'il avait à s'exprimer sur tous les tons, les traits piquants dont il assaisonnait ses discours, frappèrent les assistants d'admiration. Le soir même de ce jour plusieurs personnes distinguées de la ville s'étant réunies chez moi, je témoignai mon étonnement du talent remarquable dont ce mendiant faisait preuve. Là-dessus, les diverses personnes de l'assemblée racontèrent ce qu'elles avaient eu occasion de voir dans les autres mosquées de Bassora. Abou-Zeïd les avait parcourues successivement chaque fois sous un costume différent, et chaque fois employant un artifice nouveau. Frappé de ce fait si singulier, je me mis la nuit même à composer sur ce modèle ma première Mékâma, qui eut un succès prodigieux. »

Ainsi, c'est pour que Hariri pût écrire ses Mékâmat que Pierre l'Hermite prêcha la seconde croisade, que Godefroy de Bouillon et Baudouin son frère conquirent la moitié de l'Asie, que des royaumes furent réduits en déserts, que des villes furent changées en tombeaux, que des populations entières furent noyées dans leur sang, que des fleuves furent détournés de leur cours par des barrières de cadavres! Il fallait que ces nuées de ravisseurs féroces et stupides s'avançassent jusqu'à Seroudj, qu'ils en taillassent en pièces les habitants, et que l'un de ceux-ci, miraculeusement échappé au carnage, s'en vînt demander l'aumône à Bassora, pour que Hariri eût l'idée du livre qui a immortalisé son nom.

Du moins, maintenant que ce fait est acquis à l'histoire, on peut affirmer que les croisades ont servi à quelque chose. C'est la peste de Florence qui donna naissance au Décaméron.

Tant de calamités publiques et privées avaient nui aux études littéraires. Hariri dit dans la préface de ses Mékâmat que le vent de la littérature avait cessé de souffler et que ses flambeaux avaient cessé de brûler. Cependant les lettres étaient encore cultivées par les fonctionnaires civils et ecclésiastiques. Les princes eux-mêmes, disent les savants auteurs de la nouvelle édition des Mékâmat, tenaient à honneur de ne point paraître étrangers au goût général. Un chef arabe, de la tribu d'Assad, et appelé Padaca, s'était créé une espèce de

seigneurie sur les bords de l'Euphrate, aux environs de Babylone; c'est lui qui, avec les ruines de cette antique cité, bâtit la ville de Hilla. Padaca, qui aspirait à rappeler les temps héroïques de l'Arabie, attirait auprès de lui les poëtes et les gens de talent; homme de guerre mais en même temps homme d'esprit, il avait la repartie prompte et la mémoire bien garnie; il ne savait pas écrire, mais il savait lire, et il s'était formé une bibliothèque composée de plusieurs milliers de volumes dont la plupart étaient remarquables par une belle exécution (1).

Tandis qu'en Orient les lettres étaient dans un état si florissant, malgré les guerres continuelles qui ravageaient ce beau pays, quel était leur état chez nous, qui sommes les fils aînés des Romains? Qu'on ouvre l'histoire littéraire des Bénédictins de Saint-Maur, au volume qui traite du XI^e siècle. Les écrivains célèbres de cette période sont Aimoin, Glabert et saint Fulbert. Ce dernier, de qui il nous reste un recueil de cent trente-huit lettres, se mêlait aussi de faire des vers, et des vers rimés! Voici un échantillon de son talent :

Qui cupis immu*ndi* vitare pericula m*undi*
  Teque sitis Dio (sic) tradere negot*io*.
Cursu non p*igro* claustro succubere n*igro*
  Velle relinque tu*um*, fer monachale jug*um*.

Tandis que chez ces Arabes que nous allions saintement massacrer au nom de la foi, les moindres émirs possédaient des bibliothèques considérables, les livres étaient chez nous un luxe presque inconnu. Personne ne sachant écrire, il n'y avait plus de copistes, et par conséquent plus de livres. Les Bénédictins de Saint-Maur racontent que les homélies d'Aimon d'Halberstadt, furent payées par Grécie, comtesse d'Anjou, deux cents brebis, un muid de froment, un autre de seigle, un troisième de millet et une certaine quantité de peaux de martres. Il fallait vider sa basse-cour et son grenier pour acheter un volume.

Tandis que les princes et les seigneurs arabes s'appliquaient à l'étude, s'entouraient de savants et de poëtes, les princes et les sei-

---

(1) Introd. page 9.

gneurs français, disent les Bénédictins de Saint-Maur, passaient leurs jours dans l'ignorance la plus profonde, dans l'oisiveté la plus honteuse. Ils savaient monter à cheval, courre les daims et les cerfs, battre leurs serfs et leurs vassaux; mais ils ne savaient pas lire. Vers la même époque, telle était l'irréligion de cette nation qui faisait la guerre aux infidèles d'outre-mer, tel était le mépris où étaient tombées les choses les plus sacrées que nul ne se faisait scrupule de prêter de faux serments; en sorte que le roi Robert, toujours selon les Bénédictins de Saint-Maur, faisait jurer sur un reliquaire de cristal, où il avait eu la précaution de mettre, au lieu de reliques, un *œuf de griffon.* Malheureusement l'histoire ne nous apprend pas ce que c'était qu'un œuf de griffon.

En l'an 1106 de notre ère, Bassora fut de nouveau prise et pillée par des Arabes nomades. Ḥarîrî, dans une lettre que Emad El-din nous a conservée, implore l'intervention de Naad-el-Mulk, le vizir de Moḥammed, en faveur de sa malheureuse patrie. Quand l'ordre eut été rétabli par les soins du vizir, Ḥarîrî se remit à ses Mêḳâmat. « Dès qu'il en avait une de faite, il se rendait sous le portique de la grande mosquée et la lisait à haute voix devant les assistants. Sa réputation s'était répandue, et l'on venait des contrées les plus éloignées pour l'entendre. En même temps il eut l'idée de joindre le précepte à l'exemple (1), » et il composa deux traités de philologie dont l'un est intitulé *les Délices de la syntaxe* et l'autre *la Perle du plongeur.* M. de Sacy a inséré des fragments de l'un et de l'autre de ces livres dans son *Anthologie arabe.*

Harîrî paraît avoir été un de ces génies à qui les idées ne viennent que par une mûre réflexion, dans le silence du cabinet ou de la campagne; il n'avait pas de l'esprit tous les jours; la muse lui était quelquefois rebelle et Pégase rétif. C'est ce qui résulte d'une anecdote qui nous a été transmise par le grammairien Soyouti. Un jour qu'il se trouvait à Bagdad, le vizir du ḳalife voulant le mettre à l'épreuve, lui ordonna de composer quelques lignes sur un sujet qu'il lui indiqua. Ḥarîrî se retira dans un coin du divan; mais tous ses efforts pour échauffer sa verve furent inutiles : il lui fut impossible de rien produire.

---

(1) Introd. page 27.

De retour à Bassora, il continua ses Mékâmat, dont il porta le nombre à cinquante. Il mourut le 6 du mois de redjeb de l'année 516 (12 septembre 1122). Il était âgé de soixante-huit ans environ.

Le beau travail de MM. Reinaud et Derenbourg finit par une biographie des principaux commentateurs de Ḥarîrî et par un catalogue raisonné des différentes éditions des Mékâmat.

La nouvelle édition de Ḥarîrî, éclatant hommage rendu au mérite de ce grand philologue, ne peut manquer d'exercer une salutaire influence sur l'étude de la langue arabe; nous voudrions que cette influence pût s'étendre à notre langue maternelle qui, faute d'une bonne culture, s'étiole et dépérit de jour en jour comme une plante d'où la séve commence à se retirer. Livrée à des Judas littéraires qui ne l'embrassent que pour la trahir, à des brocanteurs de prose qui ne l'épousent que pour la prostituer, la langue française se meurt; ses yeux n'ont plus de regards, ses lèvres n'ont plus de sourire.

Des voix qui font autorité ont signalé le mal; le gouvernement impérial s'en est ému : pour y remédier, il a institué des chaires d'ancien français et de grammaire comparée. En effet, la science philologique est la source vive où les langues épuisées se retrempent et se raniment. Les vocables s'usent et se cassent en vieillissant; mais on peut, en leur faisant respirer encore l'air natal, en les ramenant à leur sens primitif, leur rendre l'éclat et la vigueur de la jeunesse. L'histoire des mots est l'histoire des idées. Les bons écrivains ont toujours été de bons étymologistes : ces nuances délicates, ces images si fraîches, ces tournures heureuses qu'on admire dans Racine et dans André Chénier, ces poëtes les doivent à leur connaissance approfondie des ressources du langage et de l'exacte valeur des expressions. L'auteur arabe dont nous venons d'esquisser la biographie n'aurait jamais été un grand poëte s'il n'eût été un grand linguiste. Les Mékâmat sont le chef-d'œuvre de la philologie.

Dans un prochain article, nous donnerons un aperçu de ce livre célèbre.

Louis DELATRE.

LE FUMEUR DE HACHICH

HISTOIRE D'UN GRAIN DE BLÉ.

Les consommateurs de ḥachîch ou tekrouri, très-nombreux à Constantine, le fument pour la plupart dans de petites pipes de la grandeur d'un dé à coudre; quelques-uns l'avalent en pilules. On prétend que, pris sous cette forme, ce narcotique agit beaucoup plus énergiquement sur le système nerveux; il détermine alors d'étranges hallucinations et provoque bientôt tous les excès auxquels peut entraîner la fougue des passions. Le ḥachaïchi (consommateur de ḥachîch) est passionné pour la musique, pour les fleurs, pour une espèce de bruant (ortolan) dont il trouve le chant délicieux, pour les chiens et pour la chasse au hérisson. Sa maison ou sa boutique est toujours ornée de bouquets naturels ou de fleurs artificielles; il s'entoure de rossignols, de chardonnerets ou de bruants, qu'il élève avec soin dans de jolies cages formées de petits roseaux minces et de pointes blanches et noires de porc-épic. Les extases du ḥachaïchi caressent presque toujours une même idée : celui-ci se voit sur un trône entouré d'une cour brillante; celui-là devient un oiseau de proie, s'élève dans les airs et parcourt l'univers; un autre se sent doué d'un courage surnaturel et s'érige en pourfendeur. Il en est du ḥachîch comme du vin : aux uns il donne la joie, aux autres la colère; à ceux-ci le silence, à ceux-là un babil étourdissant.

Quoi qu'il en soit, la fin du ḥachaïchi est connue : il devient idiot ou fou, par conséquent marabout. Alors il obtient une position so-

ciale. Dans chaque paroisse il a son dîner assuré; plus d'un richard tient à honneur de le loger dans le vestibule de sa maison; il n'est pas de boutiquier, si petit qu'il soit, qui ne s'empresse de lui offrir des babouches ou un burnous.

Or, il y avait à Constantine, sous le règne de Daly-Bey, un fameux ḥachaïchî nommé Bakir-bou-Djaloula. Il exerçait le métier de brodeur sur djebira (sabretache des cavaliers arabes). Sa boutique, adossée à Dàr-el-Bey (l'ancien palais des beys) donnait sur la rue des Saradjîn (selliers) et formait le rendez-vous des amateurs de kif (1). Chez lui se réunissaient quelques jeunes gens, fils des ḳâïd, des grands officiers de la cour, enfin les esprits forts qui plaignaient Mahomet de n'avoir pas connu les jouissances du ḥachîch.

Il n'entre pas dans les habitudes des conteurs arabes de tracer le portrait d'un héros; ils se contentent généralement d'indiquer un ou deux traits de son caractère, et de dire qu'il est beau comme la lune dans son quatorzième jour, ou qu'il est laid comme un ghoul (vampire). Nous procéderons autrement, car il importe aux lecteurs d'Europe d'avoir des indications plus précises.

Bakir-bou-Djaloula avait vingt ans, une taille bien prise, un visage ovale, des yeux extrêmement fendus, mais légèrement arqués, un peu de langueur dans la prunelle et un laisser-aller dans les paupières qui donnait à son regard quelque chose de vague et d'extatique. Le renflement et la mobilité de ses narines, joints à la pose relevée de sa lèvre supérieure qu'ombrageait une moustache châtain foncé, accusait une nature fière. Ses mains et ses pieds toujours nus, selon la coutume des Arabes, offraient un dessin parfait. Bou-Djaloula appartenait à l'aristocratie des métiers; il était brodeur sur maroquin. Ce qui rehaussait sa distinction, c'était le soin qu'il donnait à sa toilette. Malgré une teinte d'originalité qu'on remarquait dans l'enroulement de son turban en mousseline blanche brodée de soie écrue, il avait un costume de bon goût: un seroual (culotte large) en drap lilas, une veste et deux gilets vert pistache en taffetas de Tunis, et par-dessus un long haïk du Djérid en soie blanche à raies de la même couleur, dont un bout encadrait gracieusement sa

(1) Ce mot veut dire bien-être de l'âme et des organes; il s'emploie comme synonyme de ḥachich.

figure en passant sous son turban. A le voir ainsi paré dans sa boutique de la rue des Sarradjîn, vous l'eussiez pris pour un fils de bey ou de pacha.

Sous le rapport du caractère, Bou-Djaloula ne ressemblait à personne. Bien qu'il apportât du goût et de l'amour-propre à son état, bien que l'aumône tombât de sa main comme une pluie bienfaisante, bien que durant la journée les vrais croyants aimassent sa tenue et sa réserve, une fois le soleil couché, il se livrait à une existence tout à fait excentrique. Les ouvriers musulmans un peu aisés ont ordinairement une maison dans le quartier tranquille de la ville et une boutique dans le quartier commerçant. Sa maison, à partir de la prière de l'ạchâ (1) devenait un lieu de fantaisie et de plaisir, où se retiraient quelques jeunes gens renommés pour leur esprit, leur habileté à chanter et leur adresse à la chasse. Alors Bakir-bou-Djaloula se métamorphosait en poëte. Son salon, garni de tapis aux brillantes couleurs, était illuminé comme la mosquée principale pendant la nuit du Moûled (nativité du Prophète); d'énormes bouquets décoraient les étagères. Un nègre aspergeait les convives avec un ibriḵ (vase d'argent à long col) rempli d'eau de fleur d'oranger; et la vie commençait..... La pipe de kif passait de main en main, et, pendant que les rossignols, les chardonnerets et les asfours (bruants) s'évertuaient à lutter de fioritures et de variations, chacun se laissait couler sur des coussins moelleux, en proie aux délices de l'hallucination croissante; puis venaient les éclats de rire, puis les bravades, puis les fredonnements d'amour, puis la loquacité d'un bel esprit... et après le silence de la sensualité.

La cruche ne revient pas toujours intacte de la fontaine, dit un proverbe arabe. Bakir-bou-Djaloula fut précipité par ses désordres dans un assoupissement d'imagination qui le réduisit presque au mutisme. Il ne parlait plus que par monosyllabes. Ses doigts avaient cessé de toucher aux fils d'or et aux fils d'argent avec lesquels il traçait sur le maroquin de si fantasques arabesques. La ville même se présentait à lui comme un séjour maussade, le babil étourdissant de ses camarades perdait tout son attrait. Il aimait à se promener seul sur le plateau du Mécid, au Nord-Est de Constantine, ou à s'asseoir sur

(1) Une ḥeure et demie après le coucher du soleil.

une de ces petites pelouses qui dominent comme des nids d'aigles le précipice du Roumel. Là il demeurait des heures entières pour renaître à la vie. Ce qui le réjouissait plus que ses tapis bariolés, c'était l'aspect de la prairie scintillante de pâquerettes et de mauves. Ce qui lui faisait oublier ses illuminations, c'était la splendeur du soleil. Il contemplait.

Si parfois il restait encore quelques heures chez lui, c'était uniquement pour se délecter au chant d'un joli asfour qu'il avait pris l'année précédente, dans une de ces chasses auxquels les fumeurs de ḥachîch se livrent avec tant de passion. Cet asfour s'était acquis une réputation de virtuose parmi les amateurs du kif, par l'ampleur et le moelleux de sa voix. Bou-Djaloula lui avait fait construire par un habile ouvrier tunisien une cage toute d'ivoire et d'ébène qu'ornaient des filigranes d'or; entre les barreaux miroitaient de petits prismes de cristal. Telle était l'affection que le ḥachaïchî avait vouée à son chanteur ailé, qu'il en était venu à le considérer comme un Djinn transformé, à la conservation duquel son bonheur était attaché.

Dieu sait si le cerveau du pauvre Bou-Djaloula n'était pas légèrement affaibli.

Un matin qu'il suivait, enveloppé dans son burnous, la rue Feram-Bouroum, qui conduit à El-Ḳantara, ses idées s'égayèrent. Il monta doucement le versant du Manṣoûrah, au sud de Constantine, s'assit au bord d'un champ de blé et s'endormit. Il eut un songe. Il rêva qu'il ramassait un grain de blé, que ce grain de blé confié à la terre lui rapportait la première année soixante épis, que les soixante épis donnaient l'année suivante un sac, que le sac lui rapportait la troisième année dix sacs, et qu'au bout de dix ans il possédait tant de blé qu'un roi seul pouvait lui acheter sa récolte. La fraîcheur de la soirée ayant réveillé notre ḥachaïchî, il se leva et continua son rêve en descendant vers la ville. Un grain de blé était dans sa main; il le cacha au fond de sa bouche et laissa un libre cours à son imagination : « Lorsque ma récolte aura atteint de telles proportions, se dit-il, je ne saurai où la déposer : il me faut des greniers. Qui m'en louera? Ah! c'est juste... qui pourra me louer des greniers assez vastes pour... Mais il me semble que le bey ne se refusera pas à me prêter les magasins de l'État moyennant une rétribution. Le bey a besoin de se créer des ressources, et... je suis bien aise de lui rendre ce service. »

Ce disant, il arriva au café des Turks, rue des Juifs. Le kâïd El-Djaberi (intendant des subsistances) se trouvait en ce moment assis sur le banc extérieur; voyant passer Bakir-bou-Djaloula, il lui souhaita la bienvenue et l'invita à prendre une tasse de café. Le songeur répondit par un sourire gracieux, baisa l'épaule du kâïd et s'assit. Au bout de quelques minutes, il lui demanda d'un air capable si le bey consentirait à lui louer ses greniers pour serrer ses récoltes. La question était posée avec tant d'aplomb que l'honnête fonctionnaire ne pensa pas même à concevoir des doutes; il s'empressa de répondre à Bou-Djaloula qu'il se chargeait avec plaisir de communiquer sa demande au seigneur Daly-Bey. Après cette conversation, ils se quittèrent; le kâïd courut au palais. Il n'est pas inutile de savoir que la récolte des azels domaniaux ayant manqué l'année précédente, le bey était constamment obligé de recourir aux expédients, et qu'au moment où Bou-Djaloula se berçait de ses rêves de prospérité, un fâcheux événement venait d'aggraver les embarras du souverain. Bou-Râad, kâïd des Segnias, avait levé l'étendard de la révolte, et, pour étouffer son insurrection qui prenait de jour en jour des proportions plus menaçantes, Daly-Bey avait résolu de se rendre immédiatement, à la tête de son armée, sur le théâtre de la rébellion. En entendant la proposition qui lui était adressée, il crut la province sauvée.

Dans le monde musulman, les affaires se traitent rapidement. De peur de laisser échapper l'occasion, Daly-Bey voulut s'attacher le riche propriétaire. Il lui assurerait une position à la cour; il le marierait à l'une de ses filles... Le lendemain un chaoûch du palais frappait à la porte de Bakir-ben-Djaloula, qui, ne vivant plus que de madjoûn (pilules de tekrouri), avait perdu pour ainsi dire l'habitude des émotions. Il écouta les paroles du chaoûch, se leva et marcha tranquillement vers le palais, comme s'il se fût agi de retourner à sa boutique de la rue des Saradjîn. Sur son passage, nègres, gardes et chaoûch s'écartèrent avec respect. Il continuait son rêve... Les honneurs qu'on lui rendait lui semblèrent dus à sa personne.

La porte du medjless (salle du trône) s'ouvrit, et le bey, vieillard à barbe blanche, s'avança jusqu'au seuil pour recevoir le nouveau venu. « Que Dieu te garde, mon fils! lui dit-il d'un ton affable. Nous avons passé la matinée à t'attendre. » Et il lui offrit un des coussins de brocart sur lesquels il s'appuyait. Bakir-bou-Djaloula s'installa

carrément sur le sopha de Son Altesse, au grand ébahissement des kâïd, des kâdi, des moufti et des cheik qui encombraient la salle. Après les prévenances et les compliments, Daly-Bey en vint aux questions d'intérêt; mais il lui parut peu digne de commencer par l'affaire des grains. Il aima mieux enchaîner le riche capitaliste dans des liens indissolubles; il lui proposa la main de sa fille cadette. Quand il sera mon gendre, se disait-il, je tiendrai sa fortune entre mes mains; les finances se rétabliront, et je pourrai payer au pacha d'Alger le dounouch (impôt de la province), sans être obligé de pressurer les tribus. Bou-Djaloula se montra sensible aux offres du bey. Son imperturbable sang-froid lui tenait lieu de maintien; il continua son personnage jusqu'au bout.

Point de fiançailles. Le bey voulait un mariage improvisé. Séance tenante, les kâdi rédigèrent l'acte de mariage. Bou-Djaloula n'aurait point de dot à payer.

Un jour se passe. Le lendemain la noce est préparée; des jeux sont ordonnés sur les places publiques; au bazar de Souk-el-Asr, les danses de nègres; à la place de Sidi-Djellis, les jongleurs marocains; à Rahbet-el-Djemal, les bateleurs aïçâoua avec leurs serpents, leurs chiens et leurs poignards.

L'heureux brodeur de djebira s'allia à Son Altesse par un lien sacré.

Mais il s'agira bientôt de payer un tel bonheur. Comment faire pour révéler la vérité au bey?... Dieu est le maître des mondes : c'est Dieu qui sauve ses créatures.

Bou-Djaloula crut bien que le bey allait dès le matin lui demander compte de sa fortune, et la crainte de la mort pénétra dans son cœur à travers l'épaisse couche d'indifférence dont il s'était cuirassé. Il en fut autrement. Daly-Bey s'imagina de son côté qu'en brusquant les choses, il exciterait son gendre à cacher une partie de la vérité. Il eut l'excellente idée de lui arracher son secret d'une manière indirecte. Donc il dit à sa femme : « Tu ordonneras à ta fille de demander dans quels silos sont déposés provisoirement les grains. » L'épouse du bey alla trouver sa fille et l'engagea à déployer toutes les ressources de la coquetterie pour obtenir la révélation d'un secret qui intéressait non-seulement la famille, mais l'État.

Est-il plus profitable à l'homme d'être fou que raisonnable? Tel est notre point de départ.

Bakir-bou-Djaloula, jeté violemment et presque involontairement hors de sa vie contemplative, marchait pour la première fois dans le chemin de la réalité. Il lui arriva au cerveau toutes sortes d'idées lucides. Il entendit distinctement la voix du barrah (crieur public) annoncer son supplice dans la rue des Saradjin; que n'était-il resté dans sa boutique!...

Toutefois, il se décida à braver le sort. Dès qu'il fut rentré dans la chambre nuptiale, il donna à sa femme un regard d'admiration, puis il s'assit à côté d'elle et la trouva remplie de grâce. L'amour ayant germé dans son cœur, il regretta de mourir. A l'âge de vingt ans, on oublie même la pensée de la mort sous les yeux de sa bien-aimée. Un serrement de main dissipa sa mélancolie comme par enchantement. Lella-Sciambeur (c'était le nom de sa femme) prit un daraboukka (tambour en cristal), et, laissant tomber ses doigts agiles sur la peau résonnante de l'instrument, marqua la mesure d'un chant national. Au prélude de l'air, le mari mêla les accents de sa voix. Une heure après, la jeune épouse lui demandait, avec la câlinerie d'une amante, pourquoi il tardait tant à découvrir ses trésors, pourquoi il faisait un mystère d'une chose si naturelle, pourquoi enfin il laissait sa compagne chérie dans les angoisses de l'incertitude? Le prince d'un jour déposa un baiser sur le front de la belle curieuse; il retira du fond de sa bouche un grain de blé et dit : « Voilà mon capital! Avec l'aide de Dieu nous pouvons être les plus opulents de l'univers! » La fille du bey pâlit aussitôt et s'évanouit. Son mari était fou!.....

Bou-Djaloula s'était bien gardé d'oublier, en prenant possession du somptueux appartement que le bey lui avait donné dans son palais, d'y faire apporter la cage de l'asfour chéri. Lella-Sciambeur n'avait qu'un défaut, mais ce n'était pas celui dont se doit le moins inquiéter un mari qui tient à son repos : elle était jalouse. La prédilection que Bou-Djaloula semblait avoir conçue pour son oiseau mélodieux lui avait de prime abord paru outrageante, et, comme de l'injure qu'une femme reçoit à la vengeance qu'elle en tire il n'y a que l'épaisseur d'une pensée, elle s'était hâtée de profiter de l'absence de son mari pour ouvrir malicieusement la porte de la cage où se prélassait l'odieux oiseau. Déjà séduit par le voisinage des orangers, des myrtes et des grenadiers dont la brise balançait les tiges élégantes près de la fenêtre où sa cage était fixée, l'asfour n'hésita

pas à profiter de la liberté qui lui était en apparence si généreusement accordée. En un coup d'aile il atteignit un bel acacia fleuri, d'où, par ses chants les mieux cadencés, il sembla remercier sa charmante libératrice. Lella-Sciambeur n'était pas toutefois restée sans quelque inquiétude sur les conséquences prochaines du petit coup d'État qu'elle avait ainsi accompli peu d'instants avant la conversation qui vient d'être rapportée. Les symptômes d'aliénation que Bou-Djaloula avait manifestés devant elle n'avaient fait que redoubler l'anxiété de son âme.

De toute la nuit pas un mot ne fut échangé entre les jeunes époux; il n'y eut que Bakir qui put dormir. Dès que l'aube eut fait glisser sa lueur naissante sur la couche nuptiale, Bou-Djaloula descendit dans les jardins du palais. Près des bosquets de jasmin surgissait une plate-forme en marbre blanc, ouverte seulement du côté de l'Orient; là, Daly-Bey venait chaque jour s'acquitter de ses pratiques religieuses. Bou-Djaloula s'y rendit et y commença une fervente prière, suppliant le Très-Haut de fermer l'abîme que la fatalité entr'ouvrait sous ses pas. Avant de prier, il avait déposé devant lui, sur le marbre, le magique grain de blé, source de ses visions et cause bizarre de son éphémère grandeur. Suivant le rite traditionnel de tout fidèle sectateur du Prophète, il s'agenouillait et se levait alternativement en récitant les versets du Ḳoran. Il venait de se prosterner pour la troisième fois sur le marbre et le baisait avec ferveur, lorsqu'un frôlement assez semblable à celui produit par le vol d'un oiseau lui fit lever subitement les yeux. Quelle surprise devint la sienne, quand il aperçut à quelques pas de lui son asfour perché sur un arbousier et se délectant à manger le pauvre grain de blé! Bien que les vapeurs condensées par le tekrouri dans son cerveau exalté commençassent à se dissiper, Bou-Djaloula n'en considérait pas moins ce grain comme une sorte de talisman dont la perte devait précipiter le terrible dénoûment auquel il ne pouvait songer sans frissonner d'épouvante. Mais comment l'asfour a-t-il pu s'échapper? et par quelle étrange fatalité cet oiseau est-il venu s'abattre sur le marbre au moment même où Bakir venait d'y déposer le grain de froment? Il n'en fallait pas tant pour allumer chez lui cette colère frénétique qui transforme le ḥachaïchi en bête féroce. « Ah! misérable! s'écria-t-il, ah! ingrat! non-seulement tu m'abandonnes, non-seulement tu oublies mon amour et mes soins, mais tu oses m'enlever ma dernière espérance! Je te reprendrai mort

ou vif!..... » Aussitôt il monte à sa chambre, s'empare d'un fusil, descend et se précipite à la poursuite du déserteur. L'asfour à la vue de son maître prend son essor, jette un cri et franchit les murs du palais dans la direction du Koudiat-Ati (Ouest de Constantine). Bou-Djaloula se rend en toute hâte sur la montagne où végétait un vieil olivier à moitié rompu par les vents. Le cœur du ḥachaïchî bat violemment en approchant de cet arbre; il n'ose espérer que son fugitif s'y soit rendu. Un léger sifflement se fait entendre soudain, et l'oiseau s'échappe de l'olivier. Il se dirige vers le Sud; mais son vol n'a rien de précipité. Il semble même se complaire à planer et à rester comme immobile dans l'espace, en attendant que son maître se soit rapproché. Cependant il a soin de se tenir constamment hors de portée, comme s'il avait le sentiment du danger dont le menace l'arme de Bou-Djaloula. Toute la journée se passa dans cette fuite et dans cette poursuite. On était à l'époque des plus longs jours de l'année, et, quand vint le soir, le ḥachaïchî se trouvait à bout de forces, épuisé qu'il était de soif et de fatigue.

Les voici enfin arrivés dans une délicieuse vallée. Sous d'épais ombrages la fraîcheur est entretenue par un ruisseau limpide.

L'asfour, non moins fatigué que son maître, s'abat sur un mûrier dominant cette oasis en miniature. « Ah! méchant oiseau! disait Bou-Djaloula en se désaltérant à travers un massif de lauriers-roses. Je puis donc t'approcher.... Ta mort va satisfaire ma vengeance.... » Déjà son doigt s'appuie sur la détente, c'en est fait du chanteur ailé!.... Mais voici que tout à coup retentit un bruit pareil à celui que produirait un cheval lancé au galop. Bou-Djaloula craignant l'arrivée d'un ennemi se blottit dans le hallier touffu, l'œil fixé du côté où se dirige le cavalier. Bientôt il distingue un homme grand, robuste, à l'œil ardent et portant un fusil sur l'épaule. Que vient faire cet homme dans ce lieu solitaire? Bou-Djaloula immobile, respirant à peine, l'observe avec anxiété. Arrivé non loin des lauriers-roses, l'inconnu arrête son cheval, promène autour de lui un regard scrutateur et semble s'assurer, si de près ou de loin, aucun bruit ne peut lui révéler la présence de quelque autre voyageur. Certain de n'avoir aucun témoin de ses actions, il met pied à terre au bord du ruisseau.

Près de là gisait une pierre énorme; il soulève et déplace avec une facilité qui annonce une force peu commune cette roche qui recou-

vrait une petite fosse. Bou-Djaloula le voit ensuite détacher de la croupe de son cheval une valise et la déposer avec précaution dans la fosse. Plus de doute, cet homme est venu dans ce lieu retiré pour enfouir ce qu'il a de plus précieux.

Au moment où il se penchait sur le trou, Bou-Djaloula put apercevoir plus nettement ses traits. Ce cavalier mystérieux, c'est Bou-Ra'ad, le kâïd des Segnias. Le voici donc en présence du rebelle contre qui le bey de Constantine devait marcher en personne. Un cri strident de l'asfour tire le hachaïchî de sa stupeur et lui paraît comme un avertissement de ce qui lui reste à faire. Alors, rappelant tout son sang-froid, tout son courage, toute son adresse, il ajuste Bou-Ra'ad au cœur; le coup part.... « Allah ! Allah ! » s'écrie le chef arabe en tombant frappé mortellement, tandis que l'oiseau s'envole épouvanté.

L'émotion a été si profonde chez Bou-Djaloula qu'elle a déterminé en lui une révolution subite : la lucidité est rendue à ses idées, et sa raison, comme réveillée d'une longue léthargie, reprend avec l'empire de ses sens celui de son intelligence. Son premier mouvement est de se prosterner la face contre terre et de remercier le Très-Haut; puis il tranche la tête du kâïd, l'enveloppe dans un haïk et retire la valise de la fosse. Une fois nanti de ses deux trophées, il saute sur le cheval, pique des deux et se dirige vers Constantine.

L'apparition de Bou-Ra'ad dans ces parages a dit assez à Bakir qu'il se trouve sur le territoire ennemi et que tant qu'il le foulera de ses pieds une menace de mort ne cessera de planer sur sa tête. Depuis une heure un galop précipité l'emportait éperdu à travers monts et vallées, lorsqu'au sortir d'un ravin étroit il aperçoit une troupe nombreuse de cavaliers. La fuite est impossible ! Le malheureux hachaïchî lève les yeux au ciel en homme qui se résigne à subir un sort inévitable. Il croit déjà sentir la lame froide du yatagan pénétrer dans sa poitrine haletante, lorsque le cri de Bou-Djaloula! Bou-Djaloula! se fait entendre. Ce sont les cavaliers du bey. On l'entoure, on s'empresse de le conduire auprès de Daly-Bey, qui suivait lui-même son avant-garde à peu de distance. A l'aspect de son gendre, le prince des croyants fronce le sourcil et semble prêt à donner un ordre sinistre. Bou-Djaloula ne lui en laisse pas le temps, et déroulant des plis du haïk la tête de Bou-Ra'ad : « O mon maître, ton esclave avait juré de ne prendre ni repos ni nourriture jusqu'à ce qu'il t'eût vengé d'un sujet traître et rebelle. Son vœu est accompli : car voici, ô mon sei-

gneur, la tête et les richesses du kâïd des Segnias ! » La vue de l'or et des pierreries que vomit la valise aux pieds du bey a pour calmer sa colère un prestige puissant; mais son enthousiasme et sa joie ne connaissent plus de bornes lorsqu'on jette à ses pieds la tête de Bou-Ra'ad. « Dieu est grand, ô mon fils! C'est lui qui t'a conduit, comme c'est lui qui m'a inspiré l'idée de t'unir à ma fille bien-aimée! »

Après les premiers épanchements, Bakir, l'ex-songeur, est invité à raconter comment a pu s'accomplir un événement aussi merveilleux que la défaite d'un kâïd par un seul homme au sein même de la puissante tribu. L'imagination chez Bakir était rarement en défaut. Il la mit sans scrupule à contribution pour colorer son action du vernis le plus brillant de l'héroïsme. Les preuves étaient là au surplus, il n'y avait pas à répliquer. Aussi bientôt ne s'éleva-t-il dans l'armée qu'une seule voix pour proclamer Bou-Djaloula le père des cavaliers, l'émir des guerriers, le béni de Dieu!

La tribu des Segnias ayant fait sa soumission et payé une énorme contribution, on revint à Constantine.

Le rêve commencé sur le bord d'un champ de blé finissait par un triomphe dont le peuple conserve encore le souvenir.

A défaut de sa richesse imaginaire, le fortuné brodeur de djébira rapporta un trésor en douros, des diamants, des colliers et des bijoux.

A quoi sert la sagesse?

CHERBONNEAU.

NAZAR-ENDAZ [1]

ÉPISODE D'UN VOYAGE EN PERSE.

Lorsqu'on voyage en Perse, il est indispensable de demander au gouvernement un officier de route, ou mihmandar, sorte de garde d'honneur dont le grade est plus ou moins élevé, suivant le rang du personnage qu'il est chargé de conduire. Son rôle ne consiste pas seulement à faire respecter le teskéré ou sauf-conduit, mais encore à trouver un gîte et des vivres pour les voyageurs qu'il accompagne, à requérir les chameaux et les mulets nécessaires au transport des bagages; puis enfin, lorsque le besoin s'en fait sentir, à administrer la bastonnade à qui de droit.

Chabbas-Bey, notre mihmandar, était un vrai modèle du type persan : rusé, patient, cruel, avide et moqueur. A l'en croire, car on retrouve ici toute la hâblerie espagnole, c'était un grand seigneur, un émîr, un prince ruiné. Petit de taille et âgé déjà d'une cinquantaine d'années, il conservait, grâce au noir magnifique dont sa barbe était teinte, un certain air de jeunesse et de virilité. Sous son kaftân vert, quelque peu usé, et son koulah (2) d'Astrakan, en forme de pain de sucre, il se redressait avec cette élégance aristocratique et cet orgueil si singulièrement accouplés, dans les mœurs persanes, à la plus plate servilité Une longue canne, signe de commandement, ajoutait encore à la fierté de ses allures.

(1) Littéralement : *le jeteur de regard.*

(2) On nomme Koulah, ce bonnet pointu en fourrure d'Astrakan, importé par la dynastie actuelle des Kadjars et adopté dans toute la Perse.

M. de H***, mon compagnon de voyage, d'une nature active, mai délicate et nerveuse, déjà fatigué par de graves indispositions, était devenu à cette époque irritable au plus haut degré. Dès les premières heures de marche, il fut évident qu'il ne trouverait dans ce mihmandar aucun des soins que réclamait sa faiblesse. Craignant sans doute de compromettre sa dignité, Chabbas-Bey s'en tenait à son rôle officiel, acceptant le côté honorifique du titre sans en remplir les fonctions véritables. A sa paresse s'ajoutait sa répugnance pour des chrétiens; arrivait-il aux lieux de campement, il ne songeait qu'à lui, à son installation, nous refusant ses services et son expérience. En véritable fils de cet Orient, où les mœurs sont toujours restées plus ou moins nomades, il savait se construire fort habilement une case, interdite à notre impure fréquentation. Au moyen du tapis de feutre battu, qui en voyage devient les véritables pénates du Persan, au moyen de la selle de son cheval, de quelques hardes et de son kalioûn, il organisait son *kief* de la façon la plus confortable; puis se prélassant sous nos yeux, semblait nous narguer et rire de notre maladresse, bien explicable dans un pays dont les usages sont si différents du nôtre. Aussi M. de H***, voyant qu'il ne pouvait rien obtenir d'un pareil serviteur, se promit, lorsqu'il serait de retour à Téhéran, de ne lui donner aucune gratification, et dès lors il le prit dans une antipathie qui, sans l'état dangereux de surexcitation où le mettait chaque mot, chaque réponse de cet homme, eût presque été comique.

Un jour, après dix heures de marche à travers des forêts ou dans l'eau des rizières, sous un ciel à la fois humide et brûlant, épuisés par les privations et les fatigues, nous l'envoyâmes d'avance à la petite ville de Balfrouch, dans le Mazendérân, demander au ḥakem, ou gouverneur, une hospitalité dont nous avions le plus grand besoin. Chabbas-Bey revint bientôt avec une figure joyeuse, épanouie, qui indiquait d'avance une réponse favorable : « Eh bien! lui demanda M. de H***, que vous a dit le gouverneur?... — Il a dit, seigneur : Si ce sont des Russes, dis-leur qu'il y a pour eux dans mon palais le coucher et le manger; s'ils sont Anglais, dis encore qu'il y a le manger; mais s'ils sont Français, qu'ils couchent dans la rue. » Il est aisé de comprendre l'effet que produisit cette réponse insolente sur mon malheureux compagnon, qui, voyant le rire moqueur dont ce misérable guide accompagnait son récit, leva son fouet pour le frapper; je n'eus que le temps de retenir son bras. Renonçant toute-

fois à pénétrer dans cette ville inhospitalière, nous nous arrêtâmes en avant des murs, dans une sorte de verger, pour y dresser nos tentes.

A peine étions-nous installés que le ḥokm-rân (celui qui fait rouler les ordres), un des premiers serdar ou général de l'armée, instruit par hasard de notre passage, vint en personne nous offrir son palais. Ayant refusé ses offres, il laissa, pour nous servir et nous garder, une partie de son escorte, et vers le soir nous envoya des volailles, des fruits et des gâteaux de froment. Le froment, depuis si longtemps que nous ne mangions que le pilau, nous causa une véritable joie! Ainsi donc il était faux que le gouverneur eût refusé de nous recevoir, et on comprendra facilement que l'antipathie de M. de H*** contre Chabbas ne fit que s'en accroître. Elle semblait du reste bien réciproque, car à chaque instant ce vaurien inventait quelque nouveau moyen de le vexer. Ainsi, tantôt il se refusait à quitter la caravane pour aller d'avance présenter les firmans aux gouverneurs des villes, tantôt il disparaissait sans nous prévenir et sans qu'on sût où il était passé. Un jour, après toute sorte de retard et de difficultés, il apporta un peu d'eau que nous lui avions demandé dans un de ces jolis kouzeh, vases en terre poreuse d'une forme exquise. Dès que M. de H*** l'eut vidé, Chabbas le brisa sous ses yeux, afin qu'un musulman ne pût souiller ses lèvres en y buvant après un chrétien.

Enfin, au bout de cinquante jours de voyage, nous rentrâmes à Téhéran. Là, le mihmandar fut congédié avec empressement, et M. de H***, irrité contre lui, plus sans doute que ne le méritait un si pauvre homme, lui refusa la gratification d'usage. Or, pendant toute la route, cette gratification avait été l'invariable sujet de ses discours avec les deux drogmans qui nous accompagnaient. C'était le thème favori de son imagination, et il basait tout un avenir de joie et de bien-être sur cette fragile espérance. La libéralité de quelque prince russe ou d'un pair d'Angleterre, exagérée sans doute par des esprits crédules, lui avait fait entrevoir comme un trésor, cette récompense qu'il ne méritait en aucune façon. Au reste, il avait pendant la route bien assez gagné sur les fournitures et les payements dont nous l'avions chargé pour pouvoir se passer d'un bakchich; néanmoins, il le réclama avec énergie et colère, disant que le lui refuser, c'était le perdre de réputation. Malgré ses menaces, mon compagnon ne voulut rien céder. Mais chaque semaine, chaque jour, cet homme

trouvait moyen de s'introduire dans la maison; il n'y avait pas d'appartement, de tente, de jardin où Chabbas ne parvînt à se glisser; il se présentait tout à coup devant M. de H*** comme une véritable apparition, choisissant de préférence l'heure des repas et le moment où il savait trouver des étrangers. Puis là, avec une effronterie sans pareille, il réclamait sa récompense. Chaque fois ses prières, ses plaintes, ses récriminations allaient *crescendo;* il exposait sur tous les tons sa misère, les besoins de sa famille; pleurait en suppliant ou se redressait en parlant de vengeance.

Cette opiniâtre obsession avait porté au comble l'exaspération de M. de H*** qui, à chaque discussion nouvelle, était pris de crises nerveuses et répétait sans cesse : *Cet homme me tuera!* Malgré cela, au lieu de fléchir devant une persécution qui lui faisait tant de mal, il ne consentit jamais à donner ces quelques tomans (1) que réclamait Chabbas-Bey, et se décida à le repousser par la force.

Le moment vint de quitter Téhéran; et quelle que fut la crainte que nous fît éprouver la première apparition de cette fièvre pernicieuse qu'on nomme en Perse Neubeh-Kachy, nous n'en montâmes pas moins à cheval, dans les derniers jours de juillet, nous dirigeant sur Ispahan à travers une contrée couverte à chaque pas des ruines des Mèdes et des Parthes.

Au moment où nous étions en selle, entourés d'une foule qu'attirait le départ de notre petite karavane, je remarquai notre ancien guide, le Mihmandâr, allant de l'un à l'autre, afin d'ameuter contre nous le fanatisme musulman. « Ce chien de chrétien, disait-il, le laisserez-vous partir ainsi? il me doit une forte somme et refuse de me payer. » M. de H***, furieux d'un si hardi mensonge, s'élança sur lui pour l'arrêter, mais Chabbas-Bey se baissant aussitôt, se perdit dans la foule; il reparut ensuite au bout de l'avenue dans laquelle nous marchions, s'arrêta sur le milieu de la chaussée et levant solennellement les yeux et les bras au ciel : *O Dieu*, s'écria-t-il, *fais que la vie de cet homme parjure et impie, ne dépasse pas trente jours!* (Allah! Allah! zendigâni i in merd bi véfâ ez si roûz bicheter nebâched!) Et cela dit, il disparut. Cette imprécation que M. de H*** ne comprit pas, frappa sa suite de stupeur. Ceci se passait tout près de Téhéran, au village de Tedjrich.

(1) Un toman vaut 12 francs environ.

Cet endroit charmant est situé sur les premiers degrés des belles montagnes dont la chaîne ferme l'horizon de Téhéran. Le pic Démavend qui la surmonte est couvert de neiges éternelles. C'est là que la cour et les grands seigneurs se retirent pendant l'été pour fuir la chaleur et se soustraire à ses dangers.

Les 70 farsangs (105 lieues environ) qui séparent la moderne capitale de l'Irân de l'ancienne, traversent un pays affreusement désolé. Ce sont d'immenses et arides plaines, légèrement ondulées, qui semblent avoir été nouvellement couvertes par ces inondations d'eau salée qui laissent après elles un dépôt blanchâtre; à peine y trouve-t-on de l'eau potable, et s'il y pousse quelque peu d'herbe, elle a bien plutôt à l'œil le ton de la cendre que celui de la verdure. Pendant cette route longue et fatigante, on aperçoit çà et là, près des habitations, quelque champ de ricin, de coton ou de maïs. Les villages sont à de grandes distances les uns des autres, et nous ne traversâmes que deux villes dont l'ancienne splendeur n'est révélée que par des monceaux de décombres. L'été, tout ce pays, calciné par 45 degrés de chaleur, se recouvre d'un épais manteau de poussière; l'hiver, la neige l'enveloppe; et parfois il faut franchir de larges fissures qui attestent la fréquence des tremblements de terre.

Voilà dans quel état se trouve aujourd'hui cette province de la grande Médie, si abondante jadis en bétail, en céréales, en vin et en fruits, alors que la Perse s'étendait de l'Océan Indien à la Méditerranée; voilà ce qu'est devenue cette province qui payait au grand Roi un tribut de 450 talents (1,375,000 francs), sans compter les impôts en nature, où les chevaux seuls étaient au nombre de 20,000.

Suivant l'usage des Persans, nous ne marchions que de nuit, c'est-à-dire pendant que le soleil hissé par les anges jusqu'au septième ciel, y est en adoration au pied du trône d'Allah. Rien n'était plus fantastique, à l'heure où la lune rouge et trouble sortait des noires collines de l'horizon, que cette karavane de plusieurs centaines de mulets, d'ânes et de chameaux, s'avançant enveloppée d'une véritable trombe de poussière; rien n'était plus étrange que ce rhythme impassible et somnolent des gammes de clochettes, que ce refrain cadencé d'un de ces Avâz-Ḳand, l'improvisateur indispensable à toute réunion orientale.

« Aman ! Aman ! Dilem Aman !... Ah ! ah ! mon cœur ! mon cœur ! » psalmodiait une nuit le plus infatigable de tous. J'attendis en vain,

depuis onze heures du soir jusqu'à cinq heures du matin, l'explication d'une aussi éternelle douleur. Ce ne fut qu'au lever du soleil, au moment où le sommeil me forçait à mettre pied à terre, pour ne pas tomber de cheval, que ces paroles vocalisées sur le ton final de nos épîtres de grand'messe, vinrent enfin me satisfaire : « Elle m'a vu et pourtant ne m'a pas regardé! Ah! ah! ah!... et depuis, mon dedans est aussi noir que le dehors d'une aubergine. »

Cette terminaison valut à son auteur un succès de Barek-Allah (bravos) si retentissants, que toutes nos bêtes effarouchées faillirent prendre le galop. Ce fut alors une confusion sans pareille; chacun appelait ses mules, ses chameaux ou ses compagnons; les noms les plus bizarres se croisaient autour de moi : Nedjeff, criait l'un; Allahdad, répondait l'autre; Azim! Moutih! Alihikmet! Messoumèh! enfin tout un calendrier persan que je ne pus retenir.

Aux heures de la prière c'était un noble spectacle que celui de cette foule, se tournant vers la Mekke, et là, avec le sentiment de la plus vraie, de la plus profonde piété, se prosternant la face contre terre et répétant en chœur les versets du Ḳorân. Ces prières sont souvent de véritables morceaux de poésie; on peut citer comme un modèle du genre celle du grand roi Feth-Ali Châh remerciant le Tout-Puissant :

« O toi, mon Dieu, qui, créateur de l'univers, as dévolu à ton infime esclave la divinité de la terre, sans qu'il l'ait méritée par aucun service; ô toi, qui as mis en son pouvoir tous les hommes et tous les biens, je suis honteux de ne pas avoir usé mon front toute la nuit, sur le seuil de ta porte, tandis qu'à la mienne tant de rois venaient frotter le leur; de ne pas avoir une seule nuit courbé la taille pour t'adorer, quand pourtant tu as mis le monde à ma disposition comme une bague à mon doigt... Grâce à toi, je n'ai pas encore entrevu le chagrin ni respiré une seule fois dans le désespoir; la douleur n'a pas couvert ni même terni de sa poussière le miroir de mon cœur; ce monde enfin que tu m'as donné est conforme en tout à mes désirs. Si donc je n'ai pas trouvé de moyen pour te remercier, c'est que ma reconnaissance, étant aussi infinie que grande est ta bonté, ne saurait atteindre à l'honneur de te servir et de te prier dignement.

» O mon Dieu! je ne puis que pardonner, je le jure sur la tête de tes élus, à tous les ennemis de mon trône, oubliant ma colère à la

seule pensée de la tienne, et t'adresser cette lettre comme contrat d'un vassal envers son Seigneur Maître! »

Mais revenons au sujet qui nous occupe ici plus particulièrement. A peine marchions-nous depuis deux heures, sur une route unie comme celle d'un jardin, quand tout à coup, sans cause visible, le cheval favori de M. de H***, aussi solide que doux, et marchant au pas, s'abattit sur lui et lui froissa la cuisse à tel point qu'il crut d'abord qu'elle était cassée. Nous le relevâmes, et ce fut avec une difficulté extrême qu'il put se remettre en selle et continuer la route.

Il commençait cependant à se rétablir de cette chute, lorsqu'en arrivant à Djebel il fut pris d'un violent accès de fièvre, compliqué de vives douleurs aux poumons. Ici nous citerons le journal même du voyageur :

« Le 30 *juillet*, en sortant de Tedjrich, mon cheval s'abat; j'ai cru » avoir la jambe cassée... Mauvaise nuit.

» 2 *août*. Je suis tellement mal, que je supporte à peine ma mon- » ture; je croyais ne pouvoir jamais accomplir le farsang de la pre- » mière étape.

» 4 *août*. La chaleur est accablante; après une heure de route, je me » trouve atteint par un accès de fièvre et dans l'impossibilité de con- » tinuer; toutes les forces m'abandonnent. Je me fais porter à l'ombre » d'un rocher, où je reste étendu jusqu'au coucher du soleil.

» 6 *août*. Jamais il n'a fait aussi chaud qu'aujourd'hui... Nouvel » accès du plus violent délire. Cauchemar! Quelle situation!! Nous » avons 45 degrés de chaleur, une arche à moitié écroulée pour abri; » pas d'eau; de la seule pastèque pour nourriture, et je suis étendu » sur un feutre, grelottant, en proie à tout ce que le mal a de plus » affreux.

» 11 *août*. A Kaschan nous cherchons, la nuit, pour avoir un peu » d'air, les plus hautes coupoles des karavan-séraï. »

Pendant une quinzaine de jours, M. de H*** eut ainsi des alternatives de souffrance et de calme, qui tantôt nous forçaient à camper dans le premier endroit venu, tantôt nous permettaient de continuer la route. Malheureusement les ardeurs du soleil, l'eau corrompue, la fatigue, le manque de nourriture convenable, ne laissaient aucun espoir de guérison avant d'arriver à Ispahan. La veille, au village de Mourtchekour, notre dernière étape, M. de H***, malgré son énergie,

fut pris d'une crise plus effrayante qu'aucune autre ; nous fûmes obligés de le déposer sur un feutre, au pied d'une roche isolée. Là, les yeux fermés, à demi évanoui, il restait sans force, lorsque, me retournant par hasard, j'aperçus un énorme serpent gris, à la gorge gonflée comme celle du *cobra capello*, qui, sifflant d'un air de triomphe, touchait presque déja la figure du malade. Saisissant de grosses pierres, je les laissai tomber sur lui, et je croyais l'avoir broyé ; mais quelle fut ma surprise, en soulevant ces pavés, de ne pas même trouver la trace de son passage.

Tous les événements de cette route ne semblaient-ils pas révéler la persécution d'une funeste influence?... *Le mauvais œil* du mihmandar nous poursuivait !

Enfin, le 16 août, par une étouffante chaleur de plein midi, nous entrâmes dans les misérables faubourgs de cette grande cité d'Ispahan qui fut, il y a deux cents ans, la plus merveilleuse de l'Asie, et méritait des Persans le nom de Nesfi-Djéhân, la moitié du monde. Tout occupés d'admirer ces solennels débris du grand siècle de Châh-Abbâs, nous oubliâmes la fatigue, les privations et les dangers de quatorze jours de route. Toutefois, il nous fut impossible de ne pas remarquer le désobligeant accueil d'une population qui, sans doute excitée par nos costumes européens, se disposait à nous faire un mauvais parti. Deux vigoureux coups de kourbach, en réponse à des pierres qui nous avaient été lancées, entamèrent fort mal une première entrevue. Heureusement le combat n'alla pas plus loin. Déjà s'apprêtaient vingt ou trente de ces loutis, dont le premier mot est keïs-kerdeh, mort ! et le geste qui l'accompagne un coup de ce formidable poignard qui se nomme kameh.

Peu de jours avant notre arrivée, une douzaine de ces bravi avaient, par leurs crimes, mérité les plus grands supplices. Un de leurs préceptes est de tuer la victime qu'ils volent, et réciproquement. Ils prétendent que l'une de ces choses absout l'autre. Aux uns, on avait arraché les dents pour les leur planter dans le crâne ; les autres furent attachés par les jambes, et la tête en bas, aux extrémités réunies de deux jeunes arbres, qui, au moment où l'on coupe la corde, écartellent affreusement ces malheureux par leur subite et violente séparation. Ce supplice paraît être un des plus anciennement usités en Perse, le pays des supplices par excellence. On sait que ce fut exactement le même qu'infligea Oxathrès à Bessus, le meurtrier de son frère Darius

Codoman, 330 ans avant le Christ. Nous le retrouvons encore plus anciennement dans la légende mythologique de Thésée.

Nous traversâmes, tantôt dans le silence et la solitude, tantôt au milieu d'un mouvement et d'un bruit infernal, les bazars infinis, la place immense de Meïdan-Châhi, l'allée du Tchehar-Bag et le Zäïendéh roud, sur le pont d'Allah-Verdi-Kân. C'était pour moi un enivrement, un rêve! La réalité de toutes ces choses si étranges aux yeux d'un homme d'Occident, ne me paraissait vraie que pour les pieds de mon cheval et de peur de la faire évanouir, je ne voulais plus en descendre. C'est au Sud-Ouest d'Ispahan, au fond du quartier arménien de Djulfa, que nous allâmes nous installer, dans une petite maison que mettait à notre service l'excellent Padre Giovanni, ancien élève de la propagande de Rome, bien connu de tous les voyageurs qui depuis une quinzaine d'années, ont visité ce pays. Il est aujourd'hui évêque d'Ispahan!

Le lendemain, après une journée de repos, brûlant d'impatience, je m'empressai d'aller avec deux Ferrache du gouverneur, visiter les monuments et les sites remarquables de la ville. Les jours d'une semaine entière, employés à la partie importante de mon travail, se succédèrent bien rapidement dans cette intéressante et laborieuse exploration. Mais chaque soir, en rentrant auprès de mon compagnon, j'étais de plus en plus attristé de ses souffrances et frappé de son changement. Toutefois, au plus fort de mes inquiétudes, je ne crus qu'au renouvellement des mêmes indispositions qui, à Constantinople et à Téhéran, nous avaient condamnés à de si longs séjours. Les fortes chaleurs de la journée ne permettaient guère au malade de se hasarder dehors avant le soir; alors, nous montions sur une terrasse dont le mélancolique panorama augmentait singulièrement le charme de nos causeries habituelles, sur la France, sur nos familles, nos amis, nos projets de retour. Plusieurs fois, de là, mes yeux furent attirés par un de ces fastueux et élégants bourdjs (colombiers) particuliers aux campagnes du midi de la Perse; comme fasciné enfin, par ses grâces pittoresques, je m'y rendis un matin, d'autant plus volontiers que je laissais M. de H*** plus calme et plus rassuré. Ce colombier était situé à quelque distance dans la plaine, au point où elle se relève vers la montagne. Arrivé tout auprès, je cherchais une place pour en prendre un croquis, lorsque je me vis dans un vaste cimetière dont l'aspect inattendu me causa

la plus profonde émotion. J'errais au milieu de la multitude de tombes grises, deux fois muettes pour quiconque ne peut lire leurs inscriptions, quand tout à coup mes yeux surpris, rencontrent des caractères et des noms français. C'étaient d'abord, — Alexandre de Rhodes, jésuite, 1660; —Jean Malom, médecin, 1646; — Charles Duvoyer, 1649; — puis Delestoile, 1667; — Mercier, 1674; — Boutet, Muzen et ainsi jusqu'à trente environ. Malgré moi, ou pour mieux dire, machinalement, je copiai cette liste funèbre et je revins tristement impressionné du côté de la ville. Alors je m'arrêtai pour dessiner dans les jardins du Châh, près du kiosk des miroirs, célèbre aussi sous le nom de Tchehel-Soutoun, le palais aux quarante colonnes. Là, seul, dans cet endroit charmant, assis au milieu d'un parterre de rosiers de quinze pieds de hauteur, je m'abandonnais aux plus douces rêveries, oubliant la fâcheuse impression de la matinée, lorsqu'au milieu des arbres j'aperçois une forme humaine qui passe comme une ombre, et dans laquelle il me semble reconnaître Chabbas-Bey, notre persécuteur. Mais c'était impossible, et j'étais le jouet d'une illusion, d'une ressemblance frappante, car nous étions à plus de cent lieues de Téhéran, et cet homme qui arrivait en face de moi était en petit costume léger, comme un habitant de la ville, et sans aucune trace de poussière; on eût dit qu'il sortait d'une maison voisine. Il s'approcha, et je vis bien alors que je ne m'étais pas trompé : c'était lui!... « Qu'es-tu venu faire ici, lui demandais-je avec une sorte d'inquiétude? — Ḳoda midâned! Dieu le sait! me répondit-il effrontément. » Il poussa même l'insolence jusqu'à venir s'asseoir près de moi, et je fus obligé de le faire chasser par mon ferrach, car il ameutait déjà les passants pour leur raconter l'histoire de ses infortunes avec les voyageurs franguis.

En rentrant le soir, je demandai des nouvelles du malade : « Il va très-mal, me dit le gardien. » En effet, je trouvai M. de H*** à moitié sorti de son lit, pâle, défait, les cheveux en désordre, et se plaignant des plus vives souffrances; il parlait peu et ne s'occupait que de son triste état. Afin de le distraire, je lui fis part de mes observations, de mes travaux, des curiosités de la ville, et terminai en lui disant que j'avais eu la plus étrange apparition dans les jardins du châh. A ces mots, il me regarda fixement; son œil devint hagard, sa figure se crispa : « Ah! dit-il, c'est mon cauchemar!... » puis il s'évanouit. Depuis lors, jusqu'au surlendemain où il expira vers le milieu du

jour, il ne prononça plus un seul mot et ne retrouva pas un seul instant ses sens; ce fut sa dernière parole!

Ainsi, trente jours après la malédiction de Téhéran, et à l'heure même où Chabbas m'apparaissait à Ispahan pour me jeter son Koda midâned! Dieu le sait! Dieu qui le savait assurément, frappait de mort M. de H*** comme pour accomplir le souhait fatal du mihmandar. Ce fut le 28 août 1848, vers le soir, que se déclarèrent subitement, et coup sur coup, le malaise, la perte des sens et la mémoire, puis enfin la prostration sinistre qui, en quarante heures d'une agonie où le corps et la physionomie conservèrent l'immobilité de la pierre, termina une existence des plus utiles et des plus glorieuses déjà. Aujourd'hui le jeune explorateur du Caucase et de la mer d'Azof, l'hôte fêté du Kurde et du Kalmouk, *dort de la mort* dans ce champ de Djulfa au Sud-Ouest d'Ispahan. Sa tombe s'élève au pied du mont Sofi, sur les ruines d'une capitale qui demain ne sera plus même une nécropole. C'est là où deux jours avant, conduit par un secret pressentiment, j'avais copié les noms des Français morts si loin de leur pays!

Lorsque les gens de notre suite surent la présence à Ispahan du mihmandar, ils prétendirent que M. de H*** avait été empoisonné par ce Nażar-Endâz, *le jeteur de regard.* Il n'en est rien; un bizarre arrangement de circonstances s'est chargé d'accomplir la malédiction d'un homme exalté par la haine. Depuis lors je cherchai et fis demander partout Chabbas-Bey; il avait sans doute quitté la ville, car personne ne l'avait vu, ne le connaissait et ne le trouva. Je voulais, par une sorte de superstition, lui remettre cette gratification tant demandée, afin d'apaiser sa colère, afin que ses maléfices ne troublassent pas les mânes de mon malheureux ami!

La situation où me laissa cette déplorable catastrophe ne me permit pas de prolonger mon absence, et je me mis bientôt en route pour Téhéran; je n'osais pas dire encore pour la France: la France était si loin! « Ne vous laissez pas aller à la tristesse, me disait affectueusement un vieil Arménien, Hâdji Yoûcef; pensez à votre patrie, au jour prochain où vous allez la revoir, car votre ami, *en vous faisant don de la part qu'il avait à la vie, y assure votre retour.* »

Jules LAURENS.

MISCELLANÉES.

NOUVELLES DES SCIENCES, DES ARTS ET DES LETTRES.

CHRONIQUE.

INDE ANGLAISE.

DOCUMENTS POLITIQUES ET COMMERCIAUX.

Pegu est annexée et fera partie à l'avenir des possessions anglaises de l'Inde. Quelles seront les suites de cet événement? c'est ce qui est encore incertain. Si Sa Majesté Birmane consent à se soumettre à l'amende qui lui est imposée, il ne reste rien à faire; si elle se montre encore rebelle, son châtiment finira par une dépossession totale de son royaume. Ou bien, comme le dit un journal indien, l'*Englishman*, « si le seigneur de l'Éléphant blanc nous dispute la possession de Pegu, la griffe du lion anglais s'étendra de nouveau sur lui. » Ce journal prouve d'ailleurs que quel que soit l'avenir, la paix ou la guerre, Pegu doit rester une possession britannique. « Nous devons la garder, dit-il, non-seulement pour notre propre sûreté et notre récompense, mais nous y sommes forcés en justice ordinaire pour les habitants. Les rendre à leur ancien maître serait livrer l'agneau à la pitié du loup. »

Pegu a été annexée aux possessions de la Compagnie des Indes orientales anglaises par une proclamation dont voici la teneur :

Fort William, 30 décembre 1852.

Le gouverneur général en conseil ordonne la publication de la proclamation ci-après, qui déclare la province de Pegu partie des territoires anglais dans l'Est.

PROCLAMATION.

20 décembre 1852.

La cour d'Ava ayant refusé d'accorder réparation des offenses et insultes commises à l'égard de sujets anglais par ses serviteurs, le gouverneur général de l'Inde en conseil a résolu de l'obtenir par les armes.

Les forts et les villes de la côte ont été attaqués et pris; les forces birmanes ont été dispersées sur tous les points; la province de Pegu est aujourd'hui au pouvoir des troupes anglaises.

Les demandes justes et modérées du gouvernement de l'Inde ont été repoussées par le roi. L'occasion qui lui a été offerte de réparer l'injure a été par lui négligée; la soumission opportune, qui seule eût pu prévenir le démembrement de son royaume, est encore ajournée.

En conséquence, comme réparation du passé et pour la sécurité de l'avenir, le gouverneur général en conseil a résolu et proclame que la province de Pegu fait et fera partie désormais des territoires anglais dans l'Est.

Les troupes birmanes qui se trouvent dans la province en seront expulsées. Le gouverneur civil y sera immédiatement établi, et des employés seront nommés pour administrer les affaires de chaque district.

Le gouverneur général en conseil engage par la présente les habitants de Pegu à se soumettre à l'autorité et à se confier à la protection du gouvernement anglais, dont la puissance, ils en ont la preuve, est irrésistible, et dont l'administration est réglée par la justice et la générosité.

Le gouverneur général juge la réparation suffisante, et ne désire pas de nouvelles conquêtes dans le Birman. Il consent donc à suspendre les hostilités.

Mais si le roi d'Ava ne se presse pas de renouer des relations

d'amitié avec le gouvernement anglais; s'il tente de lui disputer la paisible possession de la province qu'il vient de déclarer sienne, le gouverneur général en conseil aura de nouveau recours à la force dont il dispose et repoussera des agressions nouvelles qui auront pour résultat d'amener la complète destruction de l'empire birman, la ruine et l'exil du roi et de sa race.

Les droits d'importation et d'exportation, applicables dans les nouveaux ports indo-britanniques, ont été fixés par la *notification* ci-après :

» Avis est donné qu'à partir du 1er février 1853, les droits d'importation et d'exportation seront perçus dans les ports de Rangoon et de Bassein, conformément au tarif en vigueur à Calcutta.

» Des règlements provisoires seront déposés dans les bureaux de la douane de Rangoon et de Bassein et communiqués aux parties qui désireraient en prendre connaissance (1). »

26 décembre 1852.

COMMERCE DU BENGALE, EN 1850-51.

Le rapport officiel du commerce du Bengale, pour l'année 1850-51, nous fournit les renseignements ci-après :

Valeur totale des marchandises importées et exportées dans le cours de l'année officielle. .	18, 81, 08, 693	roupies (2).
Sur cette somme les droits de douane ont rapporté	1, 03, 88, 546	—
Si l'on en déduit pour drawbacks, remboursements de droits et création d'emplois. . . .	7, 70, 504	—
On a un revenu net de.	96, 59, 751	—
Soit sur les recettes de la douane de l'année précédente une augmentation de.	15, 41, 114	—

(1) La *Revue orientale* publiera dans ses prochains numéros le tableau des droits de douane applicables dans les possessions anglaises de l'Inde

(2) La roupie sicca = 2 fr. 50 c.

La part la plus importante de la recette générale des douanes revient à Calcutta.

Elle se divise comme suit :

Calcutta	1, 03, 83, 651	roupies.
Chittagong	4, 020	—
Balasore et Cuttack	875	—
	1, 03, 88, 546	—
Valeur totale des IMPORTATIONS	7, 93, 59, 676	—

Elle se répartit comme ci-après :

Royaume-Uni		5, 27, 49, 300	—
Côte de Coromandel	30, 33, 692	1, 17, 10, 065	—
— de Malabar	32, 79, 127		
Penang et Singapore	40, 98, 996		
Pegu	11, 18, 062		
Ceylan	1, 80, 188		
Chine		59, 50, 745	—
Golfe Arabique		27, 51, 299	—
Maurice et Bourbon		11, 40, 363	—
France		17, 51, 993	—
États-Unis		8, 52, 232	—
États divers de l'Europe continentale		34, 53, 678	—
Valeur totale des EXPORTATIONS		10, 81, 80, 582	—

Elle se répartit comme suit :

Royaume-Uni		4, 93, 74, 709	—
Côte de Coromandel	15, 18, 022	1, 38, 20, 473	—
— de Malabar	39, 23, 987		
Penang et Singapore	45, 34, 769		
Pegu	27, 66, 610		
Ceylan	10, 77, 085		
Chine		3, 06, 52, 999	—
Golfe Arabique		13, 77, 938	—
Maurice et Bourbon		17, 51, 785	—
France		46, 88, 252	—
États-Unis		53, 98, 552	—
États divers de l'Europe continentale		23, 10, 001	—

On remarquera qu'à part le Royaume-Uni, la côte de Coromandel et le golfe Arabique, la balance du commerce est à l'avantage du Bengale.

Argent et or, importé ou exporté. . . Valeur. 1, 65, 03, 541 roupies.

Importation	par des particuliers.	1, 14, 92, 339	—
	par le gouvernement.	13, 30, 089	—
	Total. . . .	1, 18, 22, 428	—

Les importations par les particuliers se répartissent comme suit

Royaume-Uni.	37, 16, 233	roupies.
Chine.	44, 16, 290	—
Penang et Singapore.	14, 10, 334	—
Maurice et Bourbon.	10, 85, 003	—
D'ailleurs.	8, 64, 479	—

Exportation	par des particuliers.	27, 81, 425	—
	par le gouvernement.	8, 99, 668	—
	Total. . .	36, 81, 113	—

Prix moyen de l'opium . . .	à Behar . . .	957, 12, 11	—
	à Bénarès. . .	054, 0, 8	—
Diminution sur l'année 1849-50	à Behar . . .	65, 6, 5	—
	à Bénarès. . .	56, 6, 3	—

NOMBRE DES BATIMENTS ENGAGÉS DANS LE COMMERCE EXTÉRIEUR.

2,062 bâtiments jaugeant.	7, 14, 301	tonneaux.
Augmentation sur l'année précédente. . . .	2, 397	—

ÉTAT RELIGIEUX DE LA NATION CHALDÉENNE.

On nous communique la lettre suivante, adressée par S. S. le patriarche de la nation chaldéenne à la *Société orientale pour l'union de tous les chrétiens d'Orient* :

Mossoul, 15 janvier 1853.

» Monsieur,

» Je viens de recevoir votre lettre en date du 30 octobre 1852. Je ne peux que louer le zèle généreux qui a inspiré une œuvre si grande et si utile, et j'espère que le Seigneur la bénira et la fécondera en lui faisant porter des fruits abondants. Je suis trop heureux de pouvoir m'associer à une si noble entreprise en y contribuant par mes vœux et par mes prières, et en faisant de mon côté tout ce qui me sera possible pour seconder les pieuses intentions de la Société orientale.

» Vous désirez, monsieur, que je vous expose notre position, nos besoins, etc.; je le ferai bien volontiers.

» Le patriarchat chaldéen peut compter 30,000 âmes réparties en huit évêchés. Cette nation naissante s'est formée des nestoriens revenus à la foi, vers la fin du dernier siècle, et tous les ans elle prend de nouveaux accroissements qui seraient bien plus sensibles si nous n'avions pas à combattre l'opposition des méthodistes, qui, grâce aux énormes subventions que leur fournit la Société biblique, paralysent en partie nos efforts.

» Cette nation chaldéenne, sortie de l'hérésie, a besoin, comme vous le comprenez bien, monsieur, d'être organisée, ramenée à la règle des canons de l'Église catholique, et c'est pour cela que nous devons nous réunir en concile national après les fêtes des Pâques. Nous sommes de tous côtés environnés de ruines. Nos églises sont, la plupart, des édifices de l'ancien nestorianisme; nous avons commencé à bâtir ou à réparer, mais il nous reste beaucoup à faire.

» Nous sommes sans imprimerie, et par conséquent sans livres. Notre langue liturgique est la chaldéenne. Nos livres d'église sont écrits à la main. Notre liturgie a besoin d'être examinée de nouveau et corrigée, et il faudra nous condamner à faire de nouvelles copies,

» Vous nous interrogez, monsieur, sur la science de notre clergé; sans livres et sans séminaires, que voulez-vous qu'il soit?

» Dernièrement nous avons commencé la construction d'un séminaire; il nous faudrait 5 à 6,000 fr. pour le terminer. Nous avons construit une assez belle église à Mossoul, résidence ordinaire du patriarche; elle nous a laissé 3,000 fr. de dettes.

» Pour les ornements d'église, linge d'autel, vases sacrés, nous sommes dans une grande pénurie. Notre nouveau prodélégué fait ce qu'il peut pour nous aider; mais avec la petite allocation que lui envoie l'œuvre de Lyon, il ne peut aller que lentement.

» Il faut qu'il soutienne les pauvres prêtres et les évêques dans les besoins, nous aide à la construction de nos églises, nous fournisse des objets nécessaires à la décence du culte, accorde des subsides particuliers aux prêtres et aux évêques qui quittent l'hérésie, etc. Tout cela demande des sommes bien plus considérables que celles qu'il a entre les mains.

» Nous n'avons qu'un ordre religieux qui suit la règle de saint Antoine, et cet ordre ne possède qu'un seul couvent.

» Dans les grandes villes nous avons des écoles; mais la plupart

des villages n'en ont point faute de pouvoir payer un maître; dans ces écoles on apprend à lire, à écrire et le catéchisme.

» En organisant notre nation et en mettant plus de décence, plus de splendeur dans le culte, nous espérons pouvoir plus facilement ramener les nestoriens. Ces hérétiques sont en grand nombre; ils peuvent former environ 200,000 âmes. Leur ignorance est extrême et leur clergé dans la plus basse position possible.

» Voilà en abrégé, monsieur, l'état religieux de la nation chaldéenne. Si la *Société orientale* veut nous aider, nous lui en avons indiqué les moyens.

» Je suis, monsieur, etc., JOSEPH TODO,

» *Patriarche de la nation chaldéenne.* »

PREUVES QUE LES ANCIENS ÉGYPTIENS ONT CONNU

LES ACIDES AZOTIQUE, SULFURIQUE ET CHLORHYDRIQUE.

Un journal anglais, le *Philosophical Magazine* (numéro de septembre 1852), contient une discussion à laquelle a donné lieu l'examen d'une momie égyptienne, à l'Institution philosophique de Bristol, par M. William Herapath. Ce savant, en déroulant la momie, a eu l'occasion de remarquer quelques faits, qui ne manquent pas d'intérêt; sur trois des bandes on lisait des caractères hiéroglyphiques d'une couleur rembrunie, tracés aussi nettement que l'aurait pu faire une plume moderne. Dans les points où le liquide avait coulé plus abondamment que ne l'exigeait le tracé, la texture du tissu avait été décomposée, et il en était résulté de petits trous. M. Herapath s'est assuré que ces bandes étaient bien d'origine égyptienne, que la momie n'avait pas été touchée ni déroulée : et, ayant remarqué que la couleur des caractères était complétement semblable à celle des caractères produits par l'encre actuelle à marquer le linge, il a cherché sur-le-champ s'ils étaient produits par l'argent.

Au chalumeau, il a obtenu à l'instant un bouton de ce métal; et les agents chimiques, ainsi que l'examen au microscope, lui ont démontré que la fibre du linge était celle du lin. Il paraît donc certain

que les anciens Égyptiens connaissaient les *moyens de dissoudre l'argent et de l'appliquer, sous forme d'encre indélébile, sur le linge;* mais quel était le dissolvant qu'ils employaient?

Il n'y a, suivant M. Herapath, que l'*acide azotique* qui puisse en même temps agir sur le métal et décomposer la fibre du lin; or on admet jusqu'à présent que cet acide aurait été inconnu aux anciens et qu'il a été découvert, pour la première fois, par les alchimistes du XIIIe siècle, c'est-à-dire environ 2,200 ans après la date de la momie, autant du moins qu'on a pu lire sa suscription.

Partant de là, l'observateur remarque qu'on pourrait tirer de ce fait des conséquences importantes relativement à l'opération de la destruction du veau d'or par Moïse (*Deutéronome*, chapitre IX, 13, 21), qui avait dû acquérir les connaissances scientifiques des colléges d'Héliopolis et de Memphis.

Si les Égyptiens ont connu l'*acide azotique*, ce ne peut être que par le secours de l'*acide sulfurique;* puis, par le même agent et par le même procédé, ils ont pu extraire l'*acide chlorhydrique* du sel marin. Il est donc permis d'admettre que les prêtres égyptiens ont enseigné à Moïse l'emploi du mélange des acides azotique et chlorhydrique, avec lesquels il a pu dissoudre la statue, plutôt qu'avec un *sulfure*, que rien ne prouve qu'il ait connu.

PÊCHE DU CORAIL EN ALGÉRIE. — La pêche du corail qui s'est effectuée cette année sur le littoral algérien a été une des plus abondantes que l'on ait vues depuis longtemps. Ainsi, il a été pêché, en moyenne, 230 kilogrammes de corail par bateau, soit, pour les 156 bateaux corailleurs qui ont exploité les parages de Bône et de la Calle, 34,880 kilogrammes, qui ont été vendus en partie à Naples à raison de 60 fr. le kilogramme, ce qui porte la valeur totale de la pêche au chiffre de 2,152,880 fr. Plusieurs bateaux dont les frais s'élèvent à 8 ou 9,000 fr., ont emporté 4 à 500 kilogrammes de corail, lesquels, au prix ci-dessus indiqué, représentent un capital de 24 à 30,000 fr. et ont procuré un bénéfice net de 15 à 20,000 fr.

DÉCOUVERTES ARCHÉOLOGIQUES EN ALGÉRIE.

Les dernières lettres de M. Léon Renier, chargé par le gouvernement d'une mission archéologique en Algérie, sont remplies de renseignements précieux sur l'ancienne histoire de notre conquête africaine.

Le savant voyageur vient de visiter Thébessa, l'ancienne Théveste. Cette localité est certainement l'une des plus importantes qui s'offrent aux explorations des archéologues dans l'Afrique française. La magnificence romaine y contraste par ses vestiges dans toute sa grandeur avec la misère des hideuses masures qui encombrent les monuments antiques. On connaît son temple d'Esculape, dont les murs offrent encore en certains points plus de 13 mètres de haut, son arc-de-triomphe que M. Renier a trouvé dans un état moins parfait de conservation qu'on ne l'avait dit; sa *maison carrée*, qui rappelle l'édifice du même nom à Nîmes, et était placée, ainsi que lui, au milieu d'une vaste cour rectangulaire entourée d'un portique existant encore en partie. Les édifices de l'antique Théveste avaient des proportions si gigantesques que les inscriptions de leurs dédicaces étaient formées de lettres de plus d'un pied de haut. On rencontre de tous côtés d'énormes blocs portant quatre ou cinq de ces lettres. La muraille construite par Salomon, le successeur de Bélisaire, est dans un admirable état de conservation, et il faut le regretter, car cette œuvre de barbare contient certainement la plus grande partie des inscriptions municipales de Théveste.

M. Renier avait fait précédemment une excursion dans les montagnes qui s'étendent entre Thébessa et Mdaourouch (ancienne Madaure). Ce n'est point au reste par là que le savant voyageur a commencé sa tournée : il y avait plusieurs semaines qu'il explorait l'Algérie. A peine débarqué, il s'était rendu à trente lieues au Sud d'Alger, à moitié chemin entre Médéah et Bogar, afin de visiter les ruines de Bérouaguia, qu'il reconnut être la Tanaramusa des itinéraires. Cette localité était une des stations de la route de Cæsarea (Cherchell) à Rusucurrum (Dellis); on l'avait jusqu'ici cherchée dans la Métidja. Les inscriptions prouvent en outre que les habitants de Tanaramusa n'avaient point encore, sous le règne de Gordien III, les droits ni le titre de citoyens romains.

M. Renier nous apprend qu'un certain nombre de monuments

mentionnés dans ces inscriptions ont été élevés par des magistrats qui prennent le titre de *princeps* Cet habile épigraphiste en conclut, avec vraisemblance, que ce pays, situé aux confins de la grande Kabylie actuelle, était gouverné par des chefs indigènes qui relevaient de l'autorité romaine, sans être pour cela ni citoyens ni magistrats de l'empire. La domination romaine n'était donc pas alors plus établie dans cette partie de l'Afrique que ne l'est aujourd'hui la nôtre, ce que vient encore corroborer l'extrême rareté de ruines romaines dans la grande Kabylie.

M. Renier est retourné ensuite à Lambèse, qu'il avait visitée avec un si grand profit pour la science lors de sa première mission. Il y a découvert un bon nombre d'inscriptions latines nouvelles qu'avaient mises au jour les travaux entrepris pour le pénitencier militaire et quelques monuments entre lesquels il en a choisi un qu'il envoie à à Paris comme spécimen. C'est une inscription qui paraît se rapporter au culte d'Esculape et qui nous apprend que des *cornicularii*, sous-officiers de la légion III Auguste, et d'autres grades inférieurs de l'armée, *speculatores beneficiarii*, etc., avaient consacré des statuettes d'or (*imagines aureas*). Ce monument épigraphique offre cela de curieux qu'il nous fournit divers noms d'emplois militaires inconnus. Chaque sous-officier légionnaire a son nom suivi de son lieu de naissance, et l'on voit par là que la légion III était levée dans toute l'étendue de l'Afrique romaine, en même temps que l'on apprend ainsi divers noms de localités précédemment ignorés. Un certain C. Memmius Victor avait dirigé l'érection de cet *ex-voto*. A ce monument, M. Renier en a joint un autre : c'est un autel érigé en l'honneur de la famille des trois Augustes, Sévère, Caracalla et Géta. Les deux personnages qui ont présidé aux soins de l'érection sont L. Cæcilius Urbanus, qui est qualifié d'*optio valetudinarii*, et un officier d'armement, *armorum custos*. Le titre d'*optio valetudinarii*, c'est-à-dire d'infirmier, d'aide d'ambulance, se trouvait déjà mentionné dans Végèce.

Les fouilles que le voyageur, aidé du colonel Creully, a fait faire à Csentina el-Kadima (Constantine la Vieille), située à cinq lieues au Nord-Ouest de la nouvelle, sur un emplacement appelé le Kreneg, et que l'on supposait être l'ancienne Cirta, lui ont fait retrouver le nom ancien de la localité qui est *Tiddis*, et l'ont mis en possession de plusieurs inscriptions latines d'un grand intérêt. Deux d'entre elles

donnent la véritable orthographe du nom de Collo (Minervia Chullu) et celui de Milah (Sarn Milev). Deux autres fournissent des données suffisantes pour établir la biographie d'un des personnages les plus importants du règne d'Antonin le Pieux, Q. Lollius, Urbicus. On ne savait jusqu'ici de lui que ces seuls faits, qu'il avait fait construire une partie de la grande muraille qui bornait au Nord les possessions romaines dans la Grande-Bretagne, et qu'il avait été préfet de Rome à une époque que Corsini n'avait pu déterminer que d'une manière peu approximative.

La Société archéologique de Constantine se recrute chaque jour parmi les hommes les plus studieux de la province. Une notice lue par M. le colonel Creully, dans une des dernières séances, conclut à établir que le nom de la ville du Kreneg est Tiddis, ainsi qu'il appert d'une inscription terminée par ces mots : *Tidditanorum respublica.*

Blé-Froment de l'Acir. — On cultive en Arabie, dans une province de l'Acîr nommée Beni-Melek, une qualité particulière de blé dont la graine a une forme régulière, presque cylindrique, d'une ligne et demie de longueur, de couleur claire mi-transparente et concassante comme le riz. Sa farine est d'une blancheur extraordinaire, et elle abonde en gluten. Comme le blé commun, elle absorbe beaucoup d'eau, et au moment où on la réduit en pâte en la maniant longtemps et avec force, elle se relève et prend la forme d'un ballon; ensuite elle devient comme un mastic qu'on tire et qu'on allonge à volonté : elle produit un pain excellent et d'un goût exquis.

Cette farine est très-propre à faire des pâtes d'Italie, macaroni, etc. Le pacha d'Égypte, Mohammed Alî, en faisait venir chaque année pour son usage particulier une trentaine d'ardebs.

La nature du sol qui produit cette qualité de blé est une terre rougeâtre, mêlée de sable et de pierres, qui se trouve fréquemment sur le revers des coteaux du territoire de Beni-Melek. La température s'y maintient régulièrement de 25 à 28 degrés Réaumur.

RELATIONS COMMERCIALES

ENTRE LA BELGIQUE ET LA TURQUIE.

Les relations commerciales entre la Belgique et la Turquie acquièrent de l'importance depuis quelque temps, et il serait assez intéressant d'en connaître le chiffre. Il est cependant difficile d'évaluer d'une manière exacte le montant des importations de ce premier pays à Constantinople, parce que toutes les marchandises que la Belgique expédie en Turquie n'y viennent pas directement. Il n'y a que les marchandises de poids ou encombrantes, telles que sucres, clous, fers, vitres, cafés, etc. qui soient expédiées en droiture, par le port d'Anvers. Presque tous les articles manufacturés, comme les draps, les cotonneries, les toiles, les armes, les cotons filés, etc., arrivent, la plupart, à Smyrne et à Constantinople, par Vienne, Trieste et Marseille, et une portion par les paquebots d'Angleterre. Il est dès lors très-difficile de pouvoir fixer précisément la valeur de ces importations.

Nous avons néanmoins réuni quelques notes sur les importations faites directement d'Anvers par navires à voiles dans l'année 1852, nous pensons que leur publication présentera quelque intérêt. Il est arrivé à Constantinople, en 1852, venant d'Anvers, 34 navires dont plusieurs ont fait échelle sur d'autres points.

La valeur des chargements de ces divers navires n'a pu être établie d'une manière positive que pour ceux venus en avarie, dont le règlement a nécessité la déclaration de la valeur exacte des marchandises qu'ils portaient, afin que ces règlements d'avarie fussent faits régulièrement. Par un tableau qui nous a été communiqué par une maison de cette ville, sur quinze navires dont le frêt est connu, on a pu calculer, d'après la note exacte des principales marchandises chargées sur ces bâtiments, la valeur moyenne de ces quinze cargaisons, évalués en bloc à 6,500,000 P. De sorte qu'on peut calculer approximativement, sur ces bases, que la valeur des marchandises importées par les trente-quatre navires arrivés d'Anvers en 1852, s'élève à environ P. 15,000,000.

D'après le tableau de quinze navires dont le fret s'élève à P. 221,542 sur une valeur totale de P. 6,500,000, il ressort que le fret moyen entre Anvers et Constantinople revient à un peu moins de 3 1/2 pour 100.

Les principales marchandises venues par ces quinze navires consistent en

Vitres.	16,943 caisses.
Fer.	181,287 kilog.
Céruse.	2,192 caisses.
Clous.	63,659 kilog.
Pointes.	4,220 barils.
Sucre.	1,040,417 kilog.
Café.	59,829 kilog.

Les autres articles d'importation, venus également par ces navires, mais en plus petites quantités, consistent en armes, machines, cuivre laminé, zinc en feuilles et en saumons, coffres-forts, tuyaux de plomb; quincaillerie, draps, tissus divers de laine, de fil, et de coton, cotons filés, papiers, cuirs, couleurs, cigares, genièvre, houblon, huile de colza, etc. Leur valeur est comprise dans le chiffre de 6,500,000 P. Les draps, et autres tissus de laine, de coton, etc., les autres de luxe, etc., provenant de l'industrie belge qui sont importés à Constantinople par paquebots à vapeur et par transit sont évalués (1852) à environ 4,000,000 P. Ce qui donnerait avec les 15,000,000 importés par les trente-quatre navires à voiles un chiffre de 19,000,000 P. pour l'importation de la Belgique à Constantinople, dans l'année 1852.

Il a été importé par la Belgique, en 1852, à Smyrne, et par le moyen de la navigation à voiles, pour 2,000,000 P. Cette importation s'est faite par sept navires, trois belges, un anglais, un hambourgeois, un hollandais et un grec. Les principales marchandises venues par la voie directe d'Anvers sont les clous, les fers, les sucres, les céruses, les armes, les bougies, les papiers, le genièvre, etc. On voit que les draps et les tissus qui forment une importante partie du commerce entre la Belgique et Smyrne ne figurent pas dans le détail des marchandises venues par navires à voiles. Comme nous l'avons dit plus haut, ils sont importés à Smyrne, de même qu'à Constantinople, par les paquebots à vapeur de Trieste, de Marseille et de l'Angleterre. On peut les évaluer à 2,000,000 P., ce qui donnerait 4,000,000 P. pour l'importation des produits belges à Smyrne et un total général de P. 23,000,000 pour le commerce de la Belgique avec Constantinople et Smyrne. (*Journal de Constantinople.*)

MORT DU DOCTEUR OVERWEG.

La *Litterary Gazette* contient les détails suivants sur la mort du docteur Overweg, un des voyageurs chargés par le gouvernement anglais de déterminer les limites du lac Tchad dans l'Afrique centrale :

« Le 20 septembre, le docteur Overweg fut atteint à Kouka d'une fièvre maligne, occasionnée probablement par l'humidité de la température. Dans l'espoir que le changement d'air lui ferait du bien, il résolut de se rendre dans un lieu plus sain, plus rapproché du lac Tchad. Ce ne fut toutefois que le 24 septembre qu'il put, avec l'aide de trois personnes, atteindre le nouvel endroit qu'il avait choisi pour sa résidence. Dès son arrivée, les plus dangereux symptômes se manifestèrent, sa voix devint peu à peu inintelligible, et il mourut le 27. On l'enterra près du grand lac central de Tchad, sur lequel aucun Européen, avant lui, n'avait navigué. Le docteur Overweg, victime à trente ans de son dévouement pour la science, était un homme de mœurs douces et simples : les dépêches officielles qu'il a écrites au gouvernement anglais quelques semaines avant sa mort témoignent au plus haut degré de la clarté et de la justesse de son esprit.

» Malgré le triste sort de ses deux compagnons de voyage, Richardson et Overweg, le docteur Barth est déterminé à ne pas interrompre son exploration de l'Afrique. En attendant l'arrivée des nouveaux compagnons qui doivent le rejoindre, il compte profiter de la paix qui règne entre les habitants du Bornou et les Fallatahs pour explorer les vastes territoires de ces derniers. Il veut d'abord se diriger vers l'Ouest pour atteindre Tombouctou; il se propose ensuite de visiter Yathoba, la capitale des Fallatahs, située entre le lac Tchad et le Quorra (le Niger), et de parcourir les contrées qui bordent le Chadda, dont les eaux, comme on sait, se jettent dans le Quorra.

» Le docteur Barth a cinq domestiques éprouvés, quatre chameaux, quatre chevaux, des armes et de la poudre en quantité, et, pour nous servir de ses propres expressions, « un courage qui a doublé d'énergie. » Parmi les objets qu'il a dernièrement expédiés en Angleterre, se trouvent une grande carte des contrées qui s'étendent du Quorra au Darfour, et du 4e degré latitude nord au lac Tchad et au delà. Il a aussi adressé un vocabulaire de vingt-quatre langages de

l'Afrique centrale. L'ambassade que le cheik de Bornou envoie à la reine Victoria était en route, et on l'attendait dans un mois environ à Tripoli, au départ des dernières nouvelles transmises sur les voyageurs de l'intérieur de l'Afrique. »

LES MOHDIWI.

Parmi les sectes les plus célèbres de l'islamisme, il faut ranger celle des Mohdiwi fondée par El-walî Moḥammed Mohdî qui naquit près de Benarès l'an 847 de l'hégire, et prétendait descendre comme les Mouahédites d'Afrique et d'Espagne, de Ḥuçeïn, le petit-fils du Prophète.

Cette secte, peu connue, s'est propagée jusqu'au sein de l'Arabie et présente quelques particularités assez intéressantes pour l'histoire des hérésies musulmanes. Elle aide à comprendre le rôle que s'attribuent certains personnages dans la plupart des États soumis à la loi de Mahomet. L'ange El-Mohdi de la campagne d'Égypte, le Mohdi de l'Algérie, personnifient un être attendu depuis des siècles par les vrais croyants.

Le Ḳorân a prédit la venue de l'Imâm Mohdi, *le guide, le conducteur*, et tout musulman y croit. La seule question en litige est de savoir s'il a déjà ou n'a pas encore paru : les Sunnites l'attendent journellement; les Chiites croient qu'il est déjà venu.

Moḥammed déclara qu'un *Pseudo-Mohdi* apparaîtrait chaque siècle, mais que celui qui viendrait dans le xe serait le véritable, et que quiconque croirait en ce Mohdi croirait en lui. La prophétie du Christ touchant le *Paraclet* ou le *Periclyte* (Jean XVI, 7), est interprétée par quelques docteurs musulmans comme annonçant la venue du Mohdi, tandis que d'autres la considèrent comme une prophétie de la mission de Mahomet. Il est aussi de tradition parmi d'autres uléma instruits et particulièrement parmi les Chia, que les deux Imâm Jésus-Christ (1) et Mohdi doivent paraître ensemble, tandis que les Sunni soutiennent qu'un temps considérable les sépare.

---

(1) On sait que Jésus-Christ, suivant le Ḳoran, doit venir régner sur la terre quarante ans avant le jugement dernier.

Mohammed Mohdi prétendit avoir reçu directement sa mission de Dieu, comme Moïse, que les musulmans surnomment Kalym Allah, celui qui s'entretient avec Dieu. Mohdi annonça publiquement sa mission en divers endroits de l'Inde, puis il se rendit au pèlerinage à la Mekke, où il fit quelques prosélytes dans le nombre de fanatiques venus de tous les coins du vieux monde.

Parmi les articles de foi émanés de ce sectaire, on distingue particulièrement ceux-ci qui se rapportent à sa mission. — Celui qui nie le Mohdi est un infidèle. — Suivez les commandements du Mohdi comme ceux de Dieu, — Les dires des prophètes et les expositions de leurs commentateurs ne seront crus et regardés authentiques qu'autant qu'ils s'accorderont avec la venue du Mohdi dont la mission est de promulguer et d'expliquer la religion de Mahomet. — Les paroles et les actions du Mohdi seront regardées comme la parole et l'inspiration de Dieu dans le vrai sens du Koran.

Parmi les autres articles de foi on distingue encore celui-ci dont le développement est assez curieux : « Crois qu'il est possible par le jeûne et la prière de voir Dieu en ce monde. »

Pour arriver à ce degré de perfection et de béatitude, Mohammed Mohdi recommandait les pratiques suivantes : 1° la pureté du corps ou les ablutions; 2° l'abstinence; 3° le silence; 4° la réclusion; 5° la constante méditation de Dieu. Cette dernière, la principale condition pour obtenir la vue de Dieu par les yeux du corps ou ceux de l'âme, selon nos vertus, consiste principalemedt à répéter La ilail Allah et à chasser les quatre ennemis de l'âme : les choses de ce monde, les sens, le genre humain et l'esprit de l'infidélité et du doute.

Les Mohdiwi croient qu'abimés dans cette profonde méditation, certains éclairs ou des lumières de différentes couleurs apparaissent au croyant et dénotent différents degrés d'initiation dans la contemplation de l'Éternel, qui, au dire d'El-Mohdy, a créé soixante-dix mille voiles (*hidjab*) plus ou moins transparents et lumineux qui le cachent à la créature et s'effacent ou s'évanouissent aux yeux des prédestinés. En franchissant ces divers degrés, différentes révélations ont lieu. D'abord, quand on s'est affranchi des liens du corps et des sens, ceux dont on se débarrasse le plus facilement, on voit la condition des réprouvés. Après s'être affranchi des entraves du cœur, on voit le bonheur de ceux qui sont dans le paradis; dégagé des empêche-

ments de l'âme, le vrai croyant est visité par les âmes des saints hommes; plus loin, il voit les prophètes; puis, à l'aide de l'apôtre de Dieu, Moḥammed, arrivant à la vraie lumière sans forme, sans couleur, sans bornes, et, environnée d'autres signes indéfinissables, la gloire de Dieu apparait, par qui toute autre lumière est absorbée.

Dans le manuscrit indien que j'ai sous les yeux, de ravissantes miniatures précisent le spectacle mystique qui s'offre aux élus. Une des plus curieuses est la représentation de Ḳannas, l'esprit du doute et de l'infidélité, le plus mortel ennemi de l'homme. Ce mauvais ange est personnifié sous l'image d'un homme rouge dont les bras sont remplacés par de grandes ailes, et qui non-seulement manque du sens du toucher, mais est encore privé de la vue et de l'ouïe.

Les Mohdiwi estiment quelques instants de la journée très-efficaces pour la prière : ce sont l'espace de temps depuis le Fadjr ou l'aube jusqu'au lever du soleil, qui est appelé Sulṭan el-Nahar, le roi du jour; l'autre depuis l'ạṣr jusqu'à l'ạiché (de quatre heures du soir à huit) qui est appelé Sulṭan el-leil, le roi de la nuit.

BIBLIOGRAPHIE.

ANALYSES CRITIQUES ET EXTRAITS D'OUVRAGES RÉCENTS.

BULLETIN.

HISTOIRE DE L'ISLAMISME

ET DES SECTES QUI S'Y RATTACHENT,

PAR LEBLANC D'HACKLUYA,

1 vol. in-18 de 142 pages.

Tel est le titre d'un petit ouvrage qui a paru récemment et dans lequel nous espérions trouver un résumé succinct de tout ce qui a été écrit dans ces dernières années sur la vie de Mahomet, les origines de l'Islamisme, la valeur du Ḳorân et l'histoire de la religion du Prophète Arabe. Nous avons été désappointé : le titre et la table des matières promettent plus que le livre ne donne.

Dans le court chapitre intitulé pompeusement — aperçu géographique, ethnographique et historique de la Péninsule arabique, — M. Leblanc d'Hackluya ne dit rien des mœurs, des coutumes antéislamiques ou païennes qui ont eu tant d'influence sur le Ḳorân. La vie de Mahomet, l'appréciation de sa doctrine sont un résumé de tous les lieux communs; l'auteur se fourvoie à chaque pas faute d'avoir suffisamment approfondi son sujet et d'y porter le flambeau des déductions philosophiques. Il n'a pas su peindre cette majestueuse figure de poëte, de guerrier et de législateur; il n'a pas su apprécier les tendances libérales et progressives du Ḳorân, montrer leur effet

sur les Arabes de la Djâhiltah, puis sur tous les peuples de l'ancien monde.

« La doctrine de ce Prophète qui a réalisé avec énergie les aspirations de son siècle, dit-il, est un protestantisme éclectique dénué des hardis paradoxes du supernaturalisme où se déploie avec tant d'originalité la fantaisie des races douées de l'infini..... » Ce cliquetis de mots, ce verbiage dont l'ouvrage offre de fréquents exemples quand l'auteur s'abandonne à ses inspirations, peut donner une idée du livre que nous analysons.

L'œuvre de M. Leblanc d'Hackluya laisse à désirer en toutes choses. Nous aurions voulu connaître l'eucologe musulman, comment se fait le namâz ou l'office, le sens des paroles que le croyant récite, les génuflexions qu'il fait, etc. Nous aurions désiré quelques détails sur le jeûne du Ramadân, les sacrifices qui ont lieu pour le petit et le grand Beïram, les cérémonies du pèlerinage, les abstinences des dévots scrupuleux et maintes pratiques religieuses qui ont une raison d'être. Enfin nous aurions voulu savoir ce que c'est qu'un Zikr, mot dont l'auteur ignore le sens, *commémoration* qu'il compare naïvement aux fureurs des Ménades, des Corybantes et des Convulsionnaires de Saint-Médard. M. Leblanc ne nous donne sur tous ces points que des notions incomplètes et erronées. Il ne s'est pas assez étendu non plus sur les sectaires qui menacent les deux grands schismes de l'islamisme, tels que les Wahhâbî, les Mohdewî, les Zeny, etc. En citant les Aïcawa parmi les sectes musulmanes, il fallait énumérer toutes les confréries des Kouân qui présentent des différences radicales, et ne pas négliger les pratiques superstitieuses de ces ordres religieux qui ont beaucoup d'influence dans nos possessions africaines; il fallait s'étendre sur la doctrine de Sidi Abd-el-Kâder, patron de Bagdad, au nom duquel tant de choses se font en Algérie et au Maroc. Enfin, pour écrire un manuel utile, il fallait aussi parler des sectes musulmanes de l'Inde. Si petit que soit notre territoire au Bengale, il est nécessaire de connaître les particularités de la religion qui en maintes circonstances domine la loi française.

Au lieu de rester dans les limites prescrites par son titre, dans l'histoire religieuse, l'auteur nous donne une sèche nomenclature des principales dynasties musulmanes qui absorbe 30 pages, appartient à l'histoire politique et ne sert aucunement à élucider sa thèse. Que nous importe, à propos d'islamisme, la notice biographique des prin-

cipaux poëtes, jurisconsultes et historiens musulmans? Les 18 pages consacrées à ce sujet et les 30 dont il vient d'être parlé ne sont qu'un pur remplissage qui occupe le tiers du volume dont les feuilles eussent été mieux employées à nous montrer l'influence de la loi de Mahomet sur les destinées de l'Orient.

Dans sa conclusion, l'auteur nous dit que l'islâm a perdu, toute puissance de prosélytisme et d'envahissement. Il ignore donc ce qui se passe en Afrique, où l'islamisme, que l'on croit beaucoup trop stationnaire, fait tous les jours de nouveaux progrès (1). Le Kordofan, le Darfour et le Ouadây, convertis au Ḳorân vers le milieu du xvii[e] siècle, ne cessent d'étendre autour d'eux les dogmes de l'islâmisme. Saboûn, sultan du Ouadây, a accompli il y a peu d'années la conquête du Baguirmêh au nom de la morale du Ḳorân outragée par un souverain incestueux. Des Foullah se sont faits les réformateurs et les missionnaires armés de toute la Nigritie occidentale, et le protestantisme arabe, le Wahhâbisme, sans renoncer aux guerres de propagande, étend ses ramifications jusque dans l'Inde (2). Tant d'indices d'effervescence religieuse indiquent une vitalité bien loin de s'affaiblir, et l'on voit qu'il reste encore assez de force expansive dans la société musulmane pour défricher le vaste champ qui échappe aujourd'hui à la civilisation chrétienne.

M. Leblanc n'est pas sorti du cercle borné des faits connus de tous. Cependant il prétend avoir puisé les éléments de son travail dans la lecture des manuscrits orientaux, dans les récits des oulema et des derviches; mais la disette de faits nouveaux et les citations de mots arabes, turks et persans, mal orthographiés ou mal traduits, prouvent qu'il n'entend aucune de ces langues. Son ouvrage est une maigre compilation faite sans critique et sans intelligence du sujet. Une grande partie des matériaux de ce livre lui a été communiquée dit-il, par ses amis Nubar-Bey et Arakel-Bey, deux *giaours* fort ignorants de l'islâm, et dont M. Leblanc aurait dû se défier comme de tout ce qu'il tire de son propre fonds. De plus capables lui ont fourni des matériaux, et nous ne savons, ou plutôt nous devinons, pourquoi l'auteur ne les cite pas; on ne publie point les noms

---

(1) Voyez à ce sujet un opuscule remarquable de M. P. Faugère, intitulé : *De la Propagande musulmane en Afrique et dans les Indes;* in-8°, 1851.

(2) Voy. *Revue Orientale et Algérienne*, tom. III, page 203.

de ceux qu'on dévalise. M. Leblanc a si largement puisé dans un excellent article de M. Renan, intitulé : ***Mahomet et les origines de l'Islamisme*** (1), qu'on le retrouve presque tout entier, déchiqueté phrase par phrase, dans le travail que nous analysons. Après avoir décomposé maladroitement cet écrit remarquable, l'auteur a butiné çà et là, sans entente et sans critique, dans Mouradja d'Ohson auquel il accorde trop de confiance, trop de place dans son livre, ce qui fait qu'il néglige les coutumes et les rites des musulmans de l'Inde, de la Perse, de l'Afrique septentrionale, et ne nous donne dans son histoire de l'islamisme qu'une partie du vaste tableau qu'il devait esquisser.

« Les études orientales, trop négligées chez nous, dit l'auteur, sont le privilége de quelques esprits supérieurs mais abstraits qui n'ont pas su les populariser..... Cette ébauche qui nous a été inspirée par nos pérégrinations sur les bords du Nil, nous la livrons au public afin qu'il s'initie, nous la livrons telle quelle en espérant qu'elle aidera dans leurs investigations les personnes qui voudront bien s'en servir. »

Après les excellents travaux de Mouradja d'Ohson, Caussin de Perceval, Garcin de Tassy, Weil, Noel des Vergers, Herklots, etc., la petite besogne que s'était tracée l'auteur était facile à faire et à bien faire; mais il n'a pas su remplir la tâche qu'il s'était imposée, et le public qu'il prétend initier, le vulgaire des lecteurs pour peu qu'il ait lu l'histoire, sait tout ce que M. Leblanc veut lui apprendre. Un court résumé de l'Islamisme propre à être mis dans les mains de tous, des ignorants comme des savants, et particulièrement à l'usage des militaires et des colons de l'Algérie, est un ouvrage utile dont nos relations font sentir journellement le besoin : malheureusement cet ouvrage est encore à faire.

Nous avons été peut-être un peu sévère pour le livre de M. Leblanc d'Hackluya, mais comme il est homme de loisir et qu'il étudie à l'aise, comme « son travail est le programme, le sommaire d'une œuvre plus sérieuse destinée à paraître ultérieurement, » il pourra profiter de tout ce que nous avons trouvé à reprendre dans son résumé. Nos observations serviront pour une autre fois, si l'auteur veut bien admettre qu'une juste critique est toujours un sage conseil.

---

(1) Inséré dans la *Revue des Deux Mondes*. Tome XII, page 1063.

DU DROMADAIRE

COMME BÊTE DE SOMME ET COMME ANIMAL DE GUERRE,

PAR LE GÉNÉRAL J. L. CARBUCCIA.

Dumaine, in-8°. Paris, 1853.

Sobre, leste, patient, infatigable, le chameau d'Afrique ou *dromadaire* réunit les qualités les plus précieuses pour tous les peuples obligés d'étendre leur rayon d'action au milieu des déserts.

Considéré comme bête de somme, le dromadaire est d'une utilité incontestable dans tous les pays où la nature du sol, la disette d'eau et la rareté des vivres, interdisent presque aux autres animaux domestiques, non-seulement de porter des fardeaux, mais encore de parcourir de longs espaces avec aisance et célérité. Employé pour les transports militaires, il doit rendre d'immenses services à l'armée d'Algérie, et si quelque chose nous étonne, c'est que dans l'état de paix armée ou d'hostilité ouverte au milieu duquel nous vivons constamment en Afrique, on n'ait pas organisé définitivement un corps de dromadaires afin d'être à toute heure en mesure de se passer du secours des Arabes, et de porter rapidement des colonnes expéditionnaires sur les frontières du Sud.

Considéré comme auxiliaire immédiat de l'homme dans les combats, le dromadaire remplace avantageusement le cheval en maintes circonstances. Son emploi à la guerre, dans l'antiquité, est un fait attesté par le témoignage des monuments et des écrivains. Diodore rapporte que Sémiramis employa trente mille dromadaires montés par des guerriers portant des épées longues de quatre coudées, afin que, placés à une si grande hauteur, ils pussent atteindre l'ennemi. Cyrus s'en servit à la bataille de Tymbrée. Xerxès, dans son expédition en Grèce, les fit monter par des lanciers. Tite-Live, en racontant la bataille de Magnésie livrée par Scipion *l'Asiatique* au roi Antiochus le Grand, dit que l'armée royale avait des chameaux de guerre montés par des archers arabes. On vit des dromadaires dans les ar-

mées de Mithridate et dans celle des Parthes. A la bataille de Mamma, près de Tripoli, les Maures déployèrent devant leur armée douze rangs de chameaux. Enfin, sans parler d'Amurat Ier, qui leur dut sa victoire contre la confédération slave, on peut citer les Persans et les Arabes qui les emploient encore aujourd'hui dans toutes leurs guerres. Diodore dit qu'en Arabie ces animaux sont ordinairement montés par deux archers qui se placent dos à dos, et dont l'un combat de face, tandis que l'autre, en cas de retraite, écarte l'ennemi qui est à leur poursuite. Cet usage s'est perpétué jusqu'à nos jours dans quelques contrées de l'Orient. C'est ainsi que les Wahhâbi, les Beloutchî entreprennent leurs râzzia ou tchapou.

L'organisation d'un corps de dromadaires conçue par le général Bonaparte en Égypte, avec cette intuition de l'homme de génie qui dans tout problème aperçoit immédiatement la meilleure solution, avait popularisé cette idée en France; cependant il fallut plus de dix ans de guerre avec les Arabes, avant que la pensée vînt à nos gouverneurs de créer un corps semblable dans notre armée d'Afrique.

Quand en 1843 on voulut consulter les documents de l'époque pour organiser un régiment de dromadaires, on ne trouva aucun renseignement dans les archives de la guerre et il fallut recourir à de nouveaux essais. Le maréchal Bugeaud, gouverneur de l'Algérie, chargea le général Marey-Monge de procéder à l'organisation d'un service de dromadaires, tant pour se soustraire à la dépendance des conducteurs arabes que pour se rendre compte du parti qu'on pourrait tirer en tout temps de ces animaux. On fit choix pour diriger ces expériences du chef de bataillon, aujourd'hui général, Carbuccia qui vient de livrer au public le résultat de ses études.

Le livre que nous analysons se compose principalement de deux rapports fort étendus adressés en 1844 au maréchal Bugeaud. Ils sont accompagnés de nombreuses pièces justificatives et le volume se termine par une savante notice de M. Jomard, sur le *régiment des dromadaires* organisé à l'armée d'Égypte, en 1798.

Le général Carbuccia a disséminé dans ces deux rapports un aperçu complet de l'histoire naturelle, des habitudes et de l'éducation du chameau d'Afrique ou dromadaire. Ce chameau appartient à l'espèce à une bosse, le chameau d'Arabie d'Aristote, le *camelus dromedarius* de Linné, bien distinct du chameau à deux bosses de la Bactriane. La partie du volume consacrée à cette étude est du plus haut intérêt,

entièrement neuve et bien supérieure à tout ce que les naturalistes nous avaient appris à cet égard; aussi restera-t-elle acquise à la science.

L'auteur donne ensuite un compte rendu fort minutieux de tout ce qu'il a entrepris pour organiser un équipage de dromadaires soumis à des règles d'administration et de discipline. Malgré les objections qu'avaient soulevées ses expériences, les essais ont prouvé que nos soldats n'étaient pas moins aptes que les Arabes à conduire le dromadaire assujetti au transport des bagages et même à l'occasion à s'en servir comme monture. Ils ont prouvé que nous pouvions porter rapidement à dos de dromadaire notre infanterie sur les frontières du Sud ; que cet animal est doué des facultés de guerre ; qu'il est apte aux évolutions militaires et que l'art de le commander est facile quand on a appris à le connaître et à le soigner. Les détails dans lesquels entre le général Carbuccia seraient beaucoup trop longs à analyser et nous renvoyons le lecteur à son livre dont nous donnons seulement les principaux résultats. Par l'emploi du dromadaire à l'armée d'Afrique deux problèmes importants se trouvent résolus : le premier, c'est d'avoir, une colonne très-allégée, parfaitement mobile, exempte de grandes fatigues et dès lors pouvant faire une longue campagne en toutes saisons; le second, c'est que ce mode de transport usité dans tous les pays sablonneux est peu dispendieux et épargne annuellement des sommes énormes à l'État (environ 2 millions de francs); enfin mis au service des fantassins, il sauvera la vie chaque année à un millier de nos soldats. Ces faits méritent de fixer l'attention de tout homme appelé à diriger nos possessions d'Afrique, non-seulement au point de vue militaire mais encore au point de vue commercial.

Si de cette rapide analyse d'un ouvrage remarquable sous plusieurs rapports, nous passons à un examen critique, nous signalerons quelques parties qui nous paraissent ne pas avoir été suffisamment étudiées. Le sujet est d'une telle importance pour l'avenir de notre plus belle colonie, que chacun doit apporter son contingent; si minime qu'il soit, il peut servir à éveiller l'attention et porter la discussion sur un terrain nouveau.

La race de dromadaires que le général a été à même d'observer en Algérie est-elle la meilleure ? Nous ne le croyons pas. Et s'il faut tirer parti tout d'abord de ce qu'on possède, il ne faut pas négliger non

plus lorsqu'on organise de rechercher ce qu'il y a de mieux.

Parmi les races d'Arabie, les Zarakal, les Ọmânî et les Mahrî sont les plus estimées. Le hedjin ou deloul ọmânî est célèbre dans les chansons du désert et tous ceux qui ont été à même de l'apprécier sont unanimes sur la supériorité de sa race.

Les dromadaires les plus recherchés de la vallée du Nil sont les Ạbâbdeh et les Bicharî qui paraissent issus des meilleurs coureurs de l'Arabie. Ces deux races se disputent la prééminence. Les dromadaires ọmânî courent toujours le cou tendu, le museau au vent et près du sol, et quoiqu'ils aient le nez très-sensible, quoiqu'ils obéissent au moindre mouvement de la main, ils ne se plient pas toujours assez vite aux mouvements du cavalier. Les dromadaires Ạbâbdeh et Bicharî courent en portant le museau en l'air; ils obéissent mieux aux gestes de leur conducteur, mais ils butent plus fréquemment et n'aperçoivent pas toujours les énormes fourmilières dans lesquelles ils se cassent si facilement les jambes. — Il faut donc choisir celle de ces deux admirables races qui convient le mieux à la nature du pays où l'on voudrait l'introduire. Du reste, exercés à une foule de manœuvres comme les chevaux les plus fins, ces deux dromadaires sont habitués et dressés aux combats où ils déploient souvent une intelligence remarquable. Mais avec la meilleure race et quoi que tu fasses, dit l'Arabe, tu n'obtiendras jamais de ta monture tout ce qu'elle peut donner si tu ne l'as pas habituée dès l'enfance à ta voix, à tes soins, à ton geste et au poids de ton corps.

Les dromadaires d'Arabie sont très-courageux. En Perse, où on les préfère aux chameaux proprement dits parce qu'ils résistent mieux à la fatigue et peuvent faire une étape de soixante-douze heures sans se reposer, on donne fréquemment le spectacle de combats de dromadaires, qui sont beaucoup plus féroces que ceux de taureaux, de béliers et de boule-dogues.

Quant à la vitesse du dromadaire, le général ne paraît pas avoir été à même en Algérie d'apprécier la continuité de sa marche forcée et la rapidité de ce long pas d'amble qui finit par lasser les meilleurs chevaux.

Les dromadaires du Ḥedjâz sont capables de marcher pendant quinze à vingt jours ne s'arrêtant que le temps nécessaire pour manger. Avec la frugalité des Wahhâbî, chaque dromadaire peut porter les rations nécessaires à vingt jours de marche. On les nourrit avec

deux ou trois okkes (kilogr.) de farine par jour; on en forme de petites boulettes avec un peu d'eau et on les leur fait avaler. Quelquefois on ajoute des dattes à cette maigre pitance. C'est avec cette friandise, autant que par des soins assidus, que les Arabes rendent leurs montures si dociles et si familières.

On raconte de la continuité de leur course rapide des prouesses merveilleuses. Lors de la guerre des Wahhâbî, Moḥammed-Alî, qui n'était pas habitué au mouvement du dromadaire, a franchi le désert du Kaire à Suez, c'est-à-dire environ trente lieues, en douze heures; il en est revenu immédiatement en quinze. Le palefrenier qui accompagnait à pied le pacha, supporta cette longue course en se faisant traîner par le dromadaire dont il tenait la queue et s'arrêta plusieurs fois pour préparer le nàrdjîleh et le café de son maître.

Lors de la guerre de Syrie, Moḥammed-Alî avait établi un service de dromadaires dont les relais étaient échelonnés du Kaire à Gaza par étapes de quatre à six lieues environ et franchis en une heure ou une heure et demie par les mâzeh. Les dépêches se succédaient rapidement, et la disette de dromadaires forçait journellement les courriers à doubler ou tripler leurs étapes. Maintes fois la distance du Kaire à Gaza, quatre-vingt-cinq lieues environ en ligne droite, fut franchie en deux jours par des courriers extraordinaires.

Quand les Arabes entreprennent une course longue et rapide, ils ont soin au bout d'une demi-heure de mettre leur monture au pas afin de lui donner la facilité de se vider; puis ils la resanglent étroitement et peuvent alors compter sur toute son énergique vélocité. Un dromadaire qui a de l'eau dans le ventre, disent les Arabes, n'est bon qu'à arroser le terrain.

C'est avec ces deux races si estimées qu'il faudrait chercher à former en Algérie un *pur sang* supérieur aux maharî qui s'y trouvent aujourd'hui. Un bon dromadaire coûte au Kaire 175 à 200 francs. Le prix des meilleurs coureurs bicharî ne dépasse jamais 500 francs.

Le général Carbuccia insiste trop sur la nécessité de percer la narine du dromadaire afin d'y passer un anneau de métal auquel est attachée l'extrémité d'un cordon léger ou zimân qu'on tient à la main en guise de rêne. Cette coutume n'est pas générale en Arabie : elle ne dispense jamais d'employer un licou formant un nœud coulant à pression sur le nez, et présente souvent de graves inconvénients. Les dromadaires habitués à être gouvernés ainsi ne connaissent aucun

frein quand par accident ou par colère ils ont rompu leur zimân ou déchiré leur narine, tandis que lorsqu'ils sont dressés à obéir au bâton ou à la voix, on est toujours maître de leurs mouvements. Les Arabes du désert apportent autant de soin et de douceur dans l'éducation de leurs dromadaires que de leurs chevaux et les habituent si bien à se soumettre à la voix que j'ai vu de vastes troupeaux obéir instantanément et avec une entente admirable au cri du chamelier. On raconte à ce sujet des anecdotes curieuses.

En 1818, le chérif Abd-Allah-Mouḥabib, qui gouvernait le Ḥedjâz, surprit et pilla la tribu de Bekin. Il s'en retournait avec le butin composé de tout le bétail de l'ennemi quand on s'aperçut qu'une vieille femme suivait l'armée. Interrogée sur ce qu'elle voulait, elle répondit qu'ayant tout perdu, elle désirait suivre le destin de son troupeau et demanda la permission de monter un dromadaire pour marcher avec les troupes. Elle choisit une naga (femelle) et grimpa dessus avec l'aisance d'une habituée. A certain endroit de la route, elle commença à exciter sa monture qu'elle avait choisie parmi celles qui lui appartenaient, et dès que la naga eut pris son trot de course, elle poussa un cri perçant, inconnu à ceux qui cheminaient avec elle. A ce signal les dromadaires, se débandant, abandonnèrent la colonne de marche; plus des deux tiers disparurent en un clin d'œil sur les traces de la vieille Bédouine qui s'enfuyait de toute la vitesse de sa monture. La cavalerie envoyée à la poursuite du troupeau fugitif ne put le reprendre, et l'on ne recouvra que quelques éclopés moins agiles que les autres.

Malgré le zèle et le dévouement que le général Carbuccia a apportés dans ses longues et difficiles expériences, il nous paraît avoir omis de traiter quelques points importants de la question qu'il était chargé d'élucider. Dans ses rapports sur l'organisation du corps des dromadaires, l'auteur a négligé de parler de l'équipage inventé par le baron Larrey pour les ambulances de l'armée d'Égypte. La notice et le dessin qui ont été publiés dans le grand ouvrage (1), étaient de nature à fixer l'attention de M. Carbuccia : c'était une question non-seulement d'humanité, mais de succès qui devait doublement attirer l'attention d'un homme de guerre.

---

(1) *Description de l'Égypte;* in-8°, tome XIII, page 204, pl. xxx.

Un oubli plus important encore est celui de l'artillerie de campagne montée à dromadaires, dont les Persans, les Turks et les Arabes font usage depuis longtemps. L'auteur en avait pourtant connaissance puisqu'il dit (page 39) que les dromadaires employés par les Turks en Algérie portaient de petites pièces d'artillerie sur des bâts particuliers. Je me rappelle, dit-il, en avoir vu en 1830 au fort Bab-Azoûn lors de la prise d'Alger. Néanmoins le général n'a pas cru devoir s'arrêter à ce système et propose (page 56) de joindre au corps de dromadaires une section d'artillerie armée de vingt-quatre fusils de rempart et de deux obusiers de montagne, portés, ainsi que leurs affûts, par des dromadaires sur des bâts dont le modèle existe dans les ateliers du gouvernement à Alger.

Ce qui se passe en Perse de nos jours méritait cependant d'attirer sérieusement l'attention d'un homme qui faisait une étude spéciale du dromadaire en vue des services qu'il pouvait rendre à l'armée. Comme ce système d'artillerie volante est à peine connu en Europe, et que la plupart des voyageurs en ont parlé inexactement, nous allons entrer à ce sujet dans quelques détails.

Il existe depuis longtemps en Perse un corps d'artillerie à dromadaire appelé zanbourek, formé par de petits canons portés sur le bât qui sert en même temps d'affût, puisqu'on ne décharge pas l'animal pour faire feu : « Chaque pièce, dit le colonel Drouville, celui de tous les voyageurs qui s'est le plus étendu sur ce sujet (1), est juchée sur un chandelier de fer fortement attaché lui-même au chevalet de bois qui forme la partie postérieure du bât des chameaux ; ce chevalet est très-massif et ferré de manière à pouvoir résister au recul de la pièce quand elle fait feu. La culasse peut se lever et se baisser à volonté par le moyen d'une semelle à charnière attachée au chandelier, et qui aboutit à des crans pratiqués en dessous de la culasse et permet de tirer à telle hauteur qu'on veut. En campagne comme en route, ces zanbourek sont renversés la bouche en bas ; alors les artilleurs montent leurs chameaux et se portent très-rapidement où le besoin exige leur présence. Chaque chameau porte une vingtaine de coups dans deux sacs de cuir en forme de besace

(1) *Voyage en Perse fait en* 1812 *et* 1813, par Gaspard Drouville, tome II, page 127.

qui sont attachés au bât. Le conducteur est armé d'un bâton de trois pieds de longueur qui lui sert à trois fins : d'abord de fouet pour châtier l'animal, puis de refouloir, et enfin de porte-mèche. Les chameaux des zanbourekjî sont ceux dits de course (dromadaires); ils vont fort vite et peuvent lasser dix chevaux dans une journée sans ralentir leur allure. Ils sont en grand nombre, et une batterie est souvent composée d'une centaine de ces animaux, marchant tous de front quand le terrain le permet; s'il faut faire feu en retraite, on les arrête tous bien alignés : autrement les animaux exécutent un demi-tour quand on marche en avant. Aussitôt arrivés, ils s'agenouillent; alors les conducteurs pointent les pièces, font feu et restent à la même place tant que les circonstances ne les obligent pas d'en changer. Si les zanbourekjî sont poursuivis par la cavalerie, ils chargent et font feu en courant; on les prend rarement, même avec les chevaux les plus vites, pour peu qu'ils aient d'avance. »

« Cette ridicule et insignifiante artillerie, ajoute Drouville, ne sert plus depuis l'organisation de l'armée régulière qu'à devancer le châh dans ses voyages pour faire de temps à autre quelques salves qui annoncent sa présence. »

Nous ne relèverons pas toutes les erreurs du colonel Drouville, qui en reproduisant dans son livre les planches de Jaubert (1) dessinées de souvenir, montre qu'il n'avait pas apporté une grande attention à ce système d'artillerie. En effet, son article, comme le dessin, est rempli d'erreurs qu'il importe de signaler pour donner une idée de l'ancien équipage persan. La fourche qui porte le tourillon de la pièce est trop faible; le canon, qui semble être de deux livres au lieu d'une, briserait par son recul un aussi frêle support; enfin, si la pièce était portée la bouche en bas, aucun boulet n'y resterait après une demi-heure de trot.

Lors de l'organisation de l'armée persane à l'européenne, cette artillerie légère fut en effet presque entièrement supprimée; mais en 1840, on sentit la nécessité de revenir à ce système abandonné dans un moment d'engouement et on se décida à réorganiser les zanbourekdjî, dont on avait reconnu l'utilité dans les terrains sablon-

---

(1) *Voyage en Arménie et en Perse fait dans les années* 1805 *et* 1806, par A. Jaubert; in-8°, Paris, 1821, page 280.

neux et surtout à travers le grand désert salé. Dans les expéditions du Beloutchistân et du Ḳorâçân, on avait remarqué que nulle autre troupe ne pouvait les remplacer pour assurer la rentrée des contributions, les vivres de l'armée, et surprendre ou poursuivre un ennemi insaisissable sans eux.

Le corps des zanbourekdjî, régulièrement organisé aujourd'hui, ne ressemble plus au dessin donné par Jaubert et reproduit par Drouville. Les zanboûrekdjî réguliers montent des dromadaires dont le bât garni d'étriers, porte sur le pommeau antérieur une petite pièce d'une livre de balle, avec crosse et batterie. Le dromadaire est si tranquille, si solide lorsqu'il est accroupi sur le cal du sternum et étayé sur ses jambes repliées que l'on vise parfaitement et que le recul ne peut blesser l'animal quand le bât est bien confectionné. Une sacoche de cuir passée sur le bât contient 50 gargousses faites avec des biscayens ou des grappes de quinze à seize balles selon les besoins. Le dromadaire est conduit par un simple licou et n'a point d'anneau passé dans la narine, comme cela se pratique en quelques pays. En outre de la pièce et de l'artilleur, un dromadaire ainsi équipé et dressé peut encore prendre un fantassin en croupe. Le poids de la charge du bât et de sa pièce, des munitions, des vivres et des deux hommes n'excède pas 120 bâtman, c'est-à-dire 480 livres. On voit aujourd'hui à Téhéran un corps régulier de trois cents zanbourekdjî à dromadaires qui y tient garnison.

Je me suis arrêté longuement sur les zanboûrek parce que le général Carbuccia a borné ses études à ce qui se fait en Algérie, et qu'il importe d'étendre les recherches sur ce qui se pratique en Orient, afin d'apporter dans cette question le résultat de l'expérience de tous les peuples soumis aux mêmes difficultés que nous avons à vaincre en Afrique. Je pourrais citer encore les essais tentés par les Turks à diverses époques et particulièrement après la victoire de Châh Ạbbas qui, à l'aide de ses zanbourekdjî, chassa les Osmanlis de l'Aẓerbaïdjân et de Tébris; je pourrais parler aussi des mardoufa (1) usités par les Wahhâbî, dont les rapides incursions sur le territoire de la Mekke montrent tout ce que l'on peut tirer de l'emploi du dromadaire et révèlent le secret de cette mobilité qui est un des premiers

---

(1) Voy. *Revue Orientale et Algérienne*, tome I, page 67.

éléments de succès pour les peuples nomades. Mais cela nous entraînerait bien au delà d'un simple article de bibliographie. D'ailleurs M. le colonel Colombari, ancien instructeur au service du châh de Perse, a bien voulu se rendre à nos sollicitations, et s'occupe de rédiger un mémoire spécial sur l'organisation des zanboûrek qui sera inséré dans le prochain numéro de la *Revue*, afin de venir en aide, par tous nos moyens, à ce qui se fait aujourd'hui en Algérie.

L'extension de la domination française vers le Sud rend cette organisation d'autant plus indispensable que l'usage de la cavalerie est souvent très-difficile au delà du Tell. Au moyen de troupes montées à dromadaires, les tribus les plus lointaines qui maintenant échappent à tout contrôle seront bientôt entièrement soumises. Appuyées sur ces colonnes mobiles, nos caravanes pourront franchir le désert et donner un essor prodigieux à notre commerce, qui trouve partout en Europe une concurrence ruineuse.

Nous apprenons donc avec un vif plaisir que l'on s'occupe activement à Al-Arouat (Laghouat) de réorganiser l'équipage de dromadaires du général Carbuccia, dont les travaux ont pour eux la sanction de l'expérience. Une grande part de l'honneur de cette innovation revient de droit au général qui a persisté dans ses études en dépit des sarcasmes que les esprits légers, si communs en France, n'ont pas craint de lui prodiguer.

L'admiration du général Carbuccia pour le corps qu'il avait organisé ne ressemble pas au ridicule engouement qu'éprouvent certaines gens pour leur *dada* de prédilection : elle est réfléchie, sincère, peut-être même au-dessous de la vérité. Pour nous qui avons voyagé dans le désert, tantôt au pas lent et monotone des caravanes, tantôt au trot rapide et doux d'un svelte dromadaire ababdeh qui portait sur lui les vivres de plusieurs jours, nous avons été à même d'apprécier toutes les qualités de notre monture, et nous pouvons assurer que le général n'a pas été trop prodigue d'éloges.

En résumé, le livre que vient de publier M. Carbuccia est un précieux recueil de documents sur une question qu'il importe de trancher. Aux personnes qui pourraient regretter que l'auteur ait cru devoir conserver la rédaction des rapports officiels, et n'ait pas cherché à faire valoir par une division plus méthodique des matières, par les ressources de la forme et du style, une expérience et une érudition aussi sûres qu'étendues, nous répondrons que le général a écrit pour

ses frères d'armes, et que le but qu'il se proposait est atteint s'il peut leur communiquer ses convictions et le résultat de ses études. Mais tout ce qui est nouveau a peine à pénétrer dans notre esprit oblitéré par la routine, et, comme l'auteur le dit lui-même, — « le plus difficile n'est souvent pas de prouver une vérité, mais de la faire admettre. »

PRISSE D'AVENNES.

BIBLIOGRAPHIE ORIENTALE.

LIVRES PUBLIÉS RÉCEMMENT A L'ÉTRANGER.

INDIA : its Government under a Bureaucracy; by JOHN DICKINSON, jun. M. R. A. S., etc. London, in-8. 4 sh.

OBSERVATIONS ON INDIA, by a RESIDENT there many years. London, in-8. 5 sh. 4 d.

BOMBAY BRIBERIES; a Tale of the present Charter. Inscribed to the Right Hon. Sir Charles Wood, M. P. President of the Board of Control; by INDUS. London. 1 sh.

THE INDIA QUESTION IN 1853; by Henry T. PRINSEP, Esq. Late member of the Council of India. London, in-8°.

HISTORY OF THE WAR IN AFFGHANISTAN; by J.-W. KAYE. London, 2 vol. in-8. 36 sh.

THE PARSIS, OR MODERN ZERDUSTHIANS; a Sketch. by HENRY GEORGE BRIGGS. Edinburgh, in-8 de 130 pages. 4 sh.

XITIÇANÇÂVALICARITAM, a Chronicle of the family of Râja Krichnachandra of Navadvipa; edited and translated by W. PERTSCH. Berlin, 1852, in-8. 2 th.

A MANUAL OF BUDHISM IN HIS MODERN DEVELOPMENT. Translated

from Singalese mss. by Rev. Spence Hardy. London, in-8. 12 sh.

PATMAKHANDA; Lebens und charakterbilder aus Indien und Persien, von Erich Schœnberg. Leipzig, 1852, 2 vol. in-12. 3 th. 15 sg.

THE SECOND BURMESE WAR; a Narrative of the operations at Rangoon in 1852, by Will.-F.-B. Laurie. London, post-8. 10 sh. 6 d.

DIE HANDSCHRIFTEN-VERZEICHNISSE der Kœniglichen Bibliothek. 1 ter Band. Verzeichniss der Sanskrit-Handschrift, von Dr Weber. Berlin, in-4°. 12 thlr.

LEXICON BIBLIOGRAPHICUM ET ENCYCLOPÆDICUM a Mustapha ben Abdallah, Katib Jelebi, dicto et nomine Haji Khalfa celebrato, compositum. Ad codicum Vindobonensium, Parisiensium et Berolinensis fidem primum edidit, latine vertit et Commentario, Indicibusque instruxit Gustavus Flügel. Tomus VI, Literas Mim (Mofate-hat)-ya complectens. Accedunt additamenta tria, Lexici continuandi et supplendi adjectas. London, 1852, in-4° de 678 pages. 30 sh.

IBN AKIL'S COMMENTAR zur Alfijjar des Ibn Malik, aus dem Arabischen zum ersten Male uebersetzt, von prof. F. Dieterici. Berlin, in-8 de 408 pages. 4 th.

ABU'L MAHASIN IBN TAGRI BARDII. Annales, e Codd. mss. nunc primùm arabicè editi. I, I Edid. T.-G.-J. Juynboll and B.-F. Matthes. Lugduni Batavorum, 1852, in-8. 12 fr.

NARRATIVE of the United States expedition to the river Jordan; by F.-W. Lynch. A new and condensed edition. London, post-8. 7 sh. 6 d.

AN EXCURSION FROM JERICHO to the Ruins of the ancient cities of Gerasa and Amman, in the country East of the river Jordan. London, in-8° de 80 pages (private circulation).

WANDERINGS in the land of Israel and the Wilderness of Sinai, in 1850 and 1851, by John Anderson. London, in-12 de 310 pages. 2 sh.

TRAVELS AND RESEARCHES IN ASIA MINOR, and more particularly in the Province of Lycia, by Sir Charles Fellows. London, 1852. New edition post-8. 9 sh.

Digitized by Google